L'É

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

TOME VINGT-DEUXIÈME.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

BESANÇON,	chez	TURBERGUE, libraire. CORNU, libraire.
LYON,	—	PERISSE frères, imprimeurs-libraires. GIRARD et JOSSERAND, libraires. COUVAT, libraire.
METZ,	—	PALLEZ et ROUSSEAU, imprimeurs-libraires.
ANGERS,	—	LAINÉ frères, imprimeurs-libraires. E. BARASSÉ, imprimeur-libraire.
VANNES,	—	LAFOLYE, libraire.
NANCY,	—	THOMAS, libraire.
NANTES,	—	MAZEAU frères, libraires.
TOULOUSE,	—	CLUZON, libraire.
MONTPELLIER	—	F. SÉGUIN, libraire. MALAVIALLE, libraire.
NIMES,	—	WATON, libraire.

— CORBEIL, imprimerie de CRÉTÉ. —

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN,
ETC., ETC.

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.

Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique.

S. ÉPIPHANE, l. I, c 5, CONTRE LES HÉRÉSIES.

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.

Où est Pierre, là est l'Église.

S. AMBR. *In psalm.* 40, n. 30.

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

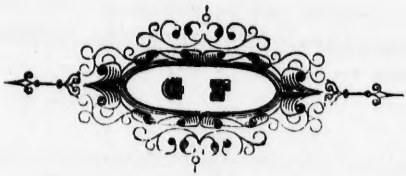

PARIS

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Rue Cassette, 4.

1851

22
BX 945
R6
1850
v. 22
38396

H

L'ÉG

LIVRE

DE 1447, MO

Fin de c

RÉSULTATS INA
DE L'IMPRIM
DINAL XIME
PORTUGAIS

Cette périod
Pierre, les pa
en 1464; Pa
1492; Alexan
remplacé par
en 1493, laiss
à Charles-Qui
en 1448; Con
1453, sous les
Bajazet II, qu
Charles VII,

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LIVRE QUATRE-VINGT-TROISIÈME.

DE 1447, MORT D'EUGÈNE IV, A 1517, CINQUIÈME CONCILE GÉNÉRAL DE LATRAN.

Fin de ce qu'on appelle le moyen âge. Commencement de l'âge moderne.

§ 1er.

RÉSULTATS INATTENDUS ET PRODIGIEUX DES CROISADES. — INVENTION DE L'IMPRIMERIE. — DÉCOUVERTE DU NOUVEAU-MONDE. — LE CARDINAL XIMENÈS. — INQUISITION D'ESPAGNE. — DÉCOUVERTES DES PORTUGAIS DANS L'INDE.

Cette période de soixante-dix ans vit mourir : sur le siége de saint Pierre, les papes Nicolas V, en 1455; Calixte III, en 1458; Pie II, en 1464; Paul II, en 1471 ; Sixte IV, en 1484; Innocent VIII, en 1492; Alexandre VI, en 1503; Pie III, en 1503; Jules II, en 1513, remplacé par Léon X : sur le trône impérial d'Occident, Frédéric III, en 1493, laissant la place à Maximilien Ier, qui, en 1519, la laissera à Charles-Quint : sur le trône impérial d'Orient, Jean Paléologue II, en 1448; Constantin XII ou Dragasès, expirant avec l'empire, en 1453, sous les coups de Mahomet II, fils d'Amurath II et père de Bajazet II, qui le fut de Sélim Ier : sur le trône royal de France, Charles VII, en 1461 ; Louis XI, en 1483; Charles VIII, en 1498;

Louis XII, en 1515, remplacé par François Ier : sur le trône d'Angleterre, Henri VI, en 1471 ; Édouard IV, en 1483 ; Édouard V, en 1483 ; Richard III, en 1485 ; Henri VII, en 1509, remplacé par Henri VIII : sur les trônes d'Espagne, Alphonse V d'Aragon, en 1458 ; Jean II d'Aragon et de Navarre, en 1479 ; sa fille, Éléonore de Navarre, en 1499 ; François de Navarre, en 1483 ; sa sœur, Catherine, en 1516, laissant un fils, Henri II : sur le trône de Castille et de Léon, Jean II, en 1454 ; Henri IV, en 1474 ; Ferdinand V le Catholique, roi de Castille, d'Aragon et de Navarre, en 1516, ayant pour successeur Charles Ier, autrement l'empereur Charles-Quint : sur le trône de Portugal, Alphonse l'Africain. en 1481 ; Jean II, en 1495, remplacé par Emmanuel le Fortuné : sur le trône de Pologne, Casimir IV, en 1492 ; Jean-Albert, en 1501 ; Alexandre, en 1506, laissant la place à son frère, Sigismond : sur le trône de Hongrie, Ladislas le Posthume, en 1457 ; Mathias Corvin, en 1490 ; Ladislas VII, en 1516, laissant la place à son fils, Louis II : sur le trône de Danemark, Christophe III, en 1448 ; Christiern Ier, en 1481 ; Jean, en 1513, remplacé par son fils, Christiern II : sur le trône d'Écosse, Jacques II, en 1460 ; Jacques III, en 1488 ; Jacques IV, en 1513, laissant pour successeur Jacques V, père de Marie Stuart : quant au trône de Naples ou de Sicile, disputé entre les Français et les Aragonais, il mourut plus de rois à côté que dessus.

Dans cette même période, les vues de la divine Providence sur l'humanité chrétienne vont s'accomplissant d'une manière aussi merveilleuse que peu remarquée. Les croisades paraissaient stérilement épuisées, lorsqu'elles produisent des résultats incalculables et humainement impossibles à prévoir. Nous l'avons vu par les lettres des Pontifes romains, ces saintes expéditions avaient pour but de défendre la chrétienté contre les infidèles et de protéger la prédication de l'Évangile où elle avait besoin de protection. Par suite de cette impulsion universelle, des prédicateurs, des envoyés apostoliques pénètrent dans la Perse, dans la Tartarie, dans l'Inde, dans la Chine ; nous avons vu les ambassadeurs des Tartares au concile général de Lyon, les empereurs de la Tartarie et de la Chine en relation amicale avec les Pontifes de Rome, un archevêque catholique à Péking au commencement du quatorzième siècle : les missionnaires, les voyageurs rapportaient à l'Occident étonné ce qu'ils avaient vu de nouveau en fait de terres, de mers, de royaumes, de sciences, d'arts, d'inventions et d'usages. Ces récits fermentent dans les têtes et vont opérer des prodiges.

Nous avons vu, au treizième siècle, le Franciscain Roger Bacon parler clairement de la nature et des effets de la poudre à canon, de

voitures et de bateaux à vapeur ; le Dominicain Vincent de Beauvais prouver que la terre est ronde, et que l'opinion contraire est une absurdité.

Par suite de cette dernière idée et d'autres semblables, voici ce qui arriva le 12 octobre 1492. Après une navigation de trente-cinq jours sur le grand Océan, où ils ne virent que ciel et eau, trois vaisseaux espagnols, commandés par l'Italien Christophe Colomb, découvraient le Nouveau-Monde ou l'Amérique, et en prenaient possession au chant du *Te Deum*. En 1519, Fernand Cortèz, avec sept cents Espagnols, fera la conquête de l'empire du Mexique ; en 1531, l'Espagnol Pizarre, avec deux cents hommes, fera la conquête de l'empire du Pérou. En 1497, le Portugais Vasco de Gama fait le tour de l'Afrique, arrive avec trois navires dans l'Inde, y commence la domination du Portugal, que consolidera bientôt le grand Albuquerque. Les Chrétiens avaient pris la croix et combattu contre les infidèles, pour reconquérir la Palestine. Dieu leur donne en récompense tout un monde.

La terre fut ainsi mieux connue : on connut aussi mieux les astres. Il y eut alors trois astronomes distingués : le cardinal de Cusa, Muller ou Regiomontanus, évêque de Ratisbonne, et Copernic, chanoine de Warmie.

Nicolas de Cusa est ainsi appelé d'un village du diocèse de Trèves, sur la Moselle, où il vit le jour en 1401. Son père était un pauvre pêcheur, nommé Jean Crebs. Le comte de Mandercheid, l'ayant pris à son service, lui reconnut d'heureuses dispositions pour les sciences, et l'envoya faire ses études à Deventer. Après avoir parcouru son cours académique de la manière la plus brillante, le jeune Cusa voulut visiter les principales universités d'Allemagne, d'où il alla recevoir le bonnet de docteur en droit canon à Padoue. Avide de connaissances en tout genre, il se rendit habile dans l'hébreu et le grec, dans la philosophie et la théologie, dans plusieurs autres sciences, notamment l'astronomie et les mathématiques. Ce qui le distingue surtout comme astronome, c'est qu'il est le premier d'entre les modernes qui ait ressuscité le système de Pythagore sur le mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil. Les uns font de Cusa un Dominicain, les autres un chanoine régulier. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut d'abord doyen de Saint-Florin de Coblentz, puis archidiacre de Liége. En cette dernière qualité il assista au concile de Bâle, où il proposa un projet pour la réforme du calendrier. Le pape Eugène IV lui confia plusieurs légations importantes, à Constantinople, où il disposa les Grecs à la réunion ; à Nuremberg et en d'autres parties de l'Allemagne, où il soutint les droits du pape Eugène contre l'intrusion de l'antipape Amédée. En 1448,

Nicolas V l'éleva à la pourpre romaine, le fit évêque de Brixen, et l'envoya de nouveau auprès des princes d'Allemagne, pour les porter à suspendre leurs querelles et à se liguer contre Mahomet II, qui, après s'être emparé de Constantinople, menaçait toute la chrétienté. Ce fut à cette occasion qu'il composa son traité *De la Paix de la foi*, pour faire sentir aux puissances réunies par la profession d'une même croyance combien elles étaient intéressées à faire cause commune contre les Turcs. Pie II le députa une troisième fois en Allemagne pour soutenir les droits du Saint-Siége contre les entreprises des princes, et le chargea de travailler à la réunion des Bohémiens, auxquels le cardinal adressa plusieurs lettres ou traités sur la communion sous les deux espèces, l'unité de l'Église, etc. ; le même Pape le nomma gouverneur de Rome pendant son absence. L'archiduc Sigismond, protecteur de quelques moines dissolus dans le diocèse de Brixen, parmi lesquels Cusa voulait rétablir la subordination, le fit enlever et mettre en prison ; il n'en sortit, après une longue détention, qu'à des conditions dures et injustes. Cette fâcheuse affaire l'obligea de se retirer à Todi. Il y mourut le 11 août 1464. Son corps fut enterré à Rome, dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, et son cœur transporté dans le lieu de sa naissance, où il avait fondé un hôpital, enrichi d'une ample bibliothèque de livres grecs et latins.

C'était un homme pieux, modeste, d'une rare simplicité. Il voyageait monté sur une mule, escorté d'un domestique peu nombreux, n'admettant autour de lui que des personnes d'une éminente vertu et d'une grande capacité. Chargé de prêcher le jubilé, il défendit, sous peine de nullité des indulgences, de rien donner pour les frais de sa mission et de taxer personne pour la guerre contre les Turcs, laissant à chacun la liberté de contribuer selon ses moyens, refusant lui-même les présents qui lui étaient offerts, soit à titre de pur don, soit pour le défrayer de sa légation. Dans les monastères qui se trouvaient sur sa route, il prêchait, assistait aux offices, faisait de sages règlements. On s'empressait partout de lui rendre des honneurs qui s'adressaient encore plus à sa personne qu'à sa dignité ; les princes mêmes allaient au-devant de lui, sans que son humilité en fût altérée. Tous les ouvrages du cardinal de Cusa ont été imprimés l'an 1565, en trois volumes in-folio [1].

Jean Muller, plus connu sous le nom de Regiomontanus, astronome célèbre, naquit le 6 juin 1436, au village d'Unfind, près Kœnigsberg en Franconie. Le surnom de Regiomontanus ou de

[1] *Biographie universelle*, t. 10.

Royaumont est pris de Kœnigsberg, qui veut dire la même chose en allemand. A l'âge de douze ans ses parents l'envoyèrent à Leipzig, où il étudia la sphère avec ardeur, et montra le goût le plus décidé pour l'astronomie, que Georges de Peurbach en Autriche enseignait alors avec éclat dans l'université de Vienne. Muller, à peine âgé de quinze ans, prit la route de Vienne, et alla se présenter à Peurbach, qui l'accueillit avec bonté. Le trouvant déjà fort instruit, son nouveau professeur lui donna une première idée de la théorie des planètes, pour le préparer à la lecture de Ptolémée. Muller trouva bientôt, dans l'ouvrage de l'astronome grec, la matière de nombreux problèmes dont il cherchait les solutions, et qu'il calculait ensuite, pour se familiariser avec les méthodes astronomiques. Ces occupations ne l'empêchaient pas de lire Archimède et tous les géomètres grecs dont il existait des traductions latines. Dès lors Peurbach et Regiomontanus entrèrent en société de travaux : ils observèrent ensemble quelques éclipses et une conjonction de Mars, pour laquelle ils reconnurent deux degrés d'erreur dans les tables alphonsines. Le cardinal Bessarion était alors à Vienne. Il avait entrepris une version latine de la *grande composition* ou Almageste de Ptolémée, parce qu'il était peu content des traductions qu'on avait de cet important ouvrage. Ses diverses missions politiques et religieuses l'empêchant d'exécuter son projet, il engagea Peurbach à donner au moins un abrégé de son auteur favori. Mais à peine ce dernier avait-il pu commencer ce travail, qu'il mourut à l'âge de trente-neuf ans. Muller s'offrit pour le suppléer, et, en 1462, il suivit le cardinal à Rome. Il commençait à lire le grec : il fit connaissance avec Georges de Trébisonde, traducteur de Ptolémée et de Théon.

A Rome, il observait toutes les éclipses, et passait son temps à la recherche des manuscrits grecs, dont il achetait les copies, ou qu'il copiait lui-même. De là il se rendit à Ferrare, pour y converser avec Blanchinus. Il s'y lia d'amitié avec Théodore de Gaza, auprès duquel il se perfectionna dans la connaissanse du grec. Alors il reconnut nombre d'erreurs dans la traduction de Théon, et même dans celle de Ptolémée. En 1453, il était à Padoue, où il fut invité à faire un cours d'astronomie. Il prit pour texte l'ouvrage d'Alfergani, astronome arabe du neuvième siècle. En 1464, Regiomontanus vint à Venise, pour y attendre Bessarion. C'est là qu'il composa ses cinq livres *des Triangles*, et sa réfutation de la quadrature du cardinal de Cusa. Il y rédigea une espèce de calendrier, auquel il joignit, pour trente années, la table des jours où la Pâque devait être célébrée, suivant l'usage de l'Église. De retour à Rome, il eut quelques démêlés avec Georges de Trébisonde, dont il avait critiqué les traductions.

Peu de temps après, il partit pour Vienne, où il reprit ses cours de mathématiques. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, l'appela à Bude, où il se plaisait à rassembler les manuscrits grecs enlevés à la prise d'Athènes et à celle de Constantinople. Muller composa, pour l'archevêque de Strigonie, des tables de direction, dans lesquelles il ne se montra pas moins passionné pour l'astrologie que pour l'astronomie. Les troubles de Hongrie lui firent désirer de retourner à Nuremberg.

Il s'y lia de la manière la plus intime avec Bernard Walter, l'un des principaux et des plus riches citoyens. Ils firent construire, en cuivre, de grandes règles comme celles de Ptolémée, un grand rayon astronomique, un astrolabe armillaire, semblable à celui d'Hipparque, et le météoroscope décrit par Ptolémée. Walter se chargea de toute la dépense. Avec ces instruments, ils commencèrent un cours régulier d'observations, et acquirent bien des preuves de l'inexactitude des tables alphonsines. Une comète vint à paraître, et fournit à Regiomontanus l'occasion de composer un traité des parallaxes. Dans le même temps, il dirigeait une imprimerie, d'où l'on vit sortir les *Théoriques* de Peurbach, le poëme de Manilius, un calendrier et des Éphémérides pour trente ans, de 1475 à 1506. Ce livre eut un tel succès, que, malgré le prix de douze écus d'or que coûtait chaque exemplaire, l'édition entière se répandit en peu de temps dans la Hongrie, dans l'Italie, dans la France et dans la Grande-Bretagne. Muller projetait bien d'autres ouvrages; mais le pape Sixe IV, qui voulait réformer le calendrier, l'attira auprès de lui par les promesses les plus magnifiques et en le nommant à l'évêché de Ratisbonne. Il quitta donc Walter, et s'achemina vers Rome, en juillet 1475. Il y mourut le 6 juillet 1476, âgé de quarante ans et quelques semaines. Il fut enterré au Panthéon, fort regretté de tout le monde, et laissant un grand nombre d'ouvrages. Sa vie a été écrite par l'abbé Gassendi[1].

Nicolas Copernic naquit à Thorn en Prusse, le 19 février 1473, d'une famille distinguée. Après avoir appris, dans la maison paternelle, les lettres grecques et latines, il alla terminer ses études à Cracovie; il s'appliqua à la philosophie, à la médecine, et obtint dans cette dernière science le grade de docteur; mais comme, dès ses plus jeunes années, il avait montré une passion ardente pour les mathématiques, il en suivit surtout les leçons avec avidité. Il étudia également l'astronomie, et se familiarisa avec l'usage des instruments. Frappé de l'éclat que Regiomontanus jetait alors dans cette science, il résolut de faire un voyage en Italie, afin de visiter cet homme cé-

[1] *Biographie universelle*, t. 30, art. *Muller (Jean)*.

lèbre, et, pour ne rien perdre de ce que ce voyage pourrait lui offrir d'instructif, il s'appliqua au dessin et à la peinture, à quoi, dit-on, il réussit parfaitement.

Il partit, en effet, à vingt-trois ans pour l'Italie. Il s'arrêta d'abord à Bologne pour entendre l'astronome Dominique Maria, qui bientôt, charmé de sa sagacité, l'admit dans sa société la plus intime. Il fit à Bologne quelques observations astronomiques. De là, étant passé à Rome, il fut bientôt aussi étroitement lié avec Regiomontanus. On lui confia une chaire de mathématiques, qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Il continua aussi d'observer le ciel, et, après quelques années, il revint dans sa patrie, où il fut accueilli très-favorablement pour ses grandes connaissances et pour l'aménité de ses mœurs. Enfin il vint se fixer à Frauenbourg, comme qui dirait Château-Notre-Dame, où son oncle, évêque de Warmie, lui donna un canonicat. Cependant, ayant eu des démêlés à soutenir et des prétentions injustes à combattre, il ne jouit pas tout de suite du loisir que cette place lui promettait. Mais son bon droit, aidé de sa constance, l'emporta complétement, et il jouit enfin d'un sort tranquille; alors il distribua pour toujours son temps entre trois occupations principales, qui étaient d'assister aux offices divins, de faire gratuitement la médecine pour les pauvres, et de consacrer le reste à ses études chéries.

Quel que fût son éloignement pour les affaires, il ne put refuser l'administration des biens de l'évêché qu'on lui confia plusieurs fois pendant les vacances du siége. Cette commission exigeait de la probité et du courage; il fallait défendre les droits de l'évêché contre les chevaliers Teutoniques, alors très-puissants. Copernic ne se laissa ni éblouir par leur autorité, ni intimider par leurs menaces. On voit encore à Altenstein la maison qu'il habitait à cette occasion. Il y avait fait pratiquer, aux murs de sa chambre, des trous pour observer le passage des astres par le méridien. On montre aussi les ruines d'une machine hydraulique dans le genre de celle de Marly, qu'il avait construite pour élever l'eau d'un ruisseau à Frauenbourg.

Copernic avait vu les plus célèbres astronomes, ses contemporains. Il connaissait les travaux des anciens, et il était aussi étonné de la complication de leurs systèmes que de leur discordance et du peu de symétrie qu'ils supposaient dans l'arrangement de l'univers. Il entreprit de relire encore une fois tous ces systèmes, de les étudier comparativement, de chercher dans chacun d'eux ce qu'il y aurait de plus vraisemblable, et de voir s'il ne serait pas possible de réunir le tout en un seul système plus symétrique et plus simple. Dans cette variété de sentiments, il s'arrêta bientôt à deux idées qui

méritaient principalement d'être distinguées : celle des Égyptiens, qui faisaient tourner Mercure et Vénus autour du soleil, mais qui mettaient Mars, Jupiter, Saturne et le soleil lui-même en mouvement autour de la terre ; et celle d'Apollonius de Perge, qui choisit le soleil pour centre commun de tous les mouvements planétaires, mais qui fait tourner cet astre autour de la terre comme la lune, arrangement qui devint depuis le système de Tycho-Brahé. Ce qui attacha surtout Copernic à ces idées, c'est qu'il trouvait qu'elles représentaient admirablement les excursions limitées de Mars et de Vénus autour du soleil ; qu'elles expliquaient leurs mouvements, tour à tour directs, stationnaires et rétrogrades ; avantage que le dernier de ces systèmes étendait même aux planètes supérieures. Ainsi déjà les systèmes astronomiques n'étaient plus pour lui de simples jeux de l'imagination ; il les éprouvait par l'expérience ; il avait trouvé les conditions auxquelles il fallait les obliger de satisfaire ; et la partie la plus difficile de sa découverte était déjà faite, puisqu'il connaissait les moyens de les juger.

D'un autre côté, il vit que les pythagoriciens avaient éloigné la terre du centre du monde, et qu'ils y avaient placé le soleil. Il lui parut donc que le système d'Apollonius deviendrait plus simple et plus symétrique en y changeant seulement cette circonstance, de rendre le soleil fixe au centre, et de faire tourner la terre autour de lui. Il avait vu aussi que Nicétas, Héraclide et d'autres philosophes, tout en plaçant la terre au centre du monde, avaient osé lui donner un mouvement de rotation sur elle-même, pour produire les phénomènes du lever et du coucher des astres, ainsi que l'alternative des jours et des nuits. Il approuvait davantage encore Philolaüs, qui, ôtant la terre du centre du monde, ne lui avait pas seulement donné un mouvement de rotation sur elle-même autour d'un axe, mais encore un mouvement de circulation annuelle autour du soleil. Ce fut ainsi qu'en prenant ce qu'il y avait de vrai dans chaque système, et rejetant ce qu'il y avait de faux et de compliqué, le chanoine de Warmie en composa cet admirable ensemble que nous nommons le *Système de Copernic*, et qui n'est réellement que l'arrangement véritable du système planétaire dans lequel nous nous trouvons.

Copernic commença vers l'an 1507 à arrêter ainsi ses idées et à écrire ses découvertes ; mais, comme on l'a déjà fait voir, il ne se bornait point à vouloir accorder les apparences les plus générales ; il sentait que, pour éprouver son système, il fallait entrer dans le détail et dans le calcul même des phénomènes particuliers ; qu'il fallait en déduire des tables de tous les mouvements célestes, qui

donnassent le moyen de les prédire avec toute la simplicité, toute la précision que semblaient promettre la grandeur de l'idée et les premières épreuves qu'elle avait subies. Ce fut le travail de toute sa vie. Il se mit à faire des observations, à réunir celles qu'il ne pouvait se procurer par lui-même, et s'attacha surtout à tirer de sa théorie les phénomènes qui jusqu'alors avaient paru les plus compliqués du système du monde, tels que les stations et les rétrogradations des planètes, et la précession des équinoxes. Enfin, quand il crut avoir assez d'observations et de preuves, il entreprit d'exposer l'ensemble de ses découvertes dans un ouvrage divisé en six livres qu'il intitula : *Des Révolutions des globes célestes*, et qui soumet à une seule idée toute l'astronomie. Il paraît que tout cet ouvrage était terminé vers l'an 1530. Copernic avait alors cinquante-sept ans.

Déjà le bruit de ces idées nouvelles s'était répandu : les astronomes les plus célèbres en désiraient le développement avec impatience ; on le pressait de les publier. Il résistait, il attendait encore ; il corrigeait chaque jour les données que lui fournissaient des observations plus exactes, il ajoutait ce que des réflexions nouvelles lui avaient appris. Enfin il permit à ses amis de publier son livre, et il le dédia au pape Paul III. « C'est, dit-il à ce Pontife, pour qu'on ne m'accuse pas de fuir le jugement des personnes éclairées, et pour que l'autorité de votre Sainteté, si elle approuve cet ouvrage, me garantisse des morsures de la calomnie. »

L'ouvrage s'imprima donc à Nuremberg, par les soins de Rhéticus, l'un des disciples de Copernic. L'impression venait d'être terminée, et Rhéticus envoyait à Copernic le premier exemplaire, lorsque celui-ci, qui avait joui toute sa vie d'une santé parfaite, commença à être attaqué d'une dyssenterie qui fut suivie presque aussitôt d'une paralysie du côté droit. Prêtre aussi pieux que profond astronome, il termina saintement une vie de science et de bonnes œuvres. Le jour même de sa mort, et seulement quelques heures avant qu'il rendît le dernier soupir, l'exemplaire de son ouvrage, envoyé par Rhéticus, arriva ; il le toucha, il le vit, mais il était alors occupé d'autres soins. Il mourut le 24 mai 1543, âgé de soixante-dix ans. Son tombeau, qui ne se distinguait pas de celui des autres chanoines, fut orné, en 1581, d'une épitaphe latine par l'évêque Cromer, le Tite-Live de la Pologne. On lui a élevé, en 1800, un petit monument. Sa vie a également été écrite par Gassendi [1].

Restait un autre monde à découvrir, le monde des livres. Avant le christianisme, les livres étaient en petit nombre : chaque peuple

[1] Gassendi, et *Biographie universelle*, t. 9.

n'avait guère que ceux de sa langue, la Grèce des livres grecs, l'Italie des livres latins. Mais pour la chrétienté, c'est bien différent. Il y a d'abord le livre universel, livre vivant et parlant, vivant tous les siècles, parlant à tous les peuples et toutes les langues, enseignant toutes les vérités et condamnant toutes les erreurs, livre vivant et parlant qui suffit tout seul à l'âme fidèle : c'est l'Église même de Dieu. Mais comme l'Église combat toutes les erreurs, dans tout peuple, dans toute langue, il faut que, par ses pontifes et ses docteurs, elle connaisse toutes les langues, toutes les sciences, tous les livres, latins, grecs, hébreux, arabes et autres : livres dispersés par lambeaux en divers recoins de la terre ; livres écrits de différentes mains, avec des caractères différents, avec des abréviations souvent indéchiffrables ; livres en langues étrangères pour lesquels il n'y a ni grammaire, ni dictionnaire disponible ; livres d'un prix exorbitant et inaccessible à la très-grande majorité des hommes ; livres qui vont se multipliant à l'infini, à tel point que, pour transcrire correctement un seul docteur de l'Église, saint Thomas d'Aquin, il faudrait à un bon copiste plusieurs années, attendu qu'il y a dix-huit volumes in-folio, très-petit texte. Que sera-ce donc de tous les docteurs et Pères de l'Église ? de tous les théologiens, de tous les interprètes de l'Écriture, de tous les canonistes, de tous les jurisconsultes, de tous les poëtes, de tous les historiens, de tous les auteurs en toutes sortes de langues et sur toute sorte de matières ? Qui donc réunira les éléments épars de ce monde littéraire, y mettra de l'ordre, de la clarté, de la correction ; le rendra accessible à tous les hommes de bonne volonté ?

Il y a une sagesse qui se joue dans l'univers. Quand le genre humain dut être puni par le déluge, elle apprit à l'homme juste à y échapper au moyen d'un bois frêle et méprisable. Quand il faut trouver un guide pour franchir l'immense océan et annoncer l'Évangile à un monde et à des îles inconnues, elle fait remarquer au navigateur une petite aiguille de fer, qui, se tournant toujours vers le nord, lui indique, au milieu des vagues et des ténèbres, la direction que prend son navire. Faut-il rendre accessibles aux moins fortunés les richesses infinies et de la littérature divine et de la littérature humaine ? elle indique à l'artiste intelligent un chétif métal, qui, gravé ou fondu en *abc*, reproduira fidèlement tous les livres qu'on voudra et autant de fois qu'on voudra. Mais quel Ptolémée d'Égypte, quel Attale de Pergame fournira tout le papier nécessaire ? Cette même sagesse vous apprend à le fabriquer vous-même sans mesure, avec les vils chiffons que vous jetez sur le fumier.

Trois hommes du quinzième siècle commencèrent à imprimer des livres en Occident : Guttemberg, Fust et Schœffer. Jean Guttemberg.

qui était d'une famille noble, naquit à Mayence en 1400. Il était à Strasbourg en 1424, et y contracta, l'an 1436, société avec André Dryzehn et quelques autres, *pour tous ses arts et secrets tenant du merveilleux*. Il paraît que l'invention de la typographie était au nombre de *ces secrets merveilleux*, motifs de l'association. C'est donc en 1436, et dans Strasbourg, qu'on peut placer la naissance de l'imprimerie. Mais on ignore quels en ont été les premiers procédés et les premiers produits. Depuis longtemps on imprimait au bas des gravures quelques mots d'explication, et par le même procédé que les gravures mêmes. Guttemberg eut le premier l'idée d'appliquer ce procédé à des écrits de longue haleine. On croit assez communément que, dès 1436, il avait employé des caractères mobiles en bois; mais il n'a mis, dans aucun temps, son nom à ses ouvrages; et l'on est ici réduit à des conjectures. Ce qui est certain, c'est que Guttemberg était encore compté, en 1444, parmi les habitants de Strasbourg; mais, dès 1443, il avait loué une maison à Mayence; et, en 1450, il y contracta société avec Fust.

Jean Fust, orfévre à Mayence, était l'un des citoyens notables, et distingué par ses richesses non moins que par ses connaissances dans les arts. Il vint au secours de Guttemberg. Il paraît que les deux associés pratiquèrent successivement trois sortes d'impressions: 1° la *tabellaire*, c'est-à-dire en tables ou planches sculptées, comme aujourd'hui les gravures en bois; 2° la *xylographique*, ou en caractères mobiles de bois; 3° enfin l'impression en caractères tirés de *matrices fondues*.

Pierre Schœffer était natif de Gernsheim, ville du pays de Darmstadt, et exerçait à Paris le métier de copiste. Il y était encore en 1449, et il se rendit à Mayence vers 1450. On croit quil fut admis ou employé dans la société que Guttemberg et Fust avaient contractée pour établir une imprimerie. Il est certain du moins qu'il fut d'abord le subordonné, puis l'associé et le gendre de Fust. Les différents auteurs représentent Schœffer comme un jeune homme plein de talent, fort adroit et d'un esprit inventif. La société de Guttemberg et de Fust se servait de lettres fondues, qu'elle obtenait par le moyen des matrices fondues elles-mêmes. Schœffer imagina les poinçons: c'est donc lui qui a complété la découverte de l'art typographique.

On appelle ici poinçon un morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief, et avec lequel on frappe les matrices qui servent à fondre les caractères d'imprimerie. Matrice est la pièce, ordinairement de cuivre, qui a reçu en creux l'empreinte de la lettre gravée sur le poinçon d'acier, et qui s'ajuste au fond du moule dans lequel on fond les caractères.

Le premier fruit de la nouvelle découverte fut la *Biblia latina*, dite aux quarante-deux lignes, sans date, nom de lieu ni d'imprimeur. On l'attribue généralement à la société de Guttemberg et Fust. Un psautier de 1457, 14 août, le plus ancien des ouvrages imprimés avec date, porte les noms de Fust et de Schœffer : aujourd'hui encore il est regardé comme un chef-d'œuvre. La première Bible imprimée avec date est la *Biblia latina* de 1462, à quarante-huit lignes, portant également les noms de Fust et de Schœffer.

Cette importante découverte de la typographie, comme plusieurs autres du même genre, est due aux croisades, qui mirent l'Occident en communication avec l'extrémité de l'Orient. Dès lors l'imprimerie existait à la Chine, mais, comme elle y est encore, à l'état d'enfance, à l'état de stéréotypie ou gravure immobile sur bois. Il paraîtrait même que, déjà du temps de Cicéron, au siècle d'Auguste, on imprimait de cette manière les billets d'enterrement à Rome. Il a fallu quinze siècles pour faire faire à cet art un pas de plus, mais un pas qui enjambe tout l'espace. La Providence se plaît à stimuler l'intelligence de l'homme, comme la mère stimule l'intelligence de l'enfant. Par exemple, qu'y a-t-il de plus vulgaire que la marmite et l'eau bouillante ? Cependant ce n'est que de nos jours qu'on s'est avisé d'en faire des applications aux voitures et aux bateaux à vapeur : marmite ou vapeur qui produira sur la terre une telle révolution, que jamais conquérant n'en produisit de pareille, s'appelât-il Cyrus, Alexandre ou César.

Les deux nations les plus fidèles à l'esprit des croisades furent les Espagnols et les Portugais. Aussi Dieu les chargera-t-il de soumettre à l'empire du Christ tout un nouveau monde.

Les Espagnols arrachent d'abord leur propre patrie à la domination des infidèles par une croisade continue de huit cents ans. Commencée en 719, sous Pélage Ier, elle finit en 1492, sous Ferdinand le Catholique et Isabelle de Castille. Ferdinand V, surnommé *le Catholique* par le chef de l'Église, naquit le 10 mars 1452 ; il était fils de Jean II, roi d'Aragon, et il épousa, l'an 1469, Isabelle ou Élisabeth de Castille, fille de Jean II, roi de Castille, et sœur de Henri IV, dit l'Impuissant. Ce mariage réunit les États de Castille à ceux d'Aragon, mais sans les confondre. Ferdinand et Isabelle étaient tendrement unis comme époux, mais ils gouvernaient séparément leurs deux royaumes ; aussi les appelait-on, non pas le roi et la reine, mais les deux rois.

Ils virent à leur cour, et parmi leurs serviteurs, Gonsalve le Cordoue, surnommé le Grand-Capitaine ; Christophe Colomb, l'inventeur du Nouveau-Monde ; Fernand Cortèz, le conquérant du Mexique ;

gnace de Loyola, le fondateur de la compagnie de Jésus, et le cardinal Ximenès, duquel Leibnitz a dit que, si les grands hommes pouvaient s'acheter, l'Espagne n'aurait pas payé trop cher, par le sacrifice d'un de ses royaumes, le bonheur d'avoir un pareil ministre.

Les Mahométans ne possédaient plus en Espagne que le royaume de Grenade, mais ils étaient très-forts et très-puissants. Les apostats s'étant réfugiés dans cette province comme dans une sentine, Ferdinand, de concert avec Isabelle, résolut d'en délivrer tout à fait l'Espagne. Il ouvrit la première campagne en 1482. Le pape Sixte IV exhorta les fidèles, et non sans fruit, à le seconder dans cette entreprise [1]. Innocent VIII vint également à son secours en publiant une croisade [2]. Toujours à la tête de ses armées, Ferdinand se distingua autant par sa prudence que par sa valeur ; malgré la sévérité de son caractère, il se signala par plusieurs traits de générosité et de clémence. Il assiégeait la ville de Ronda ; son artillerie avait détruit les tours, les murailles, une grande partie des édifices, et les habitants se défendaient encore avec le courage du désespoir. Ferdinand jura de les passer tous au fil de l'épée s'ils tardaient encore à se rendre. On emporte enfin la ville d'assaut ; tous allaient périr, lorsque le roi, voyant ces guerriers couverts de blessures, ces enfants en pleurs, ces femmes désolées, empêcha aussitôt le carnage, permit aux vaincus de se transporter en Castille avec leurs familles et les biens qu'ils pourraient emporter, leur laissant en même temps le libre exercice de leur religion. Il usa de la même clémence envers les autres places qui lui opposèrent une égale résistance. Cependant, au siége de Malaga, il faillit être assassiné avec la reine, son épouse. Parmi les prisonniers qu'on avait faits dans une des fréquentes sorties des Maures, il s'en trouva un qui demanda avec instance d'être présenté au roi, s'engageant de lui découvrir le moyen de prendre la place. On le conduisit au quartier du monarque, et on le fit entrer dans la tente d'une dame de la reine, qui, dans ce moment, jouait aux échecs avec le prince de Bragance. Le Maure, les prenant pour Isabelle et Ferdinand, tira de dessous son manteau un court cimeterre dont il frappa à la tête le prince de Bragance. Il réservait à la dame le même sort, mais on se jeta sur lui et on le mit en pièces.

La guerre de Grenade semblait toucher à sa fin par les rapides progrès que les Espagnols avaient faits dans ce royaume. Mais l'an 1490, le sultan d'Égypte députa deux religieux de Jérusalem pour signifier aux deux rois, Ferdinand et Isabelle, que s'ils ne renonçaient à la conquête de Grenade, il traiterait les Chrétiens, qui étaient

[1] Raynald, 1482, n. 38 et seqq. — [2] Ibid., 1485, n. 27 et seqq.

en grand nombre dans ses États, comme ennemis de son pays et de sa religion. Ferdinand ne put entendre sans frémir cette terrible menace ; mais, rassuré par les conseils et par le courage de son épouse, il envoya dire au sultan que, s'il osait faire le moindre mal aux Chrétiens de ses États, il ne garderait plus, à son tour, de modération envers ses Mahométans, et les condamnerait à la mort ou à l'esclavage.

Grenade obéissait alors à un nouveau souverain, Boabdil, dont le parti avait prévalu sur celui de Zagal, qui ne possédait que deux places fortes, les seules qui restassent à conquérir à Ferdinand pour arriver jusqu'à la capitale. Jugeant toute défense impossible, Zagal alla au-devant du vainqueur pour lui en remettre les clefs. Lorsqu'il aperçut Ferdinand, il descendit de cheval, et voulut lui baiser les mains ; mais ce prince s'y refusa, et, ayant fait remonter à cheval le roi maure, il l'embrassa affectueusement et le mit à ses côtés. Il lui assigna une ville et quelques places voisines, avec trois mille vassaux et six millions de maravédis de revenus. Zagal, préférant dans la suite passer en Afrique, reçut en argent le fonds de ces revenus.

Après avoir conquis trente places fortes et autant de villes, outre celles qui s'étaient rendues sans résistance, Ferdinand se trouva enfin campé dans les environs de Grenade. Toute la fleur de la noblesse espagnole se trouvait réunie sous ses drapeaux et ceux d'Isabelle, et chaque guerrier se signalait par de nombreux exploits. Ce fut dans ce siége fameux que le grand Gonsalve de Cordoue fit ses plus brillantes armes, et ce fut là qu'Isabelle déploya toute la grandeur et l'énergie de son caractère. Dès l'âge le plus tendre, Gonsalve fut destiné au métier des armes ; il avait à peine quinze ans, qu'il servait déjà sous les ordre du maréchal don Diégo, son père, dans la première guerre contre les Maures de Grenade. Le roi Henri IV de Castille, ayant admiré la bravoure et l'intelligence du jeune guerrier, ne tarda pas à lui confier une compagnie de gens d'armes, avec lesquels il porta la terreur jusqu'aux portes de Malaga ; ce fut, dans la suite, cette compagnie qui, la première, enfonça les nombreux bataillons ennemis à la bataille de las Yeguas, en 1460. L'action de Gonsalve lui mérita l'honneur d'être armé chevalier, par les mains du roi, sur le champ de bataille. Dans les huit ans que dura la guerre terrible de Grenade, Gonsalve ne démentit jamais la réputation d'habileté et de valeur qu'il s'était acquise. Briguant les postes les plus périlleux et les entreprises les plus difficiles, souvent avec une poignée de soldats il culbuta les plus nombreux bataillons ; toujours un des premiers sur la brèche, et le dernier à se retirer, il emporta d'assaut plusieurs places importantes et, dans les plaines de Grenade, il demeura toujours vainqueur des Maures qui osèrent se mesurer avec lui.

Isabelle s'était montrée un véritable roi dès les premières années de son règne. Presque toujours à cheval à la tête de ses troupes, elle travaillait elle-même à l'expédition de toutes les affaires, passait avec ses secrétaires une partie des nuits, et donnait souvent des audiences publiques. Aux grâces de son sexe elle joignait la grandeur d'âme, une politique profonde et adroite, l'intégrité du magistrat et les qualités même du conquérant. Elle se trouvait toujours au conseil. Ferdinand ne régnait point à sa place : elle régnait avec Ferdinand. Fière, noblement ambitieuse, jalouse à l'excès de son autorité, elle répugnait aux moyens immoraux et aux petites mesures ; elle se vengeait avec franchise, pardonnait sincèrement, devinait le talent, ne craignait point la vertu, et se montrait encore plus jalouse de sa gloire que de son pouvoir, qu'elle affermit avec autant de constance que d'habileté. Toutes ces grandes qualités étaient sanctifiées par la piété la plus tendre.

Dans sa vie privée, elle était douce, modeste, obligeante envers les dames de sa compagnie, prenait part à leurs joies et à leurs peines, leur distribuait volontiers ses vêtements et ses joyaux. Enfin, lorsque le cardinal Ximenès apprit sa mort, il s'écria de douleur et d'admiration : « Non, jamais l'univers ne verra une souveraine d'une telle grandeur d'âme, d'une telle pureté de cœur, d'une telle ferveur de piété et d'une telle sollicitude pour la justice. »

Pierre Martyr d'Anghiera, chef de l'école du palais pour l'instruction de la jeune noblesse, qui avait été témoin de la vie et de la mort d'Isabelle, dit également que l'Espagne perdit en elle le miroir de la vertu, le refuge des bons, le glaive des méchants ; que dans toute l'histoire ne se trouvait aucune femme qui réunît au même degré les grandes qualités de souveraine et la sainteté de la vie, et que, hormis la sainte Vierge, elle n'était surpassée par aucune femme de la terre en pureté de cœur [1].

Isabelle se trouva au siége de Grenade. Elle avait l'habitude d'employer quelques heures de la nuit à la lecture ; sa lumière, placée sans précaution, mit en un instant le feu à sa tente. La reine put échapper aux flammes, mais sans pouvoir empêcher l'incendie de se communiquer dans le camp, dont les cabanes n'étaient couvertes que de roseaux et de chaume : il fut la proie des flammes. Ferdinand accourut, et, mettant les troupes sous les armes, en imposa aux maures. Ce malheur fut bientôt réparé par Isabelle. On vit s'élever à la place du camp incendié une ville qui, en raison de la piété de la fondatrice, reçut le nom de Santa-Fé ou Sainte-Foi.

[1] Héfelé, *le Cardinal Ximenès*, 2e édition, p. 82.

Enfin, après un siége de huit mois, les Maures rendirent Grenade le 2 janvier 1492, après l'avoir occupée sept cent quatre-vingt-neuf ans. Les deux rois, Ferdinand et Isabelle, y firent leur entrée le jour des Rois ou de l'Épiphanie. La croix dominait sur le plus haut de la citadelle. Boabdil fut traité avec la même générosité que son oncle Zagal. Cette glorieuse expédition mit fin à la domination des Maures en Espagne, qui avait duré environ huit siècles ; Ferdinand en reçut le surnom de *Catholique*, qui lui fut donné par Innocent VIII, et confirmé par Alexandre VI. Dès lors tous les royaumes chrétiens et mahométans, qu'on avait vus se former et s'étendre successivement dans les diverses contrées de l'Espagne, se trouvèrent réunis sous la puissance d'Isabelle et de Ferdinand, qui prirent en commun le titre de rois d'Espagne.

Cette puissance s'étendit bientôt jusqu'au nouvel hémisphère. Ce fut Isabelle qui soutint seule Colomb dans sa périlleuse entreprise ; et, sous ce point de vue, elle doit partager avec lui la gloire de la découverte du Nouveau-Monde. Elle n'eut d'abord d'autre dessein, en favorisant les découvertes de Colomb, que de contribuer à la propagation de la foi chrétienne parmi les peuples sauvages plongés dans les ténèbres. Tant qu'elle vécut, non-seulement elle pourvut à l'instruction de ses nouveaux sujets, mais elle leur procura un gouvernement doux et humain [1].

Christophe Colomb naquit dans le pays de Gênes en 1441. Tous les historiens sont d'accord sur ce fait, mais ils diffèrent sur le lieu de sa naissance. Les petits villages de Cogoréo et de Nervi disputent aux villes de Savone et de Gênes l'honneur de lui avoir donné le jour. Suivant plusieurs, sa famille était une des plus illustres de Plaisance. L'empereur Otton II avait fait donation à cette famille de plusieurs biens, et, entre autres, du château de Cogoreo. D'autres disent que sa famille travaillait en laine. Cependant Christophe Colomb écrivait lui-même à la nourrice de don Jean de Castille : Je ne suis pas le premier amiral de ma famille. Qu'on me donne le nom qu'on voudra. David a gardé les brebis, et je suis le serviteur du même Dieu qui l'a placé sur le trône. Les ancêtres de Colomb perdirent leur fortune pendant les guerres de Lombardie, et cherchèrent à la réparer par le commerce maritime. Son père, Dominique Colomb, l'envoya faire ses études à Pavie ; mais il les interrompit, jeune encore, pour aller se livrer à la navigation. Ses progrès cependant avaient été très rapides, et il conserva toute sa vie le goût des belles-lettres, qu'il ne cessa pas de cultiver. Ses facultés se développèrent ensuite ; il sur-

[1] *Biographie universelle*, t. 21.

assa ses contemporains dans la géométrie, l'astronomie et la cosmographie ; son expérience dans la navigation était très-étendue, orsqu'il pensa d'entreprendre la découverte du Nouveau-Monde. Près de quarante années de sa vie avaient été employées à visiter les parties connues de notre globe.

Les Portugais étaient alors le peuple dont la navigation était la plus étendue ; ils venaient de découvrir les côtes occidentales d'Afrique. Lisbonne était le lieu où se réunissaient les hommes les plus habiles de toutes les nations, en astronomie, en géométrie et en navigation. Fernand Colomb, son fils, nous apprend qu'il les consulta sur la possibilité de découvrir, en allant par l'ouest, les terres de Cipangu et du Cathai, autrement la Chine, dont parle Marc-Paul. Martin Béhaim, de concert avec les deux médecins de Jean II, venait de proposer aux marins l'usage de l'astrolabe pour observer la latitude en pleine mer. Ce fut cet instrument qui donna à Colomb la possibilité de perdre pendant longtemps la terre de vue. Il s'en servit le premier, et il imagina des règles pour fixer la position des vaisseaux par la latitude et la longitude : c'est ainsi que son génie créateur perfectionna l'art nautique, avant de mettre son grand projet à exécution. Il avait étudié les ouvrages des anciens et avait comparé leurs connaissances géographiques à celles qui nous ont été transmises par Marc-Paul. Ses méditations et quelques faits nouvellement remarqués le confirmèrent dans l'espoir de retrouver le Cipangu du voyageur moderne, en se dirigeant d'abord vers l'ouest.

Il vint s'établir à Lisbonne avec son frère Barthélemi, et il y épousa la fille d'un navigateur portugais, dont il eut un fils, nommé Diégo Colomb, qui fut après lui vice-roi des Indes. Outre les traditions anciennes et nouvelles sur l'existence de l'Atlantide, des faits certains et récents donnaient lieu à Colomb de conclure la même chose. Pierre Torrea, parent de sa femme, avait trouvé sur le rivage de Porto-Santo, près de Madère, des pièces de bois qui y avaient été portées par les flots après un vent d'ouest impétueux ; d'autres navigateurs avaient vu au large de cette île et du cap Saint-Vincent des cannes d'une grosseur extraordinaire et des plantes d'espèces inconnues dans ces contrées. L'ensemble de ces faits persuadant à Christophe Colomb qu'il trouverait Cipangu ou quelque autre terre en faisant route à l'ouest, il s'occupa dès lors à exécuter son projet. Le commerce ne lui avait procuré qu'une honnête aisance, et sa fortune était loin de pouvoir en supporter les frais. Il en fit hommage à sa patrie, et le proposa à la république de Gênes, qui le rejeta avec mépris. Colomb le présenta ensuite à Jean II, roi de Portugal, qui le fit examiner. Les idées de Colomb furent appréciées ; mais, par un

manque de foi très-peu honorable, on prit le parti d'exécuter son projet secrètement. Le pilote qui en fut chargé n'avait pas le génie de Colomb ; incapable de diriger son vaisseau hors de vue des côtes, par l'aspect des astres, il devint le jouet des flots, et ne regagna le port qu'après avoir erré pendant longtemps sur la vaste étendue des mers. Il crut se justifier en traitant Colomb de visionnaire.

Celui-ci, outré du peu de justice qu'on lui rendait, prit la résolution de quitter le Portugal. La nécessité de prévenir un nouvel abus de confiance lui inspira la pensée de faire en même temps des ouvertures aux rois d'Espagne et d'Angleterre. Il envoya son frère, Barthélemi Colomb, à Londres, où il fut accueilli favorablement ; mais sa négociation fut interrompue par les engagements qui furent pris avec la cour d'Espagne.

Christophe Colomb partit secrètement par mer de Lisbonne sur la fin de 1484, et arriva au port de Palos. Il resta plus de cinq ans entiers à la cour d'Espagne sans rien obtenir. Rebuté par des refus si peu motivés, il eut le dessein de s'adresser au roi de France. Au moment où il allait quitter l'Espagne, un religieux de ses amis, qui jouissait de quelque crédit auprès de la reine Isabelle, lui procura l'appui de cette princesse. Les négociations furent reprises de nouveau ; mais elles n'eurent pas plus de succès. Cette fois, on rendait justice à la supériorité de ses vues ; mais on trouvait ses prétentions exagérées. Enfin la reine consentit à faire les frais de l'entreprise. Colomb venait de s'éloigner mécontent ; un courrier fut envoyé sur ses pas ; on le joignit à deux lieues du camp de Santa-Fé, où était la cour, et il se mit en marche pour revenir. Enfin, au bout de huit ans de sollicitations infructueuses, accompagnées de dégoûts sans nombre, la recherche du Nouveau-Monde fut arrêtée. Le 19 avril 1492, quatre mois après la conquête de Grenade, on signa les articles d'un traité par lequel Christophe Colomb reçut les titres héréditaires d'amiral et de vice-roi de toutes les mers, îles et terres qu'il découvrirait.

Le 12 mai suivant, il se rendit au port de Palos, où devait se faire l'armement. Trois navires furent choisis pour ce voyage ; celui de Colomb fut nommé *Santa-Maria*. Le nombre d'hommes des trois équipages était, suivant les uns, de quatre-vingt-dix, et, suivant d'autres, de cent vingt. Le vendredi 3 août 1492, on mit à la voile. L'escadre se dirigea d'abord sur les îles Canaries, où elle relâcha. Le 6 septembre, on quitta ces îles, et ce jour peut être regardé comme le premier du plus mémorable voyage que les hommes aient osé entreprendre. On n'eut d'abord que des vents légers et du calme, et l'on fit très-peu de chemin ; le second jour, on perdit la terre de vue. Les compagnons de Colomb, qui s'avançaient sur l'Océan sans

voir de terme à leur voyage, furent alors étonnés de la hardiesse de leur entreprise. Plusieurs soupirèrent et se mirent à pleurer, croyant qu'ils ne reverraient jamais la terre. Colomb les consola et ranima leur courage. Le 11 septembre, étant à cent cinquante lieues de l'Ile-de-Fer, on vit un tronc de mât de navire qui paraissait avoir été entraîné par le courant. Colomb observait tous les jours la hauteur méridienne du soleil avec l'astrolabe, et vérifiait la direction de l'aiguille aimantée sur l'étoile polaire; il était attentif à remarquer tous les phénomènes et surtout les différents aspects des astres. Le 15, à trois cents lieues de l'Ile-de-Fer, et par un temps calme, on vit un trait de feu qui se précipita dans la mer à cinq lieues des bâtiments. Depuis neuf jours qu'on était en mer, sans voir autre chose que le ciel et l'eau, les vents avaient soufflé sans interruption de la partie de l'est; les matelots, qui n'étaient jamais restés si longtemps loin de la terre, voyant qu'ils étaient contraires pour aller en Europe, craignirent de ne pouvoir jamais y retourner. On aperçut le jour suivant des oiseaux qui ranimèrent leurs espérances, parce qu'ils les crurent d'une espèce qui ne s'éloigne jamais plus de vingt lieues des côtes. La mer parut ensuite couverte de plantes marines, qui semblaient nouvellement détachées du fond ou de quelques îles, et ils furent persuadés du voisinage de la terre. Le 18 septembre, Alonzo Pinçon, qui commandait le second navire, nommé *la Pinta*, et marchait en avant, vint dire à Colomb qu'il avait vu dans l'ouest une multitude d'oiseaux, et avait cru apercevoir la terre dans le nord. Il demanda à l'aller chercher; mais Colomb, jugeant qu'il s'était trompé, lui ordonna de continuer sa route. On sonda néanmoins à cent brasses sans trouver de fond.

Les matelots, ne voyant aucune apparence de terre se réaliser, commencèrent à se décourager et à se plaindre d'être ainsi abandonnés au milieu des mers, loin de tout secours. Le 20, on vit des oiseaux venant de l'ouest et une baleine; la mer parut couverte d'herbes flottantes. Ces divers indices de terre réprimèrent leurs murmures. Le 21, le vent, qui jusqu'alors avait été favorable, tourna au sud-ouest et devint contraire. Ces hommes, disposés secrètement à la révolte, s'écrièrent tous que les vents étaient bons pour retourner en Espagne, et qu'ils voulaient y aller. Colomb chercha à les apaiser, en leur disant que ce n'étaient que des vents légers occasionnés par le voisinage de quelque terre. La rumeur s'accrut, malgré ses représentations, et ils finirent par perdre tout respect. Ils murmuraient contre le roi qui avait ordonné le voyage, et persistaient à vouloir s'en retourner. Colomb se conduisit avec une prudence extrême; il encourageait les uns en leur promettant que le voyage se-

rait court, et menaçait les autres de l'autorité du roi. Les vents contraires commencèrent à forcer, la mer devint grosse, et l'on ne put continuer la route; ce retard, conforme à leur désir, les calma. On vit plusieurs oiseaux dans la journée, et l'on prit des crabes de mer dans les herbes répandues sur la surface de l'eau.

L'amiral crut pouvoir profiter d'un moment où les esprits lui paraissaient plus tranquilles pour continuer la route de l'ouest; mais cette tranquillité n'était qu'apparente. Les murmures recommencèrent bientôt; il se formait des groupes, au milieu desquels on disait hautement que Colomb, avec sa folie, avait voulu devenir grand seigneur aux dépens de leur vie; qu'ils avaient rempli leur devoir en allant plus loin qu'aucun homme n'avait encore été; qu'ils ne devaient point être auteurs de leur propre perte, en s'avançant ainsi jusqu'à ce que leurs bâtiments, qui faisaient eau de toutes parts, leur manquassent sous les pieds. Personne, disaient-ils, ne le trouvera mauvais. Notre chef a tant d'ennemis, qu'on ajoutera plus de foi à notre rapport qu'au sien. Il y en eut qui s'emportèrent jusqu'à dire que le plus sûr était de le jeter à la mer, et de s'en retourner; qu'on dirait ensuite qu'il y était tombé par malheur, pendant qu'assis sur le bord du vaisseau, il était occupé à considérer les astres. Personne, disaient-ils, ne s'embarrassera de le vérifier. Colomb sentit le danger de sa position; il leur fit envisager les châtiments qui les attendaient s'ils l'empêchaient de continuer son voyage. Le plus souvent, il cherchait à calmer leur insolence par la douceur. Il rappelait en détail, à chacun d'eux, tous les indices de terre qu'il avait vus, et leur promettait qu'ils ne tarderaient pas à la rencontrer. Peu à peu leur mécontentement s'apaisa; mais leur inquiétude et leur chagrin ne purent jamais être entièrement dissipés.

Le 25me de septembre, au coucher du soleil, pendant que Colomb était à parler à Yanèz Pinçon, commandant du troisième navire, *la Ninia*, une voix cria : Terre! terre! Celui qui avait crié montra, dans le sud-ouest, une masse obscure qui ressemblait à une île, éloignée au moins de vingt-cinq lieues. Tout le monde reprit courage, rendit grâces à Dieu et ensuite à Colomb. Celui-ci fit aussitôt gouverner sur cette apparence de terre, et fit route toute la nuit, à pleines voiles, dans la même direction. Le lendemain, tous les regards furent fixés de ce côté; mais cette terre, qui leur avait causé tant de joie, avait disparu, et ils apprirent que des nuages pouvaient causer ces fausses apparences. La route de l'ouest fut reprise aussitôt, à leur grand regret.

On croit que ce fut un stratagème dont Colomb se servit avec succès pour les tirer de leur abattement. Ils y retombèrent peu de

temps après ; cependant le grand nombre d'oiseaux qu'on vit les jours suivants, les morceaux de bois qu'on aperçut sur la surface de la mer, et plusieurs autres indices de terre, qui devenaient plus fréquents, les empêchèrent de se livrer au désespoir. Colomb, au milieu de l'inquiétude et du chagrin universels, conservait seul sa sérénité. Le 1er octobre, il se croyait à sept cents lieues des Canaries. Le jour suivant, les espérances furent soutenues par un grand nombre d'oiseaux ; le vaisseau était entouré de poissons. Le 3 se passa sans que rien s'offrît à la vue ; les équipages craignirent que l'on eût dépassé quelque île. Ils s'imaginèrent que les oiseaux qui, les jours précédents, avaient traversé leur route, se rendaient d'une île dans une autre, et désirèrent qu'on se détournât vers la droite ou vers la gauche, pour aller chercher la terre qu'ils croyaient être de l'un ou de l'autre côté. Colomb demeura inébranlable, et continua la route de l'ouest. Il avait d'autant plus de raison, que rien ne pouvait lui indiquer de quel côté il fallait se diriger. Sa fermeté excita parmi ses gens un esprit de révolte plus fort que jamais ; il voyait l'instant où il n'en serait plus le maître. La Providence vint à son secours.

Le jour suivant, 4me d'octobre, les indices de terre se multiplièrent ; des oiseaux vinrent voler si près des bâtiments, qu'un matelot en tua un avec une pierre ; l'espérance commença à renaître. Le 7, on crut voir la terre à bord de Christophe Colomb ; mais elle paraissait couverte de nuages, et l'expérience du passé fit que personne n'osa s'y fier. *La Ninia*, qui était en avant, crut que c'était réellement la terre ; elle fit une décharge de son artillerie et arbora ses pavillons. L'allégresse fut extrême dans toute l'escadre ; mais plus on s'avançait, et moins l'apparence qui l'avait causée se réalisait ; elle diminua insensiblement, et s'évanouit pour faire place à la tristesse la plus profonde.

Cependant des troupes immenses d'oiseaux continuaient à planer sur leurs têtes. Colomb crut en voir d'une espèce qui ne s'éloigne jamais de terre, et remarqua que ceux-là se rendaient tous dans le sud-ouest ; il se persuada qu'ils allaient en chercher quelqu'une, et prit la résolution de suivre la même direction. Il dit à ses équipages qu'il n'avait jamais espéré rencontrer la terre avant d'avoir fait sept cent cinquante lieues, et leur annonça que, ce terme étant dépassé, ils devaient la trouver dans les environs. Il ajouta qu'il était temps de se détourner de la route qu'ils avaient suivie. Près de toucher au but, conformons-nous, dit-il, aux exemples des Portugais, qui ont fait presque toutes leurs découvertes en se dirigeant d'après le vol des oiseaux. Le 8, on prit une douzaine d'oiseaux de différentes couleurs ; pendant la nuit, on en vit beaucoup de grands et de petits, qui tous venaient du nord et allaient vers le sud. A la pointe du jour, le

nombre semblait avoir augmenté ; ils prenaient toujours la même direction. L'air était beaucoup plus frais qu'il ne l'avait été pendant le voyage ; le vent apportait une odeur végétale semblable à celle dont il est chargé, en Europe, au retour du printemps. Le découragement était tel, que les gens de Colomb, qui avaient été si souvent trompés, étaient devenus insensibles à tout ce qui aurait pu ranimer leur courage. Colomb, par sa prudence et sa fermeté, était parvenu à calmer les révoltes ; mais il n'avait jamais entièrement réussi à faire taire les murmures, et craignait tous les jours de nouveaux éclats.

Le 11 octobre, les indices de terre devinrent plus certains ; un jonc encore vert passa près du vaisseau, et, peu de temps après, on vit de ces poissons qui ne se tiennent pas loin des rochers. *La Pinta* vit un tronc de canne, et recueillit une planche travaillée de main d'homme ; *la Ninia* aperçut un rameau d'épines chargé de fruits ; on sonda au coucher du soleil, et l'on trouva fond. Le vent soufflait alors avec inégalité ; cette dernière circonstance acheva de convaincre Colomb que la terre ne pouvait être éloignée. On se rassembla, comme à l'ordinaire, pour faire la prière du soir ; dès qu'elle fut achevée, il dit à tous ses gens de remercier Dieu de la grâce qu'il leur avait faite de les conserver pendant un si long et si périlleux voyage ; leur assura que les indices de terre devenaient de plus en plus certains. Il leur recommanda de veiller attentivement pendant la nuit ; car ils la verraient certainement avant le jour. Il promit de donner une veste de velours à celui qui l'apercevrait le premier, en outre des dix mille maravédis de pension qu'il devait recevoir du roi.

Colomb, étant, à dix heures du soir, assis sur la poupe de son vaisseau, aperçut une lumière ; il la fit remarquer à Pedro Gutières. Tous deux firent venir Sanchez de Ségovie, commissaire des guerres ; mais, lorsqu'il arriva, elle avait disparu. On la revit cependant encore deux fois. A deux heures après minuit, *la Pinta*, qui était de l'avant, signala la terre. Ce fut dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492, après une navigation de trente-cinq jours, que se fit la découverte du Nouveau-Monde.

On attendit le jour avec impatience. Chacun désirait contempler cette terre après laquelle ils avaient si longtemps soupiré, et que la plupart d'entre eux avaient désespéré de jamais voir. Enfin, elle se montra avec le jour naissant, et ils jouirent du spectacle de montagnes et de collines couvertes de la plus agréable verdure. Les trois bâtiments firent route au lever du soleil. *La Pinta*, qui les précédait, entonna le *Te Deum*, et tous lui répondirent de concert, en pleurant de joie et de reconnaissance. Au même temps, les matelots se jetèrent aux pieds de Colomb, pour lui demander pardon des chagrins

qu'ils lui avaient causés. On vit, en s'approchant, un grand nombre d'hommes attroupés sur le rivage. Colomb fut le premier qui mit le pied dans le Nouveau-Monde, qu'il venait de découvrir. Il était richement vêtu, et tenait l'épée nue à la main. Ses compagnons l'ayant rejoint, ils se prosternèrent tous les larmes aux yeux, baisèrent la terre, remercièrent Dieu, plantèrent une croix, pour prendre possession du Nouveau-Monde au nom de Jésus-Christ et de ses serviteurs Ferdinand et Isabelle. En se relevant, Colomb nomma cette île *San-Salvador* ou Saint-Sauveur.

Elle fait partie des îles Lucaies, qui ne sont pas éloignées de plus de cent lieues de la Floride. Les habitants de San-Salvador, qui la nommaient *Guanahari*, parurent simples et bons ; ils furent d'abord étonnés de la blancheur du teint des Espagnols, de leur barbe et de leurs vêtements ; mais, ensuite, ils s'approchèrent avec confiance. On leur donna des bonnets de diverses couleurs, des grains de verre et d'autres bagatelles. Lorsque l'amiral retourna dans son navire, les uns le suivirent à la nage, d'autres dans leurs pirogues : sa chaloupe en était environnée. Leur teint était olivâtre. Les hommes et les femmes allaient entièrement nus ; l'usage du fer leur était inconnu ; ils ne craignaient pas de prendre les sabres par la lame, et souvent se blessaient. Le lendemain, ils vinrent au bâtiment troquer du coton contre des choses de peu de valeur. Ils avaient à leurs oreilles de petites plaques d'or, qui frappèrent les Européens. On leur demanda d'où ils tiraient cet or, et ils indiquèrent, en étendant les bras vers le sud, qu'il venait d'un pays situé dans cette direction. Christophe Colomb résolut d'aller le chercher, et retint à son bord sept Indiens destinés à lui servir d'interprètes.

L'escadre fit d'abord route au sud, et découvrit successivement l'île de la Conception, les îles Fernandine et Isabelle. Plus on s'avançait, plus on obtenait de renseignements sur le pays riche en or dont on avait entendu parler. On apprit qu'il se nommait Cuba, et l'on se hâta de s'y rendre. On en découvrit les côtes le 27 octobre. Partout où l'on voulut aborder, les habitants prirent la fuite ; on parvint cependant à leur inspirer de la confiance en leur faisant parler par les naturels de San-Salvador que l'on avait embarqués. On découvrit ensuite une île que les habitants appelaient Haïti : Colomb la nomma *Hispaniola* ou la Petite-Espagne ; mais le nom de Saint-Domingue a prévalu. On eut beaucoup de peine à communiquer avec les habitants ; ils se mettaient en fuite, ainsi que ceux de Cuba, à l'approche des bâtiments. Un événement imprévu changea tout à coup leurs dispositions.

Tandis que l'escadre était à louvoyer, on sauva un Indien qui était

près de périr avec sa pirogue. Colomb le recueillit à son bord, le traita le mieux qu'il put, et ensuite le fit mettre à terre. Cet homme fit part à ses compatriotes de l'obligation qu'il avait aux Espagnols, et des bons traitements qu'il en avait reçus. La confiance s'établit aussitôt; ils accoururent de toutes parts, avec des fruits et d'autres provisions, près des navires. Ils troquaient leur or contre des éclats de faïence cassée et les choses les plus viles. Le prince du pays ou le cacique voulut voir des hommes dont on lui disait tant de bien. Colomb le traita avec de grands égards. Il s'établit entre eux une amitié qui ne se démentit jamais.

Le 24 décembre, pendant la nuit, le navire de Colomb toucha sur des bancs, et s'ouvrit dans peu. Colomb, avec tout son équipage, se retira à bord de *la Ninia*. L'autre navire, *la Pinta*, s'était séparé de l'escadre pour découvrir plus vite le pays d'or. Le cacique envoya aussitôt des barques au secours des Espagnols, ordonna à ses sujets de les aider à sauver leurs effets, et leur désigna un lieu pour les déposer. Aucun vol ne fut commis, et la bonne volonté qu'ils témoignèrent est digne de louanges. Guacanagari, c'était le nom du cacique, vint lui-même consoler Christophe Colomb; dans ses épanchements, il lui confia que ses sujets avaient beaucoup à souffrir des descentes que les Caraïbes, peuple féroce, faisaient sur leur île, et lui dit que les habitants d'Haïti avaient pris la fuite à l'approche des Espagnols, parce qu'ils avaient craint que cette nouvelle nation ne fût aussi barbare qu'eux. Colomb lui promit de le défendre contre ses ennemis, et profita de cette ouverture pour lui demander à faire un établissement dans ses États. Le cacique y consentit. On construisit un fort des débris du bâtiment qui s'était perdu. Colomb choisit trente-huit hommes pour y rester sous les ordres de Diégo d'Arena.

Continuant ensuite ses découvertes, il rejoignit *la Pinta*, dont le commandant lui fit des excuses. Ils se mirent en route pour revenir en Espagne, le 16 janvier 1493. Près d'arriver, ils furent séparés par une tempête. Alonzo Pinçon aborda au nord de l'Espagne, et mourut quelques jours après. Christophe Colomb arriva le 15 mars 1493 au port de Palos, d'où il était parti sept mois et demi auparavant. Il fut reçu avec enthousiasme. On sonna toutes les cloches; les magistrats, suivis de tous les habitants, vinrent le recevoir sur le rivage. On ne se lassait pas d'admirer comment il avait terminé si heureusement une entreprise que tout le monde avait crue impossible.

Son voyage pour se rendre à la cour fut un nouveau triomphe: on accourait de toutes parts pour considérer l'homme qui avait fait des choses si extraordinaires. Il fit une entrée publique à Barcelone. Toute la ville vint au-devant de lui. Il marchait au milieu des In-

diens qu'il avait
pays. L'or, les bi
lui dans des corb
milieu d'une foul
l'attendaient assi
cortége, ils se lev
et ils lui ordonnè
mercia des grâces
destement et ave
voyage et des dé
les Indiens qui l'
apportées. Alors
et l'on chanta, d
de grâces.

Colomb fut co
d'amiral du Nou
flotte de dix-sept
pays qu'il venait
arrivant à Saint-D
ceux qu'il y avait
tant contre les ins
ses gens, qui voul
il réussit à les calm
plaine fertile. Il co
l'intrigue et la jalo
n'eut d'autre resso
tifier. Sa présence
attendu : le roi lu
veurs. On lui don
tourner ensuite à S

Le 30 mai 1498
voyage; c'est celui
veau-Monde, par la
par l'embouchure
colonie espagnole
de Ferdinand, et r
en Espagne chargé
seau voulut les lui
qu'on les lui avait
par ses ordres. Il l
sa mort ils fussent
Espagne, Ferdinan

diens qu'il avait amenés, et qui avaient conservé le costume de leur pays. L'or, les bijoux et les autres choses rares étaient portés devant lui dans des corbeilles et des bassins découverts. Il s'avança ainsi au milieu d'une foule immense jusqu'au palais. Ferdinand et Isabelle l'attendaient assis sur leur trône. Lorsqu'il parut au milieu de son cortége, ils se levèrent. Colomb vint se mettre à genoux à leurs pieds, et ils lui ordonnèrent de s'asseoir en leur présence. Colomb les remercia des grâces qu'il en avait reçues, et, continuant de parler modestement et avec une noble assurance, il leur rendit compte de son voyage et des découvertes qu'il avait faites. Ensuite il leur présenta les Indiens qui l'accompagnaient et les choses précieuses qu'il avait apportées. Alors le roi, la reine, toute l'assemblée se mit à genoux, et l'on chanta, dans la salle même du trône, le cantique d'action de grâces.

Colomb fut confirmé dans la dignité héréditaire de vice-roi et d'amiral du Nouveau-Monde. Il repartit bientôt après, avec une flotte de dix-sept voiles, pour aller faire des établissements dans les pays qu'il venait de découvrir, et pour en découvrir de nouveaux. En arrivant à Saint-Domingue, il trouva le fort réduit en cendres ; tous ceux qu'il y avait laissés avaient été tués en trahison ou en combattant contre les insulaires. Colomb eut beaucoup de peine à retenir ses gens, qui voulaient venger la mort de leurs compatriotes. Enfin il réussit à les calmer, et vint fonder la ville d'Isabella au milieu d'une plaine fertile. Il continua ses découvertes; mais, dans l'intervalle, l'intrigue et la jalousie le desservirent auprès du roi Ferdinand. Il n'eut d'autre ressource que de venir lui-même à la cour pour se justifier. Sa présence et ses discours produisirent l'effet qu'il en avait attendu : le roi lui rendit sa confiance et le combla de nouvelles faveurs. On lui donna une flotte pour continuer ses découvertes et retourner ensuite à Saint-Domingue.

Le 30 mai 1498, Christophe Colomb partit pour son troisième voyage ; c'est celui pendant lequel il découvrit le continent du Nouveau-Monde, par la côte où l'on a bâti depuis la ville de Caracas, et par l'embouchure de l'Orénoque. Mais une sédition s'éleva dans la colonie espagnole de Saint-Domingue ; Colomb fut calomnié auprès de Ferdinand, et remplacé par un certain Bobadilla, qui le renvoya en Espagne chargé de fers. Dans le trajet, le commandant du vaisseau voulut les lui ôter ; mais Colomb persista à les garder, disant qu'on les lui avait mis au nom du roi, et qu'il ne les quitterait que par ses ordres. Il les conserva toujours depuis, et ordonna qu'après sa mort ils fussent déposés dans son tombeau. Quand il fut arrivé en Espagne, Ferdinand et Isabelle parurent affligés du traitement qu'il

avait souffert, et envoyèrent sur-le-champ un de leurs officiers lui porter des consolations, et lui donner ordre de venir en leur présence. Ils le reçurent avec bonté, et parurent compatir à ses peines ; ils l'assurèrent qu'ils n'avaient jamais ordonné qu'on lui fît un pareil traitement ; la reine surtout, qui l'avait toujours défendu contre ses ennemis, lui témoigna beaucoup de compassion. Colomb, ne pouvant proférer une parole, tomba à leurs pieds les yeux baignés de larmes. Il se releva par leurs ordres, et, dès que son émotion fut calmée, il leur rendit compte de sa conduite, des peines qu'il avait souffertes, les assura de sa fidélité, et du désir qu'il avait d'employer le reste de ses jours à leur service. Bobadilla, auteur de ses maux, fut rappelé, et périt dans une tempête ; mais Colomb n'a jamais été, depuis, réintégré dans son gouvernement ; l'abord lui en fut même expressément défendu dans le quatrième voyage qu'il eut la magnanimité de faire après tant de disgrâces.

Il y fit de nouvelles découvertes, éprouva de nouvelles souffrances, et revint en Espagne épuisé de fatigues. La reine Isabelle venait de mourir, cette nouvelle lui porta le dernier coup ; effectivement, le roi le traita depuis avec beaucoup de froideur. Il tenta de le faire renoncer à toutes ses charges ; mais Colomb ne voulut jamais y consentir. Le chagrin augmenta ses infirmités, et il mourut à Valladolid, d'une attaque de goutte, le 20 mai 1506, âgé de soixante-cinq ans. Ses restes furent déposés dans l'église de Séville, et transférés ensuite dans la cathédrale de Saint-Domingue. Il laissa deux fils : Diégo, qui hérita de ses titres, et Fernand, qui a écrit l'histoire de sa vie.

Christophe Colomb était d'une taille au-dessus de la moyenne ; il avait le visage long, le nez aquilin, les yeux bleus, le teint fin, mais un peu enflammé. Ses cheveux avaient été roux dans sa jeunesse, mais ils blanchirent de très-bonne heure. La noblesse de son maintien donnait de l'autorité à ses discours et commandait les égards et le respect. Son élocution était facile et sa conversation remplie de grâces et de vivacité. Affable avec les étrangers, doux et enjoué dans sa maison, ses manières posées et mêlées d'un peu de gravité lui conciliaient tous les cœurs. Il était sobre et d'une grande modération dans ses actions. Quoique l'un des meilleurs astronomes de son temps et le plus habile navigateur, il n'avait cessé de cultiver les belles-lettres ; elles contribuèrent à fortifier son âme contre l'adversité, et lui servirent de délassement dans des temps plus heureux ; il faisait souvent des vers latins. Sa piété était exemplaire ; son âme élevée était continuellement occupée de grandes pensées [1].

[1] *Biographie univers.*, t. 9.

Comme il découvrit le Nouveau-Monde en cherchant la route aux Indes, il le nomma les Indes, et les habitants les Indiens. Aujourd'hui encore on l'appelle les Indes occidentales. Le nom d'Amérique qui vient d'Amérique Vespuco, de Florence. Voici comment. Nous avons vu que Christophe Colomb découvrit le continent même du Nouveau-Monde en son troisième voyage, l'an 1498. Or, un historien contemporain de cette époque, Herréra, dit que Alonzo de Ojéda, qui avait fait le second voyage de Christophe Colomb, et s'était distingué sous ses ordres à Saint-Domingue, partit de Cadix le 20 mai 1499, ayant pour pilote Jean de Cosa, et il ajoute immédiatement après qu'Américc Vespuce, Florentin et habile cosmographe, était sur son navire en qualité de marchand. On trouve dans la collection de Théodore de Bry, publiée en latin, la traduction de la relation de ce voyage, faite par Américc Vespuce lui-même. Elle s'accorde assez avec celle de Herréra ; mais l'époque du départ, au lieu d'être fixée au mois de mai 1499, l'est au mois de mai de l'année 1497, c'est-à-dire qu'elle est avancée de deux années entières. Cette différence de date a donné lieu à la question, qui des deux à découvert le premier le continent du Nouveau-Monde, ou de Christophe Colomb, qui le vit certainement en 1498, ou du marchand florentin, qui prétend l'avoir vu l'année d'auparavant, sur le navire d'un des compagnons de Colomb. Mais la chose fût-elle aussi certaine qu'elle l'est peu, quel serait le mérite d'Américc Vespuce ? — Un général d'armée, à travers mille obstacles réputés insurmontables, vient de se rendre maître d'une immense capitale : il n'est encore que dans les faubourgs, lorsqu'un subalterne court dans la cité, pour se dire à lui-même qu'il en a fait la conquête.

A l'époque de sa découverte, les peuples du Nouveau-Monde étaient sauvages, à l'exception du Mexique et du Pérou, où il y avait une espèce de civilisation avortée. Nulle part on ne connaissait ni lettres ni écriture. Chez les Mexicains, l'unique manière de transmettre la connaissance des faits était une peinture hiéroglyphique assez grossière ; chez les Péruviens, de petites cordes nouées de diverses façons, et nommées Quipos. Nulle part on ne connaissait l'usage du fer : dans tous les édifices du Nouveau-Monde, pas un clou, ni une cheville. Peu ou point d'animaux domestiques. La femme est réduite à l'état d'esclavage. Tous les peuples idolâtres, tous immolant à leurs idoles des victimes humaines, et en dévorant les restes, même à la table de l'empereur du Mexique. Seulement au Pérou on s'abstenait de sacrifices humains depuis quelques générations. Mais là aussi on enterrait vivants des hommes et des femmes avec le cadavre du maître défunt.

Cependant, comme déjà nous l'avons remarqué ailleurs, par-dessus ce chaos d'erreurs et de ténèbres, planait une certaine connaissance du vrai Dieu. Les Mexicains reconnaissaient un Créateur suprême, un Dieu conservateur de l'univers. Ils l'appelaient *Teut*, *Téot*, ou plutôt *Téolt*, noms qui se rapprochent singulièrement du grec *Théos*. Un de leurs rois avait composé, en langue aztèque, soixante hymnes en son honneur. Les Toltèques nommaient cet être invisible *Jpalne-Moan* et *Tloque-Nahuaque*, parce qu'il n'*existe que par lui-même*, et qu'il *renferme tout en lui* [1]. On l'adorait au Pérou sous le nom de *Pacha-Camac*, mot composé qui signifie le *Créateur du monde* [2].

Le temple dédié à Pacha-Camac était rempli d'idoles auxquelles les *Junches* rendaient un culte; mais, ayant été soumis par Pacha-Cutu, ils convinrent, par le premier article du traité de paix rapporté dans Garcilasso, Péruvien d'origine, qu'on abattrait dans ce temple toutes les idoles, parce qu'il était absurde qu'elles fussent dans le même lieu que le Créateur de l'univers; qu'à l'avenir on ne lui dédierait plus aucune figure, mais qu'on l'adorerait de cœur, attendu que, n'étant pas visible comme le soleil, on ne pouvait pas savoir sous quelle figure il fallait le représenter [3].

Les habitants de l'Amérique septentrionale distinguaient des génies subalternes le Créateur du monde. Ils appelaient celui-ci *Isnèz*. Plusieurs tribus sauvages connaissent Dieu sous le nom de *Grand-Esprit* [4]. Ramon, religieux espagnol, que Colomb avait amené avec lui à Saint-Domingue, et qui en avait appris la langue, a laissé, sur la religion des habitants de cette île, un ouvrage qu'on trouve en entier dans l'histoire d'Alphonse Ulloa. Ces peuples croyaient, dit-il, à un Être-Suprême, créateur et premier moteur de l'univers. Ils l'appelaient *Jocanna*. Cet être tout-puissant manifestait sa volonté aux caciques par le moyen de certains êtres intermédiaires [5].

Les sauvages de la Guyane croient en Dieu, comme auteur suprême de tout bien, et qui n'a jamais la volonté de leur faire le moindre mal; mais ils rendent un culte aux mauvais génies pour détourner les maux dont ils peuvent les affliger [6].

Même croyance à la Louisiane, au Brésil et chez les Araucans. Ils reconnaissent un Être-Suprême, auteur de toutes choses, qu'ils appellent *Pillan*. Ce mot dérive de *Pulli* ou *Pilli*, âme ou esprit par excellence. On l'appelle aussi *Guenu-Pillan*, esprit du ciel; *Eutagen*, grand-être; *Thalcave*, le tonnant; *Vivennvoe*, Créateur de tout.

[1] Solis, *Hist. de la Conquête du Mexique*. Humboldt, *Vues des Cordillières*. — [2] Carli, *Lettres américaines*. — [3] Ibid., et Clavigero, *Hist. ancienne du Mexique*. — [4] Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle France*, t. 3, etc. — [5] Carli, t. 1. — [6] *Hist. de l'Orénoque*, par le P. Gumila, c. 26.

Vilpepilvoe, tout-puissant; *Molghelle*, éternel; *Aunonolli*, infini. Ils sent qu'il est le *Grand-Toqui* du monde invisible, et, en cette qua-té, il a ses *Apo-Ulmenes* et ses *Ulmenes*, ou divinités subalternes, auxquelles il confie l'administration des choses d'ici-bas [1].

Quant à l'immortalité de l'âme et à l'existence d'une autre vie, ous les Américains y croyaient. Pierre Martyr, dans son *Sommaire*, apporte qu'un vieux Indien dit à Christophe Colomb : « Tu nous as effrayés par ta hardiesse; mais souviens-toi que nos âmes ont deux outes après la sortie du corps : l'une est obscure, ténébreuse; c'est elle que prennent les âmes de ceux qui ont molesté les autres ommes; l'autre est claire, brillante et destinée aux âmes de ceux ui ont donné la paix et le repos. » La même croyance était répan-ue dans tout le Nouveau-Monde [2], notamment au Pérou. Garcilasso e la Vega, Péruvien de naissance, après avoir comparé ce qu'avaient crit les écrivains espagnols, Acosta, Ciera de Léon, Gomara, Valera autres, nous apprend que les Incas croyaient l'âme immortelle, ne vie future heureuse ou malheureuse, et même la résurrection es corps. Ils appelaient le corps de l'homme *alpacamasca*, ou *terre animée*. Ils divisaient l'univers en trois parties : 1° *Hanan-pacha*, ou e *haut-monde*, *le ciel*; c'était là que se rendaient les âmes des bons; 2° *hurin-pacha*, ou le *bas-monde* que nous habitons; 3° *vehu-pacha*, e *centre de la terre*, ou *l'enfer*, destiné aux âmes des méchants. Ils ardaient leurs cheveux et leurs ongles, espérant les retrouver à la ésurrection [3]. Les Mexicains célébraient trois fêtes en mémoire des morts : la petite fête, la grande fête, puis la fête de tous les morts, et nfin, ce qui est extrêmement remarquable, la fête de *tous les Sei-neurs*, comme qui dirait de tous les saints [4].

La chute de l'homme, la nécessité de sa rédemption n'étaient pas ubliées dans le Nouveau-Monde. *La mère de notre chair*, ou *la emme au serpent Cihuacohuatl*, est célèbre dans les traditions mexi-aines, qui la représentent déchue de son premier état de bonheur t d'innocence. Nous avons parlé ailleurs du monument découvert en Pensylvanie, qui montre que la même tradition était répandue dans oute l'Amérique. On y pratiquait un certain baptême sur les nou-veaux-nés. Au Yucatan, on apportait l'enfant dans le temple, où le prêtre lui versait sur la tête de l'eau destinée à cet usage, et lui don-nait un nom. Mêmes expiations prescrites par la loi chez les Mexi-cains. « La sage-femme, en invoquant le dieu Ometeuctli, ou du

[1] *Annales des Voyages*, t. 16, et *Essai sur l'Indiff.*, t. 3. — [2] Carli, t. 1, p. 123 et seqq. — [3] Garcilasso, l. 2, c. 7. — [4] Humboldt, *Vues des Cordillières*, t. 1 et 2.

paradis céleste, et la déesse Omecihuatl, qui vivent dans le séjour des bienheureux, jetait de l'eau sur le front et la poitrine du nouveau-né. Après avoir prononcé différentes prières dans lesquelles l'eau était considérée comme le symbole de la purification de l'âme, la sage-femme faisait approcher des enfants qui avaient été invités pour lui donner un nom. Dans quelques provinces, on allumait en même temps du feu, et on faisait semblant de passer l'enfant par la flamme, comme pour le purifier à la fois par l'eau et le feu. Cette cérémonie, observe Alexandre de Humboldt, rappelle des usages dont l'origine, en Asie, paraît se perdre dans une haute antiquité [1]. »

Ce n'est pas le seul rapport qu'eussent les usages et les traditions mexicaines avec les traditions et les usages des Juifs, et même des Chrétiens. « On trouvait parmi eux, outre leurs traditions sur la mère des hommes, déchue de son premier état de bonheur et d'innocence, l'idée d'une grande inondation dans laquelle une seule famille s'est échappée sur un radeau ; l'histoire d'un édifice pyramidal élevé par l'orgueil des hommes et détruit par la colère des dieux ; des idoles faites avec de la farine de maïs pétrie, et distribuées en parcelles au peuple rassemblé dans l'enceinte des temples ; les déclarations de péchés faites par les pénitents ; des associations religieuses ressemblant à nos couvents d'hommes et de femmes [2]. »

L'espérance d'un rédempteur se conservait également. Les Salives d'Amérique disaient que le *Puru* envoya son fils du ciel pour tuer un serpent horrible qui dévorait les peuples de l'Orénoque ; que le fils de *Puru* vainquit ce serpent et le tua ; qu'alors *Puru* dit au démon : Va-t'en à l'enfer, maudit ! tu ne rentreras jamais dans ma maison [3]. Dans les peintures mexicaines, *la femme au serpent*, appelée aussi *femme de notre chair*, parce que les Mexicains la regardaient comme la mère du genre humain, est toujours représentée en rapport avec un grand serpent ; et d'autres peintures nous offrent une couleuvre panachée mise en pièces par le grand esprit *Tezcatlipoca* ou *Téotl*, qui prend la forme d'une des divinités subalternes [4]. « Une prophétie ancienne faisait espérer aux Mexicains une réforme bienfaisante dans les cérémonies religieuses ; cette prophétie portait que Centeotl... triompherait à la fin de la férocité des autres dieux, et que les sacrifices humains feraient place aux offrandes innocentes des prémices des moissons [5]. »

On trouve dans plusieurs rituels des anciens Mexicains la figure

[1] Humboldt. *Vues des Cordillères*, t. 1 et 2. — [2] Ibid., t. 1, p. 237 et 238, p. 151-154. Gerbet, *Principe* Carli, t. 1, *générateur de la piété chrétienne*. — [3] Gumilla, t. 1, p. 171. — [4] Humboldt, t. 1, p. 235. — [5] Ibid., p. 266.

d'un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnais, mais percé de dards. « D'après les traditions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, dit Alexandre de Humboldt, c'est un symbole de l'innocence souffrante ; sous ce rapport, cette représentation rappelle l'agneau des Hébreux ou l'idée mystique d'un sacrifice expiatoire destiné à calmer la colère de la Divinité [1]. »

« Tous les Américains, dit un auteur du dix-huitième siècle, attendaient du côté de l'Orient, qu'on pourrait appeler le pôle de l'espérance de toutes les nations, des enfants du soleil ; et les Mexicains, en particulier, attendaient un de leurs anciens rois qui devait les revenir voir par le côté de l'aurore, après avoir fait le tour du monde. Enfin, il n'y a aucun peuple qui n'ait eu son expectative de cette espèce [2]. »

Avec l'arrivée de Christophe Colomb, cette expectative commença de se réaliser pour l'Amérique. L'étendard du roi, du sauveur attendu, la croix, avait été planté tout d'abord sur le rivage. Depuis, assez longtemps, l'Amérique pouvait avoir entendu quelques rumeurs de la bonne nouvelle, soit par le Groenland, où, dès Louis le Débonnaire, nous avons vu des missions chrétiennes, soit par d'autres voies providentielles. C'étaient quelques lueurs d'aurore au milieu de la nuit. Avec Christophe Colomb, c'est le soleil qui se lève. Le royaume du Christ en ce monde, l'Église de Dieu, va se manifester comme le grand jour. Avec le hardi navigateur arrivent les ambassadeurs de Jésus-Christ, envoyés par son Vicaire pour porter la bonne nouvelle à tous ces peuples, et les agréger tous au royaume de Dieu et de son Christ.

Voilà ce que les conquérants espagnols annonçaient aux peuplades parmi lesquelles ils s'avançaient. On le voit par la proclamation suivante de l'un d'entre eux. Elle est de l'an 1509.

« Moi, Alonso de Ojeda, serviteur des très-hauts et puissants rois de Castille et de Léon, conquérants des nations barbares, leur envoyé et leur capitaine, je vous notifie et vous déclare, dans la forme la plus ample dont je suis capable, que Dieu, notre Seigneur, qui est unique et éternel, a créé le ciel et la terre, et un homme et une femme, desquels vous et moi, et tous les hommes qui ont été et seront sur la terre, sont descendus. Comme il est arrivé, pendant l'espace de plus de cinq mille ans, qu'ils se sont dispersés dans différentes contrées du monde, où ils ont formé plusieurs royaumes et plusieurs provinces, parce qu'un seul pays n'était pas assez vaste

[1] Humboldt, p. 251. — [2] Boulanger, *Recherches sur le Despotisme oriental*, sect. 10, p. 116 et 117.

pour les contenir et fournir à leur subsistance, Dieu, notre Seigneur, a confié la conduite de tous ces peuples à un homme appelé saint Pierre, qu'il a constitué chef et souverain de toute la race humaine, afin que tous les hommes, dans quelque endroit qu'ils naissent et dans quelque croyance qu'ils soient élevés, lui obéissent. Il a soumis tout le monde à sa juridiction, et lui a ordonné d'établir sa résidence à Rome, comme le lieu le plus propre pour veiller au gouvernement de l'univers. Il lui a même promis et donné pouvoir d'établir son autorité dans toutes les autres parties du monde, et de juger et gouverner tous les Chrétiens, Maures, Juifs, gentils et tous les autres peuples, de quelque secte et religion qu'ils soient. On lui donne le nom de Pape, mot qui signifie *admirable*, *grand-père* et *tuteur*, parce qu'il est le père et le gouverneur de tous les hommes. Ceux qui vivaient du temps de ce saint Père lui obéirent et le reconnurent pour leur seigneur, leur roi et le souverain de l'univers. On a observé la même chose depuis, à l'égard de ceux qui ont été élevés au souverain pontificat. Cette coutume dure encore et subsistera jusqu'à la fin du monde.

« Un de ces pontifes, comme maître de l'univers, a fait donation de ces îles et de la terre ferme de la mer océane aux rois catholiques de Castille, Ferdinand et Isabelle, de glorieuse mémoire, et à leurs successeurs, nos souverains, de même que de tout ce qu'elles contiennent, ainsi qu'il est dit dans certains actes passés dans cette occasion, que je vous montrerai, si vous le désirez. Vous voyez donc qu'en vertu de cette donation, sa majesté est reine et souveraine de ces îles et de la terre ferme ; et la plupart de celles à qui elle a montré son titre l'ont reconnue en cette qualité et lui obéissent aujourd'hui volontairement et sans résistance. Les peuples qui les habitent n'ont pas plus tôt été instruits de ce qui se passait, qu'ils ont obéi aux religieux que le roi leur a envoyés pour leur prêcher et les instruire de notre sainte religion ; ils sont tous devenus Chrétiens volontairement, sans aucun espoir de récompense, et continuent de l'être ; et sa majesté, les ayant pris sous sa gracieuse protection, a ordonné qu'on les traitât de même que ses autres sujets et vassaux. Vous êtes obligés de suivre leur exemple.

« Je vous conjure donc d'examiner attentivement ce que je viens de vous dire, et, pour que vous puissiez le comprendre mieux, de prendre le temps qu'il faut pour délibérer, afin que vous reconnaissiez l'Église comme maîtresse directrice de l'univers, le Saint-Père qu'on appelle le Pape, comme tel, et sa majesté qu'il a choisie, comme reine et souveraine de ces îles et de la terre ferme ; et que vous consentiez à ce que les saints Pères, dont je vous ai parlé ci-dessus, vous

prêchent et vous annoncent les doctrines susdites. En agissant de la sorte, vous ne ferez que remplir votre devoir; et sa majesté et moi en son nom, vous recevrons avec amitié et vous laisserons vivre, vous, vos femmes et vos enfants, libres et exempts de servitude, dans la jouissance de ce que vous possédez, de même que les habitants des îles. Sa majesté vous accordera de plus quantité de priviléges, d'exemptions et de récompenses. Si vous ne vous soumettez point et si vous différez malicieusement d'obéir à mes ordres, j'entrerai, avec l'aide de Dieu, dans votre pays par la force; je vous ferai la guerre à outrance, je vous contraindrai d'obéir à l'Église et au roi; je prendrai vos femmes et vos enfants, je les réduirai en esclavage, je les vendrai ou en disposerai selon le bon plaisir de sa majesté. Je saisirai vos biens, et vous ferai tout le mal que je pourrai, comme à des sujets rebelles, qui refusent de se soumettre à leur légitime souverain. Je vous proteste que ce sera vous, et non le roi, ni moi, ni ceux qui servent sous mes ordres, qui serez responsables de tout le sang qu'on répandra et de tous les malheurs qui arriveront. Telle est la déclaration que j'avais à vous faire; et j'ordonne au notaire ici présent de m'en donner un certificat signé en bonne et due forme[1]. »

Dans ce manifeste, qui était le même pour tous les conquérants espagnols, on voit trois idées principales : Dieu, roi suprême du ciel et de la terre; le Pape, à qui Jésus-Christ donne toutes les nations à convertir et à régir; le roi d'Espagne, à qui le Pape donne commission de seconder par sa puissance la propagation de la foi et de la civilisation chrétienne dans une partie du Nouveau-Monde. Et la commission s'exécute de telle sorte, qu'après trois siècles, lors même que les Espagnols n'y sont plus, l'Amérique demeure chrétienne et catholique, et marche la première en civilisation après l'Europe.

Voici qui peut servir de pendant. Nous avons vu l'Angleterre catholique et soumise au Pape convertir l'Allemagne par saint Boniface et ses autres missionnaires. Depuis un demi-siècle, l'Angleterre protestante est maîtresse de l'Inde. Or, tout le fruit religieux qu'elle y a produit jusqu'à présent, ce sont des idoles mieux faites, qu'elle fabrique et qu'elle vend aux Indiens idolâtres. Aujourd'hui les Anglais mettent le pied en Chine, non pas au nom de Dieu et du Pape, comme les Espagnols d'autrefois en Amérique, mais au nom de quelques têtes de pavots, dont ils veulent absolument faire boire le suc aux Chinois pour leur abrutir l'âme et le corps.

[1] Herréra, *Decad.* 1, l. 7, c. 14.

Un homme qui eut la main à toutes les grandes choses que fit alors l'Espagne, ce fut un moine franciscain. François Ximenès de Cisneros naquit l'an 1437 à Tordelaguna, petite ville de Castille. Sa mère, Marie-Anne de la Torre, était de race noble; mais on conteste la noblesse de son père Alphonse Ximenès de Cisneros. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour entretenir sa nombreuse famille, le père n'avait qu'une place de percepteur dans les décimes que les Papes avaient accordées aux rois d'Espagne pendant les guerres de Grenade. Toute son ambition était que son fils aîné François, nommé d'abord Gonzalès, pût lui succéder en sa place, et que pour cela il apprît à lire, à écrire et à chiffrer. Mais l'extrême aversion du fils pour l'emploi du père, les grandes dispositions qu'il annonçait pour les sciences, son penchant pour l'état ecclésiastique obligèrent à changer de dessein. Le jeune Ximenès étudia d'abord à Alcala de Hénarès, ensuite à l'université de Salamanque, la plus savante qu'il y eût alors en Espagne. A l'étude de la philosophie et de la théologie, du droit civil et du droit canon, il joignit celle des langues orientales. Après avoir reçu les ordres sacrés, il professa quelque temps le droit; et, lorsque ses ressources pécuniaires lui permirent d'entreprendre un voyage à Rome, il partit plein d'espoir pour une fortune que semblait lui révéler son génie, mais qui devait se faire acheter par bien des traverses.

Dépouillé d'abord par des voleurs, il dut à un ancien condisciple les moyens d'achever son voyage et de subsister jusqu'à ce qu'il pût lui-même pourvoir à ses besoins en plaidant les causes des Espagnols devant les tribunaux ecclésiastiques de Rome. La réputation qu'il acquit dans cet emploi lui valut du pape Sixte IV une bulle d'expectative pour le premier bénéfice vacant dans le diocèse de Tolède. Rappelé en Castille par la mort de son père, Ximenès saisit bientôt l'occasion que lui offrit la vacance de l'archiprêtré d'Uceda, pour s'en mettre en possession, en vertu de la bulle qui lui avait été donnée. L'archevêque, qui déjà en avait disposé, refusa son consentement; mais le jeune ecclésiastique, fort de son bon droit et de son caractère, entreprit la lutte. Il fut enfermé dans la tour d'Uceda, où l'on raconte qu'un vieux prêtre, depuis longtemps prisonnier, lui prédit qu'un jour il serait archevêque de Tolède. Mais, loin de ces rêves de fortune, il fallait, pour arriver à la possession du bénéfice qui lui était dû, supporter des épreuves qui eussent certainement lassé tout autre courage. Ce fut après six années d'inutiles oppositions que l'archevêque se vit enfin obligé de céder; mais Ximenès permuta aussitôt cet archiprêtré, pour devenir grand vicaire de Siguença, sous le cardinal Gonzalès de Mendoza, dont la

réputation l'attirait. L'estime et la confiance de ce prélat mirent les talents de Ximenès dans un très-grand jour. Ces talents étaient d'ailleurs soutenus par des vertus qui n'étaient pas moindres. Le comte de Cifuentes en fit l'expérience. Ayant été retenu prisonnier de guerre par les Maures, il nomma Ximenès administrateur de tous ses biens. A son retour, il trouva ses terres dans un meilleur état qu'il ne les avait laissées, et une grande partie de ses dettes éteintes. Le comte, qui était aussi généreux que riche, se promettait de témoigner noblement sa reconnaissance, d'autant plus qu'il avait beaucoup de crédit à la cour : ce qui, avec la faveur du cardinal de Mendoza, ne pouvait manquer d'avancer la fortune de Ximenès, lorsque Ximenès lui-même y mit obstacle en résignant ses bénéfices à l'un de ses frères, et alla prendre l'habit de saint François chez les Cordeliers de Tolède.

Ximenès vécut dans le noviciat de la manière la plus exemplaire. Il ne se pouvait rien ajouter à son amour pour le silence, la pauvreté et la retraite ; sa modestie et son humilité étaient telles, qu'il semblait avoir oublié ce qu'il avait été dans le monde, et toutes les grandes qualités qui l'y avaient distingué. L'année de son noviciat finie, il fit profession dans le monastère de Talavéra. Ce fut alors qu'il changea le nom de Gonzalès, qu'il avait reçu au baptême, en celui de François, pour honorer le patriarche de l'ordre dans lequel il était entré. Sa profession ne changea rien à sa première façon de vie, il n'en fut ni moins exact ni moins retiré ; l'étude des livres saints et des langues orientales où ils ont été premièrement écrits faisait toute son occupation. Ses supérieurs l'ayant fait revenir à Tolède, il y devint bientôt célèbre et comme prédicateur et comme directeur des âmes. Tout le monde courait à ses sermons, tout le monde voulait se mettre sous sa direction spirituelle : ce qui lui suscita bien des envieux. Pour se soustraire à tous ces inconvénients, il se retira dans le couvent de Castagnar, situé au milieu des bois. Là une cabane de feuillage fut souvent le lieu de ses méditations ; et, dans sa plus haute fortune, on l'entendit regretter sa solitude de Castagnar.

Ximenès avait déjà cinquante-six ans, lorsque, sur la proposition du cardinal de Mendoza, alors archevêque de Tolède, la reine Isabelle de Castille le choisit pour confesseur. Ses refus modestes ne cédèrent qu'à de longues instances, et surtout à la condition de ne pas demeurer à la cour ; ce qui ne put empêcher que la confiance d'une princesse si digne d'apprécier le mérite ne l'appelât à la connaissance de toutes les affaires ; à tel point, qu'il n'y en eut aucune qui, avant d'être portée au conseil, n'eût été d'abord soumise à son

avis. Ce crédit, que tous les soins de Ximenès ne pouvaient entièrement cacher, détermina les Cordeliers à le choisir pour provincial. On le vit alors entreprendre à pied la visite de toutes les maisons de l'ordre. Suivant la règle de saint François, il mendiait sa subsistance. Comme il s'y prenait mal, le frère qui l'accompagnait lui en faisait agréablement des reproches : Chacun a ses talents, lui disait-il : vous n'êtes pas fait pour mendier de porte en porte ; pour peu que vous vous obstiniez à le faire, nous mourrons de faim tous les deux. Je m'y entends beaucoup mieux que vous, laissez-moi faire, et nous ne manquerons de rien.

Ximenès, dans ses voyages, ne se contentait pas de ne vivre que d'aumône, il était toujours fort grossièrement vêtu : ce qui pourtant ne diminuait rien de l'air grand et majestueux qu'il avait naturellement. Quelques affaires qu'il eût, il ne se dispensait jamais des exercices réguliers. Quand il était dans quelque maison de son ordre, jamais il ne mangeait hors du réfectoire ; et, quelque fatigué qu'il pût être, il ne souffrait point qu'on lui servît rien de particulier, de mieux apprêté, ni en plus grande quantité qu'aux autres. Que si, contre ses défenses très-expresses, on lui servait quelque chose d'extraordinaire, il l'envoyait sur-le-champ aux malades du monastère, ou, s'il n'y en avait point, aux malades du lieu où le monastère était situé. Il demeura si ferme dans cette pratique, qu'il abolit enfin, par son exemple, les festins que les Cordeliers avaient coutume de faire à leurs provinciaux.

En visitant ainsi les maisons de son ordre, il vint à Gibraltar, aux extrémités de l'Espagne, d'où il apercevait l'Afrique. La vue d'un si beau pays, qui n'était alors habité que par les sectateurs de Mahomet, le toucha vivement. S'il n'eût consulté que son zèle, il y serait passé dès lors, pour faire part à ces infidèles des lumières de l'Évangile. Mais, ne sachant pas si Dieu l'appelait à un ministère si sublime, et persuadé qu'il y travaillerait en vain sans la vocation divine, il résolut de consulter quelque personne qui pût lui faire connaître la volonté de Dieu.

Il y avait près de là une fille pieuse, renommée par ses révélations, et de qui l'on racontait des choses extraordinaires. Ximenès se rendit auprès d'elle, lui découvrit son dessein de passer en Afrique, et la pria de lui dire le lendemain ce que Dieu lui aurait inspiré là-dessus. La pieuse fille le détourna de ce voyage, et lui dit que Dieu le réservait à de grandes choses, et qu'il servirait l'Église en Espagne beaucoup plus utilement qu'il ne pourrait faire en Afrique. Ximenès n'insista pas davantage, et résolut d'attendre que Dieu lui fît connaître plus clairement ce qu'il demandait de lui.

Le cardinal de Mendoza, qui avait toujours conservé pour Ximenès la plus haute estime, le désigna en mourant pour son successeur au siége de Tolède. Dès ce moment, la reine Isabelle destina à l'humble disciple de saint François cette première dignité de l'église d'Espagne, alors ambitionnée par le roi Ferdinand pour un de ses fils naturels ; mais, pressentant les difficultés qu'opposerait la modestie de Ximenès, la princesse garda ses intentions secrètes jusqu'à l'arrivée des bulles du Pape. Le vendredi saint 1495, après avoir entendu la reine à confesse, le père François se disposait à quitter le couvent de Madrid pour se rendre à celui d'Aranjuez, et y passer en solitude la semaine sainte, lorsqu'il fut rappelé inopinément au palais. A son grand étonnement, Isabelle ne l'entretint longtemps que de choses indifférentes, jusqu'à ce que au milieu de la conversation elle lui remit les bulles pontificales avec ces mots : Voyez donc un peu ce que veut le saint Père avec cette lettre. Ximenès baisa respectueusement la lettre avant de la lire ; mais quand il eut aperçu cette adresse : « A notre vénérable frère, François Ximenès de Cisneros, archevêque élu de Tolède, » il la rendit en pâlissant, et dit : « Ceci n'est pas pour moi ; » puis sortit de la chambre sans prendre congé, pendant que la reine criait amicalement après lui : Vous me permettrez cependant de voir ce que le Pape vous écrit. Elle voulut bien lui laisser quelques moments pour se remettre ; mais quand elle envoya le demander, il était déjà à trois lieues de Madrid. Rien ne put le déterminer à quitter le cloître pour l'archevêché de Tolède, qu'un ordre formel du Pape, qui arriva six mois après. Il fallut recourir à la même autorité pour faire renoncer l'humble religieux à la stricte observation des austérités de son ordre. Près des magnifiques appartements qui lui étaient destinés, Ximenès occupait une cellule ; il couchait sur la dure, et, faisant porter aux malades les mets qui lui étaient servis, il se nourrissait des aliments les plus grossiers. Alexandre VI, plus sensible aux pompes de l'Église que touché de ses humilités, exigea, sur la demande de la reine de Castille, et pour faire cesser les murmures des grands, que l'archevêque de Tolède prît une manière de vivre plus convenable à sa haute dignité. Le prélat se soumit au faste qu'on lui imposait ; il le porta même à la fin plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, mais sans renoncer, dans le secret, aux privations que lui prescrivaient ses vœux.

Ainsi dans son palais on voyait des lits de soie et de pourpre; mais l'archevêque continuait à coucher sur la dure ou sur une planche, dans son habit de Franciscain, et il employait même la ruse pour cacher cette austérité à ses propres domestiques, dont pas un n'avait permission de le suivre dans sa chambre à coucher.

Toutefois un hasard fit découvrir le mystère, et bientôt on connut dans tout le pays la rigueur du saint homme pour lui-même. De là un muletier, réprimandé par Ximenès de s'être levé tard, répondit laconiquement : Croyez-vous donc, monseigneur, que je suis aussitôt prêt que vous? Le matin, vous n'avez qu'à vous secouer et qu'à serrer un peu la corde autour du corps; mais moi, il me faut plus de temps pour être prêt à partir.

L'archevêque de Tolède était seigneur temporel d'une quinzaine de villes assez considérables, dont il nommait les gouverneurs et les magistrats. Par la mort du cardinal Mendoza, tous ces offices étaient vacants ou disponibles. Le plus important était celui de gouverneur de la forteresse de Cazorla. Le gouverneur actuel était un frère de l'archevêque défunt, homme digne et capable. Toutefois il fit solliciter Ximenès par ses parents, invoqua même la protection de la reine. Mais Ximenès, qui voulait par un premier exemple couper court à tous les abus de ce genre, déclara nettement qu'il aimerait mieux renoncer à l'archevêché qu'au libre choix de ses officiers. Les parents de Mendoza, très-irrités, rapportèrent cette réponse à la reine, qui l'écouta tranquillement, et parut deviner la bonne intention de l'archevêque. Quelques jours après, étant à la cour, Ximenès rencontra Mendoza, qui cherchait à l'éviter. Mais Ximenès l'aborda d'une manière amicale, et le salua gouverneur de Cazorla, avec ces mots : Maintenant que je suis complétement libre, je vous rétablis dans votre poste, et suis convaincu qu'à l'avenir vous servirez la reine, l'État et l'archevêque avec la même conscience que vous avez fait jusqu'ici sous votre illustre frère. Dès ce moment ils furent tous deux dans les meilleurs rapports, et Ximenès honora et aima toute la vie son fidèle gouverneur.

Partagé entre les affaires du royaume, le soin de son église et celui de son ordre, le vaste génie de Ximenès avait à lutter contre les oppositions des intérêts particuliers, qu'il voulait, dans toutes les occasions, sacrifier à ses grandes vues de bien public et à son amour pour la justice. Les abus introduits dans la perception de l'impôt doublaient le fardeau pour les peuples, sans que le trésor en retirât plus d'avantages. La difficulté n'était pas dans le choix d'un mode plus équitable : il fallait surmonter des préjugés, froisser des intérêts, vaincre les résistances du conseil et des grands. Ximenès eut besoin d'adresse et de persévérance; mais enfin il réussit, et la reconnaissance publique, et les bénédictions du peuple furent la récompense d'un changement si utile.

Ses projets de réforme pour les Cordeliers, longtemps mûris dans le secret, avaient cependant été pénétrés ; et l'ordre, effrayé, cher-

chait tous les moyens de les éluder. Le général appelé d'Italie vint inutilement en Espagne ; plus inutilement encore il tenta d'abaisser dans l'esprit de la reine un crédit trop solidement établi pour être ébranlé. L'activité, la pénétration de l'archevêque, la persévérance de sa volonté, le pouvoir dont il jouissait furent à peine suffisants pour combattre, tant à Rome qu'en Espagne, les efforts de l'ordre. L'animosité fut portée à un tel point, qu'un de ses propres frères, engagé comme lui parmi les Franciscains, non content de l'avoir déchiré dans un libelle, et sans reconnaissance pour le pardon généreux qu'il en avait reçu, attenta à ses jours dans un accès de fureur. Mais l'archevêque, secouru à temps, arrêta toutes les procédures ; il voulut que les rigueurs du cloître fussent la seule punition du coupable, qui même, par la suite, obtint une pension du frère dont il avait été l'assassin.

Depuis trois ans Ximenès était archevêque de Tolède, et la reine, dont la confiance le retenait toujours auprès d'elle, ne lui avait point encore laissé la liberté d'aller prendre en personne possession de ce siége. Il y était attendu par des honneurs qui ne parurent pas l'étonner, et dont il se montra vraiment digne par toutes les choses grandes et utiles qui signalèrent sa présence. La visite qu'il fit de toutes les églises de son diocèse lui donna de fréquentes occasions de développer son amour pour l'ordre et la justice, la grandeur de ses vues, et celle de sa charité. Partout il rétablissait, édifiait, dotait. La cathédrale de Tolède lui dut un accroissement considérable ; le gouvernement ecclésiastique et même la justice, qui se rendait au nom de l'évêque, furent puissamment réformés, des synodes diocésains établis, et les plus sages règlements donnés à toutes les parties de l'administration.

Ximenès, jeune encore, avait commencé ses études dans Alcala ; Ximenès, archevêque, y fonde une université, la dote richement, et y appelle les hommes les plus habiles de l'Europe, pour les charger d'une entreprise dont l'idée, conçue dès sa jeunesse, avait été le motif d'une grande partie de ses études. C'était une Bible *polyglotte*, c'est-à-dire en plusieurs langues. Lui-même s'adjoignit à ce travail. Les textes hébreu et chaldaïque, la version des Septante, les travaux de saint Jérôme et d'autres anciens auteurs y étaient réunis. Ce monument, le plus complet qui eût été élevé jusqu'alors, devint le type et le modèle des Bibles polyglottes qui ont été publiées depuis. La première partie de la Polyglotte de Ximenès parut en 1514.

Rien de ce qui pouvait contribuer à la gloire de la religion et maintenir l'autorité des anciennes traditions n'échappait aux soins de Ximenès. L'ancien rituel des églises d'Espagne, connu sous le

nom de mosarabique, parce que, depuis l'adoption des rites romains, il n'était resté en usage que dans les églises soumises à la domination des Maures, ce vieux monument de l'uniformité des principes de l'Église depuis un temps si reculé, allait périr de vétusté avec les anciens manuscrits qui en étaient dépositaires ; l'archevêque en fit publier une édition très-soignée, dont les exemplaires furent déposés non-seulement dans les églises d'Espagne, mais encore au Vatican et dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe. Il voulut aussi que des chapelains établis à cet effet conservassent à perpétuité ces rites antiques dans une des chapelles de la cathédrale de Tolède.

Entre plusieurs monastères [illegible] par le même prélat, celui d'Alcala, auquel par reconnaissance [illegible]onna le nom de la reine Isabelle, mérite une mention particulière. Il était destiné à l'éducation gratuite des filles de la noblesse pauvre. Les principes de leur institution devaient être dirigés vers les devoirs de famille et de société. Un fonds considérable, qui fut depuis fort augmenté par la munificence des rois d'Espagne, était destiné à doter ces jeunes personnes. Il est impossible de méconnaître dans cette belle institution le modèle de celle de Saint-Cyr, si honorable pour la mémoire de la dame de Maintenon et de Louis XIV, et qui a été imitée par Napoléon dans son institution de Saint Denis pour les filles de la Légion-d'Honneur.

Mais ces travaux, si dignes d'employer la vie d'un prélat et les revenus de son archevêché, ne suffisaient pas à l'activité d'un zèle qui semblait s'étendre avec les circonstances.

Le royaume de Grenade, nouvellement conquis par les armes de Ferdinand, n'était pas encore converti à la foi chrétienne; dans la capitale même du royaume, il y avait plus de deux cent mille Mahométans, des ferments de révolte s'y manifestaient. Par le conseil de Ximenès, le roi et la reine allèrent s'y établir avec une cour nombreuse. La reine logeait à l'Alhambra, palais magnifique des rois maures et en même temps citadelle formidable qui dominait toute la ville. La garnison fut augmentée sans que le peuple s'en doutât. Tout à coup les morabites et les alfaquis, lesquels sont parmi les Mahométans ce que sont les prêtres et les moines parmi les Chrétiens, reçoivent ordre de se rendre à la cour. Admis à l'audience, Ferdinand leur dit en peu de mots qu'il les a mandés pour des affaires importantes, dont l'archevêque de Tolède les informerait plus amplement. Ximenès leur apprend qu'on sait toute la conspiration pour soulever le peuple, particulièrement dans les montagnes ; plusieurs d'entre eux y ont trempé directement, les autres pour ne l'avoir pas révélée à leurs majestés catholiques : tous avaient mérité la mort. Néanmoins leurs majestés veulent bien encore leur pardonner,

mais à une condition : c'est de ne rien épargner pour porter leurs compatriotes à embrasser la religion chrétienne, et de leur en donner les premiers l'exemple. Les morabites et les alfaquis furent d'autant plus consternés de cette alternative, qu'ils s'y attendaient moins. Ils protestent d'abord de leur innocence, et finissent par promettre ce qu'on leur demande. Aussitôt Ximenès, changeant de visage et de manières, leur fait autant de caresses qu'il leur avait inspiré de terreur ; il leur promet, de la part de leurs majestés et de la sienne, au delà de ce qu'ils pouvaient prétendre ; il leur donne un magnifique repas, leur montre tout ce qu'il y avait de curieux dans ses cabinets, et fait présent à chacun de ce qu'il avait remarqué lui plaire davantage. Ce qui acheva de les gagner, c'est qu'étant allés prendre congé du roi et de la reine, Ferdinand et Isabelle leur confirmèrent tout ce que Ximenès leur avait promis, et firent présent à chacun de robes et de turbans d'honneur.

Les choses ainsi préparées, Ximenès, avec l'archevêque de Grenade, commença les fonctions d'apôtre et de missionnaire. Ils prêchaient l'un et l'autre en public et en particulier. Le succès fut prodigieux. Les alfaquis et les morabites se montrèrent fidèles à leurs promesses. Il ne se passait guère de jours qu'il ne s'en convertît quelqu'un, et son exemple était toujours suivi d'un grand nombre. Les emplois, les charges, les pensions étaient tous pour ces nouveaux chrétiens. Le succès devint enfin si grand, qu'on fut obligé d'omettre les cérémonies du baptême, afin de pouvoir satisfaire tout le monde. Un jour, Ximenès prêcha avec tant de force, qu'à la sortie du sermon, trois à quatre mille personnes se présentèrent aux fonts sacrés. Ximenès les baptisa sur-le-champ par aspersion.

Les choses allant ainsi d'elles-mêmes et sans qu'il fût besoin d'employer la violence, Ferdinand et Isabelle s'en retournèrent à Séville. C'était un peu trop tôt. Dans la ville de Grenade, les Mahométans étaient encore si nombreux, que, d'un jour à l'autre, ils pouvaient mettre plus de cent mille hommes sous les armes. Une simple garnison ne suffisait point pour soutenir l'autorité en cas de révolte. Après le départ du roi et de la reine, il y eut des murmures dans la population musulmane, les murmures furent suivis d'attroupements et d'insultes publiques aux nouveaux Chrétiens. La résolution de Ximenès lui tint lieu d'une armée entière. Il publia une défense, sous peine de punition corporelle, de faire des assemblées, de parler mal de la religion chrétienne, et d'offenser de parole ou d'action ceux qui l'auraient embrassée. Les contrevenants étaient jetés en prison, et n'en sortaient qu'après avoir abjuré le mahométisme et embrassé la foi catholique.

Ximenès frappa un coup bien plus hardi encore. Il y avait à Grenade un prince maure nommé Zégri. Il descendait en droite ligne d'Aben-Hamar, roi de Grenade et fameux dans l'histoire de cette nation. Tout ce qui restait de princes de cette famille le reconnaissaient pour chef. Il était grand, bien fait, spirituel ; son crédit parmi les Maures répondait à la grandeur de sa naissance ; sa valeur surpassait encore ses autres qualités. Pendant le dernier siége de Grenade, il s'était mesuré en combat singulier avec Gonsalve de Cordoue, le Grand-Capitaine, sans que celui-ci pût avoir sur lui aucun avantage. La lutte se termina par une estime et une amitié réciproques de toute la vie.

Or, ce prince musulman, le point de mire de ses coreligionnaires, Ximenès le fit arrêter inopinément, comme ayant contrevenu à son ordonnance. De plus, il lui manda qu'il ne recouvrerait sa liberté que quand il serait Chrétien. Zégri, indigné, répondit que ce n'était pas à une personne de son rang qu'on pouvait faire une proposition pareille. Ximenès lui fit dire que, si dans trois jours il ne prenait le parti proposé, on le conduirait au fond de la Castille, et que jamais tous les Maures ensemble ne pourraient le tirer de ses mains. Le second jour, Zégri envoya dire à Ximenès qu'un prince méritait bien quelques égards. Je veux bien faire ce qu'on me demande ; mais, auparavant, qu'on me remette en liberté, afin que je ne paraisse pas avoir fait par contrainte l'action du monde qui doit être la plus libre. Ximenès s'y refusa, mais avec les ménagements les plus exquis. Il logea le prince dans un appartement magnifique, le fit servir en prince, et entretenir par des personnes également habiles et insinuantes. Après quelque temps, Zégri témoigna le désir d'être instruit. Ximenès se chargea lui-même de ce soin. A la suite de plusieurs conférences, le prince demanda de lui-même le baptême, le reçut en public avec beaucoup de solennité, et y prit les noms de Ferdinand et de Gonsalve, en l'honneur de son ami le *Grand-Capitaine*.

Avant son baptême, Ximenès lui avait offert jusqu'à cinquante mille écus de pension sur ses propres revenus. Zégri refusa, tant parce qu'il n'en avait pas besoin, que pour n'avoir pas l'air de changer de religion par intérêt. Ximenès les lui offrit encore après son baptême : Zégri persista dans son refus. Toutefois, sur de nouvelles instances, il finit par accepter, mais à condition que cette somme serait employée tout entière à gagner ses compatriotes à la religion chrétienne. Zégri fut en effet non-seulement un Chrétien très-sincère, mais un Chrétien des plus zélés, et personne ne travailla depuis avec plus de succès à la conversion des Maures. Dans peu de jours, on ne pouvait plus suffire à ceux qui demandaient le baptême.

Enhardi par le succès, Ximenès alla plus loin. Ayant fait allumer un bûcher sur la grande place de Grenade, il livra aux flammes jusqu'à cinq mille alcorans qu'il s'était fait remettre par les nouveaux Chrétiens. Zégri avait déconseillé cette mesure comme indiscrète. Les Mahométans formaient encore le plus grand nombre. Ils comprimèrent leur dépit pour le moment, mais il éclata bientôt avec fureur.

Il y avait à Grenade un quartier nommé Albaizin, séparé du reste de la ville par des remparts : il était si populeux, qu'on y comptait jusqu'à cinq mille maisons. Un domestique de Ximenès y étant allé avec deux de ses estafiers, fut rencontré par deux Maures avec lesquels il avait eu des différends depuis quelques jours. La querelle commença par des injures de part et d'autre ; des injures on vint aux coups : le peuple prit parti pour les deux Maures ; on court aux armes, les deux estafiers sont tués, le domestique échappe, le soulèvement se propage dans le reste du quartier. Tout le peuple de l'Albaizin prend les armes, il se jette dans la ville en criant : Liberté! vive Mahomet! La ville se joint à eux : en moins de deux heures, il y a plus de deux cent mille hommes sous les armes.

A l'entrée de la nuit, Ximenès se voit investi dans son palais, où il est seul avec ses domestiques ; à peine a-t-il le temps de barricader les portes. Partout on entendait des cris de mort contre l'archevêque ; d'un moment à l'autre le palais pouvait être forcé ; nul moyen d'échapper à la fureur du peuple. Tout à coup Ximenès voit devant lui un homme qui s'est introduit par une porte secrète : c'est le prince Zégri. Il offre de le conduire à l'Alhambra, où il n'aura plus rien à craindre. Ximenès trouve le moyen praticable ; mais que deviendront ses domestiques ? il veut mourir avec eux ou se sauver avec eux. Il reste donc au milieu du danger : seulement il combine avec Zégri les moyens d'apaiser la multitude, qui n'avait point encore de chef. La nuit se passe au palais dans des transes mortelles. Le matin, Ximenès aperçoit devant la porte des amas de matières combustibles, et le peuple prêt à y mettre le feu. Dans le moment même, Zégri paraît à cheval, entouré de ses amis et de ses domestiques ; il harangue le peuple, lui remontre à quoi il s'expose de la part du roi et de la reine ; déjà les canons de l'Alhambra sont braqués sur la ville pour la réduire en cendres ; le seul moyen d'obtenir grâce est de conserver l'archevêque : lui-même se charge de le garder, il en répond sur sa tête, et le représentera toutes les fois qu'on le demandera. Ximenès est ainsi sauvé. Au même temps, les alfaquis et les morabites, qu'il avait gagnés par ses largesses et ses bonnes manières, achevèrent d'apaiser les peuples. Après quelques jours, tous les séditieux étaient rentrés dans l'ordre, à la seule condition

que l'archevêque implorerait pour eux la clémence du roi et de la reine.

Ximenès se rendit auprès d'eux à Séville. Dès les commencements de la sédition, il leur avait dépêché un coureur très-habile ; en effet il fit trente lieues le premier jour. Mais, comme c'était un homme du peuple, à la seconde journée, il trouva le vin bon, il en prit tant et si souvent, qu'au lieu d'arriver en deux jours à Séville, il en mit cinq, et ne remit les dépêches que le sixième. Dans l'intervalle, les ennemis de Ximenès indisposèrent contre lui le roi, et, même la reine, qui lui écrivit une lettre de reproche, de ce qu'il négligeait de l'informer à temps dans une conjoncture aussi grave. Ximenès envoya aussitôt ce même frère qui lui reprochait de ne savoir pas mendier son pain, et qui satisfit le roi et la reine par le récit exact des événements. L'arrivée de l'archevêque en personne acheva de dissiper la cabale. Après avoir concerté avec Ferdinand et Isabelle les mesures à prendre, il reparut à Grenade lorsqu'on le croyait encore à Séville.

Il fut reçu avec une joie mêlée d'inquiétude. Il rassure d'abord les députés qui viennent le voir, puis fait publier solennellement par toutes les rues, que le roi Ferdinand et la reine Isabelle faisaient grâce pleine et entière à la ville de Grenade, à la seule condition d'être plus fidèle à l'avenir, de quoi lui-même s'était porté garant. A cette proclamation, la joie du peuple est inexprimable ; pendant plusieurs jours ce ne sont que festins, l'on n'y parle que de Ximenès, les Maures le nomment partout le libérateur de leur patrie.

Il n'en fut pas de même dans l'Albaizin : les habitants de ce quartier remarquèrent avec effroi qu'ils n'étaient pas compris dans l'amnistie ; ils voyaient toute la ville de Grenade prête à marcher contre eux au moindre signal de Ximenès ; ils apercevaient certains mouvements dans la garnison, et les canons de l'Alhambra braqués de leur côté. La consternation augmente d'un moment à l'autre. Les plus coupables essayent de s'enfuir : ils rencontrent des corps de cavalerie qui les forcent de rentrer. La terreur est à son comble. Tout à coup Ximenès mande chez lui les principaux du quartier. Ils rencontrent dans les salles et les antichambres tous les officiers de la garnison, qui, contre l'ordinaire, ne leur font aucune civilité. A l'entrée de la chambre de Ximenès, on leur fait quitter le sabre et le poignard. Ximenès est seul, avec l'archevêque de Grenade et le comte de Tendilla, gouverneur de la citadelle. Ximenès reproche aux chefs de l'Albaizin leur révolte en des termes qui ne pouvaient être plus forts ni plus humiliants pour eux ; il leur déclare que le roi et la reine ont laissé à sa disposition de les punir selon l'énormité de leur crime. Il se tourne vers l'archevêque de Grenade pour lui demander

[1] *Vie de Ximenès*, pa
Ximenii. Apud *Scripto*

on avis; mais ce prélat, au lieu d'opiner contre eux, demande leur grâce en des termes d'autant plus touchants, qu'il était le plus doux des hommes et parlait de l'abondance de son cœur. Le comte de Tendilla, qui agissait de concert avec le bon archevêque, demanda la même chose. Ximenès, comme ne pouvant rien refuser à une telle intercession, déclare aux chefs du quartier coupable qu'il leur pardonne au nom de leurs majestés catholiques, mais à condition que tous les habitants de l'Albaizin, sans en excepter un seul, embrasseraient la religion chrétienne. Et ces chefs, et tout le peuple, qui s'attendaient aux dernières extrémités, acceptèrent la condition avec joie et comme une grâce. Ainsi, sans aucune violence, tout l'Albaizin embrassa la religion chrétienne. Ce qui restait de Mahométans dans la ville fut entraîné par ce grand exemple, et, comme Ximenès avait promis au roi et à la reine, dans peu de temps, il ne resta pas un seul mahométan de considération dans la ville de Grenade. Cela se passait en 1499 [1].

Le plus grand obstacle à la conversion des sectateurs de Mahomet, c'est leur obstination fanatique à ne pas vouloir étudier, raisonner, comparer, méditer, approfondir, discuter, ni leur religion propre, ni celle d'autrui, si ce n'est à coups de sabre. Le difficile est de les tirer de là et de les porter à réfléchir sérieusement sur ces matières. Les moyens et les circonstances que Ximenès sut mettre à profit y étaient merveilleusement propres. Le prince Zégri lui-même bénissait l'espèce de contrainte dont on avait usé à son égard, non pas directement pour lui faire embrasser la religion chrétienne, mais pour l'y faire penser et s'en instruire.

Afin d'assurer la foi, l'union, la tranquillité et le bonheur de leurs peuples, Ferdinand et Isabelle établirent l'inquisition royale d'Espagne.

Nous l'avons déjà remarqué, sous un nom ou sous un autre, l'inquisition se trouve dans toute société, domestique ou publique. Dans la famille, le grand inquisiteur est le père; il veille sur les enfants, les domestiques, les journaliers, les survenants de toute espèce. Chacun fait-il son devoir? il se rassure, la surveillance est moins rigide. Remarque-t-il quelque chose de suspect? son œil est partout, sans qu'on l'aperçoive. Un regard, un geste, un mot à l'oreille avertit le coupable : admonition mystérieuse et inattendue, qui inspire la retenue et la crainte. Ne suffit-elle pas? la correction s'aggrave. Enfin, le fils est-il absolument incorrigible? la loi de Moïse ordonne au père et à la mère de le dénoncer aux sénateurs de la ville, et tout le

[1] *Vie de Ximenès*, par Marsollier et Fléchier. — Gomecii *De Rebus gestis Franc. Ximenii*. Apud *Scriptores rer. Hispanic.*, t. 1.

peuple le fera mourir à coups de pierres[1]. En un mot, l'inquisition domestique abandonne le coupable impénitent au bras de la vindicte publique.

Celle-ci a pareillement son inquisition dans toute espèce de gouvernement : monarchie, aristocratie, démocratie. Le grand inquisiteur de la république romaine était le censeur. Dans les gouvernements modernes, c'est le ministre de la police générale, avec ses commissaires et ses gendarmes. Enfin, dans le gouvernement général du monde, Dieu même a son inquisition. Outre qu'il voit tout par lui-même, il a partout des agents invisibles qui lui rendent compte. De là ces mystérieux avertissements, ces corrections inattendues au coupable. S'il n'en profite pas, s'il s'endurcit dans l'impénitence finale, il est livré aux ministres de la justice éternelle, dans les prisons et les flammes de l'enfer.

Nous avons vu, dans la constitution divine du peuple d'Israël, quels châtiments ce peuple devait infliger à quiconque voudrait l'attirer au culte des faux dieux. Voici la loi :

« S'il s'élève au milieu de vous un prophète, ou quelqu'un disant avoir eu une vision en songe, qui prédise quelque chose d'extraordinaire et de prodigieux, et que ce qu'il prédit arrive, et qu'il vous dise en même temps : Allons, suivons des dieux étrangers qui vous sont inconnus, et servons-les ; vous n'écouterez point les paroles de ce prophète ou de cet inventeur de songes, parce que l'Éternel, votre Dieu, vous met à l'épreuve, afin qu'il paraisse clairement si vous l'aimez ou non de tout votre cœur et de toute votre âme. Suivez donc l'Éternel, votre Dieu, craignez-le, gardez ses commandements, écoutez sa voix, servez-le, et attachez-vous à lui seul. Quant à ce prophète ou cet inventeur de songes, qu'il soit puni de mort, parce qu'il vous a parlé pour vous détourner de l'Éternel, votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte et rachetés de la maison de servitude, et pour vous détourner de la voie que l'Éternel, votre Dieu, vous a prescrite ; et vous ôterez ainsi le méchant du milieu de vous.

« Si votre propre frère, votre fils, votre fille, votre femme entre vos bras, ou l'ami de votre cœur, veut vous persuader et vient vous dire en secret : Allons, servons les dieux étrangers qui vous sont inconnus comme ils l'ont été à vos pères, les dieux de toutes les nations dont vous êtes environnés, de près ou de loin, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre ; ne vous laissez point aller à ses discours, n'y prêtez point l'oreille ; votre œil ne l'épargnera point, vous n'en aurez point compassion, et vous ne couvrirez point l'affaire ; mais

[1] Deutéron., 21, 18-21.

1517 de l'ère ch
vous le ferez m
sur la déposition
bord sur lui po
Qu'il périsse acc
de l'Éternel, vo
de servitude, afi
que personne n'
« Si dans quel
donnera pour h
enfants de Bélial
bitants de leur v
qui vous sont inc
une information
et certain, et qu
vous passerez au
vouerez par anat
jusqu'aux animau
ieu de la rue, et
en l'honneur de l
un monceau de r
il ne demeurera r
ernel, votre Dieu
vous multiplie co
a voix et que vou
Voilà bien une
punition contre le
du premier comm
culte des idoles. E
serve pas cette loi
condamné au châ
aux flammes, les h
pour y faire une pé
Et, pour notre i
d'autres crimes qu
dans son père et sa
condamné à l'exil
mille ans ; et quand
fait que hâter de q
celle. Nous avons v
voie, être enseveli

[1] Deutéron., 17, 7. —

vous le ferez mourir, en le dénonçant au juge, qui le condamnera sur la déposition de deux ou trois témoins [1] : votre main sera d'abord sur lui pour le faire mourir, ensuite la main de tout le peuple. Qu'il périsse accablé de pierres, parce qu'il a voulu vous détourner de l'Éternel, votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, de la maison de servitude, afin que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte, et que personne n'entreprenne plus un mal semblable.

« Si dans quelqu'une de vos villes que l'Éternel, votre Dieu, vous donnera pour habiter, vous entendez dire à quelques-uns : Des enfants de Bélial sont sortis du milieu de vous, et ont perverti les habitants de leur ville en disant : Allons et servons les dieux étrangers qui vous sont inconnus ; vous ferez une inquisition, une recherche, une information bien exacte, et si vous trouvez que l'avis est vrai et certain, et que cette abomination a été commise effectivement, vous passerez au fil de l'épée les habitants de cette ville, vous la dévouerez par anathème au fil de l'épée, avec tout ce qui est en elle, jusqu'aux animaux. Vous en amasserez toutes les dépouilles au milieu de la rue, et vous les brûlerez avec la ville, consumant le tout en l'honneur de l'Éternel, votre Dieu, de manière que cette ville soit un monceau de ruines à toujours, et qu'elle ne soit jamais rebâtie. Il ne demeurera rien dans vos mains de cet anathème, afin que l'Éternel, votre Dieu, apaise sa colère, qu'il ait pitié de vous, et qu'il vous multiplie comme il l'a juré à vos pères, tant que vous écouterez sa voix et que vous observerez toutes ses ordonnances [2]. »

Voilà bien une loi formelle de dénonciation, d'inquisition et de punition contre les individus, contre les villes même qui, au mépris du premier commandement de Dieu, voudraient attirer le peuple au culte des idoles. Et parce que, avec le temps, le peuple d'Israël n'observe pas cette loi et tombe lui-même dans l'idolâtrie, il est lui-même condamné au châtiment, Jérusalem est détruite, le temple est livré aux flammes, les habitants massacrés, un petit reste traîné en exil, pour y faire une pénitence de soixante-dix ans.

Et, pour notre instruction, Dieu a déployé la même sévérité sur d'autres crimes que l'idolâtrie. Le genre humain, concentré encore dans son père et sa mère, se rend coupable de désobéissance ; il est condamné à l'exil et à la mort, et la sentence s'exécute depuis six mille ans ; et quand la justice humaine condamne à mort, elle ne fait que hâter de quelques heures le moment de l'exécution naturelle. Nous avons vu le même genre humain, ayant corrompu sa voie, être enseveli dans les eaux du déluge. Nous avons vu Sodome

[1] Deutéron., 17, 7. — [2] Ibid., 13.

et Gomorre ensevelies sous un déluge de feu. Et ces trois sentences, c'est Dieu même qui les exécute. Il en exécute d'autres par des ministres visibles ; il punit les Assyriens par les Perses, les Perses par les Grecs, les Grecs par les Romains. Ne nous faisons pas illusion, Dieu est bon et miséricordieux à l'infini envers l'innocence et le repentir ; mais pour le crime impénitent, sa rigueur est inflexible et inévitable.

Sous la loi de grâce, sous l'Évangile, la bonté et la miséricorde sont épanchées sans mesure. Témoin le Fils de Dieu, se faisant homme, venant au monde dans une étable, menant une vie pauvre et humble, guérissant les malades, annonçant aux pauvres la bonne nouvelle, mourant lui-même sur la croix pour le salut de tous, et instituant dans son Église les sacrements de son amour et de sa miséricorde pour l'innocence et le repentir. Mais cela veut-il dire que quiconque ne profitera pas de tant de grâces échappera la punition ? Nullement. Voyez Jérusalem, sur qui le Sauveur a versé des larmes, voyez-la égorgée, brûlée, ruinée par les Romains, sans qu'il y reste pierre sur pierre ; voyez son peuple, depuis dix-neuf siècles, dispersé par toute la terre, sans roi, sans patrie, sans prêtre, sans autel ni sacrifice. Voyez l'empire romain, pour avoir repoussé la souveraineté du Christ et fait la guerre à son Église, voyez l'empire romain mis en pièces et dévoré par les nations barbares. Voyez les pays d'Orient, la Grèce, l'Asie, l'Afrique, pour avoir abusé des grâces de Dieu, pour avoir rompu avec l'Église et son chef par des hérésies et des schismes, voyez-les asservis, abrutis, foulés aux pieds par la barbarie mahométane. Voyez et comprenez.

L'Europe chrétienne le comprenait au moyen âge. En conséquence, elle prenait des mesures pour prévenir un malheur pareil. La première de ses lois pour être prince ou citoyen, c'est de professer la foi catholique. Elle a de nombreuses sentinelles et au dehors et au dedans : au dehors, afin de repousser l'invasion brutale de l'erreur ; au dedans, afin d'arrêter sa contagion clandestine. Les sentinelles au dehors, c'étaient les croisades ; les sentinelles au dedans, c'était l'inquisition, sous un nom et sous une forme ou sous une autre. Le grand inquisiteur de toute la chrétienté, c'est son pasteur suprême. En effet, le pasteur doit garantir son troupeau non-seulement contre l'invasion brutale des loups, mais aussi contre la contagion clandestine de la gale ; il doit donc fréquemment faire des inquisitions, des inspections parmi ses ouailles, pour en prévenir la maladie et la mort. Nous l'avons vu faire par tous les Papes, notamment saint Léon le Grand, que nous avons vu ordonner à son peuple de dénoncer les hérétiques manichéens à l'Église, afin qu'elle

ût les ramener à la foi catholique, ou les livrer au bras séculier our être punis suivant les lois.

Le grand inquisiteur de chaque diocèse, c'est son évêque; son om seul l'indique, *surveillant*, *inspecteur*. Saint Paul écrit à l'é-êque d'Éphèse : O Timothée, gardez le dépôt, évitant les profanes ouveautés de paroles et les oppositions ou antithèses d'une soi-isant gnose ou science, que quelques-uns ayant promise, ils se sont garés de la foi [1]. Ayez une formule des paroles saines que vous vez entendues de ma bouche. Gardez le bon dépôt. Car, dans les erniers jours, il y aura des temps périlleux, des séducteurs qui se isseront dans les maisons. Persévérez donc dans les vérités que ous avez apprises et qui vous ont été confiées; prêchez la parole, sistez à temps et à contre-temps; veillez, accomplissez votre mi-istère [2]. Et ce que l'Apôtre prescrit à son disciple, il le fait lui-ême le premier. Voyez, dans toutes ses épîtres, avec quelle vigi-nce il signale les divers abus et y porte remède; voyez surtout avec uel zèle il démasque les fausses doctrines et les faux docteurs. Et, ose singulière, quand le mal est par trop grand, il livre le cou-able au bras séculier, il livre le coupable au prince de ce monde, au ieu de ce siècle. Il dit de l'incestueux de Corinthe, qu'il l'a livré à atan, pour la perte de sa chair et le salut de son âme [3]. Il dit Hyménée et d'Alexandre : Je les ai livrés à Satan, afin qu'ils pprennent à ne point blasphémer [4].

Les inquisiteurs à titre spécial n'ont été établis dans certains temps dans certains pays que pour suppléer à l'insuffisance et quelque-is à la négligence des évêques. Vers la fin du douzième siècle, ous avons vu la plupart des évêques du Languedoc favorisant par ur négligence ou leur connivence les ravages du manichéisme dans ur province. Ce fut donc une nécessité aux souverains Pontifes, our empêcher la ruine de ces églises, d'y envoyer directement des gats, des inspecteurs, des inquisiteurs apostoliques chargés de tra-ller au maintien de la foi et à l'extirpation de l'hérésie, de con-rt avec des évêques plus zélés. En 1232, un inquisiteur particulier t nommé pour le royaume d'Aragon, parce qu'un évêque même etait devenu suspect dans la foi [5]. Toutes ces inquisitions étaient rement ecclésiastiques.

L'an 1477, le roi Ferdinand et la reine Isabelle, voyant toute Espagne réunie sous leur domination, essayèrent d'établir une in-isition générale qui dépendit uniquement d'eux. Ce fut le cardi-

[1] 1 Tim., 6, 20 et 21. — [2] 2 Tim., 3 et 4. — [3] 1 Cor., 5, 5. — [4] 1 Tim., 1, 20.
[5] Bzovius, an 1232, n. 8 et 9.

nal Gonzalès de Mendoza, archevêque de Séville, puis de Tolède, qui leur en suggéra l'idée. Voici à quelle occasion. Les Juifs étaient nombreux en Espagne; plusieurs de ceux qui avaient embrassé le christianisme judaïsaient en secret. Mendoza, étant à Séville avec la reine, fit une enquête à cet égard, et punit les opiniâtres. La chose ayant réussi, il conseilla aux deux majestés catholiques d'introduire un tribunal général de cette nature. Ils en obtinrent la permission du pape Sixte IV, par une bulle de l'année 1480. Dès l'année précédente, il leur avait accordé d'établir à Séville deux juges de la foi pris de l'ordre de Saint-Dominique. Mais dès 1478, ils avaient nommé pour premier inquisiteur général de Castille et de Léon Thomas de Turrecremata, prieur du couvent dominicain de Ségovie. Cette institution déplut à l'archevêque de Tolède, Alphonse Carillo, qui avait été autorisé par Sixte IV à faire des inquisitions touchant la foi, et qui, en 1479, condamna plusieurs propositions de Pierre d'Osma, professeur de Salamanque. Mais Carillo mourut bientôt après. Mendoza, qui fut son successeur et cardinal, sut porter les États de Castille, dans une assemblée de 1480, à consentir à l'érection d'une inquisition suprême et générale. Le Pape fut loin de consentir aussi vite. Tout en confirmant, dans l'année 1482, les deux juges d'hérétiques que les rois avaient établis à Séville, il leur ordonna de procéder dans les causes de la foi avec la participation des évêques, et dénia aux princes le droit d'établir des inquisiteurs en d'autres lieux. Bientôt après, il institua pour lesdits royaumes sept de ces juges, parmi lesquels Turrecremata, et donna commission, l'an 1483, à l'archevêque de Séville, de faire des enquêtes dans certaines causes de la foi. Mais dès la même année, il fut obligé de reconnaître, par une bulle particulière, le royal inquisiteur général Turrecremata, de lui permettre d'instituer à son gré des inquisiteurs subalternes, de supprimer ceux nommés par le Pape, et de remplir son office suivant un nouveau règlement. Bientôt après, il lui soumit les royaumes d'Aragon, de Valence et de Sicile. Son successeur, Innocent VIII, confirma de nouveau Turrecremata dans sa dignité, l'an 1485, ordonna que les inquisiteurs à nommer seraient docteurs en théologie ou en droit, et leur accorda de continuer à percevoir les revenus de leur office précédent; mais ils ne devaient point procéder dans leurs affaires sans en donner préalablement connaissance aux évêques [1].

Voilà comme un historien protestant expose l'origine et l'établissement de l'inquisition générale d'Espagne. Il a soin de remarquer

[1] Schroeckh, *Hist. ecclés.*, t. 34, p. 477 et seqq.

que c'est une inquisition royale et non papale ; il observe même que l'inquisition purement ecclésiastique n'avait point rencontré d'obstacles en Aragon, pays si chatouilleux sur ses libertés et franchises, tandis que la nouvelle inquisition y en éprouva beaucoup d'abord. Cette distinction est souverainement importante. L'inquisition d'Espagne étant une institution royale et non point ecclésiastique, s'il y a des abus, l'Église n'en est pas responsable, et on ne peut pas les mettre sur son compte.

Thomas de Torquemada ou Turrecremata, premier inquisiteur général d'Espagne, ne doit nullement être confondu avec le cardinal Jean de Torquemada ou Turrecremata. Quoique de la même famille et tous deux Dominicains, ce sont deux personnages tout à fait différents ; les confondre l'un avec l'autre, est une erreur aussi grave que commune.

Jean de Torquemada, cardinal de Saint-Sixte, fut l'un des plus célèbres théologiens du quinzième siècle. Né en 1388, à Valladolid, d'une des plus illustres familles de Castille, il prit, à quinze ans, l'habit de saint Dominique, et partagea dès lors son temps entre la pratique de ses devoirs et l'étude des lettres sacrées. Les talents qu'il annonça dès son début lui méritèrent bientôt l'estime de ses confrères. Le Père Louis de Valladolid le choisit, en 1417, pour l'accompagner au concile de Constance. Après la clôture de cette assemblée, il fut envoyé par ses supérieurs à Paris, où il fut reçu docteur en théologie, l'an 1423, et professa même quelque temps avec un applaudissement universel. De retour en Espagne, il fut élu prieur de la maison de son ordre, à Valladolid, et ensuite à Tolède, et montra dans cet emploi beaucoup de capacité. Sur sa réputation, le pape Eugène IV fit venir à Rome Torquemada, le revêtit, en 1431, de la dignité de maître du sacré palais, et le nomma son théologien au concile de Bâle. Il s'y distingua par son éloquence, par son érudition et par une infatigable activité, non moins que par son zèle pour les intérêts du Saint-Siége. Il fit condamner les erreurs de Viclef et de Jean Hus, qui conservaient encore de nombreux partisans ; il défendit l'institut de sainte Brigitte, qu'il avait été chargé d'examiner, et les révélations de cette sainte, dans lesquelles il ne trouvait rien qui ne pût venir de Dieu, et soutint avec succès les dogmes attaqués par les hérétiques ; il défendit entre autres l'immaculée conception de la sainte Vierge, pour laquelle se déclara le concile de Bâle.

N'ayant pu calmer les ennemis du pape Eugène, il quitta Bâle en 1437, mais il ne tarda pas à retourner en Allemagne, pour engager les princes et les évêques à se réunir au nouveau concile indiqué par

le Pape à Ferrare, et transféré depuis à Florence. Il ne put assister lui-même qu'aux dernières sessions de cette assemblée. Il travailla cependant avec beaucoup d'ardeur à terminer le schisme des Grecs, et reçut du Pape, à cette occasion, le titre de *Défenseur de la foi*. Député par Eugène vers Charles VII, pour l'engager à faire la paix avec les Anglais, il fut nommé cardinal pendant sa légation en France. Il se rendit à l'assemblée de Bourges, et contribua fortement par son éloquence à la maintenir dans la communion d'Eugène IV, que le conciliabule de Bâle venait de déposer. De retour en Italie, il eut à Sienne une discussion très-vive avec le savant Tostat, et fit condamner quelques propositions de son antagoniste. La mort d'Eugène ne diminua rien de la considération dont Torquemada jouissait à la cour de Rome. Il fut nommé par Calixte III évêque de Palestrine, et transféré par Pie II sur le siége de Sabine.

L'étude n'avait jamais cessé d'occuper ou de charmer ses loisirs: il employait les revenus de ses bénéfices à fonder de pieux établissements et à protéger la culture des lettres. Les hommes les plus savants dont s'honorait alors l'Italie, entre autres Bessarion, étaient au nombre de ses amis. Cet illustre prélat mourut le 26 septembre 1468, à quatre-vingts ans, dans le couvent de la Minerve, et fut inhumé dans la chapelle de l'Annonciation, qu'il avait reconstruite et décorée avec magnificence, sous une tombe de marbre ornée d'une épitaphe. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont vingt-sept sont imprimés, et quatorze manuscrits. Parmi les premiers, il y en a des premiers temps de l'imprimerie [1].

Thomas de Torquemada, neveu du cardinal, naquit vers l'an 1430, dans la petite ville de Torquemada, Vieille-Castille, dont son père était seigneur, et mourut dans le couvent d'Avila, le 16 septembre 1498. Il marcha sur les traces de son oncle, entra comme lui dans l'ordre de Saint-Dominique, devint prieur de la maison de Ségovie, confesseur d'Isabelle en son enfance, et un de ses conseillers intimes. Dans bien des provinces, la population espagnole était un mélange de Chrétiens, de Juifs et de Mahométans. On voyait des Mahométans et des Juifs, après avoir embrassé volontairement la religion chrétienne, retourner à leurs anciennes superstitions : leur apostasie n'était pas toujours secrète; le mal devenait contagieux. Après huit siècles de glorieux combats, l'Espagne courait grand risque de se laisser corrompre, et de n'être qu'un informe mélange d'hommes sans foi, sans loi ni caractère. Dès qu'il vit Ferdinand et Isabelle af-

[1] *Biographie univers.*, t. 46. Touron. *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. 3.

ermis sur le trône, Thomas leur signala le danger et le remède. « Ce on religieux, dit Fléchier, leur représenta à l'un et à l'autre que la icence des mœurs et le libertinage croissaient tous les jours ; que le nélange des Chrétiens avec les Juifs et les Sarrasins pervertissait la oi et la piété des peuples ; qu'il était nécessaire de faire une exacte echerche des erreurs et des impiétés du temps, et de remettre la iscipline dans sa vigueur; que les évêques, à qui, par le droit anien, cette censure appartenait, ne procédaient que par voie d'anaèmes et de punitions spirituelles; que, pour arrêter des dérèglenents extrêmes, il fallait des remèdes plus sensibles; et que la plus rande et la plus importante de toutes les affaires, qui est celle qui egarde Dieu et la religion, demandait un tribunal particulier plus ouverain et plus sévère que les autres [1]. »

L'inquisition fut donc établie, comme nous avons vu, et Thomas e Torquemada nommé premier inquisiteur général. Mais afin que es travaux fussent plus utiles et que ses subordonnés agissent tous ans le même esprit, il convoqua une assemblée générale à Séville, e 29me de novembre 1484 ; plusieurs membres du conseil royal de astille y assistèrent. Thomas y proposa les règlements qu'il avait gement médités, divisés en vingt-huit articles ; ils furent lus, xaminés et reçus d'un consentement unanime, pour servir de règle tous les ministres de la foi dans l'exercice de leurs fonctions. Dans ne seconde assemblée, qu'il tint l'année suivante dans la même ville, ajouta quelques nouveaux statuts aux premiers [2].

Voici un exemple de la manière dont ce grand inquisiteur exerçait es fonctions. Quand on eut tous les éclaircissements nécessaires pour e point confondre les innocents avec les coupables, Thomas fit pulier une proclamation par laquelle il offrit la grâce et le pardon à ous ceux qui viendraient d'eux-mêmes se présenter à lui pour reconaître et avouer leur faute. Il y en eut plusieurs qui, pour ne pas uitter leur manière de vivre et de penser, prirent la fuite et se retirent dans les pays étrangers ; quelques-uns, encore plus obstinés, mèrent mieux s'exposer à toute la rigueur des lois que de se ranr aux devoirs du christianisme, qu'ils avaient cependant embrassé. ais le grand nombre suivit de plus sages conseils. « On dit, ce sont s paroles de l'historien Mariana, qu'il y eut jusqu'à dix-sept mille ersonnes, tant hommes que femmes, de tout âge et de toute condion, qui, gagnés par cette espérance de pardon qu'on leur donnait, nrent s'offrir, obtinrent leur grâce et furent réconciliés à l'Église par

[1] Fléchier, *Hist. de Ximenès*, l. 2, p. 247. — [2] Apud Eccard., t. 1, p. 893, l. 1.

Turrecremata, » dont l'historien Sponde loue à cette occasion la prudence et la sagesse [1].

Enfin les anciens historiens d'Espagne reconnaissent que, par les soins, la vigilance et la sage fermeté de ce grand homme, aussi incapable de cupidité que d'ambition, on vit dans tous les royaumes de leurs majestés catholiques un amendement considérable, aussi avantageux à l'État qu'à l'Église. « Les choses, dit Mariana, changèrent de face en Espagne dès que le tribunal de l'inquisition y fut établi, et que les magistrats, prenant en main l'autorité, fort affaiblie jusqu'alors, commencèrent à s'en servir pour administrer la justice, réprimer le vice, arrêter les brigandages, punir les meurtres et châtier les méchants. Une nouvelle lumière se répandit sur l'Espagne, et ses forces devinrent capables d'abattre la puissance des Maures et leur orgueil [2]. »

Ceux des Juifs qui avaient embrassé le christianisme, mais qui n'en étaient pas plus Chrétiens, on les appelait Marhans, virent avec dépit l'établissement de l'inquisition. A Sarragosse, ils se portèrent aux derniers excès. Un des inquisiteurs y était Pierre Arbué, chanoine de la cathédrale. Les Juifs soudoyèrent deux scélérats pour l'assassiner. Un mercredi, 14 septembre 1485, Pierre Arbué faisait sa prière à genoux devant le grand autel, près de la balustrade ; les assassins se jettent sur lui et le percent de plusieurs coups de poignard ; ils sont arrêtés par la justice, et dévoilent leur marché avec les Juifs. Le chanoine, blessé mortellement, vécut encore jusque dans la nuit du 15 septembre, ne cessant de louer le Seigneur d'avoir été jugé digne de souffrir pour sa cause. Son corps fut inhumé dans le lieu même où il avait été assassiné. La ville de Sarragosse lui fit faire des magnifiques funérailles ; quelque temps après, on mit une lampe sur son tombeau ; et, dans la suite, l'empereur Charles-Quint obtint du pape Paul III sa canonisation et la permission de célébrer tous les ans sa fête le 15me de septembre [3].

Malgré tout ce qui avait déjà été fait pour conserver la pureté de la foi parmi les peuples, et empêcher les mauvais effets que produisait le mélange des Juifs, on continuait à voir tous les jours que la plupart des nouveaux chrétiens n'étaient que des fourbes et des hypocrites, et que leur commerce, souvent préjudiciable à ceux qui étaient faibles dans la foi, pouvait le devenir à la sûreté de l'État. Dans la guerre de Grenade, on vint à découvrir que ces prétendus

[1] Mariana, l. 24. Sponde, an 1478, n. 17. — [2] Ibid., l. 25. — [3] Hiéron. Blanc. Aragon. *Rerum Comment.* Apud *Script. rer. Hispan.*, t. 3, p. 706 et seqq. Mariana, l. 25.

onvertis, aussi mauvais sujets que mauvais chrétiens, avaient entre-enu des intelligences secrètes avec les Maures. Mais si on devait tenir our suspects ceux mêmes qui faisaient extérieurement profession du hristianisme, on pouvait encore plus appréhender de la mauvaise olonté d'une multitude infinie de Juifs qui ne dissimulaient pas trop eurs sentiments ni leur haine invétérée contre les Chrétiens. Turre-remata communiqua ses réflexions au roi Ferdinand et à la reine sabelle ; les arrangements, qu'ils méditèrent ensemble et à loisir, arurent lorsque le temps fut propre pour les exécuter. Les deux ois étant à Grenade, qu'ils venaient de conquérir, publièrent, au nois de mars 1492, une déclaration ordonnant à tous les Juifs ou 'embrasser la religion chrétienne, ou de sortir de tous les États qui épendaient des couronnes de Castille et d'Aragon. On leur donna uatre mois pour se déterminer, et on permit, pendant ce temps-là, tous ceux qui ne voudraient point changer de religion, de vendre eurs biens et d'emporter leurs effets. Dès le mois d'avril suivant, le rand inquisiteur défendit à tous les Chrétiens, après les quatre mois, 'avoir aucun commerce avec les Juifs, de leur fournir ni vivres ni ucune chose nécessaire à la vie, avec des menaces très-sévères et es peines très-rigoureuses contre tous ceux qui violeraient la défense. ce coup, un assez grand nombre de Juifs embrassèrent le chris-anisme, les uns sincèrement, les autres par grimace ; un plus grand ombre, que l'on porte le plus haut à huit cent mille âmes, sortirent e l'Espagne. Certains politiques disent que c'était faire un grand réjudice à ce pays, de le priver d'une population si industrieuse. autres observent, au contraire, que, la principale industrie des uifs étant l'usure, le préjudice n'était pas si grand. D'ailleurs, cette nnée-là même, la Providence dédommagea bien amplement l'Es-agne par la découverte et l'acquisition du Nouveau-Monde [1].

Quant aux règlements constitutifs et administratifs de l'inquisition oyale d'Espagne, le premier et le plus remarquable est celui qui fut ressé en novembre 1484, à Séville, où Torquemada, par ordre des ois, convoqua les inquisiteurs de cette ville, de plus ceux de Cor-oue, de Cividadréal et de Jaën, avec les chapelains du roi et des urisconsultes ; d'après quoi ce tribunal devait agir pour le service e Dieu et de leurs majestés.

Il y fut statué que, dans chaque commune, les inquisiteurs annon-eraient un terme de grâce de trente ou quarante jours, dans lequel ous ceux qui se sentaient coupables d'un péché d'hérésie ou d'a-ostasie, ou d'avoir pratiqué des observances qui s'éloignent du

[1] Mariana, l. 26.

christianisme, devaient le déclarer aux inquisiteurs; s'ils s'en repen-
tent et abjurent leurs erreurs, on leur imposera, à la vérité, des pé-
nitences pour le salut de leur âme, mais ils ne subiront point d'autres
peines, si ce n'est peut-être quelque amende pécuniaire, les rois
voulant leur faire grâce à tous.

Il fut décidé, en outre, que les hérétiques et les apostats, même
lorsqu'ils auront été reçus en grâce, seront tenus pour juridiquement
infâmes, ne pourront de leur vie gérer aucun office public ni ecclé-
siastique, aller à cheval, porter ni or, ni argent, ni bijoux, ni armes,
sous peine d'être traités comme relaps. Et pour sentir combien grand
a été leur crime, ils donneront une partie de leurs biens, comme
amende, pour le soutien de la guerre contre les Maures. Mais si
aucun de ceux qui se déclarent seulement après le terme de grâce,
ni le roi ni la reine ne remettront la confiscation de leurs biens. —
Ces renseignements et ceux qui suivent, nous les tirons, pour plus
de sûreté, d'un historien protestant [1].

Dans les règlements pour la procédure, le seizième article porte :
Attendu qu'en Castille et en Aragon il y a un grand nombre d'héré-
tiques, les inquisiteurs, à cause du péril et du préjudice qui en ré-
sulteraient, ne feront point connaître les noms des personnes qui
auront déposé contre eux, mais bien les dépositions elles-mêmes. Si
les accusés doivent être mis à la question, les inquisiteurs et l'évêque
du diocèse seront présents; que s'ils en sont empêchés, ils seront
remplacés par des hommes intelligents et consciencieux. On devait
faire le procès même aux absents et aux morts, y eût-il trente ou
quarante ans depuis leur décès, dès qu'il y avait des témoins suf-
fisants : leurs ossements devaient être déterrés des églises, couvents
et cimetières, et leurs biens confisqués par le trésor royal. Par une
autre instruction, dressée à Valladolid en 1487, par le même Tor-
quemada, on voit que dès lors la caisse de l'inquisition était chargée
de tant d'assignations royales, que les inquisiteurs eux-mêmes et
leurs officiers ne pouvaient en tirer leur solde aux temps voulus.
Comme ces règlements, de même ceux qu'on y ajouta dans la suite
furent dressés au nom des rois, ce sont les rois qui nommaient le
grand inquisiteur; c'est par les rois, ou du moins avec leur agrément,
qu'étaient institués ses assesseurs, même des laïques, parmi lesquels
deux du conseil suprême de Castille; le tribunal dépendait unique-
ment des rois, qu'il rendait maîtres de la vie et de la fortune de tous
leurs sujets [2]. Telles sont les indications et les remarques de l'histo-
rien protestant, qui trouve même étrange que les Papes aient con-

[1] Schroeckh, t. 34, p. 483, 484 et seqq. — [2] Ibid., p. 485.

senti à cette transformation d'un tribunal ecclésiastique en un tribunal séculier, indépendant du Pontife et dépendant uniquement du roi.

De nos jours, d'autres protestants ont observé que l'inquisition d'Espagne n'était qu'une institution royale, et ont justifié l'Église romaine contre les imputations calomnieuses d'un prêtre espagnol, Lhorente, traître à sa patrie qu'il livra aux Français en 1811, traître à l'Église qu'il travailla à déchirer par le schisme, traître à l'inquisition dont il était secrétaire, et dont il brûla les archives, pour la décrier plus à son aise dans une histoire informe. Nous avons sur l'inquisition, dit le protestant Ranke, un livre fameux de Lhorente; s'il m'arrive de le contredire en quelque chose, c'est que cet auteur si bien renseigné écrit dans l'intérêt du parti français d'Espagne, dans l'intérêt du gouvernement de Joseph Bonaparte. C'est dans cet intérêt qu'il combat les libertés des provinces basques, quoiqu'il soit bien difficile de les nier. Dans ce même intérêt il voit dans l'inquisition une usurpation de la puissance ecclésiastique sur le pouvoir de l'État. Cependant, si je ne me trompe du tout au tout, il résulte des faits qu'il allègue lui-même, que l'inquisition est un tribunal royal, qui n'a d'ecclésiastique que les armes dont il est revêtu. D'abord, les inquisiteurs étaient des officiers royaux. Les rois avaient le droit de les instituer et de les destituer; parmi les divers conseils qui travaillaient à leur cour, les rois avaient aussi un conseil de l'inquisition; comme les autres administrations, les cours d'inquisitions étaient soumises aux inspections royales; on y voyait souvent comme assesseurs, les mêmes hommes qui l'étaient déjà dans le conseil suprême de Castille. Vainement Ximenès fit-il difficulté de recevoir dans le conseil de l'inquisition un laïque nommé par Ferdinand : Ne savez-vous pas, dit le roi, que si ce conseil a une juridiction, c'est du roi qu'il la tient? En second lieu, toutes les confiscations prononcées par ce tribunal tournaient au profit du roi. C'était comme un revenu régulier pour la chambre royale.

Troisièmement, ce n'est que par là que l'État devint complétement absolu; le prince eut sous la main un tribunal, auquel ne pouvait se soustraire ni grand ni archevêque. C'est ce qui frappait particulièrement les étrangers : « L'inquisition, dit Ségni, a été inventée pour ôter aux riches leurs propriétés et aux puissants leur considération. Ainsi donc, comme ce tribunal repose sur la pleine puissance du roi, son maintien tourne à l'avantage du pouvoir royal. C'est une dépouille de la puissance spirituelle, comme la provision des évêchés. D'après son idée première et son but, c'est avant tout une institution politique. L'intérêt du Pape est d'y mettre des obstacles,

et il le fait aussi souvent qu'il peut ; mais l'intérêt du roi est de la maintenir dans un progrès continuel [1]. »

Henri Léo juge de l'inquisition comme Léopold Ranke. Isabelle, dit-il, par ce tribunal, qui dépendait uniquement d'elle, et qui était dirigé à la fois contre les laïques et les ecclésiastiques, sut courber la noblesse et le clergé de Castille ; et comme les souverains d'Espagne employèrent dans les autres provinces des moyens semblables pour miner la puissance de la noblesse et du clergé, il arriva qu'à la fin du moyen âge la plus grande partie de la Péninsule allait au-devant de la monarchie absolue [2].

Bien des fois, sans assez de raison, dit un autre protestant de nos jours, on a présenté la royauté et l'inquisition comme deux puissances séparées, auxquelles l'Espagne était soumise alors. Jamais l'inquisition n'y a prétendu à une position indépendante de la couronne, encore que sous Ferdinand elle ne fût pas encore au même degré, un instrument de la politique, que sous le gouvernement de Philippe II. L'avidité et le désir de miner les libertés publiques de l'Espagne n'eurent pas une moindre part à la création de ce tribunal que le zèle pour l'Église. Le roi désignait le président, et lui donnait ses instructions : la confirmation de la part du Saint-Père n'était que pour sauver la forme ecclésiastique ; mais les assesseurs étaient nommés tantôt immédiatement par le roi, tantôt en son nom par le président. Ni grand, ni archevêque, pas même les trois puissants ordres militaires ne pouvaient se soustraire à ce tribunal [3].

Voilà ce que disent des protestants contemporains. Mais il y a plus. Lhorente lui-même, si ennemi qu'il soit de Rome, fournit des preuves sans nombre que les Papes ont fait tout leur possible, d'abord pour empêcher l'établissement de l'inquisition royale et politique d'Espagne, ensuite pour en diminuer les rigueurs. Voici les principaux faits recueillis de Lhorente par Héfelé, professeur de Tubingue, dans son *Cardinal Ximenès*, deuxième édition :

1° Dès l'origine, le pape Sixte IV était si peu content du projet royal d'une inquisition nouvelle, les cours de Rome et d'Espagne furent à ce propos si mal ensemble, que les ambassadeurs respectifs furent arrêtés de part et d'autre, et que Ferdinal rappela de Rome tous ses sujets. Sixte IV céda enfin à l'importunité, et accorda la bulle du 1er novembre 1478 ; mais le Saint-Siége ayant reçu des plaintes sur la dureté des premiers inquisiteurs de Séville, il rendit le 28 janvier 1482 un bref sévère, qui déclara subreptice la bulle précédente.

[1] Ranke, *Princes et Peuples*, t. 1, p. 242-245. En allemand. — [2] Apud Héfelé, *Ximenès*, 2e édition, p. 284. — [3] Havemann, apud Héfelé, *Ximenès*, p. 284 et 285.

et manda aux inquisiteurs que ce n'était que par égard pour les souverains qu'on ne les déposait point. Pour prévenir ces excès des inquisiteurs à l'avenir, il régla par le même bref qu'ils ne procéderaient plus seuls contre les hérétiques, mais de concert avec les évêques des diocèses. Ferdinand et Isabelle visaient à établir dans les autres provinces la même inquisition qu'à Séville : le Pape s'y oppose dans le même bref d'une manière formelle, par la raison que dans ces provinces il y avait déjà les anciens tribunaux de l'Église et des évêques; et lorsque peu après Isabelle témoigna le désir que la concurrence des évêques avec les inquisiteurs fût révoquée, Sixte IV répondit avec beaucoup de politesse par un refus.

2° Vers le même temps, en l'année 1483, le Pape chercha à tempérer la sévérité de l'inquisition d'Espagne, en ce qu'il nomma l'archevêque Manrique de Séville juge papal d'appel, auquel devaient s'adresser ceux que l'inquisition avait traités trop durement.

3° Mais comme l'archevêque même n'accordait point la due protection à ceux que l'inquisition maltraitait, le Pape lui-même reçut une multitude d'appellations des sentences de l'inquisition d'Espagne, supprima beaucoup de procès, adoucit maintes peines, et demanda qu'on traitât plus humainement ceux qui se repentaient de l'hérésie et l'abjuraient. Il conjura même le roi et la reine, par la miséricorde de Jésus-Christ, d'être miséricordieux et indulgents envers eux et leurs sujets qui étaient tombés dans l'erreur. Mais le roi Ferdinand et ensuite son petit-fils l'empereur Charles-Quint cherchèrent à empêcher toutes ces appellations à Rome, et occasionnèrent par là une foule de collisions fâcheuses avec le Saint-Siége.

4° Les Papes s'efforcèrent encore de modérer la sévérité de l'inquisition, en ce qu'ils s'efforçaient de faire restituer à une foule de condamnés leur honneur civil et leurs biens temporels, et ils empêchèrent ainsi l'appauvrissement de familles sans nombre. Nous le savons de la source la plus certaine; car quand Lhorente dit quelque chose à l'honneur des Papes, il faut assurément que ce soit le fait le plus incontestable.

5° Les Papes s'intéressaient encore plus vivement aux enfants des condamnés, insistant pour qu'ils ne souffrissent point avec leurs pères et ne fussent point frappés d'infamie et de la confiscation des biens. Mais, hélas! trop souvent les lettres pontificales de cette nature, par ordre du roi, ne furent point respectées.

6° Parmi les mitigations papales de l'inquisition, il faut compter encore ce fait. Pour épargner les hérétiques pénitents, les Papes recommandent fréquemment aux inquisiteurs de les absoudre en secret, afin de les persévérer des pénalités civiles et de l'ignominie pu-

blique. Et de fait, il y eut cinquante hérétiques d'absous en secret, sur un ordre pontifical du 11 février 1486, cinquante sur un ordre du 30 mai de la même année, autant le lendemain, et enfin cinquante autres sur un bref du 30 juin suivant. Un mois plus tard, le 30 juillet 1486, le Pape donna un cinquième rescrit de cette nature; mais Lhorente ne dit point à combien d'individus le Pape procura cette fois-ci leur grâce ; au contraire, il avoua que très-souvent ces amnisties pontificales n'étaient point prises en considération par le gouvernement espagnol.

7° Sous les Papes Jules II et Léon X, non-seulement les appellations à Rome continuèrent; mais nous apprenons encore de Lhorente lui-même une série de cas où ces Papes nommèrent pour ces appelants des juges propres, afin de les arracher aux mains de l'inquisition. Non moins souvent ces Papes mandèrent en particulier aux grands inquisiteurs leur volonté formelle que les moins coupables fussent mis en liberté. Le Pape en exemptait d'autres de la peine de porter le sanbenito ou le sac de pénitence, faisait aussi enlever de la tombe des défunts les marques de leur punition qu'on y avait appendues, et sauvait généralement la mémoire des morts. Beaucoup de ces mitigations pontificales eurent leur effet, d'autres ne l'eurent pas, à cause que les rois d'Espagne intimidèrent souvent par des menaces les juges délégués à la place des inquisiteurs, ou qu'ils ne permirent point l'exécution des brefs pontificaux. Plus d'une fois les inquisiteurs d'État espagnols supprimèrent les indulgences ou grâces pontificales, ou bien ils exécutaient leur sentence si promptement que l'intercession papale arrivait trop tard, ou bien ils refusaient en fait d'obéir au Pape. Mais toujours aussi étaient-ce les souverains qui cherchaient à éluder l'intervention papale pour la douceur, à empêcher les appellations, et à rendre l'inquisition complétement indépendante de l'Église.

8° Il n'était pas rare que le Pape ou son nonce fît rendre compte aux inquisiteurs, et les menaçât de l'excommunication, quand ils persécutaient opiniâtrément quelqu'un qui avait recours à Rome ; et plus d'une fois l'excommunication fut effectivement prononcée contre eux, par exemple, l'an 1519, par le pape Léon X contre les inquisiteurs de Tolède, au grand dépit de Charles-Quint.

9° De plus, des jugements déjà prononcés et à demi exécutés par l'inquisition furent cassés par les Papes. Ainsi un prédicateur de Charles-Quint, nommé Viruès, suspect de quelques idées luthériennes, devait être incarcéré dans un monastère ; mais en 1538 le pape Paul III le déclara innocent et capable de toutes les dignités ecclésiastiques. Plus tard il devint évêque des îles Canaries.

10° Afin d'écarter les faux témoins des tribunaux de l'inquisition, Léon X ordonna le 14 décembre 1518 de les punir de mort.

11° En 1519 le pape Léon X voulut entreprendre une réforme complète de l'inquisition d'Espagne, à l'occasion du peu de cas qu'on avait fait de plusieurs de ses lettres de grâce. Les inquisiteurs actuels devaient être déposés, et chaque évêque présenter au grand inquisiteur deux chanoines, dont l'un serait nommé inquisiteur provincial. Ce choix même était soumis à l'approbation du Saint-Siége, et les nouveaux inquisiteurs devaient soigneusement être inspectés tous les deux ans. Mais Charles-Quint se donna toutes les peines du monde pour rompre le projet du Pape et pour empêcher l'effet des trois brefs déjà rendus à cette fin; et comme précisément à cette époque Charles devint empereur, le Pape ne pouvait pas s'exposer à une trop grande collision avec lui. Pour effrayer le Pape, l'ambassadeur espagnol conseilla même à son maître de favoriser Luther en apparence : malgré cela, Léon X ne laissa pas de déclarer que l'inquisition d'Espagne faisait beaucoup de mal.

12° Dans les temps subséquents les Papes continuèrent leurs efforts pour mitiger l'inquisition, comme nous l'apprenons de Lhorente lui-même. Paul III nommément se plaignit avec amertume de l'inquisition d'État d'Espagne, et protégeait ceux qui cherchaient à en empêcher l'introduction à Naples. Pie IV en agit de même, ainsi que son saint neveu Charles Borromée; ils s'opposèrent tous deux à l'introduction de l'inquisition d'Espagne à Milan, et Lhorente confesse ouvertement que le gouvernement espagnol se fit longtemps une affaire propre de prendre le parti des inquisiteurs chaque fois que la cour de Rome ordonna quelque chose qui ne leur plaisait pas[1].

Ces faits autorisent pleinement le jugement que porte le docteur Héfelé de Tubingue quand il dit dans son *Cardinal Ximenès :* Si jusqu'à présent l'inquisition aux mains des rois d'Espagne nous est apparue comme un moyen pour procurer la victoire à la nationalité espagnole, dans le combat contre les efforts du judaïsme et du mahométisme, nous découvrons maintenant un second motif politique, pourquoi les rois d'Espagne favorisèrent de toute manière un institut qui, ecclésiastique en apparence, fut presque constamment accusé et combattu de la part des supérieurs ecclésiastiques, les Papes et les évêques.

Déjà plus d'une fois nous avons pu remarquer qu'avec le gouvernement de Ferdinand et d'Isabelle commença la transition de l'ancien état au nouveau, de l'état germanique à l'état abstrait et absolu,

[1] Apud Héfelé, *Ximenès*, p. 282-301.

ainsi que Ranke l'a montré clairement dans son ouvrage sur les *princes et peuples de l'Europe méridionale pendant le seizième et le dix-septième siècle*. Dans l'ancien état la puissance centrale ou royale était limitée par trois corporations passablement indépendantes, la noblesse, le clergé et les villes, et cela d'autant plus que ces trois États étaient étroitement liés avec les pays étrangers, le clergé avec Rome, la noblesse et les villes avec la noblesse et les villes des autres pays, en sorte que la concentration de l'État en lui-même, et conséquemment la prépondérance royale, n'y rencontrait pas un médiocre obstacle. Or, dans toute l'Europe il n'y avait peut-être aucun pays où la puissance royale fût moindre qu'en Castille et en Aragon; aussi y rencontrons-nous plus tôt qu'ailleurs les efforts des souverains à diminuer l'indépendance des États, et à élever le pouvoir central. Cela réussit en Castille plus tôt qu'en Aragon; mais dans les deux États l'inquisition fut le moyen le plus efficace pour soumettre à la couronne, sans condition, tous les sujets, nommément la noblesse et le clergé, et pour rendre complète l'autorité absolue du souverain. De là vient que ce furent précisément les deux classes supérieures qui haïrent le plus l'inquisition, et qui se virent principalement persécutées par elle, plus comme ses ennemis que comme hérétiques; mais ce furent particulièrement les prélats qui bientôt durent être impliqués dans de nombreux procès avec les nouveaux tribunaux. Aux Papes mêmes il ne put échapper longtemps que l'inquisition d'Espagne servait beaucoup plus l'absolutisme politique que le purisme ecclésiastique, et c'est pourquoi ils cherchaient à y mettre des entraves au même degré qu'ils favorisaient l'ancienne inquisition ecclésiastique. D'un autre côté, le peuple de Castille ne méconnut point que les tribunaux du soi-disant saint office étaient l'écueil contre lequel viendraient se briser la puissance et les prérogatives de la noblesse et du clergé, et voilà pourquoi l'inquisition trouva précisément dans les classes inférieures une si grande sympathie, que le Castillan allait jusqu'à se glorifier de cette institution de sa patrie. Enfin, comme l'a déjà indiqué Ranke, l'inquisition dut encore devenir proprement populaire en Espagne, parce qu'elle se liait de la manière la plus intime à la distinction qui dominait là plus qu'ailleurs entre le pur sang et le sang impur, et qu'elle était l'arme la plus puissante du pur sang contre l'autre. Une rancune nationale y divisait les fils des Visigoths germaniques d'avec les descendants des Juifs et des Maures, et la loi la plus sévère contre les derniers avait à se réjouir d'avance de l'approbation des premiers. Il était donc naturel que l'inquisition, voulue par les souverains qui tendaient à l'absolutisme, et envisagée par la masse du

peuple comme une institution nationale, s'étendit rapidement et sans opposition efficace par toute la Castille.

Dans l'Aragon, le gouvernement réussit moins et plus tard qu'en Castille à échanger l'état nouveau contre l'ancien. Aussi trouvons-nous là une opposition assez vive contre les nouveaux tribunaux de la part de la noblesse et des représentants des villes, quoique depuis des siècles l'inquisition ecclésiastique y eût été soufferte bien tranquillement. La même chose eut lieu en Sicile et à Naples, dont les habitants, accoutumés de temps immémorial à l'ancienne inquisition, ne purent être réduits que par la force et par la répression de plusieurs soulèvements à se soumettre à l'inquisition de l'État [1].

Héfelé conclut ainsi toutes les considérations et citations précédentes : D'après tout cela, dans l'histoire de l'inquisition d'Espagne, le Siége de Rome se présente d'une manière réellement honorable et comme un protecteur des persécutés, ce qu'il a été dans tous les temps [2].

Il en est de même pour l'inquisition du Portugal. Il fallut au roi Jean III quinze ans de négociations avec le Saint-Siége avant d'obtenir une bulle pontificale pour l'introduction d'un tribunal permanent d'inquisition. A la vérité Clément VII, le 17 décembre 1531, avait nommé inquisiteur de Portugal l'évêque de Ceuta, Diégo de Sylva ; mais les nouveaux chrétiens, ceux qui descendaient des Juifs et des Maures, représentèrent au Siége apostolique qu'ils avaient été convertis par force, qu'on avait baptisé leurs enfants contre leur gré, qu'on ne les avait pas convenablement instruits, et qu'on leur avait promis que pendant vingt ans ils ne seraient soumis à aucune enquête. Ces représentations portèrent le Pape, le 7 avril 1533, à ordonner un pardon général pour les nouveaux convertis ; et, comme l'État ne voulait point reconnaître cette amnistie, il en pressa fortement l'exécution par un bref subséquent. De même son successeur Paul III donna le 12 octobre 1535 une bulle par laquelle, sous la promesse de l'impunité pour le passé, il cherchait à réconcilier les nouveaux chrétiens avec l'Église. Ce ne fut que le 23 mars 1536 que Jean III, après bien des difficultés, obtint de lui la bulle pour l'introduction de l'inquisition en Portugal. Encore le Pape craignait-il toujours que de mauvais mobiles, comme la vengeance, la dureté et la cupidité, ne vinssent à y prévaloir ; car il statua que les trois premières années on n'emploierait que les procédures ordinaires des tribunaux-séculiers et qu'avant dix ans on ne prononcerait aucune confiscation des biens. Les plaintes réitérées des nouveaux chrétiens

[1] Héfelé, *Ximenès*, p. 278-281. — [2] Ibid., p. 302.

montrèrent, en effet, que les craintes du Pape n'étaient pas sans fondement; il ordonna, en conséquence, qu'aucun jugement contre les nouveaux chrétiens ne fût exécuté avant que son nouveau nonce lui en eût rendu compte. Jean III reçut assez mal les ordres du Pape, se plaignit vivement des nouveaux chrétiens, n'épargna pas le Pape, insista néanmoins pour qu'il retirât ses ordres et que l'on continuât les recherches avec toute sévérité. On le voit par la réponse de Paul III, en date du 16 juin 1545. L'injustice et la cruauté des inquisiteurs, contre lesquels s'élèvent des plaintes incessantes, y dit le souverain Pontife, ainsi que la circonstance qu'on l'accusait lui-même de trop de condescendance envers le roi, l'ont déterminé à envoyer son nonce pour informer exactement de la chose. Il ne pouvait comprendre, dans une affaire si importante, le procédé du roi, auquel il rappelle la grande responsabilité qui en résulte pour lui. Car votre Sérénité ne doit pas s'étonner ni s'offenser si, dans une affaire aussi grave, où il s'agit de la foi catholique et de la vie de tant d'hommes, nous portons notre sollicitude sur les ministres de l'inquisition, particulièrement quand elle est mal famée, et si nous voulons revoir de temps en temps le compte de leur administration, afin que le sang des victimes ne soit redemandé plus tard ni à nous ni à votre Sérénité. Le Pape conclut par ces fortes expressions : Roi excellent dans les autres choses, nous nous étonnons qu'en celle-ci vous soyez si peu semblable à vous même et à vos ancêtres. Le nonce Jean Ricci, à qui d'abord on avait refusé l'entrée du royaume, fut enfin reçu. Son rapport paraît n'avoir pas été favorable au roi et aux inquisiteurs; car Paul III trouva sujet de donner le 2 mai 1547 une nouvelle bulle, qui promettait un pardon complet aux pénitents, mais dont la publication fut différée une année entière [1].

Ce qui achève de nous faire connaître de quelle nature était l'inquisition de Portugal, c'est l'estime et l'usage que le fameux Pombal en faisait. Ce ministre portugais, l'exterminateur des jésuites et l'apôtre de l'absolutisme, un ennemi de Rome et de la liberté ecclésiastique comme il y en a peu, reconnaissait dans l'inquisition le meilleur moyen pour arriver à ses fins. Il avait trouvé dans cette formidable corporation une arme commode et prompte, une espèce de comité de salut public; aussi n'en parlait-il qu'avec enthousiasme. Il dit un jour à l'ambassadeur de France : Je veux réconcilier votre pays avec l'inquisition, et démontrer à l'univers l'utilité de ce tribunal; il a été institué sous l'autorité de sa Majesté très-fidèle, uniquement pour remplir certaines fonctions des évêques, fonctions qui sont bien plus

[1] Héfelé, *Ximenès*, p. 302-304, note 2.

ûres entre les mains d'une corporation élue par le souverain que ans celles d'un seul individu qui peut se tromper ou même tromper es autres. Pombal fit même donner le titre de *majesté* à ce tribunal, ui eut pour chef son frère après le frère du roi [1]. Quant à l'usage u'il en fit, voici un échantillon. Comme il persécutait le pauvre jéuite Malagrida, à cause de ses liaisons avec une noble famille impliquée dans une conspiration, Pombal le fit accuser d'hérésie au ribunal de l'inquisition présidé par son frère, puis étrangler et rûler [2].

En France, l'inquisition d'État existait comme en Portugal et en Espagne, à la vérité sous un autre nom, mais avec le même but, de upprimer les États généraux de la nation, anuler la noblesse, asservir le clergé, et réduire tout à l'absolutisme du gouvernement. L'inuisition française ou gallicane était une corporation de juges, de égistes, et de clercs plus ou moins ecclésiastiques, connue sous le om de parlements : elle rendait des arrêts sur la discipline, la juriiction de l'Église, sur l'administration des sacrements, sur la canoisation des saints, sur les dogmes de la foi, non-seulement contre es curés et contre les évêques, mais contre le Pape même ; et plus 'une fois nous verrons le roi très-chrétien se faire, contre le vicaire e Jésus-Christ, le fervent exécuteur des arrêts de sa royale inquisiion par la saisie d'Avignon et du comtat Venaissin.

Quant à l'inquisition des protestants contre les catholiques en Allenagne, en Hollande, en Suède, en Norwége, en Angleterre, elle n'a as encore retiré ses arrêts de proscription ; témoin le peuple irlanais, qui meurt de faim le long de ses champs paternels, confisqués ar l'hérésie.

Il est donc prudent, nécessaire même, si l'on veut être juste et rai, de bien distinguer entre l'inquisition générale de l'Église cathoque, apostolique et romaine, et l'inquisition particulière, plus ou oins politique, de tel ou tel gouvernement national. La première a our but de conserver dans sa pureté la doctrine chrétienne, et 'exerce naturellement par le Pape et les évêques : la seconde, xercée par des fonctionnaires de gouvernement, a généralement our but de concentrer tout aux mains du chef de ce gouvernement, oi, président ou ministre, afin que tôt ou tard il puisse dire : L'État, 'est moi ; la justice, c'est moi ; le droit de propriété, c'est moi ; la eligion, c'est moi.

Par exemple, « c'est une chose vraiment remarquable, dit un

[1] *Biograph. universelle*, t. 35, art. *Pombal*. — [2] Héfelé, *Ximenès*, p. 279, ote 3.

illustre écrivain d'Espagne, que l'on n'ait jamais vu l'inquisition
Rome prononcer l'exécution d'une peine capitale, quoique le Siè
apostolique ait été occupé pendant tout ce temps-là par des Pap
d'une rigidité et d'une sévérité extrêmes pour tout ce qui avait rap
port à l'administration civile. On trouve, sur tous les points de l'Eu
rope, des échafauds dressés pour punir des crimes contre la religion
partout on est témoin de scènes qui contristent l'âme : et Rome fa
exception à cette règle, Rome qu'on nous a voulu peindre comm
un monstre d'intolérance et de cruauté. Il est vrai que les Pap
n'ont pas prêché, comme les protestants, la tolérance universelle
mais les faits disent la distance qu'il y a des Papes aux protestan
Les Papes, armés d'un tribunal d'intolérance, n'ont pas versé u
goutte de sang ; les protestants et les philosophes en ont répan
par torrents. Qu'importe à la victime d'entendre ses bourreaux pr
clamer la tolérance ? C'est ajouter au supplice le fiel du sarcasme
La conduite de Rome dans l'usage qu'elle a fait de l'inquisition e
la meilleure apologie du catholicisme contre ceux qui s'acharnent
le flétrir comme barbare et sanguinaire [1]. »

Il y a plus : même pour l'inquisition royale d'Espagne, quoiqu'e
n'ait été bien vue des Papes ni dans son origine ni dans son adm
nistration, il y a pourtant beaucoup à rabattre des rigueurs qu'
lui prête. Ainsi, quel horrible tableau ne nous fait-on pas d'un au
da-fé ou acte de foi de cette inquisition? D'un côté un bras
immense dévorant une multitude de victimes : de l'autre, la fo
des Espagnols, les fanatiques juges de ce tribunal, contemplant a
une joie féroce ce spectacle digne des cannibales. « Eh bien di
docte professeur de Tubingue, qu'il nous soit permis d'affirm
que d'abord un auto-da-fé ne se passait ni à brûler ni mettre à m
mais en partie à prononcer *l'acquittement* des personnes faus
ment accusées, et en partie à réconcilier avec l'Église les repenta
et les pénitents, et qu'il y a eu beaucoup d'auto-da-fé où l'on ne
brûler que le cierge que le pénitent portait à la main en signe de
foi qui luisait de nouveau dans son cœur. » La réconciliation de
derniers opérée, les hérétiques obstinés, ainsi que les coupables de
lits civils, étaient livrés au bras séculier, *en ce moment l'auto de
était terminé, et les inquisiteurs se retiraient*. Lhorente se tait comp
tement sur cette circonstance que nous apprenons de *Malten* dans
Bibliothèque cosmologique. Celui-ci y rapporte un procès d'inqu
tion tout entier; et il est à remarquer que, dans le cas qu'il cite,

[1] Jacques Balmès, *le Protestantisme comparé au Catholicisme*, ch. 36.
p. 234.

à 1517 de l'ère c
châtiment civil
da-fé.

Lhorente lui
montrer le gran
vrier 1486, à T
punis. Mais dan
et leur punition
en public. Un a
année, encore à
PAS UN ne fut
même année, c
du 10 décembr e
Finalement, troi
faire pénitence s
furent condamné
les nombres en f

Quant à ces
savoir, ce que L
d'Espagne, d'apr
plement les hérét
Dieu a punis par l
espèce, les séduc
mal à commettre
leurs pénitentes,
ques, les blasphé
le meurtre et la ré
tion. On avait à ju
nitions fournis à l
innombrable de ca
sur la crédulité po
à mort vers l'époq
contrebandiers, de
des sorcières. Ce
un siècle plus tard
de quatre ans, da
Nordling, sur une
moins de trente-cin
à l'Espagne, sait-o
dant quatre ans seu

[1] Héfelé, p. 322 et seq
1843. En allemand ; cit

châtiment civil ne fut infligé au coupable que le *lendemain* de l'auto-da-fé.

Lhorente lui-même, sans y penser, confirme ces choses. Pour montrer le grand zèle de l'inquisition, il cite un auto-da-fé du 12 février 1486, à Tolède, où il n'y eut pas moins de 750 coupables de punis. Mais dans tout le nombre, il n'y en eut PAS UN SEUL d'exécuté, et leur punition ne fut qu'une pénitence imposée par l'Église et faite en public. Un autre grand auto-da-fé eut lieu le 2 avril de la même année, encore à Tolède, avec « 900 victimes, » et de *ces neuf cents*, PAS UN ne fut puni de mort. Un troisième, du 1er mai de la même année, comprenait de nouveau 750 personnes, un quatrième du 10 décembre jusqu'à 950, et à la mort, on n'en conduisit PAS UN. Finalement, trois mille trois cents personnes durent à cette époque faire pénitence suivant les règles de l'Église, pendant que vingt-sept furent condamnées à mort; et à coup sûr Lhorente ne travestit pas les nombres en faveur de l'inquisition [1].

Quant à ces vingt-sept condamnés à mort, il est encore bon de savoir, ce que Lhorente lui-même nous apprend : que l'inquisition d'Espagne, d'après les ordres du roi, avait à juger, non pas simplement les hérétiques, mais encore les crimes contre nature que Dieu a punis par le feu du ciel, les brigands et autres criminels de cette espèce, les séducteurs qui faisaient accroire qu'il n'y avait point de mal à commettre le péché de la chair, les confesseurs qui séduisaient leurs pénitentes, les laïques qui usurpaient les fonctions ecclésiastiques, les blasphémateurs, les voleurs d'églises, les usuriers, et même le meurtre et la révolte, lorsqu'ils avaient quelque rapport à l'inquisition. On avait à juger jusqu'à la contrebande en chevaux et en munitions fournis à l'ennemi en temps de guerre; enfin une quantité innombrable de cas de sorcellerie, de magie et d'autres friponneries sur la crédulité populaire. Ainsi donc, sur les vingt-sept condamnés à mort vers l'époque de 1486, il pouvait y avoir des meurtriers, des contrebandiers, des sodomites, des magiciens, des voleurs d'églises, des sorcières. Ce que l'inquisition protestante faisait en Allemagne un siècle plus tard nous le donne à penser. De 1590 à 1594, espace de quatre ans, dans une petite ville protestante d'Allemagne, à Nordling, sur une population de six mille âmes, on ne brûla pas moins de trente-cinq sorcières [2]. Or, en appliquant ces proportions à l'Espagne, sait-on quel serait le chiffre des sorcières brûlées pendant quatre ans seulement? Cinquante mille au moins, c'est-à-dire

[1] Héfelé, p. 322 et seqq. — [2] Soldam, *Histoire des Procès de sorcellerie*, Stuttgart, 1843. En allemand; cité par Héfelé.

vingt mille de plus que le nombre *total* de ceux qui, suivant Lhorente, furent punis du dernier supplice par l'inquisition d'Espagne durant les *trois cent trente années* de son existence.

L'inquisition protestante d'Angleterre peut aussi nous faire apprécier au juste, sur un autre point, l'inquisition d'Espagne. Cette dernière, quoique de création royale et destinée par les rois à rendre leur pouvoir absolu, n'approuva cependant jamais la doctrine de l'absolutisme, mais l'improuva formellement, et cela sous un des monarques les plus impérieux. Philippe II tenait sa cour à Madrid. Un certain prédicateur, dans un sermon prononcé en présence du roi, avança que *les souverains avaient un pouvoir absolu sur la personne de leurs sujets, ainsi que sur leurs biens*. La proposition n'était pas de nature à déplaire à un roi; l'excellent prédicateur débarrassait les rois, d'un seul coup, de toutes les entraves à l'exercice du pouvoir. Or, il paraît que tout le monde en Espagne, à cette époque, n'était pas courbé sous l'influence despotique aussi servilement qu'on a voulu le supposer : il se trouva quelqu'un qui dénonça à l'inquisition les paroles par lesquelles le prédicateur n'avait point eu honte de flatter l'arbitraire des rois. Certes, l'orateur avait choisi pour se mettre à couvert un asile assez sûr; et l'on peut bien supposer que cette dénonciation venant à heurter le pouvoir de Philippe II, l'inquisition n'avait plus qu'à garder un prudent silence. Néanmoins il n'en fut pas ainsi : L'inquisition fit son sommaire, trouva la proposition contraire aux saines doctrines, et le prédicateur, qui peut-être était loin de s'attendre à cette récompense, se vit imposer diverses pénitences, et condamner en outre à rétracter publiquement sa proposition dans le lieu même où il l'avait avancée. La rétractation eut lieu avec toutes les cérémonies d'un acte juridique; le prédicateur déclara qu'il retirait sa proposition comme erronée ; il expliqua les motifs en lisant, ainsi qu'il lui avait été ordonné, les paroles suivantes, bien dignes de remarque : « *En effet, messieurs, les rois n'ont sur leurs sujets d'autres pouvoirs que celui qui leur est accordé par le droit divin et le droit humain; ils n'en ont point qui procèdent de leur libre et absolue volonté* [1]. » Or, nous verrons les inquisiteurs protestants d'Angleterre, les lords et les députés du parlement, reconnaître à Henri VIII le droit de ne pas payer ses dettes, de ne pas rembourser ses emprunts, mais de confisquer ou voler en masse les églises, les monastères et les hôpitaux, et de punir de mort quiconque s'y opposerait. Et nous verrons les nobles inquisiteurs de

[1] Balmès, *le Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. 2, p. 265-266.

rande-Bretagne se faire les exécuteurs de cette spoliation et s'en rtager le profit jusqu'à nos jours.

Voici, du reste, en ce qui regarde l'inquisition d'Espagne, une ntence du genre le plus sévère : « Nous avons déclaré et déclarons ccusé N. N. convaincu d'être hérétique, apostat, fauteur et recé- ur d'hérétiques, faux et simulé confessant, et impénitent relaps; r lesquels crimes il a encouru les peines de l'excommunication ma- ure et de la confiscation de tous ses biens au profit de la chambre yale et du fisc de sa Majesté. Déclarons, de plus, que l'accusé doit re abandonné, ainsi que nous l'abandonnons, à la justice et au bras culier, que nous prions et chargeons très-affectueusement, de la eilleure et de la plus forte manière que nous le pouvons, d'en agir l'égard du coupable avec bonté et commisération [1]. »

Par ces documents, que nous avons empruntés à des autorités non spectes, on voit clairement quelles étaient la nature et la compo- ion de ce tribunal, contre quelles personnes et quels actes il pro- dait, et de quelle manière, et enfin quelle sentence il prononçait.

Quant à sa nature, l'inquisition d'Espagne était un tribunal non int papal et ecclésiastique, mais politique et royal, dépendant iquement des rois et pour la nomination de ses juges et pour xécution de ses jugements. Il était composé de conseillers clercs de conseillers laïques, comme les parlements de France ; parmi s conseillers clercs, au nombre de huit, six étaient toujours sécu- rs, et deux réguliers, dont l'un, mais un seul, toujours Domini- in, en vertu d'un privilége accordé par le roi Philippe III. En rte que, dans chaque tribunal de l'inquisition, il n'y avait jamais e deux religieux, dont un seul Dominicain [2].

Ainsi composé, ce tribunal procédait, non pas contre les Maho- étans ni les Juifs, mais contre les Chrétiens qui étaient tombés ou tombés dans le judaïsme, le mahométisme ou une autre hérésie. encore comment ce tribunal procède-t-il contre eux ? Il leur an- nce un terme de grâce de trente ou quarante jours, pendant les- uels ils sont libres de confesser leur faute, d'en demander pardon de se soumettre à des expiations religieuses. Dès ce moment le *élit* se change en *péché*, et le *supplice* en *pénitence*. Le coupable ûne, prie, se mortifie. Au lieu de marcher au supplice, il récite s psaumes, il confesse ses péchés, il entend la messe; on l'exerce, n l'absout, on le rend à sa famille et à la société. — Depuis l'origine u monde, quel est le tribunal qui commençât ainsi par offrir la râce et la miséricorde aux coupables ?

[1] *L'Inquisition dévoilée*, p. 180 et 181. Apud de Maistre, *Lettres à un gentil- omme russe sur l'inquisition d'Espagne.* — [2] De Maistre, *Prem. lettre*, p. 28.

Les juges faisaient connaître aux accusés les dépositions faites contre eux, et même les noms des témoins. Si, sur ce dernier article, il y eut exception pour la Castille et l'Aragon, ce n'était qu'une exception locale et temporaire, attendu le grand nombre et l'emportement des hérétiques et apostats qui se trouvaient alors dans ces deux pays; et, de fait, nous les avons vus assassiner un juge même, et cela au pied des autels. L'accusé devait-il être mis à la question, comme c'était l'usage dans tous les tribunaux civils, ainsi qu'autrefois chez les Grecs et les Romains? la loi obligeait les inquisiteurs et l'évêque du diocèse d'y assister, afin d'en modérer la rigueur par leur présence. En outre, le tribunal de l'inquisition ne pouvait donner la question qu'une seule fois dans le même procès, tandis que pour les autres tribunaux il n'y avait point de limites.

Enfin, quelle sentence prononçait ce tribunal? Jamais le tribunal de l'inquisition ne prononçait de sentence de mort. La sentence qu'il prononçait n'était au fond qu'une déclaration de jury : Oui, l'accusé est un apostat ou un hérétique opiniâtre ; oui, l'accusé est un apostat ou un hérétique relaps. Après cette déclaration, le tribunal de l'inquisition avait épuisé son pouvoir. C'était à d'autres tribunaux, aux tribunaux purement civils, à faire l'application de la loi civile, ainsi que font aujourd'hui les juges après la déclaration du jury. Les inquisiteurs n'étaient pas plus responsables des suites de leur déclaration que ne le sont aujourd'hui les jurés de France et d'Angleterre. Enfin, même après la condamnation à la peine légale par les tribunaux civils, le roi était encore maître d'en suspendre l'exécution et de faire grâce.

Voilà ce qu'était en soi et de sa nature le tribunal de l'inquisition d'Espagne. Quant aux abus de détail qui ont pu s'y introduire ou s'y commettre, comme il peut s'en commettre ou s'en introduire dans toutes les institutions humaines, il n'est pas facile d'en juger. Jusqu'à présent, nous n'avons guère, à cet égard, que des déclamations passionnées, mais pas une histoire intelligente et consciencieuse. Cet important ouvrage est encore à faire.

Quant au résultat général de l'inquisition d'Espagne, il est plus facile à constater; on a une expérience de trois siècles. Instituée vers la fin du quinzième, cette inquisition a été supprimée dans les premières années du dix-neuvième. Or, ces trois siècles ont été pour l'Espagne une période de paix et de gloire : paix, union, bonheur au dedans ; gloire, puissance au dehors : rivalisant avec l'Italie pour la culture des lettres et des arts, surpassant toutes les nations de l'Europe en puissance et en étendue, embrassant dans sa domination l'ancien et le nouveau monde, jamais le soleil ne se couchant

r ses possessions, et ses rois sur le point de devenir les maîtres de nivers. L'inquisition est-elle supprimée ? l'Espagne perd l'Amé-que, et commence à déchirer ses propres entrailles par des guerres viles.

Ce n'est pas tout : nous avons de quoi faire la contre-épreuve. s trois siècles de gloire et de bonheur pour l'Espagne avec l'in-isition, qu'ont-ils été pour l'Allemagne, la France et l'Angleterre ns l'inquisition ? Trois siècles de guerres ou de dissensions civiles religieuses, qui ne sont pas encore guéries, qui peuvent se rani-er d'un jour à l'autre, et replonger l'Europe dans le chaos. Voyez, Allemagne, la guerre de trente ans, allumée par les arguments de ther ; les excès inouïs des Anabaptistes et des paysans. Voyez les erres civiles de France, d'Angleterre et de Flandre ; le massacre la Saint-Barthélemi, le massacre de Mérindol, le massacre des vennes ; l'assassinat de Marie Stuart, de Henri III, de Henri IV, Charles Ier, du prince d'Orange, de Louis XVI, de Marie-Antoi-tte et autres. Voyez l'Allemagne divisée contre elle-même en ca-oliques et protestants, et menacée par cette division de devenir jourd'hui ou demain une proie de la sauvage Russie, avec la Scan-navie protestante, plus encroûtée de préjugés anticatholiques que le fut jamais la Scandinavie païenne. Voyez la France politique, ns principe, sans boussole ni ancre, tremblant, à chaque coup de nt, de s'abîmer sous elle-même. Voyez l'Angleterre, séparée de nité catholique, divisée contre elle-même en une infinité de sectes, sachant plus de laquelle se réclamer, et aussi incertaine que les gues de la mer qui l'environne.

« Mais, ce qui est véritablement extraordinaire et peu connu, ce e semble, dit le comte de Maistre, c'est l'apologie complète de l'in-isition, faite par Voltaire, et que je vais vous présenter comme un onument remarquable du bon sens qui aperçoit les faits et de la ssion qui s'aveugle sur les causes.

« Il n'y eut, dit-il, en Espagne, pendant le seizième et le dix-sep-tième siècle, aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspi-rations, de ces châtiments cruels qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de Lerme, ni le comte Olivarès ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds. Les rois n'y furent point assassinés comme en France, et n'y périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre. *Enfin, sans les horreurs de l'inquisition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne* [1]. »

[1] Voltaire, *Essai sur l'Histoire générale*, t. 4, c. 177, p. 135.

« Je ne sais, ajoute le comte de Maistre, si l'on peut être plus aveugle. *Sans les horreurs de l'inquisition, on n'aurait rien à reprocher à cette nation, qui n'a échappé que par l'inquisition aux horreurs qui ont déshonoré toutes les autres.* C'est une véritable jouissance pour moi de voir ainsi le génie châtié, condamné à descendre jusqu'à l'absurdité, jusqu'à la niaiserie, pour le punir de s'être prostitué à l'erreur. Je suis moins ravi de sa supériorité naturelle que de sa nullité dès qu'il oublie sa destination.

« Après les horreurs que nous avons vues en Europe, de quel front ose-t-on reprocher à l'Espagne une institution qui les aurait toutes prévenues? *Le saint office, avec une soixantaine de procès dans un siècle*, a dit quelqu'un, *nous aurait épargné le spectacle d'un monceau de cadavres qui surpasserait la hauteur des Alpes et arrêterait le cours du Rhin et du Pô* [1]. »

Ximenès, voyant l'Espagne entièrement délivrée de la domination des Maures, entreprit quelque chose de plus : ce fut de leur porter la guerre en Afrique même, pour leur ôter l'envie de jamais repasser. Les Maures d'Oran venaient d'infester les côtes d'Espagne. La reine Isabelle était morte en 1504. Le roi Ferdinand venait d'ôter, en 1507, la vice-royauté de Naples à Gonsalve de Cordoue, qui restait depuis sans emploi. Ximenès, qui venait d'être fait cardinal, proposa donc au roi la conquête du royaume d'Oran en Afrique. Sur le refus de Ferdinand, Ximenès offrit de diriger et de solder l'expédition lui-même, à la seule condition du remboursement des frais lorsque la conquête serait assurée. Ximenès avait alors soixante-dix ans ; il fut nommé généralissime de l'expédition : il demanda pour un de ses lieutenants généraux le Grand-Capitaine Gonsalve de Cordoue, relégué à Valladolid ; il ne put l'obtenir. Il eut pour unique lieutenant général Pierre de Navarre, et pour chef d'état-major le Vénitien Vianelli, deux hommes habiles, mais qui, jaloux de son autorité, cherchaient plus souvent à le contrarier qu'à le seconder. De plus, bien des courtisans cabalaient pour faire avorter l'entreprise. Mais rien n'y fit. Pendant que les courtisans cabalaient, pendant que le Grand-Capitaine n'avait d'autre occupation que de visiter les églises et les monastères, le Cordelier septuagénaire Ximenès, déjouant toutes les intrigues, déployait l'activité et les talents d'un généralissime consommé : les préparatifs sont achevés avant l'époque. Au moment même de l'embarquement, par les intrigues de Navarre et de Vianelli, une révolte éclate dans l'armée : le soldat veut recevoir avant l'embarquement la solde qu'il ne devait toucher que sur la

[1] De Maistre, *Lettre quatrième*, p. 91 et seqq.

à 1517 de l'ère ch
flotte. Ximenès
ne se déconcert
dats demeurés
parole. A peine
crier : De l'arge
le fait arrêter et
comme si de ri
respect à toute l
La harangue
sime, au bruit d
ronnés de laurie
gent destiné po
la mer : en même
être payé n'a qu'
chemin du port.
barquement ; là i
tout ce qui s'est
pendant que les
main et les soldat
barquer ; il visite
une gratification e
exactement payée
toutes choses ; on
tout retentissait d
le port ou sur me
les navires, afin d
il eut la satisfacti
devoir.
Partie de Cartha
le midi, les côtes
port de Mars-el-Ke
le port et debarque
chevaux, qu'il env
les intelligences.
au milieu des ténè
infidèles furent ex
rangée en bataille
premiers rangs, av
vaincrez par ce sign
même devise, et da
nès lui-même, sur
tiré dans la forteres

flotte. Ximenès, qui du premier coup d'œil pénètre toute l'intrigue, ne se déconcerte pas ; il apaise les mutins par les officiers et les soldats demeurés fidèles, les réunit près de sa tente, et leur adresse la parole. A peine a-t-il dit quelques mots, qu'un soldat se met à crier : De l'argent, point de harangue ! Ximenès le cherche des yeux, le fait arrêter et pendre sur-le-champ, puis continue son discours, comme si de rien n'était. Cette fermeté héroïque imprime un tel respect à toute l'armée, qu'elle n'y manque plus jamais.

La harangue à peine finie, on vit sortir de la tente du généralissime, au bruit des tambours et des trompettes, des hommes couronnés de lauriers, avec des sacs couronnés de même : c'était l'argent destiné pour les troupes. Ces hommes prennent le chemin de la mer : en même temps, on publie par tout le camp que, qui veut être payé n'a qu'à s'embarquer. A cette nouvelle, chacun prend le chemin du port. Ximenès s'y rend lui-même pour présider à l'embarquement ; là il embrasse tous les chefs, leur promettant d'oublier tout ce qui s'est passé, et les réconciliant les uns avec les autres, pendant que les officiers subalternes s'empressaient à lui baiser la main et les soldats le bas de sa robe. Ximenès est le dernier à s'embarquer ; il visite tous les vaisseaux, fait distribuer en sa présence une gratification extraordinaire, outre la solde, qui ne fut jamais plus exactement payée. La flotte se trouvait abondamment pourvue de toutes choses ; on ne pouvait admirer assez la prévoyance de Ximenès : tout retentissait de ses louanges. Il profita du temps qu'on resta dans le port ou sur mer pour faire des exhortations chrétiennes sur tous les navires, afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur l'expédition : il eut la satisfaction d'apprendre que tout le monde avait fait son devoir.

Partie de Carthagène le 16 mai 1509, la flotte découvrit le 17, vers le midi, les côtes d'Afrique : il était nuit lorsqu'elle arriva devant le port de Mars-el-Kebir, à une lieue d'Oran. Ximenès la fit entrer dans le port et debarquer l'armée la nuit même, à l'exception de deux mille chevaux, qu'il envoya surprendre Oran, où depuis deux ans il avait des intelligences. Tout réussit à souhait. Le débarquement s'opéra au milieu des ténèbres, sans qu'il périt une chaloupe. Au matin, les infidèles furent excessivement surpris de voir l'armée chrétienne rangée en bataille : la croix pontificale de Ximenès brillait dans les premiers rangs, avec ces mots sur une banderole flottante : *Vous vaincrez par ce signe*. Tous les drapeaux et les étendards portaient la même devise, et dans tous les rangs on voyait briller la croix. Ximenès lui-même, sur les instances des officiers et des soldats, s'était retiré dans la forteresse, d'où il pouvait tout voir et où il demeura

prosterné en prière. Les deux armées en vinrent aux mains. Les Maures sont repoussés et mis en déroute jusqu'à une hauteur d'où l'on apercevait Oran et la bannière chrétienne flottant sur les murs : la ville avait été prise. Cette vue redouble le courage des Chrétiens, malgré la chaleur excessive qu'il faisait ; ils anéantissent l'armée ennemie, et remportent une victoire complète, sans perdre plus de trente hommes.

Pierre de Navarre, avec l'élite de ses troupes, marche sur Oran pour secourir les siens, qui, en trop petit nombre pour occuper toute la ville, s'étaient bornés à occuper les portes. Il y entra donc sans peine, mais trouva les rues et les places barricadées par les habitants, revenus de leur première surprise. Ces barricades furent emportées sans beaucoup d'efforts. Il n'en fut pas de même des mosquées, où une partie de la population s'était retranchée et se défendit à toute extrémité. Cette résistance exaspéra les vainqueurs, qui tuèrent plus de quatre mille habitants, et en firent huit mille esclaves. Restait à prendre la forteresse. Le commandant répondit qu'il n'était pas en état de se défendre, mais qu'il voulait avoir la gloire de la rendre à Ximenès.

Le cardinal vint par mer. Dès qu'il aperçut Oran, il leva les mains au ciel, et remercia Dieu d'une si belle conquête. Pendant tout le chemin, il ne cessa de répéter ces paroles : Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous, c'est à votre nom qu'il faut rendre gloire. Mais, en voyant tant de morts dans les rues, il ne put s'empêcher de verser des larmes et de témoigner qu'une victoire moins sanglante lui eût été plus agréable. Pierre de Navarre lui dit entre autres pour excuse : Qu'après tout c'étaient des infidèles, qui ne méritaient pas qu'on les plaignît. « C'étaient des infidèles, il est vrai, repartit Ximenès, mais c'étaient des hommes dont on aurait pu faire des Chrétiens : leur mort me ravit le principal avantage de la victoire, qui était de les gagner à Jésus-Christ. »

A quelque distance du château, il rencontra le gouverneur, qui lui en présenta les clefs, avec trois cents esclaves chrétiens qu'on y avait mis aux fers dès que la flotte d'Espagne avait paru. Ces infortunés se jetèrent aux pieds de Ximenès, en lui présentant leurs chaînes rompues et l'appelant leur libérateur. Il leur donna sur-le-champ la liberté, avec un établissement dans la ville ; il permit à la garnison de se retirer à Tlemcen avec armes et bagages. Pour le gouverneur et deux autres individus qui avaient aidé à prendre Oran, il leur fit un sort très-avantageux en Espagne.

S'étant ensuite rendu à la grande place, où l'on avait porté tout le butin, il fait l'éloge des chefs et des soldats, les remercie au nom

u roi et au sien, et, après avoir fait mettre à part quelques pièces es plus précieuses, il les envoie à Ferdinand par un courrier. Tout e reste, il l'abandonne aux officiers et aux soldats. La libéralité de imenès va plus loin. Comme il était reconnu pour généralissime e cette armée et qu'il en avait fait tous les frais, on avait mis à part, our lui seul, environ la cinquième partie des dépouilles. Il l'apporte u même endroit, il en fait des présents de sa propre main à Pierre e Navarre, à tous les officiers généraux et subalternes, et même à e simples soldats en qui il avait remarqué ou de la probité, ou de conduite, ou de la valeur. Il destina le reste pour les besoins publics, omme pour la transformation des mosquées en églises. Pour lui-même, il se réserva très-peu de chose, hors plusieurs livres arabes es mieux conditionnés, qu'il destina pour la bibliothèque d'Alcala u de Complut, où on les voit encore.

Après la distribution du butin, son premier soin fut de nettoyer a ville des cadavres qui commençaient à l'infecter. Il purifia ensuite es mosqués, les fit orner à l'usage des Chrétiens, et dédia lui-même a plus grande à Notre-Dame-de-la-Victoire. Il établit dans cette même ville un clergé, des moines, des hôpitaux, leur assigna des onds pour leur subsistance et des maisons commodes pour les loger.

On put admirer alors combien Ximenès avait eu raison, malgré avis contraire de Pierre de Navarre et d'autres officiers, de faire débarquer son armée la nuit même et de surprendre aussitôt Oran; ar un jour plus tard, c'eût été trop tard. On vit arriver le roi de Tlemcen avec des troupes nombreuses au secours de la ville : la voyant prise, il s'en retourna comme il était venu.

De nos jours, on connaît peu l'histoire de cette conquête : on s'imagine ordinairement que ce ne fut qu'une irruption momentanée, ans résultat durable. C'est une erreur. Les Espagnols occupèrent la ille et le royaume d'Oran sans interruption de 1509 à 1708. A cette ernière époque, pendant la guerre pour la succession d'Espagne, es Algériens s'emparèrent d'Oran; mais dès le 30 juin 1732, les Espagnols la reprirent sur les Maures et l'occupèrent jusqu'en 1792, où, grâce à la révolution française, les Algériens purent s'en emparer de nouveau. Les Espagnols l'ont ainsi occupée pendant près de rois siècles.

Après la conquête d'Oran, Ximenès proposa celle de la ville et du royaume de Bougie : on s'y résolut. Mais ce projet réveilla toute a jalousie de Navarre et de Vianelli, étrangers tous deux, piqués d'être subordonnés à un moine. Ximenès s'en aperçut bien vite. De plus, il eut connaissance d'une lettre où le roi Ferdinand disait à Pierre de Navarre : Empêchez le bonhomme de repasser sitôt en

Espagne. Il faut user de sa personne et de son argent autant qu'on pourra. Amusez-le dans Oran, si vous pouvez, et songez à quelque nouvelle entreprise. Ximenès ne fut pas long à prendre son parti. Il nomma Pierre de Navarre général en chef, Vianelli lieutenant général, s'embarqua le 23 mai, et arriva le même jour à Carthagène, d'où il était parti le 16 du mois. Son expédition n'avait ainsi duré que sept jours. Non-seulement il écrivit au roi pour lui rendre un compte exact de tout ce qui s'était fait et de tout ce qu'on avait résolu d'entreprendre, mais il employa tout l'argent qui lui restait, il s'engagea même pour de fortes sommes pour acheter des blés et toutes sortes de munitions à l'armée d'Afrique, avant de partir de Carthagène. On sent que, si la reine Isabelle eût encore vécu ou si Ferdinand eût été Isabelle, Ximenès et Gonsalve de Cordoue auraient pu faire la conquête de l'Afrique entière, pendant que Christophe Colomb découvrait le Nouveau-Monde.

La même année 1509, Pierre de Navarre prit la ville et le royaume de Bougie ; l'année suivante, la ville et le royaume de Tunis : il devint la terreur de l'Afrique. Mais la suite ne répondit point à ces beaux commencements. Son armée fut défaite, Vianelli tué, et de tant de conquêtes, il ne resta aux Espagnols que la ville d'Oran, la conquête du moine Ximenès.

Ferdinand, bien étonné de voir le cardinal revenu sitôt, l'invita de venir à la cour recevoir les louanges qu'il avait méritées. Ximenès s'en excusa, se rendit à Complut ou Alcala par des chemins détournés, pour éviter le concours du peuple et les réceptions qu'on lui préparait dans toutes les villes. Dans Alcala même, quoiqu'il en fût seigneur spirituel et temporel, il défendit les inscriptions, les compliments et les harangues. Il parla toujours de sa victoire comme s'il n'y eût contribué que par ses prières. Quand quelqu'un l'appelait le vainqueur des nations barbares, il témoignait que ces grands noms ne lui étaient pas dus, et ne manquait jamais de répéter ces paroles de David : Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous, mais à votre nom, qu'il faut rendre gloire.

Ximenès n'eut pas plus à se louer de la reconnaissance de Ferdinand que de celle de Navarre et de Vianelli. Il avait été convenu qu'en cas de réussite, Ferdinand rembourserait les frais : le succès dépassait toutes les espérances, mais Ferdinand ne voulait point tenir sa parole. Ximenès lui envoya un état exact de la dépense, en avertissant que, s'il n'obtenait pas du prince la satisfaction qui lui était due, il la demanderait aux états de Castille. Or, rien ne faisait tant de peur à Ferdinand que cette assemblée. Il satisfit donc Ximenès, mais de mauvaise grâce.

Ferdinand V ou le Catholique mourut le 23 janvier 1516. Il eut de son mariage avec Isabelle un prince qui mourut jeune et plusieurs princesses, parmi lesquelles Jeanne, qui épousa Philippe duc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, et Catherine, qui épousa Henri VIII, roi d'Angleterre. En mourant Ferdinand déclara sa fille Jeanne héritière de tous ses États, et, après elle, le prince don Carlos, son fils, qui était toujours resté en Flandre, et qui, en 1519, devint l'empereur Charles-Quint.

Ximenès, qui portait le titre de cardinal d'Espagne, fut nommé régent de Castille. Il eut à s'occuper plus d'une fois des affaires du Nouveau-Monde. L'île d'Hispaniola ou Saint-Domingue fut la première colonie espagnole. Il s'agissait d'utiliser les terres, d'assainir le pays, en éclaircissant les forêts, en faisant écouler des eaux stagnantes. Les colons venus d'Espagne n'y pouvaient suffire. Les indigènes étaient en grand nombre, mais d'une complexion faible; contents d'une très-chétive nourriture, ils abhorraient le travail; leur bonheur était l'indolence et la paresse. De là des difficultés sérieuses. Les terres n'étant pas cultivées, le pays n'étant pas assaini, les colons d'Europe restaient exposés à mourir de faim ou de maladies. D'ailleurs, il y avait dans le nombre plus d'un aventurier sans conduite. De plus, on eut l'idée en Espagne d'y envoyer les condamnés pour y subir leurs peines. Une pareille population n'était guère propre à gagner les naturels à l'amour de la domination espagnole et du travail. Les insulaires, voyant donc que les étrangers, au lieu de s'en aller, prétendaient les obliger à cultiver la terre et à exploiter les mines, se soulevèrent en masse pour les exterminer. Comme ils ne formaient qu'une multitude confuse, ils furent aisément défaits par la discipline des quelques Européens, et condamnés à payer aux vainqueurs un tribut en nature. Par antipathie, tant pour le travail que pour leurs maîtres, ils se soulevèrent une seconde fois, furent une seconde fois défaits, déchargés du tribut, mais condamnés en place à cultiver certaines portions de terres au profit des colons. En conséquence, ils furent répartis en des plantations diverses. C'était un commencement de servitude. Dans ces répartitions, il y eut bien des abus, et de la part des autorités espagnoles qui les faisaient, et de la part des colons qui en profitaient. Comme c'était une administration tout à fait nouvelle, où le passé ne pouvait pas beaucoup servir de leçon, et que, d'ailleurs, le souverain, qui devait décider en dernier ressort, était à deux mille lieues par delà les mers, il y eut naturellement bien des incertitudes, bien des divergences, même entre les hommes les mieux intentionnés. Quant à la conduite des religieux espagnols dans ces conjonctures, voici comme en

parle le protestant Robertson, dans son histoire d'Amérique :

« Les missionnaires envoyés dans l'Amérique s'aperçurent, dès le moment où ils y entrèrent, que la rigueur avec laquelle les Espagnols traitaient les Indiens rendait leur ministère entièrement infructueux. Ces missionnaires, se conformant à l'esprit de la religion qu'ils étaient chargés de prêcher, blâmèrent hautement les maximes de leurs compatriotes au sujet des Américains, et condamnèrent les répartitions des Indiens en qualité d'esclaves, comme contraires à la justice naturelle, aux préceptes du christianisme et à la véritable politique. Les Dominicains, auxquels on avait d'abord confié l'instruction des Indiens, furent ceux qui s'opposèrent le plus aux *répartitions*. L'an 1511, le Père Montesino, un de leurs plus fameux prédicateurs, invectiva contre cette coutume dans la grande église de Saint-Domingue, avec toute l'impétuosité d'une éloquence populaire. Le gouverneur, les principaux officiers de la colonie et tous les laïques qui avaient assisté à son sermon s'en plaignirent à ses supérieurs, lesquels, loin de la condamner, approuvèrent sa doctrine comme pieuse et convenable aux circonstances actuelles. Les religieux de Saint-François, guidés par l'esprit de rivalité qui régnait entre les deux ordres, parurent vouloir prendre le parti des laïques et la défense des *répartitions* ; mais comme ils ne pouvaient décemment approuver un système d'oppression aussi contraire à l'esprit de la religion qu'ils professaient, ils tentèrent de pallier ce qu'ils ne pouvaient justifier, et alléguèrent, pour excuser la conduite de leurs compatriotes, qu'il était impossible de faire fleurir la colonie, à moins que les Espagnols n'eussent assez d'autorité sur les Indiens pour les contraindre à travailler [1].

« Les Dominicains, dont les vues n'étaient ni aussi politiques ni aussi intéressées, ne voulurent point se départir de leurs sentiments et refusèrent d'absoudre et d'admettre aux sacrements ceux de leurs compatriotes qui avaient des Indiens en qualité d'esclaves. Les deux parties renvoyèrent au roi la décision de cette question importante. Ferdinand chargea un comité de son conseil privé et quelques-uns des plus fameux juristes et théologiens d'Espagne d'écouter les raisons des députés qu'on avait envoyés d'Hispaniola. Après une longue discussion, le point de controverse fut décidé en faveur des Dominicains. Il fut déclaré que les Indiens seraient réputés libres, et traités comme tels ; mais que les *répartitions*, à cela près, restaient sur le pied où elles étaient [2]. Comme cette décision admettait le principe sur lequel les Dominicains appuyaient leur sentiment, elle ne serait

[1] Herréra, *Dec.* 1, l. 8, c. 11. Oviedo, l. 3, c. 6. — [2] Herréra, l. 8, c. 12 ; l. 9, c.

ni à leur imposer silence ni à les convaincre. A la fin, pour tranquilliser la colonie de leurs censures et de leurs remontrances, Ferdinand publia un décret de son conseil privé, par lequel il déclarait que, ayant mûrement examiné la teneur de la bulle apostolique et les titres en vertu desquels la couronne de Castille possédait le Nouveau-Monde, il avait reconnu que la servitude des Indiens était autorisée par les lois divines et humaines ; que, à moins qu'ils ne fussent soumis à la domination des Espagnols et contraints à vivre sous leur inspection, il était impossible de les tirer de l'idolâtrie et de les instruire des principes de la religion chrétienne ; qu'on ne devait plus douter de la légitimité des *répartitions*, et que le roi et son conseil prenaient cette affaire sur leurs consciences ; qu'il enjoignait, par conséquent, aux Dominicains et aux autres religieux de s'abstenir dorénavant des invectives qu'un excès de charité et un zèle malentendu les avaient portés à répandre contre cet usage [1].

« Pour que personne n'ignorât l'intention qu'il avait de maintenir ce décret, Ferdinand fit de nouvelles concessions d'Indiens à plusieurs de ses courtisans ; mais, pour qu'on ne l'accusât point de négliger les droits de l'humanité, il publia un édit par lequel il tâchait d'adoucir le joug qu'il leur imposait ; il régla la nature du travail qu'on pouvait exiger d'eux, l'habillement et la nourriture qu'on devait leur fournir, et les instructions qu'on devait leur donner.

« Les Dominicains, jugeant de l'avenir par le passé, s'aperçurent aussitôt de l'inutilité de ces ordres, et prétendirent que, tant que ce serait l'intérêt des individus de traiter les Indiens avec rigueur, les règlements publics ne rendraient leur condition ni plus douce ni plus supportable. Ils observèrent que c'était perdre son temps et ses peines que de vouloir communiquer les vérités sublimes de la religion à des hommes dont l'esprit était abattu par l'oppression. Quelques-uns prièrent leurs supérieurs de leur permettre de passer dans le continent, pour continuer leur mission chez les Indiens qui n'étaient point encore corrompus par les mauvais exemples des Espagnols, ni aigris contre le christianisme par leur cruauté. Ceux qui restèrent à Hispaniola continuèrent de s'opposer avec fermeté à ce qu'on traitât les Indiens en esclaves.

« Les opérations violentes d'Albuquerque, le nouveau répartiteur des Indiens, réveillèrent le zèle des Dominicains contre les *répartitions*, et procurèrent à ce malheureux peuple un avocat qui possédait le courage, les talents et l'activité nécessaires pour défendre une cause aussi désespérée : ce fut le Dominicain Barthélemi de

[1] Herréra, l. 9, c. 14.

Las-Casas, né à Séville en 1474, d'une famille noble, un des ecclésiastiques qui suivirent Christophe Colomb dans le second voyage qu'il fit à Hispaniola pour s'établir dans cette île. Il adopta de bonne heure l'opinion dominante chez les missionnaires au sujet de l'injustice qu'il y avait de réduire les Indiens à l'esclavage; et pour prouver qu'il en était convaincu, il renvoya tous ceux qui lui étaient échus lors du partage qu'on en fit, déclarant qu'il déplorerait toute sa vie le crime qu'il avait commis en exerçant un moment son autorité sur ces malheureuses créatures. Dès lors il se déclara le protecteur des Indiens, intercéda pour eux; il se fit tellement respecter par son caractère et ses talents, qu'il eut souvent le mérite de mettre des bornes aux excès de ses compatriotes. Il ne manqua pas de se plaindre hautement des procédés d'Albuquerque; et, quoique l'attention que celui-ci donnait à ses propres intérêts le rendit sourd à ses remontrances, il n'abandonna cependant pas le malheureux peuple dont il avait épousé la cause. Il se rendit en Espagne, dans l'espoir d'ouvrir les yeux et de fléchir le cœur de Ferdinand par le tableau frappant qu'il lui ferait de l'oppression que souffraient ses nouveaux sujets [1].

« Il obtint d'autant plus aisément audience du roi, que sa santé dépérissait de jour à autre. Il lui représenta, avec autant de franchise que d'éloquence, les funestes effets des *répartitions* dans le Nouveau-Monde. Il lui fit un crime d'avoir autorisé un usage impie qui avait fait périr une multitude d'hommes innocents que la Providence avait mis sous sa protection. Ferdinand, dont la maladie avait affaibli l'esprit et le corps, fut alarmé de ce reproche d'impiété qu'il eût méprisé dans un autre temps. Il écouta avec beaucoup de componction le discours de Las-Casas, et lui promit de remédier aux maux dont il se plaignait; mais la mort l'empêcha d'exécuter sa résolution. Charles d'Autriche, son successeur, résidait alors en Flandre, le domaine de ses pères. Las-Casas, avec son ardeur ordinaire, résolut d'y aller, pour instruire ce jeune monarque de ce qui se passait dans les Indes; mais le cardinal Ximenès, qui venait d'être déclaré régent du royaume, lui ordonna de n'en rien faire, lui promettant de lui donner une audience particulière.

« Il examina cette affaire avec toute l'attention qu'elle méritait; et, comme il aimait naturellement les projets hardis et extraordinaires, il forma aussitôt un plan qui surprit des ministres accoutumés à l'administration lente et circonspecte de Ferdinand. Sans consulter les droits de Diégo Colomb, fils de Christophe, ni les règlements qui

[1] Herréra, *Dec.* 1, l. 10, c. 12; *Dec.* 2, l. 1, c. 11.

e feu roi avait faits, il résolut d'envoyer trois personnes en Amérique pour veiller sur les colonies, en qualité de surintendants, avec pouvoir, après qu'ils auraient examiné les circonstances sur les lieux, de décider définitivement le point en question. La difficulté fut de trouver des sujets capables de remplir un poste aussi important. Comme tous les laïques établis en Amérique, qu'on avait consultés sur l'administration de ce gouvernement, avaient répondu que les Espagnols ne pouvaient garder leurs nouveaux établissements, à moins qu'ils ne conservassent l'autorité qu'on leur avait donnée sur les Indiens, il comprit qu'il ne pouvait se fier à eux, et il résolut de confier cet emploi à des gens d'Église. Comme les Dominicains et les Franciscains étaient d'un sentiment opposé sur cet article, il crut devoir les exclure de cette commission. Elle fut donnée aux Hiéronymites, dont l'ordre était peu nombreux, mais très-respecté en Espagne. Il choisit, de concert avec leur général et Las-Casas, trois sujets dont il connaissait la capacité. Il leur adjoignit Zuazo, jurisconsulte d'une probité distinguée, auquel il donna le pouvoir illimité de juger tous les procès qui surviendraient dans les colonies. Las-Casas fut chargé de les accompagner en qualité de protecteur des Indiens [1].

« Le premier acte d'autorité que firent les surintendants en arrivant à Saint-Domingue fut d'accorder la liberté aux Indiens qu'on avait donnés aux courtisans et à d'autres personnes qui ne résidaient pas en Amérique. Cette démarche, jointe aux avis que l'on reçut d'Espagne touchant l'objet de leur commission, répandit une alarme générale. Les colons conclurent qu'on allait leur ôter les mains qui exécutaient leurs travaux, et que leur ruine était, par conséquent, inévitable. Mais les religieux de Saint-Jérôme se conduisirent avec tant de circonspection et de prudence, que leurs craintes furent bientôt dissipées. Ils déployèrent dans toutes leurs démarches une connaissance des affaires du monde qu'on acquiert rarement dans le cloître, et, qui plus est, une modération et une politesse encore plus rares parmi des personnes élevées dans la solitude et dans les austérités de la vie monastique. Ils écoutèrent tous les avis qu'on leur donna ; ils les pesèrent et les comparèrent, et, après avoir mûrement examiné le tout, ils conclurent qu'il était impossible, vu l'état de la colonie, d'adopter le plan que Las-Casas avait proposé, et que le cardinal avait recommandé. Ils virent clairement que les Espagnols établis en Amérique étaient en si petit nombre, qu'ils ne pouvaient exploiter les mines ni cultiver les terres sans le secours des Indiens, et que, si on leur ôtait cette ressource, il fallait nécessairement

[1] Herrera, *Dec.* 2, l. 2. c. 3.

qu'ils abandonnassent leurs conquêtes et les avantages qu'ils en re-
tiraient; que rien ne pouvait vaincre l'aversion des Indiens pour
travail, et qu'il n'y avait que l'autorité d'un maître qui pût les forc
à mettre la main à l'œuvre ; que leur indolence et leur paresse étaie
telles, que, à moins de veiller continuellement sur eux, ils n'assist
raient point aux instructions religieuses, ne pratiqueraient point
exercices de piété qu'on leur avait enseignés. Ils jugèrent donc qu
fallait tolérer les *répartitions*, et laisser les Indiens sous la dominati
des Espagnols. Ils employèrent néanmoins tous leurs soins pour pr
venir les mauvais effets de cet établissement, et pour assurer a
Indiens le meilleur traitement compatible avec leur état de servitud
Pour cet effet, ils firent revivre les anciens règlements ; ils en ajo
tèrent de nouveaux, et ne négligèrent rien de ce qui pouvait adou
la pesanteur du joug ; ils s'efforcèrent, par leur autorité, par le
exemples et leurs exhortations, d'inspirer à leurs compatriotes d
sentiments de douceur et d'humanité pour les malheureux dont
ne pouvaient se passer. Zuazo seconda, de son côté, les efforts d
surintendants. Il réforma les tribunaux, de manière que leurs d
cisions furent plus promptes et plus équitables, et fit divers règ
ments qui perfectionnèrent la police intérieure de la colonie. L
Espagnols furent généralement satisfaits de sa conduite et de c
des surintendants ; ils admirèrent et la hardiesse avec laqu
Ximenès s'était écarté de la route ordinaire, et la sagacité avec
quelle il avait choisi des personnes dignes, par leur prudence, l
modération et leur désintéressement, du poste qu'il leur a
confié [1]. »

Las-Casas fut seul mécontent. Il repasse en Europe. Ximenès ét
à la mort, il s'adresse aux ministres flamands de Charles-Quint :
surintendants hiéronymites sont rappelés, un nouveau juge est
voyé dans l'île : voilà tout ce qu'il obtient. Il propose d'envoyer
laboureurs à Saint-Domingue ; son projet n'est point adopté. Il p
pose de fonder sur le continent même une colonie de laboureurs,
journaliers et d'ecclésiastiques. Il voulait traiter les Indiens d
même manière que les Jésuites ont fait depuis dans le Paraguai. S
plan est approuvé, mais il échoue dans l'exécution. Des histori
rapportent que, ne voyant plus d'autre moyen de secourir les in
gènes d'Amérique, Las-Casas proposa de leur substituer les nè
d'Afrique, quatre fois plus robustes pour le travail : ce que Xime
avait refusé de faire, trouvant inconséquent et injuste de réd
en esclavage une race d'hommes pendant qu'on travaille à rendre

[1] Herréra. *Dec.* 2, l. 2, c. 15. Robertson, *Hist. d'Amérique*, l. 3.

liberté à une autre[1]. Tout cela prouve que la question n'était point isée.

L'humanité est une grande famille, provenue d'un seul père et l'une seule mère : tous les membres doivent s'aimer comme des rères et des parents. Mais dans une famille aussi nombreuse, il y a les enfants et des adultes, des sages et des insensés, des bien portants t des malades. Les adultes doivent avoir soin des enfants, les sages des nsensés, les bien portants des malades. Il est permis d'emmaillotter n enfant, de le mener en lisière, de le conduire par la main, puis le le laisser aller tout seul, mais en le surveillant de près : on peut même employer la verge pour corriger de vicieux penchants, tels que e mensonge, le vol, la malfaisance, la cruauté. Quant aux insensés, urtout les frénétiques, on peut les enfermer, les empêcher, par la orce, de nuire soit à eux-mêmes, soit aux autres, et les ramener insi au bon sens par des voies de contrainte graduellement adoucies. Autant en est-il à peu près des malades qui ont la fièvre, le dére, ou qui ne sont point assez raisonnables pour suivre par eux-mêmes le régime du médecin. A mesure que l'enfant approche de âge viril, l'insensé du bon sens, le malade de la santé, le régime de enfance et de la maladie doit diminuer, pour cesser enfin tout à it. Or, dans cette grande famille du genre humain, les enfants, les nsensés, les malades sont quelquefois des peuples entiers, peuples auvages, idolâtres, hérétiques et autres. La partie adulte, saine et nsée de la famille, c'est l'Église catholique. C'est donc à elle, avec n chef, à soigner ce qui est enfant, ce qui est insensé ou malade, à varier les moyens suivant les temps, les lieux, les personnes et s circonstances. Plus d'une fois l'enfant, l'insensé, le malade se laindront de son régime ; mais, avec le temps, ou du moins avec éternité, tous lui rendront grâces ou du moins justice.

Ximenès, pendant qu'il était régent de Castille, fit un autre acte humanité intelligente et généreuse. La reine Jeanne, fille de Fernand et d'Isabelle, et mère de Charles-Quint, ayant vu mourir, n 1506, son époux Philippe d'Autriche, en fut si inconsolable, u'elle perdit entièrement la raison ; ce qui la fit surnommer Jeanne Folle. Ximenès voyait avec un extrême chagrin la vie misérable u'elle menait dans le château de Tordesillas. Quoique ce fût un des eux les plus agréables de l'Espagne, elle s'en était fait une affreuse rison. Elle n'en sortait jamais ; elle y avait choisi la chambre la plus sombre et la plus incommode, elle ne pouvait souffrir qu'on la netoyât ; elle ne changeait ni de linge ni d'habits, et ne voulait pas qu'on

[1] Robertson, 3. Herrera, *Dec.* 2, l. 2, c. 8.

la servît autrement que dans de la vaisselle de terre. Là, au milieu de l'ordure et de la puanteur, son occupation la plus ordinaire était de se battre avec des chats. Souvent de ces ridicules combats, elle remportait des égratignures qui lui défiguraient le visage.

Quoique Ximenès fût persuadé que Dieu seul pouvait guérir la reine, il ne laissa pas de se rendre à Tordesillas dans le dessein de lui procurer quelque soulagement. Il remarqua d'abord que le gouverneur que Ferdinand, son père, lui avait donné, était trop vieux et trop mélancolique pour s'acquitter bien de son emploi. Il lui en donna un autre, dont l'esprit adroit, insinuant, jovial, était plus propre à la divertir. Il se mit ensuite à l'étudier avec attention. Ayant donc remarqué que, de toutes les passions auxquelles elle avait été sujette, il ne lui restait que l'ambition, il la prit par ce faible, lui représenta que sa manière de vie la rendait méprisable à ses sujets, que c'était l'unique chose qui les empêchait de venir lui faire la cour, que les peuples se prenaient par l'éclat et la dépense ; enfin il sut si tourner si adroitement, qu'il la fit consentir à habiter un appartement plus magnifique, à manger en public, à sortir tous les jours pour entendre la messe dans le voisinage et pour la promenade. Il faisait alors trouver des personnes sur les chemins, qui ne manquaient pas de crier : Vive la reine ! lorsqu'elle venait à passer. Enfin il l'accoutuma si bien à se comporter en reine, que, si elle ne guérit pas de sa folie, elle vécut au moins d'une manière infiniment plus agréable qu'elle n'avait fait depuis la mort de son père.

Ximenès reçut plus de témoignages de reconnaissance pour cette action que pour toutes les grandes choses qu'il avait faites jusqu'alors. Le roi Charles l'en remercia, les grands lui en firent leurs compliments, et toute l'Espagne retentit de ses louanges.

Charles-Quint vint en Espagne l'an 1517, accompagné de quelques favoris belges : Ximenès, qui était malade, lui conseilla de renvoyer ces étrangers, s'il voulait être bien reçu des Espagnols ; conseil dont la suite fit connaître la prudence. Les favoris belges, peu contents de Ximenès, lui firent écrire par Charles une lettre où il le remercie de ses services passés et l'engageait au repos : c'était une lettre honnête de disgrâce. On ne sait si Ximenès en eut connaissance ; car il mourut sur les entrefaites, dans de grands sentiments de piété, le 8 novembre de la même année 1517, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après avoir, dans ses vingt-deux mois de régence, soumis les grands d'Espagne, conservé la Navarre, puni les Génois et la révolte de Malaga, trouvé le secret d'entretenir dans la Castille une puissante armée sans qu'il en coûtât rien au roi ni au royaume, nettoyé les côtes d'Espagne, assiégé Alger, conservé Oran, bâti des arsenaux de mer

1517 de l'ère chr.

t de mer, et acq
mpôts.

A cause de ses
eux des saints, e
u Saint-Siége pl
erminée à Rome
Ximenès est hono
ept martyrologes
ar lui, on ne pr
répassés [1].

L'Espagne avait
ans les grandes c
es glorieuses ent
econquérir l'Espa
nuiqua, et à l'un
e hardiesse avent
che d'explorer le
découvrir de nouv
yant fini les prem
élancer dans cette

C'était au comm
oi de Portugal, e
arbarie : à cette
ng des côtes occid
'avaient encore os
rince Henri de Po
in, découvrirent
où ils aperçurent
iles, qui durent en

Le cap Bojador
nduisirent les nav
égal et dans plusieu
s îles du cap Ver
oyaume de Bénin.

Pour encourager s
urs découvertes, le
ien sanctifier ses ent
nta le zèle avec leq
ays inconnus, dont
gion, étaient plongé

[1] *Vies de Ximenès*, par

t de mer, et acquitté les dettes de la couronne sans le secours des mpôts.

A cause de ses vertus, l'Espagne souhaitait voir son nom parmi eux des saints, et dans les années 1650 et 1655 le roi Philippe IV fit u Saint-Siége plusieurs propositions à ce sujet. L'affaire ne fut point erminée à Rome ; mais en beaucoup de contrées de l'Espagne même, Ximenès est honoré de fait comme un saint, son nom se trouve dans ept martyrologes des églises d'Espagne, et aux anniversaires fondés ar lui, on ne prie plus pour lui, mais en général pour les fidèles répassés [1].

L'Espagne avait été devancée, mais non surpassée par le Portugal ans les grandes découvertes sur l'Océan. Les deux peuples durent es glorieuses entreprises aux croisades. Leur lutte séculaire pour econquérir l'Espagne et le Portugal sur les Mahométans leur communiqua, et à l'un et à l'autre, une surabondance de vie, d'activité et e hardiesse aventureuse qu'il fallait satisfaire. Dieu leur donna pour che d'explorer le grand Océan, d'y frayer de nouvelles routes, d'y écouvrir de nouvelles îles, de nouveaux mondes. Les Portugais, yant fini les premiers avec les Mahométans, furent les premiers à élancer dans cette nouvelle carrière.

C'était au commencement du quinzième siècle. En 1412, Jean Ier, oi de Portugal, envoie une expédition contre les Mahométans de arbarie : à cette occasion, les navigateurs portugais s'avancent le ong des côtes occidentales d'Afrique, jusqu'au cap Bojador : ce qu'ils avaient encore osé faire jusque-là. En 1418, sous la protection du rince Henri de Portugal, quatrième fils de Jean, ils allèrent plus in, découvrirent une île inconnue qu'ils nommèrent *Porto-Santo*, où ils aperçurent l'île de Madère. Ils y firent des établissements iles, qui durent encore.

Le cap Bojador fut doublé en 1434, et de nouvelles tentatives onduisirent les navigateurs du prince Henri dans la rivière du Sénégal et dans plusieurs autres contrées, les îles Canaries, les Açores, s îles du cap Verd : un peu plus tard, la côte de Guinée et le oyaume de Bénin.

Pour encourager ses navigateurs et assurer au Portugal le fruit de urs découvertes, le prince Henri pria le pape Eugène IV de vouloir en sanctifier ses entreprises par l'autorité apostolique. Il lui représenta le zèle avec lequel il travaillait depuis vingt ans à découvrir des ays inconnus, dont les malheureux habitants, ignorant la vraie religion, étaient plongés dans l'idolâtrie ou séduits par les illusions du

[1] *Vies de Ximenès*, par Gomez, Fléchier, Marsollier et Héfelé.

mahométisme. Il supplia le Saint-Père, à qui, en qualité de vicaire de Jésus-Christ, sont assujettis tous les royaumes de la terre, de conférer à la couronne de Portugal un droit sur tous les pays des infidèles qu'elle découvrirait par l'industrie de ses sujets, ou qu'elle subjuguerait par la force de ses armes. Il le conjura d'enjoindre à toutes les puissances chrétiennes sous des peines très-sévères, de ne point inquiéter les Portugais pendant qu'ils étaient engagés dans cette louable entreprise, et de ne point s'établir dans aucun des pays qu'ils découvriraient. Il lui promit que les Portugais n'auraient d'autre objet, dans toutes leurs expéditions, que d'étendre la connaissance de la religion chrétienne, d'établir l'autorité du Saint-Siége et d'augmenter le troupeau du pasteur universel.

Eugène IV rendit une bulle par laquelle, après avoir loué, dans les termes les plus flatteurs, la conduite passée des Portugais, et les avoir exhortés à persévérer dans la carrière où ils étaient entrés, il leur accordait un droit exclusif sur tous les pays qu'ils découvriraient, depuis le cap *Non*, jusqu'au continent de l'Inde. On appelait cap *Non* le promontoire d'Afrique au delà duquel les Portugais n'avaient osé s'aventurer jusqu'en 1412.

Le prince Henri ne tarda pas à sentir les avantages que lui procurait la donation apostolique. Ses projets étaient autorisés et sanctifiés par une bulle qui les approuvait. L'esprit de découvertes était lié avec le zèle pour la religion, qui, en ce temps-là, était un principe si actif et si puissant, qu'il influait sur la conduite des nations. Tous les princes chrétiens n'osèrent ni entrer dans les pays découverts par les Portugais, ni interrompre les progrès de leur navigation et de leurs conquêtes. Ainsi, quelques marchands anglais ayant voulu commercer sur la côte de Guinée, Jean II, roi de Portugal, envoya des ambassadeurs à Édouard IV, pour lui représenter le droit que le Pape lui avait accordé sur ce pays, et le prier de défendre à ses sujets d'entreprendre le voyage qu'ils projetaient. Édouard fut tellement convaincu du droit exclusif des Portugais, qu'il donna des ordres dans les termes qu'ils désiraient [1].

La mort du prince Henri de Portugal, arrivée l'an 1463, ralentit la passion pour les grandes découvertes. Elle se réveilla en 1486, sous son neveu, le roi Jean II. On conçut l'espérance de faire le tour de l'Afrique, comme on le disait des anciens Phéniciens et Carthaginois. Dans cette vue, le roi de Portugal envoya des ambassadeurs à l'empereur chrétien d'Éthiopie, pour prendre des renseignements sur le côté oriental de l'Afrique et sur l'Inde. D'un autre côté, il

[1] Robertson, *Hist. de l'Amérique*, l. 1. Garcia de Rescende.

onna trois navire
r le côté occiden
isité par l'a dern
rme de Portugal
ousse par les ven
ans l'apercevoir ;
n y érigea une se
us loin, dans la
roix à plusieurs
èrent une joie et
'une tourmente at
epuis si longtemp
Philippe. Ils appel
es Tempêtes ; mai
la fin de 1487, le
e passage de ce c
ui fut confirmée pa
Malgré des circon
e ralentit encore u
492, par la prodi
né par le gouverne
monde au profit de
eur de Jean II, en
découvertes précéd
Espérance en 1497,
ut averti par les Ch
es Musulmans, qu
vec les siens ; il a
ar, dans l'Inde. Ce
poëme épique sous
Alvarès de Cabral a
sité par Américo Ves
en 1500, y construis
de cette riche contré
avec le titre de vice
des armes portugais
es Maldives et à C
1507, de l'île d'Orm
matra. Albuquerque
habitants de la presq

[1] *Biographie univers.*,

onna trois navires à Barthélemi Diaz, pour continuer les recherches ur le côté occidental. Parvenu à cent vingt lieues au delà du point isité par les derniers navigateurs, Diaz y érigea une croix avec les rmes de Portugal : puis, se lançant sur l'océan, il ne prit plus terre. ousse par les vents, il dépassa l'extrémité méridionale de l'Afrique ans l'apercevoir ; arrivé à un îlot à plus de quarante lieues au delà, n y érigea une seconde croix. [illegible] a le nom de *Santa-Cruz :* us loin, dans la baie de Lagoa, ils donnèrent encore le nom de la roix à plusieurs petites îles. En revenant sur leurs pas, ils éprouvèrent une joie et une surprise extrêmes en apercevant, au milieu d'une tourmente affreuse, le promontoire ou le cap qu'ils cherchaient depuis si longtemps. Ils y élevèrent une croix, et la dédièrent à saint Philippe. Ils appelèrent ce promontoire le cap des Tourmentes ou des Tempêtes ; mais le roi de Portugal, auprès duquel ils revinrent à la fin de 1487, le nomma cap de Bonne-Espérance, persuadé que le passage de ce cap devait ouvrir la route des Indes [1] : espérance qui fut confirmée par la relation des ambassadeurs envoyés en Éthiopie.

Malgré des circonstances aussi favorables, le zèle des découvertes se ralentit encore une fois, lorsqu'il fut puissamment réveillé, en 1492, par la prodigieuse nouvelle que Christophe Colomb, dédaigné par le gouvernement portugais, venait de découvrir un nouveau monde au profit de l'Espagne. Sous le règne d'Emmanuel, successeur de Jean II, en 1495, les navigateurs portugais complétèrent les découvertes précédentes. Vasco de Gama doubla le cap de Bonne-Espérance en 1497, reconnut la côte orientale de l'Éthiopie, où il fut averti par les Chrétiens de Mélinde d'être sur ses gardes vis-à-vis des Musulmans, qui de fait cherchèrent plus d'une fois à le perdre avec les siens ; il aborda finalement à Calicut, sur la côte de Malabar, dans l'Inde. Cette expédition de Vasco de Gama est devenue un poëme épique sous la plume de son compatriote Louis Camoëns. Alvarès de Cabral arriva au Brésil, dans le Nouveau-Monde, déjà visité par Améric Vespuce, fit alliance avec les souverains du pays en 1500, y construisit des forts, et assura au Portugal la possession de cette riche contrée. François d'Almeyda, envoyé dans les Indes avec le titre de vice-roi, en 1506, y soutint avec gloire l'honneur des armes portugaises, et son fils y forma des établissements dans les Maldives et à Ceylan. Alphonse d'Albuquerque s'empara, l'an 1507, de l'île d'Ormus ; Jacques Sigueira, l'an 1510, de celle de Sumatra. Albuquerque, en 1511, surprit l'île de Goa, et obligea les habitants de la presqu'île de Malaca à se ranger sous la domination

[1] *Biographie univers.*, t. 11, art. *Dias.*

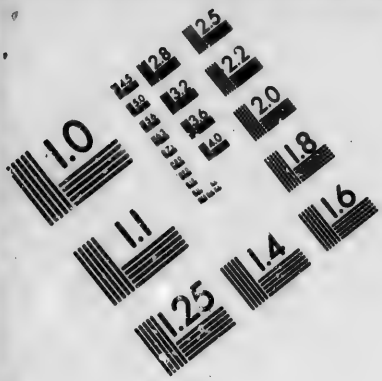

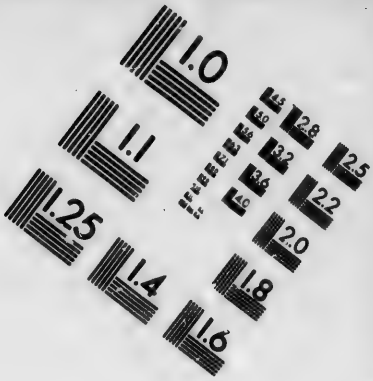

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

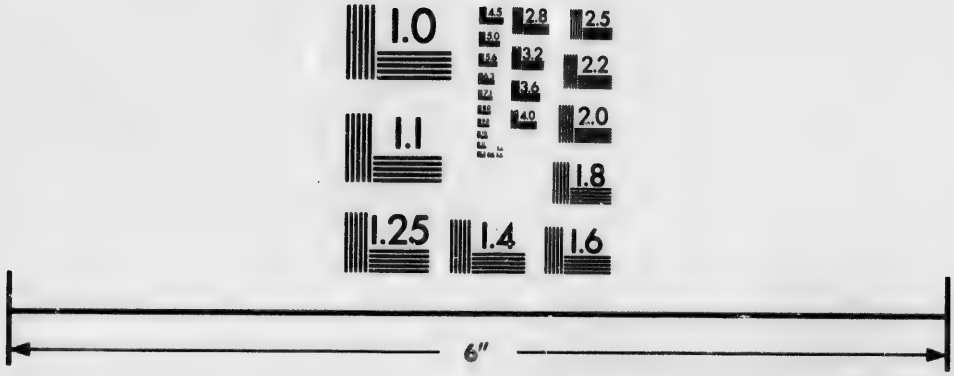

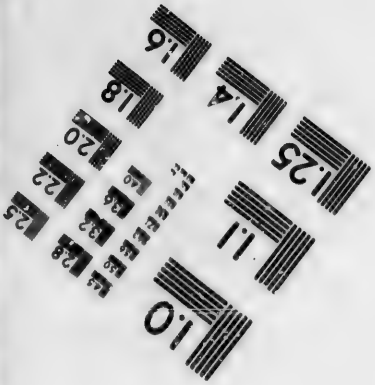

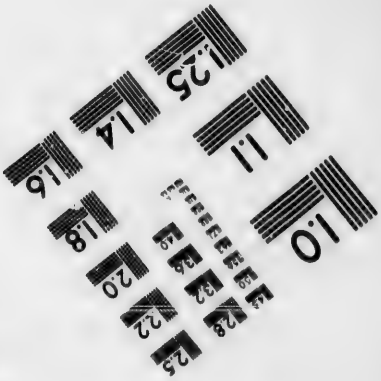

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
4.0
2.0
5.6
1.8
8.0
1.1
1.0

portugaise. Antoine Corréa, l'an 1520, parcourut en vainqueur le royaume du Pégou. L'an 1521, les Portugais établis dans l'Inde furent bien étonnés de voir arriver une flotte espagnole, du côté de l'orient, par la mer Pacifique. Elle était commandée par Fernand Magellan, qui, après avoir concerté son expédition avec le cardinal Ximenès, avait longé les côtes du Nouveau-Monde, et trouvé le passage qui a été appelé de son nom le détroit de Magellan. De toutes parts la route était ainsi frayée pour aller aux Indes, à la Chine et au Japon. Aussi verrons-nous partir bientôt les conquérants des âmes, particulièrement l'apôtre des Indes, saint François Xavier, pour reprendre l'œuvre des enfants de saint Dominique et de saint François, interrompue par le grand schisme d'Occident, la spirituelle et perpétuelle croisade, la conversion du monde.

---

§ IIe.

RECHUTE ET OBSTINATION DES GRECS DANS LE SCHISME. — RUINE DE LEUR EMPIRE ET PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS.

Si les Grecs, au centre de l'ancien continent, comme les Espagnols et les Portugais à l'extrémité occidentale, avaient voulu seconder cette croisade à la fois spirituelle et temporelle, Dieu, sans doute, les eût récompensés et spirituellement et temporellement, comme ces deux peuples ; car sa miséricorde et sa puissance sont les mêmes pour tous. Les Visigoths, devenus coupables, sont réduits par les Mahométans à se cacher dans les montagnes des Asturies. Ils reconnaissent leur faute, et, avec le secours de Dieu et de son Église, ils entreprennent de la réparer. Insensiblement, Dieu les tire de leurs antres et de leurs montagnes, et, par une lutte de huit cents ans, il les fait triompher de tous leurs ennemis. Puis, comme un roi qui est content de ses troupes, il leur donne tout un monde pour gratification.

Il n'en est pas de même des Grecs, qui ressemblent beaucoup plus aux enfants d'Israël et aux Juifs. Pendant huit cents ans, Dieu les menace, les frappe, les corrige par le glaive des mêmes Mahométans, pour les faire revenir de l'hérésie et du schisme à l'unité de la foi et de l'Église. Comme les enfants d'Israël, ils reviennent de temps en temps, mais d'une manière peu sincère et peu durable. Leurs différentes réunions avec le centre de l'unité, avec l'Église romaine, y compris la réunion de Florence, profitent à quelques individus ; mais le corps de la nation empire de plus en plus, jusqu'à ce que Dieu en lasse, comme il s'est lassé des enfants d'Israël, et qu'il frappe ses derniers coups, comme nous allons voir.

Dans le récit de cette catastrophe, nous ne ferons guère que traduire les auteurs grecs, notamment Michel Ducas, qui était d'une des familles impériales de Constantinople. Voici comme il résume la union de Florence :

Commencé à Ferrare, le concile fut transféré à Florence, à cause d'une maladie contagieuse, et se termina dans cette dernière ville. Le chef des métropolitains grecs était Marc d'Éphèse, qui passait pour très-instruit et comme un modèle dans les lettres grecques et les

règles de l'Église. Parmi les Latins, c'était Julien, cardinal de Sainte-Croix, fort habile dans les sciences profanes et sacrées. Il y en avait encore quelques autres de très-savants, comme Bessarion, métropolitain de Nicée ; Isidore, métropolitain de Russie ; Balsamon, garde des archives et archidiacre. Entre les sénateurs, Gémiste de Lacédémone. Georges Scholarius, juge général, et Argyropule, fort versés dans la doctrine des Grecs. Du côté des Latins, il y en avait un grand nombre. Après plusieurs conférences, ils terminèrent leurs contestations, et, à l'exception de Marc d'Éphèse, ils s'accordèrent tous, confirmèrent le décret de l'union par le serment, et prononcèrent des malédictions contre quiconque le violerait. Le fruit du décret fut la profession commune : que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe et par une seule procession. Ce que les Grecs expriment en disant que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils. Lors donc que, à l'exception du seul Marc d'Éphèse, ils eurent tous signé le décret, qu'ils eurent sacrifié et communié ensemble, et se furent donné le baiser de paix, ils partirent de Florence.

Ce qui choquait Marc d'Éphèse, c'était l'addition que les Latins avaient faite au symbole. Effacez-la, disait-il, d'entre les articles de la foi, mettez-la partout ailleurs où il vous plaira, et chantez-la dans l'église, comme on chante que le Fils est unique et le Verbe immortel. Les Latins répondaient : Montrez-nous que l'addition contient quelque chose de contraire à la vérité, et nous l'effacerons non-seulement du symbole, mais encore de tous les livres qui traitent de théologie, comme des livres de Cyrille, d'Ambroise, des deux Grégoires de Nazianze et de Nysse, de Basile, de Jérôme, d'Augustin, de Chrysostôme et de beaucoup d'autres. Puisque nous autres Latins disons que le Père est un seul et même principe, une seule et même cause, racine et fontaine du Fils et du Saint-Esprit, et que nous ne reconnaissons pas deux principes, quelle nécessité y a-t-il d'ôter l'addition, qui, dans la vérité, est moins une addition qu'une explication de la doctrine du symbole [1] ?

C'est ainsi que Michel Ducas résume le concile de Florence. Voici maintenant comme il raconte l'arrivée des évêques grecs à Constantinople. Lorsqu'ils descendirent de dessus les galères, les habitants vinrent les saluer, et leur demandèrent : En quel état sont nos affaires ? comment s'est passé le concile ? est-ce nous qui avons remporté la victoire ? Les prélats répondirent : Nous avons vendu notre foi, nous avons changé la piété contre l'impiété, nous avons trahi le pur sacrifice, nous sommes devenus azymites. Ils disaient ces choses et

[1] Ducas, c. 31, 16 de l'*Histoire byzantine*, édit. de Venise.

d'autres plus honteuses, et qui encore? Ceux mêmes qui avaient souscrit le décret d'union, Antoine d'Héraclée et les autres. Et si quelqu'un leur demandait : Et pourquoi donc avez-vous signé? ils répondaient : Nous avions peur des Francs. Mais, leur disait-on, est-ce que les Francs vous ont fait violence? est-ce qu'ils vous ont battus de verges ou jetés en prison? — Non pas, répliquaient-ils; mais puisque la main a signé, qu'on la coupe; puisque la langue a confessé, qu'on l'arrache! Ils n'eurent pas à dire autre chose.

Il y eut un aveu plus étrange, ajoute Michel Ducas. Quelques-uns des métropolitains, au moment de souscrire le décret d'union, disaient : Nous ne souscrivons pas si vous ne nous comptez de l'argent en suffisance. L'argent compté, ils trempèrent la plume dans l'encre et signèrent. On dépensa effectivement des sommes immenses pour leur entretien, et on donna en outre de l'argent à chacun des Pères. Cependant, lorsqu'ils se repentirent d'avoir signé, ils ne reportèrent point l'argent qu'ils avaient reçu. Ainsi, de leur propre aveu, ils avaient vendu leur foi, et s'étaient rendus plus coupables que Judas, qui reporta l'argent à qui le lui avait donné. Mais le Seigneur l'a vu, et il a différé; et le feu s'est allumé en Jacob, et la colère est montée sur Israël [1].

Au milieu de cette défection, il y eut cependant plus d'un homme fidèle. Tel fut Métrophanes, métropolitain de Cyzique, qui avait souscrit le sixième au concile de Florence. Élu patriarche de Constantinople et installé le 4 mai 1440, veille de l'Ascension, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour réprimer les schismatiques et maintenir l'union avec l'Église romaine. Ceux qu'il ne pouvait ramener par la persuasion, il les déposait de l'épiscopat, et leur substituait des amis de l'unité. Il en agissait ainsi, sans doute avec l'autorisation du Pape, jusque dans les patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Ces trois patriarches avaient souscrit par leurs députés à la réunion de Florence. Mais dès 1443, retournés au schisme, comme certains animaux à leur vomissement, ils publièrent une lettre d'excommunication contre Métrophanes de Constantinople, et menacèrent l'empereur Jean Paléologue de l'excommunier lui-même, s'il continuait à le soutenir [2]. Métrophanes mourut catholique, le 1er août de la même année 1443.

Un autre défenseur de l'unité catholique fut Grégoire, protosynselle, confesseur de l'empereur Jean Paléologue. Marc d'Éphèse

[1] Michel Ducas, c. 31, t. 16 de l'*Hist. byzantine*, édit. de Venise. — [2] *Acta SS.*, t. 1, *augusti. Hist. chronologica patriarch. Const.*, art. 129. Allatius, *De perpetua consens. Eccl. occid. et orient.*, l. 3, c. 4.

ayant publié deux lettres ou libelles contre les Grecs-Unis, Grégoire y fit une réponse apologétique, qui se rapporte comme à cinq chefs : la procession du Saint-Esprit, l'addition du mot *Filioque* au symbole, l'usage du pain azyme dans l'eucharistie, le purgatoire, et enfin l'autorité du Pape. Grégoire met d'abord les paroles de Marc, puis la réfutation, tirée presque toujours des Pères de l'Église, dont il compare la doctrine au soleil dissipant les ténèbres de la nuit par sa seule présence.

Que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, il le prouve par saint Cyrille, saint Augustin, saint Épiphane dans son Ancorat, et saint Anastase d'Antioche, lequel dit en toutes lettres : Que le Saint-Esprit procède et est envoyé non-seulement du Père, mais encore du Fils [1]. Il prouve, par une infinité d'exemples tirés des Pères, que de dire, avec les Grecs, que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils, est synonyme de dire, avec les Latins, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils [2].

Marc d'Éphèse disait entre autres choses : Avec Damascène et tous les Pères, nous ne disons pas que l'Esprit procède du Fils, mais eux le disent avec les Latins. Grégoire répond : Nous aussi, avec saint Damascène, nous ne disons pas que l'Esprit procède du Fils, mais qu'il procède *aussi* du Fils ; car cette conjonction copulative indique très-bien que l'Esprit procède et du Père et du Fils. Dire absolument que l'Esprit procède du Fils, cela dénote que le Fils en est la cause primordiale, ce qui était le sentiment d'Eunomius et de ses partisans : mais nous, avec Damascène et tous les Pères, nous disons que l'Esprit procède et du Fils et par le Fils. L'expression d'Eunomius voulait dire *du Fils seul*, attendu qu'il introduisait des divinités à divers degrés. Mais l'expression *et du Fils* est l'expression même des Pères [3].

Grégoire avait déjà amplement expliqué le passage entier de saint Damascène, que Marc d'Éphèse tronquait comme les autres. Le saint docteur disait : Nous ne disons pas que l'Esprit procède du Fils, *mais par le Fils*. Marc omettait toujours ces derniers mots, qui rentraient dans la doctrine des Latins [4].

Quant à l'addition du mot *Filioque* dans le symbole des Latins, Grégoire montre que ce n'est pas une addition proprement dite, mais une explication très-orthodoxe, tirée des Pères, tant latins que grecs : explication comme il en a été inséré au symbole de Nicée par les conciles subséquents. Que si les Grecs-Unis n'ajoutent pas ce mot à

[1] Labbe, t. 13, col. 750. B. — [2] Ibid., col. 766 et seqq. — [3] Ibid., col. 794. D. — [4] Ibid., col. 774 et seqq.

leur symbole, c'est que, si bonne que soit une explication, il n'est pas nécessaire de la mettre partout [1]. Lorsque Marc d'Ephèse avance que c'est l'addition de ce mot qui a causé le schisme, il trompe ses lecteurs, car avant et après Photius les Grecs ont été unis aux Latins. Or, avant et après Photius, au su et au vu des Grecs, les Latins disaient et chantaient ce mot dans leur symbole. Donc ce n'est pas l'addition de ce mot qui a causé la division [2].

Marc d'Éphèse reprochait aux Grecs-Unis de dire avec les Latins que l'azyme consacré est le corps de Jésus-Christ, et cependant de n'oser pas le prendre, non plus que les Grecs schismatiques.

Grégoire répond : L'Éphésien sait nous dire des injures à cause de l'azyme, mais il ignore que c'est avec du pain azyme que le Seigneur a d'abord accompli le sacrifice mystique ; il ne regarde pas non plus comme indifférent qu'on le fasse avec de l'azyme ou du pain fermenté, mais, d'après ce qu'il s'imagine, tout est inefficace, le sacerdoce, l'autel, la parole du Seigneur : *Faites ceci en commémoration de moi ;* et ces paroles divines : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, ainsi que les autres rites qu'on observe. Tout cela, s'imagine-t-il, est vain, parce que, dans la même matière, il n'y a pas quelque petite portion d'aigri ou de fermenté. Or, que le Seigneur ait célébré d'abord la pâque légale et donné ensuite les mystères à ses disciples, écoutez le saint Père Chrysostôme en son homélie quatre-vingt-une : *Mais pourquoi célébrait-il la pâque ? Pour montrer en tout, jusqu'au dernier jour, qu'il n'était point contraire à la loi.* Prenez garde à ce qu'il dit : Le Seigneur célébrait la pâque pour n'être pas contraire à la loi. Aura-t-il donc violé la loi en gardant du pain fermenté ? Or, que pendant sept jours on ne gardât alors rien de fermenté, le même saint Chrysostôme en est témoin sur la première épître aux Corinthiens : « Disons d'abord, ce sont ses paroles, pourquoi l'on rejette le levain de toutes les frontières. Il faut que le fidèle soit exempt de toute malice ; car, ainsi que périssait alors celui chez qui l'on trouvait du vieux levain, de même périra celui d'entre nous chez qui se trouve la malice. Si sous l'ombre de la loi il y a eu des peines sévères, il ne faut pas s'imaginer que pour nous il n'y en ait pas de plus sévères encore. Si donc ils nettoyaient alors leurs maisons jusqu'à scruter les trous de souris, nous devons à bien plus forte raison scruter les secrets replis de notre âme. » Puis donc que, suivant saint Chrysostôme, le Seigneur a célébré la pâque pour montrer jusqu'au dernier jour qu'il n'était pas contraire à la loi, et que pour observer cette même loi on furetait alors jusque dans les trous de souris pour faire

[1] Labbe, c. 13, col. 751 — [2] Ibid., col. 779 et seqq.

disparaître tout ce qui était fermenté, le Seigneur n'eût-il pas été contraire à la loi s'il avait gardé du pain fermenté pour célébrer la pâque ? Or, que cela fût défendu par la loi sous les peines les plus sévères, nous le voyons au chapitre douze de l'Exode.

Cela étant, et le Seigneur ayant offert d'abord le sacrifice avec du pain azyme, comment pouvons-nous blâmer ceux qui l'offrent de même ? Quant à ce qui nous regarde, nous suivons la coutume que nous avons reçue. Les apôtres faisaient le sacrifice en rompant le pain dans les maisons, et on ne lit pas qu'ils aient demandé du pain azyme. Pareillement, lorsque c'étaient les jours des azymes, et qu'il n'y avait point de pain fermenté à Jérusalem, on ne voit pas qu'ils aient cherché de celui-ci pour sacrifier, sachant que la matière était la même, savoir, de la farine de froment; car, de ce qu'il n'y a pas un peu de levain, tout le sacrifice ne sera pas inefficace pour cela, principalement les paroles du Seigneur, qui changent le pain et le vin avec l'eau dans son corps et son sang. Or, que ces paroles opèrent ce changement, écoutez saint Chrysostôme dans son discours sur la trahison de Judas : « Maintenant encore, c'est Jésus-Christ même qui dresse cette table ; car celui qui dressait alors celle-là dresse encore celle-ci. En effet, ce n'est pas un homme qui fait que les dons offerts deviennent le corps et le sang du Christ, mais celui qui a été crucifié pour nous, le Christ lui-même. Le prêtre debout à l'autel ne remplit que la figure et offre des prières lorsqu'il prononce ces paroles-là; mais c'est la grâce et l'efficace de Dieu qui opèrent tout. *Ceci*, dit-il, *est mon corps :* ces paroles changent la matière proposée. Et comme cette parole : *Croissez et multipliez, et remplissez la terre*, proférée une seule fois, produit son effet dans tous les temps, en fortifiant notre nature pour la génération, de même cette parole, une fois émise par cette langue divine : *Ceci est mon corps*, produit, par sa vertu propre, un sacrifice complet, sur tous les autels, dans toutes les églises, jusqu'à ce jour et jusqu'à son futur avénement. » Si donc ces paroles changent la matière proposée au corps et au sang du Christ et en font les redoutables mystères, il serait bien étonnant qu'ils ne pussent être parfaits à moins d'un peu de levain, d'autant plus que le Christ lui-même a consacré sans levain, comme nous avons prouvé [1].

Marc d'Éphèse avançait dans son libelle que les saints n'entraient pas tout droit au ciel, ni les réprouvés en enfer, mais seulement au jugement dernier, et il reprochait aux Grecs-Unis de croire le contraire, et de ne différer le sort définitif que des âmes intermédiaires

[1] Labbe, t. 13, col. 754 et seqq.

du purgatoire. Grégoire, qui avait traité cet article dans une apologie à part, montre que Marc est en opposition et avec les saints Pères et avec lui-même. En effet, dans une homélie qu'il fit pour l'église de Candie, non pas tout à fait gratuitement, mais moyennant un baril de vin, il disait en toutes lettres que les méchants, après leur mort, allaient tout droit en enfer [1].

Quant au Pape, Marc d'Éphèse disait : Nous reconnaissons bien le Pape pour un des patriarches, et cela, s'il est orthodoxe ; mais ces autres déclarent avec beaucoup de gravité qu'il est le vicaire du Christ, le père et le docteur de tous les Chrétiens.

Et nous aussi, répond Grégoire, nous disons que le Pape est, non pas deux ou trois, mais un des patriarches. Toutefois, même entre plusieurs du même ordre, il y en a un qui tient le premier rang. Saint Chrysostôme dit en sa dix-septième homélie sur les Actes des apôtres : Voyez comme, même entre ces sept, il y en a eu un de préposé et tenant la primauté ; car, quoique l'ordination fût commune, il reçut néanmoins une plus grande grâce. Du reste, nous disons que tout pontife est successeur du Christ et assis sur la Chaire de Jésus, mon Dieu, lui-même disant : Qui vous reçoit, me reçoit, et qui vous écoute, m'écoute. Voilà ce qui est de commun ; car le sacerdoce est également en tous quant à ce qui est de conférer le baptême, d'offrir le saint sacrifice, d'absoudre les pénitents, de faire le saint-chrême, de donner la tonsure monastique ou cléricale, de bénir l'huile et de consacrer les prêtres. Nous disons donc, comme l'ayant reçu des Pères, que chacun a la vertu pour remplir toutes les fonctions ecclésiastiques.

Mais ce que nous disons du Pape, nous ne le disons pas de nous-mêmes ; car Théodore Studite parle ainsi dans sa lettre à l'empereur Michel : Si votre Majesté doute encore ou ne trouve pas suffisante la solution qui lui a été donnée, qu'elle en demande une explication à l'ancienne Rome, suivant la tradition primordiale des Pères. C'est elle *la plus coryphée* des églises de Dieu, elle où Pierre a présidé le premier, auquel le Seigneur adresse ces paroles : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Le même Théodore dit dans sa lettre à Naucrace : J'en atteste Dieu et les hommes, ils se sont séparés du corps de Jésus-Christ, de la Chaire principale, en laquelle Jésus-Christ a placé les clefs de la foi, contre laquelle n'ont jamais prévalu et ne prévaudront jamais jusqu'à la fin du monde les portes de l'enfer, c'est-à-dire les bouches des hérétiques, comme l'a promis celui qui

[1] Labbe, t. 13, col. 806 et seqq.

ne ment pas. Et dans le troisième concile général, l'évêque Arcade dit : Votre Béatitude voudra bien faire lire les lettres du très-vénérable et saint pape Célestin, évêque de la Chaire apostolique ; vous y verrez quelle sollicitude il a pour toutes les églises. L'évêque Project se servit des mêmes expressions ; et Cyrille d'Alexandrie dit peu après : Qu'on lise avec l'honneur convenable la lettre du très-saint et auguste Célestin, évêque de la sainte et apostolique Église de Rome. De même, au quatrième concile, on lit dans la lettre de Valentinien à Théodose : Afin que le bienheureux évêque, à qui l'antiquité attribue la principauté du sacerdoce sur tous, ait lieu et faculté de juger de la foi et de ceux qui sont revêtus du sacerdoce. Puis donc qu'il a pouvoir de juger de la foi, ainsi que des évêques et des prêtres, il a été justement qualifié dans la définition de *docteur de tous les Chrétiens* [1].

Dans les Conciles de Labbe se trouve une autre apologie contre les déclamations de Marc d'Éphèse. Elle y porte le nom de Joseph, évêque de Méthone. Ailleurs elle porte le nom de Grégoire ou Gennade. Le docte Mansi présume, non sans des raisons plausibles, que l'auteur en est le même que celui de la précédente ; car il y parle de la défense des cinq chapitres comme sienne [2]. La nouvelle apologie réfute un dernier libelle de Marc d'Éphèse, dirigé particulièrement contre le concile de Florence et les Latins.

On y voit que Marc tombait fréquemment du mal caduc ; que, pour avoir enseigné la grammaire avec quelque succès, il croyait surpasser tous les Latins et les amener facilement à ses opinions, mais qu'il y fut bien trompé ; car, dit l'auteur, qu'il y ait en Italie des hommes doctes et parfaits, et nullement inférieurs aux bienheureux de l'antiquité, personne ne le niera, s'il n'est aveuglé par la malice. Et s'il en est ainsi dans l'Italie, combien plus dans l'Église romaine, où jamais n'a demeuré ni l'infidélité, ni aucun dogme pervers [3] ?

Marc se vantait, dans son libelle, d'avoir réduit les Latins au silence par ses arguments. Le patriarche répond : Qui fut réduit au silence par les arguments, les actes le montrent ; car, vous-même, vous nous disiez le premier : « Séparons-nous, retirons-nous, et partons. Les Latins sont savants, fermes et très-habiles dialecticiens. Que si, dans la dispute sur l'addition du *Filioque*, ils ont été si forts en raison qu'il ne nous restait plus aucun moyen de nous défendre, quels ne seront-ils pas quand nous examinerons la doctrine même, pour laquelle ils peuvent alléguer même des Pères de l'Église, qui

[1] Labbe, t. 13, col. 818 et 819. — [2] Raynald, 1445, n. 16, note de Mansi. — [3] Labbe, t. 13, col. 682.

attribuent aussi au Fils la procession de l'Esprit-Saint? Il vaut donc mieux nous en aller que d'être vaincus et de nous en retourner avec ignominie. »Voilà ce que vous disiez, réduit effectivement au silence par leurs arguments. L'Église romaine n'avait donc pas besoin d'être redressée par vous ; car c'est elle le pilote de toutes les églises, et le très-habile médecin pour toutes celles qui sont malades, ayant reçu du Christ la puissance de régir, de gouverner, de confirmer et de redresser les autres églises, bien loin qu'elle doive être redressée par les autres. Et lorsque tu seras converti, dit le Sauveur à Pierre, confirme tes frères; il ne dit point : Sois confirmé par tes frères, mais confirme-les. Vous deviez donc être confirmé par elle, comme l'ont été de plus sages et de plus doctes que vous [1].

Marc d'Éphèse, qui, à Florence, avait engagé ses compatriotes à quitter le concile, attendu qu'il n'y avait nul moyen de se défendre contre les arguments des Latins, lesquels avaient de plus pour eux les Pères de l'Église, ce même Marc se vantait, dans son libelle, d'avoir prouvé sans réplique que tous les passages allégués par les Latins étaient apocryphes ou corrompus. A cette vanterie, voici la réponse du patriarche Grégoire ou Gennade :

« Le premier à traiter le fond même de la doctrine fut cet homme si pénétrant en théologie, Jean, provincial dans l'ordre de Saint-Dominique. Avec la bénédiction du très-Saint-Père, dit-il, je discuterai avec vous la procession du Saint-Esprit. Il produisit des textes, non de livres apocryphes ou inconnus, corrompus ou dépravés, comme vous dites; à moins que vous n'entendiez par apocryphes, les œuvres du grand Basile et d'Athanase, d'Épiphane et de saint Cyrille, de qui Jean citait les paroles au nom des Latins, pour prouver la vérité du dogme; car ces hommes vénérables ne voulurent point prouver ce dogme par l'autorité des docteurs occidentaux, mais par les orientaux, afin que vous n'eussiez rien à dire, comme il est arrivé. Mais vous, ne pouvant supporter la vérité, vous appeliez corrompus et dépravés les livres des docteurs, à tel point que vous devîntes la risée de tout le concile. Les prélats de l'extrême France surtout, quand ils vous entendirent appeler corrompus les livres des docteurs orientaux, s'écrièrent à toute voix : Mais ce misérable est hérétique ! il faut le frapper d'une éternelle excommunication, car il rejette les docteurs ; et s'il n'ajoute aucune créance à ses propres docteurs de l'Orient, que dira-t-il de ceux de l'Occident et des nôtres ? Toute l'assemblée étant ainsi émue, vous vous levâtes, sans rien faire de plus.

« Dans la session suivante, comme les Latins argumentaient des

[1] Labbe, t. 13, col, 694.

paroles du grand Cyrille, vous niâtes absolument que saint Cyrille parlât ainsi. Jean ayant produit Épiphane, qui disait la même chose que Cyrille, vous criâtes que le passage était corrompu. Sur quoi ce profond et sublime théologien vous cita forcément le grand Basile, disant les mêmes choses que les précédents dans son livre contre Eunomius ; vous répondîtes encore que cet endroit était altéré. En sorte que, comme vous appeliez corrompus tous les livres qu'on avait produits, tout le monde vous regardait comme la folie même.

« Dans cette même occasion, vous envoyâtes un officier du métropolitain de Nicomédie chercher un manuscrit de saint Basile, où se trouve le passage qui commence par ces mots : *Pourquoi est-il nécessaire, etc.?* Lui, soit par sa propre malice, soit sur votre recommandation, voulut cacher la vérité. Ayant pris l'exemplaire, il se mit auprès d'une fenêtre, dans le dessein d'effacer le mot en question. Ayant donc marqué le feuillet, il chercha un couteau. Mais l'Esprit de vérité ne permit pas qu'elle fût ainsi obscurcie : dans l'intervalle, un petit souffle renverse le feuillet : le faussaire, dans son empressement, efface un mot pour un autre. Puis il revole triomphant au concile, pour convaincre les Latins. Le maître, ayant ouvert le livre et trouvant le passage entier, regarde l'autre de travers et le lui montre. Le serviteur, tremblant, s'écrie tout haut : J'en jure par votre bénédiction, j'ai gratté le passage ; mais j'ignore comment il se trouve de nouveau tout entier. — Le passage se trouvant donc ainsi complet, vous vous retirâtes avec confusion. Et maintenant vous ne rougissez pas de dire que vous avez démontré absurde le dogme des Latins ! vous devriez avoir honte d'avancer de pareilles choses ; car vous n'écriviez pas à des ignorants, à des régions désertes, où il n'y eût personne qui pût savoir de quoi il tourne. Les actes sont là qui attestent la vérité, savoir, que vous ne faisiez que crier : Le livre proféré est apocryphe : la citation de saint Cyrille est corrompue, celle de saint Basile est altérée. Telle était toute la force de votre raisonnement. Quand on vous sommait de produire le passage authentique, vous demandiez le temps d'aller à Constantinople pour le trouver. Telles étaient les merveilles de votre éloquence et la vigueur de votre dialectique. En vérité, on est honteux de rappeler de pareilles choses [1].»

Marc d'Éphèse, qui combattait ainsi sciemment et frauduleusement la vérité connue, ce que plusieurs entendent du péché contre le Saint-Esprit qui n'est remis ni en ce monde ni en l'autre, Marc d'Éphèse mourut de même que le perfide Arius. Comme il ne cessait de crier contre l'union, l'empereur et les grands de l'empire désirèrent

[1] Labbe, t. 13, col. 698 et 699.

qu'il eût une conférence publique avec l'évêque latin de Coron, qui accompagnait le cardinal-légat à Constantinople. Elle eut lieu suivant, les uns, en 1445 ; suivant d'autres, en 1447. Marc, y ayant été confondu de nouveau, en conçut une si grande tristesse, qu'il expira peu de jours après sur le siége, en rendant son âme avec ses excréments : de quoi tout Constantinople fut témoin [1].

Grégoire, protosyncelle, surnommé Mélissène et Mammas, fut élu patriarche de Constantinople en 1445, bien malgré lui, et quelque résistance qu'il pût faire : c'est le témoignage que lui rendent ses ennemis mêmes. Il était aussi saint que savant ; mais l'empereur Jean Paléologue meurt en 1448. Les schismatiques deviennent plus hardis. Le patriarche Grégoire voit la division s'envenimer de plus en plus ; il prédit la prise de Constantinople ; il prédit au grand-duc Notaras, dont il avait tenu les enfants sur les fonts de baptême, que ces mêmes enfants seraient égorgés sous les yeux de leur père : en 1451, il se retire de Constantinople à Rome [2].

La dynastie impériale de Constantinople n'était pas moins divisée contre elle-même par les intérêts politiques que les sujets de l'empire ne l'étaient sur la religion. Constantin, frère de l'empereur Jean Paléologue, s'empara des domaines de Démétrius, son frère, qui avait accompagné l'empereur au concile de Florence. Démétrius, voyant que Jean Paléologue ne lui donne aucune satisfaction, s'adresse au sultan Amurath, qui lui donne des troupes avec lesquelles il vient assiéger Constantinople le 23 avril 1443. Obligé de lever le siége, après avoir ravagé tous les dehors de la ville, il fait sa paix, et obtient une principauté sur les bords du Pont-Euxin, où il va s'établir.

L'année suivante, Jean Paléologue se voit menacé de toutes les forces des Turcs, sans apercevoir aucune ressource contre ces infidèles. Dans cette extrémité, il a recours à la clémence du sultan, qui lui accorde la paix, et le laisse tranquille le reste de ses jours. Jean Paléologue meurt sans enfants le 31 octobre 1448. Il a pour successeur son frère Constantin XII, surnommé Dragasès de sa mère Irène Dragase. Son frère cadet, Démétrius, ayant voulu lui disputer l'empire, ils prennent ou acceptent pour arbitre le sultan Amurath, qui décide en faveur de Constantin. C'était bien reconnaître pour suzerain de Constantinople le vicaire de Mahomet [3].

Le sultan Amurath mourut le 9 février 1451. Comme il leur avait

[1] Labbe, t. 13, col. 734, et Raynald, 1445, n. 17, avec la note de Mansi sur le n. 16. — [2] *Acta SS.*, t. 1, *august. Hist. Patriarch. Const.*, art. 130. — [3] *Art de vérifier les dates.*

fait bien du mal, les Grecs se réjouissent beaucoup de sa mort. Leur joie ne fut pas longue. Amurath laissait un fils, appelé Méhémet par les Grecs, et connu sous le nom de Mahomet II. Il avait reçu de la nature d'excellentes qualités, un corps robuste, un esprit vif, fécond en ressources et propre aux sciences ; mais jamais prince ne manqua plus des qualités qui font l'honnête homme. Il n'avait ni foi ni loi, comptait la probité pour rien, et se moquait de toutes les religions, sans excepter celle de son prophète. Pour rendre plus magnifiques les funérailles de son père, il fait étouffer un jeune frère que son père lui avait recommandé en mourant, puis il fait périr l'exécuteur de son fratricide. Vers la fin de sa vie, il fera étrangler son propre fils Moustapha, parce qu'il était trop brave et trop heureux à la guerre. C'est entre ces deux atrocités de tigre que se passe le règne de Mahomet II.

La capitale des Ottomans était alors Andrinople. Mahomet y reçut les ambassadeurs de divers princes, leur prodiguant à tous des assurances de paix et d'amitié, particulièrement à l'empereur des Grecs, Constantin Dragasès. Celui-ci, pour resserrer les liens de leur alliance, demanda même à épouser la sultane, veuve d'Amurath, fille du despote de Servie. La sultane s'y refusa, et se renferma dans un cloître pour le reste de ses jours, car elle était chrétienne. Constantin conclut alors un mariage avec la fille du roi de Géorgie ; mais la jeune épouse n'eut pas le temps de voir son époux ni sa capitale. Mahomet, qui avait juré la paix à Constantin, éleva bientôt une forteresse à deux lieues de Constantinople, comme pour commencer dès lors le siége de la nouvelle Rome.

Dans cette situation, l'empereur Constantin Dragasès envoie une ambassade au pape Nicolas V, pour lui demander du secours contre le péril extrême qui menace l'empire grec. Le Pape lui envoie pour légat le cardinal Isidore, métropolitain de Russie, avec une lettre semblable aux réponses que le prophète Jérémie faisait aux consultations du roi Sédécias lorsque Nabuchodonosor était sur le point d'assiéger ou de prendre l'infidèle Jérusalem. Il relève d'abord la négligence de Jean Paléologue à publier et à consommer l'union conclue à Florence ; le nouvel empereur doit prendre garde de tomber dans la même faute, la peine ne devant pas être moindre. Il s'agit d'un article principal du symbole, l'unité de l'Église. Or, l'Église n'est point une si elle n'a un seul chef visible, tenant la place du Pontife éternel, et auquel tous les Chrétiens doivent obéir. L'empire ne serait pas un s'il avait deux chefs. Hors de cette unité de l'Église, il n'y a point de salut ; qui ne fut pas dans l'arche de Noé, a péri dans le déluge, et les schismes sont punis plus sévèrement que les autres pé-

chés. Coré, Dathan et Abiron, qui ont entrepris un schisme dans le peuple de Dieu, nous les voyons punis d'une manière plus terrible que ceux qui s'étaient rendus coupables d'idolâtrie.

L'empire grec en est lui-même une preuve. Jamais il ne s'est vu dans un état si déplorable, jamais il n'a été si près de devenir la proie des Turcs. Quelle en peut être la cause? Pour le péché d'idolâtrie, le peuple d'Israël et de Juda subit une captivité de soixante-dix ans à Babylone. Pour avoir mis à mort le Fils de Dieu fait homme, nous voyons les Juifs condamnés à avoir jusqu'à présent tout l'univers pour exil. Or, depuis que les Grecs ont embrassé la foi catholique, nous ne croyons pas qu'ils aient adoré des idoles, ni commis le déicide des Juifs, pour mériter de tomber en la captivité et la servitude des Turcs. Il faut donc un autre crime, qui ne peut être que le schisme; schisme commencé à Photius, et qui dure depuis cinq siècles. Cela est triste à dire, et nous voudrions l'ensevelir dans un éternel silence; mais si vous attendez quelque remède du médecin, il faut que vous découvriez la plaie.

Voici bientôt cinq siècles que Satan, le prince et l'auteur de tous les péchés, mais principalement du schisme et de la division, a détaché l'église de Constantinople de l'obéissance du Pontife romain, qui est le successeur de Pierre et le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Des traités infinis sont intervenus, beaucoup de conciles ont été célébrés, des légats sans nombre ont été envoyés, pour guérir cette plaie cruelle dans l'Église de Dieu. Dernièrement enfin, par la providence divine, au concile de Ferrare et de Florence, l'empereur Jean Paléologue et le patriarche Joseph de Constantinople, accompagnés d'une suite nombreuse de prélats et de seigneurs, s'étant assemblés avec le pape Eugène IV, les cardinaux de la sainte Église romaine et une multitude considérable de prélats occidentaux, ils ont mis tous leurs soins à extirper ce schisme invétéré; et enfin, par la grâce de Dieu, toutes les difficultés étant surmontées, on est arrivé à publier de concert le décret de cette union.

Ces choses ont été faites sous les yeux de l'univers entier, et le décret de cette union, rédigé en lettres grecques et latines, avec la souscription manuelle de tous les assistants, a été transmis par toute la terre. En est témoin l'Espagne, avec ses quatre royaumes chrétiens de Castille, d'Aragon, de Portugal et de Navarre; témoin la Grande-Bretagne, soumise au sceptre du roi des Anglais; témoins l'Hibernie et l'Écosse, situées à l'extrémité du monde; témoin la Germanie, habitée par des peuples sans nombre et étendue sur un immense territoire; témoins le Danemark, la Norwége et la Suède, à l'extrémité du septentrion; témoin l'illustre royaume de Pologne;

témoins la Hongrie et la Pannonie ; témoin toute la Gaule, qui s'étend depuis la mer occidentale jusqu'à la Méditerranée, et qui, placée entre les Germains et les Espagnols, s'accorde en ceci avec les Espagnols et les Germains. Tout cet univers a des exemplaires du décret où ce schisme invétéré est aboli, d'après le témoignage de l'empereur Jean Paléologue, du patriarche Joseph, et des autres qui de Grèce vinrent à Florence, et dont les souscriptions se trouvent consignées partout. Nous omettons de rappeler toute l'Italie, qui ne le cède à aucune des provinces, et qui a des exemplaires du décret dans toutes les villes.

Et cependant, depuis tant d'années, ce décret d'union est passé sous silence chez les Grecs : on n'y voit aucune disposition dans les esprits pour embrasser cette union, on diffère d'un jour à l'autre, on répète toujours les mêmes excuses. Que les Grecs ne s'imaginent pourtant pas que le Pontife romain et l'Église occidentale soient privés de la vue, et qu'ils ne comprennent pas où tendent ces excuses et ces délais. Ils comprennent, mais ils patientent, fixant leurs regards sur le Seigneur Jésus-Christ, le Pontife éternel, qui ordonna de conserver encore jusqu'à la troisième année le figuier infructueux que le propriétaire voulait couper à cause de sa stérilité.

Ces paroles du pape Nicolas V contenaient une prédiction formidable. Prononcées et écrites en 1451, elles se virent accomplies la troisième année après, en 1453, par la prise de Constantinople et la ruine de l'empire grec, retranché du milieu des empires et des nations, comme un figuier stérile.

« Votre Sérénité saura donc, continue le Pape dans sa lettre, que nous aussi nous dissimulerons, jusqu'à ce que vous ayez répondu à ces lettres d'une manière quelconque. Si, prenant le parti le plus sage, avec vos grands et le peuple de Constantinople, vous embrassez le décret d'union, vous nous trouverez, ainsi que nos frères les cardinaux et toute l'Église occidentale, toujours attentifs à votre honneur et à votre bien-être. Si, au contraire, vous refusez avec le peuple de recevoir le décret d'union, vous nous forcerez de pourvoir à ce que demande votre salut et notre honneur. Enfin le Pape exige, comme préliminaires, que l'empereur rappelle le patriarche de Constantinople, que le nom du Pape soit mis dans les diptyques et récité dans toutes les églises grecques ; que, s'il y en a qui ont besoin d'explication, on les envoie à Rome, où l'on s'empressera d'éclaircir leurs doutes et de les traiter honorablement. » La lettre est du 11 octobre 1451 [1].

[1] Raynald, 1451, n. 1 et 2.

Quant aux suites de cette négociation, voici comme en parle le Grec Michel Ducas : « L'empereur avait envoyé à Rome pour demander du secours, confirmer l'union faite à Florence, réciter le nom du Pape dans les diptyques de la grande église, et rappeler le patriarche Grégoire sur son siége. Il priait en même temps d'envoyer des légats pour apaiser les inimitiés implacables du schisme. Le Pape envoya le cardinal de Pologne, Isidore, archevêque de Russie, Grec de nation, homme sage et prudent, bien instruit dans les dogmes orthodoxes, et qui avait assisté au concile de Florence.

« L'empereur le reçut avec les égards et l'honneur convenables. Quand on vint à parler d'union, l'empereur et quelques particuliers y consentirent ; mais la plupart des ecclésiastiques, des moines et des religieuses n'y consentirent point. Que dis-je, la plupart ? Ce que j'ai reconnu des religieuses m'oblige d'écrire que personne n'y consentit, et que l'empereur feignit seulement d'y consentir. En conséquence, les prêtres, les diacres, les clercs, l'empereur avec le sénat, qui faisaient semblant de consentir à l'union, s'assemblèrent dans la grande église, pour y faire leurs prières et y célébrer la liturgie dans une sincère concorde. Au même temps, les schismatiques coururent au monastère du Pantocrator, et, s'adressant à Gennade, qu'on appelait alors Georges Scholarius, ils lui dirent : Que ferons-nous ? — Comme il était enfermé dans sa cellule, il prit du papier et écrivit son avis en ces termes : Misérables Roméens, pourquoi vous égarez-vous, et mettez-vous votre espérance dans les Francs au lieu de la mettre en Dieu ? En perdant la foi, vous perdez votre ville. Ayez pitié de moi, Seigneur ! je jure en votre présence que je suis innocent de ce crime. Misérables citoyens, considérez ce que vous faites. Dans le temps même que vous renoncez à la religion de vos pères et que vous embrassez l'impiété, vous subissez le joug de la servitude. Malheur à vous lorsque vous jugez ! Quand il eut écrit ces choses et d'autres, il les attacha à la porte de sa cellule et se renferma dedans.

« Les religieuses, qui semblaient surpasser les autres par la sainteté de leur vie et la pureté de leur foi, suivant l'avis de Gennade et de leurs directeurs spirituels, ainsi que les prêtres et les laïques de leur parti, condamnèrent le décret de l'union, et prononcèrent anathème contre ceux qui l'avaient approuvé ou qui l'approuveraient. Le menu peuple, en sortant du monastère, entra dans les tavernes ; là, tenant en leurs mains des verres pleins de vin, ils condamnaient ceux qui consentaient à l'union, et, buvant en l'honneur d'une image de la mère de Dieu, ils la suppliaient de prendre la protection de la ville et de la défendre contre Mahomet, comme elle l'avait autrefois défendue contre Chosroès et contre le Cagan. Nous n'avons que faire,

ajoutaient-ils, du secours et de l'union des Latins. Loin de nous le culte des azymites !

« Mais les Chrétiens qui s'étaient assemblés dans la grande église, après avoir fait leurs prières et entendu un discours du cardinal, consentirent à l'union, à cette condition néanmoins que, quand il aurait plu à Dieu de leur rendre la paix et de les délivrer du danger qui les menaçait, le décret serait examiné par des personnes capables, et corrigé, si on le trouvait à propos. Après quoi ils convinrent que l'on célébrerait dans la grande église une messe commune aux Italiens et aux Grecs, dans laquelle on ferait mention du pape Nicolas et du patriarche Grégoire qui était alors en exil. Le 12me du mois de décembre de l'an 6961 (1452 de l'ère vulgaire) fut choisi pour cette cérémonie. Plusieurs s'abstinrent de recevoir les dons consacrés, les regardant comme un sacrifice impur, à cause qu'il avait été offert dans la solennité de la réunion. Le cardinal, cependant, qui explorait tous les cœurs et tous les desseins des Grecs, voyait bien leurs ruses et leurs tromperies; toutefois, étant de la même nation, il faisait des efforts, mais assez faibles, pour procurer du secours à la ville. Quant au Pape, ce qui est arrivé le justifie suffisamment; le reste a été attribué à la volonté de Dieu, qui dispose de tout pour le plus grand bien.

« Mais le peuple farouche, ennemi du bien, racine d'orgueil, branche de vaine gloire, fleur de vanité, la lie de la nation grecque, qui méprise tout le genre humain, quoiqu'elle soit elle-même ce qu'il y a de plus méprisable, comptait pour rien tout ce qui avait été fait. Ceux mêmes qui avaient consenti à l'union disaient aux schismatiques : « Attendez que nous voyions si Dieu détruira ce grand dragon qui veut engloutir notre ville, et alors vous verrez si nous sommes unis avec des azymites. »

« En parlant ainsi, observe Michel Ducas, ces misérables ne se rappelaient pas tant de serments jurés pour la paix et la concorde des Chrétiens et des églises, et dans le concile de Lyon, sous le premier des Paléologues, et dans le concile de Florence, sous le dernier d'entre eux, et tout récemment au milieu de la sainte liturgie, ils ne pensent pas que des serments tant de fois répétés (et tant de fois violés), entraînant avec eux des excommunications insolubles au nom de la Trinité sainte, la mémoire et d'eux et de leur ville sera bientôt effacée de dessus la terre. Misérables que vous êtes ! pourquoi méditez-vous de vains projets dans vos cœurs ? Voilà que vos prêtres, vos clercs, vos moines, vos religieuses, qui n'ont pas voulu recevoir le corps et le sang du Sauveur des mains de prêtres grecs célébrant suivant le rite de l'Église orientale, sous prétexte que leur

[1] Ducas, c. 36.

sacrifices étaient profanés et non plus chrétiens, au point de nommer leurs églises des autels païens ; les voilà qui demain seront livrés aux mains des Barbares, pour être souillés et profanés eux-mêmes et dans leur corps et dans leur âme. En effet, j'ai vu de mes propres yeux une religieuse qui avait été instruite dans les saintes Écritures, je l'ai vue non-seulement manger de la viande et s'habiller à la façon des Barbares, mais sacrifier au faux prophète et faire profession publique de son exécrable impiété, avec une impudence qui n'a point de nom [1]. »

Voilà comme le Grec Michel Ducas nous fait connaître les dispositions des Grecs de Constantinople touchant la réunion avec l'Église romaine, lorsque Mahomet II se préparait à prendre leur ville et à ruiner leur empire. Pour trouver quelque chose de semblable, il faut remonter au siége de Jérusalem par Vespasien, au siége de Jérusalem par Nabuchodonosor. Dans l'un, les Juifs repoussèrent les avertissements de Jérémie ; dans l'autre les avertissements du Christ lui-même, pour écouter les rêves de leur propre cœur et les visions de leurs faux prophètes. A Constantinople, on repousse les avertissements du vicaire de Jésus-Christ, on repousse sa paix, pour écouter des visionnaires.

Dans les premiers mois de l'année 1453, les Turcs s'emparèrent de plusieurs places autour de Constantinople : c'étaient les préludes de sa désolation finale. « Au milieu de cette éspèce d'escarmouches, dit Michel Ducas, on vit insensiblement arriver le printemps et le carême, mais on ne vit point la fin des contestations de l'Église ; au contraire, on les vit continuer et s'accroître par l'opiniâtreté de ceux qui étaient préposés à entendre les confessions des fidèles. Ils leur demandaient s'ils avaient communiqué avec les excommuniés, et s'ils avaient entendu la messe d'un prêtre qui avait consenti à l'union. Quand ils avouaient l'avoir fait, ils leur imposaient des pénitences très-rigoureuses. Lorsqu'ils les avaient accomplies et qu'ils étaient trouvés dignes de participer au corps et au sang du Seigneur, ils leur défendaient, sous de grandes peines, de le recevoir de la main d'un prêtre uni, parce, disaient-ils, qu'il n'est pas prêtre et que ses sacrifices ne sont pas de véritables sacrifices. Que s'ils étaient mandés ou pour la sépulture d'un mort ou pour les prières que l'Église fait en sa faveur, et qu'ils aperçussent un prêtre uni, ils ôtaient aussitôt leur étole et le fuyaient comme le feu. La grande église était pour eux un temple païen et une retraite de démons. Il n'y avait plus ni cierges ni lampes ; ce n'était qu'une affreuse

[1] Ducas, c. 36.

obscurité et une triste solitude, funeste image de la désolation où nos crimes allaient la réduire dans peu de jours. Gennade enseignait le monde de sa cellule, et lançait des anathèmes contre ceux qui aimaient la paix. »

Enfin, dans les premiers jours du mois d'avril 1453, Mahomet II parut devant Constantinople avec une armée de trois cent mille hommes, suivie d'une flotte de quatre cents navires. Constantin Dragasès n'avait que huit à neuf mille hommes de garnison, avec deux mille Génois commandés par le brave Justiniani. La population de la ville, au lieu de se réunir contre l'ennemi du dehors, se divisait d'avec elle-même, comme d'avec le centre de l'unité catholique.

« Depuis que l'union s'était faite dans la grande église, dit Michel Ducas, les habitants la fuyaient comme une synagogue de Juifs, et il ne s'y faisait plus d'oblation, de sacrifice ni d'encensement. S'il arrivait qu'un jour de fête un prêtre y célébrât les saints mystères, ceux qui s'y trouvaient, tant hommes que femmes, tant religieux que religieuses, y demeuraient debout jusqu'à l'oblation ; mais alors ils s'en allaient tous. Que dirai-je davantage ? Ils regardaient cette église comme un temple de païens, et la sainte messe comme un sacrifice fait à Apollon. C'est pour cela que Dieu leur dit par la bouche d'Isaïe : Voilà que je transporterai ce peuple, je le transporterai certainement, je perdrai la sagesse des sages, et je dissiperai la prudence des prudents. Malheur à ceux qui forment de grands desseins sans consulter Dieu, qui prennent leurs résolutions en secret, qui font leurs actions dans les ténèbres, et qui disent : Qui est-ce qui nous a vus, et qui est-ce qui saura ce que nous faisons[1] ? Aussi le Seigneur ajoute : Malheur aux enfants apostats ! vous avez fait votre volonté sans moi, vous avez fait vos traités sans mon Esprit, pour ajouter péchés sur péchés [2].

« Gennade enseignait et écrivait continuellement contre l'union, et faisait des syllogismes contre le très-savant et bienheureux Thomas d'Aquin, et contre le seigneur Démétrius de Cidone, qu'il accusait d'être dans l'erreur. Il avait pour compagnon et pour approbateur le premier du sénat, le grand-duc, qui porta l'impudence à un tel point contre les Latins ou plutôt contre la ville, lorsque parut cette armée si nombreuse et si formidable des Turcs, que de dire : J'aimerais mieux voir régner au milieu de la ville le turban des Turcs que la tiare des Latins. Tandis que les habitants, ne voyant

[1] Isaïe, 29, 14 et 15, suivant le texte grec. Le verset 13, qui précède immédiatement, dit : Ce peuple m'approche de bouche et m'honore des lèvres ; mais son cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent en enseignant des ordonnances et des doctrines d'hommes. — [2] Isaïe, 30, 1.

plus d'espérance, disaient : Plût à Dieu que la ville eût été réduite sous la puissance des Latins, qui reconnaissent le Christ et la Mère de Dieu, et que nous ne fussions pas livrés aux mains des impies ! Isaïe disait à ce grand-duc, comme autrefois à Ézéchias : Écoute la voix du Seigneur des armées. Des jours viennent auxquels on pillera tout ce qui est dans ta maison, et l'on emportera dans Babylone toutes les richesses que tes pères ont amassées ; les enfants que tu as et que tu auras, on les prendra et on les fera eunuques dans le palais du roi de Babylone [1]. » Ainsi parle Michel Ducas [2].

Léonard de Chio nous apprend que ce grand-duc, Lucas Notaras, et Georges Scholarius, autrement Gennade, étaient, à Ferrare et à Florence, les plus empressés à paraître devant le Pape, pour avoir l'air d'être les seuls qui comprissent la chose, et pour être loués comme les principaux auteurs d'une telle union [3].

Après plusieurs combats de part et d'autre, où les Turcs ne furent pas toujours vainqueurs, Mahomet annonça un assaut général pour le 27 mai, en allumant des feux par tout son camp. L'empereur Constantin Dragasès après avoir harangué sa petite troupe, entre pour la dernière fois à Sainte-Sophie, y reçoit la dernière communion, passe ensuite pour la dernière fois dans son palais, fait les derniers adieux à sa famille, demande pardon à tout le monde, puis monte sur les remparts pour livrer son dernier combat. L'attaque commence à la nuit, et dure sans relâche jusqu'au jour : alors Mahomet combat avec quelque langueur jusqu'à neuf heures. Au coucher du soleil, l'assaut recommence avec un nouvel acharnement. Les assiégés se défendent avec bravoure. Les Turcs sont repoussés par endroits, mais ils reviennent toujours plus nombreux. Enfin le génois Justiniani, principal espoir des Grecs, reçoit une grave blessure et se retire. L'empereur continue à combattre ; mais les Turcs pénètrent par une porte voisine, et le prennent à dos. Le grand-duc Notaras quitte son poste et se retire dans sa maison. Assailli ainsi de toutes parts, Constantin Dragasès s'écrie : Ne se trouvera-t-il pas un chrétien pour me couper la tête ? A peine a-t-il achevé ce mot, qu'un Turc lui porte un coup au visage, et qu'un autre Turc, d'un autre coup, l'étend mort sans savoir que c'était l'empereur. Les Turcs entrèrent ainsi à Constantinople, à une heure après minuit, le 29 mai 1453 [4].

« A la première nouvelle, dit Michel Ducas, que les Turcs entraient dans la ville, les femmes qui se trouvaient dans les rues n'y

[1] Isaïe, 39, 5 et 6. — [2] Ducas, c. 37. — [3] *Hist. byzant.*, t. 16, dans les notes sur Michel Ducas, p. 196, dernière note sur le c. 37. — [4] Phrantzès et Michel Ducas.

voulurent pas croire. Mais, quand elles virent les Grecs s'enfuyant l'un après l'autre des remparts dans leurs maisons, couverts de sang et de poussière, elles reconnurent que la colère de Dieu allait fondre sur elles. Hommes, femmes, religieux, religieuses, courent en foule vers la grande église. Ceux qui avaient des enfants les portaient dans leurs bras, et, abandonnant leurs maisons, cherchent leur salut au pied des autels. Les chemins sont remplis d'une foule incroyable. Mais d'où vient qu'ils se pressent de la sorte pour entrer dans la grande église? C'est qu'ils ont ouï dire à certains imposteurs que les Turcs devaient un jour entrer de force dans Constantinople, et tailler les Grecs en pièces jusqu'à la colonne de Constantin; que là un ange descendrait du ciel avec une épée, et donnerait cette épée et l'empire à un pauvre qu'il trouverait sur la colonne, et lui dirait: Prends cette épée, et venge le peuple du Seigneur; que les Turcs prendraient la fuite à l'heure même, et que les Grecs les poursuivraient en tuant sans cesse, et les chasseraient de l'Occident et de l'Anatolie, jusqu'à un endroit nommé Monadenère, qui est sur la frontière de Perse. Quelques-uns couraient donc de toute leur force et conseillaient aux autres de courir, dans la créance que cette prédiction allait arriver, et dans l'assurance que, s'ils pouvaient passer la colonne de la Croix, ils éviteraient la colère du ciel. Voilà pourquoi le peuple courut avec tant d'empressement à la grande église, et pourquoi, en une heure de temps, le bas et le haut furent remplis d'une foule innombrable de personnes qui s'enfermèrent dans cette église, croyant y être dans une pleine sûreté.

« Misérables Grecs, ajoute le Grec Michel Ducas, maintenant que la colère de Dieu est tombée sur vous, vous entrez dans cette église comme dans un asile; dans cette église que vous regardiez, il n'y a que deux jours, comme un repaire d'hérétiques, où pas un de vous n'eût voulu entrer, de peur d'être souillé par la communion de ceux qui avaient consenti à l'union. Mais ces effets si terribles de la colère qui vous poursuit ne sont pas capables de toucher votre endurcissement, ni de vous porter à la paix. Car, si, au milieu de tant de malheurs qui vous environnent, un ange descendait du ciel et vous disait: Consentez à l'union de l'Église, et j'extermine vos ennemis, vous repousseriez ses offres, ou vous ne les accepteriez pas de bonne foi. Ceux qui disaient, il y a peu de jours, qu'il valait mieux tomber entre les mains des Turcs qu'entre les mains des Latins, savent bien que ce que je dis est véritable [1]. »

Et les circonstances rapportées par Michel Ducas, et les réflexions

[1] Ducas, c. 39.

ont il les accompagne, sont infiniment remarquables. Une autre articularité ne l'est pas moins. Les soldats turcs, étant entrés dans grande église, réduisirent en esclavage toute la multitude qui s'y tait rassemblée ; ils ne mirent pas plus d'une heure à les lier de ordes, hommes, femmes, religieux, religieuses, et à les emmener omme des troupeaux de bêtes. L'église fut pillée et profanée de outes les manières. Après avoir retracé ces scènes de désolation et 'autres, Michel Ducas ajoute :

« Tout ce qui vient d'être raconté se passa depuis la première eure du jour jusqu'à la huitième. Alors le tyran, délivré de toute orte de crainte et de défiance, entra dans la ville avec ses visirs et es satrapes, environné d'une troupe de satellites. — C'étaient les anissaires, composés en grande partie d'apostats, d'enfants chré- ens élevés dans l'antichristianisme du faux prophète. — Quand ahomet II fut arrivé à la grande église, il descendit de cheval, y ntra, appela un de ses prêtres impies, qui monte au pupitre, où il it ses prières abominables. En même temps, le fils de perdition, le récurseur de l'antechrist, monte sur l'autel ! Quelle calamité ! quel ffroyable prodige ! Qu'avons-nous fait, et qu'avons-nous vu ? Un urc et un impie sur le saint autel, où sont les reliques des apôtres et es martyrs ! un Turc et un impie dans le lieu même où l'Agneau de ieu, le Verbe du Père, est sacrifié et mangé, bien qu'il ne soit pas onsumé ! Nous avons été mis au nombre des adultères, et notre ulte a été méprisé par les nations pour nos péchés. Cette église âtie en l'honneur du Verbe et de la sagesse de Dieu, et appelée le anctuaire de la sainte Trinité, cette nouvelle Sion est devenue au- ourd'hui le temple des Barbares et la maison de Mahomet. Seigneur, os jugements sont justes [1] ! »

Ce récit de Michel Ducas mérite une particulière attention. Saint aul disait dans sa deuxième épître aux Thessaloniciens : Ne vous issez point troubler comme si le jour du Seigneur était proche ; ar il n'aura lieu que ne vienne d'abord l'apostasie ou la défection ; ue ne soit manifesté l'homme du péché, le fils de la perdition, dversaire ou Satan, qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle ieu ou qu'on adore, au point d'entrer dans le temple de Dieu, de y asseoir et de s'y montrer comme étant Dieu [2]. Ces paroles con- ennent une description littéralement exacte de ce que fit Mahomet II uand il entra dans l'église de Sainte-Sophie, et que, pendant la rière, il s'assit sur le grand autel, comme étant le dieu du temple, la place de Jésus-Christ, dont il se manifestait ainsi l'adversaire.

[1] Ducas, c. 40. — [2] 2 Thess., 2, 2-4.

L'histoire nous apprend d'ailleurs qu'il s'élevait réellement au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou qu'on adore, qu'il n'avait ni foi ni loi, et se moquait de toutes les religions, sans excepter celle du faux prophète dont il portait le nom. Il se montrait également l'homme du péché par ses débauches de Sodome, et le fils de la perdition en consommant la perdition temporelle et spirituelle des Grecs et d'autres peuples.

Lorsque Mahomet fut sorti de l'église, on lui amena le grand-duc Notaras, qui se prosterna à ses pieds et lui offrit les trésors immenses qu'il avait tenus cachés : il espérait obtenir sa liberté et celle de sa famille. Mahomet lui dit : Pourquoi, ayant tant de richesses, n'en avez-vous pas secouru votre empereur et votre patrie ? Veux-tu me tromper de même ? Où est votre empereur ? Le grand-duc répondit qu'il l'ignorait, attendu qu'il avait été occupé à garder une porte, et que l'empereur se trouvait à une autre. Dans ce moment, deux soldats turcs apportèrent la tête de l'empereur, que le grand-duc reconnut. Mahomet la fit clouer sur le haut d'une colonne, où elle demeura jusqu'au soir ; puis il en ôta la peau, la remplit de paille, et l'envoya comme un trophée de sa victoire, aux princes des Perses, des Arabes et aux autres Turcs.

Après quoi Mahomet fit asseoir le grand-duc et le consola ; il commanda même qu'on allât chercher sa femme et ses enfants dans le camp et sur la flotte. Quand on les eut amenés, il leur donna à chacun mille pièces d'argent, et, les renvoyant à leur maison, il dit au grand-duc : Je veux vous donner le gouvernement de la ville, et vous élever à de plus éminentes dignités que vous n'en possédiez sous l'empereur. Ayez donc bon courage. Comme il avait appris de lui les noms des principaux officiers et des autres personnes considérables de la cour, il les fit chercher et paya mille pièces d'argent pour chacun d'eux. Le lendemain, Mahomet alla chez le grand-duc, qui vint au-devant de lui pour le recevoir. Comme la duchesse était malade, Mahomet lui dit ces paroles : Ma mère, je vous donne le bonjour, et vous supplie de ne point vous affliger de tout ce qui est arrivé. Il faut se soumettre aux ordres de Dieu : Je puis vous rendre plus que vous n'avez perdu. Ayez seulement soin de bien vous porter. Les enfants du grand-duc vinrent le saluer et lui rendre de très-humbles actions de grâces de la bonté avec laquelle il les traitait. Après quoi il se promena dans la ville, qui n'était plus qu'un désert et où il n'y avait plus ni homme ni bête.

Vers le soir, Mahomet ayant fait un grand festin et beaucoup bu, dit au premier de ses eunuques : Allez demander de ma part au grand-duc le plus jeune de ses fils. C'était un jeune homme de qua-

orze ans, merveilleusement bien fait. Le grand-duc, qui savait que c'était pour des débauches de Sodome, changea de visage et répondit presque à demi mort au premier eunuque : Notre religion ne permet pas à un père de livrer son fils pour être corrompu de la sorte. Il me serait plus supportable qu'il m'envoyât le bourreau pour me demander ma tête. L'eunuque ayant rapporté cette réponse, Mahomet dit en colère : Prenez le bourreau avec vous, amenez-moi le fils du grand-duc, et que le bourreau amène le grand-duc et ses autres enfants. Arrivés à l'entrée du palais, le bourreau eut ordre de leur couper la tête. Les fils furent décapités sous les yeux de leur père, et le père sur les cadavres de ses fils. L'eunuque porta les têtes à Mahomet au milieu du festin. Mahomet fit tuer à la même occasion tous les grands et tous les officiers, dont il avait appris les noms du grand-duc : celles de leurs filles et de leurs femmes qui lui parurent belles furent asservies à son harem. Constantinople n'avait pas un seul habitant ; tous étaient liés dans le camp des Turcs, pour être emmenés captifs à Andrinople [1].

Ce grand-duc Notaras est le même qui avait dit : J'aimerais mieux voir régner à Constantinople le turban de Mahomet que la tiare du pape. C'est le même à qui le patriarche Grégoire, parrain de ses fils, avait prédit, trois années auparavant, que Constantinople serait prise par les Turcs, et qu'ils égorgeraient ses enfants sous ses yeux. Heureux si l'accomplissement terrible de ces prédictions lui fit reconnaître sa faute et déplorer son vœu exécrable !

Le cardinal-légat, Isidore de Russie, se trouva au milieu du désastre de Constantinople. Pour échapper à la mort, il revêtit de son habit de cardinal un cadavre, à qui les Turcs coupèrent la tête, pour la porter à leur sultan avec le chapeau rouge. Isidore cependant fut pendu comme un prisonnier vulgaire, au faubourg de Galata, d'où il trouva moyen de s'échapper et de gagner l'Italie. Il écrivit à tous les princes de la chrétienté une lettre dans laquelle il leur retrace les calamités, surtout les horribles profanations dont il avait été témoin, et les exhorte à réunir leurs forces contre les Ottomans [2].

Mahomet, voyant la ville de Constantinople déserte et voulant la repeupler, se mit à traiter les Grecs avec moins de rigueur ; il obligea même ceux des provinces à venir habiter la capitale. Un jour il se plaignit que le patriarche ne venait pas le voir, et témoigna quelque désir de le connaître. On lui répondit que le siége était vacant, et qu'on n'avait osé lui demander la permission de le remplir. Le siége vaquait dans ce sens que le patriarche légitime, Grégoire, voyant

[1] Ducas, c. 40. Phrantzès, l. 3, c. 18. — [2] Raynald, 1453, n. 6. Calcondyle, l. 8.

l'endurcissement de son peuple dans le schisme, s'était retiré à Rome, d'où il lui adressait encore, comme un autre Jérémie après la prise de Jérusalem, des exhortations à se convertir. Mahomet ayant donné la permission d'élire un patriarche, on élut Georges Scholarius, qui, d'après le sentiment le plus probable, est le même personnage qui, au concile de Florence et devant le Pape, se montrait des plus empressés pour l'union, et qui ensuite, à Constantinople, ameuta le peuple contre l'union du fond de sa cellule, comme le moine Gennade. Mahomet lui donna le bâton pastoral, avec cette formule des empereurs grecs : La sainte Trinité, qui m'a donné l'empire, te fait, par l'autorité que j'en ai reçue, archevêque de la nouvelle Rome et patriarche œcuménique. Suivant d'autres, il lui dit seulement : Soyez patriarche, et que le ciel vous protége ! Usez de notre amitié dans toutes les choses que vous voudrez. Jouissez de tous les droits et priviléges dont ont joui vos prédécesseurs [1].

Jésus-Christ, le bon pasteur, le pontife éternel, la porte unique du bercail, a dit à son Vicaire : Pais mes agneaux, pais mes brebis. Nous avons vu les Pères de l'Église, grecs et latins, conclure de ces paroles : que c'est par Pierre seul, toujours vivant dans son successeur, que Jésus-Christ donne aux pasteurs de son Église l'autorité et la grâce de paître ses ouailles, et que ceux qui n'entrent point par cette porte, mais par ailleurs, sont des voleurs et des larrons. Les pasteurs grecs n'ont pas voulu recevoir leur houlette du Vicaire de Jésus-Christ : ils la reçoivent du vicaire de Mahomet, du vicaire de l'antechrist.

Rien ne ressemble plus à l'aveugle endurcissement des Juifs pendant et depuis la ruine de Jérusalem et de leur royaume que l'aveugle endurcissement des Grecs schismatiques pendant et depuis la prise de Constantinople et la ruine de son empire. Ces calamités bien loin de leur ouvrir les yeux, ne firent que leur inspirer plus d'aversion pour la vérité et l'unité, qui seules pouvaient y porter remède. Nous l'avons vu dans Michel Ducas ; nous le voyons encore dans une addition que le patriarche Grégoire ou Gennade fit à sa défense des cinq chapitres.

« Nous savons, disaient les schismatiques, nous savons que le Pape est un homme, et qu'il peut se plonger dans le péché et dans le crime ; c'est pourquoi nous ne voulons pas lui être unis dans les choses de la foi. Mais, répond le patriarche, cela n'est rien dire ; car il est nécessaire que nous suivions un pasteur. Or, ce pasteur, étant homme, pèche tous les jours. Notre vie, ne fût-elle que d'une heure

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 119.

ne serait pas sans tache. Mais chacun rendra compte de ses péchés propres. Il nous suffit d'être conduits dans de bons pâturages, suivant le grand théologien Grégoire.

« Le schismatique cependant s'écrie : Je ne veux point d'un pécheur pour chef. Les Juifs parlaient du Christ comme les Grecs schismatiques parlent de son Vicaire. Ils disaient à l'aveugle-né : Qui vous a ouvert les yeux ? Il répondit : L'homme nommé Christ m'a dit d'aller me laver à la piscine de Siloé ; je m'y suis lavé, et j'ai recouvré la vue. Eux, enflammés de colère, disaient : Rends gloire à Dieu, parce que cet homme est un pécheur. — S'il est un pécheur, leur répliqua le ci-devant aveugle, je l'ignore ; ce que je sais, c'est que, ayant été aveugle, je vois maintenant. Il serait bien merveilleux que, pécheur, il m'ait ouvert les yeux. Jamais on n'a entendu que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. Si cet homme n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire.

« Eh bien ! je vous dirai de même : Si le pape Nicolas V est un pécheur, comme vous dites, comment Dieu lui aurait-il accordé de prédire ce qui est arrivé ? Ils vivent encore les ambassadeurs de l'empereur Constantin Dragasès à qui ce Pape remit des lettres pleines de prédictions terribles et précises sur la ruine des malheureux Grecs. Ayant su tous les outrages que les Grecs répandaient chaque jour avec une impudence extrême contre l'union, il dit ces étonnantes paroles : Toutes les nations ont reçu le décret qui en a été dressé ; les Grecs seuls ni ne l'ont reçu ni ne paraissent disposés à jamais recevoir ce qui est de la concorde, témoins les délais et les excuses qu'ils prétextent les unes après les autres. Que les Grecs cependant n'imaginent pas le Pontife romain et l'Église occidentale tellement privés d'intelligence, qu'ils ne comprennent pas la frivolité de ces délais et de ces réponses. Nous connaissons bien tout, mais nous patientons, fixant nos regards sur Jésus, le pontife éternel et le maître, qui ordonna de conserver jusqu'à la troisième année le figuier stérile, lorsque le laboureur se mettait déjà en devoir de l'abattre, à cause qu'il ne portait point de fruits. Effroyable calamité ! L'an 1451, le Pape écrit cette lettre, et en 1453, Constantinople est prise. Pouvez-vous dire que cela n'est pas vrai ? Nullement, car c'est manifeste, et la chose parle d'elle-même : suivant le précepte du Sauveur touchant le figuier, nous attendrons trois ans, si vous revenez du schisme et acquiescez à l'union ; sinon, vous serez coupés, pour ne pas occuper inutilement la terre. Voilà le miracle des miracles : c'est que, comme le dit le pape Nicolas dans sa lettre, la nation grecque, si grande et si formidable, si sage, si illustre et si vaillante, maîtresse de tant de pays, soit livrée en la servitude des Barbares par la ven-

geance divine. Cette ruine de notre nation m'arrache des larmes; vous, au contraire, vous n'y regardez pas même[1]. » Ainsi parlait le patriarche Grégoire, qui mourut saintement à Rome l'an 1459.

Un document non moins remarquable nous montre de plus en plus l'accomplissement des prédictions du patriarche et du Pape: c'est l'histoire des patriarches de Constantinople depuis la prise de la ville par Mahomet II jusqu'à la fin du seizième siècle, où vivait l'auteur. Écrite en grec et envoyée de Constantinople, elle a été publiée en Allemagne et résumée en français. En voici la substance.

Mahomet II prend d'assaut Constantinople le 29 mai 1453. Le premier acte de sa puissance, c'est d'entrer dans l'église de Sainte-Sophie, de monter sur l'autel, où il se met à genoux, pour prononcer la profession de foi musulmane.

Assis dans le palais des empereurs, il demande d'où vient que le patriarche des Grecs n'est pas venu lui rendre ses hommages. (Mahomet avait passé une grande partie de sa jeunesse à Constantinople même, pendant que son père Amurat régnait à Andrinople. Il était bien au courant des rapports de dépendance dans lesquels vivait le patriarche grec à l'égard de l'empereur; et, comme il se portait lui-même héritier de l'empire, il exigeait que le patriarche lui rendît les mêmes honneurs.) On lui répond qu'il n'y a pas de patriarche, que celui qui occupait ce poste suprême avait abdiqué depuis quelque temps, et qu'au milieu de la confusion du siége, on n'avait pu procéder à une nouvelle élection. « Que fait-on, reprend Mahomet, lors de l'élection de ce dignitaire? que faisait alors l'empereur? — L'empereur envoyait au patriarche les insignes sacrés, sa mitre, sa crosse, un cheval magnifique, sur lequel on promenait solennellement le nouvel élu dans les rues de la ville. » Mahomet répond : « J'enverrai ce qu'il faut, je ferai comme l'empereur. » Et alors les membres du clergé grec, à peine échappés au massacre, se raniment et portent leurs suffrages sur Gennade Scholarius, qui avait accompagné Jean Paléologue au concile de Florence, et qu'on pouvait regarder comme l'homme le plus considérable de l'église grecque.

Dans les premiers moments, le sultan se montre tout à fait libéral et protecteur. Il a pris la première église de Constantinople, Sainte-Sophie, pour en faire une mosquée; mais il concède au patriarche pour son siége la seconde église de cette capitale, celle des saints Apôtres et les bâtiments qui l'entourent. Au bout de quelque temps, Scholarius s'effraye d'habiter un quartier dépeuplé par suite du massacre des Grecs; il trouve un jour, dans l'enceinte du patriarcat, le

[1] Apud Raynald. 1451, n. 3.

adavre d'un homme assassiné, et il se demande si on ne l'accusera as du meurtre. Il se rend alors auprès du sultan, et le conjure de ui permettre d'abandonner cette grande et magnifique basilique, et e se réfugier dans une église plus étroite, celle de la vierge Pamacariste, située dans le faubourg actuel du Phanar, au lieu même ù réside encore le patriarche des Grecs. Mahomet paraît avoir été réparé à cette demande, puisque, immédiatement après la retraite u patriarche, il fit bâtir à la place des saints Apôtres la mosquée qui orte son nom et dans laquelle est son tombeau. Mahomet d'ailleurs e montre si bon prince à l'égard du patriarche, qu'il ne dédaigne pas e l'honorer de sa visite, et lui demande de l'*instruire dans la religion chrétienne*. Scholarius rédige un traité sur les vérités du christianisme, et Mahomet, charmé, *admira la vérité et les merveilles de ette religion*.

Il faut remarquer que Mahomet, maître de Constantinople, avait ncore plusieurs des provinces de l'empire grec à mettre sous sa loi; rébisonde résistait, et il était pour lui d'une bonne politique de araître protéger les Chrétiens.

Au bout de cinq ans, Scholarius, dégoûté par des causes que nous gnorons, a résigné ses fonctions. L'élection suivante se fait avec une ranquillité et une régularité parfaites. On choisit pour second pariarche un moine très-vieux, Isidore, qui meurt à quelque temps de là.

Une troisième élection succède à la seconde, celle de Joasaphus usas, lequel est aussi nommé avec l'apparence d'une entière liberté. ependant les discordes et les calomnies des Chrétiens commencent donner tant de soins à ce troisième patriarche qu'il va se jeter dans n puits. On l'en retire, on le sauve, mais c'est pour le soumettre à es dégoûts encore plus grands.

Trébisonde a succombé. Après la prise de cette ville, quelques-ns des Chrétiens qui l'habitaient se sont liés avec plusieurs des prinpaux officiers de l'armée turque. L'un d'eux, cousin d'un certain ahomet-Pacha, et ancien protovestiaire de Trébisonde, voit un jour ne jeune Grecque, d'une rare beauté, fille du duc de Corinthe, l'une es victimes de Mahomet. Il devient éperdument amoureux de cette lle, et, quoique marié lui-même, père de plusieurs enfants, il conoit le projet d'épouser la jeune Grecque. Pour en venir à ses fins, il i faut obtenir la dissolution de son mariage. Mais le patriarche refuse nergiquement, et prétend rester fidèle aux saints canons de l'église. e protovestiaire va se plaindre à Mahomet de la résistance du patriarche. Celui-ci ne reçoit qu'une punition humiliante : on lui coupe la arbe; mais, pour servir de leçon au clergé grec, on prend l'*ecclésiarque*, le second fonctionnaire de la métropole, celui dont les con-

seils ont soutenu la résistance du patriarche, et on lui fend les deux cloisons du nez. La déposition du patriarche suit ces premières exécutions.

Son successeur, nommé Marc Xylocaravi, est bientôt victime d'une étrange conspiration. Jusqu'à lui l'élection avait été entièrement gratuite, et, comme ses prédécesseurs, il ne devait son rang qu'aux suffrages des Chrétiens. Cependant il s'élève un trouble singulier dans l'église, une plainte odieuse circule contre le patriarche ; on l'accuse d'avoir capté la faveur du sultan en lui portant un présent de mille ducats. On prend Mahomet à témoin de la vérité du fait, et celui-ci, qui probablement était entré dans le complot, affirme avoir reçu mille ducats pour prix de son consentement à l'élection. « En ce cas, s'écrie-t-on, Marc est un simoniaque ; nous allons l'excommunier, et nous nommerons à sa place un de nos amis, Siméon de Trébisonde, qui donnera de même mille ducats à votre Hautesse. — Quand ! sultan entendit ce discours, il se prit à rire, et il resta bien longtemps à penser en lui-même à ce que c'était que l'envie et la sottise des Grecs. »

Voilà donc Xylocaravi excommunié, et Siméon de Trébisonde élu à sa place ; mais celui-ci ne resta pas longtemps tranquille.

Une certaine Marie, mère d'une des femmes favorites de Mahomet, s'en va chez son gendre, et se présente à lui avec un plat d'argent dans lequel étaient deux mille ducats. « Ma mère, que voulez-vous ? — Je voudrais bien que vous nommiez patriarche un de mes amis, Denys de Philippopolis, qui vous offre le double de ce que vous a donné le patriarche actuel. — Qu'à cela ne tienne ! » Et Mahomet accepte le présent ; il envoie l'ordre aux Grecs de déposer le patriarche coupable de n'avoir donné que mille ducats, et d'élire à sa place celui qui doublait sa bienvenue.

Le cinquième patriarche est éconduit, et l'enchère du patriarcat, naguère libre de toute simonie, monte rapidement. Au bout de quelque temps, Denys est accusé d'avoir été circoncis. Il est réduit, dans une assemblée des évêques, des ecclésiastiques, des magistrats et du peuple, à montrer qu'il ne l'était pas. De honte, il jette le bâton pastoral, et va s'enfermer dans un couvent. Aussitôt on rappelle Siméon ; et, comme il est élu une seconde fois, on lui fait donner encore deux mille ducats.

Ce n'est pas tout.

Il y avait alors un certain moine, Serbe de nation, ne parlant pas le grec, ivrogne incorrigible, et qui passait le temps à faire la débauche avec les officiers du palais. Il leur dit : « Le sultan reçoit deux mille ducats pour don de bienvenue, lors de l'élection du pa-

triarche. Moi, si vous voulez me faire obtenir ce poste, je donnerai deux mille ducats par an ; ce sera une rente, un tribut annuel sur les Chrétiens. » En apprenant cette bonne nouvelle, Mahomet ordonne, puisque celui-ci offre deux mille ducats par an pour être fait patriarche, de déposer Siméon une seconde fois. Raphaël, le Serbe, est élu à la place de Siméon ; et, malgré le scandale qu'il donne à l'Église (le jour de Pâques, il tomba ivre mort et endormi de la chaire patriarcale), il reste en place la première année. L'embarras ne commence pour lui qu'à la seconde ; il avait trouvé deux mille ducat pour payer le tribut de la première ; mais les fonds lui manquant pour celui de la seconde, il n'ose s'adresser aux Chrétiens. Que font les Turcs ? Ils prennent le patriarche, lui passent une corde au cou, et le forcent à mendier dans la rue la somme dont il est redevable au sultan : le malheureux meurt au milieu de ces humiliations, recevant à la fois les outrages des Turcs et des Chrétiens.

Après sa mort l'élection devient libre de nouveau, mais à une condition : c'est qu'on donnera deux mille ducats pour le tribut annuel, plus cinq cents une fois payés pour la bienvenue. A ce prix on obtient une élection satisfaisante. On nomme un moine pieux ; et dès ce moment, dernières années de Mahomet II, l'église de Constantinople jouit d'une sorte de tranquillité. Mais l'histoire que nous citons ne se borne pas au règne de Mahomet. C'est peu des deux mille cinq cents ducats ; bientôt l'imposition s'élève à trois mille ; elle monte à quatre mille : l'asservissement le dispute à l'abaissement intellectuel [1].

Voilà comme s'accomplirent les prédictions du pape Nicolas V sur les Grecs obstinés dans le schisme. Mais comme leur reproche dès lors leur patriarche Grégoire ou Gennade, ils n'y regardèrent pas même. Et aujourd'hui, après quatre siècles d'humiliation et de châtiment, les Grecs n'y regardent pas davantage. Ce peuple, comme le Juif, a des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne point entendre, une mémoire pour ne point se rappeler, une intelligence pour ne point comprendre la leçon formidable que Dieu lui inflige depuis quatre siècles, pour son obstination dans le schisme, dans la révolte contre le Vicaire du Christ, et dans l'antipathie contre les Chrétiens d'Occident. Après les avoir châtiés pendant quatre siècles sous la rude domination des sectateurs de Mahomet, la Providence suscite parmi les Grecs un royaume libre, et cela par la généreuse commisération des nations

[1] Martin Crusius. Turco-græci libri 8. Bâle 1584. *Histoire des Patriarches de Constantinople* (de 1474 à 1478) en grec vulgaire. — Lenormant, *Questions historiques*, seconde partie, p. 170 et seqq. Paris, chez Waille, 1845.

occidentales. On aurait pu croire que la vieille antipathie contre les Chrétiens d'Occident cesserait, ne fût-ce que par reconnaissance ou savoir-vivre. Il n'en est rien. Pendant l'année 1844, les députés de la Grèce libre délibèrent une constitution politique du royaume. Un de leurs premiers soins est de décréter que le royaume grec appartient à la religion et à l'église orthodoxe-orientale, et qu'il n'est pas permis de solliciter un Grec d'embrasser la religion et l'église orthodoxe-occidentale; autrement, en français, que les Grecs appartiennent au schisme moscovite, et qu'il n'est pas permis de les ramener à l'unité catholique de l'Église romaine. C'est toujours comme à la prise de Constantinople : plutôt le cimeterre de Mahomet ou bien le knout du czar que la houlette de saint Pierre !

---

§ IIIe.

ÉTAT DE L'ALLEMAGNE, DE LA FRANCE, DE L'ANGLETERRE ET DU RESTE DE L'EUROPE, GOUVERNÉE D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE MODERNE RÉSUMÉE PAR MACHIAVEL.

Mais pendant que l'empire grec, rebelle à l'unité catholique, disparaît sous le fer des Mahométans; pendant que les Chrétiens du Portugal et de l'Espagne, fidèles à l'Église et à la croisade contre l'antichristianisme de Mahomet, recevaient en récompense tout un nouveau monde, que faisait donc l'Allemagne, que faisait la France, que faisait l'Angleterre, ces nations autrefois unies sous l'étendard de la croix, comme les Chrétiens de Portugal et d'Espagne, pour la défense de l'humanité chrétienne, et à qui Dieu avait accordé pour gratification, notamment aux Français, le royaume de Jérusalem, le royaume de Chypre, le royaume d'Arménie, et même l'empire de Constantinople? L'Allemagne, la France, l'Angleterre étaient occupées à se faire la guerre l'une à l'autre, et souvent chacune à elle-même, comme pour aider Mahomet II à prendre toute l'Europe de la même manière qu'il avait pris Constantinople, et asservir les Allemands, les Français, les Anglais, les Italiens sous le même joug abrutissant que les Grecs.

En Allemagne, c'était l'empereur Frédéric, quatrième du nom, en comptant Frédéric III, de la même famille d'Autriche, et compétiteur de Louis de Bavière. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le règne de Frédéric IV, c'est la longueur. Élu roi des Romains le 2 février 1440, couronné empereur par le pape Nicolas V le 18 mars 1452, il meurt le 19 août 1493 : ce qui fait cinquante-trois ans de règne. L'an 1447, de concert avec le cardinal Carvajal, légat du Pape, il dresse le concordat germanique qui rétablit les élections dans les églises cathédrales et abbatiales; ce traité, qui a fait loi dans l'empire jusqu'à la dissolution de l'empire même, fut approuvé le 19 mars 1448 par le pape Nicolas V. L'an 1453, Frédéric érige en archiduché son duché patrimonial d'Autriche. L'an 1457, au mois de décembre, il prend le titre de roi de Hongrie après la mort de Ladislas le Posthume. Mathias Corvin lui est préféré par les états du royaume, le 24 janvier suivant, et se met en possession du

trône. Frédéric ne retient que la couronne matérielle de saint Étienne, dont il s'était emparé pendant la minorité de Ladislas. L'an 1464, moyennant soixante mille florins qu'il reçoit, il la renvoie à son rival, et fait ensuite avec ce prince, le 10 juillet de la même année, le traité remarquable d'une succession éventuelle pour le royaume de Hongrie. L'an 1474, il érige en duché le Holstein, en faveur de Christiern 1er, roi de Danemark. L'an 1477, Frédéric augmente la grandeur de sa maison par le mariage de Maximilien, son fils, avec Marie, héritière unique de Bourgogne et des Pays-Bas. La maison de Bourgogne était une branche de la maison royale de France, et portait ainsi à l'Autriche une partie de la France même. L'an 1482, le roi de Hongrie déclare la guerre à l'empereur ; elle ne produit que des événements honteux pour Frédéric. Mathias se rend maître de Vienne le 1er juin 1485, s'empare de tous les pays autrichiens les années suivantes, et réduit l'empereur à mener une vie errante, sans avoir de domicile qui lui fût propre. Sous un règne aussi faible et aussi lâche, on sent que les guerres privées durent être fréquentes. L'an 1488, les seigneurs et les villes de Souabe firent une ligue pour y mettre un terme, moyennant une armée permanente de dix mille hommes. L'an 1490, Frédéric rentre dans Vienne après la mort de Mathias, et meurt lui-même à Lintz, le 19 août 1493, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Quant aux Papes contemporains, il vécut toujours en bonne intelligence avec eux. Il avait pris pour devise les cinq voyelles A, E, I, O, U, qu'il expliquait de cette manière : *Austriæ est imperare orbi universo*, c'est à l'Autriche de commander à tout l'univers [1].

Son fils Maximilien, premier du nom, régna de 1493 à 1519. Né en 1459, élu roi des Romains le 16 février 1486, il fut reconnu empereur l'an 1493, après la mort de son père. Il avait épousé, le 20 août 1477, Marie, héritière de Bourgogne. Ce mariage occasionne la guerre entre ce prince et Louis XI, roi de France, dont il défait les troupes à Guinegaste au mois d'août 1479. Marie de Bourgogne, sa femme, étant morte le 17 mars 1484, Maximilien épouse par procureur, en 1489, Anne, héritière de Bretagne ; mais Charles VIII, roi de France, le prévient, et obtient la princesse en mariage. L'an 1491, Maximilien fait avec Ladislas, roi de Hongrie, un nouveau traité de succession éventuelle à ce royaume. L'an 1495, diète de Worms, où l'on dresse la célèbre constitution pour la conservation de la paix publique dans l'empire, la chambre impériale pour la répression des guerres privées est établie à Worms, puis trans-

[1] *Art de vérifier les dates. Biographie univ.* — Ænéas Sylvius, *Hist. Freder.*

érée à Spire, et enfin à Wetzlar. Des lois sont faites pour modérer e penchant originel des Allemands à l'ivrognerie, d'où naissaient bien souvent des querelles sanglantes. L'empereur, dans la même iète, érige le comté de Wurtemberg en duché. Le 21 octobre 1496, Philippe, fils de l'empereur, épouse Jeanne, fille de Ferdinand, roi l'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille; mariage qui porte les oyaumes d'Espagne et même le Nouveau-Monde dans la maison l'Autriche : Charles-Quint naît de ce mariage.

L'an 1498, Maximilien entre, avec une armée composée d'Allenands et de Suisses, dans le duché de Bourgogne, à dessein de s'en mparer. Les Suisses l'ayant abandonné au milieu de la campagne, leur déclare la guerre l'année suivante. Malheureux dans huit comats que ses troupes leur livrent, il fait la paix avec eux la même nnée, à Bâle, par la médiation du duc de Milan. L'an 1508, Maxiilien, se préparant au voyage de Rome, demande aux Vénitiens assage sur leurs terres. Ils l'accordent, mais à condition qu'il ne se rait pas suivre par ses troupes. Cette permission valant un refus, aximilien met les Vénitiens au ban de l'empire. Le voyage est mpu. Depuis ce temps, Maximilien prend le titre d'*empereur élu*. a même année, il accède à la ligue de Cambrai, formée entre le pe Jules II, Louis XII, roi de France, et Ferdinand, roi d'Aragon, ntre les Vénitiens. Maximilien n'y contribue guère que de son m. Il s'en détache l'an 1512, et s'unit avec le Pape et l'Espagne ntre la France. L'an 1513, il vient au siége de Térouanne se joine aux Anglais. On vit alors le chef du corps germanique servir en alité de soldat volontaire dans l'armée du roi d'Angleterre, et reoir en cette qualité cent écus par jour pour sa solde. L'an 1516, mpereur fait une descente dans le Milanais pour l'enlever aux ançais. Les Suisses, qui étaient dans son armée, se soulèvent faute payement. Maximilien s'enfuit, de peur qu'ils ne le livrent à ses nemis. L'an 1518, il tient une diète à Augsbourg, dans la vue de cifier les troubles religieux qui commençaient à agiter l'Allemagne. meurt le 12 janvier de l'année suivante, son fils Charles-Quint rént en Espagne depuis 1516.

Le caractère de Maximilien Ier paraît plein de contradictions. Il it tout à la fois laborieux et négligent, entreprenant et timide, le s avide et le plus prodigue de tous les hommes. Une de ses idées plus singulières fut son envie d'être Pape. Il avait demandé séusement à Jules II d'être nommé son coadjuteur, et, sur son refus, était lié avec Louis XII pour la convocation du concile de Pise, s la vue d'y faire déposer Jules et de se faire élire en sa place. ximilien divisa l'Allemagne en dix cercles pour faciliter l'adminis-

tration, et y établit le service des postes. Il aimait les sciences et l
savants. Il était savant lui-même. La théorie de la guerre ne lui ét
pas moins familière que la pratique ; il perfectionna la manière d
fondre des canons, la construction des armes à feu, et la trempe d
armes défensives. On lui attribue plusieurs découvertes dans l
pyrotechnie. Il établit le premier, dans les États autrichiens, u
armée permanente ; il arma ses troupes de lances d'une nouve
forme et dont l'usage devint bientôt général. Enfin ce prince a co
posé et laissé en manuscrit de nombreux traités sur presque tou
les branches des connaissances humaines ; sur la religion, sur
morale, sur l'art militaire, sur l'architecture, sur ses propres inv
tions, sur la chasse au tir et à l'oiseau, sur l'art de cultiver les j
dins, et même sur celui de faire la cuisine. Aussi jaloux d'illustrer
maison que d'en étendre les domaines, Maximilien fit parcou
l'Allemagne à des savants chargés de compulser les archives d
couvents, pour y recueillir les généalogies de sa famille, et co
les inscriptions placées sur les tombeaux des princes autrichiens.
fut dans ces recherches qu'on retrouva l'ancien itinéraire de l'emp
romain, connu sous le nom de table de Peutinger. L'on rappe
que l'empereur, s'occupant lui-même de ces investigations sur l'a
tiquité de sa famille, dit un jour à un de ses intimes dans l'expans
de la joie : Je viens de découvrir deux générations de plus ! L'au
répondit : Si votre Majesté continue, nous finirons par être pare
— Comment cela ? demanda Maximilien. — C'est bien simple,
pliqua le savant : si votre majesté continue ainsi de remonter sa
néalogie de génération en génération, elle arrivera bientôt à Noé
alors il faudra bien que nous soyons cousins. Cette réflexion mod
l'ambition généalogique de l'empereur [1].

Nous avons vu les Francs et les Français, dévoués à l'Église e
la défense de la chrétienté contre les Mahométans, recevoir en
compense l'empire d'Occident en la personne de Charlemagne
royaume de Jérusalem en la personne de Godefroi de Bouillon
royaume de Chypre en la personne de Guy de Lusignan, le roya
d'Arménie dans un membre de la même famille, l'empire de C
stantin opledans Baudouin de Flandre. Nous avons vu aussi les F
çais, devenus infidèles à cette vocation dans la personne de Phil
le Bel, au lieu de se mettre au service de l'Église de Dieu, co
Charlemagne, vouloir la réduire à leur service, comme les empere
byzantins ou tudesques ; au lieu de se soumettre politiquement
loi divine, faire de leur politique sécularisée la loi suprême ; au

[1] *Art de vérifier, Biograph. univ.*, t. 27. Schroeckh, t. 30, etc.

d'avoir principalement en vue, comme leur saint roi Louis, la gloire de Dieu et le salut de la chrétienté, ne regarder en tout, non plus que le Juif, l'Arabe ou le sauvage, que leur intérêt du moment : nous les avons vus, en récompense, se diviser les uns contre les autres, perdre le sens comme leur roi Charles VI, se tuer mutuellement pour vendre à l'étranger leur patrie, effacer la France du rang des nations indépendantes, et en faire une province anglaise. Et il a fallu qu'il vînt une jeune fille de Lorraine, pour rendre la France aux Français, et pour leur refaire un cœur français ; et, quand elle eut ainsi sauvé la France, des Français l'ont condamnée à être brûlée pour faire plaisir aux Anglais.

Charles VII, devenu roi de France et sacré à Reims, l'an 1429, par les victoires de Jeanne d'Arc, ne fait rien pour sauver des flammes la libératrice de son royaume ; il oublie son honneur, il oublie son royaume entre les bras adultères d'une concubine, qui, dit-on, est obligée de l'en faire souvenir. Après une trêve conclue entre la France et l'Angleterre, et qui expira l'an 1448, Charles VII ou plutôt ses généraux reprennent toute la Normandie, la Guyenne et Bordeaux. Les Anglais sont chassés de France, où, après une si longue occupation et tant de malheurs, ils ne conservent que Calais, première conquête d'Édouard III. Charles VII, craignant d'être empoisonné, se laisse mourir de faim à Mehun en Berry, le 22 juillet 1461. On a dit ingénieusement qu'il n'avait été que le témoin des merveilles de son règne ; en sorte que le surnom de Victorieux, qu'on lui donne quelquefois, voudrait dire qu'il a été le témoin de ses victoires.

Son fils et successeur, Louis XI, a une assez mauvaise renommée. On dit qu'il n'a été ni bon fils, ni bon père, ni bon mari, ni bon frère, ni bon ami, ni bon sujet, ni bon roi : il y en a même qui vont jusqu'à l'appeler un tyran cruel et soupçonneux. Cependant Louis XI n'a été qu'un fidèle observateur, un praticien accompli de la politique moderne. Cette politique a pour principe fondamental, qu'un roi, comme personne privée, peut avoir de la religion, de la conscience, des remords, et aller à confesse ; mais que, comme roi, comme gouvernement, il n'a point de religion, point de conscience, point de remords et ne se confesse pas. Or, tout le monde convient que Louis XI, comme personne privée, avait de la religion, de la conscience, des remords, allait à confesse, faisait des pèlerinages et des pénitences. S'il employa la ruse, la dissimulation, de faux serments, la séduction de l'or et de l'argent, des exécutions clandestines, peut-être sans remords ni confession, ce fut comme roi, comme gouvernement de la France. La politique moderne n'a donc

rien à lui reprocher, si ce n'est peut-être de n'avoir pas encore été assez habile trompeur pour donner à ses tromperies le vernis gouvernemental de l'honneur et de l'innocence. Encore Louis XI peut-il alléguer pour excuse que, comme il a été le premier des rois chrétiens qui entrât complétement dans cette voie moderne, il n'est pas étonnant que d'autres l'y aient surpassé en quelque chose.

Au reste, cette politique si moderne est plus vieille qu'elle ne pense : Que notre force soit la loi de justice ; car ce qui est faible est inutile. Ainsi donc circonvenons le juste, parce qu'il nous est inutile, contraire à nos œuvres, qu'il nous reproche les péchés de la loi et signale contre nous les péchés de notre conduite [1]. Nous avons vu, en conséquence de cette loi, les hommes politiques et le gouvernement du peuple juif condamner à mort le juste par excellence. Nous avons vu, en vertu de cette loi, les césars de Rome païenne, à la fois empereurs, souverains pontifes et dieux, condamner le christianisme à mort pendant trois siècles. Nous avons vu, en vertu de cette loi, les césars de Byzance vexer, persécuter, et enfin déchirer l'Église de Dieu. Nous avons vu, en vertu de cette loi, les césars de Germanie se proclamer la loi vivante et suprême, les seuls propriétaires et arbitres du monde, et persécuter les Pontifes romains qui ne voulaient point sanctionner cette politique athée. Et nous avons vu cette politique du siècle finalement aboutir à la ruine de Jérusalem, de son temple et de son peuple, à la ruine et au démembrement de l'empire romain, à la ruine de l'empire grec, à la ruine des dynasties persécutrices d'Allemagne.

Philippe le Bel adopta cette politique comme une prérogative de la couronne de France ; elle porta bien vite ses fruits naturels. Si le roi, comme roi, est au-dessus de la loi de Dieu interprétée par l'Église de Dieu ; si le roi, comme roi, est au-dessus de la conscience : si le roi, comme roi, n'a de règle que son intérêt du moment, il sera des princes comme du roi, des seigneurs comme des princes, des pères de famille comme des seigneurs, de la nation entière comme de son chef, de tous et de chacun comme d'un seul. Nous en verrons les conséquences se développer avec le temps par des révolutions souvent terribles, jusqu'à ce que les sociétés temporelles s'écroulent, ou peu s'en faut. Les princes commenceront dans les palais, les goujats finiront dans les rues. Quelque temps après Philippe le Bel, nous avons vu les princes français se dispensant d'avoir ni foi ni loi, se trahir, se tuer les uns les autres, et réduire la France à deux doigts de sa perte. Une jeune fille, suscitée par la Providence, le

[1] Sap., 2, 11 et 12.

sauve des mains de l'étranger. Mais ces princes ne sont pas encore revenus de leur politique nouvelle ; comme princes, ils ne sont pas soumis à la loi de Dieu interprétée par son Église. Au mépris de la subordination féodale, au mépris de leurs serments, ils conspirent les uns contre les autres, ils conspirent les uns et les autres contre le roi, et plus encore contre le royaume, soit pour le démembrer, soit pour le vendre à l'étranger, soit pour s'en emparer eux-mêmes.

Nous avons vu que, dans l'origine, le système féodal fut le système militaire, implanté sur le sol pour en faciliter la défense. Le roi était le généralissime ; les ducs, les comtes, les barons étaient les généraux, les colonels, les capitaines, avec leurs intermédiaires et leurs soldats. Dans ce sens, les mots anarchie féodale sont une contradiction ; mais, avec le temps, la royauté étant devenue strictement héréditaire, le généralissime se trouva plus d'une fois être un enfant ou un homme peu capable. Les ducs ou généraux héréditaires d'une province profitaient volontiers de l'occasion pour s'agrandir aux dépens du généralissime, surtout depuis qu'on eut admis en principe que l'ordre politique n'était point subordonné à l'ordre moral ni à l'ordre religieux, mais uniquement à l'intérêt. Ainsi le duc de Bourgogne, dit Philippe le Bon, prince du sang royal, implante la guerre civile en France, y appelle l'étranger, lui livre la capitale, l'y fait proclamer roi, lui vend, pour être brûlée, la libératrice du royaume, puis, pour mettre un terme à sa longue félonie et trahison, exige du roi légitime, Charles VII, la cession d'une dizaine de comtés, seigneuries ou cités ; avec cette clause étrange que, pendant sa vie et celle du roi, il serait dégagé de tout hommage, ressort et souveraineté, en sorte qu'il demeurât absolument indépendant du roi, et que ses sujets ne fussent point tenus à prendre les armes sur l'ordre de la France [1].

L'ordre politique n'étant plus subordonné à l'ordre moral et à l'ordre religieux, mais à l'intérêt seul, la justice même devenait arbitraire. Dès que le roi ou le prince trouvait de sa politique ou de son intérêt qu'un tel fût trouvé coupable et condamné à la confiscation ou à la mort, avec ou sans forme de procès, il n'y avait rien à dire. Supposé un prince dominé par ses concubines ou ses favoris, ce sont ses favoris et ses concubines qui disposeront souverainement de l'honneur, de la fortune et de la vie de tout le monde. On en vit quelque chose dans les dernières années de Charles VII. Une de ses concubines étant morte, les favoris accusèrent, en 1451, Jacques Cœur, argentier du roi, de l'avoir empoisonnée, et s'en partagèrent

[1] *Traité d'Arras*, 21 septembre 1435.

d'avance les dépouilles. Absous de ce crime, il fut condamné par les favoris pour de prétendues malversations de finance : cependant, sur la recommandation du Pape, le roi lui fit grâce de la vie. L'année précédente 1450, un receveur général des finances avait été condamné d'une manière semblable, et ses biens partagés entre le roi et les courtisans. La même année 1450, un neveu du roi, Gilles de Bretagne, sur une procédure pareille, et malgré son appel au roi, son oncle, avait été étouffé entre deux matelas, par ordre de son frère, le duc de Bretagne, François II. Gilles devait mourir de faim dans un cachot ; mais une pauvre femme, ayant entendu ses cris, venait nuitamment lui passer à travers les grilles du pain et de l'eau. Les favoris de son frère, voyant qu'il vivait trop longtemps, finirent donc par l'étouffer, le 25 avril 1450. Le duc, son frère, s'en allait coucher au mont Saint-Michel, lorsqu'il rencontre sur la grève un cordelier qui l'arrête : le moine le tire à part, et lui dit qu'il vient de recevoir la confession de monseigneur Gilles, son frère, la pauvre femme qui avait donné du pain au captif lui ayant amené un confesseur la nuit dans les fossés de sa prison. Il savait tout ce que monseigneur Gilles avait souffert par son ordre, et il l'avait entendu assigner le duc, son seigneur et son frère, à comparaître dans quarante jours devant le tribunal de Dieu, pour rendre compte de sa conduite. François, frappé en même temps de terreur et de remords pour son crime, revient à Vannes dans un état d'abattement, de langueur et de noire mélancolie, qui ne tarde pas à lui être fatal. Le 16 juillet, il fait son testament, appelant son frère Pierre, ensuite Arthur de Richemont, son oncle, et enfin François, comte d'Étampes, son cousin, à lui succéder au duché, de préférence à ses filles, qui ne devaient hériter qu'en cas d'extinction de la ligne masculine. Ce jour-là, il était encore debout, se promenant sans aide dans sa chambre ; mais le chagrin qui le rongeait avait desséché les sources de la vie. Il expira le 19 juillet 1450, en exprimant à haute voix ses remords et son humiliation [1].

Le fils aîné du roi Charles VII, Louis dauphin, témoignait ouvertement du mépris pour les concubines et les favoris de son père. Il craignit d'avoir le même sort que les trois personnages dont on vient de parler. Pour se mettre en garde, il se retira de la cour dans son gouvernement du Dauphiné, où il se regardait comme un souverain indépendant. Il y réforma bien des abus, y mit ses finances en bon ordre, et y rassembla des soldats. Le 8 mars 1451, il épousa la fille du duc de Savoie, et n'ouvrit qu'après le mariage les lettres qu'il vé-

[1] Lobineau, *Hist. de Bretagne*, l. 18, p. 640.

it de recevoir de son père, et qui y mettaient opposition. En 1456, yant que les ministres ou favoris de son père faisaient marcher ntre lui des troupes, effrayé de l'accusation injuste qu'ils intentèrent ntre le duc d'Alençon, prince du sang, le dauphin se retire dans les ats du duc de Bourgogne. Arrivé à Saint-Claude, il écrit aussitôt roi, son père, lui déclarant qu'il se rendait auprès du duc de urgogne pour lui offrir ses services comme gonfalonier de l'Église, gnité dont le Pape l'avait revêtu pour la croisade contre les Turcs. écrit aux évêques de France pour se recommander à leurs prières, n d'obtenir sa réconciliation avec son père. Il écrivit enfin au duc Bourgogne pour lui demander un asile dans ses États. Le duc, qui it encore Philippe le Bon, l'invita par sa lettre du 15 septembre à rendre à Bruxelles, et il écrivit en même temps au roi pour lui ndre compte de cette transaction [1].

Quant à la littérature française, dont les ducs de Bourgogne étaient s protecteurs, voici ce qu'en dit l'auteur d'une histoire des Fran- s :

« La littérature française, laissée loin en arrière durant ce siècle r celle des autres nations, suivait tout au plus l'impulsion qu'elle evait du dehors. La communication entre les écrivains français et ux qui honoraient à cette époque l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, venait sans doute plus fréquente, et elle influait un peu sur leurs vrages ; on ne sentait point cependant qu'un esprit nouveau les imât, aucune révolution ne s'était opérée dans les lettres, et le mpte que nous allons chercher à en rendre comprend également t le quatorzième et presque tout le quinzième siècle.

« Les ouvrages appartenant proprement à la littérature, qui avaient écrits en français depuis le commencement du quatorzième cle, et qui exerçaient seuls quelque influence sur le public de nce, pouvaient se ranger sous un bien petit nombre de classes : romans de chevalerie, des fabliaux et des contes, des poésies allégoriques ou lyriques, des mystères, et enfin des mémoires toriques et chevaleresques. Ces ouvrages se trouvent encore dans grandes bibliothèques ; mais la plupart ne portent point de nom uteur. Aucune grande réputation française de ces deux siècles st arrivée jusqu'à nous.

« Le goût de la lecture, longtemps exclusif parmi les moines et les rcs, était devenu général parmi les gens du monde, c'est-à-dire e dans toutes les cours, dans tous les châteaux, les nobles ou les valiers, et les dames, lisaient ou se faisaient lire. C'était le public

[1] Sismondi, *Hist. des Français.*

nouveau de la France, le public qui, par sa curiosité et son désœuvrement, avait créé la seule littérature à la mode. Il n'y avait qu'une chose qui pût lui plaire, le récit des combats et des aventures surprenantes. Pour ce public avaient été composés, au douzième et au treizième siècle, les premiers romans de chevalerie; mais à cette époque les gentilshommes lisaient rarement eux-mêmes; aussi les romans avaient été composés en vers, pour que les trouvères et les conteurs les retinssent plus aisément dans leur mémoire. Depuis que les gentilshommes s'étaient accoutumés à supporter la lecture d'autrui ou à lire eux-mêmes, les romans en vers avaient été jugés fatigants et monotones; le grand travail du quatorzième et du quinzième siècle fut de les traduire en prose et en langage plus moderne. Le roman de la fée Mélusine, protectrice de la maison de Lusignan, fut dédié au roi Jean, pendant qu'il était encore prince royal, ou avant l'an 1350. On vit plusieurs fois reproduire ses aventures les plus merveilleuses, dans les fêtes de la maison de Bourgogne. Les romans de Huon de Bordeaux, d'Ogier le Danois et des autres paladins de Charlemagne furent écrits ou traduits pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII; on croit que les romans de la Table-Ronde ou du roi Artus, et ceux du petit Artus de Bretagne, furent aussi écrits pendant le règne de Charles VII, mais dans les provinces qui, comme la Normandie et la Bretagne, suivaient le parti anglais; en sorte qu'on reconnaîtrait la patrie ou la faction du romancier au choix qu'il faisait de la cour d'Artus ou de Charlemagne pour y placer le siége de toute chevalerie. Philippe, duc de Bourgogne, ayant épousé Isabelle, fille du roi Jean de Portugal, les romanciers de sa cour traduisirent du portugais Amadis de Gaule, et les autres Amadis, ainsi que tous les romans espagnols. Cette triple origine dans les trois cours de Charles VII, de Henri VI et de Philippe explique la division des romans de chevalerie en trois classes, en trois grandes époques, qui n'ont aucun rapport l'une avec l'autre.

« Non-seulement ces romans se retrouvent en grand nombre dans toutes les anciennes bibliothèques, leur influence sur les opinions du siècle, sur la conduite des grands, se reconnaît à chaque événement. Dans les historiens du temps, on trouve sans cesse des allusions à ces fables, qui prouvent qu'elles étaient dans la mémoire de tous. Aucun homme d'armes ne concevait la guerre, aucun prince ne concevait la politique autrement qu'il ne la trouvait dans les romans. Ceux mêmes qui, d'après le progrès des études, abordaient quelquefois les historiens de l'antiquité, ne savaient les juger que comme des livres de chevalerie. Le comte de Charolais, fils de Philippe de Bourgogne, avait joint à la lecture des romans celle des histoires qu'une érudi-

ion nouvelle commençait à rendre recommandables. « Jamais ne se ouchoit, dit Olivier de La Marche, qu'il ne fît lire deux heures de-ant lui ; et lisoit souvent devant lui le seigneur d'Hymbercourt, qui noult bien lisoit, et faisoit lors lire des hautes histoires de Rome, et renoit moult grand plaisir ès faits des Romains. » Mais si jamais rince prit pour règle unique de sa conduite les romans de cheva-erie, ce fut ce même comte de Charolais. Nous ne savons le nom l'aucun de ceux qui publièrent le nombre infini de romans de che-alerie qui datent de cette époque : comme ils n'étaient que des tra-ucteurs, ils ne croyaient pas peut-être devoir attacher leur nom à eurs ouvrages.

« Les fabliaux, comme les romans de chevalerie, avaient d'abord té la propriété des trouvères et des conteurs, qui les récitaient dans es châteaux et à la table des riches bourgeois, pour égayer les fes-ns : c'étaient des récits en vers de quelque aventure ou galante ou ouffonne, quelquefois des contes dévots empruntés à la légende, uelquefois même des leçons de morale contenues dans quelque able. Mais, à en juger par le langage, la plupart avaient été écrits au lus tard dans le douzième et le treizième siècle ; ce langage était nême antérieur encore à cette époque, parce que les fabliaux étaient n vers, et tous ceux qui écrivaient en vers paraissaient croire que es mots vieillis et presque hors d'usage donnaient à leur style quel-ue chose de plus poétique. Les fabliaux n'étaient pas dépourvus de aïveté et de grâce ; mais ils étaient devenus presque inintelligibles, ar l'emploi des plus vieilles expressions du langage, et cet air d'an-iquité faisait en même temps presque leur seul mérite poétique. Après avoir traduit en prose les romans de chevalerie, on commença ussi à traduire les fabliaux, ou plutôt à composer, pour charmer les oisirs des chevaliers et des dames, des recueils de contes et de nou-elles, qui commencèrent, au quinzième siècle, à se multiplier. Les *Cent Nouvelles nouvelles* furent recueillies, d'après l'ordre du dauphin Louis, comme « contes qui sont moult plaisans à raconter en toutes bonnes compagnies par manière de joyeuseté. » Et, en effet, ils sont attribués au dauphin lui-même, au duc de Bourgogne, aux seigneurs de la Roche, de Saint-Paul et à d'autres grands seigneurs de la cour de Bourgogne. Beaucoup d'autres recueils du même genre furent publiés dans le même siècle et le suivant. L'usage de lire ou de con-er des nouvelles paraît avoir été général dans les châteaux, dans les ours, dans toutes les réunions de la haute société : ces nouvelles, resque toutes licencieuses, n'avaient point le mérite poétique des omans de chevalerie ; elles roulent sur les amours ou les mésaven-ures conjugales des bourgeois autant que des chevaliers, et elles

donnent une idée très-défavorable de la grossièreté de cette époque, et par les mœurs qu'elles représentent, et par le peu de pudeur des dames qui en écoutaient le récit. Les romans de chevalerie et les nouvelles galantes formaient la base de la littérature populaire au quatorzième et au quinzième siècle ; et c'est justement parce que des copies ou des fragments des uns et des autres se retrouvaient dans toutes les villes, dans tous les châteaux, que les noms de leurs auteurs, négligés par des copistes populaires, se sont perdus. Mais d'autres poëtes de la même époque attachaient plus d'importance à leurs vers, et comptaient sur une gloire que la postérité ne leur a point confirmée. Le *Roman de la Rose*, commencé au milieu du treizième siècle par Guillaume de Lorris, et continué dans le quatorzième par Jean de Mehun, avait gâté le goût des Français, en les accoutumant à regarder comme une œuvre de génie une longue allégorie, souvent fort indécente, entremêlée de prétendue philosophie, de prétendue morale, et de tout ce que l'auteur possédait d'érudition. Le *Roman de la Rose* était placé par Pasquier lui-même à côté de l'admirable poëme du Dante ; aussi, pendant les quatorzième et quinzième siècles, les imitateurs de cet ennuyeux ouvrage se succédèrent en grand nombre. Le *Pèlerinage*, de Guillaume de Guilleville, le *Champ vertueux de bonne vie*, et l'*Évangile des Femmes*, de Jean Dupin, le *Respit de la Mort*, de Jean Lefèvre, qui passèrent alors pour de savantes et ingénieuses allégories, pour des ouvrages riches en instruction, dont chacun était aussi volumineux qu'un long poëme épique, furent admirés sans être beaucoup lus, et influèrent peu sur le goût, qu'ils n'auraient pu que gâter.

« La poésie lyrique était aussi cultivée à cette époque, et elle continuait à être presque exclusivement le partage des grands seigneurs. On l'avait vue commencer au treizième siècle parmi les chevaliers compagnons de saint Louis, et l'on conserve les chansons ou plutôt les odes en cinq strophes et un envoi de Thibaud, roi de Navarre, de Gasce Brûle, de Coucy, de Thierry de Soissons, et de plusieurs seigneurs qui marchèrent aux dernières croisades. Au quatorzième siècle, Froissart mit à la mode les pastourelles, les rondeaux et les virelais ; et, au quinzième siècle, Charles, duc d'Orléans, pendant sa longue captivité en Angleterre, acquit, par ses ballades, une réputation qui ne fut pas sans influence sur la politique. Les poésies du duc d'Orléans sont peut-être celles qui marquent le mieux les progrès de la langue et du goût. Leur langage est facile à comprendre ; les rimes sont soignées, elles sont croisées, souvent avec artifice ; les vers sont à peu près conformes aux règles qu'on suit aujourd'hui, avec peu d'enjambements, peu de hiatus, seulement l'*e* muet paraît avoir été

plus fortement prononcé qu'il ne l'est aujourd'hui, car il porte fréquemment la césure. On ne trouve dans les œuvres du duc d'Orléans que des poésies légères et galantes, surtout des madrigaux en trois couplets, suivis d'un envoi. Réné d'Anjou, roi de Sicile, fut aussi au nombre des princes poëtes de ce siècle : dans ses vers, comme dans ceux du duc d'Orléans, son cousin, on peut remarquer les progrès du langage et ceux de la versification ; mais le talent, l'inspiration manquaient à Réné, aussi bien dans la poésie, la musique, la peinture, que dans l'art de régner. On a conservé de lui plusieurs ennuyeuses et pédantesques allégories, et rien de naïf ou de vivement senti. Si l'on pouvait croire à l'authenticité des poésies de Clotilde de Surville, qu'on prétend avoir vécu à cette même époque (1405-1495), on trouverait dans ses vers un progrès bien autrement marquant vers les hautes pensées, les sentiments nobles et purs qui font de la poésie l'institutrice du genre humain. Mais il suffit de lire quelques vers de Clotilde, après ceux qui ont été réellement écrits dans le quinzième siècle, pour être assuré qu'ils sont l'ouvrage d'un homme de notre temps.

« Au quinzième siècle, on compta encore parmi les poëtes lyriques, Olivier de La Marche et Georges Châtelain, qui se distinguaient en même temps parmi les chevaliers de la cour de Bourgogne ; Martin Franc, qui fut secrétaire du pape Félix V ; Alain Chartier, secrétaire de Charles VII. On raconte de celui-ci, qui était fort laid, que Marguerite d'Écosse, première femme du dauphin Louis, le voyant un jour endormi, lui donna un baiser, disant à ceux qui l'accompagnaient, qu'elle honorait ainsi « la précieuse bouche de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses paroles. » Ses paroles, cependant, sont demeurées imprimées ; et son *Débat de deux Fortunés d'amour*, son *Bréviaire des Nobles*, son livre des *Quatre Dames*, semblent, par leur platitude, bien peu dignes d'une telle récompense. Enfin, l'an 1431, naquit François Villon, dont le poëte Marot a recueilli les œuvres, et que Boileau célèbre, comme ayant su le premier donner des règles à la langue et à la versification ; ces éloges donnés à un homme crapuleux, dont les vers n'obtinrent quelque succès que par leur indécence et leur impiété, surtout par l'amère raillerie de l'auteur, qui plaisantait même sur la potence à laquelle il fut condamné, montrent quelle était alors la disette des poëtes. Villon peut être regardé comme le créateur de la poésie burlesque ; Coquillart et quelques autres l'imitèrent.

« Pour compléter la revue des poésies du quinzième siècle, il nous reste encore à parler des spectacles présentés au peuple, qu'on peut regarder comme les premiers commencements du théâtre moderne.

Nous avons dit ailleurs que Charles VI protégea la confrérie de mystères de la passion, et s'y associa. Peu après, des poëtes anonyme composèrent le mystère de la conception et celui de la résurrection; puis plusieurs vies des saints reçurent une forme dramatique. Les représentation, sur des échafauds, avec de riches costumes, et en rassemblant quelquefois pour un seul mystère plusieurs centaines de personnages, était considérée comme une cérémonie religieuse; ni les prêtres ni les femmes ne se scandalisaient jamais de leur indécence, quoiqu'elle fût souvent extrême. On prétendait devoir toujours faire voir le vice dans sa difformité pour en dégoûter les spectateurs, et cependant on n'était point fâché de leur apprêter à rire en même temps par ce tableau. Les moralités des élèves de la Basoche et les farces commencèrent bientôt après; les jeunes gens qui les représentaient crurent pouvoir amuser le public, comme les prêtres par des bouffonneries, sous prétexte de donner une leçon morale au lieu d'un spectacle religieux à leurs auditeurs. Pendant le quinzième siècle, Paris, presque toujours abandonné par la cour royale, dépeuplé et appauvri, ne put pas contribuer beaucoup à l'encouragement de ces nouveaux théâtres; cependant la bourgeoisie, dans toutes les occasions solennelles, dans toutes les entrées de rois ou de reines, dans toutes les grandes fêtes, dressait des échaafuds sur les carrefours pour célébrer des mystères et des moralités aux yeux de tout le royal cortége. Les autres grandes villes imitaient cet exemple; et lorsque le duc de Bourgogne accorda un pardon d'abord à Bruges, puis à Gand, ces deux villes reçurent leur duc, à son entrée, avec des spectacles de ce genre.

« La période que nous venons de parcourir ne nous a guère été retracée que par des historiens qui avaient cherché à se mettre en rapport avec ses goûts poétiques et chevaleresques. Ce n'étaient plus des moines qui consignaient dans les chroniques de leur couvent les grands événements d'un monde auquel ils étaient étrangers, et qui, le plus souvent, s'y intéressaient peu et ne les comprenaient pas; c'étaient désormais des gens attachés aux cours et à la nouvelle chevalerie, des gens élevés, comme les hérauts et les rois d'armes, dans une profonde admiration pour les princes; dans la persuasion que les nobles étaient une race d'hommes toute différente de celle des roturiers, et que seule elle méritait quelque ménagement; dans la confiance que, pour constituer un honnête homme, il fallait seulement être issu d'un sang illustre, être brave et libéral. Ces historiens, se destinant surtout à amuser les loisirs des chevaliers et des grandes dames, changent autant qu'ils peuvent leur histoire en roman de chevalerie; ils rapportent et exagèrent tous les actes de bravoure de

eux qu'ils choisissent pour leurs héros ; ils représentent avec bien lus de détails, ils étudient avec bien plus d'attention les fêtes de our, et surtout les tournois, que les révolutions des États ; ils mon- ent enfin pour la politique une incapacité, pour la vraie morale une différence, pour la liberté et l'humanité un mépris qui nous font, notre tour, placer leur caractère au-dessous encore de celui des rivains monastiques des siècles antérieurs. Froissart fut, en quel- ue sorte, le fondateur et le modèle de cette nouvelle école histori- ue. Monstrelet, qui n'avait ni son imagination ni ses goûts poéti- ues, n'imita de lui que ses défauts, et raconta avec platitude ce que autre décrivait avec enthousiasme. Le roi d'armes, Berry, écrivit chronique dans le vrai esprit de son métier, cherchant de bonne i à conserver une mémoire fidèle des hauts faits royaux et chevale- esques. Jean Chartier, nommé historiographe de France par Char- s VII, ne sut faire qu'un panégyrique militaire d'un roi qui n'était ullement militaire. Jacques du Clercq et Matthieu de Coucy, plus oignés des cours et des personnages puissants, mais aussi plus dé- reux de connaître la vérité, ont recueilli avec bonne foi tout ce u'ils ont pu apprendre ; et s'ils nous fatiguent souvent par la pro- xité avec laquelle ils décrivent les tournois et les fêtes, ils nous struisent davantage en nous introduisant dans la province qu'ils abitaient, et en détaillant les événements presque domestiques. Oli- er de La Marche, page de Philippe le Bon, et capitaine des gardes e Charles le Téméraire, a aussi écrit des mémoires en chevalier et vec tous les préjugés de son état, mais en voyant les événements uxquels il avait part du point de vue d'une station plus élevée ; ndis que Guillaume Gruel, écuyer ou page du comte Arthur de ichemont, en écrivant la vie de ce grand-connétable, laisse sou- ent percer l'âme d'un valet plus occupé de rehausser le mérite de on maître que de s'assurer de la vérité des faits qu'il rapporte.

« Il ne faut pas s'étonner si l'influence que de tels historiens exer- èrent sur leurs compatriotes fut rarement avantageuse. Ils perver- rent complétement leur jugement sur tous les faits militaires, en résentant toujours à leurs yeux l'idéal d'une vaine chevalerie qui ccupait dans leurs esprits la place de toutes les vérités historiques. ombattre et répandre des flots de sang leur parut la seule gloire du uerrier, sans qu'ils élevassent jamais leur pensée ou vers la morale, ui leur aurait fait distinguer le but des combats, ou vers la science ilitaire, qui leur aurait fait rechercher les moyens de les rendre rofitables. Loin de seconder les sentiments populaires de liberté, de ignité humaine, qui commençaient à fermenter dans les masses, ils emblèrent prendre à tâche de les décrier, tandis qu'ils encouragè-

rent le faste des rois, ces fêtes insensées, ces tournois qui dissipaient en peu de jours les finances des plus grands princes, et qui les laissaient ensuite sans ressources dans toutes les nécessités de l'état. Loin de relever la morale, ils la dégradaient toujours plus, tantôt par les idées et les images les plus licencieuses, tantôt par la doctrine qu'ils professaient tous, que tous les vices, toutes les cruautés, toutes les perfidies, comme toutes les impuretés, pouvaient se racheter par l'ardeur de la dévotion. Charles VII et son fils, le dauphin Louis, le duc de Bourgogne et son fils, le comte de Charolais, furent célébrés par tous les historiens du temps c[illegible]es princes très-religieux[1].»

Ainsi parle l'auteur protestant de [illegible]toire des Français. Dans les faits qu'il rapporte, on voit les effets de la politique moderne : que le prince, comme personne privée, peut être soumis à la loi de Dieu et de son Église, mais que, comme prince, il est au-dessus des lois et libre de faire comme il lui plaît. L'auteur protestant a l'air de trouver cette politique mauvaise. Ailleurs, il trouve mauvais que l'Église romaine prétendît soumettre les princes à la loi de Dieu et leur en faire l'application. Enfin sa conclusion générale est que, pour remédier à tous les inconvéniens, le prince n'a qu'à se faire protestant, rejeter l'autorité de l'Église, ne reconnaître d'autre loi que son jugement privé, penser de tout comme il lui plaît, et agir comme il pense. Telle est la quintessence philosophique de toutes les histoires du protestant Sismondi. On pourrait lui objecter : Mais si chacun, le prince comme les autres, a le droit de penser comme il veut et d'agir comme il pense, comment pouvez-vous blâmer qui que ce soit? A cela nulle réponse dans Sismondi : son intellect ne va pas jusque-là.

Quant à Philippe le Bon, voici comme l'auteur résume sa conduite : « Le moindre tort du Bon Philippe de Bourgogne était le scandale qu'il donnait par le rang qu'il faisait tenir à la cour à ses quatorze bâtards. La cruauté de ses vengeances, son manque de foi envers ses peuples, ses dissipations auxquelles il ne pouvait pourvoir que par des taxes excessives et arbitraires, son indulgence sans bornes pour les gens de guerre, sa confiance aveugle dans ses favoris, exposaient ses sujets à tous les genres d'oppression. Il exerçait entre autres sa tyrannie en disposant des femmes à marier. » Le chroniqueur Jacques du Clercq rapporte en effet que, quand ils savaient une fille ou une veuve riche, le duc, son fils, ou autres de ses pays, les mariaient de force à leurs archers et autres serviteurs, à moins qu'elles ne rachetassent à prix d'argent le droit de se marier à leur gré[2].

[1] Sismondi, *Hist. des Français*, t. 13, c. 11. — [2] Ibid., *Hist. des Français*, t. 13, c. 11.

Le duc Philippe de Bourgogne, auprès de qui s'était rétiré le dauphin de France, était brouillé avec son fils, comme le roi Charles VII avec le sien. Le 17 février 1457, il y eut entre eux une si violente querelle, que le duc tira l'épée contre son fils, et qu'il l'aurait tué si la duchesse ne s'était jetée à la traverse. Après beaucoup d'efforts du dauphin et de l'évêque de Liége, le duc et son fils se réconcilièrent, du moins en apparence. Cependant le duc ne pardonna point à sa femme de lui avoir préféré son fils ; il exila deux serviteurs de celui-ci, et s'abandonna plus que jamais à la domination de ses favoris, les seigneurs de Croy, qui avaient été l'occasion de la querelle.

Le comte de Saint-Paul, qui était vassal du duc de Bourgogne et du roi de France, excitait l'un contre l'autre. Il espérait, en les brouillant, se rendre nécessaire ou même redoutable à tous deux. Les principaux seigneurs de France poussaient dans le même sens : ils avaient en vue d'empêcher le dauphin Louis de monter sur le trône. Les concubines de Charles VII visaient au même but. L'une d'elles lui faisait accroire que son fils avait empoisonné la concubine précédente. Le dauphin écrivait à son père les lettres les plus humbles; en réponse, Charles le pressait de revenir à lui, de se soumettre et de faire preuve d'obéissance. Mais Louis, qui savait son père dominé par les concubines et les favoris, ne voulait pas s'y fier. Et de fait, les choses allèrent si loin, que Charles VII consulta le pape Pie II sur un projet qu'il avait formé pour appeler à la succession son second fils, de préférence au premier ; mais le Pontife l'en dissuada, en raison des guerres civiles qu'une si grande déviation des lois du royaume ne manquerait pas d'exciter [1]. A cette époque il survint à Charles un abcès dans la bouche qui le fit cruellement souffrir ; peut-être, en lui donnant la fièvre, égara-t-il sa raison. Pie II, le pontife qui régnait alors, a écrit : « Que Charles, dont l'esprit n'était pas exempt de la démence de son père, se figura qu'il était menacé de périr par le poison, et refusa toute nourriture ; il ne voulut pas même se fier à son plus jeune fils Charles, qui goûtait devant lui les mets qu'on lui offrait. Ses amis, ses parents, qui le voyaient périr de faim, le suppliaient en vain de manger ; mais on disait aussi qu'un ulcère qui s'était formé dans sa gorge le lui rendait impossible [2]. »

Charles VII mourut ainsi le 22 juillet 1461, à Mehun-sur-Yèvre en Berry. Son corps étant arrivé à Paris le 5 août, on fit le service funèbre le 6, et on le transporta le lendemain à Saint-Denis. Un hé-

[1] Raynald, 1461, n. 47. — [2] Ibid., 1461, n. 37.

raut d'armes, en abaissant sa masse sur la fosse, cria : Priez pour l'âme du très-excellent, très-puissant et très-victorieux prince le roi Charles, septième de ce nom ! Puis il la releva après l'espace de temps suffisant pour dire un *Pater noster*, en criant : Vive le roi Louis! C'est la première occasion bien authentique où l'on ait, par cette cérémonie, proclamé le principe qu'en France le roi ne meurt jamais[1].

Le nouveau roi était Louis XI, premier roi capable et complet de la politique moderne, étranger aux vertus comme aux vices, aux passions comme aux faiblesses de ses plus proches parents. Né le 3 juillet 1423, Louis XI avait alors trente-huit ans accomplis. Il était mûri par l'expérience et la réflexion. Son père et son aïeul avaient eu de la bonté et de l'indulgence dans le caractère : ce qui ne les avait pas empêchés de commettre, et, plus encore, de tolérer beaucoup d'actions cruelles. Louis, au contraire, n'aimait personne et ne ressentait point de pitié ; d'autre part, il n'était pas très-susceptible de colère ou de ressentiment. Il ne faisait que le mal qu'il jugeait utile ; malheureusement, la plus légère utilité pour lui-même lui paraissait un motif suffisant pour la cruauté la plus excessive. Charles VI et Charles VII ne pouvaient se dissimuler que leur tête était faible ; et ce sentiment, joint à l'indolence et au dégoût pour le travail, les avait toujours disposés à se laisser conduire par ceux qui les approchaient. Louis XI était actif, inquiet, désireux de tout voir, se défiant de tous, décidé enfin à ne croire personne et à faire tout par lui-même. Le long règne du favoritisme lui avait causé un profond dégoût. Il était résolu à ne pas tomber dans des défauts qui l'avaient fait souffrir ; et, pour les éviter, il se décidait presque toujours pour la conduite contraire à celle de ses prédécesseurs. Dans sa retraite de Génappe en Brabant, il avait beaucoup lu ; en Dauphiné, il avait beaucoup conversé avec ceux qui avaient fréquenté les cours des tyrans d'Italie ; il avait appris d'eux, entre autres choses, à se défier de la noblesse et à se rapprocher du peuple. Il avait surtout beaucoup étudié François Sforce, son voisin, son allié, qui, de son temps, presque sous ses yeux, avait réussi, par un mélange d'audace et d'adresse, de talent militaire et de trahison, à s'asseoir sur le trône de Lombardie, et il s'était proposé pour modèle ce prince, qui ne manquait pas de qualités brillantes et d'une raison supérieure. C'était en l'étudiant que Louis avait compris que la politique était une science, que l'administration des États devait être soumise au calcul, et non abandonnée au caprice et aux passions du moment.

[1] Matthieu de Coucy, c. 130.

Louis eut toujours un but dans ses actions, un plan dans sa politique, quelquefois mal conçu, quelquefois mal suivi, mais toujours présent à sa pensée; et c'était presque une révolution que de voir avec lui l'esprit entrer pour quelque chose dans le gouvernement de la nation. En un mot, Louis XI conçut nettement la théorie et y joignit efficacement la pratique de ce gouvernement dont un écrivain du même siècle, le Florentin Nicolas Machiavel, n'a fait que retracer la théorie; gouvernement où l'ordre politique se met au-dessus de la religion et de la morale, et ne voit que son intérêt; où tous les moyens sont bons, même la religion et la morale, dès qu'ils servent à l'intérêt gouvernemental. Et c'est la politique moderne.

Charles VII, plus par indolence que par défiance, s'était dérobé à tous les yeux; Louis XI, beaucoup plus défiant que lui, beaucoup plus incapable d'affection, rechercha cependant la familiarité de ceux qui l'approchaient, et voulut, dans l'abandon d'une conversation animée et souvent imprudente, saisir leur esprit et leur caractère. Tous les princes de France avaient aimé le faste et s'étaient crus obligés à une représentation toujours théâtrale, qui ne laissait pas oublier un instant leur grandeur. Louis XI, qui le premier de sa race avait de l'esprit, et qui s'en croyait bien davantage encore, recherchait l'occasion de briller par lui-même et non par son rang, et repoussa avec une affectation dont on n'avait pas encore d'exemple, la pompe des habits et des équipages, et tout ce qui sentait l'apparat [1].

Louis XI est sacré à Reims, le 15 août 1461; le duc de Bourgogne le supplie à genoux de pardonner à ceux qui l'avaient offensé : Louis le promet, à la réserve de huit personnes. Arrivé à Paris, il commence par casser la plupart des officiers de son père; il reconnut plus tard que c'était une faute, et sut la réparer. Nul homme ne déploya jamais tant d'adresse pour se tirer d'un mauvais pas où il était jeté lui-même par imprudence. Libéral envers tous ceux qui pouvaient lui faire bien ou mal, il prodigue l'argent. Les impôts se trouvant augmentés, au lieu d'être diminués, occasionnent des insurrections particulières, qui sont réprimées sévèrement. La pragmatique sanction ayant été dressée sans le consentement nécessaire du Saint-Siége, Louis XI l'abolit le 27 novembre, à la demande du pape Pie II. Dans le même mois, il donne le duché de Berry à son frère cadet, Charles, alors âgé de quinze ans, que ses ennemis avaient songé quelque temps à faire couronner à sa place. Louis fut presque toujours en voyage. Le 3 mai 1462, il a une entrevue sur les fron-

[1] *Histoire des Français*, t. 14, c. 12.

tières d'Espagne avec le roi Jean d'Aragon, qui lui cède le Roussillon et la Cerdagne contre un secours de troupes. Cette vie errante obligeait Louis à s'interdire toute habitude de luxe et dans sa demeure et dans ses habillements; en effet, aucun souverain ne dépensa moins pour lui-même, se montra à ses sujets vêtu avec plus de négligence. Non-seulement ses habits étaient de l'étoffe la plus grossière, mais il ne les renouvelait que le moins souvent possible. Les registres de la chambre des comptes font mention d'une dépense de vingt sols pour des manches neuves mises à un vieux pourpoint. Jamais aucun souverain ne se fit plus servir par les gens des lieux où il passait, au défaut de ses courtisans et d'un cortége royal; ne vécut enfin plus familièrement avec des hommes de tout ordre. Au reste, ces voyages continuels, dirigés quelquefois par des parties de chasse, quelquefois par des pèlerinages, s'accordaient également avec son activité, sa défiance et son désir de tout soumettre dans son royaume à son autorité personnelle. Pour s'affectionner la Guienne, occupée si longtemps par les Anglais, il confirma tous ses priviléges, que son père avait abolis, et établit un parlement à Bordeaux. Vers la fin d'avril 1463, il eut sur la Bidassoa une entrevue avec le roi de Castille, Henri IV, surnommé l'Impuissant, qui crut racheter sa figure ignoble et son peu d'esprit par le déploiement d'un faste extraordinaire. Louis, au lieu de chercher à le disputer en pompe aux Castillans, affecta, au contraire, une simplicité exagérée. Son habit était d'un drap commun de couleur brune, et sa tête était couverte d'un vieux chapeau, orné seulement d'une petite madone de plomb. De retour à Paris la même année, il rachète les villes de la Picardie, telles qu'Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, que Charles VII, par le traité d'Arras, avait laissées en gage au duc de Bourgogne, pour la somme de quatre cent mille écus d'or. Ainsi, sans livrer de combats, Louis XI avait, dans les deux premières années de son règne, étendu et assuré ses frontières au midi par l'acquisition du Roussillon et de la Cerdagne, au nord par le recouvrement des meilleures forteresses de son royaume, qui commandaient le passage de la Somme.

L'extrême activité du roi Louis XI contrastait d'une manière qui causait une surprise continuelle avec l'apathie et l'indolence de ses prédécesseurs. Il était sans cesse en voyage, se contentant de peu, appelant les hommes de toute condition autour de lui, employant jusqu'aux prêtres de village à écrire des lettres qu'il leur dictait sur les affaires d'État, se mêlant des intérêts particuliers, surveillant les princes, se défiant d'eux ainsi que de tous ceux qui l'approchaient. Avide cependant de conseils, sachant choisir les plus habiles, et, dans les lettres où il les consultait, employant un mélange de familiarité

de plaisanterie qui aurait aisément fait croire qu'il avait beaucoup l'affection pour eux. Sa finesse et sa défiance habituelles lui faisaient découvrir les menées de ceux qui l'approchaient de plus près, et reconnaître des manquements qui méritaient à bon droit son courroux. Il avait récompensé généreusement ceux qui s'étaient dévoués à lui dans le malheur, tandis qu'il avait ôté leurs emplois aux serviteurs de son père, qui avaient aigri ce monarque contre lui; mais, peu susceptible de rancune et faisant cas de l'habileté, soit qu'elle se déployât pour ou contre lui, il avait bientôt reconnu que plusieurs de ceux qui s'étaient montrés ses ennemis étaient supérieurs en talents à ses serviteurs; que d'ailleurs l'habitude des affaires les avait formés; en sorte qu'il commençait à les rappeler auprès de lui[1].

Il mettait dans sa conversation beaucoup d'abandon, d'esprit et souvent de méchanceté; il demandait bien conseil aux plus habiles sur le détail des affaires, mais il ne se déterminait que par ses propres idées, et il n'admettait personne à connaître le plan général qu'il s'était proposé de suivre. Les princes, habitués à brouiller la cour et le royaume pour leurs intérêts particuliers, furent singulièrement contrariés d'un roi qui entendait régner et gouverner sans eux et pour la France. Ils firent donc entre eux une ligue secrète qu'ils appelèrent du *Bien public :* c'était bien le moins qu'ils pussent faire de donner un beau nom à la coalition intéressée de leurs ambitions personnelles, comme la suite le fit voir. L'agent le plus actif était le comte de Saint-Paul; le chef occulte, le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne et gouvernant pour son père malade. Jean II, duc de Bourbon, beau-frère du roi, entra dans la ligue, ainsi que le propre frère du roi, Charles, duc de Berry, qui se retira de France auprès du duc de Bretagne, autre conjuré : là, il trouva le comte de Dunois et plusieurs autres qui avaient été les plus accrédités dans les conseils de Charles VII, ainsi que le duc d'Alençon, qu'il avait, au contraire, condamné à mort, et que Louis XI avait remis en liberté. Jean V, comte d'Armagnac, auquel Louis XI n'avait pas montré moins d'indulgence, qu'il avait rappelé de son exil, et auquel il avait pardonné tous ses crimes, Jean avait promis son assistance à la ligue, aussi bien que son cousin, Jacques d'Armagnac, que Louis avait fait duc de Nemours.

La ligue fut tramée avec tant de secret, que Louis ne la connut qu'en voyant les princes en armes vers la mi-mars 1466. Il ne perdit ni la tête ni le temps. Par sa promptitude, il empêche ses ennemis de se

[1] *Hist. des Français*, t. 14, c. 14.

réunir, afin de les battre en détail. Dès le 15 mars, il envoie de la Touraine à Paris son lieutenant, Charles de Melun, et Jean Balue, évêque élu d'Évreux, pour mettre la ville en état de défense, et gagner l'affection des bourgeois par de bonnes promesses. Quoiqu'il sût que le duc de Calabre était engagé avec ses ennemis, il appela son père, le roi René de Sicile, et le comte du Maine à Angers, les chargeant de veiller sur les démarches du duc de Bretagne. Il avait déjà rassemblé près de vingt mille combattants ; à leur tête, il entre dans le Berry ; il n'essaye point de soumettre la ville de Bourges, pourvue d'une bonne garnison, mais il attaque de plus petites places, accordant les meilleures conditions à toutes celles qui veulent capituler, ne se vengeant de personne, ne menaçant personne, écoutant toutes les propositions qu'on voulait lui faire, et faisant observer à ses soldats une si exacte discipline, que tout le pays fut bientôt pour lui. De cette manière, il se trouva maître, avant le milieu de mai, d'une bonne partie du Berry et du Bourbonnais. Pendant ce temps, le duc de Nemours et la duchesse de Bourbon négociaient, et lui faisaient, au nom de la ligue du *Bien public*, les demandes les plus exorbitantes. Berry voulait une augmentation d'apanage ; Nemours demandait le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France ; Dunois, la Normandie ; le duc de Calabre la Champagne ; Saint-Paul, le Cotentin ; Bourbon, le Lyonnais et le Forez ; et Armagnac, l'épée de connétable. Voilà comme les princes entendaient le bien public. Louis, tout en négociant, força les ducs de Bourbon et de Nemours et le comte d'Armagnac à demander un armistice, avec promesse, de sa part, d'examiner leurs plaintes dans une assemblée du royaume, et avec l'engagement, de leur côté, de poser les armes.

Louis, revenant sur Paris pour empêcher la jonction du comte de Charolais avec le duc de Bretagne, rencontra le premier à Montlhéri. De chaque côté, une partie de l'armée s'enfuit sans combattre, soit par peur, soit par trahison. Le comte de Charolais faillit être pris ou tué, mais il se trouva maître du champ de bataille, le roi ayant continué sa marche sur la capitale. La conjoncture était des plus critiques. Paris se vit bientôt menacé par l'armée des princes, qui avaient au moins cinquante mille hommes sous leurs ordres. Les ducs de Bourbon et de Nemours et le comte d'Armagnac étaient venus rejoindre le comte de Charolais, malgré l'engagement qu'ils avaient pris à Riom de poser les armes. De Paris, Louis était allé en Normandie chercher des troupes et des vivres. Dans l'intervalle, une conférence s'établit entre les princes et une députation de la capitale. Les princes demandaient à être reçus dans la ville, et à convoquer l'assemblée des États généraux, pour réformer le royaume. Les députés de Paris

trouvaient ces demandes assez justes, mais seulement ils ne voulaient pas admettre les gens de guerre dans leur ville ; ou si des soldats devaient y passer, ils exigeaient que ce fût à la file et par petits détachements. La négociation, sur ce point seulement, traîna en longueur. Le moment était des plus critiques et pour le roi et pour le royaume. Les princes une fois entrés dans Paris, Louis XI n'avait d'autre ressource que de se sauver à l'étranger. Le royaume de France risquait de disparaître. Les princes demandaient, ou peu s'en faut, à le partager entre eux. C'était l'exécution du projet qu'ils avaient formé sur la fin du règne de Charles VII, quand ils cherchaient à exclure Louis de la succession. La maladie trop rapide du vieux monarque les avait seule empêchés de le mettre à exécution [1].

Louis rentra dans Paris à temps ; c'était quelque chose, mais pas tout. Pendant qu'il cherchait à se faire des amis dans l'armée des princes, il se voyait trahi par les siens. Le 21 septembre, le gouverneur de Pontoise livre cette ville aux Bretons ; le 27, Rouen est livré au duc de Bourbon. Cependant il y avait des jours de trêve, où l'on négociait de part et d'autre. Au milieu de conjonctures aussi périlleuses, Louis XI montrait une confiance, une bonne foi, une bonne humeur, qu'on ne lui suppose guère.

Un jour, les comtes de Charolais et de Saint-Paul étant sur le bord de la Seine, un homme demanda au premier de dessus un bateau : Mon frère, m'assurez-vous ? Le comte répondit : Monseigneur, oui, comme frère. Aussitôt cet homme descendit à terre, avec quatre ou cinq autres. Or, cet homme était le roi Louis XI, qui se confiait ainsi à la parole de son principal ennemi. — Mon frère, ajouta Louis, je connais que vous êtes gentilhomme et de la maison de France. — Pourquoi, monseigneur ? demanda le comte. — Parce que, dit-il, quand j'envoyai mes ambassadeurs à Lille, naguère, devers mon oncle, votre père, et devers vous, et que ce fou de Morvillier vous parla si bien, vous me mandâtes que je m'en repentirais avant qu'il fût le bout de l'an. Vous m'avez tenu promesse, et encore beaucoup plus tôt que le bout de l'an. Avec telles gens veux-je avoir à besoigner, qui tiennent ce qu'ils promettent. Louis XI dit ces paroles d'un visage riant, désavoua celles de Morvillier, et se promena longtemps entre les deux comtes, sous les yeux de l'armée bourguignonne. Il accorda au comte de Charolais ses demandes, et offrit au comte de Saint-Paul l'office de connétable, puis leur fit un adieu très-gracieux. Mais, à la nouvelle que la ville de Rouen s'était livrée au duc de Bourbon, pour son frère le duc de Berry, le roi demanda

[1] *Hist. des Français*, t. 14, p. 187.

une nouvelle entrevue au comte de Charolais, pour conclure u paix générale. Lui-même apprit au comte ce qui venait d'arriver Rouen, et déclara qu'il passerait le traité sous les formes proposé les jours précédents. Comme cet accord leur faisait plaisir et qu'i s'occupaient, en se promenant, à régler certains détails, ils ne fa saient pas attention où ils allaient, et se trouvèrent tout à coup da un des boulevards de Paris. Le comte eut bien peur que Louis n profitât de l'occasion pour s'emparer de sa personne : Louis, n contraire, lui donna une escorte de quarante ou cinquante chevau qui le ramena dans son camp, où on loua d'autant plus la foi du r qu'on avait eu plus d'inquiétude. Ces détails nous sont assurés p un témoin oculaire, Philippe de Comines [1]. Bien des lecteurs serc aussi étonnés que nous d'apprendre un si beau côté de Louis XI.

La trêve fut proclamée dans les deux camps le 1er octobre 146 depuis ce jour jusqu'au 30, où la paix fut enregistrée au parlem et publiée, le roi continua de montrer aux princes, et surtout comte de Charolais, une amitié et une confiance presque illimité Il fournissait leur camp de vivres, il accueillait leurs soldats da Paris ; il assistait aux revues de leur armée sans gardes, s'abando nant entre leurs mains ; enfin il accordait à leurs demandes des co ditions qui semblaient le mettre dans leur absolue dépendan Trente-six commissaires furent nommés par lui pour réformer da le royaume tous les abus dont les princes s'étaient plaints ; le pas devait être mis en oubli ; nul ne pouvait reprocher à autrui ce qu avait fait pendant la guerre, et toutes les confiscations qu'avai prononcées les tribunaux étaient révoquées. Le roi accordait à s frère, comme apanage et en échange contre le Berry, le duché Normandie, avec l'hommage des duchés de Bretagne et d'Alen pour être transmis en héritage à ses enfants de mâle en mâle. Il re tituait au comte de Charolais les villes de la Somme qu'il avait si cemment rachetées, se réservant seulement de pouvoir les rach de nouveau, non de lui, mais de ses héritiers, au prix de deux c mille écus d'or. Il lui abandonnait de plus, en propriété perpétue Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier. Il donnait au d de Calabre, régent de Lorraine, Mouzon, Sainte-Menehould, Ne château, cent mille écus comptant, et la solde de cinq cents lan pour six mois. Il abandonnait au duc de Bretagne la régale, objet leur querelle, et une partie des aides ; il lui cédait Etampes et Mo fort. Il donnait au duc de Bourbon plusieurs seigneuries en Auverg cent mille écus comptant, et la solde de trois cents lances ; au duc

[1] *Mémoires de Philippe de Comines*, c. 12-14.

1517 de l'ère c
Nemours, le go
pension et une
restitution de s
u sire d'Albret
ire de Lohéac
Tannegui du C
aint-Paul, con
omte de Dam
ne compagnie
u traité de Co
ent jamais arra
caractère des
s dépouilles du
vaient entrepris
Cette ligue d
rofita. Comme
eurs de son pè
Entre tous ceu
plus sage pou
était le roi Lou
habits, et qui
rvir ou qui lui
ne fois d'un ho
promettant la
onnaissait qui lu
temps de paix
en avait besoin
s choses passées
retagne se brou
ouen ; le duc d
traité particuli
sant que l'aliéna
yaume, et que
rée. Effectivem
forme des abus
énéraux assembl
ne, pour rien au
la Normandie
harles aurait dû s
nte avec le titre

[1] *Hist. des Français*

Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France, avec une ension et une solde de deux cents lances; au comte de Dunois, la estitution de ses domaines, une pension et la solde de cent lances; u sire d'Albret, diverses seigneuries sur sa frontière. Il rendait au ire de Lohéac l'office de maréchal, avec deux cents lances; il faisait Tannegui du Châtel grand écuyer; de Beuil, amiral; le comte de aint-Paul, connétable. Il pardonnait enfin à Antoine de Chabannes, omte de Dammartin; il lui rendait tous ses biens, et lui accordait ne compagnie de cent lances. Telles furent les principales clauses u traité de Conflans, le plus humiliant que des sujets rebelles eusent jamais arraché à la couronne, mais aussi le plus dégradant pour caractère des princes ligués; car ils terminaient, en se partageant s dépouilles du peuple, aussi bien que celles du roi, la guerre qu'ils vaient entreprise sous le prétexte du bien public [1].

Cette ligue des princes fut une rude leçon pour Louis XI; il en rofita. Comme il y avait donné lieu en congédiant tous les serviurs de son père, il les rappela gracieusement l'un après l'autre. Entre tous ceux que j'ai jamais connus, dit Philippe de Comines, plus sage pour se tirer d'un mauvais pas, en temps d'adversité, était le roi Louis XI, notre maître, le plus humble en paroles et n habits, et qui plus travaillait à gagner un homme qui le pouvait rvir ou qui lui pouvait nuire. Il ne s'ennuyait point d'être refusé ne fois d'un homme qu'il prétendait gagner, mais y continuait, en i promettant largement, et donnant par effet argent et états qu'il onnaissait qui lui plaisaient. Et ceux qu'il avait chassés et déboutés temps de paix et de prospérité, il les rachetait bien cher quand en avait besoin, et s'en servait et ne les avait en nulle haine pour s choses passées [2]. D'une autre part, son frère Charles et le duc de retagne se brouillent ensemble à l'occasion du gouvernement de ouen; le duc de Bretagne s'empare de la Basse-Normandie, et fait n traité particulier avec le roi, qui reprend la Normandie à son frère, sant que l'aliénation de cette province compromettait la sûreté du yaume, et que le vœu des peuples était qu'elle n'en fût plus sérée. Effectivement, les trente-six commissaires institués pour la forme des abus se prononcèrent dans ce sens. De plus, les États énéraux assemblés à Tours l'an 1468 déclarèrent unanimement ue, pour rien au monde, le roi ne devait acquiescer à la séparation la Normandie. D'après les lois, ajoutèrent-ils, monseigneur harles aurait dû se contenter d'un apanage de douze mille livres de nte avec le titre de duché ou de comté; et puisque son frère vou-

[1] *Hist. des Français*, t. 14, c. 14. — [2] Philippe de Com., l. 1, c. 10.

lait bien lui en accorder soixante mille, il devait en être fort reco-
naissant. Quant au duc de Bretagne, qui excitait des troubles da
le royaume et qui contractait alliance avec les Anglais, il devait ét
sommé d'évacuer les villes qu'il avait usurpées, et, s'il ne le faisai
il en serait chassé à force ouverte, les gens d'église offrant pour ce
le secours de leurs prières, et les autres ordres leurs corps et le
biens; enfin les États résolurent d'envoyer une ambassade au duc
Bourgogne pour l'inviter à assister le roi dans le rétablisseme
d'une bonne justice par tout son royaume [1].

C'est à cette volonté de Louis XI et à cette décision des États gé-
néraux de 1468 que la France moderne doit son unité et son ind
visibilité politique contre la tendance des princes à la démembre
soit entre eux, soit avec l'Angleterre. Louis XI tenait si fort à ce
unité indivisible de la France, qu'il songeait dès lors à y établir l'
nité de lois et de coutumes, avec l'unité de poids et de mesures. L
postes, qu'il établit en 1464, tendaient à cette même concentrati
nationale. L'inamovibilité des juges, qu'il décréta l'an 1467, témoig
de la même pensée, rendre la France complétement une et stable.

Cette unité était toujours menacée, la ligue des princes subsisti
toujours : le frère du roi, Charles de France, les ducs de Bourgog
et de Bretagne, négociaient toujours entre eux et avec l'Angleter
Les deux derniers se disposaient ouvertement à la guerre. En 146
le duc de Bretagne, chez qui Charles de France s'était réfugié, se v
attaqué inopinément par deux armées du roi, et réduit à signer
paix. Pour achever son œuvre, Louis XI demande une entrevue
duc de Bourgogne. Ce n'était plus Philippe le Bon, mort à Brug
le 15 juin 1467, mais son fils Charles le Téméraire. La ville de P
ronne fut choisie pour lieu de la conférence. Louis XI, pour to
sûreté, ne demandait que la parole de son cousin Charles. Celui-
se souciait fort peu de cette entrevue; il disait qu'ayant fait
grandes dépenses pour assembler son armée, il aimait mieux vid
tout d'un temps sa querelle. Louis, au contraire, était si empre
d'entrer en conférence, qu'il fit offrir à Charles cent vingt mille éc
d'or pour payer ses troupes, et que, sans avoir pris plus de sûre
il lui en fit payer la moitié comptant. Enfin le duc de Bourgog
écrivit au roi la lettre suivante : « Monseigneur, très-humblem
en votre bonne grâce je me recommande. Monseigneur, si vo
plaisir est de venir en cette ville de Péronne pour nous entrevoir,
vous jure et promets, par ma foi et sur mon honneur, que vou
pouvez venir, demeurer et séjourner, et vous en retourner sûreme

[1] *Chron. de Georges Chastellain*, c. 299.

votre bon plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira, franchement et uittement, sans qu'aucun empêchement de ce faire soit donné à ous ni nul de vos gens, par moi ni par autre, pour quelque cas qui oit ou puisse advenir. En témoignage de ce, j'ai écrit et signé cette édule de ma main en la ville de Péronne, le 8me jour d'octobre 1468. Votre très-humble et très-obéissant sujet, Charles. »

Ayant reçu ce sauf-conduit, Louis XI se rendit à Péronne. Peu de ersonnes l'accompagnaient : le connétable de Saint-Paul, le car-inal Balue, le duc de Bourbon, avec le sire de Beaujeu et l'arche-êque de Lyon, ses frères, le confesseur du roi, enfin l'évêque d'A-ranches. Le duc de Bourgogne vint à sa rencontre; les deux princes entrèrent ensemble à Péronne. Le roi appuyait familièrement la nain sur l'épaule du duc, en causant avec lui. Il fut logé dans la maison du receveur de la ville, parce que le château était vieux, nhabité et mal en ordre.

Mais au moment même où le roi entrait dans Péronne, l'armée du uché de Bourgogne y entrait par une autre porte. Elle avait été evée pour faire la guerre à la France, et elle était animée des sen-iments les plus hostiles. Tous les mécontents et les bannis de France y trouvaient, et reçurent du duc l'accueil le plus favorable. Louis XI ommença dès lors à s'accuser d'imprudence. Il craignait qu'ils ne entassent contre lui une attaque nocturne dans la maison bourgeoise u'il habitait, et il demanda à être logé dans le château, où sa garde articulière pourrait tout au moins le défendre contre une surprise. e duc le lui accorda sans difficulté, et les conférences commencè-ent. Un incident survint, qui brouilla tout.

Il y avait eu plusieurs guerres et plusieurs réconciliations entre le uc de Bourgogne et la ville de Liége. Tout d'un coup l'on apprend Péronne qu'il y a eu dans Liége un nouveau soulèvement, excité, isait-on, par les émissaires de Louis XI. A cette nouvelle, le duc harles, contre sa foi jurée et écrite, déclare le roi prisonnier. C'é-it un parjure et une félonie manifestes. Louis XI se trouvait dans ne position bien dangereuse; on lui montrait dans le même châ-eau, tout à côté de sa chambre, la grosse tour où Charles le Simple tait mort en 929, après avoir été tenu quatre ans enfermé par Héri-ert, comte de Vermandois. Charles le Téméraire, avec son caractère ascible, pouvait s'emporter aux dernières violences. Heureusement n de ses confidents, Philippe de Comines, parvint à le calmer quelque eu, et à prévenir en même temps le roi du danger qu'il y aurait our lui à refuser quoi que ce fût. Louis, qui dans l'intervalle avait istribué jusqu'à quinze mille écus d'or parmi les serviteurs du duc, pprouva donc tout le traité qu'on lui présenta. L'apanage de son

frère était changé de nouveau ; au lieu de la Normandie, il dev recevoir la Champagne et la Brie, avec quelques seigneuries voisin Le roi promit de nouveau de marcher contre Liége avec le duc, d'y mener autant ou aussi peu de troupes que celui-ci voudrait. L roi portait toujours avec lui le morceau de la vraie croix que Cha lemagne avait possédé, et qu'on nommait la croix de Saint-Lau parce qu'on la conservait dans l'église de Saint-Laud d'Angers. Cet relique, qui inspirait au roi une sorte de terreur, parce qu'il lui sup posait le pouvoir de se venger dans l'année d'un parjure, fut tir de ses coffres et placée entre les deux princes, qui posèrent la ma dessus pour jurer la paix ; après quoi les cloches furent mises e branle, les deux princes déjeunèrent ensemble, puis montèrent cheval pour se faire voir dans la ville.

Louis XI observa religieusement le traité de Péronne ; mais, hon teux du piége où il était allé se jeter de lui-même, il ne voulut poi entrer à Paris, pour ne pas s'exposer aux malins propos du peuple Un beau jour même, il fit saisir toutes les pies, les geais, les corbeau qui répétaient les mots que leurs maîtres leur avaient enseigné prononcer. C'est que plusieurs leur avaient appris les mots de Pé rette et de Péronne, avec des allusions moqueuses. En même temp Louis travaillait à réparer sa faute. S'étant réconcilié avec son frère auquel il devait donner la Champagne et la Brie, il lui fit accepte en échange le duché de Guienne, qui était beaucoup plus consid rable. Le duc de Bourgogne y avait consenti implicitement dans u conversation ; il ne pouvait donc s'en offenser, quoique cette mesu contrariât beaucoup les siennes. Maître de la Hollande et de la Be gique d'une part, et de l'autre de toute la Bourgogne, avec espo d'hériter de la Provence, la Champagne, entre les mains d'un prin ami et incapable, lui offrait une communication facile entre les deu parties de ses États, avec la facilité de s'emparer de la Lorraine de Nancy, dont il voulait faire la capitale d'un nouveau royaum allant des bouches du Rhin aux bouches du Rhône. Tous ses État se trouvaient ainsi reliés ; il lui semblait facile de s'emparer de Suisse et de l'Italie, et même de la France, ayant épousé depuis p la sœur du roi d'Angleterre, Édouard IV. Tels étaient les vast projets de Charles le Téméraire, qui, l'an 1469, reçut encore en gag du duc Sigismond d'Autriche, le landgraviat d'Alsace, avec les quat villes forestières du Rhin. Dans ce péril, que fit Louis XI ?

« Entouré de princes et de nobles, dont il n'y en avait pas u seul qui ne lui manquât de foi, Louis sut comprendre que son pl ferme appui serait l'affection du peuple ; il sut la rechercher par l familiarité de ses manières avec les bourgeois, qu'il visitait dans leu

maisons ; il sut même la mériter par des réformes importantes dans la législation... Tandis qu'il contient dans la discipline et l'obéissance les gens de guerre, qui, sous le règne précédent, avaient si cruellement opprimé toutes les provinces ; qu'il les soumet, pour la répression de leurs offenses, à la justice des lieux où ils résident [1], il élève les bourgeois, et leur donne le moyen de se faire respecter ; il forme leurs milices ; il distribue toute la population de Paris sous soixante-une bannières, qui forment en même temps des corps de métiers et une milice nationale ; il leur laisse choisir eux-mêmes leurs officiers dans des assemblées tenues chaque année à la Saint-Jean, où chaque chef de famille a suffrage dans sa compagnie [2]. Considérant ensuite le service qu'ils font dans cette milice nationale comme acquittant leur dette pour la défense de l'État, il les dispense des convocations au ban et à l'arrière-ban, adressées aux autres sujets du royaume [3].

« Le plus sûr moyen de relever la considération des bourgeois était sans doute de leur donner des armes, une organisation militaire, et les moyens de se défendre ; mais Louis XI ne s'en tient pas là : dans un grand nombre de chartes accordées à des villes différentes, il crée une administration municipale, qui doit son pouvoir aux suffrages et à la confiance du peuple. Ainsi, par exemple, à Troyes, ce sont tous les citoyens qui doivent se réunir au son de la cloche, pour élire trente-six personnes, lesquelles désigneront douze d'entre elles pour être échevins, et les vingt-quatre autres demeureront conseillers de la municipalité [4]. A Poitiers, à Tours, à Niort, à Fontenai, les échevins sont de même élus par l'assemblée du peuple ; ils lèvent de certains impôts qui sont réservés pour les dépenses municipales [5] ; à la Rochelle, l'administration est également républicaine, et un privilége bien important est accordé à cette ville de commerce, c'est celui de pouvoir trafiquer avec les Anglais, même au milieu de la guerre [6]. En même temps les bourgeois de ces villes privilégiées obtiennent la permission d'acquérir et de posséder des fiefs nobles. Orléans, Amiens et un grand nombre d'autres riches communes durent cette prérogative à la liberalité de Louis XI. Mais en les mettant sur le même niveau que les nobles, Louis XI n'oubliait pas que c'était au commerce que les bourgeois devaient leur indépendance et leur fortune ; plusieurs de ses ordonnances sont destinées à encourager le commerce, tantôt en multipliant et protégeant

[1] *Ordonn. d'Amboise*, 13 mai 1470. — [2] *Ordonn. de Chartres*, juin 1467. — [3] *Ordonn. d'Amboise*, 18 février 1470. — [4] *Ordonn. d'Amboise*, mai 1471. — [5] *Ordonn.* de mars 1472. — [6] *Ordonn. de la Rochelle*, 26 mai 1472.

les foires, tantôt en organisant les corps de métiers, tantôt enfin en réglant les cours de monnaies étrangères aussi bien que nationales proportionnellement à leur valeur intrinsèque ; et malgré les préjugés qui obscurcissaient encore la science de l'économie politique, la plupart de ces ordonnances sont justes et sages [1]. »

En 1470, à la suite d'une révolution en Angleterre, Louis XI convoqua une assemblée de notables à Tours, composée de soixante-une personnes. Il y fit exposer ses griefs contre le duc de Bourgogne et l'accusa d'avoir, en pleine paix, fait attaquer par sa flotte les ports de Normandie, d'y avoir tenté plusieurs descentes, d'y avoir fait proférer par ses officiers, contre le roi, les plus outrageuses paroles ; d'avoir porté en public l'ordre de la Jarretière de son ennemi Édouard, et son enseigne la croix rouge ; d'avoir exigé de ses vassaux, sujets de la couronne, le serment de servir le duc envers et contre tous, sans excepter le roi ; d'avoir fait saisir les biens des Français venus à la foire d'Anvers, au mépris des franchises qu'il avait lui-même octroyées ; d'avoir accordé des lettres de représailles à Jacques de Saveuse pour une cause pendante au parlement de Paris ; d'avoir enfin omis d'accomplir plusieurs des conditions auxquelles il s'était engagé par le traité de Péronne. Ces différents griefs furent longuement débattus dans l'assemblée des notables ; après quoi ils déclarèrent unanimement que, par ces actes d'hostilité, Charles avait dégagé Louis des obligations qu'il avait contractées à Péronne, qu'il lui avait, au contraire, imposé le devoir d'en chercher par les armes le redressement, auquel tous s'offrirent de contribuer. De nouveau les notables furent appelés à délibérer sur les garanties que plusieurs d'entre eux, aussi bien que les ducs de Guienne et de Bretagne, avaient données au traité de Péronne, et, après une discussion assez longue, ils convinrent qu'ils en étaient également dégagés. Louis donna, le 3 décembre, à Amboise, sa sanction royale à cette délibération, dont il fit dresser acte par trois notaires apostoliques [2].

Après l'assemblée des notables, un huissier du parlement de Paris osa se présenter au duc de Bourgogne dans la ville de Gand pour le citer à comparaître. Il en conçut une si furieuse colère, qu'il fit jeter l'huissier en prison. Cependant il y avait des traîtres dans l'assemblée même des notables et dans l'armée du roi, qui, de son côté, avait des intelligences parmi les Bourguignons. L'an 1471, il reprit péra les deux villes de Saint-Quentin et d'Amiens. Charles de Bourgogne

[1] *Hist. des Français*, t. 14, c. 17. — [2] Ibid., t. 14, c. 17, et *Ordonn. de France*, t. 17.

gne se vit abandonné par un de ses frères naturels, qui alla se donner au roi. Une guerre de plume, pleine d'invectives et de grossièretés, avait commencé en même temps que les hostilités entre les deux princes. Charles le Téméraire aposta un homme, nommé Jean Roc, marchand de Genève, qui vint offrir au roi d'assassiner le duc de Bourgogne. Louis reconnut bientôt en lui un émissaire de celui qu'il offrait d'assassiner; il comprit que le duc voulait seulement obtenir des preuves contre lui pour le compromettre, et il fit faire le procès de Jean Roc, qui fut condamné à mort par le parlement. Bientôt après, Charles accusa le roi d'avoir voulu le faire assassiner par le bâtard Baudouin de Bourgogne, le sire d'Arson et Jean de Chassa, qui avaient successivement abandonné la cour de Bourgogne pour celle de France; et, pour donner plus de poids à cette accusation, il fit punir du dernier supplice quelques malheureux comme étant leurs complices. Jean de Chassa publia, en réponse, une sorte de manifeste, dans lequel il « certifie et affirme, sur son honneur, que oncques ledit maître Baudouin, bâtard de Bourgogne, ledit Jean d'Arson ni autres, ne lui parlèrent de conspirations ni entreprises quelconques contre la personne dudit Charles de Bourgogne... mais que, pour son honneur et la vérité de la justice, il doit déclarer, non sans grand déplaisir, que la cause qui l'a mû à s'absenter sans congé de la maison de Bourgogne, c'est pour très-viles, très-énormes et déshonnêtes choses que ledit Charles de Bourgogne fréquentait et commettait contre Dieu, notre créateur, contre nature et contre notre loi. » Le bâtard Baudouin, de son côté, publia un manifeste, dans lequel il assura que son frère Charles l'avait sollicité autrefois d'assassiner le duc Philippe, leur père [1].

Une nouvelle révolution en Angleterre suspendit pour un moment les hostilités en France; elle tourna contre les intérêts de Louis XI; il se vit tout seul en Europe, menacé de toutes parts au dehors et au dedans; tous les princes français étaient ses ennemis, et conspiraient de nouveau à démembrer la France. J'aime le bien du royaume plus qu'on ne croit, disait confidemment Charles le Téméraire à Philippe de Comines; car, pour un roi qu'il y a, j'y en voudrais dix [2]. Le propre frère du roi, le duc Charles de Guienne, était de la conspiration. Pour le gagner, le roi lui faisait toutes les offres possibles, jusqu'à vouloir le nommer lieutenant général du royaume et lui donner sa propre fille en mariage. De plus, dès longtemps le roi avait pris le Pape pour juge entre lui et son frère. Rien

[1] *Hist. des Franç.*, t. 14, p. 327 et seqq. *Preuves de Duclos*, t. 3, p. 297-302, etc.
[2] Philippe de Com., l. 3, c. 8.

n'y fit. Le duc de Guienne demandait en mariage la fille unique du duc de Bourgogne, et rassemblait des troupes pour attaquer le royaume de tous les côtés à la fois. Dans ce péril, Louis XI fit faire des processions à Paris en l'honneur de la sainte Vierge, à laquelle il avait une grande dévotion ; il voulut même que, au moment où sonnerait à midi la grosse cloche, chacun se mit à genoux et récitât trois fois la salutation angélique, pour la paix du royaume. Cependant le duc de Guienne, toujours délicat et maladif, avait la fièvre quarte depuis huit mois ; il mourut à Bordeaux le 24 mai 1472.

Le duc de Bourgogne n'avait jamais voulu croire les avis qu'on lui avait donnés de la longue maladie du duc de Guienne. Il venait de jurer un nouveau traité avec le roi, mais assurait en même temps le duc de Bretagne qu'il n'avait aucune intention de le tenir; et son armée était toute prête pour soutenir sa mauvaise foi par les armes, en envahissant le royaume. La nouvelle de la mort du duc de Guienne, qui renversait tous ses projets, le frappa donc comme un coup de foudre. Dans son ressentiment, il fit écrire et répandit partout un manifeste dans lequel il accusait le roi d'homicide, de lèse-majesté, de trahison, de parricide et d'autres crimes énormes. Il avait tenté, disait-il, deux ans auparavant, de le faire périr lui-même *par glaive ou par venin ;* et à présent il avait fait mourir piteusement son frère, *par poisons, maléfices, sortiléges et incantations diaboliques* [1].

Ces accusations d'un homme qui, après avoir juré sûreté à son roi, le fit prisonnier par un infâme parjure, ne prouvent certainement rien par elles-mêmes. Autant en est-il de Brantôme, conteur d'historiettes au siècle suivant, qui prétend que le fou de Louis XI l'entendit un jour se confessant à la sainte Vierge d'avoir empoisonné son frère. D'ailleurs, comme on l'a observé, aucun poison produira-t-il une fièvre quarte de huit mois ? Enfin le duc de Guienne lui-même témoigne du contraire : bien loin de soupçonner le roi, son frère, il le nomma son héritier le jour même de sa mort, et lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avait causés. Autre circonstance. La même année 1472, Louis XI écrivait confidentiellement à Tannegui du Châtel au sujet du sire de Lescun, favori du défunt duc de Guienne, et alors favori du duc de Bretagne : « Monsieur de Lescun me veut faire jurer sur la vraie croix de Saint-Laud, pour venir devers moi, mais je voudrais bien avant être assuré de vous, que vous ne fissiez point d'embûche sur le chemin ; car je ne voudrais point être en danger de ce serment-là, vu l'exemple que j'en ai vu cette

[1] *Hist. des Franç.*, t. 14, p. 356. *Preuves à l'hist. de Bourgogne*, t. 4, n. 265

nnée de monsieur de Guienne [1]. » Assurément, si Louis XI avait mpoisonné son frère après avoir prêté serment avec lui sur la croix e Saint-Laud, il n'aurait pas cru que ce frère fût mort pour avoir iolé son serment, ou il aurait craint de le suivre de près.

A la nouvelle que son frère était mort, Louis XI fait occuper romptement la Guienne, et rétablit le parlement de Bordeaux, qui vait été transféré à Poitiers. Mais, au même temps, le roi est attaqué de tous côtés à la fois. Au nord, le duc de Bourgogne entre ans le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang. La trêve ne evait expirer que le 15me de juin 1472. Dès le 12 il s'empara de la etite place de Nesle, et la livra aux flammes ; tout y fut massaré, sauf ceux à qui l'on se contenta de couper le poing. Dans l'église même, où la population s'était réfugiée, on allait dans le sang usqu'à la cheville. On rapporte que le duc y entra à cheval, et dit : u'il voyait moult belle chose, et qu'il avait avec lui de moult bons ouchers.

Le 27, l'armée bourguignonne arrive devant Beauvais. Le connétable de France, comte de Saint-Paul, avait reçu les ordres du roi our la défense de cette partie du royaume ; mais il trahissait à la ois et le roi, et le duc de Bourgogne. Les habitants de Beauvais, avec ne faible garnison, se défendent avec un courage héroïque ; ils reoussent plusieurs assauts, transportent sur les murs l'image de leur atronne sainte Angadrême. Les femmes rivalisent de courage avec es hommes : Une jeune fille, Jeanne Lainé, surnommée Hachette, rrache l'étendard des Bourguignons comme ils venaient de le planer sur la muraille, et le porte en triomphe à l'église des Dominiains. Finalement, la ville ayant reçu des vivres et des renforts de a part du roi, le duc de Bourgogne, devenu plus furieux par son nauvais succès, se retire à travers la Normandie jusqu'à la mer, rûlant sur son passage les villes et les bourgades. Il attendait que e duc de Bretagne vînt le rejoindre, pour mettre à feu et à sang out le royaume ; mais le Breton était empêché par le roi, qui lui rit plusieurs places, et l'obligea de convenir d'une trêve le 18 octobre. Charles le Téméraire convint d'une autre le 23 du même mois, Senlis. Dans cette occasion, le sire de Lescun quitta le duc de Bretagne et Philippe de Comines le duc de Bourgogne, pour s'attacher un et l'autre à Louis XI.

Depuis la trêve de Senlis, Charles le Téméraire ne porta plus uniquement sur la France ses projets ambitieux. Ses États étaient pres-

[1] *Lettre de Louis XI*, du 13 novembre. *Preuves de Duclos*, t. 3, p. 317. *Actes de Bretagne*, t. 3, p. 250.

que également partagés entre la France et l'empire. Le duché de Bourgogne relevait du roi des Français, aussi bien que la Flandre, l'Artois, la Picardie, le Charolais, les comtés d'Auxerre et de Mâcon. D'autre part, le comté de Bourgogne relevait de l'empereur aussi bien que les duchés de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, la Hollande et le reste des Pays-Bas. Cette double dépendance était insupportable à un caractère aussi fier et aussi ombrageux que le sien ; son orgueil s'indignait de reconnaître un supérieur ; il voulait être roi, et affranchir en même temps ses grands fiefs des deux suzerainetés entre lesquelles ils étaient partagés. Il avait commencé par lutter avec Louis, dont la supériorité l'offensait davantage ; tout à coup il tourna ses efforts contre l'empereur Frédéric III, et il fit dès lors peser sur l'Allemagne le pouvoir que lui donnaient l'armée redoutable et la richesse avec lesquelles, depuis la guerre du bien public, il troublait la France [1].

Le 7 décembre 1472, il acheta du vieux Arnolphe d'Egmont, duc de Gueldre, pour le prix de trois cent mille florins, le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, dont ce vieillard ne voulait pas laisser la succession à son fils Adolphe, qui l'avait retenu sept ans au fond d'un cachot. Au mois de septembre 1473, il eut une conférence à Trèves avec l'empereur Frédéric, où il étala un luxe incroyable. L'empereur et les princes allemands le pressaient de conclure le mariage de sa fille, Marie de Bourgogne, avec Maximilien, fils de Frédéric : c'était le but annoncé de la conférence ; mais c'était aussi la conclusion que Charles éloignait de tout son pouvoir. Il demandait auparavant que ses États fussent érigés en royaume ; il voulait être investi lui-même de la dignité de vicaire général de l'empire, ou même être désigné pour roi des Romains, afin que le sceptre de l'empire passât par ses mains avant de parvenir à son gendre. Il retardait encore les négociations en portant à l'empereur ses plaintes contre le roi de France, qu'il fit accuser de nouveau par le chancelier de Bourgogne, Guillaume Hugonet, d'avoir empoisonné son frère. Le 4 novembre, Frédéric III donna à Charles l'investiture du duché de Gueldre. Les préparatifs étaient faits pour une cérémonie bien plus importante, dans laquelle, peu de jours plus tard, Frédéric devait couronner le nouveau roi ; mais le mécontentement entre les deux princes allait croissant avec la haine entre les deux peuples ; des agents français étaient parvenus à l'oreille du monarque autrichien, et avaient excité sa défiance. Tout à coup, la veille du jour fixé pour le couronnement, Frédéric III monte furti-

[1] *Hist. des Français*, t. 14, c. 18.

ement dans un bateau sur la Moselle et se retire à Cologne, où il est uivi de toute sa cour ; et Charles le Téméraire, humilié de perdre me dignité dont il se croyait déjà sûr, s'aperçoit qu'en voulant trom- er les Autrichiens par l'espoir d'un riche mariage, il n'avait trompé ue lui-même [1].

Demeuré seul à Trèves, le duc de Bourgogne résolut de visiter la orraine, dont il avait besoin pour établir la communication entre es divers États. Le nouveau duc René II, quoique dévoué secrète- ent au roi, n'avait pas osé refuser de signer avec lui, le 15 octobre, n traité d'alliance ; il le reçut avec respect à Nancy, au milieu de écembre, lorsque Charles, à la tête de huit mille combattants, tra- ersa son duché. De là, le duc de Bourgogne entra dans son comté e Ferrette en Alsace. C'était le domaine qu'il tenait en gage du duc igismond d'Autriche ; son lieutenant, le sire de Hagenbach, y avait xercé la plus cruelle tyrannie. Charles avait paru approuver ses iolences et ses caprices, les extorsions auxquelles il soumettait les ourgeois et les marchands, l'insolence de ses débauches avec leurs lles et leurs femmes. Le duc de Bourgogne se plaisait à professer insi hautement son mépris pour la race allemande, qu'il traitait de rutale et grossière, son dessein étant d'anéantir tous les priviléges es cités, et de défier les Suisses, qui lui avaient envoyé des ambas- adeurs pour se plaindre des affronts qu'ils avaient reçus de Hagen- ach. Le duc voulut que celui-ci commandât son avant-garde, com- osée de mille cavaliers et de deux mille aventuriers lombards qu'il vait pris à sa solde ; et, sans accorder d'audience aux ambassadeurs uisses, il les conduisit avec lui au travers de l'Alsace et de la ranche-Comté jusqu'à Dijon, où il fit son entrée le 23 janvier 1474 [2].

La même année, pour narguer l'empereur, il promet à Robert de avière, archevêque déposé de Cologne, de le rétablir sur son siége, t d'en chasser Herman de Hesse-Cassel, élu archevêque à sa place. persistait toujours dans son projet d'ériger ses États en royaume ndépendant, auquel il songeait à donner le titre de *royaume de la Gaule-Belgique*. Il avait, le 3 janvier, institué à Malines un parlement ur le modèle de celui de Paris, et ordonné que toutes les causes de sa ouvelle monarchie en ressortissent. Il paraissait considérer comme es limites naturelles de cette nouvelle monarchie celles dans les- uelles avait été renfermé l'ancien royaume de Lorraine après le artage de Charlemagne, et il voulait soumettre à sa domination tous

[1] *Hist. des Français*, t. 14, c. 18, p. 405. — *Lettre d'Arnold de Lalain sur ette conférence*, dans Godefroy, t. 4, p. 407. — [2] *Hist. des Français*, t. 14, . 18, p. 405. — *Hist. de Bourgogne*, l. 21, t. 4. Barante, t. 10.

les pays situés sur les deux rives du Rhin, dès son origine jusqu'à la mer. Cette ambition l'appelait à dompter les Suisses et plusieurs peuples de la race allemande qui interrompaient la communication entre la Franche-Comté et les Pays-Bas. L'entreprise n'était point aisée ; mais, outre qu'il était très-puissant, une bonne fortune vint encore à son aide. René d'Anjou offrit de lui vendre son héritage, la Provence, le duché de Bar et d'Anjou, aussi bien que ses prétentions aux couronnes de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon. Charles comptait, de cette manière, pouvoir se passer de la consécration de l'empereur pour se faire roi, et renouveler les royaumes d'Arles, de Bourgogne et de Lorraine, se fondant sur le fait seul qu'il en réunissait tous les États [1].

Mais, d'autre part, il apprit que son lieutenant, Hagenbach, dont il n'avait pas voulu réprimer la tyrannie, avait été arrêté, jugé et décapité ; que le peuple avait rendu le pays à Sigismond d'Autriche, qui d'ailleurs offrait de lui rendre la somme pour laquelle il avait été engagé ; que les princes et les villes le long du Rhin avaient fait entre eux une alliance de dix ans ; que les Suisses avaient fait un traité avec le roi Louis XI. A cette nouvelle, Charles le Téméraire ne se possède plus de fureur. Aussitôt il traite avec le roi d'Angleterre, Édouard IV, promettant de lui rendre son royaume de France, à condition d'en avoir une partie pour arrondir le sien. Charles s'occupait dans le Luxembourg à rassembler une armée formidable, avec laquelle il comptait triompher en peu de temps de tous ses ennemis. Il se proposait d'abord d'envahir l'électorat de Cologne, puis de se venger d'une manière effroyable des Alsaciens et des Suisses, enfin de revenir sur le roi de France et de terminer par une grande victoire leur longue rivalité.

Au mois de juillet 1474, il entra dans l'électorat de Cologne, et mit le siége devant la petite et forte ville de Neuss ou Nuits, où Herman de Hesse, l'archevêque rival de Robert, s'était enfermé avec dix-huit cents hommes. Charles rencontra bien plus de résistance qu'il ne s'y était attendu. Guillaume d'Aremberg, sire de la Mark, surnommé *le sanglier des Ardennes*, rassembla sur la rive droite du Rhin une armée avec laquelle il tenait en échec toute la puissance des Bourguignons. Frédéric III, au mois de novembre, s'était avancé sur la gauche du même fleuve avec l'armée de l'empire, qu'on disait forte de soixante mille hommes. Un héraut d'armes vint trouver Charles dans son camp devant Neuss pour lui déclarer la guerre au nom de la ligue de la Haute-Allemagne. Le duc René II de Lorraine l'envoya défier

[1] Barante, t. 10, p. 212.

le même, et entra dans le Luxembourg. Les Suisses entrèrent en Bourgogne, et détruisirent une armée de Bourguignons. Charles le Téméraire s'épuisa au siége de Neuss ; il y perdit seize mille hommes, les plus braves de son armée : le reste, fatigué, découragé, était peu en état de recommencer la campagne. Après avoir obtenu l'avantage dans un combat, le 24 mai 1475, contre Frédéric, il entra en négociation avec lui, et, le 27 juin, leva le siége de Neuss, qui avait duré onze mois. A son instigation, le roi d'Angleterre, Édouard IV, venait de passer la mer avec une armée brillante, pour faire avec lui la conquête de la France ; mais Charles n'osa lui montrer les débris de son armée, et la fit passer en Lorraine, pour venir de là au couronnement d'Édouard à Reims comme roi de France. Ce contre-temps, joint aux adroites négociations de Louis XI, fit avorter cette grande entreprise. Elle finit, la même année 1475, par un traité de paix entre Louis et Édouard, et une trêve de neuf ans entre Louis et Charles le Téméraire, laquelle, un mois après, fut également changée en un traité de paix.

Le but en ceci de Charles le Téméraire était de faire la conquête de la Lorraine. Il y entra au mois de septembre, et se rendit maître de Nancy le 30 novembre 1475. Quoique la résistance eût été longue et obstinée, il accorda à la ville la capitulation qu'elle dressa elle-même. Il se soumit à faire le serment que faisaient les ducs de Lorraine, et il reçut celui des Lorrains ; il rendit la justice en personne, comme faisaient les ducs, écoutant tout le monde infatigablement, tenant les portes de son hôtel ouvertes jour et nuit, accessible à toute heure. Il ne voulait pas être le conquérant, mais le vrai duc de Lorraine, accepté du pays qu'il adoptait lui-même. Cette belle plaine de Nancy, cette ville élégante et guerrière, lui semblait autant, et plus que Dijon, le centre naturel du nouvel empire, dont les Pays-Bas, l'indomptable et orgueilleuse Flandre, ne seraient plus qu'un accessoire. Depuis son échec de Neuss, il détestait tous les hommes de langue allemande, et les impériaux, qui lui avaient ôté des mains Neuss et Cologne, et les Flamands, qui l'avaient laissé sans secours, et les Suisses qui, le voyant retenu là, avaient insolemment couru ses provinces [1].

De Nancy, Charles le Téméraire alla plus loin. La Suisse, par laquelle il allait commencer, n'était qu'un passage pour lui ; les Suisses étaient bons soldats, et tant mieux ; il les battrait d'abord, puis les payerait, les emmènerait. La Savoie et la Provence étaient ouvertes ; le bon roi René l'appelait. Le petit duc de Savoie et sa mère lui étaient acquis, livrés d'avance par Jacques de Savoie, oncle

[1] Michelet, *Hist. de France*, t. 6.

de l'enfant, qui était maréchal de Bourgogne. Maître de ce côté-ci des Alpes, il descendait aisément l'autre pente. Une fois là, il avait beau jeu, dans l'état misérable de désolation où se trouvait l'Italie. Le fils du roi de Naples de la maison d'Aragon, l'un de ses gendres en espérance, ne le quittait pas. D'autre part, il avait recueilli les serviteurs italiens de la maison d'Anjou, tels que Campobasso. Le duc de Milan, qui voyait le Pape, Naples et Venise déjà gagnés, s'effrayait d'être seul, et il envoya en hâte au duc pour lui demander alliance. Donc, rien ne l'arrêtait; il suivait la route d'Annibal, et, comme lui, préludait par la petite guerre des Alpes; au delà, plus heureux, il n'avait pas de Romains à combattre, et l'Italie l'invitait elle-même [1].

Ses premiers pas furent des succès, mais sans gloire. Après avoir surpris Yverdun, occupé Orbe, il arrive avec cinquante mille hommes devant la petite ville et le château de Grandson, défendu par huit cents Suisses. Un premier assaut est repoussé, un second ne rend les Bourguignons maîtres que de la ville. Le château est canonné jour et nuit pendant dix jours, sans qu'il y ait moyen d'y faire passer aucun approvisionnement. Des filles de mauvaise vie y pénètrent du camp ennemi, et amollissent la résolution de quelques soldats. Un gentilhomme bourguignon y pénètre après elles. Connu et estimé des Suisses, il leur parle d'un ton cordial. Il admire leur courage, mais déplore leur erreur, d'espérer encore aucun secours de leur confédération. N'avez-vous pas vu la fumée et la rougeur au ciel, là, par-dessus la montagne? Fribourg n'est plus. On n'a épargné ni magistrats, ni prêtres, ni moines, ni hommes, ni femmes, ni enfants; tous sont ensevelis sous les débris de leurs maisons brûlées. Berne et Soleure ont présenté leurs clefs; mais le duc a juré leur destruction. La confédération est dissoute : l'Allemagne attend le bon plaisir de Charles le Grand. Vous seuls lui avez résisté : cela lui plaît, il vous estime; mais ne poussez pas la chose à l'extrême. Tout à l'heure, à table, il parlait de vous avec admiration : aussitôt nous intercédâmes tous. Il me permit de vous offrir une libre retraite. C'est une grâce. Il pensait que vous m'en sauriez quelque gré; car je suis votre sauveur. — Les Suisses rappelèrent une circonstance où le duc avait manqué à sa promesse : l'entremetteur les rassura sur sa parole de gentilhomme et sur l'honneur de sa famille. Les Suisses, rassurés, lui donnèrent cent écus d'or pour lui témoigner leur reconnaissance, et sortirent du château. A mesure qu'ils entraient dans le camp, on les liait ensemble par dix et par vingt, pour les donner en spectacle

[1] Michelet, *Hist. de France*, t. 6.

à toute l'armée. Le duc, en les voyant, s'écria : Par saint Georges ! quelles gens sont ceci ? — Monseigneur, dit le Bourguignon gentilhomme, c'est la garnison qui s'est mise à votre miséricorde. — Je ne leur ai rien promis, répliqua Charles. Et il les livra au prévôt de son armée, qui en fit pendre les uns aux arbres du voisinage, et noyer les autres dans le lac. Le calme avec lequel ils endurèrent la mort inspira la terreur à leurs ennemis. Ce fut pour Charles de Bourgogne le dernier jour de l'honneur et du bonheur.

Le 3 mars 1476, au matin, les guerriers de Lucerne entendaient la messe dans leur camp, lorsqu'ils furent rejoints par une petite troupe du canton de Schwitz et par d'autres braves : ils allaient présenter la bataille à toute l'armée de Bourgogne, près de Grandson même. Dès que Charles en est averti, il met son armée en mouvement et s'écrie : Marchons à ces vilains, quoique ce ne soient pas gens pour nous. A ce moment, parvenus au milieu des vignobles qui entourent le lac, les Suisses se jettent à genoux, et font leur prière, suivant leur coutume, avant d'engager le combat. Les Bourguignons en font de grandes risées, croyant que déjà ils demandaient miséricorde. Déterminés à n'en accorder aucune, ils s'élancent sur ce carré long, tout hérissé de hallebardes, qui avançait d'un pas égal et ferme : toute leur bravoure et leurs efforts répétés ne peuvent l'entamer un seul instant. Les plus nobles et les plus vaillants, de l'armée de Bourgogne tombent tout autour sans y faire nulle impression.

Les Bourguignons s'épuisèrent ainsi, jusqu'à trois heures après midi, contre les seules milices de Schwitz, Berne, Lucerne, Fribourg et Zurich, sans pouvoir les entamer. A ce moment, un écho effroyable attire tous les yeux, une nouvelle armée de Suisses couvre la montagne voisine, les troupes d'Uri et d'Unterwald annoncent la mort à l'ennemi. Les Bourguignons sont glacés de terreur : en vain Charles les rallie, les ramène au combat, se précipite où le danger paraît le plus imminent ; de toutes parts les bataillons dont il s'éloigne prennent la fuite ; son camp déjà est traversé par les vainqueurs, ses soldats ont déjà dépassé Grandson dans leur retraite, quand lui-même, séparé des siens, pour lesquels il ne voit plus de salut, prend la fuite à son tour, et, avec cinq cavaliers seulement, vient chercher un refuge dans le fort de Joigne, au passage du Jura. Les immenses richesses dont il avait fait un pompeux étalage tombent au pouvoir des paysans vainqueurs, qui n'en connaissaient pas le prix. Les trois plus gros diamants de la chrétienté, qui ornent encore aujourd'hui les trésors du Pape, de l'empereur et du roi de France, furent vendus d'abord pour quelques écus : la vaisselle d'or et d'argent ne fut point distinguée de celle d'étain ou de cuivre, et les riches tapis de Flandre

se vendirent à l'aune, dans une petite boutique de village, comme étoffe lourde et grossière.

Le duc de Bourgogne avait perdu peu et beaucoup ; peu d'hommes, le nombre n'en montait qu'à mille ; mais il avait perdu tout son trésor, mais il avait perdu sa renommée : il avait fui, vaincu par des ennemis qu'il méprisait, lui accoutumé à ce que rien ne lui résistât, il en perdit comme l'esprit. Il se retira dans la solitude, laissa croître sa barbe, se mit à boire du vin, qu'auparavant il ne goûtait jamais ; il fut quelque temps gravement malade. Toutefois, il fit effort sur lui-même, et reprit bientôt son activité, avec son désir ardent de se venger. Mais son caractère en était devenu plus impérieux et plus féroce encore : c'était désormais sous peine de la vie qu'il ordonnait à ses serviteurs d'exécuter ses ordres ; personne ne songeait plus à l'approcher pour lui donner un conseil ; et lui-même ne montrait plus dans sa conduite la prudence ou la connaissance de l'art de la guerre, qu'on y avait remarquées autrefois [1].

Ayant réorganisé son armée à Lausanne, il en partit à la tête de soixante mille hommes. Après sa défaite de Grandson, il avait envoyé porter au roi Louis XI des paroles humbles et gracieuses. Se voyant de nouveau à la tête d'une puissante armée, il reprit tout son orgueil, et envoya menacer le même roi, s'il ne s'arrangeait point avec le Pape touchant les possessions du Saint-Siége en Provence. Pour se venger des Suisses, il vint avec ses soixante mille hommes assiéger la petite ville de Morat, défendue par deux mille confédérés. Des assauts répétés, dix jours durant, ne produisirent rien. Morat était comme le faubourg de Berne, où se rassemblait l'armée des Suisses et de leurs alliés ; ils se trouvèrent trente-quatre mille hommes. Parmi eux on remarquait le jeune duc de Lorraine, René II, âgé de vingt-cinq ans, beau, bien fait, brave, bon et sage. Dépouillé de ses États par Charles le Téméraire, il s'était retiré auprès de Louis XI, qui lui donna de belles paroles. D'autres, qui n'étaient pas rois, se montrèrent plus généreux. Lorsque le duc entra dans Lyon à la suite de Louis, une garde d'honneur, aux couleurs de Lorraine, le reçut au milieu de la porte, l'accompagna à son hôtel, l'escortait à la messe, pendant tout son séjour. C'étaient de jeunes Allemands que le négoce avait attirés à Lyon, et qui s'étaient fait faire secrètement l'uniforme lorrain pour témoigner leur affection à un prince pauvre et délaissé. Son aïeule, Marie d'Harcourt, épouse du comte Antoine de Vaudémont, qu'il alla voir sur son lit de mort, lui donna des vêtements de soie, avec tout ce qu'elle avait d'argent. Il demeura quelque

[1] Philippe de Com., l. 5, c. 3.

temps à Joinville, auprès de sa mère Yolande d'Anjou, fille aînée du roi René de Sicile, et veuve de Ferri II de Vaudémont. Bientôt il reçut une députation des Suisses et des Allemands, qui l'invitait à venir prendre le commandement de leur armée. Il en écrivit à Louis XI, qui, avec quelque argent, lui envoya quatre cents lances, avec lesquelles il traversa la Lorraine, où déjà quelques places avaient secoué le joug des Bourguignons. Arrivé à Saint-Nicolas-de-Port, entre Nancy et Lunéville, il entendit une messe solennelle dans l'église du Pèlerinage. Pendant la messe, une bonne femme, la femme du vieux Gautier, passa près de lui, le poussa du coude, et lui glissa une bourse où il y avait plus de quatre cents florins, disant tout bas : Monseigneur, pour aider à notre délivrance ! Il baissa la tête, en la remerciant. On racontait de lui maint trait de bonté. Un prisonnier bourguignon se plaignit de manquer de pain depuis vingt-quatre heures : « Si tu n'en as pas eu hier, dit René, c'est ta faute ; il fallait m'en parler : désormais ce sera la mienne, si tu en manques. » Quoique la Lorraine eût beaucoup souffert, il ne manqua de rien, non plus que sa troupe. Arrivés à Sarrebourg, le duc, les commandants français et les seigneurs du pays logèrent dans la ville, et leurs troupes dans les villages voisins. On les y traita pendant trois jours à l'allemande, comme disent les chroniques, c'est-à-dire force vin et viande, à cinq repas par jour. L'hospitalité de Strasbourg ne fut pas moins cordiale. Les Suisses y envoyèrent une escorte, avec laquelle il arriva par Zurich à Morat, le 22 juin 1476.

La veille au soir, pendant que tout le monde à Berne était dans les églises à prier Dieu pour la bataille, ceux de Zurich passèrent. Toute la ville fut illuminée ; devant toutes les maisons on dressa des tables pour eux, on leur fit fête. Après quelques moments de repos, ils partirent à dix heures ; on les embrassa, on faisait pour eux les vœux les plus ardents. Ils entonnèrent leur chant de guerre ; la nuit était obscure, la pluie battante. Quand ils eurent joint l'armée, tout le monde entendit matines.

De son côté, Charles de Bourgogne, par une grande pluie de la matinée, met ses troupes sous les armes ; puis, à la longue, les arcs et la poudre se mouillant, ils finissent par rentrer. Les Suisses prennent ce moment. De l'autre versant des montagnes boisées qui les cachaient, ils montent ; au sommet, ils font leur prière. Le soleil reparaît, leur découvre le lac, la plaine et l'ennemi. Ils descendent à grands pas en criant : Grandson ! Grandson ! La lutte fut terrible ; le duc René de Lorraine eut son cheval tué sous lui ; les Bourguignons furent enfoncés, quinze à vingt mille périrent sur le champ de bataille, dans le lac, dans la fuite ; les Suisses, qui, cette fois, avaient

des chevaux, les poursuivirent à outrance. Charles le Téméraire, voyant de nouveau la bataille perdue, son armée détruite et son camp au pouvoir de l'ennemi, s'enfuit, la rage dans le cœur, avec trois mille chevaux, qui bientôt se dispersèrent, en sorte qu'en arrivant sur le lac de Genève, il ne lui restait pas plus de douze compagnons. Les vainqueurs, revenus sur le champ de bataille, se jetèrent à genoux pour remercier Dieu. Puis le son des trompettes, le son des cloches, des messages couronnés de laurier annoncèrent la victoire à toute la confédération. Suivant la coutume de leurs ancêtres, ils campèrent trois jours sur le champ de bataille, attendant que quelqu'un vînt leur disputer la victoire.

Les Suisses donnèrent au duc René de Lorraine les tentes du duc de Bourgogne, avec une partie de l'artillerie qui se trouva au camp; ils lui promirent, ainsi que les autres alliés, de le mettre en possession de ses États. En attendant que les choses fussent prêtes, il se tint dans la ville de Strasbourg, dont les habitants lui témoignèrent beaucoup d'affection et de dévouement en ces conjonctures. Dans l'intervalle, les seigneurs lorrains reprenaient aux Bourguignons tantôt une ville, tantôt une autre ; ils finirent par mettre le siége devant Nancy. Le duc leur vint en aide avec plus de deux mille Strasbourgeois et plusieurs garnisons lorraines. Le commandant bourguignon rendit la ville le 6 d'octobre 1476. C'était Antoine de Rubempré et de Bièvre, parent par alliance des deux ducs de Bourgogne et de Lorraine. Quand il parut avec ses parents au sortir de la ville, René descendit de cheval, mit la main au chapeau, et s'inclina devant lui. Antoine de Bièvre voulut aussi mettre pied à terre, mais René l'empêcha, et lui dit : Monsieur mon oncle, je vous remercie très-humblement de ce que vous avez si courtoisement gouverné mon duché. Si vous avez pour agréable de demeurer avec moi, vous aurez le même traitement que moi-même. Car ce seigneur était très-doux et très-humain, et avait gouverné le pays avec beaucoup de bonté, se faisant aimer de tout le monde. Il remercia très-humblement le duc, et lui dit : Monsieur, j'espère que vous ne me saurez pas mauvais gré de cette guerre. J'aurais fort souhaité que monsieur de Bourgogne ne l'eût jamais commencée ; et je crains qu'à la fin il et nous n'y demeurions et n'en soyons la victime.

Trois jours après la reddition de Nancy, le duc Charles de Bourgogne arrivait à Toul. Battu à Morat, il courut douze lieues jusqu'à Morges, sur le lac de Genève, sans dire un mot ; puis il passa à Genève, où le maître d'hôtel du duc de Savoie l'hébergea et le refit un peu. La duchesse vint, comme à Lausanne, avec ses enfants, et lui donna de bonnes paroles. Lui, farouche et défiant, il lui demanda si elle

voulait le suivre en Franche-Comté. Il n'y avait à cela nul prétexte. Sur sa réponse évasive, il la fit enlever aux portes de la ville, avec ses enfants. Un seul des enfants échappa, le seul qu'il importât de prendre, l'aîné, le jeune duc, qui fut caché dans les blés par son gouverneur. Ce guet-apens ne porta ni honneur ni bonheur au duc de Bourgogne. Tous ses sujets se montrèrent rétifs à ses demandes d'hommes et d'argent; la Flandre refusa de lui envoyer sa fille unique. La duchesse de Savoie, sœur de Louis XI, échappe de sa prison par le secours de son frère. Il formait un camp, et il n'y venait personne, à peine quelques recrues. Ce qui venait, et coup sur coup, c'étaient les mauvaises nouvelles; tel allié avait tourné, tel serviteur désobéi, telle ville de Lorraine s'était rendue, et le lendemain une autre. A tout cela il ne disait rien; il ne voyait personne, il restait enfermé. Mais quand on vint lui apprendre qu'il allait perdre Nancy, sa capitale désignée de son empire bourguignon, il se réveille, il y arrive avec ce qu'il a ramassé de troupes, mais trois jours trop tard; Nancy est repris par le duc de Lorraine; repris, mais non approvisionné; il y a chance encore de s'en rendre maître.

Après la victoire de Morat, les confédérés de la Haute-Allemagne et de la Suisse avaient promis des secours à René de Lorraine pour rentrer dans son duché. Maintenant qu'il leur en vient demander pour empêcher Charles de Bourgogne de reprendre sa capitale, ils remettent d'un jour à l'autre. La chose pressait pourtant; Nancy, dépourvu de munitions et de vivres, souffrait beaucoup. Enfin, à force d'instances, René obtient des cantons suisses la permission de lever quelques hommes à quatre florins par mois. C'était tout obtenir; il s'en présenta tant, qu'on fut obligé de leur donner les bannières des cantons; il fallut borner le nombre de ceux qui partaient; tous seraient partis. Pour payer tant de monde, René employa tout son argent, sa vaisselle; il empruntait; Louis XI, suivant Comines, le envoyait sous main.

Cependant l'hiver, cette année-là, fut terrible; dans le camp bourguignon, devant Nancy, quatre cents hommes gelèrent dans la seule nuit de Noël, beaucoup perdirent les pieds et les mains. Les chevaux crevaient, le peu qui restait était malade et languissant. Et pourtant comment quitter le siége, lorsque d'un jour à l'autre tout pouvait finir, lorsqu'un Gascon, échappé de la place, annonçait qu'on avait mangé tous les chevaux, qu'on en était aux chiens et aux chats? La chose n'était que trop vraie. Ce qui augmentait l'inquiétude des Nanciens, c'est qu'ils avaient mandé leur détresse à René, et n'en recevaient ni secours ni nouvelles. Sur les entrefaites, un bûcheron, revenant du bois avec un fagot, traversait le quartier des Bourgui-

gnons, qui demandèrent à l'acheter ; il répondit qu'il était déjà vend au quartier des Anglais, près de la porte. Arrivé là, il profite d'u moment, s'élance au bas des remparts en criant : Lorraine ! Lorraine Reçu dans la ville, il court à l'église remercier Dieu du succès de so voyage. C'était le nommé Thierry, qui venait de Bâle, d'auprès d duc René, lequel en partait sous peu de jours, avec dix mille Suisse pour délivrer sa capitale. Cette nouvelle, annoncée par le son de cloches, répandit une joie incroyable et dans la ville et dans tout l pays. Les Lorrains ont toujours aimé leurs princes. Quand le du René revint donc par Saint-Dié, ce fut une joie, un bonheur à qu conque pouvait toucher la queue de son cheval. Arrivé à Saint-Ni colas avec ses dix mille Suisses, il y trouva quatre mille Lorrains e armes ; de plus, les troupes auxiliaires des villes confédérées d'Al sace et d'Allemagne attendaient son arrivée à Ogéviller, près de La néville ; son armée se vit encore renforcée par un bon nombre d noblesse française ; tout compris, elle allait à vingt mille hommes.

C'était le dimanche 5 janvier 1477, veille de la fête des rois. L duc de Bourgogne, s'attendant à la bataille, sortit de son camp et al se poster sur la route de Saint-Nicolas, à l'endroit même où e maintenant Notre-Dame de Bon-Secours. Les Nancéiens, aver pendant la nuit, par des fallots allumés sur les tours de Saint-Ni colas, qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, firent une sort le matin et mirent le feu au camp des Bourguignons. Au mê temps, un déserteur, introduit dans la ville, leur apprit positivem que le duc René s'avançait de Saint-Nicolas avec son armée, et qu dans le moment même, il n'était pas à une demi-lieue du duc Bourgogne. Aussitôt les capitaines assemblèrent tout le peuple tous les prêtres, et firent faire des prières et des processions publi ques pour le bon succès de la bataille, pendant que les gens guerre et leurs officiers étaient sur les remparts pour observer s pourraient voir la bataille et aider à la victoire.

A Saint Nicolas, toutes les troupes lorraines et auxiliaires éta réunies, on dit la messe le dimanche matin en plusieurs endroits la ville, afin que tout le monde pût l'entendre. L'armée prit ensu son repas. Les habitants n'épargnèrent pas leur vin, et les soldat fatigués d'une longue marche, ne s'en laissèrent pas manquer. D'a leurs il faisait grand froid : c'était le 5 janvier. Quand le duc fut arri près de l'ermitage de la Madelaine, à quelque distance de la vil plusieurs gentilshommes, tant de Lorraine que d'Allemagne, prièrent de les faire chevaliers. Il leur fit prêter le serment ordinai leur ceignit le baudrier et l'épée, et leur donna l'accolade.

Le duc de Bourgogne les attendait avec son artillerie sur la rou

l'endroit où est Bon-Secours, étendant de là son armée sur la rière de la Meurthe. Le duc de Lorraine lui opposa sur la route un orps d'aventuriers ayant derrière eux, au coin du bois de Jarville, e bagage de l'armée, pour faire accroire que le gros de l'armée déusquerait par là. Mais, laissant les Lorrains et une partie des Suisses our attaquer à droite sur la Meurthe, le duc René, avec le reste des uisses et les alliés, s'avança silencieusement derrière ce même bois, usque passé la Malgrange, afin de prendre en flanc l'armée bourignonne, qui ne s'était pas aperçue de cette marche. Ayant passé Malgrange, et sur le point de commencer l'attaque, tout le monde arrête : le duc René au milieu des bannières de Berne, Zurich, ribourg, Sarnen, Soleure, Bâle, Strasbourg, Schelestadt, Thann et olmar, avec cent hommes pour sa garde. Un prêtre allemand, reêtu d'un surplis et d'une étole, monte sur une éminence, tenant à main le Saint-Sacrement; il remontre à toute l'armée l'injustice ue le duc de Bourgogne fait au jeune duc René, les exhorte à comattre généreusement pour sa défense, leur dit que, s'ils ont une foi ncère, une véritable espérance et une bonne contrition, combattant our une cause aussi juste, ils seront tous sauvés. Au même temps, s se mettent à genoux, lèvent leurs mains jointes vers le ciel, font ne croix avec la main sur la terre, la baisent dévotement, et se revent pleins de courage.

Le duc de Bourgogne, qui s'attendait à être fortement attaqué sur route, ne s'y vit que harcelé. Son aile gauche, appuyée sur la eurthe, est enfoncée par les Suisses et les Lorrains, qui ont dérobé ur marche à son artillerie dans des chemins creux et derrière des uissons. Au même temps, à sa droite, il entend les funestes trompes cornes d'Uri et d'Unterwald, qui, des hauteurs de la Malgrange, nnaient l'épouvante et la mort, comme des hauteurs de Granson et Morat. La mêlée, le carnage furent effroyables. La plupart des ourguignons prennent la fuite, les uns à travers la Meurthe, les aues par ailleurs, du côté de Metz. Le duc de Bourgogne tenait ferme. n lion d'argent doré, qui surmontait son casque, lui tombe sur rçon: *Hoc est signum Dei*, dit-il en latin, c'est un signe de Dieu. se jette au plus fort de la mêlée, fait des prodiges de valeur, mais peut rassurer les siens, qui l'entraînent dans leur fuite. La pluart se sauvaient vers le pont de Bouxières-aux-Dames ; mais un ef bourguignon, passé aux Lorrains dès avant la bataille, le comte Campo-Basso, qui occupait ce poste, les arrête, les tue, les noie, ndis que les Lorrains et les Suisses les pressent et les écharpent r derrière ; de manière qu'il y eut en cet endroit autant de morts e sur le champ de bataille.

Le duc René était encore dans les jardins de Bouxières-aux-Dames à cinq heures du soir, toujours fort inquiet de savoir ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. L'auteur d'une chronique de Lorraine, qui était présent, lui dit : Monseigneur, j'ai fait un prisonnier qui m'a assuré qu'il avait vu ce prince abattu de son cheval auprès de Saint-Jean; mais il ne sait s'il est mort ou pris. Effectivement, le duc de Bourgogne voulut gagner ce quartier, où il logeait pendant le siége; mais comme il passait à la queue de l'étang, qui en est près, il s'embourba ; un gentilhomme lorrain lui porta par derrière un coup qui le renversa de cheval; frappé de nouveau, il s'écria : Sauvez le duc de Bourgogne ! Mais l'autre, qui était sourd, crut entendre : Vive le duc de Bourgogne ! et lui fendit la tête depuis l'oreille jusqu'à la mâchoire. Telle fut, suivant les récits les plus communs, la fin du dernier duc souverain de Bourgogne, Charles le Téméraire.

Le soir même, le duc René entra dans Nancy comme en triomphe, accompagné de sa noblesse, de ses gardes et des bannières des alliés, qui ne le quittèrent point. Il y entra aux flambeaux, et les habitants le reçurent avec des marques de joie inexprimables. Il alla d'abord rendre grâces à Dieu dans l'église de Saint-Georges; puis entra dans son palais, dans la cour duquel les habitants avaient élevé une espèce de trophée avec des têtes de chevaux, d'ânes, de chiens, de chats et de rats, qu'ils avaient été réduits à manger pendant le siége.

Cependant un page romain, de la famille des Colonnes, qui se trouvait auprès du duc de Bourgogne quand il fut abattu de cheval, donna des indications sur le lieu de sa mort. Le troisième jour après la bataille, lendemain de l'Épiphanie, il visita, lui et plusieurs autres, le marais glacé de Saint-Jean, dit aussi Virilet. On examinait, on retournait tous les cadavres. Enfin on en trouva un tout nu, une partie du corps et du visage engagée dans la glace du ruisseau et couvert du sang de trois blessures. C'était le duc de Bourgogne, Charles le Hardi ou le Téméraire, le prince aux vastes projets, le fondateur manqué d'un nouvel empire. Il fut reconnu par ses deux frères bâtards, par ses deux médecins, ses valets de chambre, sa lavandière et plusieurs personnes de sa maison. Le duc René lui fit faire de magnifiques funérailles. Le corps resta exposé sur un lit funèbre pendant trois jours. Le duc René y vint en cérémonie, suivi de sa cour, en habit de deuil. Il était vêtu à l'antique, portant une grande barbe, à fil d'or, qui lui venait jusqu'à la ceinture, pour marquer la victoire qu'il avait remportée et pour imiter l'air des anciens preux; puis, s'approchant du corps, il lui prit la main, fondant en larmes, et lui dit : Chier cousin, vos âmes ait Dieu ! vous nous avez fait moult maux

douleurs. Puis, s'étant mis à genoux et ayant prié un quart d'heure, il lui donna l'eau bénite.

Le duc Charles de Bourgogne fut enterré dans l'église de Saint-Georges; il y resta sous un mausolée jusqu'en 1550, où, à la demande de l'empereur Charles-Quint, il fut transféré à Bruges. On dit que le gentilhomme lorrain qui le tua sans le connaître en mourut de chagrin. Le seigneur de Rubempré et de Bièvre, ce gouverneur bourguignon si humain de Nancy et de Lorraine, fut trouvé mort à ses côtés. L'étang et le marais de Saint-Jean ou du Virilet ont été transformés en prairies et en jardins. A l'endroit même où succomba le duc de Bourgogne, s'élève une croix de Lorraine, c'est-à-dire à deux croisillons.

Quant à l'endroit où le même duc de Bourgogne s'était posté au commencement de la bataille, sur la route de Nancy à Saint-Nicolas, le duc René y fit amasser tous les morts qui avaient été tués. On y en rassembla, de compte fait, trois mille neuf cents, parmi lesquels n'étaient pas compris ceux qui avaient péri dans les eaux, dans les bois et au pont de Bouxières. On fit une procession solennelle pour leur rendre les derniers devoirs, et on les enterra tous dans plusieurs grandes fosses. Au même endroit, le duc René fit bâtir une chapelle qui fut appelée Notre-Dame de la Victoire et des Rois, Chapelle des Bourguignons, Notre-Dame de Bon-Secours : ce dernier nom a prévalu. Un prêtre desservait la chapelle. Donnée plus tard aux religieux de Saint-François de Paule, ils y commencèrent, en 1629, une nef plus grande. Stanislas, roi de Pologne et dernier duc de Lorraine, la rebâtit en 1738 telle qu'elle est encore. Il y a son tombeau, ainsi que la reine, sa femme. Aujourd'hui, Notre-Dame de Bon-Secours est un chapitre collégial pour les prêtres émérites du diocèse de Nancy, à qui l'âge ou les infirmités ne permettent plus de remplir les fonctions du ministère pastoral. Matin et soir on y voit les vétérans et les invalides du sacerdoce lorrain priant sur la tombe commune de la Lorraine, de la Bourgogne et de la Pologne.

Cependant le duc René de Lorraine n'est pas entièrement mort ; il règne encore dans ses descendants, et sur le trône impérial d'Autriche, et sur le trône royal de Hongrie, de Bohême et de Lombardie. On le voit, il y a une récompense, même en ce monde, pour les dynasties sincèrement chrétiennes et royales. La dynastie de Bourgogne, qui pensait n'avoir pas besoin de l'être, a fini dans un marais.

Louis XI, dont la postérité devait expirer avec son successeur, profita des circonstances. L'an 1473, voyant le duc de Bourgogne occupé avec l'Allemagne, il se mit à punir l'un après l'autre les princes du sang, qui n'avaient cessé de conspirer contre la France et son roi.

Le premier fut Jean II, duc d'Alençon, l'un des moins puissants, mais non des moins coupables. Condamné à mort l'an 1458, pour avoir traité avec les Anglais contre la France, Charles VII lui fait grâce de la vie. Louis XI lui pardonne entièrement à son avénement au trône. Alençon en profite pour faire assassiner ceux qui avaient déposé contre lui ; il trafique ensuite de la fausse monnaie, il entre dans la ligue du bien public et dans chacun des complots contre le roi ; il venait enfin de traiter avec le duc de Bourgogne pour lui vendre le duché d'Alençon et le comté du Perche. Louis XI le fait arrêter en février 1473, et le remet au parlement, qui le condamne une seconde fois à mort. Le roi commue la sentence en une prison perpétuelle. Au mois d'août 1473, Louis fit son entrée dans Alençon, pour remettre la ville et tout le duché sous sa main. Comme il s'avançait en pompe, un page, aux fenêtres du château, qui le regardait passer, fit tomber par mégarde une énorme pierre qui se trouvait détachée, et qui déchira le manteau du roi sans le blesser. Louis se crut sauvé par un miracle ; il fit le signe de la croix, baisa la terre, releva la pierre, et la porta en pèlerinage au Mont Saint-Michel avec son manteau. Cependant, ayant reconnu que le page n'avait eu aucun mauvais dessein, dès le troisième ou quatrième jour il le fit sortir de prison [1].

Le second des princes du sang que le roi résolut de rabaisser fut Jean V, comte d'Armagnac. A l'égal du duc d'Alençon, il s'était signalé par des crimes honteux, des trahisons, et une noire ingratitude envers Louis XI, qui avait commencé son règne par lui faire grâce. Ainsi parle Sismondi [2]. Louis avait, dès son avénement, signé au comte d'Armagnac une grâce de tous ses crimes, qui, elle-même, était un crime ; il avait, sans souci du droit ni de Dieu, accordé abolition complète à cet homme effroyable, condamné pour meurtre et pour faux, marié publiquement avec sa sœur. Et, au bout d'un an, le brigand mettait les Anglais dans ses places, si le roi n'en eût pris les clefs. Ainsi parle Michelet [3]. Le comte d'Armagnac avait effectivement deux femmes, dont l'une, sa propre sœur, qu'il épousa publiquement sur une prétendue dispense du Pape. Incestueux et bigame, il se faisait un jeu du brigandage et de la trahison. En 1473, il surprit la ville de Lectoure et Pierre de Beaujeu, beau-frère de Louis XI, qui y commandait. Pour punir enfin un pareil homme, Louis envoie deux grands officiers de justice, les sénéchaux de Toulouse et de Beaucaire, avec des troupes de Languedoc et de Provence, sous la

[1] Jean de Troyes, etc. *Hist. des Français* t. 14. — [2] Ibid. p. 386. — [3] *Hist. de France*, t. 6, p. 96.

urveillance du cardinal d'Albi. Armagnac se défendit trop bien, et n lui fit espérer un arrangement, pour tirer de ses mains Beaujeu t les autres prisonniers. Pendant les pourparlers, un seul article estant à régler, les troupes entrèrent, firent main basse partout, nèrent tout dans la ville. Un des soldats, sur l'ordre d'un des sénéhaux, poignarda Armagnac sous les yeux de sa femme.

La seule source contemporaine qu'on puisse citer pour cet obscur événement, c'est le factum des Armagnacs eux-mêmes contre Louis XI, résenté par eux aux états généraux de 1484. Tout le monde a uisé dans ce plaidoyer ; cependant il offre peu de garantie : il assure, ar exemple, qu'on fit avaler un breuvage empoisonné à la femme Armagnac, et qu'elle en mourut deux jours après. Or, on voit, par es arrêts du parlement de Toulouse, que trois ans après, savoir, en 476, elle plaidait pour obtenir payement de la pension viagère que roi lui avait assignée sur les biens de son mari [1].

Le connétable de Saint-Paul ne pouvait guère espérer mieux. Il ait un exemple illustre d'ingratitude, s'il en fut jamais. Trois fois roi faillit périr par lui. D'abord à Montlhéry, et cette fois, pour sa écompense, il arrache l'épée de connétable. — Le roi le comble, il i fait épouser la sœur de la reine, il le dote en Picardie, le nomme ouverneur en Normandie ; et c'est alors qu'il va lui ruiner ses alliés, inant et Liége. — Le roi lui donne des places dans le Midi, et il availle à unir le Midi et le Nord, Guienne et Bourgogne, pour la ine du roi. — Dans sa crise de 1472, le roi, dans le danger le plus xtrême, se fie à lui, lui laisse à défendre la Somme, Beauvais et aris, et tout était perdu, si le roi n'eût en hâte envoyé le comte de ammartin. — Le duc de Bourgogne s'éloigne de la France, s'en va ire la guerre en Allemagne; Saint-Paul le va chercher, il lui amène Anglais, il lui répond que le duc de Bourbon trahira comme ui..... Si celui-ci l'eût écouté, que serait-il advenu de la France ? — n matin, tout cela éclate. Cette montagne de trahisons retombe aplomb sur la tête du traître; le roi, le duc et le roi d'Angleterre hangent les lettres qu'ils ont de lui, et se convainquent qu'il les ahit les uns et les autres. Le duc de Bourgogne le livre au roi de rance, le roi au parlement de Paris, qui, lui ayant fait son procès, uvre au bourreau le 19 décembre 1475 [2].

Jacques d'Armagnac, cousin de Jean, était un ami d'enfance de ouis XI, qui avait été élevé avec lui, qui avait fait pour lui des choes folles, iniques, comme de forcer les juges à lui faire gagner un auvais procès. Cet ami le trahit au bien public, le livra autant qu'il

[1] Michelet, p. 362, note 3. — [2] Ibid., p. 363.

fut en lui. Il revint vite, fit serment au roi, sur les reliques de la Sainte-Chapelle, et tira de lui, par-dessus tant d'autres choses, le duché de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France. Le lendemain, il trahissait. — Quand le roi frappa Jean d'Armagnac, cousin de Nemours, près de frapper celui-ci, et l'épée levée, il se contenta encore d'un serment. Nemours en fit un, solennel et terrible, devant une grande foule, appelant sur sa tête toutes les malédictions s'il n'était désormais fidèle et n'avertissait le roi de tout ce qu'on machinerait contre lui. Il renonçait, en ce cas, à être jugé par les pairs, et consentait d'avance à la confiscation de ses biens. — La peur passa, et il continua d'agir en ennemi. Il se tenait cantonné dans ses places, n'envoyant pas un de ses gentilshommes pour servir le roi. Quiconque se hasardait d'en appeler au parlement, était battu, blessé. Les consuls d'Aurillac ne pouvaient sortir, pour les affaires des taxes, sans être détroussés par les gens de Nemours. Il correspondait avec Saint-Paul, et voulait marier sa fille au fils du connétable ; il promettait d'aider au grand complot de 1475, en saisissant d'abord les finances du Languedoc. Un mois avant la descente des Anglais, il se mit en défense, se tint tout près d'agir, fortifia ses places de Murat et de Carlat. Le roi le fit arrêter en 1476, emprisonner à la Bastille, dans une cage de fer, et juger par le parlement, qui le condamna à mort, et le fit décapiter le 4 août 1477. Quelques modernes ont dit que ses enfants avaient été placés sous l'échafaud pour recevoir le sang de leur père. Mais les contemporains n'en parlent point, même les plus hostiles. Reste à conclure que c'est une fable[1].

Pendant que Charles de Bourgogne était occupé aux guerres de Suisse et de Lorraine, le roi Louis se tenait à Lyon. Dès qu'il le sut mort devant Nancy, il saisit les deux Bourgognes avec la Picardie et l'Artois. L'an 1481, il réunit encore la Provence à la couronne. Voici comment.

René d'Anjou, roi titulaire de Sicile et souverain de Provence, mourut le 10 juillet 1480, à l'âge de plus de soixante-douze ans. Fort affaibli depuis plusieurs années, de tête aussi bien que de corps, il était uniquement gouverné par Palamède de Forbin, que Louis XI avait eu soin de gagner. Les fils et les petits-fils de René l'avaient précédé au tombeau ; mais il lui restait son neveu, Charles, comte du Maine, et deux filles, Yolande et Marguerite : la première avait transmis tous ses droits à son fils René II, duc de Lorraine ; et la seconde, exilée d'Angleterre, où elle avait vu égorger son fils unique sous ses yeux, avait cédé tous ses droits à Louis XI. Charles du

[1] Michelet, t. 6, p. 448-451.

aine était l'héritier légitime des prétentions de René au trône de aples, du comté de Provence et des duchés d'Anjou et de Bar; t, après lui, René II n'avait pas un titre moins clair à Naples, à la rovence et au Barrois, qui étaient tous des fiefs féminins. Louis XI ccupait cependant déjà presque tout l'Anjou, et, profitant des beoins de René Ier, que ses prodigalités tenaient toujours à court d'arent, il s'était fait passer par lui un bail de la ville et prévôté de Bar, our six ans, en vertu duquel il occupait aussi ce duché. René cendant avait voulu assurer son héritage à son petit-fils, le duc de orraine, mais à condition de quitter les armes de son duché pour rendre l'écusson d'Anjou : ce que refusa le prince lorrain. Finalement René l'Ancien appela son neveu, et après lui le roi de France, recueillir son héritage.

Charles IV, roi titulaire de Sicile, ne conserva que dix-sept mois t ce titre et la souveraineté de la Provence. Prince faible et valétuinaire, il s'abandonna entièrement à ce Palamède de Forbin, premier inistre de son prédécesseur, que Louis avait gagné par des préents; et comme il manifestait déjà l'intention de laisser après lui la rovence à Louis XI, plusieurs barons provençaux se déclarèrent uvertement pour René II, et essayèrent même d'établir son bon roit par les armes. Charles n'eut pas le temps de les réduire à l'oéissance ; il mourut lui-même à Aix en Provence, le 11 décembre 481, après avoir fait un testament par lequel il nommait le roi ouis son héritier universel.

Palamède de Forbin, qui avait persuadé à Charles de faire ce estament, en donna avis si promptement à Louis, que, huit jours près, il put déployer de pleins pouvoirs pour prendre possession de a Provence au nom du roi. Il réduisit à l'obéissance les partisans de René II, qui s'étaient soulevés à Aix ; il y assembla les états de Proence, par lesquels il fit reconnaître la validité du testament de Chares et l'autorité du roi, au nom duquel il leur promit le maintien de eurs priviléges ; il accomplit enfin la réunion de cette grande proince à la France, dont elle était séparée dès les temps des premiers Carlovingiens. Louis, en donnant à Palamède de Forbin un pouvoir resque absolu sur la contrée qu'il annexait à la couronne, lui dit n plaisantant : « Tu m'as fait comte (de Provence), je te fais roi. » Paroles dont la maison de Forbin a fait sa devise [1].

Louis XI réunit ainsi à la France le Maine, l'Anjou, la Guienne, le Roussillon, la Provence, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Picardie, et prépara la réunion de la Bretagne. Il créa l'unité et l'indivisi-

[1] *Hist. des Français*, t. 14, c. 21.

bilité de la France moderne, malgré les intrigues et les trahisons de tant de princes qui voulaient la démembrer ; il fonda la paix perpétuelle dans les provinces du centre, et relégua la guerre sur les frontières hérissées de forteresses. Quant aux moyens qu'il employa pour parvenir à ses fins, la religion et la morale catholiques peuvent sans doute y reprendre plus d'une chose ; mais la politique moderne n'a rien à lui reprocher ; car cette politique se règle, non sur la religion ni sur la morale, mais sur l'intérêt seul. Admettre cette politique en principe et blâmer Louis XI de l'avoir suivie, c'est ne savoir pas ce que l'on dit : c'est le cas de bien des auteurs modernes.

Philippe de Comines, son confident, nous apprend que dans les dernières années de sa vie, Louis XI avait une chose singulièrement à cœur, de pouvoir mettre une grande police au royaume, et principalement sur la longueur des procès : à cet effet, il désirait fort qu'il n'y eût dans le royaume qu'une coutume, un poids, une mesure ; que toutes les coutumes fussent mises en français dans un beau livre, pour éviter les chicanes et les pilleries des avocats, qui étaient alors en France plus grandes que partout ailleurs [1].

Suivant le même historien, Louis XI avait une activité d'esprit prodigieuse. Le temps qu'il reposait, son entendement travaillait, car il avait affaire en tant de lieux que merveilles ; et il se fût aussi volontiers occupé des affaires de ses voisins que des siennes, jusqu'à mettre des gens en leurs maisons et leur départir leurs offices. Quand il avait la guerre, il désirait paix ou trêve : quand il avait la paix ou la trêve, à grande peine les pouvait-il endurer. De maintes menues choses de son royaume se mêlait, dont il se fût bien passé ; mais sa complexion était telle, et ainsi vivait. Aussi sa mémoire était si grande, qu'il retenait toutes choses et connaissait tout le monde, et en tout pays, et à l'entour de lui. A la vérité, il semblait plus fait pour gouverner un monde qu'un royaume [2].

Au mois de mars 1480, il était allé entendre la messe au village de Forges, près de Chinon. Pendant son dîner, il eut une attaque d'apoplexie qui lui ôta le sens et la parole. Il voulut s'approcher de la fenêtre, pour prendre l'air, mais on l'en empêcha, croyant bien faire. Son médecin, l'archevêque de Vienne, étant survenu, ouvrit la fenêtre et lui administra un remède qui lui fit revenir le sens et un peu la parole. Il demanda aussitôt l'official de Tours pour se confesser. Comme il n'y avait que Philippe de Comines qui pût encore bien le comprendre, il lui servit d'interprète pour la confession. Comines ajoute : Il n'avait pas grandes paroles à dire, car il s'était con-

[1] Philippe de Com., l. 6, c. 6. — [2] Ibid., c. 12.

ssé peu de jours auparavant, parce que, quand les rois de France eulent toucher les malades des écrouelles, ils se confessent, et notre oi n'y faillait jamais une fois la semaine. Quand il sut quels étaient eux qui l'avaient empêché de s'approcher de la fenêtre, il les renvoya ous de son service. Il en faisait plus de semblant qu'il ne lui tenait u cœur. Son principal motif était qu'on n'allât pas, sous prétexte ue son sens ne fût pas bon, s'emparer de la direction des affaires.

Il s'enquit des travaux du conseil, des affaires qu'on y avait expéées pendant les dix ou douze jours qu'il avait été malade ; il voulut oir les lettres closes qui étaient arrivées et qui arrivaient chaque heure. n lui montrait les principales, et je les lui lisais, dit Comines ; il isait semblant de les entendre, et les prenait en sa main, et feignait e les lire, combien qu'il n'eût aucune connaissance ; il disait quelque mot, ou faisait signes des réponses qu'il voulait qui fussent faites. ous faisions peu d'expéditions, en attendant la fin de sa maladie ; r il était maître avec lequel il fallait charrier droit. Cette maladie i dura bien environ quinze jours, et il revint, quant au sens et à la arole, en son premier état ; mais il demeura très-faible, et en grande spicion de retourner en cet inconvénient, car naturellement il ait enclin à ne vouloir bien souvent croire le conseil des médecins.

Dès qu'il se trouva bien, il délivra le cardinal Ballue, qu'il avait nu quatorze ans prisonnier, et mainte fois en avait été requis du ége apostolique et d'ailleurs : à la fin il s'en fit absoudre par un bref e lui envoya notre Saint-Père le Pape à sa requête.

Quelque temps après, son mal lui reprit, il perdit de nouveau la arole, et pendant bien deux heures on le crut mort. Philippe de omines et les autres personnes présentes le vouèrent à saint Claude. continent la parole lui revint, et sur l'heure il alla par la maison, oique très-faible. Il voyagea comme devant, et fit le pèlerinage de int-Claude.

Cette même année 1481, mourut inopinément, d'une chute de eval, la fille unique du dernier duc de Bourgogne, Marie, qui avait ousé Maximilien, archiduc d'Autriche. Elle laissait un fils, Philippe, et une fille, Marguerite, que Louis XI entreprit de marier au uphin, son fils, qui fut Charles VIII.

Cependant, retiré au château du Plessis-les-Tours, Louis s'y tenait lement enfermé, que peu de gens le voyaient; il entra en merveilse suspicion de tout le monde, craignant qu'on ne lui ôtât ou diinuât son autorité. Il écarta de lui tous les gens qu'il avait accoumés, même les plus intimes qu'il eût jamais ; sans leur rien ôter, les envoyait en leurs offices et charges, ou en leurs maisons ; il faiit des choses bien étranges, à tel point que ceux qui le voyaient le

croyaient dénué de sens ; mais, ajoute Comines, ils ne le connaissaient point. Louis savait n'être point aimé des grands du royaume, ni d'un grand nombre de peuple, à cause des charges qu'il lui avait imposées, et qu'il aurait bien voulu alléger, mais il s'y prit trop tard. On ne doit donc pas s'étonner qu'il eût des imaginations et des craintes.

Il se fortifia donc dans le château du Plessis comme dans une place assiégée : gardes au dehors, gardes au dedans ; toutes les mesures possibles pour prévenir une surprise : personne n'entrait que son gendre, Pierre de Beaujeu, depuis duc de Bourbon ; tous les gens suspects à Tours et dans les environs, il les faisait emmener plus loin. A le voir, il semblait un homme mort plutôt que vivant, tant il était maigre. Il s'habillait richement, ce qu'il n'avait jamais accoutumé de faire ; il donnait des robes précieuses, sans qu'on les demandât ; car nul n'eût osé lui demander, ni lui parler de rien. Il faisait d'après punitions, pour être craint et de peur de perdre obéissance : lui-même s'en expliqua ainsi à Comines.

Il renvoyait officiers et cassait gens d'armes, rognait pensions et en ôtait de tout point ; peu de jours avant sa mort, il dit à Comines qu'il passait le temps à faire et à défaire des gens, et faisait plus parler de lui parmi le royaume qu'il n'avait jamais fait ; et il le faisait ainsi de peur qu'on ne le crût mort ; car peu de gens le voyaient, mais quand on entendait parler des œuvres qu'il faisait, chacun en avait crainte, et à peine pouvait-on croire qu'il fût malade.

On ne lui parlait que des affaires d'État : de tous côtés, il envoyait des ambassades, avec des paroles d'amitié et des présents considérables. Il faisait acheter un bon cheval ou une bonne mule, quoi qu'il lui coûtât, mais dans les pays étrangers, où il voulait qu'on le crût bien portant. Des chiens, il en faisait chercher partout : en Espagne, des chiens courants ; en Bretagne, de petits lévriers et des épagneuls ; en Valence, de petits chiens velus, qu'il faisait acheter plus cher que les gens ne les voulaient vendre. Il envoyait de même acheter au double, des mules en Sicile, des chevaux à Naples, de petits lions en Barbarie, des élans et des rennes en Danemark et en Suède. Par ces choses et autres semblables, il était plus craint, tant de ses voisins que de ses sujets, qu'il n'avait été : et tel était son but [1].

Il lui arrivait, inquiet qu'il était toujours, de se lever le premier, et pendant qu'on dormait, de courir le château, pour tout voir par lui-même. Un jour il descend aux cuisines ; il n'y avait encore qu'un enfant qui tournait la broche : « Combien gagnes-tu ? — L'enfant,

[1] Philip. de Com., l. 6, c. 8.

qui ne l'avait jamais vu, répondit : Autant que le roi. — Et le roi, que gagne-t-il ? — Sa vie, et moi la mienne. »

Au milieu de cette vie étrange, Louis XI conclut, l'an 1483, le mariage du dauphin avec Marguerite de Flandre, qui fut amenée auprès de son époux au château d'Amboise. Le pape Sixte IV, informé que, par dévotion, le roi désirait avoir le corporal sur lequel chantait monseigneur saint Pierre, le lui envoya aussitôt avec plusieurs autres reliques, qui furent renvoyées plus tard. La sainte ampoule qui est à Reims, qui jamais n'avait été remuée de son lieu, lui fut apportée jusque dans sa chambre au Plessis, et elle était encore sur son buffet à l'heure de sa mort. Son intention était d'en recevoir une onction semblable à celle qu'il avait prise à son sacre. Le sultan, Bajazet II, lui envoya une ambassade, avec une quantité de reliques de Constantinople [1].

Louis XI envoya chercher jusqu'au fond de la Calabre saint François de Paule, qu'il appelait le saint homme, et qui ne vint que sur l'ordre du Pape. Le roi le reçut comme si c'eût été le Pape même, se mettant à genoux devant lui, afin qu'il lui plût allonger sa vie. Comines ajoute : Il répondit ce que sage homme devait répondre. Je l'ai maintes fois ouï parler devant le roi Charles VIII et tous les grands du royaume; mais il semblait qu'il fût inspiré de Dieu ès choses qu'il disait et remontrait, car autrement il n'eût su parler des choses dont il parlait [2].

Au milieu de ses bizarreries de malade, Louis XI conservait son bon sens. Il alla trouver le dauphin, et lui fit jurer de ne rien changer aux grands offices, comme il avait fait lui-même, à son dommage, lors de son avénement. Puis, de retour au Plessis, il ordonna à tous ses serviteurs d'aller rendre leurs respects au roi. C'est ainsi qu'il désigna le dauphin.

Toute sa vie il eut une peur terrible de la mort. Toujours il pria ses serviteurs, notamment Comines, quand il le verrait en danger de mourir, de lui dire seulement ces mots : Parlez peu ! et de l'exhorter simplement à se confesser, sans lui prononcer ce cruel mot de la mort, car il lui semblait n'avoir pas le cœur pour ouïr une si cruelle sentence. Or, il lui arriva précisément ce qu'il craignait. Après une nouvelle attaque, lorsque le sens et la parole lui furent revenus, ses nouveaux serviteurs lui dirent sans ménagements : Sire, il faut que nous nous acquittions. N'ayez plus d'espérance en ce saint homme ni en autre chose, car sûrement c'en est fait de vous, et pour cela pensez à votre conscience, car il n'y a nul remède. — Cette cruelle

[1] Philip. de Com., l. 6, c. 10. — [2] Ibid., c. 8.

sentence, dit Comines, il l'endura toutefois vertueusement, et toutes autres choses, jusques à la mort, et plus que nul homme que jamais j'aie vu mourir. Il répondit à ses serviteurs : J'ai espérance que Dieu m'aidera ; car, par aventure, je ne suis pas si malade que vous pensez.

Il se confessa très-bien, demanda lui-même et reçut les sacrements, les accompagnant de prières convenables. Il demanda plusieurs choses à son fils, qu'il appelait roi : il envoya le chancelier lui porter les sceaux, de plus toute sa cour, avec une partie de sa garde. Tous ceux qui venaient le voir, il les envoyait à Amboise devers le roi, ainsi l'appelait-il, les priant de le servir bien, et, par chacun il lui mandait quelque chose. De sa dernière attaque à la mort, il eut tout son esprit et toute sa mémoire, avec un parler aussi net que s'il n'avait pas été malade. Jamais, dans tout le cours de sa maladie, il ne se plaignit une seule fois. Il ordonna de sa sépulture, et nomma ceux qu'il voulait qui l'accompagnassent par le chemin. Tombé malade le lundi, il disait qu'il n'espérait mourir qu'au samedi, et que Notre-Dame lui ferait cette grâce, elle en qui toujours il avait eu grande confiance et dévotion. Et ainsi lui en arriva-t-il, car il décéda le samedi pénultième jour d'août, l'an 1483, à huit heures du soir. Tels sont les détails que nous donne sur ses derniers moments un témoin oculaire, Philippe de Comines, qui ajoute : Notre-Seigneur ait son âme, et la veuille avoir reçue en son royaume de paradis [1] !

Louis XI avait réglé qu'Anne de France, dame de Beaujeu, sa fille, serait chargée du gouvernement de la personne du roi Charles VIII. Il s'était souvenu des abus de la régence sous Charles VI. Les états de Tours de 1481 confirmèrent Anne dans ce gouvernement, malgré l'opposition du duc d'Orléans, qui s'était adressé au parlement de Paris, lequel déclina sa compétence, et renvoya l'affaire aux états. Ils nommèrent un conseil de dix personnes où devaient assister les princes du sang.

Le duc d'Orléans, depuis Louis XII, s'était retiré en Bretagne : il commence, aidé des Bretons et d'une troupe d'Anglais, une courte guerre civile. Il est défait et pris à la bataille de Saint-Aubin, que gagna Louis II, sire de la Trémouille, en 1488.

Charles VIII épouse, en 1491, Anne, héritière du duché de Bretagne ; Marguerite, fille de Maximilien, qu'il avait fiancée et ensuite renvoyée à son père, est mariée à l'infant d'Espagne, Jean d'Aragon. Expédition de Charles VIII en Italie. Ses droits sur la souveraineté de Naples étaient la cession qui lui en avait été faite par Charles

[1] Philip. de Com., l. 6, c. 12.

d'Anjou, héritier de son oncle René. Charles VIII, arrivé à Rome en 1494, y trouva un empire aussi chimérique que le royaume qu'il prétendait conquérir : André Paléologue, héritier de l'empire de Constantinople, qu'il n'avait pas, céda ses prétentions au roi de France, et le pape Alexandre VI livra à Charles, Zizim, frère de Bajazet, exilé dans les États du Saint-Siége. Charles VIII entra dans Naples le 21 février 1495, avec les ornements impériaux. Une ligue conclue à Venise, entre le Pape, l'empereur, le roi d'Aragon, Henri VII, roi d'Angleterre, Ludovic Sforce et les Vénitiens, oblige Charles VIII à évacuer l'Italie. Les Français repassent les Alpes après avoir vaincu à Fornoue. Charles VIII expire au château d'Amboise, le 7 avril 1498 : son fils, le dauphin, était mort âgé de trois ans. Charles VIII, petit homme de corps et peu entendu, dit Comines, était si bon, qu'il n'est point possible de voir meilleure créature [1].

Une branche collatérale monta sur le trône de France : ce fut Louis, duc d'Orléans, petit-fils d'un frère de Charles VI, et arrière-petit-fils de Charles V. Devenu le roi Louis XII, il annonça les dispositions les plus généreuses, et donna sa confiance à ceux-là même qui l'avait combattu dans sa révolte, disant : Le roi de France ne venge pas les querelles du duc d'Orléans.

Il avait pour femme sainte Jeanne de Valois. Elle était fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, et naquit en 1464. La difformité de son corps la rendit un objet d'aversion pour son père, qui cependant la maria, en 1476, à Louis, duc d'Orléans, son cousin germain. Ce prince, s'étant révolté, était sur le point d'être condamné à mort par Charles VIII ; mais Jeanne fit tant par ses prières et ses larmes, qu'elle obtint du roi, son frère, la grâce de son mari. Quoique le duc d'Orléans fût redevable de la vie à sa vertueuse épouse, il n'en continua pas moins de lui faire ressentir les effets de l'antipathie qu'il avait conçue pour elle. L'infortunée duchesse n'opposa que la douceur et la patience à tous les mauvais traitements qu'elle avait à essuyer, et ne trouvait de consolation que dans les exercices de la piété. Le duc d'Orléans étant parvenu à la couronne de France, sous le nom de Louis XII, ne chercha plus que les moyens de faire cesser son mariage avec Jeanne de Valois. La principale raison qu'il alléguait était que ce mariage devait être regardé comme nul, attendu qu'il avait été contracté sans liberté et uniquement par les ordres de Louis XI. Mais il agissait par d'autres motifs : il avait envie d'épouser Anne, héritière de Bretagne et veuve du feu roi. L'affaire fut portée au pape Alexandre VI, auquel on demanda des commis-

[1] Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'histoire de France.*

saires qui pussent juger conformément aux lois. La sentence prononcée par ces commissaires fut telle que le roi le désirait, et le mariage fut déclaré nul.

Jeanne apprit cette nouvelle avec résignation; elle témoigna même beaucoup de joie de se voir en liberté et en état de servir Dieu d'une manière plus parfaite. Le roi, charmé de sa soumission, lui assigna pour son entretien le duché de Berry, Pontoise avec ses dépendances, et plusieurs autres places. La sainte, libre désormais de tout engagement, se retira à Bourges, où elle ne parut plus vêtue que d'un habit fort pauvre, et n'eut plus de goût que pour les pratiques de la pénitence et les exercices de la piété. Ses revenus, qui étaient considérables, furent totalement consacrés aux bonnes œuvres que lui suggérait une charité toujours active. Elle fonda, l'an 1500, de l'avis de son confesseur, l'ordre des religieuses de l'Annonciation de la sainte Vierge, lequel a été approuvé par les papes Alexandre VI, Jules II, Léon X, Paul V et Grégoire XV. Elle y prit elle-même l'habit en 1504; mais elle n'y fut pas longtemps, car elle mourut en odeur de sainteté le 4 février de l'année suivante. Les huguenots brûlèrent ses reliques en 1562. Le pape Clément XII la canonisa l'an 1738; mais elle était honorée à Bourges depuis sa mort [1].

Les religieuses de cet ordre, connues sous le nom d'Annonciades, portent un voile noir, un manteau blanc, un scapulaire rouge, un habit brun, une croix et une corde qui leur sert de ceinture. La supérieure s'appelle par humilité la mère Ancelle; ce mot vient d'*ancilla*, servante. L'imitation des dix principales vertus dont la sainte Vierge a été un parfait modèle dans les différents mystères que l'Église honore chaque année, fut la fin que sainte Jeanne se proposa en instituant le nouvel ordre. Il a pris son nom du premier comme du plus grand des mystères joyeux de la Mère de Dieu.

Louis XII épousa donc en 1499, la veuve de Charles VIII. La Bretagne fut le dernier grand fief revenu à la couronne. La France étant tranquille au dedans, il lui fallait au dehors une nouvelle issue à son humeur guerrière. Autant en était-il de toute l'Europe. Autrefois il y avait les croisades, où les Francs gagnaient à l'Europe chrétienne, à la véritable civilisation, des royaumes et des empires. Maintenant, ces empires et ces royaumes conquis par la valeur de leurs ancêtres, ils les laissent retomber sous le joug des infidèles et de la Barbarie. En récompense, ils se tueront les uns les autres, les Français en France, les Anglais en Angleterre, les Italiens en Italie, les Allemands en Allemagne; et, sont-ils par hasard tranquilles chez

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 4 février.

ux, les Anglais iront se faire tuer en France, les Français en Italie, cela sans pouvoir ajouter jamais un pouce de terre ni à l'Italie, ni la France, ni à l'Europe chrétienne, ni à la civilisation. Aussi les olitiques modernes appellent-ils cela progrès des lumières : ce qui ontre jusqu'où s'étendent leurs vues.

Louis XII porta donc la guerre en Italie. Il prétendait au duché de ilan par les droits de Valentine de Milan, son aïeule, et au royaume Naples par les droits de la maison d'Anjou. Le Milanais fut conuis dans l'espace de vingt jours; le royaume de Naples, en moins quatre mois : ce royaume fut occupé de concert avec Ferdinand Catholique. Bientôt les Français et les Espagnols se brouillent pour partage de cet État. Les Français perdent la bataille de Seminare, vendredi 21 avril 1502, et le vendredi 28 du même mois, le duc Nemours, le dernier des Armagnacs, est vaincu et tué à Cérignole r Gonsalve de Cordoue, dit le Grand-Capitaine. La maison d'Arnagnac finit en la personne du duc de Nemours, et ce duc de Neours, suivant toutes les probabilités généalogiques, n'était rien oins que le dernier descendant de Clovis, le chef des Mérovingiens : ste étrange au commencement du seizième siècle.

Pour conserver ou reprendre ses conquêtes en Italie, Louis XII it la guerre au pape Jules II, assemble contre lui un conciliabule à se, pour l'y faire déposer, suspend l'obédience de la France à son gard, et commence un schisme : ce qui, à coup sûr, ne prouve pas aucoup de sens. Il put s'en convaincre par le résultat : plusieurs ctoires, plusieurs défaites, pour perdre trois fois l'Italie, attirer les nemis sur la France, à l'est et au nord, voir mourir la reine Anne Bretagne, à l'âge de trente-sept ans, en 1514, mourir lui-même 1er janvier 1515, dans la cinquante-quatrième année de son âge, issant une jeune veuve, Marie d'Angleterre, qu'il venait d'épouser puis deux mois.

Comme sous son règne il n'y eut point de guerre dans l'intérieur la France, que les impôts furent diminués, excepté à la fin, uis XII se vit aimé de ses sujets, et reçut le nom de Père du uple. Il dut peut-être cette gloire moins à lui-même qu'au cardinal orges d'Amboise ; car c'est après la mort de ce ministre, arrivée le mars 1510, qu'il eut la malheureuse idée de faire un schisme et assembler un conciliabule pour déposer le Pape : extravagance deis laquelle ses victoires mêmes furent des revers, comme celle de avenne, en 1512, où périt Gaston de Foix, nouveau duc de Neours, avec un grand nombre de braves officiers ; ce qui l'obligea rétablir des impôts qu'il avait supprimés.

Quant à la manière de faire la guerre, les historiens signalent bien

des cruautés de la part de Louis XII et de ses troupes en Italie. Ils taxent également sa politique de perfide. Voici comme parle l'un d'entre eux, l'auteur de l'*Histoire des Français :* « Nous sommes réduits à trouver toute l'histoire des Français à cette époque dans leur action sur le reste de l'Europe, et, pour comprendre cette action, à recourir le plus souvent aux historiens étrangers, surtout aux Italiens, qui avaient alors la liberté de penser et la liberté d'écrire, et qui nous donnent seuls l'intelligence de mouvements qui, dans les historiens français contemporains, ne sont que le jeu de forces aveugles et brutales. Ils présentent Louis XII sous un jour bien désavantageux : en effet, aucun règne n'est souillé par des transactions plus honteuses, dans les rapports de la France avec les autres peuples. Nous avons vu Louis XII acheter la trahison de Novare, signer le perfide traité de Grenade ; nous l'avons vu s'allier à César Borgia et le seconder dans tous ses crimes. Dans un autre ouvrage [1], nous avons fiat voir comment il trahit les Florentins, les Pisans, les Bolonais, tous les petits peuples, tous les petits princes qui s'étaient fiés à lui ; nous passons ici rapidement sur ces détails, et nous arrivons à une transaction plus honteuse encore, à une transaction marquée par une noire perfidie, méditée pendant quatre ans, au traité de Cambrai (1508), qui n'était que l'accomplissement du traité de Blois, signé dès le 22 septembre 1504 [2]. » Le protestant Sismondi parle de la ligue de Cambrai pour le démembrement de la république de Venise, ancienne alliée de la France. Supposé, avec la politique moderne, que les gouvernements n'ont point à se régler sur la religion et la morale, mais sur leur intérêt seul, le protestant Sismondi a tort d'en vouloir pour cela au gouvernement de Louis XII, ni d'aucun autre prince.

Louis XII eut pour successeur sur le trône de France, son gendre, François Ier, comte d'Angoulême et duc de Valois, arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI. Sa première expédition fut encore le recouvrement du Milanais, où nous le retrouverons avec le pape Léon X.

En Angleterre, les Plantagenets d'Anjou, oubliant de plus en plus l'esprit des croisades pour l'esprit de la politique moderne, offrent pendant soixante-dix ans le spectacle horrible d'une guerre parricide les uns contre les autres. Au lieu de consacrer leurs armes à la défense de la chrétienté contre les infidèles et les barbares, nous les avons vus, usant ou abusant de la démence de Charles VI et de la division des princes, s'acharner à vouloir arracher la France aux

[1] *Républiq. ital.*, t. 13, c. 101-104. — [2] Sismondi, *Hist. des Français*, t. 15, p. 102.

ançais; nous les avons vus, vaincus par une jeune fille, s'en ven-
r en barbares et la livrer aux flammes : le supplice de Jeanne d'Arc
tombe sur eux comme une malédiction inexpiable. Henri VI, au
m duquel Jeanne d'Arc a été brûlée, se verra égorger lui-même
r son propre parent; ce meurtre de roi sera précédé et suivi d'une
finité d'autres. Pendant soixante-dix ans, l'Angleterre sera un
éâtre de carnage; quatre-vingts princes du sang royal y périront,
ec onze cent mille Anglais : c'est le calcul d'un contemporain, Phi-
ppe de Comines, et, lorsqu'il écrivait, la boucherie de soixante-dix
s n'était pas terminée. En voici l'origine ou le prétexte.

Le Plantagenet Édouard III, petit-fils de Philippe le Bel par sa
ère, et qui, en cette qualité, prétendit à la couronne de France,
issa trois fils : Édouard, Lionnel et Jean. Édouard, connu sous le
m de prince noir, mourut avant son père, laissant un fils qui régna
us le nom de Richard II et mourut sans postérité. Lionnel mourut
alement avant son père, ne laissant qu'une fille nommée Philippe,
i fut la tige de la maison d'York. Jean, duc de Lancastre et tige
cette maison, laissa un fils qui fut proclamé roi l'an 1399, après
déposition de Richard II et à l'exclusion de la descendance femi-
ne de Lionnel, autrement la maison d'York. Comme la royauté
était encore héréditaire que d'une hérédité élective, la préférence
une branche cadette, mais masculine, sur une branche aînée, mais
minine, pouvait être soutenue, et pouvait aussi être attaquée. Il
y eut aucune difficulté en 1413, lorsque Henri V succéda à son
re, Henri IV, ni en 1422, lorsque Henri VI, âgé de dix mois, suc-
da à son père, Henri V. Mais, après le supplice de Jeanne d'Arc,
affaires anglaises allant toujours plus mal en France, il se forma
grandes divisions à la cour d'Angleterre, notamment sur la ques-
n si l'on ferait la guerre ou la paix avec les Français.

Henri VI n'était point vicieux, mais dépourvu de toute capacité.
ux et inoffensif, l'ombre même de l'injustice lui était insuppor-
ble; mais, facile et sans volonté, il était toujours prêt à adopter
pinion de ses conseillers. L'an 1444, il épousa Marguerite d'Anjou,
e de René, roi de Sicile, princesse non moins remarquable par sa
auté que par l'étendue de son esprit et l'énergie de son caractère.
le prit bientôt l'ascendant sur l'esprit facile de son mari. Le comte
Suffolk, qui avait négocié leur mariage, devint leur favori commun.
s oncles du roi, le cardinal de Winchester et le duc de Glocester,
brouillent l'un contre l'autre; le 11 février 1447, le duc de Glo-
ster est accusé, comme coupable de haute trahison, et, dix-sept
urs après, on le trouve mort dans son lit, sans aucune marque
térieure de violence. Le 8 juillet, cinq écuyers à son service con-

vaincus d'avoir voulu massacrer le roi et placer Glocester sur le trône, sont condamnés à mort; Henri VI leur fait grâce, à la suite d'un sermon qu'il avait entendu sur le pardon des injures.

Le cardinal de Winchester s'était retiré de la cour, et vivait dans son diocèse, constamment appliqué à tous les exercices de la piété chrétienne. Il avait quatre-vingts ans, et il était malade, quand il apprit la mort de son frère le duc de Glocester. Trois semaines après, il se fit transporter dans la grande salle de son palais, où se trouvaient assemblés le clergé de la ville et les moines de la cathédrale. Il s'y tint assis ou couché, tandis qu'on chantait un service funèbre et qu'on lisait publiquement son testament. Le lendemain, ils s'assemblèrent encore; on célébra une messe de *requiem*, et son testament fut encore lu, ainsi que plusieurs codicilles. Il prit alors congé de tous, et fut rapporté dans sa chambre, où il mourut le 11 avril. Selon ses dispositions, son bien fut principalement employé en donations chrétiennes; il avait épargné la somme considérable de quatre mille livres sterling pour racheter les prisonniers indigents de la capitale, et l'hôpital de Sainte-Croix, dans le voisinage de Winchester, existe encore comme un monument durable de sa munificence. Son exécuteur testamentaire offrit au roi un présent de deux mille livres sterling. Henri VI le refusa, disant: « Pendant sa vie, il fut toujours un excellent oncle pour moi; que Dieu le récompense! Remplissez ses intentions. Je ne prendrai pas son argent. » La somme fut distribuée aux deux colléges fondés par le roi à Éton et à Cambridge [1].

La mort du duc de Glocester et de son frère le cardinal anéantit les deux plus fermes soutiens de la maison de Lancastre, et réveille l'ambition de Richard, duc d'York, chef de la descendance féminine de Lionnel, second fils d'Édouard III. Les mauvais succès des armes anglaises en France excitent des murmures contre la reine et le duc de Suffolk, premier ministre; ce dernier est déféré au parlement sur la fin de l'année 1449, comme coupable de haute trahison et d'autres crimes d'État. L'an 1450, le roi, pour soustraire le duc de Suffolk au jugement des pairs, l'envoie le 17 mars en exil. Mais le duc s'étant embarqué pour la France, ses ennemis font courir après lui un corsaire, qui, l'ayant arrêté au passage, lui coupe la tête sans aucune forme de procès.

Cette exécution, loin de rendre le calme à l'Angleterre, devient le commencement d'une sanglante révolution. Le duc de Sommerset, proche parent du roi, succède au crédit de Suffolk et à la haine du

[1] Lingard, t. 5, p. 180 et 181. Un poëte anglais fait mourir le cardinal en désespéré : c'est une licence poétique.

peuple ou de la faction qui en prenait la place. Richard, duc d'York, profite de ces dispositions pour aspirer ouvertement à la couronne. Dans cette vue, il engage un Irlandais, nommé Cade, à faire soulever la province de Kent. Lui-même, revenu sans permission de son gouvernement d'Irlande, prend les armes en 1452, et se présente devant Londres qui lui ferme les portes ; il offre au roi de congédier son armée, pourvu que le duc de Somerset soit mis à la Tour ; ce qui lui est accordé : le duc d'York est arrêté lui-même, et ensuite mis en liberté, après avoir prêté un nouveau serment au roi.

L'an 1453, la reine accouche d'un fils, qui est nommé Édouard. La guerre civile s'allume en Angleterre. Le duc d'York prend les armes pour soutenir ses prétentions ; le comte de Salisburi, autre Plantagenet, et le comte de Warwick, son fils, se déclarent pour le duc d'York. L'an 1455, le 31 mai, Henri VI est battu et fait prisonnier à Saint-Alban, par le duc d'York, qui amène le roi à Londres, et se fait déclarer protecteur du royaume. L'an 1458, le 3 avril, les deux partis font un traité d'accommodement ; mais bientôt après les troubles recommencent. L'an 1460, le 19 juillet, l'armée royale est battue à Northampton par Warwick, général des mécontents, et Henri VI tombe une seconde fois entre les mains des seigneurs victorieux ; la reine s'enfuit à Durham avec son jeune fils, le prince de Galles. Le roi est conduit à Londres le 16 août, et convoque un parlement le 2 octobre ; il y est décidé que Henri gardera la couronne sa vie durant, et que le duc d'York lui succédera. La reine Marguerite, égale en courage aux plus grands hommes, assemble une armée, et gagne, sur la fin de décembre, la bataille de Wakefield sur le duc d'York, qui est tué dans l'action. Le duc de Rutland, son second fils, est égorgé par Clifford, dont le duc d'York avait tué le père. Le comte de Salisburi, fait prisonnier, perd la tête sur un échafaud. L'an 1461, la reine marche vers Londres, défait le comte de Warwick, le 15 février, près de Saint-Alban, et a la satisfaction de délivrer le roi son mari. Le nouveau duc d'York, fils du défunt, sans se décourager, soutient les prétentions de son père, marche vers Londres, où il entre comme en triomphe au commencement de mars ; il est élu roi d'Angleterre par les intrigues du comte de Warwick, et proclamé le 5 du mois, à Londres et aux environs, sous le nom d'Édouard IV. Le 22 du même mois, dimanche des Rameaux, il gagne la bataille de Taunton, qui coûte la vie à près de quarante mille Anglais. Le 20 juin, il est couronné à Westminster ; il y convoque un parlement, qui approuve son élection, et casse tous les actes faits contre la maison d'York. La reine Marguerite, qui s'é-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

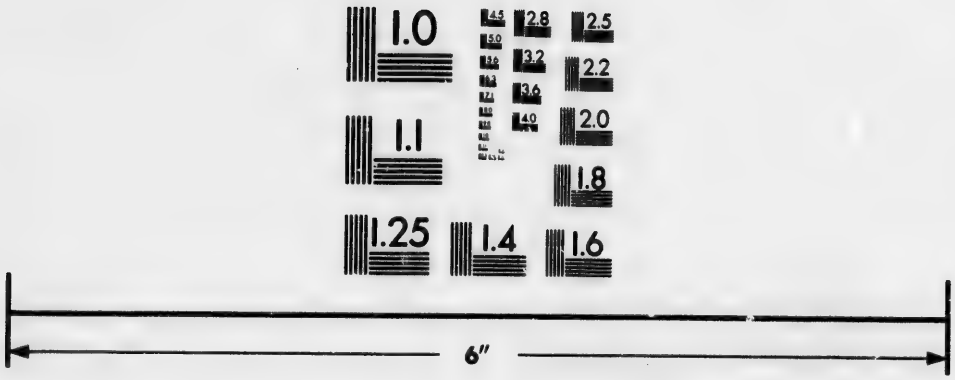

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

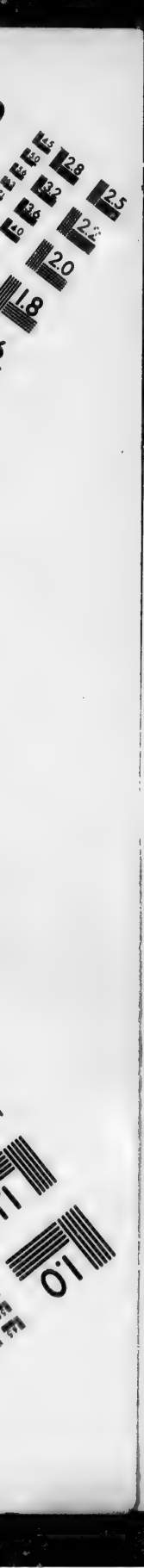
2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

tait retirée en Écosse avec le roi Henri après la bataille de Taunton, passe en France pour demander du secours.

L'an 1463, Henri VI et la reine rentrent en Angleterre, et sont bientôt suivis d'un grand nombre d'Anglais ; leur camp est forcé par Montaigu, frère du comte de Warwick, général d'Édouard ; Henri et la reine fuient chacun de leur côté. Quelque temps après, Henri est arrêté, conduit ignominieusement à Londres, les jambes liées sous le ventre d'un mauvais cheval, au milieu des huées de la population, et enfermé dans la Tour. La reine se sauve dans une forêt, où elle est rencontrée par des voleurs et dépouillée de ses pierreries ; elle s'échappe des mains de ces brigands, tenant son fils entre ses bras, à la faveur d'une querelle qui s'élève entre eux pour le partage du butin. Marguerite rencontre un autre voleur, qui, touché de compassion, la conduit au bord de la mer, où elle trouve une barque qui la passe à l'Écluse en Flandre ; elle est bien reçue par le duc de Bourgogne, qui lui donne deux mille écus, et la fait conduire auprès du roi René, père de la reine.

L'an 1465, pendant que le comte de Warwick conclut à la cour de France le mariage de Bonne de Savoie avec le roi Édouard, ce prince change de goût ; il conçoit de l'inclination pour Élisabeth Wodeville, fille du baron de Rivers, veuve du chevalier Gray, mort au service de la maison de Lancastre, et il l'épouse. Le comte de Warwick apprend cette nouvelle en France ; outré d'avoir été joué, il revient en Angleterre le cœur rempli de haine et de vengeance contre Édouard.

Au commencement de l'an 1469, Warwick commence à exécuter le projet qu'il avait formé pour renverser du trône celui qu'il y avait placé ; il gagne l'archevêque d'York et le marquis de Montaigu, ses frères ; il gagne même le duc de Clarence, frère aîné d'Édouard, et pour cimenter leur union, il lui donne sa fille en mariage. Warwick se retire ensuite dans son gouvernement de Calais, d'où il excite, par ses émissaires, une révolte dans la province d'York. Le roi Édouard IV fait marcher le comte de Pembrock contre les rebelles. Ce général est défait et tué dans la bataille, près de Ramburi, et, peu de jours après, les insurgés ayant pris le comte de Rivers, père de la reine Élisabeth, et Jean, son fils, leur coupent la tête à Northampton.

L'an 1470, le duc de Clarence et le comte de Warwick se déclarent ouvertement, et se mettent à la tête des mécontents ; Warwick surprend Édouard, le fait prisonnier, et l'envoie au château de Middelham, d'où il s'échappe et rentre dans Londres. Édouard ayant pris le dessus, Warwick passe en France avec le duc de Clarence ;

il se réconcilie avec la reine Marguerite, et va trouver Louis XI à Angers, où le prince de Galles, fils de Henri VI, épouse la fille de Warwick. Le duc de Clarence et le comte de Warwick retournent en Angleterre, lèvent une armée de soixante mille hommes, marchent contre Édouard, qui, étant abandonné des siens, s'enfuit et se retire en Flandre dans les États du duc de Bourgogne, son beau-frère. Victorieux sans avoir combattu, le duc de Clarence et le comte de Warwick entrent en triomphe dans Londres, au commencement d'octobre. Le 6 de ce mois, Warwick, appelé le faiseur de rois, tire Henri VI de sa prison, où il était enfermé depuis sept ans, et le rétablit sur le trône : le parlement, convoqué le 29 novembre, approuve la nouvelle révolution, et déclare Édouard traître et usurpateur.

L'an 1471, Édouard revient en Angleterre avec des secours que le duc de Bourgogne lui avait fournis ; il est joint par le duc de Clarence, son frère, avec lequel il s'était réconcilié, rentre dans Londres le 11 avril, remet Henri VI dans la Tour, et marche contre Warwick ; la bataille se donne à Barnet, le jour de Pâques, 14 avril ; le comte de Warwick et Montaigu, son frère, la perdent avec la vie. Le 4 mai, Édouard gagne la bataille de Teuksbury, qui décide du sort de la maison de Lancastre. La reine Marguerite et le prince de Galles, son fils, sont pris ; le jeune prince, âgé de 18 ans, est égorgé de sang-froid par les frères d'Édouard en sa présence et par ses ordres, après qu'il lui eut donné un coup de son gantelet sur le visage. La reine est mise dans la Tour, et y demeure jusqu'en 1475, qu'elle en sortit, et fut renvoyée en France moyennant une rançon de cinquante mille écus d'or. Le 22 mai, veille de l'Ascension, Édouard VI fait son entrée dans Londres ; le même soir, Henri VI est égorgé par le plus jeune frère d'Édouard, le duc de Glocester, le même qui en avait déjà égorgé le fils, le jeune prince de Galles.

Le comte de Richemond, seul reste de la maison de Lancastre, fils de Marguerite de Sommerset et d'Edmond Tudor, s'embarque avec le comte de Pembrock, son oncle, pour se retirer en France : le vent les ayant jetés sur les côtes de Bretagne, ils sont menés au duc, qui les retient comme prisonniers. L'an 1475, Édouard IV, s'étant ligué avec le duc de Bourgogne contre le roi Louis XI, fait une descente au mois de juillet à Calais. Le duc vient l'y joindre, mais non avec une armée, comme il avait promis. Édouard s'en retourne après avoir fait un traité de paix, le 29 août, avec le roi de France. N'ayant plus d'ennemis à redouter, Édouard IV se livre à l'indolence et à l'oisiveté. Les Wodeville, parents de la reine, s'emparent de l'administration des affaires.

L'an 1478, le duc de Clarence, jaloux du crédit des Wodeville, et traversé par eux dans tout ce qu'il entreprenait, s'échappe en discours indécents et même séditieux contre le roi, son frère. Il est arrêté, conduit à la Tour de Londres, et condamné secrètement à perdre la vie. Suivant quelques historiens, on lui donne l'option du genre de mort; il préfère d'être noyé dans un tonneau de malvoisie, et il l'obtient. Édouard IV mourut lui-même, épuisé de débauche, le 9 avril 1483.

Son fils, Édouard V, est aussitôt proclamé roi d'Angleterre. Un des premiers à lui prêter serment de fidélité est son oncle, Richard, duc de Glocester. Ce même oncle s'étant saisi du jeune roi, son neveu, l'amène à Londres, et fait d'immenses préparatifs pour son couronnement. Au même temps, il convoque un grand conseil, dans lequel il se fait déclarer protecteur du royaume. Il oblige la reine Élisabeth, qui s'était retirée dans l'asile de Westminster, de lui livrer son second fils Richard, duc d'York. Le protecteur, étant ainsi maître des deux princes, fait répandre des soupçons sur leur naissance, et même sur celle d'Édouard IV ; il réussit, par l'artifice et la violence, à faire dépouiller Édouard V, son neveu, de la couronne, après environ deux mois de règne.

Enfin lui-même est proclamé roi le 22 juin 1483, sous le nom de Richard III, et couronné le 6 juillet. Monté sur le trône par des crimes, il emploie le même moyen pour s'y maintenir. Il commence par faire étouffer ses deux neveux, Édouard V et le duc d'York. Jacque Tyrrel fut l'exécuteur de ses ordres, au refus de Brakenburi, gouverneur de la Tour de Londres. Le duc de Buckingham forme une conspiration pour détrôner Richard ; il est arrêté et décapité, et les conjurés se dissipent.

L'an 1484, dans un parlement tenu au commencement de l'année, les enfants d'Édouard IV sont déclarés bâtards. Richard envoie une ambassade en Bretagne pour engager le duc François II à lui livrer le comte de Richemond. Landois, ministre du duc, se prête aux vues de Richard ; mais le comte de Richemond, étant averti du complot, échappe heureusement, et se retire auprès de Charles VIII, roi de France.

L'an 1485, Henri, comte de Richemond, s'embarque à Harfleur le 31 juillet, et passe en Angleterre, avec un secours d'hommes et d'argent que le roi Charles lui fournit : tout le pays de Galles se déclare en faveur de Henri ; Richard III marche contre lui, et perd, le 22 août, la bataille de Bosworth, dans laquelle il est tué, n'ayant joui que deux ans et deux mois de sa cruelle usurpation. Telle fut l'issue de cette guerre parricide entre les familles des deux frères

Plantagenets, York et Lancastre, qu'on appelle aussi de la rose blanche et de la rose rouge, d'après la couleur qu'elles avaient adoptée.

Henri, comte de Richemond, descendait, par son père, d'Own Tudois, Gallois d'origine, et du roi Édouard III, par sa mère Marguerite, mais d'une descendance illégitime. Il est proclamé roi d'Angleterre par son armée, sous le nom de Henri VII, aussitôt après la bataille de Bosworth, le 22 août 1485. Il en prend dès lors le titre, et se fait couronner le 13 octobre. L'année suivante 1486, le 18 janvier, Henri épouse Élisabeth, fille d'Édouard IV ; par ce mariage, les droits des deux maisons de Lancastre et d'York se trouvent réunis sur sa tête.

Comme le roi et la reine étaient parents, une dispense avait été accordée, avant le mariage, par l'évêque d'Imola, légat d'Innocent VIII. Mais Henri s'adressa au Pape lui-même pour en obtenir une autre. Son but ostensible était d'écarter toute espèce de doute sur la validité du mariage ; et son objet réel d'y introduire les principes de son acte de succession, afin que ces principes reçussent leur sanction de l'autorité pontificale. Innocent, dans son rescrit, nous apprend que, conformément à la représentation qui lui a été faite au nom du roi, la couronne d'Angleterre appartenait à Henri par le droit de la guerre et par un droit de succession notoire et incontestable, par le vœu et l'élection des prélats, des nobles et des communes du royaume, et par un acte des trois états en assemblée de parlement ; mais que, néanmoins, pour mettre fin aux guerres sanglantes causées par la rivalité de la maison d'York, et à la pressante sollicitation des états, le roi avait consenti à épouser la princesse Élisabeth, fille aînée et véritable héritière d'Édouard IV, d'immortelle mémoire. Le Pontife, en conséquence, à la prière du roi, et pour conserver la tranquillité du royaume, confirme la dispense qui a déjà été accordée, et l'acte de succession passé en parlement : il déclare que le sens de cet acte est que, si la reine mourait sans enfants avant le roi, ou si ses enfants ne survivaient pas à leur père, la couronne passerait, dans ce cas, aux autres enfants de Henri, s'il en avait d'un mariage subséquent ; et il termine en excommuniant tous ceux qui tenteraient dorénavant de le troubler, lui ou sa postérité, dans la possession de ses droits. C'est ainsi que, par sa bulle du 27 mars 1486, à la demande du roi et du parlement d'Angleterre, le pape Innocent VIII confirma et légitima la promotion de la dynastie anglaise des Tudors [1].

Henri VII tenait fort à cette bulle. Faisant la tournée de ses pro-

[1] Raynald, 1486, n. 46. Lingard, t. 5, p. 416.

vinces, il assistait publiquement au service divin, tous les dimanc et fêtes ; et, dans ces occasions, il entendait le sermon d'un des évêques, qui avait ordre de lire et d'expliquer la bulle du Pape, confi mative de son mariage et de son titre de roi [1].

Cependant il restait un descendant direct et légitime des Plan genets dans la branche d'York, Édouard Plantagenet, comte Warwick, jeune homme de quinze ans, mais enfermé dans la To de Londres. L'idée du jeune prince, jointe à la négligence de Henri à se concilier les Yorkistes, occasionna plus d'une insurrection. V la fin de l'année 1486, Henri VII ayant eu un fils, un Yorkiste plus exaltés entreprit de le renverser du trône. C'était un prêt d'Oxford, nommé Richard Simon. Pour y réussir, il dressa un cer tain Lambert Simnel, fils d'un boulanger, à jouer le rôle du jeu comte de Warwick. Simnel prit le nom de ce prince, qu'un bru public disait s'être échappé de sa prison. Bientôt il eut un parti co sidérable en Irlande, où son instituteur avait établi le lieu de la scè Le roi, soupçonnant Élisabeth, sa belle-mère, d'avoir eu part cette imposture, la fait renfermer et confisque ses biens. L'an 1487 comte de Lincoln, neveu par sa mère d'Édouard IV, et plusieurs b rons, s'étant rendus auprès de Simnel au mois de mai, le font co ronner à Dublin. Le roi marche contre les rebelles, les défait le 6 ju à la bataille de Stoke, prend Simnel, lui accorde la vie, l'honore d'u charge de marmiton dans sa cuisine, et, peu après, en récompe de sa bonne conduite, l'élève à la place de fauconnier.

L'an 1492, Henri VII porte la guerre en France. Il ne l'avait e treprise que pour tirer de l'argent de ses sujets, au moyen des su sides qu'il se fit accorder ; il la termina dans la même année, par traité qui lui valut quarante-cinq mille écus, que la France lui do pour les frais de son armement, avec une pension de vingt-cinq m écus pour lui et ses h. tiers. Ainsi la guerre et la paix rempli également ses coffres. Sous Louis XI, les principaux seigneurs d cour d'Angleterre recevaient une pension du roi de France.

L'an 1493, un aventurier nommé Perkin Warbeck, suivant qu ques-uns, fils d'un Juif converti de Tournai, se fait passer pour duc d'York, d'après les leçons de Marguerite d'York, duche douairière de Bourgogne, ennemie mortelle de Henri VII. Plusie seigneurs forment en sa faveur une conspiration contre le roi ; qu ques-uns des conjurés, entre autres le grand chambellan, sont arrê et exécutés. L'an 1496, Jacques IV, roi d'Écosse, qui avait reçu d ses États Perkin, et lui avait donné en mariage une de ses parent

[1] Lingard, p. 421.

fait une invasion en Angleterre, ravage le Northumberland, et retourne chez lui chargé de butin. L'an 1498, les rebelles de Cornouaille appellent Perkin, qui se met à leur tête, et prend le titre de roi d'Angleterre. Bientôt, abandonné de ses partisans, il se retire dans un asile religieux, et se rend au roi, qui le fait mettre dans la Tour de Londres. Perkin ayant fait un complot avec le jeune comte de Warwick pour en sortir, ils sont condamnés à mort l'un et l'autre l'an 1499 ; le premier à être pendu, le second décapité. Le comte de Warwick était le dernier rejeton direct des Plantagenets.

L'an 1501, Arthur, prince de Galles, né l'an 1486, épouse, le 14 novembre, Catherine d'Aragon, qui lui apporte en dot deux cent mille écus d'or. Ce jeune prince étant mort dans les premiers mois de l'an 1502, le roi Henri VII, pour n'être pas obligé à rendre la dot de Catherine, la fiance à Henri, son second fils, par dispense du pape Jules II, datée du 26 décembre 1503. Cette même année 1503, Henri VII maria sa fille aînée, Marguerite, à Jacques IV, roi d'Écosse, ce qui transféra depuis la couronne d'Angleterre à la maison des Stuarts. Henri VII mourut le 22 d'avril 1509. Lingard dit : Si ce roi était économe dans ses dépenses et porté à amasser des trésors, on doit ajouter aussi qu'il récompensa souvent avec générosité, et déploya, dans des occasions d'apparat, la magnificence d'un grand monarque. Ses aumônes étaient journalières et abondantes. Parmi les édifices qu'il bâtit, on comptait six couvents de moines, qui furent abattus sous le règne suivant. Sa chapelle existe encore à Westminster, comme un monument de sa richesse et de son goût [1].

Son fils, Henri VIII, qui venait d'accomplir sa dix-huitième année, monte sur le trône d'Angleterre le 22 avril 1509. Le 7 juin, il épouse solennellement, avec la dispense du pape Jules II, Catherine d'Aragon, veuve de son frère Arthur, mais qui n'avait point consommé son mariage avec elle, ainsi que Catherine l'assura avec serment et que l'attestèrent les matrones. Henri lui-même convint qu'il l'avait reçue vierge. Ils furent couronnés ensemble le 24 du même mois.

L'an 1513, Henri attaque la France. Pendant son absence, Jacques IV, roi d'Écosse, fait une invasion dans ses États, et perd, le 9 septembre, la bataille de Floddenfield, dans laquelle il périt. Ce prince est un des plus grands rois qu'ait eus l'Écosse : il égala ou surpassa tous ses prédécesseurs par sa valeur, sa grandeur d'âme, sa sagesse, sa piété et toutes ses grandes qualités. Sous son règne, les meurtres et les brigandages furent arrêtés par la sévérité des lois ; il fit fleurir la religion par son zèle et son exemple, et régner l'abon-

[1] Lingard, t. 5. — *Art de vérifier les dates.*

dance par le commerce. Il eut pour successeur son fils aîné, Jacques V, à peine âgé de deux ans, qui dans la suite épousa Marie de Lorraine, d'où naîtra la célèbre Marie Stuart, que nous verrons succéder à son père à l'âge de huit jours.

L'an 1514, Henri VIII fait un traité de paix avec Louis XII, à qui il donne Marie, sa sœur, en mariage; il renouvelle, l'année suivante, ce traité avec François Ier, successeur de Louis [1].

Dans la Scandinavie, il y avait comme un flux et reflux continuel de révolutions entre le Danemark et la Suède. L'an 1448, mourut Christophe III, après avoir régné neuf ans sur les trois royaumes du Danemark, de Suède et de Norwége. Comme il ne laissait pas d'enfant, les trois royaumes se désunirent. Christiern Ier fut élu, la même année 1448, roi de Danemark, et eut pour successeur, en 1481, son fils Jean, remplacé en 1513 par son fils Christiern II. Ces trois princes essayèrent de se faire aussi rois de Suède et de Norwége, où ils avaient un parti considérable : ils y réussirent pour un moment; des insurrections, des guerres presque continuelles furent à peu près le seul résultat. L'an 1448, Charles Canut-Son, maréchal de Suède, est proclamé roi de Suède et de Norwége. En 1458, un parti de mécontents proclament roi de Suède Christiern de Danemark, et le couronnent à Upsal. L'an 1465, Charles, battu près de Stockholm par l'archevêque d'Upsal, est obligé de renoncer à la couronne. L'an 1471, Christiern abandonne la Suède, fatigué de la mésintelligence et des révoltes continuelles des Suédois. Stéen-Sture est choisi pour administrateur par les états de Suède, en attendant qu'ils pussent convenir pour l'élection d'un roi. Ce moment n'arrivait point. A la mort de Stéen-Sture, en 1503, il y eut successivement deux autres administrateurs du royaume.

Les Russes étaient tributaires des Tartares de Casan. L'an 14[illegible] le grand-duc, Basile III, dit Basilowitz, succéda à Basile II, son père, par le choix du khan des Tartares. Georges, son oncle, refusa de le reconnaître, parce qu'il prétendait avoir été lui-même désigné grand-duc par Basile II. L'an 1434, après avoir vaincu son neveu dans trois batailles, il prend le titre qu'il ambitionnait, et le transmet, l'année suivante, étant près de mourir, à Basile, son fils. Celui-ci fut pris et mis à mort, après avoir remporté quelques succès. Démétrius, son frère, continua la guerre contre Basilowitz, qu'il fit prisonnier l'an 1447. L'ayant relâché ensuite, il eut lieu de s'en repentir. Basilowitz, contre la promesse qu'il lui avait faite, travailla à recouvrer le grand-duché, et y réussit. Son fils Iwan ou Jean III, lui succéda l'an 14[illegible]

[1] *Art de vérif. les dates.* Lingard.

prince entreprit d'affranchir sa nation du joug des Tartares : il y ssit à tel point, que les Tartares furent obligés de payer tribut. n 1505, Basile IV succède à son père, Iwan III, au préjudice de neveu, Démétrius, qu'il fit mourir peu après son intronisation [1]. A Constantinople, le sultan, Mahomet II, établissait pour loi de mpire turc, que chaque nouveau sultan ferait égorger ses frères, il en donna l'exemple. C'était la vieille politique de Caïn. En lie, les petites républiques, les petits princes, tels que César Borgia, taient guère plus scrupuleux. Partout, et en France, où les princes rahissent, et en Angleterre, où les Plantagenets s'entr'égorgent, mme à Moscou et à Constantinople, ce sont les mêmes principes gouvernement : la politique, la raison d'État n'est point subornée à la religion ni à la morale, mais à l'intérêt seul : l'intérêt, e est la règle, tel est le but suprême ; pour y parvenir, tous les yens sont bons, même les moyens honnêtes.

Un auteur italien a résumé cette pratique gouvernementale dans manuel de vingt-six chapitres, dédié, l'an 1515, à Laurent de dicis. Le résumé n'est que fidèle. L'auteur est Nicolas Machiavel, Florence. Bien des gens l'accusent amèrement, comme s'il avait enté cette politique sans religion et sans morale, qu'on a stygmae de son nom. Machiavel l'a inventée, comme un miroir invente traits des personnes qui s'y regardent. Machiavel n'est qu'un ele miroir de ce que les gouvernements faisaient de son temps, de qu'ils font encore, et de ce qu'ils ont droit de faire dès que la polie ou la raison d'État n'est plus subordonnée à la religion et à la rale, mais à l'intérêt seul.

Machiavel intitula son livre : *Des Principautés*, et non pas *le ince*, comme on l'a fait depuis à tort. Les premiers mots sont la sée fondamentale de l'écrivain. D'ailleurs, lui-même s'en expli- dans une lettre à son ami Vettori :

« J'examine ce que c'est qu'une principauté ; combien il y en a spèces ; comment on les acquiert, comment on les garde, comnt on les perd ; et si jamais quelqu'un de mes caprices vous a , celui-là ne devrait pas vous déplaire ; il devrait être agréable à prince, surtout à un prince nouveau. »

CHAPITRE Ier. Tous les États, toutes les autorités qui ont eu ui ont pouvoir sur les hommes, ont été et sont ou des républis, ou des principautés ; les principautés sont ou héréditaires, ce que la famille de leur seigneur en a été longtemps souveraine, elles sont nouvelles. »

[1] *Art de vérifier les dates.*

« CHAP. II. Je laisserai en arrière les républiques, parce qu'ailleurs j'en ai disserté longuement. Je m'occuperai seulement du *principat;* je m'avancerai en décrivant les ordres ci-dessus dénommés, et je dirai comment les principautés peuvent être maintenues. Je dis donc que dans un État héréditaire et accoutumé à la famille de ses princes, il y a moins de difficulté à les maintenir que dans les nouvelles. Là, il suffit de ne pas dépasser les règles de ses ancêtres, de temporiser avec les accidents, de manière que si ce prince est d'une habileté même ordinaire, il se maintiendra toujours dans son état, à moins qu'une force extraordinaire et excessive ne l'en prive; enfin, quand il en est privé, il recouvre le pouvoir au premier sinistre qu'éprouve l'*occupateur.* »

« Le prince naturel a moins de raisons et se trouve moins dans la nécessité d'offenser, d'où il résulte qu'il peut être plus aimé : si des vices extraordinaires ne le font pas haïr, il est raisonnable que ses sujets l'aiment. Dans l'antiquité et la continuité du pouvoir, s'effacent les souvenirs et les causes des innovations, parce que toujours une mutation laisse les pierres d'attente pour en soutenir une autre. »

« CHAP. III. C'est dans le *principat* nouveau que se rencontrent le plus de difficultés. » Ce que Machiavel développe et éclaircit dans le reste de son ouvrage par plusieurs exemples anciens et contemporains, où il signale pourquoi tel moyen a réussi, et non pas tel autre, et comment on aurait pu mieux faire.

Dans le chapitre XIV on lit ces paroles : « Quant à l'exercice de l'esprit, le prince doit lire les histoires, et y considérer les actions des grands hommes, voir comment ils se sont conduits dans les guerres, examiner les causes des victoires et des défaites, pour pouvoir éviter ces dernières, imiter les bons chefs, et faire ce qu'a fait auparavant tout homme très-excellent, qui a imité lui-même ce qui avant lui a été honoré et couvert de gloire, et qui s'en est constamment rappelé les faits et les actions. C'est ainsi qu'on dit qu'Alexandre imitait Achille; César, Alexandre ; Scipion, Cyrus. Quand on a lu la vie de Cyrus écrite par Xénophon, on rencontre dans la vie de Scipion tout ce que l'imitation a donné de gloire à celui-ci, et combien, dans les sentiments de chasteté, d'affabilité, d'humanité et de noblesse, Scipion se conformait à ceux que Xénophon rapporte dans l'histoire de Cyrus. Voilà les règles que sait observer un prince sage : il ne doit pas les oublier, même dans les temps de loisir ; il doit se les approprier avec habileté, pour s'en servir dans l'adversité, et afin que la fortune venant à changer, elle le trouve prêt à résister à ses coups. »

Dans le chapitre XVII, où il traite de la clémence et de la cruauté,

chiavel fait cette question : « *Est-il mieux* (pour un prince) *d'être é que d'être craint ? ou est-il mieux d'être craint que d'être aimé?* répond qu'il faudrait tâcher d'être l'un et l'autre ; mais comme il difficile d'accorder cela ensemble, il est plus sûr d'être craint que tre aimé, quand on doit renoncer à l'un des deux. Des hommes, peut dire cela généralement, qu'ils sont ingrats, changeants, dis- ulateurs, *fuyeurs* de périls, cupides de gain ; pendant que tu leur du bien, ils sont à toi, ils t'offrent leur sang, leur fortune, leur leurs enfants ; mais c'est, ainsi que je l'ai dit, quand le danger éloigné ; lorsqu'il s'approche, ils changent de sentiment. Le nce qui a fait fond sur leur parole, se trouvant nu de toute autre paration, périt ; les amitiés qu'on achette avec de l'argent, et non c la grandeur et la noblesse de son âme, on les a méritées, mais ne les possède pas, et, au temps venu, on ne peut les dépenser. hommes se décident plutôt à offenser celui qui se fait aimer que i qui se fait craindre. L'amour est maintenu par un lien d'obli- ion qui, parce que les hommes sont méchants, est rompu devant te occasion d'avantages pour eux ; mais la crainte est contenue une peur du châtiment qui ne l'abandonne jamais. »

Cependant le prince doit se faire redouter de manière que, s'il tient pas l'amour, il fuie la haine ; car il peut arriver à être à la craint et point haï : ce qu'il obtiendra toujours s'il s'abstient *prendre les biens de ses citoyens et de ses sujets, et d'insulter leurs mes.* »

Si le prince doit procéder contre la vie d'une personne, il ne le faire que lorsqu'il y a pour lui justification convenable et se manifeste ; surtout il ne doit pas prendre les biens des autres, ce que les hommes oublient plutôt la mort de leur père que la te de leur patrimoine. »

Les motifs pour enlever le bien ne manquent pas, et toujours i qui commence à vivre de rapine trouve des raisons pour s'em- er de ce qui appartient aux autres ; au contraire, les motifs pour andre le sang sont plus rares et manquent plus tôt. »

Je conclus donc, en revenant à cette demande : *Est-il mieux re craint que d'être aimé?* les hommes aiment à leur profit et ignent au profit du prince. Un prince sage doit faire fond sur ce est à lui, et non sur ce qui est aux autres ; il doit seulement s'in- ier de manière à fuir la haine [1]. »

On a pu remarquer comment, en ce chapitre, Machiavel donne princes, même mauvais, des raisons naturelles et politiques pour

[1] Voir Artaud, *Machiavel, son génie et ses erreurs*, t. 1, c. 22.

qu'ils ne prennent pas le bien de leurs sujets. Au moins sur cet article, Machiavel ne mérite point de blâme, d'autant plus qu'il est le premier qui ait ainsi réclamé contre les confiscations.

Le chapitre XVIII, le plus fameux de tous, traite de la manière dont les princes doivent garder leur parole. Le voici tout entier.

« Chacun comprend combien il est louable dans un prince de maintenir sa foi, et de vivre avec intégrité et sans astuce.

« Néanmoins on voit par expérience, *de nos temps*, qu'ils ont fait de grandes choses, ces princes qui ont tenu peu de compte de leur parole, qui ont su par leur astuce embarrasser la cervelle des hommes, et qu'ils ont à la fin vaincu ceux qui avaient fait fond sur leur loyauté.

« Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre, l'une avec les lois, l'autre avec la force. La première manière est propre à l'homme, la seconde est propre à la bête. Comme la première souvent ne suffit pas, il arrive qu'on recourt à la seconde; ainsi il est nécessaire qu'un prince sache bien être la bête et l'homme. Cette doctrine a été enseignée d'une manière détournée par les anciens auteurs qui écrivent comment Achille et beaucoup d'autres de ces princes furent nourris par le centaure Chiron, qui les tint sous sa garde. Avoir ainsi pour précepteur une demi-bête et un demi-homme, ne veut pas dire autre chose, sinon qu'il faut qu'un prince emploie les deux natures, et que l'une sans l'autre n'est pas durable. Un prince étant contraint de recourir aux moyens de la bête, il doit, dans cette nature, suivre l'exemple du lion et du renard, parce que le lion ne sait pas se défendre des lacs, et que le renard ne sait pas se défendre des loups; il faut donc être renard et connaître bien les lacs, et lion pour effrayer les loups. Ceux qui simplement s'en tiennent au lion, ne s'y entendent pas. Donc un seigneur prudent ne doit pas observer la foi quand une semblable observance tourne contre lui, et que les raisons qui ont décidé sa promesse sont détruites.

« Si les hommes étaient tous bons, ce précepte ne serait pas bon. Mais, comme les hommes sont méchants, et qu'ils ne l'observeraient pas envers toi, toi, encore, tu n'as pas à l'observer avec eux.

« Jamais les motifs pour colorer la non-observance ne manqueront à un prince. De cela on pourrait donner une foule d'exemples modernes, et montrer combien de paix, combien de promesses ont été rendues nulles et vaines par l'infidélité des princes, et celui qui a su le mieux faire le renard a le mieux tourné. Mais il est nécessaire de savoir colorer cette nature et d'être grand dissimulateur. Les hommes sont si simples, ils obéissent tellement aux nécessités présentes, que celui qui trompe trouvera toujours qui se laissera trom-

er. Parmi les exemples récents, il y en a un que je ne veux point asser sous silence. Alexandre VI ne fit jamais que tromper les ommes ; il ne pensa pas à autre chose, et trouva toujours moyen de faire ; il n'y eut jamais d'homme qui réussît plus à protester, et ui, avec plus de serments, affirmât une chose en l'observant moins. ependant les tromperies lui réussirent à souhait, parce qu'il connaissait bien cette partie des affaires.

« Il n'est donc pas nécessaire qu'un prince ait les qualités ci-dessus rappelées, mais il est bien nécessaire qu'il paraisse les avoir ; ême j'aurai la hardiesse de dire cela, que, quand on les a et qu'on s observe toujours, elles sont préjudiciables ; lorsqu'il semble qu'on s possède, elles sont utiles, c'est-à-dire qu'il faut paraître clément, dèle, humain, religieux, intègre, et l'être en effet. Mais il faut se ouver ensuite dans l'esprit, construit tellement, que, s'il ne conent pas d'avoir ces vertus, tu puisses et tu saches prendre le rôle ntraire. Entends bien ceci : c'est qu'un prince, et surtout un ince nouveau, ne peut observer toutes les choses qui font réputer s hommes bons, parce que, pour conserver l'État il est souvent ns l'obligation d'opérer contre la foi promise, contre la charité, ntre l'humanité, contre la religion.

« Il faut donc qu'il ait un esprit disposé à se tourner selon que *les nts* et les variations de la fortune le lui commandent, *et, comme i dit ci-dessus, il ne doit pas s'écarter de ce qui est bien, quand il le ut;* mais il doit savoir entrer dans le mal, quand il y est forcé. En nséquence, un prince doit bien veiller à ce qu'il ne sorte pas de sa uche une chose qui ne soit empreinte de cinq conditions : il conent qu'à le voir et à l'entendre, il soit tout clémence, tout foi, tout manité, tout intégrité, tout religion. Cette dernière qualité, il faut tout paraître l'avoir, parce que les hommes jugent par les yeux s que par les mains. Il arrive à un petit nombre de voir, et à un it nombre d'entendre ; chacun voit ce que tu parais être, peu endent ce que tu es, et ce petit nombre n'ose pas s'opposer à l'opin du grand nombre, qui a devant lui la majesté du pouvoir. Dans actions des hommes, et surtout des princes, *là où il n'y a point tribunal auprès duquel on puisse réclamer*, on considère le résultat. « Qu'un prince s'attache donc à vaincre et à maintenir l'État ; les yens seront toujours jugés honorables et loués de chacun ; le vulre marche toujours avec ce qui paraît et avec l'événement qui est ivé, et le monde n'est encore que le vulgaire. Le petit nombre ne t rien là où le grand nombre n'a pas de quoi s'appuyer ; un prince temps présent (Ferdinand d'Aragon), qu'il ne serait pas bien de mmer, ne prêche rien autre que paix et bonne foi, et il est ennemi

de l'une et de l'autre; et l'une et l'autre, s'il les avait observées, lui auraient fait perdre sa réputation et ses États [1]. »

Dans ce fameux chapitre de Machiavel, la religion et la morale chrétienne, interprétées par l'autorité compétente, pourraient sans doute reprendre plus d'une chose. Mais si la politique, si la raison d'État n'est point subordonnée à la religion et à la morale chrétienne [2], si même, y étant subordonnée, chaque prince est juge suprême, dans sa propre cause, de l'explication et de l'application de cette morale, nul n'a rien à dire à personne, ni à Machiavel qui fait de cela un système suivi, ni aux princes qui le mettent en pratique. Or, depuis longtemps, les hommes qui se mêlent du gouvernement des États ou d'en raisonner, ne supposent-ils pas tous que la politique, la raison d'État, n'est point subordonnée à la religion et à la morale chrétienne, interprétée par la seule autorité compétente, l'Église catholique? Soyez donc alors conséquents avec vous-mêmes, et ne blâmez point dans autrui les conséquences naturelles des principes que vous-mêmes avez posés.

Un Français aurait tort de se plaindre des Anglais, comme le fait un écrivain diplomate dans les observations suivantes sur ce fameux chapitre de Machiavel. « Remarquons encore que Machiavel, qui donne ces préceptes diaboliques, n'est pas arrivé cependant à conseiller ce que les Anglais du siècle dernier et du commencement du siècle actuel ont pratiqué et voudraient, dit-on, ce que je ne veux pas croire, pratiquer encore à chaque déclaration de guerre.

« Quelquefois, deux mois, trois mois avant de commencer les hostilités en Europe, quand, pour eux, la guerre a été bien résolue, ils ont envoyé aux Indes l'ordre d'arrêter nos vaisseaux, de faire prisonniers les équipages, et d'envahir nos possessions et nos îles; pendant ce temps, leur ambassadeur pouvait rester en France, donner ou recevoir des fêtes, se présenter à l'audience du souverain, communiquer des rapports, négocier peut-être quelques articles de traité de commerce, s'asseoir à nos banquets, nous inviter aux siens, et ne demander ses passe-ports que lorsque enfin un de nos bâtiments échappé à une attaque subite faite en pleine paix, était naturellement sur le point d'annoncer que, depuis trois mois, on faisait la guerre à la France. Machiavel n'a dit cela nulle part; nulle part il ne l'a conseillé. Le démon qui l'inspirait ne l'a pas instruit de toutes ses malices [3]. »

[1] Artaud, *Machiavel, son génie et ses erreurs*, p. 334 et seqq. — [2] Voir ce que dit Bossuet dans sa *Défense*, l. 1, sect. 2, c. 5, 32 et 35. — [3] Artaud, *Machiavel, son génie et ses erreurs*, c. 22, p. 342 et seqq.

Voilà comme parle ce diplomate français. Or, si la politique, si la raison d'État, comme le dit Bossuet même, n'est pas subordonnée à la morale chrétienne[1], mais à l'intérêt seul, la république et la société ne consistant ainsi que dans le commerce et les échanges[2], les Anglais, en faisant tout cela, sont dans leur droit; ils n'ont fait que perfectionner la politique ou la morale commune à tous les gouvernements, même réunis en congrès. Voici ce que nous révèle là-dessus le même diplomate.

« Je laisse un moment Machiavel et son écrit... et je me transporte successivement dans chacun des conseils où, entre autres exemples, l'on a décidé au milieu d'un tas immense de traités d'alliance et d'amitié, où l'on a décidé, dis-je, du sort de la Pologne, de Venise, des princes allemands sécularisés, et de l'État de Gênes. Là, ce sont d'autres hommes que Machiavel qui ont pris la parole; ce ne sont pas des précepteurs ardents, des hommes tourmentés par la faim, des logiciens raisonnant, comme il l'a fait, en quelques points, dans la sphère de ses erreurs, ce sont des seigneurs polis, froids, mesurés, dînant bien, discutant sur l'état du *sujet* déposé sous leurs yeux *en travers du marbre noir*, le dépeçant avec calme, pesant les parts, retranchant la portion trop forte, ajoutant l'appoint *des âmes*, demandant une rivière en compensation d'une montagne, trouvant tout naturel qu'on soit dépouillé, parce qu'on ne s'entend pas dans les assemblées turbulentes, parce qu'on a possédé une puissance fondée dans les temps des irruptions barbares, statuant que des principautés provenant de titres antiques seront données au membre d'une confédération nouvelle qui sera le plus voisin, et qui promettra le plus de troupes et de subsides; prêts à convenir que, parce qu'on a acquis des richesses dans un commerce probe et intelligent, on doit, en conséquence, perdre sa liberté. Je me représente ces graves personnages, les uns allumant leur pipe avec les chartes, les autres prouvant que l'homme est naturellement remuant et importun, disant entre eux mille fois plus d'injures à la faible humanité que l'en a pu dire l'indiscret secrétaire (de la république de Florence), ensuite n'en persistant que davantage à renverser l'ordre antique, proférant à huis-clos de bien autres maximes, ou citant, si on veut, celles du Florentin, et se quittant en se disant dans ces propres

[1] Bossuet, *Défense*, pars 1, l. 1, sect. 2, c. 5, 32 et 35. Est ergò imperium, seu civile regimen, religioni subordinatum et ab eâ pendet in ordine morali, non autem in ordine politico, seu quod attinet ad jura societatis humanæ : cùm hoc postremo ordine et religio et imperium sibi se invicem esse possunt, c. 5. — [2] Quoniam respublica ac civilis societas stat commerciis ac permutationibus. — Bossuet, *Défense*, pars 1, l. 1, sect. 2, cap. 14.

termes : « Il est dommage qu'il ait fallu en venir à cette extrémité, « mais de pareilles déterminations étaient nécessaires. La raison « d'État a prononcé. Nous avons jugé sur ses exigences ; maintenant « gardons-nous respectivement le secret sur les motifs qui nous ont « décidés. Sauvons aux hommes la honte d'une publication des mo- « tifs qu'il faut considérer pour bien gouverner les États. S'il y a lieu, « nous nous reverrons pour appliquer les mêmes doctrines. Si nous « n'y sommes plus, nos élèves, nos successeurs accompliront la sévère « mission de la politique [1]. »

Ainsi donc, d'après le témoignage de ce diplomate, aujourd'hui encore, les gouvernements d'Europe, réunis en concile politique dans la personne de leurs ambassadeurs, agissent sans foi ni loi, étouffent des souverainetés légitimes, s'en partagent les dépouilles, sans nul égard pour la religion, la morale ni la justice, mais par des motifs si honteux que l'humanité en rougirait éternellement si elle venait à les connaître.

[1] Artaud, *Machiavel, son génie et ses erreurs*, t. 2, c. 47, p. 318 et seqq.

§ IVe.

OINS DES PONTIFES ROMAINS POUR SAUVER L'EUROPE AU DEDANS ET AU DEHORS. — GRAND NOMBRE DE SAVANTS, D'ARTISTES ET DE SAINTS EN ITALIE.

Maintenant donc, quelles seront les suites naturelles d'un pareil état de choses ? — Comme dit le proverbe, l'univers entier se formera sur le modèle des rois ; les peuples, sur les gouvernements ; les familles, sur les peuples ; les individus, sur les familles. On dira : La raison d'État n'étant pas subordonnée à la religion et à la morale, la raison de famille, la raison d'individu ne doit pas l'être davantage ; chacun n'a plus d'autre règle que soi. Conséquemment, il n'y aura plus de famille, plus de justice, plus de société ; à moins que, pendant que les Allemands se brouillent, que les Français se trahissent, que les Anglais s'égorgent, le Turc ne vienne les réduire tous à la même servitude, comme il a fait les Grecs, et comme, d'après la politique moderne, il a droit de faire ; car, la religion et la morale une fois de côté, il ne reste que l'intérêt pour but, la ruse et la force pour moyens.

Qui donc alors sauvera l'humanité et l'Europe, et contre l'oppression musulmane au dehors, et contre l'anarchie princière au dedans ? Qui, malgré tous les obstacles, conservera l'unité et l'union dans l'humanité, dans l'Europe, dans la nation, dans la famille ? Qui, en dépit de la politique moderne, maintiendra l'empire de la religion, de la morale, de la justice et de l'honneur ? — Dieu seul et son Église, l'Église et son chef. Et ce sera, comme toujours, le fond de l'histoire. — Et de cette source mystérieuse procédera tout ce qu'il y a de vrai, de juste, de moral, d'honorable, de permanent, d'universel dans l'opinion publique : puissance indirecte de l'Église sur le monde même, qui ne s'en doute pas ; filet impalpable par où l'Église retient en certaines bornes ses ennemis mêmes les plus emportés.

Le pape Eugène IV était mort le 23 février 1447, après avoir reçu de nouveau l'obédience de l'Allemagne, qui avait gardé une espèce de neutralité durant le schisme du conciliabule de Bâle. Dès le 6 mars, les cardinaux, au nombre de dix-huit, élurent tout d'une voix le cardinal Thomas de Sarzane, évêque de Bologne. Il était né l'an 1398,

à Pise, de modestes parents. Son père Barthélemi Parentucelli y enseignait les arts libéraux et la médecine, mais en fut exilé par suite des discordes civiles. Il se retira à Sarzane, endroit natal de sa femme Andréole. Là il appliquait à l'étude de la grammaire son jeune fils, qui l'apprenait avec une étonnante facilité. Mais le père mourut, lorsque son fils Thomas n'avait encore que neuf ans. Thomas lui-même tomba dangereusement malade. La mère, qui avait fondé les plus grandes espérances sur cet enfant et sur son frère Philippe, en était dans une profonde affliction. Nuit et jour elle priait Dieu de rendre la santé à ce cher enfant. S'étant endormie vers la pointe du jour, elle s'entendit appeler par son nom : on lui dit que son fils guérirait, qu'il serait pape, et il lui sembla qu'on lui mettait les habits pontificaux. A son réveil, elle trouva son fils en convalescence, et raconta à tout le monde de la maison la vision qu'elle avait eue. Elle pressa son fils, qui ne demandait pas mieux, de poursuivre ses études. Jusqu'à seize ans, il s'appliqua principalement à la grammaire, au latin et à la logique, pour en venir à la philosophie et à la théologie. Passé de Sarzane à l'université de Bologne, il y surpassa tous les étudiants en la connaissance de la dialectique et de la physique ; il apprit par cœur, ou peu s'en faut, tous les livres d'Aristote sur ces matières. A dix-huit ans, il était maître ès arts. Mais n'ayant plus d'argent pour continuer ses études, il revint trouver sa mère, qui ne put lui en donner. Outre qu'elle était pauvre, elle s'était remariée, et son nouveau mari, qui n'était pas riche, n'était guère disposé à faire des dépenses pour un beau fils. Thomas se rendit à Florence, où, pendant deux ans, il fut précepteur des enfants de deux nobles. Ayant gagné de la sorte quelques deniers, il retourna à Bologne reprendre ses études, qu'il n'avait pas même interrompues à Florence, et fut reçu docteur en théologie à vingt-deux ans. Il s'acquit tellement l'amitié et l'estime du saint cardinal, évêque de Bologne, Nicolas Albergati, qu'il en fut fait son majordome. Dans une position aussi agréable, il étudia tous les écrits remarquables des scolastiques, les Pères de l'Église, ainsi que les autres auteurs grecs et latins, apprit par cœur toute la Bible ; et comme il avait une mémoire très-heureuse, il retint toute sa vie, tant de ces ouvrages que d'autres en plusieurs sciences, des passages innombrables, qu'il appliquait avec une merveilleuse présence d'esprit. Ordonné prêtre à vingt-cinq ans, les Papes l'employèrent à plusieurs négociations en divers pays. La cour des Papes, la maison des cardinaux étaient alors autant d'académies chrétiennes. Bien loin de négliger ses études au milieu des voyages, Thomas de Sarzane en profitait pour s'y perfectionner, en conversant avec les savants de chaque pays, et en se

procurant partout les livres qui pouvaient lui manquer. Son habileté en cette partie était si connue, qu'on s'adressait à lui de toutes parts, entre autres Cosme de Médicis, pour l'organisation méthodique des grandes bibliothèques. Eugène IV lui donna l'évêché de son défunt bienfaiteur, et lui envoya le chapeau de cardinal pendant qu'il revenait de sa légation d'Allemagne. Le pape Eugène IV étant mort six mois après, le nouveau cardinal fit son oraison funèbre. En conclave, il songea une nuit que le défunt Pape voulait lui mettre ses habits pontificaux, attendu qu'il serait son successeur. A son réveil, Thomas se mit à rire, tant il lui paraissait impossible qu'un cardinal de six mois et de basse naissance dût attirer l'attention de personne. Cependant, dès le second jour, 6 mars 1447, toutes les voix se réunirent pour le faire Pape. Il en fut comme étourdi, et prit le nom de Nicolas V, en mémoire de son bienfaiteur, le bienheureux Nicolas Albergati. Nous apprenons ces particularités d'un ami particulier du Pape, Vespasien de Florence, qui en a écrit une vie récemment découverte par le cardinal Maï.

Nicolas V fut reconnu de toute l'Allemagne dans la diète d'Aschaffenbourg, de la France, de l'Angleterre, et enfin de tous les pays chrétiens, hormis la Savoie, où l'antipape Amédée, se disant Félix V, conservait son petit parti. A la mort d'Eugène IV, il s'était flatté d'être reconnu de tout le monde, et avait envoyé de prétendus légats de côté et d'autre; mais on se moqua d'eux. Le nouveau Pape menaçait de procéder contre lui avec sévérité, pour mettre fin aux restes de son schisme et de son conciliabule, qui, de Bâle, s'était réfugié à Lausanne. Trois fois l'empereur Frédéric IV fit notifier aux quelques prélats schismatiques qui s'opiniâtraient à Bâle à vouloir prolonger le concile, qu'il leur retirait tout sauf-conduit; il finit par commander aux habitants de mettre son ordonnance à exécution, sous peine d'être mis au ban de l'empire; ce qui obligea la poignée de schismatiques de se retirer à Lausanne, auprès de leur antipape. L'évêque et le peuple de Bâle firent leur soumission au nouveau pape Nicolas V.

Cependant le roi de France, Charles VII, que le Pape légitime avait invité à occuper la Savoie pour réduire par la force l'antipape et son schisme, espéra parvenir au même but par des négociations : en quoi il fut secondé par les rois d'Angleterre et de Sicile. Effectivement, après bien des voyages et des conférences, on convint de rétablir la paix aux conditions suivantes : Qu'Amédée de Savoie renoncerait au titre de pape et à toutes ses prétentions sur le Saint-Siége, se soumettant entièrement au pape Nicolas, qui lui conserverait la dignité de cardinal avec la légation en Savoie ; que toutes les censures en-

courues à l'occasion du schisme seraient levées, et toutes les grâces accordées de part et d'autre confirmées. Nicolas V accorda volontiers ces conditions, et cela dans des termes très-honorables pour Amédée, qui, le 7 avril 1449, dans le soi-disant concile œcuménique de Lausanne, pour la paix de l'Église, disait-il, renonça entièrement à la papauté. Pour terminer dignement ce drame, ses huit cardinaux, avec les assesseurs du prétendu concile, élurent Pape le cardinal Thomas de Sarzane, sous le nom de Nicolas V, et déclarèrent leur assemblée dissoute. Amédée retourna à Ripaille, où il mourut fort chrétiennement dès l'année suivante 1450. Ce fut le dernier antipape.

Le plus zélé de ses partisans, Louis d'Alleman, cardinal d'Arles, finit à peu près comme lui. Rentré en grâces auprès du pape Nicolas V, il en fut envoyé légat en Allemagne : revenu dans son diocèse, il s'adonna uniquement aux bonnes œuvres et aux exercices de la pénitence. Après sa mort, qui arriva au mois de septembre 1450, il se fit des miracles à son tombeau, et le pape Clément VII autorisa dans la suite le culte religieux que lui rendaient les peuples. Au dix-septième siècle, on cessa de faire son office et de l'invoquer par des prières publiques dans l'église d'Arles, tant on y était mal édifié des éclats qu'il s'était permis, dans le concile de Bâle, contre le pape Eugène IV, en faveur du schisme[1].

Une autre œuvre de pacification avait été conclue dès l'année 1448. Ce fut le concordat germanique ou pragmatique sanction réglant les relations entre le Saint-Siége et les églises d'Allemagne. Il fut arrêté à Vienne, le 17 février 1448, entre le cardinal Carvajal, légat du Pape, d'une part, et l'empereur Frédéric IV, de l'autre, assisté de plusieurs princes et évêques. En voici les dispositions principales.

Le Pape réserve au Saint-Siége la nomination de tous les bénéfices généralement qui vaqueront en cour de Rome, de même que de tous ceux des cardinaux et des officiers de la même cour, en quelque lieu que meurent les titulaires. Il accorde aux églises métropolitaines, aux cathédrales et aux monastères immédiatement soumis au Saint-Siége, le droit d'élire respectivement aux archevêchés, évêchés et abbayes, avec obligation de s'adresser au Saint-Siége pour la confirmation dans le temps prescrit par la constitution de Nicolas III : faute de quoi, ou si l'élection n'était pas canonique, ou que, de l'avis des cardinaux, le Pape, pour de bonnes et évidentes raisons, trouvât à propos d'y nommer un sujet plus digne, le Saint-Siége y pourvoirait. A l'égard des monastères qui ne sont pas soumis immédiatement

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, l. 48.

au Saint-Siége, ils ne seront pas obligés de s'y adresser pour la confirmation.

A l'égard des autres dignités et bénéfices séculiers et réguliers, excepté la première dignité après l'épiscopale dans les cathédrales et la principale dans les collégiales, la provision en appartiendra à ceux qui en jouissent de droit. Ceux qui ont le droit de nommer, d'élire, de pourvoir, de quelque manière que ce soit, aux bénéfices, l'exerceront librement lorsqu'ils viendront à vaquer dans les mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre, nonobstant toutes les réserves faites ou à faire. Le Saint-Siége disposera pendant les autres six mois; et si, après trois mois depuis la vacance connue, le Saint-Siége n'y avait pas pourvu, l'ordinaire ou le collateur aurait la liberté d'y pourvoir. Les annates se payeront suivant la taxe de la chambre apostolique, que l'on modérera, si elle était trouvée trop forte. Les bénéfices, dont le revenu n'excédera point vingt-quatre florins d'or de la chambre, n'en payeront aucune [1].

Tels sont les principaux articles du concordat germanique, arrêté à Vienne le 17 février 1448, et confirmé par Nicolas V le 18 mars de la même année. Ils ont été observés en Allemagne jusque dans ces derniers temps. Le pape Nicolas V, par un indult spécial, permit à plusieurs évêques de nommer aux bénéfices réservés au Saint-Siége.

L'esprit pacificateur du nouveau Pontife se fit également sentir en Espagne. Pendant un tumulte populaire contre l'autorité royale, les séditieux y avaient publié une loi qui excluait de tous les emplois civils et ecclésiastiques toutes les personnes d'origine juive. Nicolas V, en étant informé, cassa ce règlement injuste ; et, confirmant les lois de quelques rois de la nation, il déclara que tous les nouveaux convertis, soit du judaïsme, soit de la gentilité ou de toute autre secte d'erreur, à la religion chrétienne, et vivant chrétiennement, de même que leurs descendants, étaient et seraient réputés habiles à posséder toutes sortes de bénéfices et d'emplois, tant dans le royaume que dans l'Église, sans qu'à raison de la nouveauté de leur conversion, ou de celle de leurs auteurs, on mît aucune différence entre eux et les anciens fidèles [2].

Nicolas V créa huit cardinaux, tous hommes d'un rare mérite, excepté son frère. Il ne pensait point à ce dernier, mais le collége des cardinaux le pria tant de le leur adjoindre, qu'il finit par y consentir ; mais non sans peine. Dans la proclamation des nouvelles éminences, il donna à chacun les louanges convenables ; pour son frère, il dit

[1] *Bullarium.* — [2] *Diploma Nicol. V.* Apud Mariana, l. 22, cap. 8.

simplement : Sollicité par quelques-uns d'entre vous, nous élisons Philippe pour cardinal, sans y ajouter un mot d'éloge.

L'an 1450 fut l'année du jubilé. Nicolas V l'ouvrit la veille de Noël 1449. On vit affluer à Rome une si grande multitude de pèlerins, que plusieurs furent étouffés dans la presse. Le Pape en fut sensiblement affligé, et les fit enterrer honorablement. Il fit même abattre plusieurs maisons, pour élargir le passage des rues. Parmi les pèlerins on remarqua plusieurs grands personnages, entre autres l'électeur de Trèves, qui obtint l'érection d'une université. Dans cette même année du jubilé, Nicolas V canonisa saint Bernardin de Sienne, mort six ans auparavant. Il transféra de plus à Venise le patriarchat d'Aquilée, qui avait été uni à l'église de Grade ; et il revêtit de cette dignité saint Laurent Justinien, évêque de cette première ville.

Le sénat de Venise, toujours jaloux de sa liberté, forma de grandes difficultés ; il craignait que ses droits et ses priviléges ne fussent lésés en quelques circonstances. Pendant qu'on agitait cette affaire avec beaucoup de vivacité, Laurent se rendit dans le lieu où le sénat était réuni, et déclara qu'il aimait mieux quitter une place pour laquelle il n'était point propre, et qu'il occupait depuis dix-huit ans contre sa volonté, que d'aggraver, par l'addition d'une dignité nouvelle, le fardeau qu'il avait tant de peine à porter. Le discours qu'il fit en cette occasion marquait de sa part tant de charité et d'humilité, que le doge lui-même ne put retenir ses larmes ; il en vint jusqu'à prier Laurent de ne point penser à sa démission, et de se conformer au décret du Pape, dont l'exécution serait utile à l'Église et honorable à leur pays. Les sénateurs applaudirent au doge, et la cérémonie de l'installation du nouveau patriarche se fit, au grand contentement de tout le monde.

Laurent se regarda comme un homme qui avait contracté une nouvelle obligation de travailler avec ardeur à l'accroissement du règne de Jésus-Christ et à la sanctification des âmes. On vit alors, de la manière la plus sensible, ce que peut un saint dans les grandes places. Laurent trouvait du temps pour se sanctifier lui-même et pour rendre service au prochain. Jamais il ne se faisait attendre par sa faute ; il quittait tout pour donner audience à ceux qui voulaient lui parler, sans distinction de pauvres ou de riches. Toutes les personnes qui se présentaient, il les recevait avec tant de douceur et de charité, il les consolait d'une manière si touchante, il paraissait si parfaitement libre de toute passion, que l'on ne s'imaginait pas qu'il eût participé à la corruption originelle. Chacun le regardait comme un ange descendu sur la terre. Ses conseils étaient toujours proportionnés à l'état des personnes qui s'adressaient à lui. On rendait si universellement

justice à sa vertu, sa sagesse et ses lumières, que l'on ne voulait plus examiner de nouveau à Rome les causes qu'il avait décidées, et que, dans le cas d'appel, on y confirmait toujours les sentences qu'il avait portées. Plein de mépris pour lui-même, il était insensible à l'idée que l'on pouvait se former de sa personne. Si quelqu'un le louait, il en prenait occasion de s'humilier davantage devant Dieu et devant les hommes. Il cachait ses bonnes œuvres autant qu'il lui était possible. Quand il lui échappait de ces larmes qui avaient leur source dans l'amour divin ou dans la vivacité de sa componction, il s'accusait de faiblesse et d'une excessive sensibilité d'âme. Il était entièrement mort à lui-même. Un domestique lui ayant un jour présenté à table du vinaigre au lieu de vin et d'eau, il le but sans rien dire. Tout, jusqu'à sa bibliothèque, annonçait en lui l'amour de la pauvreté.

La république fut agitée de son temps par de violentes secousses et menacée des plus grands dangers. Un saint ermite, qui, depuis plus de trente ans, servait Dieu avec ferveur dans l'île de Corfou, assura qu'il avait su, d'une manière surnaturelle, que l'état avait été sauvé par les prières du saint évêque. Le neveu de Laurent, qui a écrit sa vie d'un style pur et élégant, rapporte, comme témoin oculaire, qu'il fut favorisé du don des miracles et de celui de prophétie.

Il avait soixante-quatorze ans lorsqu'il composa son dernier ouvrage, intitulé : *Les Degrés de perfection*. Il l'eut à peine achevé, qu'il fut pris d'une fièvre violente. Voyant ses domestiques occupés à lui préparer un lit, il leur dit tout troublé : « Que voulez-vous donc faire ? Vous perdez votre temps. Mon Seigneur est mort étendu sur une croix. Est-ce que vous ne vous rappelez point que saint Martin disait dans son agonie qu'un Chrétien doit mourir sur la cendre et le cilice ? » Il voulut absolument qu'on le couchât sur la paille. Tandis que ses amis pleuraient autour de lui, il s'écriait dans des ravissements de joie : Voilà l'époux ; allons au-devant de lui ! Puis, levant les mains au ciel, il ajoutait : Seigneur Jésus, je m'en vais à vous ! D'autres fois, il se livrait aux sentiments de cette sainte frayeur qu'inspire la pensée des jugements de Dieu. Quelqu'un lui disant un jour qu'il devait être pénétré de joie, puisqu'il allait recevoir la couronne, il se troubla, et répondit : La couronne est pour les soldats courageux, et non pour des lâches tels que moi ! Sa pauvreté était si grande, qu'il n'avait rien dont il pût disposer. Il fit cependant son testament, et ce fut seulement pour exhorter tous les hommes à la vertu et pour ordonner qu'on l'enterrât comme un simple religieux dans le couvent de Saint-Georges. Mais, après sa mort, le sénat ne voulut point permettre que cette dernière clause fût exécutée. Durant

les deux jours qui précédèrent sa mort, les différents corps de la ville vinrent recevoir sa bénédiction. L'entrée de sa chambre fut ouverte aux pauvres comme aux riches, et il fit à tous des instructions fort touchantes. Marcel, un de ses disciples bien-aimés, pleurant amèrement, il le consola, en lui disant : Je vais vous précéder, mais vous me suivrez bientôt. Nous nous réunirons à Pâques prochain. La prédiction fut vérifiée par l'événement. Ayant fermé les yeux, il expira tranquillement le 8 janvier 1455, dans la soixante-quatorzième année de son âge. Il y avait vingt-deux ans qu'il était évêque et quatre qu'il était patriarche. On ne l'enterra que le 17 de mars, à cause de la contestation qui s'éleva sur le lieu de sa sépulture. Il fut béatifié en 1524, par Clément VII, et canonisé par Alexandre VIII, en 1690. On marqua sa fête au 5 de septembre, qui était le jour où il avait été sacré évêque [1].

Les œuvres de saint Laurent Justinien ont été imprimées plusieurs fois. Ce sont des sermons, des lettres et des traités de piété. Le langage du saint est celui du cœur ; il n'y a point d'auteur qui soit plus propre à enflammer d'amour pour Dieu, à inspirer une tendre dévotion pour tous les mystères du salut, à perfectionner dans l'esprit de componction, d'humilité, de renoncement, de retraite, et à remplir de zèle pour l'acquisition de toutes les vertus.

Frédéric III ou IV, élu empereur d'Occident, désirait beaucoup recevoir la couronne impériale des mains du Pape : il se rendit donc à Rome, accompagné d'Éléonore de Portugal, son épouse, qui le joignit à Sienne, et du jeune Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême. Le Pape, assis dans une chaise d'ivoire, les reçut à la porte de l'église de Saint-Pierre, où ils furent introduits, après que les deux rois eurent baisé les pieds du Pontife et qu'ils lui eurent fait leur harangue. Ensuite le Pape, à la prière de Frédéric, lui imposa la couronne de fer, symbole du royaume de Lombardie, avec déclaration néanmoins que c'était sans préjudicier à l'usage qui attribuait ce droit à l'archevêque de Milan. En même temps, il donna la bénédiction nuptiale à Frédéric et à Éléonore, que ce prince avait épousée auparavant par procureur. Ces cérémonies se firent le 15 mars 1452. Quatre jours après, le même prince ayant prêté le serment ordinaire, fut reçu chanoine de Saint-Pierre, sacré et couronné empereur avec la couronne de Charlemagne, qu'on avait apportée de Nuremberg pour cette cérémonie. Éléonore, son épouse, fut aussi couronnée impératrice des mains du Pape, avec la couronne dont Martin V avait couronné l'épouse de l'empereur Sigismond. Au sortir de la basilique

[1] *Acta SS.*, 8 *jan.* Godescard, 5 septembre

de Saint-Pierre, le Pape étant monté à cheval, l'empereur lui servit d'écuyer jusqu'à l'église de Sainte-Marie-Transpontine [1].

Vespasien de Florence, dans sa vie de Nicolas V, nous a conservé deux oraisons, l'une par le Pape pour l'empereur, l'autre par l'empereur pour les peuples de son empire. Après avoir placé la couronne sur la tête de l'empereur, le Pape joignit les mains, et dit : Dieu tout-puissant, qui, par la prédication de l'Évangile du royaume éternel, avez préparé l'empire romain, accordez à votre fidèle serviteur Frédéric III nouvel empereur, les armes célestes, afin qu'ayant dompté toutes les nations barbares et inhumaines, ainsi que les ennemis de la foi catholique et de la paix, il vous serve avec une sûre et intrépide liberté ? « L'empereur répondit par une autre prière : Dieu tout puissant et éternel, exaucez les pieuses et dévotes prières de Nicolas votre souverain pontife, afin que tous les peuples ecclésiastiques et séculiers, les prélats, les républiques et les princes, tous les ennemis de la foi chrétienne étant exterminés, puissent vous servir plus librement et plus efficacement, et que, nos peuples fidèles vous servant ainsi tous avec une entière sécurité, tous les Chrétiens méritent d'obtenir les récompenses de l'une et l'autre vie, et de la présente et de la future. » On le voit, dans l'esprit du Pape, de l'empereur et de leur siècle, l'empire romain, soit avant, soit après Jésus-Christ, était une préparation matérielle à la prédication du royaume éternel ; cet empire, devenu chrétien, avait pour but de réprimer les ennemis de la foi et de la paix chrétienne, et de maintenir la sécurité temporelle des Chrétiens dans les voies du salut.

Une grande sollicitude occupait alors les pontifes romains. Les Ottomans, surtout après la prise de Constantinople, menaçaient l'Europe chrétienne, et par la mer, et par la Grèce, et par la Hongrie. Peu ou point de secours à espérer des Allemands, des Français, des Anglais, qui ne connaissent plus que les dissensions et les guerres intestines. Il faudra que les pontifes romains sauvent l'Europe avec quelques troupes particulières de croisés, avec les religieux militaires de Saint-Jean ou de Rhodes, avec le prince d'Albanie, Scanderbeg, avec le vayvode de Transylvanie, Jean Huniade.

On aurait pu s'attendre, dans ce péril extrême de la chrétienté, que les religieux militaires du nord de l'Allemagne, connus sous le nom de chevaliers Teutoniques, la défendraient de ce côté contre les infidèles, comme les religieux militaires de Saint-Jean, ou les chevaliers de Rhodes la défendaient du côté de la mer. Mais depuis longtemps les chevaliers Teutoniques, dégénérés de leur noble vocation,

[1] Raynald, 1452, n. 1 et seqq.

ne savaient plus de guerre que contre les Chrétiens et les évêques. Oubliant leurs vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils corrompaient par leurs scandales les populations qu'ils devaient édifier. Nous verrons leur supérieur général, le moine Albert de Brandebourg, triplement parjure, finir par l'apostasie et le vol, se marier au mépris de ses vœux, dérober la Prusse à l'ordre Teutonique et à l'Église pour en enrichir sa famille. De ce côté, il y avait donc pour l'Europe chrétienne plus de danger que de secours.

Tandis que l'Europe, menacée de devenir une province turque, attendait vainement d'Angleterre un Richard Cœur de Lion, de France un saint Louis, un Godefroi de Bouillon, un Tancrède, il était né dans les commencements du quinzième siècle, au fond de la Transylvanie, un homme appelé Jean, surnommé Corvinus. Sa mère était Grecque, son père était Valaque. Par sa mère, dit-on, il descendait des empereurs de Constantinople, et, par son père, des Valerius Corvinus de l'ancienne Rome. Mais il est plus célèbre sous le nom de Huniade. Dès sa jeunesse, il se distingua dans les guerres d'Italie; et Philippe de Comines, dans ses mémoires, le préconise sous le nom du chevalier *blanc* de Valakie. Huniade ne tarda pas à se montrer avec bien plus d'éclat, en défendant la chrétienté contre les armées ottomanes.

Devenu général des armées de Ladislas, roi de Pologne et de Hongrie, il gagna, l'an 1442, plusieurs batailles importantes : l'une contre les généraux du sultan Amurath, qu'il obligea de se retirer de devant Belgrade, après un siége de sept mois ; l'autre dans la Transylvanie ; la troisième à Vascap, sur les confins de la même province. Son nom devint si redoutable aux Turcs, que les enfants mêmes de ces infidèles ne l'entendaient prononcer qu'avec frayeur, et ne l'appelaient que *Jaenens Lain*, c'est-à-dire Jean le Scélérat.

Pour faciliter ces succès, les augmenter encore, et arrêter ainsi les progrès des Ottomans, le pape Eugène IV faisait partout prêcher la croisade. Le cardinal Julien Césarini, si distingué au concile de Bâle et de Florence, était légat en Hongrie, et y remuait tout par ses exhortations. La Hongrie était comme le champ de bataille entre la chrétienté et le mahométisme. De là on envoya des ambassadeurs à Frédéric, aux chevaliers de Prusse et de Livonie, en Pologne et aux Valaques, afin d'en obtenir quelques secours ; mais l'empereur s'excusa sur les troubles de Bohême qui l'occupaient alors, les chevaliers sur l'épuisement de leur pays par les guerres précédentes. Il n'y eut que les Polonais et les Valaques qui envoyèrent une puissante armée de cavalerie et d'infanterie, qu'ils promirent de défrayer pendant six mois. Plusieurs volontaires de France et d'Allemagne se

rendirent aussi en Hongrie, excités par la croisade que le Pape faisait prêcher dans tous les royaumes ; ce qui rendit l'armée des Hongrois assez nombreuse et composée de tronpes d'élites. Elle passa le Danube sous le commandement de Huniade et du jeune roi Ladislas, s'empara de Sophie, ville servienne, surprit l'armée musulmane, en tua un nombre prodigieux, avec quatre mille prisonniers, treize pachas ou généraux, et neuf étendards. Elle avança jusqu'aux frontières de la Thrace et de la Macédoine, défit une autre armée de Turcs au mont Hémus, que le sultan Amurath avait amenée d'Asie pour garder les avenues des montagnes. Après cette glorieuse expédition, le roi Ladislas, rentré à Bude, alla nu-pieds à l'église de Notre-Dame, pour témoigner à Dieu son action de grâces, et suspendit à la voûte les enseignes de l'ennemi vaincu.

Déjà précédemment, dans une exhortation du 1er janvier 1442 à tous les fidèles, le pape Eugène IV avait exposé les périls imminents de la chrétienté, les progrès effrayants et cruels des Turcs, et comment, sans la victoire de son bien-aimé fils Huniade, la Hongrie était perdue [1]. Ces nouvelles victoires augmentèrent les espérances des Chrétiens et le zèle du Pontife. Il conclut une alliance générale entre toutes les puissances chrétiennes, y compris l'empereur Jean Paléologue, encore maître de Constantinople, afin de combiner leurs forces respectives de manière à vaincre et à repousser l'ennemi commun. Un secours inattendu vint aux Chrétiens, du milieu de leurs ennemis mêmes.

Les Turcs étaient dans l'usage de réduire en servitude les jeunes enfants des Chrétiens, de les élever dans le mahométisme, et d'en faire des soldats dans le corps des janissaires. Ces malheureux renégats devenaient ainsi des instruments pour détruire la chrétienté, d'où ils étaient sortis. D'autres fois leurs maîtres les faisaient eunuques pour le service abject de leurs troupeaux de femmes. Ce qui est plus hideux encore, plus d'une fois ils se voyaient réduits à servir leurs maîtres dans des passions de Sodome. C'est à de tels usages que les sultans employaient les jeunes enfants qu'ils levaient comme un tribut dans les provinces chrétiennes. C'est contre ce tribut exécrable que le Pape cherchait surtout à soulever et à garantir les peuples chrétiens.

Un prince d'Épire ou de Macédoine se vit réduit à le payer. C'était Jean Castriot, prince d'Épire ou d'Albanie, qui avait épousé Veisave, fille d'un petit prince voisin. Comme tous les despotes ou princes de la Grèce, Jean Castriot s'était soumis à la domination des Musulmans ;

[1] Raynald, 1443, n. 13 et seqq.

vivement pressé par Amurath II, il avait été forcé non-seulement de lui payer un tribut ordinaire, mais encore d'envoyer ses quatre fils en otage à la cour du sultan. Ils furent tous circoncis et élevés dans la religion musulmane, contre la parole formelle qu'Amurath avait donnée à leur père. Les trois aînés restèrent confondus dans la foule des esclaves d'Amurath; Georges, qui était le quatrième, plut à l'empereur turc par sa noble figure, et par des traits qui annonçaient un grand caractère. Il le conserva auprès de lui, lui fit donner une belle éducation, et le conduisit à la guerre dès sa première jeunesse. Les actions de courage et de force de corps de Georges Castriot lui valurent le surnom d'Alexandre, *Scander* en langue turque, qui fut accompagné du titre de *Bey* ou *Beg*, qu'il tenait du sultan. C'est sous ces noms réunis de *Scander beg*, que Georges Castriot avait reçus des Ottomans, qu'il signala contre eux ses talents pour la guerre, accrus et cultivés à leur école et dans leur armée.

Doué d'une conception rapide, Scanderbeg parla bientôt parfaitement les langues grecque, turque, arabe, italienne et sclavonne, et montra une adresse merveilleuse pour tous les exercices du corps. Il n'avait pas encore atteint dix-huit ans, lorsque le sultan le nomma sangiac, premier degré d'honneur militaire chez les Turcs, et lui confia le commandement de cinq mille chevaux. A la tête de ces troupes, Scanderbeg déploya une brillante valeur contre les ennemis d'Amurath, et accompagna ce prince aux siéges de Nicomédie, d'Ostrée, etc. A l'attaque de cette dernière ville, il en escalada le premier les remparts, y arbora un drapeau, et s'élança ensuite dans l'intérieur les armes à la main. Ce trait de hardiesse et de témérité, dont Alexandre le Grand lui avait donné l'exemple, surprit tellement les habitants, qu'ils demandèrent sur l'heure à capituler. Scanderbeg avait vaincu précédemment, dans un combat singulier, un Tartare d'une taille gigantesque qui l'avait provoqué; et, comme les héros de l'antiquité, il attachait beaucoup de mérite à ce genre de triomphe.

A la mort de Jean Castriot, arrivée en 1432, Amurath se défit, par le poison, des trois fils aînés de ce prince, et envoya dans l'Albanie un de ses meilleurs généraux, qui s'empara de Croïa, capitale de ce petit État. Scanderbeg sut si bien dissimuler son indignation, qu'Amurath lui donna le commandement de l'armée qu'il avait destinée à l'envahissement des domaines du despote ou prince de Servie. Ce prince fut vaincu dans une bataille que lui livra Scanderbeg, qui, sans se compromettre cependant par des promesses positives, prêta, dès ce moment, l'oreille aux propositions de quelques seigneurs albanais, fatigués du joug des Musulmans.

Ladislas, roi de Hongrie, ayant envoyé une armée au secours du

despote de Servie, Amurath, pour se venger, entreprit le siége de Belgrade; mais, comme nous avons vu, il fut obligé de le lever après être resté sept mois devant cette place. Résolu de venger l'honneur des armes musulmanes, il confia, l'an 1443, à Scanderbeg et au pacha de Romélie le commandement d'une armée de quatre-vingt mille hommes, qui vint camper sur la rivière Morava, vis-à-vis de l'armée chrétienne. Scanderbeg, s'attendant à une grande bataille, pensa qu'il pouvait enfin exécuter les projets qu'il méditait depuis longtemps. Il y mit toute l'adresse et la circonspection que demandait le péril où il s'exposait, et se concerta, avant de rien entreprendre, avec ses confidents les plus intimes, et particulièrement avec Amèse, son neveu. Huniade, général en chef des troupes chrétiennes, avec lequel il semblerait que Scanderbeg avait noué des intelligences, passa la Morava et attaqua l'armée turque à l'improviste. Dans le fort de l'action, Scanderbeg ayant fait faire un mouvement rétrograde au corps qu'il commandait, le désordre et la confusion se mirent parmi les Turcs, dont la déroute ne tarda pas à être complète.

Le prince épirote en profita pour se saisir du secrétaire d'Amurath; et, le poignard sur la gorge, il le força de signer, au nom de son maître, et de sceller du sceau impérial un ordre au gouverneur de Croïa de remettre la place entre ses mains et de lui en céder le gouvernement. A peine cet ordre était-il expédié, que Scanderbeg, pour se débarrasser de témoins incommodes et qui pouvaient devenir dangereux, fit mettre à mort le secrétaire d'Amurath et quelques Turcs qui étaient avec lui, et se rendit en toute hâte en Épire, avec trois cents Albanais d'élite, dont le dévouement lui était assuré. La ville de Haute-Dibre, la première des États de son père par où il eût à passer, lui ouvrit ses portes dès qu'elle connut ses intentions. Il en tira trois cents hommes, et marcha sans s'arrêter sur Croïa, dont le gouverneur turc, trompé par l'ordre supposé d'Amurath, ne crut pas devoir refuser de lui remettre le commandement. Après avoir confié la defense de la citadelle et des postes principaux à ses soldats qu'il avait amenés, Scanderbeg renonça publiquement à la religion musulmane, et reprit la foi de ses pères; il abandonna ensuite la garnison turque de Croïa à l'animosité des Chrétiens, qui en firent un grand carnage. Tous les vestiges de la domination des Mahométans disparurent immédiatement; les croissants furent arrachés, les armes d'Amurath mises en pièces, ses enseignes déchirées et jetées au feu; et la ville reprit en fort peu de jours la forme de son ancien gouvernement, les magistrats leur pouvoir, la justice et la religion chrétienne leur autorité. A la nouvelle de cet événement, la plupart des villes de l'Épire qui dépendaient des États de Scan-

derbeg, après avoir chassé les Turcs, lui prêtèrent serment de fidélité, et lui envoyèrent des renforts, avec lesquels il conquit les places occupées encore par les Musulmans.

Lorsque Amurath apprit cette révolution, il s'empressa de conclure une trêve avec les Hongrois, et envoya une armée considérable contre Scanderbeg. Celui-ci, qui venait d'être déclaré chef de la confédération des seigneurs épirotes, et général des troupes de l'Épire, plutôt que roi proprement dit, livra bataille aux Turcs dans une plaine de la Basse-Dibre, les battit complétement, et leur fit essuyer une perte de près de vingt-deux mille hommes. Il fit ensuite une incursion en Macédoine, d'où il ne se retira qu'avec un riche butin, et il contracta une étroite alliance avec Ladislas, roi de Hongrie, et avec Huniade, vayvode ou prince de Transylvanie [1].

Le sultan Amurath, en se hâtant de conclure avec le roi de Hongrie une trêve particulière de dix ans, avait plus d'une finesse. Il rompait ainsi, du moins il entravait la grande ligue des Chrétiens, dont les forces se combinaient par terre et par mer. En se concilianl l'ennemi le plus proche, il se donnait le temps d'en écraser d'autres plus loin, comme le prince de Caramanie, le prince d'Épire. Pour lui-même, certains versets de l'Alcoran le laissaient toujours maître de rompre le traité quand il jugerait à propos, et même dès lors il ne l'observait pas.

Cette convention particulière était à peine conclue, quand le commandant de la flotte chrétienne dans l'Hellespont manda au roi de Hongrie que le moment était favorable pour exécuter les plans de la confédération, attaquer les Turcs par terre, pendant que la flotte les attaquerait par mer. La lecture de ces lettres rendit la cour de Ladislas un peu confuse, et causa des regrets à ceux qui avaient signé ou conseillé la trêve avec les Turcs.

Presque en même temps arrivent des dépêches de l'empereur de Constantinople. Jean Paléologue y complimentait d'abord Ladislas de ses exploits, puis il le priait de lui envoyer le plan de ses opérations pour la campagne qui allait s'ouvrir, afin qu'il pût, de son côté, se mettre en harmonie avec lui. Il apprenait à ce prince que déjà il s'était rendu à Misithra, la nouvelle Lacédémone, pour se rapprocher des confédérés et du foyer de la guerre. En même temps il lui témoignait l'étonnement que lui causaient certains bruits qui couraient sur un prétendu traité de paix qu'il avait fait, disait-on, avec le sultan. Il lui représentait tous les malheurs qu'entraînerait après elle une pareille démarche de sa part si elle était vraie, ce qu'il ne

[1] *Biographie univers.*, t. 41, art. *Scanderbeg.*

croyait pas; il lui disait, entre autres choses, qu'il se rendrait responsable aux yeux de l'univers des torts infinis que souffrirait, par sa désertion, chacun des membres de cette confédération à la tête de laquelle il se trouvait, et qui s'était formée sous ses auspices et même à son instigation; que les frais immenses déjà faits pour cette glorieuse entreprise seraient perdus; qu'il laisserait échapper le plus beau moment que le ciel eût jamais préparé pour anéantir d'un seul coup la puissance des infidèles; enfin l'empereur de Constantinople pressait Ladislas de lui faire connaître ses dernières intentions, afin qu'il pût, d'après sa réponse, prendre de sages précautions pour qu'il n'allât pas, aveuglé par la confiance que lui-même lui avait inspirée, se précipiter dans les piéges de l'ennemi [1].

Le cardinal-légat, Julien Césarini, malgré lequel on avait conclu cette trêve isolée, parla dans le même sens que l'empereur de Constantinople. Ladislas, disait-il, étant lié par le traité qu'il a fait avec le Pape, avec Philippe, duc de Bourgogne, avec les Vénitiens, les Génois et tous les membres de la sainte ligue, dont il est le chef, n'a pu en conclure un autre avec Amurath au préjudice de ses premiers engagements, En second lieu, ajoutait le cardinal, Amurath l'a rompu lui-meme, ce traité, puisqu'il n'en a point encore rempli les clauses, quoique le terme fixé pour leur exécution soit expiré depuis longtemps. Ces raisons étaient péremptoires. Pour lever les derniers scrupules, le légat Julien, par l'autorité apostolique, déclara le traité nul. Un fait bien remarquable, c'est que Méhémet Assara ou Kodja-Effendi, historien très-estimé des Musulmans, ne songe pas même à taxer de mauvaise foi, dans cette circonstance, les guerriers de Hongrie.

Le 10 novembre 1444, il y eut près de Varna une grande bataille entre l'armée hongroise et les Turcs. Les Chrétiens attendaient Scanderbeg avec trente mille hommes; mais le prince de Servie, que cependant on regardait comme un allié et pour lequel auparavant on avait pris les armes, ne lui permit pas de passer sur ses terres. Malgré l'absence de ce renfort, la bataille fut longue et sanglante. Dans les premiers moments de l'action, les Chrétiens, qui n'étaient que vingt mille contre soixante, eurent tellement la supériorité, que le sultan Amurath était sur le point de prendre la fuite; ce qu'il aurait fait si deux de ses janissaires ne l'en eussent empêché en le retenant par la bride de son cheval. On prétend même qu'ils osèrent le menacer de la mort s'il était assez lâche pour les abandonner. Des écrivains modernes supposent que, dans ce moment, le sultan

[1] Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, l. 118, n. 11.

Amurath éleva vers le ciel le traité violé, comme pour en demander vengeance ; mais l'historien musulman déjà cité n'en dit mot : ce qui donne lieu à conclure que c'est une fable, et que ce n'est pas la seule. Cependant la bataille durait toujours avec le même acharnement ; Huniade mettait en fuite les pachas d'Europe et d'Asie ; mais Amurath était inaccessible au milieu de ses janissaires. Tout à coup le jeune roi Ladislas (il avait vingt ans) s'élance à travers leurs rangs les plus serrés, l'épée à la main, pour donner au sultan le coup de la mort au milieu de ses gardes ; d'une impétuosité indomptable, il allait atteindre sa victime, lorsque son cheval tombe par accident, et qu'il est lui-même tué. Les Musulmans recommencent la bataille avec une nouvelle fureur, et ont l'avantage. Huniade s'enfuit avec le reste de l'armée ; le cardinal Julien avait échappé à l'ennemi, lorsqu'il fut tué par des voleurs. Il resta sur le champ de bataille plus de Musulmans que de Chrétiens ; mais, eu égard à leur nombre, qui était moindre, la perte des Chrétiens fut plus grande. Amurath ne triompha point de cette victoire, et répondit à ceux qui lui en demandaient la cause : Je ne voudrais pas vaincre souvent à ce prix. Au lieu de poursuivre les fuyards, il ramassa le butin et congédia son armée [1].

Après la mort de Ladislas, Jean Huniade fut élevé, par un suffrage unanime, au rang de capitaine général et de gouverneur de la Hongrie. Une régence de douze années prouva qu'il était aussi grand politique que bon guerrier. Quatre ans après la défaite de Varna, on le vit reparaître dans le cœur de la Bulgarie, et soutenir pendant trois jours, dans les plaines de Cassovie, tout l'effort de l'armée ottomane, quatre fois plus nombreuse que la sienne. Ce fut à la suite de ces combats que, fuyant à travers les bois de la Valakie, Huniade fut surpris par deux brigands ; pendant qu'ils se disputaient une chaîne d'or qu'ils lui avaient arrachée du cou, le brave chevalier *blanc* eut le bonheur de ressaisir son sabre : il tue l'un de ces misérables, fait prendre la fuite à l'autre, et, après avoir couru mille fois le danger d'être tué ou fait prisonnier, il reparaît au milieu des Chrétiens, qui déjà pleuraient sa perte.

Scanderbeg, comme nous avons vu, marchait au secours de ses alliés, lorsqu'il apprit leur défaite à Varna. Malgré cet échec, il rejeta les propositions d'accommodement que le sultan victorieux ne dédaigna pas de lui faire, et il battit encore, avec un petit nombre de soldats, la nouvelle armée qu'Amurath avait chargée de le réduire. Des discussions s'étant alors élevées entre Scanderbeg et les Vénitiens, le sultan voulut profiter de l'embarras dans lequel se trouvait

[1] Raynald, 1444.

le héros de l'Épire ; mais celui-ci mit en déroute les troupes ottomanes qui avaient pénétré dans le pays, et conclut bientôt après la paix avec Venise.

Irrité de ses défaites, qu'il attribuait aux fautes de ses lieutenants, Amurath entra lui-même en Albanie à la tête d'une puissante armée, et mit le siége devant Sfétigrade, l'une des plus fortes places du pays. C'était en mai 1449. Scanderbeg, voltigeant sans cesse autour du camp du sultan avec une troupe choisie, trouva plusieurs fois le moyen d'y pénétrer et de faire un grand carnage, sans se laisser entamer. Il s'emparait de tous les convois et tenait les Turcs dans des alarmes continuelles. Amurath commençait à désespérer du succès de son attaque, lorsqu'à la fin du mois de juillet la trahison le rendit maître de Sfétigrade, dont il avait abandonné le siége à un de ses pachas. Voici comme on raconte le fait. La garnison de Sfétigrade était composée de Dibriens, peuple extrêmement superstitieux. Ils n'osaient manger ni boire de ce qui avait touché à un corps mort d'homme ou de bête, s'imaginant qu'il en résultait une corruption qui souillait le corps aussi bien que l'âme. Un habitant de la place, gagné par les Turcs, profita de cette superstition pour jeter un corps mort dans le seul puits qui se trouvât à Sfétigrade ; et la garnison, ne voulant plus se servir de l'eau, força le gouverneur à se rendre.

En 1450, Amurath cerna Croïa, place aussi forte par sa situation que par les travaux d'art qui la défendaient, et qui était en outre approvisionnée de manière à pouvoir soutenir un long siége. L'intrépide Scanderbeg, avec dix mille hommes seulement, entreprit de tenir tête à soixante mille chevaux et à quarante mille janissaires que le sultan avait amenés. Loin de défendre les gorges qui conduisaient à Croïa, Scanderbeg ne voulut les fermer que lorsque l'ennemi fut pénétré dans une espèce de bassin fermé par une chaîne de montagnes disposée en cercle ; il y trouva de grands avantages, parce que ses troupes, postées sur ces rocs escarpés, foudroyaient tout ce qui passait sous leurs pieds, avec l'artillerie qu'on avait fait monter à mi-côte. Après avoir jeté dans Croïa une garnison de six mille hommes, sous le commandement du comte d'Uruena, il demeura dans les montagnes à la tête de ses troupes, qui devenaient chaque jour plus nombreuses. Les Turcs essayèrent d'abord de tenter la fidélité du comte d'Uruena par des offres immenses, qu'il rejeta avec dédain ; ils attaquèrent ensuite vivement la place. Mais l'infatigable Scanderbeg seconda si bien les assiégés, avec lesquels il s'entendait parfaitement au moyen de feux allumés sur les hauteurs ou de billets portés par des espions, que toutes les attaques étaient déjouées. Chaque jour il interceptait des convois qui se rendaient au camp des

Turcs ; il pénétrait tantôt dans un de leurs quartiers, et tantôt dans un autre, et ne leur laissait pas un instant de repos.

Au milieu de l'automne, les pluies rendant les travaux plus difficiles, le sultan dut songer à la retraite. Mais pour regagner Andrinople, il fallait nécessairement traverser les défilés où Scanderbeg l'attendait. Suivant Barlesio et Philelphe, écrivains contemporains, Amurath, battu en voulant franchir ces défilés, fut obligé de rentrer dans son camp devant Croïa, et y mourut de regret et de honte; au contraire, le Grec Phranza, Paul Jove et quelques autres racontent que le sultan, accablé de chagrin, tomba d'abord malade devant Croïa, dont il leva le siége, et qu'il se retira, avec les débris de son armée, à Andrinople, où il mourut au mois de novembre 1450, selon les uns, et au mois de février de l'année suivante, selon les autres.

Peu de temps après sa victoire, Scanderbeg épousa, au mois de mai 1451, Donique, fille d'Ariamnite, l'un des plus puissants princes de l'Épire, à qui, l'an 1444, le pape Eugène IV envoya des lettres d'encouragement avec un étendard de l'Église [1]. Après les fêtes des noces, il parcourut son royaume ou sa principauté avec son épouse, et fit construire au haut d'une montagne, dans le territoire de la Basse-Dibre, par où les Turcs avaient coutume de pénétrer en Albanie, une forteresse qu'il munit d'une bonne garnison. Quoique l'un de ses meilleurs généraux et son propre neveu l'eussent trahi pour se joindre aux Turcs, il n'en repoussa pas moins toutes les armées que Mahomet II, fils et successeur d'Amurath, envoya successivement contre lui [2].

Supposé maintenant que les Grecs eussent été plus sincères dans leur union avec l'Église romaine, naturellement les Chrétiens d'Occident auraient écouté plus volontiers les exhortations d'Eugène IV et de Nicolas V, pour aller au secours de Constantinople et de son empire. Certainement, avec des capitaines, avec des héros tels que Scanderbeg et Huniade, jamais Constantinople et son empire n'eussent succombé sous le glaive des Turcs. Mais nous avons vu les Grecs obstinés comme les Juifs, s'écriant à Constantinople même : Plutôt le turban de Mahomet que la tiare du Pape ! Ils ne peuvent se plaindre ni de Dieu ni des hommes ; ils ont eu ce qu'ils ont demandé. La perte de Constantinople causa au bon pape Nicolas V, qui pourtant l'avait prédite, une affliction si profonde, qu'elle le conduisit peu à peu au tombeau.

Mais s'il ne put sauver l'empire grec et sa capitale, il sut du moins en sauver les trésors littéraires. Quoique d'une naissance peu distin-

[1] Raynald, 1444, n. 6. — [2] *Biographie univ.*, t. 41.

guée, Nicolas V égalait, surpassait même les plus grands princes par la grandeur de ses vues, la noblesse de ses sentiments, la magnificence de sa générosité. Capitale de l'univers chrétien, Rome devait en être digne de toutes manières. Nicolas V l'orna d'abord de superbes édifices, mais dont il ne put achever quelques-uns, notamment la basilique de Saint-Pierre, qui, d'après la description qu'en fait son biographe contemporain, Manetto, devait être une des merveilles du monde [1]. Malgré cela, il y eut à Rome une conspiration pour ôter le pouvoir et la vie à cet excellent Pontife. Le chef de ce complot fut livré à la justice, les autres eurent leur grâce [2].

Ce que le pape Nicolas V avait particulièrement à cœur, c'était de faire pour Rome ce que le roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, avait fait pour Alexandrie : fonder une immense bibliothèque, où les savants trouvassent non-seulement les manuscrits et les livres, mais encore les logements et l'entretien convenables. Son zèle pour recueillir des manuscrits était si connu, que jusqu'au dernier jour de sa vie, on lui en apportait journellement de presque toutes les parties de la terre. Il envoyait à grands frais en chercher, tant latins que grecs, jusqu'au fond de la Germanie et de l'Angleterre, jusqu'en Grèce et à Constantinople, soit avant, soit après la chute de cet empire. Il promit jusqu'à cinq mille ducats à qui lui apporterait l'évangile de saint Matthieu en hébreu. Il recueillit de cette manière plus de cinq mille manuscrits, tant grecs que latins, sur toute espèce de science et de littérature. Il avait auprès de lui, avec des honoraires considérables, un grand nombre d'hommes habiles pour transcrire les manuscrits, traduire des ouvrages, ou en composer eux-mêmes. On fit de son temps jusqu'à deux versions de l'Iliade en vers latins : on put également lire en latin la géographie de Strabon, l'histoire d'Hérodote, de Thucydide, Xénophon, Polybe, Diodore, Appien, et autres, la République et les Lois de Platon, l'Histoire naturelle des animaux d'Aristote, les Plantes de Théophraste, la Préparation évangélique d'Eusèbe, et la foule des Pères grecs.

Parmi les hommes de talent que Nicolas V sut attirer et employer à cette entreprise littéraire, fut son secrétaire et son biographe, Janoce Manetto. Né à Florence l'an 1395, d'une noble famille, appliqué d'abord au négoce par son père, puis étudiant en cachette le latin, le grec, l'hébreu, les poëtes, les orateurs, les historiens, les mathématiques, la philosophie, mais surtout la théologie, qu'il regardait comme la science finale, à qui toutes les autres ne doivent

[1] Apud Muratori, *Scriptores rer. ital.*, t. 3, pars 2, col. 934 et seqq. — [2] Vespasiano, *Vie de Nicolas V*, n. 33. Apud Maï, *Spicileg. roman.*, t. 1.

servir que d'introduction : tout cela, il le fit avec tant de succès, qu'il parlait le latin, le grec et l'hébreu avec autant de facilité que sa langue maternelle, et que le monde fut bien émerveillé de voir sortir d'un comptoir de négoce un homme si éminent dans toutes les sciences humaines. Manetto était aussi pieux que savant : quelque que fût sa passion pour l'étude, il commençait toujours la journée par entendre la sainte messe. Après avoir rempli plusieurs magistratures et ambassades, il se retira de Florence à Rome, où le pape Nicolas V, qui l'aimait beaucoup, le nomma son secrétaire, et l'envoya légat à Florence pour l'aider à triompher d'une faction qui voulait le faire condamner à l'exil : ce qui réussit à tel point, que Manetto fut élu dans ce temps-là même un des magistrats de la république. Ses principaux ouvrages sont : Histoire de Gênes, Histoire de Pistoie, plusieurs vies, un ouvrage contre les Juifs, traduction latine des Morales d'Aristote, version des psaumes sur l'hébreu, du Nouveau Testament sur le grec. Le style de Manetto ressent la belle latinité [1], mais un peu trop l'homme de lettres.

En ornant ainsi Rome des monuments d'architecture et de littérature, Nicolas V enrichissait particulièrement les églises de vases d'or et d'argent, et d'ornements précieux : il avait surtout à cœur que toutes les cérémonies s'y fissent avec un ordre et une piété qui pussent servir de modèle à toutes les nations chrétiennes. Chez lui, une bonne œuvre n'en gênait pas une autre : tout à la fois il versait les trésors de sa munificence sur les savants, il mariait de ses épargnes les filles pauvres, et rassemblait des armées contre le Turc. Quelque temps avant sa mort, il fit venir deux saints religieux de la chartreuse de Florence pour s'entretenir avec eux dans ses moments de loisir. L'un était Nicolas de Cortone, homme d'une si sainte vie et si mort à lui-même que jamais il ne put lui faire accepter la dignité de cardinal. Le Pape, s'entretenant un soir avec eux, leur demanda s'il y avait au monde un homme plus misérable et plus malheureux que lui. Un de ses malheurs était que nul n'entrait dans son cabinet pour lui dire la vérité sur quoi que ce fût. Il en était dans un tel trouble d'esprit, que, si l'honneur le permettait, il renoncerait volontiers au pontificat pour redevenir maître Thomas de Sarzane : autrefois il avait plus de contentement dans un jour que maintenant dans une année [2]. Ce fut au milieu de ces amis et de ces occupations que la mort vint le prendre. Sa dernière maladie fut très-douloureuse : non-seulement il ne se plaignait point, mais il en louait continuellement le Seigneur. Voyant son ami, l'évêque d'Arras, fondre

[1] Voir sa *Vie*. Apud Muratori, *Script. rer. italic.*, t. 20. — [2] Vespasiano, n. 32.

en larmes près de son lit : Ne pleurez point, lui dit-il, mais changez vos larmes en prières, afin de m'obtenir une sainte mort. Il expira ainsi le 24 mars 1455. Des lettres d'indulgence, qu'il accorda au royaume de Chypre, peu de temps avant sa mort, forment le plus ancien monument connu de l'art typographique portant une date d'année. Un des cardinaux de sa création fut le célèbre et savant Nicolas de Cusa, que déjà nous avons appris à connaître au commencement de ce livre, et qui n'avait pas moins de zèle pour la restauration des sciences et de la littérature.

Depuis plus d'un siècle, à commencer par Dante et Pétrarque, la Toscane et Florence semblaient la patrie des lettres et des arts. L'un des principaux restaurateurs des lettres grecques et latines, au quatorzième et au quinzième siècle, fut Léonard Bruni, né l'an 1369, dans la ville d'Arezzo en Toscane : ce qui le fait appeler communément Léonard Arétin, ou d'Arezzo. Il fit ses premières études dans sa patrie. Rien n'annonçait en lui des dispositions particulières, lorsque, ayant été fait prisonnier par les Français avec son père, et renfermé dans le château de Quarata, un portrait de Pétrarque, qui se trouva dans sa chambre, et qu'il regardait souvent, frappa son imagination, et alluma en lui cet amour des lettres qui ne s'éteignit plus. Il se rendit à Florence, où les plus habiles maîtres de littérature, de philosophie et de droit l'eurent parmi leurs disciples, et le distinguèrent par ses progrès. Il quitta ensuite pendant deux ans toutes ces études pour se livrer entièrement à celle du grec, sous Emmanuel Chrysoloras, un des ambassadeurs de l'empereur Jean Paléologue, qui avait fini par revenir en Occident et enseigner la langue grecque à Florence, à la prière des magistrats de cette république. En 1405, Léonard, par l'entremise de son ami Le Pogge, obtint une place de secrétaire apostolique auprès d'Innocent VII. Ce Pape, en le voyant, le trouva trop jeune et le lui dit ; mais il le soumit à des épreuves dont ce jeune homme se tira mieux que des concurrents plus âgés, et alors Léonard obtint la préférence. Il exerça cet emploi sous Grégoire XII, Alexandre V et Jean XXIII. En 1410, la république de Florence l'ayant nommé son chancelier, il se rendit à son poste, y renonça quelques mois après, reprit son service auprès du Pape, et, quoiqu'il se fût marié en 1412, il resta attaché à Jean XXIII jusqu'au moment où celui-ci fut déposé dans le concile de Constance. Léonard, qui l'y avait accompagné, s'enfuit à pied, et n'ayant, pendant trois jours, d'autre nourriture que de mauvais fruits.

Arrivé à Florence, il y reprit, en 1415, les études qu'il avait interrompues depuis plusieurs années. Il y composa, entre autres ouvrages, une Histoire de Florence, dont la république le récompensa

par le titre de citoyen ; elle y joignit même quelques revenus transmissibles à ses enfants. Alors il se fixa entièrement à Florence, où était la famille de sa femme. On lui offrit de nouveau la place de chancelier ; après l'avoir refusée pendant quelque temps, il l'accepta enfin : c'était en 1427, et il la conserva jusqu'à sa mort ; il eût même été gonfalonier ou magistrat suprême s'il eût vécu davantage. Le respect que ses concitoyens avaient pour lui était partagé par les étrangers. Tous ceux qui passaient à Florence le visitaient ; on assure qu'un Espagnol, qui l'alla voir de la part du roi, se mit à genoux devant lui, et ne se releva qu'après les plus vives instances. Son caractère, plein de dignité, de bonté, de gravité, lui attirait ces hommages, plus encore que sa renommée littéraire et son profond savoir. Il mourut subitement à Florence le 9 mars 1444. Son oraison funèbre fut prononcée solennellement à ses funérailles dans l'église de *Santa-Croce* : l'orateur, Giannozzo Manetto, biographe de Nicolas V, par décret de la république, le couronna de laurier. Son histoire de Florence fut placée sur sa poitrine, et le sculpteur Bernardino Rossellino fut chargé de lui élever en marbre un tombeau qui subsiste encore [1].

Poggio Bracciolini, connu en France sous le nom du Pogge, naquit l'an 1380 près de Florence, dans la petite ville de Terra-Nuova. Son père était notaire et jouissait d'une honnête fortune. Il essuya des malheurs, et, à demi ruiné, fut obligé de prendre la fuite. Le Pogge étudiait alors à Florence, où Jean de Ravenne enseignait la langue latine, et Emmanuel Chrysoloras les lettres grecques. La célébrité de ces deux maîtres se répandit sur leurs élèves, à tel point que, lorsque Le Pogge, âgé de vingt-deux ans, quitta Florence et vint à Rome, on l'y accueillit comme un homme de lettres déjà distingué. A ce titre, il ne tarda pas d'obtenir de Boniface IX un emploi de secrétaire apostolique, qu'il a continué de remplir sous sept autres Papes. Comme nous avons vu, il eut assez de crédit pour faire appeler à une fonction du même genre, peu après l'installation d'Innocent VII, Léonard d'Arezzo, avec lequel il avait contracté, dès l'enfance, une amitié qui est restée inaltérable. Pendant les dernières fluctuations du grand schisme d'Occident, la plupart des officiers de la cour de Rome, ne sachant à quel maître ils appartenaient, se retirèrent, et Le Pogge revint à Florence, où l'attendait un de ses meilleurs amis, Nicolo Niccoli, savant laborieux, qui lui inspira le goût de la recherche des chefs-d'œuvre de l'antiquité. En 1414, Le Pogge suivit au concile de Constance, en qualité de secrétaire intime.

[1] *Biographie univ.*, t. 6, art. *Bruni*.

le pape Jean XXIII. La déposition de ce pontife, prononcée l'année suivante, priva encore une fois Le Pogge de l'emploi qui l'aidait à subsister : ce fut dans l'étude qu'il chercha des consolations et des ressources. Parmi diverses aventures, il découvrit plusieurs manuscrits précieux d'anciens auteurs. Martin V ayant réuni toute l'Église sous son obédience, Le Pogge alla reprendre auprès de lui les fonctions qu'il avait exercées sous les pontifes précédents : il les remplit encore auprès d'Eugène IV et de Nicolas V. Ce dernier le chargea de traduire Diodore de Sicile et la Cyropédie. Le Pogge était clerc, mais non dans les ordres : sa conduite eût pu être plus décente ; il finit par se marier. Comme écrivain, il s'est distingué par des facéties, des lettres, des satires ; d'un caractère irascible, il eut des démêlés avec des confrères en littérature, où il ne garda pas toujours la bienséance, non plus que dans ses autres productions. Il mourut le 30 octobre 1459 [1].

Un des émules et des contemporains du Pogge fut François Philelphe, né le 25 juillet 1398 à Tolentino, dans la Marche d'Ancône, d'une famille obscure. Envoyé jeune à Padoue, il y apprit en même temps le droit, l'éloquence et la philosophie, et fut, avant l'âge de dix-huit ans, chargé d'enseigner la rhétorique. Appelé à Venise en 1417, il eut le plaisir de voir accourir à ses leçons les hommes les plus distingués, qui devinrent bientôt ses amis. Il souhaitait, à l'exemple de Guarini de Vérone et d'autres savants, de pouvoir étudier le grec à Constantinople ; mais l'état de sa fortune était un obstacle à ce voyage. Ses amis, qui lui avaient déjà procuré le droit de cité, le firent attacher comme secrétaire à la légation vénitienne, et il arriva l'an 1420 dans la capitale de l'Orient. Il se mit aussitôt sous la direction de Jean Chrysoloras, frère d'Emmanuel ; et cet habile maître lui fit faire des progrès aussi grands que rapides dans la langue et la littérature grecques. Son application à l'étude ne l'empêchait pas de remplir tous les devoirs de sa place ; et le talent qu'il avait montré pour les négociations l'ayant fait connaître de Jean Paléologue, ce prince le nomma, l'an 1423, son ambassadeur près de l'empereur Sigismond, alors à Bude.

Enfin, après bien des incidents, il vint à Florence avec la fille de Jean Chrysoloras, qu'il avait épousée à Constantinople. Il fut accueilli avec distinction dans la capitale de la Toscane. Il y ouvrit des cours de littérature grecque et latine, qui furent suivis par une foule immense d'auditeurs : il donnait jusqu'à trois leçons par jour, et, pour satisfaire la curiosité de ses élèves, il leur expliquait, en outre,

[1] *Biographie univ.*, t. 35.

les dimanches et les fêtes, le poëme du Dante, dans l'église de *Santa Maria del Fiore*. Mais la vanité de Philelphe lui fit bientôt des ennemis de tous les savants qui l'avaient attiré à Florence : il se permettait contre eux les injures les plus grossières ; il les peignit, dans ses satires, sous les traits les plus odieux ; enfin il poussa l'ingratitude jusqu'à se déclarer contre les Médicis, ses bienfaiteurs, comme ils le furent de tous les gens de lettres, et il mêla leurs noms dans toutes ses querelles, auxquelles ils étaient étrangers. Ces travers envenimèrent tout le reste de sa vie, qui, sans cela, eût été des plus heureuses. Il eut parmi ses disciples Ænéas Sylvius, plus tard Pie II. Le pape Paul II le soutint par ses libéralités ; Sixte IV le nomma, l'an 1474, à une chaire de philosophie morale à Rome, avec un traitement considérable. Philelphe mourut à Florence, l'an 1481, à l'âge de quatre-vingt-trois ans [1].

Georges de Trébisonde, dont il a été parlé, naquit l'an 1396, non à Trébisonde, mais à Chandace dans l'île de Crète : Trébisonde était la patrie de ses ancêtres. Il vint en Italie sur l'invitation de François Barbaro, noble vénitien, pour y professer le grec à Venise, vers l'an 1430. Ses leçons eurent le plus grand succès ; et sa réputation s'étant répandue par toute l'Italie, le pape Eugène IV l'appela à Rome et le fit son secrétaire. Aux fonctions de secrétaire apostolique, qu'il continua sous Nicolas V, Georges joignit celle de professeur de littérature et de philosophie. Les Italiens, les Français, les Allemands, les Espagnols accouraient pour l'entendre, et, pendant plusieurs années, sa gloire, comme professeur et comme écrivain, alla toujours augmentant. Mais, vers 1450, Laurent Valla, né à Rome, ayant pris publiquement la défense de Quintilien, que Georges censurait sans ménagement et sans justice, la querelle fut poussée si loin, que Georges abandonna l'enseignement public. Dès lors sa réputation commença de déchoir : la concurrence de Gaza de Thessalonique acheva de le perdre. Georges avait traduit en latin les *Problèmes* d'Aristote ; Gaza les traduisit après lui, et la nouvelle traduction effaça la première. On s'aperçut, vers le même temps, que Georges, qui était fort employé par le Pape à la traduction des auteurs grecs, ne répondait pas à sa confiance, et qu'il passait des pages entières, même des livres entiers : l'on attribuait ses négligences et ses infidélités à une excessive précipitation, et cette précipitation à l'envie peu honorable d'achever plus vite son travail, pour recevoir plus promptement la récompense promise par le souverain Pontife. Ce fut de cette manière expéditive qu'il traduisit la *Préparation évan-*

[1] *Biograph. univ.*, t. 34.

gélique d'Eusèbe, et le *Trésor* de saint Cyrille. Le mécontentement du Pape fut tel, que Georges se vit obligé de s'éloigner, et il se retira auprès du roi de Naples ; mais Philelphe fit sa paix avec le souverain Pontife, et Georges revint à Rome, où il mourut l'an 1486, âgé de quatre-vingt-dix ans. Le cardinal Bessarion, son contemporain et son compatriote, a dit de sa traduction latine de Platon : Que si quelqu'un avait assez de loisir pour la vouloir comparer avec le texte, il y trouverait certainement autant d'erreurs que de mots [1].

Théodore Gaza ou Gazis, né à Thessalonique, vint habiter l'Italie, après la prise de sa ville natale par les Turcs, en 1429. Après avoir professé le grec à Sienne, il se rendit à Ferrare sur l'invitation du duc, et y fonda une académie dont il fut le premier recteur. Il y enseigna le grec pendant plusieurs années, avec tant d'éclat et de succès, que, lorsqu'il eut quitté Ferrare pour aller à Rome, où l'appelait le pape Nicolas V, l'usage s'établit, parmi les amateurs des lettres savantes, de ne point passer sans se découvrir devant la maison qu'il avait occupée; et cet usage subsista longtemps même après sa mort. Ce fut vers 1454 que Gaza fit le voyage de Rome. Il savait parfaitement le latin, qu'il avait étudié sous Victorino de Feltre ; et le Pape voulait l'employer à traduire, dans cette langue, quelques-uns des meilleurs ouvrages grecs. La traduction des *Problèmes* d'Aristote le mit en querelle avec Georges de Trébisonde, mais lui concilia l'estime et la protection du cardinal Bessarion. Il traduisit aussi les *Problèmes* d'Alexandre d'Aphrodise, la *Tactique* d'Elsen, le *Traité de la Composition*, par Denis d'Halicarnasse ; les cinq homélies de saint Jean-Chrysostôme, sur l'incompréhensible nature de Dieu ; l'histoire des animaux, par Aristote, et celle des plantes, par Théophraste. Ces deux dernières traductions furent la principale occupation de ses dernières années. Il mourut l'an 1478, dans un bénéfice qu'il avait obtenu dans l'Abruzze par la faveur du cardinal Bessarion. Parmi les productions originales de Théodore Gaza, on distinguera toujours sa grammaire grecque, en quatre livres, ouvrage excellent, imprimé très-souvent, en totalité ou par partie. Elle est écrite en grec ; Érasme a traduit en latin les deux premiers livres ; d'autres savants en ont complété la traduction et l'ont éclaircie par des remarques. Les Grecs font le plus grand cas de cette grammaire [2].

Laurent Valla naquit à Rome en 1406. Ses parents appartenaient à de bonnes familles de Plaisance, et son père, savant docteur en droit, était avocat consistorial auprès du Saint-Siége. Il le perdit à l'âge de treize ans ; mais il lui restait, pour surveiller son éducation,

[1] *Biographie univ.*, t. 17. — [2] Ibid., t. 16.

un oncle, secrétaire apostolique, et sa mère, qui jouissait d'une fortune honorable. De très-bonne heure il profita des leçons de Léonard d'Arezzo sur la langue latine. Il étudia aussi la langue grecque. A l'âge de trente-six ans, il prenait encore des leçons particulières de Jean Aurispa; mais, bien qu'il ait rendu d'éminents services à son siècle par de nombreuses versions d'auteurs grecs, c'est surtout comme latiniste qu'il acquit une immense célébrité. Son mérite ne tient qu'au style, nullement au fond des choses. Tant par la trempe de son caractère que par l'effet des circonstances, il passa toute sa vie dans des guerres de plume et de libelles, où les lois de la politesse étaient loin d'être respectées; car c'était à qui dirait à l'autre les injures les plus sanglantes, mais les plus latines. Il était à Naples, lorsqu'il reçut, en 1447, du nouveau pape Nicolas V, une lettre honorable qui l'invitait à revenir se fixer à Rome, en lui offrant des conditions avantageuses. Il s'empressa de s'y rendre par mer, apportant au savant pontife une partie des poëmes d'Homère, qu'il avait traduit en prose, et huit livres de notes philologiques sur le Nouveau Testament. Le Pape voulut qu'il se bornât à traduire des textes grecs. Lorsque Laurent lui apporta la traduction de Thucydide, il reçut en récompense, des propres mains de Nicolas V, une somme de cinq cents écus, fut nommé secrétaire apostolique et chanoine de Saint-Jean de Latran. Laurent Valla mourut à Naples au mois d'août 1457[1].

L'on suppose bien des fois que la restauration des sciences, lettres et arts n'a commencé en Italie qu'après la prise de Constantinople par les Turcs. C'est une grande erreur. Plus d'un siècle et demi avant cette époque, nous avons vu la poésie italienne, dans le poëme du Dante, s'élever à une hauteur et à une perfection qui n'ont été surpassées dans aucune langue. Nous avons vu son contemporain Pétrarque chercher avec ardeur les manuscrits des bons auteurs de l'antiquité, et se former sur leur style. Nous avons vu cette impulsion, secondée par les Papes, aller toujours en augmentant, les savants grecs sollicités par les villes d'Italie à venir professer dans leur enceinte, les plus célèbres d'entre eux appelés dans la confiance des Pontifes romains, ou même honorés de la pourpre romaine, et cela bien avant que Constantinople fût tombée au pouvoir des Turcs.

Ce serait une erreur bien plus grossière encore de supposer que cette restauration des sciences, lettres et arts en Italie et en Occident n'a été provoquée que par l'hérésie de Luther et de Calvin. Car, si cette restauration a commencé un siècle et demi avant la chute de Constantinople, comment aurait-elle été occasionnée par une hérésie

[1] *Biographie univ.*, t. 47.

venue encore soixante ans plus tard ? D'ailleurs un fait décisif est là. L'Italie a une littérature depuis cinq siècles, l'Espagne depuis trois, la France depuis deux ; mais il n'y a guère que soixante ans, depuis la fin du dix-huitième siècle, que l'Allemagne commence à écrire d'une manière raisonnable, d'une manière qui sente la bonne littérature. L'Allemagne sera tellement déchirée, ensanglantée, bouleversée par l'hérésie de Luther, qu'il lui faudra plus de trois siècles pour s'en remettre et pour aspirer enfin à la perfection des lettres et des arts, où l'Italie en est depuis trois siècles et au delà.

Dès le quinzième siècle, les princes mêmes d'Italie se distinguaient en littérature. Le 24 février 1463 naquit Jean Pic de la Mirandole, troisième fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole et de Concordia. Sa mère, persuadée que la Providence avait des vues particulières sur lui, ne voulut céder à personne le soin de sa première éducation, dont elle se chargea elle-même ; elle le confia ensuite aux maîtres les plus habiles, sous lesquels il fit de rapides progrès. Son goût le portait vers la littérature ; il avait à peine dix ans, que le suffrage public le plaçait au premier rang des orateurs et des poëtes. Mais sa mère, qui ambitionnait pour lui les dignités ecclésiastiques, l'envoya, à l'âge de quatorze ans, étudier à Bologne le droit canon. Il s'en dégoûta bientôt, et résolut de se livrer entièrement à l'étude de la philosophie et de la théologie. Il parcourut pendant sept ans les plus célèbres universités de l'Italie et de la France, cheminant à pied, le sac sur le dos, le bâton de pèlerin à la main, se familiarisant avec tout le monde, pour tout savoir. Il étudia la méthode de Raymond Lulle, suivit les leçons des plus illustres professeurs, et acquit, en disputant contre eux, une facilité d'élocution étonnante. Sa mémoire tenait du prodige ; il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu ou seulement entendu réciter, et son esprit était si pénétrant, qu'on ne pouvait lui proposer aucune difficulté qu'il ne résolût à l'instant même. A la connaissance des langues grecque et latine, il désira joindre celle de l'hébreu, du chaldéen et de l'arabe, et il s'y appliqua avec son ardeur accoutumée. Il étudia de même les livres cabalistiques des rabbins, et apprit jusqu'à vingt-deux langues.

Après avoir terminé ses voyages scientifiques, il se rendit à Rome, en 1486, sous le pontificat d'Innocent VIII. Voulant trouver l'occasion d'y étaler sa vaste érudition, il publia une liste de neuf cents thèses, *De omni re scibili, De tout ce qu'on peut savoir*, qu'il s'engageait de soutenir publiquement contre tous les savants qui se présenteraient pour les attaquer ; et il offrit de payer le voyage de ceux qui seraient éloignés, et de les défrayer pendant leur séjour. Ce trait de vanité princière excita l'envie de quelques graves personnages, fâchés

de se voir éclipsés par un jeune homme à peine sorti des bancs. Ils lui firent défendre toute discussion publique, et dénoncèrent au souverain Pontife treize de ces propositions, comme entachées d'hérésie. Le jeune homme lui présenta de son côté une apologie écrite avec une foi tout enfantine. Innocent VIII en fut touché, et défendit d'inquiéter Pic de la Mirandole [1]. On se tut, dit l'historien français de Léon X, et la papauté eut la gloire de protéger la liberté de penser dans une des plus hardies intelligences de l'époque. C'est un beau triomphe pour la tiare. Voltaire n'en a pas parlé : notre devoir, à nous, était d'en rappeler le souvenir [2].

Pic dut quitter Rome. Cette victoire avait coûté à ses adversaires trop d'humiliations pour qu'il espérât jouir en paix de sa gloire. Il reprit ses voyages. A peine arrivé en France, il apprend la mort d'Innocent VIII, l'exaltation d'Alexandre VI et les nouveaux efforts de ses adversaires pour accuser d'hérésie ses neuf cents thèses. Dans une lettre au nouveau Pape, il se plaint qu'on ravive cette tache d'hérésie qu'Innocent VIII avait eu soin de laver lui-même ; il dit que, nourri du lait de la sainte Église romaine, il aime cette Église comme sa nourrice et sa mère ; qu'il veut vivre et mourir catholique. Il demande qu'on lui donne des juges, et proteste de sa soumission et de son obéissance au Saint-Siége. Alexandre nomme sur-le-champ une commission ; l'innocence de Pic est reconnue solennellement, et le Pape lui en adresse une bulle.

Jeune encore, il riait de ses amis qu'il voyait courir comme de véritables enfants après des bulles de savon. Un jour que son ami Angelo Politien chantait en poëte le bonheur que procurent les lettres : — Insensé, lui dit-il, qui te fatigues à chercher dans la science ce que tu ne saurais trouver que dans l'amour divin !

C'est dans ces pieuses dispositions que Pic de la Mirandole termina sa vie. A l'âge de trente ans, ayant cédé tous ses domaines à son neveu, il jeta au feu ses poésies amoureuses, et, prosterné devant un autel de la sainte Vierge, dit adieu au monde, à toutes les sciences profanes, et passa le reste de ses jours dans la prière et dans l'exercice des vertus les plus austères du christianisme. Il mourut à Florence le 17 novembre 1494, après avoir partagé tout son bien entre les pauvres et ses domestiques. La dernière édition de ses œuvres complètes, celle de Bâle, est de seize volumes in-folio [3].

Quelque chose de plus merveilleux encore que le prince de la Mirandole, quelque chose peut-être d'unique dans l'histoire, c'est toute

[1] Tiraboschi, t. 6, p. 375 et 376. — [2] Audin, *Hist. de Léon X*, t. 1, p. 45. — [3] *Biographie univers.*, t. 29, et Audin.

une famille de princes savants et protecteurs des sciences, princes issus du négoce et vivant dans une république : les Médicis de Florence, qui ont donné leur nom à leur siècle. C'est Cosme de Médicis, surnommé l'Ancien ou le Père de la Patrie ; c'est Pierre, fils de Cosme et père de Laurent le Magnifique, dont le fils Jean, plus connu sous le nom de Léon X, rappelle à l'imagination le plus beau siècle de la littérature et de l'art moderne.

Cosme de Médicis, né en 1389, fut chef de la république florentine, de 1434 à 1464. Il avait le goût des lettres et de la philosophie. Dans un siècle et un pays où les littérateurs distingués étaient en grand nombre, il s'entoura des plus recommandables. Il fut leur ami ; il les aida de sa bourse et de son crédit dans leurs études et leurs voyages ; il achetait à grand prix les manuscrits précieux qu'il faisait recueillir par les correspondants de son commerce, des extrémités de la Grèce et de l'Égypte à celles de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il fonda une académie à Florence pour l'enseignement de la philosophie platonicienne ; enfin, il jeta les fondements de la bibliothèque, connue aujourd'hui sous le nom de *Laurentiana*, pour laquelle il rassembla un grand nombre de manuscrits divers, non-seulement en grec et en latin, mais en hébreu, en chaldéen, arabe et indien.

Il avait acquis d'immenses richesses par le commerce. Il était le citoyen le plus renommé de Florence. Sa magnificence apparaît dans l'histoire, quand on veut compter les édifices qu'il a construits, les couvents et les églises de Saint-Marc et de Saint-Laurent, le monastère de Sainte-Verdiane ; sur le mont de Fiésole, Saint-Jérôme et la Badia ; dans le Mugello, une église pour les frères Mineurs : qu'on compte un nombre considérable de chapelles, le don de magnifiques ornements ; ses palais particuliers dans la ville, quatre autres palais dans les environs. Comme s'il ne se fût pas contenté d'acquérir cette réputation en Italie, il avait fait construire à Jérusalem un hospice pour les pauvres et les pèlerins malades. Toutes ces œuvres pouvaient être appelées royales. Au milieu de tant de bienfaits, sa prudence était si tempérante, qu'il n'allait jamais au delà de la modestie ordinaire dans les conversations, dans le choix des serviteurs, dans ses cavalcades, dans sa manière de vivre ; en tout cela il n'était pas semblable au plus modéré des citoyens.

Après les premières années de sa vie, pendant lesquelles il n'avait eu qu'une santé délicate, après la prison, le danger de mort, l'exil, épreuve ordinaire de presque tous les grands personnages dans la République de Florence, il fut si heureux, que non-seulement ceux qui s'attachaient à lui dans les entreprises publiques, mais encore

ceux qui administraient ses trésors dans toute l'Europe, participère à son bonheur. Il enrichit une foule de familles florentines. Enfin quoiqu'il dépensât tant à bâtir des temples et à distribuer des aumô nes, il se plaignait quelquefois à ses amis en ces termes : Jamais n'ai pu dépenser en l'honneur de Dieu les sommes dont, en lisa mon livre de compte, je me suis trouvé son débiteur. Il mourut 1er août 1464; et la république fit graver sur son tombeau le titre Père de la Patrie[1].

Jean Argyropule, né à Constantinople, passa en Italie vers l'a 1434, et séjourna quelque temps à Padoue. Il retourna ensuite da sa patrie, où il enseigna la philosophie ; mais les Turcs s'en éta emparés, il se rendit à Florence, où il fut accueilli par Cosme Médicis, qui le chargea d'enseigner la philosophie péripatéticien en lui assignant un traitement très-considérable. Après la mort Cosme, il ne fut pas moins en faveur auprès de Pierre de Médic et il compta, parmi ses disciples, Laurent, fils de Pierre, ainsi q Politien. La peste s'étant déclarée à Florence, il passa à Rome, où enseigna le grec et la philosophie, et Reuchlin fut un de ses aud teurs. Il mourut dans cette ville, on ne sait en quelle année, à l'a de soixante-dix ans. Il avait traduit en latin plusieurs ouvrag d'Aristote[2].

Georges Gémiste, surnommé Pléthon, né à Constantinople commencement du quinzième siècle, s'était trouvé à Florence, so le pape Eugène IV, en 1438, et s'y était fait admirer dans le conc œcuménique par son éloquence et son grand savoir. Un jour, il v au palais de Médicis avec un manuscrit de Platon sous les bras en lut quelques pages au prince. C'était comme un monde nouve dont Gémiste venait de faire la découverte. Dans sa joie, Cos imagine sur-le-champ une académie où l'on enseignera les princip de la philosophie platonicienne. Ce fut le commencement d'une lu entre Platon et Aristote, c'est-à-dire entre leurs partisans exclus et passionnés. Gémiste fut pour Platon ; Georges de Trébison pour Aristote. Ils auraient mieux fait, avec Cicéron, saint Augus et saint Thomas, de les réunir l'un à l'autre, et de suppléer par sagesse chrétienne ce qui manquait à tous les deux. Mais dans premier enthousiasme, on ne pensait pas plus loin. D'ailleurs, par ces savants, tous n'aimaient pas uniquement la vérité ; la gloire, renommée y entraient pour beaucoup.

Un de ces platoniciens enthousiastes fut Marsile Ficin, chano de la cathédrale de Florence. Il naquit en cette ville l'an 1433, de

[1] *Biographie univ.*, et Artaud, *Hist. d'Italie.* — [2] Ibid.

ce siècle d'or, comme il dit, où les lettres, à demi mortes, se réveillaient à la voix de Médicis. Melchisédech, ajoute-t-il, eut à peine un père; moi, pauvre petit prêtre, j'en comptai jusqu'à deux, Ficin le médecin et Cosme le Médicis. Quand il fut baptisé, le curé ne put s'empêcher de sourire à la vue de ce corpuscule d'enfant qui aurait tenu dans un soulier de femme. Grâce au soin de la science, Marsile triompla d'une foule de maladies qui vinrent le tourmenter dès son berceau. A douze ans, il commença de sérieuses études. Sa mémoire était prompte, son imagination vive, ses instincts poétiques. Il aimait Virgile de prédilection, et son bonheur était de réciter quelques vers des Géorgiques, le matin, sur les bords fleuris de l'Arno. Toute sa vie, il eut besoin du soleil pour composer. Quand le ciel se voilait de nuages, son cerveau rebelle n'obéissait que difficilement aux exigences de sa pensée. Il travaillait fort avant dans la nuit, mais seulement à des œuvres de recherche ou de révision; le matin était à l'inspiration. Cosme lui fit présent d'une petite lampe, qu'il oubliait quelquefois d'éteindre, et que le jour retrouvait brûlant encore, tant il avait éprouvé de bonheur à ces doux songes où son âme s'endormait. Les livres de sa bibliothèque avaient été achetés également par le prince, qui ne s'était pas trompé sur l'avenir de Marsile.

Un moment toutefois l'enfant fut menacé d'être arrêté dans cette route de lumière qu'il avait rêvée. Son père voulut en faire un médecin. Cosme sourit à cette idée : Le ciel, dit-il au docteur, vous a créé pour guérir les corps, mais votre fils est destiné de Dieu à guérir les âmes. Il n'y avait rien à répondre. Marsile revint à son soleil et à ses livres.

On avait apporté de Venise à Florence divers manuscrits de Platon; le grand-duc en acheta quelques-uns dont il fit présent à son protégé, qui, dès ce moment, délaissa les muses pour la philosophie. Dans sa ferveur pour Platon, l'adolescent oubliait l'heure des repas, les amis les lettrés, son Mécène, et Florence elle-même. Cosme cependant entretenait toujours le feu de la petite lampe, qui brûlait plus longtemps que de coutume. Les veilles nocturnes de Ficin étaient si longues, qu'il tomba dans un véritable marasme. On craignait pour ses jours. La voix de l'amitié eut peine à faire comprendre à l'écolier qu'un peu de repos lui était nécessaire pour rétablir des forces épuisées par l'étude. Marsile céda, et renonça pour quelques mois à ses chants du matin, à ses promenades sur les bords du fleuve, à ses causeries avec les humanistes florentins, à ses visites au grand-duc, à Platon, son maître; la santé revint. C'était en 1456.

Après deux années entières employées à sonder les mystères de la nouvelle philosophie, Marsile vint au palais ducal pour lire, devant

une docte assemblée dont Cosme était président, quelques pages de Institutions platoniciennes, qu'il avait divisées en quatre livres, e qu'il se proposait de mettre bientôt sous presse. La lecture achevée Cosme hocha la tête en souriant. Marsile comprit le signe muet, ferm son manuscrit, dit adieu à ces rêves de gloire qui l'avaient soute pendant son travail, et promit, avant de rien publier, d'apprendre l grec, qu'il ne savait qu'imparfaitement. Il avait alors vingt-trois ans Platina, dit-on, fut le nouveau maître qu'il choisit ; ses progrès fu rent rapides. Cette fois il pouvait faire à son aise des songes, car il connaissait la langue hellénique comme un rapsode de Samos. Il re sa version, et c'est au juge le plus compétent qu'il veut la mon trer, à Marcus Musurus, le maître de Lascaris. Il apportait avec lui deux ou trois feuillets de sa traduction nouvelle. Musurus, en lisant ces belles pages, écrites avec une patience de calligraphe ou de jeune fille, s'amusait à jouer avec son écritoire. Ficin, impatienté, inter rompt le lecteur : — Voyons donc, lui demande-t-il d'un ton sup pliant, qu'en pensez-vous ? — Voilà, dit Musurus en répandant l'encre en guise de poudre d'or sur le manuscrit qu'il rend tout noir à l'auteur. Tout autre que Ficin se serait emporté ; heureusement il avait lu dans le Timée d'admirables préceptes sur la colère, et il n'au rait pas voulu pécher contre Platon. Donc, sans mot dire, il retourne à la petite habitation rurale que Cosme lui avait donnée dans la ville Careggi, et se remet une troisième fois à l'ouvrage.

L'œuvre s'étend, grandit, et reste cachée aux regards jusqu'à l'é poque de la mort de son bienfaiteur. Pierre venait de succéder Cosme, et Ficin ne s'était pas aperçu du changement de règne ; heu reusement pour les lettres, la dynastie de Médicis avait encore de longs jours à vivre. Pierre avait voulu continuer Cosme ; par ses soins, une chaire s'éleva où Marsile monta pour expliquer Platon On ne se douterait pas de toutes les belles choses qu'il trouvait dans le fils d'Ariston : la Sainte-Trinité, le Verbe de saint Jean l'Évangé liste, la Création de Moïse, l'Eucharistie de saint Paul. Il faisait du philosophe un génie céleste qui avait eu l'intuition des mystères en fermés dans nos saints livres. Est-il besoin de dire qu'il plaçait dans son paradis l'écrivain antique que Jésus, dans sa descente aux enfers venait arracher aux limbes purificateurs, pour le couronner de l'au réole des bienheureux ? Il avait renoncé aux formules de salutation ordinaire, et il n'appelait ses auditeurs que mes *frères en Platon*. A ses yeux, le Criton était un second Évangile tombé du ciel. Ses élèves partageaient son enthousiasme et ses croyances.

Parmi les auditeurs de Ficin, Michel Mercatin se faisait remarquer par une expression indicible de mélancolie qu'il portait constamment

ux leçons du professeur; il doutait. L'avenir le tourmentait, et existence de l'âme après cette vie était un problème dont il demanait vainement la solution à ses savants amis : s amis le ramenaient ujours à Platon. Malheureux qui ne savait pas lire l'immortalité de pensée dans cette intelligence qui, chaque semaine, développait si oétiquement en chaire les harmonies du monde spiritualiste! Il avait esoin de croire cependant, car le doute le faisait souffrir. Un jour u'il disputait avec Ficin sur les destinées futures de l'homme : — aître, lui dit-il, faisons un pacte. — Et lequel? répondit le profesur. — Que celui qui mourra le premier vienne dire à l'autre s'il y quelque chose là-haut; et, en prononçant ces mots, Mercati regarait tristement le ciel. Ficin prit la main de Mercati et inclina la tête.

A quelque temps de là, un matin, quand tout dormait dans Floence, Mercati est réveillé par le bruit des pas d'un cheval et la voix uque d'un cavalier qui crie : Mercati! L'homme du doute se lève, ntr'ouvre sa fenêtre, et aperçoit, sur un cheval blanc, un fantôme ui du doigt lui montre le ciel en murmurant : Michel! Michel! cela t vrai! Mercati descend précipitamment l'escalier, pousse la porte, garde de tous côtés; la vision avait disparu.

Il se rappelle alors le pacte qu'il a fait avec Ficin, et prend le chein de la demeure du néo-platonicien. Il frappe. — Que voulezous? demande une vieille femme. — Parler à mon ami Ficin. — on maître vient de mourir, dit la servante; priez Dieu pour son me[1].

Marsile Ficin mourut le 1er octobre 1499, à l'âge de soixante-six ns; il avait été fait prêtre à quarante-deux. Il a laissé un grand ombre d'ouvrages : le principal est sa version latine de Platon.

Ange Politien, autre chanoine de l'église métropolitaine de Floence, naquit le 14 juillet 1456 à Montepulciano, d'où lui est resté surnom de Politien, sous lequel il est généralement connu. Son ère, quoique peu riche, l'envoya de très-bonne heure aux écoles de lorence. Ange y étudia, sous Christophore Landino, les lettres laines; sous Andronic de Thessalonique, les lettres grecques : Marcile icin l'initia dans la philosophie platonicienne; et Jean Argyropule, ans celle d'Aristote. Ses progrès furent si rapides, qu'il osa comencer, bien jeune encore, une traduction d'Homère en vers latins.

A vingt-neuf ans il professait, à Florence, l'éloquence latine. Son ours était fréquenté par une foule d'intelligences qui se sont fait un om dans les lettres. Pic de la Mirandole vint plus d'une fois pour écouter. C'est des bancs de son école que sortit cette pléiade d'hu-

[1] Audin, *Hist. de Léon X*, c. 2. — Baronius, an 411.

manistes dont Érasme a glorifié les travaux : Guillaume Grocin, qui fut depuis professeur de grec à Oxford ; Thomas Linac e, l'ami du chancelier Morus ; Denis, le frère de Reuchlin ; les deux fils de Jean Tessira, chancelier du roi de Portugal. Politien, en rappelant le souvenir de ses triomphes de professeur, ne peut réprimer un mouvement de vanité bien pardonnable dans un rhéteur. Vraiment, écrit-il à un de ses amis, je ne sais pas si, depuis mille ans, maître d'éloquence latine compta pareil nombre d'écoliers.

Quand, pour la première fois, on apercevait en chaire ce professeur, au nez difforme, à l'œil gauche louchant disgracieusement, au col mal emboîté, c'est Paul Jove, historien contemporain, qui a tracé cette silhouette, il était impossible de retenir un mouvement involontaire de dépit ou de surprise ; mais lorsque Politien ouvrait la bouche, son organe doux et vibrant, sa parole, véritable bouquet de fleurs, et sa phrase parfumée de sel attique, avaient fait bientôt oublier les torts de la nature. Il s'enthousiasmait aisément, et savait faire passer dans l'âme de ses auditeurs les émotions diverses qui l'agitaient. Il aimait à expliquer les poëtes bucoliques. Trouvait-il dans l'un d'eux quelque allusion au bonheur des champs, il posait son livre et commençait une improvisation pleine d'un coloris tout champêtre. Il n'oubliait ni la voix susurrante du pin, ni le sifflement du vent qui balance l'ombelle conique du cyprès, ni le gazouillement de l'onde à travers les cailloux colorés, ni les jeux de l'écho qui redit les vers du poëte.

Sa leçon finie, il prenait souvent par le bras son docte ami Laurent de Médicis, et tous deux s'acheminaient à pied vers Fiésole, par une fraîche soirée dont il chantait les charmes, au milieu de la route, pour se reposer. C'est à Fiésole qu'il a composé plusieurs de ses petites poésies, qu'il lisait le lendemain à ses élèves, et qu'on aurait prises pour quelques poëmes antiques.

Voici une pièce d'un autre genre, qu'il adressa un jour à son noble protecteur Laurent :

« Les sots ! ils rient des haillons qui me couvrent le corps et des sandales trouées qui montrent mes pieds à nu. — Ils me plaisantent sur ce que ma chaussure, n'emprisonnant plus mes doigts, laisse à l'air un plus libre cours. — Mon vêtement a perdu son lustre et son duvet, la corde seule reste encore, et la maudite traîtresse atteste qu'elle est formée des fils les plus grossiers, les derniers qui restaient à la brebis tondue à ras. Ils rient et ne font plus cas de moi. Ils disent que mes vers ne sont point de ton goût. — Laurent, envoie-moi donc une de tes belles robes. »

Laurent le Magnifique cherchait tout aussitôt dans sa garde robe,

faisait remettre à Politien un vêtement de drap de Venise, que le oëte, sans même le donner au tailleur, endossait sur-le-champ ; et peuple de s'écrier : — C'est un habit de son altesse : il faut que les ers d'Angelo soient bien beaux, puisque le grand-duc l'habille si chement ! — Le poëte avait besoin de remercier son bienfaiteur : invoquait l'assistance de Calliope, qui descendait de l'Olympe, et reconnaissant plus son favori, tant il était richement vêtu, se hâit de regagner le ciel ; Politien se frappait inutilement le cerveau ; vers reconnaissant ne venait pas.

Mais tout le monde ne regardait pas, comme cette *plébécule* dont rle Politien, au vêtement du poëte. Sa petite maison près de l'éise Saint-Paul, dont il était prieur, était chaque matin assiégée une foule de visiteurs qu'il n'avait pas la force d'éconduire. Il a int d'une manière fort comique le malheur de celui qui avait un m littéraire à cette époque. — « En voici un qui vient frapper à porte un glaive à la main, dont il ne peut lire les lettres mystéuses ; un autre qui veut absolument une inscription pour son caet d'études ; un troisième qui attend une devise pour sa vaisselle ; utres qui me demandent des épithalames, des chansons : c'est à ine si j'ai le temps d'écrire ! Dieu me pardonne, il faut interrompre qu'à la récitation de mon bréviaire [1]. »

Élève, condisciple, collègue de tous ces savants, Laurent de Méis était l'ami et le protecteur de tous les savants du monde. Des ecs, chassés de Constantinople, après un court séjour à Venise, embarquaient sur la *Brenta*, saluaient Padoue en passant, et veient s'établir à Florence, attirés par les sollicitations de Cosme ou Laurent. Laurent les fêtait comme des hôtes venus du ciel, les mettait à sa table, tâchait de les retenir à force de caresses, et, s'ils sistaient à ses séductions, ne les laissait jamais partir sans quelques tres de recommandation pour les souverains qu'ils devaient rentrer sur leur passage. Tantôt, comme Démétrius Chalcondyle, ils naient se loger près de Santa Maria del Fiore ; tantôt, comme Poen, ils cherchaient sur l'une des collines environnantes une retraite l'abri du tumulte de la cité, du bruit des marteaux des ouvriers en ivre, du ciseau des architectes et des sculpteurs, de la lime des

[1] Adeò mihi nullus inter hæc scribendi restat aut commutandi locus, ut ipsum oque horarium, sacerdotis officium penè, quod vix explabile credo, minutatim cidatur. Ep. 9. *Donato*, 2 *lib.* On connaît cette vieille anecdote qui traîne dans s les recueils d'*Ana*, où Politien se vante de n'avoir jamais ouvert son bréire, de peur de se gâter au latin des offices. Bayle, qui l'a donnée le premier, vait pas lu la correspondance de l'auteur ; on en a dit autant de Bembo, et avec si peu de raison. Audin.

orfévres, et de ce mouvement d'artistes en tout genre dont elle était le rendez-vous et la patrie.

On venait de France, d'Allemagne, d'Angleterre pour y étudier l'antiquité. Rome ne faisait que de naître à la lumière, que Florence avait déjà des bibliothèques, des académies, des gymnases, des réunions de lettrés. Grocin, Linacre, Sulpizio, Pomponio Leto avaient voulu la visiter avant de voir Rome. Laurent les avait invités à sa table, leur avait donné des fêtes, avait, avec eux, visité ses belles villas, où il rassemblait les chefs-d'œuvre de la sculpture antique, récemment trouvés en Italie, ou rapportés de la Grèce, et les manuscrits que les Juifs, ces grands marchands de l'époque, achetaient en Orient, pour les revendre à Florence.

C'est que jamais prince n'aima les lettres d'un amour plus éclairé que Laurent de Médicis ! Il était heureux quand, le soir, loin de Florence et dans un de ces palais que lui avait laissés en mourant Cosme, son grand-père, il pouvait montrer à ses protégés ces beaux manuscrits qu'un Israélite lui avait vendus au poids de l'or ! Il disait quelquefois à Nicolas Leoniceno : Je les aime tant, ces livres, que je vendrais jusqu'à ma garde-robe de prince pour m'en procurer. A Careggi, Cosme avait fait élever une maison toute royale, distribuée en petites cellules, où Laurent logeait ses humanistes chéris. Il y avait deux salles pour les livres, une pour les œuvres et les partitions musicales.

Après des causeries toutes philosophiques, imprégnées de poésie platonique, où brillait surtout Ficin, on passait dans la salle du concert, et Squarcialuppi, son chanteur de prédilection, entonnait un hymne dont le prince avait composé les paroles, et l'on se séparait pour se réunir le lendemain au coucher du soleil. Laurent revenait toujours avec quelque nouvelle miniature, d'un moine ignoré, quelque codex antique acheté à Venise, quelque statuette récemment déterrée à Rome. Les poëtes, les philosophes, les lettrés tombaient en extase et se mettaient à célébrer la bonne fortune du prince.

C'est sous les verts ombrages de la villa du grand Cosme, restaurée par Laurent, dans une petite chambre dont il ouvrait les fenêtres, au lever du soleil, pour entendre le chant du rossignol ou respirer l'odeur des chèvre-feuilles et des aubépines en fleurs, que Ficin s'écriait : O doux loisir ! ô asile secret des muses ! jamais ton souvenir ne s'effacera de ma mémoire !

Dans l'intérêt de la santé de ses hôtes, Laurent voulut fonder d'autres asiles aussi poétiques, mais plus salubres. L'air de la villa de Careggi était trop tiède, des eaux trop abondantes l'imprégnaient d'une humidité malfaisante, le soleil avait trop de peine à percer les

touffes épaisses des bois qui l'entouraient. Il fit bâtir à Fiésole une maison de plaisance où l'on évitait les inconvénients de l'autre.

Avant de mourir, Cosme avait fondé l'académie platonicienne. Son petit-fils Laurent et ses doctes amis étaient sincèrement catholiques : nous l'avons vu par Pic de la Mirandole. Néanmoins, ils poussèrent jusqu'à une espèce de culte leur enthousiasme pour Platon et sa doctrine ; ils célébraient une fête littéraire en son honneur. Mais cela se conçoit. Nous avons vu le chanoine Marsile Ficin découvrir dans la doctrine de Platon les principaux dogmes de la foi chrétienne : en quoi il n'est ni le premier ni le seul. Leur enthousiasme avait donc sa racine dans l'amour même de ces dogmes. D'ailleurs, la philosophie de Platon a pour caractère distinctif de chercher en Dieu même la source du vrai, du bon et du beau. Comment des âmes poétiquement chrétiennes et chrétiennement poétiques n'auraient-elles pas aimé une telle philosophie ? Mais, ce que nous ne concevons pas, c'est ce qu'on leur impute de n'avoir vu dans les arts, la sculpture et la peinture, que le beau sensuel et non le beau idéal, que la forme extérieure et non l'idée intime, l'idée platonique, l'idée divine. Si cela est, ce ne pouvait être de leur part qu'une inconséquence passagère et facilement guérissable. Mais il nous semble que ce procès, bien loin d'être jugé, n'a pas même été instruit. On allègue le protestant Brucker avec son histoire de la philosophie. Mais pour comparer ce qu'il y a de plus élevé dans Platon avec ce qu'il y a de plus profond, de plus intime, de plus surnaturel dans la foi chrétienne, et juger d'après cela les conceptions enthousiastes de quelques âmes catholiques, il faudrait, comme saint Thomas, à la pensée sublime de Platon et au langage précis d'Aristote joindre la connaissance expérimentale et raisonnée de la théologie, surtout de la théologie mystique. Or, l'homme qui manque le plus de tout cela, c'est le protestant Brucker ; il n'a pas même une idée nette de ce qu'il pense lui-même. C'est donc une cause à revoir.

Après tant d'hommes célèbres, nés ou accueillis en Italie et à Florence, on croira peut-être que nous en avons fini. On se trompe : il en reste encore une classe tout entière.

Vers l'an 1460 arrivait à Florence un jeune homme qui n'avait absolument rien. Il demeura plusieurs mois dans cette ville, n'ayant d'autre lit qu'un coffre, et gagnant à peine de quoi se nourrir. Ce fut le premier des grands peintres d'Italie ; c'est le Pérugin, ainsi nommé de Pérouse, parce qu'il était né dans cette ville l'an 1446, où qu'il vint s'y établir de bonne heure. Nous en parlons dans l'histoire de l'Église, attendu que les peintres italiens sont généralement des poëtes religieux, et que leurs chefs-d'œuvre sont quelques pages

de l'Écriture sainte ou de l'histoire ecclésiastique, traduites en couleurs. Le chef-d'œuvre du Pérugin est la *Sainte-Famille*, que l'on admire à la chartreuse de Pérouse.

Le second en date est Léonard de Vinci, né à Florence l'an 1452, à la fois peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, chimiste, mécanicien et littérateur. Son chef-d'œuvre est le tableau de la Cène ou dernier souper du Sauveur, dans le réfectoire des Dominicains de Milan. Aussi recommandable par ses vertus que par ses talents, il mourut fort chrétiennement en France, l'an 1519, entre les bras de François Ier, qui était venu le voir sur son lit de mort.

Bramante, né l'an 1444 à Castel-Durant, dans l'État d'Urbin, de parents honnêtes, mais sans fortune, commença par la peinture. Bientôt le goût de l'architecture prit le dessus, et il fut le premier des grands architectes. Son chef-d'œuvre, sa gloire, est la basilique de Saint-Pierre de Rome, dont il forma le plan et jeta les fondations; mais elle ne fut conduite à la perfection que par l'homme qui suit.

Son nom de famille est Buonaroti, son nom de baptême Michel-Ange. Né le 6 mars 1474, au château de Caprèse, dans le territoire d'Arezzo, il descendait de l'ancienne et illustre maison des comtes de Canosse. Ses dispositions extraordinaires pour le dessin contraignirent sa famille à lui laisser suivre sa vocation d'artiste. Le jeune Michel-Ange fut placé chez Dominique et David Ghirlandaï, les plus célèbres peintres de ce temps, pour y demeurer trois années. C'était une espèce d'apprentissage qu'on lui faisait faire. Mais ce qu'il y eut de singulier c'est que le maître, loin de recevoir aucune rétribution de son élève, s'était engagé par écrit à payer progressivement par an la somme de six, huit et dix florins à un jeune homme de quatorze ans, tant ses maîtres le connaissaient déjà, moins pour un élève qui venait leur demander des leçons, que comme un coopérateur capable de partager leurs travaux.

Laurent de Médicis, ayant conçu le projet de former une école de sculpteurs, jeta d'abord les yeux sur Michel-Ange. Ses premiers essais dans cet art ne furent pas inférieurs à ses premiers travaux dans le dessin et la peinture. Laurent de Médicis les vit avec étonnement; il voulut l'avoir lui-même dans son palais, lui assigna un logement particulier, et le traita comme son propre fils. Et le palais et les jardins étaient remplis de statues et de fragments antiques de toute espèce. Michel-Ange reçut de plus les instructions d'Ange Politien, qui, entre autres, lui procura les moyens d'étudier l'anatomie. Depuis cent ans, un immense bloc de marbre gisait sur une place de Florence; un inhabile artiste n'avait réussi qu'à faire sortir d'une masse informe un ouvrage avorté; aucun statuaire depuis n'avait cru qu'il

fût possible d'en tirer parti. Michel-Ange, dans peu de temps, transforma ce bloc en une statue colossale de David, que l'on admire encore, sa proportion est telle, que l'homme de la taille la plus avantageuse arrive à peine à son genou.

Le pape Jules II appela Michel-Ange à Rome pour faire son tombeau, peindre la chapelle Sixtine, achever la basilique de Saint-Pierre. A Rome, Michel-Ange rencontra deux rivaux, Bramante et Raphaël.

Raphaël Sanzio naquit l'an 1483, à Urbin, dans l'État ecclésiastique. Son père était un peintre médiocre, mais qui le savait. Il s'aperçut bientôt que le jeune Raphaël était déjà trop habile pour rester son écolier. Il obtint de l'amitié du Pérugin qu'il prendrait son fils au nombre de ses disciples. Dès les premiers jours, Pérugin prononça que Raphaël serait bientôt son maître. A l'âge de dix-sept ans, il peignit un chef-d'œuvre, saint Nicolas de Tolentin. Il habita Florence, où l'on dit qu'il profita des travaux de Michel-Ange. Sur la recommandation de Bramante, qui était son parent, Jules II le fit venir à Rome pour peindre les salles du Vatican, où l'on admire entre autres ce qu'on appelle la Bible de Raphaël, l'histoire de l'Ancien Testament en cinquante-deux sujets. Il eut pour élève Jules Romain, dont le chef-d'œuvre est le martyre de saint Étienne. Les meilleurs tableaux particuliers de Raphaël sont : le Sauveur en croix, la sainte famille, la Vierge et l'enfant Jésus, mais surtout la Transfiguration, qui fut son dernier ouvrage. Il mourut le 7 avril 1520, le jour du Vendredi-Saint, à l'âge de trente-sept ans. On dit qu'il abrégea lui-même ses jours par son incontinence. Il reconnut sa faute, et mourut dans les sentiments les plus chrétiens, après avoir donné de quoi restaurer et fonder, dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Rotonde, une chapelle à la sainte Vierge, qui fut le lieu de sa sépulture.

Michel-Ange vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il n'eut que deux maladies dans le cours d'une si longue vie : la gravelle rendit ses derniers jours douloureux. Il n'avait connu dans sa jeunesse d'autre besoin que d'exercer son esprit, d'autre plaisir que de cultiver les arts. Devenu riche et dans un âge plus avancé, il méprisa le luxe et méconnut même les commodités de la vie. Dormir tout habillé, ne vivre souvent que de pain et d'eau, passer les nuits au travail ou en promenades solitaires, sont les moindres traits qui puissent caractériser les habitudes de sa vie. S'il eût vécu chez les Grecs d'autrefois, on l'eût admiré comme philosophe avant de le louer comme artiste ; mais, à coup sûr, il eût été de la secte de Zénon. Économie, frugalité, désintéressement, austérité de mœurs,

inflexibilité de caractère, mépris de la fortune et même de la gloire : telles furent les vertus stoïques qu'il professa toujours. Michel-Ange était aimé et recherché des grands ; mais il les fuyait. Il refusait de travailler pour des souverains; mais il donnait son temps et ses conseils à des faiseurs de saints pour les villages.

Un prêtre de ses amis lui reprochait un jour de ne s'être pas marié, et regrettait qu'il n'eût pas laissé d'héritier de son nom et de ses talents. « De femme, dit Michel-Ange, j'en ai encore eu trop d'une pour le repos de ma vie. C'est mon art. Mes enfants, ce sont mes ouvrages. Cette postérité me suffit. Laurent Ghiberti, ajouta-t-il, a laissé de grands biens et de nombreux héritiers. Saurait-on aujourd'hui qu'il a vécu s'il n'eût fait les portes de bronze du baptistère de Saint-Jean ? Ses biens sont dissipés, ses enfants sont morts; mais les portes de bronze sont encore sur pieds. »

On lui demandait son avis sur le mérite d'un sculpteur qui avait passé beaucoup de temps à copier des statues antiques. Celui, répondit-il, qui s'habitue à suivre, n'ira jamais devant, et qui ne sait pas faire bien de soi-même, ne saurait profiter du bien des autres.

Michel-Ange avait le cœur aussi bon que son génie était vaste. — Quand je serai mort, dit-il un jour à son domestique, que feras-tu, mon cher Urbain ? — Il faudra bien, lui répondit l'autre, que je serve un autre maître. — Non, je ne le souffrirai pas, répliqua Michel-Ange; et il lui donna deux mille écus, dix mille livres de France. Il eut la douleur de lui survivre; il le soigna nuit et jour dans sa maladie et pleura sa mort. On voit, par sa correspondance, qu'il en agissait ainsi par principe de religion.

Michel-Ange vécut jusque sous le pontificat du saint pape Pie V. Accablé sous le poids des années, il ne vivait plus que dans l'espérance et les contemplations de la vie future. Une fièvre lente lui annonça que son dernier moment approchait; il fit venir son neveu, Léonard Buonaroti, auquel il dicta son testament en ce peu de mots : Je laisse mon âme à Dieu, mon corps à la terre, mon bien à mes plus proches parents. Il mourut le 17 février 1564, âgé de quatre-vingt-dix ans. On le porta dans l'église des Saints-Apôtres, où le Pape avait arrêté que son tombeau serait placé en attendant qu'on pût lui en élever un dans la basilique de Saint-Pierre. Mais Florence réclama sa dépouille mortelle : le grand-duc le fit déterrer secrètement, et transporter dans la capitale de la Toscane, où il reçut une sépulture de prince [1].

Les principaux chefs-d'œuvre de Michel-Ange sont la statue de

[1] *Biographie univ.*, t. 28.

Moïse, pour le mausolée de Jules II ; la peinture du Jugement dernier, pour la chapelle Sixtine : la basilique et la coupole de Saint-Pierre, pour l'univers entier.

Nous avons vu à Florence, sous Laurent de Médicis, une tendance païenne vouloir prédominer dans les lettres, les arts et les mœurs ; elle y rencontra une opposition puissante dans un moine, mais qui lui-même ne gardera pas toujours la mesure convenable.

Jérôme Savonarole naquit à Ferrare, le 21 septembre 1452. Enfant, il aimait l'étude et la prière, les couvents, et surtout la blanche soutane des Dominicains, les grands prédicateurs de l'époque. Quand l'un d'eux montait en chaire, on était sûr de trouver Jérôme debout en face de l'orateur, dont il suivait tous les mouvements. Un jour qu'il assistait au sermon que prêchait un frère, il se sentit troublé jusqu'au fond du cœur par les paroles de l'orateur, et résolut d'abandonner le monde et de s'ensevelir dans la solitude d'un monastère : il avait alors vingt-deux ans. Sans rien dire à ses parents, il quitte Ferrare le 24 avril, prend la route de Bologne, et vient frapper à la porte du couvent de Saint-Dominique. Quelque temps après, il recevait l'habit clérical, et écrivait à son père : « M'aimez-vous, ou non ? Si vous m'aimez, comme j'en suis convaincu, vous savez bien qu'il y a en moi deux substances, l'âme et le corps. Préférez-vous le corps à l'âme? Vous direz que non, parce que, sans cela, vous ne m'aimeriez pas réellement ; vous aimeriez en moi la plus vile partie de moi-même ; mais si vous préférez en moi l'âme au corps, vous approuveriez le parti que j'ai dû prendre. »

Ses supérieurs comptaient en faire un professeur ; car il avait la parole facile, le geste magnifique, l'œil d'une rare beauté. Savonarole enseigna donc la métaphysique à Ferrare ; mais il s'ennuya bientôt de la langue qu'il était obligé de parler : Aristote le fatiguait par sa sécheresse. Pour trouver un aliment à son imagination rêveuse, il se mit à étudier l'Écriture. La parole de Dieu le charma ; il n'eut plus qu'un livre, qu'il lisait la nuit et le jour, l'Ancien et le Nouveau Testament. Ferrare, pressée par les Vénitiens, fut obligée de faire évacuer le couvent des Dominicains ; Savonarole, regardé comme une bouche inutile, prit le chemin de Florence.

A Florence, au couvent de Saint-Marc, il partagea son temps entre la confession et la prédication ; par goût, il quitta bientôt le tribunal de la pénitence pour la chaire ; il comprenait sa vocation. C'est dans l'intérieur du cloître qu'il annonça d'abord la parole divine ; le site était admirablement choisi : pour temple, un jardin tout plein de beaux rosiers de Damas ; pour pavillon, le ciel ; pour auditeurs, des frères aux robes blanches : comment l'orateur n'aurait-il pas été inspiré ?

Des jardins de Saint-Marc, il passa d'abord à Sainte-Marie-la-Neuve, cette église que Michel-Ange appelait son épouse, puis à Sainte-Marie-de-la-Fleur, le chef-d'œuvre de Brunellesco. Il aimait à commenter l'Apocalypse, parce qu'il y trouvait des images toutes matérielles, telles que le cheval blanc, la coupe de vin empoisonnée, la clef de l'abîme, dont il se servait pour effrayer ses auditeurs. Ce qu'il cherchait surtout, c'était de réveiller de leur sommeil toutes ces âmes de chair réunies autour de lui. On voit qu'il connaissait admirablement son auditoire. A des hommes comme Florence en offrait alors, commerçants enrichis par la fraude, usuriers qui spéculent sur la faim, jeunes seigneurs qui courent les tabagies, le jeu et les femmes; à des courtisanes qui affichent publiquement leurs désordres ; à des artistes qui cherchent leurs inspirations dans l'Olympe païen ; à des âmes amollies par le luxe, la bonne chère et la débauche ; à des philosophes qui préfèrent à l'Évangile le Criton de Platon, il fallait des épouvantements tout charnels, des menaces sensuelles, des images prises dans le monde visible. L'orateur avait raison de s'armer d'une lanière, d'une épée, d'une coupe empoisonnée ; le Christ ne faisait pas autrement sur le perron de ce temple d'où son fouet chassait les vendeurs [1].

La voix sourde et caverneuse du prédicateur, sa figure où, de chaque côté, deux os en saillie semblaient percer la peau, son teint blême, ses doigts décharnés à travers lesquels pouvait passer la lumière, ses yeux azurés surmontés de sourcils roux, étaient autant d'instruments de terreur. Souvent, en descendant de chaire, on le voyait essuyer son front tout humide de sueur. Rentré dans son couvent, il se jetait à genoux pour prier. Bientôt on entendait frapper à la porte du monastère : c'était une Madeleine enveloppée de sa mantille noire, qui demandait à se confesser ; un vieillard qui venait livrer, pour qu'on la brûlât, une peinture lascive ; un usurier dont les poches étaient pleines d'or qu'il offrait de restituer ; des paralytiques qui demandaient à toucher la ceinture du Dominicain. On affirmait que sa robe avait rendu plus d'une fois la vie à des moribonds.

Le soir, Savonarole retournait à l'église pour prêcher. Il montait en chaire, et continuait son commentaire sur l'Apocalypse : c'étaient d'autres images tout aussi saisissantes que celles dont il effrayait son auditoire du matin. Audin dit à ce sujet : Quand, après trois siècles, nous lisons les discours du moine, nous comprenons l'enthousiasme de la multitude ; nous aurions fait comme elle : nous

[1] Audin, *Hist. de Léon X.*

aurions accompagné notre père jusqu'à l'église, nous aurions essayé de toucher un pan de sa robe, de baiser la poussière de ses pieds; peut-être même que nous aurions cru tout ce qu'on racontait de lui, ses visions nocturnes, le don qu'il avait reçu de guérir les malades par un simple attouchement, son intuition de l'avenir, et son commerce avec les anges. A dire vrai, quelque chose de réellement merveilleux nous aurait attirés vers lui : c'était sa parole, soit qu'il reproche aux Florentins de boire dans la coupe des réprouvés, c'est-à-dire aux eaux corrompues de l'antiquité païenne ; soit qu'il menace tous ces savants qui crient : Vive la voie de Bersabé, c'est-à-dire le chemin qui n'est éclairé par d'autre lumière que celle de la raison ; soit qu'il s'indigne que les Florentins, comme autrefois les Juifs, préfèrent à la manne du désert les poissons d'Égypte, c'est-à-dire à l'or de la parole divine le plomb vil du rhéteur ; soit qu'arrachant à l'artiste un pinceau tout trempé de couleurs païennes, il lui dise : Je ne reconnais plus ma Vierge de Bethléhem dans cette jeune fille vêtue comme une courtisane, ma Vierge qui ne paraissait jamais en public que sous les habits d'une pauvre petite qui cache jusqu'à son visage; soit que, frappant sur la poitrine de tous ces philosophes amoureux, jusqu'à l'idolâtrie, de l'antiquité, il la trouve dure comme de la pierre; soit qu'il se lamente sur l'ingratitude de Florence, et, prêt à pleurer sur elle dans le désert comme les filles de Sion, il s'écrie douloureusement : Florence ! tu ne détruiras pas mon œuvre, car c'est l'œuvre du Christ. Que je meure ou que je vive, la semence que j'ai jetée dans les cœurs n'en portera pas moins ses fruits. Si tes ennemis sont assez puissants pour me chasser de tes murs, je n'en serai point affligé ; car je trouverai bien un désert où je pourrai me réfugier avec ma Bible.

Quand le cœur de l'auditeur résiste, Savonarole a des paroles qui le remuent bien vite et lui arrachent des larmes, comme le samedi de la seconde semaine de carême, à Santa-Maria del Fiore. L'orateur n'avait pas obtenu son succès ordinaire ; de sa chaire il n'avait entendu aucun sanglot : il lui fallait des pleurs.

Il reste un moment silencieux, puis se tournant vers l'autel : « Je n'en puis plus, s'écrie-t-il, les forces me manquent. Seigneur, ne dors plus sur la croix, exauce mes prières, *respice in faciem Christi tui*. O glorieuse Vierge ! ô saints, bienheureux du Paradis ! ô anges ! ô archanges ! ô céleste milice, priez le Seigneur qu'il ne tarde pas plus longtemps à nous écouter. Ne vois-tu pas, ô mon Dieu ! que les méchants se réjouissent, qu'ils se moquent de nous? Ici chacun nous tourne en dérision, nous sommes devenus l'opprobre du monde. Nous avons prié ; que de larmes nous avons répandues, que de sou-

pirs ! Qu'est donc devenue ta providence ? qu'est devenue ta bonté ? que sont devenues tes promesses ? Seigneur, *respice in faciem Christi tui*. Ah ! ne tarde plus, afin que le peuple infidèle ne dise pas : Où est leur Dieu ? Où est le Dieu de ceux qui ont fait pénitence et jeûné ? Tu vois que les méchants deviennent pires de jour en jour, et qu'ils semblent désormais incorrigibles ; étends ta main, et montre ta puissance. Je ne sais plus que dire, je n'ai plus que des larmes : qu'elles éclatent dans cette chaire. Je ne dis pas, Seigneur, que tu nous entendes à cause de nos mérites, mais pour l'amour que tu portes à ton Fils : *respice in faciem Christi tui*. Pends pitié de ton pauvre troupeau ; ne vois-tu pas son affliction, ses souffrances ? Ne l'aimes-tu plus, mon Dieu ! ne t'es-tu plus incarné pour lui ? n'as-tu pas été crucifié, n'es-tu pas mort pour lui ? Si ma prière n'est pas écoutée, ôte-moi la vie, Seigneur. Que t'a fait ton troupeau ? il ne t'a rien fait ; il n'y a que moi de pécheur. Mais, Seigneur, ne regarde pas à mes iniquités ; regarde plutôt à ton amour, regarde à ton cœur, regarde à tes entrailles, regarde à ta miséricorde : miséricorde ! ô mon Dieu [1] ! »

Ainsi parlait Savonarole, et les larmes éclataient dans l'auditoire.

Savonarole en voulait aux Médicis, dont l'or, disait-il, avait corrompu la population florentine. Lorsqu'il eut été élu prieur de Saint-Marc, on lui conseilla d'aller remercier le grand-duc. — Et pourquoi ? demanda le père. Qui m'a nommé prieur, Dieu ou Laurent ? Dieu, n'est-il pas vrai ?... Je n'irai pas au palais.

Laurent prit le parti de venir au couvent. Père, dit un frère à Savonarole, c'est une personne de distinction qui se présente au monastère. — Son nom ? — Père, c'est Laurent de Médicis. — Et qui vient pour prier ? Laissez-lui faire ses dévotions : je ne veux pas qu'on l'interrompe.

Il faut que je le voie cependant, disait Laurent à Politien, et que je lui parle. Il imagina de faire déposer, par son secrétaire, un grand nombre de pièces d'or dans le tronc du couvent. Le frère, en l'ouvrant, jette un cri de surprise et de joie, et court raconter sa trouvaille au prieur. Il n'y avait qu'un prince, et un prince comme le Magnifique, qui pût faire des dons semblables. Laurent disait : Le prieur sera forcé de venir me remercier. Il se trompait. Jérôme, en prenant une à une ces belles pièces, disait : Ceci pour les besoins de notre couvent, ceci pour les pauvres de Saint-Martin, ceci pour faire dire des messes pour le salut du donateur. Ce fut là tout ; il ne prononça pas même le nom de Laurent.

[1] Audin, t. 1, p. 203.

On risquerait de méconnaître Savonarole, observe Audin, si l'on ne voyait en lui qu'un des plus merveilleux artistes en parole qui jamais aient existé : son éloquence n'expliquerait pas suffisamment l'ascendant qu'il exerça si longtemps sur le peuple de Florence. Machiavel a dit qu'il fut un homme de science, d'habileté, de courage, qualités dont l'orateur pourrait au besoin se passer, mais que doit posséder quiconque veut gouverner l'opinion. Savonarole aurait pu choisir toute autre condition que celle du cloître; il eût manié le ciseau aussi bien que la plume, le pinceau aussi bien que la parole ; s'il l'avait voulu, il aurait été plus grand philosophe que Ficin, rhéteur plus habile que Politien, et poëte plus admirable que Sannazar. En lisant ses sermons, on voit qu'il a sondé toutes les sources littéraires connues de son époque ; qu'il s'est inspiré du Christ, de Moïse, d'Homère, de Platon et d'Aristote ; qu'il connaît ce qu'on nommait alors la doctrine d'Alexandrie ; qu'il a étudié l'astronomie, la physique, la mécanique et les sciences naturelles, et surtout qu'il a médité longtemps sur les lois et les constitutions de la Grèce et de l'Italie antiques.

Savonarole avait le courage du prophète. Quand il se trouvait en face des rois, il leur parlait un langage qu'ils n'étaient point accoutumés à entendre, et les rois devenaient peuples et se laissaient subjuguer.

Charles VIII avait imposé Florence à cent mille écus d'or, dont il avait besoin pour marcher en avant. Il avait donné vingt-quatre heures pour qu'on lui comptât cette somme : les vingt-quatre heures expirées sans que la ville eût payé sa rançon, il menaçait de la mettre à feu et à sang. Les heures s'écoulaient, et les marchands ne voulaient ni prêter ni donner. Le peuple, répandu dans les rues, criait : Miséricorde ! Miséricorde ! — Alors une voix se fit entendre au milieu de la foule : Allez, disait-elle, allez à frère Jérôme. Ce fut une inspiration céleste.

On va frapper à la porte du moine : J'irai trouver le prince, dit Savonarole au messager. Suivi de deux de ses frères, il se présente en effet à la demeure du roi ; mais les officiers refusent de le laisser passer. Le prieur se retire, entre dans l'église de Santa-Maria-Novella, prie longtemps, et, prenant à la sacristie un crucifix qu'il cache sous sa robe, suit, mais seul, le chemin de la demeure royale.

Cette fois on le laisse entrer : on lui permet de parler à Charles VIII. Le moine et le roi sont en présence. Savonarole, entr'ouvrant sa robe, saisit le Christ qui reposait sur sa poitrine, et, le promenant lentement devant l'œil du prince : Sire, lui dit-il, connais-tu cette image ? C'est l'image du Christ, mort pour toi, mort pour moi, mort

pour nous sur la croix, et qui, en mourant, pardonnait à ses bourreaux. Si tu ne m'écoutes pas, tu écouteras du moins celui qui parle par ma bouche et qui créa le ciel et la terre, le Roi des rois, qui donne la victoire aux princes, ses bien-aimés, mais qui punit ses ennemis et renverse les impies. Il t'humiliera dans la poussière, toi et les tiens, si tu ne renonces à tes projets homicides, si tu veux, comme tu l'as dit, réduire en cendres cette malheureuse cité, où il y a tant de serviteurs de Dieu, tant de pauvres innocents qui crient et pleurent devant sa face la nuit et le jour. Ces larmes désarmeront la majesté de mon Dieu ; elles seront plus puissantes que toi et tous tes canons. Qu'importent au Seigneur le nombre et la force ? Connais-tu l'histoire de Sennachérib ? Sais-tu que Moïse et Josué n'avaient besoin, pour triompher, que de quelques mots de prières ? Nous prierons si tu ne pardonnes ; veux-tu pardonner ?

En achevant, le Dominicain agitait, devant la figure de Charles VIII, l'image du Christ. Le prince, comme si cette image eût été de feu, essayait de tourner la tête, mais il était vaincu : il fit signe qu'il pardonnait. Et, au sortir du palais, Savonarole annonçait au peuple réuni le succès de son ambassade, et criait aux riches : Apportez-moi des grains, du vin, des vêtements pour ce pauvre peuple qui souffre de la faim, de la soif et du froid.

Tout est prodigieux dans l'histoire du moine. Les Médicis chassés, Florence a besoin d'un autre maître ; car, comme le dit Machiavel, de république, Florence n'a pas même l'idée. Un peuple fou de spectacles, de musique, de chevaux, de carnavals, veut à toute force qu'on satisfasse ses goûts : il lui faut donc un roi. Mais comment empêcher ce maître de retomber dans la tyrannie ? C'est le problème que cherchait Florence en ce moment et que devait résoudre le frère de Saint-Marc.

Savonarole renonça pour quelques jours à la chaire, se mit à l'œuvre, et improvisa pour Florence une constitution calquée sur celle de Venise. Elle est lue par lui à la cathédrale, devant le peuple et les magistrats. Dès ce moment, le frère de Saint-Marc est prêtre, magistrat, juge et législateur. On le consulte à la seigneurie comme au confessionnal ; c'est l'homme de tous. Il faut le dire à sa louange, observe Audin, il est vraiment digne d'admiration. Si vous l'entendiez en chaire demander à son Dieu de prendre pitié de ce peuple florentin qui refuse de se convertir, vous vous sentiriez ému jusqu'au fond du cœur. Écoutez-le donc un moment :

« O Italie ! ô princes de l'Italie ! ô prélats de l'Église d'Italie ! je voudrais que Dieu vous eût tous rassemblés ici ; je vous montrerais qu'il n'est d'autre remède à vos maux qu'une conversion sincère. Et

toi, Florence ! ne te souviens-tu plus que jadis je t'annonçais que tes grandes citadelles tomberaient, que tes grands murs s'écrouleraient, et que Dieu prendrait le cheval du vainqueur par la bride, et le mènerait ici ? Crois-moi, crois-moi ; je te dis qu'il ne te servirait de rien de t'appuyer sur tes grands rocs et sur tes hautes murailles ; je te dis, Italie, que tu n'as d'autre moyen de salut que de te convertir au Seigneur... Et, toi, Florence ! tu devrais bien croire en moi, et tu n'y crois pas. Fais pénitence, je t'en conjure ; autrement, gare à toi ! gare à toi, Florence ! »

Mais Florence résistait encore. Ville de plaisirs sensuels, de joies mondaines, de spectacles bruyants, où vous la voyez étaler les robes de ses courtisanes, les chevaux espagnols de ses nobles, les bijoux émaillés de ses orfévres, la soie de ses marchands, elle ne veut ni jeûner ni faire pénitence : elle restera païenne. Mais le frère ne perd pas courage : il recommence ses prières, ses adjurations, ses menaces. Il se jette aux pieds de ce crucifix où toujours il trouve de nouvelles consolations et quelquefois des inspirations poétiques, qu'il confie à la marge du premier volume que le hasard place à ses côtés. Il a de nouveau recours à ses lamentables images, et, pour attendrir, il se met lui-même en scène.

« O ingrate Florence ! ô peuple ingrat, ingrat envers ton Dieu ! J'ai fait pour toi ce que je n'aurais pas voulu faire pour mes frères charnels. Pour eux, je n'aurais pas daigné parler à un seul de ces princes qui m'en priaient dans des lettres que je conserve au monastère. Pour toi, je suis allé à la rencontre du roi de France, et, quand je me trouvai au milieu de ses soldats, je crus être tombé dans les profondeurs de l'enfer, et je lui dis des choses que tu n'aurais pas osé lui dire, et il s'apaisa. Et je lui dis des choses, à lui grand prince, que je n'aurais pas osé te dire, à toi, et il m'écouta sans colère. Et ce que j'ai fait pour toi, Florence, m'a valu la haine des religieux et des séculiers... mais que m'importe ? Convertis-toi, Florence... Fais ce que je t'ai dit : crucifie-moi, lapide-moi ; mais fais ce que je t'ai dit : tue-moi, je mourrai content. J'ai tout fait pour toi, parce que je t'aime à la folie, parce que je suis fou de toi. O mon Dieu ! ô mon Jésus crucifié ! oui, je suis fou de ce peuple : pardonne-moi, Seigneur. »

Florence était entraînée, et alors une révolution s'accomplit, qu'on ne peut humainement expliquer. Florence finit par écouter la voix de son père : elle fait pénitence dans les larmes ; on dirait d'une ville aux purs temps du christianisme, où tout ce qui frappe l'œil ou l'oreille exalte la foi et nourrit la piété. Le soir, quand la journée du travail est achevée, vous voyez de longues files d'ouvriers s'ache-

miner vers l'église, chantant sur le chemin, de peur de distraction, des cantiques dont le moine a retouché les paroles et la musique. Les paroles anciennes étaient trop mondaines, la mélodie trop profane; toutes deux parlaient trop vivement à l'imagination. Savonarole aimait avec passion nos vieux airs, comme ceux du *Pange lingua*, de l'*Ave maris stella*, du *Veni Creator;* il préférait le plain-chant aux accords trop souvent passionnés de la musique d'église. Toutes ces jeunes âmes peuvent prier maintenant au pied de l'autel, sans crainte que leur regard soit souillé par ces nudités qu'étalait hier encore le temple chrétien. Jérôme est sans pitié pour ces peintures de Vierge, faites trop souvent à l'image de quelques jeunes femmes de Florence renommées par leur beauté : il lui faut, à lui, un peintre qui prie avant de commencer son œuvre, et qui cherche au ciel son idéal; car, disait le père, il n'y a pas de beauté sans lumière et de lumière sans Dieu. Le soir, avant de se coucher, on récitait le rosaire dans chaque famille. Jérôme avait la plus tendre dévotion à la sainte Vierge, qu'il appelait de toutes sortes de doux noms.

C'est dans la jeunesse que Savonarole trouva l'instrument le plus actif de sa propagande réformatrice. Il avait conçu l'idée d'une congrégation formée de jeunes gens appartenant aux diverses classes de la société. Qui voulait en faire partie devait observer les commandements de Dieu et de l'Église, se confesser une fois chaque mois et communier; assister, les dimanches et les fêtes, à la sainte messe, à vêpres, au sermon; fuir les mauvaises compagnies, les jeux, les spectacles, les feux d'artifice, les mascarades; porter des vêtements sans poches de côté, de petits chapeaux rabattus sur l'oreille; ne point lire de romans; ne jamais se montrer aux concerts, ni sur les places publiques aux exercices des acrobates. Sa république chrétienne était admirablement organisée.

Chaque quartier, chaque œuvre spéciale avait ses fonctionnaires. La dignité la plus importante était celle des inquisiteurs ou inspecteurs.

L'inquisiteur, pendant toute l'année, le dimanche, parcourait les rues, après vêpres, pour confisquer les cartes, les dés et tous les jeux qu'il pouvait trouver : au besoin, il réclamait l'intervention d'un commissaire nommé spécialement pour l'aider dans son ministère. Chemin faisant, l'inquisiteur rencontrait-il une jeune fille vêtue avec trop de coquetterie, il l'arrêtait et lui disait : « Au nom du Christ, roi de cette ville; au nom de la vierge Marie, sa mère; au nom des saints anges, quittez ces beaux habits, ou vous vous attirerez la colère du ciel. » La pauvre enfant ordinairement ne soufflait mot, et, toute honteuse, retournait au logis pour changer de robe. L'inspecteur allait frapper à la porte des riches, des usuriers, des banquiers,

des marchands, en disant : « Me voici, donnez-moi vos *anathèmes*, c'est-à-dire vos cartes, vos tables de jeu, vos harpes, vos partitions de musique profane, vos sachets, vos poudres odorantes, vos miroirs, vos nattes et vos frisons, au nom de Dieu et de la sainte vierge Marie ! » Si la maîtresse de la maison apportait aussitôt ces trésors de vanité mondaine, l'inspecteur lui disait : Soyez bénie. Si elle refusait, l'inspecteur lui disait : Dieu vous maudira. Mais rarement il avait besoin d'appeler à son aide la colère du ciel, les femmes donnaient souvent jusqu'à leurs bijoux. Un moment, le couvent de Saint-Marc fut transformé en bazar oriental, où l'on voyait rassemblées toutes les futilités de la mode : des essences de Naples, des parfums de Florence, des miroirs de Venise, des poudres de Chypre, et jusqu'à des faux tours en cheveux.

Savonarole voulait offrir en holocauste à son Dieu toutes ces frivolités d'un monde sensuel. Un jour il fit élever sur la place des Seigneurs un mât de trente brasses de hauteur, autour duquel étaient disposées huit pyramides, divisées chacune en quatre étages, dont le plus large occupait la base inférieure. La première pyramide contenait, sur divers gradins, des modes étrangères offensant la pudeur ; la deuxième, les portraits des belles Florentines, œuvres de peintres de la renaissance païenne ; la troisième des instruments de jeux ; la quatrième, des partitions de musique profane, des harpes, des luths, des guitares, des cymbales, des violes, des cornets ; la cinquième, des pommades et autres cosmétiques ; la sixième, les œuvres des poëtes érotiques, anciens et modernes ; la septième, des travestissements, des barbes postiches, des masques : sur le sommet du mât, était assise la figure grimaçante du carnaval.

A dix heures du matin, on vit s'avancer, à travers les rues de Florence, deux lignes d'enfants vêtus de blanc, la tête couronnée de guirlandes d'oliviers, tenant à la main des croix peintes en rouge, et chantant des hymnes et des laudes de la composition de Savonarole. Les fenêtres étaient tendues de tapisseries, les pavés cachés sous les fleurs. Les fronts se découvraient à la vue d'un petit Jésus, œuvre admirable de Donatello, qui reposait couché sur un lit d'or, et, d'une main, bénissait la multitude, et, de l'autre, montrait les instruments de son supplice, la croix, la couronne d'épines et les clous. La procession se rendit d'abord à l'église de Saint-Marc, ensuite à la cathédrale, où l'on distribua aux pauvres les aumônes recueillies par les quêteurs de la confrérie. Puis la foule fit silence, et un frère entonna une hymne pleine de sainte colère contre le carnaval, et toutes les voix crièrent à la fois : Vive Jésus !

C'était comme le prélude des vengeances que les confrères allaient

exercer contre la monstrueuse image arborée sur le mât. Les chants finis, la procession se dirigea vers la place des Seigneurs, où devait avoir lieu le supplice du carnaval. Tout autour du mât, on avait amassé des sarments, de la poudre et des étoupes. Quatre officiers de la confrérie vinrent, au signal donné, mettre le feu à toutes ces matières. L'arbre s'enflamma, et s'écroula bientôt, emportant dans sa chute toutes les pyramides d'*anathèmes*, au son des fanfares, du canon, des trompettes et de la voix joyeuse du peuple, qui dominait tous ces bruits divers. Le paganisme était vaincu, et frère Jérôme allait s'agenouiller au pied des autels, pour rendre grâces à Dieu [1].

Plus tard nous verrons Savonarole, par un étrange contre-coup, finir lui-même sur le bûcher.

Avec tous les hommes illustres que nous lui avons déjà vus, Florence avait encore deux écrivains du premier rang.

Nicolas Machiavel y naquit le 3 mai 1469, et y mourut le 22 juin 1527, à l'âge de cinquante-neuf ans, après avoir reçu les derniers sacrements de l'Église. Voici ce qu'un de ses fils écrivit à l'autre : Je ne puis, sans pleurer, vous dire que, le 22 de ce mois, Nicolas, notre père, est mort de douleurs d'entrailles, causées par un médicament qu'il a pris le 20 de ce mois. Il s'est fait confesser ses péchés par le frère Matthieu, qui lui a tenu compagnie jusqu'à la mort. Notre père nous a laissés en grande pauvreté, comme vous savez.

La famille de Machiavel remontait aux anciens marquis de Toscane. Son père était jurisconsulte, et vivait dans un état de fortune malaisé. Sa mère aimait la poésie, et composait des vers avec facilité. A peine âgé de vingt-neuf ans, il fut admis dans les hautes magistratures de sa république, qui lui confia successivement vingt-trois légations au dehors, et de fréquentes commissions auprès des villes dépendantes de Florence. Machiavel éprouva des vicissitudes ordinaires dans cette république. Cette expérience, jointe à sa pénétration naturelle et à son immense lecture en histoire, lui donna des affaires humaines une connaissance pratique et raisonnée, qu'on ne retrouve peut-être chez nul autre écrivain, du moins au même degré et dans un aussi bon style. Quant à sa politique, nous avons vu qu'elle n'est autre que la politique moderne, mais rendue diaphane. C'est la prudence du serpent : le chrétien n'a qu'à y joindre la simplicité de la colombe, et tout sera bien, et la lecture de Machiavel lui profitera beaucoup pour la connaissance approfondie du monde et de l'histoire, connaissance qui est loin d'être inutile à qui veut servir géné-

[1] Audin, t. 1, *Hist. de Léon X.*

reusement Dieu et les hommes. Les principaux ouvrages de Machiavel sont : *De la Principauté*, *De l'Art militaire*, *Histoire de Florence*, *Discours politiques sur Tite-Live*.

François Guichardin, auteur d'une célèbre histoire d'Italie, naquit à Florence, l'an 1482, d'une famille qui subsiste encore de nos jours. Ses ancêtres avaient occupé les places les plus distinguées de la république florentine. Il fut d'abord destiné au barreau, et il y eut tant de succès, qu'à l'âge de vingt-trois ans il devint professeur de jurisprudence, dans un temps où toutes les chaires de l'Italie étaient occupées par les plus habiles jurisconsultes. Quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge exigé par les lois, il fut choisi pour ambassadeur auprès de Ferdinand le Catholique, dont il sut gagner les bonnes grâces, et procura ainsi un puissant protecteur à sa république. Mais surtout les papes Léon X, Adrien VI et Clément VII surent apprécier son mérite, l'appelèrent à leur cour, et lui confièrent le gouvernement de différentes provinces ; il fut même nommé lieutenant général du Saint-Siége. A la fin, malgré les instances de Clément VII, il se retira dans sa patrie, où il vécut dans la retraite, écrivant son histoire d'Italie. Elle comprend vingt livres, dont seize, de l'aveu des meilleures critiques, sont d'un mérite supérieur ; les quatre derniers ne doivent être considérés que comme des mémoires ébauchés, la mort n'ayant pas permis à l'auteur d'y mettre la dernière main.

De 1446 et 1459, Florence eut pour archevêque un de ses propres enfants, et cet archevêque fut un saint : aucune gloire ne devait manquer à cette ville. Nous avons vu saint Antonin assister le pape Eugène IV à ses derniers moments. Nicolas V ne lui témoigna pas moins d'affection et de confiance ; il disait même qu'il ne craindrait pas de le canoniser vivant, comme il venait de canoniser mort saint Bernardin de Sienne. Il aurait bien aimé le retenir à Rome, mais le saint lui demanda sa bénédiction et revint à Florence.

L'année suivante 1448, il eut la douleur de voir son diocèse ravagé par la peste. Il donna l'exemple du zèle à son clergé, tant séculier que régulier ; il reçut surtout de grands secours de ses frères les Dominicains. Il périt un très-grand nombre de ces religieux ; en sorte qu'il fallut en faire venir de la province de Lombardie pour repeupler les couvents de Saint-Marc de Florence et de Fiésole, qui étaient presque entièrement déserts. La peste, comme il arrive ordinairement, fut suivie de la famine. Le saint archevêque chercha tous les moyens possibles de fournir aux besoins des malheureux. Ses discours et ses exemples ouvrirent la bourse de plusieurs personnes riches ; il obtint aussi de Rome des secours abondants. Le pape Nicolas V accorda tout ce qui lui fut demandé ; il ordonna même que l'on

n'appellerait plus à Rome des sentences que le saint aurait rendues.

Lorsque les fléaux publics eurent cessé, Antonin n'en continua pas moins ses libéralités envers les pauvres. Il apprit par hasard que deux mendiants aveugles avaient amassé, l'un deux cents francs, et l'autre trois cents ducats ; il leur enleva cet argent, pour assister ceux qui étaient réellement dans le besoin, se chargeant toutefois de les nourrir et de les entretenir le reste de leur vie.

Son humilité empêchait que l'on ne connût la plupart de ses bonnes œuvres. Par suite de cette humilité, il se dérobait à lui-même la connaissance de ses vertus. Il ne voyait qu'imperfection dans tout ce que les autres admiraient en lui ; aussi n'entendait-il qu'avec confusion les éloges que l'on donnait à son rare mérite. Il forma plusieurs imitateurs de ses éminentes vertus.

De ce nombre fut un artisan, qui, dans l'obscurité de sa condition, menait une vie très-pénitente et ne soupirait qu'après les biens du ciel. Il passait dans les églises les dimanches et les jours de fêtes. Tout ce qu'il gagnait par son travail était distribué aux indigents, à l'exception de ce qui lui était absolument nécessaire pour sa subsistance. Il se chargea du soin d'entretenir un pauvre qui était lépreux ; il le servait avec cordialité, et le pansait de ses propres mains. Il souffrait avec joie les murmures et les reproches continuels de ce misérable. Les choses en vinrent au point que le lépreux fit des plaintes à l'archevêque contre son bienfaiteur. Le saint prélat, après avoir examiné l'affaire, découvrit dans l'artisan un trésor de sainteté ; il punit en même temps l'insolence du lépreux.

La ville de Florence ressentit de fréquents tremblements de terre durant l'année 1453 et les deux suivantes ; il y eut même un quartier où tout fut bouleversé. Le saint procura des vivres et des logements aux plus nécessiteux, et fit rebâtir leurs maisons. Ces calamités publiques lui fournirent la matière de plusieurs instructions ; il exhorta fortement le peuple et les grands à désarmer le bras de Dieu par la pénitence, et à vivre d'une manière plus conforme à l'Évangile. Cosme de Médicis comptait beaucoup sur le crédit de son archevêque auprès de Dieu, et il avait coutume de dire que c'était principalement à ses prières que la république de Florence était redevable de sa conservation.

On avait dessein de l'envoyer en ambassade en Allemagne vers l'empereur Frédéric IV ; mais on ne put lui faire accepter cette commission, dont personne n'était plus capable que lui de se bien acquitter. Il avait trop d'éloignement pour les honneurs ; il aimait d'ailleurs tendrement son troupeau, et il en eût coûté infiniment à son cœur pour s'en séparer.

Dieu l'enleva de ce monde le 2 mai, dans la soixante-dixième année de son âge et la treizième de son épiscopat. Dans ses derniers moments, il répétait ces paroles, qu'il avait souvent dans la bouche lorsqu'il était en santé : *Servir Dieu, c'est régner*. Il fut enterré, comme il l'avait demandé, dans l'église des Dominicains de Saint-Marc. Le pape Pie II, qui se trouvait alors à Florence, assista à ses funérailles. Il s'opéra un grand nombre de miracles par la vertu de ses reliques. Adrien VI le canonisa l'an 1523. Son corps, encore entier l'an 1559, fut transféré solennellement dans une chapelle de l'église de Saint-Marc, qu'on avait préparée pour le recevoir, et qui a été magnifiquement décorée.

Nous avons plusieurs écrits de saint Antonin : 1° Une somme théologique, divisée en quatre parties. On y trouve une explication des vertus et des vices, avec les motifs qui portent à la pratique des unes et à la fuite des autres. 2° Un abrégé d'histoire, appelé aussi chronique tripartite, depuis la création du monde jusqu'à l'an 1458. L'auteur montre de la sincérité et de la bonne foi ; mais il manque souvent d'exactitude lorsqu'il raconte des faits éloignés de son temps. 3° Une petite somme, où sont renfermées les instructions nécessaires aux confesseurs. 4° Quelques sermons et quelques traités particuliers sur les vertus et les vices [1].

Saint Antonin était de l'ordre de Saint-Dominique, qui, à cette époque, produisit encore d'autres saints personnages.

Le bienheureux Matthieu Carrieri naquit à Mantoue vers la fin du quatorzième siècle. Élevé avec soin par des parents pieux, il passa sa première jeunesse dans l'innocence, et, lorsqu'il fut en âge de choisir un état, il entra dans l'ordre des frères Prêcheurs. L'ardeur avec laquelle il s'appliqua d'abord à acquérir la perfection religieuse le rendit bientôt le modèle de ses frères, et lui mérita leur estime. Après un fervent noviciat et de grands succès obtenus dans l'étude, on le jugea propre à la prédication, et on lui confia la charge d'annoncer la parole de Dieu. Il s'en acquitta avec un zèle infatigable, et le Seigneur bénissant ses efforts, il eut la consolation de ramener dans le sentier de la vertu un grand nombre d'âmes qui s'en étaient écartées. Il est vrai que tout prêchait en Matthieu : c'était non-seulement un éloquent orateur, mais aussi un homme de prière, et, depuis son entrée en religion, il menait une vie pénitente et mortifiée. Sa réputation s'étendit bientôt de tous côtés ; aussi ne se borna-t-il pas à prêcher dans le duché de Mantoue, mais il fut obligé de parcourir successivement toute l'Italie, pour obéir aux ordres du Saint-Siége,

[1] *Acta SS.*, 2 *maii*. Godescard, 10 mai.

répondre aux invitations des évêques, et satisfaire à l'empressement que les peuples avaient de l'entendre.

Un objet qui mérita particulièrement la sollicitude du saint religieux, fut la réforme de plusieurs couvents de son ordre. Chargé par ses premiers supérieurs de travailler à cette grande œuvre, il s'y livra avec un zèle et une prudence qui eurent pour résultat le rétablissement de la discipline régulière dans ces maisons. Il s'appliqua particulièrement, dans chaque couvent qu'il réformait, à préparer des sujets qui devinssent des hommes apostoliques, et qui pussent répondre à leur vocation de frères Prêcheurs, en travaillant à se rendre capables d'annoncer avec fruit aux peuples les vérités du salut. Matthieu lui-même ne laissait échapper aucune des occasions qui se présentaient de remplir cette fonction du saint ministère. Aussi Dieu bénissait ses paroles, et des conversions éclatantes en étaient le fruit. Une des plus célèbres fut celle d'une jeune dame, Lucine, qui, après avoir reçu une éducation chrétienne, se laissa tellement aller à la vanité que lui donnait la beauté de sa figure, qu'elle devint le scandale de toute la ville. Quoique mariée, elle était toujours entourée d'une foule de jeunes gens ; ses richesses lui permettaient d'étaler un grand luxe : aussi ne se montrait-elle partout qu'avec faste, et, si elle entrait dans les églises, c'était moins pour adorer Dieu que pour y recevoir elle-même de sacriléges hommages. Les efforts qu'avaient faits des gens de bien pour la ramener à une vie plus régulière avaient été jusqu'alors inutiles, et l'on ne pouvait que gémir sur la conduite de cette misérable pécheresse. Le Seigneur la regarda enfin d'un œil de compassion, et ce fut le père Matthieu qui devint l'instrument de la miséricorde divine en faveur de cette brebis égarée ; mais, bien persuadé que les paroles de l'homme ont peu d'efficacité si elles ne sont accompagnées de l'onction de la grâce, il se prépara de longue main à cette importante conquête par la prière, les larmes et un redoublement de pénitences. Enfin le moment du repentir arriva. Un jour que le saint religieux prêchait dans une église, Lucine s'y trouva, mais avec tout l'étalage du luxe le plus recherché. Bientôt le discours du prédicateur la touche ; on la voit verser des pleurs et se frapper la poitrine ; à la fin du sermon, ce n'était plus cette insolente mondaine qui venait braver Dieu dans son temple, c'était une humble pénitente qui, par sa ferveur et par la constance dans le bien, répara autant qu'il était en son pouvoir les nombreux scandales qu'elle avait donnés à ses compatriotes.

Le serviteur de Dieu, qui montrait tant de zèle pour la conversion des pécheurs, n'en avait pas moins pour conduire dans les voies de la perfection les âmes d'élite que le Seigneur lui adressait. Ce fut le

qui jeta dans le cœur de la bienheureuse Stéphanie Quinzani, alors jeune enfant, ces semences de vertu qui, plus tard, se développèrent et produisirent des fruits si abondants de sainteté. Des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, touchés de ses exhortations, quittèrent généreusement le monde et embrassèrent l'état religieux. Il y en avait d'autres qui, en restant au milieu de la société, s'efforçaient d'imiter la vie austère des cloîtres. On peut dire que le saint prédicateur avait donné à tout ce peuple qu'il évangélisait un mouvement général vers le bien. Cependant des méchants s'en alarmèrent, et représentèrent au duc de Milan le père Matthieu comme un homme qu'un zèle outré emportait hors des bornes de la modération. Le prince voulut juger lui-même du poids de l'accusation, et fit venir devant lui le serviteur de Dieu, afin de l'engager à être plus circonspect dans ses prédications ; mais celui-ci lui parla avec tant de force, et défendit si bien la morale qu'il prêchait, que le duc finit par l'engager à continuer d'exercer son ministère avec la même liberté, et se recommanda à ses prières.

Il n'en fallait pas davantage pour augmenter la réputation du saint religieux, et lui donner un nouveau crédit sur l'esprit des peuples. Alarmé des marques de respect qu'il recevait, il sortit du Milanais, et se rendit dans les États de Venise, où Dieu répandit encore les bénédictions les plus abondantes sur les travaux de son ministère. Appelé ensuite par les habitants de Gênes, qui étaient jaloux de posséder un tel prédicateur, Matthieu s'embarque sur une galère qui devait le conduire à Savone ; mais ce bâtiment est bientôt attaqué par un pirate qui s'en empare, et qui manifeste promptement le dessein de réduire tous les passagers en esclavage. Le saint religieux, conduit devant le chef, lui parle avec tant de grâce et de dignité, qu'il en obtient sa liberté sans qu'il la demandât. Parmi ses compagnons d'infortune se trouvaient une dame et sa fille, qui fondaient en larmes à la vue des périls dont elles étaient menacées. Le serviteur de Dieu sollicite en vain leur délivrance par les plus instantes prières. Ne pouvant y réussir, il porte la charité jusqu'à s'offrir de servir comme esclave à la place de ces infortunées. Quelque dur et barbare que fût le pirate, il ne peut tenir à tant de générosité, et rend la liberté non-seulement à ces deux femmes, mais à tous les prisonniers qu'il venait de faire sur la galère.

Le père Matthieu continua d'annoncer la parole de Dieu avec le même zèle, jusqu'à ce qu'enfin, ses forces l'abandonnant, il comprit que sa mort approchait. Retiré dans le couvent de Vigevano, qu'il avait autrefois réformé, sa seule occupation était de se préparer à la mort et de méditer la passion de Jésus-Christ. Un jour qu'il

priait Notre-Seigneur de lui faire partager ses douleurs, il se sentit le cœur comme percé d'une flèche, et éprouva un mal si violent, qu'il en fut réduit à l'extrémité. On s'empressa de lui administrer les sacrements de l'Église, et il expira tranquillement le 5 octobre 1470. Plusieurs miracles, opérés à son tombeau, déterminèrent le pape Sixte IV à permettre qu'on rendît à ce bienheureux un culte qui fut depuis approuvé par Benoît XIV, le 25 septembre 1742 [1].

Dans ces temps, un autre Dominicain fut pris sur mer. Antoine Nayrot, né à Rivoli, dans le diocèse de Turin, de parents honnêtes, se consacra très-jeune au service de Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique. Après sa profession, les supérieurs jugèrent à propos de l'envoyer à Naples, et lui firent entreprendre le voyage par mer; mais, dans la traversée, il fut pris par des corsaires de Tunis et conduit en Afrique. On sait tous les mauvais traitements que ces Barbares faisaient souffrir à leurs esclaves pour les obliger à renier la foi et à embrasser le mahométisme. Le jeune religieux les supporta d'abord avec patience; mais, à la fin, il eut le malheur de se laisser vaincre et de renoncer à Jésus-Christ. Pendant quatre mois il demeura dans cette déplorable apostasie; mais, au bout de ce temps, la grâce le toucha; il abjura les superstitions mahométanes, et se prépara, par la mortification et la prière, au combat qu'il devait avoir bientôt à soutenir. Un jour qu'il avait reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie, il se revêtit de son habit religieux, et, dans un lieu très-fréquenté, s'en alla attendre le dey qui devait y passer. Lorsque ce prince parut, Antoine confessa publiquement en sa présence le crime qu'il avait commis, et déclara que la religion chrétienne, qu'il avait eu la faiblesse d'abandonner, était la seule véritable.

Le dey voulut d'abord essayer, par des promesses et des caresses, de gagner de nouveau le jeune religieux; mais, voyant qu'il ne pouvait réussir, il le remit entre les mains du chef de la secte, qui était chargé de le juger. Celui-ci enferma Antoine dans une obscure prison, et pendant trois jours il employa tous les moyens possibles pour le déterminer à apostasier de nouveau; mais le serviteur de Dieu résista avec beaucoup de force à la séduction, et supporta avec une grande patience les outrages et les tourments que les bourreaux lui firent souffrir. Il distribuait aux pauvres les aliments que les Chrétiens lui envoyaient, se contentant de pain et d'eau pour sa nourriture, et se préparant ainsi à la mort. Le cinquième jour de sa captivité, le juge le fit encore venir devant lui, et, l'ayant trouvé inébranlable dans sa résolution, il le condamna à être lapidé. On con-

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 7 octobre.

uisit aussitôt Antoine au lieu du supplice; lorsqu'il y fut arrivé, il échit les genoux, éleva les mains au ciel, et, s'étant mis en prières, reçut sans remuer la grêle de pierres qui lui ôta la vie. Son martyre rriva le 10 avril 1460.

Les Mahométans voulurent brûler son corps; mais, n'ayant pu y éussir, ils le vendirent à des marchands génois qui se trouvaient à unis, et qui l'apportèrent avec eux dans leur patrie, non sans remarquer la bonne odeur qu'il exhalait. En 1469, Amédée III, duc de avoie, fit transporter ce précieux trésor à Rivoli. La généreuse conession d'Antoine et la mort qu'il avait soufferte pour la foi inspirèent aux fidèles de la confiance en son intercession; plusieurs grâces btenues par son crédit auprès de Dieu déterminèrent à lui rendre n culte public, qui, plus tard, fut approuvé par le pape Clément XIII, 22 février 1767. Ce pontife permit à tout l'ordre des frères Prêeurs de célébrer la fête du saint martyr [1].

Le bienheureux Constant de Fabiano, né à Fabiano, dans la arche d'Ancône, entra, très-jeune encore, dans l'ordre de Saint-ominique. Il eut le bonheur d'avoir pour maîtres, dans la science la vie intérieure, le bienheureux Conradin de Bresce et saint Anin, qui le prirent en affection et lui donnèrent tous leurs soins. ous leur conduite, il s'éleva à un tel degré de perfection, qu'il était dmiration de tous ses frères, avant même qu'il eût prononcé ses eux solennels de religion. Lorsque, après son noviciat, il se fut irrécablement consacré au Seigneur, il marcha avec une telle ferveur r les traces du saint fondateur de son ordre, qu'il semblait avoir rité de son esprit. Les jeûnes prescrits par la règle ne lui paraisnt pas assez sévères, il y ajoutait des austérités de toute sorte. Il uchait habituellement sur une natte de joncs et portait un rude ice. L'étude, la théologie et la lecture des livres saints faisaient, rès la prière, toutes ses délices; presque tous les jours à l'issue s matines, il restait seul au chœur pour prier et méditer sur les rités éternelles. Pendant le service divin, on le voyait pousser d'arnts soupirs, et, la face prosternée contre terre, les yeux baignés de rmes, il priait pour lui-même et pour toute l'Église; puis, quand aient arrivées les heures de récréation, lorsque tous ses confrères aient à la promenade ou se livraient à quelque honnête délassent, Constant, seul et dans un recueillement profond, récitait l'ofe des morts, et souvent y joignait tout le psautier. On lui a entendu e que, toutes les fois qu'il avait récité le psautier pour obtenir elque grâce, ses vœux avaient été exaucés.

[1] Godescard, 26 avril.

A cette époque plusieurs personnages élevés en dignité dans l'Église vinrent prier Constant d'invoquer le ciel et de réciter le psautier pour la cause des Grecs contre les Turcs. Le saint répondit que déjà plusieurs fois il avait fait ce qu'on lui demandait, mais sans succès, parce que Dieu voulait punir le peuple schismatique de s'être séparé de l'Église romaine. Il prédit plusieurs événements longtemps avant qu'ils n'arrivassent, et annonça dans son monastère la mort de son ami, saint Antonin, au moment où elle avait lieu à Florence. Ce dernier fait, entre autres, a paru si frappant, que plusieurs Papes ont eu soin de le rapporter dans les bulles qui concernent la canonisation de saint Antonin.

La science qu'avait acquise le bienheureux Constant, jointe à la haute idée qu'on avait de sa sainteté, attirait une foule de monde à ses prédications. Il ne cherchait qu'à toucher et à ramener les pécheurs dans le chemin de la vertu, sans s'embarrasser des grâces du style ni des charmes de l'élocution ; mais ses succès n'en étaient que plus grands, les conversions qu'il opérait plus frappantes et plus nombreuses. Il eut le bonheur de réconcilier des hommes et des familles entières divisés par des haines invétérées. Ce fut aussi d'après ses exhortations que les habitants d'Ascoli consentirent à rétablir dans leur ville un monastère de son ordre où il fit ensuite régner la discipline et la règle dans toute leur sévérité.

Constant mourut et s'endormit dans le Seigneur le 25 février 1481. Son tombeau devint bientôt célèbre par plusieurs guérisons miraculeuses qu'y obtinrent les habitants d'Ascoli, et les peuples s'empressèrent de l'honorer d'un culte public. Ceux de Fabiano, ses compatriotes, le choisirent pour leur patron, et obtinrent d'être dépositaires de son chef. Son culte a été autorisé par le pape Pie VII, en 1821 [1].

Le bienheureux André Grégo naquit, au commencement du quinzième siècle, à Peschéria, dans le diocèse de Vérone en Italie, de parents pauvres, mais vertueux. Il entra chez les Dominicains, et, lorsqu'il eut reçu la prêtrise, on l'adjoignit au père Dominique de Pise, qui allait en mission dans la Valteline. Saint Dominique avait autrefois lui-même visité cette contrée et y avait laissé des souvenirs profonds de sa charité et de son zèle. André résolu de marcher sur les traces d'un si glorieux prédécesseur. Plusieurs fois il parcourut en tout sens ces pays montueux et sauvages. Les difficultés les plus grandes, les privations les plus cruelles n'étaient point capables de l'arrêter. Il visitait les cabanes des pauvres bûcherons et partageait

[1] Godescard, 25 février.

ouvent leur frugal repas : du pain noir, des châtaignes et l'eau de
source voisine étaient tous ses aliments ; un peu de paille sous
ne humble chaumière était sa couche habituelle. Continuellement
ccupé de la prédication de l'Évangile, il ne se délassait de toutes ses
tigues qu'en allant visiter les pauvres et les malades, pour les faire
articiper aussi, par les consolations qu'il leur portait, aux fruits de
on apostolat. Il fit construire plusieurs églises et institua plusieurs
onastères dans les gorges et les vallées les plus reculées de ces mon-
gnes ; mais son humilité et son ardeur pour la prédication évan-
élique l'empêchèrent toujours d'accepter la direction des maisons
eligieuses qu'il avait fondées et de se fixer dans aucune ; seulement
se retirait quelquefois dans celle de Morbègue, pour s'y livrer à la
ontemplation et à la prière.

André passa quarante-cinq ans dans la Valteline et les pays cir-
onvoisins, et, malgré ses fatigues et ses travaux excessifs pendant ce
ng espace de temps, il parvint à un âge très-avancé. Sa mort arriva
18 janvier 1485. Son corps fut enterré sans appareil ; mais plu-
eurs miracles ayant illustré son modeste tombeau, on lui érigea un
onument plus somptueux. Lorsqu'en 1460, la peste ravagea Mor-
ègue et les environs, les magistrats de cette ville firent un vœu en
onneur du bienheureux André, et, en 1461, après l'entière ces-
tion de ce fléau, on transféra ses reliques dans l'église où elles ont
é depuis cette époque l'objet de la vénération particulière des fidè-
s du pays. Le pape Pie VII approuva le culte du bienheureux An-
é de Peschéria par un bref daté du 23 septembre 1820 [1].

En Sicile, mourut vers le même temps le bienheureux Bernard de
ammaca. Né à Catane, d'une famille riche et distinguée, il s'était
andonné à toute la fougue de ses passions et ne s'était refusé au-
n plaisir ; mais Dieu l'arrêta au milieu de ses désordres, en lui
voyant une maladie qui, le forçant de rester en chambre pendant
ngtemps, lui donna occasion de faire de sérieuses réflexions sur
malheureux état de son âme. Éclairé alors d'une lumière cé-
ste, il résolut d'abandonner un monde dont il ne connaissait que
op, par sa propre expérience, la corruption et la vanité, et dans le
mmerce duquel il n'avait recueilli que des mécomptes et des dis-
âces. Lorsqu'il fut guéri de son infirmité, il se présenta au couvent
es Dominicains, et sollicita son admission avec tant d'instances,
u'elle lui fut accordée. Bientôt on put aisément se convaincre que
n'était pas le feu d'une ferveur passagère qui avait porté ce pé-
eur converti à embrasser l'état religieux, mais qu'il s'était vérita-

[1] *Acta SS., maii*, t. 4, et Godescard, 19 janvier.

blement et entièrement dépouillé du vieil homme, pour se revêtir du nouveau. Son obéissance, son humilité, sa douceur, sa modestie et ses autres vertus montrèrent quelle perfection un chrétien est capable d'atteindre lorsqu'il revient à Dieu dans la sincérité de son cœur.

Bernard n'ignorait pas que le but principal de l'institut des frères Prêcheurs est de travailler au salut des âmes. Il se dévoua donc au service du prochain, afin de l'assister dans toutes ses nécessités spirituelles. Mais, comme il craignait de négliger sa propre sanctification en cherchant à procurer celle des autres, non content de supporter les peines et les fatigues attachées à la vie apostolique, et voulant d'ailleurs expier les péchés de sa jeunesse, il se livrait à diverses pratiques de pénitence, déchirait son corps par de sanglantes disciplines et menait la vie la plus austère. Étranger désormais aux choses de la terre, il ne suspendait ses œuvres de zèle que pour s'adonner avec ardeur à la méditation des choses célestes. Le Seigneur voulut récompenser d'une manière sensible la vertu de son serviteur. On assure que les religieux du couvent qu'habitait le bienheureux le virent plusieurs fois, pendant son oraison, élevé de terre et entouré d'une lumière surnaturelle.

Ce saint homme, après avoir fourni, dans l'état religieux, une carrière pleine de mérite devant Dieu, par la fidélité avec laquelle il observa la règle, mourut de la mort des justes, l'an 1486. A peine fut-il expiré, que le peuple de Catane se porta en foule au couvent des Dominicains pour honorer son corps, tant on avait une haute idée de sa sainteté. Ce corps vénérable ayant été exhumé au bout de quelques années, fut trouvé entier, sans corruption, et il se conserve encore dans cet état. Le pape Léon XII, informé du culte qu'on rendait de temps immémorial au bienheureux Bernard Scammaca, approuva ce culte le 5 mars 1825, et permit à l'ordre des frères Prêcheurs, ainsi qu'au clergé du diocèse de Catane, d'en faire l'office [1].

Au même pays de Sicile, dans le diocèse de Palerme, naquit, vers l'an 1397, de parents pauvres, le bienheureux Jean Liccis. A l'âge de six mois, il perdit sa mère, et l'indigence de son père le privant des soins d'une nourrice, il n'eut d'autre aliment que du jus de grenades, jusqu'au moment où une femme pieuse, touchée de l'état d'épuisement où il était réduit, se chargea de l'allaiter et reçut aussi la récompense de sa bonne action ; car le mari de cette femme, qui était obligé de garder le lit parce qu'il était impotent, n'eut pas plus tôt touché l'enfant, qu'il se trouva délivré de son infirmité. Jean, dès son

[1] Godescard, 9 février.

bas âge, se livra avec ardeur à la prière; il jeûnait fréquemment et traitait rudement son corps. Parvenu à un âge plus avancé, il voulut embrasser la vie religieuse, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique, où il reçut de ses supérieurs la mission d'annoncer la parole de Dieu. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de bénédictions, et son éloquence était si puissante, qu'il excitait à la componction les cœurs les plus endurcis, et qu'il arrachait des larmes de repentir aux pécheurs les plus insensibles.

Après avoir passé par les emplois les plus élevés et contribué par ses pieux exemples à l'édification de la nombreuse famille de saint Dominique, Jean, parvenu à l'âge de cent quinze ans, rendit paisiblement son âme à son Créateur, au mois de novembre 1511, en baisant son crucifix et en produisant les actes d'amour de Dieu les plus fervents. On avait de sa sainteté une si haute idée, que, pendant trois jours que son corps resta exposé, avant d'être inhumé, il se fit un concours extraordinaire de peuple qui venait vénérer la dépouille mortelle du bienheureux. De nombreux miracles opérés par son intercession portèrent les fidèles à lui rendre un culte public, qui fut approuvé par Benoît XIV, le 25 avril 1753 [1].

Brescia, dans l'Italie septentrionale, fut la patrie du bienheureux Sébastien. Il était de la famille Maggi, l'une des plus anciennes et des plus nobles du pays. Le désir de travailler au salut du prochain le détermina, dès sa première jeunesse, à se consacrer à Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique, où il se fit bientôt remarquer par l'austérité de sa vie, son amour pour la régularité et son ardeur pour les études ecclésiastiques. Ses succès dans les lettres furent si grands, qu'il devint pour ses frères un maître plein de sagesse et de lumière. Ayant été élevé au sacerdoce, il se livra, par l'ordre de ses supérieurs, au ministère de la prédication, et s'appliqua surtout à bien régler les mœurs des peuples auxquels il annonçait la parole de Dieu. Ses sermons produisirent des fruits abondants. Il convertit un grand nombre de pécheurs, réconcilia des ennemis, et rétablit ou affermit la piété dans plusieurs villes d'Italie.

La vertu et le mérite de Sébastien le firent choisir successivement pour prieur de divers couvents de son ordre.

Les frères Prêcheurs de Lombardie avaient formé une congrégation particulière. Le serviteur de Dieu la gouverna deux fois en qualité de supérieur ; mais cette dignité ne lui fit rien changer à l'austérité de son genre de vie. Sa prière était continuelle ; il y joignait un profond mépris pour lui-même et des pratiques de mortification par

[1] Godescard, 14 novembre.

lesquelles il châtiait son corps et s'appliquait à le réduire en servitude. Étant allé, dans sa vieillesse, à Gênes, pour y visiter le couvent de Sainte-Marie-du-Château, il eut connaissance de sa mort, et, s'étant tourné vers ses compagnons, il leur dit que ce serait là le lieu de son repos. Ce saint religieux ayant reçu les derniers sacrements, mourut en paix l'an 1494. Aussitôt que la nouvelle de sa mort se fut répandue, les habitants de Gênes vinrent en grand nombre vénérer son corps. On inhuma d'abord les précieux restes du bienheureux dans un lieu peu apparent; mais ils furent ensuite placés d'une manière plus convenable dans l'église de Sainte-Marie, où on les honore depuis longtemps et où il s'est fait, dit-on, de nombreux miracles. Le pape Clément XIII ayant acquis la certitude que le culte du serviteur de Dieu n'avait jamais été interrompu, l'approuva le 9 décembre 1767 et permit de célébrer sa fête [1].

Le bienheureux Antoine, né l'an 1394, à Saint-Germain, près de Verceil en Piémont, était de l'illustre famille des marquis de Rodi. Dès sa plus tendre jeunesse, il se sentit un attrait prononcé pour la vie religieuse, et il obtint enfin de ses parents, après beaucoup de résistance, la permission d'entrer chez les Dominicains. Ses progrès dans les vertus et dans les sciences y furent rapides, et en firent en peu de temps un des membres les plus distingués de l'ordre. En 142 il fut fait prieur du couvent de Côme, il y fit observer avec soin toutes les prescriptions de la règle. Les monastères de Savone, de Bologne et de Florence lui furent aussi redevables des sages réformes que son zèle parvint à y établir. Pendant plusieurs années il fut le compagnon de saint Bernardin de Sienne dans ses travaux apostoliques. La ville de Côme, entre autres, changea presque entièrement de face par l'effet de ses prédications, et ses habitants passèrent des mœurs les plus dissolues à une vie régulière et chrétienne.

Les mortifications du bienheureux Antoine étaient extrêmes, et l'on a peine à concevoir comment elles pouvaient ne pas altérer profondément sa santé. Mais il en fut récompensé dès ce monde par des grâces extraordinaires et par la sainteté éminente à laquelle il s'éleva. Il mourut le 22 janvier 1459, et fut inhumé avec pompe dans l'église de Saint-Jean, près de Côme, où il resta jusqu'en 1810. A cette époque, le 28 juillet, il fut solennellement transféré dans l'église de Saint-Germain, sa patrie, où il continue à être vénéré par les fidèles. Son culte a été approuvé le 15 mai 1819 par le pape Pie VII [2].

Dans le même diocèse de Verceil, la petite ville de Trino, au marquisat de Montferrat, fut la patrie de la bienheureuse Madeleine Pa

[1] Godescard, 16 décembre. — [2] Ibid., 28 juillet.

iéri. Elle naquit vers le milieu du quinzième siècle, d'une famille honnête. Unissant les charmes de l'esprit aux agréments extérieurs, elle avait tout à craindre de la séduction du monde ; mais l'Esprit-Saint lui fit comprendre, dès sa première jeunesse, que Dieu seul méritait son cœur, et lui inspira le désir de se consacrer uniquement à son service. Docile aux inspirations de la grâce, Madeleine vivait dans un grand éloignement des vanités du siècle, dans la pratique du silence et de la plus exacte modestie. Elle s'attacha au Seigneur par le vœu de virginité à la fleur de son âge, et afin d'être à Dieu d'une manière plus parfaite, elle sollicita avec instance la faveur d'être admise dans le tiers-ordre de Saint-Dominique. Dès qu'elle fut agrégée à cette pieuse société, elle se proposa pour modèle l'illustre sainte Catherine de Sienne, et se livra comme elle aux jeûnes, aux veilles, à la prière et à la pratique de la mortification. Elle s'exerçait sans cesse à la patience, à l'humilité et à la douceur. Son sommeil était court, et son attrait pour l'oraison si grand, qu'elle y passait quelquefois les nuits entières. C'était pendant ces fervents entretiens avec son divin Époux que cette sainte fille nourrissait sa tendre dévotion à la passion de Jésus-Christ, et apprenait à supporter courageusement ses propres souffrances. Le nom adorable du Sauveur lui inspirait un respect profond, et son ardeur pour la communion était si vive, qu'elle approchait tous les jours de la table sainte. Madeleine se faisait surtout remarquer par sa charité pour les pauvres et les malades ; elle les assistait de toutes les manières, oubliant souvent elle-même pour subvenir à leurs besoins. Mais sa charité ne se bornait pas à soulager les nécessités corporelles ; animée de l'esprit de saint Dominique, elle travaillait sans relâche à procurer le salut des âmes, et les pécheurs ne pouvaient guère résister à ses pressantes exhortations. On cite surtout un grand seigneur qui fut subitement changé par l'effet des prières ferventes qu'elle adressa pour lui au Seigneur.

Entre les faveurs spirituelles que ses vertus lui méritèrent, on cite le don de prophétie : l'on assure qu'elle prédit les calamités qui affligèrent l'Italie à la fin du quinzième siècle ; qu'elle obtint du Seigneur que Trino, sa patrie, fût préservée des malheurs qui menaçaient le pays, et qu'elle connut l'heure de sa mort trois ans avant qu'elle arrivât. Madeleine, riche en mérite, vit avec calme sa fin prochaine. Elle s'y prépara par la réception des sacrements de l'Église, et recommanda à Dieu avec ferveur l'ordre de Saint-Dominique, ainsi que son pays natal, qu'elle chérissait tendrement. Parvenue à ses derniers moments, elle récita le psaume : *Seigneur, j'ai espéré en vous*, et lorsqu'elle en fut à ces paroles : *Je remets mon âme entre vos*

mains, elle rendit tranquillement son esprit à son Créateur, le 15 octobre 1503. Son corps, qui resta trois jours sans être inhumé, répandait la plus suave odeur. De nombreux miracles attestèrent promptement la gloire de cette bienheureuse vierge et son crédit auprès de Dieu. Dès lors elle devint l'objet de la vénération de tous ses concitoyens, qui la regardaient comme un refuge assuré dans leurs besoins. Le culte de la bienheureuse Madeleine s'étant perpétué jusqu'à nos jours, le pape Léon XII l'approuva le 22 septembre 1827. Le même Pontife permit aux Dominicains et au diocèse de Verceil de célébrer sa fête chaque année [1].

Ainsi donc, pendant la seconde moitié du quinzième siècle, l'ordre de Saint-Dominique, comme un champ béni de Dieu, ne se reposait point de produire de saints personnages. Nous verrons plus tard que l'ordre de Saint-François ne le cédait point à celui de son ami saint Dominique.

Dans cette période de temps, l'Église eut encore la gloire d'envoyer au ciel plus d'un martyr.

Le premier fut un jeune enfant. Saint André naquit le 16 novembre 1459, près d'Insbruck, dans le Tyrol. Ayant perdu de bonne heure son père, il fut élevé par son parrain qui habitait une maison près de la grande route de Bolsano. André, jouant un jour dans la rue avec ses petits camarades, fut aperçu par une troupe de Juifs que séduisit sa beauté. Ces malheureux prièrent le parrain de leur confier, afin de soigner son éducation; ils lui offrirent même une forte somme d'argent. Ils étaient au nombre de dix, ayant un rabbin à leur tête. Dès qu'ils furent maîtres d'André, ils le conduisirent dans une forêt, le placèrent sur un rocher, et le circoncirent en proférant les plus horribles blasphèmes contre le nom de Jésus-Christ. L'enfant voulut appeler du secours; alors ils lui ouvrirent les veines, l'attachèrent en forme de croix à un arbre et se sauvèrent. Dès que la nouvelle de cette horrible mort fut connue dans le pays, on s'empressa de recueillir les restes du malheureux enfant, et on les ensevelit à Rinn, où le Seigneur attesta la sainteté du jeune martyr par une multitude de guérisons qui y attirèrent une foule de Chrétiens. Depuis ce moment, le tombeau du bienheureux André fut visité par les pèlerins de toutes les contrées voisines; on s'y rendit même de plusieurs parties de la France. L'empereur Maximilien lui fit élever une chapelle [2].

A Trente, ville sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie, existaient trois familles juives, dont les chefs se nommaient Tobie, Ab-

[1] Godescard, 14 octobre. — [2] *Acta SS.*, et Godescard, 12 juillet.

Samuel. Chez ce dernier demeurait un vieillard à longue barbe, ppelé Moïse, qui passait parmi les Juifs pour savoir le temps et heure du Messie à venir. Le mardi de la semaine sainte, 21 avril 475, ils s'assemblèrent chez Samuel, où était leur synagogue, pour xaminer un veau qu'on venait de leur amener de la campagne. omme ils parlaient de choses et d'autres, Ange dit tout à coup : En ette préparation de la pâque, nous avons de la chair et du poisson n abondance; il ne nous manque qu'une chose; Samuel répondit : t qu'est-ce qui vous manque ? Alors, se regardant l'un l'autre sans en dire, ils comprirent tous qu'il parlait d'un enfant chrétien à immoler; enfant qu'ils égorgent cruellement en mépris de Notre-Seigneur ésus-Christ, et dont ils mangent le sang mêlé à leurs azymes, afin e se préserver par le sang chrétien de la mauvaise odeur qu'ils haient. C'est ce qu'ils appellent leur jubilé. Mais ils se firent signe e parler avec précaution à cause des domestiques, qui, occupés de fférents services pour la préparation de la pâque, couraient sans esse de côté et d'autre.

Le lendemain, réunis tous à la synagogue, ils consultaient en uel lieu ils pourraient plus commodément faire cette immolation. obie et Ange ne voulurent pas qu'elle se fît chez eux : leurs maisons ant étroites, il serait difficile de cacher aux domestiques une action grave et si longue. Elle se ferait mieux chez Samuel, où le local t vaste et où rien ne manque. Tombés d'accord sur le lieu, ils distaient sur le moyen de dérober un petit garçon. Comme l'on proposait des partis divers, Samuel appela son domestique Lazare, et lui : Si tu as l'adresse de dérober un petit garçon chrétien et de nous livrer, je te donnerai aussitôt cent ducats. Le domestique répondit : est là une affaire pleine de péril, et je m'y refuse absolument. Ayant nsi parlé, il sortit de la synagogue, prit ses hardes, et s'enfuit dans e terre étrangère.

Le jeudi, tous étant rassemblés à la synagogue, ils dirent à Tobie, i exerçait la médecine : Nous pensons que personne ne peut mieux e vous satisfaire nos vœux; car vous êtes chaque jour en rapport ec les Chrétiens, et presque tous en usent familièrement avec vous. vous est facile de surprendre un enfant; personne ne prend garde vous quand vous vous promenez dans la ville. Nous aurons soin vous récompenser largement. Tobie refuse, et montre par beaucoup de raisons combien la chose est périlleuse. Mais eux le contraient par leurs exécrations, et lui interdisent à jamais la synagogue, n'obéit point. Tobie, voyant que tous avaient conspiré contre lui qu'une récompense lui serait promise, leur dit : J'entreprendrai ontiers la chose. Mais, comme vous savez, je suis pauvre, et mon

art ne suffit pas pour vivre commodément. De plus, j'ai beaucoup de petits enfants. Je vous les recommande, ainsi que moi. Ils répondirent tous : Amenez ici un petit garçon, et jamais vous n'aurez à nous reprocher aucune ingratitude. Le traître Tobie dit alors à Samuel : Ne fermez point vos portes à clef, afin que si je fais une bonne rencontre, je puisse l'introduire plus facilement. Sorti vers le soir, il se mit à parcourir seul tout le voisinage, et s'avança jusque sur la place. Revenant sur ses pas, il aperçut dans la rue du *Fossé*, assis devant chez son père, un petit garçon, d'une beauté parfaite, nommé Simon, qui n'avait pas encore vingt-neuf mois complets, étant né le 26 novembre 1472. Le père était à travailler dans les champs; la mère assistait à Ténèbres. Le Juif Tobie, voyant que personne ne le regardait, tendit la main d'une manière caressante à l'enfant, qui la prit avec confiance et se mit à le suivre. Quand le traître eut passé la maison du père, il commença à traîner l'enfant, tantôt à le pousser. Le petit garçon, regardant en arrière, se mit à crier avec larmes et à invoquer le nom de sa mère. Le traître épouvanté lui donna une pièce d'argent et l'apaisa avec de douces paroles. Au bout de la rue, il aperçut avec effroi un savetier travaillant dans son échoppe. Il s'arrêta, et attendit que l'ouvrier regardât d'un autre côté, pour traverser promptement la rue et entrer chez Samuel.

Tel qu'un tigre altéré de sang, Samuel conduisit l'enfant dans sa chambre secrète, où les autres se rassemblèrent bientôt avec une joie féroce. Et de peur que l'enfant, effrayé de se voir en un lieu étranger, ne se mît à pousser des cris, l'un lui donnait des raisins, un autre des pommes, les autres d'autres choses que les enfants aiment le plus. Cependant sa mère Marie, avec son père André, ne le trouvant ni chez eux, ni chez les voisins où il allait d'habitude, le cherchèrent avec anxiété par toute la ville. Or tous les enfants assuraient qu'il fallait le chercher chez les Juifs, qui l'avaient pris pour le crucifier en haine de la foi chrétienne. Le père et la mère pensaient effectivement à pénétrer chez les Juifs, lorsque la nuit survint, et les obligea de rentrer chez eux, versant des larmes amères.

La nuit étant close et le silence régnant partout, les Juifs menèrent le jeune enfant dans un vestibule qui joignait la synagogue. Là, s'asseyant sur un banc près de la cheminée, le cruel Moïse reçut l'enfant sur ses genoux. Tous les autres lui ayant coupé la chemise et les hauts-de-chausses, le garrottèrent par le milieu du corps, dont tout le reste était nu. Samuel prit son propre mouchoir, et en serra le cou de l'enfant pour qu'il ne pût crier : les autres lui tenaient les mains et les pieds et Tobie la tête. Alors Moïse, tirant un couteau, lui taillada l'extrémité du membre viril, comme pour le circoncire. Ensuite,

renant une tenaille, il se mit à lui déchiqueter la joue droite près du menton, et déposa un morceau de chair coupée dans une coupe préparée pour cela. Les assistants recueillaient dans des écuelles le sang de l'innocente victime, et chacun à son tour, saisissant la tenaille, découpait un petit morceau de chair vive. Ainsi firent tous les principaux, jusqu'à ce que la plaie surpassa de beaucoup la grosseur d'un œuf. Et si, de fois à autre, le mouchoir qui l'étranglait se relâchant, le gosier de l'enfant râlait un peu fort, les Juifs mettaient aussitôt leurs mains sur sa bouche et le suffoquaient impitoyablement.

Après cette opération atroce, Moïse leva la jambe droite de l'enfant, et, la posant sur ses genoux, il commença, avec le même fer, à déchiqueter la partie extérieure depuis la cheville jusqu'au gras de la jambe. Et chacun à son tour, prenant la tenaille, découpait la chair vive avec le sang vif. Ensuite le cruel vieillard, chef d'un crime horrible, dressant l'enfant à demi mort, recommande à Samuel de s'asseoir à gauche : puis, étendant l'un et l'autre avec violence les bras de la sainte victime, comme d'un crucifié, ils exhortent tous les autres à percer le saint corps avec de durs poinçons. Aussitôt, s'étant massés autour, tous le percèrent de mille coups, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, en disant : Voilà comme nous avons tué Jésus, le Dieu des Chrétiens; puissent tous nos ennemis être confondus de même à jamais ! Il y avait déjà bien plus d'une heure que le pauvre enfant endurait cet affreux supplice : comme il ne pouvait respirer librement, il éprouva une défaillance. A la fin, levant les yeux mourants au ciel, comme pour prendre Dieu à témoin, il pencha la tête et rendit au Seigneur sa sainte âme.

Aussitôt les Juifs lavèrent son corps sanguinolent dans un bassin d'eau pure, dont ils aspergèrent leurs maisons, comme les Chrétiens font les leurs avec de l'eau bénite. Chacun se croyait heureux quand il pouvait s'en laver les mains et le visage. Samuel, qui avait dépouillé l'enfant de ses habits, l'en revêtit de nouveau, et ordonna à un domestique Vital de le porter dans le grenier à foin, et de l'y cacher sous la paille. Le saint corps y demeura jusqu'au vendredi soir. Le père et la mère, l'ayant cherché inutilement, s'adressèrent à l'évêque, qui était en même temps seigneur temporel de la ville. Aussitôt il ordonna aux magistrats de faire toutes les recherches possibles, avec peine de mort contre quiconque, sachant quelque chose du fait, ne le révélerait point à la justice. Les magistrats, accompagnés du père et de la mère, ayant cherché partout, arrivèrent à la maison du Juif Samuel. Il eut peine à ouvrir sa porte, parce qu'il était à manger joyeusement le festin pascal, et qu'il est défendu aux Juifs de laisser entrer alors aucun Chrétien chez eux. Mais il

n'osa résister aux officiers de la justice : il les suivit même, avec sa femme et son fils, dans tous les endroits de la maison. On ne trouva point le corps; car on ne s'imaginait point qu'il fût au grenier, sous un tas de paille. Le canal d'une rivière qui se jette un peu plus loin dans l'Adige passait sous la maison des Juifs : le père et les magistrats le firent fermer, pour voir si le corps de l'enfant n'y serait pas; on ne trouva rien.

Le soir, Samuel dit à son cuisinier Bonaventure de porter le cadavre dans le cellier, et de le cacher sous les tonneaux, de peur que les employés de la justice, revenant sur leurs pas, ne visitassent l'endroit qu'ils avaient oublié. Le lendemain, samedi, Samuel porta le cadavre dans la synagogue même, et le déposa sur la table qui leur tient lieu d'autel, où il resta jusqu'au dimanche de Pâques. Cependant les Juifs, voyant que tout le monde les désignait comme les auteurs du crime, délibéraient entre eux sur ce qu'ils avaient de mieux à faire. Les uns disaient qu'il fallait jeter le cadavre dans l'Adige; mais comme tout le monde avait les yeux sur eux, et qu'ils n'osaient même sortir de la maison, ce moyen fut jugé impraticable. D'autres proposèrent de l'enterrer profondément dans la cave; mais la terre fraîchement remuée et portée dehors aurait découvert le fait aux yeux de la justice. Dans cette incertitude, le domestique Bonaventure, sur un signe de son maître, le reporta dans le cellier, et le jeta dans le canal qui passait à côté. Puis, remontant à la cuisine, il annonça à sa maîtresse, de manière à être entendu des servantes, qu'il avait vu dans l'eau quelque chose de blanchâtre: qu'il soupçonnait que c'était le corps d'un enfant noyé, peut-être celui que les Chrétiens cherchaient avec tant de bruit par toute la ville. La femme se rendit à la synagogue, et redit à Samuel et à Tobie ce qu'elle venait d'apprendre de Bonaventure. Tobie la suivit aussitôt dans le cellier, et essaya de faire aller le cadavre à fond avec une perche et des pierres qu'on jeta dessus : ce fut en vain, le corps revenait toujours sur l'eau. Tobie s'en retourna donc à la synagogue, ne se possédant plus de fureur. Là, tous adoptèrent le parti suivant.

Tobie lui-même alla trouver l'évêque, et lui annonça que les eaux avaient amené auprès du cellier de Samuel un enfant, peut-être celui que ses parents cherchaient depuis plusieurs jours. Les Juifs espéraient, par cette annonce spontanée, détourner d'eux le soupçon de meurtre. L'évêque, bien content de cet indice, prit avec lui le chef de la justice et le préfet de la ville, et suivit Tobie avec une grande multitude de peuple. Il trouva le corps nageant au-dessus de l'eau, et se le fit aussitôt présenter. Quand il eut considéré les mem-

bres cruellement déchiquetés et chacune des plaies, il s'écria avec une profonde émotion : Il est impossible que ce crime ait été commis par un autre que par un ennemi de la foi chrétienne. Je vous prends donc à témoin, Jésus-Christ, qui, crucifié et enseveli, êtes ressuscité en ce jour, que je ne laisserai point impunie cette impiété. Et à toi, bienheureux petit innocent, je promets que quiconque a trempé ses mains dans ton sang, subira la peine de sa cruauté. Et aussitôt il ordonna au chef de la justice de faire une exacte recherche et de lui en présenter le rapport. Ce qui parut merveilleux à tout le monde, c'est que la chair si tendre de l'enfant n'était point encore putréfiée, et qu'elle ne sentait pas même. Quand on eut ôté les vêtements, on considéra attentivement toutes les plaies de la victime, et la jambe droite horriblement déchiquetée, tout le corps portant les marques des coups d'aiguilles et de poinçons, comme s'il avait été piqué par les abeilles. Lorsque le père survint, il reconnut le corps de son jeune fils. Tout le monde jugeait, disait même en présence des Juifs que c'étaient eux les auteurs de cette atrocité, et qu'ils méritaient un traitement pareil. Car aux indices très-évidents se joignait, qu'à l'arrivée des Juifs le sang se mit à couler de tous les membres; les assistants le recueillirent dans des linges et le conservèrent avec grande vénération. De plus, dans différents endroits de la maison, on trouva le sol taché de sang, notamment dans le lieu du supplice.

Tout cela constaté, le chef de la justice fit transporter le corps à l'hôpital Saint-Pierre, avec défense de l'ensevelir sans son consentement. En même temps, il interrogea séparément Moïse et les autres Juifs : de quelle manière et à quel moment le corps avait été amené là. Comme leurs réponses ne s'accordaient point, et que leur visage annonçait leur fluctuation intérieure, il les fit garrotter et conduire au château, dans des prisons séparées. Pour procéder avec plus de maturité dans une affaire aussi grave, il convoqua deux médecins et un chirurgien, et leur donna ordre d'examiner avec attention le cadavre et les plaies, puis de déclarer sous serment ce qu'ils en pensaient. Ils le firent, et prononcèrent d'une voix unanime que l'enfant n'était pas mort dans l'eau, et cela pour les raisons suivantes : Les corps des noyés sont ordinairement gonflés; ils rendent par la bouche et par les narines des eaux d'autant plus fétides, qu'ils ont séjourné dans les eaux plus longtemps. On leur trouve toujours la bouche entr'ouverte, le gosier large, la couleur pâle et livide, sans autres blessures que celles qu'ils auraient reçues avant de tomber ou d'être jetés dans l'eau. Et alors même le sang ne coule pas de la plaie, mais il reste glacé dans les veines, et tous les membres sont roides. Ici se trouve tout le contraire; nul gonflement dans le corps,

nulle humeur aqueuse : la bouche fermée, le gosier resserré, la couleur de la chair d'un rouge vif, aucune meurtrissure ni percussion; mais des plaies faites avec des instruments tranchants et avec des pointes à la tête, à la joue, à la jambe et à tous les membres, plaies qui répandent un sang frais, comme si le corps était vivant. Sur ce rapport, le chef de la justice pria l'évêque de lui adjoindre un habile jurisconsulte pour lui servir de conseil. L'évêque lui donna le préfet de la ville, qui avait toutes les qualités désirables. Pendant que ces deux magistrats se consultaient ensemble, il s'assembla une multitude de peuple, qui priait Dieu de faire connaître les auteurs de cet exécrable attentat. La pauvre mère accourut aussi, remplissant l'air de ses gémissements. Dès qu'elle aperçut le corps de son enfant, si horriblement déchiré, elle tomba par terre sans connaissance, et ses voisines éplorées furent obligées, non pas de la reconduire, mais de la reporter chez elle.

Cependant on entendait par toute la ville des cris, que les Juifs étaient coupables du meurtre de l'enfant, et qu'il fallait les en punir. Le chef de la justice, voulant connaître le motif de cette opinion qui se répandait dans le peuple, fit venir un certain Jean, habitant de Trente, et qui de Juif s'était fait Chrétien sept ans auparavant. Les deux magistrats lui demandèrent avec soin quels étaient les rites et les coutumes observés chez les Juifs, principalement à Pâque : car ils avaient déjà entendu quelque chose qui confirmait le soupçon du peuple.

L'individu répondit : Les Juifs ont coutume, le mercredi de la semaine sainte, de faire des pains azymes, et d'y mêler le sang d'un enfant chrétien. Ils en usent encore dans leur pâque, savoir le jeudi, et de même le vendredi, en le mêlant à du vin. Quand ils bénissent la table à l'ordinaire, ils y ajoutent des malédictions contre le Christ et contre la foi chrétienne, priant Dieu de faire tomber sur les Chrétiens toutes les plaies dont il a frappé l'endurcissement de Pharaon et de son royaume. Je me rappelle, dans ma jeunesse, avoir entendu dire bien souvent à mon père que, dans la ville de Tongres en la basse Germanie, les Juifs avaient conspiré quarante ans auparavant, et égorgé un enfant chrétien, pour en employer le sang à leur pâque. Ayant été découverts et ayant confessé leur crime, il y en eut plus de quarante-cinq livrés aux flammes. Mon père, s'étant échappé avec plusieurs autres, vint s'établir en ces contrées.

Sur ces indices, appuyés d'une si forte présomption, le chef de la justice appliqua les détenus à la question. Ils nièrent d'abord constamment le fait, et se plaignaient d'être torturés innocemment. Puis, recourant à leurs fourberies accoutumées, ils dirent qu'un certain Suisse, leur voisin, homme très-pauvre, nommé Gianzer, leur

paraissait coupable de ce crime. Depuis longtemps ennemi des Juifs et les ayant menacés de quelque malheur, il aura commis ce meurtre, et pour en détourner l'odieux sur eux, il aura jeté le cadavre dans l'eau, sachant bien qu'il serait amené dans leurs maisons. Ils donnèrent à cette calomnie de telles couleurs, que l'homme innocent fut mis aux fers avec sa femme, et qu'il n'en fut délivré que par un miracle, comme on verra plus loin. Cependant les deux magistrats ayant continué l'interrogatoire, les malheureux Juifs, vaincus par la douleur, confessèrent la série de leur crime, telle que nous l'avons vue, et telle qu'un des deux médecins jurés la consigna dès lors dans une lettre du 8 avril 1475.

La confession des coupables ayant été bientôt divulguée par toute l'Italie et toute l'Allemagne, les autres Juifs, voyant qu'il n'y avait pas moyen de délivrer leurs frères par la ruse, amenèrent de grandes sommes d'argent pour corrompre les ministres de la justice publique. N'ayant pu réussir auprès des deux magistrats, ils augmentèrent à tel point la somme, qu'ils espéraient gagner l'évêque, ou même Sigismond d'Autriche. Mais ils trouvèrent les mains de l'un et de l'autre fermées à leurs présents, comme les oreilles à leurs prières. Alors ils firent venir de Padoue les plus habiles jurisconsultes, afin de traîner l'affaire en longueur et d'empêcher le prononcé du jugement. Mais leurs efforts furent inutiles, Dieu ne permettant pas qu'un si grand crime demeurât impuni.

Toutefois on disputa longtemps quelle peine on infligerait aux coupables. Tous furent condamnés à mort, et leurs biens confisqués. Les plus criminels furent tenaillés, comme ils avaient tenaillé l'enfant, puis roués vifs et brûlés. Deux des moins coupables, ayant demandé et reçu le baptême pour mourir Chrétiens, furent simplement décapités.

Après la punition méritée des Juifs, on s'occupa de la gloire de l'innocent martyr. A la place des maisons où il avait été si cruellement égorgé, on bâtit une église à sa mémoire. Par un décret public de la cité, il fut défendu à tout Juif de fixer sa demeure à Trente. Les miracles se multipliant par l'invocation du saint, on commença d'accourir de tout pays à ses reliques. Beaucoup d'aveugles recouvrèrent la vie, beaucoup d'autres malades furent guéris. Le pape Grégoire ordonna d'inscrire le martyr Simon dans les fastes sacrés de l'Église romaine, au 24 mars, en ces termes : A Trente, passion de saint Simon, petit innocent, cruellement égorgé par les Juifs en haine du Christ, et qui ensuite brilla par beaucoup de miracles. En 1588, Sixte V accorda au cardinal Madruce, évêque et prince de Trente, de célébrer la fête du saint dans tout le diocèse, avec un

office et une messe propres, et indulgence plénière. A cette occasion, la veille de la fête on fit une procession solennelle par toute la ville. La procession sortit de l'église de Saint-Pierre, où était exposé le corps du saint martyr. Les diverses confréries ouvraient la marche, avec leurs bannières et des flambeaux : venaient ensuite deux cents petits garçons, élégamment habillés, avec la bannière et l'image du saint de leur temps et de leur âge. Ils étaient suivis du clergé régulier et séculier, ainsi que des chanoines, tenant tous des cierges. Les curés des quatre paroisses de Trente portaient sur leurs épaules le corps du martyr dans un berceau d'argent, qu'ombrageait un riche baldaquin soutenu par les quatre principaux docteurs. Suivaient sur deux rangs les dignitaires de l'église, puis l'évêque de Trente, à côté duquel deux lévites encensaient continuellement les saintes reliques. Immédiatement après le clergé marchaient les magistrats, les docteurs et les nobles tant de la ville que du diocèse. Venaient enfin en très-grand nombre les femmes et les filles, portant tous, hommes et femmes, des cierges allumés. On estima généralement le nombre des assistants à treize mille. La procession, sortie de Saint-Pierre, fit une station à l'église de la Sainte-Trinité, puis à Sainte-Vigile la cathédrale, et à Sainte-Marie-Madeleine. Sur une des places publiques, on représenta au vif toute l'histoire du martyr. Rentré à Saint-Pierre, on chanta le *Te Deum*, ensuite les premières vêpres du saint.

Entre les miracles opérés par l'intercession de saint Simon, on lit le suivant. Le Suisse Gianzer avec sa femme était emprisonné au château et garrotté de chaînes, à cause que les Juifs l'avaient accusé d'avoir tué le bienheureux Simon et jeté son corps dans le canal. Comme il priait Dieu, par les mérites de son saint martyr, de manifester leur innocence, leurs chaînes se rompirent tout à coup et leurs entraves se brisèrent. Les officiers de la justice ne tardèrent point à leur rendre la liberté.

Voici l'antienne, le verset et l'oraison que récite l'église de Trente. Intercédez pour votre patrie, bienheureux Simon ; aidez-nous de vos mérites, vous par les prières et l'invocation de qui un si grand nombre ont récupéré la santé contre toute espérance. — Réjouissez-vous et jubilez, église de Trente, qui avez été enrichie de la gloire d'un tel fils. — Dieu, restituteur de l'innocence, pour le nom de qui le bienheureux innocent Simon a subi la mort la plus cruelle par la main des Juifs perfides, accordez-nous, par l'intercession de ses mérites, de nous préserver des contagions de cette vie et de parvenir à la patrie céleste [1].

[1] *Acta sanctorum*. 24 mart.

Sur l'année 1840, nous verrons les Juifs de Damas commettre, sur un religieux capucin et sur son domestique, le même meurtre que les Juifs de Trente commirent sur un jeune enfant l'an 1475. Nous verrons les Juifs du dix-neuvième siècle, tout comme ceux du quinzième, mettre tout en œuvre, même la calomnie, pour dérober à la vindicte publique leurs frères accusés et juridiquement convaincus.

L'an 1510, le 6 février, dans le margraviat de Brandebourg, un voleur, nommé Paul Form, entré furtivement dans l'église du village de Knobloch, rompit le tabernacle, et enleva le ciboire avec deux hosties consacrées, dont il en avala une. Il offrit à un Juif de lui vendre le reste. Le Juif, ayant considéré le ciboire, lui dit : Je te donnerais beaucoup plus si tu m'avais encore apporté ce qui a été dedans. Le voleur tira de son sein la seconde hostie, qui était une grande, et la marchanda. Le Juif donna neuf gros, autrement neuf gros sous. Le voleur, épouvanté de son sacrilége, se sauva dans une autre contrée, où ce fait se trouva déjà connu. Revenu chez lui, il fut arrêté, mis à la question, et avoua son crime. Quant au Juif, ayant mis la sainte hostie sur une table, il s'efforçait de la transpercer à coups de poignard; mais elle demeura toujours entière. Ce que voyant, il s'écria de rage : Si tu es le Dieu des Chrétiens, manifeste-toi, au nom des démons. Aussitôt, partagée en trois, l'hostie parut humide de sang sur les bords. Le Juif, épouvanté, garda chez lui un mois les trois parcelles enveloppées dans un linge, puis il en envoya une à deux autres Juifs domiciliés l'un à Brandebourg, l'autre à Stendel, et garda la troisième. Il la transperça de nouveau avec un poignard ; elle répandit visiblement des gouttes de sang. Le Juif, craignant que le fait ne vînt à être découvert par quelque miracle, cherchait à consumer la parcelle, mais il ne put : il la jeta dans l'eau, mais elle surnagea : il la jeta dans le feu, elle demeura intacte. A l'approche de la fête de Pâques, il mêla cette parcelle de l'hostie à la pâte du pain azyme, qu'il mit au four. Mais le four devint aussitôt tout lumineux, et la masse de pain s'élança dehors au visage du Juif. Effrayé de plus en plus, le malheureux envoya la masse de pain avec la parcelle de l'hostie à un autre Juif.

Cependant, la chose étant devenue publique par la confession du voleur, le marquis de Brandebourg fit arrêter tous les Juifs de ses États. Mis à la question, ils avouèrent une foule de crimes, entre autres d'avoir fait mourir, depuis peu d'années, jusqu'à sept petits enfants, en les perçant avec des alènes et des poinçons. Convaincus juridiquement et par leurs propres confessions, ils furent condamnés au feu, et exécutés à Berlin le 19 juillet 1510. Ces faits sont rapportés

par deux auteurs du temps et du pays, Jean Trithème et Nicolas Basel [1].

Nous verrons plus loin les huit cents martyrs d'Otrante, massacrés en 1480 par les Turcs.

L'excellent pape Nicolas V était mort le 24 mars 1455. Le 8 avril suivant, les cardinaux élurent Alphonse Borgia, cardinal-prêtre du titre des Quatre-Couronnés, qui prit le nom de Calixte III.

Il avait prédit son élévation, sur l'assurance qu'il en avait reçue, disait-il, de saint Vincent Ferrier, son compatriote. On le traitait à cet égard de vieux rêveur, à cause de son grand âge, près de soixante-dix-huit ans, et du peu d'apparence de son exaltation. Mais il s'en tenait si sûr, qu'avant son élection il avait fait une formule de vœu sous le nom pontifical qu'il prit ensuite, et conçue en ces termes : Moi Calixte, pape, je voue à Dieu tout-puissant et à la sainte et indivisible Trinité, que je poursuivrai les Turcs, ennemis très-cruels du nom chrétien, par la guerre, les malédictions, les anathèmes, les exécrations, et de toutes manières qui seront en ma puissance [2].

Il s'acquitta de son vœu parfaitement. Ses premiers soins furent d'envoyer des prédicateurs par toute la chrétienté, pour exhorter les princes et les peuples à contribuer de leurs biens et de leurs personnes, autant qu'ils pourraient, à cette sainte expédition. Il continua au Franciscain saint Jean de Capistran la commission de prêcher la croisade en Allemagne.

La plupart des princes chrétiens promirent d'abord qu'ils seconderaient les desseins du Pontife. Par la harangue d'Ænéas Sylvius, envoyé de l'empereur auprès du Pape, on voit que ce prince était dans la résolution d'y employer toutes ses forces ; que les rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Portugal, étaient disposés à faire de même ; que le duc de Bourgogne s'était croisé à cette fin, et que plusieurs princes d'Allemagne en avaient fait vœu [3]. Les peuples chrétiens, de leur côté, excités par les discours des prédicateurs apostoliques, fournirent des sommes considérables : de quoi le Pape se servit pour construire et équiper une flotte de seize galères, qu'il envoya contre les ennemis de la croix du Sauveur. Calixte III eut aussi recours aux prières, et en ordonna par toute l'Église, afin d'obtenir la protection et le secours du ciel. On en ressentit bientôt les effets, et en Europe et en Asie, par les victoires que Dieu accorda aux princes qui tournèrent leurs armes contre l'ennemi de la chrétienté.

[1] Raynald, 1510, n. 40 et 41. — [2] Ibid., 1455, n. 17. — Platina. — [3] Æneas Sylvius, *epist.* 398.

Mahomet II, après la prise de Constantinople, comptait que la conquête de l'empire d'Occident lui coûterait peu, et il se regardait déjà comme maître de toute la chrétienté. Ainsi, ne doutant point qu'il ne dût bientôt arborer le croissant ottoman dans les villes de Vienne et de Rome, il s'avança dans la Hongrie, avec une armée de cent cinquante mille hommes, et mit le siége devant Belgrade, le 3 juin 1456. Le jeune roi Ladislas s'enfuit de Vienne ; mais le brave Jean Corvin, communément appelé Huniade, vayvode de Transylvanie et régent de Hongrie, lequel avait si souvent battu les Turcs sous Amurath, rassembla promptement tout ce qu'il put de forces : c'était bien peu auprès de celles de Mahomet. En même temps, il envoya prier saint Jean de Capistran de faire presser la marche des croisés qu'il avait engagés à prendre les armes. Cependant les Turcs couvrirent le Danube de vaisseaux d'une construction particulière et adaptée à ce fleuve, sur lesquels ils embarquèrent de vieilles troupes accoutumées à vaincre. Huniade, à la tête d'une flotte composée de vaisseaux plus légers, et conséquemment en état de mieux manœuvrer, attaqua les infidèles et les vainquit, puis entra dans Belgrade, petite ville, mais très-forte, au confluent du Danube et de la Save. Saint Jean de Capistran, qui était avec lui, animait les soldats au milieu de la mêlée, tenant à la main une croix qu'il avait reçue du Pape. Les Turcs revinrent à la charge, et résolurent d'emporter la ville. Quoique repoussés avec de grandes pertes, ils ne reculaient point, et passaient sur les cadavres de leurs compatriotes étendus çà et là. Une telle opiniâtreté ramenait la victoire sous leurs étendards, et déjà les Chrétiens prenaient la fuite. C'était le 22 juillet. Lorsque tout paraissait désespéré, le moine s'élance dans les premiers rangs, sa croix à la main. Il exhorte les soldats à vaincre ou à mourir, en répétant ces paroles : Victoire ! Jésus, victoire ! Les Chrétiens, animés, fondent sur les infidèles, les précipitent des remparts de la ville, et les taillent en pièces. Vainement Mahomet cherche à rallier ses troupes, elles fuient de toutes parts, insensibles aux promesses et aux menaces. Blessé lui-même dangereusement et sur le point d'être fait prisonnier, on l'emporte dans un village. La retraite se fait dans un tel désordre, que quarante drapeaux, seize pièces d'artillerie, toutes les munitions et une partie du bagage demeurent au pouvoir du vainqueur. Les historiens attribuent cette victoire autant au zèle et à l'activité de Jean de Capistran qu'à la valeur de Huniade. Au reste, c'étaient des hommes dignes l'un de l'autre.

Le prince tomba malade des fatigues de cette pénible campagne, et mourut à Zemplin, le 10 septembre de la même année 1456. Il voulut aller recevoir le saint viatique à l'église, disant qu'il ne mé-

ritait pas que le Roi des rois vînt dans sa maison. Son ami, saint Jean de Capistran, qui l'avait assisté dans sa maladie, prononça son éloge funèbre. Le pape Calixte III fut très-affligé de la mort de ce héros, et tous les Chrétiens le pleurèrent. Mahomet lui-même le regretta, et dit qu'il ne restait plus sur la terre de prince digne de lui. L'Europe, sauvée par son bras, lui doit une reconnaissance éternelle.

Saint Jean de Capistran survécut peu de temps à Huniade. Il fut attaqué d'une complication de maux qui terminèrent sa vie dans le couvent de Willeck, près de Sirmick. Le roi, la reine de Hongrie et un grand nombre de princes et de princesses vinrent le visiter dans sa dernière maladie. Sa patience et sa résignation édifiaient tout le monde. Son humilité lui faisait confesser publiquement ses fautes. Il reçut le viatique et l'extrême-onction avec la plus grande ferveur. Sans cesse il répétait que Dieu ne le traitait pas comme il méritait. Il expira tranquillement le 23 octobre 1456, à l'âge de soixante-onze ans. Les Turcs s'étant emparés de Willeck, on porta son corps dans une autre ville. Les luthériens pillèrent depuis sa châsse, et jetèrent ses reliques dans le Danube. Mais on les en retira, et on les garde encore aujourd'hui. Le pape Léon X approuva un office en l'honneur du serviteur de Dieu, pour la ville de Capistran et pour le diocèse de Sulmone. Alexandre VIII le béatifia l'an 1694, et Benoît XIII publia la bulle de sa canonisation l'an 1724 [1].

En Asie, Ussum Cassan, roi de Perse et d'Arménie, et un roi des Tartares, ayant pris les armes contre Mahomet, à la sollicitation du pape Calixte, remportèrent sur lui plusieurs victoires, qu'ils attribuèrent aux prières des Chrétiens et du Pape, plutôt qu'à la valeur de leurs troupes [2].

C'était fait des Turcs, dit un auteur contemporain, Platina, si les princes chrétiens, renonçant aux guerres intestines et à la haine qu'ils se portaient les uns aux autres, avaient profité de ces avantages en poursuivant cet ennemi commun par mer et par terre, comme le Pape ne cessait de les y exhorter [3]; mais autant ils avaient paru prompts et zélés à s'engager de parole pour la guerre, autant firent-ils connaître qu'ils en avaient d'éloignement lorsqu'il fut question d'en venir aux effets, leurs intérêts particuliers étouffant en eux tout ce qu'ils avaient témoigné d'ardeur pour la cause commune.

A la mort de Huniade, l'Europe chrétienne, parmi tous ses princes et rois, ne vit qu'un seul qui songeât à la défendre : c'était le héros de l'Albanie. Lorsque Mahomet II se fut emparé de Constantinople,

[1] Raynald, 1456. Godescard, 23 octobre. — [2] Platina in *Calixt. III*. Raynald, 1457, n. 66. — [3] Ibid.

l'an 1453, et eut ensuite subjugué la Morée, Scanderbeg, loin de partager l'épouvante qui avait saisi toute la chrétienté, et las de se tenir sur la défensive, résolut, après avoir invité vainement les princes chrétiens à réunir des forces, sous sa conduite, contre l'ennemi commun, de déclarer seul la guerre au sultan. Il se jeta dans la Macédoine, à la tête de huit mille hommes, y prit quelques châteaux, et ravagea la campagne. Le sultan ne daigna pas combattre lui-même un si faible adversaire, ou plutôt il craignit de se commettre contre un si grand capitaine. Trois ans de suite, ses meilleurs lieutenants attaquèrent l'Épire, à la tête d'armées nombreuses ; et trois ans de suite ils furent battus. Scanderbeg savait tirer un si grand parti des inégalités du terrain et des circonstances que le hasard faisait naître, qu'il taillait en pièces ou finissait par dissiper toutes les troupes qu'on lui opposait.

Un seul homme lui envoyait des secours et des encouragements : c'était le pape Calixte, avec lequel il entretenait une correspondance assidue. L'an 1457, ce Pontife lui procura une somme d'argent considérable, sur les décimes levées pour la croisade dans les contrées limitrophes ; avec ce secours en argent, il lui envoya plusieurs galères bien armées ; fréquemment il l'encourageait par ses lettres, le proclamant le principal défenseur de la chrétienté, et disant aux autres princes qu'il était presque le seul. La flotte pontificale était commandée par Louis, cardinal-patriarche d'Aquilée. Combinant ses opérations avec celles de Scanderbeg, elle remporta plusieurs avantages sur les Turcs, battit leur flotte en toute occasion, et leur enleva plusieurs îles, entre autres celle de Mitylène ou Lesbos. Dans cette dernière, les Turcs assiégeaient une ville assez considérable, déjà ils entraient par la brèche, déjà les Chrétiens parlaient de se rendre ou de s'enfuir, lorsqu'une jeune fille, armée de pied en cap, encourageant ses concitoyens, les ramène au combat, se poste elle-même dans la brèche, tue plusieurs Musulmans, et contraint les autres à s'enfuir sur leurs vaisseaux, où ils sont attaqués et défaits par la flotte chrétienne. Le pape Calixte s'empressa de faire connaître en Occident les exploits de cette héroïne, dont il est à regretter qu'on ne sache pas le nom [1].

Si les hommes d'Allemagne, si les hommes de France avaient eu autant de cœur que cette jeune fille de Mitylène, que cette autre Jeanne d'Arc, ils auraient pu reprendre la Grèce et Constantinople même aux Turcs, et se couvrir d'une gloire immortelle. Mais, au lieu de seconder le Pape dans la défense des peuples chrétiens, les Alle-

[1] Raynald, 1457, n. 27-32.

mands lui faisaient une guerre de chicanes, se plaignant avec amertume : 1° que, sous prétexte de pourvoir aux frais de la guerre sainte, il exigeait beaucoup plus d'argent qu'il ne devait ; 2° qu'il violait le concordat dans les élections des évêques et des abbés, et dans les réserves des bénéfices.

Ænéas Sylvius leur montra, au nom du Pape, que leurs plaintes étaient mal fondées. L'argent qu'il a reçu pour la guerre contre les Turcs n'est point entré dans ses coffres, mais a été dépensé entièrement à la guerre contre les Turcs ; et cette dépense n'a pas été inutile : le Saint-Père peut se glorifier en Jésus-Christ d'avoir beaucoup affaibli la puissance de Mahomet, malgré la lâcheté de presque tous les princes chrétiens ; il a rendu ses efforts inutiles dans la Hongrie, lorsque la religion chrétienne était menacée d'une ruine entière ; sans les vaisseaux envoyés à Rhodes, en Chypre, à Mitylène et en d'autres îles, les Chrétiens n'auraient pu résister aux infidèles ; son légat, le patriarche d'Aquilée, par sa bonne conduite et la force de ses armes, non-seulement a défendu ces îles, mais il a converti un grand nombre d'habitants qui faisaient profession de mahométisme ; l'Albanie eût été perdue sans l'argent qu'on avait envoyé à Scanderbeg. Voilà, dit Ænéas, l'usage que le Pape a fait de ces grandes sommes au sujet desquelles se plaignent les Allemands. Convenait-il de laisser le Turc fouler aux pieds le nom chrétien et le Saint-Père n'y pouvant suffire lui seul, tous les autres n'étaient-ils pas obligés d'y contribuer et de fournir à la défense de la cause commune ?

Quant au second chef de plaintes, Ænéas fait observer aux Allemands que, par le concordat, le Pape n'était pas obligé à confirmer toutes sortes d'élections, mais seulement les élections canoniques ; que, dans la réalité, il n'avait fait qu'appliquer cette règle. Autant en est-il des réserves et des provisions. D'ailleurs, y eût-il quelque chose à reprendre dans la conduite du Saint-Siége, ce n'est point aux particuliers à se faire eux-mêmes justice, détruisant ainsi la hiérarchie ecclésiastique : il fallait avoir recours au Saint-Siége, et lui demander le redressement de leurs griefs, s'il y avait lieu [1].

S'il y eut des abus dans l'emploi de l'argent destiné à la guerre contre les Turcs, ce ne fut pas de la part du Pape. Le roi de Castille s'en réserva la moitié pour faire la guerre aux Mahométans de Grenade. Christiern, roi de Danemark, en fit autant, et leurra le nonce Marin, sous prétexte d'employer les levées contre les schismatiques qui étaient aux confins de son royaume. Saint Antonin reproche

[1] Ænéas Sylvius, *epist.* 371.

la France d'avoir fait la même chose pour continuer la guerre contre les Anglais [1]. Le clergé de Normandie donna même l'exemple ou le scandale d'appeler du Pape au concile œcuménique touchant les subsides qu'on levait pour la guerre contre les Turcs et la défense de la chrétienté. Le Pape annula, et avec raison, une tentative aussi téméraire que peu généreuse. Il semblait que les Papes dussent [illegible] rope malgré elle.

Il y avait vingt-cinq ans que, dans la capitale de la Normandie, les partisans français de la domination anglaise avaient condamné au feu Jeanne d'Arc, la libératrice de la France. Le roi Charles VII, étant devenu maître de Rouen, voulut effacer ce qu'il y avait de flétrissant pour lui dans cette affaire. Il obligea les parents de Jeanne à se pourvoir au Saint-Siége pour obtenir la révision de son procès. Le pape Calixte III accorda leur demande par une bulle du 15 juillet 1455, et nomma l'archevêque de Reims et d'autres [illegible] issaires pour y travailler. On entendit plus de cent témoins, tant en Lorraine qu'en France, sur la naissance et la vie de Jeanne d'Arc. Et par le jugement qui intervint, il fut déclaré que le procès fait à la défunte et la sentence prononcée contre elle étaient un tissu de dol, de calomnies, d'injustices, de contradictions et d'erreurs, dans le fait et dans le droit; que, pour ces causes, les juges nommés par le Saint-Siége cassaient et annulaient cette procédure inique, avec tout ce qui s'en était suivi, et déclaraient Jeanne d'Arc et tous ses parents n'avoir encouru par telle mort aucune tache ni infamie. La mort de ses premiers juges, qui avaient péri d'une manière funeste, ainsi que nous avons vu, exempta les seconds d'en faire la recherche.

Après avoir sauvé l'Europe, Calixte III institua une fête pour perpétuer le souvenir de sa délivrance. En mémoire des grâces que le ciel avait répandues sur les armées chrétiennes dans la défaite des Turcs à Belgrade, le 6 du mois d'août, il ordonna qu'on célébrerait en ce même jour par toute l'Église la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur; il en composa lui-même un office propre, et y attacha les mêmes indulgences qu'à la Fête-Dieu.

Le même Pape, à la demande des peuples de la Perse et de la Géorgie, qui s'appelaient Francs, leur accorda la permission de se choisir un archevêque, qui serait confirmé par le Saint-Siége, à condition de venir à Rome dès qu'il pourrait [2]. La demande de ces peuples fut apportée à Calixte III par Louis de Bologne, frère Mineur, qu'il avait envoyé, avec la qualité de nonce, à divers

[1] Antonin, tit. 22, c. 18, § 1. — [2] Raynald, 1457, n. 68.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

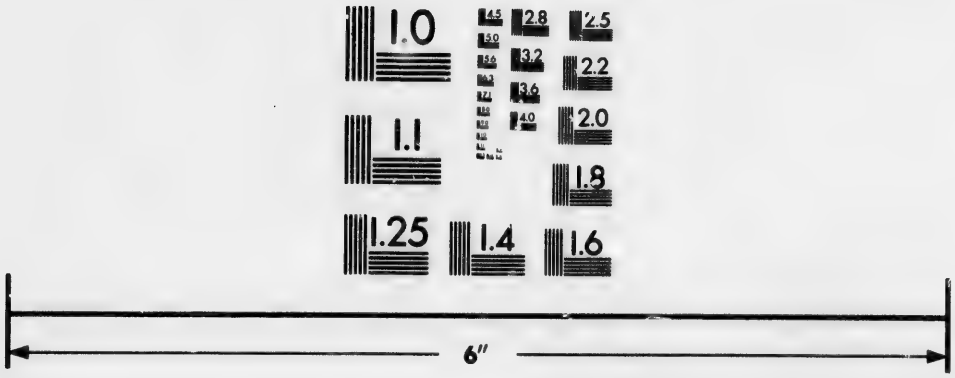

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

rois et peuples de l'Orient, notamment à l'empereur de l'Éthiopie.

Un autre personnage que le même pontife employa dans diverses légations, fut saint Jacques de la Marche, également religieux de Saint-François. Il eut pour patrie la petite ville de Montbrandon, dans la Marche d'Ancône, l'ancien Picénum. Ses parents étaient d'une condition médiocre, mais fort vertueux ; ils l'élevèrent dans de grands sentiments de religion. Un prêtre du voisinage lui enseigna les éléments de la langue latine, et il était encore très-jeune lorsqu'on l'envoya à l'université de Pérouse. Il y fit de si rapides progrès dans les lettres, qu'un gentilhomme de Florence crut devoir lui confier l'éducation de son fils. Ce gentilhomme s'applaudissait tous les jours du choix qu'il avait fait. Frappé de la vertu et de la prudence de notre saint, il lui proposa de l'accompagner à Florence, et il lui procura un poste considérable dans cette république.

Jacques de la Marche, pour se préserver des dangers qu'on court dans le monde, vivait dans le recueillement et dans la prière. Il trouvait tant de charmes à cette sainte pratique, qu'il résolut d'embrasser un genre de vie plus parfait. Ayant eu occasion de passer près d'Assise, il alla faire sa prière dans l'église de Notre-Dame-des-Anges ou de la Portioncule. La ferveur des religieux de Saint-François, qu'il y vit, l'édifia tellement et fit sur son âme une impression si vive, qu'il leur demanda l'habit. Les frère acquiescèrent à sa demande, et l'envoyèrent faire son noviciat au couvent dit des Prisons, non loin d'Assise. Il y jeta les fondements de cette éminente sainteté à laquelle il parvint dans la suite, et qui ne se démentit jamais. Son noviciat achevé, il revint au couvent de la Portioncule. Il ne laissa, pendant quarante ans, passer aucun jour sans prendre la discipline. Toujours il portait ou un rude cilice ou une ceinture de fer armée de pointes. Il ne dormait que trois heures chaque nuit, employant le reste à la prière et à la méditation. Il s'interdit l'usage de la viande, et il mangeait si peu, qu'on ne concevait pas comment il pouvait vivre. Tous les jours il disait la messe, et il le faisait avec une dévotion admirable. Son amour pour la pauvreté allait si loin que c'était pour lui un sujet de joie que de manquer du nécessaire. Les habits les plus grossiers et les plus usés étaient ceux qu'il portait de préférence. Il sut durant toute sa vie conserver une inviolable pureté ; il ne conversait avec aucune femme que quand la nécessité ou la charité l'exigeait. Son obéissance n'était pas moins digne d'admiration ; elle était prompte et entière dans les moindres choses. Son zèle pour le salut des âmes paraissait n'avoir point de bornes ; tous les jours il instruisait le peuple ou les religieux de son ordre. Ses discours étaient simples, mais pleins de force et d'onction.

Un sermon, qu'il prêcha à Milan, fit entrer dans la carrière laborieuse de la pénitence trente-six femmes débauchées. Ayant été élu archevêque de cette ville, il prit la fuite. On l'eut bientôt rejoint; mais il obtint, à force de prières, qu'on le laisserait exercer les fonctions de simple missionnaire. Il accompagna saint Jean de Capistran dans quelques-unes de ses missions en Allemagne, en Bohême et en Hongrie, et il fut envoyé trois fois dans ce dernier royaume par les papes Eugène IV, Nicolas V et Calixte III. Le don des miracles ajouta un nouveau lustre à sa sainteté; il en opéra plusieurs à Venise et en d'autres lieux. Il rendit la santé au duc de Calabre et au roi de Naples, attaqués de maladies dangereuses.

Il s'éleva alors une grande dispute entre les Franciscains et les Dominicains. Il s'agissait de savoir si le sang de Jésus-Christ, qui fut séparé de son corps durant sa passion, était toujours resté hypostatiquement uni au Verbe. Le saint fut déféré à l'inquisition, comme ayant soutenu la négative; mais il sortit de cette affaire avec honneur. Il mourut dans le couvent de la Trinité, près de Naples, le 28 novembre 1479, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Son corps se garde à Naples dans l'église de Notre-Dame-la-Neuve, et la châsse qui le renferme est dans une chapelle de son nom. Il fut béatifié par Urbain VIII, et canonisé en 1726 par Benoît XIII, qui avait été témoin oculaire d'un miracle opéré par son intercession [1].

Calixte III canonisa un de ses compatriotes, saint Vincent Ferrier, de Valence en Espagne, mort en 1419. Calixte lui-même mourut le 6 août 1458, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir tenu le Saint-Siége trois ans trois mois et seize jours.

Calixte III eût été un excellent pape s'il n'avait été que pape. Le Seigneur dit à ses apôtres : Si quelqu'un aime son père, sa mère, ses frères, ses sœurs plus que moi, il n'est pas digne de moi. Le pape Calixte ne se souvint point assez de ces paroles. Il avait deux sœurs noblement mariées en Espagne : chacune d'elles avait un fils. Plus oncle que pape, Calixte promut au rang des cardinaux ses deux neveux, qui n'en étaient guère dignes.

L'un des deux était Rodrigue Lenzuoli, né à Valence l'an 1431. Jusqu'à dix-huit ans, il s'appliqua aux sciences avec un succès remarquable; dès cet âge, son père, qui avait obtenu successivement les fonctions les plus éminentes, lui confia d'importantes affaires, dont il vint à bout avec une rare habileté : c'étaient particulièremen des procès difficiles, qu'il débrouilla heureusement. Tout à coup il embrassa l'état de son père, la profession des armes, moins par vo-

[1] Godescard, 28 novembre. Raynald, 1457 et 1458, etc.

cation, ce semble, que par légèreté et par amour de l'indépendance. Dans cet état, il s'éprit d'une veuve romaine, qui vint en Espagne avec ses deux filles ; à la mort de la mère, il s'éprit pareillement de l'une des filles, nommée Vannozie, mariée dès lors ou depuis à Dominique d'Arignan. Il en eut cinq enfants ; mais il sut tenir si secrète cette liaison criminelle, qu'on n'en eut connaissance que bien des années après. Ces désordres, si déplorables qu'ils soient, n'étonnent pas beaucoup dans un militaire. Mais son oncle, étant devenu Pape l'an 1455, l'invita de venir à Rome pour avoir part aux plus éminentes faveurs. Rodrigue, qui se voyait au milieu des richesses et des plaisirs en Espagne, se pressa si peu de se rendre à cette invitation, que son oncle dut envoyer un prélat pour l'amener à sa cour. Là il reçut des bénéfices considérables, fut nommé, l'an 1456, archevêque de Valence et cardinal, et peu après vice-chancelier de l'Église romaine. Secrètement, il continuait ses relations avec Vannozie ; publiquement, il faisait le prélat pieux, fréquentait les églises et les hôpitaux, était libéral envers les pauvres, et s'acquit une renommée généralement très-favorable [1].

Son oncle, il est probable, s'applaudissait de son choix ; il lui fit même quitter le nom de son père, Lenzuoli, pour prendre le nom de sa mère, Borgia, qui était celui du Pape. Les circonstances favoriseront singulièrement le népotisme de Calixte III. Son neveu Rodrigue Lenzuoli, dit Borgia, deviendra pape sous le nom d'Alexandre VI, mais pour faire monter avec lui sur le trône de saint Pierre le déshonneur de ses vices devenus publics, mais pour imprimer à son nom adoptif une tache indélébile que ne pourront jamais couvrir bien des Borgia vertueux et accomplis, mais pour faire de ce nom comme un écho à jamais funeste, qui, jusqu'à la fin du monde, provoquera le gémissement du Chrétien fidèle, avec le ricanement infernal de l'hérétique et de l'impie. Puissent tous les Papes, les cardinaux, les évêques et les prêtres profiter de cette implacable leçon !

A la mort de Calixte III, le Saint-Siége ne vaqua que douze jours. Il se trouvait à Rome dix-huit cardinaux ; entrés au conclave, ils dressèrent quelques articles pour faire jurer à celui d'entre eux qui serait élu Pape. En voici les principaux : Le Pape futur ne transférera point la cour de Rome d'une province à l'autre sans le consentement des cardinaux. Il n'en fera point de nouveaux, à la prière de quelque prince que ce soit, sans le consentement des autres cardinaux, donné en consistoire ; et, en leur création, il observera l'ordonnance du concile de Constance, tant sur leur nombre que sur leur qualité. Il

[1] Voir le protestant Schroeckh, t. 32, p. 382 et 383.

ourvoira chaque cardinal de cent florins de la chambre apostolique ar mois, jusqu'à ce qu'il ait d'ailleurs quatre mille florins de reveus, et maintiendra tous les cardinaux dans la possession des bénéces, même incompatibles, qu'ils ont en titre ou en commende. Il e donnera aucune provision d'églises cathédrales ou d'abbayes, soit n titre ou en commende, sinon en consistoire et du consentement de plus grande partie des cardinaux, si ce n'est des bénéfices qu'il onférera aux cardinaux mêmes. Il ne permettra d'insérer dans aune bulle la clause, *du consentement de nos frères*, qu'il ne l'ait efctivement demandé et obtenu. Il n'accordera à aucun prince ou relat la faculté de présenter ou nommer à aucune prélature ou béfice, sinon du consentement exprès des cardinaux. Il ne fera aune inféodation ou autres aliénations des terres de l'Église, que du nsentement par écrit des cardinaux. Il ne s'emparera point de urs biens ou de ceux des prélats à leur mort, mais il les en laissera sposer à leur volonté. Il ne mettra point de nouveaux impôts et augmentera point les anciens. Les cardinaux s'assembleront tous s ans pour voir si le Pape observe ces articles, et, s'il y manque, l'en admonesteront jusqu'à trois fois.

En ce conclave, on pensa élire d'abord le cardinal de Rouen, illaume d'Estouteville ; les Italiens s'y opposèrent, craignant qu'il ramenât en France la cour de Rome : ce qu'ils regardaient comme ruine de l'Italie. Et certes, ils n'avaient pas tort ; le séjour des pes dans Avignon, suivi du long schisme d'Occident, était une on assez parlante. D'ailleurs, tant que le clergé de France conrvera sur l'autorité du Pontife romain certaines idées nationales i ne sont pas celles de l'Église romaine, convient-il qu'un cardil ou un évêque français devienne encore Pape ? On élut donc le rdinal de Sienne, Ænéas Sylvius, qui prit le nom de Pie II. Comme us avons déjà vu, il était né à Corsigni, territoire de Sienne, de noble maison de Piccolomini. Son prédécesseur l'avait fait carnal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Il se fraya le chemin au souain pontificat par sa science, son éloquence, son habileté et sa udence à manier les affaires, qualités où il excellait par-dessus us ceux de son temps. Son élection eut lieu le 19 août 1458, et n couronnement le 3 de septembre. Toute la ville de Rome en téoigna une joie extrême, qui se communiqua de proche en proche toute la chrétienté.

Sous les Papes précédents, il avait travaillé avec zèle à faire entre s princes chrétiens une sincère et sainte alliance contre le Turc, ur la défense de l'humanité chrétienne. Continuant dans ce zèle, nme Pape, il forma le dessein d'une assemblée générale où l'on

traiterait des moyens de l'entreprise et de l'exécution de cette importante affaire. Il désigna la ville de Mantoue pour le lieu du congrès, et en fixa l'époque au 1er juin 1459, laissant ainsi neuf mois d'intervalle pour s'y préparer. Il invita tous les potentats de l'Europe à s'y trouver en personne, ou du moins à y envoyer leurs ambassadeurs. Il pressa instamment le roi de France, Charles VII, comme pouvant y attirer les autres par son exemple. Il y invita aussi en particulier l'empereur Frédéric et les électeurs de l'empire, Matthias Corvin, roi de Hongrie, fils du célèbre Huniade, et Georges Podiebrad, prétendant au trône de Bohême, à qui le Pape donna le titre de roi, et qui sut bien s'en prévaloir.

Pour apaiser les troubles de l'Italie, Pie II se persuada que le moyen le plus sûr était de donner l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand, fils naturel du roi Alphonse d'Aragon, qui l'en avait déclaré l'héritier. En conséquence, il envoya le cardinal Latino des Ursins pour en faire la cérémonie. Les conditions furent à peu près semblables à celles de la première concession faite à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Néanmoins, sur les protestations du roi René d'Anjou et de Jean, son fils, il voulut qu'on insérât dans l'acte de l'investiture, que c'était sans préjudice du droit d'autrui [1].

L'année suivante 1459, le Pape, accompagné de six cardinaux, partit de Rome le 21 de janvier pour se rendre à Mantoue. Il fit son voyage à petites journées, s'arrêtant dans les villes, plus ou moins, suivant le besoin des affaires. Le 22 février, il célébra la Chaire de saint Pierre à Corsigni, lieu de sa naissance, qu'il érigea en ville épiscopale et appela de son nom de Pape, Pienza. Le 24, il vint à Sienne, où il séjourna jusqu'au 23 d'avril. Comme il en avait été évêque, il travailla beaucoup à la pacifier, en réconciliant le peuple avec la noblesse; il en érigea le siége en archevêché, et y mit en sa place, pour premier archevêque, Antoine Piccolomini, son parent, de l'ordre des Camaldules. La bulle d'érection est du 19me d'avril. Le Pape, étant à Sienne, apprit qu'en quelques lieux d'Allemagne l'usage de porter le Saint-Sacrement à découvert, même au jour de la fête, avait été interrompu, et que le cardinal-légat, Nicolas de Cusa, autorisait cette interruption. Sur quoi le Pape, à la demande des marquis de Brandebourg, approuva l'usage de le porter à découvert, sans aucun voile, comme propre à augmenter la dévotion des fidèles. La bulle est du dernier jour de mars [2].

Ce fut encore à Sienne que Pie II apprit qu'en Angleterre l'évêque de Chichester semait diverses erreurs. Il s'appelait Réginald, était

[1] Raynald, 1458. — [2] Ibid., 1459, n. 27.

docteur de l'université d'Oxford, et passait pour grand théologien. Il fut premièrement évêque de Saint-Asaph, puis transféré à Chichester. Les principales erreurs dont on l'accusait étaient : qu'on n'était pas obligé de s'en tenir aux décisions de l'Église romaine ; que l'Église même universelle peut errer dans ce qui est de la foi, et avait erré souvent ; qu'il n'est pas nécessaire de croire que le corps de Jésus-Christ soit réellement dans l'eucharistie. Sur cet avis, le Pape manda à l'archevêque de Cantorbéri d'assembler son concile et de déposer cet évêque. Il se rétracta publiquement, et ses livres furent brûlés en sa présence. Mais sa rétractation ne fut pas sincère, et il mourut peu de temps après.

A Sienne encore, le Pape reçut les ambassadeurs des peuples de Silésie, qui faisaient des plaintes contre Podiébrad, roi de Bohême. L'année précédente, ce prince avait renoncé aux erreurs des Hussites, mais on prétendait que ce n'était pas sincèrement. Pie II envoya dans le pays deux nonces qui procurèrent la paix entre Podiébrad et les Silésiens ; il commit de plus un prélat pour administrer l'église de Prague. Mais l'ambitieux Roquesane, que déjà longtemps nous avons appris à connaître, et qui prétendait devenir archevêque, parvint de nouveau à brouiller les choses.

De Sienne, le Pape se rendit à Florence, où il fut reçu magnifiquement par Cosme de Médicis, et assista aux funérailles de saint Antonin. De Florence, il vint à Bologne, puis à Ferrare, et enfin à Mantoue, où il arriva le 27me de mai.

Il y reçut une ambassade de Thomas Paléologue, prince grec, frère du dernier empereur de Constantinople et seigneur de la Morée ou du Péloponèse, où il faisait la guerre aux Turcs, ainsi qu'à son propre frère, Démétrius ; car celui-ci avait fait alliance avec les Turcs, et donné sa propre fille en mariage à Mahomet II. C'est ainsi que les princes grecs aidaient les Turcs à les ruiner les uns par les autres. Il y a plus : un autre Paléologue, devenu apostat, commandait la flotte musulmane et faisait aux Chrétiens tous les maux qu'il pouvait. Le Pape ne put envoyer au prince Thomas d'autre secours que trois cents hommes ; mais il lui en promit de plus considérables de la part des princes d'Occident [1].

Pie II vit également arriver à Mantoue les ambassadeurs de Chypre, de Rhodes et de Lesbos, d'Albanie, de l'Épire, de la Bosnie et de tous les confins de l'Illyrie, qui venaient demander du secours. Le 1er de juin, il fit l'ouverture de l'assemblée par une messe solennelle, après laquelle l'évêque de Coron, puis le Pape lui-même prêchèrent sur la

[1] Raynald, 1459, n. 46.

défense de la chrétienté contre les Turcs. Pie II parla plusieurs fois sur le même sujet, et toujours avec tant de force et d'onction, qu'il tirait les larmes des yeux de toute l'assemblée.

On y convint de la nécessité de la guerre sainte, qui fut résolue, aussi bien que les mesures à prendre et les troupes à employer pour l'exécution, le Pape levant toutes les difficultés qu'on lui opposait, offrant tout ce qui était à lui ou qui dépendait de lui, se chargeant de tout le poids qu'on voulait lui imposer dans l'expédition, et assurant qu'il était prêt à donner sa vie pour le succès de l'entreprise [1]. Pendant que tout se disposait à Mantoue selon les désirs du chef de la chrétienté, tout se brouillait dans les provinces ; au lieu de se préparer à la guerre contre l'ennemi commun, elles se préparaient à la guerre les unes contre les autres. L'Allemagne, qui avait plus d'intérêt et plus de facilité qu'aucune autre à s'opposer aux progrès de l'infidèle, tournait ses armes partie contre elle-même, partie contre la Hongrie, qui avait le plus besoin d'être secourue contre l'ennemi de tous. L'Angleterre était divisée en deux factions fratricides. L'Aragon, aidé de la France, portait la guerre en Catalogne, à laquelle le reste de l'Espagne préparait du secours. L'Italie même devenait le théâtre d'une guerre intestine. Jean, fils de René d'Anjou, ayant pénétré dans le royaume de Naples, une partie de la population se déclara pour lui contre l'autre, qui tenait pour le roi Ferdinand, son adversaire. Ce qui intéressait encore plus particulièrement le Pape, c'est que tout était en trouble dans l'Ombrie, le Picentin, la Sabine, à Viterbe, dans d'autres terres du Saint-Siége, et à Rome même, par les séditions qu'y excitaient certains factieux [2].

Pie II fut donc obligé de quitter Mantoue, et de laisser imparfaite, à son grand regret, sa négociation pour la guerre sainte, résolu néanmoins de la reprendre aussitôt qu'il aurait rétabli l'ordre dans ses États, et qu'il aurait porté les princes chrétiens, du moins les mieux intentionnés, à le seconder, suivant le plan et les engagements pris dans l'assemblée.

Au lieu de seconder les Papes dans leurs efforts pour défendre la chrétienté contre les Turcs, nous avons vu des gens en appeler du Pape au futur concile œcuménique : moyen commode pour tous les brouillons de se moquer de l'autorité existante, par respect pour une autre qui n'existe pas. Pie II condamna cette témérité par une décrétale, dont voici les termes :

« Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour mémoire perpétuelle. Il s'est glissé de nos jours un abus détestable et inconnu

[1] *Pii II epist.* 397. — [2] Platina in *Pium II.*

rla plusieurs fois
d'onction, qu'il

qui fut résolue,
employer pour
on lui opposait,
ui, se chargeant
édition, et assu-
de l'entreprise [1].
ésirs du chef de
; au lieu de se
s se préparaient
qui avait plus
ser aux progrès
e-même, partie
secourue contre
factions fratri-
e en Catalogne,
s. L'Italie même
René d'Anjou,
e de la popula-
our le roi Fer-
us particulière-
ns l'Ombrie, le
du Saint-Siége,
tains factieux [2].
sser imparfaite,
e, résolu néan-
'ordre dans ses
noins les mieux
gagements pris

our défendre la
s en appeler du
e pour tous les
espect pour une
ité par une dé-

pour mémoire
able et inconnu

dans les temps anciens, qui est que certains esprits rebelles, afin d'éviter la punition de leurs délits, et non dans le désir d'un jugement plus sain, ont l'audace d'appeler au futur concile des jugements du Pontife romain, qui est le vicaire de Jésus-Christ, auquel il a été dit dans la personne de saint Pierre : Pais mes brebis, et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans les cieux. Quiconque n'est pas ignorant dans le droit, peut connaître combien cet abus est contraire aux saints canons, et combien il est nuisible à la république chrétienne; car, sans parler des autres raisons qui répugnent évidemment ce désordre, qui ne voit que c'est une chose ridicule d'appeler à ce qui n'est nulle part, et qu'on ne sait quand il sera ? Les puissants oppriment les faibles en plusieurs manières, les crimes demeurent impunis, on fomente la rébellion contre le premier Siége, on accorde la liberté de mal faire, et on renverse toute la discipline ecclésiastique, ainsi que l'ordre de la hiérarchie.

« Voulant donc éloigner cette peste de l'Église de Jésus-Christ, pourvoir au salut du troupeau qui est sous notre conduite, et en ôter toute matière de scandale, de l'avis et du consentement de nos vénérables frères, les cardinaux de la sainte Église romaine, de tous les prélats, théologiens et juristes qui suivent notre cour, et de notre science certaine, nous condamnons ces sortes d'appels, nous les réprouvons comme erronés et détestables, nous les cassons et annulons entièrement, s'il s'en trouve qui aient été jusqu'à présent interjetés, les déclarant vains et de nul effet. Ordonnons qu'à l'avenir personne ne soit assez téméraire d'interjeter, sous quelque prétexte que ce soit, de semblables appels d'aucuns de nos règlements, sentences ou ordonnances, quelles elles puissent être, non plus que celles de nos successeurs ; d'y adhérer, s'ils sont interjetés par d'autres, ou de les employer de quelque manière que ce puisse être.

« Que si, deux mois après la publication des présentes dans la chancellerie apostolique, quelqu'un, de quelque état, dignité, rang ou condition qu'il puisse être, fût-il empereur, roi ou évêque, fait le contraire, qu'il encoure, par le fait même, la sentence d'excommunication, dont il ne puisse être absous que par le Pontife romain et à l'heure de la mort. Les universités et les colléges réfractaires seront soumis à l'interdit, et encourront, aussi bien que les personnes susdites et tous autres, les mêmes peines et censures qu'encourent les criminels de lèse-majesté et les fauteurs d'hérésie, de même que les tabellions et témoins qui auront été présents à de pareils actes, et généralement tous ceux qui, sciemment, auront prêté aide, conseil ou faveur à de tels appelants. Que personne n'ait donc l'audace d'enfreindre notre présente ordonnance.

« Donné à Mantoue, le 18 janvier, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1459, le deuxième de notre pontificat [1]. »

On pouvait faire à Pie II une objection qu'il se fait lui-même, savoir : qu'ayant autrefois écrit pour le concile de Bâle et pour sa supériorité sur le Pontife romain, il n'avait changé de sentiment que depuis et parce qu'il était devenu Pontife romain lui-même.

Il répond à cela, dans une rétractation qu'il fit à l'imitation de celle de saint Augustin, en rendant compte au public du temps et de la manière de sa résipiscence. Après avoir raconté par quelle aventure il s'était trouvé au concile de Bâle, et comment il y avait été induit en erreur par les faux rapports que des personnes d'autorité, qui s'y rendaient de Rome mécontentes d'Eugène IV, faisaient continuellement contre ce Pontife, il déclare que ce qui commença à l'ébranler en faveur du Saint-Siége, furent les fréquentes conversations qu'il eut à la cour de l'empereur Frédéric, dont il était secrétaire, avec le cardinal Julien, lequel, ayant été dans les mêmes erreurs, les avait abandonnées, et s'était déclaré aussi zélé défenseur de la supériorité des Papes qu'il avait eu d'ardeur autrefois à l'attaquer.

J'avoue, disait ce cardinal à Ænéas Sylvius, que j'ai dit et écrit à Bâle plusieurs choses très-éloignées de la vérité ; mais comme vous reconnaissez qu'à ma persuasion vous vous êtes livré à la créance des Bâlois, m'ayant suivi dans mes égarements, pourquoi ne me suivriez-vous pas dans la bonne voie ? J'ai abandonné la société des méchants, et je n'ai plus voulu prendre séance avec les impies. Le Seigneur m'a ouvert les yeux : j'ai considéré les merveilles de sa loi ; j'ai reconnu mes premières erreurs, et j'ai vu combien les Bâlois s'étaient écartés de la vérité. Je me suis rendu à la cour romaine ; je me suis soumis au pape Eugène, qui m'a pardonné ma révolte. J'ai travaillé à l'union des Grecs avec l'Église romaine, et ensuite j'ai été chargé d'une légation contre les Turcs. Le Seigneur m'a châtié, et n'a point voulu ma perte. M'étant humilié, il m'a relevé, parce que, connaissant l'erreur, je l'ai aussitôt quittée pour suivre la bonne doctrine. De maître m'étant fait disciple et petit de grand, j'ai purgé le vieux levain pour me revêtir de l'homme nouveau ; et, me nourrissant du lait de ma vraie mère, je suis parvenu à la source de la vérité, montrée par les saints docteurs grecs et latins, qui disent tous d'une voix commune qu'on ne peut être sauvé si on ne tient l'unité de la sainte Église romaine, et qu'il n'y a point de vraie vertu en qui refuse d'obéir au souverain Pontife, s'habillât-il d'un sac, couchât-il dans la cendre, passât-il les jours et les nuits dans le jeûne et dans

[1] *Bullarium.*

la prière, et parût-il accomplir le reste de la loi ; attendu que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice, que tout homme est soumis aux puissances supérieures, qu'il est sûr que le Pontife romain est établi sur toute l'Église, et qu'il n'y a personne dans le troupeau de Jésus-Christ qui ne soit dépendant de son autorité. Je suis rentré dans le bercail après de longs égarements. J'ai écouté la voix du pape Eugène : vous ferez la même chose, si vous êtes sage.

Au moyen de ces conversations, qui respiraient la charité la plus ardente, et de celles d'autres personnes doctes, qui fréquentaient la cour de l'empereur, Ænéas Sylvius, jeune encore et simple clerc, détrompé de ses erreurs, rejeta la doctrine de Bâle ; et, ayant eu occasion d'aller à Rome, il fit ses soumissions au pape Eugène, se réconcilia avec l'Église romaine, professa hautement sa doctrine, et déclara, comme autrefois saint Jérôme : Qu'en vrai disciple de Jésus-Christ, il était uni de communion avec le Pontife romain et la Chaire de saint Pierre ; qu'il savait que l'Église était fondée sur cette Chaire ; que quiconque mangeait l'Agneau hors de cette maison, était un profane ; que celui qui ne serait pas dans cette arche de Noé périrait dans le déluge.

Dans la suite de cette rétractation, Pie II adresse à Eugène IV et à tous les autres Papes ces paroles que saint Bernard adressait à Eugène III : « Vous êtes le grand prêtre, le souverain Pontife, le prince des évêques, l'héritier des apôtres ; Abel par la primauté, Noé par le gouvernement, Abraham par le patriarcat, Melchisédech par l'ordre, Aaron par la dignité, Moïse par l'autorité, Samuël par la judicature, Pierre par la puissance, Christ par l'onction. Vous êtes celui à qui ont été données les clefs et confiées les brebis. A la vérité, il est encore d'autres portiers du ciel et d'autres pasteurs de troupeaux ; mais vous êtes l'un et l'autre d'autant plus glorieusement, que vous avez hérité un nom plus différent du leur. Eux ont chacun les troupeaux particuliers qui leur ont été assignés. A vous seul nous avons été confiés tous. Vous seul êtes non-seulement le pasteur des brebis, mais encore le pasteur des pasteurs mêmes, étant le pasteur de tous. »

« Tels sont, conclut Pie II, nos sentiments touchant le Pontife romain, qui a reçu le pouvoir d'assembler les conciles généraux et de les dissoudre ; qui, quoique fils de l'Église par son baptême, en est le père par sa dignité ; et, s'il doit la respecter comme sa mère, il lui est cependant préposé et supérieur, comme le pasteur l'est au troupeau, le prince au peuple et le père à sa famille. C'est ce que nous assurons véritable, étant déjà avancés en âge et élevés au sommet de l'apostolat. Que si nous avons autrefois écrit des choses contraires

à cette doctrine, nous les rejetons et nous les rétractons comme des erreurs et des sentiments d'une jeunesse précipitée [1]. »

Dans le congrès de Mantoue, le Pape s'était beaucoup plaint aux ambassadeurs de France de la pragmatique sanction, disant que c'était l'acte le plus injurieux qu'on eût jamais fait contre l'autorité du Saint-Siége, et qu'on en avait introduit la pratique en France, sans la décision d'aucun concile général et sans le décret d'aucun Pape. Ces plaintes ne firent pas grand effet du vivant de Charles VII. Mais Louis XI, son successeur, qui avait fait vœu d'abolir cette pragmatique s'il parvenait à la couronne, assura le légat du Pape qu'il accomplirait incessamment cette promesse, et en fit serment sur les saints Évangiles.

Il ne manqua pas de le faire, et il en écrivit au Pape une lettre datée de Tours, le 27 novembre 1461, et qui portait en substance : « Nous avons reconnu, très-Saint-Père, que la pragmatique sanction est très-contraire à votre autorité et à celle du Saint-Siége; qu'elle a été faite dans un temps de schisme et de sédition ; qu'elle ne peut causer que le renversement des lois et du bon ordre, puisqu'elle vous empêche d'exercer la souveraine puissance législative attachée à votre dignité : c'est par elle que la subordination est détruite, que les prélats de notre royaume élèvent un édifice de licence; que l'unité et l'uniformité, qui doivent être entre tous les États chrétiens, se trouvent rompues. Tant de considérations nous ont fait prendre le dessein d'abolir entièrement cette pragmatique. Plusieurs personnes très-habiles ont voulu nous en détourner ; mais nous vous reconnaissons, très-Saint-Père, pour le chef de toute l'Église, pour le grand prêtre, pour le pasteur du troupeau de Jésus-Christ ; et nous voulons demeurer unis à votre personne et à la Chaire de saint Pierre. Ainsi nous cassons dès à présent et nous détruisons la pragmatique dans tous les pays de notre domination. Nous rétablissons les choses sur le pied où elles étaient avant cette ordonnance, et nous voulons que le bienheureux apôtre saint Pierre, qui nous a toujours assistés, et vous, qui êtes son successeur, ayez dans ce royaume la même autorité pour les provisions des bénéfices et pour toutes les matières ecclésiastiques qu'ont eue vos prédécesseurs Martin V et Eugène IV. Nous vous la rendons cette autorité ; vous pouvez désormais l'exercer tout entière ; et soyez sûr que les prélats de l'église gallicane rendront une pleine obéissance à vos décrets ; qu'ils entretiendront avec votre Sainteté une parfaite harmonie. S'il arrivait cependant que quelques-uns d'entre eux osassent vous contredire, nous

[1] *Bullar. Pii II.*

vous promettons, sur notre parole royale, de les réprimer avec force et de les réduire au parti de la soumission [1]. »

L'évêque d'Arras, Jean Geoffroi, fut le confident du roi dans tout ce qui concernait l'abolition de la pragmatique. Il ne manqua pas d'en écrire au Pape pour le féliciter. C'est, selon lui, la lettre de Pie II au roi qui a gagné le cœur de ce monarque; le roi admire cette lettre, il la baise avec respect; il la destine à être conservée dans une boîte d'or: c'est sous ce pontificat que les Turcs vont être entièrement détruits, que l'Église jouira d'une paix profonde, d'un bonheur parfait. Il ajoute que le roi a détruit la pragmatique sans stipuler aucune condition. — L'évêque d'Arras désirait être cardinal; il le fut. Alors il écrivit de nouveau au Pape que la pragmatique serait détruite sans retour si sa Sainteté voulait abandonner le parti de Ferdinand d'Aragon à Naples, et se déclarer pour la maison d'Anjou; que le roi avait cela extrêmement à cœur, parce qu'il venait de promettre sa fille au petit-fils de René d'Anjou, roi de Sicile; qu'au reste, la cour de France était déterminée à soutenir ce prince de toutes ses forces, et qu'il ne serait pas avantageux au Pape de s'opposer à une puissance aussi formidable. Pie II, rompu de longue main aux négociations politiques, ne se laissa point émouvoir. Sur quoi Louis XI revint quelque peu sur sa parole royale, et rendit quelques ordonnances qui rétablissaient certains articles de la pragmatique sanction [2].

Comme le Pape, à son retour, fit un assez long séjour à Sienne, il y reçut beaucoup d'ambassadeurs qui ne s'étaient pas trouvés à l'assemblée de Mantoue. Il en vint des patriarches d'Orient. Le chef de leur députation était un archidiacre d'Antioche, appelé Moïse, homme très-savant dans les langues grecque et syriaque, et d'une grande réputation. Il parut devant le Pape au nom des patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, et lui dit: Que celui qui sème la zizanie les avait empêchés jusqu'alors de recevoir le décret du concile de Florence touchant l'union de l'église grecque avec l'Église romaine, mais que Dieu leur avait enfin inspiré de s'y soumettre; que ce décret avait été accepté solennellement dans une assemblée convoquée à ce sujet, et qu'à l'avenir ils voulaient tous être soumis au Pape, comme au vicaire de Jésus-Christ. Le Saint-Père répondit avec beaucoup de bonté, loua fort les patriarches de leur obéissance, fit traduire en latin le discours de Moïse, et commanda de le déposer aux archives de l'Église romaine [3].

[1] *Inter epist. Pii II, epist.* 388. — *Hist. de l'Église gallic.*, l. 49. — [2] Ibid. — [3] Raynald, 1460, n. 55.

Peu de jours après, on vit arriver les ambassadeurs d'une ville de l'ancienne Laconie, que plusieurs regardaient même comme l'ancienne Sparte. Elle était située sur une montagne, non loin de la mer, et nommée en grec Monembasie, parce qu'elle était si bien fortifiée de tous côtés par la nature et par l'art, que l'on ne pouvait y entrer que par un seul passage fort étroit. Ces nouveaux Spartiates envoyèrent donc des ambassadeurs au pape Pie II, qui lui dirent en substance : Saint-Père, regardez-nous en pitié. Si vous ne nous tendez la main, nous sommes la proie des Turcs. Démétrius Paléologue, dont nous étions sujets, a pris leur parti, et s'est efforcé de nous soumettre à eux ; mais nous avons fermé l'entrée aux Turcs, et avons appelé Thomas, frère de Démétrius, et l'avons prié de prendre la ville en de la défendre. Thomas déclara qu'il n'avait point assez de forces pour nous défendre, et nous conseilla de prendre pour seigneur votre Sainteté ou quelque autre. Ayant pris conseil, nous fûmes tous d'avis d'avoir recours à vous et de vous livrer la ville et le peuple. Recevez-nous donc, et ne méprisez pas notre ville, qui est la plus propre pour recevoir une flotte. Si vous voulez en envoyer une en Orient, elle trouvera chez nous un port et un abri très-sûrs. Si vous nous abandonnez, nous serons contraints de subir le joug des Turcs. Le Pape fut ému jusqu'aux larmes, de voir une ville autrefois si puissante réduite à cette extrémité ; il reçut leur serment de fidélité au nom de l'Église romaine, et leur envoya un gouverneur avec des vivres [1].

Au commencement de son pontificat, Pie II envoya vers les rois chrétiens d'Arménie et de Mésopotamie un frère Mineur, nommé Louis de Bologne, pour engager ces princes à prendre les armes contre les Turcs en Asie, pendant qu'on les attaquerait du côté de l'Europe. Louis revint de sa légation fort peu de temps après que le Pape fut retourné de Mantoue à Rome. Il était accompagné des ambassadeurs de David, empereur de Trébisonde, de ceux de Georges, roi de Perse, des princes des deux Arménies, et de ceux de plusieurs autres princes d'Orient. Ils avaient pris leur route par la Colchide et la Scythie ; ils avaient passé le Tanaïs et le Danube, traversant la Hongrie et l'Allemagne, où ils saluèrent l'empereur Frédéric, et avaient été reçus avec beaucoup d'honneur à Venise. Lorsqu'ils approchèrent de Rome, quelques prélats allèrent au-devant d'eux, et, lorsqu'ils furent arrivés, le Pape leur donna audience dans un consistoire. Ils promirent à sa Sainteté de répondre à ses vœux ; ils lui dirent que les princes, qui se faisaient la guerre, avaient posé

[1] Raynald, n. 56 et 57.

leurs d'une ville de
même comme l'an-
ne, non loin de la
qu'elle était si bien
que l'on ne pouvait
ouveaux Spartiates
I, qui lui dirent en
. Si vous ne nous
Démétrius Paléo-
, et s'est efforcé de
entrée aux Turcs,
et l'avons prié de
a qu'il n'avait point
lla de prendre pour
t pris conseil, nous
ous livrer la ville et
s notre ville, qui est
voulez en envoyer
un abri très-sûrs.
s de subir le joug
e voir une ville au-
reçut leur serment
voya un gouverneur

nvoya vers les rois
e Mineur, nommé
prendre les armes
querait du côté de
emps après que le
compagné des am-
e ceux de Georges,
e ceux de plusieurs
ute par la Colchide
nube, traversant la
ereur Frédéric, et
Venise. Lorsqu'ils
au-devant d'eux.
na audience dans
ondre à ses vœux;
uerre, avaient posé

les armes aux premiers ordres du souverain Pontife; qu'ils étaient tous prêts à attaquer les Turcs en Asie; qu'ils s'avanceraient jusqu'à l'Hellespont, la Thrace et le Bosphore avec une armée de cent vingt mille hommes, pendant que ceux de l'Europe les attaqueraient de leur côté; que leur légation n'avait point d'autre motif que d'informer sa Sainteté de ces dispositions, et de lui baiser les pieds comme au vicaire de Dieu en terre. Nous avons pour alliés Bendias, roi de Mingrélie et d'Arabie; Pancrace, roi des Ibériens, qu'on nomme Géorgiens; Manion, marquis de Gorie; Ismaël, seigneur de Sinope et de Casatimène; Fabia, duc d'Anagosie, et Caraman, seigneur de Cilicie, desquels on obtiendra de grands secours. Nous demandons seulement que Louis, qui nous a conduits ici à Rome, soit établi patriarche sur tous les catholiques d'Orient. Pie II loua beaucoup leur zèle, accepta leurs offres, exposa ce qui s'était passé à Mantoue; il y avait fait tout son possible, mais il n'avait pas été secondé des princes chrétiens : ceux-ci, toutefois, pourraient bien y concourir s'ils savaient les propositions des Orientaux : les ambassadeurs feraient donc bien d'aller trouver le roi de France et le duc de Bourgogne; car sans les Français il n'est guère possible d'entreprendre des expéditions sérieuses contre les infidèles [1].

Comme on voit, si les princes d'Europe, au lieu de se brouiller, de se trahir, de se tuer les uns les autres, s'étaient concertés avec ceux d'Orient, il leur eût été facile d'arrêter les armes de Mahomet, et même de lui arracher ses conquêtes précédentes. Mais à cette époque-là même se rallumèrent les troubles civils en Allemagne, en France et en Angleterre. Mahomet II eut le temps de ruiner l'empire de Trébisonde en 1461, d'envahir l'île de Lesbos et le Péloponèse, où cependant les Vénitiens, avec leurs seules forces, reprirent quelques places.

Le Pape en écrivit de nouveau aux princes chrétiens, mais sans plus de succès. Il prit alors le parti d'écrire à Mahomet même, dans l'espérance que, comme les jugements de Dieu sont incompréhensibles, sa miséricorde pourrait, à cette occasion, arrêter ce fléau, dont sa justice se servait pour punir son peuple.

Dans une longue instruction, il exhorta le monarque ottoman à cesser de faire la guerre aux Chrétiens, par la considération des forces et de la valeur des nations auxquelles il n'avait pas encore eu affaire, et qui, malgré leurs divisions intestines, ne manqueraient pas de se réunir contre lui quand il serait question de la religion. S'il a vaincu les Grecs, c'est que les Grecs n'étaient pas vraiment Chrétiens. Pour lui-même, il devait plutôt abandonner les illusions et les superstiti-

[1] Raynald, 1460, n. 101 et 102.

tions de la secte mahométane, et se convertir à la foi chrétienne, qui seule est la dépositaire de la vérité. En recevant le baptême, il affermira son empire, et acquerra une gloire immortelle, comme avaient fait en divers temps plusieurs princes, qui renoncèrent à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme ; tels que Clovis chez les Francs, Reccarède chez les Goths, Constantin chez les Romains. Le Pape alors le reconnaîtrait et le déclarerait empereur des Grecs et d'Orient ; de manière qu'il deviendrait légitime possesseur de ce qu'il avait usurpé par violence et dont il jouissait par injustice. Qu'enfin il acquerrait la vie éternelle, qu'on doit rechercher principalement, et à laquelle on ne peut parvenir que dans la religion chrétienne, qui est pure, stable et sainte; au lieu que le mahométisme n'est que vanité, impiété et turpitude [1].

On ne sait quel fut le sort de cette lettre. De nos jours, où l'empire turc est près de tomber en lambeaux comme un cadavre, les princes ottomans seraient peut-être capables de comprendre qu'en devenant chrétiens ils pourraient lui redonner une vie nouvelle.

Cependant Pie II ne se décourageait point. Après une dernière tentative auprès des princes chrétiens, il crut avoir déterminé efficacement le duc Philippe de Bourgogne, l'un des plus puissants princes de l'Europe, à se trouver en personne avec toutes ses forces dans l'expédition sainte. Ayant de plus engagé une partie des puissances d'Italie, les Vénitiens entre autres, dans le parti de cette guerre, il résolut d'y aller lui-même et de monter la flotte qu'il armerait à ce sujet. Il fit part de ce dessein aux cardinaux, leur déclarant que, quoique cassé de vieillesse et d'infirmités, il avait résolu de passer en Grèce et en Asie. Qu'il ne savait plus que ce moyen pour porter les princes chrétiens à la guerre sainte, en joignant l'exemple aux exhortations et aux paroles. Que peut-être, quand ils verraient le Pontife romain, leur père, le vicaire de Jésus-Christ, quoique vieux et infirme, aller à la guerre, ils auraient honte de demeurer à la maison. Que les Vénitiens l'accompagneraient avec une puissante flotte. Que les autres potentats d'Italie y joindraient leurs forces. Que le duc de Bourgogne entraînerait les puissances d'Occident. Que du côté du Nord, on aurait les Hongrois et les Sarmates. Que l'Albanie, la Servie, l'Épire, les Grecs même nouvellement asservis, profiteraient de l'occasion pour secouer le joug des infidèles ou pour l'éviter. Que l'Ottoman avait aussi de grands ennemis en Asie, qui ne manqueraient pas de se déclarer contre lui [2].

[1] *Pii II epist.* 369. Raynald, 1461, n. 44 et seqq. — Sommier, *Hist. dogmatique du Saint-Siége*, t. 6. — [2] *Pii II Commentar.*, l. 2, c. 1.

Le sacré collége applaudit à cette résolution du Pontife, qui, par un décret du mois d'octobre 1463, adressé à tous les évêques, princes et peuples chrétiens, déclara qu'il se rendrait dans le mois de juin suivant au port d'Ancône, pour de là passer contre les Turcs, promettant toutes les bénédictions du ciel à ceux qui l'aideraient dans cette guerre, et menaçant de son courroux ceux qui y mettraient obstacle [1].

Quoique le duc de Bourgogne, auquel il mettait sa principale confiance, lui eût manqué de parole, s'étant contenté de lui envoyer deux mille soldats, avec promesse de le joindre l'année suivante avec toutes ses forces, Pie II ne laissa pas de se rendre à Ancône vers le milieu de juillet. Le doge de Venise s'y rendit aussi avec l'armée navale de la république. Le Pape y fut attaqué d'une grande fièvre, qui, jointe à ses autres incommodités, l'enleva de ce monde le 14 août 1464, et fit évanouir les projets qu'il avait formés pour la gloire et les avantages du nom chrétien.

Il était âgé de cinquante-huit ans neuf mois et vingt jours, et il avait tenu le Saint-Siége six ans moins cinq jours. Le cardinal de Pavie, qui l'assista dans ses derniers moments, a fait son éloge en peu de paroles, disant que ce fut un pontife très-vertueux, très-religieux, très-intègre, d'un très-grand génie, très-savant et très-humain. Il avait une dévotion particulière à la sainte Vierge, et, quelque temps avant sa mort, il était allé en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette [2].

Pie II a laissé beaucoup d'écrits. Il serait à souhaiter qu'on en eût une édition bonne et complète ; car il en existe une de Bâle, 1571, qu'on assure, non sans raisons, avoir été falsifiée par les docteurs luthériens [3].

Une année avant ce Pape, mourut sainte Catherine de Bologne, née en cette ville l'an 1413, d'une des premières familles du pays. L'amour de la vertu parut avoir prévenu en elle l'usage de la raison. A l'âge de douze ans, on la mit, en qualité de dame d'honneur, auprès de la princesse Marguerite, fille de Nicolas d'Este, marquis de Ferrare. Il y avait deux ans qu'elle occupait cette place, lorsqu'on maria Marguerite : elle profita de cette circonstance pour recouvrer sa liberté. Le premier usage qu'elle en fit fut de se retirer à Ferrare, dans une société de femmes du tiers-ordre de Saint-François. Cette société ayant ensuite été érigée en un monastère de religieuses, sous le nom du *Corps du Christ* et sous la règle de Sainte-Claire, Catherine s'y engagea par la profession des vœux solennels ; elle y resta jusqu'à

[1] Raynald, 1463, n 29. — [2] Ibid., 1464. — [3] *Biographie univ.*, t. 34.

la fondation du couvent des clarisses de Bologne, dont elle fut l
première prieure.

Elle avait un zèle extraordinaire pour la conversion des pécheurs
qu'elle ne cessait de solliciter par ses larmes et par ses prières. So
amour pour l'oraison et sa fermeté au milieu des épreuves intérieure
qu'elle eut à souffrir, firent d'elle un spectacle digne des anges. Pé
nétrée des sentiments de l'humilité la plus profonde, elle ne désira
rien tant que de servir ses sœurs et d'être employée aux plus vile
fonctions du monastère. Son éminente vertu fut récompensée, dé
cette vie, par le don des miracles et par celui de prophétie. Ell
mourut le 9 mars 1463, dans la cinquantième année de son âge. So
nom fut inséré dans le martyrologe romain par Clément VIII en 159
Le procès de sa canonisation se fit sous Clément XI; mais la bull
n'en fut expédiée qu'en 1724, sous Benoît XIV. Sainte Catherine d
Bologne a laissé quelques traités en latin et en italien. Le plus fa
meux de tous ses ouvrages est le livre *Des Sept Armes spirituelles*[1].

La même année, mourut un autre disciple de saint François. Di
dace ou Diégo, qui est la même chose que Jacques en espagnol, éta
d'une famille peu considérable selon le monde, et eut pour patrie l
bourg de Saint-Nicolas, au diocèse de Séville dans l'Andalousie. I
se distingua dès son enfance par son amour pour Dieu et par la pra
tique des vertus chrétiennes. Il y avait auprès du bourg de Saint
Nicolas un saint prêtre qui menait la vie érémitique. Didace lui de
manda et obtint la permission de se mettre sous sa conduite. To
jeune qu'il était, il imita les austérités de son maître. Ils cultivaie
ensemble un petit jardin et s'occupaient à faire différents ouvrag
en bois. Quelques années après, Didace fut obligé de retourner ch
ses parents; mais le désir ardent qu'il avait de suivre les traces d
Jésus crucifié lui fit bientôt abandonner le monde pour toujours.
se retira dans le couvent des Franciscains de l'observance, dit d
Saint-François d'Arrizafa, et y prit l'habit en qualité de frère conver
On sait que la fonction des frères convers dans les communautés e
de servir les religieux de chœur et de remplir les plus bas emplo
du monastère.

Lorsque Didace eut fait profession, il fut envoyé avec un prêtre d
son ordre dans les îles Canaries. Il y montra un zèle infatigable po
la conversion des idolâtres, et, quoiqu'il ne fût que laïque, ses s
périeurs le firent gardien d'un couvent qui venait d'être bâti dans u
de ces îles, appelée Forteventure. Il s'offrait sans cesse en sacrifi
au Seigneur par la mortification de sa chair et de sa volonté, et p

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 9 mars.

e martyre prolongé il se préparait à verser son sang pour la foi, si
'occasion s'en présentait.

Ayant été rappelé en Espagne, il habita successivement divers cou-
ents de son ordre, sans rien diminuer de sa ferveur. Il était tellement
bsorbé en Dieu, qu'il ne pouvait parler qu'à lui ou de lui. Son hu-
milité et la vivacité de sa foi prouvaient qu'il était entièrement mort
lui-même et rempli de l'Esprit-Saint. Il se rendit à Rome en 1450.
'était l'année où l'on venait de canoniser saint Bernardin de Sienne,
ranciscain, et la cérémonie de cette canonisation avait attiré à Rome
rès de quatre mille religieux du même ordre, qui s'étaient réunis
ans le célèbre couvent nommé *Ara-Cœli*. Didace avait accompagné
lphonse de Castro. Celui-ci fut attaqué dans le voyage d'une ma-
die dangereuse. Didace le servit nuit et jour avec un zèle et une
harité admirables. Il rendit les mêmes services à plusieurs autres
nalades de son ordre pendant le séjour qu'il fit à Rome.

De retour en Espagne, il passa la plus grande partie de sa vie dans
es couvents de Séville, de la Saunaye et d'Alcala de Henarèz en
astille. Il avançait de jour en jour dans la perfection, et il avait le
lent d'inspirer les sentiments dont il était animé à ceux qui con-
ersaient avec lui. Non content d'observer sa règle, il y ajoutait de
ouvelles pratiques pour acquérir une ressemblance plus entière avec
bienheureux patriarche de son ordre. Il se mettait au-dessous de
outes les créatures, et cette humilité profonde produisait en lui une
aix inaltérable. Il avait tellement maîtrisé ses passions, et il était si
étaché de toutes les choses de la terre, qu'on ne remarqua jamais
n lui aucun trouble ni aucune de ces émotions qui échappent quel-
uefois à la nature dans les âmes mêmes qui servent Dieu avec fer-
eur. Comme il n'avait d'autre volonté que celle du Seigneur, il se
oumettait avec joie à tous les événements, et il bénissait également
ciel et dans la prospérité et dans l'adversité. Il joignait aux ma-
érations corporelles un amour extrême pour la pauvreté, qui se ma-
ifestait dans ses habits et dans tout son extérieur. Sa prière était
ontinuelle; plus d'une fois il y eut des ravissements et y reçut d'au-
res grâces extraordinaires. La passion du Sauveur était le plus cher
bjet de ses pensées et de ses affections; aussi méditait-il souvent
ur cet adorable mystère, un crucifix à la main. Du sacrifice sanglant
ui a été offert une fois sur la croix, il passait au sacrifice non san-
lant qui se renouvelle tous les jours sur l'autel, et par là son amour
our Jésus-Christ s'enflammait de plus en plus. Il ne pouvait se las-
er d'admirer le prodige par lequel un Dieu devient dans l'Eucharistie
nourriture spirituelle de nos âmes. Plus il recevait ce Dieu fré-
uemment, plus il se sentait transformé en lui par l'effusion de cette

charité dont il est le principe. Il avait une tendre dévotion pour la sainte Vierge, qu'il honorait comme sa mère et son avocate.

Ce fut en 1463 qu'il tomba malade à Alcala, où il avait passé les dernières années de sa vie. Il redoubla de ferveur aux approches de son heure dernière. Dans son agonie, il se fit apporter une corde qu'il mit à son cou, puis, fixant ses yeux baignés de larmes sur un crucifix qu'il tenait à la main, il demanda pardon à tous les religieux de la communauté, qui étaient en prières autour de son lit. Il expira tranquillement le 12 novembre 1463. Divers miracles attestèrent sa sainteté avant et après sa mort. Un de ces miracles fut opéré sur don Carlos. Ce prince, en tombant, s'était fait à la tête une plaie que les chirurgiens jugèrent mortelle. On apporta dans sa chambre la châsse du saint, et à l'instant il fut parfaitement guéri. Philippe II, roi d'Espagne, père de don Carlos, sollicita par reconnaissance la canonisation du serviteur de Dieu. Sixte V le mit au nombre des saints, et publia sa bulle en 1588. Innocent XI fit insérer un office en son honneur dans le bréviaire romain, et assigna le 13 novembre pour le jour de sa fête, qui se célèbre cependant le jour précédent chez les Franciscains [1].

Beaucoup d'autres religieux du même ordre glorifiaient alors Dieu et son Église.

Le bienheureux Antoine de Stroconio, ainsi nommé du village où il était né, en Ombrie, désira dès l'âge de douze ans s'engager dans l'ordre de Saint-François. Le supérieur du couvent dans lequel il se présenta, arrêté par sa grande jeunesse, différa de lui donner l'habit; mais la ferveur du postulant, suppléant à la faiblesse de l'âge, le fit admettre au noviciat et ensuite à la profession. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, il fut mis sous la direction du bienheureux Thomas Bellaccio, qui, l'ayant gardé plusieurs années auprès de lui, l'envoya en Corse, où Antoine établit plusieurs couvents de l'observance. Revenu en Italie, il passa quelque temps en Toscane, d'où il retourna dans son pays natal, qu'il habita jusqu'à la fin de ses jours. Il vivait dans les maisons les plus solitaires, ne se nourrissait que de pain d'eau et d'absinthe. Il avoua qu'il lui avait fallu quatorze ans pour s'habituer à l'amertume de cette plante. Ses austérités étaient étonnantes; cependant il parvint à l'âge de quatre-vingts ans. Le Seigneur voulut alors récompenser la vie tout à la fois pure et mortifiée de son serviteur; Antoine mourut en 1471, au couvent de Saint-Damien, près d'Assise. En 1769, la congrégation des rites publia l'approbation du culte public du bienheureux Antoine, donné

[1] Godescard, 13 novembre.

en 1687 par le pape Alexandre VIII. Sa fête est le 7 février [1].

La bienheureuse Séraphine, fille de Gui Antoine, comte d'Urbin, et de Catherine Colonne, manifesta sa piété dès sa première jeunesse. Ayant perdu de bonne heure les auteurs de ses jours, elle fut élevée avec soin chez les parents de sa mère. Lorsqu'elle fut en âge d'être mariée, elle épousa Alexandre Sforce, seigneur de Pesaro et connétable de Sicile. Quoique sa conduite fût exempte de reproche, elle tomba dans la disgrâce de son époux, qu'une passion criminelle attachait ailleurs. Au bout de douze ans de mariage, Séraphine fut forcée de se réfugier dans le couvent des religieuses de Sainte-Claire, dit du Saint-Sacrement, à Pesaro. Elle fut même obligée de se fixer dans ce monastère par les vœux de religion ; mais, en femme vraiment chrétienne, elle sut sanctifier son malheur par sa soumission à la volonté de Dieu, et rendre son sacrifice agréable au Seigneur. Elle ne songea plus qu'à acquérir la perfection de son nouvel état. Sa vertu frappa tellement toutes ses compagnes, qu'elles la choisirent pour leur abbesse. Séraphine se montra digne de ce choix par sa prudence, sa charité, son équité et son zèle pour la dicipline. Elle vécut vingt-deux ans en religion, et mourut le 8 septempre 1478. Son culte a été approuvé par Benoît XIV, et on l'honore le 9 septembre [2].

Le bienheureux Pacifique de Cérédano, né dans le diocèse de Novarre, se distingua dans l'orde de Saint-François par sa capacité pour la direction des âmes. Il composa une Somme des cas de conscience, qui fut appelé la *Somme pontificale*, parce que le pape Sixte IV l'approuva. La sainteté de sa vie et ses succès dans la prédication engagèrent le même Pontife à l'établir commissaire apostolique, pour prêcher la croisade contre les Turcs, qui ravageaient alors l'Italie. Ce saint religieux mourut dans l'île de Sardaigne l'an 1482. Son ordre honore sa mémoire le 5me de juin [3].

Le bienheureux Jean, surnommé de Dukla, du nom de la ville de Pologne où il reçut le jour, se consacra au service de Dieu, dès sa jeunesse, parmi les religieux de Saint-François, appelés conventuels. Ensuite, par les conseils de saint Jean de Capistran, qui prêchait alors en Pologne, il s'attacha à ceux qu'on nomme de l'observance. On remarquait surtout en lui un vif amour pour sa règle, un grand soin d'entretenir la paix, une pureté et une obéissance parfaites. Il avait pris pour modèle la sainte Vierge, qu'il honorait d'une manière particulière, et il s'appliqua toute sa vie à l'imiter. Ses prédications produisirent plusieurs conversions éclatantes. Devenu aveugle quelque temps avant sa mort, il ne cessa pas néanmoins d'exercer les

[1] Godescard, 7 février. — [2] Ibid., 9 septembre. — [3] Ibid., 5 juin.

fonctions du saint ministère jusqu'à son bienheureux trépas, qui arriva le 29 septembre 1484, dans la ville de Léopold. Clément XI a autorisé son culte, et a permis aux Polonais, ainsi qu'aux Lithuaniens, de l'honorer comme un de leurs patrons. Sa fête est fixée au 19 juillet [1].

La bienheureuse Eustochie, religieuse de Sainte-Claire, naquit à Messine l'an 1430. Son père était de l'illustre maison de Calafato, et sa mère de celle des Colonnes. Eustochie, dès sa première jeunesse, fut aussi remarquable par la perfection de ses vertus que par sa grande beauté. Plusieurs seigneurs de Sicile la recherchèrent vainement en mariage ; décidée à n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ, elle refusa les plus riches partis, résista aux sollicitations de ses parents, supporta avec patience les mauvais traitements qu'ils lui firent éprouver à cette occasion, et réussit enfin à entrer dans le monastère de Sainte-Claire de Bassicano. Fixée dans cette pieuse demeure par des vœux de religion, Eustochie devint bientôt le modèle de ses compagnes. Elle se distinguait surtout par son amour pour les austérités. Son zèle pour l'exacte observance de la règle de son ordre la porta à solliciter auprès du pape Calixte III la permission de fonder un nouveau monastère où cette règle serait rigoureusement observée. Ayant obtenu cette autorisation, elle établit, après mille difficultés, la maison appelée le Mont-des-Vierges, dont elle devint ensuite abbesse. Elle y donna les exemples de la vertu la plus pure et de la dévotion la plus tendre envers le saint sacrement de l'autel et la sainte Vierge. Elle mourut âgée de cinquante-quatre ans, le 20 janvier 1484. Les miracles opérés à son tombeau ont porté les fidèles à lui rendre un culte public, que le pape Pie VI approuva le 14 septembre 1782. Sa fête se célèbre maintenant le 27 ou le 28 février [2].

Saint Jacques d'Esclavonie ou d'Illyrie, Franciscain, reçut le surnom qu'il porte de la Dalmatie, où il était né. Il passa en Italie, où il entra en qualité de frère convers chez les Franciscains de Bictecto, petite ville à neuf milles de Bari. La ferveur avec laquelle il tendait à la perfection fit juger qu'il deviendrait un des plus beaux ornements de son ordre. Il fut en effet l'admiration des diverses maisons où ses supérieurs l'envoyèrent, et surtout du couvent de Conversano, à dix-huit milles de Bari, où il exerça l'office de cuisinier. La vue du feu terrestre lui rappelait celui de l'enfer, et le portait à s'attacher à Dieu de plus en plus. Souvent il lui arriva d'avoir des extases et des ravissements. Ayant été ensuite rappelé à Bictecto, il y termina sa bienheureuse vie le 27 avril 1485. Il s'est opéré plusieurs miracles par

[1] Godescard, 19 juillet. — [2] Ibid, 28 février.

son intercession, et l'on en a publié l'histoire d'après des témoins dignes de foi. Le nom de saint Jacques d'Illyrie est marqué au 20 avril dans le martyrologe franciscain publié par Benoît XIV [1].

Le bienheureux Pierre de Moliano, issu d'une famille honnête de la ville dont il porte le nom, et qui est située dans la Marche d'Ancône, se livra dans sa jeunesse à l'étude des belles-lettres et à celle du droit. Il cultiva cette dernière science avec succès, et il obtint le grade de bachelier à l'université de Pérouse. C'est dans cette ville qu'ayant entendu prêcher un religieux de l'ordre de Saint-François, il conçut le désir d'abandonner le monde et d'embrasser cet institut. Le Seigneur lui donna la force d'exécuter son pieux dessein. Revêtu de l'habit de religion, Pierre s'adonna avec ardeur à l'étude de la théologie, et travailla surtout avec empressement à acquérir la science des saints. Dieu bénit ses efforts, et bientôt le nouveau religieux devint célèbre par la réputation de doctrine qu'il avait acquise et plus encore par la réputation de sa sainteté.

Sa célébrité s'étendant chaque jour davantage, on le choisit pour aider saint Jacques de la Marche dans ses prédications, et pour partager, en qualité de compagnon, ses travaux apostoliques. Après la mort de ce saint homme, Pierre fut chargé de le remplacer. L'on ne peut dire avec quelle ardeur et quelle charité il s'efforça de porter les peuples à la pénitence, de corriger leurs mœurs et de les rendre conformes à la sainteté du christianisme. Il passait les jours et les nuits à entendre les confessions, à accommoder les différends, à apaiser les querelles, à détruire les haines et à rétablir la paix entre tous. Ses actions et ses discours contribuaient sans doute à lui faire obtenir les succès qu'il désirait; mais la grâce des miracles, que Dieu lui accorda, fut aussi un moyen puissant pour opérer le bien qui l'occupait sans relâche.

Ses frères, charmés de ses vertus et de son mérite, le chérissaient tendrement. Ils désirèrent l'avoir pour supérieur. Deux fois il fut élu malgré lui provincial de la Marche d'Ancône et une fois de la Romagne. Son attention à remplir exactement tous les devoirs de sa charge, sa prudence et sa charité montrèrent combien il en était digne. De si belles qualités gagnèrent à Pierre l'affection du duc de Camérino et l'estime des habitants de cette ville. C'est là qu'il passa une partie de sa vie, et qu'il termina sa sainte carrière. Se sentant proche de sa fin, il ne voulut pas recevoir le saint viatique dans son lit; il se fit transporter à l'église, où il communia avec des sentiments de piété si vifs, qu'il en inspira à tous les assistants. Après s'être acquitté de ce de-

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 20 avril.

voir, il exhorta le duc de Camérino et ses fils, qui étaient présents, à la fidèle observation de la loi de Dieu, ses frères à celle de la règle de leur institut; il mourut ensuite de la mort des justes, le 25 juillet 1490, et fut enterré dans l'ancien couvent de l'observance.

Douze ans après, les religieux de cette maison ayant été obligés de la quitter, parce qu'on voulait bâtir sur ce terrain une citadelle, désirèrent emporter avec eux le corps du bienheureux Pierre; ils le trouvèrent entier et sans aucune marque de corruption. Le pape Clément XIII, informé du culte public qu'on rendait depuis un temps immémorial à ce saint religieux et des miracles opérés par son intercession, l'inscrivit au catalogue des bienheureux. Sous le pontificat de Pie VI, le 5 août 1780, la congrégation des rites publia le décret relatif à son culte [1].

Nous verrons plus tard un autre religieux de Saint-François, le bienheureux Bernardin de Feltre, fondateur des monts-de-piété en Italie.

Le bienheureux Ange de Clavasio naquit en Piémont, d'une famille noble, et fut toute sa vie un modèle de candeur et d'innocence. Les sentiments de piété que sa mère lui avait inspirés se développèrent en lui dès son enfance d'une manière extraordinaire; son bonheur était de prier, et plus d'une fois sa mère le surprit, au milieu de la nuit, à genoux devant le crucifix, et s'entretenant avec son Dieu. Le récit des souffrances de Jésus-Christ lui arrachait souvent des larmes; on voyait ses pleurs couler à la seule pensée de l'amour que l'Homme-Dieu nous a témoigné dans le mystère de la rédemption, de la noire ingratitude par laquelle les hommes ne payent que trop souvent sa miséricorde et ses bienfaits.

Le zèle de son salut lui fit abandonner toutes les espérances du monde, pour se consacrer à Dieu dans l'ordre de Saint-François, dont il fut l'un des religieux les plus fervents et les plus exemplaires. Honoré de la confiance de son ordre, de celle du Pape et des princes d'Italie, il se montra toujours ami de la pauvreté et de l'humilité, et ne pensa jamais à tirer vanité de l'estime dont il était environné.

Il mourut à Coni en Piémont, l'an 1495, et fut enterré avec une pompe extraordinaire dans l'église des Franciscains. Les habitants de Coni l'invoquèrent presque aussitôt après sa mort, et plusieurs fois ils ont ressenti les effets de son crédit auprès de Dieu. Depuis fort longtemps ils lui rendent un culte solennel, qui a été approuvé et autorisé par une bulle de Benoît XIV [2].

Le bienheureux Vincent d'Aquila, né en cette ville d'Italie, se consacra pareillement à Dieu dans l'ordre de Saint-François. Pour pré-

[1] Godescard, 25 juillet. — [2] Ibid, 12 avril.

venir la rébellion de ses sens, il pratiquait d'étonnantes austérités, ne vivant que de pain et d'eau, de quelques herbes crues et d'absinthe. Comme il ne respirait que pour Dieu, il fuyait la conversation des hommes, même celle des religieux, ses frères, et passait en oraison les jours et souvent les nuits entières. L'humilité et la patience furent des vertus qui ne se démentirent jamais en lui.

Dieu permit que Vincent, simple frère lai, possédât le don de prophétie. Il annonça à Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, les ravages que Charles VIII, roi de France, ferait dans ce royaume, et lui prédit la perte de la bataille que, contre son avis, ce prince voulut livrer à l'armée du pape Innocent VIII. Après avoir édifié par ses exemples et fait éclater la grandeur et la puissance de Dieu par ses miracles, Vincent mourut l'an 1504. Il fut enterré au couvent de Saint-Julien, près d'Aquila. Au bout de quatorze ans, on trouva son corps sans corruption. Il fut alors levé de terre et placé dans une châsse garnie de cristaux. Le pape Pie VI approuva, le 19 septembre 1787, le culte de ce bienheureux, dont la fête se célèbre le 7 août [1].

Le bienheureux Ladislas de Gielniow naquit dans ce bourg de la Pologne, dépendant du diocèse de Gnésen. Il eut le bonheur d'être du nombre des religieux franciscains que saint Jean de Capistran dirigeait vers la perfection par ses leçons et surtout par ses exemples. Il s'était consacré au Seigneur dès sa première jeunesse. Le zèle de la gloire de Dieu le porta, lorsqu'il fut profès, à entreprendre, avec douze compagnons, une mission chez les Tartares Kalmoucs, livrés à l'idolâtrie ou engagés dans le mahométisme. Les obstacles que le grand-duc de Russie mit à cette sainte entreprise en empêchèrent le succès. Revenu en Pologne, Ladislas se livra tout entier à l'accomplissement des devoirs de sa profession. Son obéissance était merveilleuse; il montra une prudence consommée dans les charges de gardien du couvent de Varsovie et de provincial de son ordre. Sa vertu et son éloquence lui acquirent une grande réputation comme prédicateur. Prêchant la passion un Vendredi-Saint, il fut ravi en extase après avoir prononcé le nom de Jésus, et fut élevé au-dessus de la chaire, à la vue de tout le peuple. Il tomba bientôt dans une maladie de langueur, dont il mourut à Varsovie, l'an 1505. Dieu manifesta tellement, après la mort de Ladislas, les mérites et la sainteté de son serviteur, que les Polonais et les Lithuaniens le choisirent pour l'un de leurs premiers patrons. Le pape Benoît XIV a permis qu'on l'honorât comme bienheureux. L'ordre de Saint-François en fait la fête le 22 octobre [2].

[1] Godescard, 7 août. — [2] Ibid., 22 octobre.

On voit que la famille du saint patriarche d'Assise n'était pas moins féconde en saints personnages que la famille de saint Dominique. Nous verrons encore d'autres ordres marchant sur leurs traces. Parmi eux, nous voudrions bien compter l'antique ordre de Saint-Benoît, autrefois si fécond en apôtres zélés, en saints à miracles, en savants illustres ; mais, depuis bientôt trois siècles, à compter du treizième, nous n'y voyons plus ni savant, ni saint, ni apôtre. Dans la foule de missionnaires que nous avons rencontrés parmi les Grecs, parmi les Arabes, parmi les Tartares, jusqu'au fond de la Chine, jusque sur les plages du Nouveau-Monde, nous n'avons pas reconnu un seul Bénédictin. On dirait que les antiques maisons de Clugni, de Cîteaux, de Clairvaux, du Mont-Cassin ont été ruinées par les Turcs, et sont mortes pour l'Église. Hélas ! elles sont mortes pour l'Église sans avoir été ruinées par les Turcs. — Enfants de saint Benoît ! craignez la sentence du maître contre le serviteur inutile.

Comme nous avons vu, le pape Pie II était mort le 16 août 1464. Le 31 du même mois, les cardinaux élurent Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc, qui prit le nom de Paul II. Il était fils de Nicolas Barbo et de Polixène, sœur d'Eugène IV, lequel lui donna l'archidiaconé de Bologne, l'évêché de Cervie dans la Romagne, une charge de protonotaire apostolique, et enfin le titre de cardinal en 1440. Calixte III l'envoya légat dans la Campagne de Rome. Quelques auteurs ont dit qu'il pleurait aisément, et qu'il avait recours aux larmes quand il manquait de bonnes raisons pour persuader ce qu'il disait ou obtenir ce qu'il voulait : aussi Pie II l'appelait-il, dit-on, Notre-Dame de pitié. Au reste, il était bel homme, bien fait, magnifique, et dans la force de l'âge, approchant de quarante-huit ans. Il ordonna de construire à Lorette une grande église autour de la sainte chapelle, en reconnaissance de ce qu'il avait été délivré de la peste par l'intercession de la sainte Vierge.

Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, Paul II s'appliqua d'abord à chercher les moyens d'abattre la puissance des Ottomans, ou du moins d'arrêter le cours de leurs conquêtes sur les terres des Chrétiens. Il lui sembla convenable que les puissances d'Italie fussent les premières à faire leurs offres pour la guerre sainte, afin d'exciter les autres à concourir à l'exécution de ce grand dessein. Elles le firent effectivement, à force d'instance de la part du Saint-Père auprès des ministres qu'elles avaient en sa cour. Mais comme ces offres étaient plutôt à leur avantage particulier qu'à celui de la cause commune, le Pape ne les accepta point, sans néanmoins se désister de son entreprise, en assistant de tout son pouvoir le roi de Hongrie, les Vénitiens, et Scanderbeg, qui étaient aux prises avec les infidèles.

Ainsi, il s'obligea à fournir tous les ans cent mille écus d'or aux Hongrois, et autant à Scanderbeg, après qu'il l'eut engagé à entrer dans l'alliance contre le Turc.

Il convint ensuite avec l'empereur Frédéric qu'ils écriraient l'un et l'autre à tous les princes chrétiens, pour les presser d'envoyer leurs ambassadeurs à Rome, afin d'y traiter des moyens de réprimer l'ennemi commun.

Il accorda la décime sur les biens d'Église aux Vénitiens, qui devaient imposer le trentième sur ceux des séculiers, et le vingtième sur ceux des Juifs, pour être employés à cette guerre. De plus, il leur envoya vingt galères pour joindre à leur flotte.

Il envoya le cardinal François Piccolomini dans une diète de l'empire, dont il procura l'assemblée au sujet de la même guerre. On y fit des promesses merveilleuses, jusqu'à dire qu'on se cotiserait en Allemagne de manière qu'on serait en état de lever une armée de deux cent mille hommes, et de l'entretenir pendant plusieurs années. Mais rien de tout cela ne fut effectué; et, comme disent les écrivains de cette époque, ni les victoires des Turcs, ni le triste état de la religion, ni les mouvements que Paul II se donna pendant tout le cours de son pontificat pour un objet si glorieux et une cause si juste, ne furent capables de surmonter l'indifférence du chef et des membres de l'empire [1].

Il leur eût fallu quelque chose de l'âme de Scanderbeg. Ce grand homme, cédant aux instances du pape Pie II et à celles de Ferdinand Ier, roi de Naples, traversa l'Adriatique, avec un corps d'élite de troupes albanaises, et alla délivrer la ville de Bari, où Ferdinand était assiégé ; le remit en possession de celle de Trani, et contribua puissamment à la victoire que ce souverain remporta, près de Troie, le 18 août 1462, sur Jean d'Anjou, son compétiteur. Les services que Scanderbeg avait rendus au roi de Naples furent récompensés par le don des villes de Trani, de Siponte et de Saint-Jean-le-Rond. Il se hâta de retourner dans ses États en apprenant que Mahomet II faisait des levées considérables. Le sultan venait alors à la tête de cinquante mille hommes, pour former le siége de Croïa; mais il changea d'avis en chemin, et laissa un de ses généraux tenter ce siége avec cinquante mille hommes seulement. Cette expédition ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Après deux mois de pertes presque continuelles, le pacha se vit obligé de se retirer.

Cependant Mahomet II envoya, quelque temps après, de nouvelles

[1] Krantz, l. 13, c. 5. — *Campan.*, *epist.*, l. 6. — Apud card. Papiens., *epist.* 375, 376, 386 et 387. — Sommier, *Hist. dogmat. du Saint-Siége*, art. *Paul II.*

forces en Albanie, et réussit à s'emparer, par surprise, de Chidna, place forte où Scanderbeg avait jeté une partie de ses meilleures troupes. Celui-ci se rendit alors secrètement à Rome pour implorer l'assistance du pape Paul II. Il en fut accueilli avec de grands honneurs, comme le défenseur de la chrétienté, et en reçut un secours considérable en argent. A son retour il trouva sa capitale assiégée de nouveau par les Turcs. Toujours heureux contre ces ennemis du nom chrétien, Scanderbeg les battit, et les força d'abandonner honteusement le siége. L'Albanie, province pauvre, dévastée, impraticable par ses défilés, défendue par un héros et des soldats qu'on croyait, pour ainsi dire, invulnérables, humiliait chaque jour l'orgueil de Mahomet. Il voulut enfin se débarrasser de Scanderbeg; convaincu qu'il ne pouvait le vaincre, il tenta de le faire assassiner. Cette perfidie fut reconnue, et les assassins périrent du dernier supplice.

L'invincible Scanderbeg survécut peu à cette tentative; s'étant rendu à Lissa, aujourd'hui Alésie, ville qui appartenait aux Vénitiens, pour conférer avec eux sur une ligue dont ses succès devaient le faire nommer chef, il fut attaqué d'une maladie aiguë qui l'emporta en peu de jours; il mourut le 17 janvier 1467, après avoir reçu avec beaucoup de piété les derniers sacrements de l'Église. Il laissait un fils encore dans l'enfance, dont il confia les intérêts et la tutelle à la république de Venise.

Comme Godefroi de Bouillon, Scanderbeg avait une force de corps extraordinaire. On en cite des traits presque incroyables : il aurait, dit-on, abattu d'un seul coup de sabre la tête de taureaux sauvages et furieux, et de sangliers énormes, et fréquemment il aurait fendu du premier coup des hommes armés de pied en cap. Comme quelques personnes prétendaient que cela venait de la bonne trempe de son cimeterre, Mahomet, dans le temps où il était en paix avec lui, le pria de lui faire présent du sabre qu'il portait. Mais lorsque le sultan se fut assuré que ce cimeterre, essayé par des gens très-robustes, ne produisait aucun des prodiges qu'on en racontait, il le renvoya, disant qu'il en avait beaucoup d'aussi bons et de meilleurs que celui-là. Scanderbeg se contenta de répondre à l'émissaire de Mahomet : Dites à votre maître qu'en lui envoyant le cimeterre, je ne lui ai pas envoyé le bras.

A cette force extraordinaire Scanderbeg endurci à la fatigue, joignait un courage et une activité qui n'étaient pas moins surprenants. Quoique Croia fût la capitale de ses États, il l'habitait rarement, et n'avait, pour ainsi dire, aucune demeure fixe, se trouvant partout où sa présence était nécessaire. Devant l'ennemi, jour et

nuit, il était à cheval ; tantôt à la découverte, tantôt dans son camp pour en visiter tous les quartiers et s'assurer de l'exactitude du service; toujours le premier au combat, il s'en retirait le dernier ; et il n'y en avait point où il ne se mêlât et ne combattît comme un simple soldat. Cette témérité apparente, peut-être nécessaire pour enflammer le courage de ses troupes, ne l'empêchait pas de posséder toutes les qualités d'un excellent général. Connaissant parfaitement le terrain sur lequel il combattait, il tendait continuellement des embûches à ses ennemis, savait les y faire tomber et profiter habilement de leurs moindres fautes. Quoiqu'il maintînt sévèrement la discipline, sa popularité, sa bienfaisance et sa générosité le rendaient l'idole de ses soldats ; il était la terreur des Turcs, qu'il abhorrait, et qu'il avait vaincus, pendant vingt-trois ans, dans plus de vingt-deux combats, à une époque où toute l'Europe tremblait devant eux, et où leur puissance était à son apogée. Il eût empêché probablement la prise de Constantinople et mis une digue à la puissance ottomane, si les puissances chrétiennes et en particulier les Vénitiens avaient aidé de leurs troupes et de leurs trésors un guerrier aussi intrépide que le héros albanais.

Quelques années après sa mort, les Turcs, s'étant emparés de Lissa, coururent d'abord au lieu où Scanderbeg avait été enseveli ; ils déterrèrent son corps, le considérèrent avec attention et curiosité : loin de lui faire aucun outrage, ils lui rendirent des honneurs qui allaient jusqu'à l'adoration, et se disputèrent les parcelles de ses ossements, qu'ils firent, dit-on, enchâsser dans de l'or et de l'argent, pour les porter toujours sur eux, persuadés que ces reliques leur communiqueraient une partie de sa valeur guerrière, et les rendraient invincibles [1].

Le pape Paul II ne s'appliqua pas seulement à la défense de la religion contre les ennemis du dehors, il eut encore de grandes attentions au dedans pour la conserver contre ses ennemis domestiques, qui en voulaient à la pureté de sa foi.

La croyance de Georges Podiébrad ou Pogebrac, roi de Bohême, avait toujours été très-suspecte ; et, à l'instance des catholiques du royaume, duquel il s'était emparé par artifice, on avait commencé à Rome, sous le pontificat précédent, à faire son procès pour cause d'hérésie. C'était celle des Hussites. Ce procès fut suspendu, à la prière de l'empereur Frédéric, soutenue des démonstrations extérieures d'obéissance de Pogebrac envers le Saint-Siége.

L'instance en fut reprise sous Paul II, à la réquisition des mêmes

[1] *Biographie univ.*, t. 41.

catholiques, qu'il ne cessait pas de vexer, et qui demandèrent d'être absous du serment de fidélité qu'ils lui avaient jurée. Par les informations, il fut convaincu de parjure, de sacrilége et d'hérésie. Cependant le Pape avait de la peine à se déterminer à prononcer jugement, l'affaire étant délicate, et sa Sainteté voyant peu d'apparence à pouvoir mettre à exécution ce qui serait décidé. Jean Carvajal, cardinal-évêque de Porto, homme d'autorité et grand adversaire des hérétiques, leva les difficultés qui arrêtaient le Saint-Père et le sacré collége, en leur disant dans un consistoire : Qu'il ne fallait pas toujours juger des événements sur les sentiments des hommes, mais que, dans les grandes affaires, on devait espérer que, si les secours humains manquaient, il en viendrait d'en haut pour renverser les desseins des impies. Qu'ainsi, il n'y avait qu'à remplir son devoir et rendre la justice, laissant faire le reste à la Providence. Le Pape prononça donc jugement le jour de Noël 1466, dans l'église de Saint-Pierre, en condamnant Pogebrac d'hérésie, et le déclarant privé du royaume de Bohême, qu'il avait mal acquis et plus mal administré[1].

Aussitôt qu'on eut nouvelle en Bohême de ce jugement du Saint-Siége, les grands du royaume s'assemblèrent avec les députés du peuple catholique, et résolurent d'offrir la couronne à Casimir, roi de Pologne, pour un de ses fils, qui, par leur mère, descendaient de la race de leurs rois. Sur son refus, ils la présentèrent à Matthias, fils de Huniade, roi de Hongrie. Celui-ci, étant occupé dans une guerre contre les Transylvaniens et les Moldaves, ses sujets, qui s'étaient révoltés, ne put d'abord profiter de ces offres. Le Pape voulut faire agir les princes d'Allemagne contre Pogebrac, qu'ils haïssaient tous et dont ils souhaitaient fort l'expulsion de la Bohême. Mais, comme ils étaient divisés entre eux, et qu'ils n'étaient pas de bonne intelligence avec l'empereur, il n'y en eut point qui osassent se joindre aux Bohémiens catholiques pour les délivrer de Pogebrac. Chacun, au contraire, affectait de le flatter, de crainte qu'en se déclarant contre lui on ne s'attirât tout le parti qu'il pourrait aisement former, même parmi eux, pour se soutenir. C'est ce qui fut rapporté au Pape par l'évêque de Ferrare, son nonce à la diète de Nuremberg.

Cependant, quelque temps après, le roi de Hongrie, ayant pacifié ses États, se rendit à Olmutz en Moravie, et y fut couronné roi de Bohême et margrave de Moravie par le parti catholique. D'un autre côté, Uladislas, fils aîné du roi de Pologne, fut désigné par le parti contraire pour successeur de Pogebrac; et les affaires demeurèrent

[1] Raynald, 1466, n. 29.

en suspens tant que cet excommunié vécut. Aussitôt après sa mort, arrivée l'an 1470, Uladislas fut unanimement reconnu et reçu pour roi de Bohême par tous les états du royaume [1].

On avait fait dans le conclave où Paul fut élu pape certains règlements que ce pontife avait d'abord ratifiés, mais qu'il rejeta ensuite, par la raison, assez grave, que les cardinaux n'avaient pas le droit de mettre des bornes à l'autorité pontificale. Cette conduite ne plut point aux cardinaux; quelques-uns en firent même des plaintes très-amères. Pour les apaiser, Paul II leur permit de porter des mitres de soie et des bonnets rouges : ce qui avait été jusque-là réservé au souverain Pontife; de plus, de faire mettre à leurs chevaux et à leurs mules des housses de la même couleur [2].

Nous avons vu, sous le pontificat de Pie II, que, nonobstant l'abolition de la pragmatique sanction en France et les instances de ce Pape pour faire pleinement exécuter cet édit, l'affaire était demeurée imparfaite. Pour la reprendre, Paul II y envoya le cardinal d'Arras, le même qui avait travaillé auprès du roi Louis XI à obtenir cette abolition. Le point principal était de la faire vérifier au parlement de Paris, sans quoi elle restait sans force. On prit le temps des vacances de ce parlement pour publier l'édit au Châtelet : ce qui se fit sans contradiction. Mais quand il fut question de le faire enregistrer au parlement même, le procureur général d'alors s'y opposa fortement, comme avait fait la première fois son prédécesseur. L'université de Paris fit la même chose; en sorte qu'on vit bien à Rome qu'il fallait attendre un meilleur temps pour mettre la dernière main à cet ouvrage [3].

Le cardinal d'Arras avait employé dans cette négociation le cardinal Balue, que Louis XI avait fait son premier ministre. Celui-ci, afin de conserver son crédit auprès du roi, prit les moyens qu'il crut les plus efficaces pour se rendre toujours plus nécessaire, qui furent d'entretenir la mésintelligence entre ce monarque et les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bretagne. Le roi, dont il trahissait les intérêts, ayant découvert sa perfidie, le fit arrêter avec Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, son confident, et les fit mettre en prison. Voilà du moins une des versions sur la cause de leur disgrâce. Mais avec le caractère artificieux de Louis XI et des princes de son temps, il n'est pas facile de dire où est la vérité. Quoi qu'il en soit, Louis XI envoya demander des commissaires au Pape pour faire leur procès, le privilége des personnes de ce caractère étant de ne devoir

[1] Raynald. Bonfin, 4, *déc.* 2. — Cromer, l. 27. — [2] Sommier, t. 6. — [3] Sponde, 1467, n. 111.

être jugées que par le Saint-Siége. Le Pape députa cinq commissaires sur les lieux, avec pouvoir d'instruire la procédure, qui devait être envoyée à Rome, où, après un examen exact de toutes les pièces, on dresserait le jugement dans un consistoire, en présence de sa Sainteté, qui l'enverrait en France pour y être exécuté selon sa forme et teneur[1].

Le cardinal de Pavie, qui rapporte ces faits, ne dit rien de la suite, et les historiens français qui ont parlé du même sujet ne nous en apprennent pas autre chose, sinon que Balue ayant abusé de son crédit, fut détenu en prison pendant onze ans, et l'évêque de Verdun pendant quatorze.

L'empereur Frédéric IV avait fait vœu de visiter les tombeaux des saints apôtres; il se mit en route sur la fin de 1468 pour l'accomplir. Aussitôt que le Pape le sut entré en Italie, il envoya le complimenter par un de ses secrétaires, ensuite par quatre évêques, deux auditeurs de rote et deux avocats consistoriaux, enfin par deux cardinaux, qui eurent ordre d'aller à sa rencontre à deux journées de Rome. Comme ce prince y venait pour un sujet particulier, on n'observa pas à son égard toutes les cérémonies qui étaient d'usage lorsqu'un empereur s'y rendait pour être couronné. Il y arriva pendant la nuit de Noël, et se rendit d'abord dans l'église de Saint-Pierre où le Pape assistait aux matines de la fête. Il fut admis sur-le-champ au baiser des pieds, de la main et de la bouche, et placé sur un siége entre le Saint-Père et les cardinaux. L'office achevé, il fut conduit par deux cardinaux-diacres au pied de l'autel, où il fit sa prière à genoux, pour s'acquitter de son vœu, pendant que le Pape récita sur lui quelques oraisons. Il assista à la messe de l'aurore, et, revêtu d'une aube, d'une étole et d'une chape, il y chanta le texte de l'Évangile de la septième leçon, entre deux cardinaux-diacres, l'un desquels reprit et chanta l'homélie. Il y reçut des mains du Pape l'épée nue, bénie par sa Sainteté, et la remit de même à son écuyer. A la troisième messe, il fut communié par le Pape d'une partie de l'hostie dont le Pape s'était communié lui-même. Après la messe, un cardinal-diacre, annonçant l'indulgence plénière pour tous les assistants, recommanda l'Église romaine, le Pape et l'empereur à leurs prières. Frédéric IV, qui avait toujours témoigné un vrai attachement aux intérêts du Saint-Siége, sans jamais appuyer aucun parti contraire, retourna en Allemagne comblé de dons spirituels et temporels. Paul II fournit magnifiquement à sa dépense et à celle de plus de six cents cavaliers qui étaient à sa suite; il y fournit

[1] Papiens, *Comment.*, l. 7. Raynald, 1471, n. 54.

tant à Rome que dans les provinces de l'État ecclésiastique [1].

Pendant le pontificat de Paul II, il y eut de grands troubles en Castille, excités par la rébellion des grands du royaume contre Henri, leur roi. Ils l'accusaient d'impuissance, et ils avaient déféré la couronne à Alphonse, son frère. Le Pape les avait excommuniés; et comme ils envoyèrent à Rome pour justifier leur conduite, le Pape renvoya leurs députés avec ordre de leur signifier qu'il réitérait les anathèmes qu'ils avaient encourus, sans qu'ils dussent jamais espérer de pardon, s'ils ne rentraient sous l'obéissance de Henri, leur souverain légitime. Il leur prédit en même temps la mort soudaine d'Alphonse, qui arriva bientôt après : ce qui fit rentrer ces rebelles dans leur devoir [2].

Le jubilé de l'année sainte à Rome avait été institué par Boniface VIII, pour être gagné la première fois en 1300, et ensuite pendant la dernière année de chaque siècle. Clément VI réduisit ce terme à cinquante ans, et Urbain VI à trente-trois. Paul II, considérant que la vie des hommes devenait toujours plus courte, qu'elle est souvent traversée par des maladies contagieuses, par des guerres et d'autres fléaux de la colère de Dieu que les péchés des Chrétiens leur attirent, et qui sont cause que peu de personnes ont le temps et les occasions d'en recevoir les grâces, l'accorda pour chaque vingt-cinquième année, à commencer en 1475 [3]. Ce qui a continué jusqu'à présent.

Dans la même année 1469, Paul II institua l'académie de Vienne en Autriche et celle de Saint-André en Écosse [4] : l'an 1471, il envoya au roi Matthias de Hongrie, fils de Huniade, une épée et un chapeau d'honneur, comme au plus vaillant défenseur de la foi, accompagnant le tout de lettres non moins honorables et d'une somme considérable d'argent pour la guerre contre les Turcs [5]. La même année, il recommanda aux chevaliers de Rhodes de bien fortifier leur ville, afin de pouvoir résister aux attaques des infidèles. Au même temps, il reçut des lettres d'Ussum-Cassan, roi de Mésopotamie et de Perse, qui venait de remporter de grandes victoires sur Mahomet II, et pressait le Pape de faire marcher les armées d'Occident, suivant le plan convenu de part et d'autre [6]. On voit combien l'occasion était favorable, si les princes d'Europe avaient eu de l'intelligence et du cœur; mais ils étaient plus divisés que jamais. De plus, le Pape Paul II mourut subitement d'apoplexie le 28 juillet de

[1] Papiens, *Comment.*, l. 7. — Raynald. — [2] Mariana, l. 23, cap. 11 et 13. — *Bullarium Pauli II, const.* 7. — [4] Raynald, 1469, n. 8 et 31. — [5] Ibid., 1471, n. 40. — [6] Ibid., n. 49.

la même année 1471, après six ans dix mois et vingt-six jours de pontificat.

Parmi les auteurs contemporains, plusieurs ne disent que du bien de Paul II, quelques-uns en disent du mal. Platina dans ses vies des Papes, l'a beaucoup décrié. Mais comme cet auteur perdit un emploi d'abréviateur, par la suppression que Paul II fit de cet office à la cour romaine, et qu'il souffrit, par ordre de ce pontife, une dure prison, comme accusé d'avoir trempé dans une conspiration contre lui, on peut croire que le désir de la vengeance a eu plus de part dans son récit que l'amour de la vérité. D'ailleurs, plus d'une fois il se réfute lui-même. Voici entre autres comme il prouve son intempérance : « Il voulait qu'on lui servît des mets divers, mais il ne goûtait jamais que des plus mauvais. Il était très-grand buveur, mais il buvait extrêmement peu de vin, et encore trempé d'eau. Autant vaudrait dire qu'il était très-sobre. C'est ce que dit effectivement le contemporain Philelphe, ajoutant que Paul II ne faisait qu'un repas par jour, qu'il se contentait des aliments les plus communs; que la veille de sa mort, après avoir donné audience, à jeun, la plus grande partie de la journée, il ne mangea que du pain avec du melon, quelques petits poissons blancs pris du Tibre, et ne but que de l'eau du même fleuve [1].

Les cardinaux s'étant réunis en conclave à la mort de Paul II, le cardinal grec Bessarion eut d'abord quelques voix ; mais, le 9 août 1471, on élut son ami François d'Albescola de la Rovère, cardinal prêtre de Saint-Pierre-aux-Liens, qui prit le nom de Sixte IV. Les historiens sont divisés sur son origine. Les uns lui donnent pour père un pêcheur de Celles, près de Savone, nommé Léonard Rovère ; d'autres le font descendre de l'illustre famille des Rovères du Piémont; d'autres enfin prétendent que cette famille l'adopta pour parent lorsqu'elle vit son élévation. Tous conviennent qu'il naquit le 22 juillet 1414. Un songe et une grième maladie induisirent sa mère à le vouer à saint François, dont il devait pendant six mois porter la robe. L'ayant quittée après ce temps, il tomba malade. Sa mère la lui rendit, renouvela son vœu, et il récupéra la santé. Comme, avec les années, l'enfant se montrait fort agréable et spirituel, on fait reproche à ses parents de ce qu'ils l'avaient voué à un ordre si sévère, au lieu de le laisser vivre dans le monde : on finit par lui ôter la robe de Franciscain. Aussitôt il fut pris de la fièvre et d'une enflure à la gorge, qui mirent sa vie en danger. Sa mère lui rendit la robe de saint François, et il cessa d'être malade. Laissé enfin à lui

[1] Voir *Gesta pontificum Palatii*. Paul II.

t vingt-six jours de

e disent que du bien
ina dans ses vies des
uteur perdit un em-
l II fit de cet office
e pontife, une dure
conspiration contre
e a eu plus de par
urs, plus d'une fois
ne il prouve son in
ts divers, mais il n
très-grand buveur
ore trempé d'eau.
est ce que dit effec
ue Paul II ne faisa
ments les plus com
né audience, à jeun
ea que du pain av
du Tibre, et ne b

mort de Paul II,
oix ; mais, le 9 aoû
la Rovère, cardina
om de Sixte IV. L
s lui donnent pou
ommé Léonard R
mille des Rovères
amille l'adopta po
nnent qu'il naquit
induisirent sa mè
nt six mois porter
malade. Sa mère
santé. Comme, av
spirituel, on fais
ué à un ordre si
on finit par lui d
fièvre et d'une e
Sa mère lui rendit
. Laissé enfin à l

même, il entra tout jeune dans l'ordre du bienheureux patriarche, auquel il était voué [1].

Il étudia successivement à Savone, à Pavie, à Bologne, et avec tant de succès, qu'à l'âge de vingt ans, au chapitre général de Gênes, il soutint une thèse de philosophie et de théologie, qui le fit regarder comme le plus savant de tous. Ayant reçu les degrés à Padoue, il enseigna lui-même publiquement à Padoue, à Bologne, à Pavie, à Sienne, à Florence et à Pérouse : les habitants de cette dernière ville furent si enchantés de son mérite, qu'ils lui accordèrent le droit de cité. Il s'attachait beaucoup moins aux subtilités de la dialectique qu'à trouver le vrai par des raisons évidentes. Aussi n'y eut-il guère de savants en Italie qui ne fussent de ses auditeurs. Le célèbre Bessarion l'entendit bien souvent, et le prit en telle amitié et confiance, qu'il ne publiait rien sans l'avoir soumis à sa critique. Beaucoup de villes italiennes l'admirèrent comme prédicateur. Les généraux de son ordre le prirent pour assistant, il devint enfin ministre général lui-même. Il composa plusieurs écrits estimés sur divers sujets. Le pape Paul II, instruit de son mérite, le nomma cardinal : sa vie était si régulière et si édifiante, que son palais ressemblait plutôt à un monastère qu'à l'habitation d'un prince de l'Église [2].

Animé du même esprit que ses prédécesseurs, le nouveau pape Sixte IV, couronné le 23 août 1471, donna ses premiers soins à former une ligue entre les princes chrétiens contre le Turc. Pour y réussir, il pensa d'abord assembler un concile à Rome ; mais y ayant trouvé trop d'opposition de la part des puissances temporelles, il résolut de négocier l'affaire par des légats.

Il choisit le cardinal d'Aquilée pour l'empire d'Allemagne, la Hongrie et la Pologne ; le cardinal Bessarion pour la France, le cardinal Lenzolo dit Borgia pour les Espagnes. En même temps il nomma le cardinal Olivier Caraffe pour commander l'armée de mer, composée de la flotte pontificale et de celles des Vénitiens et du roi de Naples. Le cardinal d'Aquilée s'acquitta parfaitement de sa commission ; mais, n'ayant pu accommoder les différends que les princes de Germanie avaient entre eux, il fut obligé de s'en revenir à Rome sans avoir rien fait.

Le cardinal Bessarion ne réussit pas mieux en France auprès de Louis XI. On en donne communément pour raison l'imprudence du légat, de passer d'abord à la cour de Bourgogne avant de se rendre à celle de France ; mais deux écrivains français, Duclos et Garnier,

[1] Raynald, 1471, n. 67. — [2] *Vita Sixti IV*, apud Muratori. *Script. rer. ital.*, t. 3, pars. 2, p. 1053.

observent que c'est une erreur [1] : seulement Bessarion écrivit au duc de Bourgogne avant d'avoir vu Louis XI ; il s'agissait de réconcilier les deux princes. Le caractère seul du roi suffit pour tout expliquer. Nous avons vu, d'après Philippe de Comines, que, dans la mauvaise fortune, il déployait des qualités rares et estimables ; mais que, dans la paix et le repos, il devenait inquiet, difficile, tracassier, de manière à s'aliéner tout le monde. Il envoya depuis une ambassade au Pape, pour qu'il ne s'offensât point de la mauvaise réception qu'il avait faite à son légat. Mais les affaires n'en allèrent pas mieux pour la croisade, à cause des conditions peu recevables qu'y mettait Louis XI [2].

Bessarion reprit le chemin de Rome, et mourut à Ravenne, le 19 de novembre 1472, à l'âge de soixante-dix-sept ans, ou même de quatre-vingt-trois, suivant quelques-uns. Son corps fut transporté à Rome, et le Pape assista à ses funérailles, honneur qui n'avait encore été fait à aucun cardinal. Il fut loué en latin par Platina, en grec par Michel Apostolius. Il légua sa bibliothèque au sénat de Venise ; elle était fort riche en manuscrits, qu'il avait fait venir à grands frais de toutes les parties de la Grèce. Les écrits de Bessarion sont fort nombreux, tant sur la philosophie que sur la théologie : la plupart sont encore manuscrits [3].

De son côté, le cardinal Lenzolo dit Borgia fut reçu magnifiquement en Espagne, qui était sa patrie. Il brilla dans les cours de Ferdinand, roi de Sicile ; de Ferdinand, roi d'Aragon ; de Henri, roi de Castille, et d'Alphonse, roi de Portugal. Mais tout le succès de ses négociations, suivant un de ses confrères, le cardinal de Pavie, fut d'amasser pour son compte de grandes sommes d'argent dans ces divers royaumes, lesquelles toutefois, en retournant à Rome, il perdit dans un naufrage, où il manqua lui-même de périr.

Outre le mauvais succès de ces légations, on refusa encore presque partout de payer les décimes, dont Sixte IV avait ordonné la levée pour fournir aux frais de la guerre sainte. On les refusa en Allemagne, jusque même à vouloir appeler au futur concile de la sentence d'excommunication dont étaient menacés ceux qui refuseraient de les payer. On les refusa en France, sous prétexte que le clergé, épuisé d'ailleurs, n'était pas en état de les fournir. On les refusa presque par toute l'Espagne, à cause de la mauvaise conduite du cardinal Borgia, qui, plus soigneux à satisfaire sa vanité qu'à remplir les devoirs de sa légation, ne laissa partout que des marques

[1] Duclos, *Hist. de Louis XI*, t. 2, p. 79. Garnier, *Hist. de France*, t. 18, p. 26. — [2] Papiens, *epist.* 450. Bzovius, an 1472. — [3] *Biograph. univ.*, t. 4.

d'ambition, de luxe et d'avarice, et, toujours suivant le cardinal de Pavie, sortit de ces royaumes aussi haï des petits et des grands qu'on lui avait témoigné d'estime et d'amitié à son arrivée. On les refusa en Angleterre, aussi bien que la redevance appelée le denier de saint Pierre; et même on mit en prison le prélat établit par la chambre apostolique pour en faire la levée [1]. C'était en Angleterre pendant la guerre fratricide des deux roses.

Il n'y eut que le cardinal Olivier Caraffe qui eut un heureux succès dans l'expédition navale qu'il fit conjointement avec les flottes vénitienne et napolitaine. Cette armée de mer, composée de près de cent galères, fit telle peur à celle des Turcs, qu'elle n'osa sortir du Bosphore, crainte d'être engagée à un combat. Elle prit Attalie dans la Pamphilie, avec son port, malgré la grande résistance des Turcs. Elle se rendit encore maîtresse de Smyrne, ville opulente dans l'Ionie, après avoir battu l'armée qui était venue à son secours. Après ces exploits, le cardinal-légat reconduisit sa flotte pour hiverner en Italie, et, entrant à Rome comme en triomphe, il fit attacher au Vatican les enseignes prises sur l'ennemi et les autres marques de ses victoires [2].

Dans le même temps, Ussum-Cassan, roi de Perse, remporta de grands avantages sur les Turcs, et on aurait pu les chasser de l'Asie si, pendant que ce prince les attaquait par terre avec une armée qu'on dit de cent mille hommes, les États chrétiens eussent mis en mer une flotte capable de le seconder [3].

Mais leur désunion continuant toujours, le Turc se ressentit peu de ses pertes, qui ne l'empêchèrent pas d'agrandir son empire par de nouvelles conquêtes; car il battit à son tour le roi de Perse, et le mit en déroute de manière qu'il eut bien de la peine à regagner son royaume. Il fit une irruption dans les provinces du royaume de Hongrie, où il força plusieurs places, et d'où il emmena plus de quarante mille personnes en captivité. Il prit sur les Vénitiens Scutari, le promontoire de Ténare et l'île de Lemnos, et, pénétrant dans leurs États d'Italie, il y fit de grands ravages, et n'en fut repoussé qu'avec peine. Enfin, l'an 1480, furieux de n'avoir pu forcer Rhodes, il se rabattit devant Otrante, ville maritime de la Calabre, qu'il prit d'assaut, et où il mit tout à feu et à sang.

Le pays était sans défense et dégarni de troupes. Le pacha Geduc Achmet, qui commandait les Turcs, au nombre de dix-huit mille hommes, envoya un interprète proposer aux habitants de rendre

[1] Sommier, t. 6. — Papiens, *epist.* 534. — Raynald et Bzovius, 1472. — Onuphr. in *Sixto IV.* — [3] Papiens, *epist.* 455, et Michov., l. 4, c. 69.

leur ville, leur promettant la vie sauve et la permission de se retirer dans les lieux qu'ils voudraient choisir, ainsi que la faculté d'emporter tout ce qu'ils possédaient et dont ils pourraient se charger. Il leur représenta qu'ils ne pourraient longtemps lui résister ni être secourus par le roi de Naples. Mais ces généreux citoyens rejetèrent courageusement ces propositions, et dirent d'une voix unanime qu'ils aimaient mieux mourir en confessant leur foi et en prouvant leur fidélité à leur légitime souverain, que de traiter avec les infidèles. Dès que cette réponse fut connue du pacha, il commença l'attaque, et, les murs étant en mauvais état, au bout de trois jours il y ouvrit une brèche. Les assiégés s'y battirent avec persévérance et y firent des prodiges de valeur ; mais, après une résistance de quinze jours, ils furent obligés de céder au nombre, et les Turcs emportèrent la ville d'assaut le vendredi 11 août.

Ces Barbares, mesurant leur fureur sur la résistance qu'ils avaient éprouvée, massacrèrent aussitôt tous les habitants qui leur tombèrent sous la main. L'archevêque Étienne, vieillard plus qu'octogénaire, venait de célébrer les saints mystères dans son église métropolitaine ; il avait communié une partie du peuple, et l'avait engagé à souffrir volontiers la mort pour la foi de Jésus-Christ. Il retournait à la sacristie, revêtu de ses habits pontificaux, lorsque les vainqueurs, entrant tumultuairement dans l'église, le tuèrent impitoyablement, sans aucun égard à son grand âge, et firent captifs les ecclésiastiques qui l'accompagnaient. Dans les autres églises, plusieurs prêtres périrent également par le fer du soldat, et les autres furent réduits en captivité. On cite, entre autres, un prédicateur dominicain qui, se trouvant en ce moment en chaire, et n'en voulant point descendre, malgré l'injonction que lui en faisaient les Turcs, fut par ces barbares coupé en deux dans la chaire même, et mourut en prononçant ces paroles : Sainte foi ! sainte foi ! sainte foi !

Le pacha qui commandait l'armée ennemie ne jugea point à propos d'entrer dans la ville avant qu'elle eût été nettoyée et qu'on en eût enlevé les cadavres amoncelés dans les places publiques. Il campait à un quart de lieue, sur une colline appelée alors le mont Saint-Jean de la Minerve. Le 12 août, il ordonna qu'on lui amenât tous les hommes au-dessus de quinze ans qui se trouvaient encore à Otrante; on en réunit environ huit cents, qui avaient été ou pris, ou blessés, ou qui étaient malades, et on les lui conduisit nus, la corde au cou et les mains attachées derrière le dos. Pendant le trajet, ces généreux soldats de Jésus-Christ s'animaient mutuellement à souffrir courageusement la mort; le père exhortait son fils, le fils exhortait son père, le frère son frère, l'ami son ami à mériter la palme du martyre.

Lorsqu'ils furent arrivés dans la vallée qui est au bas de la colline, le cruel pacha, devant lequel on les présenta, leur fit dire par un interprète que, s'ils voulaient abjurer la foi chrétienne et embrasser la religion de Mahomet, il leur rendrait leurs épouses, leurs enfants et leur liberté, et qu'ils rentreraient dans la ville, où ils seraient soumis à la domination du sultan. Cet interprète était un malheureux apostat, qui joignit à ces paroles un grand nombre de blasphèmes.

Au nombre des captifs se trouvait un vieillard, nommé Antoine Primaldi, simple artisan, mais recommandable par ses sentiments de religion. Étant placé le plus près du pacha, il prit la parole pour ses compagnons, et répondit qu'ils confessaient tous que Jésus-Christ était le Fils de Dieu, leur Seigneur, et vrai Dieu lui-même; qu'ils aimaient mieux mourir mille fois que d'embrasser le mahométisme et d'écouter ce que venait de leur dire ce misérable apostat. Puis, se tournant vers ses compatriotes, il leur adressa ce discours : « Mes frères, nous avons jusqu'ici combattu pour défendre notre patrie et notre vie; maintenant nous devons combattre pour nos âmes et pour Jésus-Christ, qui, étant mort pour nous, mérite que nous mourions aussi pour lui, fermes et constants dans la foi. Par cette mort temporelle, nous obtiendrons la véritable vie et la couronne du martyre. » A ces paroles, cette sainte troupe tout entière, sans en excepter un seul, s'écria qu'elle aimait mieux mourir mille fois, n'importe par quel genre de mort, que de renier Jésus-Christ. Le pacha ayant connu ce qu'ils disaient, en fut extrêmement irrité, et les condamna tous à avoir la tête tranchée, à commencer par Antoine Primaldi, qui, ayant parlé le premier, avait, disait-il, suggéré aux autres la réponse qu'ils lui avaient faite.

Ce fut le 14 août que ces bienheureux confesseurs furent menés sur la colline de la Minerve, depuis appelée le mont des Martyrs, pour y consommer leur sacrifice. Ils y étaient conduits au nombre de cinquante à la fois, et les mains liées derrière le dos. Ils marchaient d'un pas ferme et montraient une sainte allégresse. On rapporte qu'une jeune fille, que les Turcs avaient faite captive, se trouva sur le passage, et que, reconnaissant parmi les victimes ses deux propres frères, elle s'écria : O mes frères! où allez-vous? Un d'eux lui répondit : Nous allons mourir pour l'amour de Jésus-Christ! A ces mots, elle tomba par terre, et un Turc lui ayant donné dans la tête un coup de cimeterre pour l'obliger à se relever, elle expira à l'instant même. Lorsque les confesseurs furent parvenus au sommet de la colline, ils y trouvèrent le cruel pacha et les bourreaux, qui étaient tout préparés pour consommer le crime; mais avant d'en venir à l'exécution, on voulut encore une fois tenter leur constance. Un

Turc, tenant à la main une feuille écrite en sa langue, disait à haute voix ces paroles, que le misérable interprète rendait ensuite en latin : Quiconque voudra croire ceci, obtiendra la vie ; s'il ne le veut pas, il sera mis à mort. Mais ce nouvel et dernier effort fut inutile : pas un des Chrétiens ne manifesta le moindre changement de résolution.

Le massacre commença à l'instant même, et le premier frappé fut Antoine Primaldi, qui, jusqu'à ce moment, n'avait cessé d'exhorter avec ardeur ses compagnons au martyre ; il tenait les yeux élevés au ciel, assurant qu'il le voyait ouvert, et les anges préparés à recevoir avec joie les âmes de ceux qui allaient répandre leur sang pour la foi. On dit que, malgré tous les efforts des Turcs, son corps, après qu'il eut été décapité, demeura debout jusqu'à la fin de l'exécution. Ainsi périrent glorieusement pour Jésus-Christ ces huit cents habitants d'Otrante, que l'Église compte aujourd'hui au nombre de ses martyrs. Par un raffinement de barbarie, les Turcs ne voulurent pas donner la sépulture à ces corps saints, et les laissèrent exposés dans le lieu de leur supplice pendant treize mois qu'ils furent maîtres du pays ; mais, durant tout ce temps, ces précieuses reliques se conservèrent sans corruption, et aucun animal carnassier n'en approcha. En 1481, Alphonse, duc de Calabre, fils du roi de Naples, ayant repris la ville sur les infidèles, fit transporter dans une belle chapelle de l'église métropolitaine les corps des saints martyrs. Quatre ans plus tard, il en prit deux cent quarante, qui sont maintenant honorés à Naples, dans l'église de Sainte-Catherine. Le culte de ces bienheureux s'établit peu après à Otrante, à la suite de plusieurs miracles opérés par leur intercession. L'archevêque de cette ville fit faire, en 1539, une information touchant leur martyre, et plusieurs anciens habitants, qui en avaient été témoins, confirmèrent par leur déposition les faits que nous venons de rapporter. Le pape Clément XIV approuva, le 14 décembre 1771, le culte rendu au bienheureux Primaldi et à ses compagnons [1].

Sur mer, le boulevard de la chrétienté contre les infidèles étaient les moines-soldats, connus d'abord sous le nom de frères ou chevaliers de Saint-Jean, puis de Rhodes, et enfin de Malte. De l'île de Rhodes, dont ils avaient la souveraineté, mais sous la suzeraineté du Pape, ils infestaient sans relâche tantôt les côtes, tantôt les flottes musulmanes. Comme ils se recrutaient dans toute la noblesse européenne, leur ordre était le rendez-vous de tout ce qui ressemblait, par la piété et la valeur, aux Godefrois et aux Tancrèdes des âges héroïques. Avec ce centre perpétuel d'opérations dans la Méditerranée,

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 14 août.

les Pontifes romains combinaient les croisades particulières d'Italie, les flottes réunies temporairement, la croisade perpétuelle de Scanderbeg en Albanie, de Huniade et de Mathias Corvin sur le Danube. En réunissant ainsi les efforts de quelques princes de second rang, de quelques moines-soldats, de quelques particuliers dévoués, les Papes sauvèrent l'Europe, sauvèrent la civilisation chrétienne, tandis que les plus grands princes mettaient leur politique et leur gloire à se tromper, à se trahir, ou même à s'entre-tuer, comme les Plantagenets en Angleterre. Déjà la première croisade, la croisade héroïque de Godefroi et de Tancrède, ne comptait que des princes de second rang, avec la foule de la noblesse et du peuple, enrôlés à la voix du pape Urbain II. Les religieux de Saint-Jean ou de Rhodes, en tant que militaires, sont une suite de cette première croisade. Ils en avaient conservé l'esprit et la valeur.

En 1440 et 1444, ils sont attaqués par le sultan d'Égypte : après bien des assauts, le sultan d'Égypte est contraint de se rembarquer. Les religieux militaires de Saint-Jean ou de Rhodes avaient alors pour supérieur ou grand maître frère Jean Bonpar de Lastic, né en Auvergne vers l'an 1371. Maître de Constantinople, Mahomet II somma frère Jean, l'année 1454, de se reconnaître son vassal et de lui payer tribut. Frère Jean de Lastic s'y refusa, et commença les préparatifs pour résister à un nouveau siége, lorsqu'il mourut, le 19 mai de la même année. Il eut pour successeur frère Jacques de Milli. Mahomet II avait juré d'exterminer ces moines-soldats ; mais c'est alors qu'il éprouve sa terrible défaite devant Belgrade, par la pieuse valeur de Huniade et de Capistran. Dans l'intervalle, les moines-soldats ravagent ses côtes, bloquent ses ports, endommagent son commerce. Pour s'en venger, Mahomet envoie une flotte considérable attaquer plusieurs châteaux de l'ordre ; partout elle est repoussée. Seulement, par surprise, elle emmène en esclavage quelques habitants de la campagne, à qui Mahomet ne laisse de choix qu'entre la mort et l'apostasie.

Frère Jacques de Milli étant mort l'an 1461, on élut à sa place frère Pierre-Raymond Zacosta, Castillan de naissance. Il apaisa les troubles qui s'étaient élevés dans l'ordre, et mit l'île de Rhodes en état de défense contre les attaques de Mahomet II. L'an 1467, étant venu à Rome pour le chapitre général qui devait s'y tenir, il y mourut le 24 février. Le pape Paul II le fit inhumer avec pompe dans l'église de Saint-Pierre. Frère Jean-Baptiste des Ursins, prieur de Rome et d'une maison illustre, fut élu dans le chapitre qui se tenait alors sous les yeux du Pape. L'an 1470, après avoir battu une flotte musulmane, il envoie du secours aux Vénitiens, attaqués par les

Turcs dans l'île de Négrepont ou d'Eubée. L'an 1476, il meurt, le 8 juin, dans un âge avancé.

Sous frère Zacosta, comme Mahomet II faisait d'immenses préparatifs par terre et par mer, les moines ou chevaliers de Rhodes se croyaient menacés directement : le coup tomba sur l'empire de Trébisonde. Cette ville est située sur le rivage de la mer Noire, et faisait autrefois partie de l'ancienne Colchide. A la prise de Constantinople par les Français ou les Latins, Isaac Comnène se réfugia dans Trébisonde, et en fit la capitale d'un nouvel empire, qui ne comprenait que deux ou trois petites provinces. Ses successeurs s'y conservèrent avec assez de tranquillité jusqu'au règne d'un Alexis Comnène, qui vivait au temps d'Amurath II. Les fils du prince grec, dans l'impatience de lui succéder, se révoltèrent, prirent les armes contre l'empereur, leur père, et ensuite les uns contre les autres. Le vieil empereur périt dans ces guerres civiles. Jean, un de ces princes impies, demeura seul le maître, recueillit le fruit de tant de crimes, et fut reconnu pour empereur. Il ne jouit pas longtemps de cette dignité : la mort lui enleva la couronne, objet de son ambition. David Comnène, le dernier de ses frères, fut nommé régent et tuteur d'un jeune prince qu'il laissa dans sa quatrième année. Le tuteur, qui n'avait point dégénéré de la perfidie de ses frères, priva de la vie et de la couronne son neveu et son pupille. Il épousa ensuite une princesse de la maison des Cantacuzènes, appelée Hélène, dont il eut huit fils et deux filles. Il regardait avec complaisance ces nombreux enfants comme les soutiens du trône qu'il avait usurpé ; mais la justice de Dieu, qui punit ou récompense les dynasties et les empires dès ce monde, suscita Mahomet, qui, à la tête de deux armées formidables par terre et par mer, vint l'assiéger dans sa capitale : le siége dura trente jours. David Comnène, craignant d'être emporté d'assaut, consent à livrer ses États, à condition que le sultan lui donnerait en échange une province et épouserait sa fille aînée, Anne Comnène. Mahomet y souscrit : il épouse la princesse, mais après lui avoir fait abjurer la foi. Quant à son père et à ses frères, il les accuse d'entretenir des correspondances avec les princes chrétiens, leur donne à choisir entre la mort et le mahométisme, et sur leur refus d'apostasier, leur fait couper la tête, au père et à sept de ses fils, en présence de leur mère, l'impératrice Hélène ou Irène. On dit que le plus jeune, âgé de trois ans, échappa au massacre, et que c'est de lui que descendent les Comnènes réfugiés en France. Telle fut la fin sanglante de l'empire de Trébisonde.

Mahomet attaqua peu après le prince grec de l'île de Lesbos, qui se nommait Gattilusio et qui avait pour auxiliaires dans Mitylène, sa

capitale, des chevaliers de Rhodes et des armateurs chrétiens, tant génois que catalans. Un cousin de Gattilusio le trahissait, et livra une porte de Mitylène, à condition que Mahomet lui donnerait la principauté de l'île : le sultan promit au prince même un échange de terres en Grèce. Les moines-soldats de Rhodes, ainsi trahis par ceux qu'ils étaient venus secourir, meurent tous les armes à la main. Les armateurs génois et catalans, sur l'assurance du grand vizir qu'ils auraient la vie sauve, se rendent aux infidèles. Mahomet les fait scier par la moitié, avec ordre d'en abandonner les membres aux chiens. Quant aux deux Grecs Gattilusio, avant de leur tenir sa promesse, il exige qu'ils abjurent la foi chrétienne : quand ils ont eu cette lâcheté, il les accuse, à propos d'une promenade, d'avoir voulu quitter ses États, et leur fait couper la tête.

Au siége de Négrepont, le commandant vénitien Érizzo, manquant enfin de vivres et de munitions de guerre, et voyant la plupart de ses soldats criblés de blessures, fut obligé de capituler. Il ne voulut pourtant point ouvrir les portes du château, qu'il n'eût pour assurance de sa vie la parole expresse du sultan. Mahomet II jura par sa tête que celle d'Érizzo serait en sûreté ; mais dès qu'il se vit maître de sa personne, il le fit scier par le milieu du corps, en disant qu'il lui avait bien garanti la tête, mais non pas le buste.

Ce brave Vénitien avait avec lui Anne Érizzo, sa fille, jeune personne aussi belle que vertueuse. Son père, craignant qu'elle ne devînt la proie du soldat insolent, conjura ses bourreaux de la faire mourir avant lui ; mais on lui répondit qu'elle était réservée pour le plaisir du sultan. On la conduisit à ce prince, qui, charmé de sa beauté, lui offrit de la faire régner sur son cœur et sur son empire. Anne répondit qu'elle était chrétienne et vierge, et qu'elle abhorrait plus que la mort les débauches de son sérail et les douceurs empoisonnées de ses promesses. Mahomet employa inutilement tous les moyens pour la séduire ; on lui porta de sa part des pierreries et des habits magnifiques, qu'elle rejeta avec mépris. Transporté de fureur, Mahomet lui trancha la tête et en fit une martyre [1].

Frère Jean-Baptiste des Ursins étant mort l'an 1476, on élut d'une voix unanime, pour lui succéder comme grand maître, frère Pierre d'Aubusson, né l'an 1423. Il descendait, par son père des anciens vicomtes de La Marche, et, par sa mère, il était allié aux rois d'Angleterre. Presque au sortir de l'enfance, il porta les armes dans la Hongrie contre les Ottomans. Au milieu du tumulte des camps et dans les intervalles de repos, il s'était livré à l'étude de la géogra-

[1] Vertot, *Hist. de l'Ordre de Malte*, l. 7.

phie, de l'histoire et des mathématiques. Animé par les nobles exemples de Huniade et de Scanderbeg, il entra dans la milice religieuse de Saint-Jean, pour s'y vouer à la défense de la chrétienté contre les infidèles. Il s'y distingua non moins par la prudence que par la valeur ; il devint comme l'âme et le bras de tout l'ordre. Mahomet II menaçait l'île de Rhodes avec toute sa puissance. Frère d'Aubusson fit tête à cet orage. Le port de Rhodes fut fermé par ses ordres avec une grosse chaîne ; de nouveaux forts, de nouveaux ouvrages furent construits, et tous les préparatifs d'une défense vigoureuse furent achevés avant l'apparition des Ottomans.

Le nouveau grand maître convoqua près de lui tous les chevaliers par la lettre suivante :

« Mes très-chers frères, au milieu des plus grands périls dont Rhodes est menacée, nous n'avons point trouvé de secours plus assuré que la convocation générale et une prompte assemblée de tous nos frères. L'ennemi est aux portes ; le superbe Mahomet ne met plus de bornes à ses projets ambitieux ; sa puissance devient de jour en jour plus formidable ; il a une multitude innombrable de soldats, d'excellents capitaines et des trésors immenses : tout cela est destiné contre nous. Il a juré notre perte ; j'en ai des avis bien sûrs. Ses troupes sont déjà en mouvement ; les provinces voisines en sont remplies, tout file du côté de la Carie et de la Lycie ; un nombre prodigieux de vaisseaux et de galères n'attendent plus que le printemps et le retour de la belle saison pour passer dans notre île. Qu'attendons-nous nous-mêmes ? Ignorez-vous que les secours sont éloignés, ordinairement très-faibles, et toujours incertains ? Nulle ressource que dans notre propre valeur ; et nous sommes perdus si nous ne nous sauvons nous-mêmes. Les vœux solennels que vous avez faits, mes frères, vous obligent à tout quitter pour vous rendre à nos ordres. C'est en vertu de ces saintes promesses, faites au Dieu du ciel et au pied des autels, que je vous cite. Revenez incessamment dans nos États, ou plutôt dans les vôtres : accourez avec autant de zèle que de courage au secours de la religion. C'est votre mère qui vous appelle : c'est une mère tendre qui vous a nourris et élevés dans son sein, qui se trouve en péril. Y aurait-il un seul chevalier assez dur pour l'abandonner à la fureur des barbares ? Non, mes frères, je ne l'appréhende point : des sentiments si lâches et si impies ne s'accordent point avec la noblesse de votre origine, et encore moins avec la piété et la valeur dont vous faites profession [1]. »

Les chevaliers arrivèrent à Rhodes de toutes les parties de la chré-

[1] Vertot, l. 7.

mé par les nobles
dans la milice reli-
se de la chrétienté
ar la prudence que
as de tout l'ordre,
sa puissance. Frère
es fut fermé par ses
s, de nouveaux ou-
'une défense vigou-
nans.

tous les chevaliers

grands périls dont
dé secours plus as-
assemblée de tous
ahomet ne met plus
devient de jour en
nbrable de soldats,
out cela est destiné
vis bien sûrs. Ses
isines en sont rem-
un nombre prodi-
que le printemps
otre île. Qu'atten-
ours sont éloignés,
? Nulle ressource
perdus si nous ne
ne vous avez faits,
rendre à nos or-
es au Dieu du ciel
cessamment dans
vec autant de zèle
tre mère qui vous
t élevés dans son
nevalier assez dur
mes frères, je ne
impies ne s'accor-
ore moins avec la

parties de la chré-

tienté. Frère d'Aubusson ouvrit le chapitre au 28 octobre 1479. « Généreux chevaliers, leur dit-il, voici enfin l'occasion de faire paraître votre zèle et votre courage contre les ennemis de la foi. Dans une guerre si sainte, c'est Jésus-Christ lui-même qui sera votre chef; il n'abandonnera pas, mes frères, ceux qui vont combattre pour ses intérêts. En vain Mahomet, ce prince impie et qui ne connaît point d'autre divinité que sa propre puissance, se vante d'exterminer notre ordre. S'il a des troupes plus nombreuses que les nôtres, ses troupes ne sont composées que de vils esclaves qu'on traîne par la force dans les périls et qui ne s'exposent à la mort que pour éviter la mort même, dont ils sont menacés par leurs officiers : au lieu que je ne vois parmi vous que des gentilshommes nés d'un sang illustre, élevés dans la vertu, déterminés à vaincre ou à mourir, et dont la piété et la valeur sont des gages sûrs de la victoire. »

Les chevaliers qui composaient l'assemblée ne répondirent que par les assurances de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la religion. Afin que le service ne fût point retardé par la diversité du commandement et la lenteur des conseils, tout le chapitre conjura le grand maître de se charger seul, et avec une autorité absolue, du commandement des armes et de l'administration des finances. C'était une espèce de dictature dont on jugea à propos de le revêtir pendant l'orage dont Mahomet menaçait l'ordre.

Au mois de mai 1480, la grande flotte des Ottomans parut devant Rhodes : elle était forte de cent soixante vaisseaux de haut bord, portant cent mille hommes de débarquement, commandés par le grand vizir Misach Paléologue, renégat de la race des derniers empereurs grecs, et qui s'était vendu au chef de l'empire antichrétien. Sous lui commandaient trois autres fameux renégats. On appelle renégats ou apostats ceux qui, comme Satan et ses anges, ne sont pas demeurés dans la vérité de Dieu, mais lui ont préféré le mensonge. Cette armée est nombreuse : c'est contre elle que l'Église et le Chrétien fidèle a toujours à combattre. Ce qui assure la victoire, c'est la foi.

Le siége de Rhodes par ce renégat de la dernière dynastie grecque dura deux mois. Tous les moyens de réduire la place furent employés : attaques de jour et de nuit, canonnades effroyables, surprises silencieuses, transfuges qui n'étaient que des espions et des traîtres qui cherchaient à empoisonner frère Aubusson, et à signaler à l'ennemi les endroits faibles. Il y eut même des frères qui, dans un moment, perdirent courage, et parlèrent de se rendre. Aubusson les fait venir, et leur dit, non plus mes frères, mais : « Messieurs, si quelqu'un de vous ne se trouve pas en sûreté dans cette place, le port n'est pas si étroitement bloqué, que je ne trouve le moyen de vous en

faire sortir. Mais si vous voulez demeurer avec nous, qu'on ne parle jamais de composition, ou bien je vous fais tous mourir. » Les frères, honteux et confus, détestèrent leur faiblesse, promirent de l'expier par leur sang ou par celui des infidèles, et ils tinrent parole.

Cependant la ville, battue nuit et jour, devait être prise le 27 juillet : ses défenseurs, accablés de veilles et de fatigues, s'étaient endormis la plupart dans un moment de relâche : un peu après le soleil levé, les Turcs, en bon ordre et en grand silence, s'avancent, montent sans faire de bruit sur les remparts, s'en rendent maîtres sans la moindre résistance, et y arborent leurs drapeaux. Le renégat Paléologue fait avancer de nouvelles troupes : le rempart en fut bientôt couvert.

C'était fait de Rhodes. Néanmoins frère Aubusson, averti du péril, fait déployer le grand étendard de l'ordre, et dit à ceux qui l'entourent : Allons, mes frères, combattre pour la foi et pour la défense de Rhodes, ou bien nous ensevelir sous ses ruines. Il dit, et s'avance à grands pas. Mais deux mille cinq cents Turcs occupent la brèche et le rempart ; il faut monter contre eux à l'assaut ; Aubusson est le premier sur l'échelle ; on le reçoit à coups de mousquets, de flèches et de pierres : deux fois il est renversé, deux fois il est blessé, deux fois il se relève, et parvient enfin sur le rempart avec ses frères. Le combat devient plus égal : les Turcs commencent à plier ; mais douze janissaires, envoyés par le renégat Paléologue, s'attachent uniquement à tuer Aubusson ; il reçoit à la fois cinq grandes blessures, son sang coule en abondance : ses frères le conjurent de se retirer : Mourons ici, leur répond-il, plutôt que de reculer. Pouvons-nous jamais mourir plus glorieusement que pour la défense de la foi et de notre religion ? — Cette parole, cet exemple élèvent les Chrétiens au-dessus d'eux-mêmes. Ils se jettent au travers des bataillons infidèles, et en font un horrible carnage. Les Turcs, épouvantés de leurs coups, les prennent pour d'autres hommes : tous prennent la fuite, et se tuent les uns les autres pour s'ouvrir un passage : le renégat Paléologue a beau crier, promettre, menacer, il est entraîné dans la déroute générale, et réduit à se rembarquer avec autant de honte que de désespoir.

Frère Aubusson, tout couvert de sang, fut porté dans sa demeure, où il recouvra la santé en peu de temps. Dès qu'il fut en état de marcher, il alla dans l'église de Saint-Jean rendre grâces au Dieu des armées de la victoire qu'il venait de remporter ; et pour laisser des monuments durables de sa reconnaissance et de sa piété, il fit construire trois églises en l'honneur de la sainte Vierge et des saints patrons de l'ordre ; il fit dans ces églises différentes fondations pour

prier Dieu à perpétuité pour les âmes des frères qui avaient été tués dans un siége aussi meurtrier. Les chevaliers vivants qui s'étaient le plus signalés, et jusqu'aux moindres soldats, eurent part à ses grâces; et pour consoler les paysans et les habitants de la campagne dont les infidèles avaient ravagé les terres, il leur fit distribuer des grains pour les nourrir jusqu'à la prochaine récolte, et les déchargea pour plusieurs années des tributs qu'ils payaient avant le siége [1]. Frère d'Aubusson fut nommé cardinal par le pape Innocent VIII.

Furieux de n'avoir pu s'emparer de Rhodes, Mahomet II envoya une flotte en Italie. Tel auteur dit que ce fut à l'instigation des Vénitiens. Ce fut alors que la ville d'Otrante fut prise d'assaut après dix-sept jours de siége. Les Turcs, comme nous l'avons vu, y mirent tout à feu et à sang. On compta jusqu'à douze mille Chrétiens tués ou fait prisonniers. L'archevêque Étienne Pendinelli, vénérable par son âge et sa sainte vie, fut arraché de l'église par les Turcs, et scié en deux avec une scie de bois. Tous les prêtres furent massacrés. C'était le 11 août 1480 [2].

Le sac d'Otrante répandit la terreur en Italie. Le pape Sixte IV songea dans le premier moment à quitter Rome et à se réfugier en France. Mais, s'étant un peu rassuré, il prit des mesures convenables pour empêcher les Turcs de faire des progrès. Une flotte de vingt-quatre galères, destinée au secours de Rhodes, fut envoyée contre eux, et les mit en fuite au moment qu'ils allaient piller le sanctuaire de Lorette.

Cependant Mahomet II rassemblait une armée de trois cent mille hommes : on ne savait contre qui, car il était d'un secret impénétrable. Dans une occasion du même genre, le premier magistrat de Constantinople s'avisa de lui demander sur qui allait fondre l'orage. Mahomet lui répliqua : Si un seul poil de ma barbe savait mon secret, je l'arracherais à l'instant et le jetterais au feu. Le magistrat ne demanda pas davantage. On ne savait donc pas contre qui était dirigé cet armement formidable : contre l'Égypte, contre l'île de Rhodes, contre la Hongrie et le reste de l'Europe chrétienne. Les premiers mouvements allaient bien du côté de l'Égypte; mais au moment qu'on s'y attendait le moins, l'orage pouvait éclater sur l'Europe, l'Europe divisée contre elle-même, et où, à l'exception du Pape, chaque prince ne voyait à peu près que soi. Le danger était immense, d'autant plus que Mahomet avait fait le vœu impie d'anéantir la chrétienté; il était dans la force de l'âge, n'ayant que cinquante-trois ans; nul sentiment humain ne pouvait adoucir son

[1] Vertot, l. 7. — [2] Raynald, 1480, n. 17.

ambition froidement atroce; il avait étranglé son fils aîné Mustapha, jaloux qu'il était de ses talents et de ses succès militaires. L'Europe, la chrétienté, la civilisation se voyaient donc menacées de périr; le pape Sixte IV faisait faire des prières publiques, lorsque tout à coup on apprit que, le 3 mai 1481, dans une bourgade de la Bithynie, Mahomet II, à la tête de trois cent mille hommes, était mort de la colique, comme le dernier des manants. Cette nouvelle causa une joie universelle dans toute la chrétienté ; partout on rendit grâces à Dieu d'avoir délivré son Église d'un si redoutable adversaire. Le ville d'Otrante fut reprise par le roi de Naples, aidé des troupes du Saint-Siége.

Cette mort de Mahomet II donna même occasion aux patriarches grecs de Constantinople de faire observer chez eux, aussi bien que dans les églises de Russie et de Lithuanie, qui relevaient de leur siége, le décret du concile de Florence touchant l'union des églises grecque et latine. C'était, disaient-ils, pour n'avoir pas voulu suivre ce décret que l'église grecque était captive sous la dominations des Turcs[1]. Vers la fin du quinzième siècle, les églises de Grèce et de Russie furent donc unies à l'Église romaine. De tout cela, le pape Sixte IV prit aussi occasion de bâtir à Rome l'Église de la Paix, suivant le vœu qu'il en avait fait, et il y plaça une image miraculeuse de la sainte Vierge.

La vénération singulière qu'il avait pour cette glorieuse mère de Dieu le porta, l'an 1476, à ordonner par une bulle qu'on célébrât dans toute l'Église la fête de sa Conception, qu'il appelle immaculée. Elle avait déjà été ordonnée par le concile de Bâle, mais sans effet, parce que l'Église romaine tenait cette assemblée pour illégitime[2].

Sixte IV donna de nouvelles preuves de son zèle envers cette reine des cieux contre l'audace de certains prédicateurs. Scandalisant les fidèles au lieu de les édifier, ces hommes téméraires se répandaient en invectives contre le sentiment qui tenait pour son immaculée conception, et contre l'office qu'on en récitait dans l'Église. A ce sujet le Pape publia, l'an 1483, une bulle où il condamne comme erronées, fausses et éloignées de la vérité, les propositions de ceux qui osent débiter que c'est une hérésie ou un péché mortel de croire ou d'enseigner que la mère de Dieu a été préservée du péché originel dans sa conception, ou qu'on ne peut réciter l'office de cette fête et en écouter les sermons sans péché. Il proscrit les livres où ces propositions étaient contenues ; il déclare excommuniés par le fait même les prédicateurs et les autres personnes, de quelque état, dignité

[1] Bzovius, *Annal. ad an.* 1489. — [2] Labbe, t. 13, col. 1442.

rang ou condition qu'elles puissent être, qui seraient assez téméraires pour prêcher ou autrement soutenir ces damnables propositions, ou lire et tenir pour vrais les livres qui les contiendraient, réservant l'absolution de ces censures au seul Pontife romain, excepté à l'article de la mort [1].

Le même Pape donna aussi des preuves de sa dévotion envers saint Joseph, époux de cette sainte Vierge, en ordonnant que sa fête, qui ne se faisait que dans les cloîtres de quelques ordres religieux, fût célébrée par toute l'Église [2].

Il célébra dans celle de Rome le grand jubilé, en l'année 1475, après avoir confirmé la réduction que son prédécesseur en avait faite de trente-trois à vingt-cinq. Ferdinand, roi de Naples, s'y rendit pour le gagner ; et le Pape le reçut avec toutes sortes de témoignages d'amitié, et lui remit le cens annuel qu'il payait au Saint-Siége comme feudataire, le restreignant à un cheval blanc, dit la haquenée, que les rois de Naples ont continué jusque dans ces derniers temps à présenter au souverain Pontife.

Le roi et la reine de Bosnie se rendirent aussi à Rome pour le jubilé. La reine, qui y demeura, mourut trois ans après. Par son testament, elle institua le Saint-Siége héritier de son royaume, à condition qu'un fils qu'elle avait, mais qui s'était fait Turc, y serait rétabli si, abandonnant la secte de Mahomet, il rentrait dans le giron de l'Église. Le Pape accepta la donation, et en fit mettre l'instrument dans les archives apostoliques. Le corps de la princesse fut inhumé dans l'église d'*Ara-Cœli*, où l'on voit encore son sépulcre [3].

Le Pape étendit les grâces du jubilé sur plusieurs provinces de l'Église d'où il était très-difficile de se rendre à Rome pour les obtenir. Il permit même aux pèlerins d'au delà des monts de s'arrêter à Bologne, et d'y faire leurs stations, prières et autres dévotions pour la même fin, à cause que la crainte des gens de guerre les aurait empêchés de passer outre [4].

Charlotte, reine de Chypre, visita aussi vers ce même temps les tombeaux des saints apôtres [5], comme fit pareillement Christiern, roi de Danemark, que le Pape reçut avec de grands honneurs, mais qui lui témoigna d'autant plus de respect, jusqu'à le haranguer à genoux, lui tenir le bassin pour se laver, et ne vouloir aller à l'adoration de la croix, le Vendredi-Saint, qu'après tous les cardinaux [6]. Alphonse, roi de Portugal, s'était déguisé pour se rendre à Rome,

[1] Labbe, t. 13, col. 1443. — Raynald, 1483, n. 64. — [2] *Acta SS.*, et Godescard, 19 mars. — [3] Raynald, 1478, n. 42. — [4] Sommier, *Hist. dog. du Saint-Siége*, t. 6. — [5] Raynald, 1475, n. 1. — [6] Ibid., 1474, n. 1.

dans le dessein, dit-on, de s'y renfermer dans un monastère ; mai
il fut reconnu et arrêté en chemin, et reconduit dans son royaum
duquel le prince don Jean, son fils, l'obligea de reprendre le gouve
nement [1].

L'an 1472, Sixte IV reçut une ambassade solennelle de Jean Ba
sile, duc de la Russie-Blanche, lui annonçant qu'il adhérait au con
cile de Florence, lui demandant un légat pour corriger ce qui aura
besoin de correction parmi les Moscovites, et le priant de lui donn
pour épouse la princesse Sophie, fille de Thomas Paléologue, reti
depuis plusieurs années à Rome : ce que le Pape lui accorda
grand cœur [2]. Le même prince demanda au même Pape le titre
roi ou d'empereur de Russie ; mais comme le roi de Pologne, C
simir y mettait opposition, l'affaire ne put se conclure avant la mo
du pontife [3]. La ville de Kiow ayant été prise et réduite en cendr
par les Turcs et les Tartares, le Pape accorda, l'an 1483, des indu
gences à tous ceux qui contribueraient par leurs aumônes à la r
bâtir [4]. L'an 1481, il reçut une ambassade de l'empereur d'Éthiopi
demandant à resserrer l'amitié avec l'Église romaine, avec l'env
d'un évêque latin pour enseigner aux Éthiopiens la pureté de
doctrine [5]. Enfin, dès l'an 1477, il institua l'académie d'Ingolsta
à la prière de Louis, duc de Bavière, et l'académie de Tubing, à
prière d'Éberhard, comte de Wittemberg [6].

Un malheur pour Sixte IV fut d'aimer trop ses proches. La rép
blique de Florence était divisée entre deux familles puissantes,
Médicis et les Pazzi. Les chefs des premiers étaient Laurent et
lien, fils de Pierre et petit-fils de Cosme. Les Pazzi avaient, de l
côté, le neveu du Pape, Jérôme Riario, à l'agrandissement duquel
Médicis mettaient obstacle. De Florence, cette division s'étendi
toute l'Italie. Ferdinand, roi de Naples, s'unit au Pape pour agir
concert avec les Pazzi : les Vénitiens et le duc de Milan s'allièr
aux Florentins en faveur des Médicis. Alphonse, fils de Ferdina
vint les attaquer avec une armée, sous prétexte de retirer quelq
places du patrimoine de l'Église, occupée dans la Toscane par q
ques seigneurs ; mais en effet pour perdre les Médicis, afin qu'ap
leur mort le Pape pût disposer de Florence en maître absolu.

Le nombre des conjurés était grand ; le neveu du Pape les ani
et les protégeait autant qu'il était en lui. Leur dessein était de f
mourir les deux frères Laurent et Julien. Pour l'exécuter, ils prièr
Sixte IV, qui n'était point informé de leur projet, de leur envoy

[1] Raynald, 1477, n. 13. — [2] Ibid., 1472, n. 48. — [3] Ibid., 1484, n. 26. — [4] I
1483, n. 57. — [5] Ibid., 1481, n. 41. — [6] Ibid., 1477, n. 5.

cardinal de Saint-Georges, fils de la sœur de Jérôme Riario et petit-neveu du Pape, pour voir la ville de Florence par divertissement, afin qu'à cette occasion ils pussent s'assembler sans soupçon et mieux surprendre Laurent et Julien, lorsqu'ils viendraient rendre leur devoir au cardinal. Mais, n'ayant pu y réussir dans la visite que les Médicis rendirent au petit-neveu du Pape, ni dans le repas qu'ils lui donnèrent, ils résolurent, pour ne pas manquer leur coup, de tuer les deux frères un dimanche, 26 avril, lorsque le cardinal irait entendre la messe solennelle dans la grande église, et à laquelle les Médicis ne manqueraient pas d'assister. L'on prit pour signal la communion du prêtre. Julien fut poignardé et mourut sur la place, laissant, d'un mariage secret, un fils qui fut depuis le pape Clément VII. Laurent, son frère, échappa : le peuple, au lieu de se déclarer pour les Pazzi, se déclara contre eux ; l'archevêque de Pise, un des conjurés, fut pendu à l'Hôtel-de-Ville : plusieurs autres eurent le même sort. Laurent de Médicis sauva le cardinal de Saint-Georges en lui donnant une garde. L'archevêque de Pise ayant été exécuté sans aucune forme de procès, au mépris des lois de l'Église, le pape Sixte IV jeta l'interdit sur Florence, et excommunia Laurent de Médicis. Il s'ensuivit une guerre où prirent part plusieurs princes ; mais enfin les choses s'accommodèrent ; les Florentins, avec Laurent de Médicis, firent la paix avec le Pape et le roi de Naples. Ce neveu ou ces neveux participant à des assassinats politiques jusque dans la maison de Dieu, jusqu'au moment du redoutable sacrifice, c'est une cruelle tache dans le Pontificat de Sixte IV, surtout s'il avait connaissance de tous leurs projets [1]. Elle est d'autant plus à regretter, que le reste de la vie de ce pontife paraît exemplaire.

Il institua l'octave de la fête de tous les saints, pour implorer leur intercession contre le progrès des armes turques. Il approuva la congrégation des Augustins déchaussés, établie par Baptiste Poggio, de Gênes. Il décerna l'honneur des autels aux cinq frères Mineurs que nous avons vu martyriser à Maroc. Il canonisa également saint Bonaventure, supérieur général du même ordre.

Pierre d'Osma, professeur de théologie à Salamanque, dans un traité de la confession, enseignait quelques propositions erronées : 1° Que les péchés mortels, quant à la coulpe et à la peine de l'autre vie, sont effacés par la seule contrition du cœur, sans aucun rapport aux clefs de l'Église. 2° Que la confession des péchés en particulier, et quant à l'espèce, n'est point de droit divin, mais seulement fondée sur un statut de l'Église universelle. 3° Qu'on ne doit point se con-

[1] Raynald, 1478, n. 1 et seqq. Audin, *Hist. de Léon X.*

fesser des mauvaises pensées, qui sont effacées par l'aversion qu'on en a, sans rapport à la confession. 4° Que la confession doit se faire des péchés secrets, et non de ceux qui sont connus. 5° Qu'il ne faut point donner l'absolution aux pénitents avant qu'ils aient accompli la satisfaction qui leur a été enjointe. 6° Que le Pape ne pouvait remettre les peines du purgatoire. 7° Que l'Église de la ville de Rome pouvait errer dans ses décisions. 8° Que le Pape ne peut pas dispenser des décrets de l'Église universelle. 9° Que le sacrement de pénitence, quant à la grâce qu'il produit, est un sacrement de la loi de nature, nullement établi dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament.

Ces propositions ayant été examinées pendant plusieurs jours par un grand nombre de docteurs, Alphonse Carillo, archevêque de Tolède, les condamna par un mandement du 24me de mai 1479, comme hérétiques, erronées, scandaleuses, malsonnantes, et le livre fut brûlé par les soins du promoteur de Tolède. On frappa l'auteur d'anathème, s'il ne rétractait ses erreurs. Pierre d'Osma se soumit. La sentence de l'archevêque fut confirmée par une constitution du pape Sixte IV, du 19me d'août de la même année [1].

La même année 1479, l'inquisiteur à Cologne fut appelé à Mayence par l'archevêque Thierry, pour examiner juridiquement Jean Ruchrad de Vésalie, docteur en théologie et prédicateur à Worms, que l'on accusait de plusieurs erreurs réduites à seize, savoir : 1° Les prélats de l'Église n'ont aucun pouvoir de faire des lois, ni de rien ajouter à ce que Jésus-Christ et les apôtres ont enseigné. 2° Il n'est permis à aucun homme, quelque saint et savant qu'il soit, d'expliquer l'Évangile et les paroles de Jésus-Christ; et les Pères n'ont pas expliqué l'Écriture dans le même esprit qui l'a inspirée. 3° Les indulgences sont des fraudes pieuses, et c'est une sottise d'aller chercher à Rome ce que l'on peut trouver chez soi, si on est véritablement contrit de ses péchés et si l'on s'est confessé avec la résolution de se corriger. 4° Les commandements du Pape et des prélats n'obligent point sous peine de péché mortel. 5° Il n'y a jamais eu de péché originel, et les enfants morts sans baptême ne souffrent aucune peine. 6° Tous les prêtres sont égaux en pouvoir et en dignité aux évêques, et ne diffèrent que de nom, encore par l'institution des hommes. 7° Le Pape, les évêques, ni les prêtres ne contribuent point au salut des fidèles, qui se pourraient sauver sans leur ministère, par la foi, la paix et l'union entre eux. 8° Les évêques ne peuvent obliger personne à jeûner, puisque Jésus-Christ ne l'a point ordonné. C'est saint Pierre qui, parce qu'il était pêcheur, a institué le carême pour vendre

[1] D'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, t. 1, p. 289 et seqq.

son poisson plus cher. 9° L'extrême-onction n'est point un sacrement, et l'huile qu'on y emploie demeure telle qu'avant la consécration de l'évêque. 10° Les Grecs ont raison de dire que le Saint-Esprit ne procède que du Père. 11° Il est difficile et dangereux à présent d'être Chrétien, à cause de la multitude des canons et des censures. 12° Les prières canoniales, auxquelles l'Église a obligé les clercs, sont superflues, et ce temps serait mieux employé à l'étude ; c'est ce que disaient aussi les Hussites. 13° Les bénédictions et les exorcismes sur l'eau, le sel, le pain et les choses semblables, sont vaines et superflues. 14° Il ne faut point célébrer les fêtes en l'honneur des saints, mais seulement le dimanche, Noël et Pâques. 15° La continence des prêtres est une superstition inventée par les Papes contre l'Évangile : Jésus-Christ ni les apôtres ne l'ont point commandée ; ainsi il est libre aux prêtres de la garder ou non. 16° L'Église universelle peut errer et a erré effectivement en plusieurs articles, comme en la canonisation des saints, en ses constitutions, dans ses censures et ses indulgences.

Le docteur Ruchrad révoqua toutes ses erreurs le dimanche de la quinquagésime, 21me de février. Tous ses livres furent brûlés en sa présence, et il mourut de chagrin peu de temps après [1].

Depuis bien des années, au fond de la Calabre, vivait un saint ermite, patriarche d'un nouvel ordre religieux.

Saint François de Paule naquit vers l'an 1416, à Paule, petite ville de la Calabre. Ses parents, sans être riches, trouvaient dans leur industrie le moyen de subsister d'une manière honnête. Ils étaient contents de leur état par principe de religion, et ne se proposaient dans toute leur conduite que l'accomplissement de la volonté divine. Ayant vécu plusieurs années ensemble sans avoir d'enfants, ils s'adressèrent à Dieu par l'intercession de saint François d'Assise, pour en obtenir un fils ; ils s'engagèrent en même temps, si leurs vœux étaient exaucés, à consacrer ce fils au service du Seigneur. Ce qu'ils désiraient si ardemment leur fut accordé : ils eurent un fils, de la naissance duquel ils se crurent toujours redevables à leurs prières ; ils le nomma François au baptême. Ceux qui lui avaient donné le jour prirent un soin particulier de lui inspirer de bonne heure de grands sentiments de piété ; et ils avaient la consolation de le voir entrer dans leurs vues, et aller même au delà de ce qu'on devait naturellement attendre de son âge. Il fit paraître en effet, dès son enfance, beaucoup d'amour pour la prière, la retraite et la mortification. Lorsqu'il eut atteint sa treizième année, son père, nommé Marto-

[1] Trithem, an 1479.

tille, le mit chez les Franciscains de la petite ville de Saint-Marc. Le saint apprit chez ces religieux les premiers principes des sciences, et jeta les fondements de cette vie austère qu'il mena toujours depuis. Il s'interdit dès lors l'usage du linge et de la viande; et quoiqu'il n'eût pas fait profession de la règle de Saint-François, il ne laissait pas de la suivre dans tous ses points; il y ajoutait même de nouvelles mortifications, et donnait à tous les religieux l'exemple de la plus rigoureuse pénitence. Un an se passa de la sorte.

Le saint pria ensuite ses parents de l'accompagner dans les pèlerinages qu'il avait envie de faire à Assise, à Rome et à Notre-Dame-des-Anges. De retour à Paule, il se retira, de leur consentement, dans une solitude peu éloignée de sa patrie; mais, ne s'y trouvant point assez tranquille, ni suffisamment séparé du commerce du monde, il s'avança vers la mer, et se creusa une caverne dans le coin d'un rocher. Il avait à peine quinze ans. Il couchait sur le roc, et ne vivait que des herbes qu'il allait cueillir dans le bois voisin, ou que des âmes charitables lui apportaient quelquefois.

Deux personnes pieuses se joignirent au saint ermite, qui n'avait pas vingt ans révolus, et embrassèrent le même genre de vie. Les habitants des lieux voisins leur bâtirent à chacun une cellule avec une chapelle, où ils s'assemblaient pour chanter les louanges de Dieu. Un prêtre de la paroisse venait leur dire la messe. Le nombre des disciples de François ayant considérablement augmenté, il entreprit, l'an 1454, de bâtir, avec la permission de l'archevêque de Cosenza, une église et un monastère. Lorsqu'on fut instruit de son projet, on vint lui aider de toutes parts à l'exécuter.

Chacun s'empressait à porter les matériaux; il y eut même des personnes distinguées par leur naissance qui voulurent mettre la main à l'œuvre. François fit plusieurs miracles en cette circonstance. Un de ces miracles fut la guérison d'une maladie qui avait été jugée incurable par les forces de la nature; celui sur lequel elle avait été opérée en attesta la vérité, avec serment, dans le procès de la canonisation du serviteur de Dieu.

Quand les bâtiments du monastère furent achevés, le saint y logea ses disciples. Il s'appliqua d'abord à établir la régularité parmi eux, et à les assujettir à des pratiques uniformes. Pour lui, il ne diminua rien de ses premières austérités. Il est vrai qu'il ne couchait plus sur le roc, mais il n'avait d'autre lit qu'une planche ou la terre nue; une pierre ou un tronc d'arbre lui servait d'oreiller. Ce ne fut que dans sa vieillesse qu'il consentit à coucher sur une natte. Il ne mesurait le temps du sommeil que sur les bornes étroites de la nécessité, et il n'accordait de soulagement à la nature que pour se mettre en état de

reprendre ses exercices avec une nouvelle ferveur. Il ne faisait qu'un repas par jour, sur le soir ; encore ne vivait-il ordinairement que de pain et d'eau. Quelquefois il passait deux jours sans manger, surtout à l'approche des grandes fêtes.

François voulut que la charité, la pénitence et l'humilité fussent la base de sa règle. Il obligea ses disciples à observer un carême perpétuel, et à ne se permettre jamais l'usage de la viande, des œufs, du lait, du fromage, du beurre, ni généralement de toutes les choses que les anciens canons interdisaient en carême. L'observation de cette rigoureuse abstinence lui parut si essentielle à son ordre, qu'il en fit la matière d'un quatrième vœu. Son but en cela était de réparer, au moins par une sorte de compensation, les abus auxquels se livraient la plupart des Chrétiens durant le carême. Il gémissait sans cesse à la vue du relâchement qui s'était introduit par rapport au jeûne, et des adoucissements que la tiédeur forçait l'Église de tolérer. Il espérait que l'exemple de son ordre serait une leçon muette, mais peut-être plus efficace que tous les discours. Il prit la charité pour la devise de son ordre. Cette vertu devait en être l'âme et le caractère distinctif, et en unir les membres les uns avec les autres; elle devait encore les unir avec les autres fidèles par un amour tendre pour leur salut. Entre toutes les vertus qui brillaient dans notre saint, son humilité se faisait principalement remarquer. Quoiqu'il fût honoré des Papes et des rois, il se regardait comme le rebut du monde, et s'abaissait au-dessous de toutes les créatures. Il eût voulu vivre caché et inconnu à tous les hommes. Son humilité était d'autant plus solide, qu'il ne la connaissait pas lui-même. A l'entendre, il n'était qu'un misérable pécheur qui étudiait Jésus crucifié, et quoiqu'il fût rempli de l'esprit de Dieu, il ne voyait en lui qu'un abîme de bassesse et de néant. Ce fut encore par un effet de sa vertu favorite qu'il voulut que ses disciples portassent le nom de *Minimes*, comme pour marquer qu'ils étaient les derniers dans la maison du Seigneur. Le supérieur de chaque maison ne devait prendre que le titre de *correcteur*, et se souvenir sans cesse qu'il était le serviteur de tous les autres, conformément à ces paroles de Jésus-Christ : Que celui qui est le plus grand parmi vous devienne comme le plus petit.

L'archevêque de Cosenza approuva le nouvel ordre en 1471. Le pape Sixte IV le confirma par une bulle datée du 23 mai 1474, et en créa François supérieur général. Le saint ne comptait encore parmi ses disciples qu'un petit nombre de clercs, et un seul prêtre. Ce dernier, Balthasar de Spino, était un docteur en droit, qui devint depuis confesseur du pape Innocent VIII.

Vers l'an 1476, le saint fonda deux nouvelles maisons de son ordre,

l'une à Paterno, sur le golfe de Tarente, et l'autre à Spezza, dans le diocèse de Cosenza. Trois ans après, il passa en Sicile, où il fut reçu comme l'ange du Seigneur. Il opéra dans cette île plusieurs guérisons miraculeuses, et y fonda un monastère qui donna bientôt naissance à d'autres. Étant revenu dans la Calabre l'année suivante, il jeta les fondements d'un nouveau monastère à Corigliano, au diocèse de Rossane.

Quelques avis donnés par le saint à Ferdinand, roi de Naples, et à ses deux fils, Alphonse, duc de Calabre, et Jean, cardinal d'Aragon, lui attirèrent une persécution de la part de ces princes. Frédéric, prince de Tarente, troisième fils du roi, n'avait pas de François la même idée que son père et ses frères; il le respectait et l'aimait. Ferdinand ne cherchait plus que l'occasion de se venger du saint, et, pour mieux cacher les motifs qui le faisaient agir, il allégua pour prétexte que François avait bâti des monastères dans son royaume sans son consentement. Ayant appris qu'il était au couvent de Paterno, il chargea un capitaine de galères d'aller se saisir de sa personne, et de le conduire dans les prisons de Naples. L'officier partit sur-le-champ pour exécuter les ordres du roi; mais lorsqu'il eut vu le saint, il fut si touché de son humilité et de la disposition où il était de le suivre, qu'il n'osa rien entreprendre contre lui. Il retourna à Naples, et parla si fortement au roi en faveur du serviteur de Dieu, qu'il résolut de le laisser en liberté.

L'éminente sainteté de François était encore relevée aux yeux des hommes par le don de prophétie. Il prédit la prise de Constantinople par les Turcs, plusieurs années avant l'événement; il prédit aussi que les mêmes infidèles s'empareraient d'Otrante, qui était comme la clef du royaume de Naples; mais il promit aux Chrétiens, surtout au pieux Jean, comte d'Aréna, l'un des généraux de Ferdinand, que les affaires prendraient l'année suivante une face nouvelle. Effectivement, Otrante fut reprise, et les Turcs chassés de l'Italie.

Les prodiges que Dieu ne cessait d'opérer par son serviteur excitaient partout l'admiration. Le pape Paul II, voulant s'assurer de la vérité des faits, chargea un de ses camériers, l'an 1469, de se rendre sur les lieux, et de s'adresser à l'archevêque de Cosenza, pour avoir une connaissance exacte de tout ce que publiait la renommée. Le prélat dit au député qu'il connaissait particulièrement le saint; que c'était un homme d'une vertu extraordinaire, et que Dieu semblait l'avoir fait le dépositaire de sa puissance. Il ne tient qu'à vous, ajouta-t-il, de le voir, de l'interroger; vous donnerez par là une nouvelle force à votre témoignage. Le camérier suivit le conseil de l'archevêque, et fit une visite à François. Il fut accompagné par Charles

Pyrrho, chanoine de Cosenza, que le saint avait guéri d'une maladie dix ans auparavant.

Lorsqu'ils arrivèrent l'un et l'autre, le saint travaillait avec les ouvriers aux fondations de son église; mais il ne les eut pas plus tôt aperçus, qu'il quitta son travail pour aller au-devant d'eux. Le camérier s'étant mis en devoir de lui baiser la main, comme cela se pratique en Italie à l'égard des prêtres et des religieux, il n'y voulut jamais consentir. C'est à moi, dit-il au camérier en se prosternant à ses pieds, c'est à moi de baiser vos mains, qui sont consacrées depuis trente ans par l'oblation du saint sacrifice. Le camérier fut fort étonné de ce discours, et comme le saint ne l'avait jamais ni vu ni connu, il comprit que Dieu seul lui avait révélé depuis combien de temps il était prêtre. Il lui dit, sans toutefois lui déclarer le sujet de son voyage, qu'il serait bien aise de l'entretenir dans son couvent. François le conduisit dans une chambre. Le député du Pape, qui avait de l'esprit et qui possédait le talent de rendre plausible tout ce qu'il disait, fit tomber la conversation sur le nouvel institut. Il l'accusa d'introduire une rigueur indiscrète et des singularités blâmables; il parla aussi fort au long des illusions auxquelles exposent les grâces extraordinaires, et conclut son discours par exhorter le saint à rentrer dans la voie commune où tant de grands hommes avaient marché avec succès. Celui-ci reprit modestement les objections qu'on lui avait faites, et les réfuta toutes avec beaucoup de solidité; mais, voyant que le camérier ne se rendait point, il prit dans sa main des charbons ardents, et dépouilla le feu en sa présence de la vertu qu'il a de brûler, en disant que *Dieu obéissait à ceux qui le servaient dans la sincérité de leur cœur;* paroles qui furent depuis insérées dans la bulle de sa canonisation. Le camérier, frappé de ce prodige, conçut pour François une profonde vénération, et alla rendre au Pape un compte fidèle de tout ce qu'il avait vu.

Voici un autre miracle. La sœur du saint, ayant perdu son fils, le vint trouver, fondant en larmes, dans l'espérance qu'il lui procurerait quelque consolation. Lorsqu'on eut achevé l'office qui se dit pour les défunts, François fit porter le corps du mort dans sa cellule, et se mit en prières. Quel fut l'étonnement de la mère quand, quelque temps après, elle vit paraître son fils plein de vie! Le jeune homme ressuscité entra dans l'ordre des Minimes, où il se distingua par la pratique de toutes les vertus, et suivit plus tard son oncle en France.

Ce fut Louis XI qui y fit venir le saint, comme déjà nous l'avons vu. Il l'en pria d'abord par des envoyés et des lettres, lui promettant, lui et à son ordre, les plus grands avantages. Comme le saint ne venait point, Louis XI s'adressa au roi de Naples. François répondit

qu'il ne lui semblait pas raisonnable de faire un voyage de quatre cents lieues pour un homme qui ne demandait que la guérison du corps, et cela dans des vues tout humaines. Louis XI s'adressa au pape Sixte IV, qui envoya deux brefs au serviteur de Dieu, avec ordre de se rendre en France au plus tôt.

François partit sans délibérer davantage. Il passa par Naples et par Rome, où il fut traité de la manière la plus honorable. La Provence, ravagée par la peste, éprouva les effets du pouvoir que Dieu lui avait donné de guérir les maladies. Le roi fut si charmé d'apprendre qu'il était arrivé dans ses États, qu'il fit présent d'une bourse de dix mille écus à qui lui en apporta la première nouvelle. Le dauphin, son fils, et les seigneurs les plus qualifiés de la cour eurent ordre d'aller le recevoir à Amboise, et de l'amener au château du Plessis-les-Tours. Le roi alla au-devant de lui avec sa cour, et se jeta à ses pieds pour le conjurer d'obtenir que Dieu lui prolongeât la vie. Le saint lui répondit ce qu'une personne sage devait répondre à une pareille demande : il lui fit entendre que la vie des rois a ses bornes comme celle des autres hommes ; que les décrets de Dieu étaient immuables, et qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de se soumettre avec résignation à la volonté du ciel, et de se préparer à mourir saintement. Louis le logea dans son palais et lui donna un interprète. Il eut plusieurs conférences avec lui tant en particulier qu'en présence des seigneurs de la cour. François s'exprimait avec tant de sagesse, quoiqu'il n'eût aucune teinture des lettres, qu'au rapport de Philippe de Comines, qui l'entendit plusieurs fois, tout le monde était persuadé que le Saint-Esprit parlait par sa bouche. Enfin, ses exhortations, jointes à de ferventes prières, obtinrent au roi la grâce de rentrer en lui-même. Il prit des sentiments plus chrétiens, et mourut dans les bras du serviteur de Dieu, le 13 août 1483, après lui avoir recommandé ses trois enfants.

Charles VIII, fils et successeur de Louis XI, honora le saint encore plus particulièrement que n'avait fait le roi, son père. Il le consultait dans toutes les choses qui regardaient sa conscience et même dans les affaires de l'État. Tant qu'il resta au Plessis, il n'y eut aucun jour qu'il n'allât le visiter pour recevoir ses leçons. Il voulut qu'il tînt sur les fonts et qu'il nommât le dauphin son fils. Il lui fit bâtir un beau couvent dans le parc du Plessis, au lieu appelé Montils, et un autre à Amboise, à l'endroit même où il l'avait reçu n'étant encore que dauphin. Durant son séjour à Rome, où il fut proclamé empereur de Constantinople par le pape Alexandre VI, il fonda sur le mont Pincio un monastère du même ordre pour la nation française. Ce fut aussi sous le règne de Charles VIII que le saint fonda le cou-

vent de Nigeon, près de Paris. Deux docteurs qui s'étaient fort opposés à cet établissement dans le conseil de l'évêque de Paris n'eurent pas plus tôt vu François, qu'ils changèrent de sentiment; ils se mirent même au nombre de ses disciples, et embrassèrent son institut l'an 1505.

La règle du saint n'avait pas reçu d'abord toute sa perfection; diverses circonstances avaient rendu quelques changements indispensables. Lorsqu'elle fut en état d'être présentée au souverain Pontife, Alexandre VI l'approuva, et cette approbation fut depuis confirmée par Jules II.

Après la mort de Charles VIII, arrivée l'an 1498, Louis XII monta sur le trône. Le saint lui ayant demandé la permission de retourner en Italie, il la lui accorda, mais il la révoqua bientôt après. Il voulut encore enchérir sur ce que ses prédécesseurs avaient fait pour lui; il le combla d'honneurs et de bienfaits, ainsi que ses disciples et ses parents.

Le saint, intérieurement averti de la proximité de sa mort, s'y prépara par un renouvellement extraordinaire de ferveur. Il s'enferma dans sa cellule les trois derniers mois de sa vie, et ne voulut plus avoir de communication avec les hommes. Il ne s'occupa, durant tout ce temps-là, que de l'éternité. Enfin, il fut pris de la fièvre le dimanche des Rameaux. Le Jeudi-Saint, il assembla ses religieux dans la sacristie qui servait de chapitre, pour leur recommander l'amour de Dieu, la charité entre eux, et la fidélité à tous les points de leur règle; s'étant ensuite confessé, il reçut la sainte eucharistie en la posture qu'on la reçoit ce jour-là dans son ordre, c'est-à-dire nu-pieds et la corde au cou. Il mourut le lendemain, 2 avril 1508, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, et fut canonisé par Léon X en 1519[1].

Le pape Sixte IV était mort le 13me d'août 1484, dans la soixante-onzième année de son âge, après avoir tenu le Saint-Siége treize ans et cinq jours. Depuis quelque temps, il souffrait beaucoup de la goutte, avait déjà reçu ses derniers sacrements, lorsqu'une fâcheuse nouvelle parut hâter sa mort.

Le 29 du même mois, les cardinaux lui donnèrent pour successeur Jean-Baptiste Cibo, dit le cardinal de Melfe, noble Génois, Grec d'extraction; il fut couronné le 12 septembre, et prit le nom d'Innocent VIII, en mémoire du pape Innocent IV, également natif de Gênes. Le nouveau Pape, dans sa jeunesse et avant que de recevoir les ordres sacrés, avait épousé une fille noble de Naples, dont il eut plusieurs enfants, deux desquels vivaient encore quand il fut Pape,

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 2 avril.

savoir, François Cibo, et une fille nommée Théodorine ; il fit épouser à François Cibo la fille de Laurent de Médicis ; et de ce mariage vinrent ensuite les princes de Massa [1].

Voilà comme parle Fleury dans la partie ultérieure de son histoire qu'on a retrouvée. Des auteurs italiens ne parlent pas d'une manière aussi favorable de la jeunesse d'Innocent VIII. Mais, à cette époque, divisés les uns contre les autres, soit politiquement, soit littérairement, les Italiens aimaient à se lancer des épigrammes, des satires, ne fût-ce que pour exercer la plume. Tels antagonistes littéraires, à les en croire, seraient de fieffés scélérats ; cependant, s'ils sont plus noirs qu'un autre, ce n'est que par l'encre de leur adversaire. L'historien, qui est à la fois témoin, juré et juge, doit savoir faire la part de l'animosité, de la prévention, du style même. Cela ne veut pas dire que les Papes, les cardinaux, les évêques n'auraient pas pu et dû se conduire si bien que la malignité même n'eût pas trouvé où mordre. Saint Paul le suppose lorsqu'il recommande à son disciple de se montrer en tout le modèle des bonnes œuvres, en sorte que l'adversaire demeure confus, n'ayant point de mal à dire de nous [2].

Il était passé en habitude qu'un Pape signalât le commencement de son pontificat par témoigner du zèle pour la défense de la chrétienté contre le Turc. Le nouveau pontife ne manqua pas de suivre en ceci les traces de ses prédécesseurs. Mais comme il n'était pas possible aux princes chrétiens de s'unir contre l'ennemi commun tant qu'ils seraient divisés entre eux, Innocent VIII s'appliqua de tout son pouvoir à les pacifier. Pour cela, il ne cessait de leur représenter que les guerres entre les princes chrétiens ne servaient qu'à ruiner leurs États, à y donner ouverture aux infidèles, et entraîner la perte d'une infinité d'âmes, de même que celle des corps et des biens de leurs sujets. Que ceux qui ont de la religion ne font jamais la guerre, qu'ils n'y soient absolument contraints. Qu'il y a peu d'autres guerres que celles qui se font contre les infidèles ou pour une légitime défense qui soient justes et nécessaires, et qui puissent être de quelque avantage spirituel ou temporel aux peuples [3].

Innocent VIII redoubla ses instances lorsqu'il eut appris que Bajazet, empereur des Turcs, préparait une armée formidable pour fondre sur l'Italie et en faire la conquête. Il fit équiper lui-même une flotte de soixante galères et de vingt vaisseaux de haut bord, pour empêcher cet ennemi de faire une descente dans les États de l'Église. Il fit en même temps munir de troupes et de vivres les villes de la Marche d'Ancône, par où le Turc pouvait pénétrer. Il écrivit au roi

[1] Fleury, l.104, n. 11. — [2] Tit. 2, 7 et 8. — [3] Onuphr. Panvin., in *Innoc. VIII*.

de Naples et aux autres puissances d'Italie, pour les engager à fournir chacun leur contingent et à se mettre en état de défense, s'offrant lui-même à employer tous ses biens et à sacrifier encore sa propre vie pour la cause commune. Il avertit Ferdinand et Isabelle d'Espagne de pourvoir à la sûreté de leur royaume de Sicile, qui était menacé par le Turc. Il détourna de l'île de Chio le malheur de tomber sous la puissance du même barbare, en portant le grand maître de Rhodes à s'intéresser pour ses habitants. Tels furent les mouvements et les dépenses que fit Innocent VIII contre les entreprises des Turcs la première année de son pontificat [1].

Deux ans après, il eut de nouveaux soins à prendre, tant en faveur du roi de Pologne, dont les Turcs ravageaient les États, que pour mettre les siens propres à couvert de la trahison d'un certain Bucolini, qui avait promis à Bajazet de lui livrer toute la Marche d'Ancône, pourvu qu'il lui envoyât dix mille hommes de ses troupes. Ce perfide s'était rendu maître d'Osimo, ville de la Marche. Le Pape la fit assiéger, sans pouvoir la prendre. Il fallut donner une somme d'argent à Bucolini, et employer le crédit de Laurent de Médicis pour l'en faire sortir. Il se retira à Florence, d'où étant passé à Milan, il y fut pendu [2].

A l'égard de la Pologne, par un bref aux nations voisines, le Pape les exhorta fortement à secourir ce royaume, comme étant un des boulevards de la chrétienté, accordant une induglence plénière à tous ceux qui lui prêteraient assistance, et déclarant excommuniés ceux qui mettraient directement ou indirectement obstacle à sa défense [3].

L'an 1488, le souverain Pontife publia une croisade en Angleterre, et fit son possible, par ses négociations en Allemagne et dans les royaumes voisins, pour engager les peuples à la guerre sainte contre Bajazet II. La conjoncture était favorable, attendu que ce sultan des Turcs était alors aux prises avec le sultan d'Égypte. Mais tout ce travail du chef de l'Église n'eut aucun succès.

Le sultan Mahomet II avait entre autres trois fils, Mustapha, Bajazet et Zizim ; il étrangla le premier, dont il jalousait la valeur guerrière ; il mourut sans désigner de successeur parmi les deux autres ; en conséquence, il y eut deux empereurs, et guerre civile entre les deux frères. Zizim était soutenu par le sultan d'Égypte. Deux fois néanmoins ses armées furent mises en déroute. Alors il se réfugia près de frère Aubusson, supérieur des religieux militaires de Saint-Jean à Rhodes. De là il vint en France, puis à Rome, au-

[1] Raynald, 1485. — [2] Ibid., 1487. — [3] Ibid, 1487.

près du pape Innocent VIII. Avec ce personnage, si les princes d'Europe avaient su et voulu, ils auraient pu frapper à l'empire ottoman un coup mortel, ou du moins le mettre hors d'état de nuire à la chrétienté. Ils n'en feront ni plus ni moins. Il paraîtrait que le sultan Bajazet négocia secrètement avec le grand maître de Rhodes, peut-être même avec le Pape, pour tenir son frère Zizim en Occident, moyennant une pension convenable, et avec promesse de ne point inquiéter pendant ce temps ni les chevaliers de Rhodes ni les autres pays chrétiens. Et de fait Bajazet porta la guerre en Égypte contre les Mameluks.

Les Chrétiens d'Italie, de France, d'Angleterre et d'Allemagne ne firent donc rien pour chasser le Turc d'Europe : aussi n'eurent-ils rien pour récompense. A chaque ouvrier suivant son travail : la Providence le montrait alors d'une manière frappante. Les Chrétiens d'Espagne, guidés par Ferdinand et Isabelle, achevaient leur croisade de huit cents ans par la défaite et l'expulsion finale des Sarrasins. Aussitôt, comme à des soldats qui ont bien combattu, Dieu leur donne pour gratification tout le Nouveau-Monde, que Christophe Colomb venait de découvrir. Ainsi que nous avons vu en son lieu, Innocent VIII et les autres Papes secondèrent de toutes manières les Chrétiens d'Espagne dans l'entière délivrance de leur patrie.

La pomme de discorde pour l'Italie et la France, c'était à qui serait Naples et Milan. Le roi de France prétendait à Milan, les princes d'Anjou-Lorraine prétendaient à Naples. Le plus clair de part et d'autre furent des succès et des revers. Ce n'était pas un petit problème pour les Papes de se maintenir convenablement entre deux parties belligérantes, qui, régulièrement, triomphaient aujourd'hui et fuyaient demain.

L'an 1472, Ferdinand, devenu maître de tout le royaume de Naples, marie une de ses filles naturelles à un neveu du pape Sixte IV, duquel il obtint entre autres l'exemption du cens annuel pour le royaume, sa vie durant, mais à des conditions qu'il ne réalisa point. En 1480, il laisse prendre Otrante par les Turcs, sans y envoyer aucun secours. En 1482, il fait la guerre à Sixte IV, son bienfaiteur. En 1485, il soulève contre lui les divers ordres du royaume, qui en appellent au Pape, leur suzerain. Il avait fait enlever, au mépris de sa parole, le duc de Sessa et ses fils, qu'il retint en prison jusqu'à leur mort. Sa trahison envers Jacques Piccinino fut plus honteuse encore. Ce grand général était venu à sa cour, muni d'un sauf-conduit. Le roi, qui l'avait appelé avec les plus vives instances, l'avait reçu avec

[1] Raynald, 1472, n. 52.

affection, et lui avait donné pendant tout un mois des fêtes brillantes; tout à coup il le fit arrêter dans le palais, et étrangler dans sa prison. Tous les ennemis politiques de Ferdinand furent successivement en butte à sa perfidie et à sa cruauté. A tous les vices de ce roi son fils Alphonse joignait une débauche honteuse et un orgueil insupportable. Les barons du royaume, voyant approcher le moment où il monterait sur le trône, prirent tous les armes, en 1485, contre le père et contre le fils. Ils étaient secondés par Innocent VIII, leur suzerain, ainsi que par les Vénitiens et les Génois. Ferdinand obtint d'eux la paix en accordant aux barons insurgés et à leurs alliés tout ce qui lui était demandé; puis, aussitôt que les armées ennemies se furent retirées, il fit saisir tous ceux qui l'avaient attaqué, confisqua leurs biens, et fit trancher la tête à plusieurs d'entre eux. Le Pape, également trompé, après d'inutiles réclamations, excommunia Ferdinand en 1489. Déjà précédemment il avait révoqué l'exemption du cens annuel. Pour se venger, Ferdinand essaya de faire un schisme. Il finit néanmoins par se soumettre à Innocent VIII en 1492.

Ferdinand de Naples était un prince tout entier de la politique moderne, n'ayant ni foi ni loi, que son intérêt, ne devenant traitable que quand il était menacé par des armes plus puissantes. Il mourut d'apoplexie l'an 1494, à l'âge de soixante-dix ans, emportant la haine de ses sujets, suivant Sismondi, et ne pouvant exciter de regrets que par la comparaison qu'on faisait de lui avec son fils et son successeur, Alphonse II, qu'on haïssait davantage encore [1].

La sollicitude pastorale d'Innocent VIII s'étendait par tout le monde. L'an 1485, il prie Jean Basile, duc des Moscovites, de ne point porter la guerre en Livonie, attendu que cette province est du droit apostolique; et il presse le roi Jean de Danemark, de Norwége et de Suède, de s'opposer au Moscovite [2]. La même année, dans une lettre à l'archiduc d'Autriche, il dit qu'il est défendu par le droit d'employer l'épreuve du fer chaud dans les jugements, et qu'il faut y procéder suivant les saints canons et les lois impériales [3]. La même année encore, il confirma la paix entre le roi d'Écosse et ses sujets, et envoya un internonce à Liége pour y apaiser les troubles civils [4]. L'an 1486, les sept électeurs de l'empire germanique prièrent Innocent de confirmer le choix qu'ils avaient fait de Maximilien, fils de l'empereur Frédéric IV, pour roi des Romains. La même année, il mit fin aux guerres civiles d'Angleterre, en unissant par le mariage les deux branches rivales des Plantagenets, et en excommuniant

[1] *Biographie univ.* — Raynald, *index* des t. 29 et 30; *index*, art. *Ferdinand de Naples.* — [2] Raynald, 1485, n. 16. — [3] Ibid., n. 20. — [4] Ibid., n. 47 et 51.

ceux qui susciteraient de nouvelles chicanes sur la succession [1]. Il s'occupa plusieurs fois de la conversion des Hussites, et l'an 1487 il en réconcilia un bon nombre à l'Église. Il créa l'archevêque de Saint-André primat et légat né en Écosse. L'an 1488, il établit l'évêque de Réval son légat dans le Nord, pour réconcilier le roi de Danemark avec les princes de son royaume, et pour avoir soin de toutes les églises septentrionales [2].

L'an 1491, l'Évangile fut porté dans la Nigritie et dans le Congo par les Portugais. L'année suivante 1492, Innocent VIII trouva le titre de la croix du Sauveur dans l'église de Sainte-Croix à Rome. Le même Pape confirma la confrérie de la Miséricorde, instituée à Rome sous l'invocation de la décollation de saint Jean-Baptiste, et lui accorda plusieurs priviléges et indulgences. Les fonctions des confrères sont d'assister les criminels condamnés à la mort, en leur faisant administrer les sacrements, et leur inspirant des sentiments salutaires dans les derniers moments de leur vie; d'avoir ensuite soin de leur sépulture. La bulle est du 1er septembre 1490 [3].

Le 27 du même mois, le pape Innocent VIII eut une attaque d'apoplexie qui le laissa près de vingt-quatre heures sans connaissance. Comme on le disait mort, les cardinaux pensaient à lui donner un successeur. La force de son tempérament, secondée par quelques remèdes, le fit revenir. Il vécut encore deux ans, mais sans récupérer jamais une santé parfaite. Dans l'intervalle, il apprit la reddition de Grenade, la fin de la domination musulmane en Espagne, et honora Ferdinand et Isabelle du titre de rois catholiques. Sentant sa fin approcher, il s'y disposa de la manière la plus édifiante, et mourut le 25 juillet 1492, à l'âge de soixante ans, après avoir gouverné l'Église sept ans dix mois vingt-sept jours.

Dans l'oraison funèbre d'Innocent VIII, l'évêque Léonelli disait aux cardinaux : Hâtez-vous de choisir un successeur au Pape décédé, car Rome est à chaque heure du jour le théâtre de meurtres et de rapines. Les cardinaux suivirent ce conseil. Innocent VIII était mort le 25 juillet; dès le 11 d'août ils lui donnèrent pour successeur Rodrigue Lenzuoli, dit cardinal Borgia, qui prit le nom d'Alexandre VI. fut couronné le 26 du même mois, occupa le Saint-Siége onze ans et huit jours, et mourut le 18 août 1503.

Sur plus de deux cent cinquante Papes qu'il y a eu depuis saint Pierre, Alexandre VI est un des trois dont il paraît certain que les mœurs ne furent pas plus chastes que les mœurs de la plupart des souverains temporels, ou même de la plupart des hommes. On y

[1] Raynald, 1486, n. 42, 45 et 46. — [2] Ibid., 1488, n. 18. — [3] *Bullarium.*

ajoute des crimes qui ne sont pas si communs, la trahison, l'inceste, l'empoisonnement.

Le genre humain, dans sa partie intelligente, est un grand jury devant qui l'histoire expose certains procès qui ne sont pas encore définitivement jugés ni complétement éclaircis. La vie d'Alexandre VI est un de ces procès. Pour en porter un jugement équitable, il faut d'abord des jurés et des juges qui, supposé que l'accusé soit convaincu, puissent le flétrir et le condamner sans se mettre en contradiction avec eux-mêmes, avec leurs propres lois, leur propre religion ; car il ne serait pas juste à vous de condamner un homme que vos lois, votre religion déclarent innocent.

Supposé donc Alexandre VI convaincu de tous les crimes que la renommée lui impute, qui pourra raisonnablement le condamner ? Supposez-le pareil aux grands dieux du paganisme, infanticide comme Saturne, incestueux et parricide comme Jupiter, adultère et meurtrier comme Mars, ainsi du reste, quel païen pourra le condamner sans condamner ce qu'il adore ? Ne devra-t-il pas plutôt se dire : Qui sait ? c'est peut-être un nouveau dieu ? — Il en sera de même du mahométan, lui qui reconnaît, avec son prophète, que Dieu opère en nous le mal comme le bien, la passion de l'inceste comme la volonté de donner l'aumône ; le mahométan devra donc, dans tous les crimes imaginables d'Alexandre VI, bénir les opérations du Dieu qu'il adore. — Il en sera des disciples de Luther et de Calvin comme de celui de Mahomet : car, tout ainsi que Mahomet, Luther et Calvin enseignent que nous n'avons point de libre arbitre, que Dieu opère en nous le mal comme le bien, le désir de commettre une religieuse comme celui de garder la chasteté. Comment donc le calviniste et le luthérien pourraient-ils, dans Alexandre VI, condamner pour crime ce qu'ils regardent comme les œuvres mêmes de leur dieu ? — Il en est du disciple de Jansénius comme des disciples de Luther et de Calvin : car, suivant leur maître, nous ne sommes pas plus libres dans ce que nous faisons que le fléau d'une balance qui incline d'un côté ou de l'autre, suivant le poids qui l'entraîne. — Ainsi donc, ni païens, ni mahométans, ni luthériens, ni calvinistes, ni jansénistes ne sauraient condamner quoi que ce soit dans Alexandre VI sans se mettre en contradiction avec eux-mêmes, avec leur religion, avec leur dieu. Raisonnablement, ils ne sauraient être du jury.

Quant à ce que, dans le langage moderne, on appelle des philosophes, c'est-à-dire des hommes qui, n'ayant ni foi ni religion certaine, raisonnent à l'aventure sur le vrai et le faux, sur le bien et le mal, sur Dieu et sur l'homme, sans arriver jamais à rien de fixe,

ni entre eux ni avec eux-mêmes, il est clair comme le jour que des hommes qui ne savent pas encore si la vertu et le vice sont autre chose que des préjugés de vieilles femmes, ne sauraient sans injustice et inconséquence blâmer ou condamner qui que ce soit, pour quoi que ce fût. Ceux de nos jours qui, comme les braves idolâtres de l'Inde, supposent que Dieu est tout et que tout est Dieu, pour ceux-là, s'ils comprennent ce qu'ils disent, tous les crimes imaginables d'Alexandre VI seront autant d'actions divines méritant les honneurs de l'apothéose. Aucun de ces hommes ne peut donc raisonnablement être du jury.

Ce n'est pas tout : non-seulement le bon sens les récuse, il élève encore une question incidente : Quel est le plus coupable, de celui qui se laisse entraîner à la passion, contre la loi qu'il respecte, et de celui qui corrompt la loi même, de manière à lui faire légitimer, même diviniser les crimes les plus énormes? Toutes choses égales d'ailleurs, c'est évidemment ce dernier, c'est-à-dire le philosophe, le janséniste, le calviniste, le luthérien, le mahométan, le païen.

Qui donc pourra être de ce jury de l'histoire? de cette cour des grandes assises, première instance des assises éternelles? — Le catholique, et le catholique seul. — Seul il a une loi, une règle certaine : loi expliquée et appliquée des milliers de fois par une autorité certaine et infaillible, loi qui est la même pour le petit et pour le grand, pour la brebis et pour le pasteur, pour le laïque et pour le pontife, pour le temps et pour l'éternité.

Maintenant, de qui sont les grands scandales, les scandales certains d'Alexandre VI? est-ce de l'homme ou du Pape? — Nous avons vu qu'ils sont du jeune homme, du militaire, de l'officier espagnol: c'est comme officier que Rodrigue Lenzuoli eut d'une dame romaine, réfugiée à Barcelone, cinq enfants clandestins : François, qui devint duc de Gandie ; César, que Louis XII fit duc de Valentinois: Lucrèce, qui mourut duchesse de Ferrare ; Guifry, prince de Squillace; le nom du cinquième est resté ignoré. Leur père, qui mourut à soixante-douze ans, en avait soixante-un lorsqu'il devint Pape : ce n'est plus l'âge des folies scandaleuses ; pour y croire, il faut d'autres garants que des contes et des satires.

Voulons-nous conclure qu'Alexandre VI n'est point coupable? Nullement. – Il est coupable, mais beaucoup moins que nous ne pensions. Il est coupable, ne fût-ce que d'avoir une si mauvaise renommée. Il est surtout coupable, après une pareille jeunesse, avec de pareils antécédents, d'être entré dans le sanctuaire. Son oncle, Calixte III, est coupable de l'y avoir appelé. Les cardinaux sont coupables de l'avoir placé à la tête de l'Eglise. On excuse le jeune homme,

on excuse le militaire, on excuse l'officier espagnol, mais il n'y a point d'excuse pour le prêtre, point d'excuse pour le cardinal, point d'excuse pour le Pape. Et Papes et cardinaux ont pu s'en convaincre depuis trois siècles. Espérons que cette leçon toujours vivante leur profitera pour, d'ici à la fin du monde, ne placer sur le trône de saint Pierre, et autour, que des hommes dignes de Dieu et de son Église, des hommes tels que nous y en voyons depuis cent ans et au delà.

Lucrèce Lenzuoli, plus connue sous le nom de Lucrèce Borgia, passe communément pour un monstre de dépravation : son nom seul réveille dans bien des imaginations l'idée d'inceste avec père et frères. Un historien protestant, l'Anglais Roscoë, fait à cet égard des observations qu'un jury impartial trouvera peut-être bien graves. Il y a quelques écrivains du temps qui lui imputent ces crimes énormes ; mais il y en a beaucoup d'autres, également contemporains, qui la représentent comme une femme accomplie, non-seulement sous le rapport de l'esprit et de la beauté, mais encore sous celui de la vertu. Les premiers accusateurs sont des poëtes napolitains, politiquement furieux contre Alexandre VI pour avoir expulsé du trône de Naples les princes d'Aragon. Un de ces poëtes fit dans ce sens une épitaphe satirique de Lucrèce, vingt ans avant sa mort. L'historien Guichardin parle aussi de ces imputations d'inceste, mais seulement comme d'un bruit qui courait, et peut-être sur la seule autorité de ces poëtes. Voilà tout ce qu'il en est des accusateurs contemporains. Le protestant Roscoë ajoute : Des historiens venus ensuite ont jugé ces autorités suffisantes pour accuser Lucrèce Borgia dans les termes les plus positifs, et les écrivains catholiques eux-mêmes n'ont pas hésité à la déclarer coupable. En conséquence, tous les recueils historiques, toutes les compilations donnent la chose pour incontestable. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que les auteurs protestants se soient fréquemment étendus sur un sujet qu'ils regardent comme la honte de l'Église romaine. Voilà comme s'exprime le protestant Roscoë. Il fait ensuite l'histoire de Lucrèce [1].

Elle fut d'abord mariée à un gentilhomme espagnol, puis à Jean Sforce, prince de Pesaro. Ces deux mariages ayant été successivement déclarés nuls, elle épousa en troisièmes noces Alphonse, duc de Bisaglia, fils naturel du roi de Naples, dont elle eut un fils l'an 1499. Alphonse mourut l'année suivante, après avoir été blessé à mort par des assassins. Le 19 décembre 1501, elle épousa en qua-

[1] Roscoë, *Hist. de Léon X*, t. 1. *Dissertation sur le caractère de Lucrèce Borgia.*

trièmes noces Alphonse d'Este, fils d'Hercule, duc de Ferrare, deux princes des plus illustres et des plus honorables de leur siècle. Le mariage fut célébré à Rome avec une magnificence extraordinaire. Le voyage de Lucrèce à Ferrare et l'entrée pompeuse qu'elle fit dans cette ville, le 2 février 1502, ont été des sujets intarissables d'éloges pour les historiens contemporains.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, ce qui forme un espace de plus de vingt ans, elle tint la conduite la plus exemplaire. Son époux lui remit, durant ses expéditions où il acquit tant de gloire, le gouvernement de l'État, et elle usa de cette confiance de façon à mériter l'approbation du duc et l'amour de ses sujets. De son mariage avec Alphonse, sortirent trois fils, dont l'aîné régna dans Ferrare sous le nom d'Hercule II. C'est de lui que descend la maison régnante d'Angleterre. Lucrèce se livra, sur la fin de ses jours, à des actes de piété et des œuvres de charité. Il paraît, par des lettres de Léon X, que peu de temps après qu'il eût été élevé au souverain pontificat, elle lui demanda des avis et des consolations, qu'il lui donna en louant la régularité de sa conduite.

Les historiens de Ferrare, loin de supposer que la maison d'Este se soit avilie par le mariage d'Alphonse avec la fille d'Alexandre VI, n'ont parlé de Lucrèce Borgia que de la manière la plus avantageuse. Giraldi l'a traitée de femme accomplie. Selon Sardi, c'était la princesse la plus aimable et la plus belle, et elle était ornée de toutes les vertus. Libanori va plus loin, il accorde à la duchesse de Ferrare la beauté, la vertu, toutes les qualités de l'esprit et un goût exquis. Elle faisait, continue-t-il, les délices de ses contemporains, et était un véritable trésor pour eux. L'Arioste, dans son grand poëme, élève à l'excellence féminine un temple dont les superbes niches sont remplies par les femmes du rang le plus éminent et du plus grand mérite qu'il y eût en Italie. Lucrèce Borgia occupe la première et la plus apparente de ces places d'honneur. L'Arioste dit à cette occasion que Rome doit préférer la moderne Lucrèce à l'ancienne, tant sous le rapport de la modestie que sous celui de la beauté : comparaison qui, si toutes les imputations qu'on avait faites à la fille d'Alexandre VI avaient obtenu quelque croyance, n'aurait pu être considérée que comme la satire la plus sanglante.

Enfin, le célèbre imprimeur Alde Manuce de Venise lui dit dans une dédicace : « Votre principal désir, ainsi que vous l'avez noblement assuré vous-même, est de plaire à Dieu, et d'être utile non-seulement à vos contemporains, mais aux générations futures, afin qu'en sortant de cette vie vous puissiez laisser des monuments qui prouvent que ce ne sera pas en vain que vous aurez vécu. » Alde

Manuce loue ensuite avec chaleur la piété, la libéralité, la justice et l'affabilité de cette princesse. Si elle avait été coupable des crimes dont on l'accuse, la prostitution de son panégyriste aurait surpassé la sienne ; mais plusieurs des écrivains que nous avons déjà cités étaient incapables d'une pareille bassesse, et il doit nous être permis de déclarer que, selon toutes les règles du raisonnement et d'après la connaissance du cœur humain, il est presque impossible que l'incestueuse, que l'abominable Borgia ait été la même personne que cette duchesse de Ferrare qui a été si respectable et si honorée. Telles sont les observations et les paroles mêmes du protestant Roscoë [1].

Pour faciliter de plus en plus la décision du jury, nous joindrons le résumé de certaines circonstances par Audin :

« Quand les feudataires de l'État ecclésiastique voulaient, ils pouvaient affamer le Pape, les cardinaux et les habitants de la Romagne. A peine Alexandre VI a-t-il pris les rênes du pouvoir, que l'abondance renaît dans Rome ; que de la Sabine on peut y venir vendre sans crainte ses denrées ; que personne n'a plus peur de mourir de faim comme autrefois. Avec l'existence de tous ces demi-monarques, aux portes mêmes de la capitale, toute justice était devenue impossible ; il suffisait à ces exarques d'acheter, au prix de quelques milliers de ducats, la conscience des juges, pour s'assurer d'avance l'impunité de ces grands méfaits qui attristaient l'humanité. Ce n'est pas la bonne volonté qui manquait à Innocent VIII, mais la santé ; l'âme était belle, mais le corps débile. Sous Alexandre VI, le pauvre comme le riche put trouver des juges à Rome ; peuple, soldats, citoyens se montrent attachés au pontife, même après sa mort, parce qu'il avait des qualités vraiment royales.

« La nuit, Alexandre dormait à peine deux heures ; il passait à table comme une ombre, sans s'y arrêter ; jamais il ne refusait d'ouïr la prière du pauvre ; il payait les dettes du débiteur malheureux, et se montrait sans pitié pour la prévarication.

« Pour juger une vie où l'ombre trop souvent se mêle à la lumière, il faut bien se garder de s'en rapporter aux pasquinades d'un poëte de cour comme Sannazar, dont l'épigramme, du reste, est aujourd'hui contestée ; au témoignage de Guichardin, qui ne dissimule pas sa haine toute florentine pour les Borgia ; encore moins au journal d'un Allemand, qui, en véritable Teuton, cherche toujours à prendre en défaut l'homme du Midi : on risquerait de s'égarer. Temps affreux que ceux où vécut Alexandre, où l'épigramme fait

[1] Roscoë, *Hist. de Léon X*, t. 1. *Dissertation sur le caractère de Lucrèce Borgia. Ubi suprà.*

souvent l'office du poignard, et la poésie celui de l'histoire. La postérité a fait justice de plus d'une accusation dont on a flétri la mémoire de ce Pape. Voltaire l'absout, dans sa dissertation sur la mort de Henri IV, de l'empoisonnement du cardinal Corneto, que lui impute Guichardin. L'auteur de la *Galerie universelle* [1], malgré ses penchants philosophiques, s'est permis de rire de ces soupers de Trimalcion auxquels Burchard le fait trop souvent assister. Roscoë, l'anglican, refuse de croire, pour de bonnes raisons, au commerce incestueux que le grand journaliste de l'époque lui prête avec la belle Lucrèce. Muratori a démontré, d'après une autorité décisive, celle de l'ambassadeur de Ferrare à Rome, que la mort du pontife ne fut point occasionnée par le breuvage qu'il destinait, suivant Gordon, à quelques cardinaux. Et, tout récemment, un critique romain, M. de Mathias, a mis à nu l'absurde mensonge de Giannone, qui lui fait empoisonner Gem (Zizim), le frère du sultan Bajazet, mort de dyssenterie à Capoue, dans le camp même de Charles VIII [2]. »

Quant à César Lenzuoli, autrement César Borgia, frère de Lucrèce, il est une question préjudicielle à décider par le jury : Lequel est le plus coupable, de celui qui pose un mauvais principe et punit d'en tirer la conséquence, ou de celui qui, admettant le principe une fois posé, en tire toutes les conséquences naturelles ? — Tout le monde conviendra que c'est un premier crime de poser un principe mauvais, puis un autre de trouver criminel qu'on en tire les conséquences ; car la logique est un droit naturel pour tout être raisonnable. Or, depuis trois siècles et plus, tous les historiens, tous les philosophes, tous les publicistes, tous les jurisconsultes, ou peu s'en faut, ont posé en principe fondamental, que l'ordre politique n'est point subordonné à la morale et à la religion, interprétées par l'Église de Dieu, mais à l'intérêt seul, expliqué par soi-même ; et César Borgia, conseillé par Machiavel, n'a fait que tirer les conséquences naturelles de ce principe. Donc César Borgia et Machiavel ne sont pas les plus coupables.

« Quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis la mort d'Innocent, que déjà, d'après le témoignage d'Infessura, plus de deux cents homicides avaient été commis dans les murs de Rome, par deux ou trois familles qui avaient le privilége du sang et de l'impunité ; car Rome leur appartenait. Le séjour prolongé des Papes à Avignon, le schisme qu'on vit éclater lors de leur retour en Italie, les débats scandaleux des Pères de Bâle avaient admirablement servi les intérêts des grands vassaux du Saint-Siége.

[1] Art. *Alexandre VI.* — [2] Audin, *Hist. de Léon X*, t. 1, p. 299.

« A l'abri du châtiment, de feudataires ils s'étaient constitués souverains indépendants. C'est ainsi que les Malatesta s'étaient approprié Césène ; les Riario, Imola et Forli ; les Manfredi, Faënza ; les Sforce, Pesaro ; les Bentivogli, Bologne ; les Baglioni, Pérouse. Quand Charles VIII descendit en Italie, la plupart de ces grands seigneurs vinrent offrir leurs services au vainqueur. Ce n'est pas la faute d'Alexandre si Charles franchit les Alpes. Nous savons aujourd'hui, grâce aux savantes recherches de Rosmini, que le Pape essaya, mais vainement, d'empêcher l'alliance de Louis le More avec Charles VIII. Il proposait à Sforce une triple alliance entre Rome, Milan et Naples, qui certainement eût rendu l'invasion impossible. Deux maisons puissantes hâtèrent, par leur défection, l'occupation de Rome : c'étaient celles des Colonnes et des Ursins, qui livrèrent ainsi, par une lâche trahison, le patrimoine du Saint-Siége. Au besoin, les Ursins et les Colonnes étaient sûrs de trouver un refuge dans les États de Venise, car la politique de cette république était intéressée à ce que Rome n'eût jamais qu'un Pape débile et infirme. Alexandre VI dissimula son ressentiment, et attendit patiemment le moment de la vengeance. César Borgia fut l'instrument dont il se servit pour châtier la félonie de ses vassaux [1].

La devise de Borgia était : *Aut Cæsar aut nihil ;* ou César ou rien. On sent l'homme d'énergie qui, d'un principe une fois posé, sait tirer hardiment toutes les conséquences. Si donc l'ordre politique n'est point subordonné à l'ordre moral, on en verra tout à l'heure une application exemplaire.

« Les Colonnes, qui, les premiers, avaient trahi les intérêts du Saint-Siége, furent les premiers châtiés. En vain, pour échapper au ressentiment du Pontife, avaient-ils placé leurs fiefs sous la protection du sacré collége ; Alexandre avait lu Tacite, et savait le secret de ne jamais trembler. Aussi les Colonnes furent-ils obligés de venir en suppliants déposer dans le bassin d'or du Saint-Père les clefs de leurs forteresses. Pendant que le cardinal, leur parent, rachetait son salut par l'abandon de la riche abbaye de Subbiaco, les Savelli, alliés des Colonnes, obtenaient leur pardon à la même condition, en se dépouillant de leurs richesses en faveur du Pape.

« Puis vint le tour des Ursins, ces feudataires de l'Église, serpents au dard plein de venin, comme les nomme le poëte. Eux, leurs parents et leurs confidents, le duc de Gravina, Vitellozzo Vitelli, P. Baglioni, Oliveretto da Fermo, réunis à Pérouse, songeaient à secouer le joug du vieux Pontife, à se déclarer indépendants, à re-

[1] Audin, *Hist. de Léon X*, t. 1, p. 293.

commencer cette existence de grande route qui leur convenait bien. César Borgia, abandonné de ses soldats, trahi par ses lieutenants, pour la première fois de sa vie sentit un frisson de frayeur quand un mauvais ange, le poëte même dont nous venons de parler, Machiavel, vint le trouver à Imola. Que se passa-t-il dans cette entrevue? L'historien n'en a dit mot; seulement on sait, à n'en pas douter, que le Valentinois reprit courage, et conçut sous l'œil, peut-être sous l'inspiration du Florentin, le drame de Sinigaglia, où la plupart des conjurés de Pesaro allèrent sans armes, comme véritables enfants, se livrer aux lacets du bourreau, que César menait dans toutes ses expéditions.

« Machiavel a consacré à cette sanglante exécution de Sinigaglia un chapitre auquel il a donné pour titre : *Des particuliers que la fortune, la faveur ou la force élève au pouvoir souverain.* Assurément, on ne devinerait pas, à ce titre, qu'il va décrire une scène si pleine de douloureuse émotion. Du reste, il en parle comme il eût fait d'une expédition des Volsques, sans aucun battement de cœur : pas une parole d'indignation contre César; pas une larme aux victimes! Les morts il dit, — qu'ils furent assez dupes pour se mettre entre les mains du Valentinois; du Valentinois, — qu'ayant exterminé les chefs de la faction des Ursins, et fait ses amis de leurs partisans, créa de solides fondements à sa puissance. Il y a ici un mystère psychologique qui semble d'abord inexplicable. Cherchez un cœur qui ne batte de pitié ou de colère au récit d'une si horrible trahison, un œil qui ne se voile de larmes? Vous n'en trouverez pas. Un jour il prend envie à Machiavel de donner le récit complet de ce qui s'est passé à Sinagaglia, et il écrit vingt pages où vous ne surprendrez pas, chez le narrateur, un mouvement de pitié. Une semblable insensibilité chez Machiavel lui-même n'est pas naturelle. Si sa narration est sans couleur, c'est qu'il a pris part, comme conseiller, au drame qu'il raconte.

« Florence se hâta d'envoyer à Borgia Jacques Salviati, un des plus grands citoyens, pour le féliciter. Du moins ici Machiavel ne vient en aide pour commenter la joie de la république, en nous rappelant ce que nous savions déjà, — que la plupart de ces condottieri sacrifiés avec une si froide cruauté, étaient perdus de débauches, souillés de toute espèce de crimes, et la terreur de Florence. L'un d'eux, Oliveretto, un an auparavant, jour pour jour, avait invité son oncle, Jean Fogliani, à un repas du soir, et, le repas fini, l'avait conduit dans une chambre voisine de la salle à manger, où des soldats armés l'avaient poignardé. Le crime commis, Oliveretto monte à cheval, parcourt Fermo, force le palais du gouverneur, tue les partisans

de son oncle, et arbore son étendard sur les murailles de la ville. Vitelozzo, étranglé par Borgia, était, au témoignage du même écrivain, le maître d'Oliveretto dans l'art de la guerre et de l'homicide. Le titre du chapitre où le parricide d'Oliveretto est raconté dit quelque chose au moins ; il est ainsi conçu : *De ceux qui arrivent au trône par des crimes*. On voit bien que Machiavel n'assistait pas au repas de Fermo [1]. »

Aux yeux de la vieille morale, qui craint Dieu et respecte sa loi, César et Machiavel semblent atroces ; aux yeux de la politique moderne, qui n'a de règle que son intérêt, ce ne sont que des esprits fermes et conséquents. Retenir le principe et les blâmer d'en tirer les conséquences, c'est aussi raisonnable que de planter des buissons d'épines pour y cueillir du raisin. Bien des auteurs et des orateurs en sont là.

Un des premiers actes d'Alexandre VI, comme souverain Pontife, fut d'assurer, par ses bulles, au roi Ferdinand et à la reine Isabelle, ainsi qu'à leurs successeurs, les rois de Castille et de Léon, la possession de toutes les îles et terres fermes nouvellement découvertes de leur autorité par Christophe Colomb, et à découvrir dans la suite, vers l'Occident. Voici la teneur des bulles :

Nous, par la plénitude de la puissance apostolique, l'autorité que Dieu nous a donnée dans la personne de saint Pierre, et dans notre qualité de vicaire de Jésus-Christ, dont nous faisons les fonctions sur la terre, nous vous donnons, accordons et assignons par les présentes, pour toujours, et à vos héritiers et successeurs, rois de Castille et de Léon, toutes les îles et terres fermes, découvertes et à découvrir par vos envoyés et capitaines, vers le couchant et le midi, en tirant une ligne d'un pôle à l'autre, à cent lieues des îles Açores, du côté du midi et du couchant. N'entendons néanmoins préjudicier à la possession des rois et princes chrétiens dans ce qu'ils en auraient découvert avant Noël dernier. A condition aussi que, en vertu de la sainte obéissance à nos ordres et suivant les promesses que vous nous en faites, et que nous ne doutons pas que vous n'exécutiez, vous ayez grand soin d'envoyer dans ces terres fermes et ces îles des hommes savants, expérimentés et vertueux, pour en instruire les habitants dans la foi catholique et dans les bonnes mœurs. La bulle est du 4 mai 1493 [2].

L'année suivante, il autorisa, par bref et par bulles, les conquêtes que les rois d'Espagne feraient sur les infidèles dans les royaumes d'Alger et de Tunis en Afrique, sans néanmoins préjudicier à celles

[1] Audin, t. 1, p. 293 et seqq. — [2] Raynald, 1493, n. 19.

que les rois de Portugal avaient faites ou feraient dans les royaume de Fez, Mequinèz et Maroc, en vertu de la concession du pape Pie II. A la prière de ces monarques, il accorda plusieurs indulgences à ceux qui les assisteraient dans ces entreprises [1].

Il confirma au roi d'Espagne et à ses successeurs le titre de ro catholique, qu'Innocent VIII lui avait accordé après qu'il eut entière ment délivré l'Espagne de la domination des Maures. Il accorda a même Ferdinand, à Isabelle, son épouse, et à leurs successeurs dan les royaumes d'Aragon et de Castille, la dignité et les revenus de grands maîtres des ordres militaires de Calatrava, de Saint-Jacque et d'Alcantara. A la prière de Charles VIII, roi de France, il confirm celui de Saint-Michel, institué, l'an 1469, par Louis XI. Pour remé dier aux débauches publiques des ordres militaires de Portugal, en dispensa les chevaliers du vœu de chasteté perpétuelle, et leu permit de se marier. Il confirma l'ordre des Minimes, fondé par sain François de Paule, dont la règle avait déjà été approuvée par Sixte IV celui des filles pénitentes, établi à Paris par Jean Tisserand, Fran ciscain, en l'honneur de sainte Madeleine, et celui des Annonciades au scapulaire rouge, institué par sainte Jeanne de Valois.

Par plusieurs de ses brefs, il exhorta les rois de Pologne et d Hongrie à soutenir de leur autorité les ecclésiastiques qui travail laient à purger leurs États de l'erreur des Hussites [2]. Il reçut un r ligieux de Saint-Basile, ambassadeur de Constantin, roi de Géorgie pour reconnaître le Pape comme vicaire de Jésus-Christ, se soumett au décret du concile de Florence sur l'union des Grecs, et sollicit une expédition des Chrétiens d'Occident contre les Turcs, tandis qu ceux d'Orient les attaqueraient de leur côté [3]. Après l'entière expu sion des Maures du royaume de Grenade, il y rétablit quatre évêchés l'un à Grenade, qu'il érigea en métropole; les autres à Malaga, Alméria et à Cadix, qu'il fit suffragants de cette capitale. Les Tur ayant fait de grands ravages dans l'Istrie, la Dalmatie et le Frioul, Pape fit de fortes instances auprès des princes chrétiens pour les po ter à faire une sainte ligue contre ces ennemis de la chrétienté. Ma ses remontrances furent aussi inutiles que celles de la plupart de s prédécesseurs. Il créa quarante-cinq cardinaux en neuf promotio différentes [4].

Sous le pontificat d'Alexandre VI, il y eut de grandes révolutio au royaume de Naples, fief de l'Église romaine. Le roi Ferdinand ava mis tout en usage pour détourner la guerre dont il était menacé p

[1] Raynald, 1494 et 1496. — [2] Ibid., 1493, n. 6. — [3] Ibid., 1496, n. 21 et seq. — [4] Sommier, t. 6.

nt dans les royaume
ssion du pape Pie II
sieurs indulgences

seurs le titre de ro
rès qu'il eut entière
laures. Il accorda a
urs successeurs dan
ité et les revenus de
va, de Saint-Jacque
France, il confirm
ouis XI. Pour remé
aires de Portugal,
perpétuelle, et leu
mes, fondé par sai
orouvée par Sixte IV
an Tisserand, Fran
ui des Annonciade
de Valois.
is de Pologne et d
astiques qui travai
ites [2]. Il reçut un r
ntin, roi de Géorgi
-Christ, se soumett
s Grecs, et sollicit
es Turcs, tandis qu
près l'entière expu
blit quatre évêché
autres à Malaga,
capitale. Les Tur
natie et le Frioul,
rétiens pour les po
la chrétienté. Ma
de la plupart de s
en neuf promotio

grandes révolutio
roi Ferdinand ava
il était menacé p

d., 1496, n. 21 et se

Charles VIII, roi de France, qui prétendait avoir droit sur ce royaume; mais la nouvelle qu'il reçut, que ses ambassadeurs en France avaient eu ordre d'en sortir, l'étourdit si fort, qu'elle lui causa une attaque d'apoplexie qui le mit au tombeau.

Le Pape accorda l'investiture du royaume à Alphonse, fils de Ferdinand, malgré les instances de Charles VIII, qui fit solliciter sa Sainteté de la suspendre jusqu'à ce qu'il eût justifié de son droit, et qu'il l'eût décidé par les armes. Le Pape répondit qu'il avait suivi en cela l'exemple de ses prédécesseurs, desquels le père et l'aïeul d'Alphonse avaient eu l'investiture du même royaume ; que d'ailleurs il n'aurait pu la refuser à Alphonse sans exposer ses propres États à être ravagés par ce prince et par ses alliés, qui les environnaient par les leurs. Sur cela Charles VIII passa en Italie avec une puissante armée, que le Pape, vu la trahison de ses feudataires, fut obligé de laisser entrer dans Rome après s'être enfermé au château Saint-Ange. Deux cardinaux seulement l'y suivirent, pendant que dix-huit des autres, s'étant livrés au roi Charles, voulurent porter ce prince à se saisir du Pape et à faire procéder contre lui pour le déposer du pontificat sur une intrusion prétendue et à cause de sa vie scandaleuse; mais le roi, plus sage que ces prélats, se contenta de traiter d'un accord avec Alexandre VI, qui fut : Que le roi tiendrait garnison dans certaines places de l'État ecclésiastique jusqu'à ce qu'il eût conquis le royaume de Naples, que le Pape lui donnerait l'investiture de ce royaume ; que les cardinaux et les seigneurs romains qui s'étaient déclarés pour le roi n'en seraient pas recherchés ; que Zizim, frère du sultan Bajazet, serait remis entre les mains du roi ; que le cardinal César Borgia lui serait donné pour otage, et que cependant, par honneur, il passerait dans la cour de ce prince pour légat du pontife.

Ce traité fait, le Pape se rendit au palais du Vatican, et trois jours après, savoir le 19 janvier 1495, il y eut un consistoire où le roi se trouva pour rendre au chef de l'Église son obédience filiale. Dans cette cérémonie, il fit d'abord trois révérences ou génuflexions : la première, à l'entrée du consistoire ; la seconde, en approchant le trône pontifical ; et la troisième, aux pieds du Saint-Père, qu'il baisa à genoux, aussi bien que la main ; après quoi le Saint-Père, l'ayant relevé, l'admit au baiser de la bouche. Le lendemain, le Pape célébra pontificalement la messe ; le roi y assista, et y donna à laver au Saint-Père, tant à l'offertoire qu'à la communion. La mémoire de ces cérémonies s'est conservée dans les peintures de la galerie du château Saint-Ange [1].

[1] Raynald, 1495.

A la mort de Ferdinand Ier, roi de Naples, son fils Alphonse fut couronné roi le 8 mai 1494. Du vivant de son père, il avait fait ses preuves de valeur, de luxure, d'avarice et de cruauté. Ce prince, néanmoins, au bruit de l'arrivée des Français en Italie, fut saisi d'une si grande frayeur, que, le 23 janvier 1495, il abdiqua la couronne, et passa, le 3 février suivant, en Sicile, où, ayant embrassé la règle monastique des Olivétains, il mourut le 19 novembre de la même année. Le jour même de son abdication, on reconnut pour roi de Naples son fils, Ferdinand II. A peine celui-ci est-il sur le trône, que les Napolitains, voyant que Charles VIII approchait, députent à ce prince pour l'assurer de leur fidélité. Ferdinand, après avoir fait de vains efforts pour les engager à se défendre, quitte Naples le 21 février; Charles VIII y entre le lendemain, et en sort le 20 mai. Peu après, Ferdinand récupère tout son royaume; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort en l'automne 1496, sans laisser de postérité. Son oncle, Frédéric III, lui succéda. L'an 1501, il est dépouillé de ses états par Louis XII, roi de France, et par Ferdinand d'Espagne, lesquels avaient forcé le pape Alexandre VI à leur en donner l'investiture à tous deux. Frédéric ayant obtenu de Louis XII la permission de se retirer en France et des revenus pour subsister, se rendit à Tours, où il fixa sa résidence, et mourut le 9 septembre 1504, âgé de cinquante-deux ans. Il ne resta finalement de lui qu'une princesse, qui transporta dans la maison de la Trémouille des prétentions jusqu'à présent infructueuses sur le trône de Naples. Dès l'an 1503, Ferdinand le Catholique s'empara de tout le royaume, même de la moitié qui était échue à Louis XII. Ce fut tout le profit qu'en retira la France.

Ces révolutions et d'autres portèrent malheur à Savonarole. Nous avons vu ce moine dominicain, maître absolu à Florence, lui donner une constitution, avec cet article, entre les autres : Que tout citoyen qui aurait été condamné pour délit politique pourrait en appeler au grand conseil. Savonarole ne sut point demeurer semblable à lui-même, ni garder la mesure convenable. Au lieu de se borner à prêcher contre les vices, il déclama plus d'une fois contre les personnes. La conduite d'Alexandre VI n'était pas bien édifiante; Savonarole, comme un autre Cham, révélait publiquement l'ignominie de son père. On remarqua dans ses discours quelques propositions peu conformes à la foi catholique. Trop souvent la chaire devenait pour lui une tribune à des harangues politiques. Cinq conspirateurs condamnés à mort en appellent au grand conseil, suivant la loi de Savonarole; Savonarole s'oppose à leur appel, et ils sont exécutés. Machiavel a fait un chapitre tout exprès pour blâmer Savonarole d'avoir ainsi violé sa propre loi. Bien des personnes s'en plaignent ; c'est l'archevêque de

Florence, ce sont ses grands vicaires, c'est le clergé, ce sont tous les ordres religieux de la ville. On l'accuse de jouer le rôle de prophète en chaire, de parler de ses visions, de se vanter de révélations célestes. Des plaintes nombreuses arrivent de tous côtés au Pape. Le Pape veut faire taire le moine ; il le cite à comparaître à Rome. Dans une occasion pareille, Pic de la Mirandole partit à l'instant pour aller se justifier. Savonarole n'imita point son ami. A la lettre du Pape il répond par un refus, sous prétexte qu'il est malade. Et il reste en chaire. Le Pape le somme encore une fois de comparaître à Rome ou devant le vicaire général de Bologne ; le moine refuse, en invoquant les mêmes raisons pour colorer sa désobéissance. Alexandre VI défend alors de prêcher. Savonarole obéit d'abord, puis s'en lasse et remonte en chaire. Le Pape alors l'excommunie ; le 18 juin 1497, sa sentence est lue dans six églises. Au lieu de se soumettre, Savonarole se moque et de l'excommunication et de celui qui l'a portée. Le Franciscain Rondinelli l'accuse de tromper le peuple, et s'offre d'entrer avec lui dans le feu. L'épreuve est acceptée par les magistrats. Le bûcher était allumé, le Franciscain se soumettait à toutes ces conditions. Savonarole faisait naître une difficulté après l'autre, encore n'était-ce pas lui qui devait entrer dans le feu, mais un de ses confrères. Le peuple allait se soulever d'impatience, lorsque, par un temps clair et serein, un orage épouvantable, accompagné d'éclairs et de tonnerre, éclata sur Florence, et la flamme du bûcher s'éteignit sous une pluie abondante.

Après quelques autres incidents, Savonarole est arrêté avec un de ses confrères, auquel s'adjoint un troisième. Ils sont interrogés par les commissaires du gouvernement, et appliqués à la torture. Le 19 avril 1498, l'instruction terminée, les accusés comparurent, pour entendre la lecture du procès, devant une assemblée formée des juges, des vicaires généraux de l'archevêque de Florence, de plusieurs chanoines de la cathédrale, des principaux citoyens de la cité et de six religieux de Saint-Marc, le couvent de Savonarole. La torture achevée, le notaire public demanda à Savonarole, qui avait signé les interrogatoires, si tout ce qu'il venait d'entendre était vrai. Il répondit : Ce que j'ai écrit est vrai. On ne put en obtenir d'autre réponse. Les six religieux de Saint-Marc signèrent le procès-verbal. Le soir même, les trois frères furent condamnés à mort. Ils se confessèrent, communièrent tous les trois, acceptèrent l'indulgence plénière que le pape Alexandre VI leur fit offrir, et endurèrent chrétiennement le supplice du feu : c'était la veille de l'Ascension [1].

[1] Audin, *Hist. de Léon X*, t. 1, c. 9.

L'an 1497, Alexandre VI, frappé de la mort funeste d'un de ses fils, qu'on retira du Tibre percé de plusieurs coups de poignard, craignit pour lui-même quelque coup de la vengeance divine. Il conçut le dessein d'abdiquer la papauté, et s'en ouvrit au roi Ferdinand d'Espagne, qui lui répondit que cette affaire méritait une grande délibération, et qu'il fallait au moins attendre que son affliction fût calmée. Il nomma de plus une commission de six cardinaux, pour travailler au rétablissement de la discipline ecclésiastique. Si l'on n'en voit pas de résultat, l'on voit du moins que cet homme si décrié n'était point insensible [1].

L'an 1500, 29me de juin, fête de saint Pierre et de saint Paul, vers quatre heures, Alexandre VI s'entretenait dans sa chambre avec un cardinal et un camérier. Tout à coup un furieux ouragan, accompagné d'une grêle prodigieuse, éclate sur la ville de Rome. Le cardinal et le camérier, sur l'ordre du Pape, vont fermer des fenêtres, et échappent ainsi à la mort. Car une énorme cheminée, renversée par l'orage, enfonce les étages supérieurs, brise en deux la poutre au-dessus du pontife, fait tomber de l'étage d'en haut trois personnes mortes ou mourantes à ses pieds ; lui-même disparaît sous les décombres ; on l'appelle, il ne répond pas : on le crut mort. Cependant il ne l'était pas. La poutre, rompue en deux, restait par un bout dans la muraille au-dessus de sa tête, et par l'autre s'abaissait devant lui à terre, de manière à faire tomber les pierres et les autres débris à droite et à gauche. On trouva le Pape assis sur son siége, non pas mort, mais seulement étourdi, et blessé à la tête et à la main droite. Il n'y avait aucun danger. Alexandre VI avait alors soixante-dix ans. Dès le 25me de juillet, étant parfaitement guéri, il alla lui-même à Sainte-Marie-du-Peuple rendre ses actions de grâces à Dieu pour sa conservation [2].

Il avait publié le jubilé de cette même année séculaire 1500. Il en étendit les grâces sur les provinces éloignées de Rome, en dispensant les particuliers d'en faire le voyage pour le gagner, à condition qu'ils contribueraient chacun selon son pouvoir aux frais de la croisade qu'il voulait publier contre les Turcs. Les Franciscains de l'observance furent chargés de prêcher les indulgences en Italie, d'y lever les décimes et les taxes sur le clergé, et d'en remettre le produit aux Vénitiens, pour les aider dans la guerre qu'ils soutenaient contre les infidèles. Les cardinaux ne furent pas exempts ; on a encore le rôle de ce que chacun dut payer. Ascagne Sforce, riche de trente mille ducats de rente, fut obligé d'en verser trois mille dans la caisse insti

[1] Raynald, 1497, n. 1-8. — [2] Ibid., 1500, n. 3.

tuée par le Pape ; le cardinal Jean de Médicis, depuis Léon X, six cents seulement, le dixième de ses revenus annuels. Le cardinal Cornaro ne dut rien payer, parce que, dit le rôle, il n'a point de revenus ; *nullos habet reditus*. Ces paroles sont à remarquer [1] ; car ce cardinal est un de ceux qu'on accuse Alexandre VI d'avoir voulu empoisonner pour avoir son argent.

Ce Pape mourut le 18 août 1503, âgé de soixante-douze ans, après avoir occupé le Saint-Siége onze ans et huit jours. Le bruit courut et court encore qu'il mourut du jour au lendemain, d'un vin empoisonné qu'il avait préparé pour un cardinal, et dont il but lui-même par mégarde. Mais il existe un journal de Burcard, son maître de cérémonies, où l'on trouve, soit qu'elles viennent du journaliste ou de son éditeur protestant, toutes les suppositions et les insinuations les plus malveillantes. Or, dans ce journal, il n'est pas dit un mot du vin empoisonné. On y lit, au contraire : Le samedi, douzième jour d'août, au matin, le Pape se sentit mal portant ; après vêpres, survint la fièvre, qui fut continue. Le 15, on lui tira près de treize onces de sang, et il eut la fièvre tierce. Le jeudi 17, il prit médecine. Le vendredi 18, vers la douzième heure, il se confessa au seigneur Pierre, évêque de Culm, qui dit ensuite la messe en sa présence, et, après sa communion, donna le sacrement de l'eucharistie au Pape, assis dans son lit. Cinq cardinaux étaient présents, auxquels le Pape dit qu'il se trouvait mal. Vers l'heure de vêpres, ayant reçu l'extrême-onction de l'évêque de Culm, il expira en la présence du dataire et de l'évêque [2]. L'historien Odoric Raynald cite d'autres journaux manuscrits qui rapportent absolument les mêmes choses, ni plus ni moins [3]. Muratori y joint Alexandre Sardi, auteur du temps, dont l'histoire se conserve manuscrite dans la bibliothèque d'Este. Après avoir mentionné le bruit du poison, il ajoute : « Mais Bertrand Costabile, qui était alors ambassadeur du duc Hercule de Ferrare à Rome, et Nicolas Boucane de Florence, ami intime du gonfalonier Soderini, dans dix lettres écrites par eux en l'espace de cinq jours au duc et au cardinal d'Este, et lues par nous, montrent que la mort du Pape fut causée dans l'espace de huit jours par la fièvre tierce, qui régnait cet été à Rome : en ayant été attaqué le 10me d'août, sans que la saignée ni la manne pût la calmer, il expira le soir que nous avons dit. Comme l'effervescence du sang putréfié en ces jours rendit le cadavre noirâtre et gonflé, ceux qui ne connaissaient pas la cause de ces effets donnèrent naissance au bruit du poison [4]. » Voilà

[1] Raynald, 1500, n. 9. — [2] Burcard, *Diarium*, dans les *Notices sur les manuscr. du roi*, t. I, p. 118. — [3] Raynald, 1503, n. 11. — [4] Apud Muratori, *Annali d'Italia*, an 1503.

comme parle l'auteur contemporain cité par Muratori. D'après tout cela, il serait bien à souhaiter qu'un honnête et docte protestant, comme il y en a de nos jours, nous donnât une histoire vraiment impartiale d'Alexandre VI.

Dans le conclave tenu pour lui donner un successeur, les cardinaux firent un règlement qu'ils jurèrent tous d'observer, et à l'exécution duquel le Pape futur devait s'engager par serment : c'était d'assembler dans deux ans un concile général pour rétablir la discipline dans l'Église, réformer les abus qui s'y étaient glissés, et remédier à la corruption des mœurs, qui était portée à l'excès [1].

L'élection tomba sur le plus zélé et le plus propre qu'il y eût dans le sacré collége pour exécuter ce grand dessein : ce fut François Piccolomini, Siennois, archevêque de Sienne, cardinal-diacre du titre de Saint-Eustache. Il était, par sa mère, neveu de Pie II, en mémoire duquel il prit le nom de Pie III.

Son premier objet fut d'arrêter la licence du faste et des vices honteux qui régnaient impunément dans toutes sortes de classes sous le dernier pontificat ; mais ce Pape, regardé de tous les gens de bien comme envoyé de Dieu pour l'avantage et la gloire de son Église, n'eut pas le temps d'y travailler. Sa santé, qui était déjà chancelante au conclave, se trouva très-affaiblie six jours après son élection. Il languit encore pendant vingt jours, et il mourut le vingt-sixième de son pontificat, regretté de tous ceux qui aimaient véritablement le bien et l'honneur de l'Église. Presque tous les artistes portèrent son deuil.

Les cardinaux se réunirent en conclave le 1er novembre 1503. Le même jour, le conclave n'étant pas encore fermé, ils élurent tout d'une voix le cardinal Julien de la Rovère, qui prit le nom de Jules II. Neveu de Sixte IV, il était né au bourg d'Abizal, près de Savone, de parents pauvres et obscurs, suivant l'opinion la plus commune. Son oncle, devenu Pape, le nomma cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens pendant qu'il était évêque de Carpentras, puis cardinal-évêque d'Albane, d'Ostie, grand pénitencier, légat d'Avignon, de Bologne et de la Marche d'Ancône.

Les conjonctures étaient graves. D'après le principe moderne, que l'ordre politique n'est point subordonné à la morale et à la religion, les gouvernements temporels ne suivaient habituellement de règle que leur intérêt. Cela tendait à rompre l'humanité chrétienne en autant de fractions athées que de gouvernements ou même d'individus. — Qui donc, malgré cette tendance anarchique des gouvernements

[1] Mariana, l. 18, n. 18.

ratori. D'après tout
et docte protestant,
ne histoire vraiment

sseur, les cardinaux
ver, et à l'exécution
nt : c'était d'assem-
blir la discipline dans
s, et remédier à la
1.

ppre qu'il y eût dans
ce fut François Pic-
dinal-diacre du titre
e Pie II, en mémoire

te et des vices hon-
es de classes sous le
us les gens de bien
loire de son Église,
ait déjà chancelante
près son élection. Il
le vingt-sixième de
nt véritablement le
tistes portèrent son

novembre 1503. L
mé, ils élurent tou
le nom de Jules II
près de Savone, d
plus commune. So
-Pierre-aux-Liens
dinal-évêque d'Al
n, de Bologne et de

cipe moderne, qu
ale et à la religion
uellement de règle
é chrétienne en au
même d'individus
des gouvernement

temporels, maintiendra l'unité sociale parmi les peuples chrétiens? — Le centre de l'unité religieuse, le successeur de saint Pierre, la sainte Église romaine. Mais, pour cela, il faut que cette Église même soit libre et indépendante. C'est ce que ne comprennent guère les petits princes, ni même les grands. Jules II le leur fera comprendre.

Les Vénitiens s'étaient jetés dans la Romagne, avaient surpris Faënza, et menaçaient les autres places de la province. Il fallait les chasser des États de l'Église. Seigneur, délivrez-nous des barbares! s'était écrié Jules II quand on vint lui dire qu'il était Pape; et par les barbares, il entendait d'abord l'étranger, puis tous ceux qui retenaient quelque parcelle du patrimoine de Saint-Pierre. Jules envoie des ambassadeurs à Venise, qui plaident vainement devant le sénat la cause du Saint-Siége : on ne les écoute pas. Il se rappelle alors qu'il tient entre ses mains un capitaine auquel la plupart des villes de la Romagne sont restées fidèles, parce qu'il les a délivrées des bandits qui les pillaient, et qu'il maintient par le sang et les supplices la sûreté des rues et l'administration de la justice. Jules fait arrêter Borgia. César, étonné de ce grand coup de foudre, en demande le motif; on lui répond qu'il sera libre dès qu'il aura restitué ou fait rendre au Pape, comme il l'a du reste promis, toutes les places fortes de la Romagne; en d'autres termes, quand il aura chassé jusqu'au dernier Vénitien des terres de l'Église.

On peut juger de la colère du Valentinois, qui se vantait d'avoir fait donner la tiare à Jules II, et qui, pour prix de son dévouement aux Rovères, avait reçu le titre de gonfalonier de la sainte Église. La liberté, pour César, c'était plus que la vie. Les forteresses seront restituées. Il donne un blanc-seing pour gage de son obéissance; mais ses lieutenants refusent de le reconnaître : même l'un d'eux, qui tient Césène, fait pendre aux créneaux de la citadelle le porteur des ordres du prince. A ce sang méchamment versé, le Pape répond en confinant le duc dans un château qui depuis, en souvenir du prisonnier, a porté le nom de Tour-de-Borgia. Pour la première fois de sa vie, César avait trouvé son maître : il fallait qu'il restituât ou qu'il languît peut-être toute sa vie entre quatre murailles : son choix ne pouvait être douteux. Cette fois il comprend que la ruse a fait son temps; des ordres sérieux sont donnés aux commandants des forteresses occupées par ses partisans. Presque tous obéissent, et dans quelques mois le Pape recouvre, sans effusion de sang, des châteaux-forts où César comptait se maintenir, et le duc, dirigé sur Ostie sous la conduite de Carvajal, cardinal de Sainte-Croix, s'embarque bientôt pour Naples. Il allait quitter cette ville, quand, au mépris d'un sauf-conduit que lui avait délivré Gonsalve de Cordoue, il est arrêté, con-

duit en Espagne, et retenu deux ans dans le château de Médina-del-Campo. Échappé de là, il se réfugie auprès de Jean d'Albret, roi de Navarre, son beau-frère. Il fait avec lui la guerre aux Castillans lorsqu'il est tué le 12 mars 1507, d'un coup de feu, devant le château de Viane, où on l'ensevelit sans honneur [1].

D'après tout cela, on serait tenté de croire que, pendant le quinzième siècle, il n'y eut aucun prince à pratiquer les vertus chrétiennes dans un degré éminent. C'est une erreur.

La maison de Bade, qui tire son origine des anciens ducs d'Alsace, eut le bonheur, au milieu du quinzième siècle, de donner un saint à l'Église, dans la personne du bienheureux Bernard. Jacques, margrave de Bade, son père, fut un des princes les plus accomplis de son temps. La sagesse qu'il fit constamment paraître dans sa conduite privée et publique, le soin qu'il eut de maintenir la paix dans ses terres au milieu des troubles qui agitaient ses voisins, sa libéralité envers les églises, sa charité pour les pauvres, son équité à l'égard de tous ses sujets lui ont mérité le surnom de Salomon de l'Allemagne. Il fut, au rapport d'Ænéas Sylvius, renommé partout pour sa prudence et sa justice. Il ne lui manquait, ajoute le même auteur, que la culture des lettres pour en faire le plus grand prince de son siècle. Comme il sentait vivement ce défaut, il ne négligea rien pour l'éducation de ses enfants. Il mourut à Bade l'an 1453, et fut enterré dans la collégiale de cette ville, qu'il venait de fonder. Il avait épousé l'an 1426, Catherine, fille de Charles Ier, duc de Lorraine, laquelle ne mourut qu'en 1491. Il en eut cinq fils et une fille. Charles et Bernard, les deux aînés, lui succédèrent dans le margraviat, et en partagèrent les domaines entre eux. La maison aujourd'hui régnante de Bade descend de Charles. Bernard est celui dont nous retraçons la vie. Jean, Georges et Marc embrassèrent l'état ecclésiastique. Jean devint archevêque de Trèves en 1456, et mourut le 10 février 1503. Georges, nommé coadjuteur de Metz en 1457, en devint évêque trois ans après. Marc, chanoine des cathédrales de Cologne et de Strasbourg, mourut en 1478. Marguerite, leur sœur, épousa, l'an 144[illegible] Albert, marquis de Brandebourg.

Le bienheureux Bernard, doué des plus belles qualités du corps et de l'esprit, reçut une éducation conforme à son rang et aux vues que son illustre famille avait sur lui. On ignore l'année de sa naissance ; mais il est certain qu'on doit la mettre avant 1438, puisqu'on voit, par le testament de son père, que dès lors il était majeur. Bernard avait été fiancé, du vivant de son père, à Madeleine, fille de

[1] Auditf, *Hist. de Léon X. Biographie univ.*, t. 5.

Charles VII, roi de France; mais son amour pour la retraite et la chasteté lui fit refuser cette alliance honorable; il céda même à Charles, son frère, en 1455, la partie du margraviat qui lui était échue. Il parcourut ensuite les différentes cours des princes de l'Europe, pour les engager à entreprendre une nouvelle croisade contre les Turcs, qui venaient de s'emparer de l'empire d'Orient. L'empereur Frédéric IV, qui avait donné en mariage Catherine d'Autriche, sa sœur, à Charles de Bade, frère de Bernard, mit ce dernier à la tête de l'entreprise. Bernard se rendit d'abord à la cour de Charles VII, roi de France, puis à celle de Louis, duc de Savoie. Il fut très-bien reçu par ces deux princes. Il partit de Turin au commencement de juillet 1458, pour aller à Rome trouver le pape Calixte III; mais il tomba malade en route, à Montiscalier, ville située sur le Pô, près de Turin. On le transporta dans le couvent des Franciscains, où il mourut le 25 juillet, laissant des marques non équivoques de sa sainteté. Il fut enterré dans la collégiale de Sainte-Marie de cette ville, près du grand autel.

Les vertus que Bernard de Bade avait pratiquées dans le monde et sa retraite reçurent un nouvel éclat des miracles qui s'opérèrent à son tombeau, ainsi que dans la collégiale de la ville de Vic, appartenant à l'évêché de Metz, où le portrait du saint avait été placé par l'ordre de l'évêque Georges, son frère. Ces prodiges frappèrent si vivement le pieux prélat, qu'il en écrivit, l'an 1478, aux magistrats de Montiscalier, pour délibérer avec eux sur la béatification de Bernard, mort vingt ans auparavant. Le pape Sixte IV nomma, le 23 décembre de la même année, des commissaires pour informer sur la vie et les miracles du vénérable Bernard. Il choisit de nouveau, le 8 août 1479, les évêques de Turin et de Carpentras pour continuer la procédure. Enfin le même Pape publia, l'an 1481, le décret de la béatification du serviteur de Dieu, laquelle fut célébrée du vivant de sa mère de Bernard et d'une partie de ses frères. Georges, évêque de Metz, mourut le 11 octobre 1484. Christophe, margrave de Bade, fils de Charles, fit frapper, dans les années 1501, 1512, 1513 et 1519, différentes médailles d'or et d'argent, où le bienheureux Bernard est représenté en casque et en cuirasse, la tête environnée d'une auréole, tenant d'une main l'étendard de Bade, et de l'autre l'écu de sa maison, avec cette inscription : *Beatus Bernardus Marchio.* On conserve son cilice dans le trésor de Bade-Dourlach. Le serviteur de Dieu était particulièrement honoré dans l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun. Sa mémoire obtint une nouvelle célébrité par les soins d'Auguste-Georges Simpert, dernier margrave de la branche de Bade-Bade, lequel fit confirmer la béatification par une bulle de Clé-

ment XIV, qui, au commencement de son pontificat, déclara le bienheureux Bernard patron du margraviat. Louis-Constantin de Rohan, cardinal-évêque de Strasbourg, par son mandement du 20 juin 1770, étendit la fête du bienheureux Bernard dans tout son diocèse, et la fixa au 24 juillet [1].

La bienheureuse Marguerite, issue de la royale maison de Savoie, l'une des plus anciennes et des plus religieuses de l'Europe, annonça de bonne heure ce qu'elle deviendrait un jour. Elle montra dès l'âge le plus tendre un éloignement prononcé pour le monde, ses plaisirs et ses vanités, fuyant les sociétés bruyantes et tout ce qui était capable de distraire son esprit, qui ne prenait plaisir qu'aux choses sérieuses. Tels furent les fruits de la bonne éducation qu'elle reçut. Cependant, pour se conformer à la volonté expresse de ses parents, elle consentit à épouser Théodore, marquis de Montferrat. Mais celui-ci étant mort assez peu de temps après, les entretiens spirituels qu'elle eut avec saint Vincent Ferrier la décidèrent à prendre et à porter publiquement l'habit de saint Dominique, que portent les sœurs dites de la Pénitence. Elle prononça même solennellement les vœux qui sont propres aux veuves, pour les observer le reste de ses jours. Philippe, duc de Milan, s'étant présenté, sur ces entrefaites, pour l'épouser en secondes noces, avec une dispense de la part du souverain Pontife, qui la relevait de ses vœux, elle remercia l'un et l'autre avec beaucoup de grâce et de modestie.

On ne saurait dire de quelle charité elle était animée pour soulager les pauvres et les malades. Elle les servait de ses propres mains, et leur rendait les services les plus dégoûtants. Mais enfin, désirant s'éloigner plus encore de l'air du siècle qui l'importunait, et jouir des avantages de la solitude d'une manière plus particulière, elle fit construire un monastère à Albe, tant pour elle que pour les autres personnes du sexe qui voudraient s'y consacrer à Dieu sous la conduite des religieux de Saint-Dominique. Là, elle fit ses vœux solennels et s'y consacra à Dieu pour toujours. Dès qu'elle eut embrassé ce nouveau genre de vie, elle se livra à tous les exercices de piété avec une nouvelle ardeur. Elle était si fidèle aux saintes règles de l'ordre, qu'elle ne s'en écarta jamais, même dans les choses les plus légères. Elle était d'une telle humilité et obéissait si promptement, qu'on n'eût pas dit qu'elle avait été élevée à la cour, mais dans la condition la plus basse du peuple. Elle avait pour les ordres de ses supérieurs une soumission et une déférence qui allaient jusqu'au scrupule; tout ce qu'il y avait de plus bas, elle le choisissait volontiers pour s

[1] Godescard, 15 juillet. Trithem. *Chron. Hirsaug.*, p. 459.

tâche. Ses habillements et ses meubles étaient si simples et si pauvres, qu'il eût été impossible d'y trouver quelque chose qui rappelât son ancien rang.

Dans une vision où Notre-Seigneur lui apparut et lui donna le choix de trois afflictions, la calomnie, la maladie ou la persécution, elle accepta les trois choses ensemble avec le dévouement le plus héroïque. Très-souvent, pendant ses oraisons, elle était ravie en extase, et les douceurs qu'elle goûtait dans cette union divine ne sauraient être comprises que par ceux qui en ont été favorisés. Elle possédait le don des prières et des larmes à un tel point, qu'elle obtenait de Dieu tout ce qu'elle voulait. Sa nièce Amédée étant affligée d'une maladie dont les médecins désespéraient, elle la guérit entièrement en priant pour elle. C'est ainsi qu'elle procura une moisson abondante à un pauvre dont le champ avait été totalement ruiné par la grêle. Elle entreprit de grandes austérités pour procurer la paix à l'Église, et Dieu lui accorda la consolation de la voir enfin rétablie après les divisions qui l'avaient déchirée si longtemps. Enfin Marguerite, mûre pour le ciel, ayant passé quatre ans dans l'ordre de Saint-Dominique s'endormit paisiblement dans le Seigneur l'an 1467. Dieu glorifia sa servante par plusieurs miracles opérés tant pendant sa vie qu'après sa mort, et Clément X permit d'en célébrer la fête dans tout l'ordre de Saint-Dominique [1].

Le bienheureux Amédée, neuvième du nom, duc de Savoie, naquit à Thonon, le 1er février 1435, de Louis II et d'Anne, son épouse, fille du roi de Chypre. La princesse, sa mère, voulut elle-même prendre soin de son enfance et de son éducation, et, laissant au duc, son père, le choix des études et des exercices propres à le former selon sa naissance, elle s'appliqua tout entière à l'élever selon la sainteté du christianisme. Elle lui inspira de bonne heure une vive horreur du péché, et s'efforça de le mettre en garde contre les séductions de la grandeur et les piéges que le monde tend sans cesse aux faiblesses des princes.

La piété du jeune duc parut presque dès le berceau. Aussi on ne pouvait lui causer de plus grand plaisir que de lui apprendre quelque nouvelle pratique de dévotion. Une messe lui tenait lieu de divertissement, et il ne se délassait de ses études que par des lectures pieuses. Élevé au sein de l'opulence et des grandeurs, dans l'une des cours les plus brillantes de l'Europe, rien ne fut jamais capable d'amollir son cœur et de le séduire. Un fréquent usage des sacrements, accompagné de secrètes austérités, voilà les remèdes qu'il employait

[1] Godescard, 27 novembre.

pour se préserver des funestes impressions de tout ce qui l'environnait.

Jamais prince ne fut plus aimé, et ne mérita mieux l'amour de ses peuples. Il savait allier beaucoup de grandeur et de noblesse avec beaucoup de bonté et d'affabilité pour tous ceux qui l'approchaient. Son bonheur était de faire plaisir aux autres et de leur être utile.

A l'âge de dix-sept ans, Amédée épousa Yolande de France, fille de Charles VII et sœur de Louis XI, à laquelle il avait été promis dès le berceau. Rien de mieux assorti que cette union. Les deux jeunes époux avaient le même goût pour la piété, le même éloignement pour le faste, la même inclination pour tous les genres de bonnes œuvres. Aussi la cour eut-elle bientôt changé de face, et tous les seigneurs s'empressèrent à l'envi de tenir la seule conduite qui pût les rendre agréables à leur souverain. Voici ce que dit à cet égard un ancien historien : « Il ne pouvait souffrir ni les blasphémateurs, ni les parjures, ni les perfides, ni les fripons ; tous ces vices étaient bannis de sa cour. Si le plus brave de ses sujets eût été convaincu d'avoir proféré un seul blasphème, quand tous les potentats de la terre eussent parlé pour lui, il ne l'eût pas retenu une heure dans sa maison. Ce fut à son exemple qu'un prince de Milan fit bâtir une chapelle qu'on appelait la chapelle des blasphêmes, parce qu'elle était construite avec les amendes des courtisans qu'on avait surpris à blasphémer. » Fût-on des premiers officiers, si l'on était libertin, il fallait quitter le service. Sa maxime était que Dieu doit toujours être servi le premier, et que l'esprit de la religion doit régler tous les détails de notre conduite. A sa prière du matin succédait une lecture de piété, après laquelle il entendait la messe avec un si profond respect et un recueillement si édifiant, qu'on avait coutume de dire qu'il suffisait de voir le duc de Savoie à la messe pour avoir de la dévotion. Il entrait ensuite au conseil, où les causes des pauvres, des veuves et des orphelins étaient toujours rapportées les premières. L'injustice avait beau s'envelopper de voiles épais, l'œil perçant du prince savait la découvrir, sous quelque subterfuge qu'elle essayât de se cacher.

La charité envers les pauvres était pour le pieux Amédée une véritable passion. On aurait dit qu'il n'avait en main le pouvoir souverain que pour soulager les malheureux dans ses États ; il mettait son bonheur à distribuer des aumônes. Chaque jour il nourrissait un grand nombre de pauvres dans ses palais ; les plus rebutants et les plus hideux y étaient toujours les mieux reçus ; il les servait quelquefois lui-même à table, et, à cette occasion, quelques-uns de ses courtisans ayant osé lui représenter que c'était avilir la dignité royale que d'en agir de la sorte, il se contenta de leur demander froidement

s'ils croyaient à l'Évangile; puis il ajouta : Souvenez-vous donc que Jésus-Christ regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait au plus petit des siens ; et quel plus grand honneur pour un prince que celui de servir Jésus-Christ ! Ses ministres lui dirent un jour que ses aumônes épuisaient ses finances, et qu'il leur semblerait plus utile de fortifier les places de guerre et de lever de nouvelles troupes que de nourrir tant de fainéants. « Je loue votre zèle, répondit aussitôt le bienheureux Amédée; mais apprenez que les charités qu'un prince fait aux pauvres sont les plus sûres fortifications d'un état, les pauvres sont les meilleures troupes ; et le secret pour faire régner l'abondance, c'est de faire de grandes largesses aux malheureux. » La Savoie fut appelée sous son règne le paradis des pauvres.

Un jour, en passant dans une rue de la capitale, le bienheureux Amédée entendit un pauvre artisan se plaindre amèrement du surcroît de charges que faisait peser sur le peuple un nouvel impôt; il demanda sur-le-champ à ses ministres s'il ne serait pas possible de diminuer cette taxe; et comme ceux-ci alléguèrent des besoins impérieux et pressants, alors le prince détacha le collier d'or qu'il portait à son cou, et ordonna qu'il fût converti en monnaie, afin que ses sujets fussent soulagés d'autant.

Quoique ennemi du luxe, Amédée savait, lorsque l'éclat de son rang l'exigeait, déployer une sage magnificence; c'est ainsi que, lorsqu'il parut à la cour de France, il étonna par le brillant cortége et la beauté des équipages dont il était accompagné.

Pendant les dernières années de sa vie, il veilla avec un soin particulier sur l'éducation des princes, ses fils ; il sentait que le sort de ses États, après sa mort, dépendait en quelque sorte du soin qu'il prendrait de leur inspirer des sentiments dignes de leur rang et conformes aux maximes de la religion; il ne négligea rien pour se donner en eux de dignes successeurs.

La fin de sa vie fut marquée par de grandes infirmités, qu'il supporta avec autant de courage que de résignation; mais elles ne changèrent rien à ses austérités habituelles, et, malgré ses souffrances, il ne laissait pas que de se condamner encore à des jeûnes très-fréquents. Lorsqu'il sentit, dans sa dernière maladie, qu'il n'avait que peu de temps à vivre encore, il déclara la duchesse, son épouse, régente de ses États, et ayant fait appeler les principaux seigneurs, qui fondaient en larmes, il leur parla ainsi : Je vous recommande les pauvres et les malheureux ; répandez libéralement sur eux vos charités, et le Seigneur répandra abondamment sur vous ses bénédictions. Rendez la justice sans acception de personnes ; faites que la religion fleurisse et que Dieu soit bien servi. Peu après il expira,

ayant reçu le saint viatique et l'extrême-onction avec une nouvelle ferveur, le 31 mars 1472, à Verceil, âgé seulement de trente-sept ans.

Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Eusèbe, sous les marches du maître-autel, ainsi qu'il l'avait demandé. On était si persuadé de sa sainteté, que les évêques qui assistaient à ses funérailles délibérèrent longtemps s'ils diraient la messe des morts pour se conformer aux usages de l'Église ; mais enfin l'archevêque de Turin dit la messe de la sainte Vierge, et l'évêque de Verceil celle du Saint-Esprit. Dieu, qui avait manifesté plus d'une fois les grandes vertus de son serviteur pendant sa vie, déclara sa sainteté après sa mort par un grand nombre de miracles. L'évêque de Verceil en rapporte cent trente-huit. C'est ce qui a déterminé le pape Innocent XI à permettre qu'on fît l'office et qu'on dît la messe en l'honneur du bienheureux Amédée dans tous les États du duc de Savoie [1].

Saint Casimir, prince de Pologne, fut le troisième des treize enfants que Casimir III, roi de Pologne, eut d'Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Albert II. Il vint au monde le 5 octobre 1458, et fit paraître, dès son enfance, beaucoup d'inclination pour la vertu. Il eut pour précepteur Jean Dlugosz, dit Longin, chanoine de Cracovie et historien de Pologne, homme qui joignait une rare piété à une grande étendue de connaissances, et qui refusa, par humilité, plusieurs évêchés que son mérite extraordinaire lui avait fait offrir. Casimir et les autres princes, ses frères, lui étaient si tendrement attachés, qu'ils ne pouvaient souffrir qu'on les en séparât un moment : mais notre saint fut celui qui profita le plus des leçons d'un si habile maître.

On le vit, à la fleur de son âge, se livrer avec ardeur aux exercices de la piété et aux pratiques de la mortification. Il avait une souveraine horreur pour le luxe et la mollesse qui règnent à la cour des rois ; il portait un cilice sous ses habits, qui étaient toujours fort simples ; souvent il couchait sur la terre nue, et passait une grande partie de la nuit à prier et à méditer. La passion de Jésus-Christ était le sujet le plus ordinaire de ses méditations. Il sortait fréquemment la nuit pour aller prier à la porte des églises, où il attendait qu'on les ouvrît pour assister aux matines. Son esprit et son cœur étaient continuellement unis à Dieu, et la paix intérieure de son âme se manifestait à tout le monde par la sérénité de son visage. Plein de respect pour tout ce qui concernait le culte divin, les plus petites cérémonies de l'Église intéressaient sa piété. Une chose lui devenait chère du moment que la gloire de Dieu en était l'objet.

[1] Godescard, 31 mars.

Il avait une dévotion particulière à Jésus souffrant, et il ne pensait jamais au mystère de notre rédemption sans fondre en larmes et sans se sentir embrasé d'amour. Quant au saint sacrifice de la messe, il y assistait avec tant de ferveur et de recueillement, qu'il paraissait ravi en extase. Pour marquer la confiance qu'il avait en la protection de la sainte Vierge, il composa, ou du moins il récitait souvent en son honneur, l'hymne qui porte son nom, et il voulut à sa mort qu'on en mît une copie dans son tombeau. Il aimait si tendrement les pauvres, qu'il ressentait en quelque sorte leurs misères. Non content de leur distribuer ses biens, il employait encore pour les soulager tout ce qu'il avait de crédit auprès de son père et de son frère Uladislas, roi de Bohême.

Les Hongrois, mécontents de Matthias, leur roi, voulurent élever notre saint sur son trône en 1471 ; ils envoyèrent pour ce sujet une députation au roi de Pologne, son père. Le jeune Casimir, qui n'avait pas encore treize ans accomplis, eût bien voulu refuser la couronne qu'on lui offrait ; mais, par complaisance pour son père, il partit à la tête d'une armée, pour soutenir le droit de son élection. Étant arrivé sur les frontières de la Hongrie, il apprit que Matthias venait de ramasser seize mille hommes pour aller au-devant des Polonais, et qu'il avait regagné le cœur de ses sujets. Il sut aussi que le pape Sixte IV s'était déclaré pour le roi détrôné, et qu'il avait envoyé une ambassade à son père pour lui faire abandonner son entreprise. Toutes ces circonstances réunies donnèrent une joie secrète au jeune prince. Il demanda à son père la permission de revenir sur ses pas, ce qui ne lui fut que très-difficilement accordé ; mais, pour ne pas augmenter le chagrin que son père ressentait d'avoir vu échouer ses desseins, il évita d'abord de paraître en sa présence ; au lieu d'aller droit à Cracovie, il se retira au château de Dobzki, qui en est à une lieue, et y passa trois mois dans les pratiques d'une austère pénitence. Ayant reconnu dans la suite l'injustice de l'expédition qu'on l'avait forcé d'entreprendre contre le roi de Hongrie, il refusa constamment de se rendre à une seconde invitation que lui firent les Hongrois, et cela malgré les sollicitations et les ordres réitérés de son père.

Casimir employa les douze dernières années de sa vie à consommer l'ouvrage de sa sanctification. Il vécut dans la plus grande continence, malgré les raisons pressantes qu'on alléguait pour le porter au mariage. Il mourut de phthisie à Vilna, capitale de la Lithuanie, le 4 mars 1483, à l'âge de vingt-quatre ans et cinq mois. Il avait prédit sa mort avant qu'elle arrivât, et s'y était préparé par un redoublement de ferveur et par la réception des sacrements de

l'Église. On l'enterra dans l'église de Saint-Stanislas. Il s'opéra un grand nombre de miracles par son intercession. Le pape Léon X le canonisa l'an 1522. Cent vingt ans après sa mort, on trouva son corps sans corruption. Les riches étoffes dont on l'avait enveloppé furent aussi trouvées entières, malgré l'excessive humidité du caveau où il avait été enterré. On a fait construire une magnifique chapelle de marbre pour y déposer ses reliques. Saint Casimir est patron de la Pologne, et on le propose communément aux jeunes gens comme un parfait modèle de pureté [1].

Saint Casimir eut pour contemporain et compatriote saint Jean de Kenti, prêtre apostolique que Dieu suscita pour garantir la Pologne contre les erreurs des Hussites. Né vers l'an 1403, dans le village dont il porte le nom, et qui est du diocèse de Cracovie, il dut aux soins que prirent ses pieux parents de lui donner une bonne éducation l'avantage précieux de passer sa jeunesse dans l'innocence. Mais il répondit d'une manière si parfaite à leurs soins et à leurs sages conseils, que l'on put dès lors pressentir à quel degré sublime de vertu il s'élèverait un jour. Ses premières études achevées, il alla faire sa philosophie et sa théologie à l'université de Cracovie. Il prit les degrés et y devint même professeur. Pendant plusieurs années, il remplit les fonctions de l'enseignement dans cette ville, et, comme il mettait la vertu infiniment au-dessus de la science, il sut profiter de toutes les occasions et de tous les moyens que sa position lui donnait pour inspirer à ses disciples les sentiments de piété dont il était pénétré lui-même, et qu'il leur inculquait par ses exemples autant et plus que par ses discours. Lorsqu'il fut parvenu au sacerdoce, on le vit joindre à l'application qu'il avait à l'étude un zèle plus ardent encore pour la perfection. Il était profondément touché de voir Dieu si peu connu et si mal servi par un trop grand nombre de Chrétiens. La seule pensée de tant d'offenses qui se commettent chaque jour contre lui, l'accablait d'une vive douleur. Elle lui faisait souvent verser des torrents de larmes, surtout pendant qu'il célébrait le saint sacrifice de la messe. Il ne pouvait considérer l'ingratitude du pécheur et la miséricorde infinie que le Sauveur nous témoigne dans l'adorable sacrement de nos autels sans se sentir comme accablé par un contraste si déplorable.

Après avoir enseigné avec succès, Jean fut appelé au gouvernement de la paroisse d'Ilkusi. Ce pénible emploi, en lui imposant de nouvelles obligations, fit aussi éclater en lui de nouvelles vertus. Véritable pasteur des âmes, il remplit avec le zèle le plus édifiant et

[1] *Acta SS*, et Godescard, 4 mars.

une prudence consommée tous les devoirs du saint ministère ; sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, il était le père de son troupeau, et tous étaient sûrs de trouver en lui un ami tendre et actif dans leurs peines temporelles ou spirituelles. Il se refusait toute superfluité pour secourir les indigents, et souvent même il se dépouilla pour eux de ses habits et de ses souliers ; il laissait dans ces circonstances son manteau traîner le plus qu'il lui était possible, afin qu'on ne vît pas qu'il retournait nu-pieds à sa demeure. Un dimanche matin, en se rendant à l'église, il trouva un pauvre homme étendu, presque sans vêtement, sur la neige, mourant de faim et de froid ; il ôta aussitôt sa soutane, en couvrit cet infortuné, le conduisit dans son presbytère, et le fit manger avec lui. En mémoire de cette charitable action, chaque professeur du collége de Varsovie était obligé un jour dans l'année de faire dîner un pauvre à sa table.

La charge des âmes a effrayé tous les saints. Jean, pénétré de cette crainte, quitta, après quelques années d'exercice, la paroisse dont il était chargé, et, sur la demande de l'université, il vint reprendre sa place de professeur. Ce changement de situation et d'état n'influa en rien sur sa conduite. Tous les instants que son emploi lui laissait libres, il les consacrait ou à travailler au salut du prochain, surtout par la prédication, ou il les donnait à la prière, dans laquelle il recevait des faveurs extraordinaires. Le souvenir de la passion de Jésus-Christ le touchait tellement, qu'il passait quelquefois toute la nuit dans la contemplation de ce mystère. Pour le graver encore plus profondément dans son esprit, ce saint prêtre fit, sous l'habit de pèlerin, le voyage de Jérusalem. Brûlant du désir de terminer ses jours par le martyre, il ne craignait pas de prêcher aux Turcs Jésus-Christ crucifié. Outre ce voyage de la Terre-Sainte, Jean fit quatre fois celui de Rome, pour visiter les tombeaux des saints apôtres, donner au Saint-Siége des marques publiques de son respect, et tâcher, ainsi qu'il le disait, de se préserver par ses voyages de piété des peines du purgatoire. Il faisait ces pèlerinages à pied, portant lui-même son bagage. Dans un de ses voyages, des voleurs l'ayant rencontré, lui prirent ce qu'il possédait, et l'interrogèrent ensuite pour savoir s'il n'avait plus rien ; le saint homme leur répondit que non. Mais, s'étant aperçu, lorsqu'ils l'eurent quitté, qu'il avait encore quelques pièces d'or cousues dans son manteau, il courut après eux, les appela à haute voix, et leur présenta son or. Ceux-ci, étonnés d'une pareille conduite, refusèrent de le recevoir, et lui rendirent même ce qu'ils lui avaient pris.

Profondément pénétré de respect pour le précepte de l'Évangile qui nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, Jean

de Kenti l'observait avec la plus grande exactitude. A l'exemple de saint Augustin, il avait inscrit sur les murs de sa demeure des vers qui montraient son horreur pour la médisance. Sa charité ne consistait pas seulement à éviter de faire du mal à ses frères, elle le portait à leur procurer tout le bien qui lui était possible. On l'a vu se priver de sa nourriture pour la donner à ceux qui en avaient besoin. Autant animé d'une sainte haine contre lui-même qu'il montrait d'affection pour le prochain, il ne donnait que très-peu de temps au sommeil, ne s'habillait que pour se couvrir, et ne mangeait que pour s'empêcher de mourir de faim. Le désir qu'il avait de conserver sa pureté le porta à la pratique des plus rudes mortifications. Il était couvert d'un cilice, jeûnait et prenait fréquemment la discipline. Trente ans avant sa mort, il s'abstint entièrement de l'usage de la viande. Telle fut la vie de ce saint prêtre, dont tous les jours furent donnés à la vertu. Uni à Dieu d'une manière intime, par le souvenir habituel de sa sainte présence, tout ce qu'il disait, tout ce qu'il faisait montrait son recueillement et son zèle pour la gloire du Seigneur et pour le salut du prochain. Il mourut le 24 décembre 1473, dans la soixante-dixième année de son âge, aimé et respecté de tous. Plusieurs miracles furent opérés par son intercession. Cent trente ans après sa mort, on ouvrit son tombeau, et il en sortit l'odeur la plus douce et la plus agréable. On conserva religieusement la robe de pourpre qu'il avait portée comme docteur: on en revêtait le doyen de l'école de philosophie le jour de son installation, et on lui faisait jurer d'imiter les exemples et les vertus de saint Jean de Kenti, comme il en portait le vêtement.

Il fut canonisé par le Pape Clément XIII, le 16 juillet 1757; sa mémoire est en grande vénération en Pologne et en Lithuanie, et il est un des patrons de ce pays. Il a laissé après lui une haute réputation de savoir, mais aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous; on lui en attribuait quelques-uns qui furent déclarés apocryphes, par la congrégation des rites, pendant le procès pour sa canonisation [1].

Le bienheureux Nicolas de Flue n'était ni un savant, comme saint Jean de Kenti, ni un prince, comme saint Casimir de Pologne; cependant, par sa sainteté seule, il fut le sauveur, et, par là même, le prince de sa patrie.

L'an 1481, après les trois glorieuses victoires sur le duc de Bourgogne, à Granson, à Morat et à Nancy, les députés de la confédération helvétique étaient assemblés à Stanz, dans le pays d'Unterwald.

[1] Godescard, 20 octobre.

e. A l'exemple de
demeure des vers
Sa charité ne con-
frères, elle le por-
ible. On l'a vu se
ui en avaient be-
-même qu'il mon-
que très-peu de
uvrir, et ne man-
e désir qu'il avait
lus rudes mortifi-
nait fréquemment
nt entièrement de
prêtre, dont tous
l'une manière in-
nce, tout ce qu'il
ment et son zèle
ochain. Il mourut
nnée de son âge,
nt opérés par son
vrit son tombeau,
ble. On conserva
comme docteur;
e le jour de son
ples et les vertus
ment.
juillet 1757; sa
et en Lithuanie.
ès lui une haute
'est parvenu jus-
ent déclarés apo-
procès pour sa

ant, comme saint
de Pologne; ce-
par là même, le

le duc de Bour-
de la confédéra-
ays d'Unterwald.

pour délibérer sur le partage du butin et sur l'admission des villes de Soleure et de Fribourg dans la confédération. C'était à la mi-décembre. Après bien des discours, on ne put s'accorder sur rien. Les députés s'apprêtaient à partir, irrités les uns contre les autres. On s'attendait à une guerre civile, à la rupture de la confédération. Dans ce péril extrême, le curé de Stanz (il se nommait Henri) se souvint de frère Nicolas de Flue, qui, depuis vingt ans, demeurait dans l'ermitage du Ranft, et y vivait depuis treize ans sans prendre aucune nourriture corporelle. Il crut que sa vertu seule et la confiance qu'elle inspirait pourraient sauver la patrie.

Déjà la nuit était avancée quand le curé Henri arriva devant l'ermitage. La cellule où le pieux frère habitait depuis près de vingt ans était tellement basse, qu'il en touchait la voûte avec la tête; elle n'avait que trois pas de longueur, et la moitié en largeur; à droite et à gauche il y avait de petites fenêtres grandes comme la main; une porte et une petite fenêtre donnaient sur la chapelle. C'était par là que Nicolas saluait ordinairement ceux qui le visitaient. On n'y voyait d'autre meuble qu'un lit où il reposait, avec une mauvaise couverture grise et une pierre ou un morceau de bois pour oreiller.

Le bon curé expliqua au frère le grand péril où l'on était; il lui dit comment l'assemblée, que lui-même avait conseillée pour pacifier les esprits, avait eu une issue déplorable, et que les choses les plus graves étaient à craindre; il l'engagea au nom de Dieu à venir secourir sa pauvre patrie dans ce pressant danger. Frère Nicolas lui recommanda d'annoncer sa prochaine venue. Bientôt, en effet, on vit le saint vieillard à Stanz. Il portait un simple habit de couleur foncée, qui lui tombait jusqu'aux pieds; il tenait d'une main son bâton, de l'autre son chapelet; il était pieds nus et tête nue, comme toujours. Lorsqu'il parut dans la salle, toute l'assemblée se leva spontanément et s'inclina devant le frère Nicolas.

« Chers seigneurs, fidèles confédérés! leur dit-il, soyez salués au nom de Jésus! Mon bon père m'a envoyé ici pour que je vous harangue à propos de vos discordes qui peuvent entraîner la ruine de la patrie. Je suis un homme pauvre et sans lettres, mais je veux vous donner conseil dans toute la sincérité de mon cœur, et je vous parle comme Dieu m'inspire. Je vous souhaite beaucoup de bien, et, si j'étais capable de vous en faire un peu, je voudrais que mes paroles vous portassent à la paix. O chers confédérés! traitez vos affaires avec de bons sentiments, car un bien amène l'autre. Songez que c'est à une constante union que vous et vos pères devez votre prospérité. Maintenant que, grâce à la concorde qui régnait parmi vous, Dieu vous a accordé de si belles victoires, voudriez-vous, par jalousie

et par cupidité pour un partage de butin, vous séparer et vous perdre réciproquement? Gardez-vous bien de toute dissension, de toute défiance; en Dieu on doit toujours trouver la paix : Dieu, qui est la paix même, n'est sujet à aucun changement; mais la discorde est sujette au changement, et elle détruit tout.

« C'est pourquoi je vous en conjure, chers confédérés des campagnes! recevez dans votre alliance les deux bonnes villes de Fribourg et de Soleure; elles vous ont prêté un fidèle secours dans le danger; elles ont souffert avec vous par la bonne et par la mauvaise fortune; elles ont beaucoup perdu pour votre cause. Je ne veux pas seulement vous exhorter et vous conseiller, mais je vous supplie instamment, parce que je sais que c'est la volonté de Dieu. Il viendra un temps où vous aurez bien grand besoin de son secours et de son appui.

« Et vous, confédérés des villes! renoncez à ces droits de garantie que vous avez établis avec ces deux villes, car ils sont une cause de discorde. N'étendez pas trop loin le cercle de la confédération, afin de maintenir d'autant mieux la paix et l'unité, et de jouir en repos de votre liberté si chèrement achetée. Ne vous chargez pas de trop d'affaires à l'extérieur, et ne vous alliez pas à des puissances étrangères.

« N'acceptez, ô chers confédérés! ni présents ni subsides d'argent, afin de ne point paraître avoir vendu votre patrie pour de l'or, afin que la jalousie et l'égoïsme ne germent point parmi vous et n'empoisonnent pas vos cœurs. Conservez dans toutes vos relations votre équité naturelle; partagez le butin selon les services, les terres conquises d'après les localités. Ne vous laissez jamais entraîner à des guerres injustes par espoir du pillage; vivez en paix et en bonne intelligence avec vos voisins; s'ils vous attaquent, défendez vaillamment la patrie, et combattez en hommes de cœur. Pratiquez la justice à l'intérieur, et aimez-vous les uns les autres comme des alliés chrétiens. Que Dieu vous protége et soit avec vous pendant toute l'éternité! »

Ainsi parla le frère Nicolas, et Dieu donna sa grâce aux paroles du saint anachorète, dit le vieux chroniqueur Tchudi, au point qu'en une heure toutes les difficultés furent aplanies. Les confédérés, d'après son conseil, reçurent dans leur ligue les villes de Fribourg et de Soleure; les anciens traités d'alliance furent confirmés, et on les consolida en leur donnant pour bases de nouvelles lois reçues à l'unanimité. La pacification de tous les cantons de la Suisse, le maintien de l'ordre public et du pouvoir des magistrats contre les perturbateurs, le partage du butin d'après la règle qu'avait donnée frère Nicolas, tels furent les points sur lesquels tombèrent d'accord, le jour

même, ces confédérés qui avaient lutté si longtemps et avec tant d'animosité. Ce bonheur inespéré était dû à la sainteté de frère Nicolas, avec lequel était la bénédiction de Dieu.

Le frère retourna le soir même dans son paisible ermitage. A Stanz, on mit les cloches en branle; ce concert de jubilation retentit d'un lieu à l'autre, le long des lacs et des vallées, à travers les villages et les villes de toute la Suisse, depuis les hauteurs du Saint-Gothard, couvert de [illegible] jusqu'aux plaines riantes de la Thurgovie. Il y eut partout autant de joie et d'allégresse qu'après les victoires de Grandson et de Morat. C'était à juste titre : là les confédérés avaient sauvé leur patrie des ennemis étrangers; ici ils la sauvaient de leurs propres passions. Leur vrai libérateur, qui leur avait fait remporter cette grande victoire sur eux-mêmes, était le pauvre frère Nicolas ; tous le reconnurent et le louèrent comme leur sauveur. Dans les lettres authentiques que chaque délégué rapporta de l'assemblée de Stanz dans son lieu natal, on lit : « Tous les envoyés doivent en premier lieu faire connaître à leur pays la fidélité, la sollicitude, le dévouement qu'a montrés le pieux frère Nicolas dans toute cette affaire, et c'est à lui qu'on doit rendre grâces de ce qui s'est fait. »

Nicolas mena encore six années dans la retraite sa vie paisible et riche en bénédiction. Avant sa mort, Dieu lui envoya une maladie aiguë, où des douleurs indicibles lui pénétrèrent jusqu'à la moelle des os. Dans cet état de supplice, il se retournait en tout sens, il se remuait sur sa couche comme un ver foulé aux pieds qui ne peut plus rester en repos. Ces effroyables souffrances durèrent huit jours, pendant lesquels son corps fut comme anéanti; il les supporta avec la plus grande résignation ; il exhortait encore ceux qui entouraient son lit de mort à toujours se conduire en cette vie de manière à pouvoir la quitter avec une conscience calme. La mort est terrible, disait-il, mais il est bien plus terrible encore de tomber entre les mains du Dieu vivant. Quand ses douleurs furent un peu apaisées et que l'instant de sa mort approcha, frère Nicolas, avec toute l'ardeur de sa piété, désira de recevoir le corps adorable du Sauveur et d'être fortifié par le sacrement de l'extrême-onction. Près du mourant se tenait son fidèle compagnon, le frère Ulrich ; son vieil ami, le curé Henri de Stanz, et la pieuse anachorète Cécile, qui, après sa mort, mena encore soixante-dix ans cette vie solitaire dans une cellule voisine ; autour de lui se trouvaient sa fidèle épouse et ses pieux enfants. En leur présence, il reçut les saints sacrements avec une humilité profonde ; puis il remercia Dieu pour tous les bienfaits qu'il lui avait dispensés, se prosterna, et mourut de la mort des justes, le

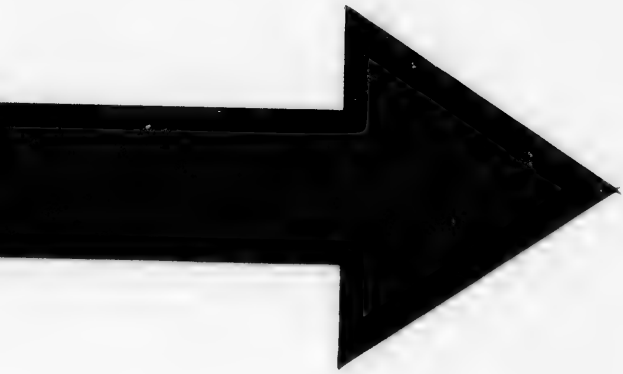

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

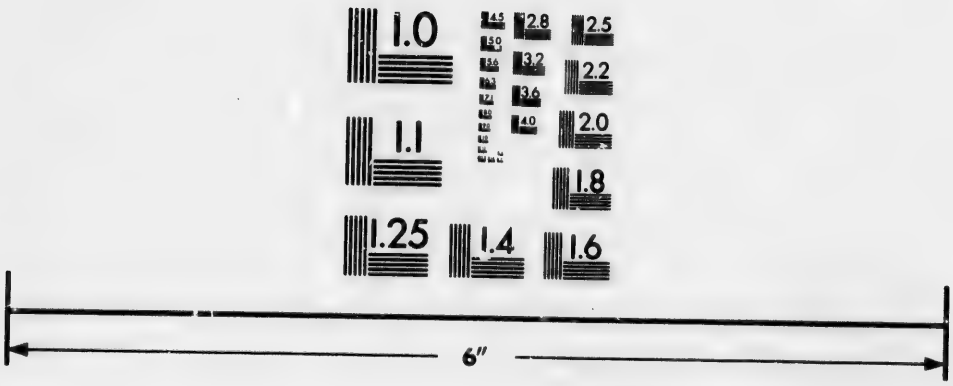

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

21 mars 1487, le jour même où, soixante-dix ans auparavant, il était né pour la gloire de Dieu et l'édification de tous les fidèles.

Sa mort répandit le deuil par tout le peuple. Tous les ateliers furent fermés, et chaque maison pleura frère Nicolas, comme si le père de famille lui-même était mort. Son corps fut transporté avec pompe à Saxlen, et inhumé dans l'église de Saint-Théodore. Tous les cantons lui firent de magnifiques funérailles ; Sigismond, archiduc d'Autriche, fit dire pour lui cent messes de *Requiem*. Des miracles nombreux s'opérèrent à son tombeau, et le nom de Nicolas de Flue devint célèbre non-seulement en Suisse, mais en Allemagne, en France et jusque dans les Pays-Bas. En 1518, son corps fut levé de terre avec solennité par l'évêque de Lausanne, et placé dans un tombeau plus riche. Depuis il a été enfermé dans une châsse et placé dans un autel où il reçoit encore de nos jours les hommages des fidèles. Plusieurs Papes ont approuvé le culte qu'on lui rend [1].

Le pape Jules II fut le sauveur de l'Italie, comme Nicolas de Flue le fut de la Suisse, seulement d'une autre manière. Vers 1504, la royauté temporelle du Pape et la nationalité de l'Italie couraient de véritables dangers : Rome fut heureuse d'avoir Jules II pour Pontife.

Louis XII avait passé les Alpes pour venger la défaite de Charles VIII : c'était toujours la même idée folle qui troublait l'intelligence du monarque français ; il lui fallait en Italie une position militaire, grande ou petite, à Naples ou à Milan. Avec l'Italie, il avait la Méditerranée, avec la Méditerranée l'Orient, avec l'Orient la Terre-Sainte. Tout réussissait à Louis XII ; il avait chassé de Milan Louis Sforce, qui venait d'entrer prisonnier à Lyon, dompté les Vénitiens, et menaçait la Romagne. L'Italie allait être une province française, si Jules II fût resté dans le repos ; il en sortit. A peine est-il délivré de César Borgia, qu'à la tête de vingt-quatre cardinaux et de quatre cents gens d'armes, il marche sur Pérouse pour en chasser le tyran qui l'opprime. Délaissé par tous ceux qui l'entouraient au moment du danger, Baglioni n'a pas d'autre ressource que de venir implorer la clémence de son souverain, qui lui pardonne. Dès ce moment, Pérouse rentre sous la domination de l'Église, et recouvre son collége de républicains et ses vieilles franchises municipales [2].

Bentivoglio régnait à Bologne comme Baglioni à Pérouse, par la terreur et le sang ; il veut se soumettre, mais il fait ses conditions. Jules lui répond de Césène, le 10 octobre 1506, par une bulle qui le déclare rebelle, lui et les siens, livre leurs biens au pillage, leurs

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 31 mars. *Vie du bienheureux Nicolas de Flue*, par Guido Goerres. — [2] Léo. *Hist. d'Italie*, t. 2, p. 511.

x ans auparavant, il
e tous les fidèles.
Tous les ateliers fu-
icolas, comme si le
fut transporté avec
int-Théodore. Tous
Sigismond, archiduc
quiem. Des miracles
de Nicolas de Flue
en Allemagne, en
on corps fut levé de
placé dans un tom-
châsse et placé dans
mmages des fidèles
rend [1].
nme Nicolas de Flue
ière. Vers 1504, la
l'Italie couraient de
ules II pour Pontife
nger la défaite de
qui troublait l'intel-
lie une position mi-
ec l'Italie, il avait la
c l'Orient la Terre-
assé de Milan Louis
mpté les Vénitiens
province française
peine est-il délivré
dinaux et de quatre
en chasser le tyran
uraient au moment
e de venir implorer
. Dès ce moment,
ecouvre son collége
les [2].
à Pérouse, par la
fait ses conditions
par une bulle qui
ns au pillage, leurs

[1] *Nicolas de Flue*, par

personnes à l'esclavage, et le lendemain il entre l'épée au poing dans Bologne, dont il rétablit les anciennes libertés [1].

Les Vénitiens refusent de rendre Faënza et Rimini. Après de vaines tentatives d'accommodement, le Pape lance contre eux une bulle, dont ils appellent au futur concile. Jules condamne leur appel comme illégal et téméraire, et les déclare schismatiques et hérétiques s'ils s'y opiniâtrent. En même temps il accepte le bras séculier que lui offre la ligue de Cambrai entre Louis XII, roi de France, et Maximilien, empereur d'Allemagne. Les Vénitiens, battus par les Français, le sont encore par le nouveau duc d'Urbin, neveu du Pape, qui leur enlève tout ce qui n'avait pas été rendu par le traité précédent. Les Vénitiens reconnaissent leur faute, et demandent pardon.

Un moment Jules II occupe toute la scène, on n'aperçoit que lui; on le voit étouffer ses ressentiments contre Venise; lever l'interdit jeté sur la république; en recevoir les ambassadeurs à la porte de Saint-Pierre; obtenir de Ferdinand d'Espagne, Fabrice Colonne, un des plus braves capitaines de l'époque, avec quatre cents lances; lever des Suisses sur les bords du lac de Côme; équiper une flotte que douze galères vénitiennes vont rejoindre sous la conduite de Contarini, et donner pour auxiliaire à l'armée de mer Marc-Antoine Colonne, qui vient de lever dans le pays de Lucques une cavalerie et une infanterie redoutables.

Il voulait chasser l'étranger d'Italie. Et cet étranger, c'étaient les Allemands de l'empereur Maximilien et les Français du roi Louis XII: deux armées formidables; comme on voit, l'entreprise n'était pas petite.

D'abord, le succès ne répondit pas aux espérances du Pape; ses troupes furent battues. Alors quelques cardinaux, cinq en tout, se détachent du Saint-Siége, et convoquent à Pise un prétendu concile œcuménique, où ils ont l'insolence de citer le Pape pour rétablir, disaient-ils, l'ordre et la discipline ecclésiastiques. C'était un attentat contre l'autorité du chef spirituel de la chrétienté que la révolte des cardinaux de Carvajal, de Saint-Sévérin, de Saint-Malo, de Bajosa et de Cosenza; ajoutons, avec Audin, une lâcheté envers un prince malheureux. Ils croyaient le lion mort; mais le lion, que la fièvre tenait couché dans son lit, se réveilla bientôt; il n'était qu'endormi. Il se lève tout souffrant, le corps brisé, mais l'âme sans atteintes, va faire sa prière à l'autel des Saints-Apôtres, et se rend à l'armée qui bloquait en ce moment la Mirandole. On était au mois de décembre 1511, la neige tombait en abondance, mêlée d'une grêle de

[1] Leo, l. 100, p. 511. Audin, t. 1.

balles que les assiégés dirigeaient de leur camp. Jules, à cheval, après avoir arrêté les dispositions du siége, commande lui-même le feu. La brèche est ouverte, et le Pape, à travers la mitraille, l'épée en avant, entre dans la ville, qui obtient son pardon. Grand et beau caractère, comme le remarque le protestant Ranke, qui s'apaise aussi vite qu'il s'irrite [1].

Les cardinaux transfuges avaient décrété un conciliabule; Jules convoque un concile à Latran, et les rebelles sont sifflés par le monde catholique quand on apprend qu'ils n'ont donné que quatre mois aux prélats étrangers pour se rendre à Pise. Il paraît qu'ils ne connaissaient pas mieux la géographie que leur devoir de Chrétiens.

Soderini, gonfalonier de Florence, fit une faute en cédant Pise aux cardinaux révoltés pour y tenir leur conciliabule : c'était de sa part un acte d'hostilité contre le Saint-Siége, et une manifestation imprudente en faveur des étrangers. Avec le caractère de Jules, on pouvait s'attendre à quelque grand éclat. Le Pape fut noble et prudent; il fit avertir le gonfalonier de se tenir sur ses gardes, de ne plus travailler au succès des armes françaises, d'éloigner d'une ville encore tout en désordre des cardinaux félons; mais Soderini, ébloui par les victoires de Louis XII, peut-être par l'éloquence de Carvajal, ou cédant aux sollicitations de son frère, le cardinal Soderini, refusa d'écouter les sages avis du Pontife.

Jules II avait fait son devoir de père en avertissant Soderini : comme prince, il en avait un autre à remplir. Pour déjouer les trames de son ennemi, il nomma le cardinal Jean de Médicis, depuis Léon X, légat à Bologne : ce choix était significatif. Revêtu d'une charge aussi importante, le cardinal pouvait travailler à la chute du gonfalonier et au rétablissement des Médicis à Florence; c'était un nouvel adversaire pour Soderini, qui en comptait déjà de nombreux jusque dans les conseils de la république. Soderini crut avoir écarté le danger qui le menaçait personnellement en transportant le concile à Florence, afin de faire peur au Pape et de s'attacher plus étroitement Louis XII; mais la noblesse s'opposa fortement au séjour des cardinaux schismatiques à Florence, et Soderini fut obligé de céder. Le peuple, dans la crainte d'un interdit, fit cause commune avec l'aristocratie. L'autorité du gonfalonier reçut ainsi une double atteinte dont il était difficile qu'il se relevât. Chassés par les Pisans, consignés à la porte des églises, honnis sur le grand chemin, repoussés de Florence, ces prétendus Pères, qui croyaient représenter le monde chrétien, n'eurent que le temps de se sauver à Milan, où, le courage

[1] Audin. *Hist. de Léon X*, t. 1. p. 324.

pp. Jules, à cheval,
mande lui-même le
mitraille, l'épée en
. Grand et beau ca-
e, qui s'apaise aussi

conciliabule ; Jules
sifflés par le monde
que quatre mois aux
qu'ils ne connais-
Chrétiens.
te en cédant Pise
abule : c'était de sa
une manifestation
actère de Jules, on
e fut noble et pru-
r ses gardes, de ne
éloigner d'une ville
is Soderini, ébloui
quence de Carvajal,
al Soderini, refusa

rtissant Soderini :
Pour déjouer les
de Médicis, depuis
catif. Revêtu d'une
iller à la chute du
orence ; c'était un
déjà de nombreux
i crut avoir écarté
nsportant le con-
de s'attacher plus
ortement au séjour
rini fut obligé de
use commune avec
ne double atteinte
Pisans, consignés
nin, repoussés de
résenter le monde
an, où, le courage

leur étant revenu, ils s'amusèrent, cachés derrière l'ombre royale de Louis XII, à fulminer des foudres contre cette grande majesté qui siégeait au Vatican, et qui laissa pour le moment le soin de sa vengeance aux poëtes italiens. Les Pères furent mis en chanson.

Au commencement de décembre 1511, le cardinal-légat Jean de Médicis résolut de réduire à la raison Bologne, où le peuple venait de renverser la statue du Pape, chef-d'œuvre de Michel-Ange ; il l'avait traînée dans les rues, couverte de boue, mise en pièces, et il en avait envoyé les débris au duc de Ferrare, qui bientôt en fit faire un canon, qu'il baptisa du nom de Jules II. Mais la véritable image du Pontife restait intacte, cette tête que la populace n'avait osé frapper, soit par admiration pour le sculpteur florentin, soit par peur de cet œil que l'artiste avait su rendre si menaçant.

Le cardinal-légat avait ordre, non pas de punir l'insolence de mutins prêts à inaugurer une autre statue quand les Français auraient quitté Bologne, mais de reprendre une place importante qu'on regardait comme la clef de la Romagne. Le légat conduisait, sous Raymond de Cardonne, huit cents cavaliers et huit mille fantassins, commandés par Marc-Antoine Colonne, Jean de Vitelli, Malatesta de Baglioni et Raphaël de Pazzi. L'armée française, renforcée par les Allemands, était commandée par Gaston de Foix, duc de Nemours, dernier descendant de Clovis ; elle comptait parmi ses officiers Lautrec et le chevalier Bayard. Du côté de Jules II, dans l'armée de la sainte ligue, on voyait la vieille infanterie espagnole, habituée à vaincre les infidèles.

La guerre fut rude de part et d'autre. Les Français emportent d'assaut la ville de Brescia : l'un des commandants vénitiens, Avogadro, est pris et pendu avec ses deux fils. Les Français remportent encore la victoire de Ravenne, mais en laissant dix mille cinq cents hommes sur le champ de bataille, avec la fleur de leur noblesse, avec Lautrec, et surtout avec Gaston de Foix, leur général, qui seul valait une armée. Le cardinal-légat, Jean de Médicis, s'occupait à donner l'absolution aux soldats mourants, lorsqu'il fut fait prisonnier de guerre.

Quand la nouvelle de cette terrible journée vint à Rome, on eût dit qu'Attila, comme autrefois, frappait aux portes ; les cardinaux, les mains jointes, suppliaient Jules II de faire la paix avec les vainqueurs, d'équiper des galères, de fuir loin de Rome. Le noble vieillard fut inébranlable comme le roc ; son œuvre n'était pas accomplie. S'il avait eu peur, il n'aurait pas sauvé la nationalité italienne.

Au reste, jamais prisonnier n'avait été l'objet de prévenances semblables à celles dont on entourait le légat Jean de Médicis : c'est

qu'il représentait cette papauté vénérée de ceux mêmes qui faisaient la guerre à l'homme qui en était revêtu. On renversait la statue de Jules II; mais quand le Pape passait, on s'inclinait pour lui demander sa bénédiction. A Bologne, les Bentivogli, à force de doux soins, parvinrent à faire oublier au cardinal la perte de sa liberté. Sur sa route, quand, par ordre de Louis XII, on le conduisait à Milan, une noble dame, de Modène, Blanche Rangone, vendit ses joyaux pour secourir le légat : charité tout évangélique, qui ne tarda point à être récompensée : le cardinal n'oubliait que les injures.

A Milan, il vit venir à lui le cardinal transfuge, Saint-Sévérin, les Trivulces, les Visconti, les Pallavicini, tout ce que la ville renfermait d'illustres citoyens; c'était là que le conciliabule avait transporté ses assises. Chaque matin, un crieur public, placé devant la porte de la cathédrale, sommait le Pape de comparaître en personne, pour répondre de sa conduite devant ces fils ingrats que le peuple de Milan sifflait, comme avait fait celui de Pise. A Rome, venait de s'ouvrir le cinquième concile œcuménique de Latran. Le 3 de mai 1512, on vit descendre du Vatican un vieillard dont les cheveux avaient blanchi dans les souffrances de l'âme et du corps : c'était Jules II qui se rendait à la basilique de Latran, assisté de tous ses cardinaux, de quatre-vingt-trois évêques, de prélats, de députés, de grands dignitaires nationaux et étrangers. A son aspect, le peuple fléchissait le genou. L'empereur Maximilien, Henri VIII d'Angleterre, le roi d'Aragon, la république de Venise étaient représentés dans le cortége pontifical par leurs ambassadeurs.

Pendant que Rome assistait à cette glorieuse cérémonie, un autre spectacle, qui avait bien aussi sa grandeur, se passait à Milan. Le légat prisonnier, Jean de Médicis, absolvait, au nom du Pape, ceux qui, par obéissance aux ordres de leur souverain temporel, avaient pris les armes contre le Saint-Siége. La foule était grande autour du cardinal : gendarmes français, lansquenets allemands, cavaliers albanais, montagnards suisses, qui, à Ravenne, à Brescia, avaient porté de si furieux coups aux soldats de la sainte ligue, s'inclinaient pieusement pour recevoir le pardon du légat [1].

Jules II avait raison de ne pas désespérer de l'avenir. Pendant qu'effrayés de la défaite de Ravenne, les cardinaux romains conseillaient au Pape de s'embarquer à Ostie, Jules de Médicis, admis dans le consistoire, y lisait les dépêches du légat, son cousin ; le cardinal y racontait tout ce qu'il avait vu : la déroute des alliés ; mais aussi les pertes énormes en hommes, en chevaux, en canons, qu'avaient

[1] Guichardin, l. 10. Audin, c. 12.

mêmes qui faisaient
versait la statue de
it pour lui deman-
orce de doux soins,
sa liberté. Sur sa
luisait à Milan, une
it ses joyaux pour
e tarda point à être
res.

Saint-Sévérin, les
ue la ville renfer-
iabule avait trans-
c, placé devant la
raître en personne,
rats que le peuple
A Rome, venait de
atran. Le 3 de mai
dont les cheveux
du corps : c'était
assisté de tous ses
ats, de députés, de
n aspect, le peuple
i VIII d'Angleterre,
représentés dans le

rémonie, un autre
passait à Milan. Le
om du Pape, ceux
temporel, avaient
ait grande autour
mands, cavaliers
à Brescia, avaient
ligue, s'inclinaient

l'avenir. Pendant
x romains conseil-
édicis, admis dans
ousin ; le cardinal
alliés ; mais aussi
anons, qu'avaient

essuyées les vainqueurs, qui n'avaient plus de chef depuis la mort de Gaston de Foix. A Ravenne, l'Italie avait appris à connaître l'infanterie espagnole, que l'artillerie française avait écharpée, mais non pas anéantie, et qui avait opéré sa retraite sous le feu des boulets avec autant d'ordre que de courage. A Bologne, à Brescia, les populations, domptées et décimées par la famine et le feu, commençaient à se lasser de l'étranger. Le supplice de Louis Avogrado et de ses deux fils avait jeté la consternation dans Venise, qui s'apprêtait à venger son capitaine. La plupart des officiers allemands à la solde de Louis XII, gorgés de butin, aspiraient au repos, et n'attendaient que le moment propice pour quitter l'armée française et regagner leur patrie. Les soi-disant Pères du soi-disant concile de Milan n'avaient aucun ascendant sur les soldats ; ce n'était plus au bruit des pères, mais à coups de pierre qu'on les poursuivait dans les rues de Milan.

Alors le courage revint aux membres du sacré collége, et Jules II put, sans être inquiété par des clameurs pusillanimes, poursuivre la délivrance du continent italien. Les princes et les peuples se rallaient à sa politique. Chaque jour il se rendait à Saint-Pierre pour remercier la Providence d'un nouveau bonheur. De cette glorieuse armée que Louis XII a formée avec tant de peine, il ne reste bientôt plus qu'un petit nombre de soldats mutilés dans les cent batailles que leur livra leur implacable adversaire, et n'emportant de tout cet or qu'ils ont trouvé dans le sac des villes que deux ou trois florins que les paysans armés s'apprêtent à leur voler ; leurs canons les embarrassaient pour traverser les montagnes, ils les ont encloués, jetés à la rivière, abandonnés à l'ennemi ; presque tous leurs chefs sont morts glorieusement sur le champ de bataille ou sont couverts de blessures que le temps sera long à guérir. De toutes leurs conquêtes, les Français n'ont sauvé que quatre ou cinq cardinaux transfuges, qui, conduits à la queue de l'armée avec les goujats et les vivandiers, parlent sérieusement de refaire en France leur synode de Pise, où ils n'avaient pour spectateurs que des enfants. Le plus beau trophée de l'armée française, c'est un cardinal resté fidèle à Dieu comme à son prince, le cardinal Jean de Médicis. Qu'un soldat tombe mourant sur le chemin, c'est la bénédiction et le pardon du légat qu'il implore ; encore ce cardinal échappe-t-il de sa captivité.

Qu'un vieux Pape, presque toujours malade, s'avise de battre tout à la fois et le roi de France et l'empereur d'Allemagne, pour leur apprendre qu'il est maître chez lui, c'est certainement une chose glorieuse. Ce qui ne l'est pas moins, c'est de voir des Français ou des Allemands, dans mainte histoire et biographie, reprocher à ce Pape,

comme un abus scandaleux, de les avoir battus, au lieu de s'en laisser battre. Le premier Français qui s'est donné ce ridicule, c'est le roi de France, Louis XII.

Le vieux pontife, Jules II, marchait avec des troupes pour mettre à la raison son vassal, le duc de Ferrare, et renvoyer les Français chez eux ; car il lui semblait que les Italiens pouvaient être maîtres en Italie tout comme les Français en France et les Allemands en Allemagne ; mais le roi des Français et l'empereur des Allemands voulaient, au contraire, être maîtres chez les Italiens l'un et l'autre. Et comme le vieux Pape n'entendait pas de cette oreille, et ce roi et cet empereur se décident à le traduire devant un concile général pour lui apprendre à penser comme eux. Une chose leur donnait cette singulière confiance; c'était le puissant renfort des quatre ou cinq cardinaux traîtres que nous avons vus. L'empereur Maximilien nourrissait une idée non moins singulière : c'était de se faire nommer Pape lui-même, après la mort ou la déposition de Jules II.

En attendant, que faisait Louis XII ? — Au lieu d'envoyer des renforts à ses généraux d'Italie, que le vieux Pape se permettait de battre, il s'amusait en France à guerroyer le vieux Pape avec des assemblées ecclésiastiques. Il en convoqua d'abord une à Orléans pour la fin d'août 1510. Elle fut transférée à Tours. Le roi lui proposa huit questions, que voici avec les réponses :

1° Est-il permis au Pape de faire la guerre aux princes temporels dont les terres ne sont ni du patrimoine, ni du domaine de l'Église ? — Réponse : Il ne le peut ni le doit. 2° Un prince, obligé de défendre sa personne et ses biens, peut-il, non-seulement repousser l'injure que lui ferait le Pape, mais encore s'emparer des terres de l'Église, non dans l'intention de les retenir, mais pour empêcher seulement que le Pape, son ennemi, n'en tire des forces pour envahir celles de ce prince qu'il attaque ? — Réponse : Cela est permis, sous les conditions et modifications dont la question parle. 3° Lorsque le Pape témoigne évidemment sa haine à un prince et lui fait une guerre injuste, soit par ses propres forces, soit en soulevant contre lui les autres princes et communautés, est-il permis à ce prince de se retirer de l'obéissance d'un tel Pape ? — L'assemblée conclut que cela pouvait se faire sans crime, en observant toutefois que ce fût seulement pour la défense et la manutention de ses droits temporels. 4° Cette soustraction faite, comment le prince, les sujets et le clergé devraient-ils se conduire dans le cas où l'on avait coutume auparavant de s'adresser au Pape ? — Il fut dit sur cela qu'on s'en tiendrait au droit ancien, et qu'on observerait la pragmatique sanction tirée des décrets du concile de Bâle.

, au lieu de s'en lais-
ce ridicule, c'est le

troupes pour mettre
envoyer les Français
ouvaient être maîtres
et les Allemands en
reur des Allemands
liens l'un et l'autre
te oreille, et ce roi e
un concile général
e chose leur donnai
enfort des quatre ou
mpereur Maximilien
ait de se faire nom
position de Jules II
lieu d'envoyer de
ape se permettait de
ieux Pape avec de
bord une à Orléans
urs. Le roi lui pro
:
x princes temporel
omaine de l'Église
, obligé de défendr
nt repousser l'injur
es terres de l'Église
mpêcher seulemen
ur envahir celles d
ermis, sous les con
3° Lorsque le Pap
fait une guerre in
nt contre lui les au
prince de se retire
onclut que cela pou
ue ce fût seulemen
temporels. 4° Cett
le clergé devraient
auparavant de s'a
n tiendrait au dro
ion tirée des décré

5° Un prince, dans les circonstances qu'on vient de dire, peut-il en secourir un autre, son allié, et attaqué injustement ? — On répondit qu'il le peut. 6° Lorsque le Pape prétend que certains droits lui appartiennent, comme étant du domaine de l'Église, et qu'un prince soutient, au contraire, qu'ils sont à l'empire ou à lui, offrant néanmoins de laisser vider le différend par les voies de la justice, est-il permis au Pape, en de telles circonstances, de prendre les armes contre ce prince, et ce prince peut-il se défendre, ou d'autres princes, ses alliés, peuvent-ils lui donner du secours, étant notoire surtout que l'Église romaine n'a pas joui de ces droits prétendus depuis cent ans ? — La décision fut que ce prince pouvait se défendre par les armes, et que les autres princes pouvaient lui donner des secours pour la conservation de ses droits.

7° Lorsque le Pape ne veut pas entendre les raisons de ce prince et porte une sentence contre lui, faut-il prendre le parti de la soumission, dans le cas surtout où il n'est pas sûr ni à ce prince ni à ses agents d'aller en cour de Rome pour se défendre selon les formes de la justice ? — Il fut décidé que ce prince n'était point obligé de se soumettre. 8° Lorsque le Pape ne garde aucune formalité de droit, mais agit par voie de fait, en prononçant des censures contre un prince, ou ses alliés, ou ses sujets, faut-il obéir à ces censures? et de quelle manière convient-il de se comporter dans ce cas-là ? — L'assemblée déclara que les censures étaient nulles, et qu'on n'était aucunement tenu d'y déférer.

Voilà comme le roi de France, avec le clergé gallican, apprenait aux rois et aux peuples à justifier la révolte envers le souverain par le schisme envers le Pape. Car c'est de quoi il est question. Depuis huit siècles, l'exarchat de Ravenne, le duché de Ferrare appartenaient à l'Église romaine, par la donation de Pepin et de Charlemagne, confirmée d'âge en âge. Alphonse d'Este n'était duc de Ferrare que comme feudataire du Saint-Siége, à qui il devait hommage et fidélité comme à son souverain. Il se met en état de révolte, et conspire avec l'étranger contre son souverain légitime. Et c'est pour le soutenir dans cette rébellion que le roi de France, le fils aîné de l'Église, recourt à la théorie et à la pratique du schisme, rompt ou menace de rompre avec le centre de l'unité catholique, promène de Pise à Milan, de Milan à Lyon le scandale d'un conciliabule de quelques cardinaux traîtres à leur chef ! Il ira jusqu'à traiter d'ivrogne un vieux Pontife qui ne boit que de l'eau, et dont les repas ne durent que le temps d'un *Pater* et d'un *Ave !* Il ira jusqu'à promettre sur une médaille la ruine de Rome chrétienne sous le nom injurieux de Babylone !

En vérité, Louis XII n'avait guère de sens, non plus que ceux qui l'entourent. Aussi, à cette époque, et depuis longtemps, n'apparaît-il en France ni un saint ni un savant, tandis qu'on en voit beaucoup ailleurs : ce fait est grave et mérite une sérieuse attention.

Au reste, les autres princes ne ressemblaient pas plus à Charlemagne que Louis XII : ils n'avaient pas plus d'intelligence ni de zèle pour l'Église de Dieu.

« Parmi tous ces princes, nos alliés ou nos adversaires, dit un auteur français, il n'en est pas un qui agisse franchement. Donnez le Milanais à Maximilien, qui, dans son livre rouge, tient note chaque jour de tous les chagrins qu'il reçoit des Français, et il ne vous retirera pas ses Tyroliens ; assurez au roi d'Aragon la dîme du clergé de ses États, et il équipera pour vous douze belles galères : au duc de Ferrare, livrez la Mirandole et Concordia, et il vous fera présent de ses meilleurs canons ; promettez à Soderini qu'il mourra gonfalonier dans son palais, et Pieta-Santa vous appartiendra en toute propriété ; ajoutez aux possessions du roi d'Espagne quelques places en Italie, et son grand capitaine, Gonsalve de Cordoue, est à vous pour toujours. Pas un des ces souverains, nationaux ou étrangers, ne songe sérieusement aux intérêts du Saint-Siége, à l'intégrité de la Romagne, à la délivrance de l'Italie, à la gloire du catholicisme, au salut des arts et des lettres. Jules II domine toutes ces têtes couronnées, comme la coupole de Saint-Pierre la flèche des autres églises. Il a un but, lui, un plan, une idée : c'est l'affranchissement de son pays, qu'on envahit et qu'il veut sauver. Ne nous parlez pas de son ambition ; n'est-elle pas sanctifiée par le but qu'il a devant lui, et où il arrivera malgré la fièvre qui le retient au lit, comme après la proclamation du conciliabule de Pise ; malgré les mouvements insurrectionnels du peuple romain, comme le jour où Pompée Colonne, évêque de Riéti, et Antoine Savelli parlent de monter au Capitole pour proclamer la république ; malgré le serment que Louis XII a fait graver à Milan sur une monnaie d'or, où le destin de Rome est écrit en trois mots : *Perdam Babylonis nomen;* malgré les pleurs de ses cardinaux, qui lui montrent, après la journée de Ravenne, les galères préparées à Ostie pour emmener le Pontife vaincu ? Est-ce que le Pape seul aurait le privilége de ne pouvoir se défendre [1] ? »

Tout en défendant ainsi l'indépendance de Rome et la nationalité italienne contre presque toutes les puissances de l'Europe, même y compris plusieurs de l'Italie, le vieux pontife Jules II dotait Rome de

[1] Audin. *Léon X*, t. 1, c. 13.

trois chefs-d'œuvre : son tombeau, la chapelle Sixtine, la basilique de Saint-Pierre. A peine est-il Pape, qu'il songe à ses funérailles. Il avait connu un artiste à Florence : il le fait venir, et lui dit avec une familiarité affectueuse : Je te connais ; c'est pourquoi je t'ai fait venir ici. Je veux que tu fasses mon tombeau. — Je m'en charge, répond Michel-Ange. — Un magnifique tombeau, reprend le Pape. — Il coûtera cher, dit en souriant Michel-Ange. — Et combien ? — Cent mille écus. — Je t'en donnerai deux cent mille. — Et Michel-Ange commença le tombeau de Jules II.

Au commencement de son pontificat, ce Pape fut sollicité d'accorder une dispense de mariage au premier degré d'affinité entre Henri, fils du roi d'Angleterre, et Catherine, fille de Ferdinand, roi d'Espagne, veuve d'Arthur, frère de Henri. Le cas fut examiné à Rome, savoir : si le Pape avait pouvoir de dispenser de la loi qui défend à une femme d'épouser successivement les deux frères. L'empêchement paraissait à quelques-uns être de droit divin, sur ce qu'il est dit dans le Lévitique : Que si un homme épouse la veuve de son frère, il fait une chose défendue[1]. D'autres soutenaient, avec plus de raison, que cette loi n'était que cérémonielle ou judiciaire, n'obligeant que les sujets de la synagogue, et non pas un précepte de morale qui obligeât toutes sortes de personnes et dans tous les temps ; que même elle n'obligeait les Juifs que dans le cas où la femme aurait des enfants de son premier mari. Et, de fait, une autre loi porte : Que dans une famille où il y a deux frères, lorsque l'un d'eux sera mort sans enfants, la veuve épousera le frère du défunt, afin de susciter des enfants de son frère[2]. Or, ces préceptes, qui formaient la police des Hébreux, ayant été abrogés par la loi de l'Évangile, n'avaient point passé dans l'Église comme émanés de la loi mosaïque ; mais si l'Église en a établi quelques-uns de semblables, ils n'ont que force de loi humaine, dont conséquemment le Pape avait l'autorité de dispenser.

Il y a plus, dans l'évangile même, on expose à Notre-Seigneur, le cas de deux frères, et même de sept, qui épousent la femme de leur aîné mort sans enfants. Ce mariage est supposé légitime par ceux qui interrogent : Notre-Seigneur, qui répond, le suppose également, car il ne dit rien contre, ni pour le présent ni pour l'avenir[3].

Jules II dispensa effectivement en faveur de Henri, prince de Galles, et de Catherine d'Aragon, sa belle-sœur. La dispense porte : Que Henri et Catherine avaient présenté au Pape leur supplique, remontrant que Catherine avait été mariée au prince Arthur, frère de Henri ; que ce mariage avait peut-être été consommé ; qu'Arthur

[1] Lévit., 20, 21. — [2] Deutéron., 25, 5. — [3] Matth., 22, 24. Marc, 12, 19. Luc, 20, 28.

étant mort, Henri et Catherine souhaitaient se marier ensemble, pour entretenir par ce moyen une paix ferme et solide entre les royaumes d'Angleterre et d'Espagne ; que, dans cette vue, sa Sainteté, faisant usage du pouvoir qu'elle avait reçu de Dieu, donnait à Henri et à Catherine l'absolution des censures qu'ils pouvaient avoir encourues, et les dispensait de l'empêchement d'affinité qui existait entre eux, nonobstant toutes ordonnances et constitutions apostoliques faites au contraire. Qu'elle leur permettait de se marier ensemble, et même, au cas qu'ils le fussent déjà, elle confirmait leur mariage, ordonnant à leurs confesseurs de leur enjoindre une pénitence salutaire pour s'être remariés avant la dispense [1].

Jules II ne fit en cela qu'imiter Alexandre VI, qui, quelques années auparavant, avait accordé à Emmanuel, roi de Portugal, une dispense semblable, en vertu de laquelle ce prince épousa en secondes noces la sœur de son épouse défunte.

Nous avons vu Théodoric, roi des Ostrogoths, proscrire le duel comme une atrocité barbare, et Gondebaud, roi des Bourguignons, le prescrire comme un moyen judiciaire de découvrir la vérité. Avec le temps, un faux point d'honneur rendit les hommes bien autrement féroces que les Osthogoths et les Burgondes : ce fut de s'entretuer, de leur autorité particulière, souvent pour des sujets très-légers et même honteux, ou pour de vaines paroles. Au temps de Jules II, cette fureur était si fort autorisée dans le monde, que les princes temporels, au lieu d'imiter l'Ostrogoth Théodoric, et de la proscrire de leurs États, comme étant contraire aux lois divines et humaines, assignaient à ces malheureux combattants des endroits dans leurs terres où ils pussent l'assouvir en toute sûreté. Le pape Jules, pour arrêter ce désordre, fit une constitution par laquelle il condamne cet usage si funeste à la société. Outre la peine de l'excommunication encourue par le fait, il ordonne que, dans les terres du Saint-Siége, ces sortes de champions seraient appréhendés partout où ils pourraient se réfugier ; qu'ils seraient punis comme homicides, et que les corps de ceux qui auraient été tués dans ces combats seraient privés de la sépulture ecclésiastique. Et à l'égard des seigneurs temporels et des gouverneurs de places ou de provinces dépendantes du Saint-Siége qui assigneraient un champ libre pour ces duels, outre la même peine d'excommunication, sa Sainteté les condamne à une amende de quatre mille ducats pour la première fois ; et, en cas de récidive, elle les prive des terres féodales ou des gouvernements et magistratures qu'ils tiendraient de l'Église romaine [2].

[1] Raynald, 1503, n. 22. — [2] Jules II, constit. 19.

arier ensemble, pour
e entre les royaumes
, sa Sainteté, faisant
donnait à Henri et à
ient avoir encourues,
ui existait entre eux,
postoliques faites au
ensemble, et même,
mariage, ordonnant
ence salutaire pour

, qui, quelques an-
oi de Portugal, une
épousa en seconde

s, proscrire le duel
des Bourguignons,
uvrir la vérité. Avec
ommes bien autre-
s : ce fut de s'entre-
es sujets très-légers
u temps de Jules II,
que les princes tem-
t de la proscrire de
es et humaines, as-
its dans leurs terres
Jules, pour arrêter
ondamne cet usage
unication encourue
nt-Siége, ces sortes
s pourraient se ré-
et que les corps de
ent privés de la sé-
s temporels et des
tes du Saint-Siége
s, outre la même
ne à une amende
n cas de récidive,
nents et magistra-

§ V.

CINQUIÈME CONCILE GÉNÉRAL DE LATRAN. — AUTRES SAVANTS OU SAINTS PERSONNAGES DE CETTE PÉRIODE.

Un monument éternel de Jules II, c'est le cinquième concile œcuménique de Latran. Il le convoqua le 18me de juillet 1511, pour le 19me d'avril 1512. La bulle de convocation portait le sceau pontifical, avec cette devise de Jules II : Le Seigneur m'est en aide, je ne crains pas ce que me fera l'homme. Ensuite venait sa souscription : Moi Jules, évêque de l'Église catholique, j'ai souscrit. Suivent les souscriptions de vingt-un cardinaux, parmi lesquels Jean de Médicis, que nous verrons succéder à Jules II sous le nom de Léon X. La bulle est adressée à tout le monde catholique ; le concile aura pour but la répression du schisme, la pacification entre les princes chrétiens, la réformation des mœurs et la défense de la chrétienté contre les Turcs. Les guerres d'Italie avaient empêché de le convoquer plus tôt. La bataille de Ravenne obligea d'en remettre l'ouverture du 19 avril 1512 au 3 mai suivant.

Mais dès avant de publier la bulle de convocation, il avait établi dans un consistoire une congrégation de huit cardinaux, pour examiner mûrement les préparatifs à faire, et pour travailler avec soin à une réformation plus sévère des mœurs dans le peuple romain, mais surtout dans la cour pontificale. Car il ne convient pas, disait-il, que là où doit être le domicile de la sainteté et de la vertu, la source des mœurs morales, le centre de la justice et de la religion, là règne une dépravation profonde qui offenserait les yeux et les esprits des évêques affluant de toutes les parties de l'univers. Le souverain pontificat ne doit admettre que des saints, ou rendre tels ceux qu'il admet[1].

Le dimanche, 2 mai, le Pontife fut porté dans une litière au palais de Latran, accompagné de tous les cardinaux présents à Rome, au nombre de seize, et de quatre-vingts prélats ; les chevaliers de Rhodes marchaient devant lui armés de pied en cap, ainsi que d'autres troupes considérables. On craignait une émeute, un coup de main du parti français.

[1] Marianna, l. 30, n. 43. Raynald, 1512, n. 30 et seqq.

Le lendemain, lundi, 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix eut lieu l'ouverture du concile dans la basilique de Latran. Il y eu une affluence de plus de cinquante mille personnes. Le Pape se ren dit à l'église avec la tiare sur la tête ; il était escorté des chevalier de Rhodes ; la messe fut chantée par le doyen du sacré collége, pre mier des cardinaux-évêques ; seize cardinaux y assistaient en chape rouges, avec quatre-vingt-trois prélats mitrés. La messe finie, Égidiu de Viterbe, général de l'ordre de Saint-Augustin, prononça un dis cours latin d'une élégance achevée.

C'était un religieux non moins pieux que docte, né de pauvre cultivateurs. A cette époque, il n'est pas d'homme comme un Pap pour découvrir le mérite, même quand il se cache dans la prison d'u cloître. Jules II tira notre moine de son monastère, et l'emploi comme légat à Venise et à Naples. La chaire convenait mieux a moine que la cour. Il y monta donc pour remplir une œuvre tou catholique, pour prêcher une croisade contre ce Turc qui ne pouva laisser un seul jour de repos à la chrétienté. Un historien compare parole de l'orateur tantôt à un torrent qui entraîne l'auditeur, tant une sirène qui séduit et endort les grands et le peuple, le docte l'ignorant, l'homme et la femme, le vieillard et l'adolescent. Égidi était poëte, historien, philosophe, théologien, linguiste. Il sava l'hébreu, le chaldéen, le grec, le latin. Ajoutez, pour connaître ple nement cette nature d'homme, qu'aussitôt sa tâche remplie, il alla bien vite se cacher dans sa solitude. Quant à son discours prononc au concile œcuménique de Latran, Jacques Sadolet s'empressa l'envoyer à son ami Pierre Bembe : c'étaient les deux plus parfai humanistes de leur époque. Tous deux appelaient Égidius de Viterb la plus éclatante lumière de leur siècle, et disaient que, si par ma heur les lettres et la politesse humaines avaient péri, elles pourraie être représentées par ce seul homme [1].

Une vingtaine d'années auparavant, Égidius de Viterbe, évangél sant les peuples d'Italie, leur avait annoncé plus d'une fois qu'ils ve raient de grandes agitations, de grandes calamités dans l'Église, ma ensuite aussi un commencement de restauration. Cette sorte de pr phétie, qu'on se rappelait, le fit choisir pour faire le discours d'o verture du concile qui devait remédier à ces maux. Égidius les déc avec une latinité tout à fait cicéronienne, mais où les considératio historiques ne sont pas toujours aussi solides que le style est élégan Il insiste sur la nécessité et l'utilité des conciles, fait l'éloge du pa Jules, et implore l'assistance de saint Pierre et de saint Paul sur l'a

[1] Labbe, t. 14, col. 18 et 19. Audin, *Hist. de Léon X*, t. 2, p. 217.

semblée, pour pacifier les princes chrétiens, défendre la chrétienté contre les Mahométans, et rendre à l'Église son ancienne splendeur et pureté.

Après le discours, le Pape donna la bénédiction, et le même orateur publia une indulgence plénière. S'étant ensuite revêtu de ses habits pontificaux comme pour célébrer la messe, le Pape entonna le *Veni Creator*, et se rendit processionnellement de la basilique, avec tous les Pères, à la salle préparée pour les séances. Là, étant assis sur son trône, il reçut l'obédience de tous les cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, abbés et autres prélats. Toutes les cérémonies étaient accompagnées de prières marquées dans l'ordre romain. Au milieu du concile, deux chantres à genoux entonnèrent les grandes litanies ; le reste des chantres y répondaient au nom du Pape et de tous les Pères, également à genoux. Quand on eut chanté cette invocation : *Que vous daigniez conserver dans la sainte religion le Seigneur apostolique et tous les degrés de l'Église : nous vous en prions, écoutez-nous !* le Pape se leva, et chanta lui-même trois fois une invocation semblable sur tout le concile, que chaque fois il bénissait de la main. Après les litanies, un diacre, le cardinal d'Aragon, chanta l'évangile qui contient la mission des soixante-douze disciples, et les instructions que Jésus-Christ leur adresse. A la fin de la séance, le cardinal de Farnèse, premier des diacres, annonça la première session pour le 10 mai suivant, et lut, au nom du Pape, la cédule que voici :

Ce saint concile de Latran indiqué par Nous, nous y avons pensé bien des fois étant encore dans un rang inférieur. Appelé au faîte du souverain apostolat, nous avons résolu absolument de le célébrer ; mais pendant que, avant de le commencer, nous nous efforçons d'apaiser les guerres allumées entre les Chrétiens et de ramener les brebis perdues au bercail du Seigneur, tout à coup une hérésie intestine, par l'instigation de Satan, le perturbateur de toutes les bonnes œuvres, envahit la maison de Dieu, dont la sainteté est la parure convenable. Pour que cette peste contagieuse ne s'étende donc pas davantage et n'infecte insensiblement le troupeau du Christ qui nous a été confié, nous, veillant continuellement à notre office de pasteur, et répétant dans notre esprit cette parole d'Isaïe : Prenez conseil, assemblez le conseil, nous n'avons pas cru devoir attendre plus longtemps. Nous nous sommes donc réunis, vénérables frères, et vous, bien-aimés fils, en ce jour solennel, dans cette basilique de Latran, afin que, assemblés dans le Saint-Esprit, nous choisissions la voie de la vérité, et, rejetant les œuvres de ténèbres, nous revêtions les armes de la lumière. Nous vous exhortons ainsi dans le Seigneur,

fixant vos regards sur celui qui est la voie, la vérité et la vie, à proposer librement votre avis, cherchant de plaire à Dieu plus qu'aux hommes. Car nous espérons dans ce saint concile, le Seigneur y coopérant, extirper complétement les ronces et les épines du champ du Seigneur, ramener les mœurs dépravées à un état meilleur, concilier la paix entre les princes chrétiens, et combiner des expéditions contre les ennemis de la foi divisés entre eux, afin que, par cet étendard sacré de la croix, qui a si heureusement inauguré ce saint concile, nous puissions vaincre les embûches de l'antique ennemi [1].

La première session eut lieu le lundi, 10me de mai, sous la présidence du Pape. Il s'y trouva quinze cardinaux, avec quatre-vingt-six prélats, dont deux patriarches, dix archevêques, soixante-huit évêques, deux abbés et quatre chefs d'ordre, savoir : Thomas, général des frères Prêcheurs ; Démétrius, vicaire des frères Mineurs ; Égidius, général des ermites de Saint-Augustin, et Bernard, vicaire de l'ordre des Carmes. On y voyait de plus l'ambassadeur du roi et de la reine d'Espagne, ainsi que les ambassadeurs des républiques de Venise et de Florence. La messe du Saint-Esprit fut célébrée par le cardinal-évêque de Porto, et le sermon prêché par Bernard, archevêque de Spalatro dans l'État de Venise.

Après avoir insisté sur la vérité invincible de la foi chrétienne, l'unité de l'Église dans son chef, le crime de l'hérésie et du schisme, l'orateur termine par les dangers que court la chrétienté de la part des infidèles, et conjure, de la manière la plus pressante, les Pères du concile d'aviser à une expédition générale contre les Turcs.

Je ne puis, sans la plus vive douleur, sans des sanglots et des larmes, ni me rappeler, ni considérer, beaucoup moins exprimer en paroles, l'effroyable cruauté et puissance des Turcs. Votre Sainteté le sait, vous le savez tous, vénérables Pères, depuis environ cent quatre-vingts ans, c'est-à-dire depuis le premier Ottoman jusqu'à Bajazet, actuellement leur onzième prince, ils ont occupé une grande partie de l'Asie, et la meilleure ; ensuite ils ont usurpé, déchiré, mis en pièces une partie non moindre de l'Europe, après avoir usurpé deux empires et douze royaumes ; et, ce qui est bien formidable, ils ont étendu leur empire jusqu'à la Dalmatie et la Liburnie : de là, aux villes de votre Sainteté dans la Marche d'Ancône, peut facilement aborder dans l'espace d'une seule nuit cette nation si cruelle et ennemie implacable du nom Chrétien ; car elle croit obéir à son impur Mahomet en persécutant les chrétiens, en les déchirant et en les tuant. Et, pour ne pas faire le recensement des calamités qu'ils nous

[1] Raynald, 1512, n. 39.

rité et la vie, à pro-
à Dieu plus qu'aux
ncile, le Seigneur y
es épines du champ
n état meilleur, con-
iner des expéditions
n que, par cet éten-
auguré ce saint con-
ntique ennemi [1].
e mai, sous la pré-
, avec quatre-vingt-
èques, soixante-huit
avoir : Thomas, gé-
des frères Mineurs ;
, et Bernard, vicaire
bassadeur du roi et
urs des républiques
orit fut célébrée par
par Bernard, arche-

e la foi chrétienne,
résie et du schisme,
chrétienté de la part
pressante, les Pères
tre les Turcs.
es sanglots et des
moins exprimer en
urcs. Votre Sainteté
depuis environ cent
r Ottoman jusqu'à
occupé une grande
surpé, déchiré, mis
après avoir usurpé
bien formidable, il
Liburnie : de là, au
e, peut facilement
on si cruelle et en
t obéir à son impu
déchirant et en le
lamités qu'ils nou

ont infligées dans les temps antérieurs, comme vous étant connues à tous, considérez les afflictions présentes des fidèles du Christ, contre lesquels les Turcs sévissent avec une cruauté extrême : ils arrachent les fils aux embrassements de leurs pères, les enfants aux mamelles de leurs mères ; ils violent les femmes sous les yeux de leurs maris ; ils enlèvent les vierges aux bras de leurs mères, pour les asservir à leur passion brutale : les vieux parents, ils les égorgent sous les yeux de leurs enfants, comme des êtres inutiles ; les jeunes hommes, ils les attellent à la charrue comme des bœufs et les contraignent à retourner la terre avec le soc. Mais qu'est-il besoin de m'étendre davantage ? Il n'y a parmi eux nul respect pour le sexe, nulle pitié pour l'enfance, nulle commisération pour la vieillesse. Ces choses, très-saint Pontife et très-sages Pères, je les répète, non pour les avoir entendues ou lues, mais pour les avoir vues moi-même : j'ai vu de mes propres yeux, je les ai vus ravageant jusqu'aux faubourgs de mon infortunée métropole de Spalatro, dévastant tout par le fer et le feu, traînant dans une misérable captivité les enfants des deux sexes, enfants de votre Sainteté et les miens. Ils ont vu les mêmes choses dans leurs villes, les douze suffragants de votre Sainteté et les miens. Il y a de plus ici un témoin bien croyable, et qui sait le tout par expérience, le primat de toute la Hongrie, l'archevêque de Strigonie, qui, ayant appris ces jours derniers leur cruelle invasion sur nos compatriotes de la Dalmatie, de l'Illyrie, de la Croatie, de la Pannonie, ou plutôt contre toute la chrétienté, a versé des larmes amères.

Souvent, très-Saint-Père, et bien souvent, moi-même, infortuné que je suis, au moment que j'assistais aux offices divins, j'ai été contraint de quitter la chape et les ornements pontificaux, de prendre les armes, de courir aux portes de la ville, de consoler et d'encourager le peuple affligé de Spalatro que m'a confié votre bienveillance apostolique, et de m'avancer contre ceux qui ont soif de notre sang. Très-Saint-Père et seigneur, ayez donc pitié de vos enfants et de vos serviteurs, venez en aide à ceux qui sont sous l'oppression, rachetez d'une misérable servitude ceux que Jésus-Christ, par son sang précieux, a délivrés de la mort éternelle. Ayez pitié, vous aussi, vénérables Pères, et ne vous croyez pas en sûreté parce que vous demeurez peut-être loin des Turcs : nul n'est si loin, qu'on ne puisse le trouver. Si, dans le péril, vous délaissez votre voisin qui est plus proche de l'incendie, vous serez délaissés vous-mêmes par vos voisins qui demeurent au delà de vous. Nous devons être tels envers les autres que nous désirons que les autres le soient envers nous. Vous, Allemands, n'espérez pas les secours des Français, si vous n'en

portez aux Hongrois, ni vous, Français, ceux des Espagnols, si vou
n'en portez aux Allemands. Comme vous aurez mesuré aux autres
on vous mesurera à vous-mêmes. Au reste, votre Sainteté, non plu
que ces vénérables Pères, ne doit pas s'imaginer que les Turcs son
invincibles : ils peuvent être vaincus, et ils l'ont été plusieurs fois ;
multitude, par laquelle ils remportent principalement la victoire, es
sans armes ; ils se confient en la vitesse de leurs chevaux. Ajoute
qu'un grand nombre de leurs sujets sont Chrétiens, qu'ils embras
sent avec ardeur la religion chrétienne, et qu'ils attendent, bouch
béante, l'arrivée de votre Sainteté, le secours, la rédemption et
délivrance de leur misérable servitude.

Après le sermon, eurent lieu les litanies et les prières accoutu
mées : le cardinal d'Aragon chanta l'évangile qui commence par ce
paroles : Je suis le bon pasteur. Le Pape fit une petite allocutio
dans le sens de la cédule rapportée à la fin de la séance d'ouverture
puis entonna le *Veni Creator*. Le cardinal de Farnèse lut ensuite
bulle d'indiction, dont voici l'occasion et la substance.

Comme nous avons vu, le pape Jules II se proposait avant to
de rendre à l'Église romaine son indépendance temporelle, af
qu'elle pût exercer son autorité spirituelle avec plus de liberté,
travailler plus efficacement à la réformation de la discipline et d
mœurs. Parmi les feudataires rebelles de l'Église romaine était
duc de Ferrare : le roi de France, Louis XII, qui retenait lui-mêm
des villes que réclamait le Pape, prit parti pour le vassal rebelle ;
Pape les excommunia l'un et l'autre. Pour s'en venger, Louis X
convoque à Tours le clergé de France, sur la réponse duquel il pas
les Alpes et porte la guerre dans le Bolonais. L'empereur Maximili
devait en même temps la continuer en personne contre les Vénitien
qui s'étaient réconciliés avec le Saint-Siége. De plus, par un trai
fait entre eux, les deux princes étaient convenus que l'on convoqu
rait un concile pour faire le procès au Pape. Jules excommunia to
ceux qui déféreraient aux délibérations du clergé de France, et q
se trouveraient dans ses assemblées, de même que dans celle qu'
avait médité de tenir en forme de concile. Il fulmina les mêmes ce
sures contre le duc de Ferrare et ses adhérents. Ensuite, comm
nous avons vu, il fit lui-même le siége de la Mirandole, la prit p
capitulation et entra par la brèche.

Cependant cinq cardinaux mécontents, sous prétexte d'un pè
rinage à Lorette, s'étaient retirés d'auprès du chef de l'Église sa
sa permission. De ces cardinaux déserteurs, deux étaient Espagno
trois étaient Français ; ceux-ci avaient été menacés par Louis X
de perdre tous leurs bénéfices en France s'ils ne quittaient le Pap

les prières accoutu
ui commence par ce
une petite allocutio
séance d'ouverture
'arnèse lut ensuite
stance.
proposait avant to
ice temporelle, af
c plus de liberté,
la discipline et d
lise romaine était
ui retenait lui-mêm
le vassal rebelle ;
en venger, Louis X
onse duquel il pas
empereur Maximili
contre les Vénitien
e plus, par un tra
s que l'on convoqu
les excommunia to
gé de France, et
que dans celle qu'
mina les mêmes ce
ts. Ensuite, com
lirandole, la prit

prétexte d'un pè
hef de l'Église s
x étaient Espagno
nacés par Louis X
e quittaient le Pap

Le cardinal français, Robert de Guibé, évêque de Nantes, aima mieux tout perdre que d'imiter la défection de ses trois compatriotes [1]. Arrivés à Pavie, les fugitifs se repentirent de leur désertion, et envoyèrent demander pardon au Pape, qui le leur accorda. Mais bientôt ils se repentirent de leur repentir [2].

L'empereur et le roi de France se servirent du ministère de ces prélats félons pour faire convoquer le conciliabule projeté. Les cardinaux traîtres publièrent donc un manifeste en forme d'indiction, où il était dit : Que, par un décret du concile de Constance, il avait été jugé nécessaire, pour le bien et l'honneur de l'Église, de tenir de dix ans en dix ans des conciles généraux. Que cette nécessité était alors très-urgente, par rapport à la réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres. Que le pape Jules, qui s'était obligé par serment, avant et après son exaltation, d'en convoquer un, avait négligé de le faire. Qu'ainsi le droit en était dévolu à ceux du sacré collége qui n'adhéraient point à la négligence du Pontife, lequel était d'ailleurs coupable de crimes énormes et scandaleux, dans lesquels il était incorrigible. Le lieu du conciliabule fut indiqué à Pise, et le Pape lui-même y fut cité. Ce manifeste ou libelle portait les noms de neuf cardinaux ; mais c'était une imposture : il n'y avait en réalité que les trois meneurs, les Espagnols Carvajal et Borgia, et le Français Briçonnet de Narbonne. Plusieurs des autres réclamèrent publiquement contre leur souscrip tion supposée [3].

Informé de cet attentat à l'autorité apostolique, Jules II publia une bulle dans laquelle, ayant rappelé la défection des cardinaux schismatiques, le pardon qu'ils avaient demandé et obtenu, les fausses signatures qu'ils avaient apposées à leur libelle, il détruit ainsi leurs faux prétextes :

Quel est le complice d'une si grande erreur, qui puisse nous accuser de négligence touchant la convocation d'un concile, lorsque, pendant les onze ans que nous avons été cardinal, nous n'avons rien eu plus à cœur que de voir célébrer le concile général et réformer en mieux l'état de l'Église romaine ? Car qu'est-ce qui nous a rendus plus odieux au pape Alexandre VI, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, si ce n'est notre zèle pour la célébration d'un concile général ? qu'est-ce qui nous a fait traverser tant de fois les Alpes, parcourir les Gaules par les chaleurs, les neiges et les glaces, si ce n'est que nous nous efforcions à faire indiquer, convoquer et célébrer le concile par le Pontife romain ? Nous rappelons des choses notoires, manifestes aux princes chrétiens, et pleinement connues de

[1] Raynald, 1510, n. 18-20. — [2] Ibid., 1511, n. 9. — [3] Ibid., n. 7.

ceux-là mêmes qui nous calomnient, nous et le collége de nos frères. Notre conduite passée répondant ainsi de notre conduite présente et future, il n'y a nulle raison pourquoi les cardinaux qui nous ont quittés désespèrent de nous voir faire ce que si longtemps, si ardemment, et non sans risque de notre vie, nous avons désiré et tâché qui fût fait.

Qu'ils ouvrent les yeux de leur cœur et retranchent les obstacles de la haine, et se rappellent de quelle voix, de quels regards, de quel visage nous avons promis, ou, comme ils disent, juré et fait vœu dans notre promotion au pontificat, de célébrer un concile général; car ils étaient présents à notre promesse. Certainement, ils sentiront d'une manière palpable que ce n'est pas de la voix seule ni avec feinte, mais dans la simple vérité du cœur, que nous avons fait ce qu'ils rappellent. Que s'ils ne veulent pas faire attention à ce que nous avons dit, qu'ils examinent et considèrent toute l'application que nous avons déployée dans notre pontificat touchant ces promesses. Tous les princes chrétiens qui nous ont envoyé des ambassadeurs pour nous prêter obédience, ne les avons-nous pas avertis du concile général à tenir, et de l'expédition à y concerter et poursuivre contre les perfides Turcs ? Pendant les deux premières années de notre pontificat, n'avons-nous pas mis tout en œuvre pour pacifier les potentats chrétiens, afin qu'on célébrât le concile avec des esprits réconciliés? Qu'avons-nous dû et pu faire de plus pour rétablir la paix de l'Église que nous ayons omis? Il le sait, ce cardinal qui se donne pour l'auteur de l'édit ou de l'indiction, et qui se glorifie d'être le pilote du gouvernail; il sait les ordres qu'il avait reçus de nous lorsque nous l'envoyâmes notre légat à l'empereur par toute l'Allemagne; qu'il communique à ceux de ses frères qui paraissent de même sentiment avec lui, qu'il leur montre les instructions écrites qui lui ont été remises : il sera plus manifeste que l'évidence, et plus clair que le jour que le désespoir qu'on affiche de voir célébrer un concile par nous n'est pas seulement vain et futile, mais faux, déraisonnable et impossible. Ce n'est ni notre faute ni celle des cardinaux de la sainte Église romaine si l'indiction, la convocation et la célébration du concile général ont été différées. Cela vient du malheur des temps, qui, dès le pontificat d'Alexandre VI, n'a pas discontinué en Italie, et de la nécessité de recouvrer les terres de l'Église et d'en rétablir les droits; car notre résolution a toujours été bien prompte et bien intense pour la célébration du concile. Que les auteurs de cette calomnie déposent donc leur esprit de défiance, et, rentrés en eux-mêmes, qu'ils cessent de mordre le pasteur et le père de leurs âmes; qu'ils cessent aussi de calomnier leurs frères, les cardinaux de la sainte Église romaine.

Que s'ils ont si ardemment à cœur de se poser les chefs et les auteurs d'un concile général, qu'ils apprennent auparavant ce qu'il faut faire pour cela ; qu'ils consultent les vies des saints Pères et des Pontifes romains ; qu'ils considèrent l'ancienne manière d'indiquer, de convoquer et de célébrer les conciles œcuméniques ; qu'ils recourent à la tradition et aux lois établies à ce sujet. Ils verront que le droit en appartient aux seuls Pontifes romains, et que ceux qu'on a assemblés d'une autre manière ont été rejetés.

Le décret du concile de Constance, qu'ils citent contre nous, n'a point été en usage depuis quatre-vingts ans qu'il est fait; et quand même il aurait été observé, nous avons pu, selon le témoignage d'Eugène IV et des saints canons, n'y point avoir égard ; et ce qui est plus fort, tant qu'il existait un empêchement légitime, il est plus certain que la certitude même que le décret n'avait pas lieu.

Quant au vœu et au serment qu'ils nous objectent, nous aurions pu, de droit, les transgresser pour les causes susdites ; mais, de fait, nous ne les avons point transgressés, puisque, retenus par un empêchement légitime, nous ne pouvions point l'observer. Enfin, comme le vœu et le serment, quant à la matière, regardent le for de la conscience, et que l'équité canonique admet toujours la purgation du retard, qu'ils cessent donc de nous reprocher, et à nos frères, une négligence qui n'a point existé, et qui, fût-elle réelle, pourrait être imputée à eux, qui sont demeurés avec notre prédécesseur Alexandre et avec nous.

Si, comme disent les prophètes, ils exercent leurs langues à mentir; si, contre le précepte divin, ils maudissent le prince de leur peuple, en lui imputant des crimes atroces, notoires, suivant eux, et qui scandalisent toute l'Église; s'ils ajoutent que, sur la négligence des autres cardinaux, le droit de convoquer le concile leur est dévolu, nous ne nous en étonnons pas, puisque, selon le témoignage de saint Jérôme, quand les schismatiques se doutent que leur cause va être condamnée, ils ont recours aux outrages. Que ces cardinaux qui ne le sont que de nom, et qui, en effet, semblables à Dathan, Abiron, Acace et Dioscore, sont des enfants de ténèbres, qu'ils disent donc s'il n'appartient pas au souverain Pontife d'assembler le concile général, lors même qu'il est question de sa propre cause? Outre les anciens canons, qu'ils lisent encore les actes du concile de Constance, sur lequel ils s'appuient principalement, afin que, comme les Juifs, ils trouvent leur condamnation dans leurs propres livres. Ils verront que Jean XXII convoqua lui-même ce concile, quoiqu'on y dût traiter de ses propres affaires.

Après d'autres remarques sur les inconvénients du temps et du

lieu de ce prétendu concile de Pise, après les peines d'excommunication et d'interdit contre les personnes et les lieux de cette assemblée schismatique, le pape Jules déclare que, voulant réaliser sa bonne intention, extirper les restes des anciennes hérésies, étouffer le nouveau schisme qui menace l'Église, réformer les mœurs des ecclésiastiques et des séculiers, qui, de droit ou de coutume, sont soumis à la juridiction des conciles; prévenir les malheurs des guerres, rendre à chacun ce qui lui appartient, allier la paix et la justice, réunir les fidèles entre eux, et les porter à une expédition contre les ennemis de la religion, il annonce, convoque, indique et ordonne, par l'autorité de Dieu tout-puissant, et celle de saint Pierre et de saint Paul, qu'il exerce en terre, de l'avis et du consentement des cardinaux, un concile œcuménique, universel et général, pour le 19 avril 1512, être commencé, ensuite célébré et terminé à Rome, patrie commune des Chrétiens, dans l'église de Latran, où Dieu a établi le Siége de saint Pierre. Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 18me de juillet 1511.

Après cette bulle de convocation, le cardinal Farnèse lut les deux de prorogation, et une autre par laquelle le Pape ordonnait qu'on célébrât tous les jours des messes dans toutes les églises de Rome pour attirer les grâces du Seigneur sur le concile, et accordait des indulgences à ce sujet. On lut aussi le canon du onzième concile de Tolède, qui recommande la modestie, le silence et l'union; et l'on déclara que, si quelqu'un n'était pas placé dans son rang, ce serait sans préjudice de ses droits.

Enfin l'on nomma les officiers du concile. Premièrement, Constantin Conunat, duc de Macédoine et prince d'Achaïe, qui possédait quelques terres dans le Montferrat, fut choisi pour être le gardien général du concile, conjointement avec les conservateurs de Rome et les officiaux romains. Les chevaliers de Rhodes ou de Saint-Jean de Jérusalem eurent la garde personnelle du Pape. On nomma aussi quatre notaires apostoliques, pour avoir soin de recueillir ce qu'on écrirait et ce qu'on signerait; ils avaient sous eux quatre secrétaires. Il y avait en outre deux autres secrétaires, quatre scrutateurs des suffrages, trois procureurs et cinq maîtres des cérémonies. La cédule de ces nominations ayant été lue, le cardinal Farnèse demanda à tous les Pères s'ils en agréaient le contenu; tous l'agréèrent, sans exception. Alors les officiers présents firent serment aux pieds du Pape, et les absents entre les mains du cardinal-évêque d'Ostie, camérier de l'Église romaine. Ainsi finit la première session.

La seconde se tint le 17me de mai; le Pape y présida comme à la première. Il s'y trouva seize cardinaux, quatre-vingt-sept tant ar-

peines d'excommu-
lieux de cette assem-
voulant réaliser s
es hérésies, étouffe
rmer les mœurs de
u de coutume, son
r les malheurs de
, allier la paix et l
er à une expédition
onvoque, indique e
celle de saint Pierre
et du consentemen
el et général, pour
et terminé à Rome
e Latran, où Dieu
e, auprès de Saint-

Farnèse lut les deux
pe ordonnait qu'on
es églises de Rom
ile, et accordait de
onzième concile de
et l'union; et l'on
son rang, ce serai

remièrement, Con-
chaïe, qui possédai
our être le gardien
ervateurs de Rom
s ou de Saint-Jean
. On nomma auss
recueillir ce qu'on
quatre secrétaires
re scrutateurs de
érémonies. La cé-
Farnèse demand
s l'agréèrent, san
nent aux pieds du
vêque d'Ostie, ca-
e session.
résida comme à l
vingt-sept tant ar-

évêques qu'évêques, deux abbés et quatre chefs d'ordre. La messe fut célébrée par Thomas, cardinal-prêtre de Saint-Marc-des-Monts. Thomas de Vio Cajétan, général des Dominicains, prêcha sur ces paroles de saint Jean dans l'Apocalypse : J'ai vu la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, descendant du ciel [1]. J'ai vu la cité, dit-il, je l'ai vue sainte, je l'ai vue Jérusalem, je l'ai vue nouvelle et descendant du ciel. Quelle est cette cité que Jean a vue? que, sous diverses figures et allégories, le maître a révélée au disciple, le Christ à l'apôtre, l'Esprit-Saint à l'évangéliste et au prophète? Ce n'est autre que la cité de la république chrétienne, environnée et défendue, non par un rempart terrestre, par des murailles caduques, mais par la multitude innombrable de ses citoyens. Elle a tout ce qui constitue une république parfaite; elle propage le genre humain par le sacrement de mariage; elle engendre des enfants à Dieu par le baptême, les nourrit par la communion du corps de Jésus-Christ, les fortifie par la vertu de l'Esprit-Saint, les revêt de son autorité et de sa puissance par les ordres ecclésiastiques, les guérit de leurs chutes par le sacrement de pénitence, et achève de les purifier par l'onction des malades. Elle a, de plus, des apôtres, des évangélistes, des prophètes, des pasteurs, des docteurs, des martyrs, les divers dons de l'Esprit-Saint, la puissance de fermer et de rouvrir le ciel, en sorte que ce qu'elle lie ou délie sur la terre soit lié ou délié dans les cieux. Elle a les révélations et la protection des anges, avec lesquels elle ne fait qu'une même société; en sorte que ses habitants ne sont plus des étrangers ou des passants, mais les concitoyens des saints, mais la famille de Dieu, mais les membres du Christ, et tellement membres d'un même corps mystique, qu'ils sont membres les uns à l'égard des autres, et se chérissent par une communion mutuelle. Enfin, dans cette cité, où tous sont héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ, tout se rapporte à Dieu même, comme à la fin propre du genre chrétien. Par là même elle est sainte, sainte par la vérité qu'elle conserve sans tache, sainte par la charité qui l'unit au Christ et le Christ à elle; en sorte qu'il demeure avec elle tous les jours jusqu'à la fin du monde.

C'est Jérusalem, cité de la paix. Comme dit saint Augustin, la paix, c'est la tranquillité de l'ordre. Tout y tend, tout y aspire. Mais elle vient de Dieu seul, mais elle vient de Jésus-Christ qui l'a donnée à son Église, non telle que le monde la donne, mais une paix qui est le lien de l'amour, la tranquillité de l'âme, la simplicité de cœur, la participation de la Divinité. Paix nouvelle, nouvelle Jérusalem, homme

[1] Apoc., 21.

nouveau, loi nouvelle, établie d'une nouvelle manière, par un Dieu-homme, un homme-Dieu, attaché à la croix, et des apôtres ignorants qui convertissent le monde entier. Aussi descend-elle du ciel. Dieu y a constitué un gouvernement semblable à celui de la république céleste, non le gouvernement de tous ou de plusieurs, mais d'un seul.

Faisant l'application de ces caractères à l'assemblée schismatique de Pise, il fait voir qu'au lieu d'être la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, c'est plutôt la tour de Babel, la cité de la confusion, non pas descendue, mais tombée du ciel comme les anges déserteurs ; enfin il exhorte le concile et le Pape à mettre tout en œuvre pour extirper ce mal [1].

Après ce discours, un secrétaire du Pape monta dans la tribune, et lut l'acte d'alliance faite entre sa Sainteté et Henri VIII, roi d'Angleterre. Ensuite Thomas Phédra, bibliothécaire du Pape et un des secrétaires du concile, lut aussi les lettres patentes de Ferdinand, roi d'Aragon, par lesquelles il établissait, tant en son nom qu'en celui de Jeanne, reine de Castille, sa fille, pour procureur spécial touchant les affaires du concile, Jérôme de Vic, son ambassadeur ordinaire auprès du Pape. Ces lettres patentes sont datées de Burgos, le 2 décembre de l'année précédente 1511. Toutes ces pièces étant lues, l'évangile chanté par le cardinal d'Aragon, ainsi que l'hymne du Saint-Esprit, l'archevêque de Spalatro, Bernard Zane, lut à haute voix, par ordre du Pape, une bulle du 16 avril 1512, par laquelle Jules II, avec l'approbation du concile, condamna tout ce qui avait été fait ou pouvait se faire par l'assemblée des schismatiques, soit à Pise, à Milan, à Verceil ou ailleurs, et confirma, au contraire, de nouveau, tout ce qui avait été fait jusqu'alors pour et dans le concile général de Latran. Les officiers du concile demandèrent à tous les Pères, qui étaient au nombre de cent deux, s'ils agréaient le contenu de la bulle ; tous répondirent : *Placet*. La troisième session fut renvoyée au 3 novembre, tant à cause des grandes chaleurs de l'été que pour donner plus de temps à ceux qui n'étaient pas encore arrivés, et particulièrement à l'ambassadeur de l'empereur Maximilien, l'évêque de Gurck, que l'on y attendait. Après qu'on eut chanté le *Te Deum*, le Pape bénit les assistants par le signe de la croix, comme pour les congédier.

Dans l'intervalle de la seconde session à la troisième, le roi de France, auteur du schisme et du conciliabule de Pise, n'éprouva que des revers : les Français furent obligés d'évacuer Bologne, Milan, Gênes et enfin toute l'Italie ; les Suisses vinrent au secours du Pape,

[1] Labbe, t. 14, col. 68.

non avec six mille hommes, comme ils avaient promis, mais avec vingt-quatre mille, conduits par le cardinal Schinner, évêque de Sion en Valais. Les villes italiennes, délivrées des Français, font leur soumission à Jules II ; les Médicis rentrent à Florence ; les princes de l'Europe envoient l'un après l'autre leurs ambassadeurs au concile général de Latran ; et, de ses efforts impies pour diviser l'Église par un schisme, Louis XII ne recueille que la honte et le ridicule.

La troisième session du cinquième concile général de Latran eut lieu, non le 3 novembre, comme elle avait été annoncée, mais le 3 décembre. La cause de ce retard furent des maladies contagieuses qui régnèrent pendant l'été, et qui emportèrent plusieurs personnes illustres, entre autres l'archevêque d'Avignon et celui de Reggio, tous deux d'un mérite distingué et également recommandables par leur piété et leur érudition. A cette session, présidée par le Pape, se trouvèrent cinq cardinaux-évêques, neuf cardinaux-prêtres, trois cardinaux-diacres, deux patriarches, quatre-vingt-douze tant archevêques qu'évêques, deux abbés, quatre généraux d'ordre, les ambassadeurs de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne. La messe fut célébrée par le cardinal-évêque de Préneste.

Alexis, évêque de Melfi, prêcha sur l'unité de l'Église, non pas précisément sur l'unité visible de son gouvernement, mais sur cette unité invisible, intime, profonde, vivante, unité d'esprit, d'âme, de vie, d'action, dont la source et le modèle est Dieu même : Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Unité trine, Trinité une, qui crée l'homme dès l'origine par une opération commune : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance : Unité trine, Trinité unitive, qui se manifeste de nouveau lorsque le Fils incarné régénère l'homme dans les eaux du Jourdain. Unité divine que le Christ demande pour ses disciples : Faites, ô Père, qu'ils soient un comme nous somme un. Aussi, nous dit saint Luc, le cœur de la multitude était un et l'âme était une. Unité qui se manifeste et agit dans les conciles. Du concile de la province, les affaires plus importantes sont déférées au chef suprême, qui, entouré des plus doctes et des plus experts de toute l'Église, et embrassant dans sa vue comme dans sa charité tout le genre humain, approuve, confirme, modifie, annulle, condamne, avec une autorité qui réjouit les bons, terrifie les méchants, surmonte tous les obstacles. Ainsi Urbain II, à la tête d'un concile, transporta presque tout d'Occident en Asie, récupéra, avec une gloire immense, les églises d'Antioche et de Jérusalem, avec d'autres illustres cités et même des royaumes. Les Pontifes suivants ont opéré des prodiges semblables pour la défense de la chrétienté contre les infidèles. Ils

ont contraint des empereurs égarés et rebelles à venir demander pardon au pied du trône apostolique.

Remontez plus haut : de saint Pierre à Miltiade, vous voyez trente-trois Pontifes, domptant l'empire romain et le reste du monde par leur vertu, leur sang et leur martyre : leurs successeurs apprivoisant les nations les plus féroces, les Goths, les Vandales, les Lombards, et en faisant des enfants soumis de l'Église. Après ces merveilles, qu'on vienne nous vanter encore Zoroastre, ou Trismégiste ou Pisistrate, ou Lycurgue, ou Solon, ou Numa, ou d'autres.

Tel est le fond remarquable du discours de l'évêque de Melfi, mais qu'une indisposition corporelle ne lui permit pas de développer avec toute la vigueur et la clarté désirables. Il en concluait que le pape Jules II et le concile œcuménique de Latran devaient s'armer de cette foi vive et de cet indomptable courage pour réprimer le mal et faire le bien [1].

On chanta ensuite, comme à l'ordinaire, les litanies, les oraisons, le *Veni Creator*, l'évangile : *Je suis le bon pasteur*. Après quoi un secrétaire du concile monta dans la tribune, et lut les pleins pouvoirs donnés par l'empereur Maximilien à Matthieu, évêque de Gurck, pour, en son nom, révoquer tout ce qui s'était fait en France, à Tours, ensuite à Pise, et adhérer pleinement au concile de Latran. Après cette lecture, l'évêque de Gurck lut lui-même l'acte de révocation et d'adhésion dans toutes les formes, et alla baiser les pieds du Pape, accompagné d'Albert de Carpi, ambassadeur ordinaire de l'empereur. L'évêque de Gurck fut élevé à la dignité de cardinal.

L'empereur Maximilien et le roi Louis XII avaient tenté d'abord d'entraîner dans le schisme du conciliabule de Pise le roi de Danemark et de Norwége, ainsi que celui d'Écosse. Mais le premier répondit aux deux tentateurs qu'il ne ferait quoi que ce fût sans consulter auparavant le Pape, vrai régulateur des conciles. Le roi d'Écosse répondit qu'il ne ferait ni plus ni moins que le roi de Danemark, son oncle. Ils envoyèrent donc l'un et l'autre des ambassadeurs à Jules II, pour adhérer publiquement, avec tous leurs évêques, à tout ce qui s'était fait et se ferait au concile de Latran. Les ambassadeurs de Jean, roi de Danemark et de Norwége, au nombre de trois, arrivèrent à Rome dès le mois d'août de cette année 1512, et remplirent fidèlement leur mission. Ils annoncèrent même que, par les bons offices du roi, leur maître, le prince des Moscovites et l'empereur des Tartares se disposaient à donner leur adhésion au concile indiqué par le Pape, et à demander d'être admis dans la ré-

[1] Labbe, t. 14, col. 83-91.

formation du monde et de l'Église. Jules II, dans sa réponse aux ambassadeurs, donna de grands éloges aux rois de Danemark et d'Écosse, au prince des Moscovites et aux autres [1]. Certes, voilà des faits aussi curieux que peu connus.

Ce bel exemple fit impression sur l'empereur d'Allemagne. Il tint plusieurs assemblées d'évêques et de seigneurs : Campèche, nonce du Pape, s'y trouvait, ainsi qu'un prétendu nonce du prétendu concile de Pise. Dans ces diètes, on révoqua tout ce qu'on avait fait en faveur des schismatiques, et l'on adhéra publiquement au concile indiqué par le Pape. L'évêque de Gurck fut envoyé pour faire solennellement cette révocation et cette adhésion au nom de l'empereur et de l'empire, devant le pape Jules II et dans le concile de Latran. Il fut reçu dans les États de l'Église avec les plus grands honneurs, et remplit sa mission de la manière que nous avons vu [2].

Ensuite, comme il y avait un grand nombre de députés, de princes et de prélats absents qui demandaient à présenter leurs commissions au Pape dans le concile même, le promoteur fit citer par trois fois tous les prélats qui avaient été appelés au concile, et pria le Pape de procéder contre ceux qui négligeaient de s'y rendre. Le Pape dit qu'il répondrait dans la session suivante. Alors comparurent en grand nombre les députés des évêques de Pologne, de Hongrie, de Danemark, d'Espagne, d'Italie et de beaucoup d'autres nations, qui jurèrent sur l'âme de ceux qui les envoyaient, qu'ils étaient ou légitimement ou justement empêchés. Le Pape, ayant entendu leurs raisons, admit leurs excuses [3].

Toutes les nations chrétiennes se trouvaient ainsi dès lors représentées au cinquième concile œcuménique de Latran, excepté la France, du moins en grande partie. A cette unanimité des rois et des peuples chrétiens, présidée par le Pape, le roi Louis XII, conduite qui ne fait guère honneur ni à son intelligence ni à son caractère, préférait opiniâtrément le schisme honteux et ridicule de quatre cardinaux déserteurs, qui, sifflés à Pise, sifflés à Milan, sifflés à Verceil, sifflés dans toute l'Italie, venaient à Lyon, avec une enseigne théâtrale de concile œcuménique, continuer leur farce sacrilége. La reine de France, Anne de Bretagne, était loin d'y donner son approbation : elle avait plus de sens que le roi et son conseil. La Bretagne, son duché héréditaire, ne prit aucune part au schisme. Nous avons même vu le cardinal de Nantes perdre tous ses biens par la tyrannie de Louis XII, plutôt que de manquer à son devoir de prince de l'Église. Aussi le Pape sut-il rendre justice aux fidèles Bretons.

[1] Raynald, 1512, n. 82-85. — [2] Ibid., n. 86-94. — [3] Ibid., n. 95.

Dès le 13 août de cette année 1512, de l'avis du sacré collége, le pape Jules II condamna de nouveau les ci-devant cardinaux Bernardin Carvajal, Guillaume Briçonnet, René de Prie, Frédéric de Sévérin, cassa, réprouva, annula tout ce qu'ils avaient pu ou pourraient faire dans leur conciliabule de Pise, de Milan, de Lyon ou d'ailleurs; et comme c'était le roi de France, avec plusieurs prélats français, qui soutenait ces schismatiques dans leur scandaleuse rébellion, le Pape jeta l'interdit ecclésiastique sur tout le royaume, hormis la Bretagne; et comme la ville de Lyon, devenue, sans doute malgré elle, le foyer du schisme, attirait une multitude d'étrangers par ses foires, le pape Jules II la soumit nominativement à l'interdit, et transféra ses foires à Genève, avec toutes leurs franchises : ce qui, étant reçu par toutes les nations chrétiennes, devenait pour Lyon un châtiment bien considérable. Et de fait, toutes ces dispositions de la bulle du 13 août ayant été lues dans la troisième session du concile général de Latran, y furent approuvées à l'unanimité par tous les Pères, qui étaient au nombre de cent vingt [1].

Vers ce temps l'on vit arriver à Rome le prince Henri, fils d'Alphonse, roi de Congo en Afrique. Le père avait reçu le baptême en 1491, par les soins des Portugais, qui découvrirent ce royaume en 1484. Douze missionnaires y furent envoyés en 1510, pour augmenter les progrès de la foi chrétienne. Le prince Henri, ayant achevé son éducation en Portugal, vint donc à Rome, au nom de son père, rendre ses hommages au chef de l'Église catholique. Son père l'avait chargé d'une lettre où il racontait au Pape sa conversion et celle de son royaume. Le roi Alphonse de Congo fut un chrétien fervent : dans une occasion, n'ayant avec lui que trente-six hommes, il défit, en invoquant le nom de Jésus-Christ, une armée immense d'infidèles. Il fit pendant cinquante ans le bonheur de son royaume, dont il était le modèle et l'apôtre par ses vertus [2].

La quatrième session eut lieu le 10 du même mois de décembre 1512. Avec le Pape, qui présidait, il s'y trouva cinq cardinaux-évêques, dix cardinaux-prêtres, dont deux Français, quatre cardinaux-diacres, quatre-vingt-dix-sept archevêques et évêques, quatre abbés, quatre généraux d'ordres : parmi les ambassadeurs étaient ceux de la Suisse. La messe du Saint-Esprit fut chantée par Nicolas de Flisque, cardinal-prêtre.

Le discours fut fait par Christophe Marcel, noble vénitien et notaire apostolique. Il parla de l'office du prince, pour bien constituer et gouverner la cité. Il est nécessaire d'en parler, dit-il, dans les

[1] Raynald, 1512, n. 97-99. — [2] Raynald, 1512, n. 109 et seqq.

temps où la très-sainte république chrétienne paraît extrêmement troublée par la confusion diverse des citoyens. Ce n'est pas, très-Saint-Père, pour vous apprendre quelque chose que vous n'ayez pas encore fait, mais pour que chacun apprenne de votre exemple ce qu'il doit faire. D'après tous les philosophes, la meilleure des républiques est celle qui est gouvernée par un seul prince, habile et vertueux : vertueux, pour donner l'exemple à tout le monde; habile, pour diriger tout au bien public.

Après le discours et les prières accoutumées, on lut la procuration de l'ambassadeur de Venise. Ensuite le pape Jules II fit lire les lettres patentes du roi Louis XI pour la révocation de la pragmatique sanction, et décerna un monitoire contre ceux qui prétendaient la soutenir, c'est-à-dire les prélats et les seigneurs de France et ses parlements, leur donnant terme de deux mois pour venir défendre leur cause et empêcher l'abrogation de la pragmatique. On lut ensuite les lettres que le pape Jules II avait données depuis longtemps pour la réforme générale des officiers de la cour romaine et de leurs exactions. Le Pape renouvela et confirma ces lettres dans le concile; mais il voulut qu'il y eût une commission nommée parmi les Pères pour examiner l'affaire en détail et en faire le rapport, ainsi que pour la pragmatique sanction de France. Le Pape indiqua la cinquième session pour le 16 février de l'année suivante 1513 [1].

Elle se tint en effet ce jour-là; mais Jules II, étant tombé malade, ne put y assister : le cardinal-évêque d'Ostie présida en sa place. Alphonse, patriarche d'Antioche, célébra la messe du Saint-Esprit. Les Pères étaient au nombre de cent dix. L'archevêque de Siponto dans le royaume de Naples fit le discours, où il releva l'utilité du concile général, la prudence et la magnanimité de Jules II, qui avait procuré celui de Latran, et ce qu'il restait à faire pour atteindre le but qu'on se proposait. Après les prières et les cérémonies d'usage, on lut les lettres de créance que présenta l'ambassadeur de la république de Lucques.

Jules II, la seconde année de son pontificat, 1505, avait donné une bulle par laquelle il condamnait de nullité l'élection d'un Pape dans laquelle il y aurait eu simonie, soit en promettant, donnant ou recevant de l'argent, des terres, des emplois ou des bénéfices, par soi-même ou par d'autres, en quelque manière que ce fût; soit que l'élection eût été faite par la voie des deux tiers des cardinaux, ou de tous unanimement, ou par voie d'accession et sans scrutin. Déclarant en outre un élu de la sorte privé du cardinalat et de toute autre

[1] Raynald, 1512, n. 100. Labbe, t. 15, col. 98-102.

dignité ou bénéfice qu'il aurait possédé auparavant, et inhabile à en posséder aucun dans la suite. Qu'il serait tenu pour apostat et hérétique. Qu'il n'acquerrait aucun droit à la papauté, ni par l'intronisation, ni par aucun acte de sa part ni de celle des cardinaux, non plus que par le laps de temps. Que ceux qui auraient concouru à son élection seraient aussi privés de toutes leurs dignités et bénéfices, si, dans un temps donné, ils ne s'unissent à ceux qui n'auraient point eu de part dans la simonie, pour procéder à une autre élection, et convoquer même un concile général, s'il était expédient de le faire. Qu'on ne serait pas schismatique en refusant d'obéir à un pareil simoniaque, contre lequel il faudrait implorer le secours du bras séculier pour l'empêcher de s'ingérer dans le gouvernement de l'Église, s'il voulait l'entreprendre.

Cette bulle fameuse fut lue dans la cinquième session du concile œcuménique de Latran, avec une autre qui la confirmait. Voici comme le vieux Pontife s'exprimait dans cette dernière :

Considérant de quelle gravité et de quel malheur seraient les élections adultérines des vicaires du Christ en terre, et quel détriment elles pourraient apporter à la religion chrétienne, surtout dans ces temps si difficiles, où toute la religion chrétienne est vexée de diverses manières ;

Voulant, autant qu'il nous est permis, obvier aux artifices et aux embûches de Satan, ainsi qu'à la présomption et à l'ambition humaine ;

Afin que les lettres susdites soient d'autant mieux observées qu'il sera constaté plus clairement qu'elles ont été approuvées et renouvelées après une mûre et saine délibération du saint concile ;

Quoique, pour leur force et validité, elles n'eussent pas besoin d'autre approbation ;

Mais, par surabondance de précaution, et pour ôter aux malintentionnés et aux prévaricateurs tout sujet d'user de fraude et de malice, et pour affermir ces lettres d'autant mieux qu'elles auront été approuvées par un plus grand nombre de Pères aussi distingués :

Nous, de l'autorité et de la plénitude de la puissance apostolique, ce saint concile de Latran y donnant son approbation, nous approuvons les lettres susdites, nous les renouvelons dans tous leurs points, décrets, peines, défenses, et ordonnons qu'elles soient inviolablement et irréfragablement observées à perpétuité.

Ces lettres apostoliques ayant été lues, il fut demandé à chacun des Pères s'il les agreait. Tous les agréèrent. Il n'y en eut que cinq qui firent quelque observation. L'évêque de Tortone dit qu'il s'abstenait de voter, parce qu'il n'était pas bien au courant de l'affaire. Le

second approuvait les dispositions de la bulle, mais non pas la forme. Le troisième pensait qu'on ferait bien de modifier les peines. Les deux autres firent des observations semblables sur des points secondaires.

Depuis longtemps on parlait de la réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres; les brouillons en profitaient pour augmenter le mal au lieu de le guérir : ils allaient répétant que, tant que les Papes seraient les maîtres, jamais ils ne consentiraient à cette réforme si nécessaire; et voilà qu'un vieux Pape, après avoir vaincu tous ses ennemis, surmonté tous les obstacles, met hardiment la main à l'œuvre, commence tout d'abord par le chef, et par ce qu'il y a dans le chef de plus capital et de plus délicat, son élection. Et ce que commence un vieux Pape, un plus jeune le continuera, d'autres l'achèveront.

On lut enfin une lettre du Pape malade, où il rappelle les deux affaires remises à des commissions spéciales : la réforme détaillée de la cour romaine, puis la discussion et le jugement à intervenir sur la pragmatique sanction de France. Et pour que cette dernière cause se traitât avec toute la maturité convenable, il voulut qu'on citât de nouveau les fauteurs de la pragmatique à comparaître devant le Pape et le concile, afin d'y produire les raisons pourquoi la pragmatique ne devait ni être déclarée nulle ni être abrogée. Tous les Pères, sans exception, approuvèrent la proposition du Pape.

Après tout, on lut les lettres d'un grand nombre d'évêques absents, qui exposaient les motifs de leur absence et nommaient des procureurs pour tenir leur place. La sixième session fut indiquée pour le 11me d'avril [1].

Mais, dès le 4 février, le Pape Jules II, qui avait soixante-douze ans, fit venir auprès de son lit de malade Paris des Grassi, maître des cérémonies, et lui dit avec beaucoup de piété que la dissolution de son corps était proche, que déjà sa vie était entre les mains de Dieu, qu'il ne pensait plus à la santé, mais que son corps mourrait dans peu et se résoudrait en poussière. Sur quoi il remerciait Dieu de ce qu'il obtenait une si bonne mort, telle que tout chrétien peut la désirer, et non une mort imprévue et subite, comme il savait être arrivé à beaucoup de Papes, qui furent enlevés si promptement, qu'ils ne purent mettre ordre ni à leurs affaires, ni à leurs funérailles, ni au salut de leur âme. Dans cet état, le vieux Pontife pria lui-même le maître des cérémonies, en qui il avait toute confiance, d'avoir soin de son corps qui allait mourir, non pas jusqu'à mettre trop de pompe à son enterrement, il ne l'avait pas mérité, ayant été un trop grand

[1] Labbe, t. 14, col. 120 et seqq.

pécheur pendant sa vie, mais d'éviter seulement une lésinerie messéante. C'est le maître des cérémonies lui-même qui nous apprend ces détails et les autres qui suivent.

Le surlendemain, le Pape se trouva mieux, et répondit à tout d'un visage gai. Il pria tous les cardinaux de tenir la cinquième session au jour indiqué, sous la présidence de leur doyen, l'évêque d'Ostie, mais de n'y discuter que les choses proposées dans la session précédente. La maladie ayant empiré, ses anciennes sollicitudes reprirent à Jules II sur la bonne élection de ses successeurs : c'est pourquoi, ne pouvant assister en personne à la session cinquième, il y fit lire et confirmer par tout le concile la bulle qu'il avait publiée sur ce sujet dès le commencement de son pontificat. La session eut lieu le 16 février.

Le 20 du même mois, le pape Jules II reçut les derniers sacrements de la main du cardinal-évêque d'Ostie, doyen du sacré collége. Le maître des cérémonies suggéra au pontife malade de demander l'indulgence plénière au cardinal, qui la lui accorderait par l'autorité apostolique ; ce qu'il fit aussitôt. Ensuite il communia très-dévotement sous les deux espèces. — Le cardinal lui demanda s'il voulait donner quelques ordres, parce que tous les cardinaux étaient disposés à y obéir ; il ajouta que les cardinaux désiraient extrêmement recevoir sa bénédiction, lui baiser la main et lui demander pardon.

Quand les cardinaux furent arrivés, le Pape leur dit qu'il était à l'extrémité de la vie, que déjà il voyait la mort : il les priait d'intercéder pour lui auprès de Dieu, parce qu'il avait été un grand pécheur, et qu'il n'avait pas gouverné utilement l'Église, comme il aurait dû ; qu'ils fissent pour lui, après sa mort, ce qu'on avait accoutumé de faire pour les autres Papes, même moins, comme étant pécheur; mais qu'ils célébrassent l'élection du futur Pontife avec une parfaite intégrité, suivant la bulle qu'il avait publiée, et qui venait d'être approuvée dans le concile : que cependant l'élection du pontife appartenait, non pas au concile, mais au collége des cardinaux ; chose décrétée par l'autorité apostolique, qu'il voulait qui eût toute sa vigueur. Il voulait aussi que les cardinaux absents fussent admis à l'élection, c'est-à-dire les cardinaux légitimes et véritables, et non ceux qui avaient été privés de leur dignité, ni les schismatiques. Quant à ceux-ci, il dit absolument que, comme Julien de la Rovère et comme homme, il leur pardonnait et leur remettait toutes les injures ; en effet, il ouvrit la main, les bénit et leur pardonna, et recommanda de leur faire connaître cette disposition de sa part ; mais comme Jules et Pontife, nous voulons absolument qu'on observe la

justice et qu'on ne les admette d'aucune manière, non-seulement dans le conclave, mais pas même dans la ville ; car, à notre avis, la ville de Rome serait polluée par leur admission, encore que le droit ne le dise pas.

Le Pape mourant dit toutes ces choses en latin, avec gravité et pontificalement, parlant au pluriel, comme en consistoire. Puis, s'exprimant en italien, il témoigna le désir que le duc d'Urbin, son neveu, fût vicaire perpétuel de Pésaro, qu'il avait conquis par son travail, par l'argent du cardinal de Mantoue et par l'affection de ses peuples, d'autant plus qu'il rendrait au cardinal les sommes qui lui étaient dues. Les cardinaux s'y accordèrent tous, l'un après l'autre. Alors il leur recommanda sa famille, et leur donna sa bénédiction : et Pape et cardinaux pleuraient. Jules II mourut dans la nuit du 20 au 21 février 1513. Peu avant d'expirer, il protesta d'avoir éprouvé dans son pontificat des sollicitudes si poignantes, qu'elles pouvaient être comparées au martyre. Il était âgé de soixante-douze ans, et avait occupé le Saint-Siége neuf ans trois mois et vingt jours.

Grand prince et grand pontife : prince, il sut tirer le glaive pour réduire des vassaux rebelles, délivrer l'Italie des étrangers, et rendre à l'Église romaine son indépendance temporelle ; pontife, il n'usa de tous ces avantages que pour commencer sérieusement la réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres. Il est cependant un grave reproche que lui font les Français et les Allemands : c'est d'avoir été trop guerrier. Effectivement, ne s'est-il pas avisé de les battre, de les renvoyer chez eux, et de vouloir que les Italiens fussent les maîtres en Italie, et le Pontife romain à Rome? Quelle idée !

Les obsèques de Jules II étant achevées le vendredi 4me de mars, la messe du Saint-Esprit fut célébrée par le cardinal de Strigonie, et le sermon prononcé par l'évêque de Castellamare. Ensuite les cardinaux, au nombre de vingt-quatre, entrèrent processionnellement dans le conclave. Les premiers jours furent employés à pourvoir au gouvernement de Rome, et à examiner un mémoire des conclavistes sur leurs priviléges. Le jeudi 10 mars, à la demande des anciens cardinaux, on lut la bulle de Jules II contre l'élection simoniaque du futur pontife ; tous, la main sur l'Évangile et sur la croix, promirent de s'y conformer. Le lendemain vendredi, 11 mars, huitième jour du conclave, le cardinal Jean de Médicis fut élu à l'unanimité, et prit le nom de Léon X.

Né à Florence le 11 décembre 1475, il n'avait encore que trente-sept ans. Il était le second fils de Laurent de Médicis, surnommé le

Magnifique ; il eut pour maître Marsile Ficin, Pic de la Mirandol Ange Politien, et les autres savants de cette époque ; il étudia tro ans la théologie et le droit canon à l'université de Pise, et fut re docteur en droit. Il reçut la tonsure à sept ans ; à quatorze ans, il f nommé cardinal par Innocent VIII, mais à condition qu'il n'en po terait les insignes qu'après trois ans d'études en théologie. Sous pontificat d'Alexandre VI, il fit un voyage littéraire dans une gran partie de l'Europe ; revenu à Rome, il passait la plus grande par de son temps dans sa bibliothèque. Jules II le nomma légat à B logne ; nous l'avons vu prisonnier des Français, puis sa délivran Sa famille venait de rentrer à Florence, il était le premier des ca dinaux-diacres, lorsqu'il fut élu Pape le 11 mars 1513, ordon prêtre le 15, sacré évêque le 17, et couronné souverain Pontife le 4 Un de ses premiers actes, après avoir notifié sa promotion à to l'univers chrétien, fut de citer les Français à comparaître à la sixiè session du concile de Latran, qui se tiendrait le 27 avril, afin d produire leurs raisons en faveur de la pragmatique sanction, qui d vait y être abrogée. La session avait été fixée d'abord au 11 avri mais ce jour-là même le nouveau Pape fit son entrée solennelle da le palais de Latran : c'était le jour anniversaire où, une année au ravant, il avait été fait prisonnier à la bataille de Ravenne [1].

La sixième session du cinquième concile général de Latran, p mière sous Léon X, se tint effectivement le 27 avril. Le nouve Pape présidait. On y comptait ving-deux cardinaux et quatre-vingt- prélats mitrés, avec une foule de princes, de nobles et d'ambas deurs. La messe fut célébrée par le cardinal-évêque de Sabine. discours fut prononcé par Simon, évêque de Modrusse, ville al considérable de la Croatie, province ecclésiastique de Spalatro, m depuis entièrement ruinée par les Turcs. L'évêque Simon prévoy ce malheur, aux ravages continuels que ces barbares faisaient d son pauvre diocèse. Il en fit le sujet principal de son discours, p engager les Chrétiens d'Occident à se réunir contre les infidèles. cause principale des progrès effrayants des Turcs, il l'attribue grand schisme d'Occident, dont il expose ainsi l'origine :

Grégoire XI, à qui nous devons beaucoup pour avoir restitué cour romaine à l'Italie, étant mort à Rome, Urbain VI lui succ légitimement. Ce que les cardinaux français ayant incriminé, élisent Clément VII, auquel, après sa mort, ils substituent Benoît X A Urbain succède Boniface IX, à Boniface Innocent VII, à Innoc Grégoire XII. Ensuite, Grégoire et Benoît ayant été déposés au c

[1] Raynald, 1513, n. 13 et seqq.

cile de Pise, par le consentement commun de tous les cardinaux, pour n'avoir pas tenu leurs promesses, on élit Alexandre V, à qui l'on donne pour successeur Jean XXIII. Ainsi, pendant près de quarante ans, l'Église, affligée de bien des maux, eut un mélange de huit Pontifes, légitimes et autres. Le voile du temple de Dieu, déchiré en trois, ne pouvant plus protéger l'Église catholique, les schismatiques en prirent occasion d'étendre leurs ravages au long et au large; les nôtres mêmes furent entraînés par cette peste à sévir contre nous et contre nos entrailles, non sans quelque soupçon que les Pontifes de cette époque, qui auraient dû éteindre les guerres et étouffer les discordes, les excitaient, au contraire, et les nourrissaient. Dès lors on alla comme vers un précipice. Le pontificat de Martin V apporte quelque remède et quelque repos. Mais bientôt nouveau péril : sous Eugène IV, l'assemblée de Bâle renouvelle le schisme; lorsque Nicolas V y met fin, on apprend la prise de Constantinople par les Turcs ; Pie II allait secourir les Chrétiens d'Illyrie et de Grèce, lorsque les guerres civiles d'Italie viennent y mettre obstacle. En attendant, les Turcs continuent leurs conquêtes et leurs ravages; l'évêque Simon en fait un tableau effrayant ; son diocèse y est exposé plus qu'aucun autre; rien que depuis deux mois, deux forteresses y ont été emportées et détruites, plus de deux mille habitants emmenés en esclavage. Qui ne l'a su ? qui n'en a gémi ? excepté nous, dans cette ville, qui connivons, qui écoutons à peine, qui dissimulons ? Sans les efforts des Vénitiens, des Hongrois, des Polonais, depuis longtemps vous verriez les Turcs en Italie. Mais rien ne nous émeut. Les Chrétiens se font la guerre, au lieu de la faire à leur ennemi commun. C'est peu que le sang italien soit versé par les mains italiennes, on appelle des mains étrangères pour le répandre.

L'évêque Simon conclut qu'il faut penser sérieusement à une expédition générale contre les Turcs, mais surtout porter un remède efficace aux maux intérieurs de la chrétienté, par une réformation exemplaire de l'Église romaine ; car c'est de ses cardinaux, c'est de ses Pontifes que sont venues originairement ces funestes divisions qui ont affaibli l'Église au dedans et au dehors. Jules II a commencé l'œuvre sainte, c'est à Léon X à l'achever [1].

Après ce discours, un cardinal-diacre chanta l'évangile de saint Jean qui commence par ses paroles : « Sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, et les portes de l'endroit où étaient assemblés les disciples étant fermées par la crainte des Juifs, Jésus

[1] Labbe, t. 14, col. 145 et seqq.

vint et se tint debout au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit av vous [1] ! »

Enfin le Pape, après qu'on eut chanté l'hymne du Saint-Esprit qu'il entonna lui-même, parla aussi pendant quelque temps po exhorter les Pères à procurer l'avantage de la religion, et dit que s dessein était de continuer le concile jusqu'à ce qu'il y eût une uni solidement établie entre les fidèles.

Son allocution étant finie, l'ambassadeur de Florence présenta s lettres pour assister au concile au nom de sa république ; elles f rent lues à haute voix. Le procureur du concile produisit une secon fois la bulle ou le monitoire porté par Jules II contre les partisa de la pragmatique sanction, et demanda une citation contre la con mace des Français en cette cause ; mais le Pape n'y fit point de r ponse, dans la vue de les gagner par la douceur.

Après qu'on eut fait sortir tous ceux qui n'avaient aucun dr d'assister au concile, l'archevêque de Reggio lut la bulle de Léon par laquelle il approuvait le concile général de Latran et tout qu'on y avait fait jusqu'alors, et souhaitait avec ardeur sa contin tion. Cette bulle est du 27 avril. On demanda à tous les Pères concile s'ils agréaient ce qui y était contenu. Tous ayant répond *Placet*, on indiqua la septième session au 23 mai, qui fut toutef prorogée jusqu'au 17 juin, par une bulle du 20 mai, à cause des amb sadeurs de Sigismond, roi de Pologne, qu'on attendait de jour en jo

Dans l'intervalle, on nomma quelques savants prélats pour avi avec les cardinaux, en présence du Pape, aux moyens de terminer choses qu'on devait proposer. On reçut les procurations des évêq de Brixen, de Coïmbre, de Viterbe et de Misme pour assister au co cile en leur nom. Le 3me de juin, les prélats furent divisés en tr sections, dans la première desquelles on traiterait de ce qui conc nait la paix des princes, l'extirpation du schisme ; dans la secon de ce qui regardait la foi ; et dans la troisième, de ce qui apparte à la réformation des mœurs, et aux moyens d'abolir la pragmatic sanction [2].

Cependant le repos de l'Italie était de nouveau menacé. Louis X qui ne pouvait renoncer au duché de Milan, venait de détacher Ve de l'alliance du Saint-Siége : un traité avait été conclu à Blois 15 mars 1513. A cette nouvelle, Léon X écrit à Louis XII une le qu'on peut regarder comme un modèle de douceur évangélique. Père de la chrétienté engage son cher fils, au nom de Dieu, à ren cer à cette funeste expédition qui ne peut que causer de nouve

[1] Joan., 20, 19. — [2] Labbe, t. 14, col. 138 et seqq.

uleurs à l'Italie : Nous avons vu de nos yeux, lui dit-il, et ce souvenir nous déchire le cœur, des villes incendiées ou ruinées, des glises violées et ensanglantées, des jeunes filles déshonorées, de ntes femmes immolées. N'est-il pas temps que l'Italie respire ? Si guerre doit éclater de nouveau, qu'elle épargne au moins ce malreux pays ! Au nom du Dieu des miséricordes, nous vous en ions, songez au beau nom que vous portez ; rappelez-vous votre cienne tendresse pour le Saint-Siége. Si vos droits sont fondés, ez recours aux négociations, et non point aux armes. Nous sommes êts à vous aider, à vous servir de toute notre bienveillance, de ut notre amour ; nous n'avons qu'un seul désir, c'est que la paix gne dans toute la chrétienté [1].

Ces conseils ne furent pas entendus. Les Français entrèrent en Ita- avec des troupes auxiliaires d'Allemands. Toutes les villes de Lomrdie se rendirent, à l'exception de Novare et de Côme. Le duc Milan, Maximilien Sforce, se vit expulsé de sa capitale, et alla s'enrmer dans Novare, avec quelques Suisses qu'il avait à sa solde.

Léon X, voyant ses conseils repoussés, avait pris d'autres mesures ur préserver et sauver l'Italie. En moins de quelques semaines, il nclut avec Henri VIII d'Angleterre, l'empereur Maximilien et le roi Espagne une ligue qui est signée à Malines, le 5 avril 1513. Le ape comptait sur les Suisses. Le cardinal de Sion, Matthieu Schinr, alla dans les montagnes d'Uri, d'Unterwald et de Zug, recruter nouveaux soldats. C'est quelque chose de merveilleux que le déouement au Saint-Siége de ces cantons aipestres. Un pâtre, sur la me d'un rocher, fait retentir un cor : à ce son, tous les habitants s villages se rassemblent autour de l'église paroissiale ; un moine nonce en chaire la croisade nouvelle, et, quelques jours après, uvent le lendemain, ils partent pour le rendez-vous assigné, précés d'une bannière où on lit en lettres d'or : *Dompteurs des princes. nateurs de la justice. Défenseurs de la sainte Église romaine.*

Trivulce, le général des troupes françaises, s'était vanté de prendre s Suisses comme on prend du plomb fondu dans une cuillère. Ces uisses étaient enfermés dans Novare. La brèche fut ouverte en elques heures. Bien loin d'être effrayés, les assiégés font dire au néral français qu'il pouvait garder sa poudre pour l'assaut, et ils étaient prêts à élargir la brèche. Cependant les recrues de chwitz, d'Unterwald et d'Uri, arrivaient par le Simplon et le Saint-othard. Les Français lèvent le camp, et vont l'asseoir à quelque disnce de Novare. Les Suisses se déterminent à les attaquer. Le 6 juin,

[1] Sadoleti, *epist. pon.*, n. 11.

ils s'ébranlent en colonnes serrées sous le canon ennemi, qui leur emportait des files de cinquante hommes ; ils abordent les Français, les prennent corps à corps, et se servent pour les tuer de hallebardes et de dagues : c'est un duel plutôt qu'une mêlée. Après cinq heures d'une lutte acharnée, les Suisses se jettent à genoux pour entonner un vieux cantique montagnard en l'honneur de Marie ; ils étaient vainqueurs : huit mille cadavres français jonchent le champ de bataille : de nouveau, les Français survivants sont expulsés de toute l'Italie.

La papauté a maintenant de grands devoirs à remplir, dit Audin ; voyons comment elle s'en acquittera.

Marie-Maximilien Sforce, chassé de Milan par ceux qui l'avaient reçu sous des arcs de triomphe, rentrait dans sa capitale, irrité contre ses sujets : le sang allait couler peut-être ; Léon écrit au prince : « Rendez grâces à Dieu, qui vient de vous donner la victoire, et montrez-vous digne de sa protection en ne vous laissant pas succomber aux enivrements du succès. Non, ceux qui vous ont offensé ne voulaient pas votre ruine. Je vous en prie, je vous en conjure, au nom de l'amour que je vous porte, vengez-vous de vos ennemis, non pas par le châtiment, mais par la clémence.... Encore une fois, je vous en prie, usez avec modération de votre victoire [1]. » — Et Maximilien se laisse fléchir.

Raymond de Cardonne, vice-roi de Naples, avait contribué à la victoire des Suisses ; Léon lui écrit : « Je viens d'apprendre la victoire des Suisses et le retour de Maximilien à Milan. Combien je déplore la mort de tant de braves soldats, de tant d'illustres capitaines qui auraient pu rendre de si grands services à la cause chrétienne ! Ce que nous devons désirer, ce n'est pas la guerre, mais la paix ; ce n'est pas le sang, mais de la pitié.... Vous avez, je le sais, une grande influence sur l'esprit de Maximilien ; servez-vous-en pour lui prouver qu'il n'est rien qui sied à un prince comme la douceur, la bonté, la clémence. Qu'il oublie les injures, qu'il pardonne, qu'il s'étudie à gagner, non pas la fortune, mais le cœur de ses sujets [2]. » — Et le vieux général entend la voix du Pontife, et intercède efficacement pour des sujets révoltés.

Le marquis de Montferrat avait livré passage aux Français qui marchaient sur Milan ; il allait être puni sévèrement, quand Léon intervient en sa faveur : « Le prince était trop faible, écrit le Pape au duc de Milan, pour s'opposer de vive force au passage des Français ; il vous aurait ouvert ses États si vous aviez voulu envahir la

[1] Petri Bembi, l. 3, *epist.* 1. — [2] Ibid., l. 3, *ep.* 2.

France. Pitié donc pour le marquis ! Si vous pratiquez la clémence. Dieu vous récompensera dès cette vie [1]. » Et Maximilien écoute encore une fois la voix de Léon X.

Henri VIII, à l'instigation du Saint-Siége, au moment où Louis XII signait avec les Vénitiens le traité de Blois, passait à Calais avec un corps de troupes considérables. Le comte Shrewsbury assiégeait Térouanne; le duc de Longueville, accouru pour secourir la place, avait livré bataille aux Anglais, et avait été défait à Guinegate, dans cette terrible affaire connue sous le nom de la journée des Éperons. Cependant Louis XII sentait la nécessité de se réconcilier avec le Saint-Siége; des propositions avaient été faites au Pape. Léon X écrit à Henri VIII : « On vient de m'apprendre vos victoires ; j'ai fléchi le genou, levé les mains au ciel et remercié Dieu. Ce n'est pas vous qui avez vaincu, c'est le Seigneur qui vous a donné la victoire : humiliez-vous, ce sera vous montrer digne de votre triomphe. Maintenant, qu'une seule pensée vous occupe : il n'est plus qu'un ennemi que vous deviez poursuivre, le Turc, dont il faut dompter l'orgueil. Votre ambassadeur, l'évêque de Worcester, vous entretiendra plus longuement à ce sujet [2]. » — Et Henri VIII rappelle ses armées, quitte Lille le 17 octobre, et arrive le 24 à son palais de Richemond.

Ce sont là, dit Audin, ce sont là des choses qu'on raconte simplement : les louer, ce serait les gâter [3].

La septième session du cinquième concile général de Latran se tint au jour indiqué, 17 juin 1513. Le pape Léon X y présida : il s'y trouva vingt-deux cardinaux, avec quatre-vingt-six archevêques et évêques, les ambassadeurs de l'empereur Maximilien, des rois d'Espagne, d'Angleterre, de Pologne, des ducs de Savoie, de Milan, de Ferrare, de Mantoue, des républiques de Venise et de Florence. Comme il y avait beaucoup d'affaires à traiter, au lieu d'une messe haute, il n'y eut qu'une messe basse, dite par l'archevêque de Durazzo. Le discours fut prononcé par Baltasar del Rio, ecclésiastique de Valencia, protonotaire apostolique, et secrétaire du cardinal Alximos. Son texte furent ces paroles du Sauveur à ses apôtres : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Va-t'en d'ici, et elle s'en ira; et rien ne vous sera impossible [4]. Il en fait l'application à la grande affaire dont on parlait toujours, et pour laquelle, faute de courage, on ne faisait jamais rien ou peu de chose : la défense de la chrétienté contre les Turcs. Il met en contraste l'activité et les progrès continuels de ces barbares avec l'a-

[1] Bembi, l. 3, *ep.* 3. — [2] Ibid., l. 5, *ep.* 19. — [3] *Hist. de Léon X*, t. 1, c. 18. — [4] Matth., 17.

pathie des Chrétiens, qui n'ont d'esprit et de cœur que pour se faire la guerre entre eux, et faciliter ainsi la besogne à leurs ennemis communs. De nos jours, combien de pays Mahomet II ne nous a-t-il pas arrachés d'entre les mains pour les joindre à son empire? Car, outre le Pont, la Bithynie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie, la Carie, la Lydie et la Phrygie, il a incendié des royaumes, des provinces, des cités illustres, presque tout l'Hellespont. Il a saccagé Péra et Mitylène, colonies des Génois, envahi le Péloponèse, maltraité les peuples chrétiens de l'Achaïe, de l'Acarnanie, de l'Épire, de la Macédoine, ajouté à ses domaines et enlevé aux nôtres les provinces de Rascie et de Servie, ainsi que tout ce qui, depuis Andrinople, se trouve entre la Save et le Danube. Par suite de cela, la plupart des Valaques, subjugués par la crainte, ont passé de son côté. Fondant sur la Bosnie comme une horrible tempête, il en a fait enchaîner, éventrer, dépecer les habitants, y compris les femmes, les enfants et les vieillards, comme des animaux de boucherie. Sinope et Trébisonde, antiques monuments de nos pères, il les a soumis à sa cruelle domination. Enfin Byzance même, l'auguste cité de Constantin, qui se reposait sous la foi d'une alliance, il l'a surprise, pillée, incendiée, réduit sa population au plus dur esclavage, égorgé sa noblesse après lui avoir octroyé un simulacre de liberté. Voilà ce qui est arrivé, non au temps de nos ancêtres, mais de nos temps. Et si l'on ne porte un prompt secours aux calamités de la Hongrie et de la Pologne, bientôt vous verrez en Italie même la désolation de l'Orient; car le successeur actuel du cruel Mahomet II est plus cruel encore [1].

C'était Sélim Ier, second fils de Bajazet II, qui, l'an 1512, monte sur le trône par l'abdication forcée de son père, à l'âge de quarante-six ans. Ahmed, son frère aîné, soutient ses droits les armes à la main. Il est pris dans un combat et étranglé sur-le-champ. Sélim se défait, par la même voie, de son frère Korkud, homme paisible et ami des lettres. L'an 1514, il marche contre Ismaël, sultan de Perse, le bat dans la plaine de Calderon, et lui enlève Tauris. L'an 1516, il tourne ses armes contre Kansou, sultan d'Égypte, qui périt dans un combat. L'an 1517, il gagne, près du Caire, une nouvelle bataille sur Toumonbai, successeur de Kansou. Une troisième bataille, gagnée aux portes du Caire, le rend maître de la personne de Toumonbai, qu'il fait pendre, et du royaume d'Égypte. L'an 1518, il marche contre les Perses, et leur enlève plusieurs places. Sélim, enflé de ces succès, se proposait de porter la guerre en Europe et d'en détruire

[1] Labbe, t. 14, col. 167 et seqq.

ur que pour se faire
leurs ennemis com-
Il ne nous a-t-il pas
son empire? Car,
phlagonie, la Cilicie,
Phrygie, il a incendié
presque tout l'Hel-
des Génois, envahi
l'Achaïe, de l'Acar-
domaines et enlevé
e, ainsi que tout ce
et le Danube. Par
s par la crainte, ont
ne une horrible tem-
s habitants, y com-
me des animaux de
ments de nos pères,
yzance même, l'au-
foi d'une alliance, il
on au plus dur es-
yé un simulacre de
nos ancêtres, mais
cours aux calamités
rrez en Italie même
du cruel Mahomet II

, l'an 1512, monte
l'âge de quarante-
oits les armes à la
le-champ. Sélim se
homme paisible et
ël, sultan de Perse,
auris. L'an 1516, il
, qui périt dans un
ouvelle bataille sur
e bataille, gagnée
ne de Toumonbai.
1518, il marche
Sélim, enflé de ces
e et d'en détruire

les principales monarchies, lorsqu'il mourut le 22 septembre 1520, à l'âge de cinquante-quatre ans [1].

On voit que les orateurs du cinquième concile général de Latran n'avaient pas tort d'insister sur le danger imminent que courait la république chrétienne de la part des Turcs. Pour exciter à les combattre, Baltasar del Rio ajoute qu'ils ne sont pas invincibles. Eux-mêmes s'attendaient, d'après certaines prophéties, à la décadence prochaine de leur empire. Ladislas, roi de Hongrie, avec les seuls magnats de son royaume, en a défait souvent une multitude innombrable. Tout récemment, Sigismond, roi de Pologne, a remporté une victoire où plus de quarante mille de ces infidèles sont restés sur le champ de bataille. Ferdinand d'Espagne leur enlève Grenade, avec les provinces qu'ils occupaient depuis huit cents ans, et leur fait sentir sa puissance jusqu'en Afrique, où il leur enlève Oran, Bougie et grand nombre d'autres villes. Emmanuel de Portugal, après les avoir expulsés de tout son royaume, va les attaquer et les vaincre jusque sur les rives du Gange, et planter la croix dans des régions qui ne la connaissaient point. Si ces princes avaient imité notre lâcheté, déjà l'Europe serait perdue : imitons leur foi et leur courage, et rien ne nous sera impossible [2].

Après ce discours, les prières accoutumées et l'évangile, qui fut chanté par le cardinal Farnèse, le secrétaire du concile, Thomas Phèdre, lut en chaire les lettres par lesquelles Sigismond, roi de Pologne, Maximilien Sforce, duc de Milan, François, marquis de Mantoue, Stanislas et Jean, ducs de Mazovie et de Russie, accréditaient leurs ambassadeurs auprès du concile général de Latran. L'ambassadeur des deux derniers princes était Laurent de Medizeldri, prévôt de la cathédrale de Vilna.

Le même secrétaire lut ensuite quelque chose qui dut causer une grande joie à tous les Pères du concile. C'étaient les lettres des deux ex-cardinaux, Bernardin de Carvajal et Frédéric de Saint-Sévérin, qui renonçaient au schisme, condamnaient tous les actes du conciliabule de Pise, approuvaient ceux du concile général de Latran, promettaient obéissance au pape Léon, et reconnaissaient que le pape Jules et le concile général les avaient justement retranchés du nombre des cardinaux.

Enfin Pompée de Colonne, évêque de Riéti, lut une bulle du Pape, qui citait les Français à comparaître à la première session après le 1er novembre prochain, pour produire leurs défenses en faveur de la pragmatique sanction : il fixait également l'époque où la commission

[1] *Art de vérifier les dates.* — [2] Labbe, t. 14, col. 168 et seqq.

pour la réformation de la cour romaine devait présenter son travail, et proposait les moyens à prendre pour amener la paix entre les princes chrétiens. La bulle fut approuvée de tous les Pères : un seul, l'évêque de Trani, trouva que le terme donné aux Français était trop long, ainsi que celui pour la réformation des officiers de la cour romaine. La session suivante, qui était la huitième, fut indiquée au 22 novembre.

Peu de jours après, les ex-cardinaux Carvajal et Saint-Sévérin, ayant conçu une espérance certaine dans l'indulgence du Pape et du concile, vinrent secrètement à Rome, et se jetèrent aux pieds de Léon X, qui les fit loger secrètement dans le Vatican. Précédemment déjà, on avait discuté leur affaire ; les ambassadeurs de l'empereur et du roi d'Espagne, ainsi que les cardinaux de Sion et d'York, s'opposèrent à leur réintégration, et remontrèrent que ce serait une chose indigne de la majesté apostolique, d'un pernicieux exemple pour la postérité, et même une injure à la mémoire de Jules II, de pardonner si facilement à de pareils coupables. Mais Léon prit le parti le plus doux, aimant mieux abolir le nom même du conciliabule de Pise par la clémence que par la sévérité, et ne plus exaspérer l'esprit du roi de France, Louis XII, qui avait intercédé pour eux. Toutefois, il voulait une expiation. En ce jour, disait-il, la miséricorde embrassera sa sœur la justice. Cela se fit dans un consistoire public, le lundi 27me de juin.

Dépouillés par le maître des cérémonies des marques de leurs dignités, de cette barrette que Saint-Sévérin étalait à tous les regards à la bataille de Ravenne, devant les rangs français ; de cette robe rouge que Carvajal portait si orgueilleusement lorsqu'à Pise et à Lyon il insultait aux cheveux blancs de Jules II, les deux coupables, introduits dans la salle du consistoire, firent trois génuflexions jusqu'à terre, et restèrent à genoux jusqu'après l'absolution du Pape.

Bernardin de Carvajal dit le premier : Très-saint Père, nous avons vu récemment la face de votre Sainteté et le trône de votre Majesté, que, par la multitude de nos iniquités, nous ne méritions pas de voir, ni ne méritons. C'est pourquoi nous n'osons même lever les yeux, à cause que nous avons péché, agi injustement, commis l'iniquité. Seigneur, ayez pitié de nous, faites-nous miséricorde, nous vous en supplions, prosternés à vos pieds : n'ayez pas égard à la multitude de nos péchés, qui surpassent en nombre les grains de sable de la mer.

L'Église est une bonne mère, dit le Pape, elle pardonne à ceux qui reviennent à elle ; mais l'Église ne voudrait pas, par une charité coupable, exciter le pécheur à faillir de nouveau. Afin donc que vous ne puissiez tirer gloire de vos iniquités, j'ai résolu de vous infliger

le châtiment qu'elles méritent. Aussitôt il fit le dénombrement de tous leurs méfaits, de manière à les couvrir de confusion, leur disant : N'avez-vous pas fait telle et telle chose, et encore telle et telle autre ? Eux, n'ayant mot à dire, confessèrent tout. — Eh bien ! reprit le Pape, que pensez-vous avoir mérité pour tant de crimes atroces, auxquels il n'a pas tenu que votre mère la sainte Église romaine, de qui vous avez reçu tant de bienfaits, ne descendît aux lieux infâmes et en l'abîme du déshonneur ? Prononcez vous-mêmes votre sentence !

Comme ils gardaient le silence, avec un air de pleurer, le Pape leur présenta une cédule, disant : Tenez, lisez avec attention ; si vous voulez observer le contenu et en faire serment, le Siége apostolique usera de miséricorde. Carvajal le premier prit la formule, la lut à demi-voix, et dit enfin qu'il voulait observer tout. Alors le Pape lui répondit : Lisez tout haut la cédule, de manière que vous soyez entendu de tous les cardinaux. Je ne puis parler plus haut, dit Carvajal, parce que je suis enroué. Le Pape répliqua d'un ton élevé : Vous ne pouvez parler plus clairement, parce que vous n'avez pas un bon estomac : prenez garde, vous êtes libres. Si vous ne voulez pas observer le contenu de la cédule, parce qu'il vous paraît trop dur, nous vous renverrons tous deux à Florence, d'où vous êtes venus avec notre sauf-conduit ; mais si vous voulez l'observer et revenir sincèrement au giron de votre mère l'Église romaine, nous vous recevrons. Alors Frédéric de Saint-Sévérin ayant pris la formule, la lut à haute voix, de manière à être entendu de tous les cardinaux.

Elle renfermait le désaveu formel de tous leurs actes schismatiques ; ils en demandaient humblement pardon, et adhéraient au concile général de Latran, comme à l'unique concile véritable et légitime. A la fin, ils dirent tous deux qu'ils voulaient observer le contenu. Le Pape leur ordonna de souscrire chacun de sa main ; ils souscrivirent et en firent serment. Sur quoi le Pape leur donna l'absolution, les réintégra dans leur dignité de cardinal et dans ceux de leurs bénéfices qui n'avaient pas été conférés à d'autres.

Alors seulement ils se levèrent. Le Pape leur remit la barrette et le chapeau rouge, avec les autres ornements de leur dignité ; ils lui firent serment comme les nouveaux cardinaux. Il les admit au baisement des pieds, de la main et de la bouche, avec beaucoup d'affection, disant à Carvajal : Maintenant vous êtes mon frère et mon père, puisque vous avez fait ma volonté ; vous êtes la brebis perdue, qui a été retrouvée ; réjouissons-nous dans le Seigneur. Ensuite il les envoya tous deux recevoir le baiser de tous les cardinaux, qui se levèrent alors pour les saluer, et non auparavant. Enfin le Pape leur

imposa pour pénitence de jeûner un jour par mois toute leur vie, ou, s'ils ne le pouvaient, de visiter en place deux églises. Vingt-un cardinaux étaient présents ; trois autres ne voulurent pas venir, quoique le Pape les en eût beaucoup priés : c'était le cardinal anglais d'York, le cardinal suisse de Sion, et le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens ; mais ce dernier était réellement malade. Tels sont les détails que nous donne le maître des cérémonies, Paris des Grassi, alors évêque élu de Pésaro [1].

Le poëte Ferreri, qui avait servi de secrétaire au conciliabule de Pise, pleura pareillement sa faute, et demanda pardon à Léon X en prose et en vers. Le Pape lui rendit jusqu'au nom de docteur, dont il s'était servi dans l'intérêt du schisme, et qu'il avait placé en grosses lettres sur le titre de quelques écrits morts en naissant [2].

Dès le lendemain de la réintégration des deux cardinaux et de l'extinction complète du schisme, Léon X manda cette heureuse nouvelle à l'empereur Maximilien et aux autres souverains catholiques, par des lettres d'une grâce et d'une élégance parfaites. Ses secrétaires pour les lettres latines étaient Sadolet et Bembo, qui, l'un et l'autre, pour la belle latinité, rappelaient le siècle de Cicéron et d'Auguste.

Un autre latiniste non moins élégant était Bernard Bibbiena. Léon X l'avait choisi pour son compagnon dans le dernier conclave. Suivant la coutume, le Pape lui fit don de tous les meubles qui garnissaient la maison qu'il occupait sur la place de Navonne pendant qu'il était cardinal. Le 23 septembre 1513, il conféra le cardinalat à Jules de Médicis, son cousin ; à Laurent Pucci, nommé dataire par Jules II ; à Innocent Cibo, petit-fils d'Innocent VIII, et à Bernard Bibbiena, qui avait pris les ordres et était alors diacre. Léon X écrivit à Ferdinand d'Espagne une lettre où il vante la prudence, l'intégrité, les vertus et les talents de son conclaviste [3].

La huitième session du concile de Latran eut lieu le 18 décembre 1513, sous la présidence de Léon X. Il s'y trouva cent vingt-cinq Pères, dont vingt-trois cardinaux, quatre-vingt-treize archevêques et évêques, cinq abbés et cinq généraux d'ordres, avec les ambassadeurs de l'empereur Maximilien, des rois de France, d'Espagne, de Pologne, du marquis de Brandebourg et d'autres princes. Comme il y avait beaucoup d'affaires à traiter, l'archevêque dit seulement une messe basse.

Le discours fut prononcé par Jean-Baptiste de Garges, chevalier ecclésiastique de Saint-Jean de Jérusalem, autrement de Rhodes. Il parla sur la milice chrétienne : l'esprit de cette milice doit animer

[1] Raynald, 1513, n. 44 et seqq. — [2] Ibid., n. 51. — [3] Apud Bemb.

tous les membres de l'Église, les revêtir de l'armure spirituelle, pour résister aux traits de l'ennemi invisible, qui cherche sans cesse à corrompre et à diviser les soldats du Christ ; cette milice doit veiller en même temps à la défense extérieure de la chrétienté contre les ennemis visibles, contre les Turcs, dont l'empire antichrétien ne tend pas moins à la perte des royaumes que des églises, de la liberté que de la foi, des corps que des âmes. Un corps de cette milice chrétienne, c'est l'ordre de Saint-Jean, qui, dans son île de Rhodes, est le boulevard de la république chrétienne contre les Turcs, boulevard menacé dans ce moment par les armements formidables du sultan Sélim. L'orateur recommande son ordre au Pape et au concile, et les presse d'envoyer à son secours, de peur que, ce boulevard une fois emporté, l'Europe entière ne devienne la proie des infidèles [1].

De nos jours, dans les assemblées législatives d'un pays quelconque, entendons-nous un homme, une idée qui a l'air de s'élever au-dessus de l'intérêt matériel, au-dessus même de l'intérêt purement national, et aspirer au bien commun de l'humanité, à la résurrection politique et morale d'une nation longtemps opprimée, au salutaire affranchissement des esclaves, à la civilisation des barbares, à la charité et à la paix universelle du genre humain ? Tout ce qu'il y a de généreux au monde y applaudit, partout on aime cet homme, partout on aime cette idée, partout on aime la nation qui enfante de ces idées et de ces hommes. Or, ce qui de nos jours et dans nos assemblées législatives paraît un effort de génie ou bien une philanthropie idéale de poëte, est ailleurs une chose vulgaire. Depuis le premier concile œcuménique de Nicée jusqu'au cinquième concile œcuménique de Latran, depuis les lettres apostoliques de saint Pierre jusqu'à celles de Léon X, de quoi s'occupe l'Église catholique ? Maintenir dans sa pureté la source divine et vivante de la civilisation véritable, en épandre les eaux salutaires sur toute nation, sans distinction de latin, de grec, de juif, de mongol, de chinois, de blanc, de noir, de sauvage ni de barbare ; unir tous ces peuples dans la même foi, la même espérance, la même charité, comme les membres d'une même famille ; sans cesse améliorer cette grande famille au dedans, et la défendre au dehors. Se peut-il rien de plus beau, de plus noble, de plus grand, de mieux fait pour réjouir un cœur d'homme et de chrétien ? Or, c'est là ce qui se voit, comme un fleuve continu de vie, dans les lettres des Papes et dans les actes des conciles présidés par eux, notamment dans le cinquième concile général de Latran. Mais voilà ce qu'on ignore, voilà ce que bien des savants ne soupçonnent

[1] Labbe, t. 14, col. 197 et seqq.

même pas. Qui leur eût dit, en effet, que, dans le cinquième concile œcuménique de Latran, les plus beaux esprits développaient, dans un latin de Cicéron, les idées les plus généreuses pour le bien de l'humanité, et qu'ils y travaillèrent d'une manière efficace?

A la huitième session de ce concile, nous remarquons les ambassadeurs de France. A force de revers, Louis XII commençait à devenir sage. Lui-même dit expressément à Jérôme Cavanilla, ambassadeur du roi d'Espagne, que son schisme et son conciliabule de Pise n'étaient qu'une comédie, un jeu inventé pour effrayer le pape Jules II [1]. Plus sensée que lui, la reine, son épouse, Anne de Bretagne, le supplia plus d'une fois, avec larmes et à genoux, de ne point donner lieu à ce schisme funeste, autrement il attirerait sur lui la colère du ciel. L'enfant dont elle était enceinte, elle n'espérait pas le mettre heureusement au monde, ou du moins le voir vivre : ce qui arriva. Elle enfanta péniblement un fils qui devait porter la couronne de France, mais qui mourut aussitôt après son baptême [2]. Elle-même ne fit plus que dépérir, et mourut le 9 janvier 1514. Louis XII se vit encore frappé dans ses armées : elles furent battues à Novare par les Suisses; elles sont battues à Guinegate par les Anglais et les Allemands; il perd Térouanne et Tournay; son allié, le roi d'Écosse, Jacques IV, est battu et tué par les Anglais dans le Northumberland : tout cela dans la même année 1513.

Tant de désastres dans l'espace de quatre ou cinq mois, le mépris où était tombé le conciliabule de Pise, réfugié à Lyon, les exhortations fréquentes du cardinal Robert de Guibé, que Léon X avait envoyé légat en France, les larmes et les inquiétudes de la reine Anne, qui ne voyait qu'avec un extrême chagrin les démêlés de son époux avec le chef de l'Église : tout cela réuni dans l'esprit du roi lui fit hâter ses négociations auprès de Léon X et du concile de Latran. Il envoya donc à Rome, dès le mois d'août 1513, l'évêque de Marseille, Claude de Seyssel.

Le prélat avait ordre de traiter un accommodement avec le Pape; mais Louis XII ne voulait pas qu'il demandât des absolutions, qu'il offrît des satisfactions pour tout ce qui s'était passé; il ne devait être question, pour la France, que d'abandonner le conciliabule de Pise, et d'adhérer au concile de Latran ; encore le roi prétendait-il excuser toutes les démarches qu'il avait faites, et en attribuer la cause aux procédés violents du pape Jules II. Comme toute cette négociation était délicate, il y eut deux autres ambassadeurs associés à l'évêque

[1] *Petri Anglerii epistolæ* 469, 477, 484. — Raynald, 1512, n. 11. — [2] Raynald, 1512, n. 96.

de Marseille, savoir, Louis de Forbin, seigneur de Solliers, et le cardinal Frédéric de Sévérin, rentré alors en la grâce du Saint-Siége. Léon X, de son côté, nomma quatre cardinaux pour régler les articles du traité, et enfin, le 6 octobre 1513, les ambassadeurs du roi signèrent un acte qui portait en substance :

« Les ennemis du roi très-chrétien l'ayant desservi auprès du feu pape Jules II, de bonne mémoire, ce Pontife quitta les sentiments d'un père, et déclara une guerre ouverte à la France. Le roi fit tous ses efforts pour éteindre cette funeste division, mais il ne put y réussir; et sur ces entrefaites, quelques cardinaux, avec plusieurs autres ecclésiastiques très-savants et très-illustres, s'assemblèrent à Pise, disant qu'ils avaient le pouvoir d'y célébrer un concile général. L'empereur autorisa pour lors cette assemblée; le roi permit aux prélats et aux docteurs de l'église gallicane d'y prendre part, et il a reçu encore depuis dans ses États les membres de ce prétendu concile : tout cela, sans avoir dessein d'offenser la sainte Église romaine ou de fomenter un schisme, mais seulement à cause des querelles que lui faisait le pape Jules II.

« Enfin, le Saint-Siége étant venu à vaquer et le très-Saint-Père Léon X ayant été choisi pour le remplir, le roi a reconnu que le prétendu concile de Pise n'avait point été convoqué selon les règles; que sa Sainteté réprouvait cette assemblée, et qu'elle voulait qu'on adhérât au concile de Latran, comme au seul légitime concile œcuménique. Le même prince a aussi éprouvé que le nouveau Pape était très-porté à la paix, et qu'il avait à cœur d'étouffer toutes les semences de division qui étaient nées sous le pontificat précédent : ainsi, pour marcher sur les traces des rois très-chrétiens, ses ancêtres, sa Majesté a nommé trois ambassadeurs : Frédéric, cardinal de Saint-Sévérin; Claude de Seyssel, évêque de Marseille; et Louis de Forbin, seigneur de Solliers, lesquels, munis de pleins pouvoirs et de procurations en bonne forme, ont renoncé de la part du roi, leur maître, au prétendu concile de Pise, et ont adhéré purement, librement et simplement au concile de Latran, promettant, en vertu des mêmes pouvoirs, que désormais le roi ne donnera aucune assistance ni protection à ce prétendu concile de Pise; qu'il obligera tous ceux qui le composent, de quelque qualité ou condition qu'ils puissent être, de se séparer dans l'espace d'un mois; qu'il fera aussi en sorte que six prélats et quatre des principaux docteurs de cette assemblée se rendent à Rome avant le 1er de janvier prochain, pour se faire absoudre, pour renoncer au prétendu concile de Pise, et reconnaître celui de Latran comme seul vrai et légitime; que, s'ils ne veulent pas se soumettre, le roi fera exécuter contre eux les sentences et censures

du Siége apostolique. De plus, les mêmes ambassadeurs ont promis, au nom du roi, que le plus tôt qu'il sera possible, quelques prélats et d'autres ecclésiastiques de marque viendront se réunir au concile de Latran avec des pouvoirs légitimes de tout le clergé de France. »

Cet acte fut signé par les trois plénipotentiaires du roi, et ce prince le ratifia dans le même mois d'octobre ; mais sur le dernier article, qui regardait l'adhésion de l'église gallicane au concile de Latran, comme il fallait du temps pour les délibérations de tous les prélats du royaume, le roi stipula que ses trois ambassadeurs à Rome demanderaient un délai, tant par rapport à la présence personnelle des députés de cette église qu'à l'égard des procédures contre la pragmatique sanction. Ces divers actes furent lus et approuvés dans la huitième session du concile de Latran.

Cependant, après qu'ils eurent été lus, l'ambassadeur du duc de Milan supplia le Pape de ne pas permettre que le roi de France prît le titre de duc de Milan, comme il faisait dans ces actes, attendu que ce prince avait usurpé ce duché, que Maximilien Sforce n'avait recouvré que par le secours du Saint-Siége ; qu'ainsi il protestait contre. L'évêque de Marseille répliqua que la difficulté qu'on venait de proposer devait être discutée et examinée dans un autre temps et dans un autre lieu. A quoi le Pape répondit qu'il fallait laisser les choses dans l'état où elles étaient, sans préjudice des parties intéressées. La discussion n'étant pas allée plus loin, on lut les procurations des marquis de Brandebourg et du marquis de Montferrat à leurs ambassadeurs, par lesquelles ils adhéraient au concile.

Le promoteur du concile général lut ensuite une plainte contre le parlement de Provence, sur ce qu'il empêchait dans son district l'exécution des mandats apostoliques, apparemment ceux qui regardaient la provision des bénéfices. Le promoteur fit des instances pour qu'on procédât contre les magistrats de cette cour par la voie des censures. Le concile ne publia encore à cet égard qu'une monition, portant ordre à ce parlement de se sister à Rome dans l'espace de trois mois ; ce qui n'arriva pourtant point au temps marqué ; il se passa même près d'une année avant qu'on répondît à la citation. Le roi ne vit pas non plus la fin du procès concernant la pragmatique ; et ce fut François Ier qui mit la dernière main à cette importante affaire[1]. Quant au parlement de Provence, il fit satisfaction au Pape en 1515, et demanda l'absolution des censures par l'ambassadeur Forbin[2].

Après la lecture des actes concernant le parlement de Provence,

[1] Labbe, t. 14, col. 177 et seqq. Raynald, 1513. — *Hist. de l'Église gallic.*, l. 51. — [2] Maussac, *Recueil touchant l'annexe.*

on fit sortir du concile tous ceux qui n'avaient pas voix définitive. Alors Jean, archevêque de Gnésen et ambassadeur du roi de Pologne, étant monté à la tribune, lut à haute voix un décret du pape Léon X contre certaines erreurs touchant la nature de l'âme raisonnable, savoir, qu'elle est mortelle et qu'il n'y en a qu'une seule dans tous les hommes; et quelques-uns, philosophant en téméraires, soutenaient que c'était au moins vrai suivant la philosophie.

Voulant donc apporter des remèdes opportuns contre cette peste, avec l'approbation de ce saint concile, nous condamnons et réprouvons tous ceux qui soutiennent que l'âme intellective est mortelle, ou qu'il n'y en a qu'une seule dans tous les hommes, ainsi que ceux qui révoquent ces choses en doute, attendu que non-seulement l'âme est vraiment par elle-même et essentiellement la forme du corps humain, comme il a été décidé par notre prédécesseur, le pape Clément V, dans le concile de Vienne, mais elle est encore immortelle et multiplicable, multipliée et à multiplier, suivant la multitude des corps dans lesquels elle est infuse. Cela paraît manifestement par l'Évangile, où le Seigneur dit : Mais ils ne peuvent tuer l'âme. Et ailleurs : Qui hait son âme dans ce monde, la garde pour la vie éternelle. D'autant plus qu'il promet des récompenses éternelles et d'éternels supplices, suivant leurs mérites, à ceux qui doivent être jugés. Autrement, l'incarnation et les autres mystères du Christ ne nous eussent servi de rien, il n'y aurait non plus de résurrection à attendre, et les saints et les justes, suivant l'Apôtre, seraient les plus misérables de tous les hommes.

Et comme le vrai ne contredit nullement le vrai, nous définissons que toute assertion contraire à une vérité de la foi illuminée est absolument fausse, et nous défendons en toute rigueur de dogmatiser autrement ; et nous décidons que tous ceux qui adhèrent à ces assertions erronées doivent être évités et punis partout, comme des détestables et d'abominables hérétiques et infidèles, semant d'exécrables hérésies et ébranlant la foi catholique. De plus, nous ordonnons étroitement à tous les philosophes qui enseignent publiquement dans les universités d'études générales et ailleurs, lorsqu'ils exposent à leurs auditeurs les principes ou les conclusions de philosophes qui s'écartent de la vraie foi, comme la mortalité de l'âme, son unité, l'éternité du monde et autres points semblables, de leur rendre manifeste, de toutes leurs forces, la vérité de la religion chrétienne, et de résoudre de même les arguments contraires de cette espèce de philosophes, puisque tous sont réfutables.

Mais quelquefois il ne suffit pas de couper les racines des chardons, si on ne les arrache tout à fait, pour qu'ils ne repullulent, et si on

n'éloigne les semences et les causes originelles qui les font naître, d'autant plus que les études trop prolongées de la philosophie humaine, que Dieu, suivant l'Apôtre [1], a rendue vaine et insensée, lorsque ces études se font sans l'assaisonnement de la sagesse divine et sans la lumière de la vérité révélée, conduisent quelquefois plus à l'erreur qu'à l'éclaircissement de la vérité. En conséquence, pour ôter toute occasion de tomber dans l'erreur, nous ordonnons que tous ceux qui sont dans les ordres sacrés ou y aspirent, séculiers ou réguliers, qui suivent des cours publics dans une université ou ailleurs, ne s'appliquent pas plus de cinq ans à l'étude de la philosophie ou de la poésie, après la grammaire et la dialectique, sans y joindre quelque étude de la théologie ou du droit pontifical; mais si, après ces cinq ans, ils veulent continuer les mêmes études, ils en seront libres, pourvu qu'ils s'appliquent, soit simultanément, soit séparément, ou à la théologie, ou aux saints canons, afin que, dans ces saintes et utiles professions, les prêtres du Seigneur trouvent de quoi purger et guérir les racines infectées de la philosophie et de la poésie.

Ce décret pontifical ayant été lu, tous les Pères du concile l'approuvèrent. Il y en eut seulement deux qui n'agréèrent pas deux dispositions accessoires [2].

Les erreurs condamnées dans ce décret peuvent avoir été occasionnées par certains ouvrages de Pierre Pomponace, né à Mantoue en 1462, reçu docteur en médecine et en philosophie à l'université de Padoue, où il enseigna la philosophie avec beaucoup d'éclat.

Dans son *Traité de l'immortalité de l'âme* [3], il soutient qu'Aristote ne l'a point reconnue, que la raison toute seule pencherait à la repousser, mais que la révélation ne permet point que le philosophe hésite à l'admettre. Réfuté par de nombreux adversaires, il donna deux apologies pour justifier en même temps sa foi et sa doctrine. Il trouva dans le célèbre cardinal Bembo un défenseur puissant auprès de Léon X, soumit son livre à l'inquisition, et le publia de nouveau avec les corrections qu'elle lui avait indiquées. La subtilité de son esprit l'égara aussi dans l'explication des sentiments d'Aristote sur l'action indirecte que Dieu s'est réservée sur le monde terrestre. Pomponace fit une mort très-édifiante. D'après ces faits, il ne mérite nullement le nom d'impie ou d'athée qu'on lui donne dans quelques livres [4].

Dans la même session, l'archevêque de Sienne lut une bulle de

[1] 1 Cor., 1. — [2] Labbe, t. 14, col. 187. — [3] Bologne, 1516, in-8. — [4] *Biographie univ.*, t. 35.

ape Léon X sur la paix à procurer entre les princes chrétiens, les onces qu'il envoyait de toutes parts à ce sujet, et les Bohémiens à mener au sein de l'Église. Il chargeait spécialement de cette der-ière négociation le cardinal Thomas, archevêque de Strigonie, son at en Hongrie et en Bohême. Ceux des Bohémiens qui tenaient ncore à quelques erreurs des Hussites étaient engagés à venir au oncile; et, afin qu'ils pussent s'y rendre en toute sûreté, on leur onnait par cette bulle un sauf-conduit en bonnes formes. Tous les ères du concile y donnèrent leur adhésion [1].

L'évêque de Turin lut ensuite une autre bulle touchant la réfor-ation des officiers de la cour romaine. C'était une des raisons pour-uoi Jules II avait indiqué le concile œcuménique de Latran; déjà il vait publié à cet égard une bulle de réformation générale, qui obli-eait chaque officier, sous les peines les plus graves, à s'en tenir aux ciens statuts de son office; il avait nommé une congrégation de rdinaux, dont était Jean de Médicis, actuellement Léon X, pour pliquer cette réformation des abus. La mort ne lui permit pas d'en ir la fin. Maintenant, le travail de la commission étant terminé, éon X l'approuve, et oblige tous les officiers de s'y conformer, sous eine d'excommunication, dont ils ne peuvent être absous que par le ape; de plus, avec suspense de six mois pour la première contra-ention, et de privation perpétuelle de leur office pour la seconde. ous les Pères du concile y donnèrent une adhésion complète, hor-is deux ou trois. L'archevêque de Trani n'agréait pas la forme de bulle; l'évêque de Potentino agréait la bulle même, mais voulait s réformations en détail; l'archevêque de Spalatro approuvait fort décret, mais non les réformations, jusqu'à ce qu'elles fussent en-ndues et publiées; les évêques de Melfi et de Pésara dirent qu'ils prouvaient bien ce qui venait d'être fait, mais à condition que la ormation devînt générale [2].

On ordonna que toutes ces bulles seraient affichées au champ de ore, et l'on indiqua la neuvième session au 9me d'avril 1514. Quel-es raisons la firent proroger jusqu'au 12me, et enfin jusqu'au 5me de i, auquel on la fixa définitivement.

Dans l'intervalle, entre les deux sessions, moururent plusieurs rdinaux. Le principal fut le cardinal de Nantes, Robert de Guibé, ilat très-respectable par ses vertus, et qui avait toujours cherché voies d'accommodement entre Louis XII et le pape Jules II. mme jamais il n'avait voulu entrer dans le schisme du conciliabule Pise, il eut à souffrir de la part de Louis XII une vraie persécu-

[1] Labbe, t. 14, col. 189. — [2] Labbe, t. 14, col. 191.

tion. Tous les biens qu'il possédait dans la Bretagne, sa patrie, fu rent saisis et mis en la main du roi. Il se trouva réduit à une véritabl indigence; et cette épreuve dura presque tout le reste de sa vie, qu'i termina cette même année 1513, au retour de sa légation en France.

La neuvième session du concile eut lieu le 5 mai 1514. Outre l pape Léon X, qui présidait, on y compta cent quarante-trois pré lats, dont vingt-cinq cardinaux, cent douze archevêques et évêques avec les ambassadeurs de l'empereur, des rois de France, d'Angle terre, de Pologne, de Portugal, du marquis de Brandebourg, de républiques de Venise et de Florence, ainsi que d'autres princes Parmi les prélats français, nous remarquons l'évêque d'Agen, Léo nard, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Susanne; Claude, évêqu de Marseille, ambassadeur du roi de France; Orland, archevêqu d'Avignon; Denis, évêque de Toulon; François, évêque de Nantes L'archevêque de Durazzo dit une messe basse du Saint-Esprit; An toine Pucci, clerc de la chambre apostolique, prêcha le discours.

Excellence de l'Église, principaux motifs d'en achever la réforma tion, c'est ce que développe l'orateur. Son excellence : Le Fils d Dieu, résolu de toute éternité à se faire homme pour la rédemptio du genre humain, l'a choisie de toute éternité pour son épouse, il s l'est unie d'une manière indissoluble, il l'a rendue féconde d'un postérité innombrable. L'Église est unie au Christ, comme en sa pe sonne l'humanité est unie inséparablement à la divinité. Cette unio est bien plus étroite que ne peut l'être parmi les hommes l'unio conjugale : celle-ci se rompt par la mort de l'époux ou de l'épous Jésus-Christ, après sa mort, jouit d'une manière encore plus intim de son épouse immortelle, qui par là même ne connaît ni vieilles ni stérilité.

Combien donc et le Pape et le concile ne doivent-ils pas travaill à rendre cette Église entièrement digne de son Époux divin! Ils doivent d'autant plus, que l'œuvre est heureusement commencée. concile œcuménique, moyen principal, a été assemblé par Jules I la réformation de la cour romaine est en voie d'exécution; le schisn vient de s'éteindre par la prudence de Léon X; tout le corps soumis à son chef unique.

Mais tout cela, je le demande, à quoi servira-t-il si les rois, si princes chrétiens, membres les plus nobles de l'Église, ne cessent p de se vexer, de se déchirer, de s'égorger mutuellement par le glai temporel? Si je parcours en esprit l'univers entier, notamment l talie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Angleterre, je les ape çois pleines d'or, d'argent, de richesses, de peuples, d'armes, vigueur, de génie; mais en même temps, qu'est-ce que je découv

partout, qui ne me navre de douleur ? la terreur d'hostilités réciproques, des invasions, des incursions, des attaques imprévues, des combats, des pillages, des incendies, des massacres, des carnages innombrables d'adorateurs du Christ ! Oh ! cœurs affamés des princes, qui n'êtes pas encore rassasiés des entrailles innocentes des populations chrétiennes ! oh ! terre altérée, qui n'êtes pas encore gonflée du fleuve fumant de sang chrétien ! oh ! rage aveugle des démons, qui n'êtes point encore assouvie des massacres innombrables de fidèles ! jusqu'à quand ne respirerez-vous que la ruine des hommes ? Depuis vingt ans, cinq cent mille Chrétiens ont été égorgés par le glaive ; et vous avez encore faim ? et vous avez encore soif ? et vous respirez encore le sang ? Voilà, très-Saint-Père, un mal horrible auquel il faut porter remède.

Mais il est un mal plus horrible encore : ignorants et aveugles, nous voulons jouir des douceurs de la paix temporelle, et nous courons aux effroyables supplices de la guerre éternelle ! Nous espérons apaiser la fureur des hommes, et nous encourons tranquillement la colère du Dieu tout-puissant qui brandit le glaive sur nos têtes ! Vous souhaitez, Pontife suprême, ramener la paix parmi les Chrétiens. Visez d'abord à étouffer les guerres intérieures de nos vices, et la paix extérieure refleurira bientôt. Voyez le siècle, voyez le cloître, voyez le sanctuaire, partout il y a des abus énormes à réformer ; il faut commencer par le sanctuaire, par la maison de Dieu, mais il ne faut pas s'arrêter là [1].

Tel est l'ensemble des idées que l'orateur développe dans un détail et un style très-convenables. On y voit qu'on pensait sérieusement à la réformation des mœurs, et qu'on ne dissimulait rien.

Après le discours et les prières accoutumées, les ambassadeurs du roi de Portugal, au nombre de trois, vinrent baiser les pieds du Pape, et lui présentèrent la procuration de leur maître pour assister au concile en son nom. Thomas Phèdre, secrétaire du concile, en fit lecture à haute voix. Cette procuration était datée de Lisbonne dès l'an 1512, le 21me d'octobre.

Cela fait, le promoteur du concile, Marius de Peruschi, représenta que tous les délais accordés aux prélats de la nation française et à tous ceux qui se servaient de la pragmatique sanction étaient expirés, sans que personne de leur part se fût mis en devoir de comparaître pour défendre cette pragmatique ; qu'ainsi il était temps de déclarer la contumace et de porter le décret d'abolition. Sur quoi l'ambassadeur de France, Claude de Seyssel, évêque de Marseille, montra par

[1] Labbe, t. 14, col. 232 et seqq.

un acte en bonne forme que les évêques de Châlon-sur-Saône, d
Lisieux, d'Angoulême, d'Amiens et de Laon, accompagnés de quat
docteurs, et munis de pleins pouvoirs au nom des prélats q
avaient formé l'assemblée de Pise, s'étaient mis en chemin pou
venir à Rome ; mais qu'étant arrivés jusqu'au passage des Alpes, i
n'avaient pu obtenir de sauf-conduits de Maximilien Sforce, qui s
disait duc de Milan, et d'Octavien Frégose, qui prenait la qualité d
doge de Gênes. Cette démarche était très-véritable, et elle avait é
faite avec toute la bonne foi possible. Comme les députés ne pou
vaient continuer leur voyage, ils prirent acte de ce refus, l'envoyère
à Rome, et déclarèrent en même temps au Pape qu'ils renonçaient
l'assemblée de Pise, c'est leur mot, et qu'ils se soumettaient au conci
de Latran, conjurant de plus sa Sainteté de leur accorder l'absoluti
de tout le passé, et de recevoir comme une partie de leur pénitenc
le séjour forcé qu'ils faisaient dans l'abbaye d'Outches, près du Pas
de-Suze, en attendant l'expédition des passe-ports.

L'ambassadeur de Maximilien Sforce, présent au concile lorsqu
l'évêque de Marseille produisit ces excuses, protesta que son maît
n'avait point voulu empêcher les évêques français de se rendre
Rome, et qu'il s'était simplement réservé la liberté de délibérer su
cela. Cependant, comme en effet les passages n'étaient pas libres,
Pape leva les censures que ces prélats pouvaient avoir encourue
stipulant toutefois qu'ils y retomberaient s'ils ne se rendaient pas
Rome pour la prochaine session. Il fit publier en même temps un
bulle, contenant des ordres très-précis pour laisser passer tous ceu
qui voudraient prendre part au concile de Latran. Ce fut Claude d
Seyssel, ambassadeur du roi de France, qui lut ce décret en présenc
de tous les Pères assemblés ; après quoi il n'est plus mention de l
dans les actes du concile. C'est qu'il retourna en France, pour
prendre possession de son évêché de Marseille, dont il n'avait encor
que le titre, et qu'il ne garda pas longtemps, ayant été fait bient
après archevêque de Turin en Piémont.

En attendant que les cinq évêques que nous avons nommés pus
sent arriver à Rome, d'autres prélats de l'église gallicane se récon
cilièrent en particulier avec le pape Léon X, et demandèrent aus
l'absolution des censures. Tels furent Jean Ferrier, archevêque d'A
les, et François de Rohan, archevêque de Lyon, qui était aussi évêqu
d'Angers. On a les rétractations, et l'on ne peut rien ajouter au
termes dont ils se servent pour exprimer leur soumission au pap
Léon X, et leur repentir d'avoir participé au schisme et au conci
liabule de Pise [1]. Ce fut aussi vers ce temps-là que le cardinal Bri

[1] Raynald, 1514, n. 8 et 9.

nnet fit sa paix, et que le Pape le rétablit dans toutes ses dignités, dont il ne jouit que quelques mois, étant mort à Narbonne sur la fin de cette année 1514. Enfin, pour consommer toutes les réconciliations de la France avec Léon X, l'ambassadeur du roi, Louis de Forbin, chargé de la procuration du parlement d'Aix, notifia au Pape l'obéissance parfaite de cette cour, et la rétractation pleine et entière qu'elle faisait de tout ce qui aurait pu contredire les décrets du Saint-Siége. Le Pape leva aussi toutes les peines que ces magistrats avaient encourues ; et tout cela fut accepté, ratifié et enregistré juridiquement à Aix le 26 de février, et à Rome le 21me de juin 1515 [1].

A la fin de cette neuvième session du concile de Latran, l'archevêque de Naples lut un ample décret touchant la réformation de la cour romaine, qui contient beaucoup de règlements de discipline :

1° On choisira des personnes dignes, de bonnes mœurs et d'âge compétent pour remplir les bénéfices ; les évêques à vingt-sept ans, et les abbés à vingt-deux. Le cardinal chargé de faire le rapport de l'élection, postulation ou provision, avant que de proposer la personne élue dans le consistoire, s'adressera au plus ancien cardinal de chaque ordre pour examiner le tout, entendre les opposants, s'il y en a, consulter des témoins dignes de foi, et en faire son rapport au consistoire.

2° Aucun évêque ou abbé ne pourra être privé de sa dignité, de quelque crime qu'il soit accusé, même notoire, à moins que les parties n'aient été entendues auparavant, et aucun ne pourra être transféré malgré soi d'un bénéfice à un autre, si ce n'est pour des raisons justes et nécessaires.

3° Les commendes étant très-préjudiciables aux monastères, tant pour le temporel qne pour le spirituel, après la mort des abbés réguliers, leurs abbayes ne pourront être données en commende, si ce n'est pour la conservation de l'autorité du Saint-Siége ; et celles qui sont en commende cesseront d'y être après la mort des abbés commendataires, ou ne seront données en commende qu'à des cardinaux ou autres personnes qualifiées. Les commendataires qui ont une mense séparée de celle des moines fourniront la quatrième partie de leur mense pour l'entretien du monastère ; et si leur mense est commune avec celle des religieux, on prendra la troisième partie de tout le revenu pour l'entretien des moines et du monastère.

4° Les cures et les dignités dont le revenu n'est pas de deux cents ducats ne seront pas données en commende aux cardinaux, si ce n'est qu'elles vaquent par la mort de leurs familiers ; auquel cas

[1] Hardouin, *Concil.*, t. 9, p. 1794 et seqq. — *Hist. de l'Égl. gall.*, l. 51.

elles pourront leur être données en commende, à condition qu'ils les remettront dans six mois entre les mains de ceux qu'ils agréeront.

5° Il ne se fera aucun démembrement ni aucune union d'églises, si ce n'est dans les cas permis par le droit et pour une cause raisonnable; on n'accordera point de dispense pour posséder plus de deux bénéfices incompatibles, sinon aux personnes qualifiées ou pour des raisons pressantes; ceux qui possèdent plus de quatre bénéfices, cures, vicairies ou dignités, même en commende, ou sous titre d'union, seront tenus, dans deux ans, de se réduire au nombre de quatre, et de remettre les autres qu'ils possèdent au delà entre les mains des ordinaires.

6° Les cardinaux de la sainte Église romaine étant les premiers en honneur et en dignité après le souverain Pontife, ils doivent surpasser tous les autres par l'éclat d'une vie exemplaire, s'appliquer à l'office divin, célébrer la messe, avoir leurs chapelles dans un lieu propre et convenable, comme c'est leur coutume. Leur maison, leurs meubles et leurs tables ne se ressentiront point de la pompe du siècle; ils se contenteront de ce qui convient à la modestie sacerdotale. Ils recevront favorablement ceux qui viennent à la cour de Rome. Ils traiteront honorablement les ecclésiastiques qui sont auprès d'eux, et ils ne les emploieront jamais à des fonctions basses et peu honnêtes. Sans aucune partialité, ils prendront également soi. des affaires des pauvres comme de celles des princes. Ils visiteront tous les ans une fois, par eux-mêmes ou par un vicaire, s'ils sont absents, les églises dont ils sont titulaires. Ils auront soin des biens du clergé et du peuple, y laissant un fonds pour entretenir un prêtre, ou y faisant quelque autre fondation. Ils ne dépenseront pas mal à propos les biens des églises, mais ils en feront un bon usage. Ils auront soin que les églises cathédrales qu'ils ont en commende soient desservies par des vicaires ou évêques suffragants, qu'il y ait un nombre suffisant de religieux dans leurs abbayes, et que les bâtiments des églises soient bien entretenus. Ils éviteront également dans le train de leur maison le luxe et la prodigalité, l'avarice et la lésinerie, attendu que la demeure d'un cardinal doit être un port, un refuge, un hospice ouvert à tous les gens de bien, à tous les hommes doctes, à tous les nobles indigents, à toute personne de bonne vie.

Ils montreront, par la conduite réglée de leur domestique, qu'ils savent bien gouverner les autres. Les ecclésiastiques qui sont chez eux porteront l'habit de leur état, et vivront cléricalement. Ceux de leurs familiers qui contreviennent à cette ordonnance seront excommuniés après trois mois; suspens des revenus de leurs bénéfices après trois autres; et, après six autres d'obstination, privés de leurs

[1] Labbe, t.

à condition qu'il
ux qu'ils agréeront
union d'églises, si
une cause raison-
séder plus de deux
lifiées ou pour des
quatre bénéfices,
ou sous titre d'u-
re au nombre de
au delà entre les

nt les premiers en
doivent surpasser
appliquer à l'office
un lieu propre et
on, leurs meubles
e du siècle; ils se
erdotale. Ils rece-
e Rome. Ils traite-
après d'eux, et ils
eu honnêtes. Sans
s affaires des pau-
s les ans une fois,
s, les églises dont
gé et du peuple, y
y faisant quelque
s les biens des égli-
in que les églises
es par des vicaires
fisant de religieux
es soient bien en-
ur maison le luxe
que la demeure
oice ouvert à tous
s les nobles indi-

omestique, qu'ils
ues qui sont chez
alement. Ceux de
ce seront excom-
e leurs bénéfices
n, privés de leurs

bénéfices mêmes. Cette règle est applicable aux familiers du Pape. Comme c'est surtout aux cardinaux de seconder tout bien à faire, ils sauront quels pays sont infectés par des hérésies, des erreurs ou des superstitions; dans lesquels la discipline ecclésiastique se relâche; quels rois et quels peuples sont affligés ou menacés de la guerre : ils en informeront le Pontife romain, et lui indiqueront les remèdes qui leur paraîtront les plus convenables. Dans ce même but, les légats se rendront au lieu de leur légation, et ne s'en absenteront que pour de bonnes raisons et pour très-peu de temps. Dans les consistoires, chacun dira librement et impunément, selon Dieu et sa conscience, tout ce qu'il pense ; mais il gardera le secret sur les délibérations, sous peine de parjure et de désobéissance, et même d'excommunication, si le secret a été spécialement recommandé.

A l'égard des autres officiers de la cour romaine, il est ordonné aux maîtres et aux précepteurs d'enseigner à leurs écoliers ce qui regarde la religion et les bonnes mœurs. Les blasphémateurs, les concubinaires et les simoniaques y sont condamnés à différentes peines. Un clerc ou un prêtre qui blasphème sera privé du revenu de son bénéfice pendant un an si c'est la première fois; pour la seconde, il en sera privé tout à fait; une troisième, il sera inhabile à en posséder jamais aucun. Un laïque blasphémateur, s'il est noble, est condamné à vingt-cinq ducats d'amende ; on redouble la somme s'il retombe, et enfin il est dégradé de sa noblesse s'il continue. S'il est homme du peuple et roturier, il sera mis en prison, et aux galères s'il ne se corrige pas. Les juges sont aussi exhortés à en faire bonne justice, sinon on les soumettra à la même peine, de même que ceux qui écoutent les blasphémateurs et qui ne les dénoncent pas. On y soumet à la rigueur des canons les concubinaires, ecclésiastiques et laïques, de même que les simoniaques. On y oblige tous ceux qui ont des bénéfices à charge d'âmes ou non, six mois après les avoir obtenus, de réciter l'office divin, sous peine d'être privés des fruits, à proportion du temps qu'ils ne l'auront pas récité, et même du bénéfice s'ils ne se corrigent pas. Le décret défend aussi aux rois, aux princes, et généralement à tous les seigneurs et laïques, de séquestrer ou de saisir, sous quelque prétexte que ce soit, les biens ecclésiastiques, sans la permission du Pape. Il renouvelle les lois touchant l'exemption des personnes et des biens ecclésiastiques de la juridiction laïque, et la défense de faire des impositions sur les clercs. Enfin il ordonne qu'il sera procédé par les inquisitions contre les hérétiques, les Juifs, les relaps, refusant tout pardon à ces derniers [1].

[1] Labbe, t. 14, col. 219 et seqq.

Après la lecture du décret, tous les Pères y donnèrent leur adhésion, hormis sept qui firent des observations sur certains détails. Le Pape répondit qu'on changerait les mots, mais que le fond resterait le même.

Le même archevêque de Naples lut ensuite une bulle où le Pape disait que, pour faciliter aux prélats les moyens de venir au concile, il indiquait la dixième session au 1er du mois de décembre. Elle fut ensuite différée au 23me de mars 1515 ; enfin, comme on y devait traiter de matières très-importantes, qui demandaient beaucoup de temps pour être préparées, on la remit encore au 4me de mai, et les lettres en furent affichées aux portes des églises de Saint-Pierre et de Saint-Jean-de-Latran, le 22me de mars 1515.

Le roi de Portugal, dont nous avons vu l'ambassade solennelle assister à la neuvième session du concile, était Emmanuel, surnommé le Grand, et plus justement le Fortuné, qui régna de l'an 1495 à 1521. Sous son règne, les Portugais continuèrent leurs découvertes et leurs conquêtes, en Afrique par le Congo et la Guinée, en Amérique par le Brésil, en Asie par les Indes.

Dans cette dernière partie du monde, ils avaient pour gouverneur un homme d'un génie extraordinaire, Alphonse d'Albuquerque, surnommé le Grand et le Mars portugais. Il naquit à Lisbonne, l'an 1452, d'une famille qui tirait son origine des rois de Portugal. Il fut nommé vice-roi des nouveaux établissements portugais en Asie, et y arriva pour la première fois le 26 septembre 1503, avec une flotte et quelques troupes de débarquement. Son premier exploit fut la conquête de Goa, place très-importante sur la côte du Malabar, dont il fit le centre de la puissance et du commerce des Portugais dans l'Orient. Bientôt après, il soumit le reste du Malabar, Ceylan, les îles de la Sonde et la presqu'île de Malaca. En 1507, il s'empara d'Ormuz, à l'entrée du golfe Persique. Le roi de Perse, suzerain de cette île, réclama le léger tribut que ses princes avaient coutume de lui payer ; Albuquerque, faisant apporter devant les ambassadeurs des grenades, des boulets, des sabres : Voilà, leur dit-il, la monnaie des tributs que paye le roi de Portugal.

Les peuples et les monarques de l'Orient cédaient de toutes parts à l'ascendant de ce grand homme. Après la prise de Malaca, les rois de Siam et de Pegu, dont la domination s'étendait jusqu'aux frontières de la Chine, lui firent demander l'alliance et la protection du Portugal. Toutes les actions, tous les projets d'Albuquerque caractérisent un génie peu commun. Il s'était avancé dans la mer Rouge, pour y détruire le port de Suèz, où l'on armait une escadre qui devait disputer aux Portugais l'empire de l'Asie ; ne pouvant pénétrer

avec ses vaisseaux au fond de ce golfe orageux, il voulut obliger l'empereur d'Éthiopie à détourner le cours du Nil en lui ouvrant un passage pour se jeter dans la mer Rouge : l'Égypte serait devenue un désert inhabitable ; et le port de Suèz, ses armements et son commerce, la rivalité dangereuse dont il menaçait le Portugal, tout aurait été détruit. Mais il n'eut pas le temps d'exécuter ce vaste projet; peu de temps après qu'il en eut conçu l'idée, les Turcs s'emparèrent de l'Égyp te.

Alors, tranquille au centre des colonies portugaises, Albuquerque réprima la licence des troupes, établit l'ordre dans les comptoirs, affermit la discipline militaire, et se montra tout à la fois actif, prévoyant, sage, humain, juste et désintéressé. L'idée de ses vertus avait fait une impression si profonde sur les Indiens, que, longtemps après sa mort, ils allaient à son tombeau pour lui demander justice des vexations de ses successeurs. C'est à lui que les Portugais durent la création de cette puissance singulière, qui, même après sa ruine, a laissé dans l'Inde des souvenirs ineffaçables. Malgré les services importants qu'il avait rendus à la cour de Portugal, Albuquerque ne put échapper à l'envie des courtisans, ni aux soupçons du roi Emmanuel, qui fit partir Lopès Soarèz, ennemi personnel d'Albuquerque, pour le remplacer dans la vice-royauté des Indes. Ce grand homme était alors malade à Goa, et y mourut peu de jours après, en 1515. Emmanuel honora sa mémoire par de longs et inutiles regrets [1].

Albuquerque était catholique aussi pieux que grand homme. Il rapportait fidèlement à Dieu ses prodigieuses victoires. En 1510, pendant qu'il construisait les fortifications de Goa, on découvrit dans les ruines d'une maison un crucifix d'airain, preuve que, dans un temps antérieur, la religion chrétienne y était connue. On trouva même, gravé sur une plaque de métal, un acte par lequel, en 1391, le roi Mantrasar, feudataire du roi de Bisnage, faisait une fondation pour l'entretien de plusieurs prêtres [2]. L'an 1512, étant sur mer, son navire donna contre un écueil, s'entr'ouvrit, et commençait à sombrer. Albuquerque, voyant un petit enfant qui déjà se noyait, le prit sur ses épaules, disant que, par la bonté de Notre-Seigneur, l'innocence de cet enfant les sauverait des flots : ce qui arriva [3]. L'année suivante 1513, étant sur la mer Rouge et cherchant le port d'Éthiopie, ils aperçurent dans les airs, lui et toute son armée, une croix lumineuse de pourpre qui leur montrait ce qu'ils cherchaient. Tous les Portugais, prosternés à genoux et pleurant de joie, la saluèrent par

[1] *Biographie univ.*, t. 1. — [2] Raynald, 1510, n. 36. — [3] Ibid., 1512, n. 108.

des prières et des acclamations, au son des trompettes et au bruit du canon. Albuquerque envoya une relation authentique de ce prodige au roi de Portugal [1]. Il mourut à l'âge de soixante-trois ans, en pleine connaissance, après avoir reçu tous les sacrements de l'Église, et en se faisant lire la passion de Notre-Seigneur.

Ce qui occupait les pensées de ce grand homme, c'était la destruction de l'empire antichrétien de Mahomet : pour cela, détourner le Nil dans la mer Rouge, pour ruiner la puissance musulmane en Égypte ; puis raser le temple superstitieux de la Mecque. S'il y avait eu sur les trônes d'Allemagne, de France et d'Angleterre, des hommes de cette trempe, la chose était faite, et la civilisation chrétienne dominait de l'Angleterre à la Chine.

L'arrivée des Portugais dans l'Inde et dans la mer Rouge empêcha du moins l'empire chrétien d'Abyssinie ou d'Éthiopie de devenir la proie du mahométisme. Il y eut des ambassades et une alliance entre l'Éthiopie et le Portugal. L'empereur David, sollicité par le monarque portugais de renouveler l'union de l'Éthiopie avec l'Église romaine, entra volontiers dans ces vues. Le 10 octobre 1514, le pape Léon X lui écrivit la lettre suivante : « A David, roi des Abyssins. André Corsalo, citoyen de Florence, partant pour aller vous voir, je lui ai mandé de vous saluer affectueusement de notre part, et de vous assurer que, tant à cause de votre vénération pour nous que de votre zèle et dévouement merveilleux pour la république chrétienne, je vous aime grandement, et vous estime de même. J'ai voulu vous en instruire par ces lettres, et vous exhorter en même temps à propager, autant qu'il vous sera possible, dans ces régions si éloignées de l'Église romaine, le nom et la gloire de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; si vous y appliquez votre esprit et vos soins, vous pourrez toujours beaucoup. Le Seigneur lui-même, que vous aurez servi, et à qui vous vous serez montré reconnaissant de ses immenses bienfaits, vous favorisera, vous aidera, vous avancera de plus en plus [2].

La même année 1514, l'empereur David et sa femme Hélène envoyèrent au roi de Portugal une ambassade solennelle, qui lui fit présent d'une croix précieuse, formée du bois de la vraie croix. Le chef de l'ambassade était un Arménien nommé Matthieu : le but était de se concerter avec les princes chrétiens pour attaquer les Turcs à la fois de tous les côtés et récupérer le Saint-Sépulcre [3].

Le pape Léon X travailla incessamment à confédérer entre eux

[1] Raynald, 1513, n. 119. — [2] Ibid., 1514, n. 102. — Bembo, l. 9, *epist.* 41. — [3] Ibid., n. 103.

les princes d'Europe contre les Turcs, d'autant plus que l'Italie se voyait menacée par les armements formidables du sultan Sélim. Le Pape s'efforça d'abord de gagner les Vénitiens et l'empereur d'Allemagne, comme les plus intéressés à cette confédération : ce fut en vain. Toutefois il ne perdit pas courage, et trouva moyen de former une ligue, dans laquelle entrèrent le duc de Milan et les Génois ; il se flattait même de pouvoir y engager encore les autres princes chrétiens, et surtout les rois de France, d'Angleterre et de Portugal. Les principaux articles de cette confédération furent : 1° Que, pour couvrir les États des princes chrétiens et pour empêcher les infidèles de s'en saisir, les alliés fourniraient un certain nombre de cavalerie, dont l'on conviendrait à proportion de leurs forces, et contribueraient d'une somme réglée pour lever de l'infanterie et pour payer les troupes. 2° Que, si quelqu'un déclarait la guerre à l'un des alliés, tous les autres regarderaient l'agresseur comme l'ennemi commun, et prendraient la défense de celui qu'on attaquerait. 3° Qu'enfin les princes confédérés prendraient à leur solde au moins seize mille Suisses [1]. Pour entrer dans cette alliance défensive de l'Europe, il ne fallait aux princes que l'instinct de leur propre conservation. Toutefois leur ambition, leur jalousie, leurs haines mutuelles firent avorter cette alliance. Heureusement la guerre de Perse entraîna les Turcs d'un autre côté, et sauva l'Italie.

Quant au roi de France, Louis XII, son idée fixe était de conquérir le Milanais, pour le perdre ensuite : ce qui lui était arrivé déjà deux fois. Le 9 janvier 1514, il perd la reine sa femme, Anne de Bretagne, qui ne lui laisse que deux filles. Comme il désirait passionnément un fils, il épouse, au mois d'octobre de la même année, Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII ; mais les réjouissances des noces n'étaient pas encore terminées, lorsqu'il tomba malade d'épuisement, et mourut le 1er janvier 1515, à l'âge de cinquante-quatre ans. Il a pour successeur son gendre, le comte d'Angoulême et duc de Valois, connu sous le nom de François Ier, arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti, desquels Louis XII était petit-fils. François Ier aura la même idée fixe de conquérir le Milanais, jusqu'à ce que, fait prisonnier à Pavie, il aille dans la prison de Madrid apprendre à renoncer non-seulement à ses prétentions sur Milan et sur Naples, mais encore au duché de Bourgogne et à d'autres terres de France. C'est où aboutira finalement l'ambition provinciale des monarques français qui, au lieu de consacrer glorieusement l'humeur belliqueuse de leur nation à défendre

[1] Mariane, l. 30, n. 109.

l'ancien monde contre les infidèles ou bien à en conquérir un nouveau sur les sauvages, l'useront mesquinement à se faire battre par le Pape, par les Suisses, par les Espagnols, pour une province italienne où ils ne conserveront pas un pouce de terre.

Cependant la dixième session du cinquième concile général de Latran se tint au jour indiqué, 4me de mai 1515. Avec le Pape, il y eut vingt-trois cardinaux et un grand nombre d'archevêques, évêques, abbés et docteurs. L'archevêque de Gnésen, ambassadeur du roi de Pologne, célébra la messe. L'archevêque de Patras en Achaïe, excellent latiniste, fit un discours sur l'importance d'une expédition contre les Turcs et la négligence impardonnable des princes chrétiens à cet égard. Son invocation à la sainte Vierge est en vers. Après les prières et le chant de l'évangile, les ambassadeurs du duc de Savoie présentèrent leurs lettres de créance pour assister au concile en la place de leur maître, et baisèrent les pieds du Pape.

Ensuite on fit sortir tous ceux qui n'avaient pas voix délibérative, et Bertrand, évêque d'Adria, lut un décret pontifical touchant les monts-de-piété.

Malgré les règlements et les censures de l'Église, l'Italie était en proie à la rapacité des Juifs, qui prêtaient à d'énormes intérêts, et, en plein midi, faisaient le métier que certains hommes d'armes, en Allemagne, pratiquaient à l'entrée d'une forêt lorsque la nuit était venue.

Un pauvre moine franciscain, nommé Barnabé, résolut de venir au secours de ses frères. Il monte en chaire, à Pérouse, vers le milieu du quinzième siècle, et propose de faire dans la ville une quête générale, dont le produit serait employé à fonder une banque qui viendrait en aide aux indigents. A peine est-il descendu de chaire, la ville répond à son appel, apporte des bijoux, des pierres précieuses, de l'or, de l'argent en abondance, pour former les premiers fonds de cette charitable institution, dont une robe de bure avait eu l'heureuse idée.

Alors l'ouvrier ne fut plus obligé de s'adresser aux Juifs dans un moment de détresse; quand il n'avait pas de quoi se nourrir ou nourrir sa famille, il venait avec ce qu'il avait de plus précieux dans son ménage, son gobelet d'argent, son anneau des fiançailles, ses vêtements du dimanche, et il recevait en échange une somme d'argent qu'il était obligé de rendre dans un court délai, mais sans aucun intérêt qu'une somme minime, quelques liards au plus, pour les frais de l'administration. On donna à cette maison le nom de mont-de-piété, c'est-à-dire de masse, parce que les fonds de la banque ne consistaient pas toujours en argent, mais souvent en grains, en épices, en denrées de diverses sortes.

Bientôt d'autres villes d'Italie suivirent l'exemple de Pérouse; Savone, une des premières, eut son mont-de-piété; le Saint-Siége encourageait dans ses bulles l'institution du frère Barnabé. Il fallait organiser ces établissements de charité : on n'a que des notions imparfaites sur les éléments constitutifs des premières banques de providence en Italie. A Mantoue, le mont-de-piété était administré par douze directeurs, quatre religieux, deux nobles, deux jurisconsultes ou médecins, deux marchands et deux bourgeois. Ainsi l'élément populaire prédominait dans une fondation créée en faveur du prolétaire. Comme l'idée en appartenait au cloître, les moines, presque partout, étaient nommés directeurs à vie de l'établissement, tandis que les laïques n'en faisaient partie que pendant deux ans.

La chaire chrétienne ne cessait d'exciter le zèle des populations en faveur des monts. Les Franciscains opéraient de véritables miracles : on eût dit le temps des croisades revenu; les dames se dépouillaient de leur parure pour fonder de nouvelles banques; l'or des Juifs dormait intact dans leurs coffres-forts. La charité, aussi ingénieuse qu'ardente, s'était constituée banquière des ouvriers; elle prêtait aux malheureux travailleurs, et presque toujours sans intérêt. Les Juifs, maudits par toutes les classes de la société, quittaient l'Italie et allaient porter ailleurs leur industrie ruineuse. Dans cette ligue contre les usuriers, un Franciscain du nom de Bernardin Thomitano, né à Feltre en 1439, se distingua surtout par ses succès. Le peuple le suivait en foule, et écoutait dans le ravissement ses imprécations contre des hommes qu'il appelait des vendeurs de larmes. Partout où le moine mettait le pied, un mont-de-piété s'organisait. Il en fonda à Parme, à Montefiore, à Assise, à Rimini, à Montagnana, à Chietri, à Narni, à Lucques. S'il trouvait, comme à Campo San Pietro, un Juif qui refusât de faire l'aumône aux Chrétiens, il le chassait de la ville.

Il est vrai que ces usuriers étaient sans pitié pour les Chrétiens malheureux. A Parme, ils tenaient vingt-deux bureaux où ils prêtaient à vingt pour cent : le succès de la parole du moine s'explique donc facilement. En passant à Padoue, Bernardin de Feltre renversa toutes ces maisons de prêt, entretenues à l'aide des larmes du peuple, et la ville bientôt vit s'élever, grâce à la pitié de quelques hommes riches, une banque où le pauvre put venir emprunter, sur nantissement, à deux pour cent.

L'usure eut un moment de répit à la mort du bienheureux Bernardin, l'an 1494. Jamais religieux ne fut aussi amèrement pleuré; le peuple le regardait comme un envoyé céleste. Trois mille enfants, vêtus de robes blanches, symbole de cette vie si pure que le frère

avait menée sur la terre, assistaient à ses funérailles, portant chacun un gonfalon où étaient brodés le nom de Jésus et l'image d'un mont-de-piété. C'est au nom de Jésus, que le frère invoquait au commencement et à la fin de ses sermons (il en prêcha trois mille six cents), qu'il dut ses grands triomphes oratoires. Et pourtant Dieu ne lui avait accordé aucun de ces dons extérieurs qui séduisent la multitude; il était si petit, qu'il dépassait à peine de la tête la chaire à prêcher; mais la grandeur de sa charité suppléait à la petitesse de sa taille.

Nul jusqu'alors n'avait su faire parler avec tant d'éloquence la misère populaire, porter à Dieu, avec des accents plus déchirants, les larmes du pauvre, faire gémir plus sympathiquement la voix de la veuve et de l'orphelin. Et puis ce grand prédicateur est un homme d'une sainteté éminente : il couche sur la paille ou sur la pierre, il jeûne plusieurs fois la semaine, ne boit que de l'eau, et reste quelquefois pendant plus d'une heure plongé dans les extases de la prière. Et puis, la peste exerce-t-elle ses ravages quelque part? Bernardin y court servir les malades, jusqu'à tomber malade lui-même. Et puis, déchirée en factions rivales, une ville est-elle près de voir ses habitants en venir aux mains les uns avec les autres? Bernardin arrive, et, par la puissante douceur de sa parole, rétablit la paix et la concorde. Et tel était le désir qu'on avait partout de l'entendre, que les princes et les cités s'adressaient au Pape pour qu'il lui ordonnât de venir chez eux. Dans sa vie, qui mériterait d'être publiée à part et mieux connue, on trouve plusieurs lettres des papes Innocent VIII et d'Alexandre VI à leur cher fils, frère Bernardin de Feltre, où ils lui mandent d'aller prêcher le carême dans telle ville, d'aller apaiser la discorde dans telle autre, d'aller réformer tels abus dans une troisième. Et frère Bernardin allait où on l'envoyait, et il faisait ce qu'on lui disait de faire. Souvent Dieu honora son ministère par d'éclatants miracles; les miracles continuèrent après sa mort. En attendant sa canonisation, le pape Innocent X autorisa son culte, et Benoît XII accorda un office et une messe propres. Le bienheureux Bernardin de Feltre avait une dévotion particulière à l'immaculée conception de la sainte Vierge[1].

Cependant les monts-de-piété furent critiqués par un autre religieux, le Dominicain Thomas Cajétan, le même que nous avons vu prononcer le discours dans la seconde session du concile de Latran sous Jules II. Le Dominicain ne cherchait pas, comme on le pense bien, à venir en aide aux usuriers; c'est l'usure, au contraire, qu'il

[1] Voir sa vie, *Acta SS.*, 28 *septembr.*

poursuivait dans l'institution des monts-de-piété. Rigide argumentateur, il désapprouvait le prêt à intérêt, quelque forme qu'il revêtit, et accusait formellement les fondateurs de ces banques de désobéissance aux commandements de Dieu et de l'Église. Au fond, les deux moines plaidaient la même cause, celle du pauvre : l'un en attaquant comme usuraire, l'autre en défendant comme charitable la banque populaire. La querelle dura longtemps. Les ordres s'en mêlèrent : celui de Saint-Dominique se signala par sa polémique toute théologique ; celui de Saint-François, par une notion plus profonde des besoins de la société.

Dans cet antagonisme des couvents, observe Audin, l'attitude de la Papauté resta ce qu'elle devait être : la Papauté se tut et écouta. Cependant Sixte IV, en 1484, à Savone, et, vingt-deux ans plus tard, Jules II, s'étaient formellement prononcés en faveur des monts-de-piété. Dans sa sagesse infinie, la Papauté, si le dogme eût été mis en cause, aurait imposé silence à qui l'aurait attaqué ; mais elle ne voyait dans cette institution qu'une œuvre humaine dont il était permis à un simple religieux de contester l'efficacité, même quand Rome l'avait prise sous sa protection. C'est, nous le pensons, un bel exemple de tolérance politique que Jules II nous donne en laissant attaquer, brutalement quelquefois, les monts qu'un moine dominicain appelle ironiquement des monts d'impiété, et que Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI ont approuvés et protégés. Celui qui se distingua dans cette polémique est justement l'un des orateurs de Jules II, Cajétan, qui, au sortir de la chapelle pontificale où il a prouvé si éloquemment l'immortalité de l'âme, va bientôt, en véritable aristotélicien, accabler de ses arguments, pris dans la Bible, une institution que le Pape a voulu lui-même fonder à Bologne, afin, dit la bulle, que la charité des fidèles qui formaient ces pieux établissements pût procurer aux pauvres des secours abondants, et prévenir les maux qui provenaient des usures dont les Juifs fatiguaient les Bolonais [1].

La Papauté résolut de terminer des disputes qui troublaient les consciences ; les questions sur le prêt, en divisant les religieux, jetaient dans les couvents des germes d'inquiétude qui menaçaient le repos de ces saintes retraites. Léon X voulait la paix ; le Concile de Latran s'occupa donc, à la demande du Pape, des monts-de-piété. Les Pères auxquels la question avait été déférée étaient connus par leur savoir et leur charité. L'examen fut lent, patient et profond ; les livres nombreux des adversaires et des apologistes de ces maisons de prêt furent étudiés et comparés, et quand il ne resta plus aucune objection sérieuse à résoudre, l'autorité parla.

[1] Bulle donnée à Bologne en 1506. — Audin, *Hist. de Léon X*, t. 2, c. 2.

Léon X, après une brève exposition de la dispute, reconnaît qu'
vif amour de la justice, un zèle éclairé pour la vérité, une chari
ardente envers le prochain ont animé ceux qui soutenaient ou con
battaient les monts-de-piété, mais déclare qu'il est temps, dans l'i
térêt de la religion, de mettre fin à des débats qui compromett
la paix du monde chrétien. Rappelant donc l'approbation qu'
donnée aux monts-de-piété ses prédécesseurs, Paul II, Sixte
Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II, il déclare et définit, av
l'approbation du concile, qu'il n'y a rien d'illicite ni d'usuraire da
des établissements institués et approuvés par l'autorité du Sié
apostolique, où l'on perçoit de l'emprunteur une somme modi
pour couvrir les dépenses indispensables à leur gestion ; que, bi
au contraire, c'est une chose louable, méritoire et digne des indu
gences de l'Église, quoiqu'il fût beaucoup plus parfait et plus sai
d'établir des lieux où l'on prêtât tout à fait gratuitement, à quoi
invite les fidèles par l'offre d'indulgences plus considérables. En
il est défendu, sous peine d'excommunication, de rien avancer do
navant contre ce décret.

Bertrand, évêque d'Adria, en ayant fait lecture à la tribune,
demanda, suivant la coutume, à tous les Pères du concile s'ils a
prouvaient ce qui était contenu dans la cédule. Un seul refusa s
approbation, parce qu'il savait par expérience, disait-il, que les
monts étaient plus nuisibles qu'utiles. C'était Jérémie, archevê
de Trani. Sa protestation fut enregistrée dans les actes [1].

Dans un second décret, qui fut lu par l'évêque de Trévise, et
concerne les exemptions ecclésiastiques et l'affermissement de l'a
torité épiscopale, le Pape ordonne que les chapitres exempts
pourront se prévaloir de leur exemption pour vivre d'une mani
peu régulière et éviter la correction des supérieurs. Ceux à qui
Saint-Siége en a commis le soin puniront les coupables ; s'ils
gligent de le faire, ils seront avertis de leurs devoirs par les o
naires ; et si, après avoir été avertis, ils refusent de punir ceux
sont en faute, les ordinaires pourront, dans ce cas, instruire le p
cès et l'envoyer au Saint-Siége. On permet aux évêques diocés
de visiter une fois l'année les monastères de filles soumises immé
tement au Saint-Siége, suivant la constitution publiée au concile
Vienne. On déclare que les exemptions qui seront données à l'av
sans juste cause et sans y appeler les personnes intéressées se
nulles ; cependant on accorde le droit d'exemption aux protonota
et aux commensaux des cardinaux. On ordonne que les causes

[1] Labbe, t. 14, col. 249 et seqq.

te, reconnaît qu'
vérité, une chari
outenaient ou co
est temps, dans l'
qui compromette
approbation qu'
Paul II, Sixte I
are et définit, av
e ni d'usuraire da
l'autorité du Sié
ne somme modiq
gestion ; que, bi
et digne des indu
parfait et plus sa
tuitement, à quoi
considérables. En
e rien avancer do
ire à la tribune,
du concile s'ils
. Un seul refusa
disait-il, que les
Jérémie, archevê
es actes [1].
e de Trévise, et
ermissement de l'
hapitres exempts
vivre d'une mani
eurs. Ceux à qu
coupables ; s'ils
devoirs par les o
nt de punir ceux
cas, instruire le p
x évêques diocés
es soumises imm
publiée au concile
ont données à l'av
nes intéressées se
tion aux protonota
ne que les causes

oncernent les bénéfices, pourvu qu'ils ne soient point réservés et que
eur revenu n'excède pas vingt-quatre ducats, seront jugées en pre-
ière instance par-devant les ordinaires, et qu'on ne pourra appeler
leur jugement avant qu'il y ait une sentence définitive, si ce n'est
ue l'interlocutoire contienne un grief qui ne puisse pas être réparé
ar la sentence définitive. Que si l'un des plaideurs redoute le crédit
e son adversaire, ou s'il a quelque autre raison particulière dont il
ourrait faire une semi-preuve autre que le serment, les causes seront
ortées en première instance à la cour de Rome. On fait défense aux
rinces et aux seigneurs de molester les ecclésiastiques, de s'emparer
es biens des églises, d'obliger les bénéficiers de les leur vendre ou
onner à bail emphytéotique. Enfin il enjoint aux métropolitains de
enir des conciles provinciaux, conformément aux dispositions des
ints canons [1].

Tous les Pères donnèrent leur approbation au décret, excepté
rchevêque de Trani, qui n'agréa point l'ordre intimé aux évêques
e former la procédure contre les exempts, et de l'envoyer à la cour
e Rome.

Un troisième décret fut lu par François, évêque de Nantes, qui
oncerne l'impression des livres. Il est conçu en ces termes :

« Parmi les sollicitudes qui nous pressent, une des plus vives et
es plus constantes est de pouvoir ramener dans la voie de la vérité
eux qui en sont éloignés, et de les gagner à Dieu, avec le secours
e sa grâce. C'est là, sans contredit, l'objet de nos plus sincères dé-
rs, de nos affections les plus tendres, de notre vigilance la plus em-
ressée.

« Sans doute, l'art de l'imprimerie, dont l'invention s'est toujours
erfectionnée de nos jours, grâce à la faveur divine, est très-propre,
ar le grand nombre de livres qu'il met sans beaucoup de frais à la
isposition de tout le monde, à exercer les esprits dans les lettres et
s sciences, et à former des érudits dans toutes sortes de langues,
rtout des érudits catholiques, dont nous aimons à voir la sainte
glise romaine abonder, parce qu'ils sont capables de convertir les
idèles, de les instruire et de les réunir par la doctrine chrétienne à
ssemblée des fidèles. Cependant nous avons appris, par les plaintes
e bien des personnes, que plusieurs maîtres de cet art, en diverses
arties du monde, ne craignent pas d'imprimer et de vendre publi-
uement, traduits en latin, du grec, de l'hébreu, de l'arabe, du chal-
en, ou nouvellement composés en latin et en langue vulgaire, des
res contenant des erreurs même dans la foi, des dogmes pernicieux

[1] Labbe, t. 14, col. 252.

ou contraires à la religion chrétienne, des attaques contre la réputa-
tion des personnes même les plus élevées en dignité, et que la lectu
de tels livres, loin d'édifier, enfantait les plus grands égarements da
la foi et les mœurs, faisait naître une foule de scandales, et menaça
le monde de plus grands encore.

« C'est pourquoi, afin qu'un art si heureusement inventé pour
gloire de Dieu, l'accroissement de la foi et la propagation des scienc
utiles ne soit pas perverti en un usage contraire, et ne devienne p
un obstacle au salut pour les fidèles du Christ, nous avons jugé qu
fallait tourner notre sollicitude du côté de l'impression des livre
pour qu'à l'avenir les épines ne croissent pas avec le bon grain,
que le poison ne vienne pas à se mêler au remède. Voulant do
pourvoir à temps au mal pour que l'art de l'imprimerie prospè
avec d'autant plus de bonheur qu'on apportera dans la suite plus
vigilance, et qu'on prendra plus de précaution, avec l'approbati
de ce saint concile, nous statuons et ordonnons que, dans la suite
dans tous les temps futurs, personne n'ose imprimer ou faire im
primer un livre ou autre écrit quelconque dans notre ville, da
quelque cité ou diocèse que ce soit, qu'il n'ait été examiné avec soi
approuvé et signé, à Rome, par notre vicaire et le maître du sac
palais, et dans les diocèses par l'évêque ou tout autre délégué par
et ayant la science compétente des matières traitées dans l'ouvrag
et par l'inquisiteur du lieu ; signature que l'examinateur apposera
sa main propre, gratuitement et sans délai, sous peine d'excomm
nication. Les contrevenants sont condamnés à la perte des livres,
une amende de cent ducats, à une suspension pendant un an
droit d'imprimer, à l'excommunication, et enfin à des peines pl
graves, en cas d'opiniâtreté [1]. »

Le décret du concile de Latran, dit Audin à ce sujet, est u
grande mesure d'ordre, sociale et religieuse. Depuis vingt ans,
duché de Milan a passé sous la domination de maîtres divers;
grands vassaux du Saint-Siége, abattus un moment, se sont bien
relevés ; Venise a trahi chacun de ses alliés ; la Suisse est divisée
deux camps, la plaine et la montagne ; la plaine obéit à la Franc
et la montagne à l'Église ; Gênes a relevé et abattu cinq à six dr
peaux ; Naples a suivi ou délaissé Rome ; l'empire n'est jamais res
fidèle au même parti : laissez la presse libre, et chacun de ces peupl
s'en servira pour récriminer contre le passé, excuser sa politiq
attaquer ses maîtres, ses vainqueurs ou ses alliés, et continuer da
les livres une lutte qu'on croyait finie faute de combattants. Al

[1] Labbe, t. 14, col. 257.

paix du continent italien et du monde chrétien sera de nouveau compromise.

En Italie, où tout sentiment devient une passion, si la presse reste libre, il faut s'attendre à voir se renouveler ces combats à la manière des héros de Pontano (satirique ordurier du temps), où la parole humaine se traîne dans la fange. Fille de la lumière incréée, la Pauté ne pouvait consentir à cette dégradation de l'intelligence. Au moment même où elle était obligée, dans l'intérêt de la famille chrétienne, de prendre des mesures de répression contre la licence de la presse, elle publiait, sous la direction de Béroalde, l'œuvre d'un des plus grands historiens de l'antiquité, Tacite, dont la plume avait courageusement flétri les scandales de la vie impériale; puis elle rassemblait les chefs-d'œuvre des littératures grecque et romaine dans le palais du Vatican, dont elle ouvrait les portes à tous les hommes de talent; enfin, elle érigeait, car c'est une véritable création, ce collége de la Sapience, que toutes les universités allaient prendre pour modèle, et où elle appelait ce que l'Italie possédait de plus éminent dans les lettres et dans les sciences [1].

Enfin il y eut un quatrième décret qui fut lu par Pierre, évêque de Castellamare, et qui concernait le dernier terme donné aux Français pour produire les raisons qu'ils peuvent avoir de s'opposer à l'abolition de la pragmatique sanction. On décerne contre eux une citation péremptoire et finale avant le 1er octobre, pour tous les évêques, abbés et ecclésiastiques de France que cette affaire regarde; après lequel temps expiré, il sera procédé à un jugement définitif, et les parties intéressées condamnées par coutumace, qui sera prononcée dans la session soixante. Ce décret ayant été lu, le seigneur de Forbin, un des ambassadeurs de France, fit remontrer au Pape que les prélats du royaume ne pouvaient pas se rendre à Rome à cause des troubles de la Lombardie, les ennemis de la France ne craignant pas les censures contenues dans la bulle *In cœnâ Domini*; qu'ainsi il priait sa Sainteté de les excuser et de les dispenser de venir au concile, ou bien de faire en sorte qu'ils pussent y arriver sans aucun risque de leurs personnes. A quoi le Pape répondit qu'ils pouvaient venir par Gênes; qu'il avait donné ordre que les Génois leur accordassent un passe-port; d'où il conclut que sa constitution demeurerait dans toute sa force et serait exécutée.

Un des procureurs du concile demanda qu'on prononçât la contumace contre ceux qui ne s'étaient pas rendus au concile après y avoir été invités; mais le Pape leur accorda un délai jusqu'à la pro-

[1] Audin, *Hist. de Léon X*, t. 2, c. 3.

chaine session, et l'on reçut les excuses d'un grand nombre de pr lats qui n'avaient pu s'y rendre. Les procureurs du concile dema dèrent, de plus, qu'on enregistrât dans les actes celui qui avait é passé par-devant les notaires d'Aix en Provence, et la soumission d parlement de cette province, que nous avons déjà rapportée. dixième session finit par là, et la suivante ne fut tenue qu'au 19 d cembre 1516 [1].

Lorsque l'Église et le Pape prennent sous leur surveillance la pr pagation des livres par l'imprimerie, c'est une surveillance de pè et de mère, pour prévenir les excès qui déshonorent, qui corrompen qui tuent. Car jamais les sciences, les lettres et les arts n'ont é d'amis plus vrais et plus constants que les Papes et l'Église romain Ailleurs, cela dépend d'un prince qui meurt, d'une mode qui pass Auguste est suivi de Tibère, le siècle d'or du siècle de fer. Mais da l'Église romaine, souveraineté essentiellement spirituelle, et par même essentiellement scientifique et littéraire, cette rechute d lettres dans la barbarie est impossible.

Et de fait, à travers les siècles et les révolutions, toujours no avons vu Rome le centre de l'Europe littéraire. A plus d'une époqu le Pape est le commissionnaire général de librairie pour tout monde catholique. On écrit des Gaules à saint Grégoire le Grand Très-Saint-Père, envoyez-nous les écrits de saint Irénée, dont no avons le plus grand besoin [2]; et d'Alexandrie : Expédiez-nous martyrologe d'Eusèbe [3]. Saint Amand, évêque de Tongres, deman des livres à Martin Ier; l'évêque de Saragosse a besoin des livres d Morales de saint Grégoire [4]; Pépin s'adresse au souverain Ponti pour solliciter quelques manuscrits grecs dont il veut faire don à l'a baye de Saint-Denys [5]; Loup, abbé de Ferrière écrit à Benoît I pour lui demander les commentaires de saint Jérôme sur Jérémi l'Orateur de Cicéron, les commentaires de Donat sur Térence [6], promettant, si sa Sainteté obtempérait à sa demande, de restitu fidèlement les ouvrages. Les Papes prêtaient; mais il arriva que l églises oublièrent de renvoyer exactement les manuscrits. Ces Pap alors ne laissèrent plus sortir un seul livre de Rome.

On pourrait regarder Nicolas V comme le créateur de la biblio thèque vaticane. Vespasiano y comptait, de son temps, plus de cin mille manuscrits grecs ou latins. Le Pape avait nommé conservate de cette bibliothèque Jean Tortelli, célèbre grammairien. On sait qu' entretenait un grand nombre de savants dont l'unique occupatio

[1] Labbe, t. 14, col. 258 et seqq. — [2] *Greg. M.*, l. 9, *epist.* 50. — [3] Ibid. [4] Baron., an 649. — [5] Cenni, *Codex carol.*, v. 1, p. 148. — [6] Muratori, *Antiq* t. 3, p. 835.

it de parcourir la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la rèce, afin d'y chercher des manuscrits. Calixte III, Pie II et Paul II outèrent de nouveaux trésors à ceux que Nicolas V avait si heureument découverts. Sixte IV eut le premier l'idée d'ouvrir la Vatine au public romain. Il avait choisi pour son bibliothécaire Jean ndré des Russi, évêque d'Aléria en Corse. Parmi les successeurs, trouve Platina, Persona, Julien de Volterre, Inghirami, Béalde, tous hommes de science et de lettres. Le dernier fut nommé r Léon X.

A cette époque, il y avait des bibliophiles qui passaient leur vie à urir le monde pour y découvrir des manuscrits : Politien les nomait des chasseurs de livres. Nul comme Fauste Sabée ne flairait aussi loin un ouvrage inédit. Léon X, qui connaissait l'humaniste, avait employé d'abord à fouiller les abbayes, les monastères, les resbytères, les bibliothèques des princes et des particuliers. Le saint se mettait en route ; parcourait à pied, le plus souvent, l'Italie, France, l'Allemagne, la Grèce, supportant, comme il le raconte etiquement, la faim, la soif, la pluie, le soleil, la poussière, pour livrer de l'esclavage un écrivain antique, qui, en recouvrant sa erté, reprend l'usage de la parole, et vient remercier, en beaux ers, son libérateur [1].

Le manuscrit de Tacite que possédait l'abbaye de Corbie en Allemagne fut acquis, par Léon X, au prix de cinq cents ducats. C'est ue ce manuscrit était bien précieux ; tous ceux que l'on connaissait aient incomplets. A celui dont s'était servi à Milan, en 1495, Franois Puteolano, pour imprimer les *Annales*, il manquait les cinq preiers livres de l'historien : on venait de les retrouver dans un moastère de Westphalie, et les moines, qui savaient le trésor qu'ils ossédaient, n'avaient voulu s'en dessaisir qu'à prix d'or, même en neur du Pape ; l'or avait été donné. Ajoutez que le Tacite de Milan ait fautif, mal imprimé et sur mauvais papier.

Léon X voulut que le Tacite romain parût dans toute la pureté du xte antique, comme si l'historien eût revu lui-même les épreuves e son ouvrage. Il confia la direction de l'entreprise à Béroalde, son ibliothécaire, et l'impression à un Allemand établi récemment à ome, Étienne Guilleret, du diocèse de Toul en Lorraine. Afin que en et l'autre pussent être récompensés de leur travail, et eussent honneur et les bénéfices de cette réimpression, il menaça d'une amende de deux cents ducats d'or quiconque contreferait l'édition ubliée à Rome.

[1] Audin, *Léon X*, t. 2, c. 4.

La bulle de Léon X, placée par l'éditeur en tête de l'ouvrage, renferme une magnifique glorification des lettres humaines : le plus beau présent, dit le Pape, après la connaissance de la vraie religion que Dieu, dans sa bonté, ait fait aux hommes ; leur gloire dans l'infortune, leur consolation dans l'adversité.

Et le livre finit encore beaucoup mieux qu'il n'a commencé, par ces lignes imprimées au-dessous des armes du Pape : « Au nom de Léon X, bonne récompense à quiconque apportera à sa Sainteté de vieux livres encore inédits. » — L'annonce fit son effet : les volumes arrivaient de tous côtés, et la récompense était fidèlement donnée.

C'était un prélat, Ange Arcimbold, qui avait apporté au Pape le manuscrit de Corbie. Dans cette chasse aux livres, des empereurs, des rois, des électeurs, des doges étaient les pourvoyeurs de Léon X. Les commissaires ordinaires partaient de Rome munis de lettres de recommandation pour les princes dont ils devaient parcourir les États. Jean Heytmers fut chargé de visiter l'Allemagne, le Danemark, l'île de Gothland. Le bruit courait à Rome qu'à Magdebourg, dans la bibliothèque des chanoines, se trouvait une partie des Décades de Tite-Live. Heytmers avait ordre d'en acheter à tout prix le manuscrit. Il devait être aidé dans cette négociation par l'électeur de Mayence. Le manuscrit était ailleurs ; Heytmers avait également une lettre pour Christiern, roi de Danemark.

Au Pape, il ne fallait pas seulement des livres et des manuscrits, mais des hommes, et il n'épargnait aucune dépense pour s'en procurer. Il écrit à Nicolas Leoniceno : « Vous savez si je vous estime, si je vous ai toujours aimé, si j'ai toujours fait grand cas de votre savoir. Bembo, mon secrétaire, qui vous chérit tendrement, et qui, à Ferrare, adolescent, eut le bonheur, comme il s'en vante, de tremper ses lèvres aux eaux de cette philosophie dont vous possédez la source, à force de me parler de vous, me fait penser à vous offrir de nouveaux témoignages de mon attachement à votre personne. Il faut que vous me permettiez de faire quelque chose pour vos beaux talents acquis par tant d'études. Parlez ; si mon amitié peut vous être utile, je vous l'offre de nouveau ; demandez, et vous obtiendrez de moi tout ce que vous voudrez [1]. » Nonobstant une lettre si gracieuse, le savant reste enseveli dans son obscurité.

Or, sait-on ce qu'il refusait ? Une belle et une riche abbaye ; car Léon était prodigue envers l'humaniste qu'il aimait ; une villa aux environs de Rome ; tous les trésors bibliographiques de la Vaticane ; et un logement sur l'Esquilin, afin que, tout en étudiant, l'humaniste

[1] Bembo, l. 10.

ût sous les yeux de beaux édifices, de beaux jardins et de belles
orêts. C'est sur ces hauteurs que Jean Lascaris, appelé par Léon X,
nseignait à de jeunes Grecs la langue hellénique. Ces jeunes gens
vaient été conduits de la Morée à Rome par Marc Musurus, qui
'entendait pas seulement admirablement la langue, mais parlait le
atin aussi bien que Théodore Gaza et Lascaris.

Léon X lui écrivait en 1513 : « Comme j'ai le vif désir de faire
evivre la langue et la littérature grecques, de nos jours presque
teintes, et d'encourager de tous mes efforts les belles-lettres ; que je
onnais du reste votre savoir et votre goût, je vous prie de nous
mener de la Grèce dix à douze jeunes gens, doués d'heureuses dis-
positions, qui enseigneront à nos Latins les règles et la prononciation
e la langue hellénique, et formeront comme un séminaire ouvert
ux bonnes études. Lascaris, dont j'aime les vertus et la science,
ous écrira à ce sujet plus amplement. Je compte, en cette occasion,
r votre dévouement à ma personne [1]. »

Musurus vint à Rome, apportant avec lui un exemplaire d'un
laton qu'Alde Manuce venait de publier, et dont il avait corrigé les
reuves ; un poëme grec qu'il avait composé en l'honneur du Pape,
une épître en prose de l'imprimeur à sa Sainteté, mise en tête des
uvres du philosophe. Le Platon fut placé dans la bibliothèque de
Vaticane ; Musurus bientôt récompensé par l'évêché de Malvoisie,
Alde Manuce honoré d'une bulle magnifique, où le Pape rappe-
il les services que le typographe avait rendus aux lettres. Il lui ac-
rdait le privilége de vendre et de publier les livres grecs et latins
'il avait imprimés, ou qu'il imprimerait plus tard, avec ces carac-
res italiques dont il était l'inventeur, et qui reproduisent, dit le
ape, toute l'élégance de l'écriture cursive. Et afin que la cupidité
vint pas élever une concurrence nuisible, ruineuse peut-être pour
mprimeur, le Saint-Père menaçait de l'excommunication quiconque
olerait la défense du Saint-Siége. Seulement, Léon X imposait une
bligation à Manuce, c'était de vendre les livres à bas prix ; il s'en
pportait du reste à la probité bien connue du typographe [2].

Depuis un siècle, la Papauté avait formé le projet de restituer à
me ses colléges littéraires. Eugène IV fit jeter, au milieu de la
lle, près de l'église de Saint-Jacques-l'Apôtre, les fondements d'un
mnase, où des maîtres habiles devaient enseigner gratuitement les
iences humaines.

Nicolas V est une des gloires de son siècle. C'était aux lettres qu'il
vait la tiare : il les honora magnifiquement. A Laurent Valla, qui

[1] Bembo, l. 4, *epist.* 8. — [2] Audin, *Léon X*, t. 2, c. 4.

lui avait offert sa traduction de Thucydide, il donna cinq cents écus d'or; à Gianozzo Manetti, pour des œuvres de théologie, une pension de six cents écus d'or; à Guarin, pour la traduction de Strabon, quinze cents écus d'or; à François Filelfe, qui voulait mettre en vers latins l'Iliade et l'Odyssée d'Homère, il avait promis une belle maison à Rome, une ferme à la campagne, et dix mille écus d'or qu'il avait déposés chez un banquier, et que le poëte devait toucher dès que sa version serait terminée. C'est à l'instigation de ce Pontife que Diodore de Sicile, Xénophon, Polybe, Thucydide, Hérodote, Strabon, Aristote, Ptolémée, Platon, Théophraste et un grand nombre de Pères furent traduits en latin. Les lettres, sous le règne de ce prince, donnaient de la gloire et des richesses : aussi Rome était-elle remplie d'humanistes venus des quatre parties du monde. Quand on ouvre un livre écrit à cette époque, on est sûr d'y trouver le nom de Nicolas V; mais nul ne lui a décerné un plus brillant hommage que le protestant Isaac Casaubon, qui le représente levant l'étendard de la science au moment où elle paraissait pour jamais ensevelie sous les ruines de Byzance, chassant les ténèbres qui menaçaient le monde et faisant luire à Rome la lumière des arts et des lettres [1].

Sous le règne de Pie II, des professeurs illustres occupèrent les diverses chaires du gymnase romain. Sixte IV, qui n'avait que cent écus à donner au traducteur d'Aristote, Théodore Gaza, ne put dépenser qu'une modique somme à l'entretien de cette belle école. Plus heureux, Alexandre VI, cet habile administrateur qui, pendant son pontificat, eut pour principe de payer exactement la pension des docteurs, la solde du soldat, le salaire des ouvriers, agrandit et dota splendidement le gymnase.

Jules II, au milieu de ses sollicitudes guerrières, n'oublia pas l'œuvre de ses prédécesseurs; et, bien loin de détourner, comme le dit Roscoë, les revenus affectés par Alexandre VI à l'entretien de l'université, il donna l'ordre, dans sa bulle de 1512, que certains revenus du Capitole fussent rigoureusement employés aux besoins du gymnase, et assigna cinquante ducats d'or pour la célébration annuelle de la fête anniversaire de la fondation de Rome, le 21 avril.

Léon X voulut que l'université romaine égalât en splendeur celles que l'Italie citait avec le plus d'orgueil : Pavie, Milan, Bologne, et que Rome régnât sur le monde entier par les lettres, comme elle régnait par les arts.

Le gymnase romain était sous le patronage de trois cardinaux, de l'ordre des évêques, de l'ordre des prêtres et de l'ordre des diacres.

[1] Audin, *Léon X*, t. 2, c. 5.

Il y avait des recteurs et des réformateurs qui, après avoir consulté le Pape, étaient chargés du choix des professeurs. Les réformateurs visitaient les classes deux fois par semaine ; le recteur, une ou deux fois par mois, et toujours à des heures et à des jours inconnus.

Le recteur administrait les deniers et payait les professeurs et les appariteurs. Ceux-ci étaient des employés chargés de la police matérielle des classes : ils affichaient, à la porte du gymnase, le nom des professeurs, l'heure et le jour des leçons. On ne pouvait lire, expliquer au collége aucun ouvrage dont le titre n'eût été préalablement affiché par l'appariteur sur les murs de l'école.

Dès le treizième siècle, l'enseignement était libre et gratuit en Italie ; il était même permis aux élèves de faire des cours, et on leur donnait, à cet effet, une salle et une chaire. Afin d'attirer les étrangers, on offrait aux étudiants des franchises et des priviléges. D'abord, ils jouissaient de toute espèce de droit de cité ; ils n'étaient assujettis à aucune taxe, et ne pouvaient être mis en prison. A Padoue, la ville était obligée de prêter de l'argent aux écoliers qui n'avaient pas de quoi étudier. Le professeur entretenu par la ville pouvait donner des leçons particulières, mais s'il se faisait payer, il était sur-le-champ rayé du rôle de l'université. A Naples, au treizième siècle, l'université avait des priviléges exorbitants : le maître et les écoliers ne pouvaient être jugés que par un tribunal spécial, formé d'un président et de trois assesseurs. Les Papes se distinguent à cette époque par la protection qu'ils accordent à l'étude des lettres. Au concile général qui se tint à Lyon, en 1245, Innocent IV veut que dans chaque cathédrale, dans chaque église possédant des revenus suffisants, l'évêque et le chapitre nomment un maître pour enseigner gratuitement la grammaire aux enfants pauvres, et qu'au maître soit concédée une prébende dont il jouira tout le temps qu'il exercera les fonctions de pédagogue. Renazzi a publié un document qui prouve qu'en 1319 les élèves en droit canon de l'université de Rome firent casser une élection et nommer le professeur qu'ils avaient choisi.

Léon X voulut qu'on enseignât, au collége romain, la théologie, le droit canon, le droit civil, la médecine, la philosophie, la botanique, la philosophie morale, la rhétorique, la grammaire, la langue grecque. Sur un tableau de l'université de Rome, en 1514, à côté du nom de chaque professeur, est indiquée la somme qu'il reçoit annuellement. Maître Luca de Burgo a cent vingt florins pour enseigner les mathématiques ; Varino, professeur de grec, trois cents florins ; maître Augustin de Sessa, professeur de philosophie, trois cents florins. Ce sont les médecins qui sont les mieux rétribués. Maître Angelo de Sienne a cinq cent trente, et maître Scipion Lancellotti cinq cents

florins. Nous savons, grâce à ce curieux document, qu'un professeur de grammaire, espèce d'instituteur primaire, gagnait cinquante florins par an, et il y en avait treize, autant que Rome avait de quartiers.

C'est le 3 novembre que les cours et les écoles s'ouvraient. Il y avait des leçons le matin et le soir, même les jours de fête. Pandolfe Wolfgang, qui professait le droit à Padoue, avait fait un grand bruit en posant, dans une de ses leçons, cette question : Est-il permis de lire, d'écrire, d'étudier les jours de fête ? et il l'avait affirmativement résolue. La question était restée indécise : Léon, comme on voit, la trancha pour toujours.

Chaque science avait plusieurs maîtres ou lecteurs ; la rhétorique était enseignée, le matin, par six professeurs ; le soir, par cinq ; les jours de fête, le matin, par trois ; le soir, par quatre. Il n'y avait pas moins de onze professeurs de droit canon, de vingt professeurs de droit civil, de quinze professeurs de médecine, de cinq professeurs de philosophie morale. Dans sa bulle du 19 décembre 1513, Léon X recommande aux élèves de s'adonner désormais aux études sérieuses, et de renoncer à cette philosophie mensongère nommée le Platonisme, et à cette folle poésie, qui n'étaient propres qu'à gâter l'âme. On voit quelle était la sollicitude de ce Pontife pour les saintes lettres.

Tous les professeurs choisis par Léon X étaient non-seulement des savants distingués, mais des hommes de vie exemplaire. Le Pape, en les appelant à lui, leur disait qu'il en faisait des précepteurs de vertus et de bonnes mœurs, plus encore que de belles-lettres, et qu'il leur remettait la charge d'enseigner et de défendre la vérité, c'est-à-dire la religion du Christ, les libertés de l'Église, l'autorité du Saint-Siége : grande et noble mission, à laquelle nul d'entre eux ne faillit [1].

Cependant le roi François Ier se disposait à faire son tour d'Italie, comme ses prédécesseurs ; sans cela il n'eût pas cru être vraiment roi de France ; mais les Suisses lui barraient le chemin des Alpes, les Suisses conduits par un homme dont voici l'histoire.

Un jour, sur la place publique de Sion en Valais, un jeune écolier chantait quelque vieil air des montagnes, pour obtenir de ses auditeurs de quoi continuer ses études. Un vieillard, ravi de la figure de l'enfant, l'appelle, l'interroge, et dit aux assistants : Celui-ci sera notre évêque et notre prince !

Le jeune écolier était Matthieu Schinner, né dans le petit village de Muhlibach, de pauvres gens qui cultivaient la terre. Il apprit donc à

[1] Audin, *Léon X*, t. 2, c. 5.

lire à Sion. De Sion, il passe à Zurich, et de Zurich à Côme, où, sous Théodore Lucino, il étudie les lettres. L'enfant ne mendiait plus ; il avait, à force de travail et de succès, conquis le droit de s'asseoir sur les bancs de l'école ; à dix-sept ans, il savait le grec, l'italien et l'allemand. On assure qu'il avait peu de goût pour les poëtes profanes de l'antiquité : il préférait Boëce à Virgile. Après l'Évangile, c'est le livre *De la Consolation* qu'il feuilletait le plus souvent. Il disait, dans un vague pressentiment d'avenir, qu'il aurait un jour plus besoin de philosophie que de poésie. C'était, du reste, une de ces âmes contemplatives, comme on en trouve dans les pays des montagnes, qui se plaisent sur les hauts lieux, auprès d'un torrent ou d'une avalanche, partout où la nature physique étale quelque horreur. Schinner, à peine entré dans les ordres, était appelé à desservir une petite cure dans un village, où sa piété, dit la chronique, jeta toutes sortes de bonnes odeurs. L'évêque de Sion voulut se l'attacher, et le fit chanoine de la cathédrale. A Sion, la chronique encore nous le représente prêchant le matin et le soir la parole de Dieu, apaisant les discordes, priant, et vivant dans la chasteté ; si bien que, l'évêque étant mort, il fut choisi par le peuple pour son pasteur et son prince : Jules II confirma l'élection.

Comme Chrétien et comme Suisse, Matthieu Schinner voulait la double indépendance de son pays et de l'Église romaine. Or, l'une et l'autre étaient menacées par la domination des Français en Italie.

Les historiens disent que jamais, depuis saint Bernard, parole sacerdotale n'avait été entraînante comme celle de l'évêque de Sion. A sa voix, Uri, Unterwald, Zug, Schwitz s'ébranlent pour porter secours à l'Église menacée, guidés par Schinner, qui n'a pas plus peur du canon que des balles. On le trouve aux avant-postes, au centre, à l'arrière-garde, partout où il y a une lance à affronter, l'âme d'un soldat mourant à recommander à Dieu, un fuyard à ramener, un rocher à rouler sur l'ennemi. Ses soldats l'aiment et l'admirent ; il sait les fasciner de la voix, de la parole et du regard. Il couche sur la neige comme le dernier goujat ; il escalade les pics de glace comme un chasseur de chamois, et vit au camp comme un ascète, jeûnant plusieurs fois la semaine, ne mangeant jamais de viande, ne buvant que de l'eau, disant son bréviaire le matin et le soir, et restant en prières des heures entières la veille d'une bataille.

L'an 1512, Jules II le nomma cardinal de Sainte-Potentienne et légat en Lombardie ; et quelques jours après, avec ses montagnards de Suisse, il battait les Français à Novare, les renvoyait chez eux, puis rentrait dans son diocèse pour chanter un *Te Deum* en actions de grâce, prêt à reparaître si ses ennemis repassaient les Alpes ; mais il

avait eu soin de les garnir de lances et de canons, se reposant, d reste, pour dormir tranquille, sur ces pics de neige et de glaces, seu chemin par où, cette fois, les Français pouvaient pénétrer en Italie

Ils y pénètrent, grâce à leur courage intelligent, grâce à un mon tagnard qui leur indique un passage moins impraticable, grâce l'Espagnol Pierre de Navarre, que nous avons vu avec Ximenès e Afrique : ils comblent les ravins, ils escaladent les rochers, ou les fon sauter avec de la poudre ; en moins de huit jours, ils sont en Italie Au premier bruit de leur marche, Milan se soulève et chasse son duc Maximilien Sforce ; l'empereur d'Allemagne n'envoie pas les secour qu'il avait annoncés, ni Ferdinand d'Espagne l'argent qu'il avait pro mis aux Suisses. Les Français n'étaient plus qu'à quelques journée de Milan, quand les contingents suisses de Berne, de Fribourg et d Soleure, au nombre d'environ douze mille, prennent peur et gagnen le chemin d'Arona pour . tourner dans leurs montagnes. Mais dan ce moment est accouru le cardinal de Sion ; il se présente aux fuyards les harangue, et en ramène un bon nombre, tambour battant, jusqu' Milan, où ses paysans de Schwitz d'Uri, de Zug, d'Unterwald saluen son arrivée de leurs acclamations. Aussitôt il les rassemble sur l place, et leur adresse un discours. C'était le 13 septembre 1515, a soir. Quelques heures du jour restaient encore. Les Suisses, au si gnal de Matthieu Schinner, qui les précède en habits pontificaux, s'é branlent, et marchent sur les lieux où campait l'armée française. C'é tait à Marignan.

Le lendemain fut la bataille. On se battit toute la journée. U moment, les Français étaient défaits comme à Novare, sans le cou rage intelligent de leur roi. Le carnage fut affreux, la nuit seule y mi fin. Les Suisses couchèrent sur le champ de bataille, François Ier su un affût de canon. La bataille recommence le lendemain, la victoir est encore incertaine. Enfin Trivulce, général français, fait rompre l digue d'un ruisseau, dont les flots inondent le terrain occupé par les Suisses, qui ont ainsi deux ennemis à combattre : les Français, don le feu redouble d'activité, et le sol trempé, glissant, qui se dérobai sous leurs pieds. Il fallut céder. Les divers corps se réunissent, s rallient et se retirent ; mais l'arme au bras, la mine fière, les rang serrés, dans un silence lugubre, emportant avec eux leurs caissons, leurs canons, leurs bagages, leurs blessés, leurs prisonniers et douze belles bannières, trophées de la journée. Une seule enseigne leur manquait, mais qu'ils avaient perdue et qui n'avait point été enlevée Le roi ne veut pas qu'on les inquiète dans leur retraite. Ils avaient perdu de cinq à quinze mille hommes, car les récits varient entre ces deux extrêmes, et les Français la fleur de leur noblesse. Trivulce,

qui s'était trouvé à dix-sept batailles rangées, disait que ce n'étaient que des jeux d'enfants auprès de celle de Marignan, vrai combat de géants.

A Milan, les Suisses tinrent conseil et parlèrent de paix. Schinner, cet autre Annibal, aima mieux s'exiler que de traiter avec les Français. Il quitta donc Milan, et se rendit à Inspruck. François Ier disait de lui à l'historien Paul Jove : Rude homme que ce Schinner, dont la parole indomptable m'a fait plus de mal que toutes les lances de ses montagnards [1].

Sur le champ de bataille de Marignan, le roi donna ordre de célébrer trois messes solennelles, où les vainqueurs assistèrent sous les armes : l'une en signe de joie, pour remercier Dieu de la protection qu'il accordait à la France ; l'autre en signe de douleur, pour l'âme de tant de braves tombés si glorieusement ; la troisième en signe d'espérance, pour le rétablissement de la paix. Une petite chapelle, où l'on aurait recueilli les restes des chefs de l'armée française, devait porter aux siècles à venir le témoignage de la piété du prince envers celui qui donne et ôte les couronnes, et de sa reconnaissance pour les soldats morts à ses côtés [2].

L'issue de la bataille de Marignan contrariait les vues de Léon X. Il désirait naturellement, comme ses prédécesseurs, que les Italiens fussent maîtres en Italie, et le Pape à Rome. Un roi de France, maître en Lombardie, avec des prétentions sur Naples, menaçait la liberté et l'indépendance de l'Église, surtout si, comme Louis XII, il était disposé à soutenir ses prétentions par le schisme d'un conciliabule. Dans la nécessité, chacun fait comme il peut, et non pas comme il veut. Ce fut la règle de Léon X. Dès avant d'entrer en Italie, François Ier lui avait envoyé en ambassade le premier helléniste de France, Guillaume Budé. Léon l'accueillit avec une bienveillance extrême ; mais décemment il ne pouvait entrer dans une ligue contre la liberté de l'Italie et de l'Église. Après la bataille de Marignan, les négociations se renouèrent. Le Pape y envoya Louis Canosse, de Vérone, homme adroit, délié, causeur aimable et bon humaniste. Il fallut céder Parme et Plaisance, pour être annexés au Milanais ; mais, d'autre part, l'autorité des Médicis à Florence fut garantie, et Bologne rendue définitivement au Saint-Siége.

Les relations entre le roi et le Pape devinrent bientôt affectueuses ; ils eurent le désir de se voir pour mieux s'entendre ; le lieu de l'entrevue fut Bologne. Léon X prit son chemin par Florence, et, quand il fut arrivé dans cette ville, il nomma deux cardinaux, Nicolas de

[1] Audin, *Léon X*, t. 2, c. 6. — [2] Roscoë, *Vie de Léon X*, t. 3.

Fiesque et Jules de Médicis, pour aller au-devant du roi jusque su les frontières de l'État ecclésiastique. Quatre autres prélats eure ordre d'aller le recevoir aux environs de Parme, et Léon X se rend lui-même à Bologne, le 8 décembre 1515, accompagné d'un gran nombre de cardinaux. La relation observe que les habitants de cet ville eurent l'imprudence d'envoyer pour le Pape un dais magnifiqu et un autre très-médiocre pour le Saint-Sacrement, qu'on portait d vant lui; mais que le Saint-Père fit servir son dais pour le Saint-Sa crement, et n'en voulut point pour lui-même; ce qui édifia beaucou la multitude accourue pour voir cette entrée.

Le roi s'avança jusqu'à Modène, à la tête de six mille lansquene et de douze cents hommes d'armes; mais il ne prit que sa garde o dinaire et les officiers de sa maison pour entrer dans Bologne. Vi cardinaux, le doyen à la tête, l'attendaient hors de la ville, tous e chapes couleur de feu. Le roi parut bientôt en habit de guerre, ma chant entre les deux cardinaux qui étaient allés le recevoir sur frontière. Le cardinal d'Ostie le complimenta en latin au nom d Pape et du sacré collége; ce petit discours était un éloge du monar que, de ses favorables inclinations pour le Saint-Siége, de ses succè militaires; et l'orateur ne manqua pas de lui offrir tous les bons o fices qui pouvaient dépendre de sa Sainteté.

François Ier, répondant en français, dit avec cette éloquen brièveté qui sied si bien à un souverain, qu'il était le fils, l'ami et serviteur du Saint-Père et du Siége apostolique; qu'il souhaitait tou sorte de biens à messieurs les cardinaux, et qu'il les honorait comm ses pères et ses frères. Ensuite il les embrassa tous, l'un après l'au tre, et à mesure qu'ils se présentaient, le maître des cérémonies Paris des Grassi, évêque de Pésaro, les nommait au roi. C'est de c prélat que nous tenons tout ce récit, qu'on doit par conséquent re garder comme très-sûr dans toutes ses circonstances.

Le roi entra dans Bologne le mardi 11me de décembre; tous le cardinaux précédaient en deux files; le monarque les suivait, ayan à sa droite le cardinal d'Ostie, et à sa gauche le cardinal de Saint Sévérin. Les seigneurs français et une partie de la garde fermaient l marche. On entendait le bruit des trompettes, joint à celui de toute les cloches de la ville; un peuple infini bordait les rues, tout cel sans désordre et sans confusion. Le Pape, qui s'était mis à une de fenêtres de son palais pour être témoin de cette entrée, en fut très satisfait, et loua l'attention du maître des cérémonies, qui, dans ce endroit de sa relation, paraît s'applaudir lui-même et sacrifier u peu la modestie à l'amour de la vérité.

François Ier alla loger avec le Pape, et quand on l'eut conduit à

appartement qui lui était destiné, les cardinaux le quittèrent, hors autre qui l'accompagnèrent toujours, et qui mangèrent même avec . C'étaient les deux derniers de l'ordre des prêtres, et les deux ériers de l'ordre des diacres. Après son dîner, on vint le prier aller au consistoire ; il se mit aussitôt en marche, prenant le maître s cérémonies par la main, et ne voulant point le quitter, afin d'être struit, à point nommé, de ce qu'il faudrait faire. Quand on fut en esence du Pape, assis sur son trône, le roi et son guide firent les s génuflexions, à quelque distance l'une de l'autre, et le prince sa ensuite les pieds du Pape, la main et la bouche, disant d'un n naïf et d'un air de gaieté que tout le monde remarqua : Très-int-Père, je suis charmé de voir ainsi, face à face, le souverain ntife, vicaire de Jésus-Christ. Je suis le fils et le serviteur de votre inteté ; elle me voit prêt à exécuter tous ses ordres. Le Pape, de côté, voyant un si grand prince prosterné à ses pieds, s'écria : est à Dieu, et non à moi, que ceci s'adresse. Il ajouta quelques tres compliments tournés avec délicatesse et prononcés avec grâce ; Léon X avait, plus que personne, le talent de bien penser et celui s'exprimer noblement. Tout concourait à relever les charmes de conversation. Il n'avait que quarante ans ; sa figure était noble et acieuse ; son esprit était très-cultivé, et il s'étudiait à dire aux per-nnes qui l'approchaient des choses dont elles pouvaient se trouver ttées. L'entrevue d'un tel Pontife avec un roi de vingt-deux ans, caractère le plus aimable, couvert de gloire et entouré d'une cour trêmement polie, faisait un spectacle digne de la curiosité des mmes de goût et de l'attention des historiens.

Le maître des cérémonies, Paris des Grassi, nous peint encore, s la même audience, le chancelier Du Prat, vêtu d'une robe d'é-fe d'or, et prêtant l'obédience filiale au nom du roi, dans un plus nd détail que ce prince n'avait fait. Quand il en fut venu aux ter-s de respect, de révérence et de soumission, le roi, qui s'était uvert en se retirant un peu à côté du trône, voulut ôter son apeau : mais, le Pape l'en ayant empêché, il se contenta, pour er dans les sentiments de la harangue du chancelier, de faire une clination de tête. Après quoi tous les seigneurs français vinrent ser les pieds de sa Sainteté, et le consistoire fut terminé par cette rémonie [1].

Le discours latin du chancelier est un manifeste en l'honneur du nt-Siége, dont l'orateur proclame les titres à l'amour non moins a la reconnaissance du royaume de France. C'est en même temps

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, l. 51.

une profession de foi du roi très-chrétien envers l'autorité du chef
l'Église. Il est beau d'entendre le vainqueur de Marignan s'écri
par l'organe de son orateur officiel : Très-Saint-Père, l'armée du r
très-chrétien est à vous ; disposez-en à votre gré : les forces de
France sont à vous : ses étendards sont les vôtres. Léon, voici d
vant vous votre fils soumis, vôtre par la religion, vôtre par le dro
vôtre par l'exemple de ses ancêtres, vôtre par la coutume, vôtre p
la foi, vôtre par la volonté. Ce fils dévoué est prêt à défendre en tou
occasion vos droits sacrés, et par la parole et par l'épée [1].

Comme le Pape ne voulait pas retenir longtemps le roi à Bologn
il se hâta de célébrer solennellement en sa présence. C'était u
cérémonie principale où les rois avaient coutume de rendre pl
d'honneurs aux souverains Pontifes. On prépara donc pour le 12 d
cembre l'église de Sainte-Pétrone. Le Pape s'y rendit en grand co
tége ; il était précédé du roi en personne, et ce prince marchait
milieu de tous ses officiers. Quand le Pape alla à son trône pour
prendre les ornements pontificaux, le roi fit la fonction de caudatai
et Léon voulant l'en empêcher, François Ier répondit qu'il se tro
vait honoré de rendre les moindres services au Vicaire de Jés
Christ. Quand le Pape alla commencer la messe, le roi se mit à g
noux près de lui, et répondit aux prières qui se disent au bas de l'a
tel. On lui avait préparé un fauteuil, mais il ne s'en servit point
se tenait debout quand le célébrant et les officiants étaient en ce
posture, excepté depuis l'élévation jusqu'à ce que le Pape eût co
munié ; car alors il demeura prosterné, priant Dieu très-dévoteme
et tenant les mains jointes devant son visage. Quand le Pape alla
son trône, le roi se plaçait après le cardinal d'Ostie, qui faisait
fonction d'assistant ; et il reçut aussi l'encens et la paix immédia
ment après ce cardinal, avant tous les autres cardinaux-évêques.

La communion du célébrant, du diacre et du sous-diacre ét
faite, le Pape demanda au roi s'il voulait communier ; il répon
qu'il ne s'était pas préparé pour cela, mais qu'il y avait plusie
personnes de sa cour qui le feraient volontiers. Sur quoi le Pape
mit à distribuer la communion, et il y eut environ quarante person
qui la reçurent ; mais comme il ne se trouva que trente hosties,
fallut en rompre dix pour satisfaire la dévotion des assistants.
pendant, ajoute la relation, ce n'était que la moindre partie de ce
qui auraient voulu communier de la main du Pape. Le roi lui-mê
fut obligé d'écarter la foule et de ne laisser approcher que les p
considérables de ses courtisans. Un d'entre eux ne pouvant pénét

[1] Audin, t. 2, p. 156. Roscoë, t. 3, p. 466.

qu'au sanctuaire, on l'entendit s'écrier tout à coup en français : ts-Saint-Père, puisque je ne suis pas assez heureux pour commu- r de votre main, au moins je veux me confesser à vous ; et parce il n'est pas possible de vous dire mon péché à l'oreille, je vous dé- re tout haut que j'ai combattu en ennemi, et autant qu'il m'a été sible, contre le feu pape Jules II, et que je ne me suis point mis peine des censures fulminées à cette occasion. Cet aveu public a l'attention de toute l'assemblée. Le roi dit qu'il était dans le me péché : la plupart des barons s'avouèrent également coupa- , et demandèrent pardon. Le Pape leva la main, les bénit et leur na l'absolution. Sur quoi François Ier ajouta : Saint-Père, ne soyez nt surpris que ces gens-ci aient été ennemis du pape Jules ; car ait bien aussi le plus grand de nos adversaires, et nous n'avons ais connu d'homme plus terrible dans les combats. C'était en vé- un très-habile capitaine, et il aurait été mieux à la tête d'une ar- e que sur le trône de Saint-Pierre.

Tout cela fut terminé par les dernières cérémonies de la messe. Le e prit les ablutions, et le roi lui donna ensuite à laver. Les trois mières fois que le Saint-Père s'était lavé les mains durant cette se pontificale, le même service lui avait été rendu par les ducs ançon, d'Orléans et de Bourbon, chacun d'eux dans l'ordre que s les nommons ici ; et, pendant l'office, ils furent assis sur le banc cardinaux-diacres, après le dernier de ces prélats. Le lendemain, i touchait un grand nombre de malades, après avoir communié l'église des Dominicains [1].

e jour suivant, il y eut encore un grand consistoire, où le Pape na le chapeau de cardinal à l'évêque de Coutance, Adrien de sy, de l'illustre maison de Gouffier. On lui fit faire serment eissance au Pape, parce qu'on s'était aperçu, depuis quelque s, que les cardinaux promus par la faveur des monarques s'at- ient plus dans la suite à ces princes qu'au souverain Pontife. Or, rdinal de Boissy était un prélat qui devait tout à François Ier, à e de son frère Artus de Boissy, grand-maître de France, qui avait ouverneur du roi, et qui disposait absolument des grâces de son eu élève.

éon X et François Ier, pendant trois jours, s'occupèrent d'affaires euses : de la question de Naples, de la question des feudataires Saint-Siége, de la question de la pragmatique sanction. Les deux mières furent ajournées.

omme nous avons vu, la pragmatique sanction de Bourges était

[1] Raynald, 1515, n. 29-34.

un contrat entre deux, fait par un seul contre l'autre. On conçoit q *l'autre* le trouvât mauvais. A Bologne, on eut l'idée de lui substitu un concordat, c'est-à-dire un accord entre deux, et fait par les deu Le roi nomma pour plénipotentiaire dans cette négociation le cha celier Du Prat, et le Pape deux cardinaux. Nous en verrons le r sultat confirmé au concile général de Latran.

François Ier prit congé de Léon X le 15 décembre, emportant av lui plusieurs grâces spirituelles et temporelles que lui accordait Pape : la suppression des évêchés de Bourg et de Chambéry, no veaux siéges élevés au détriment des églises de Lyon et de Grenob l'autorisation de lever une décime sur tous les biens de l'église France ; l'abolition des censures que les prélats français avaient c courues sous Jules II ; le privilége de nommer sa vie durant a évêchés et aux abbayes de la Bretagne, de la Provence et du Milan Le Pape, en outre, fit présent au prince d'une croix enrichie pierres précieuses, estimée quinze mille ducats, et contenant un fr ment du bois de la vraie croix.

François Ier repassa par Milan, et fit un traité avec les Suiss mais cinq des treize cantons refusèrent de le ratifier, parce qu'il obligeait à restituer les places du duché de Milan, qu'ils occupai depuis l'an 1512. Les autres huit cantons l'acceptèrent aux co tions suivantes : 1° Qu'on leur donnerait les six cent mille écus pron payables en trois mois, outre leurs pensions, qui seraient continu 2° Que les Suisses serviraient la France envers et contre tous, exce le Pape, l'empereur et l'empire ; qu'ils rendraient les vallées Milanais, mais qu'ils ne seraient point obligés d'agir pour ce s contre leurs compatriotes [1]. Le roi, étant arrivé à Lyon, alla de pied en pèlerinage à Chambéry, pour remercier Dieu de l'avoir servé des dangers de cette guerre [2].

Au printemps 1516, l'empereur Maximilien fit une expédition Italie pour surprendre Milan. Il avait avec lui le fameux Schin évêque de Sion, et quinze mille Suisses recrutés dans les can qui n'avaient pas voulu faire leur paix avec la France. Il y avait Suisses des deux côtés. L'entreprise ne réussit pas, faute à l'em reur de marcher droit sur Milan, au lieu de ralentir ses pas et do aux Français le temps de se remettre de leur première épouva

On a prétendu que le pape Léon X avait sourdement excité M milien à descendre en Italie. L'histoire doit la vérité à tou monde, même à un Pape. Or, Léon X remplit toutes les condit du traité qu'il avait conclu quelques mois auparavant avec F

[1] Raynald, 1516, n. 76 et seqq. — [2] Ibid., 1515, n. 21.

is Ier. En cas d'attaque du Milanais, il avait offert à son allié cinq ents hommes d'armes et un corps de trois mille Suisses. Requis exécuter le traité, Léon répondit qu'il n'était pas en état de four- le contingent stipulé ; mais, en compensation, il promit l'assis- nce d'un corps de troupes florentines, qui se mit en marche pour logne, où il arriva quand l'empereur était en pleine déroute [1].

Il fit plus encore, comme on le voit par sa correspondance. Le décembre 1515, il notifie aux Suisses qu'il vient de conclure un ité d'alliance avec François Ier, et que, d'après un des articles, il t obligé à défendre le roi et ses domaines contre tous ceux qui en- prendraient de lui faire la guerre. Je vous en informe, afin que ous sachiez qu'avec la majesté de la république chrétienne est unie puissance du roi de France ; et aussi, comme j'en sais qui pensent vahir ses États par les armes, afin que vous connaissiez qu'en cela agiront non-seulement contre le roi, mais encore contre moi, et je l'envisagerai tout comme s'ils avaient pris les armes contre oi seul [2]. Le 14 février 1516, il répondait aux huit cantons : J'ai u avec un extrême plaisir les lettres par lesquelles vous me man- z que, poussé par mes exhortations, vous avez contracté amitié et iance avec le roi de France. Il les exhorte avec tendresse à mettre ut en œuvre pour amener les autres cantons au même traité. Quant cardinal de Sion, ajoute-t-il, nous lui écrivons de telle sorte que, ous l'espérons, touché de nos conseils et de nos prières, il n'entra- ra plus nos efforts pour la concorde [3].

La lettre au cardinal, écrite le même jour, est conçue en ces rmes :

Les députés des huit cantons confédérés avec nous, réunis à Berg, ous ont informé par leurs lettres que, pour que nous puissions us facilement établir la concorde universelle parmi les Chrétiens et réparer l'expédition nécessaire contre les Turcs, ils ont déposé leur imitié avec le roi de France, et qu'ils ne doutaient pas que les autres nfédérés n'y eussent consenti aussitôt, si vous n'y aviez mis obstacle ne les en aviez détournés. De quoi ils se sont grièvement plaints près de nous ; car ils prévoient que si vous réussissiez dans vos ef- rts, il y aura de nouvelles guerres dans la république chrétienne de grandes dissensions parmi eux-mêmes. Tout cela nous a causé incroyable chagrin, à nous qui, depuis si longtemps et avec tant ardeur, désirons et attendons la concorde de cette nation si brave l'unanime conspiration des princes chrétiens pour cette expédition

[1] Sismondi, *Républ. ital.*, t. 14, p. 412. — [2] Bembi, l. 11, *epist.* 18. — [3] Ibid., l. 11, *epist.* 28.

glorieuse. C'est pourquoi j'ai cru devoir vous écrire aussitôt ces lettr pour vous avertir et vous exhorter à renoncer à cette entreprise chercher plutôt à rétablir le repos et la tranquillité qu'à semer guerre et la discorde ; à considérer s'il vous sied beaucoup d'é avec nous dans un tel dissentiment, vous qui soutenez avec nous soin de la république romaine, et puis de diviser contre elle-mê la nation des Suisses, dont vous êtes né, et qui désire tant la concord Quand vous seriez une personne privée ou même un étranger, vo devriez encore unir votre volonté et vos efforts à ceux de la répub que romaine et de son pontife, et vouloir qu'une nation si brave si illustre soit d'accord avec elle-même, plutôt que de se déchi par des guerres intestines ; car il n'y a rien de si éloigné d'un hom vertueux et prudent que de vouloir ruiner par les dissensions ce demande à prospérer par la paix. Mais comme vous êtes un de frères les cardinaux, et né de parents suisses, voyez ce que vous fe penser de vous aux hommes en vous mettant en opposition av nous, et en poussant votre patrie de la paix à la guerre. Quoiq cette considération doive encore vous toucher beaucoup, qu'en c vous servez fort mal les intérêts de la république chrétienne, q pour les succès qu'elle espère, compte principalement sur la co corde des Suisses et sur leur union avec la république romaine.

Enfin le Pape rappelle la tendre affection qu'il a toujours eue po le cardinal, et le prie de ne pas le contrarier dans ses efforts pour pacification universelle, d'autant plus que c'est la paix que le Sa veur nous a recommandée en quittant la terre[1]. Voilà ce que pape Léon X écrivait aux Suisses et au cardinal de Sion.

Cependant on lit dans le protestant Roscoë : A cette époqu Léon X envoyait Ennio, évêque de Véruli, en qualité de légat pr des cantons helvétiques, pour les engager à fournir des troupes a ennemis de François Ier, qui ne l'ignorait pas[2].

Or, sait-on ce que Léon X écrivait à Ennio le dernier février 151 « Comme je vous l'ai dit dans mes premières lettres après mon tra de bonne amitié avec le roi de France, prenez garde, dans vos rel tions avec les Suisses, d'offenser en rien l'esprit du roi. Quoique me persuade, connaissant votre prudence, que vous avez été fidèle mes recommandations, toutefois les ministres de ce prince ne so pas entièrement revenus sur votre compte. Il est donc bien impo tant pour vous de ne prendre aucune part à ces diètes qu'on annon en Suisse ; tenez-vous à l'écart, et montrez ainsi que vous n'avez p même la pensée de rien faire qui puisse déplaire au roi de France[3].

[1] Bembi, l. 11, *epist.* 29. — [2] Roscoë, t. 3, p. 93. — [3] Ibid., *epist.* 34.

Et voilà comme Léon X et son internonce engageaient les Suisses à fournir des troupes contre le monarque français. Et cependant on continuera d'écrire dans les histoires de France : *Léon X fausse son serment et trahit François Ier*. Et voilà comme depuis trois siècles l'histoire ne semble qu'une grande conspiration contre la vérité.

François de la Rovère, duc d'Urbin, avait manqué à ses devoirs de feudataire envers le Pape, son souverain. Déjà précédemment il avait assassiné en pleine rue le cardinal de Pavie. François de la Rovère, déclaré rebelle, est privé du duché d'Urbin, que Léon X confère à Laurent de Médicis. Une nouvelle révolution a lieu. François de la Rovère, soutenu de quelques insurgés, rentre dans le duché d'Urbin. Avec le secours des rois d'Angleterre, de France, et d'Espagne, Léon X l'en prive de nouveau sans retour.

Cependant, le 15 décembre 1516, on tint une congrégation générale dans le palais du Pape, pour y examiner les décrets qu'on devait proposer dans la session suivante du concile de Latran. Un des secrétaires du concile, de l'ordre du sacré collége, lut un acte qui contenait le concordat entre le Pape et le roi de France : un seul évêque, celui de Tortone, y trouva à redire, en ce qu'il accordait aux séculiers une juridiction contre les ecclésiastiques. Un autre secrétaire lut l'acte qui abolissait la pragmatique sanction, et qui fut approuvé de tous. On approuva de même un acte qui déterminait les devoirs des prédicateurs, spécialement par rapport aux évêques. Un autre, concernant les priviléges des religieux, dut être remis au lendemain, pour en concerter mieux le dispositif. Parmi les Pères, il y avait l'évêque de Saint-Domingue en Amérique.

La onzième session du concile général de Latran se tint le 19 décembre 1516. Le pape Léon X y présida. Comme il y avait beaucoup d'affaires à traiter, on ne dit qu'une messe basse, sans discours. Après les autres prières et cérémonies accoutumées, les députés de Pierre, patriarche des Maronites du Mont-Liban, furent admis pour rendre obédience au Pape au nom du patriarche, du clergé et de la nation des Maronites. Leur lettre fut lue à haute voix en arabe par l'un d'eux, en latin par André, secrétaire du concile. Elle portait une profession de foi dans laquelle les Maronites reconnaissent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme d'un seul principe et d'une unique spiration ; qu'il y a un purgatoire ; qu'il faut se confesser de ses péchés au moins une fois l'an à son propre pasteur, et recevoir l'eucharistie au temps de Pâques. Le patriarche remercie le Saint-Père de ce qu'il a bien voulu lui envoyer Jean-François de Potenza, frère Mineur, pour lui enseigner certains points de la foi catholique et l'instruire des cérémonies que les Maronites manquaient

d'observer. Il témoigne que ce religieux s'est dignement acquitté d son devoir; qu'il le lui renvoie avec quelques-uns des siens, po prêter obéissance et fidélité en son nom et au nom de tout le clergé des peuples maronites, et qu'il l'informera de l'état dans lequel gémissent sous la tyrannie des infidèles. Cette lettre était datée d 14me de février 1515, dans le monastère de Cannobin au Mont-Liban

Ensuite Jean, évêque de Reval, ambassadeur du marquis d Brandebourg, lut la décrétale de Léon X, établissant les règles qu les prédicateurs doivent observer en prêchant la parole de Die Placé sur tout le troupeau du Seigneur par le Seigneur lui-mêm le Pontife romain doit veiller comme une sentinelle, surtout à ce qu la parole de Dieu soit annoncée fidèlement, suivant le modèle que Seigneur lui-même nous en donne, ainsi que les apôtres et les sain docteurs. Quelques prédicateurs cependant, au lieu d'édifier les peuples dans la foi et les bonnes œuvres, leur annonçaient des chose vaines, des interprétations erronées de l'Écriture, des miracles feint des histoires apocryphes, de prétendues révélations, de prétendue prophéties, jusqu'à s'en autoriser pour décrier les prélats, déclame contre leur personne et leur conduite, ce qui causait des troubles des scandales. En conséquence, avec l'approbation du saint concil nous statuons et ordonnons qu'à l'avenir, aucun clerc séculier ou r gulier ne soit admis aux fonctions de prédicateur, quelque privilé qu'il prétende avoir, qu'il n'ait été auparavant examiné sur s mœurs, son âge, sa doctrine, sa prudence et sa probité; qu'on n prouve qu'il mène une vie exemplaire, et qu'il n'ait l'approbation d ses supérieurs en bonne et due forme et par écrit. Ainsi approuvés ils prêcheront l'Évangile et la sainte Écriture, d'après l'interprétatio des docteurs que l'Église ou un long usage ont autorisés ou autor seront; ils ne présumeront point de fixer l'époque des calamités fu tures, comme de la venue de l'antechrist ou du jugement dernier, l vérité même nous disant que ce n'est point à nous d'en savoir le temps et les moments. Ils n'allégueront point de révélations ou d'in spirations particulières, mais s'appliqueront à inspirer l'horreur d vice, l'amour de la vertu, la charité envers tout le monde, sans dé clamer contre les personnes, surtout contre les supérieurs.

Cependant, comme l'Apôtre nous recommande de ne pas éteindr l'Esprit, de ne pas mépriser la prophétie [2], on observera désormai la règle suivante. Les révélations et inspirations particulières, avan d'être rendues publiques ou prêchées au peuple, sont réservées l'examen du Siége apostolique. Si, par extraordinaire, la chose n

[1] Labbe, t. 14, col. 286. — [2] 1 Thess., 5.

souffrait point de délai, elles seront déférées à l'ordinaire du lieu, qui, après les avoir examinées avec trois ou quatre hommes doctes et graves, pourra, de leur avis, en permettre la publication : ce que nous mettons sur leurs consciences. Les contrevenants, outre les autres peines, encourront l'excommunication, dont ils ne pourront être absous que par le Pontife romain. Cette décrétale, ayant été lue dans le concile, fut approuvée unanimement par tous les Pères [1].

Cela fait, l'évêque d'Iserni monta sur l'ambon, et lut le concordat de Léon X avec François Ier. Dans une cédule préliminaire, le Pape rappelle que ce concordat, étant approuvé par le Pontife romain et les cardinaux de la sainte Église romaine, avait par là seul une fermeté pleine et entière. Si l'on y ajoute l'approbation du concile général, c'est pour lui donner plus de force encore et pour que les rois et leurs sujets pussent jouir avec plus de sécurité des priviléges qui y sont contenus. Le but de cet acte est de resserrer l'unité catholique, en sorte que l'Église entière ne se serve que des canons publiés par le Pontife romain et les conciles généraux. Quant au concordat lui-même, voici le préambule :

La primitive Église, fondée sur la pierre angulaire par notre Sauveur Jésus-Christ, élevée par les prédications des apôtres, consacrée et augmentée par le sang des martyrs, dès qu'avec l'aide du Seigneur elle commença de mouvoir ses bras par l'univers, considérant avec prévoyance quel fardeau elle avait sur les épaules, combien de brebis elle avait à paître et à garder, à combien de pays même les plus lointains il fallait porter ses regards, par un certain conseil divin, elle institua des paroisses, distingua des diocèses, créa des évêques, et proposa des métropolitains, afin que, comme des membres obéissant à leur chef, dérivant tout à sa volonté salutairement dans le Seigneur, comme des ruisseaux d'une source intarissable, savoir, l'Église romaine, ils ne laissassent pas un coin du champ de Dieu sans l'arroser. De là, comme les autres Pontifes romains, nos prédécesseurs ont mis en leur temps tous leurs soins pour que cette Église fût bien unie et conservée dans cette sainte union sans ride et sans tache, pour en extirper les ronces et les vices, et lui faire produire ses vertus, moyennant la grâce divine, de même, en notre temps, et durant ce saint concile, nous devons faire et procurer ce qui paraîtra utile à l'union et à la conservation de la même Église. C'est pourquoi nous cherchons à ôter et à extirper radicalement toutes les épines qui s'opposent à cette union et ne laissent pas pulluler la moisson du Seigneur, et à les remplacer, au contraire, par des vertus.

[1] Labbe, t. 14, col. 288 et seqq.

Une de ces épines est la pragmatique sanction de France, pou l'extirpation de laquelle les papes Pie II, Sixte IV, Innocent VIII Alexandre VI et Jules II n'ont pas cessé de négocier avec les rois trè chrétiens. Pour vaincre les oppositions, Jules II a saisi de cette affai le présent concile de Latran, légitimement convoqué par lui, et re présentant l'Église universelle. Enfin, à la prière de Léon X, Fran çois Ier vient de détruire ce mur de division.

La bulle détaille ensuite toutes les dispositions du concordat. L élections sont abolies dans les églises cathédrales et métropolitaine En cas de vacance, le roi nommera au Pape un docteur ou un li cencié en théologie ou en droit, âgé de vingt-sept ans, et ayant, d'ail leurs, toutes les qualités requises ; cette nomination se fera dans l six mois depuis la vacance du siége. Si le sujet n'est pas tel qu'o vient de dire, le roi aura encore trois mois pour en nommer u autre ; et si la seconde nomination n'est pas mieux faite que la pre mière, le Pape sera en droit de pourvoir à cette église ; il appartiend aussi à lui seul de donner des successeurs aux prélats qui viendraie à mourir en cour de Rome. En faveur des princes du sang, d grands seigneurs et des religieux mendiants qui seraient d'un gran mérite, et qui ne pourraient par leur état aspirer aux distinctio académiques, on déclare que le défaut de degrés n'empêchera pas validité de la nomination et des provisions.

Pour les abbayes et les prieurés conventuels, le roi en usera comm à l'égard des évêchés, excepté qu'il sera obligé de nommer des r ligieux du même ordre ; mais il suffira que ces religieux aient ving trois ans, et il n'est point dit qu'ils doivent être gradués dans les un versités. On ajoute que les chapitres et les monastères qui auraie des priviléges particuliers d'élire leurs évêques, leurs abbés o prieurs, ne sont point compris dans ces règlements ; mais on l oblige de produire ces priviléges dans des bulles ou lettres émané du Saint-Siége.

Les réserves et les expectatives n'auront plus lieu dans le royaum et le Pape les déclare nulles, au cas que quelqu'un en obtînt dans suite par importunité. Il se réserve toutefois le droit de créer d chanoines, dans les chapitres où l'on ne peut posséder ni dignité office sans avoir auparavant le titre de chanoine ; mais ce sera se lement à l'effet de posséder cette dignité ou cet office, et non po être mis en possession de la première prébende qui viendrait à v quer. Il oblige, de plus, le collateur ordinaire à conférer dans chaq église cathédrale une prébende à un docteur, ou licencié, ou bach lier en théologie qui ait fait des études pendant dix ans dans u université. La fonction de ce chanoine, appelé Théologal, sera

faire des leçons au moins une fois la semaine ; et afin qu'il ait plus de temps pour étudier, il pourra s'absenter du chœur, sans rien perdre des émoluments attachés à la résidence personnelle.

Outre la prébende théologale, les collateurs ordinaires et les patrons ecclésiastiques seront tenus de conférer la troisième partie des bénéfices, quels qu'ils soient, à ceux qui auront pris des grades dans les universités ; ce qui se fera selon une distribution de quatre mois dans chaque année, savoir, le premier, le quatrième, le septième et le dixième ; en sorte que le quatrième et le dixième soient pour les gradués spécialement nommés par les universités, et les deux autres pour les gradués simples.

Le concordat détermine ainsi les temps des études : Dix ans pour les docteurs et licenciés en théologie ; sept ans pour les docteurs et licenciés en droit et en médecine ; cinq ans pour les maîtres et licenciés aux arts ; six ans pour les simples bacheliers en théologie, et cinq ans pour les simples bacheliers en droit. On pourra même exempter de deux années ceux qui seront nobles de père et de mère, à condition que ce titre de noblesse sera prouvé par quatre témoins entendus juridiquement, dans le lieu même où les sujets en question auront pris naissance.

Les gradués feront insinuer leurs lettres chaque année dans le carême, et s'ils y manquent, ils ne pourront forcer les collateurs ou les patrons ecclésiastiques à les nommer cette année-là ; par la même raison, le collateur ou le patron ayant pourvu quelque autre non gradué d'un bénéfice qui serait venu à vaquer dans les mois affectés aux gradués, la provision ne serait pas nulle.

Dans les deux mois affectés aux gradués nommés, le collateur préférera celui des gradués qui est plus ancien ou plus titré dans la même faculté, ou qui a pris des degrés dans une faculté supérieure. Ainsi le docteur l'emportera sur le simple licencié, et le licencié sur le bachelier. De même la théologie sera préférée au droit, et le droit à la médecine ; et pour honorer particulièrement les études théologiques, les bacheliers de cette faculté auront la préférence sur les licenciés des facultés inférieures.

Les gradués nommés exprimeront dans leurs lettres de nomination les bénéfices qu'ils possèdent déjà et leur valeur. Ces gradués nommés et les gradués simples seront censés remplis, c'est-à-dire qu'ils ne pourront plus requérir de bénéfices en vertu de leurs grades, lorsqu'ils en posséderont déjà un de la valeur de deux cents florins d'or. Enfin, dans toute cette matière des grades, on observera exactement la règle qui assigne les bénéfices réguliers aux religieux, et les bénéfices séculiers à ceux qui ne sont pas moines. Ainsi un gradué sécu-

lier ne pourra requérir un bénéfice ou office monastique, et un religieux ne pourra prétendre à un bénéfice ou office séculier.

Ce sera encore une attention des collateurs de ne conférer les cures des villes qu'à des gradués ou à ceux qui auront étudié trois ans en théologie ou en droit, ou bien à des maîtres ès arts. On avertit les universités de ne donner des lettres de gradués nommés qu'à ceux qui auront rempli le temps d'étude. On défend aux gradués de traduire les collateurs en justice pour extorquer d'eux les bénéfices qui seraient venus à vaquer dans les mois des gradués. On veut que les collateurs donnent ces bénéfices aux gradués, mais que le tout se fasse sans procès et sans querelle.

L'article des mandats apostoliques devait paraître très-considérable lorsqu'il était en vigueur ; mais avec le temps il fut abrogé. Le Pape s'y réservait le droit de pourvoir d'un bénéfice sur un collateur qui en aura dix à sa collation, et de deux sur un collateur qui en aura cinquante, pourvu toutefois que ces deux mandats ne soient pas pour deux prébendes de la même église. Ceux qui auront été pourvus de cette manière l'emporteront sur les gradués.

Le Pape ordonne ensuite que les causes ecclésiastiques, excepté celles qu'on nomme majeures, seront terminées par les juges du lieu ; qu'on n'appellera point au juge supérieur sans avoir passé par le subalterne ; que les causes des exempts seront jugées par des commissaires pris du lieu même et nommés par le Saint-Siége ; qu'on ne différera point au delà de deux ans le jugement d'une cause ecclésiastique ; qu'après la seconde sentence interlocutoire et la troisième définitive, le jugement sera exécuté, nonobstant l'appel ; qu'après trois années de possession pacifique, on ne pourra plus inquiéter un bénéficier, n'eût-il même qu'un titre coloré ; que les clercs concubinaires seront punis, d'abord par la soustraction des fruits de leurs bénéfices, et ensuite par la privation de leurs bénéfices mêmes et par l'inhabilité aux saints ordres ; que les supérieurs qui négligeront d'en faire justice pourront être privés pour un temps de la collation des bénéfices ; que les personnes suspectes seront éloignées de la maison et de la compagnie des ecclésiastiques, en implorant même contre elles le secours du bras séculier ; que les enfants nés de ces commerces illicites ne seront pas laissés dans la maison de leurs pères.

Le Pape dit après cela : « Pour éviter le scandale et pourvoir à la tranquillité des consciences timorées, on ne sera point tenu, dans la suite, d'éviter les excommuniés, à moins que la sentence n'ait été publiée juridiquement et dénoncée, ou bien qu'il ne soit notoire qu'ils sont tombés dans l'excommunication, de sorte que la chose ne puisse être dissimulée, cachée ou excusée en quelque manière que

ce soit. » Ce décret est le même qu'on lit dans le concile de Bâle et dans la pragmatique sanction. Il est tiré originairement du concile de Constance, mais non absolument le même que l'article contenu dans ce concile ; car dans cet article on ne désigne que les *sacriléges* et les *percusseurs des clercs*, comme gens à éviter quand leur crime est d'une notoriété entière et évidente ; au lieu que le concile de Bâle, la pragmatique sanction et le concordat veulent qu'on évite tous les excommuniés notoires de cette notoriété qu'on vient de dire.

Dans les trois derniers articles du concordat, on défend de prononcer la sentence d'interdit pour des causes légères, ou pour le crime de quelques particuliers. On supprime la Clémentine, *Litteris*, par laquelle quelques-uns prétendaient que tout ce qui était énoncé, même en forme de narration, dans une bulle du Pape, était dès lors prouvé, et ne pouvait être contesté par la voie des témoins ou des autres monuments publics. On déclare enfin que le concordat a force de loi, de contrat et d'engagement entre le royaume de France et le Saint-Siége, à condition néanmoins que le roi le fera recevoir dans ses États six mois après la confirmation qui en sera faite par le concile de Latran [1].

Le concordat ayant donc été lu, tous les Pères du concile y donnèrent leur adhésion pure et simple, excepté deux ou trois qui firent quelques remarques sur deux ou trois points accessoires. Plusieurs des articles de ce concordat étaient déjà renfermés dans la pragmatique sanction, mais sans y avoir, comme à présent, la sanction nécessaire de l'autorité apostolique. La diversité essentielle consiste dans la matière des élections. Le Pape dit, dans le préambule du concordat, que cette manière de pourvoir au gouvernement des églises était sujette aux brigues, aux violences, aux conventions simoniaques, et que tout cela était notoire à Rome, parce qu'on y avait souvent occasion d'accorder des absolutions et des dispenses à ceux qui étaient entrés dans les prélatures par des voies illicites [2].

Brantôme, auteur du temps, signale les mêmes désordres, mais avec beaucoup moins de réserve. Ce que l'historien de François Ier résume en ces termes : « Outre l'inconvénient des brigues de la part des prétendants et de la discorde parmi les élisants, il y avait un autre inconvénient plus universel dans le motif même qui déterminait chaque élection. Les chanoines, les religieux, plongés dans la débauche et dans l'ignorance, choisissaient le plus ignorant et le plus débauché d'entre eux pour se mettre à l'abri de la réforme ; souvent ils le faisaient jurer d'entretenir le dérèglement, comme on jurait

[1] Labbe, t. 14, col. 291-309. — [2] Ibid., col. 294.

autrefois de faire observer la règle. On ne pouvait point reprocher aux évêques la non-résidence; ils vivaient dans leurs diocèses, ils aimaient à y vivre au sein des richesses, de la puissance et des plaisirs, loin des censeurs qu'ils eussent trouvés à la cour; ce n'étaient pour la plupart que de grands seigneurs stupides et voluptueux, qui n'avaient d'autre mérite que de troubler peu l'État; la volupté corrompt, mais elle ne trouble point, elle a trop peu de vigueur. Les abbés et autres gros bénéficiers marchaient sur les traces des évêques, à proportion de leurs revenus et de leur puissance [1]. » Voilà ce que dit cet historien.

Certains faits généraux qu'on remarque au clergé de France, des commencements du quatorzième siècle aux commencements du seizième, confirment les révélations qu'on vient d'entendre. Pendant cette période de deux siècles, le clergé français occasionne le grand schisme d'Occident; le clergé français transforme le concile de Bâle en conciliabule, et recommence le schisme à peine éteint; le clergé français ajoute un troisième schisme, celui du conciliabule de Pise. Et pendant ces deux siècles, ni parmi les évêques, ni parmi les prêtres, ni parmi les moines français, on ne rencontre pas un seul personnage d'une vertu, d'une sainteté et d'une doctrine entièrement approuvés par l'Église. Cette expérience de deux siècles accuse dans le clergé français une diminution de l'esprit de Dieu. La pragmatique sanction elle-même en est une preuve; car c'était au fond une insurrection de quelques membres contre le chef de tout le corps.

Cette pragmatique se trouvait abrogée par le concordat. Léon X crut devoir la détruire par une bulle expresse; cette bulle est ainsi conçue :

Léon, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour la perpétuelle mémoire, avec l'approbation du saint concile.

Le Pasteur éternel, qui jamais n'abandonnera son troupeau jusqu'à la consommation des siècles, a tellement aimé l'obéissance, suivant le témoignage de l'Apôtre, que, pour expier la désobéissance de notre premier père, il s'est humilié, en se rendant obéissant jusqu'à la mort. Et près de quitter le monde pour retourner au Père, il a institué pour ses lieutenants Pierre et ses successeurs, auxquels, d'après le livre des Rois (ou plutôt le Deutéronome [2]), il est tellement nécessaire d'obéir, que qui ne leur obéit pas doit mourir de mort. Et comme on dit ailleurs, celui-là ne peut être dans l'Église qui abandonne la chaire du Pontife romain; car, selon saint Augustin et saint Grégoire, l'obéissance seule est la mère et la gardienne de toutes les

[1] Gaillard, *Hist. de Franç. Ier*, t. 6, p. 37. Paris, 1769, in-12. — [2] Deut., 17, 12.

t point reprocher
eurs diocèses, ils
sance et des plai-
cour; ce n'étaient
t voluptueux, qui
; la volupté cor-
n de vigueur. Les
aces des évêques,
[1]. » Voilà ce que

é de France, des
mencements du
tendre. Pendant
asionne le grand
concile de Bâle
éteint; le clergé
iliabule de Pise.
ni parmi les prê-
pas un seul per-
rine entièrement
cles accuse dans
La pragmatique
fond une insur-
le corps.
ncordat. Léon X
e bulle est ainsi

pour la perpé-

n troupeau jus-
obéissance, sui-
ésobéissance de
béissant jusqu'à
au Père, il a in-
uxquels, d'après
st tellement né-
ir de mort. Et.
Église qui aban-
ugustin et saint
ne de toutes les

— [2] Deut., 17, 12.

rtus, seule elle possède le mérite de la foi; sans elle, on est con-
aincu d'être infidèle, parût-on fidèle au dehors.

C'est pourquoi, suivant la doctrine du même Pierre, ce que les
ontifes romains, nos prédécesseurs, avec maturité et pour des
auses légitimes, ont entrepris, principalement dans les saints con-
ciles, pour le maintien de cette obéissance, ainsi que pour la défense
e l'autorité et de la liberté ecclésiastique et du Saint-Siége, nous
devons employer tous nos soins à la parfaire et à le mener à bonne
in, et à délivrer les âmes simples, desquelles aussi nous rendrons
ompte à Dieu, des piéges qui leur sont tendus par le prince des té-
nébres. Or, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, le pape Jules II,
ayant assemblé pour des causes très-légitimes le saint concile de La-
tran, du consentement de ses frères, les cardinaux, au nombre des-
quels nous étions, et, considérant avec ce concile que la corruption
errichonne du royaume de France, qu'ils appellent pragmatique
anction, était encore en vigueur, au grand péril et scandale des
mes, au détriment et au mépris de la dignité du Siége apostolique,
choisit, avec l'approbation du même concile, un certain nombre de
ardinaux et de prélats pour l'examiner. Et quoiqu'elle parût notoi-
rement nulle par beaucoup d'endroits, qu'elle entretînt un schisme
anifeste dans l'Église, et qu'on pût, sans aucune citation préalable,
la déclarer nulle et invalide de soi; néanmoins, pour plus grande
précaution, notre prédécesseur voulut citer auparavant les prélats
français, les chapitres des églises et des monastères, les parlements
et autres laïques qui en prenaient la défense ou en faisaient usage :
es monitoires furent affichés le plus près qu'il fut possible de leur
ontrée, aux portes des églises de Milan, d'Asti et de Pavie; mais
cette affaire n'ayant pu être terminée du vivant de notre prédécesseur,
qui mourut sur les entrefaites, nous avons cru devoir la reprendre, et
iter par différentes monitions les parties intéressées, et prolonger le
erme en différentes sessions, aussi loin qu'il nous a été possible,
ans qu'aucun ait comparu pour alléguer les raisons qui leur sont
avorables.

C'est pourquoi, considérant que cette pragmatique sanction, ou
plutôt cette corruption sortie de Bourges, a été dressée dans un temps
de schisme par des gens sans pouvoir; qu'elle n'est nullement con-
forme au surplus de la république chrétienne et de la sainte Église
de Dieu; que déjà elle a été révoquée, cassée et abolie par le roi
très-chrétien Louis XI; qu'elle viole et diminue l'autorité, la liberté
et la dignité du Siége apostolique et du Pontife romain, etc., nous
jugeons ne pouvoir en différer davantage l'annulation totale sans
exposer notre salut éternel et celui des Pères de ce concile. Et comme

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

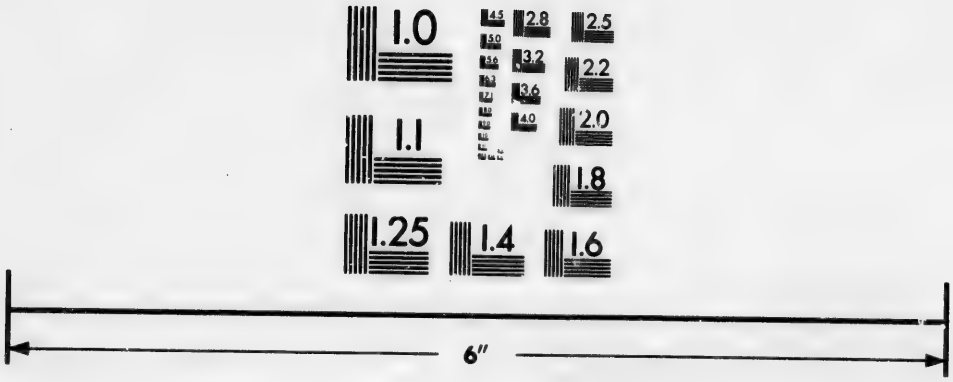

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

notre prédécesseur Léon Ier, de qui nous suivons les traces, autan que nous pouvons, fit révoquer dans le concile de Chalcédoine ce qu avait été fait témérairement à Éphèse contre la justice et la foi catholique, de même nous ne croyons pouvoir nous abstenir de révoquer une sanction aussi coupable sans blesser notre conscience e notre honneur, ainsi que celui de l'Église.

Et nous ne devons pas nous arrêter à ce que ladite sanction a été dressée dans le concile de Bâle et acceptée dans l'assemblée de Bourges; car c'est après la translation du concile de Bâle par Eugène IV que ces choses ont été faites par le conciliabule ou plutôt le conventicule de Bâle, qui ne méritait plus le nom de concile, et ainsi elles n'ont pu avoir aucune force.

D'ailleurs, que le Pontife romain, comme ayant autorité sur tous les conciles, ait plein droit et puissance de les indiquer, transférer et dissoudre, cela se constate manifestement, non-seulement par le témoignage de l'Écriture sainte, les paroles des saints Pères e des autres Pontifes romains, nos prédécesseurs, ainsi que les décrets des saints canons, mais encore par la confession manifeste des conciles mêmes.

A cet endroit de son histoire, le continuateur janséniste de Fleury fait cette observation bénévole : « Le Pape eût été bien embarrassé de produire ces autorités : aussi n'était-ce pas ce qu'il cherchait, ne voulait qu'éblouir et l'emporter [1]. » Mais le continuateur de Fleury a pu lire dans Fleury même plusieurs de ces autorités. Ainsi livre douze, numéro dix, à l'occasion d'un concile particulier tenu Antioche l'an 341, Socrate, historien grec, ancien auteur contemporain, le taxe d'irrégularité, en ce que personne n'intervint à ce concile au nom du pape Jules ; il en donne pour raison *qu'il y avait u canon qui défendait aux églises de rien ordonner sans le consentemen de l'évêque de Rome* [2]. L'historien grec Sozomène, saint Théodore Studite et d'autres Grecs disent la même chose. Ce n'est pas tout Quand le continuateur nous dit avec tant d'assurance : « Le Pape eût été bien embarrassé de produire ces autorités, » c'est une escobarderie janséniste dont un honnête homme ne se douterait guère Car ces autorités qu'il défie le Pape de produire, le Pape les produi dans un long alinéa, mais que le continuateur janséniste a la prudence de supprimer pour mettre en place un perfide mensonge Voici en quels termes le Pape produit ces autorités :

« Il nous a semblé bon d'en rapporter quelques-unes, et de passer sous silence les autres, comme étant connues de tout le monde. L

[1] Contin. Fleury, l. 124, n. 125. — [2] Ibid, l. 12, n. 10.

concile d'Alexandrie, sous saint Athanase, d'après ce que nous lisons, écrivit au pape Félix : Que le concile de Nicée avait statué qu'on ne devait point célébrer de concile sans l'autorité du Pontife romain. Nous n'ignorons pas non plus que le même saint Léon transféra le second concile d'Éphèse à Chalcédoine ; que le pape Martin V donna à ceux qui présidaient en son nom au concile de Sienne le pouvoir de le transférer, sans mentionner aucunement le consentement du concile ; que le premier concile d'Éphèse a témoigné le plus grand respect à notre prédécesseur, le pape Célestin, celui de Chalcédoine à Léon, le sixième à Agathon, le septième à Adrien, le huitième à Nicolas et à Adrien II, et qu'ils ont respectueusement et humblement obéi aux institutions de ces mêmes Pontifes, publiées dans leurs assemblées. C'est pourquoi le pape Damase et les autres évêques assemblés à Rome, écrivant aux évêques illyriens touchant le concile de Rimini, attestent que le nombre des évêques qui s'étaient trouvés à Rimini ne pouvait faire aucun préjudice, par la raison que le Pontife romain, dont il faut avant tout considérer le décret, n'y a point donné de consentement : on voit que saint Léon, écrivant aux évêques de Sicile, était du même sentiment. Ensuite les Pères de ces anciens conciles, pour la corroboration de leurs actes, avaient coutume d'en demander humblement la souscription et l'approbation au Pontife romain, comme on le voit par les actes de ceux de Nicée, d'Éphèse, de Chalcédoine, du sixième à Constantinople, du septième à Nicée, et du concile romain sous Symmaque, ainsi que dans les livres d'Aimar sur les conciles. Enfin, tout dernièrement, les Pères de Constance ont fait la même chose. Si ceux qui composaient l'assemblée de Bâle et celle de Bourges avaient voulu suivre cette louable coutume, nous serions certainement quittes de cet embarras [1]. »

On voit maintenant si le Pape était embarrassé de produire des autorités, et des autorités décisives et qui tombent d'aplomb sur les assemblées téméraires de Bâle et de Bourges.

Désirant donc finir cette affaire, conclut le Pape, de notre science certaine et par la plénitude de notre puissance et autorité apostolique, avec l'approbation du saint concile, nous déclarons que la pragmatique sanction, ou plutôt corruption, n'a eu ni n'a aucune force. En outre, pour plus grande sûreté et précaution, nous la révoquons, la cassons, l'abrogeons, l'annulons, la condamnons, avec tout ce qui s'est fait en sa faveur. Et comme il est nécessaire au salut que tout fidèle soit soumis au Pontife romain, suivant la doctrine de

[1] Labbe, t. 14, col. 311 et 312.

l'Écriture, des saints Pères, et la constitution du Pape Boniface VIII qui commence par ces mots : *Unam sanctam*, nous renouvelons cette constitution avec l'approbation du présent concile, sans préjudice toutefois à celle de Clément V, qui commence par : *Meruit;* défendant, en vertu de la sainte obéissance et sous les peines et censures marquées plus bas, à tous les fidèles, laïques et clercs, etc., d'user à l'avenir de cette pragmatique, ni même de la conserver, sous peine d'excommunication majeure et de privation de tous bénéfices et fiefs ecclésiastiques [1].

Cette bulle ayant été lue, tous les Pères du concile y donnèrent leur approbation, à l'exception d'un seul, l'évêque de Tortone, qui n'agréait pas la révocation de ce qui s'était fait à Bâle et à Bourges.

On lut ensuite une autre bulle touchant les priviléges des religieux. Le Pape y ordonne que les ordinaires auront droit de visiter les églises paroissiales qui appartiennent à des réguliers, et de célébrer la messe dans les églises des monastères. Les réguliers seront obligés de venir aux processions solennelles quand ils y seront mandés, pourvu que leurs maisons ne soient pas éloignées de plus d'un mille des faubourgs de la ville. Les supérieurs des religieux seront tenus de présenter aux évêques ou à leurs grands vicaires les frères qu'ils veulent employer à entendre les confessions et à la prédication ; les ordinaires ont droit de les examiner sur leur doctrine et sur la pratique des sacrements ; ceux qui se seront confessés à ces religieux approuvés de l'ordinaire, ou refusés sans raison, seront censés avoir satisfait au canon *Utriusque sexûs* quant à la confession seulement ; ces religieux pourront entendre les confessions des étrangers, mais ils ne pourront absoudre les laïques ou les clercs séculiers des sentences *ab homine*, ni administrer les sacrements de l'eucharistie et de l'extrême-onction aux malades, à moins qu'on ne les leur ait refusés sans juste cause, et que ce refus soit prouvé par témoins ou par une réquisition faite devant un notaire ; ils pourront les administrer à leurs domestiques, pourvu qu'ils soient actuellement à leur service.

Le Pape entre ensuite dans un plus grand détail de ce qui regarde les mêmes religieux. Il veut, par exemple, que les traités qu'ils auront faits pour un temps, avec les prélats et les curés, subsistent s'ils n'ont été révoqués par le chapitre général ou provincial ; qu'ils ne puissent entrer avec la croix dans les églises des curés, pour prendre le corps de ceux qui ont choisi chez eux leur sépulture, ce n'est du consentement du curé, ou s'ils ne sont en possession

[1] Labbe, t. 14, col. 312 et seqq.

ctuelle de ce droit. Il ordonne que ceux qui doivent être promus ux ordres seront examinés par les évêques ou leurs grands vicaires; u'ils ne pourront faire consacrer leurs églises que par l'évêque dio- ésain, à moins qu'il ne l'ait refusé, en ayant été prié et requis par rois fois; qu'ils ne pourront sonner leurs cloches le Samedi-Saint u'après que celles des églises cathédrales auront commencé à son- er; qu'ils refuseront l'absolution à ceux qui ne veulent pas payer s dîmes, et qu'ils ne pourront absoudre les excommuniés qui veu- nt entrer dans leur ordre quand il s'agira de l'intérêt d'un tiers; ue les frères ou sœurs du tiers-ordre pourront choisir leur sépul- ure dans les églises des religieux mendiants, mais qu'ils ne pour- ont y recevoir l'eucharistie à Pâques, ni recevoir d'eux l'extrême- ction et les autres sacrements, à l'exception de celui de la pénitence. a bulle finit par recommander aux religieux une respectueuse dé- rence pour les évêques, et aux évêques une paternelle bienveillance our les religieux.

La lecture en ayant été faite, les Pères du concile y donnèrent ur approbation pure et simple, à l'exception de huit ou neuf qui mirent quelques réserves ou observations de détail. On entendit ensuite les procurations de plusieurs prélats absents, entre autres s évêques de Grasse, de Lubeck, d'Utrecht, de la Conception dans ile de la Petite-Espagne, de Havelberg, et les archevêques de Mag- ebourg, de Mayence et de Compostelle. Enfin, la session suivante dernière, indiquée d'abord au 2 mars 1517, fut prorogée au 16 du ême mois.

Dès le 13, se tint une congrégation où assistèrent les cardinaux, chevêques, évêques et autres. Et parce que dans une congrégation articulière il y avait eu quelque différend entre l'évêque de Syra- se, ambassadeur du roi d'Espagne, et le patriarche d'Aquilée, au jet de la préséance, il fut résolu que ces deux prélats n'auraient int de places marquées, et se mettraient où bon leur semblerait en rant dans la chapelle. Ensuite on parla de matières qui devaient re agitées dans la dernière session. Sur la proposition qu'on fit de nfirmer et même d'étendre la bulle Pauline contre ceux qui s'em- raient des biens de l'Église, les cardinaux furent d'avis de laisser dite bulle dans l'état où elle était, et de n'en point parler. Sur mposition des décimes pour faire la guerre aux Turcs, un évêque ina que la bulle dirait expressément qu'on n'exigerait point les cimes que la guerre ne fût auparavant déclarée; mais cet avis ne point goûté.

Le 16me de mars 1517, on tint la douzième et dernière session. ec le pape Léon X, il s'y trouva cent dix prélats, parmi lesquels

nous remarquons les archevêque de Durazzo, d'Antibari, de Spala tro, de Monembasie en Illyrie ; l'archevêque de Colocz et l'évêqu de Bude en Hongrie ; l'évêque de Réval, ambassadeur du margrav de Brandebourg ; l'archevêque de Vienne, les évêques de Digne e de Grasse en France ; l'évêque de Lausanne en Suisse ; les évêque de Salamanque et de Saragosse en Espagne. La messe fut chanté solennellement par le cardinal de Sainte-Croix, qui avait été un de principaux auteurs du conciliabule de Pise. L'évêque d'Iserni prêch sur l'origine, l'autorité et la dignité des conciles, et parla aussi d zèle qui devait animer les princes pour délivrer la Grèce de l'op pression des Turcs. Le cardinal-diacre de Sainte-Marie chanta l'é vangile ; et après les prières accoutumées, un secrétaire du concil monta dans la tribune et lut à haute voix une lettre de l'empere Maximilien, datée de Malines en Brabant, le dernier jour de février Ce prince y témoignait sa douleur de voir l'Église affligée par le Turcs et les progrès de leurs armes, et promettait d'entrer dans le vues du Pape et des Pères du concile pour leur faire la guerre. Il parlait aussi de la victoire de Sélim sur les Perses, et conjurait l Pape d'employer ses soins pour ne pas laisser triompher davantag cet ennemi de la religion chrétienne.

On proposa ensuite la bulle qui renouvelait les défenses de pille les maisons des cardinaux quand ils sont élus Papes ; et sur quelque endroits qui ne furent pas approuvés de tous, on la rectifia et on e fit lecture. Cette bulle renouvelle les constitutions d'Honorius III e de Boniface VIII pour un semblable sujet.

Enfin on publia une dernière bulle où le Pape rappelle l'histo rique du cinquième concile général de Latran. Les affaires pou lesquelles il avait été assemblé se trouvaient heureusement termi nées. La paix était rétablie entre les princes chrétiens, la réforma tion des mœurs et de la cour romaine était réglée, le schisme et l conciliabule de Pise étaient abolis, aussi bien que la pragmatiqu sanction de France. Pour consommer le tout, Léon X, avec l'appro bation du concile général, confirme par la présente bulle tout ce qu avait été fait et arrêté dans les onze sessions précédentes, et déclar que rien n'empêchait plus de terminer le présent concile général. L même bulle ordonnait aussi une imposition des décimes, et exhortai tous les bénéficiers à permettre qu'on les levât sur leurs bénéfices, afi qu'on les employât à la guerre contre le Turc. Plusieurs Pères di rent qu'il y avait encore plusieurs choses à régler, et qu'il ne fallai pas finir si tôt le concile ; mais la pluralité des voix l'emporta. L cardinal de Saint-Eustache dit à voix haute et intelligible : *Messieurs allez en paix !* Les chantres de la chapelle du Pape répondirent su

[1] Labbe, t.

même ton : *Rendons grâces à Dieu!* On chanta aussitôt le *Te Deum*. Après quoi le Pape monta sur sa mule, et retourna au palais apostolique, accompagné des cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, ambassadeurs et autres grands seigneurs. Ainsi finit le cinquième concile œcuménique de Latran, qui avait duré près de cinq ans [1].

Le concordat de 1516, entre Léon X et François Ier, confirmé dans le concile général de Latran, a servi de règle dans les églises de France jusqu'au concordat de 1802, entre Pie VII et Napoléon Bonaparte, premier consul de la république française, depuis empereur.

Le concordat de 1516 éprouva d'abord bien des difficultés en France, mais qui s'aplanirent assez promptement. Elles venaient du parlement de Paris et de l'université de cette ville, et avaient pour principe peut-être beaucoup moins les changements apportés par le concordat à la discipline que l'esprit de schisme et d'insubordination qui avait présidé aux actes de Bâle et de Bourges. Pour être loi du royaume, le concordat devait être enregistré au parlement. Le roi vint présider cette assemblée en personne. Le chancelier Du Prat en fit l'ouverture, et dit que le roi ordonnait à la cour d'enregistrer ce corps de discipline. Le parlement demanda du temps à délibérer. Il fit des remontrances, envoya des mémoires et des députations : le roi, de son côté, envoyait ordre d'enregistrer; le chancelier réfutait les mémoires du parlement par un écrit remarquable dont on trouve la substance dans l'Histoire de l'Église gallicane.

Après quelques réflexions sur les maux qu'avait causés la division entre le pape Jules II et le roi Louis XII, le chancelier entre ainsi en matière :

C'est au concile de Pise qu'il faut rapporter l'origine de ces grands démêlés. Si ce concile avait été convoqué et célébré au nom du Saint-Esprit, sa fin n'eût pas été si malheureuse; les prélats qui le composaient n'eussent pas été obligés d'y renoncer dans la suite, et la France entière n'aurait pas essuyé tant de traverses en Italie, en Bourgogne et en Flandre. Cependant le feu roi y remédia en partie, s'étant déterminé à reconnaître le concile de Latran; et la valeur du roi actuellement régnant a réparé avantageusement les brèches qu'avait souffertes la domination française; mais il restait un point dont à fait impossible à obtenir du Pape : c'était la suppression des procédures contre la pragmatique. On poussait toujours cet article dans le concile; on allait porter le dernier coup à ce corps de disci-

[1] Labbe, t. 14. Raynald, 1517.

pline, lorsque le roi prit la résolution de faire un traité qui, en co servant la plupart des décrets de la pragmatique sanction, ne caus toutefois point d'ombrages à la cour romaine, parce qu'au lieu d concile de Bâle, d'où la pragmatique était tirée, ce serait désorma le Pape et le concile de Latran qui autoriseraient la discipline d églises de France.

Or, cet expédient était tout ce qu'il y avait de plus sensé dans l circonstances et de plus favorable aux affaires du royaume ; c qu'aurait fait le roi si la pragmatique avait été condamnée haut ment et absolument par le concile de Latran ? Il n'y avait sur ce que deux partis à prendre : ou celui de l'obéissance, ce qui aurait r mené tous les inconvénients auxquels on avait voulu remédier p la pragmatique, ou celui de la contradiction, déclarant qu'on vo lait maintenir ce décret et ne point reconnaître la condamnation q en aurait été faite : mais c'était une source éternelle de contestation Le Pape eût fulminé des censures de toute espèce : la plupart d Français auraient cru devoir y déférer ; quelques-uns y auraient r sisté : de là les divisions, les scandales, un schisme peut-être aus funeste que les précédents. Et convenait-il au roi très-chrétien d'êt traité comme un membre séparé de l'Église ? La paix, la concorde r sont-elles pas le boulevard d'un État ? Le roi Louis XI, qui était assu rément très-sage et très-redouté, ne renonça-t-il pas de lui-même la pragmatique sanction, afin de vivre en bonne intelligence avec Pape ? Et si l'on se fût avisé pour lors de faire un concordat sembl ble à celui de Léon X et de François Ier, n'aurait-on pas abandonn pour toujours l'usage de cette pragmatique, qui ne fut rétablie qu parce qu'on n'avait supprimé aucun des abus dont on s'était plai dans le clergé de France ?

Mais qu'on examine enfin toutes les autorités sur lesquelles so fondés les deux corps de discipline dont il est ici question. Le Pape le concile de Latran et le roi concourent à établir le concordat, au lie que la pragmatique n'est composée que de quelques décrets du con cile de Bâle et de l'assemblée de Bourges, décrets dont la validité es disputée parmi les théologiens et les jurisconsultes. Quelques-uns, est vrai, les tiennent pour légitimes ; mais nous ne pouvons discon venir que le Saint-Siége, le collége des cardinaux, les autres nation et le plus grand nombre des docteurs ne soient contraires à cette opi nion ; et cela suffit pour donner des scrupules aux âmes timorées car, pour ne parler ici que du concile de Bâle, si nous considéron quelle en fut la fin, nous ne pourrons nous persuader que le Saint Esprit présidât à cette assemblée. Tout le monde sait qu'on y fit u Pape qui, tout illustre qu'il était par sa naissance et par ses rap

rts avec les maisons souveraines, n'eut pourtant jamais dans son
édience que les terres de sa domination ; et, ce qu'il y a de singu-
r, c'est que la Savoie même, qui l'avait reconnu d'abord, ne tient
us les décrets du concile de Bâle. D'ailleurs, la plupart des cardi-
ux et des princes qui avaient adhéré à ce concile l'abandonnèrent
afin, et ses décisions n'ont point été reçues par toute la chrétienté,
ais seulement par la France. Or, pour le dire encore une fois, si ce
ncile eût été dirigé par le Saint-Esprit, les choses ne se seraient pas
nsi allées en fumée.

Le mémoire du chancelier discute ensuite les abus énormes qui
étaient glissés depuis longtemps dans les élections. Il fait voir que
concordat est le remède le plus efficace contre des excès si scan-
leux ; qu'on pourra espérer désormais des pasteurs revêtus de
utes les qualités convenables ; qu'il se consumera moins d'argent
our l'impétration des bulles qu'il ne s'en dépensait ci-devant pour
multitude des procès que les élections capitulaires faisaient naître,
oit à Rome, soit en France ; qu'il fallait, outre cela, tenir compte
Saint-Siége de l'honneur qu'il faisait à nos rois de leur confier la
mination des premières places du clergé de France : ce qui relevait
aucoup l'éclat de la couronne, et méritait bien que le parlement se
le défenseur d'un si beau droit.

Le mémoire fait voir, après cela, combien le concordat est préfé-
ble à la pragmatique sanction en ce qui regarde le bon ordre des
lises, la manière de pourvoir les gradués, la tranquillité des con-
iences, le concert de la cour de France avec l'Église romaine, l'hon-
eur du roi, l'extirpation des pratiques simoniaques. Il montre qui
ent ceux dont les plaintes se feront entendre à l'occasion de ce nou-
au traité. Des chanoines, dit-il, et des religieux regretteront le
afic qu'ils avaient coutume de faire de leurs voix quand il était
uestion d'élire leurs évêques ou leurs abbés. D'autres, sans examen
sans raison, se récrieront contre le concordat précisément à cause
u changement de nom et parce qu'on ne parlera plus de pragma-
que sanction dans l'église de France : semblables à certains habi-
nts de Rouen et de Normandie qui se plaignirent fort lorsqu'on
onna le nom de parlement à leur cour de justice, qu'on avait ap-
elée jusqu'alors *Échiquier ;* car, quoiqu'il n'y eût que la dénomi-
ation qui fût changée, ils disaient néanmoins que tout était ren-
ersé, et que les lois n'auraient plus d'appui parmi eux, parce qu'il
y avait plus d'*Échiquier*. Or, pour mépriser les plaintes de ces mé-
ontents, il ne faut qu'écouter la voix de la raison, et considérer les
ues pleines de sagesse qui ont déterminé le roi et son conseil : car
concordat n'a point été une affaire précipitée ; on a pris, avant que

de la conclure, l'avis des personnes les plus habiles, soit du clerg soit de la magistrature ; et ceux qui ont conseillé au roi de termin de cette manière tous les différends qui étaient entre le Saint-Siè et la France ne peuvent être soupçonnés d'avoir agi par intérêt par ambition.

Vient ensuite une réfutation suivie et méthodique des objectio proposées par le parlement contre le concordat et contre la révocati de la pragmatique. Le chancelier ajoute des observations sur ce q le parlement refusait d'enregistrer une loi qui ne pouvait qu'être ut au royaume, qui du moins ne lui était pas pernicieuse, comme l'av été autrefois l'exhérédation cruelle et scandaleuse du dauphin, f unique de Charles VI. Et toutefois, conclut le chancelier, l'enregi trement de cet acte si injuste n'éprouva aucune opposition de la pa du parlement. Ce mot, qui contient une récrimination sanglante, e suivi, dans le mémoire, d'un long morceau pour justifier la révocati de la pragmatique. Le chancelier fait voir que toutes les dispositio de ce décret, les plus avantageuses à l'église gallicane, sont conse vées dans le concordat ; que le concile de Latran, auteur de l'aboliti de la pragmatique, avait une supériorité marquée sur le concile Pise, assemblé contre la volonté du Pape, et réprouvé depuis par l prélats français, par les rois Louis XII et François Ier [1].

Enfin le concordat fut enregistré au parlement de Paris le 22 ma 1518, et reçut peu à peu une pleine et entière exécution.

Quant à la réformation de la cour romaine, réglée par le conc de Latran, un fait arrivé l'an 1517 montre combien cette réformati était nécessaire. Un cardinal Petrucci, d'intelligence avec Franç de la Rovère, ci-devant duc d'Urbin, conspira contre la vie du Pape il eut pour complices le cardinal Bandinelli et le cardinal Riario. Pape devait être empoisonné par un chirurgien, aidé du secrétai de Petrucci. Le complot fut découvert, les coupables arrêtés. Tro cardinaux, nommés par le Pape, les interrogent : Petrucci, mis à question, avoue son crime et découvre tous ses complices. Les ca dinaux Corneto et Soderini ayant eu connaissance du complot, l'avaient pas révélé. Ils confessèrent leur faute en plein consistoir demandèrent pardon, et furent reçus en grâce : toute leur punitio fut une amende. Les cardinaux Petrucci, Bandinelli et Riario fure dégradés, Petrucci étranglé, son secrétaire et le chirurgien écartelé Quant à Bandinelli, et Riario, ils reçurent leur grâce quelque tem après, et furent rétablis dans la dignité de cardinal [2].

Pour combler le vide du sacré collége, et aussi pour en élimin

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, l. 51. — [2] Raynald, 1517, n. 92 et seqq.

mauvais esprit qui avait amené ce vide, le pape Léon X créa dans e seule création trente-un cardinaux. Ils étaient généralement mmes de mérite et de vertu. Les principaux furent Adrien d'U-echt, né en cette ville l'an 1459. Son père, nommé Florent Boyers, ait ou tisserand, ou brasseur de bière, ou, selon d'autres, menui-er. Adrien fit ses études à Louvain, dans le collége des Portiens, l'on nourrissait de pauvres écoliers gratuitement. Quelques succès illants qu'il eut dans la philosophie et dans la théologie engagèrent arguerite d'Angleterre, sœur d'Édouard IV et veuve de Charles le éméraire, duc de Bourgogne, à faire les dépenses nécessaires pour réception au grade de docteur. Devenu successivement chanoine Saint-Pierre, professeur de théologie, doyen de l'église de Lou-ain, et enfin vice-chancelier de l'université il paya dans la suite sa ette de reconnaissance envers cette université, en fondant à Louvain collége qui porta son nom, et fut destiné à l'entretien gratuit des auvres qui voudraient s'appliquer à l'étude. Bientôt l'empereur aximilien le choisit pour précepteur de son petit-fils, Charles-Quint, ensuite l'envoya comme ambassadeur auprès de Ferdinand le Ca-olique, qui le nomma évêque de Tortose en Espagne. Après la ort de Ferdinand, Adrien partagea la régence de ce royaume avec cardinal Ximenès. Nous verrons le cardinal Adrien devenir pape us le nom d'Adrien VI.

Parmi les autre cardinaux de cette promotion, on distingue encore homas de Vio, général de Dominicains, plus connu sous le nom de ajétan, de la ville de Gaëte, où il était né ; nous l'avons vu prononcer le discours à la seconde session du concile général de Latran : ous le retrouverons en Allemagne comme légat apostolique ; Égidius Viterbe, général des ermites de Saint-Augustin, que nous avons u prononcer le discours dans la première session ; Christophe Nu-ali, général des frères Mineurs ; Dominique Jacobatius, de Rome, uteur d'un *Traité des Conciles*, que l'on joint ordinairement à la ollection des actes de ces assemblées ; Laurent Campège, de Bo-gne, que nous verrons légat apostolique en Angleterre.

Le cardinal Ximenès, qui, comme nous avons vu, en valait plu-eurs autres, mourut cette même année 1517.

Cette même année, le pape Léon X nomma le célèbre Raphaël ntendant des travaux de l'église de Saint-Pierre. Ce Pape avait alors our secrétaires intimes des écrivains distingués, Sadolet et Bembo.

Jacques Sadolet naquit à Modène en 1477. Son père, savant ju-risconsulte, et successivement professeur de droit aux académies de Pise et de Ferrare, prit soin de sa première éducation. Doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une mémoire fort heureuse, il fit de rapides

progrès dans les langues grecque et latine, la poésie, l'éloquen et la philosophie. Il suivit les leçons que Nicolas Néonicène, l'un d collègues de son père, faisait sur Aristote, et se lia dès lors d'u amitié durable avec le Bembe. Le père de Sadolet aurait désiré voir embrasser la profession d'avocat ; mais il lui permit enfin d'al à Rome se perfectionner par la fréquentation des artistes et des s vants. Il y trouva moins un protecteur qu'un ami dans le cardin Olivier de Caraffe, qui le prit pour secrétaire, et lui fit obtenir canonicat du chapitre Saint-Laurent *in Damaso*, que Sadolet résig dans la suite. Cependant il se livrait avec ardeur à la culture des le tres. Les leçons de Scipion Carteromaco le familiarisèrent avec l beautés de la langue grecque ; et il se montrait assidu aux assemblé de l'académie romaine, qui réunissaient les hommes les plus ém nents par leur naissance et leur érudition. Après la mort du card nal Caraffe, Sadolet accepta les offres de Frédéric Frégose, évêq de Gubio ; mais Léon X, appréciateur de ses talents, parvenu trône pontifical, le choisit avec le Bembe pour ses secrétaires. emploi brillant ne détourna point Sadolet de l'étude, et il contin d'assister aux réunions littéraires, dont il était l'un des ornement Les savants se ressentirent de son crédit, et plusieurs lui durent d pensions et des bénéfices ; mais il ne sollicita jamais aucune fave pour lui-même. Il fit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, en 151 pour satisfaire sa dévotion. Pendant son absence, le Pape le nomm évêque de Carpentras, et il fallut user de violence pour lui faire ac cepter cette dignité. A l'étude de la philosophie dans Aristote, de théologie dans les Pères, particulièrement de saint Thomas, Sadol joignit l'étude de l'Écriture sainte, et nous avons de lui un comme taire sur l'épître aux Romains.

Pierre Bembo ou le Bembe naquit à Venise en 1470. Il n'ava que huit ans, lorsque son père, nommé ambassadeur à Florenc l'y conduisit avec lui. De retour à Venise, après deux ans, il achev sous Alexandre Urticio, l'étude de la langue latine, qu'il avait com mencée à Florence. Lorsqu'il fut parvenu à l'écrire avec élégance, désir d'apprendre le grec le conduisit, en 1492, à Messine, où résida alors le célèbre Constantin Lascaris. Pendant deux ans, il suivit ave ardeur les leçons de cet habile maître, et revint ensuite dans sa pa trie, où, se voyant sans cesse assiégé de questions sur le mont Etna, écrivit son traité sur cette montagne, qu'il publia bientôt après. alla faire à Padoue son cours de philosophie, et voulut ensuite, pou obéir à son père, entrer dans la carrière des emplois publics ; mai il s'en dégoûta bientôt, et se consacra totalement à la culture de lettres. Il prit alors l'habit ecclésiastique, mais sans entrer dans le

dres, qu'il ne reçut que sur la fin de sa vie. A Ferrare, où il acheva s études philosophiques, il se lia intimement avec Hercule Strozzi, Baldeo, et surtout Sadolet, qui resta toujours un de ses plus chers mis. Il acquit aussi la faveur du duc et de la duchesse de Ferrare, ue déjà nous avons appris à connaître. De Ferrare, Bembo revint à enise. Une savante académie s'était formée dans la maison d'Alde anuce ; il en devint un des principaux membres, et se fit, pendant uelque temps, un plaisir de corriger les belles éditions qui sortaient cette imprimerie célèbre.

Il avait suivi, l'an 1512, à Rome, Julien de Médicis, frère du car- inal Jean, qui fut bientôt après Léon X, lorsqu'on envoya de la acie, au Pape Jules II, un ancien livre écrit en notes ou en abré- ations, que personne ne pouvait expliquer. Bembo parvint à le dé- iffrer et à l'entendre ; le Pape en fut si satisfait, qu'il lui donna, dit- n, la riche commanderie de Bologne, de l'ordre de Saint-Jean de rusalem. Jules mourut peu de temps après. Léon X, son succes- eur, avant de sortir du conclave, nomma Bembo son secrétaire, ec trois mille écus d'appointements, et lui donna son ami Sadolet our confrère. Outre les fonctions de cet emploi, il lui confia encore uelques missions particulières et de confiance intime. Les mœurs Bembo ne furent pas toujours aussi exemplaires que celles de son mi Sadolet. Ces deux littérateurs sont surtout renommés par la pu- té et l'élégance avec lesquelles ils écrivent le latin : leur purisme même un peu jusqu'à la superstition [1].

En 1516, mourut le seul écrivain célèbre que nous trouvons dans ordre de Saint-Benoît depuis des siècles.

Jean Trithème ou Tritheim naquit le 1er février 1462, dans l'élec- rat de Trèves, à Trittenheim, et c'est de ce nom qu'on a formé le en. Son père, Jean Heidenberg, était vigneron suivant les uns, che- lier suivant les autres. On dit aussi qu'Élisabeth de Longwi, ère de Trithème, était d'une noble famille. Ayant perdu son époux uze à quinze mois après la naissance de leur fils, elle resta sept ans euve, et prit ensuite un second mari, dont elle eut plusieurs en- nts ; ils moururent tous fort jeunes, excepté un seul, nommé Jac- ues. L'éducation de Jean Trithème avait été fort négligée. A ine à quinze ans avait-il commencé d'apprendre à lire ; mais il se ntait du goût pour l'étude ; et ce penchant devint si vif, qu'il ré- olut de s'y livrer, malgré la défense de son beau-père. Les menaces les mauvais traitements ne l'effrayèrent plus ; et s'il ne pouvait udier à son aise en plein jour, il allait passer une partie de la nuit

[1] *Biographie universelle.*

chez un voisin, qui lui enseignait, tant bien que mal, à lire, à écri à décliner et conjuger des mots latins. Il vit bientôt que cette i struction ne le conduirait pas fort loin, et prit le parti de quitter maison paternelle, impatient de fréquenter les meilleures écol Ses talents se développèrent à Trèves, puis en quelques aut villes, particulièrement à Heidelberg. Lorsqu'il crut avoir acquis assez grand fond de connaissances, l'idée lui vint de retourner à Tr tenheim. Il se mit en route au commencement de l'année 1482 : 25 janvier, il arrivait à Spanheim. Les neiges qui tombèrent dura toute cette journée le forcèrent de s'arrêter au monastère de ce lie non sans un secret pressentiment qu'il y fixerait sa demeure. I effet, après y avoir séjourné une semaine, il déclara qu'il renonç au monde, quitta l'habit séculier le 2 février, fête de la Purificatio fut admis au nombre des novices le 21 mars, et fit profession le 21 n vembre. Il était encore le dernier des profès, quand ses confrè l'élurent pour abbé le 9 juillet 1484.

L'abbaye dont Trithème prenait possession était dans un état déplorable, qu'effrayé des obligations qu'il venait de contracter, craignit de n'avoir point assez d'expérience et d'autorité pour bien remplir. On avait négligé même le soin du temporel. Les bâ ments tombaient en ruine ; les biens étaient aliénés, ou engagés, mal régis. D'énormes dettes, qu'il fallait payer, rendaient ce administration de plus en plus difficile. Cependant le jeune ab vint à bout de remédier à tant de désordres : il fit des réparations des constructions, opéra des remboursements, rétablit l'équilib entre les recettes et les dépenses. Son zèle s'exerçait avec plus d'a deur encore sur le régime intérieur et moral de sa communauté. exigea des mœurs plus régulières, et, persuadé qu'aucune réform ne serait efficace au sein de l'ignorance et de l'oisiveté, il s'effor de ranimer les études sacrées et profanes. Dans ses sermons à s moines, il leur recommande surtout de lire et d'écrire ; selon lui, meilleur travail manuel auquel ils puissent se livrer est de transcri des livres. Il voudrait les voir presque tous occupés de cet exerci honorable ou des services accessoires qu'il entraîne, comme de pr parer le parchemin, l'encre et les plumes, de régler les pages, corriger les fautes, d'enluminer les titres et les capitales, et de reli les tomes. Au moyen de ces copies et des acquisitions qu'il faisa soit d'anciens manuscrits, soit des livres qui s'imprimaient depu 1450, il parvint à former une riche collection. Il n'avait trouvé da ce couvent que quarante-huit volumes, même que quatorze, à qu'il dit quelque part : il y en avait seize cent quarante-six en 150 et bientôt après deux mille, en tout genre et en toutes langue

écialement en latin, en grec et en hébreu. On venait voir par cu-
sité cette bibliothèque nouvelle. On était d'ailleurs assez attiré à
anheim par le désir de connaître le savant abbé dont la réputation
ait rapidement étendue. Des seigneurs, des prélats, des hommes
lettres accouraient d'Italie, de France et de toutes les parties de
llemagne, pour jouir de ses entretiens. Les princes qui ne pou-
ent le visiter eux-mêmes envoyaient, nous dit-il, des nonces et
orateurs, pour traiter d'affaires littéraires.

En 1505, Philippe, comte palatin du Rhin, le pria de venir à
idelberg, où il voulait conférer avec lui sur une affaire monas-
ue. Trithème s'y rendit, y tomba malade, et y reçut la nouvelle
ne révolte qui venait d'éclater contre lui dans son couvent de
anheim. Pour être mieux informé des détails et des suites de cette
volution claustrale, il se retira d'abord à Cologne, puis à Spire;
is il apprit que ses moines persévéraient à s'affranchir de son au-
rité, qu'ils ne voulaient plus d'un abbé qui prétendait les obliger à
struire et à se comporter raisonnablement. De son côté, il réso-
de ne jamais retourner auprès d'eux, quoiqu'il se sentît rappelé
ns leur monastère par la bibliothèque qu'il y laissait et par le sou-
nir de tout le bien qu'il y avait fait durant vingt-deux années. On
conféra l'abbaye de Saint-Jacques à Wurtzbourg; il en prit pos-
sion le 15 octobre 1506, y passa les dix dernières années de sa
, n'acceptant aucune des places éminentes qu'on s'empressait de
offrir ailleurs, et y mourut le 26 décembre 1516.

Les ouvrages de Trithème sont très-nombreux : lui-même nous
connaître les titres de plus de soixante. Les principaux sont :
re des écrivains ecclésiastiques, continuation de celui de saint
rôme; Catalogue des hommes illustres de la Germanie, de l'ordre
Saint-Benoît, de l'ordre des Carmes; la Polygraphie et la Sténo-
aphie, ou art d'écrire de diverses manières, en notes, en chiffres,
façon à être impénétrable à quiconque n'a pas la clef. A ce propos,
docteur de Paris l'accusa de nécromancie; mais Trithème pro-
sta contre. Viennent ensuite beaucoup d'opuscules de piété, des
es des saints, les chroniques des monastères de Spanheim, de
urtzbourg et de Hirsau. Cette dernière est le plus renommé de
us ses ouvrages, parce qu'on y trouve un grand nombre de détails
portants qui appartiennent à l'histoire de l'Allemagne et de la
ance.

Un estimable contemporain de Trithème fut Albert Krantz, mort
1517, doyen du chapitre de Hambourg, et auteur de plusieurs
roniques, ainsi que de quelques ouvrages de piété. Né à Hambourg
ns le milieu du quinzième siècle, il parcourut une partie de l'Eu-

rope, fréquentant les leçons des plus illustres professeurs, reche chant la société des savants, visitant les bibliothèques; il parvi ainsi à se procurer des connaissances aussi étendues que variée L'an 1490, il fut reçu docteur en théologie et en droit canon. Il en seigna quelque temps ces deux sciences à Rostock; rappelé dans s ville natale, il y fut professeur de théologie dans le collége de la ca thédrale, et doyen du chapitre. Il prêchait assidûment, et s'efforça d'amener le clergé à une vie plus exemplaire. Il fut employé dan plusieurs ambassades. Il y montra tant de prudence, de sagesse e d'intégrité, que Jean, roi de Danemark, et Frédéric, duc de Holstein le choisirent en 1500 pour terminer leur différend au sujet de la pro vince de Ditmarsen. Albert Krantz mourut le 7 décembre 1517, e fut inhumé près de la porte orientale de sa cathédrale.

On a de lui un opuscule très-pieux sur le sacrifice de la messe, e un ordre de la messe selon le rite de l'église de Hambourg. Ses ou vrages plus considérables sont : Chronique des royaumes septen trionaux; le Danemark; la Suède et la Norwége; la Saxe, ou d l'origine et des anciennes expéditions de la nation saxone; Histoir des Vandales; Métropole, ou histoire ecclésiastique de la Saxe. Le éditeurs luthériens de ces chroniques affectent d'indiquer à la marg les passages où il est question des désordres du clergé; ils se son même permis d'en interpoler plusieurs. Voilà pourquoi les ouvrage d'Albert Krantz ont été mis à l'*index*, avec la clause *jusqu'à ce qu'il soient épurés* [1].

Dans cette même période de temps, l'ordre de Saint-Bruno pro duisit plusieurs personnages distingués par leur doctrine et leu vertu. Le principal est Denys, surnommé le Chartreux, auquel o donne généralement le titre de saint. Il naquit à Rickel, dans le dio cèse de Liége, près de Saint-Trond. Comme il avait de merveilleuse dispositions pour l'étude, ses parents l'envoyèrent à l'université d Cologne, où il prit les degrés à l'âge de vingt-deux ans, et s'appliqua dès lors à la culture des sciences divines et humaines. Il entra l'an 1423, chez les Chartreux de Ruremonde, où il parvint à une haute perfection. Ses vertus chéries étaient l'humilité, l'abnégation la piété et la charité. Il était presque toujours absorbé dans la contemplation. Toute sa vie n'était qu'une prière entremêlée de travail Il fit des miracles, eut fréquemment des extases, des révélations sur l'état de l'Église et du monde. Le cardinal de Cusa, légat apostolique en Allemagne, l'appela près de lui pour profiter de ses lumières dans la direction des affaires ecclésiastiques. Denys obéit

[1] *Biogr. univ.*

piqu'à regret, et parvint à réformer plusieurs monastères hommes et de femmes. Il fut le médiateur entre Arnoul, duc de eldre, et son fils Adolphe, qui avait pris les armes contre son père. mourut de la mort des justes, dans le monastère de Ruremonde, 12 mars 1471, à l'âge de soixante-neuf ans. Les martyrologes fran-s, allemands et ceux de la Belgique le nomment en ce jour. Sa e se célébrait autrefois avec beaucoup de solennité à la grande artreuse, près de Grenoble, où l'on conservait plusieurs de ses iques. Il faut cependant faire observer que l'Église ne l'a pas en-re inscrit dans le catalogue des saints [1].

Les ouvrages de Denys le Chartreux sont en si grand nombre, que jésuite Labbe avait promis d'en faire une édition en douze vo-mes in-folio. Voici l'article de Trithème sur le pieux et savant artreux, dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques.

Denys Rickel, autrement de Leeuwis, Teutonique de nation, de ordre des Chartreux, de la maison de Bethléhem à Ruremonde, mme très-affectionné aux divines Écritures, et s'y rendant habile r une continuelle application, n'ignorant pas la philosophie sécu-re, d'un génie pénétrant, d'un style convenable à qui enseigne, gulièrement dévot dans sa vie et ses mœurs, tellement qu'il a été é digne de révélations divines; a tant écrit, que nul d'entre les ins, Augustin excepté, ne peut lui être comparé pour le nombre s opuscules. Il s'adonnait à la contemplation et à la prière avec t de ferveur, que vous n'auriez jamais pensé qu'il pût rien écrire. même temps, il était si appliqué à écrire et à lire, que vous n'au-z jamais cru qu'il pût vaquer à la prière et à la contemplation. Il mait très-peu, était d'une abstinence admirable dans le boire et manger, faisant ses délices, comme saint Jérôme, de méditer jour nuit la loi du Seigneur; écrivant ou lisant toujours quelque chose tile, en sorte que la prière interrompait souvent la lecture, et que lecture suivait la prière. Lui-même a donné la liste de ses écrits. thème la rapporte; elle renferme deux cent six traités; encore st-elle pas complète.

Ce sont des commentaires sur le maître des sentences; des com-entaires sur toute la Bible; des abrégés de philosophie et de théo-gie; des commentaires sur les ouvrages de saint Denys l'Aréopagite de saint Jean Climaque; beaucoup de sermons, de méditations, ités de piété et autres: comme, de la garde du cœur, de la paix térieure, de la vie contemplative, de la prière, de l'autorité du pe et du concile, de la réformation de l'Église et des monastères,

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 12 mars.

contre la simonie et la pluralité des bénéfices, contre les supers tions, contre les magiciens et les Vaudois, contre l'Alcoran et la se mahométane, des devoirs de tous les états, entre autres des mi taires, des lettres à des princes et à d'autres personnes [1].

Les autres Chartreux que Trithème nous montre se distingua par leur doctrine, de la fin du quatorzième siècle à la fin du qui zième, sont les suivants : Henri de Kalkar, prieur de Sainte-Barb Cologne, florissait en 1390 ; Henri de Cosveld, prieur de Sainte-Ma en Hollande, très-versé dans les saintes Écritures, d'une vie exe plaire, et prédicateur fameux, a laissé plusieurs sermons et opu cules, et mourut en 1410 ; Jean de Teneramonde ou Termonde, pri en Savoie ; Herman de Stutdorp, vicaire de la maison de Sainte-An près de Bruges, mort en 1428 ; Henri de Hesse le jeune, prieur Sainte-Marie ; Boniface Ferrier, prieur de la grande Chartreuse, fr du célèbre saint Vincent Ferrier ; Gérard Stredan, prieur de To les-Apôtres, près de Liége, mort en 1443 ; Barthélemi, prieur Bethléhem à Ruremonde, mort en 1446 ; Jean Rode, gradué à l' niversité de Heidelberg, chanoine de Metz, doyen de Saint-Simé de Trèves, official de l'archevêque, quitta tout pour embrasser l'ord des Chartreux, d'où, après quelques années, par l'autorité du Pa l'archevêque le tira pour l'établir abbé du monastère bénédictin Saint-Mathias, et lui confier la réformation de plusieurs autres. mourut en 1439, à Trèves, où il était né. Jacques Interbuck, vica de la maison Saint-Sauveur, près d'Erford ; Jean Hagen, autrem *de Indagine*, prieur d'Eisenach et de Stetin, mort en 1460, est a teur de plus de trois cents traités ; Jacques de Gruytrode, prieur d Saints-Apôtres, près de Liége, mort en 1472 ; Henri de Piro, do teur en droit civil et en droit canon, profès de la maison Sain Barbe à Cologne, mort en 1470 ; Henri, surnommé le Prudent, pri du Val, près de Bruges, mort en 1483 ; Henri Arnoldi de Saxe, pri de la chartreuse de Bâle, mort en 1487 ; Jean de Lapierre, Allema de nation, docteur en théologie à l'université de Paris, un des fo dateurs de l'université de Tubing, chanoine de Bâle, et enfin m Chartreux dans cette ville l'an 1493 ; Jean de Venise, du couvent cette ville ; Werner Rolevinck de Laër, natif de Westphalie, pri de Sainte-Barbe à Cologne, vivait encore en 1493.

Voilà pour le moins dix-huit écrivains parmi les Chartreux pe dant le quinzième siècle. Trithème indique un grand nombre de le ouvrages, mais en déclarant que beaucoup d'autres lui ont échap Plus d'un lecteur s'étonnera de voir tant de savants et d'auteurs d

[1] Trithème, *De Script. eccl.*

ordre qui ne se propose pas directement la science. Son étonnement ne sera pas moindre quand il apprendra du même Trithème combien de Carmes se sont distingués par leur doctrine et leurs écrits dans cette même période de temps.

C'est Jean Fust, de Creutznach, prieur des Carmes à Strasbourg et prédicateur excellent; Guillaume Clifford, Anglais, qui s'illustra par son enseignement à Cantorbéri; François Martini, Catalan, qui s'illustra dans le couvent de Barcelone; Étienne de Petringon, Anglais, se fit remarquer à l'université d'Oxford; Thomas Lombe, Anglais, docteur et professeur de la même université; Philippe Riboti, Catalan, provincial de Catalogne; Nicolas Ritzonis, Toulousain, provincial dans le royaume de Sicile; Richard de Maydescon, Anglais, se distingua dans l'université d'Oxford; Jean Schodehoven, Allemand, prieur de Malines; Michel Angrian, de Bologne, général de tout l'ordre; Philippe Ferrier, de Toulouse, prédicateur en Sicile, puis évêque en Espagne; Walter Disse, Anglais, légat du pape Boniface IX dans les royaumes d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal et plusieurs autres; Jean, surnommé le Gros, de Toulouse, dix-neuvième général de l'ordre; Jean Giuel, d'Aix-la-Chapelle, prieur de Cologne; Henri d'Andernach, philosophe et prédicateur distingué; Thaise Audernaire, Français, très-versé dans la sainte Écriture et dans la scolastique; Richard Lavinham, Anglais, se fit remarquer à l'université d'Oxford; Jean de Campsen, autre Anglais; François de Bacon, Catalan, se distingua tellement à l'université de Paris, qu'on le surnomma le docteur sublime; Michel Herbrandt de Duren, prieur de Creuznach, prédicateur universellement admiré; Thomas de Valden, Anglais, provincial en Angleterre, confesseur et secrétaire du roi Henri, mourut à Rouen l'année 1430; Jean Noblet, Français, médecin de profession, puis Carme de la maison de Paris; Jean Gauver, professeur d'Écriture-Sainte dans le couvent de Mayence; Jean Beetz, Allemand de nation, théologien excellent et philosophe subtil, mort en 1476; Jean Joreth, de Normandie, vingt-cinquième général de l'ordre, dont il fut à la fois le réformateur et le modèle; Jean, né en Portugal, prêcha dans ce pays et en Angleterre avec beaucoup de succès contre différentes erreurs; Baptiste, de Ferrare, dont il a composé une chronique, écrivait élégamment en grec et en latin, en prose et en vers; Laurent Burel, de Dijon; Hubert Léonard, natif d'Allemagne, professeur de théologie à Paris, inquisiteur dans le pays de Liége, puis évêque; Jean d'Atonde, également natif d'Allemagne et évêque; Baptiste Mantouan, célèbre par tout le monde comme théologien et comme philosophe, comme poëte et comme orateur; Arnold Bostius, du monastère de

Gand, distingué sous les mêmes rapports que le précédent; Jean Dusseldorf, prieur de Strasbourg : les sept derniers vivaient enco quand Trithème rédigeait son catalogue, en 1493. Ainsi, dans l'pace d'un siècle, voilà une trentaine d'écrivains parmi les Carm Trithème, à son ordinaire, indique plusieurs de leurs ouvrages.

Le Carmel produisit en même temps une sainte.

Jeanne Scopello naquit en 1428, à Reggio, dans le duché de Mtoue. Ses parents, qui y tenaient un rang distingué, jouissaient d'u grande réputation de vertu, et firent élever leur fille dans toutes pratiques de la vie chrétienne. Jeanne fut dès son enfance comb d'abondantes bénédictions ; de bonne heure elle résolut de n'av jamais d'autre époux que le Sauveur, et, malgré les instances, menaces même de ses parents, qui voulaient la contraindre à form un établissement dans le monde, elle ne voulut jamais consenti partager son cœur entre Dieu et la créature. Cependant elle conse à ne point quitter la maison paternelle, mais elle s'y revêtit de l'h bit de Carmélite, et y vécut de la manière la plus pauvre et la p austère, jusqu'au moment où elle devint entièrement libre de sui son attrait pour la vie religieuse, par la mort de son père et sa mère. Elle renonça, par amour de la pauvreté, à la succe sion considérable qu'ils lui avaient laissée ; et comme elle voul néanmoins fonder un monastère, elle s'appliqua à recueillir da cette vue les aumônes et les libéralités des personnes pieuses. Ap quatre ans de prières et d'efforts, elle réussit à établir un couvent q fut appelé Sainte-Marie-du-Peuple, et elle se plaça, avec toutes s compagnes, sous la direction des Pères de la congrégation de Ma toue. Jeanne fut aussitôt nommée supérieure de la maison qu'e avait fondée, et s'appliqua surtout à guider ses sœurs dans les vo de la perfection, par l'exemple de toutes les vertus qu'elle leur mo trait dans sa personne.

Saintement ennemie de son corps, elle l'affligeait par des jeûne des veilles et des mortifications de tous genres. Depuis le jour l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à la fête de Pâques, sa nourr ture n'était que du pain et de l'eau. On comprend aisément qu'u âme aussi pénitente devait avoir un attrait particulier pour l'oraison elle s'y livrait avec ardeur, et l'on peut dire que sa vie était u méditation continuelle. Chaque jour elle donnait au moins cinq heur à la prière, et elle s'appliquait avec tant de ferveur à ce saint exe cice, qu'elle obtenait de Dieu toutes les grâces qu'elle lui demanda Une mère affligée vint un jour lui recommander son fils, nomm Augustin, qui était engagé dans les erreurs des manichéens. Jeann fait venir au monastère ce pauvre aveugle, et lui représente av

force son égarement. Quelque pressants que fussent les motifs de conversion qu'elle lui présentait, le malheureux n'en fut pas ébranlé, et resta sourd au langage de la charité ; mais si les paroles de la sainte fille furent infructueuses, ses prières finirent par obtenir un succès complet. Elle fait au Seigneur une douce violence, et le jeune homme, subitement touché, abjure ses erreurs, les confesse humblement, et donne toutes les marques d'un véritable repentir. La bienheureuse obtint aussi la guérison de Julie Sessi, femme distinguée de la ville de Reggio, qui était attaquée d'une maladie très-grave, et avait réclamé son crédit auprès de Dieu.

Jaloux d'une si grande sainteté, le démon fit mille efforts pour effrayer et troubler Jeanne, afin de la détourner ensuite plus facilement de la voie de la perfection ; mais ce fut en vain : cette sainte fille, qui trouvait sa force dans la prière, y recourait avec confiance dès qu'elle était tentée, et par ce moyen elle triompha constamment de l'ennemi du salut. La prière était sa ressource, non-seulement dans les nécessités spirituelles, mais aussi dans les temporelles. Un jour que le pain manquait pour la communauté au moment du repas, elle se contenta de prier en silence, et aussitôt on en eut en assez grande abondance pour rassasier toute la maison.

A l'âge de soixante-trois ans, se voyant près de sa fin, elle reçut avec beaucoup de dévotion les derniers sacrements de l'Église ; puis, ayant appelé près d'elle toutes ses religieuses, elle leur parla avec beaucoup de force et d'onction, les exhortant surtout à la piété, à la charité mutuelle, à l'exacte observance de la règle. Elle rendit son âme à son Créateur le 9 juillet 1491.

Les religieuses de son monastère, qui l'avaient vénérée pendant sa vie, lui conservèrent les mêmes sentiments après sa mort. Au bout de deux ans, ayant trouvé son corps sans corruption et répandant une odeur très-suave, elles en avertirent l'évêque de Reggio, qui, s'étant transporté sur les lieux, vit lui-même avec admiration ce prodige. Il voulut transférer dans un lieu plus apparent les précieux restes de la servante de Dieu, et, à cet effet, il ordonna une procession solennelle qui attira une grande foule de peuple. A la fin de cette pieuse cérémonie, le saint corps fut placé dans une châsse auprès du maître-autel de l'église du monastère, où il repose maintenant. On y lit une épitaphe très-honorable à la mémoire de la bienheureuse Jeanne. Ses reliques sont exposées à la vénération publique, et le pape Clément XIV approuva, le 24 août 1771, le culte rendu depuis près de trois siècles à cette sainte Carmélite [1].

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 11 juillet.

Trithème nous fait connaître deux prodiges d'érudition de s temps.

Nicaise de Voerd, né à Malines, ayant perdu la vue à l'âge de tr ans, et ignorant ainsi absolument les premiers éléments des lettre fut un autre Didyme, et devint très-habile dans toutes les scienc divines et humaines; car, dans l'université de Cologne, il enseig publiquement l'un et l'autre droit; sans en avoir jamais vu les livre il les apprit d'ouïr, et les récitait exactement. A l'université de Lo vain, il fut reçu maître ès arts, licencié en théologie, et à Cologn docteur en droit canon et interprète des lois impériales, avec le co sentement de tous les docteurs. Par une dispense spéciale du Pap il fut ordonné prêtre, prêchait publiquement, entendait les confe sions, récitait l'évangile devant tout le monde; seulement il ne cél brait pas la messe par lui-même. Il écrivit entre autres quatre livr sur les Institutes de Justinien, et adressa quelques lettres éléga tes à Trithème, dans l'une desquelles il lui raconta toute son hi toire. Il mourut l'an 1492, et fut inhumé dans la grande église Cologne.

Charles Fernand, né à Bruges, fut une merveille du même genr Aveugle dès son bas âge, et ignorant tout à fait les lettres, il rappe l'ancien Homère, devint poëte, musicien, philosophe et orateur cél bre, profond interprète des divines Écritures, excellant en vers et prose, d'un génie pénétrant, d'une élocution facile, d'une vie d'une conduite exemplaires. Il reçut un traitement public et perp tuel du roi de France dans l'université de Paris, où il enseigna lon temps avec grand succès les lettres humaines. Enfin, méprisa toutes choses, il quitta le monde avec ses récompenses, et se retir vers l'an 1492, à Chaise-Benoît, monastère réformé de Bénédictin à dix milles de Bourges. L'an 1494, où Trithème écrivait sa notic Charles Fernand vivait encore, plein de ferveur pour le salut d âmes. Ordonné diacre par dispense du Saint-Siége, il prêchait av l'admiration universelle. Il écrivit bien des ouvrages en prose et e vers, entre autres : *Éloge de l'ordre des Carmes*, quatre livres d'od à la louange du Christ, un livre en prose et un autre en vers, *D l'immaculée Conception de la sainte Vierge*, contre le Dominicain Vi cent de Castelnau, beaucoup de lettres en deux livres, des poésie presque sans nombre, des élégies sur le mépris du monde, et beau coup d'autres pièces [1].

Une famille religieuse qui, dans cette période, produisit plusieu savants et saints personnages, fut la famille de Saint-Augustin, d

[1] Trithème, *De Script. eccl.*

ée en chanoines réguliers et en ermites. Parmi les premiers, le ıs illustre est Thomas à Kempis.

Thomas Hemercker naquit à Kempen, dans le territoire et le dio-se de Cologne, vers l'an 1380. Ses parents étaient de pauvres arti-ıs, qui gagnaient leur vie, le père au travail des champs, et la ère en tenant une école de petits enfants au village de Kempen. Ce là que Thomas reçut sa première éducation, et il montra dès son fance de bonnes dispositions pour l'étude, comme l'atteste Badius, n contemporain.

A l'âge de douze ans, on l'envoya à Deventer, dans le collége des ères réguliers *de la Vie commune*. Là, sous la direction de Florent adewins, vicaire de l'église, qui avait succédé au célèbre Gérard de root comme maître, il étudia la grammaire, le latin et le plain-ant. Thomas lui-même nous apprend ce fait dans la vie de Gérard Groot, écrite par lui; il dit qu'il fut perfectionné dans ces études la grammaire et du latin par Jean de Bohême et par son frère, an Kempis, chanoine régulier à Windesem ; enfin, il ajoute qu'il rait coupable d'ingratitude s'il ne donnait pas au bon père Flo-nt les éloges qu'il mérite pour l'accueil gracieux qu'il lui avait fait pour l'avoir dirigé gratuitement dans la piété et les études, avec s secours d'une dame pieuse. C'est le même Florent qui exerça homas, ainsi que son compagnon de chambre, Arnold, à bien trans-rire les manuscrits. Il montra une aptitude si particulière à ce genre travail, qu'il fut vivement sollicité par son maître à entrer dans n collége. Thomas accepta avec ardeur cette offre ; il fut reçu dans collége appelé *de la Vie commune*, institution très-exemplaire, où occupation journalière était de copier des manuscrits au profit de communauté, et on employait la nuit à la prière, suivant la règle onnée par le même Florent, qui fut le premier supérieur de cette ongrégation.

Dès l'enfance, Kempis avait été habitué par ses parents à réciter s prières à la sainte Vierge, et, dans sa jeunesse, distrait par le avail que lui imposait la communauté, il avait négligé et même ublié ces prières, lorsqu'un soir il vit en songe la mère du Christ, ui, après avoir embrassé ses collègues, vint à lui et lui reprocha son ubli. « Oh ! s'écrie-t-il, réprimande heureuse, qui m'a corrigé et n'a rendu plus dévoué à ma patronne. »

Après avoir demeuré sept ans dans l'institut *de la Vie commune* et n avoir pris toutes les vertus, en 1399, Thomas, muni de lettres du ère Florent, se rendit au mont Sainte-Agnès, près de la ville de Zwoll, où demeurait son frère, Jean Kempis, qui venait d'être nommé rieur ; car il avait aidé à fonder, en 1395, cette maison de chanoines

réguliers de Saint-Augustin. Dans ce couvent très-pauvre et peu connu, les prêtres et les laïques vivaient aussi en commun ; la nourriture y était très-frugale, et le vêtement simple et grossier. C'est là que Thomas, sur sa demande, fut admis en qualité de novice, et il s'écria : Combien il est beau et agréable que des frères habitent ensemble ! Le noviciat dura cinq années entières ; à la sixième année il fut revêtu de l'habit de chanoine, et inscrit, l'an 1406, dans le registre du couvent. Après six années d'études, il fut, en 1413, promu au sacerdoce, et célébra sa première messe dans la nouvelle église que son frère et lui aidèrent à terminer avec le produit de l'héritage paternel, qu'ils avaient vendu pour cela.

Thomas fut l'exemple de l'obéissance et du travail ; jamais oisif, il lisait les saintes Écritures, copiait des manuscrits ascétiques pour le profit de la communauté, ou bien écrivait dans la nuit des ouvrages si pieux, si touchants, que du nom de sa famille, Hemercker, qui signifie en français Martel, il fut appelé *le marteau des cœurs*. En effet, on y trouve des sentiments et même des phrases tirées de l'Imitation et de l'Écriture sainte.

Parmi les livres copiés par l'infatigable Thomas, il existait une Bible en quatre volumes in-folio, commencée en 1417 et terminée en 1439 ; de plus, un missel de 1414, portant l'un et l'autre ces mots : Fini et achevé par les mains de frère Thomas à Kempis.

Moyennant ce genre de travail de copiste par goût et par profession, Thomas avait appris par cœur les sentences de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église, et, en parlant, il les employait très-fréquemment, pour engager ses frères à supporter patiemment les adversités, ou pour les animer à rester dans leurs cellules, disant toujours que c'est dans la retraite qu'on peut trouver la paix et la félicité.

L'affabilité de Thomas et le bon exemple qu'il donnait lui attirèrent la vénération de tous les frères, qui, pour marque d'estime, le nommèrent unanimement leur supérieur vers l'an 1429. Plus tard, il fut appelé à la difficile dignité de procureur de la communauté ; mais dans la suite il fut déchargé d'un emploi qui ne lui laissait plus le loisir de transcrire des livres.

Quelque temps après, de cruelles persécutions furent dirigées contre lui et ses confrères, qui n'avaient pas violé l'interdit lancé sur le diocèse d'Utrecht, lors d'une dissidence entre le chapitre et le Pape, à l'égard de la nomination de son évêque. Les religieux de Sainte-Agnès furent obligés d'opter entre l'adhésion au choix du clergé ou leur bannissement du diocèse comme attachés au chef de l'Église ; ils préférèrent se retirer à Lunckercke en Hollande.

Thomas partagea cet exil, et, pendant ce malheur, il composa un

rès-pauvre et pe
commun ; la nour
t grossier. C'est l
ité de novice, et
rères habitent en
la sixième année
1406, dans le re
t, en 1413, prom
la nouvelle égli
oduit de l'héritag

vail ; jamais oisi
ts ascétiques pou
la nuit des ouvra
e, Hemercker, qu
des cœurs. En ef
ses tirées de l'Imi

as, il existait un
1417 et terminé
t l'autre ces mots
mpis.
goût et par profes
le l'Écriture sainte
yait très-fréquem
ent les adversités,
isant toujours que
a félicité.
donnait lui attiré
arque d'estime, le
1429. Plus tard,
la communauté ;
ne lui laissait plus

ns furent dirigées
'interdit lancé sur
le chapitre et le
Les religieux de
sion au choix du
tachés au chef de
Hollande.
ur, il composa un

e : *De la Croix à porter*, qu'il tira du traité de l'Imitation. Il fut
uite envoyé dans un des colléges près d'Archeim avec son frère
que septuagénaire, que la mort vint y surprendre en 1432.
A cette époque, l'interdit fut levé, et Thomas revint à Sainte-
nès, où il fut de nouveau, d'après la chronique du monastère,
supérieur ; mais, attendu son âge avancé, il renonça bientôt à
te charge ; il continua alors de s'occuper à la correction d'anciens
nuscrits des docteurs de l'Église. A l'exemple de son frère, qui,
mme l'atteste Buschius, avait établi dans le couvent un grand ate-
duquel sont sortis plus de trente volumes in-folio, Thomas con-
a cette utile entreprise, et il copia les quatre livres de l'Imitation,
r laquelle il fit usage des plus anciens manuscrits qu'il put se
curer. A la fin de cette copie, on lit ces mots : Fini et achevé l'an
Seigneur 1441, par les mains de frère Thomas à Kempis, du cou-
t du mont Sainte-Agnès, près de Zwoll. C'est cette copie qui a
né lieu aux premiers imprimeurs de l'Imitation de lui attribuer
ouvrage comme auteur : question que déjà nous avons tâché
laircir.

Thomas parvint à l'âge de quatre-vingt-douze ans, après avoir
mposé un grand nombre d'ouvrages ascétiques, soit en transcri-
t, soit en employant des sentences du livre de l'Imitation de Jé-
s-Christ, de ce livre qu'il avait plus d'une fois copié et débité au
ofit de la communauté. Attaqué d'hydropisie, il rendit son âme à
eu le 1er mai 1471, dans le couvent de Sainte-Agnès, et sa mort fut
eurée, non-seulement par ses frères de la communauté, mais par
t l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin [1].

Parmi les religieux du même ordre qui se firent un nom dans le
inzième siècle par leur science et leurs écrits, Trithème nous fait
nnaître les suivants : Jean de Schonhoven, du couvent de la Val-
-Verte, diocèse de Cambrai, où Jean Rusbrock avait été prieur
utrefois : il florissait en 1420. Thilman, prévôt du monastère de
avensbourg, diocèse de Mayence, écrivit quelques opuscules pour
s religieux, et mourut en 1485. Roger Venray, du couvent de Saint-
erre, non loin de Worms, vivait encore au moment où Trithème
rivait.

En 1484, entra chez les chanoines réguliers en Hollande un jeune
omme de dix-sept ans nommé Gérard. Il était né à Rotterdam, le
8 octobre 1467, d'un père et d'une mère qui n'étaient pas mariés,
cause de l'opposition de leur famille. Par suite de cette opposition,
père s'était réfugié à Rome, où, sur la fausse nouvelle que la mère

[1] Grégory, *Hist. du Livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, c. 6.

était morte, il reçut la prêtrise. De retour dans sa patrie, s'il ne p réparer sa faute par une union légitime, il consacra les dernièr années de sa vie à l'éducation de ses enfants. Son fils Gérard, même nom que lui, fut placé de bonne heure, en qualité d'enfant chœur, dans la cathédrale d'Utrecht, où il resta jusqu'à l'âge de ne ans. De là il passa dans l'école de Deventer, alors très-florissante, ses progrès furent assez rapides pour faire augurer à ses maît qu'il serait un jour la lumière de son siècle ou du moins de son pay Il avait quatorze ans lorsque la peste lui enleva sa mère, à laque son père ne survécut pas longtemps.

A dix-sept ans, il fut forcé, dit-il, par ses tuteurs, qui avaie dissipé son bien, à prendre l'habit de chanoine régulier dans le m nastère de Stein, près de Gouda, non loin de Rotterdam. L'é monastique était peu convenable à l'indépendance de son caractè et à la faiblesse de son tempérament ; cependant, à l'en croire, aurait surmonté ses dégoûts s'il avait pu y satisfaire sa passion po l'étude. Il y composa néanmoins quelques ouvrages, et charma s ennuis par la culture des arts. Un heureux événement vint mett un terme à sa captivité. Sur la réputation de ses talents, Henri Bergue, évêque de Cambrai, l'appela auprès de lui pour le mener Rome. Le voyage manqua, mais le jeune religieux, au lieu de r tourner à son couvent, obtint de ce prélat la permission d'aller perfectionner à Paris.

Comme les humanistes de son temps, il avait transformé son no batave de Gérard au nom grec d'Érasme, sous lequel il est connu d tout le monde. Littérateur semblable à son siècle, sans assez de gén pour bien saisir le fond et l'ensemble de la foi chrétienne, sans ass de cœur pour la défendre hardiment contre l'hérésie ; mais bel espri philosophe superficiel, plus érudit païen que théologien catholiqu un peu vaniteux, un peu pédant, quêtant partout la louange par d bons mots, souvent aux dépens des autres, particulièrement de moines.

Parmi les ermites de Saint-Augustin, on remarquait Jacques, sur nommé le Grand, originaire de Tolède, versé dans les saintes Écri tures, dans la philosophie naturelle et dans la lecture des anciens : florissait en 1400. Paul de Venise, auteur de plusieurs traités philo sophiques ; personne ne le surpassait dans la connaissance de la phi losophie d'Aristote : il mourut, jeune encore, l'an 1400, et fut enterr à Venise, dans la sacristie de son ordre. Barthélemi d'Urbin fit entr autres des extraits de saint Augustin et de saint Ambroise, et floris sait en 1410. Pierre de Spire a laissé des sermons et huit livres su les morales d'Aristote. On voyait dans le même temps frère Jourdain

emand de nation ; frère Pierre, évêque en Italie ; frère Augustin Rome, général de l'ordre, tous trois auteurs de plusieurs ouvrages de piété et de théologie. Denys, de Borgo San-Sepulcro, a laissé tre autres des commentaires sur plusieurs poëtes latins. Gabriel olète, excellent prédicateur, auteur d'un livre contre les hérétiques et de quelques autres. Antoine de Gênes, professeur et auteur droit canon. Ambroise Coriolan, de Rome, supérieur général de rdre, s'illustrait par sa doctrine et ses écrits vers l'an 1470. Jean Dorsten, Allemand de nation, écrivain et prédicateur, enseigna ns le gymnase d'Erford avec grand applaudissement. Jacques de rgame, auteur d'une histoire universelle, vivait encore lorsque Trième en rédigeait la notice[1]. Enfin, un ermite de Saint-Augustin nt Trithème ne parle pas et qui lui survécut, c'est cet Égidius de erbe, général de l'ordre, latiniste élégant, que nous avons vu rorer dans la première séance du concile de Latran, puis devenir rdinal.

Avec un si grand nombre de savants hommes, le même ordre prohisait aussi des saints.

Le bienheureux Antoine, surnommé de Mondola, parce qu'il vint monde dans les environs de ce lieu, qui fait partie de la Marche Ancône, naquit dans le quinzième siècle. Il eut dans sa première unesse l'avantage d'être instruit dans les lettres par un religieux ugustin, et lorsqu'il fut en âge de faire choix d'un état, il entra dans t ordre, auquel saint Nicolas de Tolentin venait de donner un nouvel lat par la perfection de ses vertus. Antoine devint l'imitateur de ce rand serviteur de Dieu, et se consacra comme lui à la plus austère nitence. Rempli de charité pour le prochain, il travaillait avec le au salut des âmes, ramenant à Dieu les pécheurs et consolant s affligés ; il visitait les prisonniers et soulageait les pauvres par s quêtes qu'il faisait pour eux. Il eut à supporter de grandes tenations ; mais il sortit victorieux de toutes les attaques du démon. près avoir prolongé sa carrière jusqu'à l'âge de près de quatre-ingt-dix ans, il mourut de la mort des justes, en 1450. On l'honore ns son ordre le 6 février, par la permission du pape Clément XIII, ui approuva, le 11 juillet 1759, le culte de ce bienheureux.

Lagos, ville maritime de la province des Algarves en Portugal, fut patrie du bienheureux Gonsalve. Il se fit remarquer, dès sa prenière jeunesse, par la pureté de ses mœurs et son application à étude. Son innocence était tellement respectée, que ses companons n'osaient en sa présence dire la moindre chose qui pût bles-

[1] Trithème, *De Script. eccl.*

ser même légèrement la pudeur. Effrayé de la corruption du monde, il le quitta de bonne heure, en embrassant l'institut des ermites de Saint-Augustin. Après sa profession, ses supérieurs l'appliquèrent au ministère de la chaire. Il y réussit si bien, que sa réputation s'étendit dans tout le Portugal, et que son mérite le fit successivement choisir pour gouverner plusieurs couvents en qualité de prieur. L'humilité était la vertu qui brillait le plus dans ce saint religieux. Ce fut par ce motif qu'il refusa constamment le titre de docteur qu'on voulait lui conférer, et dont sa capacité le rendait très-digne. Il s'appliquait surtout à instruire des vérités du salut les enfants et les ignorants. Il mourut âgé de plus de soixante ans, après avoir saintement vécu. Son culte a été approuvé par le pape Pie VI, le 27 mai 1778, et sa fête fixée au 21 octobre [1].

Palenza, petite ville du diocèse de Novare, fut la patrie de la bienheureuse Catherine. Cette sainte fille perdit de bonne heure ses parents, qui moururent de la peste, et fut élevée dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes par sa marraine, qui habitait la ville de Milan. Après la mort de cette seconde mère, qu'elle chérissait, elle désirait beaucoup d'entrer dans une maison religieuse; mais le tuteur dont elle dépendait s'y opposa, et elle resta au milieu du monde, attendant des circonstances plus favorables pour se consacrer à Dieu sans réserve et sans partage.

A cette époque, le bienheureux Albert de Sarzane, frère Mineur de l'étroite observance, prêchait dans les principales villes d'Italie avec un succès prodigieux. Il vint à Milan, et prêcha sur les souffrances de Notre-Seigneur. Catherine, qui assistait au sermon, en fut si touchée, que, de retour à la maison, elle se prosterna devant un crucifix, et fit vœu de chasteté perpétuelle. Bientôt Dieu lui inspira de se retirer au mont Varèse, et de s'y réunir à quelques femmes qui y menaient la vie solitaire, près d'une célèbre église de la Sainte-Vierge, qui se trouve en ce lieu. Qu'on se représente le sommet aride d'une montagne qui n'offrait d'autre abri que quelques cabanes, et l'on aura une idée du courage et de la générosité de Catherine en se dévouant à ce genre de vie si pénible. Elle sentait bien tout ce qu'il avait de rude ; aussi fit-elle au Seigneur cette prière, en entrant dans son ermitage, le 24 avril 1452 : O Dieu éternel, tout-puissant créateur et rédempteur, voici votre humble servante qui est venue dans ce lieu aride et sauvage afin de faire plus parfaitement votre volonté. Je vous recommande mon âme et mon corps; protégez-moi, défendez-moi, gouvernez-moi, car sans vous je ne puis rien

[1] Godescard, 28 avril, édit. 1835.

uption du monde,
ıt des ermites de
ırs l'appliquèrent
sa réputation s'é-
ît successivement
ualité de prieur.
e saint religieux.
de docteur qu'on
ait très-digne. Il
t les enfants et les
après avoir sain-
Pie VI, le 27 mai
ıt la patrie de la
bonne heure ses
ıns la pratique de
i habitait la ville
lle chérissait, elle
euse; mais le tu-
milieu du monde,
consacrer à Dieu
ne, frère Mineur
ales villes d'Italie
ha sur les souf-
ıu sermon, en fut
sterna devant un
Dieu lui inspira
quelques femmes
glise de la Sainte-
e le sommet aride
ques cabanes, et
é de Catherine en
ıtait bien tout ce
orière, en entrant
ernel, tout-puis-
servante qui est
lus parfaitement
ıon corps; proté-
ous je ne puis rien

e; mais, ô mon unique espoir! je peux tout avec votre secours.
n des premiers soins de Catherine fut de nettoyer et d'arranger
auvre cabane qui devait lui servir de demeure; elle y passa tout
jour, et le soir elle était encore à jeun; elle se mit alors en orai-
n, et, lorsqu'elle eut fini sa prière, elle trouva près d'elle un mor-
u de pain, qui lui parut une attention particulière de la Provi-
ce à son égard. Elle passa les six premières années de sa retraite
s la pratique d'austérités extraordinaires, jeûnant presque tous
jours, et ne mangeant que ce qui lui était absolument nécessaire
r se soutenir. Afin de combattre continuellement la sensualité,
était souvent dans l'usage de mêler de la cendre à ses aliments.
is fois le jour elle se déchirait le corps par de sanglantes disci-
nes. Pendant dix-sept ans, elle porta sous ses habits un rude cilice
serrait une corde de crin. Le temps qu'elle donnait au sommeil
it très-court, et lorsqu'elle allait le prendre, elle disait en versant
s larmes : O dur lit de mon bien-aimé! Les renards ont leurs ta-
res et les oiseaux du ciel leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a
s où reposer sa tête; et moi, misérable pécheresse, je couche sur
paille afin d'être plus à l'aise! Ce souvenir des souffrances du
veur occupait presque continuellement Catherine. Chaque jour
lisait la Passion selon saint Jean; et, pendant cette lecture, ses
mes coulaient en abondance.

La renommée des vertus de cette sainte fille s'étendit bientôt dans
t le pays, et lui attira des compagnes. Celles-ci, que ses pieux
cours et ses exhortations pressantes édifiaient, étaient édifiées
core davantage par les actes de perfection qu'elles lui voyaient pra-
quer. Une fois, ayant reçu un soufflet, elle présenta tranquillement
utre joue, sans faire paraître le moindre trouble. Animée de l'es-
t de Dieu, elle parlait aux pécheurs d'une manière si forte et si
rsuasive, qu'elle les faisait sortir de leurs égarements. C'était par
telles œuvres que la bienheureuse gagnait le cœur de ses filles et
s retenait sous sa conduite; aussi prirent-elles la résolution de se
er tout à fait dans ce lieu. Elles y vécurent pendant quelque temps,
is sans appartenir à aucun ordre religieux. Certaines gens en
rmuraient, et prétendaient même qu'elles étaient excommuniées.
therine, avec sa patience ordinaire, souffrit d'abord cette insigne
omnie; mais, craignant ensuite d'y donner matière, elle sollicita,
rès de longues et ferventes prières, auprès du pape Sixte IV, qui
uvernait alors l'Église, la permission pour elle et ses compagnes
faire des vœux solennels. Le souverain Pontife y consentit, et
nna à l'archiprêtre de Milan la permission de changer en monas-
re l'ermitage du mont Varèse. La bienheureuse en fut élue supé-

rieure, et embrassa la règle de Saint-Augustin. Pendant vingt mo qu'elle fut à la tête de cette maison, elle ne cessa d'offrir à ses sœu les plus beaux exemples de perfection, et surtou d'une patience in vincible dans de douloureuses infirmités. Enfin, instruite que sa mo était proche, elle en avertit ses filles, leur donna les plus salutair avis, et, fixant les yeux sur le crucifix, elle rendit son âme à so Créateur, le 6 avril 1478. Les miracles opérés par l'intercession d cette servante de Dieu déterminèrent le pape Clément XIV à approu ver son culte le 16 septembre 1769 [1].

Le bienheureux André de Mont-Réal naquit à Masciuni, bour situé près de Mont-Réal, dans le diocèse de Riéti en Ombrie. Il vint au monde en l'année 1397. Ses parents, qui étaient pieux, n purent, à cause de leur pauvreté, soigner son éducation, et l'em ployèrent, dès son bas âge, à la garde de leur troupeau. Cette occu pation paisible contribua sans doute à l'entretenir dans les sentiment de dévotion dont il fut rempli dès son enfance. Parvenu à l'âge d quatorze ans, il rencontre un jour le prieur d'un couvent d'Augus tins; il se jette à ses pieds, lui exprime le désir qu'il avait de mene une vie parfaite, le prie instamment de le recevoir dans son ordre et lui promet d'en observer fidèlement la règle. Sa demande ayan été favorablement accueillie, il fut, après avoir fini son temps d probation, admis à prononcer ses vœux, et plus tard il parvint a sacerdoce. Joignant la science à la piété, André se fit bientôt distin guer sous ce double rapport; aussi ses frères, persuadés de sa capa cité, le nommèrent-ils à plusieurs emplois, lui donnant ainsi un preuve de la confiance qu'il leur avait inspirée. Elle fut si grande qu'en 1444 ils le choisirent pour provincial d'Ombrie, et le dépu tèrent au chapitre général qui devait se tenir à Avignon, mais qu fut transféré à Bourges.

Ce n'était pas la première fois que le bienheureux venait en France il avait déjà, l'an 1430, assisté au chapitre de Montpellier, où le titre de docteur lui avait été conféré. Il est probable que, lors de so premier séjour en ce royaume, il avait appris la langue française car, après avoir fréquemment annoncé la parole de Dieu en Italie il s'adonna également à cette fonction du saint ministère, lorsque pour la seconde fois, il revint en France. Il paraît qu'il y fit un lon séjour. Ce qu'il y a de certain, c'est que pendant cinquante ans prêcha dans l'un ou l'autre pays, avec un zèle infatigable, les vérité du salut. Sa vie donnait à ses paroles une autorité merveilleuse, e ses austérités continuelles l'avaient rendu l'objet de la vénération

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 6 avril.

s peuples. En effet, rien de plus rigoureux que sa pénitence. Trois is chaque semaine, il jeûnait au pain et à l'eau, portait constamment un long et rude cilice, se déchirait chaque jour le corps par de nglantes disciplines, se frappait la poitrine avec un caillou, et uchait sur une simple paillasse, n'ayant qu'une pierre pour oreiller. est de cette manière qu'il prenait son repos. Il ne donnait que peu heures au sommeil, et il employait le reste du temps à prier, à ècher, à instruire le prochain, ou à l'assister de quelque autre maière, se trouvant heureux de pouvoir secourir et consoler ceux qui, toutes parts, avaient recours à lui.

Tel fut constamment le genre de vie de ce saint religieux pendant cours de sa longue carrière. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-trois s, il tomba dangereusement malade, et annonça bientôt le jour nsi que l'heure de sa mort. Sa réception des derniers sacrements t touchante par les sentiments de piété qu'il y fit éclater. Tous les res de la maison étant rassemblés auprès de lui, il les exhorta à xacte observance de leur règle, puis il récita les sept psaumes de pénitence, qu'il entremêlait de soupirs et de pleurs. Enfin, en dint ces paroles de David : C'est en lui que je dormirai et me reporai en paix, il s'endormit dans le Seigneur, le 11 avril 1479. On fut ligé de le laisser exposé pendant trente jours, avant de le mettre terre, pour satisfaire la dévotion des fidèles qui venaient en foule nner à son saint corps des témoignages publics de leur vénération. usieurs miracles prouvèrent bientôt le crédit d'André auprès de eu, et l'on commença à l'honorer publiquement comme bienheux. Ce culte n'ayant pas été interrompu, le pape Clément XIII approuva et le confirma le 18 février 1764[1].

La même année 1479 mourut en Espagne un saint du même tre, dont la vie fut écrite peu après par son confrère de religion, bienheureux Jean de Séville, et adressée en forme de lettres à nzalve de Cordoue, afin que ce grand capitaine pressât la canonion du serviteur de Dieu auprès du Saint-Siége. Nous voulons rler de saint Jean de Sahagun.

Il naquit à Sahagun ou Saint-Fagondèz, dans le royaume de Léon. n père se nommait Jean Gonzalès de Castrillo, et sa mère Sancia artinèz. Ils étaient l'un et l'autre distingués par leur naissance et ur vertu.

Le saint fit ses études chez les Bénédictins de Saint-Fagondèz. ant entré dans l'état ecclésiastique, il s'attacha à la personne de vêque de Burgos. Ce prélat lui donna des marques de son estime en

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 11 avril.

lui conférant un canonicat de sa cathédrale. Jean possédait déjà
petits bénéfices dont la nomination appartenait à l'abbé de Sa
Fagondèz. Cette pluralité de bénéfices aurait été illégitime dan
cas où chacun eût été suffisant pour l'entretien du jeune ecclés
tique.

La conduite que Jean avait menée jusqu'alors avait toujours
irréprochable; on remarquait même dans sa vie une vertu supéri
à celle du commun des Chrétiens; mais la grâce lui ayant ouvert
yeux, il s'aperçut qu'il s'en fallait de beaucoup qu'il fût un vérit
disciple de Jésus-Christ. Il vit en lui des défauts essentiels, qu'il s
pliqua sérieusement à réformer. La première démarche qu'il fit
de demander à l'évêque de Burgos la permission de se démettre de
bénéfices, permission qu'il n'obtint qu'avec beaucoup de peine; i
se réserva qu'une chapelle où il disait la messe tous les jours,
chait souvent, et enseignait les mystères de la foi à ceux qui les ig
raient. La pauvreté, la mortification, la retraite devinrent ses déli
Il descendit dans le fond de son âme pour en connaître parfaitem
l'état. L'expérience lui apprit que tous les plaisirs du monde n
prochent point de cette joie pure que l'on rencontre dans l'exer
de la prière et de la méditation, ainsi que dans la lecture des li
de piété.

Le désir qu'il avait de se perfectionner dans la connaissance
dogmes de la religion le porta à demander à son évêque la perm
sion de se retirer à Salamanque. Il s'y appliqua durant l'espac
quatre ans à l'étude de la théologie; il fut ensuite appelé à la c
duite des âmes dans l'église paroissiale de Saint-Sébastien. Les
structions fréquentes qu'il y faisait produisirent des fruits merv
leux. Il demeurait chez un vertueux chanoine, où il avait la lib
de pratiquer de grandes austérités. Neuf ans se passèrent de la so
La pierre, dont il fut attaqué, lui causa longtemps de vives doule
et il se vit même obligé de se faire faire l'opération.

Sa santé s'étant rétablie, il résolut de quitter entièremen
monde. Il se retira chez les ermites de Saint-Augustin, établi
Salamanque, et prit l'habit religieux en 1463. La ferveur qu'il
paraître durant son noviciat montra qu'il était déjà un maître c
sommé dans la vie spirituelle. Après le temps des épreuves préli
naires, il se consacra à Dieu, par la profession des vœux solenn
le 27 août 1464. Il était si parfaitement animé par l'esprit de sa rè
qu'aucun de ses frères ne portait plus loin que lui la mortificati
l'obéissance, l'humilité, le détachement des créatures.

Ses supérieurs lui ayant ordonné d'exercer le talent qu'il a
reçu pour la prédication, il annonça la parole de Dieu avec un

extraordinaire. Il parlait avec tant de force et d'énergie, qu'on voyait bien que son esprit était éclairé par les plus pures lumières de la foi, et son cœur pénétré d'amour pour la pratique des saintes maximes de l'Évangile. Les instructions qu'il faisait en public et en particulier eurent bientôt renouvelé la face de toute la ville de Salamanque. On vit cesser cet esprit de haine et d'animosité qui régnait surtout parmi les gentilshommes, et qui produisait tous les jours de funestes effets. Le caractère de douceur dont le saint était doué le rendait plus propre que personne à étouffer toutes les semences de division. Quand il trouvait des hommes pleins d'amertume contre le prochain, il leur inspirait des sentiments de paix et de charité, et bientôt il les amenait au point d'oublier les injures, et même de rendre le bien pour le mal à leurs ennemis.

Il donna de nouvelles preuves de sa douceur et de sa prudence dans la manière dont il exerça l'emploi de maître des novices que ses supérieurs lui confièrent. On l'élut prieur du couvent en 1471. Cette maison était fort renommée pour la sévérité de sa discipline et pour son zèle à conserver le véritable esprit de l'ordre. Jean s'attacha surtout à conduire ses religieux par la voie de l'exemple, qui est beaucoup plus efficace que celle de l'autorité, pratiquant le premier tout ce qu'il exigeait des autres. La haute idée que chacun avait de sa sainteté donnait une force merveilleuse à ses paroles.

L'amour de la prière et la pureté du cœur préparèrent le saint à recevoir de Dieu la grâce d'une prudence extraordinaire, avec le don du discernement des esprits ; il pénétrait dans les replis les plus cachés des consciences. Il entendait les confessions de tous ceux qui se présentaient à lui ; mais il n'accordait pas l'absolution indifféremment à tous ; il la différait aux pécheurs d'habitude, jusqu'à ce qu'ils se fussent corrigés, et aux ecclésiastiques qui ne vivaient pas d'une manière conforme à la dignité de leur profession. Il disait la messe avec une ferveur qui édifiait extrêmement tous ceux qui y assistaient.

Le vice allumait son zèle, dans quelque personne qu'il se rencontrât : la liberté avec laquelle il le reprenait lui attira diverses persécutions. Un certain duc, irrité de ce qu'il l'avait exhorté à ne plus opprimer ses vassaux, forma l'horrible projet de lui ôter la vie, et deux assassins furent chargés de l'exécuter ; mais ces misérables n'eurent pas plus tôt aperçu le saint homme, qu'ils se sentirent déchirés de cruels remords ; ils se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent pardon de leur crime. Le duc, étant tombé malade, rentra aussi en lui-même ; il témoigna un vif repentir, et mérita de recouvrer la santé par la vertu des prières et de la bénédiction du saint.

Lorsque le serviteur de Dieu fut attaqué de la maladie dont il

mourut, il prédit sa dernière heure. Il s'endormit dans le Seigne le 11 juin 1479. Plusieurs miracles opérés avant et après sa mo attestèrent publiquement sa sainteté. Il fut béatifié par Clément VI et canonisé en 1690 par Alexandre VIII. Benoît XIII ordonna d'i sérer son office dans le bréviaire, sous le 12 juin[1].

Sainte Véronique de Milan naquit dans un village peu éloigné cette ville. Ses parents, d'une condition vile aux yeux du mond étaient entièrement dépourvus des biens de la fortune ; ils n'avaie que le travail de leurs mains pour faire subsister leur famille ; m s'ils n'étaient pas riches, ils avaient en récompense la crainte Dieu, qui est infiniment préférable à toutes les richesses. Les lois la probité la plus exacte furent toujours la règle invariable de le conduite ; et ils portaient si loin l'horreur de la fraude, que qua le père de la sainte avait quelque chose à vendre, il en découvr ingénument les défauts, afin de ne tromper personne.

La pauvreté dans laquelle ils vivaient ne leur permettant pas d'e voyer leur fille aux écoles, Véronique n'apprit point à lire ; cela l'empêcha pas de connaître et de servir Dieu pour ainsi dire dès berceau. Elle avait continuellement sous les yeux des exemples d mestiques qui gravèrent dans son cœur l'amour de la vertu. L'exe cice de la prière était le plus cher objet de ses délices ; elle écout attentivement les instructions familières que l'on a coutume de fa aux enfants, et le Saint-Esprit lui en donnait l'intelligence. Les l mières intérieures que la grâce lui communiquait la mirent en é de méditer presque sans cesse les mystères et les principales véri de notre sainte religion : c'était ainsi que son âme, nourrie d'u manne toute céleste, acquérait de jour en jour de nouvelles forc Les devoirs de la piété ne prenaient rien sur ceux de son état. E travaillait avec une ardeur infatigable, et obéissait à ses parents e ses maîtres jusque dans les plus petites choses. Elle prévenait s compagnes par mille manières obligeantes, et se regardait comme dernière d'entre elles : sa soumission à leur égard était si entiè qu'on eût dit qu'elle n'avait point de volonté propre.

Son recueillement avait quelque chose d'extraordinaire. Sa co versation était toujours dans le ciel, même au milieu des occupatio extérieures ; elle ne remarquait rien de tout ce qui se passait par ceux qui travaillaient avec elle. Était-on dans les champs, elle ali travailler à l'écart, afin d'être moins distraite et de s'entretenir p librement avec son divin Époux. Cet amour de la solitude, qui fais l'admiration de ceux qui en étaient témoins, n'avait pourtant rien

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 12 juin.

mbre ni d'austère. Véronique n'avait pas plus tôt rejoint sa com-
gnie, qu'une douce sérénité se répandait sur son visage; ses yeux
raissaient souvent baignés de larmes; mais on n'en savait pas la
use, parce que la sainte cachait soigneusement ce qui se passait
re Dieu et elle.

Cependant Véronique sentait un vif attrait pour la vie religieuse;
rsuadée que Dieu l'appelait à cet état, elle prit la résolution d'en-
r chez les Augustines de Sainte-Marthe de Milan, où l'on suivait
e règle fort austère. Malheureusement elle ne savait ni lire ni
rire; elle ne perdit pas pour cela courage. Comme elle était tous
jours occupée au travail, elle prenait sur la nuit pour apprendre
re et à écrire, et elle y réussit sans le secours d'aucun maître.
'on imagine les difficultés qu'elle eut à surmonter. Un jour que la
leur de ses progrès l'avait jetée dans une grande inquiétude, la
nte Vierge, qu'elle avait toujours honorée avec une dévotion par-
ulière, la consola dans une vision. Bannissez cette inquiétude, lui
-elle; il suffit que vous connaissiez trois lettres : la première est
te pureté de cœur qui consiste à aimer Dieu par-dessus tout, et à
imer les créatures qu'en lui et pour lui; la seconde est de ne
rmurer jamais, et de ne point s'impatienter à la vue des défauts
prochain, mais de les supporter avec patience et de prier pour
; la troisième est d'avoir chaque jour un temps marqué pour mé-
r sur la passion de Jésus-Christ.

Enfin, après une préparation de trois ans, notre sainte fut reçue
ns le monastère de Sainte-Marthe; elle s'y distingua bientôt par sa
veur dans tous les exercices, et par son exactitude à observer tous
points de la règle. Sa fidélité embrassait les plus petites choses
mme les plus importantes; la volonté de ses supérieures était l'u-
que mobile de sa conduite. S'il lui arrivait de ne pas obtenir la per-
ssion de veiller dans l'église aussi longtemps qu'elle l'eût désiré,
e se soumettait humblement, dans la persuasion que l'obéissance
le plus agréable sacrifice que l'on puisse offrir à Dieu, puisque
sus-Christ s'est rendu obéissant jusqu'à la mort pour accomplir la
onté de son Pè e.

Dieu permit que sa servante fût éprouvée par une maladie de lan-
eur qui dura trois ans; mais elle n'en fut pas moins exacte à l'ob-
rvation de sa règle. On avait beau lui recommander d'avoir égard
a mauvaise santé, elle répondait toujours : Il faut que je travaille
ndant que je le peux et que j'en ai le temps. Elle n'avait jamais plus
plaisir que quand elle pouvait servir les autres et exercer les plus
s emplois; elle ne voulait pour toute nourriture que du pain et de
au. On jugeait par son silence de la grandeur de son recueillement.

Son cœur était continuellement uni à Dieu par la prière, et la vivac de sa componction allait si loin, que ses larmes ne tarissaient pr que jamais. Ce don des larmes et cet esprit d'oraison, elle les entr tenait par des méditations fréquentes sur ses propres misères, s l'amour de Dieu, sur la passion du Sauveur et sur les chastes déli du paradis. Quoique sa vie eût toujours été très-pure et très-inn cente, elle la regardait pourtant comme fort criminelle, et elle n' parlait qu'avec des sentiments de douleur et de pénitence. Ses d cours avaient tant d'onction, que les pécheurs les plus endurcis étaient vivement touchés. Tant de vertus réunies ne pouvaient ma quer d'attirer sur Véronique les plus abondantes bénédictions du ci Elle mourut en 1494, à l'heure qu'elle avait prédite, étant âgée cinquante-deux ans.

Sa sainteté fut aussitôt confirmée par plusieurs miracles. Le pa Léon X, après les informations nécessaires, donna une bulle par quelle il permettait aux religieuses de Sainte-Marthe d'honorer Vé nique avec le titre de bienheureuse. Son nom a été inséré parmi saints du 13 janvier, dans le martyrologe romain, que Benoît X publia l'an 1749; mais sa fête est marquée au 28 du même m dans le martyrologe des Augustins, qui a été approuvé par le mê Pape [1].

Tandis que la ville de Milan admirait les vertus d'une pauvre fil la ville de Gênes admirait les vertus non moins héroïques d'u noble veuve, sainte Catherine de Gênes.

Catherine de Fiesque Adorno naquit à Gênes en 1447. Elle pour père Jacques de Fiesque, qui mourut vice-roi de Naples, s René d'Anjou, roi de Sicile. La famille des Fiesque a été très-illus en Italie pendant plusieurs siècles. Ses chefs étaient comtes de L vagna, dans le territoire de Gênes. Ils furent longtemps vicaires pe pétuels de l'empire en Italie, et eurent depuis de grands privilé dans la république de Gênes, et entre autres celui de battre monna Cette famille produisit de célèbres généraux durant les guerres q Gênes fit en Orient et contre les Vénitiens. Elle donna aussi à l'Égl plusieurs cardinaux et deux papes, savoir : Innocent IV et Adrien Sainte Catherine eut trois frères et une sœur, qui embrassa la vie ligieuse.

Pour ce qui est de Catherine même, dès l'âge le plus tendre e donnait des marques de sa sainteté future. A peine âgée de huit a elle s'éloignait des amusements de l'enfance, montrait dans tou ses actions une modestie merveilleuse, apprenait les mystères de

[1] *Acta SS.*, et Godescard, 13 janvier.

chrétienne, s'efforçait d'en pénétrer le sens, les méditait avec
our, faisait des progrès étonnants dans la voie de la perfection,
issant à ses parents avec une docilité exemplaire, gardant le si-
ce, et s'abstenant de tout discours où il n'était pas question de
u. Dans sa chambre était suspendu un tableau représentant le
veur descendu de la croix, et couché sur les genoux de sa mère,
on appelle ordinairement Notre-Dame de la Pitié. Catherine con-
plait souvent cette pieuse image; elle en était si vivement atten-
e, qu'elle semblait vouloir exprimer en elle-même toutes les dou-
rs du Christ mourant. Bientôt son cœur s'embrasa d'un violent
sir de souffrir pour l'amour de Jésus. Méprisant les délices de la
ison paternelle, elle couchait sur la paille, n'ayant qu'un morceau
bois pour oreiller, cachant avec soin ces austérités aux yeux des
mestiques à qui elle était confiée. On la surprit pourtant plus d'une
s méditant à l'écart sur la passion du Sauveur, et versant d'abon-
ntes larmes. A treize ans, elle voulut quitter le monde et se retirer
ns un monastère, pour y aimer Dieu à son aise. Elle jeta les yeux sur
Augustines de Gênes, chez qui se trouvait déjà sa sœur Limbanie.
is son jeune âge ne permit point aux religieuses de la recevoir
rs. Trois ans après, ses parents lui firent épouser un jeune sei-
eur de Gênes nommé Julien Adorno. C'était pour confirmer la ré-
nciliation de ces deux puissantes familles, longtemps ennemies
me de l'autre. Son mari, qui était passionné pour le plaisir et en-
iné pas l'ambition, lui causa mille chagrins pendant les dix années
ils passèrent ensemble. Elle les supporta avec une patience ad-
rable, et y trouva des moyens de se sanctifier de plus en plus.
Adorno, par ses profusions, dissipa son bien et celui que sa vertueuse
ouse lui avait apporté en mariage. Catherine en était bien moins tou-
ée que de la vie déréglée de son époux. Elle demandait tous les jours
conversion à Dieu. Ses prières furent à la fin exaucées. Adorno,
venu de ses égarements, en fit pénitence, entra dans le tiers ordre
Saint-François, et mourut dans de vifs sentiments de piété. Ca-
rine avait une proche parente, nommée Thomase de Fiesque, qui
int veuve vers le même temps, et qui prit l'habit chez les Domi-
aines, dont elle mourut prieure en 1534.

Pendant son mariage, après la cinquième année, à la sollicitation
ses amies, Catherine s'était relâchée quelque peu de sa vie solitaire
pénitente, et condescendit à fréquenter les sociétés du monde,
s pourtant commettre contre Dieu aucune faute grave. Sa ferveur
mière en fut comme assoupie. Les plaisirs du monde ne lui lais-
ent qu'un profond dégoût. Elle consulta sa sœur religieuse, qui
indiqua un sage confesseur. A peine fut-elle à ses pieds, une lu-

mière d'en haut la vint éclairer sur l'état de son âme, un trait de l'
mour divin atteignit son cœur, elle conçut une douleur inexprimab
de son relâchement et de ses négligences, elle était prête à s'en co
fesser publiquement et à faire les pénitences les plus rigoureuse
Jésus-Christ lui apparut, portant sa croix, ruisselant de sang par to
le corps. Cette vue lui fit une telle impression, que tout ce qu'el
voyait lui semblait arrosé du sang de Jésus-Christ. Elle eut dès lo
un désir immense de souffrir, pour se conformer à la passion d
Sauveur. Cette conversion, non pas précisément de mal en bien, ma
de bien en mieux, lui arriva l'an 1474, la 27me année de son âge.

Son attrait principal était la contemplation ; mais elle y joignit
vie active. Elle servit pendant plusieurs années les malades, dans
grand hôpital de Gênes, avec une charité et une tendresse incroyable
Elle ne se laissa point abattre par les répugnances que la nature l
faisait éprouver dans les commencements ; elle les surmonta peu
peu par sa patience et par le plaisir de plaire à Jésus-Christ en
servant dans ses membres souffrants. Sa charité n'était point renfe
mée dans l'enceinte de l'hôpital, elle embrassait tous les pauvres m
lades de la ville ; ils ne lui étaient pas plus tôt connus, qu'elle le
faisait procurer tous les secours dont ils avaient besoin. Son amo
pour eux parut surtout pendant la peste qui fit à Gênes de terrib
ravages dans les années 1497 et 1501.

Ses austérités avaient quelque chose d'effrayant. Elle s'était tel
ment accoutumée à jeûner, qu'elle passa vingt-trois carêmes et a
tant d'avents sans prendre aucune nourriture. Elle recevait seuleme
la communion tous les jours, et buvait de temps en temps un ver
d'eau, où elle mêlait un peu de vinaigre et de sel. Les hosties q
l'on donnait alors aux laïques, lorsqu'on leur administrait l'euch
ristie, étaient beaucoup plus grandes qu'elles ne le sont aujourd'h
On lit aussi dans la vie de la sainte qu'immédiatement après la co
munion, on lui présentait un calice avec du vin, comme on fait e
core à la communion des ordinands : on ne le faisait que pour l
faciliter le moyen d'avaler les particules de l'hostie qui pouvai
être restées dans sa bouche. Ainsi Baillet se trompe en disant q
Catherine recevait l'eucharistie sous les deux espèces. Cette réce
tion de l'eucharistie sous les deux espèces fut en usage pendant pl
sieurs siècles ; mais les Hussites ayant prétendu qu'elle était de pr
cepte, l'Église catholique confirma d'abord par sa pratique,
quelque temps après par ses décrets, la coutume universelle de
communier que sous une espèce [1].

[1] *Acta SS.*, 15 *septembri*, et Godescard 14 septembre.

Sainte Catherine de Gênes a écrit un merveilleux dialogue entre âme et le corps, l'amour-propre, l'esprit, l'humanité et Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce dialogue est en trois livres. Elle y décrit la suite des opérations divines par où Notre-Seigneur la conduisit des imperfections de son premier état jusqu'à la perfection la plus haute. Voici comme elle débute.

Je vis une âme avec le corps, qui devisaient ensemble. Et premièrement l'âme disait : Mon corps, Dieu m'a créée pour aimer et me délecter, et je voudrais bien me tourner de quelque part où je pusse avoir ce que je désire ou prétends, et que paisiblement tu dusses après moi, parce que toi-même t'en trouverais bien. Nous irons par le monde; si je trouve quelque chose qui me plaise, j'en jouirai; tu feras de même quand tu trouveras quelque chose qui te plaira, et qui trouvera mieux à son gré en jouira. Le corps répondit: Encore que je sois obligé de faire tout ce qu'il te plaît, je vois bien néanmoins que, sans moi, tu ne peux faire tout ce que tu veux. Si toutefois tu veux que nous allions de compagnie, premièrement entendons-nous l'un l'autre, afin que, par le chemin, nous n'ayons pas de noise ensemble. Je suis bien content de ce que tu m'as dit; mais il faudra qu'un chacun ait patience, laissant jouir son compagnon à sa commodité du bien qu'il aura rencontré, et ainsi, nous supportant l'un l'autre, ce sera ce qui nous tiendra en paix. Je dis ceci, parce que, quand j'aurai trouvé chose qui me soit agréable, je ne voudrais pas que tu me trompasses par après en disant : Je ne veux pas que tu demeures tant ici, parce que je veux aller ailleurs pour donner ordre à mes affaires; car, s'il me fallait ainsi laisser, pour ta volonté, ce que je désire et à quoi je tends, alors je te dis que je mourrais et que notre dessein serait rompu. Et, pour cette cause, il me semble qu'il serait bon que nous prissions un tiers, qui fût personne juste et qui n'eût point de propriété ni d'acception de personnes, au jugement de laquelle tous nos différends seraient remis.

J'en suis bien contente, dit l'âme; mais quel sera ce tiers? Le corps : Ce sera l'amour-propre, lequel vit avec l'un et avec l'autre, et me donnera à moi ce qui m'appartiendra, et j'en jouirai avec lui; et il te fera tout de même, te donnant tout ce qu'il te faudra; et, en cette façon, chacun aura ce qu'il désire et prétend, selon ce qui sera propre et convenable à son degré et qualité. — Après quelques autres propos, l'âme et le corps conviennent de faire chacun sa semaine, pendant laquelle l'autre lui obéirait, sauf d'offenser Dieu. — L'amour-propre étant survenu, l'âme lui demanda : Veux-tu être notre tiers en notre voyage, et notre juge et compagnon en cette affaire? Je veux bien, répondit l'amour-propre; je vois clairement que je

serai fort bien avec vous, et je donnerai volontiers à chacun de vo ce qui lui appartiendra, parce que cela ne me nuit point; et je viv ainsi tant avec l'un qu'avec l'autre; et quand même je serais for par quelqu'un de vous et que je n'eusse point ma nourriture, to aussitôt je me retirerais avec l'autre partie; car je ne veux pour ri que ma nourriture me manque. Le corps dit : Je ne suis pas po devoir jamais t'abandonner. L'âme ajouta : Ni moi non plus, pour principalement que nous nous accordions tous et que nous prenio garde sur toutes choses que Dieu ne soit point offensé, et que de nous péchera ait toujours les deux autres contre lui. Or, maint nant, au nom de Dieu, allons! et moi, comme étant la plus digne, ferai la première semaine.

L'âme dit alors en soi-même : Moi qui suis pure et sans aucu tache de péché, je commencerai à considérer le commencement ma création, avec tous les autres bienfaits que j'ai reçus de Dieu. reconnais que j'ai été créée pour une si grande béatitude, et en grande dignité, que je passe quasi les ordres des anges, et je me vo être une âme quasi-divine, et me sens toujours attirée, avec u grande pureté, à méditer et contempler les choses divines avec u continuel désir de manger même pain que celui des anges. Je su vraiment invisible, et pour cela je veux que toute ma nourriture toute ma délectation soient ès choses invisibles, parce que j'ai é créée à cette fin; c'est ici que je trouve mon repos, et n'ai beso d'autre chose, sinon de me fortifier ici par-dessus les cieux, et mettre tout le reste sous le pied. Et, partant, toute cette semaine veux m'arrêter en cette contemplation; de tout le reste, je ne m soucie. Qui s'en peut repaître, s'en repaisse; celui qui ne peut, qu ait patience! — Mais je vois mes compagnons être de mauvaise vo lonté et mal contents; je m'en vais les trouver. — Or çà! compa gnons, j'ai achevé ma semaine. Toi, ô corps! traite-moi en la tienn comme tu voudras. Mais, avant de passer outre, dites-moi, comme vous êtes-vous portés en cette mienne semaine?

L'amour-propre : Nous avons été mal, parce que ni l'amour-propr ni le corps mortel ne peut entrer en ces endroits-là. Nous n'avons e aucune nourriture, pour petite qu'elle fût; au contraire, nous som mes demeurés comme morts : mais nous espérons bien toutefois d'e avoir la revanche.

Le corps : C'est ici ma semaine. O toi, âme! viens avec moi; j veux te montrer combien de choses Dieu a faites pour moi. Vois regarde le ciel et la terre avec tous leurs ornements, la mer avec le poissons, et l'air avec les oiseaux; et puis après, tant de royaumes de seigneuries, de villes, de provinces, tant de grandes dignités a

piritual et au temporel, tant de trésors, de chants et sons harmo-
eux, de viandes de toutes sortes, desquelles je dois vivre, et qui ne
e manqueront jamais, tant que je serai en ce monde, avec beau-
oup d'autres plaisirs : toutes choses dont je pourrai jouir sans offen-
er Dieu, puisqu'il les a toutes créées pour moi. Tu ne m'as pas
ontré ton pays, comme je te montre le mien. Mais, parce que je ne
uis avoir ce que je prétends et désire, si tu ne condescends à m'en
onner délectation, je te rappelle que tu m'es grandement obligée,
in que tu ne penses pas aller en ton pays et me laisser ici en terre
ans viande ni nourriture. Tu ne le peux pas faire, car tu serais cause
ue je mourrais, et tu offenserais Dieu ; et puis nous serions tous
eux contre toi. Je me trouve avoir cet avantage par-dessus toi, que
e puis, tant que je vivrai, jouir des biens de mon pays, et par après
nfin jouir encore des délices de ton pays en l'autre vie, me sauvant
vec toi, ainsi que je le désire. Or, sache qu'il m'importe que tu te
auves, parce que je serai toujours avec toi, et, partant, ne te per-
uade pas que je veuille rechercher et demander chose ni contre rai-
on ni contre Dieu. Demande à l'amour-propre, notre compagnon,
je ne dis pas vrai. Je ne demande chose injuste. Je m'en veux rap-
orter et arrêter à son jugement ; et je suis certain qu'il ne se peut
oins faire que ce que je te demande, et même selon Dieu.

L'amour-propre : J'ai vu vos motifs et vos discours ; ils m'auraient
aru raisonnables si, quant à l'ordre de la charité, vous n'aviez tous
eux passé les bornes, vu que Dieu dit : Aime ton prochain comme
oi-même. Premièrement, l'âme n'a fait compte d'aucun de nous,
e sorte que nous avons été quasi en danger de mort. D'un autre
oté, j'ai vu que le corps a montré à l'âme tant de choses, qu'il y
vait de l'excès, parce qu'elles ne sont pas toutes nécessaires. Par-
ant, ô âme ! il faut que tu règles et modères ta véhémence et im-
étuosité, et que tu condescendes à la nécessité de ton prochain,
'est à savoir, de ton corps, de moi aussi, qui suis venu pour vivre
vec vous. Je n'ai trouvé dans ton pays aucune chose pour moi,
arce que le lieu est tel que je n'y puis habiter. Et toi, ô corps ! il
uffit que l'on te donne ta nécessité, parce que toute superfluité non-
eulement te serait nuisible, mais aussi à l'âme, si elle t'y consen-
ait. Mais si tu ne recherches ni demandes chose superflue, chacun
pourra vivre modérément selon son degré, et je pourrai vivre avec
vous ; de sorte que, étant ainsi unis ensemble, chacun participera
u bien de l'autre avec toute discrétion. Et quant à toi, ô âme ! si tu
veux te servir de ton corps, il faut que tu lui bailles ce qui lui est né-
essaire, autrement il ne ferait autre chose que murmurer. Que si tu
ui donnes, il demeurera coi et paisible, et tu pourras faire de lui ce

que tu voudras ; et ainsi vous demeurerez en paix, et je vivrai av tous deux. Que si tu ne le fais pas, il sera force que je m'en ai parce que je ne pourrais vivre avec vous : tel est mon avis.

L'âme craignit que, sous prétexte de contenter le corps, on ne rendît elle-même terrestre, jusqu'à lui faire perdre le goût d choses célestes. Le corps, d'accord avec l'amour-propre, la rassu lui disant qu'après tout, elle serait toujours la maîtresse, et que l même ne demandait que le nécessaire. Interrogé sur ce qu'il e tendait par là, il dit : J'ai besoin d'être vêtu, de manger, de boi de dormir, d'être servi et de prendre plaisir en quelque chose, a que je puisse te servir quand tu auras affaire de moi. Et si tu ve que j'aie le pouvoir d'être attentif au spirituel, ne me travaille po trop ; car, si je suis affaibli tant soit peu, je ne pourrai être atten à tes œuvres ; mais si tu condescends à me donner le nécessaire, pourras recueillir ton esprit à penser que, si Dieu a fait tant choses si agréables pour ce corps mortel, combien davantage et plus grandes en a-t-il faites pour toi, âme qui es immortelle ? ainsi Dieu sera loué, et chacun nourri et repu selon son degré ; s'il arrive entre nous quelque difficulté, notre amour-propre, q est fort subtil, nous règlera, et il pourra vivre avec nous, et no avec lui, en très-sainte paix [1].

L'âme, s'étant accordée à ce pacte, voulut faire sa semaine comm devant ; mais, tiraillée sans cesse en bas par le corps et l'amou propre, elle ne put aller jusqu'au bout ; tandis que le corps eut no seulement la sienne tout entière, mais encore la moitié de celle l'âme. Celle-ci, se voyant ainsi trompée, proposa de ne plus faire semaine, mais que chacun vécût à sa mode. Ce fut encore pis. L'âm finit par se laisser emporter aux plaisirs du corps et de l'amou propre, jusqu'à s'imaginer pouvoir y trouver son bonheur. Elle n trouva que le péché, le dégoût et le remords. Une lumière divi survint, qui lui fit voir, d'un côté, ses fautes et son état déplorabl de l'autre, la bonté, le pur amour, l'infinie miséricorde de Dieu son égard : ce qui la remplit de confusion, de regret, de bons prop et d'espérance. Dès lors elle annonça au corps et à l'amour-prop qu'elle leur ferait ce qu'ils avaient voulu lui faire, qu'elle les ass jettirait à soi, comme ils avaient voulu l'assujettir à eux.

Comme Dieu éclairait cette âme de plus en plus de sa lumière, l'embrasait de plus en plus de son amour, il lui inspira de se m priser soi-même, et d'ôter à l'humanité non-seulement toutes l choses superflues, mais encore celles qui semblaient nécessaires.

[1] L. 1, c. 1-3.

incita, de plus, à la prière, et la faisait tenir en oraison six ou sept heures à genoux, contre le vouloir de l'humanité. Il lui défendait de manger des fruits, qui lui plaisaient naturellement ou grandement; et, afin qu'elle perdît le goût de ce qu'elle mangeait, il lui faisait tenir toujours avec soi de l'aloès hépatique et de l'agaric battu et pulvérisé, et quand elle s'apercevait de quelque goût ou bien qu'une chose lui plaisait plus qu'une autre, elle y mettait secrètement un peu de cette amertume, et en mangeait par après. De même, pour l'empêcher de dormir, elle se couchait dans son lit sur des choses piquantes, et toutefois Dieu ne lui ôta jamais le sommeil, quelque chose qu'elle fît au contraire; mais elle dormait, encore qu'elle ne voulût pas.

L'humanité, se voyant menée si durement, se plaint à l'esprit, et demande de participer au moins quelque peu aux consolations spirituelles. L'esprit lui annonce qu'elle en jouirait à la fin. Dans une communion suivante, la joie fut si grande, que l'humanité même en fut comme nourrie. Mais bientôt le pur amour, qui voulait Dieu seul, et non ses consolations, le prie de ne plus lui en donner. L'humanité s'en plaint à l'esprit, comme d'un manque de parole. Mais l'esprit lui rappelle qu'il lui a promis les consolations pour la fin, dans l'autre vie, attendu que, dans la vie présente, l'attachement aux consolations spirituelles n'est pas moins dangereux que l'attachement aux plaisirs terrestres. Le meilleur pour nous en ce monde est d'y faire notre purgatoire.

L'humanité, s'apercevant que la voie devenait de plus en plus étroite, demande à faire au moins quelque chose. L'esprit y consent, mais à condition que ce serait sans y prendre goût. Premièrement, je veux que tu éprouves ce que c'est que d'être obéissante, afin que tu deviennes humble et soumise à toute créature. Et afin que tu puisses t'employer à quelque exercice, tu travailleras pour pourvoir à ton vivre. Je veux encore, quand tu seras appelée pour faire œuvres de piété envers les pauvres et malades de toutes sortes, que tu y ailles toujours; je ne veux point que tu refuses jamais; mais tu feras tout ce à quoi je te pousserai. C'est à savoir, je veux que tu nettoies toutes les immondices que tu verras aux malades; et quand tu seras appelée pour le faire, encore que tu fusses à parler avec Dieu, je veux que tu laisses tout, et que tu ailles vitement à celui qui t'appelle et où tu seras conduite, sans regarder aucunement qui t'appelle ni ce qu'il te faut aller faire. Je ne veux point que tu aies de choix ni d'élection, mais plutôt que la volonté d'autrui soit la tienne, et que jamais tu ne fasses la tienne propre.

Je te tiendrai en ces exercices tant et si longuement que je le verrai

nécessaire, parce que je veux éteindre et mortifier en toi tout désord de plaisirs ou de déplaisirs que tu puisses avoir en cette vie. Je veux ôter toutes imperfections, et ne veux point que tu t'arrêt pour aucun plaisir ou déplaisir, non plus que si tu étais morte; et veux voir cela par expérience. C'est pourquoi je te mettrai à certain épreuves qui me sembleront nécessaires. Et quand je te ferai fai quelque œuvre qui doive être en horreur, si j'aperçois que tu la sent ou la voies, je te la tiendrai sur toi jusqu'à ce que tu ne la sentes ne la voies plus. De même pour toutes les choses dont tu pe recevoir quelque consolation, je te ferai faire et embrasser le co traire, tant et si longuement, que tu ne voies ni ne sentes plus cho aucune qui te plaise ou te contente. Et pour mieux faire cell expériences, je ne te correspondrai en rien qui puisse te plaire o déplaire.

Je ne veux point encore que tu fasses amitié avec personne, ni q tu retiennes celle d'aucun parent que tu aies en particulier; mais veux que tu aimes chacun sans amour et affection, et cela indifféren ment, autant les riches que les pauvres, autant les amis que les p rents. Je veux qu'en ton intérieur tu ne distingues pas l'un de l'autr Je ne veux pas encore, sous ombre du spirituel, que tu fass amitié avec personne, quelque religieux ou spirituel qu'il soit; que tu ailles à quelqu'un par amitié particulière que tu lui porte mais il suffit d'y aller quand tu seras appelée, comme je t'ai dit. E c'est la règle que je veux que tu tiennes en conversant avec les créa tures sur la terre [1].

Pour l'exécution de ces choses, l'esprit rendit l'humanité si pauvre qu'elle n'aurait su vivre, si Dieu n'y eût pourvu par quelques au mônes. Par après, il la fit servir les malades les plus dégoûtants. E quand le cœur lui soulevait à la vue de la vermine et du pus des ul cères, il lui en faisait manger une partie : ce qui la guérit de tout répugnance. Après qu'elle eut été ainsi éprouvée trois ans, elle fu employée comme servante, puis comme supérieure, dans un hôpital afin de mourir à la louange comme au mépris. Plus elle perda ainsi l'habitude de l'amour-propre, plus elle brûlait du pur amou de Dieu. L'esprit dit alors : Je ne la veux plus appeler créature hu maine, parce que je la vois tout absorbée, perdue et transformée e Dieu, sans y reconnaître rien de l'humanité [2].

Après que cette créature fut ainsi dépouillée du monde, de chair, des biens, des exercices, des affections, et de toute autre chos que Dieu, Dieu voulut encore la dépouiller d'elle-même, et sépare

[1] L. 1, c. 18. — [2] Ibid., c. 21.

âme de l'esprit, en y répandant un nouvel amour. Voici en quelle manière.

Dieu, qui est esprit, tire à soi l'esprit de l'homme, et l'esprit y demeure occupé. L'âme, qui ne peut être sans son esprit, va après lui, et y est tenue occupée, parce qu'elle ne peut vivre sans lui, et, ne pouvant faire autrement, elle y demeure tant que Dieu tient l'esprit à soi. Le corps, qui est soumis à l'âme, ne pouvant avoir sa nourriture naturelle sans cette âme qui ne lui répond pas, demeure comme perdu et hors de son état naturel. L'esprit est seul qui demeure comme en son être, atteignant à la fin pour laquelle Dieu l'a créé; car, ainsi depouillé, il demeure nu en Dieu, et y est tenu tant qu'il lui plaît, sauf l'assistance qu'il doit au corps pour l'entretien de la vie.

L'âme et le corps, par après, retournent à leurs opérations naturelles, et puis, étant bien refaits et recréés par le moyen du repos de l'esprit, Dieu le tire comme devant à la même opération, et en cette façon, petit à petit, se consument toutes les imperfections animales, et l'âme, ainsi purifiée, demeure esprit pur et net, et le corps, purgé et nettoyé des mauvaises habitudes et inclinations, demeure net et propre à s'unir avec son esprit, en temps opportun, sans empêchement [1].

La suite de ces opérations, qui sont une espèce de martyre et de purgatoire, remplit le second livre.

Dans le troisième, l'âme demande à Dieu pourquoi il aime tant l'homme, qui lui est si contraire, et ce que c'est que l'homme, duquel il a tant de soin.

Notre-Seigneur lui répond : Tu demandes une si grande chose, que tu ne la pourras comprendre; néanmoins, pour satisfaire à ton entendement en cela débile et pauvre, je t'en montrerai une étincelle; encore, si tu la voyais clairement, tu ne pourrais vivre, à moins d'être soutenue par ma grâce.

Sache premièrement, comme je suis Dieu immuable et qui ne change point, que j'ai aimé l'homme avant de le créer, que je l'ai aimé d'un amour infini, pur, simple et net, sans cause aucune; et je le puis que je n'aime ce que j'ai créé et destiné pour ma gloire, chacun dans son degré. Je l'ai encore pourvu amplement de tous les moyens convenables pour parvenir à sa fin, avec dons naturels et grâces surnaturelles, lesquelles de ma part ne lui manqueront jamais. Mais, avec mon amour infini, je l'environne par diverses voies et moyens, pour le rendre soumis à ma providence, et je ne trouve rien qui me soit contraire, sinon le franc arbitre que je lui ai donné, avec

[1] L. 2, c. 1.

lequel sans cesse je combats par amour, jusqu'à tant qu'il me donne et m'en fasse un présent; et depuis que je l'ai reçu et accep je le réforme petit à petit par une opération occulte et secrète et soin amoureux ; et je ne l'abandonne jamais, que je ne l'aie cond jusqu'à sa fin ordonnée.

Quant à ton autre demande, à savoir pourquoi j'aime cet homm qui m'est tant contraire et qui est plein de si grandes pauvretés misères, que son infection monte depuis la terre jusqu'au ciel, je réponds que, pour mon infinie bonté et pour le pur amour avec l quel j'aime cet homme, je ne puis voir ses défauts ni cesser de fa mon œuvre, qui est de lui faire du bien ; je lui montre avec ma l mière et lui fais reconnaître ses défauts, et, les connaissant, il l pleure, et, les pleurant, il les purge ; et sache que je ne puis ê offensé de l'homme, sinon quand il fait obstacle à l'œuvre que j ordonnée pour sa fin, à savoir quand il m'empêche par le péc mortel d'opérer en lui par amour selon sa nécessité.

Quant à cet amour lui-même, tu ne peux le comprendre par moyen de l'entendement, parce qu'il n'est point compréhensible ; se connaît jusqu'à un certain point par les effets, lesquels sont pet et grands, selon la quantité de l'amour qui fait opérer. Celui q ayant la foi, voudrait voir les effets que Dieu fait opérer aux homm par cette étincelle d'amour qu'il leur verse et répand secrètem dans le cœur, je suis certain qu'il brûlerait si fort d'amour qu'il pourrait vivre, à cause de la véhémence de cet amour qui le cons merait et le réduirait à néant ; mais, encore que l'homme en s presque toujours ignorant, néanmoins tu vois que, par cet amo inconnu, les hommes abandonnent le monde, les biens, les amis, parents, et tous les autres amours et délectations leur sont en hai Par cet amour, l'homme se vend pour esclave et demeure sujet a autres jusqu'à la mort ; et tant croît cet amour, qu'il endurer mille martyres : ce qu'on a toujours vu par expérience et se voit e core continuellement. Tu vois que cet amour fait de bêtes deve hommes, d'hommes anges, et d'anges quasi-dieux par participatio Tu vois les hommes se changer totalement, de terrestres deve célestes, et avec l'âme et le corps s'exercer aux choses spirituelle Tu les vois changer de paroles, de vie, et faire tout au contraire ce qu'ils étaient accoutumés de faire et de dire. Chacun s'en émer veille, et, jugeant cette chose être bonne, lui porte presque envi encore que personne n'entende l'œuvre, si ce n'est celui qui l' prouve ; mais cet amour intime, pénétrant, doux et gracieux, q l'homme sent en son cœur, ne se connaît pas et ne se peut exprim ni entendre qu'avec une intelligence d'affection, en laquelle l'homm

[1] L. 3, c. 1.

sent occupé, lié, transformé, content, pacifique et ordonné avec s sentiments corporels, sans aucune contradiction : en sorte qu'il e rien, ne veut rien, ne désire rien, et demeure en repos, paisible satisfait au fond de son cœur, ne connaissant rien autre chose. Il meure étroitement lié d'un fil très-subtil, secrètement tenu de la ain de Dieu, qui laisse l'homme combattre et faire tête au monde, démon, à soi-même ; se voyant alors fort débile et ne se pouvant der de quelque côté que ce soit, il appréhende sa ruine en tout eu ; mais Dieu ne le laisse pas tomber.

Ce vrai amour que tu cherches à entendre, ô âme ! n'est pas encore tui-là ; mais c'est quand, par des moyens possibles à la misère hu- aine, j'ai consumé les imperfections de l'homme, et en l'intérieur, à l'extérieur. Par après, pour le reste qui ne se voit pas, j'opère cette façon. Je descends avec un fil d'or très-subtil, qui est mon mour occulte et secret, et à ce fil est attaché un hameçon qui prend cœur de l'homme, et ce cœur qui vient de moi, je le tire continuel- ment à moi, en sorte qu'il ne touche plus à terre ; et par cet amour time, toutes les occultes, subtiles et inconnues imperfections de homme meurent, et tout ce qu'il aime par après, il l'aime avec l'a- our de ce fil, duquel il se sent avoir le cœur lié.

De même encore, toutes les autres opérations faites par lui sont ites avec cet amour et sont rendues agréables par la grâce sancti- ante, parce que Dieu est celui qui opère avec son pur amour, sans ue l'homme s'en entremette. Et Dieu ayant pris soin de cet homme l'ayant tiré tout à soi, opère par ce moyen et l'enrichit de ses ens avec si grande augmentation, qu'à l'heure de la mort il se ouve attaché au fil de l'amour et noyé dans l'abîme divin, sans u'il le sache. Et, encore que l'homme en cet état semble une chose morte, perdue et abjecte, il trouve néanmoins sa vie cachée en Dieu, i sont tous les trésors et toutes les richesses de la vie éternelle, et ne se peut dire ni penser ce qu'il a préparé à cette âme sa bien- imée [1].

Quand elle eut entendu ces choses, l'âme s'écria toute transportée : O langue ! pourquoi parles-tu, ne trouvant point de termes propres our l'amour que sent mon cœur ? O cœur enflammé d'amour ! que e consumes-tu le corps dans lequel tu es ? O esprit ! que fais-tu en- ore ici lié en terre ? Ne vois-tu pas la véhémence d'amour avec la- uelle Dieu te tire et te désire ? Démembre et déchire ce corps, afin ue chacun aille au lieu qui lui appartient.

Dieu, voyant l'âme enflammée d'un feu si extrême et la voulant

[1] L. 3, c. 1.

arrêter un peu, lui montra une petite étincelle de l'amour ave lequel il aime l'homme, amour si pur, si simple et si net, qu quand l'âme le vit, elle en demeura tout étonnée et comme aban donnée en soi-même [1].

A la lumière de cette étincelle divine, il semblait à l'âme que la fo n'avait plus lieu, car elle voyait ; que l'espérance n'avait plus lieu car elle possédait : elle ne ressentait que l'amour. Le nom de Jésus prononcé par elle ou par d'autres, la ravissait pour ainsi dire hor d'elle-même.

Mais en même temps, à la lumière de cette étincelle de l'amou divin, l'âme s'aperçut que dans l'amour qu'elle avait eu pour Die jusqu'alors, il y avait encore un amour-propre. Elle demanda a Seigneur ce que c'est que cet amour pur dont il lui avait montr une petite étincelle. Le Seigneur lui répondit qu'elle ne pouvait l comprendre en ce monde, attendu que cet amour pur n'est autr que lui-même, qu'il est incompréhensible en son essence, et ne peu être compris que par les effets.

O mon Seigneur ! lui demanda un jour cette âme, dites-moi, s' vous plaît, comment vous opérez en l'homme avec votre secre amour, dans lequel l'homme demeure près de vous, sans savo comment ni comprendre la manière dont il se trouve emprisonn par l'amour, avec un si grand contentement d'esprit.

Notre-Seigneur : J'émeus avec mon amour le cœur de l'homme et, avec ce mouvement, je lui donne une lumière par laquelle i connaît que je l'inspire à bien faire ; et, avec cette lumière, il s'abs tient de mal faire et combat ses mauvaises inclinations.

L'âme : Qu'est-ce que ce mouvement, et comment vient-il à l'homme, qui ne le connaît et ne le demande pas ?

Notre-Seigneur : Mon pur, net et grand amour, que je porte à l'homme, me meut à lui faire cette grâce de frapper à son cœur pour voir s'il me veut ouvrir et me laisser entrer au dedans de so pour y faire ma demeure et jeter dehors toutes les autres choses.

L'âme : Qu'est-ce que cette grâce ?

Notre-Seigneur : Vois et considère les rayons du soleil, qui sont si subtils et si pénétrants, que les yeux humains ne les peuvent regarder, parce qu'ils en seraient éblouis et en perdraient la vue. Tels sont les rayons de mon amour, que j'envoie aux cœurs humains : ils font perdre à l'homme le goût et la vue de toutes les choses mondaines.

L'âme : Comment est-ce que ces rayons-là viennent aux cœurs des hommes ?

[1] L. 3, c. 2.

Notre-Seigneur : Comme des flèches, tantôt à celui-ci, tantôt à lui-là ; ils touchent en secret le cœur, l'embrasent et le font sourer ; et l'homme ne sait ce qu'il veut, mais, se trouvant blessé d'amour, il ne sait rendre compte de soi-même et demeure ignorant et onné.

L'âme : Qu'est-ce que cette flèche ?

Notre-Seigneur : C'est une étincelle d'amour que je verse et répands dans l'homme, qui amollit sa dureté, et le fait fondre et écouler comme la cire au feu, le pousse et l'incite à me renvoyer à me rapporter tout l'amour que je lui verse et répands au dans.

L'âme : Qu'est-ce que cette étincelle ?

Notre-Seigneur : C'est une inspiration envoyée de moi, qui, mme un feu, enflamme les cœurs des hommes, par laquelle le eur conçoit une si grande ardeur et force, qu'il ne peut faire autre hose que d'aimer. Cet amour tient secrètement l'homme attentif à oi, moyennant cette inspiration qui continuellement l'avertit dans n cœur. Ce que c'est que cette intérieure inspiration qui fait secrèment une si grande chose, la langue ne le saurait dire. Enquérez-ous-en du cœur, qui la sent ; enquérez-vous-en de l'entendement, ui l'entend ; enquérez-vous-en de l'esprit, qui est rempli de cette uvre que Dieu fait par leur moyen. La moindre connaissance qui en puisse avoir, c'est par le moyen de la langue. Dieu remplit homme d'amour, il le fait opérer par amour avec une grande force vertu contre tout le monde, contre l'enfer et contre nous-mêmes ; un tel amour demeure inconnu, et l'on n'en peut parler [1].

Tels furent, d'après sainte Catherine de Gênes, la suite et l'ensemble des opérations divines dans son âme. Nous avons vu des hoses semblables dans les autres saints, notamment le roi saint ouis, saint François d'Assise. C'est le mystère pratique de ce que it saint Paul aux Galates : Je suis mort à la loi par la loi même, our vivre à Dieu, j'ai été crucifié avec le Christ. Je vis encore, non lus moi ; c'est le Christ qui vit en moi [2]. Mystère dont l'accomplisement est que Dieu sera tout en tous [3].

Sainte Catherine termine ainsi son dialogue.

Que dirai-je davantage de cette œuvre d'amour ? Je suis contrainte e me taire, avec un instinct de vouloir parler, encore que je ne uisse dire ce que je voudrais. Celui qui veut expérimenter ces hoses, qu'il s'abstienne de toute espèce de mal, comme dit saint Paul ; car, quand l'homme s'en abstient, Dieu aussitôt verse et ré-

[1] L. 3, c. 13. — [2] Gal., 2, 19 et 20. — [3] 1 Cor., 15, 28.

pand en lui le bien par sa grâce, bien qu'il fait ensuite croître
nos esprits avec si grand amour, que l'homme demeure perdu, noy
transformé et surmonté. Et encore qu'il semble que ce soit beaucou
de s'abstenir de toute espèce de mal, néanmoins qui verrait la prom
titude dont Dieu use envers l'homme, et le soin diligent et amo
reux qu'il en prend pour l'aider et le défendre de tous ses adve
saires, il n'y aurait aucune contrariété qui le pût empêcher
retarder de faire toute chose pour l'amour de Dieu. Mais quan
l'homme a commencé de marcher par le droit chemin, alors il co
naît que Dieu est celui qui fait en nous et par nous tout le bien q
nous faisons, par le moyen de ses gracieuses inspirations, et par
moyen de l'amour qu'il verse et répand dans l'âme, qui opè
presque sans peine et fatigue, par le moyen de cette saveur q
Dieu mêle parmi toutes nos peines et nos travaux.

Quant à l'homme, il lui suffit de ne rien faire contre sa conscienc
parce que Dieu nous inspire par après tout le bien qu'il veut q
nous fassions, il nous y pousse et incite, et nous en donne la for
et la vigueur : autrement l'homme ne pourrait faire aucun bien.
Dieu donne encore la facilité et les moyens de le faire ; en sorte qu
nous faut faire toutes choses avec très-grande délectation et plais
encore qu'il semble aux autres que ce soient grandes pénitences.
quel grand amour ! quelle grande bonté et miséricorde Dieu mont
à l'homme en ce misérable monde !

La justice ensuite se connaît, au point que l'âme part du corp
Si elle n'a rien à purifier, Dieu la reçoit en lui-même avec son a
dent amour, et, transformée en un instant, elle se trouve en Die
sans fin. Autrement, au même instant, elle va en purgatoire ou
enfer. Et le tout, par l'ordonnance et la disposition de Dieu, qui e
voie chacun en son lieu. Et chacun porte avec soi la sentence du j
gement qui lui est fait, et lui-même se condamne. Et si les âmes
trouvaient pas ces lieux ordonnés de Dieu, elles demeureraient
plus grand tourment, parce qu'elles seraient hors de cette ordo
nance et disposition divine, vu principalement qu'il ne se trou
aucun lieu où il n'y ait de sa miséricorde, et pour cela elles o
moins de peine qu'elles n'auraient.

L'âme a été créée de Dieu pour Dieu, et destinée à Dieu comm
à sa fin dernière, et elle ne peut trouver de repos qu'en Dieu. Cell
qui sont en enfer sont en Dieu par justice. Si elles en étaient dehor
elles auraient un enfer bien plus grand, par la contrariété de l'o
donnance et disposition divine, qui leur donne un instinct terrib
d'aller en ce lieu qui leur est député : n'y allant pas, elles auraie
double peine. Elles n'y vont pas toutefois pour avoir une pei

indre, mais comme forcées par ce souverain et infaillible ordre Dieu, qui ne peut manquer [1].

On s'étonnera peut-être de ces dernières pensées de sainte Cathe- de Gênes ; mais nous avons vu des idées semblables dans un logue de Platon, où le plus sage des philosophes grecs, Socrate, montre invinciblement que le coupable impuni est plus malheu- x que celui qui subit la punition, et que, par conséquent, le cou- ble doit aller s'accuser au juge, et lui demander la peine, pour guéri de son mal [2]. Sainte Catherine résume ainsi, dans son logue, ce qu'il y a de plus élevé dans la sagesse humaine, et le plète par les lumières de la sagesse divine.

Elle revient sur ces mêmes idées dans son traité *Du Purgatoire*. En issant son purgatoire en ce monde, elle comprit ce qu'est le pur- oire de l'autre, et comment les âmes y sont détenues et tourmen- s. Elles sont contentes d'être en l'ordonnance et la disposition de u; elles sont en état de pure charité, ne pouvant plus offenser u ni mériter. Pour le reste, les peines qui les purifient sont très- ndes, semblables à celles de l'enfer ; et la plus grande de leurs nes, c'est cette espèce de rouille qui les dépare et qui les empêche voir Dieu, vers qui, cependant, elles sont attirées avec une ardeur icible.

Parmi les épreuves où Dieu fit passer sainte Catherine de Gênes, celle de ne trouver souvent personne qui comprît son état et pût donner des conseils ; c'est de se voir privée bien des fois de son fesseur, qui la comprenait et aux avis de qui elle s'empressait de ourir. Enfin, les neuf dernières années de sa vie, elle endura une ladie extraordinaire, à laquelle les médecins ne pouvaient trouver remède. C'était comme un martyre et un crucifiement continuels. fêtes des saints, elle ressentait toutes les douleurs que ces saints ient souffertes. Dans les derniers temps, elle ne pouvait prendre tre nourriture que la sainte eucharistie. Le jour de l'Assomption la sainte Vierge 1510, elle reçut l'extrême-onction, suivant ses irs. Les anges la visitèrent ; elle passa sept jours dans une joie tinuelle : on la croyait guérie. De violentes convulsions lui repri- t, le démon lui apparut sous une forme horrible ; comme elle ne vait parler, elle fit signe aux assistants de faire le signe de la croix sa poitrine, et de jeter de l'eau bénite sur son lit et dans sa cham- Après une demi-heure, cette vision effroyable disparut, et elle rit sa tranquillité ordinaire.

Le 3 septembre, le céleste Époux voulut lui faire ressentir, et dans

[1] L. 3, c. 14. — [2] Platon, *Gorgias*.

le corps et dans l'âme, toutes les douleurs de sa passion. Elle éten les bras en forme de croix, et dit tout haut ces paroles : Qu'elle s la bienvenue, et cette passion, et tout supplice quelconque, q m'enverra l'aimable volonté de Dieu. Car voici environ trente-s ans, ô mon amour ! que vous m'avez éclairée ; et depuis cette époq jusqu'à cette heure, j'ai toujours désiré de souffrir et intérieureme et extérieu ment; et parce que c'était mon désir, jamais il ne n semblé avoir rencontré aucun tourment; mais, quoique toutes peines passées et la douleur extérieure paraissent un grand suppli votre providence me transformait tout en immense joie intérieu Me voici maintenant au terme ; je viens à vous avec une souverai douleur extérieure et intérieure, oppressée de la tête aux pieds, à point que je ne crois pas qu'un corps humain, si robuste qu'il so pût endurer cet effroyable tourment : il me semble que non-seuleme un corps de chair [et d'os y succomberait, mais que sa violen anéantirait un corps de fer et de diamant. Il est évident que c'est vo qui modérez tout par votre juste providence, qui ne veut pas enco que je meure. Et quoique j'aie enduré sans aucun remède excessifs tourments dans mon corps, toutefois je me trouve l'esp plein de courage, et je suis tellement disposée, que je ne puis p dire que je souffre ; au contraire, il me semble nager dans une j continuelle, joie si grande et si délicieuse, que je ne puis ni l'exp mer ni même la comprendre.

Le 14 septembre 1510, jour de l'Exaltation de la sainte croix, e parla avec plus de force et d'amour que jamais. Le lendemai 15, qui était un dimanche, on lui demanda si elle voulait con munier. Ravie en extase, elle éleva un doigt vers le ciel, pour fai entendre qu'elle était appelée à l'instant même au banquet céles Puis, chantant d'une voix très-douce les dernières paroles de Jésu Seigneur, je recommande mon âme entre vos mains, elle alla réunir pour jamais à Dieu, la soixante-troisième année de son âg

Les peuples commencèrent aussitôt à l'honorer comme saint des guérisons miraculeuses augmentèrent la dévotion publique ; pl sieurs de ces miracles ayant été constatés juridiquement, le pa Clément XII la canonisa solennellement en 1737, par une bulle 16me de juin, où il fait l'éloge de ses vertus et même de ses écrits

Un génie plus merveilleux encore que la sainte veuve Catherine Gênes fut une petite fille née en Espagne, le 28 mars 1515, dans u ville épiscopale de la vieille Castille nommée Avila. Son père, q était gentilhomme, s'appellait Alphonse de Cepède ; sa mère, Béat

[1] *Acta SS.*, 15 *septembri.*

Abumade. Son père eut un grand nombre d'enfants : trois de sa mière femme, et neuf de la seconde. Le troisième des neuf fut e fille, l'illustre sainte Thérèse. Voici comme elle-même écrit sa , d'après les ordres de son père spirituel :

Je souhaiterais que, comme on me l'a ordonné d'écrire très-parlièrement la manière de mon oraison et les grâces que j'ai reçues Dieu, on m'eût permis de faire connaître, avec la même exactile, la grandeur de mes péchés et la vie si imparfaite que j'ai née. Ce me serait beaucoup de consolation ; mais, au lieu de me ccorder, on m'a lié les mains sur ce sujet. Aussi il ne me reste à conjurer, au nom de Dieu, ceux qui liront ce discours de ma de se souvenir toujours que j'ai été si méchante, que je ne reque un seul de tous les saints qui se sont convertis à Dieu, dont emple puisse me consoler ; car je vois que depuis qu'il lui a plu les toucher, ils n'ont point continué à l'offenser ; au lieu que nonlement je devenais toujours plus mauvaise, mais il semblait que prisse plaisir à résister aux grâces que Notre-Seigneur me faisait, oique je comprisse assez qu'elles m'obligeaient à le mieux servir, que je ne les pouvais trop reconnaître. Qu'il soit béni à jamais m'avoir attendue avec tant de patience ! je ne saurais trop l'en mercier, et j'implore de tout mon cœur son secours pour pouir écrire, avec autant de clarté que de vérité, cette relation que mes nfesseurs m'ont ordonné de faire, et que je n'avais jusqu'ici osé enprendre, quoique Dieu m'eût, il y a longtemps, donné la pensée travailler. Je souhaite qu'elle réussisse à sa gloire, et que, me sant encore mieux connaître à ceux qui m'y ont engagée, ils me tifient dans ma faiblesse, afin que je puisse faire un bon usage s grâces que j'ai reçues de Dieu, à qui toutes les créatures doivent nner de continuelles louanges.

Après cet avant-propos, Thérèse entre ainsi en matière :

Les faveurs que j'ai reçues de Dieu, et la manière dont j'ai été vée auraient dû suffire pour me rendre bonne, si ma malice n'y eût int apporté d'obstacle. Mon père était fort affectionné à la lecture s bons livres, et en avait plusieurs en langue vulgaire, afin que ses fants les pussent entendre. Ma mère secondait ses bonnes intenons pour nous ; et le soin qu'elle prenait de nous faire prier Dieu de nous porter à concevoir la dévotion pour la sainte Vierge et ur quelques saints, commença à m'y exciter à l'âge de six ou sept s. J'y étais aussi poussée parce que je ne voyais en mon père et ma mère que des exemples de vertu.

Mon père était très-charitable envers les pauvres et les malades, avait une si grande bonté pour les serviteurs, qu'il ne put jamais

se résoudre d'avoir des esclaves, tant ils lui faisaient de compassi
Ainsi, ayant eu, durant quelques jours, chez lui, une esclave qui
partenait à l'un de ses frères, il la traitait comme si elle eût été
propre fille, et disait qu'il ne pouvait sans douleur voir qu'elle
fût pas libre. Il était très-véritable dans ses paroles : on ne l'ent
dit jamais jurer ni médire de personne, et il n'y avait rien dans to
sa conduite que de fort honnête et de fort louable.

Ma mère était aussi très-vertueuse, et son peu de santé la fit to
ber dans de grandes infirmités. Quoiqu'elle fût extrêmement be
elle faisait si peu de cas de cet avantage qu'elle avait reçu de la
ture, qu'encore qu'elle n'eût que trente-trois ans lorsqu'elle mour
une personne fort âgée n'aurait pu vivre d'une autre manière qu'
faisait. Son humeur était extrêmement douce, elle avait beauco
d'esprit ; sa vie fut traversée par de grandes peines, et elle la fi
très-chrétiennement.

Nous étions douze enfants, trois fils et neuf filles ; et tous, par
miséricorde de Dieu, ont imité ses vertus et celles de mon pè
excepté moi, quoique je fusse celle de tous ses enfants qu'il ain
le mieux. Je paraissais, avant que d'avoir offensé Dieu, avoir
l'esprit ; et je ne saurais me souvenir qu'avec douleur du mauv
usage que j'ai fait des bonnes inclinations que Notre-Seigneur m'av
données. J'étais en cela d'autant plus coupable, que je ne voyais r
faire à mes frères qui m'empêchât d'en profiter.

Quoique je les aimasse tous extrêmement et que j'en fusse f
aimée, il y en avait un pour qui j'avais une affection encore p
particulière. Il était environ de mon âge, et nous lisions ensem
les vies des saints. Il me parut, en voyant le martyre que quelqu
uns d'eux ont souffert pour l'amour de Dieu, qu'ils avaient ach
à bon marché le bonheur de jouir éternellement de sa présenc
et il me prit un grand désir de mourir de la même sorte, non p
un violent mouvement d'amour que je me sentisse avoir pour l
mais afin de ne point différer à jouir d'une aussi grande félicité q
celle que je lisais que l'on possède dans le ciel. Mon frère en
dans le même sentiment, et nous délibérions ensemble du moy
que nous pourrions tenir pour venir à bout de notre dessein. No
nous proposâmes de passer dans les pays occupés par les Maur
et de demander à Dieu qu'il nous fît la grâce de mourir par leu
mains. Et quoique nous ne fussions encore que des enfants, il
semble qu'il nous donnait assez de courage pour exécuter cette
solution, si nous en pouvions trouver le moyen ; et ce que no
étions sous la puissance d'un père et d'une mère, était la plus gran
difficulté que nous y voyions. Cette éternité de gloire et de pein

e ces livres nous faisaient connaître frappait notre esprit d'un ange étonnement ; nous répétions sans cesse : Quoi ! pour tou-rs, toujours, toujours ! Et, bien que je fusse dans une si grande nesse, Dieu me faisait la grâce, en prononçant ces paroles, qu'elles primaient dans mon cœur le désir d'entrer et de marcher dans le min de la vérité.

Thérèse avait sept ans lorsqu'elle s'échappa de la maison pater-lle avec son petit frère, pour aller tous deux se faire martyriser z les Maures et arriver plus vite au ciel ; mais ils furent rencon-s par leur oncle, qui les ramena au logis. C'est à ce contre-temps e Thérèse fait allusion quand elle ajoute :

Lorsque nous vîmes, mon frère et moi, qu'il nous était impos-le de réussir dans notre dessein de souffrir le martyre, nous réso-mes de vivre comme des ermites, et nous travaillâmes ensuite à re des ermitages dans le jardin ; mais les pierres que nous mettions ur cela les unes sur les autres venant à tomber, parce qu'elles vaient point de liaison, nous ne pûmes en venir à bout. Je ne rais encore maintenant penser sans être beaucoup touchée que eu me faisait dès lors des grâces dont j'ai si peu profité.

Je donnais l'aumône autant que je le pouvais, et mon pouvoir était it. Je me retirais en solitude pour faire mes prières, qui étaient en nd nombre, avec le rosaire, pour lequel ma mère avait une nde dévotion, et nous l'avait inspirée. Lorsque je me jouais avec s petites filles de mon âge, mon grand plaisir était de faire des onastères et d'imiter les religieuses ; et il me semble que je désirais l'être, quoique non pas avec tant d'ardeur que les autres choses nt j'ai parlé.

J'avais environ douze ans quand ma mère mourut ; et, connais-nt la perte que j'avais faite, je me jetai toute fondante en larmes x pieds d'une image de la sainte Vierge, et la suppliai de vouloir re ma mère. Quoique je fisse cette action avec une grande simpli-té, il m'a paru qu'elle me fut fort avantageuse ; car j'ai reconnu anifestement que je ne me suis jamais recommandée à cette bien-eureuse mère de Dieu qu'elle ne m'ait assistée. Elle m'a enfin ppelée à son service ; et je ne puis penser qu'avec douleur que je persévérai pas aussi fidèlement que je devais dans les bons dé-rs que j'avais alors. « Seigneur, mon Dieu, puisque j'ai sujet de roire que, me faisant tant de grâces, vous aviez dessein de me sau-er, n'aurait-il pas fallu que, par le respect qui vous est dû, encore lus que pour mon intérêt, mon âme, dans laquelle vous vouliez habi-er, n'eût point été profanée par tant de péchés ? Je ne saurais en parler ns en être vivement touchée, parce que je n'en puis attribuer la

cause qu'à moi seule, étant obligée de reconnaître qu'il n'y a ri que vous n'ayez fait pour me porter, dès cet âge, à être absolum toute à vous, et que mon père et ma mère ont pris tant soin de m lever dans la vertu, et m'ont donné de si bons exemples, qu'au li de me pouvoir plaindre d'eux, j'ai tous les sujets du monde de m' louer. »

Lorsque je fus un peu plus avancée en âge, je commençai à co naître les dons de la nature dont Dieu m'avait favorisée, et que l' disait être grands ; mais, au lieu d'en rendre grâces à Dieu, je m' servis pour l'offenser, ainsi que je le dirai dans la suite.

Il me semble que ce que je vais rapporter me nuisit beaucoup, il me fait quelquefois considérer combien grande est la faute d pères et des mères qui ne prennent pas soin d'empêcher leurs e fants de rien voir qui ne les puisse porter à la vertu ; car ma mè étant telle que je l'ai dit, tant de bonnes qualités que je voyais elle firent peu d'impression sur mon esprit lorsque je commençai devenir raisonnable, et ce qu'elle avait de défectueux me fit gra tort. Elle prenait plaisir à lire des romans, et ce divertissement ne faisait pas tant de mal qu'à moi ; car elle ne laissait pas de prend tout le soin qu'elle devait avoir de sa famille, et peut-être ne le fa sait-elle que pour occuper ses enfants, afin de les empêcher de pe ser à d'autres choses qui auraient été capables de les perdre ; ma nous oubliions nos autres devoirs pour ne penser qu'à cela seu Mon père le trouvait si mauvais, qu'il fallait bien prendre garde qu ne s'en aperçût pas. Je m'appliquai donc entièrement à une si dan gereuse lecture ; et cette faute que l'exemple de ma mère me fit fair causa tant de refroidissement dans mes bons désirs, qu'elle m'en commettre beaucoup d'autres. Il me semblait qu'il n'y avait poi de mal à employer plusieurs heures du jour et de la nuit à une o cupation si vaine, sans que mon père le sût ; et ma passion pour ce était si grande, que je ne trouvais de contentement qu'à lire que qu'un de ces livres que je n'eusse point encore vu.

Je commençai de prendre plaisir à m'ajuster et à désirer de pa raître bien ; j'avais un grand soin de mes mains et de ma coiffure j'aimais les parfums et toutes les autres vanités, et, comme j'éta fort curieuse, je n'en manquais pas. Mon intention n'était pas ma vaise, et je n'aurais pas voulu être cause que quelqu'un offens Dieu pour l'amour de moi. Je demeurai durant plusieurs année dans cette excessive curiosité, sans comprendre qu'il y eût du péché mais je vois bien maintenant qu'il était fort grand.

Comme mon père était extrêmement prudent, il ne permett l'entrée de sa maison qu'à ses neveux, mes cousins germains ;

ût à Dieu qu'il la leur eût refusée aussi bien qu'aux autres! car e connais maintenant quel est le péril, dans un âge où l'on doit ommencer à se former à la vertu, de converser avec des personnes ui non-seulement ne connaissent point combien la vanité du monde st méprisable, mais qui portent les autres à l'aimer. Ces parents ont je parle n'étaient qu'un peu plus âgés que moi ; nous étions tou-ours ensemble, ils m'aimaient extrêmement, mon entretien leur était ort agréable ; ils me parlaient du succès de leurs inclinations et de eurs folies, et, qui pis est, j'y prenais plaisir ; ce qui fut la cause de e tout mon mal.

Que si j'avais à donner conseil aux pères et aux mères, je les ex-orterais de prendre bien garde de ne laisser voir à leurs enfants, cet âge, que ceux dont la compagnie peut leur être utile, rien n'é-ant plus important, à cause que notre naturel nous porte plutôt au al qu'au bien. Je le sais par ma propre expérience ; car, ayant une eur plus âgée que moi, fort sage et fort vertueuse, je ne profitai oint de son exemple, et je reçus un grand préjudice des mauvaises ualités d'une de mes parentes qui venait souvent nous voir. Comme i ma mère, qui connaissait la légèreté de son esprit, eût prévu le ommage qu'elle me devrait causer, il n'y avait rien qu'elle n'eût fait our lui fermer l'entrée de sa maison ; mais elle ne le put, à cause u prétexte qu'elle avait d'y venir. Je m'affectionnai extrêmement à lle, et ne me lassais point de l'entretenir, parce qu'elle contribuait mes divertissements, et me rendait compte de toutes les occupa-ions que lui donnait sa vanité. Je veux croire qu'elle n'avait point autre dessein, dans notre amitié, que de satisfaire son inclination our moi, et le plaisir qu'elle prenait à me parler des choses qui la ouchaient.

J'arrivai ainsi à ma quatorzième année ; et il me semble que durant e temps je n'offensai point Dieu mortellement, ni ne perdis point sa rainte ; mais j'en avais davantage de manquer à ce que l'honneur u monde oblige. Cette crainte était si forte en moi, qu'il me paraît ue rien n'aurait été capable de me la faire perdre. Que j'aurais été eureuse si j'avais toujours eu une aussi ferme résolution de ne faire amais rien de contraire à l'honneur de Dieu ! mais je ne prenais pas arde que je perdais, par plusieurs autres voies, cet honneur que j'avais tant de passion de conserver, parce qu'au lieu de me servir des moyens nécessaires pour cela, j'avais seulement un extrême soin de ne rien faire contre ce qui peut ternir la réputation d'une per-sonne de mon sexe.

Mon père et ma sœur voyaient avec un sensible déplaisir l'amitié que j'avais pour cette parente, et me témoignaient souvent de ne la

point approuver; mais comme ils ne pouvaient lui défendre l'entr de la maison, leurs sages remontrances m'étaient inutiles, et il ne pouvait rien ajouter à mon adresse pour réussir dans les choses je m'engageais si imprudemment.

Je ne saurais penser sans étonnement au préjudice qu'apporte u mauvaise compagnie; et je ne le pourrais croire si je ne l'ava éprouvé, principalement dans une si grande jeunesse. Je souhaitera que mon exemple pût servir aux pères et aux mères, pour les fai veiller attentivement sur leurs enfants ; car il est vrai que la conve sation de cette parente me changea de telle sorte, que l'on ne reco naissait plus en moi aucune marque des inclinations vertueuses q mon naturel me donnait, et qu'elle et une autre qui était de son h meur m'inspirèrent les mauvaises qu'elles avaient. C'est ce qui me fa connaître combien il importe de n'être qu'en bonne compagnie; et ne doute point que, si j'en eusse rencontré à cet âge une telle qu'il e été à désirer, et que l'on m'eût instruite dans la crainte de Dieu, me serais entièrement portée à la vertu et fortifiée contre les faiblesse dans lesquelles je suis tombée.

Ayant ensuite entièrement perdu cette crainte de Dieu, il me res seulement celle de manquer à ce qui regardait mon honneur, et el me donnait des peines continuelles. Mais, me flattant de la créan que l'on n'avait point de connaissance de mes actions, je faisais pl sieurs choses contraires à l'honneur de Dieu, et même à celui d monde, pour lequel j'avais tant de passion.

Ce que je viens de rapporter fut donc, à ce qui m'en paraît, commencement de mon mal, et je ne dois pas, peut-être, en attr buer la cause aux personnes dont j'ai parlé, mais à moi-même puisque ma seule malice suffisait pour me faire commettre tant d fautes, ioint que j'avais auprès de moi des filles toujours disposée à me fortifier dans mes manquements; et, s'il y en eût eu quelqu'un qui m'eût donné de bons conseils, je les aurais peut-être suivis mais leur intérêt les aveuglait, de même que j'étais aveuglée pa mon affection à suivre mes sentiments. Néanmoins, comme j'ai na turellement de l'horreur pour les choses déshonnêtes, j'ai toujour été très-éloignée de ce qui peut blesser l'honneur; et je me plaisai seulement dans les divertissements et les conversations agréables mais, parce qu'en ne fuyant pas les occasions on s'expose à un pér évident, je me mettais au hasard de me perdre et d'attirer sur mo la juste fureur de mon père et de mes frères. Dieu m'en garantit pa son assistance, quoique ces conversations dangereuses ne puren être si secrètes qu'elles ne donnassent quelque atteinte à ma répu tation, et que mon père n'en soupçonnât quelque chose.

Trois mois ou environ s'étaient passés de la sorte, lorsque l'on me mit dans un monastère de la ville où j'étais, et où l'on élevait des filles de ma condition, mais plus vertueuses que moi. Cela se fit avec tant de secret, qu'il n'y eut qu'un de mes parents qui le sût. On prit pour prétexte le mariage de ma sœur, et ce que, n'ayant plus de père, je serais demeurée seule à la maison. L'affection que mon père avait pour moi était si extraordinaire, et ma dissimulation si grande, qu'il ne me pouvait croire aussi mauvaise que je l'étais; ainsi je ne tombai point dans sa disgrâce, et bien qu'il se répandît quelque bruit de ces entretiens trop libres que j'avais eus, l'on n'en pouvait parler avec certitude, tant parce qu'ils durèrent peu, qu'à cause que ma passion pour l'honneur faisait qu'il n'y avait point de soin que je ne prisse pour les cacher, sans considérer, mon Dieu, qu'ils ne pouvaient être cachés à vos yeux, qui pénètrent toutes choses. « Quel mal, ô mon Sauveur! n'arrive-t-il point de ne se pas représenter cette vérité, et de s'imaginer qu'il puisse y avoir quelque chose de secret de ce qui se fait contre votre volonté! Pour moi, je suis persuadée que l'on éviterait beaucoup de maux si l'on se mettait fortement dans l'esprit que ce qu'il nous importe n'est pas de cacher nos fautes aux hommes, mais de prendre garde à ne rien faire qui vous soit désagréable. »

Les huit premiers jours que je passai dans cette maison me furent fort pénibles, non pas tant par le déplaisir d'y être, que par l'appréhension que l'on eût connaissance de la mauvaise conduite que j'avais eue; car j'en étais déjà lasse; et parmi tous ces entretiens si vains et si dangereux, je craignais beaucoup d'offenser Dieu, et me confessais fort souvent. Au bout de ce temps, et encore plus tôt, ce me semble, cette inquiétude se passa, et je me trouvais mieux que dans la maison de mon père.

Les religieuses étaient fort satisfaites de moi, et me témoignaient beaucoup d'affection, parce que Dieu me faisait la grâce de contenter toutes les personnes avec qui je me trouvais. J'étais alors très-éloignée de vouloir être religieuse, mais j'avais de la joie de me voir avec de si bonnes filles; car celles de cette maison avaient beaucoup de vertu, de piété et de régularité. Le démon ne laissa pas néanmoins, pour me tenter, de pousser des personnes du dehors à tâcher de troubler le repos dont je jouissais; mais, comme il n'était pas facile d'entretenir un tel commerce, il cessa bientôt: je commençai à rentrer dans les bons sentiments que Dieu m'avait donnés dès mon enfance; je connus combien grande est la grâce qu'il fait à ceux qu'il met en la compagnie des gens de bien, et il me semble qu'il n'y avait point de moyen dont son infinie bonté ne se servît pour me faire re-

tourner à lui. Que vous soyez, mon Sauveur, à jamais béni de m'
voir soufferte si longtemps ! Amen.

La seule chose qui me paraît me pouvoir excuser dans ma con
duite précédente, si je n'avais commis tant d'autres fautes, c'est qu
tout ce commerce que j'avais eu se pouvait terminer avec honnet
par un mariage, et que mon confesseur et d'autres personnes do
je prenais conseil en diverses choses me disaient que je n'offensa
point Dieu en cela. Une des religieuses du monastère couchait da
la chambre où j'étais avec les autres pensionnaires, et il me semb
que Dieu commença, par son moyen, à m'ouvrir les yeux, ainsi qu
je le dirai dans la suite.

Comme cette bonne religieuse était fort discrète et fort sainte,
commençai à profiter de ses sages entretiens : je prenais plaisir
l'entendre si bien parler de Dieu, et il me semble qu'il n'y a point
de temps auquel je n'y en aie pris. Elle me raconta comme cette seu
parole qu'elle avait lue dans l'Évangile : *Plusieurs sont appelés, ma
peu sont élus*, l'avait portée à se faire religieuse, et me représenta
les récompenses que Dieu donne à ceux qui quittent tout pour l'
mour de lui. De si saints entretiens commencèrent à bannir de mo
esprit mes mauvaises habitudes, à y rappeler le désir des biens éte
nels, et à m'ôter l'extrême aversion que j'avais d'être religieuse.
ne pouvais voir quelqu'une des sœurs pleurer en priant Dieu, ou fai
quelques autres actions de piété, sans lui en porter envie, parce qu
j'avais en cela le cœur si dur, que j'aurais pu entendre lire toute
Passion de Notre-Seigneur sans jeter une seule larme, et j'en sou
frais beaucoup de peine.

Je demeurai un an et demi dans ce monastère, et j'y profitai bea
coup. Je faisais plusieurs oraisons vocales, et priais toutes les sœu
de me recommander à Dieu, afin qu'il lui plût de me faire connaît
en quelle manière il voulait que je le servisse ; mais j'aurais dési
que sa volonté ne fût pas de m'appeler à la religion, quoique, d'u
autre côté, j'appréhendasse le mariage. Au bout de ce temps, je m
sentis plus portée à être religieuse, mais non pas dans cette maiso
parce que les austérités me paraissaient alors d'autant plus exce
sives, que je connus depuis qu'elles étaient plus louables ; et que
ques-unes des plus jeunes religieuses me fortifiaient dans cette pe
sée ; au lieu que si toutes se fussent rencontrées dans une mêm
disposition, cela m'aurait beaucoup servi. Ce qui me confirmait en
core dans ce sentiment, c'es ue j'avais une intime amie dans u
autre monastère, et que, si j'avais à me rendre religieuse, j'aura
voulu être avec elle, considérant ainsi davantage ce qui flattait mo
inclination que mon véritable bien. Mais ces bonnes pensées de m

donner entièrement à Dieu dans la vie religieuse s'effaçaient bientôt de mon esprit, et n'avaient pas la force de me persuader d'en venir à l'exécution.

Quoique je ne négligeasse pas entièrement alors ce qui regardait mon salut, Notre-Seigneur veillait beaucoup plus que moi pour me disposer à embrasser la profession qui m'était la plus avantageuse : il m'envoya une grande maladie, qui me contraignit de retourner chez mon père. Quand je fus guérie, on me mena voir ma sœur, qui demeurait à la campagne, et qui avait tant d'affection et de tendresse pour moi, qu'elle aurait désiré de tout son cœur que je demeurasse toujours avec elle. Son mari me témoignait aussi beaucoup d'amitié, et j'ai l'obligation à Notre-Seigneur que je n'aie jamais été en lieu où l'on ne m'en ait fait paraître, quoique je ne le méritasse pas, étant aussi imparfaite que je le suis.

Je m'arrêtai en chemin en la maison d'un de mes oncles, frère de mon père, et qui était veuf : c'était un homme fort sage et très-vertueux, et Dieu le disposait à la vocation à laquelle il l'appelait ; car quelques années après, il abandonna tout pour se faire religieux, et finit sa vie de telle sorte que j'ai sujet de croire qu'il est maintenant dans la gloire. Il me retint durant quelques jours auprès de lui. Son principal exercice était de lire de bons livres en langue vulgaire, et son entretien ordinaire, de parler des choses de Dieu et de la vanité de celles du monde. Il m'engagea de prendre part à sa lecture, et, quoique je n'y trouvasse pas grand goût, je ne le lui témoignai point ; car il ne se pouvait rien ajouter à ma complaisance, quelque peine qu'elle me donnât ; elle était même si excessive, que ce que l'on aurait dû considérer en d'autres comme une vertu était en moi un grand défaut. « O mon Dieu ! par quelles voies votre majesté me disposait-elle à l'état auquel vous m'appeliez, en me contraignant, contre ma propre volonté, de me faire violence ! Que vous soyez béni éternellement ! Amen. »

Quoique je n'eusse demeuré que peu de jours auprès de mon oncle, ce que j'y avais lu et entendu dire de la parole de Dieu, joint à l'avantage de converser avec des personnes vertueuses, fit une telle impression dans mon cœur, qu'il m'ouvrit les yeux pour considérer, ce que j'avais compris dès mon enfance, que tout ce que nous voyons ici-bas n'est rien, que le monde n'est que vanité, et qu'il passe comme un éclair. J'entrai dans la peur d'être damnée, si je venais à mourir dans l'état où j'étais ; et quoique je ne me déterminasse pas entièrement à être religieuse, je demeurai persuadée que c'était pour moi la condition la plus assurée, et ainsi peu à peu je me résolus à me faire violence pour l'embrasser.

Ce combat qui se passait en moi-même dura trois mois ; et, pou vaincre mes répugnances, je considérais que les travaux de la reli gion ne sauraient être plus grands que les douleurs que l'on souffr dans le purgatoire, et qu'ayant mérité l'enfer, je n'aurais pas suje de me plaindre d'endurer en cette vie autant que je ferais dans l purgatoire, pour aller après dans le ciel, où tendaient tous mes dé sirs; mais il me semble que j'agissais en cela plutôt par une craint servile que par un mouvement d'amour. Le démon, pour me détour ner d'un si bon dessein, me représentait que j'étais trop délicat pour pouvoir porter les austérités de la religion. A quoi je répon dais que, Jésus-Christ ayant tant souffert pour moi, il était bien just que je souffrisse quelque chose pour lui, et que j'avais sujet de croir qu'il m'aiderait à le supporter. Je ne me souviens pas bien toutefoi si j'avais dans l'esprit cette dernière pensée, et je fus assez ten tée durant ce temps. Ma santé continuait d'être fort mauvaise, j'avais, outre la fièvre, de grandes faiblesses ; mais le plaisir que j prenais à lire de bons livres me soutenait, et les épîtres de sain Jérôme m'encouragèrent tellement, que je résolus de déclarer mo dessein à mon père ; ce qui était presque comme prendre l'habit d religieuse, parce que j'étais si attachée à tout ce qui regarde l'hon neur, que rien ne me paraissait capable de me faire manquer à c que je m'étais une fois engagée.

Comme mon père avait une affection toute extraordinaire pou moi, il me fut impossible d'obtenir de lui la permission que je lu demandais, quelque instance que je lui en fisse et quelques person nes que j'employasse auprès de lui pour tâcher de le fléchir. Tout c que je pus tirer de lui fut que je ferais après sa mort ce que je vou drais. La connaissance que j'avais de ma faiblesse me faisant voi combien ce retardement pouvait m'être préjudiciable, je tentai un autre voie pour venir à bout de mon dessein, comme on le verr dans la suite.

Lorsque j'étais dans ces pensées, je persuadai à l'un de mes frère de se faire religieux, en lui représentant qu'il n'y a que vanité dan le monde, et nous résolûmes ensemble d'aller de grand matin a monastère où était cette amie qui m'était si chère. Mais, quelque af fection que j'eusse pour elle, j'étais dans une telle disposition, que j serais entrée sans difficulté en quelque autre monastère que ce fût où j'aurais cru pouvoir mieux servir Dieu, et qui aurait été plu agréable à mon père, parce que, n'ayant alors devant les yeux qu mon salut, je ne pensais plus à chercher ma satisfaction particulière

Je crois pouvoir dire avec vérité que, quand j'aurais été prêt à rendre l'esprit, je n'aurais pas souffert davantage que je fis a

sortir de la maison de mon père. Il me semblait que tous mes os se détachaient les uns des autres, parce que mon amour pour Dieu n'était pas assez fort pour surmonter entièrement celui que j'avais pour mon père et pour mes proches, et il était si violent, que, si Notre-Seigneur ne m'eût assistée, je n'aurais jamais pu continuer dans ma résolution; mais il me donna la force de me surmonter moi-même, et ainsi je l'exécutai.

Dans le moment que je pris l'habit, j'éprouvai de quelle sorte Dieu favorise ceux qui se font violence pour le servir. Personne ne s'aperçut de celle qui se passait dans mon cœur; mais chacun croyait, au contraire, que je faisais cette action de grande joie. Il ne se peut rien ajouter à celle que j'eus de me voir revêtue de ce saint habit, et elle a toujours continué jusques à cette heure. Dieu changea en une très-grande tendresse la sécheresse de mon âme : je ne trouvais rien que d'agréable dans tous les exercices de la religion ; je balayais quelquefois la maison dans les heures que je donnais auparavant à mon divertissement et à ma vanité, et j'avais tant de plaisir à penser que j'étais délivrée de ces vains amusements et de cette folie, que je ne pouvais assez m'en étonner ni comprendre comment un tel changement s'était pu faire. Ce souvenir fait encore maintenant une si forte impression sur mon esprit, qu'il n'y a rien, quelque difficile qu'il fût, que je craignisse d'entreprendre pour le service de Dieu. Car je sais par diverses expériences que, quand c'est son seul amour qui nous y engage, il ne se contente pas de nous aider à prendre de saintes résolutions, mais il veut, pour augmenter notre mérite, que les difficultés nous étonnent, afin de rendre notre joie et notre récompense d'autant plus grandes que nous aurons eu plus à combattre; et il nous fait même goûter ce plaisir dès cette vie par des douceurs et des consolations qui ne sont connues que de ceux qui les éprouvent. Je l'ai, comme je viens de le dire, expérimenté diverses fois en des occasions fort importantes. C'est pourquoi, si j'étais capable de donner un conseil, je ne serais jamais d'avis, lorsque Dieu nous inspire de faire une bonne œuvre, et nous l'inspire diverses fois, de manquer à l'entreprendre par la crainte de ne la pouvoir exécuter, puisque, si c'est seulement pour son amour que l'on s'y porte, elle ne saurait ne pas réussir par son assistance, rien ne lui étant impossible. Qu'il soit béni à jamais! Ainsi soit-il.

« O mon souverain bien et mon souverain repos! la grâce que votre infinie bonté m'avait faite de me conduire par tant de divers détours à un état aussi assuré qu'est celui de la vie religieuse, et dans une maison où vous aviez un si grand nombre de servantes de qui je pouvais apprendre à m'avancer dans votre service, ne devait-

elle pas me suffire? Comment puis-je passer outre dans la suite de c
discours, lorsque je pense à la manière dont je fis profession, à l'in
croyable contentement que je ressentis de me voir honorée de la qua
lité de votre épouse, et à la résolution dans laquelle j'étais de m'ef
forcer de tout mon pouvoir pour vous plaire? Je n'en puis parle
sans verser des larmes; mais ce devrait être des larmes de sang, e
mon cœur se devrait fendre de douleur, lorsque je vois que, quelqu
grands que parussent ces bons sentiments, ils étaient bien faibles
puisque je vous ai offensé depuis. Je trouve maintenant que j'avai
raison de craindre de m'engager dans un état si relevé, quand j
considère le mauvais usage que j'en ai fait; mais vous avez voulu
mon Dieu, pour me rendre meilleure et me corriger, souffrir que j
vous aie offensé durant vingt ans, en employant aussi mal que j'a
fait une telle grâce. Il semble, mon Sauveur, vu la manière dont j'a
vécu, que j'eusse résolu de ne rien tenir de ce que je vous promet
tais. Ce n'était pas néanmoins mon intention; mais, repassant pa
mon esprit de quelle sorte j'ai agi depuis, je ne sais quelle elle pou
vait être. La seule chose dont je suis assurée, c'est que cela fait bie
connaître, ô Jésus-Christ, mon saint époux! quel vous êtes et quell
je suis. Et je puis dire, avec vérité, que ma douleur de vous tan
offenser est souvent modérée par la joie que je ressens de ce que la
patience avec laquelle vous me souffrez fait voir la grandeur d
votre miséricorde. Car en qui, Seigneur, a-t-elle jamais plus paru
qu'en moi, qui me suis rendue si indigne des grâces que vous m'avez
faites? Hélas! mon Créateur, j'avoue qu'il ne me reste point d'excuse
Je suis coupable de toutes les fautes que j'ai commises; et je n'avais
pour les éviter, qu'à répondre par mon amour pour vous à celu
dont vous me donnez tant de preuves. Mais, n'ayant pas alors été
assez heureuse pour m'acquitter d'un devoir qui m'était si avanta
geux, que puis-je faire maintenant que d'avoir recours à votre bont
infinie? »

Le changement de vie et de nourriture altéra ma santé, quoiqu
j'en fusse fort contente; mes défaillances augmentèrent, et mes maux
de cœur étaient si grands, que, se trouvant joints à tant d'autre
maux, on ne pouvait les voir sans étonnement. Je passai ainsi la
première année; et il me semble qu'en cet état je n'offensais pa
beaucoup Dieu. Le mal était si grand, que je n'avais presque tou
jours que fort peu de connaissance, et je la perdais quelquefois en-
tièrement. Il ne se pouvait rien ajouter aux soins que mon père
prenait de moi; et, parce que les médecins de ce lieu-là ne réussis-
saient point à me traiter, il me fit transporter dans un autre où il y
en avait que l'on disait être fort habiles, et que l'on espérait qui m

périraient. Comme l'on ne faisait point vœu de clôture dans le monastère d'où je sortais, la religieuse que j'aie dit m'avoir prise en grande affection, et qui était déjà ancienne, m'accompagna. Je demeurai presque un an dans le lieu où l'on me mena; et la quantité des remèdes que l'on employa durant trois mois me fit tant souffrir, que je ne sais comment je pus les supporter.

Étant partie à l'entrée de l'hiver, je demeurai jusqu'au mois d'avril en la maison de ma sœur, parce qu'elle était proche du lieu où on devait commencer au printemps à me traiter. J'avais passé, en allant, chez celui de mes oncles dont j'ai parlé, et il me donna un livre qui porte pour titre : *Le troisième Abécédaire*, lequel enseigne une manière de faire l'oraison de recueillement. Comme j'avais renoncé à lire de mauvais livres depuis que j'avais reconnu combien ils sont dangereux, et qu'il y avait un an que je n'en lisais plus que de bons, je reçus celui-là avec une grande joie, et me résolus de faire tout ce que je pourrais pour en profiter : car je ne savais point encore comment il fallait faire oraison et se recueillir; mais Notre-Seigneur m'avait favorisée du don des larmes. Cette lecture me toucha fort; je commençai à me retirer quelquefois dans la solitude, à me confesser souvent, et à marcher dans le chemin que me montrait ce livre, qui me servait de directeur; car je n'en ai point eu durant vingt ans, ni de confesseur qui m'entendît, quoique j'en aie toujours cherché; ce qui m'a fait beaucoup de tort, et a été cause que souvent je suis retournée en arrière, et que j'ai même couru fortune de me perdre entièrement : au lieu qu'un directeur m'aurait au moins aidée à éviter les occasions d'offenser Dieu.

Sa souveraine majesté me fit dès lors beaucoup de grâces; et, sur la fin des neuf mois que je passai dans cette solitude, quoique je ne fusse pas si soigneuse de ne la pas offenser que ce livre m'enseignait, et que je passasse par-dessus beaucoup de choses que j'aurais dû pratiquer, parce qu'il paraissait impossible d'agir avec tant d'exactitude, je prenais garde néanmoins de ne point tomber dans quelque péché mortel. Plût à Dieu que j'eusse toujours usé d'une semblable vigilance! Mais quant aux péchés véniels, je n'en tenais pas grand compte, et ce fut là mon grand mal.

Marchant dans ce chemin, il plut à Notre-Seigneur de me donner l'oraison de quiétude, et quelquefois celle d'union, encore que je ne comprisse rien ni à l'une ni à l'autre, et que j'ignorasse le prix de cette faveur que je crois qu'il m'eût été fort avantageux de connaître.

Cette oraison d'union durait très-peu, et moins, à ce que je

crois, qu'un *Ave Maria;* mais elle produisait un tel effet dans mon âme, que, bien que je n'eusse pas encore vingt ans, je me trouvais dans un si grand mépris du monde, qu'il me semblait que je le voyais sous mes pieds, et avais compassion de ceux qui s'y trouvaient engagés, quoiqu'ils ne s'occupassent qu'à des choses permises.

Ma manière d'oraison était de tâcher, autant que je le pouvais, d'avoir toujours Notre-Seigneur Jésus-Christ présent au-dedans de moi ; et lorsque je considérais quelqu'une des actions de sa vie, je me la présentais dans le fond de mon cœur. Mais j'employais la plupart de mon temps à lire de bons livres, et c'était là tout mon plaisir, parce que Dieu ne m'a pas donné le talent de discourir avec l'entendement et de me servir de l'imagination. J'étais si grossière que, quelque peine que je prisse, je ne pouvais me représenter au-dedans de moi l'humanité de Jésus-Christ.

Encore que par cette voie de ne pouvoir agir par l'entendement on arrive plus tôt à la contemplation, pourvu que l'on persévère, elle est extrêmement pénible, à cause que, la volonté n'ayant point de quoi s'occuper, ni l'amour d'objet présent qui l'arrête, l'âme demeure comme sans appui et sans exercice dans une sécheresse et une solitude difficiles à supporter; d'où il arrive qu'elle se trouve combattue par les diverses pensées qui lui viennent. Ceux qui sont dans cette disposition ont besoin d'une plus grande pureté de cœur que ceux qui peuvent agir par l'entendement, à cause que ces derniers se représentant le néant du monde, ce que nous devons à Jésus-Christ, ce qu'il a souffert pour nous, le peu de service que nous lui rendons et les grâces qu'il fait à ceux qui l'aiment, en tirent des instructions pour se défendre des mauvaises pensées et fuir les occasions qui pourraient les faire tomber dans le péché. Ainsi, comme ceux qui sont privés de cet avantage sont en plus grand péril, ils doivent beaucoup s'occuper à de saintes lectures, pour en tirer le secours qu'ils ne peuvent trouver dans eux-mêmes. Cette manière de prier sans que l'entendement agisse est si pénible, et la lecture, quelque brève qu'elle soit, est si nécessaire pour se recueillir et suppléer à l'oraison mentale, que si le directeur ordonne sans cette aide de demeurer longtemps en oraison, il sera impossible de lui obéir, et la santé des personnes qu'il conduira de la sorte se trouvera altérée par une aussi grande peine que sera celle qu'elles souffriront.

J'ai maintenant, ce me semble, sujet de croire que ç'a été par une conduite particulière de Dieu que, durant dix-huit ans que je demeurai dans de si grandes sécheresses, manque de savoir méditer, je ne trouvai personne qui m'enseignât cette manière d'oraison,

rce qu'il m'aurait été impossible, à mon avis, de la pratiquer. si, excepté lorsque je venais de communier, je n'osais jamais engager à prier que je n'eusse un livre, et je n'appréhendais pas oins de demeurer en oraison sans cette assistance, qu'un homme indrait de s'engager à combattre seul contre plusieurs. Ce livre était comme un second ou un bouclier pour me défendre de la straction que tant de diverses pensées pouvaient me donner, et il assurait et me consolait, parce qu'il faisait que ces sécheresses ne arrivaient guère; au lieu que je ne manquais jamais d'y tomber and je n'avais point mon livre, et mon âme s'égarait dans ses pen-es; mais je n'avais pas plus tôt pris un livre, qu'elle se recueillait, et on esprit, comme attiré doucement par ce moyen, devenait calme tranquille. Quelquefois même il me suffisait d'ouvrir le livre, sans oir besoin de passer outre : d'autres fois je lisais un peu, et autres fois je lisais beaucoup, selon la grâce que notre Seigneur me sait.

Il me paraissait alors qu'avec des livres et de la solitude, je n'avais n à appréhender, et je crois qu'étant assistée de Dieu, cela se se-t trouvé véritable, si un directeur ou quelque autre personne m'eût ertie de fuir les occasions et m'eût aidée à ne point différer d'en rir lorsque j'y serais tombée. Que si le démon m'eût en ce temps-là aquée ouvertement, il me semble que je ne me serais jamais laissée er à commettre encore de grands péchés; mais il était si artifi-ux et moi si mauvaise, que je profitais peu de mes bonnes résolu-ns, quoiqu'elles me servissent beaucoup pour pouvoir souffrir avec ant de patience qu'il plût à notre Seigneur de m'en donner en ussi grands maux que furent ceux que j'endurai dans ces terribles ladies. J'ai sur cela pensé cent fois avec étonnement quelle est finie bonté de Dieu, et je ne saurais, sans en ressentir beaucoup joie, considérer la grandeur de ses miséricordes. Qu'il soit béni à ais de m'avoir fait voir si clairement que je n'ai point eu de bon ssein dont il ne m'ait récompensée, même dès cette vie! Quelque parfaites et mauvaises que fussent mes œuvres, mon divin Sauveur perfectionnait et les rendait bonnes : il cachait mes pensées, scurcissait les yeux de ceux qui les voyaient, pour les empêcher de apercevoir; et, s'il arrivait qu'ils les remarquassent, il les effaçait leur mémoire. Ainsi je puis dire qu'il couvrait mes fautes pour les ndre imperceptibles, et qu'il faisait éclater la vertu qu'il mettait en i comme malgré moi.

Mais il faut revenir à mon sujet, pour obéir à ce que l'on m'a mandé : sur quoi je me contenterai de dire que, si je m'engageais apporter particulièrement la conduite que Dieu a tenue envers

moi dans ces commencements, j'aurais besoin de beaucoup plus d'e
prit que je n'en ai pour pouvoir faire connaître les infinies obligatio
dont je lui suis redevable, et quelle a été mon extrême ingratitu
qui me les a fait oublier : qu'il soit à jamais béni de l'avoir souffert
Ainsi soit-il.

J'ai oublié de dire que, durant l'année de mon noviciat, des ch
ses qui étaient de peu de conséquence en elles-mêmes me causère
beaucoup de chagrin, parce que l'on m'accusait souvent sans raiso
et qu'étant fort imparfaite, j'avais peine à le souffrir ; mais la joie
me voir religieuse me les faisait supporter. Comme j'aimais la solitu
et pleurais quelquefois pour mes péchés, les sœurs s'imaginaient
disaient entre elles que je n'étais pas contente. J'étais néanmoins
fectionnée à toutes les choses de la religion : il n'y avait que le m
pris que j'avais peine à souffrir, tant je désirais d'être estimée. D
reste, j'étais exacte en tout ce que je faisais, et il ne paraissait ri
en moi que de vertueux. Cela ne me justifie pas toutefois, parce q
je ne pouvais ignorer que j'y recherchais ma satisfaction, et qu'ain
mon ignorance dans le reste ne me pouvait servir d'excuse, si ce n'
est une que, ce monastère n'étant pas établi dans une grande perfe
tion, ma malice faisait que je laissais ce qui s'y faisait de bon po
suivre ce qu'il y avait de mauvais.

Il y avait alors une religieuse malade d'une effroyable maladie, q
lui causa bientôt la mort. C'étaient des ulcères qui s'étaient faits
son ventre, par lesquels elle rendait la nourriture qu'elle prenait.
mal, qui donnait de l'horreur à toutes les sœurs, ne produisit d'au
effet en moi que de me faire admirer la patience de cette bonne re
gieuse. Je disais à Dieu que, s'il lui plaisait de m'en accorder u
semblable, il n'y avait rien que je ne fusse prête à souffrir ; et il
semble que j'étais véritablement dans cette disposition, parce q
j'avais un si violent désir de jouir des biens éternels, que j'étais rés
lue d'embrasser tous les moyens qui me les pouvaient procurer. Je
saurais assez m'étonner que je fusse alors dans ce sentiment ; car
ne me sentais point encore avoir cet amour pour Dieu, qu'il me p
raît avoir eu depuis que j'ai commencé à faire oraison. J'étais seul
ment éclairée d'une certaine lumière qui me faisait considérer com
digne de mépris tout ce qui prend fin, et comme d'un prix ines
mable ces biens célestes et permanents que l'on peut acquérir par
détachement des biens périssables et passagers. Dieu exauça
prière. Deux ans n'étaient pas encore accomplis, que je me trou
en tel état, qu'encore que mes souffrances ne fussent pas de la mê
nature que celles de cette bonne religieuse, je crois qu'elles n'étai
pas moins grandes, comme on pourra le connaître par ce que je vais di

Le temps de faire des remèdes pour ma guérison étant venu, mon ère, ma sœur et cette religieuse qui avait tant d'amitié pour moi, qui sortit pour m'accompagner, me firent transporter, avec toute affection imaginable, au lieu destiné pour cette cure. Alors le dé- on commença à jeter du trouble dans mon âme, et Dieu tira du ien de ce mal.

Il y avait en ce lieu-là un ecclésiastique qui avait d'assez bonnes ualités et de l'esprit, mais qui n'était que médiocrement savant. Je pris pour mon confesseur, parce que j'ai toujours aimé les gens de ettres ; et les demi-savants m'ont fait tant de tort, que j'ai connu par xpérience qu'il vaut mieux en avoir qui ne soient pas du tout sa- ants, pourvu qu'ils soient vertueux et de bonnes mœurs, parce que, défiant d'eux-mêmes, et moi ne m'y fiant pas non plus, ils ne ont rien sans en demander conseil à des gens habiles, et ceux-là ne 'ont jamais trompée ; au lieu que ces demi-savants l'ont souvent it, quoiqu'ils n'en eussent pas l'intention, mais seulement parce u'ils n'en savaient pas davantage, et que, les croyant capables, je ne e tenais pas obligée à faire plus que ce qu'ils me conseillaient. Ils e conduisaient par une voie large, ne faisaient passer des péchés ortels que pour des péchés véniels, ne comptaient pour rien les éniels ; et j'étais si mauvaise, que, s'ils m'eussent traitée avec plus rigueur, je pense que j'en aurais cherché d'autres.

Une telle conduite m'a été si préjudiciable, que je me suis crue bligée de la remarquer ici, afin d'avertir les autres d'éviter un si rand mal. Mais cela ne m'excuse pas devant Dieu, parce qu'elle ait par elle-même si dangereuse, et les fautes qu'elle me faisait mmettre si grandes, que cela seul devait suffire pour m'empêcher y tomber. Je crois que Dieu permit, pour punition de mes péchés, ue ces confesseurs se trompassent et me trompassent de la sorte, et trompai d'autres personnes en leur disant ce qu'ils me disaient. demeurai durant plus de dix-sept ans dans cet aveuglement, et squ'à ce qu'un savant religieux de l'ordre de Saint-Dominique com- ença à me détromper, et que des Pères Jésuites achevèrent de me ire connaître combien cette conduite était dangereuse, et me firent préhender le péril où elle me mettait, comme je le dirai dans suite.

Lorsque je commençai de me confesser à ce prêtre séculier, il me it en fort grande affection, parce que depuis que j'étais religieuse m'accusais de peu de fautes en comparaison de celles dont je me is accusée dans la suite de ma vie. Il n'avait aucune mauvaise in- ntion dans cette affection qu'il me portait ; mais elle était si exces- ve, qu'elle ne pouvait passer pour bonne. Je lui faisais connaître

que pour rien au monde je n'aurais voulu offenser Dieu en des choses importantes, et il m'assurait qu'il était dans la même disposition. Ainsi nous entrâmes en de grandes communications ; et comme mon esprit était plein des pensées de la grandeur de Dieu, et mon plaisir, dans ces conversations, de parler de lui, cet amour pour sa divine majesté d'une personne aussi jeune que j'étais alors donna tant de confusion à cet ecclésiastique, qu'il se résolut de me déclarer l'état déplorable où il était ; car il y avait près de sept ans qu'il était engagé dans une affection très-périlleuse avec une femme de ce même lieu, et il ne laissait pas de dire la messe : ce qui était une chose si publique, qu'elle l'avait ruiné de réputation, sans que l'on osât néanmoins lui en parler. Comme je l'aimais beaucoup, cela me donna une extrême compassion, parce que j'étais dans un tel aveuglement, que je considérais comme une vertu d'aimer les personnes qui nous aiment. Que maudite soit cette maxime, lorsqu'elle s'étend jusqu'à nous porter à faire des choses contraires à la loi de Dieu ! C'est l'une de ces folies qui trompent le monde, et qui me trompaient comme les autres ; car c'est à Dieu seul que nous sommes redevables de tout le bien que nous recevons des hommes ; et ainsi comment peut-on attribuer à une vertu de ne point rompre les amitiés qui lui sont désagréables et qui l'offensent ? « Malheureux monde, que vous êtes aveugle ! que votre aveuglement est périlleux ! et que vous me feriez, Seigneur, une grande grâce s'il vous plaisait de me rendre très-ingrate envers lui, et que je ne le fusse point envers vous ! » Pour m'éclaircir encore davantage de cette affaire, je m'informai particulièrement des personnes du logis où cet ecclésiastique demeurait, et j'appris que, si quelque chose le pouvait excuser dans le malheureux état où il se trouvait, c'est que cette méchante femme lui avait donné et l'avait obligé de porter à son cou, pour l'amour d'elle, une médaille de cuivre où il y avait un sort, et que l'on n'avait jamais pu le faire résoudre à la quitter. Je ne suis pas persuadée de tout ce que l'on dit de ces sortiléges ; mais je dirai ce que j'en ai vu, afin que les hommes se gardent de ces détestables créatures, qui, après avoir renoncé à toute crainte de Dieu et à la pudeur que leur sexe les oblige d'avoir en si grande recommandation, sont capables de commettre toute sorte de crimes pour satisfaire aux passions que le démon leur inspire. Quelque grande pécheresse que je sois, je n'ai jamais été tentée d'ajouter foi ni d'avoir recours à ces moyens diaboliques ; je n'ai jamais eu l'intention de mal faire ; et je n'aurais jamais voulu, quand je l'aurais pu, contraindre quelqu'un de m'aimer, parce que Dieu m'a empêchée de tomber dans ces crimes, où, s'il m'eût abandonnée à moi-même, je serais tombée comme les autres, n'y ayant

en moi que misère et que faiblesse. Lorsque j'eus appris tout ce particulier, je témoignai à cet ecclésiastique plus d'affection qu'auparavant ; en quoi mon intention était bonne ; mais ma conduite ne l'était pas, puisque l'on ne doit jamais faire le moindre mal pour en tirer du bien, quelque grand qu'il soit. Je ne lui parlais presque toujours que de Dieu, et cela put lui servir ; mais je crois que cette grande amitié qu'il avait pour moi fut ce qui le fit résoudre à me remettre entre les mains cette médaille. Je la fis jeter dans la rivière, et il se trouva aussitôt comme un homme qui se réveille d'un profond sommeil. Tout ce qu'il avait fait durant un si long temps se représenta à ses yeux ; il en fut épouvanté, connut la grandeur de son péché, et en conçut de l'horreur. Je ne doute point que la sainte Vierge ne l'ait extrêmement assisté en cette rencontre ; car il avait une grande dévotion pour la fête de sa conception, et il la solennisait très-particulièrement. Il abandonna entièrement cette malheureuse femme, et ne pouvait se lasser de rendre grâces à Dieu de lui avoir ouvert les yeux pour sortir d'un si grand aveuglement. Il mourut au bout d'un an que j'avais commencé à le voir, et il en avait passé plusieurs au service de Dieu. Je n'ai jamais cru que l'affection qu'il me portait fût mauvaise, quoiqu'elle eût pu être plus pure, et il s'est rencontré des occasions où j'aurais pu commettre de plus grandes fautes, si je n'avais toujours appréhendé d'offenser Dieu ; mais, comme je l'ai déjà dit, je n'aurais jamais voulu faire ce que j'aurais cru être un péché mortel ; et il me semble que cette disposition dans laquelle cet ecclésiastique me voyait augmentait l'affection qu'il avait pour moi, parce que, si je ne me trompe, les hommes estiment beaucoup plus les femmes lorsqu'ils les voient portées à la vertu, et elles acquièrent par ce moyen un plus grand pouvoir sur leur esprit, comme on le connaîtra dans la suite. Ainsi, je suis persuadée que Dieu fera miséricorde à ce prêtre ; car il mourut dans de fort bonnes dispositions, très-détaché de ce dangereux commerce, et il semble que notre Seigneur voulût le sauver par le moyen que j'ai dit.

J'eus durant trois mois de très-grandes douleurs au lieu dont je viens de parler, parce que les remèdes étaient plus forts que la délicatesse de ma complexion ne pouvait porter. Les médecins qui me virent durant les deux premiers mois me mirent presque à l'extrémité ; et ce mal de cœur si extraordinaire, pour lequel on me traitait, s'augmenta avec tant de violence, qu'il me semblait quelquefois qu'on me l'arrachait avec des ongles de fer ; et il me mettait dans un tel état, que l'on appréhendait que l'excès d'une douleur si insupportable ne passât jusqu'à la rage. La fièvre ne me quittait point ; les médecines que l'on m'avait données sans discontinuation durant un

mois m'avaient si extrêmement abattue, que j'étais réduite à n pouvoir prendre que des bouillons ; le feu qui dévorait mes entraille fit que mes nerfs se retirèrent avec des douleurs si excessives, que j n'avais, ni jour ni nuit, un seul moment de repos ; et tant de mau joints ensemble me mirent dans une profonde tristesse.

Mon père me ramena alors au lieu d'où j'étais partie; les méde cins me virent encore, et perdirent toute espérance de me guérir parce que, outre tous ces maux, j'étais étique. Mais ce qui me don nait de la peine n'était pas de me voir condamnée par eux, c'étaien les douleurs que ce retirement de nerfs me faisait souffrir depuis l tête jusqu'aux pieds, et qu'ils disaient eux-mêmes être les plu grandes que l'on saurait endurer. Ainsi, l'on aurait pu dire que j'au rais été à plaindre dans un si étrange tourment si mes péchés n l'eussent bien mérité.

Trois mois se passèrent dans cette souffrance, et l'on ne compre nait pas comment il était possible que je résistasse à tant de mau joints ensemble. Ils étaient tels, que je ne puis m'en souvenir san étonnement, et ne point considérer comme une grâce particulièr de Dieu la patience qu'il me donna, et que l'on connaissait visible ment venir de lui seul. L'histoire de Job, que j'avais lue dans les mo rales de saint Grégoire, me servit beaucoup, et il paraît que Dieu pour me donner la force de supporter tant de douleurs, me prépar par cette lecture et par le secours que je tirais aussi de ce que j commençais à faire oraison. Tous mes entretiens n'étaient qu'ave lui seul, et j'avais presque toujours dans l'esprit et dans la bouch ces paroles de Job, que je sentais, ce me semblait, me fortifier *Après avoir reçu tant de bienfaits de la main de Dieu, pourquoi n souffrirais-je pas avec patience les maux qu'il m'envoie?*

Je fus travaillée de la sorte que je viens de dire depuis le mois d'avril jusqu'au 15 d'août; mais principalement les trois derniers mois : et alors, la fête de l'Assomption de la sainte Vierge étant venue, et ayant toujours aimé à me confesser souvent, je voulus me confes ser. On crut que c'était l'appréhension de la mort qui m'y portait, et mon père, pour me rassurer, ne voulut pas me le permettre. O amour qui ne procédez que d'une excessive tendresse naturelle combien êtes-vous à craindre, puisque, encore que mon père fût si sage et si bon catholique, l'affection qu'il avait pour moi me pouvai être si préjudiciable ! Il me prit cette même nuit une défaillance qui dura près de quatre jours, sans qu'il me restât aucun sentiment. On me donna durant ce temps le Sacrement de l'extrême-onction; on croyait à tous moments que j'allais rendre l'esprit. On me récitait le *Credo*, comme si j'eusse été en état de pouvoir l'entendre; et l'on

loutait si peu que je ne fusse morte, que, lorsque je revins à moi, je trouvai sur mes yeux de la cire de la bougie que l'on avait présentée pour voir si j'étais passée. Dans la douleur qu'avait mon père de m'avoir empêchée de me confesser, il poussait des cris jusqu'au ciel, il adressait ses prières à Dieu, et je ne saurais trop louer son infinie bonté d'avoir daigné les entendre. La fosse pour m'enterrer avait, durant un jour et demi, été ouverte dans notre monastère, et un service fait pour moi dans un couvent de religieux de notre ordre, lorsqu'il plut à Dieu de me faire revenir comme des portes de la mort. Je me confessai aussitôt, et communiai en répandant quantité de larmes; mais il me semble que ces larmes ne procédaient pas du seul regret d'avoir offensé Dieu; ce qui aurait suffi pour me sauver, si ces péchés, que l'on ne faisait passer que pour véniels, et que j'ai connu clairement depuis être mortels, n'y eussent point apporté d'obstacle. Car, encore que les douleurs que je souffrais fussent insupportables, et qu'il me restât peu de sentiment, il me semble que je me confessai entièrement de toutes les choses en quoi je croyais avoir offensé Dieu; et il m'a fait cette grâce entre tant d'autres, que, depuis que j'ai commencé à me confesser, je n'ai point manqué à m'accuser de tout ce que j'ai cru être péché, quoique véniel. Je suis néanmoins persuadée que, si je fusse morte, mon salut était fort douteux, à cause de l'ignorance de mes confesseurs, et que j'étais si mauvaise. Ainsi, je ne saurais penser sans trembler à la manière dont Dieu voulut me conserver comme par miracle.

Pouvez-vous, mon âme, trop considérer la grandeur de ce péril d'où notre Seigneur vous tira? et quand votre amour pour lui ne vous empêcherait pas désormais de l'offenser, la crainte ne devrait-elle pas vous retenir, puisqu'il pourrait vous ôter la vie lorsque vous vous trouveriez dans un état encore mille fois plus dangereux? Je crois même que je pourrais, sans exagérer, dire mille et mille fois au lieu de mille, quand je devrais être reprise par celui qui, en me commandant d'écrire ma vie, m'a ordonné de me modérer en ce qui regarde l'aveu de mes péchés, dans lesquels je ne me flatte que trop. Je le conjure, au nom de Dieu, de trouver bon que je les fasse connaître sans en rien dissimuler, afin de mieux faire voir combien la miséricorde de Dieu est admirable, et avec quelle patience il supporte nos offenses. Qu'il soit béni à jamais! Je le prie de me réduire plutôt en cendre que de souffrir que je sois si malheureuse que de cesser de l'aimer.

Dieu seul connaît jusqu'à quel point allaient les incroyables douleurs que je souffris en suite de cette défaillance qui me dura quatre jours. Ma langue était toute déchirée à force de l'avoir mordue, et

mon gosier en tel état, tant par mon extrême faiblesse qu'à cau que je n'avais rien pris durant ce temps, que, l'eau même n'y po vant passer, j'étais comme étranglée. Il me semblait que mes n'avaient plus de liaison; j'avais un étourdissement de tête i croyable; j'étais toute ramassée comme en un peloton, sans pouvo non plus remuer, ni les bras, les mains et les pieds, que si j'eus été morte; et il me semble que j'avais seulement la liberté de remu un doigt de la main droite : je ne pouvais souffrir que l'on me tou chât pour peu que ce fût; et s'il était besoin de me faire changer place, il fallait que ce fût avec un linceul que deux personnes tenaie par les deux bouts. Je demeurai ainsi jusqu'au dimanche des R meaux, sans aucun soulagement lorsqu'on me touchait; mais m douleurs cessaient assez souvent, pourvu que l'on ne me touch point; et dans la crainte où j'étais que la patience ne me manqu je me tenais heureuse de voir que ces douleurs si aiguës n'étaie pas continuelles, quoique les frissons de la fièvre double-quarte q me restait fussent si grands qu'ils pussent passer pour insupportable et que mon dégoût fût extrême.

Je désirais avec tant d'ardeur de retourner dans notre monastèr que, ne pouvant me résoudre d'attendre davantage, je m'y fis ra mener en cet état. Ainsi, l'on me revit en vie lorsque l'on me croya morte, mais avec un corps plus que mourant, et que l'on ne pou vait regarder sans compassion. Ma faiblesse allait au delà de tou ce qui se peut dire : il ne me restait que les os, et cela dura plus d huit mois. Je demeurai ensuite durant près de trois ans toute per cluse, quoique avec un peu d'amendement; et lorsque je commen çai à me pouvoir traîner, je rendis de grandes actions de grâces Dieu. Je souffris tous ces maux avec beaucoup de résignation à s volonté, et les derniers avec joie, parce qu'ils me paraissaient n'êtr rien en comparaison des premiers; mais quand ils auraient toujour duré, je me trouvais très-disposée à me soumettre à tout ce qu'il lu plairait d'ordonner de moi; il me semble que mon désir de guéri n'était que pour pouvoir m'occuper à l'oraison dans la solitude, en l manière qu'on me l'avait enseignée, parce qu'il n'y avait point dan l'infirmerie de lieu propre pour cela. Je me confessais fort souvent e parlais beaucoup de Dieu; toutes les sœurs en étaient édifiées, e s'étonnaient de la patience que notre Seigneur me donnait, leur paraissant impossible, sans son secours, que je souffrisse avec plaisi de si grands maux.

Je ne saurais trop le remercier de la grâce dont il me favorisait de pouvoir faire oraison, parce qu'elle me faisait comprendre quel bonheur c'est de l'aimer, et que je sentais alors en moi des dispositions

à la vertu que je n'avais point auparavant, quoiqu'elles ne fussent pas encore assez fortes pour m'empêcher de l'offenser. Je ne disais du mal de personne, et j'excusais celles dont on se plaignait, parce que j'avais toujours devant les yeux que je devais traiter les autres comme j'aurais voulu que l'on me traitât. Je ne perdais donc point l'occasion d'en user ainsi, quoique ce ne fût pas si parfaitement que je ne fisse des fautes en quelques rencontres; mais j'évitais pour l'ordinaire d'en commettre. Celles avec qui je conversais plus particulièrement en étaient si persuadées, qu'elles croyaient n'avoir rien à appréhender de moi sur ce sujet; ce qui n'empêche que je n'aie un grand compte à rendre à Dieu du mauvais exemple que je leur donnais en d'autres choses. Je prie sa divine majesté de me le pardonner, et de ce que j'étais la cause de plusieurs maux, quoique mon intention ne fût pas si mauvaise qu'étaient les effets de ma mauvaise conduite.

J'entrai dans un grand amour de la solitude, et prenais tant de plaisir de penser à Dieu et d'en parler, que si je trouvais quelqu'un avec qui m'en entretenir, sa conversation m'était beaucoup plus agréable que toute la politesse, ou pour mieux dire la grossièreté du monde. Je me confessais et communiais souvent; j'étais très-affectionnée à lire de bons livres, et j'avais un tel repentir de mes péchés, que je n'osais quelquefois faire oraison, tant j'appréhendais l'extrême peine que la pensée d'avoir offensé Dieu me donnait, et qui me tenait lieu d'un grand châtiment. Cela augmenta encore de telle sorte, que je ne sais à quoi comparer le tourment que j'en souffrais: ce n'était pas la crainte qui le causait, car je n'en avais aucune; mais c'était le souvenir des faveurs que notre Seigneur me faisait dans l'oraison, de tant d'autres obligations que je lui avais, et de mon extrême ingratitude. Les larmes que je répandais en si grande abondance pour mes péchés m'affligeaient au lieu de me consoler, lorsque je considérais que je n'en devenais pas meilleure, et que toutes les résolutions que je faisais, et la peine que je prenais pour m'en corriger, ne m'empêchaient pas d'y retomber quand les occasions s'en offraient. Il me semblait que ces larmes n'étaient que des larmes feintes, et que mon repentir n'était qu'une dissimulation, qui me rendait encore plus coupable par le mauvais usage que je faisais de ces larmes qu'il plaisait à Dieu de me donner.

Je tâchais dans mes confessions de ne rien dire que de nécessaire, et il me semble que je faisais tout ce que je pouvais pour me rendre Dieu favorable; mais mon malheur venait de ce que je ne coupais pas la racine des occasions qui donnaient sujet à mes fautes, et de ce que je ne tirais presque point de secours de mes confesseurs; car,

s'ils m'eussent avertie du péril où je me trouvais, et m'eussent d que j'étais obligée de renoncer entièrement à ces dangereuses conve sations, je ne doute point qu'ils n'eussent remédié à ce mal, et fa cesser toutes mes peines, parce que j'avais tant d'horreur du péch mortel, que si l'on m'eût fait connaître que j'y étais tombée, je n'au rais pu souffrir d'y demeurer seulement durant un jour.

Toutes ces marques de la crainte que j'avais d'offenser Dieu étaie des effets de mon oraison, et cette crainte était tellement envelopp et comme étouffée par mon amour pour lui, qu'elle ne me pouva permettre de penser au châtiment que j'aurais dû appréhende Durant tout le temps que je fus si malade, je pris un grand soin d ne point commettre de péchés mortels; mais je désirais la santé pou mieux servir Dieu, et ce désir fut cause de mon mal. Me trouvan percluse, quoique si jeune, et voyant l'état où les médecins de l terre m'avaient mise, je résolus de recourir à ceux du ciel pour ob tenir ma guérison. Je supportais néanmoins mon mal si patiemmen que je pensais quelquefois que, si cette santé que je souhaitais tan devait être cause de ma perte, il m'était beaucoup meilleur de de meurer comme j'étais; mais je servirais mieux Dieu si j'étais saine en quoi je me trompais fort, rien ne nous étant si avantageux que d nous abandonner entièrement à la conduite de Dieu, qui sait beau coup mieux que nous-mêmes ce qui nous est utile. Je commença donc à demander que l'on dît des messes pour moi, et que l'on fît de prières approuvées, n'ayant jamais pu souffrir certaines dévotion de quelques personnes, et particulièrement de femmes que l'on connu depuis être superstitieuses.

Je pris pour patron et pour intercesseur le glorieux saint Joseph je me recommandai beaucoup à lui, et j'ai reconnu depuis que c grand saint m'a donné, en cette occasion et en d'autres où il allai même de mon honneur et de mon salut, une plus grande et plu prompte assistance que je n'aurais osé la lui demander. Je ne m souviens pas de l'avoir jusqu'ici prié de rien que je n'aie obtenu, n ne puis penser sans étonnement aux grâces que Dieu m'a faites pa son intercession, et aux périls dont il m'a délivrée, tant pour l'âm que pour le corps. Il semble que Dieu accorde à d'autres saints l grâce de nous secourir dans de certains besoins; mais je sais pa expérience que saint Joseph nous secourt en tous; comme si notr Seigneur voulait faire voir que, de même qu'il lui était soumis sur l terre, parce qu'il lui tenait lieu de père et en portait le nom, il ne peut dans le ciel lui rien refuser. D'autres personnes à qui j'ai con seillé de se recommander à lui l'ont éprouvé comme moi; plu sieurs y ont maintenant une grande dévotion, et je reconnais tou

s jours de plus en plus la vérité de ce que je viens de dire.

Je n'oubliais rien de tout ce qui pouvait dépendre de moi pour ire que l'on célébrât sa fête avec grande solennité; en quoi, bien ue mon intention fût bonne, j'agissais fort imparfaitement, parce u'il y entrait plus de vanité que de cet esprit de piété qui est simple tout intérieur; car j'étais si imparfaite, que je mêlais toujours de ands défauts au bien que notre Seigneur m'inspirait de faire, tant tais naturellement vaine et curieuse: je le prie de tout mon cœur de e le pardonner. L'expérience que j'avais des grâces que Dieu accorde r l'intercession de ce grand saint me faisait souhaiter de pouoir persuader à tout le monde d'avoir une grande dévotion pour lui, je n'ai connu personne qui en ait eu une véritable, et la lui ait moignée par ses actions, qui ne se soit avancé dans la vertu. Je ne e souviens point de lui avoir, depuis quelques années, rien deandé le jour de sa fête, que je n'aie obtenu; et s'il se rencontrait uelque imperfection dans l'assistance que j'implorais de lui, il en parait le défaut pour la faire réussir à mon avantage. Si j'avais la berté d'écrire tout ce que je voudrais, je rapporterais plus particurement, avec grand plaisir, les obligations que j'ai à ce glorieux int, et que d'autres personnes lui ont comme moi; mais, pour deeurer dans les bornes que l'on m'a prescrites, je passerai plus légèment que je ne désirerais sur plusieurs choses, et m'étendrai sur autres plus que je ne devrais, par mon peu de discrétion en tout que je fais. Je me contenterai donc en cette rencontre de prier, au om de Dieu, ceux qui n'ajouteront pas foi à ce que je dis, de le ouloir éprouver; et ils connaîtront par expérience combien il est antageux de recourir à ce grand patriarche avec une dévotion parculière. Les personnes d'oraison lui doivent, ce me semble, être rt affectionnées; car je ne comprends pas comment l'on peut penr à tout le temps que la sainte Vierge demeura avec Jésus-Christ nfant, sans remercier saint Joseph de l'assistance qu'il leur rendit; ceux qui manquent de directeur pour s'instruire dans l'oraison ont qu'à prendre cet admirable saint pour leur guide, afin de ne point égarer. Dieu veuille que je ne me sois point égarée moiême dans la hardiesse que j'ai prise de lui parler et de publier le spect que je lui porte, après avoir tant manqué à le servir et à miter! Ma guérison fut un effet de son pouvoir: je sortis du lit, je archai, je cessai d'être percluse, et le mauvais usage que je fis une telle grâce fut un effet de mon peu de vertu.

Qui aurait pu s'imaginer que je fusse si tôt tombée après avoir u de si grandes faveurs de Dieu, après qu'il avait commencé à me nner des vertus qui devaient m'animer à le servir, après qu'il

m'avait retirée d'entre les bras de la mort et du péril d'une co damnation éternelle, et après avoir comme ressuscité mon âme au bien que mon corps, en sorte que toutes les personnes qui m'avaie vue dans un état si déplorable ne pouvaient alors voir sans étonn ment que je fusse encore en vie ? « Mais peut-on, mon Dieu, nomm une vie celle que l'on passe au milieu de tant de dangers ? Il n semble néanmoins qu'écrivant ceci, je pourrais, me confiant en vo assistance et en votre miséricorde, dire avec saint Paul, quoique n pas si parfaitement que lui : *Je ne vis plus, mais c'est vous, m Créateur, qui vivez en moi* depuis quelques années, parce que je vo ce me semble, que vous me conduisez par la main et m'inspirez u ferme résolution, dont j'ai éprouvé l'effet en plusieurs rencontre de ne rien faire de contraire à votre volonté, quoique je vous a sans doute offensé en beaucoup de choses sans le connaître. Je cro aussi qu'il n'y a rien que je ne fisse de tout mon cœur pour vo service, si j'en rencontrais des occasions, ainsi qu'il y en a eu que ques-unes où je vous ai été fidèle par votre assistance ; et il n semble que je n'aime ni le monde ni ce qui est dans le monde, que, hors de vous seul, mon Dieu, qui êtes tout mon bonheur toute ma joie, je considère tout le reste comme des croix fort p santes. Il se peut faire que je me trompe ; mais vous, Seigneur, q voyez le fond de mon cœur, vous savez que mes sentiments so conformes à mes paroles. Quel sujet n'aurais-je pas toutefois d'a préhender, si vous cessiez de m'assister, connaissant, comme je fa que je n'ai de force et de vertu qu'autant qu'il vous plaît de m' donner ! Mais dans cette opinion que j'ai de moi-même n'entre-t point, ô mon Sauveur ! quelque présomption qui vous porte m. abandonner ? Détournez, s'il vous plaît, de moi un si grand ma heur par votre bonté et par votre miséricorde. Je ne sais comme nous pouvons aimer une vie pleine de tant de dangers : cela me p raissait impossible, et m'est néanmoins arrivé diverses fois. Puis- donc cesser de craindre, voyant que pour peu que, vous vous élo gnez de moi, mes bonnes résolutions ne m'empêchent pas de tom ber ? Que vous soyez béni à jamais de ce qu'encore que je vous a abandonné, vous ne m'avez pas abandonnée de telle sorte que vot main secourable ne m'ait souvent relevée ! Je ne saurais dire, et s rais bien fâchée de le pouvoir dire, combien de fois il vous a plu me faire cette grâce, ainsi qu'on le verra dans la suite. »

Je me rengageai alors dans tant d'occasions si périlleuses, qu passant d'un divertissement à un autre, et de vanité en vanité, m âme tomba dans un tel déréglement, que j'avais honte d'oser m'a procher de Dieu par une communication telle qu'est celle dont

ous favorise dans l'oraison ; et, à mesure que mes péchés se mul-
pliaient, je perdais le goût qui se rencontre dans la pratique des
ertus. « En quoi je voyais clairement, mon Dieu, que ce n'était pas
ous qui vous retiriez de moi, mais que c'était moi qui me retirais de
ous. » Ainsi, me trouvant trompée par le plus grand artifice dont le
démon se puisse servir, et me voyant si malheureuse, je commençai,
ous prétexte d'humilité, à craindre de faire oraison. Je crus que,
isque nulle autre n'était plus imparfaite que moi, je devais suivre
train ordinaire, et me contenter des prières vocales, auxquelles
étais obligée, sans oser converser avec Dieu par l'oraison mentale,
ans le même temps que je méritais d'être en la compagnie des
démons.

Étant en cet état, je trompais le monde, parce qu'il ne paraissait
en en moi dans l'extérieur que de louable, et il n'y avait point de
jet de blâmer les autres religieuses de la bonne opinion qu'elles
avaient. Je n'agissais pas néanmoins en cela avec dissimulation,
à dessein de paraître avoir plus de piété que je n'en avais ; car,
r la grâce de Dieu, je ne me souviens point de l'avoir jamais of-
nsé par hypocrisie ou par vaine gloire. J'en avais, au contraire, tant
aversion, qu'aussitôt que j'en sentais les premiers mouvements, la
eine que j'en souffrais était si grande, que le démon était contraint
e me laisser en repos, sans plus oser me tenter en cette manière,
rce que, y perdant plus qu'il n'y gagnait, il voyait que ses vains
forts tournaient à mon avantage; et c'est pourquoi il ne m'a guère
taquée de ce côté-là. Peut-être, néanmoins, que, si Dieu eût per-
is qu'il m'eût tenté aussi fortement en cela qu'en d'autres choses,
n'aurais pu y résister ; mais sa divine majesté m'en a jusqu'ici pré-
ervée, et je ne saurais trop lui en rendre grâces. Ainsi, comme je
e pouvais ignorer ce qui était dans mon cœur, j'étais si éloignée de
ouloir passer dans l'esprit de ces bonnes filles pour meilleure que je
étais, que je ne pouvais voir sans beaucoup de peine la trop bonne
pinion qu'elles avaient de moi.

Ce qui leur cachait ainsi mes défauts venait de ce qu'elles voyaient
u'étant encore si jeune et dans tant d'occasions de perdre mon
mps, je me retirais souvent pour prier et lire beaucoup; que je
renais plaisir à parler de Dieu, à faire peindre en plusieurs lieux
on image, et à mettre dans mon oratoire diverses choses qui exci-
aient la dévotion: que je ne disais du mal de personne, et autres
choses semblables qui avaient quelque apparence de vertu; à quoi
faut ajouter que je réussissais assez en ce que l'on estime dans le
onde. Tout cela faisait que l'on me donnait plus de liberté qu'aux
lus anciennes, et que l'on prenait une grande confiance en moi. Je

n'en abusais pas, car je ne faisais rien sans en demander la permission; il ne m'est jamais arrivé de parler par des trous, ou à travers des fentes de murailles, ou de nuit, et je ne pouvais comprendre que l'on en usât de la sorte dans un monastère, parce que Dieu m'assistait; et y faisant réflexion, je trouvais qu'étant aussi imparfaite que j'étais, et les autres si bonnes, je n'aurais pu, sans un grand péché, donner sujet de douter de leur vertu en commettant de semblables fautes; mais j'en faisais assez d'autres dans lesquelles, il est vrai, néanmoins, je ne tombais pas de propos délibéré, et avec autant de connaissance que j'aurais fait en celles-là.

Ce que je viens de rapporter me donne sujet de croire que je reçus un grand préjudice d'être en une maison où il n'y avait point de clôture, parce que les libertés que les religieuses qui étaient bonnes pouvaient prendre innocemment, à cause qu'elles ne s'étaient pas obligées à davantage, auraient été capables de me damner, étant aussi mauvaise que je suis, si Dieu ne m'eût soutenue par des grâces particulières. Ainsi je trouve qu'un monastère de femmes sans clôture les met dans un si grand péril, que c'est plutôt le chemin de l'enfer pour celles qui sont mauvaises qu'un remède à leurs faiblesses. On ne doit pas toutefois prendre ce que je dis pour le monastère où j'étais alors, puisqu'il y a tant de religieuses qui servent Dieu avec une grande perfection, et qu'étant aussi bon qu'il est, il ne saurait ne point continuer à les favoriser de ses grâces. Ce monastère n'est pas du nombre de ceux dont l'entrée est fort libre, et l'on y observe toute la règle; mais j'entends parler de quelques autres monastères que j'ai vus, et qui me font une très-grande compassion. Il ne suffit pas que Dieu fasse entendre sa voix une seule fois à ces pauvres filles pour les rappeler à lui; il faut qu'il frappe diverses fois aux oreilles de leur cœur pour les faire rentrer dans leur devoir, tant elles sont remplies de l'esprit du monde, de sa vanité et de ses plaisirs, et comprennent peu leurs obligations. Dieu veuille même qu'elles ne tiennent point pour vertu ce qui est péché, comme cela m'est arrivé trop souvent! et il est si difficile de ne pas s'y tromper, qu'il n'y a que Dieu qui, par une assistance particulière de sa grâce, puisse donner la lumière nécessaire pour le comprendre.

Que si les parents voulaient suivre mon conseil, quand même ils ne seraient point touchés de la considération du salut de leurs filles, en les mettant dans des maisons où elles courent plus de fortune de se perdre que dans le monde, ne devraient-ils pas l'être par la considération de leur honneur, et les marier plutôt moins avantageusement, ou les retenir auprès d'eux, que de les mettre, pour s'en décharger, en de semblables monastères, si ce n'est qu'ils reconnussent

n elles de très-bonnes inclinations? et Dieu veuille encore que cela eur serve! car si elles se portent au mal dans le monde, on les connaîtra bientôt : au lieu que dans les monastères elles se peuvent longtemps cacher ; mais enfin on le découvre, et ce mal est d'autant plus grand, qu'elles le communiquent aux autres, sans que quelquefois il y ait de la faute de ces pauvres filles qui se laissent aller, sans y penser, au mauvais exemple qu'on leur donne.

En vérité, on ne peut trop plaindre celles qui, renonçant au siècle pour éviter les périls qui s'y rencontrent, et passer leur vie au service de Dieu, se trouvent en beaucoup plus grand hasard que jamais, et ne savent comment y remédier, parce que la jeunesse, la sensualité et le démon les poussent à faire les mêmes choses qu'elles avaient voulu éviter en quittant le monde ; et elles s'aperçoivent si peu qu'elles sont mauvaises, qu'elles sont presque persuadées qu'elles sont bien. Il me semble qu'on peut, en quelque sorte, les comparer à ces malheureux hérétiques qui s'aveuglent volontairement, et tâchent d'engager les autres dans leur erreur, qu'ils prennent pour la vérité, sans pouvoir néanmoins en être entièrement persuadés, parce qu'ils sentent dans le fond de leur cœur comme une voix intérieure qui leur dit qu'ils se trompent.

Quel malheur est donc plus grand que celui des monastères, autant d'hommes que de femmes, qui ne sont pas réformés, et où l'on marche également par deux voies si différentes, l'une de la vertu, et l'autre du relâchement? Mais, que dis-je, également? hélas! on suit beaucoup plus la voie qui est si périlleuse, parce que nos mauvaises inclinations nous y poussent, et que l'exemple de ce que la plupart y marchent nous la fait paraître encore plus agréable. Ainsi le chemin de la véritable observance est si peu battu, que le religieux et la religieuse qui veulent satisfaire aux obligations de leur vocation ont plus de sujet d'appréhender les personnes avec qui ils vivent que les démons, doivent être plus retenus à parler de l'amour que l'on doit avoir pour Dieu, que des amitiés et des liaisons que le diable fait contracter dans ces monastères [1].

Y a-t-il donc sujet de s'étonner de voir tant de maux dans l'Église, puisque ceux qui devraient porter les autres à la vertu ont tellement éteint en eux l'esprit des saints fondateurs de leurs ordres? Je prie Dieu de tout mon cœur d'y vouloir apporter le remède qu'il sait y être nécessaire.

Quand je m'engageai dans ces conversations dont j'ai parlé et que je voyais pratiquer aux autres, je ne croyais pas qu'elles me dussent

[1] Ceci est obscur, et il faut qu'il y ait quelque faute dans l'exemplaire espagnol.

être aussi préjudiciables que je l'ai éprouvé depuis ; mais il me semblait que ces visites, si ordinaires dans plusieurs monastères, ne me feraient pas plus de mal qu'aux autres religieuses que je voyais être bonnes. Je ne considérais pas que, comme elles étaient beaucoup meilleures que moi, elles ne s'exposaient pas par là à un si grand péril que je faisais, et je voyais bien néanmoins qu'il y en avait, quand ce n'aurait été qu'à cause du temps qui s'y employait si mal.

Lorsque je commençai de faire connaissance avec une certaine personne, Dieu m'ouvrit les yeux pour me faire voir l'état où j'étais et que ces sortes d'amitiés me convenaient mal. Jésus-Christ se présenta à moi avec un visage sévère, et me fit connaître combien ma mauvaise conduite lui était désagréable. Je le vis plus clairement des yeux de mon âme, que je ne le pourrais voir avec ceux de mon corps ; et quoiqu'il y ait plus de vingt-six ans que cela se passât, cette vue fit une telle impression sur mon esprit, qu'elle m'est encore aussi présente qu'elle me le fut dans ce moment. Je demeurai si épouvantée et si troublée, que je ne voulus plus voir cette personne ; mais je reçus un grand dommage d'ignorer que l'on peut voir quelque chose sans l'entremise des yeux corporels ; et le démon, pour me confirmer dans cette ignorance, me faisait entendre que c'était une chose impossible ; que ce que j'avais vu n'était qu'une imagination ; que ce pouvait être un artifice du malin esprit, et autres choses semblables. Néanmoins il me paraissait toujours que c'était Dieu, et que je ne me trompais pas ; mais comme cela ne s'accordait point avec mon inclination, j'aidais aussi moi-même à me tromper ; de sorte que, n'osant en parler à qui que ce fût, je ne pus résister aux instances que l'on me fit de recevoir cette personne, et à l'assurance que l'on me donnait que non-seulement cela ne pouvait nuire à ma réputation, mais que sa conversation m'était honorable. Ainsi je m'y rengageai, et à d'autres encore, en d'autres temps, parce que, durant le grand nombre d'années que je goûtais un plaisir si dangereux, il ne me paraissait pas qu'il le fût beaucoup, quoique je reconnusse quelquefois qu'une telle récréation n'était pas bonne. Nulle autre ne me causa tant de distraction que mes entretiens avec cette personne, parce que je conçus beaucoup d'amitié pour elle.

Un jour que j'étais avec cette même personne et avec une autre, nous vîmes venir vers nous un crapaud, mais qui marchait beaucoup plus vite que ces sortes d'animaux n'ont accoutumé. Je n'ai jamais pu comprendre comment il pouvait venir, et en plein midi, du côté d'où il venait. Je crus que cela n'était pas sans quelque mystère, et l'impression qu'il me fit ne s'est jamais effacée de mon esprit. « Dieu tout-puissant, avec combien de soin et de bonté me donniez-

ous, en tant de manières différentes, de salutaires avertissements, que j'en ai peu profité ! »

Il y avait dans ce monastère une religieuse, ma parente, fort ancienne et grande servante de Dieu. Elle me donnait quelquefois de bons avis ; et non-seulement je ne les suivais pas, mais ils me usaient de l'éloignement pour elle, parce qu'il me semblait qu'elle scandalisait sans sujet. Je rapporte ceci pour faire voir l'extrême onté de Dieu, et ma malice, qui me rendait digne de l'enfer par on ingratitude ; comme aussi, afin que si Dieu permet que quelques ligieuses lisent un jour ceci, elles apprennent, par mon exemple, ne pas tomber en de semblables fautes. Je les conjure, en son nom, éviter de telles récréations, et je le prie de me faire la grâce de désaiser, par ce que je dis ici, quelques-unes de celles que j'ai trompées en les assurant qu'il n'y avait point de mal ni de péril ; en quoi ne saurais trop déplorer mon aveuglement et les maux dont le auvais exemple que j'ai donné a été la cause ; car je n'avais pas ssein de les tromper, mais j'étais trompée la première, dans la éance que j'avais qu'il n'y avait pas grand mal à cela.

Étant donc si imparfaite et si incapable de m'aider moi-même, avais un très-grand désir d'être utile aux autres ; ce qui est une ntation ordinaire à ceux qui commencent, et néanmoins elle me ussit. Ainsi, comme j'aimais extrêmement mon père, je lui souaitais ardemment le bonheur de savoir faire oraison, que je croyais osséder, et qui passait dans mon esprit pour le plus grand dont on uisse jouir en cette vie. J'usai donc de toute l'adresse que je pus our lui en faire naître le désir ; je l'y engageai, et lui donnai des lires pour l'en instruire ; et comme il était très-vertueux, il s'y applia avec tant de soin, qu'il y fit, en cinq ou six ans, un fort grand rogrès. La consolation que j'en eus fut telle que l'on peut s'imagier, et je ne pouvais me lasser d'en louer Dieu. Il eut beaucoup de averses, et il les supportait avec une très-grande soumission à sa olonté. Il venait souvent me visiter, pour se consoler avec moi par es entretiens de piété, et je ne pouvais voir sans une étrange onfusion qu'il me croyait toujours la même qu'auparavant, quoique je fusse alors si distraite, que je ne faisais plus d'oraison.

Je demeurai, durant plus d'un an, en cet état, m'imaginant de téoigner en cela plus d'humilité. Mais ce fut, comme je dirai dans suite, la plus grande tentation que j'aie eue, et dont la continuaon aurait été capable d'achever de me perdre, parce qu'en faisant raison, on se recueille après avoir offensé Dieu, et l'on prend dantage garde à fuir les occasions. Mon père venant donc me voir, ans la créance que je continuais toujours ce saint exercice, je ne pus

souffrir plus longtemps de le voir trompé. Ainsi, je lui dis que je ne faisais plus d'oraison ; mais je ne lui en dis pas la cause. Je pris pour prétexte mes infirmités, étant véritable qu'il m'en était beaucoup resté depuis que j'avais été guérie de cette grande maladie dont j'ai parlé ; et ce n'est que depuis peu que je sens quelque soulagement dans ce qu'elles me font souffrir.

J'ai, durant vingt ans, été travaillée d'un vomissement qui ne me permettait de manger qu'à midi, et quelquefois encore plus tard ; mais depuis que je communie plus souvent, ce vomissement me prend le soir avant que je me couche, et m'incommode encore plus qu'auparavant. Je suis même obligée de l'exciter avec une plume ou quelque autre chose, parce qu'autrement il me ferait souffrir davantage. Je ne suis aussi presque jamais sans ressentir diverses douleurs ; et elles sont quelquefois bien grandes, principalement des maux de cœur, quoique je ne tombe pas souvent dans cette défaillance qui m'était auparavant si ordinaire ; mais je me trouve délivrée de cette paralysie et de ces fièvres qui me tourmentaient si fort ; et je suis, depuis huit ans, si peu touchée de ces maux qui me restent, que quelquefois je m'en réjouis, parce qu'il me semble que c'est, en quelque manière, servir Dieu que de les supporter avec patience.

Comme mon père était très-véridique, et qu'il ne me soupçonnait point de vouloir mentir, il crut aisément ce que je lui dis ; et, parce que je connaissais bien que ce prétexte que j'avais pris ne suffisait pas, j'ajoutai, pour le mieux persuader, que tout ce que je pouvais faire était d'assister au chœur. Mais cela même ne devait pas me dispenser de continuer à faire oraison, puisque l'on n'y a point besoin de forces corporelles, qu'il ne faut que de l'amour, et que, pourvu qu'on le veuille et que l'on ne se décourage point, Dieu donne toujours le moyen de s'y occuper. Je dis toujours, parce qu'encore que la violence des maux empêche quelquefois l'âme de rentrer en elle-même, elle ne laisse pas de trouver d'autres moments où elle le peut, même au milieu des douleurs ; et jamais l'oraison n'est plus parfaite qu'en ces rencontres, où une âme qui aime Dieu véritablement offre avec joie à Jésus-Christ ces mêmes douleurs, dans la vue que c'est pour se conformer à sa volonté qu'elle les souffre, qu'elle devient en quelque sorte, par ce moyen, semblable à lui, et mille autres pensées qui se présentent à elle dans ce divin commerce de l'amour qu'elle a pour son Dieu.

Ainsi, l'on voit que ce n'est pas seulement dans la solitude que l'on peut pratiquer utilement l'oraison, mais qu'avec un peu de soin, on tire aussi de grands avantages des temps mêmes où Notre-Seigneur nous ôte celui de la faire, par les souffrances qu'il nous envoie ; et

est ce qui m'arrivait lorsque j'étais dans la disposition qu'il désirait moi.

Cependant mon père m'aimait de telle sorte et avait si bonne opion de moi, qu'il ne doutait point de la vérité de ce que je lui disais, me plaignait extrêmement. Comme il était déjà arrivé à un si ut degré de perfection, il se contentait de me voir sans beaucoup ertretenir, disant que c'était perdre du temps inutilement; et je n'en mettais guère en peine, parce que je l'employais en de vaines inutiles occupations.

Je ne portai pas seulement mon père à faire oraison, j'y excitai core d'autres personnes, lors même que j'abusais de telle sorte des âces de Dieu. Car aussitôt que je voyais qu'elles avaient quelque clination pour la prière, je les instruisais de la manière de méditer, je leur donnais des livres qui en traitaient, parce que je ne fus pas us tôt entrée dans ce saint exercice, que je fus touchée du désir de oir les autres y entrer aussi. Il me semblait que, ne servant pas Dieu mme j'y étais obligée, je devais au moins, pour ne pas rendre inule la faveur qu'il me faisait, procurer que d'autres le servissent au u de moi. Ce que je dis ici prouve jusqu'à quel point allait mon euglement de négliger mon salut lorsque je travaillais pour celui s autres.

Mon père ensuite tomba malade de la maladie dont il mourut, et i ne dura que peu de jours. Je sortis pour l'aller assister; et cette aladie qu'il souffrait dans son corps n'était pas si grande que celle mon âme était tombée, par ces vains amusements et ces vaines cupations, quoique durant tout le temps que j'étais en si mauvais at, je ne croyais pas pécher mortellement, et que si je l'eusse cru, n'aurais voulu pour rien au monde y demeurer. Les peines que pris, dans cette maladie de mon père, pour satisfaire à mon deoir, furent si grandes, que je m'acquittai, en quelque sorte, de celles u'il s'était données pour moi durant mes longues infirmités. Je fais plus que ma santé et mes forces ne me permettaient; et, bien ue je connusse assez que je perdrais, en le perdant, tout mon appui toute ma consolation, il n'y eut point de contrainte que je ne me sse pour lui cacher ma douleur, encore qu'elle fût si violente, et que l'aimasse avec tant de tendresse, qu'il me sembla, lorsqu'il expira, u'on m'arrachait l'âme.

La manière dont il mourut, le désir qu'il en avait, et les choses u'il nous dit après avoir reçu l'extrême-onction, nous obligèrent à endre à Dieu de grandes actions de grâces. Il nous chargea de lui emander pour lui sa miséricorde, de le prier de nous assister pour ersévérer dans son service, et considérer quel est le néant du monde.

Il nous témoignait par ses larmes son extrême regret de n'avoir pa servi Dieu comme il l'aurait dû, et il nous dit qu'il aurait souhait de mourir religieux dans l'un des ordres les plus austères. Je ne dout point que Dieu ne lui eût fait connaître qu'il mourrait de cette mala die; car, encore que les médecins le trouvassent beaucoup mieux, ne tenait compte de l'assurance qu'ils lui donnaient, et ne pensait qu' se préparer à la mort. Son plus grand mal était une douleur dan les épaules, qui ne le quitta jamais, et qui était quelquefois si vio lente, qu'elle le contraignait de se plaindre. Sur quoi je lui d qu'ayant une si grande dévotion pour ce que souffrit Notre-Seigneu lorsqu'il porta sa croix sur ses épaules, il devait croire qu'il voula lui faire sentir par cette douleur combien grande avait été la sienne Ces paroles lui donnèrent tant de consolation, qu'on ne l'entendi plus se plaindre. Il demeura trois jours sans sentiment; mais le jou qu'il mourut, Dieu le lui rendit si entier, que nous ne pouvions asse nous en étonner; et il le conserva toujours, jusqu'à ce qu'au milie du *Credo*, qu'il disait lui-même, il rendit l'esprit. Son visage ressem blait à celui d'un ange, et il me paraissait l'être, en quelque sorte par les excellentes dispositions où était son âme lorsqu'elle aban donna son corps. Mais qui peut mieux que ce que je viens de rap porter faire connaître combien, après avoir vu une telle vie et une tell mort, je suis coupable de ne pas m'être corrigée de mes défauts pour ressembler, en quelque sorte, à un si bon père? Un religieu Dominicain fort savant, et qui était son confesseur depuis quelque années, disait avoir trouvé en lui une telle pureté de conscience, qu'i ne doutait point qu'il n'augmentât dans le ciel le nombre de bienheureux.

Comme ce religieux était extrêmement vertueux, j'en reçus beau coup d'assistance; car, m'étant confessé à lui, Dieu lui donna un grande charité pour moi, et il s'appliqua avec soin à me faire con naître le mauvais état où j'étais. Il me faisait communier tous le quinze jours. Je pris peu à peu confiance en lui, lui parlai de mo oraison, et il me dit de ne la pas discontinuer, parce qu'elle ne m pouvait être que fort utile. Je commençai donc à la reprendre, et j ne l'ai jamais quittée depuis; mais je n'évitai pas les occasions qu m'étaient si préjudiciables. Ainsi je passais une vie très-pénible parce que l'oraison me donnait connaissance de mes fautes, Dieu m'appelait d'un côté, le monde m'entraînait de l'autre. Les bien célestes m'attiraient, ceux de la terre me retenaient attachée; e j'aurais voulu pouvoir allier deux contraires aussi opposés que la vie spirituelle et la satisfaction que donnent les plaisirs des sens. Ce combat qui se passait en moi-même me faisait beaucoup souffrir dan

mon oraison, à cause que ma manière de la faire étant de me recueillir intérieurement, et que mon esprit se trouvant alors esclave au lieu qu'il aurait dû être le maître, je ne pouvais le renfermer au dedans de moi sans enfermer avec lui mille choses vaines. Je passai plusieurs années dans cette peine; et je ne saurais penser sans étonnement comment il se peut faire que je ne me corrigeai point de ce défaut, ou que je n'abandonnai point l'oraison. Mais il n'était pas en mon pouvoir de l'abandonner, parce que Dieu, qui voulait se servir de ce moyen pour me faire des grâces encore plus grandes, m'y retenait et m'y soutenait de sa main toute-puissante.....

C'était une chose si insupportable à mon humeur de recevoir des faveurs au lieu de châtiments, qu'une seule m'était plus difficile à supporter que ne l'auraient été plusieurs grandes maladies, parce que, connaissant que je les avais bien méritées, j'aurais cru satisfaire, en quelque sorte, par ce moyen, à la justice de Dieu; mais recevoir de nouvelles grâces après s'être rendue indigne des premières, c'est une espèce de tourment qui me paraît terrible, et il le doit être à tous ceux qui ont quelque connaissance de Dieu et quelque amour pour lui, puisque c'est une marque de vertu. Ces sentiments étaient le sujet de mes larmes et de ma douleur de me voir toujours à la veille de faire de nouvelles chutes, quelque véritables que fussent mes désirs, et quelque fermes que fussent mes résolutions. Qu'une âme est à plaindre de se trouver seule au milieu de tant de périls! car il me semble que, s'il y eût eu quelqu'un à qui j'eusse pu communiquer toutes mes peines, il m'aurait empêchée de retomber dans les mêmes fautes, par la honte de l'avoir pour témoin de ma faiblesse, quand même la crainte d'avoir offensé Dieu ne m'aurait pas retenue.

Ainsi, je conseillerais à ceux qui s'appliquent à l'oraison, et principalement dans les commencements, de faire amitié avec des personnes qui soient dans le même exercice. C'est une chose très-importante, quand même ils n'en tireraient d'autre avantage que de s'entr'aider par leurs prières; car si dans le commerce du monde, quelque vain et inutile qu'il soit, on tâche de faire des amis pour soulager son esprit en leur témoignant ses déplaisirs, et augmenter sa satisfaction en leur faisant part de ses joies, je ne vois pas pourquoi il ne serait point permis à ceux qui commencent à aimer et à servir Dieu véritablement de communiquer à quelques personnes ses consolations et ses peines, que ceux qui font oraison ne manquent jamais d'avoir, ni que, pourvu qu'ils veuillent sincèrement se donner à Dieu, ils aient sujet de craindre en cela la vaine gloire. Elle pourra bien les attaquer et leur faire sentir la pointe de ses premiers mouvements, mais ce ne sera que pour leur faire acquérir du mérite en

les rendant victorieux, et ils profiteront, à mon avis, aux autres et eux-mêmes par la lumière qu'ils en tireront pour leur conduite. Ceux qui se persuadent, au contraire, que l'on ne peut, sans vanité, entrer dans une communication si sainte, trouveraient donc qu'il y a de la vanité à entendre dévotement la messe à la vue du monde, ou faire d'autres actions auxquelles on est obligé, comme Chrétien, que la crainte qu'il s'y rencontre de la vanité ne doit jamais empêcher de faire.

Cela est si important pour ceux qui ne sont pas encore bien affermis dans la vertu, et qui, outre les obstacles qui s'opposent à leurs bons desseins, ont des amis qui les en détournent, que je ne saurais trop en représenter la conséquence. Il n'y a rien que ces dangereux amis ne fassent pour empêcher ceux qu'ils voient dans une véritable disposition d'aimer et de servir Dieu, de la témoigner ; et ils poussent, au contraire, ceux qui sont engagés dans des affections déshonnêtes à les publier hautement : ce qui est si ordinaire, qu'il passe aujourd'hui pour galanterie.

Je ne sais si ce que je dis est une rêverie, continue sainte Thérèse, mais, si c'en est une, vous n'aurez, mon père, qu'à jeter ce papier dans le feu. Et si ce n'en est pas une, je vous supplie de m'aider à faire connaître la grandeur de ce mal, afin qu'on évite d'y tomber. On agit aujourd'hui si faiblement en ce qui regarde le service de Dieu, que ceux qui marchent dans ses voies doivent se donner la main les uns aux autres pour s'y avancer : de même que ceux qui n'ont l'esprit que rempli des plaisirs et des vanités du siècle s'exhortent à les rechercher. Et quoi il est étrange que si peu de gens aient les yeux ouverts pour remarquer leurs folies : au lieu que, lorsqu'une personne commence à se donner à Dieu, tant de gens en murmurent, qu'elle a besoin de compagnie pour se défendre et se soutenir contre leurs attaques, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour ne point craindre de souffrir, puisque autrement elle se trouvera dans une grande détresse. Je pense que c'est à ce sujet que quelques saints s'enfuyaient dans les déserts ; et c'est une espèce d'humilité que de se défier de soi-même et d'espérer du secours de Dieu par l'assistance des personnes vertueuses avec lesquelles on converse. La charité s'augmente par la communication ; et il s'y rencontre tant d'avantages, que je ne serais pas assez hardie pour en parler de la sorte si je ne les avais éprouvés. Mais, quoique je sois la plus faible et la plus misérable de toutes les créatures, je crois que ceux mêmes qui sont affermis dans la vertu ne perdront rien en ajoutant foi, par humilité, à ceux qui ont éprouvé ce que je dis. Pour ce qui est de moi, je puis assurer que, si Dieu ne m'eût fait connaître cette vérité et donné le moyen de communiquer

souvent avec des personnes d'oraison, je serais, en suite de diverses chutes et rechutes, tombée dans l'enfer, parce qu'ayant tant d'amis qui m'aidaient à tomber, je me trouvais seule lorsqu'il fallait me relever, que je ne comprends pas maintenant comment je le pouvais faire. Dieu seul, par son infinie miséricorde, me donnait la main, et je ne saurais trop l'en remercier. Qu'il soit béni aux siècles des siècles! Ainsi soit-il.

Ce n'est pas sans raison que je me suis tant étendue sur cette partie de ma vie, dont les imperfections pourront donner un si grand dégoût aux personnes qui la liront, puisque je souhaite de tout mon cœur qu'ils aient de l'horreur de voir qu'une âme ait pu être aussi opiniâtre dans ses péchés et si ingrate envers Dieu, après en avoir reçu tant de grâces. Je voudrais que l'on m'eût permis de rapporter particulièrement tous les péchés que j'ai commis durant ce temps pour ne m'être pas appuyée à cette inébranlable colonne de l'oraison. Je passai près de vingt ans sur cette mer agitée par de continuels orages; mes chutes étaient grandes; je ne me relevais que faiblement, je retombais aussitôt dans un état si déplorable, que je ne tenais point compte de mes péchés véniels; et quoique j'appréhendasse les mortels, ce n'était pas autant que je l'aurais dû, puisque je ne m'éloignais pas des occasions qui me mettaient en danger de les commettre. C'était, à mon avis, l'état le plus pénible que l'on puisse imaginer, parce que je ne goûtais ni la joie de servir Dieu fidèlement ni le plaisir que donnent les contentements du monde. Lorsque j'étais engagée dans ces derniers, le souvenir de ce que je devais à Dieu me troublait; et quand j'étais avec Dieu dans l'oraison, ces affections du monde m'inquiétaient; c'était une guerre si pénible, que je ne sais comment je pus la soutenir, non-seulement pendant vingt ans, mais durant un mois. Cela me fait voir clairement la grandeur de la miséricorde que Dieu m'a faite, de me donner la hardiesse de continuer à faire oraison lorsque j'étais si malheureusement engagée dans le commerce du monde. Je dis la hardiesse, car peut-il y en avoir une plus grande que de trahir son prince et son roi? et sachant qu'il le connaît, ne laisser pas de continuer, puisque, encore que nous ne puissions pas être toujours en la présence de Dieu, il me semble que ceux qui font oraison y sont d'une manière très-différente des autres, parce qu'ils sont assurés qu'il les regarde; au lieu que le commun des hommes demeure quelquefois plusieurs jours sans se souvenir qu'il les voit. Il est vrai que, durant ces vingt années, il se passa plusieurs mois, et même, ce me semble, un an tout entier, que je prenais grand soin de ne point offenser Dieu et de m'occuper de l'oraison.

La vérité, que je veux dire très-exactement, m'a obligée de di cela. Mais combien peu ai-je passé de ce temps heureux auquel me tenais plus sur mes gardes, en comparaison de celui que j' passé d'une manière si déplorable ! Il y avait néanmoins peu d jours que je n'employasse beaucoup de temps à l'oraison, si ce n'éta que je fusse malade ou fort occupée. Mais c'était dans mes maladie que j'étais le mieux avec Dieu et que je travaillais davantage à por ter les personnes avec qui je communiquais à se donner entièremen à lui. Je les y exhortais souvent, et le priais de vouloir leur touche le cœur. Ainsi, excepté cette année dont j'ai parlé, depuis ving huit ans qu'il y a que je commençai à faire oraison, dix-huit se son passés dans ce combat de traiter en même temps avec Dieu et ave le monde. Quant aux autres dix années dont il me reste à parler, l cause de cette guerre changea, et elle ne laissa pas d'être grande Mais, comme je commençais alors à connaître la vanité du monde et que je tâchais, ce me semble, de servir Dieu, tout me paraissai doux et facile, ainsi que je le dirai dans la suite.

Deux raisons m'ont obligée à rapporter ceci particulièrement l'une, pour faire connaître la miséricorde de Dieu et mon ingratitude, et l'autre, pour faire connaître combien grande est la grâc dont il favorise une âme lorsqu'il la dispose à s'affectionner à l'orai son, quoique ce ne soit pas si parfaitement qu'il serait à désirer puisque, pourvu qu'elle persévère nonobstant les tentations, le chutes et les péchés où le diable l'a fait tomber par ses artifices, j ne doute point que Notre-Seigneur ne la conduise enfin au port, ains que j'ai sujet de croire qu'il lui a plu de me faire cette grâce, que je le prie de tout mon cœur me vouloir continuer. Plusieurs personnes fort saintes ont démontré l'avantage qu'il y a de s'exercer à l'oraison mentale, et il y a sujet d'en louer Dieu. Sans cela, je n'aurais pas la présomption d'en oser parler.

Je suis assurée, par l'expérience que j'en ai, que ceux qui ont commencé à faire oraison ne la doivent point discontinuer, quelques fautes qu'ils y commettent, puisque c'est le moyen de s'en corriger, et que sans cela, ils y auraient beaucoup plus de peine; mais il faut qu'ils prennent garde à ne pas se laisser tromper par le démon, lorsque, sous prétexte d'humilité, il les tentera, comme il m'a tentée, d'abandonner ce saint exercice; et ils doivent, en s'appuyant sur la vérité des promesses de Dieu, qui sont infaillibles, croire fermement que, pourvu qu'ils se repentent sincèrement et qu'ils soient dans la résolution de ne plus l'offenser, il leur pardonnera, les assistera comme auparavant, et leur fera même de plus grandes grâces, si la grandeur de leur repentir les en rend dignes.

Quant à ceux qui n'ont pas encore commencé à faire oraison, je les conjure, au nom de Dieu, de ne pas se priver d'un tel avantage. Il n'y a en cela que tout sujet de bien espérer et rien à craindre, puisque, encore que l'on n'avance pas beaucoup dans ce chemin et que l'on ne fasse pas assez d'effort pour se rendre parfait et digne de recevoir les faveurs que Dieu accorde à ceux qui le font, on connaîtra au moins le chemin du ciel; et si l'on continue d'y marcher, la miséricorde de Dieu est si grande, que l'on doit espérer que cette persévérance ne sera pas vaine, parce qu'il ne manque jamais de récompenser l'amour qu'on lui porte, et que l'oraison mentale n'est autre chose, à mon avis, que de témoigner, dans ces fréquents entretiens que l'on a seul à seul avec lui, combien on l'aime, et la confiance que l'on a d'en être aimé. Comme l'amitié doit être fondée sur le rapport qui se rencontre entre ceux qui s'aiment, si l'extrême disproportion qu'il y a entre Dieu, qui est tout parfait, et des créatures aussi imparfaites que nous sommes, fait que nous ne l'aimons pas encore, nous devons nous représenter combien il nous importe de nous rendre dignes de son amitié, et supporter par cette considération la peine que nous avons de converser beaucoup avec une majesté qui nous est si disproportionnée.....

Je ne sais d'où peut procéder la crainte de ceux qui appréhendent de faire l'oraison mentale; mais je n'ai pas peine à comprendre que le démon nous jette dans l'esprit de vaines terreurs pour nous faire un mal véritable, en nous empêchant de penser aux offenses que nous avons commises contre Dieu, à tant d'obligations que nous lui avons, aux extrêmes travaux et aux incroyables douleurs que Notre-Seigneur a souffertes pour nous racheter, aux peines de l'enfer et à la gloire du paradis.

C'étaient là, dans les périls que j'ai courus, les sujets de mon oraison, et à quoi mon esprit s'appliquait quand il le pouvait. Il m'est arrivé quelquefois, durant plusieurs années, de désirer tellement que le temps d'une heure que je m'étais prescrit pour faire oraison fût achevé, que j'étais plus attentive à écouter quand l'heure sonnerait qu'aux sujets de ma méditation, et il n'y a point de pénitence, quelque rigoureuse quelle fût, que je n'eusse souvent plutôt acceptée que la peine que j'avais de me retirer pour prier. La répugnance que le diable me causait, ou ma mauvaise habitude, était si violente, et la tristesse que je ressentais en entrant dans l'oratoire était si grande, que j'avais besoin, pour m'y résoudre, de tout le courage que Dieu m'a donné, et que l'on dit aller beaucoup au delà de mon sexe, dont j'ai fait un si mauvais usage; mais enfin Notre-Seigneur m'assistait, car, après m'être fait cette violence, je me trouvais

tranquille et consolée, et j'avais même quelquefois désir de prie

Que si, étant si imparfaite et si mauvaise, Dieu m'a soufferte pe dant si longtemps, et s'il paraît clairement que ç'a été par le moy de l'oraison qu'il a remédié à tous mes maux, qui sera celui, que que méchant qu'il soit, qui devra appréhender de s'y engager, pui que je ne crois pas qu'il s'en trouve aucun autre qui, après avo reçu de Dieu tant de grâces, en ait été si ingrat durant tant d'a nées ? qui peut, dis-je, manquer de confiance en voyant quelle a é sa patience envers moi, parce que je tâchais de me retirer pour d meurer avec lui, quoique souvent avec tant de répugnance, qu'il n fallait faire un grand effort sur moi, ou qu'il me poussât cont mon gré?

Si l'oraison est donc si nécessaire et si utile à ceux qui non-seul ment ne servent pas Dieu, mais qui l'offensent, comment ceux q le servent pourraient-ils l'abandonner sans en recevoir un grand pr judice, puisque ce serait se priver de la consolation la plus capab de soulager les travaux de cette vie, et comme vouloir fermer la po à Dieu lorsqu'il vient pour nous favoriser de ses grâces?

Je ne saurais penser sans compassion à ceux qui servent Dieu cet état, et que l'on peut dire en quelque manière le servir à leu dépens. Car, quant aux personnes qui font oraison, il les en récom pense par des consolations qui rendent leurs peines si faciles à su porter, qu'elles peuvent passer pour très-légères. Mais comme je tr terai amplement ailleurs des faveurs que Dieu fait à ceux q persévèrent en l'oraison, je n'en dirai pas ici davantage. J'ajoute seulement que l'oraison a été le moyen dont Dieu s'est servi po me faire tant de faveurs, et que je ne vois pas comment il peut ve à nous si nous lui fermons cette porte, parce que, lorsqu'il a réso d'entrer dans une âme pour se plaire en elle et la combler de s grâces, il veut la trouver seule, pure et dans le désir de le recevo Ainsi, comment pouvons-nous espérer qu'il accomplisse un dess qui nous est si avantageux, si, au lieu de lui en faciliter les moyen nous y apportons de l'obstacle ?

Pour faire connaître quelle est la miséricorde de Dieu et l'ava tage que je tirai de ne point abandonner l'oraison et la lecture, il fa que je parle ici de l'artifice dont le démon se sert pour perdre âmes, et de la bonté et de la conduite dont Notre-Seigneur u pour les regagner, afin que mon exemple serve à faire éviter périls dans lesquels je suis tombée. Sur quoi je les conjure, par l'a mour qu'elles doivent avoir pour ce divin Sauveur et par celui qu leur porte, de prendre garde principalement à fuir les occasions ; c lorsque l'on s'y engage, quel sujet n'y a-t-il point de trembler, aya

tant d'ennemis à combattre, et si peu de force pour nous défendre!

Je voudrais pouvoir bien représenter la servitude où mon âme se trouvait alors réduite. Je connaissais assez qu'elle était captive; mais je ne comprenais pas en quoi, et j'avais peine à croire que ce que mes confesseurs ne considéraient que comme des fautes légères fût un aussi grand mal qu'il me semblait être. L'un d'eux, à qui je dis le scrupule que cela me donnait, me répondit qu'encore que je fusse dans une haute contemplation, de semblables occasions et entretiens ne m'étaient point préjudiciables. Ceci m'arriva sur la fin, lorsque avec l'assistance de Dieu je prenais davantage de soin d'éviter les grands périls; mais je ne fuyais pas encore entièrement les occasions.

Comme mes confesseurs me voyaient dans de si bons désirs et que je m'occupais à l'oraison, ils s'imaginaient que je faisais beaucoup; mais je sentais bien dans le fond de mon cœur que je n'en faisais pas assez pour répondre aux obligations que j'avais à Dieu. Je ne saurais maintenant penser sans un extrême regret à tant de fautes que cela me fit commettre, et au peu de secours que l'on me donnait pour les éviter, n'en recevant que de Dieu seul; car ceux qui auraient dû m'ouvrir les yeux pour me faire connaître mes manquements me donnaient, au contraire, la liberté de continuer, en me disant que ces satisfactions et ces divertissements, auquels j'aurais dû renoncer, étaient permis.

J'avais une telle affection pour les prédications, que je n'aurais pu en être privée sans en ressentir beaucoup de peine; et je ne pouvais entendre bien prêcher sans concevoir une grande amitié pour le prédicateur, quoique je ne susse d'où cela venait. Il n'y avait point de sermon qui ne me parût bon, encore que je visse les autres en porter un jugement tout contraire; mais lorsqu'en effet il était bon, ce m'était un plaisir sensible; et, depuis que j'ai commencé à faire oraison, je ne me suis jamais lassée de parler ni d'entendre parler de Dieu. Que si, d'un côté, les prédications me donnaient tant de consolation, elles ne m'affligeaient pas peu de l'autre, parce qu'elles me faisaient connaître combien j'étais éloignée d'être telle que je devais. Je priais Dieu de m'assister; mais il me semble que je commettais une grande faute, en ce que, au lieu de mettre toute ma confiance en lui seul, j'en avais encore en moi-même. Je cherchais des remèdes à mes maux et me tourmentais assez; mais je ne considérais pas que tous mes efforts seraient inutiles si je renonçais entièrement à cette confiance que j'avais en moi pour n'avoir recours qu'à lui seul. Mon âme désirait vivre, et je voyais bien que ce n'était pas vivre que de combattre ainsi sans cesse contre une espèce de mort. Mais il n'y avait personne qui me pût donner cette vie après laquelle je soupi-

rais ; je ne pouvais moi-même me la donner, et Dieu, de qui se je pouvais la recevoir, me la refusait avec justice, puisque, après m'a voir fait la grâce de me ramener tant de fois à lui, je l'avais toujou abandonné.

Dans un état si déplorable, mon âme se trouvait la se et abattu et je cherchais inutilement du repos dans mes mauvaises habitude Entrant un jour dans l'oratoire, j'y vis une image de Jésus-Chri tout couvert de plaies, que l'on avait empruntée pour une fête q se faisait dans notre maison. Cette image était si dévote et représen tait si vivement ce que Notre-Seigneur a souffert pour nous, que je m sentis pénétrée de l'impression qu'elle fit en moi par la douleur d'a voir si mal reconnu tant de souffrances endurées par mon Sauveu pour notre salut. Mon cœur semblait se vouloir fendre ; et alors, tou fondante en larmes et prosternée contre terre, je priai ce divin Sau veur de me fortifier de telle sorte, qu'à commencer dès ce momen je ne l'offensasse jamais.

J'avais une dévotion particulière pour sainte Madeleine, et pensai souvent à sa conversion, principalement lorsque je communiai parce qu'étant assurée que j'avais Notre-Seigneur au dedans de mo je me jetais comme elle à ses pieds, dans la créance qu'il serait tou ché de mes larmes. Mais je ne savais ce que je faisais ; car c'éta beaucoup qu'il souffrît que je les répandisse, puisque le sentimen qui les tirait de mes yeux s'effaçait si tôt de mon cœur. Je me re commandais à cette glorieuse sainte pour obtenir de Dieu, par so intercession, qu'il me pardonnât.

Il me paraît que rien ne m'avait encore tant servi que la vu de cette image dont je viens de parler, parce que je commençai à beaucoup me défier de moi-même et à mettre toute ma confianc en Dieu. Il me semble que je lui dis alors que je ne partirais poin de là jusqu'à ce qu'il lui eût plu d'exaucer ma prière ; et je croi qu'elle me fut très-utile, ayant été depuis ce jour beaucoup meilleur qu'auparavant.

Comme je ne pouvais discourir avec l'entendement, ma manièr d'oraison était de me représenter Jésus-Christ au dedans de moi, e de le considérer dans les lieux où il était le plus seul et où il souf frait davantage, parce qu'il me semblait qu'en cet état il était encor plus touché des prières de ceux qui, comme moi, avaient tant besoin de son assistance. J'avais beaucoup de ces simplicités, et ne m trouvais nulle part si bien que quand je l'accompagnais en espri dans le jardin des Olives, et me représentais cette incroyable souf- france qui lui fit, dans son agonie, arroser la terre de son sang. Je désirais ardemment de l'essuyer ; mais la vue du grand nombre de

ses péchés m'empêchait d'oser l'entreprendre. Je demeurais là aussi longtemps que mes pensées n'étaient point troublées par ces autres pensées qui me donnaient tant de peine. Durant plusieurs années, et avant même que d'être religieuse, lorsque je me recommandais à Dieu avant de m'endormir, je pensais toujours un peu à cette oraison de Jésus-Christ dans le jardin, parce que l'on m'avait dit que l'on pouvait gagner par là plusieurs indulgences. Je suis persuadée que cela me servit beaucoup, à cause que je commençai, par ce moyen, à faire oraison sans savoir que je la faisais, et j'étais si accoutumée, que je n'y manquais pas plus qu'à faire le signe de la croix.

Pour revenir à la peine que j'avais dans ces méditations où l'entendement n'agit point, je dis que l'âme y perd ou y gagne beaucoup. Elle y perd en ce que l'esprit n'a rien à quoi s'attacher, et elle gagne à cause que son amour pour Dieu est la seule chose dont elle s'occupe; mais elle ne souffre pas peu avant que d'en venir là, à ce n'est que Dieu lui veuille donner bientôt l'oraison de quiétude, ainsi que je l'ai vu arriver à certaines personnes; et, quand on marche par ce chemin, il est bon d'avoir un livre, afin de pouvoir se recueillir. La vue des campagnes, des eaux, des fleurs et autres choses semblables, réveillait aussi mon esprit, y rappelait le souvenir de leur Créateur et le portait à se recueillir, lors même que j'étais la plus ingrate envers Dieu et l'offensais davantage. Mais quant au choses célestes et sublimes, mon entendement était si grossier, qu'il ne m'a jamais été possible de me les imaginer jusqu'à ce que Notre-Seigneur me les ait représentées dans une autre voie.

Mon incapacité en cela était si extraordinaire, qu'à moins que de voir les objets de mes propres yeux, je ne pouvais me les imaginer, ainsi que les autres font lorsqu'ils se recueillent en eux-mêmes. Tout ce que je pouvais faire était de penser à Jésus-Christ en tant qu'homme; mais, quoi que mes lectures m'apprissent de ses divines perfections, et que je visse plusieurs de ses images, je ne pouvais me les représenter au dedans de moi. J'étais comme un aveugle, ou comme une personne qui se trouve dans une telle obscurité, que, parlant à une autre qu'elle est très-assurée être présente, elle ne la voit point: c'est ce qui m'arrivait lorsque je pensais à Notre-Seigneur, et ce qui faisait que je prenais tant de plaisir à considérer ses images. Que ceux qui négligent de se procurer ce secours sont malheureux! c'est une marque qu'ils n'aiment point leur Sauveur; car, s'ils l'aimaient, ne prendraient-ils point plaisir à voir son portrait, comme on en prend à voir ceux de ses amis?

Je n'avais point lu, jusqu'alors, les Confessions de saint Augustin, et Dieu permit, par une providence particulière, qu'on me les don-

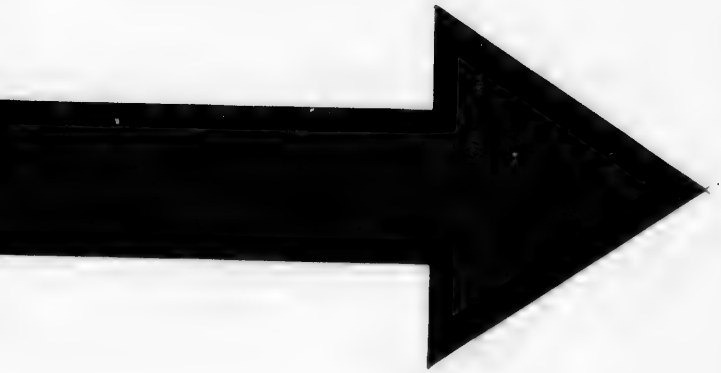

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

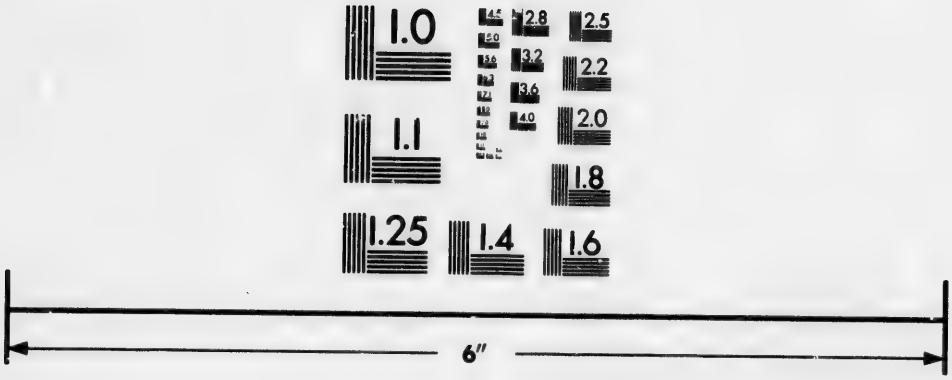

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
5.0
1.6
6.3
1.4
8.0
1.2
10.0
1.0

nât sans que j'y pensasse. J'étais fort affectionnée à ce saint, tant parce que le monastère où j'avais demeuré séculière était de son ordre, qu'à cause qu'il avait été pécheur, et que je trouvais de la consolation à penser aux saints que Dieu avait convertis à lui après en avoir été offensé, parce que j'espérais qu'ils m'assisteraient pour obtenir de sa miséricorde de me pardonner comme il leur avait pardonné. Mais je ne pouvais penser qu'avec beaucoup de douleur que, depuis qu'il les avait une fois appelés à lui, ils n'étaient plus retombés dans les mêmes péchés; au lieu qu'il m'avait appelée tant de fois sans que je me fusse corrigée. Néanmoins, considérant son amour extrême pour moi, je reprenais courage, et, dans la défiance que j'ai si souvent eue de moi-même, je n'ai jamais cessé de me confier en sa miséricorde.

Quand je commençai à lire les Confessions de ce grand saint, je m'y vis, ce me semblait, comme dans un miroir, qui me représentait à moi-même telle que j'étais : je me recommandai extrêmement à lui, et lorsque j'arrivai à sa conversion, et que j'y lus les paroles que lui dit la voix qu'il entendit dans ce jardin, mon cœur en fut si vivement pénétré, qu'elles y firent la même impression que si Notre-Seigneur me les eût dites à moi-même. Je demeurai, durant longtemps, toute fondante en pleurs et dans une douleur très-sensible ; car que ne souffre point une âme lorsqu'elle perd la liberté de disposer d'elle-même comme il lui plaît ? et j'admire à cette heure comment je pouvais vivre dans un tel tourment. « Je ne saurais trop vous louer, mon Dieu, de ce que vous me donnâtes alors comme une nouvelle vie, en me tirant de cet état, que l'on pouvait comparer à une mort, et à une mort très-redoutable. Il m'a paru que depuis ce jour votre divine majesté m'a extrêmement fortifiée, et je ne saurais douter qu'elle n'ait entendu mes cris et n'ait été touchée de compassion de me voir répandre tant de larmes. »

Je commençai à me plaire encore davantage dans une sainte retraite avec Dieu, et à éviter les occasions qui pouvaient m'en distraire, parce que j'éprouvais que je ne les avais pas plus tôt quittées, que je m'occupais de mon amour pour son éternelle majesté ; car je sentais bien que je l'aimais ; mais je ne comprenais pas, comme j'ai fait depuis, en quoi consiste cet amour quand il est véritable ; et à peine me disposais-je à le servir, qu'il me favorisait de ses grâces. Il semblait qu'il me conviât à vouloir bien recevoir les faveurs que les autres tâchent, avec grand travail, d'obtenir de sa bonté ; et, dans ces dernières années, il me faisait déjà goûter ces délices surnaturelles, qui sont des effets de son amour. Je n'ai jamais eu la hardiesse de les lui demander, ni cette tendresse que l'on recherche dans la dévotion

is je le priais seulement de me faire la grâce de ne le point offenser de me pardonner mes péchés. J'en connaissais trop la grandeur ur oser désirer de recevoir des faveurs, et je voyais bien que sa nté me faisait une assez grande miséricorde de me souffrir en sa ésence, et même de m'y attirer, n'y pouvant aller de moi-même. ne me souvient pas de lui avoir demandé des consolations qu'une ule fois que mon âme était dans une extrême sécheresse, et je eus pas plus tôt fait réflexion, que ma confusion et ma douleur me voir si peu humble me procurèrent ce que j'avais eu la harsse de demander. Je n'ignorais pas que cela est permis; mais tais persuadée que ce n'est qu'à ceux qui s'en sont rendus dignes r une véritable piété, qui s'efforcent de tout leur pouvoir de ne int offenser Dieu, et qui sont résolus et préparés à faire toutes rtes de bonnes œuvres. Il me semblait que mes larmes étaient seument des larmes de femme, inutiles et sans effet, puisqu'elles ne obtenaient pas ce que je désirais. Je crois néanmoins qu'elles m'ont vi, et particulièrement depuis ces deux rencontres dont j'ai parlé, ns lesquelles je souffris tant, puisque je commençai à m'appliquer antage à l'oraison, et à perdre moins de temps dans les choses i pouvaient me nuire. Je n'y renonçais pas toutefois entièrement; is Dieu, qui m'aidait à m'en retirer, et n'attendait pour cela que m'y voir en quelque sorte disposée, me fit, comme on le verra ns la suite, de nouvelles grâces, qu'il n'a accoutumé d'accorder à ceux qui sont dans une grande pureté de conscience.

le me trouvais quelquefois dans l'état que je viens de dire; mais a se passait promptement, et il commença de la manière que je is le rapporter. En me représentant ainsi Jésus-Christ, ainsi que je i dit, comme si j'eusse été auprès de lui, et d'autres fois, en lisant, me trouvais tout d'un coup si persuadée qu'il était présent, qu'il était impossible de douter qu'il ne fût dans moi, ou que je ne sse entièrement comme abîmée en lui : ce qui n'était point par tte manière de vision que je crois que l'on appelle théologie mysque. L'âme, en cet état, se trouve tellement suspendue, qu'elle pense e hors d'elle-même. La volonté aime : la mémoire me paraît comme rdue, et l'entendement n'agit point, mais il ne me semble pas qu'il perde; il est seulement épouvanté de la grandeur de ce qu'il voit, rce que Dieu prend plaisir à lui faire connaître qu'il ne comprend n à une chose si extraordinaire.

J'avais auparavant presque toujours ressenti une tendresse que eu donne, à laquelle il me semble que nous pouvons contribuer en elque chose. C'est une consolation qui n'est ni toute sensible ni ute spirituelle, mais qui, telle qu'elle est, vient de Dieu. Il me

semble, comme je l'ai dit, que nous pouvons y contribuer beaucoup en considérant notre bassesse, notre ingratitude envers Dieu, le obligations infinies que nous lui avons, ce qu'il a souffert pour nou dans toute sa vie, et les extrêmes douleurs de sa passion; comm aussi en nous représentant avec joie les merveilles de ses ouvrages son infinie grandeur, l'amour qu'il nous porte, et tant d'autre choses qui s'offrent à ceux qui ont un véritable désir de s'avance dans son service, lors même qu'ils n'y font point de réflexion. Que quelque mouvement d'amour se joint à ces considérations, l'âme réjouit, le cœur s'attendrit, et les larmes coulent d'elles-mêmes. paraît d'autres fois que nous les tirons de nos yeux comme par force et qu'en d'autres rencontres Notre-Seigneur nous les fait répandr sans que nous puissions les retenir. On dirait que, par une aus grande faveur que celle qu'il nous fait de n'avoir pour objet de no larmes que sa suprême majesté, il veut comme nous payer du soi que nous prenons de nous occuper si saintement. Ainsi, je n'ai gard de m'étonner de l'extrême consolation que l'âme en reçoit, puis qu'elle ne saurait trop s'en consoler et s'en réjouir.

Il me paraît dans ce moment que ces consolations et ces joies qu se rencontrent dans l'oraison peuvent se comparer à celles des bien heureux; car, Dieu ne faisant voir à chacun d'eux qu'une félicit proportionnée à leurs mérites, ils sont tous parfaitement contents quoiqu'il y ait encore plus de différence entre les divers états d gloire qui se trouvent dans le ciel qu'il n'y en a entre les consolation spirituelles dont on jouit sur la terre. Lorsque ici-bas Dieu commenc à faire à une âme la faveur dont je viens de parler, elle se tient récompensée des services qu'elle lui a rendus, qu'elle croit n'avo plus rien à désirer; et certes, c'est avec raison, puisque les travau du monde seraient trop bien payés par une seule de ses larmes. Car quel bonheur n'est-ce point de recevoir ce témoignage que nou sommes agréables à Dieu? Ainsi, ceux qui en viennent là ne sau raient trop reconnaître combien ils lui sont redevables, ni trop lu en rendre grâces, puisque c'est une marque qu'il les appelle à so service, et qu'il les choisit pour leur donner part à son royaum s'ils ne retournent point en arrière.

Il faut bien se garder de certaines fausses humilités dont je par lerai, telles que celle de s'imaginer qu'il y aurait de la vanité à de meurer d'accord des grâces que Dieu nous fait. Nous devons recon naître que nous les tenons de sa seule libéralité, sans les avo méritées, et que nous ne saurions trop l'en remercier. Autremen comment pourrions-nous nous exciter à l'aimer, si nous ignorion les obligations que nous lui avons? Car, qui peut douter que plu

ous connaîtrons combien nous sommes pauvres par nous mêmes, riches par la magnificence dont il plaît à Dieu d'user envers nous, plus nous entrerons dans une solide et véritable humilité ? Cette tre manière d'agir n'est propre qu'à nous jeter dans le découra- ment, en nous persuadant que nous sommes indignes et incapa- es de recevoir de grandes faveurs de Dieu. Quand il lui plaît de ous les faire, nous pouvons bien appréhender que ce ne nous soit n sujet de vanité ; mais alors nous devons croire que Dieu ajoutera cette grâce celle de nous donner la force de résister aux artifices n démon, pourvu qu'il voie que nous agissons si sincèrement, que otre seul désir est de lui plaire, et non pas aux hommes. Et qui oute que, plus nous nous souvenons des bienfaits que nous avons eçus de quelqu'un, et plus nous l'aimons ? Si donc, non-seulement nous est permis, mais il nous est très-avantageux de nous repré- enter sans cesse que nous sommes redevables à Dieu de notre être, u'il nous a tirés du néant, qu'il nous conserve la vie après nous voir donnée, qu'il n'y a point de travaux qu'il n'ait endurés pour acun de nous, et même la mort, et qu'avant que nous fussions ès, il avait résolu de les souffrir, pourquoi me sera-t-il défendu de onsidérer toujours qu'au lieu que j'employais mon temps à parler e choses vaines, il me fait la grâce de ne trouver maintenant du laisir qu'à parler de lui ? Cette grâce est si grande, que nous ne urions nous souvenir de l'avoir reçue et de la posséder sans nous ouver non-seulement conviés, mais contraints d'aimer Dieu, en uoi consiste tout le bien de l'oraison fondée sur l'humilité.

Que sera-ce donc quand une âme verra qu'elle a reçu d'autres râces encore plus grandes, telles que sont celles que Dieu fait à uelques-uns de ses serviteurs, de mépriser le monde et eux-mêmes ? l est évident que ces personnes, si favorisées de lui, se reconnais- ent beaucoup plus obligées à le servir que celles qui sont aussi auvres, aussi imparfaites et aussi indignes que je le suis. La pre- ière et la moindre de ces grâces devait être plus que suffisante our me contenter, et il a plu néanmoins à son infinie bonté de 'en accorder d'autres, que je n'aurais osé espérer. Ceux à qui cela rive doivent plus que jamais s'efforcer de le servir, afin de ne pas re indignes de ses faveurs, puisqu'il ne les accorde qu'à cette con- ition. Que s'ils y manquent, il les retire, et ils tombent d'un état si eureux et si élevé dans un état encore pire que celui où ils étaient uparavant, et sa majesté donnera ces mêmes grâces à d'autres, qui n feront un meilleur usage pour eux-mêmes et pour autrui. Com- ent, d'ailleurs, voudrait-on que celui qui ignore qu'il est riche fît e grandes libéralités d'un bien qu'il ne sait pas qu'il possède ? Nous

sommes si faibles par nous-mêmes, qu'il me paraît impossible qu nous ayons le courage d'entreprendre de grandes choses si nous n sentons que Dieu nous assiste. Car comment cette violente incl nation, qui nous porte toujours vers la terre, nous permettrait-el de nous détacher, et d'avoir même du dégoût et du mépris de to ce qui est ici-bas, si nous ne goûtions déjà quelque chose du bo heur dont on jouit dans le ciel? Ce n'est que par ces faveurs qu Notre-Seigneur nous redonne la force que nous avions perdue p nos péchés; et ainsi, à moins que d'avoir reçu ce gage de son amou accompagné d'une vive foi, pourrions-nous nous réjouir d'ét méprisés de tout le monde, et aspirer à ces grandes vertus qui pe vent nous rendre parfaits? Nous ne regardons que le présent; not foi est comme morte, et ces faveurs la réveillent et l'augmenten Comme je suis très-imparfaite, je juge des autres par moi-même mais il se peut faire que la lumière de la foi leur suffise pour entr prendre de grandes choses. Quant à moi, qui suis si misérable, j'av besoin de cette assistance et de ce secours.

Je laisse à ces personnes plus parfaites que je ne suis à dire qui se passe en elles-mêmes, et je me contente, pour obéir à ce qui me l'a ordonné, de rapporter ce que j'ai éprouvé. Il en connai mieux les défauts que moi; et s'il se trouve que je me trompe, n'aura qu'à jeter ce papier au feu. Je le prie seulement, au nom Dieu, ainsi que tous mes confesseurs, de publier ce que j'ai dit mes péchés; et s'ils jugent à propos d'user, même de mon vivant, cette liberté que je leur donne, afin que je ne trompe pas davant ceux qui ont bonne opinion de moi, j'en aurai beaucoup de jo Mais quant à ce que j'écrirai dans la suite, je ne leur donne pas ce même liberté; et s'ils le montrent à quelqu'un, je les conjure, au au nom de Dieu, de ne lui point dire en qui ces choses se sont p sées, ni qui les a écrites. C'est pour cette raison que je ne me nom point, ni ne nomme point les [illegible]res; et je me contente de rappor le mieux que je puis ce que j'ai à dire, sans me faire connaître. Q s'il y a quelque chose de bon, il suffira, pour l'autoriser, que personnes savantes et vertueuses l'approuvent, et on le devra en rement attribuer à Dieu, qui m'aura fait la grâce d'y réussir, puis je n'y aurai point eu de part, et qu'étant si ignorante et si imparfa je n'ai été assistée en cela de qui que ce soit. Il n'y a que ceux m'y ont engagée par l'obéissance que je leur dois, et qui sont ma tenant absents, qui sachent que j'y travaille; et je le fais avec pe et comme à la dérobée, parce que cela m'empêche de filer, et qu suis dans une maison pauvre, où je n'ai pas peu d'affaires. Si D m'avait donné plus d'esprit et plus de mémoire, je pourrais me se

e ce que j'ai entendu dire et de ce que j'ai lu ; mais ma capacité est
petite, que, s'il se rencontre quelque chose de bon dans cet écrit,
otre-Seigneur me l'aura inspiré pour en tirer quelque bien ; et, au
ontraire, tout ce qui s'y trouvera de mauvais étant entièrement de
oi, je vous prie, mon père, de le retrancher. Il serait, dans l'un et
utre cas, inutile de me nommer, puisqu'il est certain que l'on ne
oit point, durant la vie d'une personne, publier ce qu'il y a de bon
elle, et que l'on ne pourrait, après ma mort, dire du bien de moi
ns rendre inutile ce que j'aurais écrit de bon, lorsque l'on verrait
ue c'est l'ouvrage d'une personne si défectueuse et si méprisable.
ans la confiance que j'ai que vous et ceux qui doivent voir ce pa-
er m'accorderez cette grâce que je vous demande si instamment,
nom de Dieu, j'écrirai avec liberté : au lieu que je ne pourrais
trement le faire sans un grand scrupule, excepté pour ce qui re-
rde mes péchés ; car en cela je n'en ai point ; et quant au reste, il
e suffit d'être femme, et une femme très-imparfaite, pour n'avoir
s les ailes assez fortes pour m'élever davantage. Ainsi, excepté ce
i regarde simplement la relation de ma vie, le reste sera, s'il vous
ait, sur votre compte, et ce sera à vous à vous en charger, puisque
us m'avez tant pressée d'écrire quelque chose des grâces que Dieu
a faites dans l'oraison. Que si ce que j'en dirai se trouve conforme
a vérité de notre sainte foi catholique, vous pourrez vous en servir
mme vous le jugerez à propos ; et s'il y est contraire, vous n'au-
z, s'il vous plaît, qu'à le brûler à l'heure même, pour me détrom-
r, afin que le démon ne tire pas de l'avantage de ce qui m'avait paru
être avantageux. Car Notre-Seigneur sait, comme je le dirai dans
suite, que j'ai toujours fait ce que j'ai pu pour trouver quelqu'un
i fût capable de m'empêcher, par ses avis, de tomber dans les fau-
que mon peu de lumière pouvait me faire commettre.

Quelque désir que j'aie de rendre intelligible ce que je dirai de
raison, il paraîtra sans doute bien obscur à ceux qui ne la prati-
ent pas. Je parlerai des obstacles et des dangers qui se rencontrent
ns ce chemin, selon que je l'ai appris par ma propre expérience et
r une longue communication avec des personnes fort savantes et
t spirituelles, qui croient que Dieu m'a donné autant de connais-
ce depuis vingt-sept ans que je marche dans cette voie, quoique
aie bronché plusieurs fois, qu'il en a donné à d'autres en trente-
t ou quarante-sept ans qu'ils y ont aussi marché, en pratiquant
jours la pénitence et la vertu.

Que Notre-Seigneur soit béni à jamais, et qu'il se serve de moi
mme il lui plaira ! Il m'est témoin que je ne prétends autre chose
s tout ce que je rapporte, sinon qu'il le tourne à sa gloire, et que

ce lui en soit une de voir qu'il lui a plu de changer en un jardin d
fleurs odoriférantes un fumier aussi infect que je suis. Je le prie d
tout mon cœur de ne pas permettre que j'arrache ces fleurs pour re
tourner au même état que j'étais ; et je vous conjure en son nom
mon père, de lui demander pour moi cette grâce, puisque vous m
connaissez mieux que vous ne me permettez de me faire connaître
aux autres.

J'ai donc à parler maintenant de ceux qui commencent à de
venir heureusement esclaves de l'amour de Dieu ; car l'oraison n'e
autre chose, à mon avis, que le chemin par lequel nous nous eng
geons à dépendre, absolument comme des esclaves, de la volonté d
celui qui nous a témoigné tant d'amour. Cette qualité d'esclave e
si relevée et si glorieuse, que je ne saurais y penser sans une jo
extraordinaire, et nous n'avons pas plus tôt commencé de march
avec courage dans un si heureux chemin, que nous bannissons d
notre esprit la crainte servile. « Dieu de mon cœur, que je regar
comme mon unique et souverain bien, pourquoi ne voulez-vous p
que lorsqu'une âme se résout à vous aimer, et qu'afin de ne s'occ
per que de vous, elle fait ce qu'elle peut pour abandonner tout
reste, elle n'ait pas aussitôt la joie de s'élever jusqu'à ce parf
amour qui vous est dû ? Mais que dis-je, Seigneur, c'est de nou
mêmes, et non pas de vous, que nous avons en cela sujet de no
plaindre, puisque ce n'est que par notre faute que nous différons
jouir pleinement de votre amour, qui est la source de tous les bie
imaginables. »

Nous sommes si lents à nous donner entièrement à Dieu, et
bonheur si précieux ne se peut et ne se doit acheter qu'avec tant
peine, qu'il n'y a pas sujet de s'étonner que nous soyons longtem
à l'acquérir. Je sais bien qu'il n'a point de prix sur la terre ; mais
ne laisse pas d'être persuadée que si nous faisions tout ce qui est
notre pouvoir pour nous détacher de toutes les choses d'ici-bas,
porter tous nos désirs vers le ciel, ainsi qu'ont fait quelques sain
sans remettre d'un jour à un autre, nous pourrions espérer que D
nous accorderait bientôt une si grande faveur. Mais lorsque no
nous imaginons que nous nous donnons entièrement à lui, il
trouve que ce n'est que l'intérêt et les fruits que nous lui offrons,
que nous retenons en effet le principal et le fonds. Après avoir
profession de pauvreté, ce qui est sans doute d'un grand mérite, n
nous rengageons souvent dans des soins temporels, et particuliè
ment dans celui d'acquérir des amis, afin qu'il ne nous manque r
pour le nécessaire, et même pour le superflu. Ainsi nous rentr
dans de plus grandes inquiétudes, et nous nous mettons peut-ê

dans un plus grand péril que lorsque nous avions dans le monde la disposition de notre bien.

Nous croyons de même avoir renoncé à l'honneur du siècle en nous faisant religieuse ou en commençant à mener une vie spirituelle, dans le désir d'arriver à la perfection. Mais, pour peu que l'on touche à ce qui regarde cet honneur, nous oublions aussitôt que nous l'avons donné à Dieu ; nous voulons, pour le reprendre, le lui arracher des mains ; nous voulons disposer comme auparavant de notre volonté, après l'en avoir rendu le maître ; et nous en usons ainsi dans tout le reste.

C'est une plaisante manière de prétendre acquérir l'amour de Dieu, de le posséder pleinement, et d'avoir de grandes consolations spirituelles, en même temps que nous demeurons toujours dans nos anciennes habitudes, que nous n'exécutons point nos bons desseins, et que nous ne nous élevons point au-dessus des affections de la terre. Quel rapport y a-t-il entre des choses si opposées? et ne sont-elles pas absolument incompatibles? Comme nous ne nous donnons pas tout d'un coup à Dieu, il ne nous enrichit pas aussi tout d'un coup par le don d'un trésor si précieux ; et nous devons nous estimer trop heureux s'il lui plaît de nous en gratifier peu à peu, quand même il nous en coûterait tous les travaux que l'on peut souffrir en cette vie. C'est une assez grande miséricorde qu'il fait à une âme lorsqu'il lui donne le courage de se résoudre à travailler de tout son pouvoir pour acquérir un tel bien, puisque, si elle persévère, il la rendra, avec le temps, capable de l'obtenir ; mais il est besoin qu'il lui donne ce courage, et un courage tout extraordinaire, pour ne point tourner la tête en arrière, parce que le diable ne manquera pas de lui rendre plusieurs piéges pour l'empêcher d'entrer dans ce chemin, à cause qu'il sait que non-seulement elle lui échapperait des mains, mais qu'elle lui ferait perdre plusieurs autres âmes ; car je suis persuadée que celui qui commence de courir dans cette sainte carrière et fait tous ses efforts pour arriver, avec l'assistance de Dieu, au comble de la perfection, n'ira pas seul dans le ciel, mais que Dieu lui donnera comme à un vaillant capitaine, des soldats qui marcheront sous sa conduite.

Je traiterai maintenant de la manière dont on doit commencer pour réussir dans une telle entreprise, et remettrai à parler ensuite de ce que j'avais commencé à dire de la théologie mystique ; c'est ainsi, ce me semble, qu'on la nomme. Le grand travail est dans ce commencement, quoique Dieu l'adoucisse par son assistance ; car dans les autres degrés d'oraison il y a plus de consolation que de peine, bien qu'il n'y en ait aucun qui ne soit accompagné de croix,

mais fort différentes. Ceux qui veulent suivre Jésus-Christ ne sau raient, sans s'égarer, prendre un autre chemin que celui qu'il a tenu et peut-on se plaindre de ces heureux travaux dont on est si libéra lement récompensé, même dès cette vie ?

Étant femme, et ne voulant écrire que tout simplement pou satisfaire à ce que l'on m'a ordonné, je désirerais pouvoir m'exemp ter d'user de comparaisons ; mais il est si difficile aux personne ignorantes comme moi de bien exprimer le langage du cœur et d l'esprit, que je suis contrainte de chercher quelque moyen pour m'e démêler ; et si je rencontre mal, comme cela arrivera le plus souven mon ignorance vous sera, mon père, un petit sujet de récréation

Je crois avoir lu ou entendu dire cette comparaison, sans savoir où je l'ai lue, ou de qui je l'ai entendue, ni à quel propos, tant j' mauvaise mémoire, et elle me paraît assez propre pour m'expliquer Je dis donc que celui qui commence doit s'imaginer qu'il entrepren de faire, dans une terre stérile et pleine de ronces et d'épines, u jardin qui soit agréable à Dieu, dont il faut que ce soit Notre-Se gneur lui-même qui arrache ces mauvaises plantes pour en mettr de bonnes en leur place ; et il peut croire que cela est fait quand après s'être résolu de pratiquer l'oraison, il s'y exerce, et qu'à l'imi tation des bons jardiniers, il cultive et arrose ces nouvelles plantes afin de les faire croître et produire des fleurs, dont la bonne odeu invite sa divine majesté à venir souvent se promener dans ce jardin prendre plaisir à considérer ces fleurs, qui ne sont autres que le vertus dont nos âmes sont parées et embellies.

Il faut maintenant voir de quelle sorte on peut arroser ce jardin comment on doit y travailler ; considérer si ce travail n'excéder point le profit que l'on en tirera, et combien de temps il doit durer Il me semble que cet arrosement peut se faire en quatre manières ou en tirant de l'eau d'un puits à force de bras, ou en en tirant ave une machine et une roue, comme j'ai fait quelquefois, ce qui n'es pas si pénible et fournit davantage d'eau ; ou en la tirant d'un ruis seau par des rigoles, ce qui est d'un moindre travail et arrose néan moins tout le jardin ; ou enfin par une abondante et douce pluie qu Dieu fait tomber du ciel, ce qui est incomparablement meilleur qu tout le reste, et ne donne aucune peine au jardinier.

Ces quatre manières d'arroser un jardin pour l'empêcher de périr étant appliquées à mon sujet, pourront faire connaître en quelqu sorte les quatre manières d'oraison dont Dieu, par son infinie bonté m'a quelquefois favorisée. Je le prie de tout mon cœur de me faire grâce de m'expliquer si bien, que ce que je dirai serve à l'un de ceu qui m'ont ordonné d'écrire ceci, et à qui il a fait faire en quatre moi

lus de chemin dans ce saint exercice que je n'en ai fait en dix-sept ns. Aussi s'y est-il mieux préparé que je n'avais fait, et il arrose par e moyen, sans grand travail, ce jardin en toutes ces quatre manières, uoique dans la dernière cette eau céleste ne lui soit encore donnée ue goutte à goutte ; mais de la manière dont il marche, je ne doute oint qu'il ne la reçoive bientôt en telle abondance, qu'il pourra, vec l'assistance de Dieu, s'y plonger entièrement. Que si les termes ont je me sers pour m'expliquer lui paraissent extravagants, je rai bien aise qu'il s'en amuse.

On peut donc comparer ceux qui commencent à faire oraison à eux qui tirent de l'eau d'un puits avec grand travail, tant ils ont de eine à recueillir leurs pensées, accoutumées à suivre l'égarement de eurs sens, lorsqu'ils veulent faire oraison. Il faut qu'ils se retirent ans la solitude, pour ne rien voir et ne rien entendre qui soit capable de les distraire, et que là ils se remettent devant les yeux leur ie passée. Les parfaits, aussi bien que les imparfaits, doivent en ser ainsi, mais moins souvent, comme je le dirai dans la suite.

La difficulté est au commencement, à cause que l'on ose s'assurer le repentir que l'on a de ses péchés est un repentir véritable, accompagné d'une ferme résolution de servir Dieu ; et l'on doit alors trêmement méditer sur la vie de Jésus-Christ, quoiqu'on ne le uisse faire sans que cette application lasse l'esprit.

Nous pouvons arriver jusque-là par notre travail, supposé le secours de Dieu, sans lequel il est évident que nous ne saurions seulement avoir une bonne pensée. C'est commencer à travailler pour rer de l'eau du puits ; et Dieu veuille que nous y en trouvions ! Mais moins il ne tient pas à nous, puisque nous tâchons à en tirer, et ue nous faisons ce que nous pouvons pour arroser ces fleurs spirielles. Dieu est si bon, que, lorsque, pour des raisons qui lui sont onnues et qui nous sont peut-être fort avantageuses, il permet que puits se trouve à sec, dans le temps que nous faisons, comme de ons jardiniers, tout ce que nous pouvons pour en tirer de l'eau, il ourrit les fleurs sans eau et fait croître nos vertus. J'entends par ette eau nos larmes, et, à leur défaut, la tendresse et les sentiments térieurs de dévotion.

Mais que fera celui qui ne trouvera dans ce travail, durant plusieurs jours, que sécheresse et que dégoût de voir que, quelques efforts qu'il fasse, et encore qu'il ait tant de fois descendu le sceau dans puits, il n'aura pu en tirer une seule goutte d'eau ? N'abandonnerait-il pas tout s'il ne se représentait que c'est pour se rendre agréable u Seigneur de ce jardin qu'il s'est donné tant de peine, et qu'il l'aurait prise inutilement s'il ne se rendait digne, par sa persévérance,

de la récompense qu'il en espère? Il lui arrivera même quelquefois ne pouvoir pas seulement remuer les bras, ni avoir une seule bon pensée, puisqu'en avoir c'est tirer de l'eau de ce puits. Que fera, d je, alors ce jardinier? Il se consolera, il se réjouira et regarde comme une très-grande faveur de travailler dans le jardin d'un grand prince. Il lui suffira de savoir qu'il contente ce roi du ciel de la terre, sans chercher sa satisfaction particulière. Il le remercie beaucoup de la grâce qu'il lui fait de continuer de travailler av très-grand soin à ce qu'il lui a commandé, encore qu'il n'en reçoi point de récompense présente, et de ce qu'il lui aide à porter ce croix, en se souvenant que lui-même, tout Dieu qu'il est, a porté croix durant toute sa vie mortelle, sans chercher ici-bas l'établiss ment de son royaume, et n'a jamais abandonné l'exercice de l'ora son. Ainsi, quand même cette sécheresse durerait toujours, il doit considérer comme une croix qu'il lui est avantageux de porter, que Jésus-Christ lui aide à soutenir d'une manière invisible. On peut rien perdre avec un si bon maître, et un temps viendra qu payera avec usure les services qu'on lui aura rendus; que les ma vaises pensées ne l'étonnent donc point; mais qu'il se souvienne q le démon en donnait à saint Jérôme, au milieu même du dése Comme j'ai souffert ces peines durant plusieurs années, je s qu'elles sont toujours récompensées; et ainsi je considérais com une grande faveur que Dieu me faisait lorsque je pouvais tirer qu ques gouttes d'eau de ce puits. Ce n'est pas que je ne demeure d'a cord que ces peines sont très-grandes, et que l'on a besoin de plus courage pour les supporter que pour supporter plusieurs gran travaux que l'on souffre dans le monde; mais j'ai reconnu clairem que Dieu les récompense avec tant de libéralité, même dès cette v qu'une heure de consolation qu'il m'a donnée depuis dans l'orais m'a payée de tout ce que j'y avais souffert durant si longtemps. me semble que Notre-Seigneur permet que ces peines et plusie autres tentations arrivent aux uns au commencement, et aux aut dans la suite de leur exercice en l'oraison, pour éprouver leur am pour lui et connaître s'ils pourront se résoudre à boire son calice à lui aider à porter sa croix avant qu'il ait enrichi leurs âmes par plus grandes faveurs. Je suis persuadée que cette conduite de D sur nous est pour notre bien, parce que les grâces dont il a dessein nous honorer dans la suite sont si grandes, qu'il veut auparava nous faire éprouver quelle est notre misère, afin qu'il ne nous arr pas ce qui arriva à Lucifer.

« Que faites-vous, Seigneur, qui ne soit pour le grand bien d'u âme, lorsque vous connaissez qu'elle est à vous, qu'elle s'abandon

ême quelquefois
ir une seule bon
uits. Que fera, d
jouira et regarde
s le jardin d'un
nte ce roi du ciel
re. Il le remercie
r de travailler av
e qu'il n'en reçoi
aide à porter ce
qu'il est, a porté
ici-bas l'établiss
'exercice de l'ora
toujours, il doit
ageux de porter,
re invisible. On
emps viendra q
dus; que les ma
il se souvienne q
même du dése
rs années, je s
considérais com
pouvais tirer qu
e ne demeure d'a
a besoin de plus
r plusieurs gra
reconnu clairem
même dès cette v
puis dans l'orais
nt si longtemps
peines et plusie
ment, et aux aut
prouver leur am
boire son calice
leurs âmes par
e conduite de D
dont il a dessein
l veut auparav
u'il ne nous arr
e grand bien d'u
u'elle s'abandon

entièrement à votre volonté, qu'elle est résolue de vous suivre partout jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, de vous aider à porter cette croix, et enfin de ne vous abandonner jamais ? »

Ceux qui se sentent être dans cette résolution, et avoir ainsi renoncé à tous les sentiments de la terre pour n'en avoir que de spirituels, n'ont rien à craindre; car qui peut affliger ceux qui sont déjà dans un état si élevé, que de considérer avec mépris tous les plaisirs que l'on goûte dans le monde, et de n'en rechercher point d'autres que de converser seuls avec Dieu ? Le plus difficile est fait alors. Rendez-en grâces, bienheureuses âmes, à sa divine majesté; confiez-vous en sa bonté, qui n'abandonne jamais ceux qu'elle aime; et gardez-vous bien d'entrer dans cette pensée : pourquoi donne-t-il à d'autres, en si peu de jours, tant de dévotion, et ne me la donne pas en tant d'années ? Croyons que c'est pour notre plus grand bien; et puisque nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à Dieu, laissons-nous conduire par lui comme il lui plaira. Il nous fait assez de grâces de nous permettre de travailler dans son jardin et d'y être auprès de lui, comme nous ne saurions n'y point être, puisqu'il y est toujours. S'il veut que ces plantes et ces fleurs croissent et soient arrosées, les unes par l'eau que l'on tire de ce puits, et les autres sans eau, que nous importe ?

« Faites donc, Seigneur, tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous ne permettiez pas que je vous offense et que je renonce à la vertu, si vous m'en avez donné quelqu'une dont je ne suis redevable qu'à vous seul. Je désire de souffrir, puisque vous avez souffert; je souhaite que votre volonté soit accomplie en moi, en toutes les manières que vous l'aurez agréable; et ne permettez pas, s'il vous plaît, qu'un trésor d'un aussi grand prix que votre amour enrichisse ceux qui ne vous servent que pour en recevoir des consolations. »

Il est essentiel de remarquer, et l'expérience que j'en ai fait que je ne crains pas de le dire, qu'une âme qui commence à marcher dans ce chemin de l'oraison mentale avec une ferme résolution de continuer et de ne pas faire grand cas des consolations et des sécheresses qui s'y rencontrent, ne doit pas craindre, quoiqu'elle bronche quelquefois, de retourner en arrière, ni de voir renverser cet édifice spirituel qu'elle commence, parce qu'elle le bâtit sur un fondement inébranlable. Car l'amour de Dieu ne consiste pas à répandre des larmes, ni en cette satisfaction et cette tendresse que nous désirons d'ordinaire parce qu'elles nous consolent, mais il consiste à servir Dieu avec courage, à exercer la justice et à pratiquer l'humilité. Autrement, il me semble que ce serait vouloir toujours recevoir et ne jamais rien donner.

Pour des femmes faibles comme moi, je crois qu'il est bon que Dieu les favorise par des consolations telles que j'en reçois maintenant de sa divine majesté, afin de leur donner la force de supporter les travaux qu'il lui plaît de leur envoyer, ainsi que j'en ai eu assez. Mais je ne saurais souffrir que des hommes savants, de grand esprit, et qui font profession de servir Dieu, fassent tant de cas de ces douceurs qui se trouvent dans la dévotion, et se plaignent de ne les point avoir. Je ne dis pas que, s'il plaît à Dieu de les leur donner, ils ne les reçoivent avec joie, parce que c'est une marque qu'il juge qu'elles peuvent leur être avantageuses; je dis seulement que, s'ils ne les ont pas, ils ne s'en mettent point en peine, mais qu'ils croient qu'elles ne leur sont point nécessaires, puisque Notre-Seigneur ne les leur accorde pas; qu'ils demeurent tranquilles, et qu'ils considèrent l'inquiétude et le trouble d'esprit comme une faute et une imperfection qui ne conviennent qu'à des âmes lâches, ainsi que je l'ai vu et éprouvé.

Je ne dis pas tant ceci pour ceux qui commencent, quoiqu'il leur importe beaucoup d'entrer dans ce chemin avec cette résolution et cette liberté d'esprit, que je le dis pour ce grand nombre d'autres qui, après avoir commencé à marcher, n'avancent point. Et je crois que l'on doit principalement en attribuer la cause à ce qu'ils ne se sont pas d'abord fortement résolus d'embrasser la croix. Aussitôt que leur entendement cesse d'agir, ils s'imaginent qu'ils ne font rien, et s'affligent, quoique ce soit peut-être alors que leur volonté se fortifie sans qu'ils s'en aperçoivent. Ce qu'ils considèrent comme des manquements et des fautes n'en est point aux yeux de Dieu. Il connaît mieux qu'eux-mêmes leur misère, et se contente du désir qu'ils ont de penser toujours à lui et de l'aimer. C'est la seule chose qu'il demande d'eux; et ces tristesses ne servent qu'à inquiéter l'âme et à la rendre encore plus incapable de s'avancer.

Je puis dire avec certitude, comme le sachant par diverses expériences et observations que j'en ai faites, et par les conférences que j'ai eues avec des personnes fort spirituelles, que cela vient souvent de l'indisposition du corps. Notre misère est si grande, que, tandis que notre âme est enfermée dans cette prison, elle participe à ses infirmités; le changement de temps et la révolution des humeurs font que, sans qu'il y ait de sa faute, elle ne peut faire ce qu'elle voudrait, et souffre en diverses manières. Alors, plus on veut la contraindre, plus le mal augmente; ainsi, il est besoin de discernement pour connaître quand la faute procède de là, et ne pas achever d'accabler l'âme. Ces personnes doivent se considérer comme malades, changer même, durant quelques jours, l'heure de leur oraison, et passer

comme elles pourront un temps si fâcheux, puisque c'est une assez grande affliction à une âme qui aime Dieu de se voir réduite à ne pouvoir le servir comme elle le désire, à cause des infirmités que son corps lui communique par la liaison qu'il a avec elle.

Je dis qu'il faut user de discernement, parce qu'il arrive quelquefois que c'est le démon qui cause ce mal; et qu'ainsi, comme il ne faut pas toujours quitter l'oraison, quoique l'esprit soit distrait et dans le trouble, il ne faut pas non plus toujours gêner une âme en voulant lui faire faire plus qu'elle ne peut. Il y a des œuvres extérieures de charité, et des lectures auxquelles elle pourra s'occuper. Que si elle n'est pas même capable de cela, elle doit s'accommoder, pour l'amour de Dieu, à la faiblesse de son corps, afin de le rendre capable de la servir à son tour. Il faut se divertir par de saintes conversations, et même prendre l'air des champs, si le confesseur en est d'avis. L'expérience nous apprend ce qui nous convient le plus en cela. En quelque état que l'on se trouve, on peut servir Dieu. Son joug est doux, et il importe extrêmement de ne pas contraindre et gêner l'âme, mais de la conduire avec douceur à ce qui lui est le plus utile.

Je le répète encore, et je ne saurais trop le répéter, il ne faut ni s'inquiéter ni s'affliger de ces sécheresses, de ces inquiétudes et de ces distractions de notre esprit. Il ne saurait se délivrer de ces peines qui le gênent, et acquérir une heureuse liberté, s'il ne commence à ne point appréhender les croix; mais alors Notre-Seigneur l'aidera à les porter; sa tristesse se changera en joie, et il avancera beaucoup. Autrement, n'est-il pas évident, par ce que j'ai dit, que s'il n'y a point d'eau dans le puits, nous ne saurions y en mettre? Mais il n'y a rien que nous ne devions faire pour en tirer s'il y en a, parce que Dieu veut que notre travail soit le prix de notre vertu, et qu'elle ne peut augmenter que par ce moyen.

Après avoir dit avec quel travail il faut tirer à force de bras de l'eau du puits pour arroser ce jardin spirituel, j'ai maintenant à parler de la seconde manière d'en avoir par le moyen d'une roue où des seaux seront attachés : ce qui sera un grand soulagement au jardinier, et lui fournira avec beaucoup moins de peine de l'eau en plus grande abondance. Dans une sorte d'oraison que l'on nomme oraison de quiétude, l'âme commence à se recueillir et à éprouver quelque chose de surnaturel qu'il lui serait impossible d'acquérir par elle-même. Il est vrai qu'elle a, durant un peu de temps, de la peine à tourner la roue, et à travailler avec l'entendement à remplir les seaux; mais elle en a beaucoup moins qu'à tirer de l'eau du puits, parce que celle-ci est plus à fleur de terre, à cause que la grâce se fait alors connaître

plus clairement. Cela se fait en recueillant au dedans de soi toutes se puissances, c'est-à-dire l'entendement, la mémoire et la volonté, afi de mieux goûter cette douceur toute céleste. Ces puissances ne s'en dorment pas néanmoins, mais la seule volonté agit sans savoir e quelle manière elle agit : elle sait seulement qu'elle est captive, donne son consentement avec joie à cette heureuse captivité qui l'a sujettit à celui qu'elle aime. « O Jésus, mon Sauveur! c'est alors qu nous éprouvons si heureusement quelle est la puissance de votr amour, puisqu'il tient le nôtre tellement uni à lui, qu'il nous est im possible, en cet état, d'aimer autre chose que vous. »

L'entendement et la mémoire contribuent à rendre la volonté ca pable de jouir d'un si grand bien; mais il arrive quelquefois qu'il lui nuisent au lieu de l'aider, et alors elle ne les doit point considére mais continuer à jouir de sa tranquillité et de sa joie, parce qu'e voulant les rappeler de leur égarement, elle s'égarerait avec eux. Il sont comme des pigeons qui, ne se contentant pas de la nourritur qu'on leur donne, vont en chercher à la campagne, d'où, après qu'il n'ont rien trouvé, ils reviennent au colombier pour voir si on leu donnera encore à manger; et, voyant qu'on ne leur en donne point ils retournent de nouveau en chercher. C'est ainsi qu'agissent ce deux puissances à l'égard de la volonté, dans l'espérance qu'elle leu fera quelque part des faveurs qu'elle reçoit de Dieu. Elles s'imaginen sans doute de la pouvoir servir en lui représentant le bonheur don elle jouit, et il arrive souvent, au contraire, qu'elles lui nuisent; c qui l'oblige de se conduire envers elles de la manière que je dira dans la suite.

Tout ce qui se passe dans cette oraison de quiétude est accompa gné d'une très-grande consolation, et donne si peu de peine, que quelque longtemps qu'elle dure, elle ne lasse point l'âme, parce qu l'entendement n'y agit que par intervalles, et tire néanmoins beaucoup plus d'eau qu'il n'en tirerait du puits dans l'oraison mental avec beaucoup de travail. Les larmes que Dieu donne alors sont de larmes toutes de joie, et on sent qu'on les répand sans pouvoir contribuer à les faire naître.

Cette eau si favorable et si précieuse, dont Notre-Seigneur est l source, fait incomparablement plus croître les vertus que celle qu l'on pouvait tirer de la première manière d'oraison, parce que l'âm s'élève au-dessus de sa misère, et commence déjà un peu à connaître quel est le bonheur de la gloire : ce qui la fait, comme je l'ai dit croître en vertu, parce qu'elle l'approche de Dieu, qui est le princip de toutes les vertus, et qu'il ne commence pas seulement à se communiquer à elle, mais veut qu'elle connaisse qu'il s'y communique

ainsi l'âme ne se trouve pas plus tôt dans cet état, qu'elle perd le désir de toutes les choses d'ici-bas, et qu'elles lui paraissent méprisables, parce qu'elle voit clairement qu'il n'y a ni honneurs, ni richesses, ni plaisirs dont la possession puisse approcher d'un seul moment du bonheur dont elle jouit alors, et qu'elle connaît certainement être véritable et solide ; au lieu qu'il est difficile de comprendre sur quoi l'on se fonde pour croire qu'il puisse y avoir de véritables contentements dans cette vie, puisque ceux qui passent pour les plus grands sont toujours mêlés de dégoûts et d'amertume, et qu'après les avoir possédés un peu de temps, on tombe dans la douleur de les perdre, sans espérance de pouvoir les recouvrer.

Quant à cette seconde manière d'oraison, que l'on nomme, comme je l'ai déjà dit, oraison de quiétude, il n'y a ni prières, ni travaux, ni pénitences qui nous la puissent faire acquérir. Il faut que ce soit Dieu lui-même qui nous la donne ; et il veut, pour faire paraître son immensité qui le rend présent partout, que l'âme connaisse qu'elle n'a pas besoin d'entremetteurs pour traiter avec lui, mais qu'elle peut lui parler elle-même et sans élever sa voix, parce qu'elle est si proche de lui, qu'elle n'a qu'à remuer les lèvres pour se faire entendre.

Il semble qu'il soit ridicule de parler ainsi, puisque personne n'ignore que Dieu nous entend toujours ; mais je prétends dire qu'il veut alors montrer à l'âme quels sont les effets de sa présence, et lui faire connaître, par cette merveilleuse satisfaction intérieure et extérieure qu'il lui donne, si différente de toutes celles d'ici-bas, qu'il commence d'agir en elle d'une manière particulière, et de remplir le vide que ses péchés y avaient fait.

L'âme ressent cette satisfaction dans le plus intime d'elle-même, sans savoir d'où ni comment elle la reçoit ; elle ne sait pas même souvent ce qu'elle doit faire ni ce qu'elle doit désirer et demander, parce qu'il lui semble que rien ne lui manque, quoiqu'elle ne puisse comprendre ce que c'est qu'elle a trouvé. J'avoue ne savoir non plus comment l'expliquer ; j'aurais besoin en cela, ainsi qu'en plusieurs autres choses où je puis m'être trompée, de l'aide de la science, pour apprendre à ceux qui l'ignorent qu'il y a deux secours que Dieu donne, l'un général, et l'autre particulier, et que, dans ce dernier, il se fait si clairement connaître à l'âme, qu'elle croit le voir de ses propres yeux. Mais j'agis sans crainte, parce que je sais que ce que j'écris sera vu par des personnes si savantes et si habiles, que, s'il s'y rencontre des erreurs, elles ne manqueront pas de les corriger. Je voudrais néanmoins pouvoir bien expliquer ceci, parce qu'une âme à qui Dieu fait de semblables faveurs dès qu'elle commence de s'occuper à l'oraison, n'y comprend rien ni ne sait ce qu'elle doit faire ;

car si Dieu la mène par le chemin de la crainte, comme il m'a menée, elle se trouvera dans une fort grande peine, à moins qu'elle ne rencontre quelqu'un qui lui donne lumière; mais alors cette peine se changera en consolation, parce qu'elle verra clairement quel est le chemin qu'elle doit tenir, et y marchera avec assurance.

En quelque état que nous soyons, c'est un si grand avantage pour s'avancer de savoir ce que l'on doit faire, que j'ai beaucoup souffert et perdu beaucoup de temps faute d'avoir cette connaissance. C'est ce qui me donne une grande compassion des âmes qui se trouvent seules et sans assistance lorsqu'elles arrivent à ce point-là; car encore que j'aie lu plusieurs livres spirituels qui traitent en quelque sorte de ce sujet, c'est fort obscurément; et quand même ils en parleraient avec beaucoup de clarté, on aurait grande peine à le comprendre, à moins que d'être fort exercé dans cette manière d'oraison.

Je désirerais de tout mon cœur que Dieu me fît la grâce de représenter si clairement ce que cette oraison de quiétude, qui commence à nous mettre dans un état surnaturel, opère en l'âme, que l'on peut connaître par ses effets si c'est l'esprit de Dieu qui agit. Quand je dis qu'on le peut connaître, j'entends comme on le peut ici-bas; car encore que ce soit l'esprit de Dieu, il est toujours bon de marcher avec crainte et retenue, parce qu'il pourra arriver que le démon se transformera en ange de lumière sans que l'âme s'en aperçoive, à moins que d'être déjà très-exercée à l'oraison.

J'ai d'autant plus de besoin d'une assistance particulière de Notre-Seigneur pour bien expliquer ceci, que j'ai très-peu de loisir, à cause qu'étant dans une maison qui ne commence que de s'établir, ainsi qu'on le verra dans la suite, les heures que je suis obligée de passer avec la communauté, et tant d'autres occupations, emportent et consument tout mon temps : ce qui fait qu'au lieu d'écrire de suite, je n'écris qu'à diverses reprises, quoiqu'il me fallût du repos et que je désirasse d'en avoir, parce que, lorsque l'on n'écrit que par le mouvement de l'esprit de Dieu, on le fait beaucoup mieux et avec plus de facilité, car alors c'est comme si l'on avait devant ses yeux un modèle que l'on n'a qu'à suivre; au lieu que, quand cela manque et que l'on n'agit que par soi-même, on n'entend pas plus ce langage que si c'était de l'arabe, bien qu'on ait passé plusieurs années dans l'exercice de l'oraison. Ainsi, je trouve un si grand avantage d'y être quand je travaille à cette relation, que je vois clairement que ce n'est pas mon esprit qui conduit ma main, et qu'il a si peu de part à ce que je fais, que je ne saurais, après l'avoir écrit, dire comment je l'ai écrit : ce que j'ai éprouvé diverses fois.

Il faut revenir à notre jardin spirituel, et dire comment ces plantes commencent à pousser des boutons pour produire ensuite des fleurs et des fruits, et de quelle sorte ces fleurs se préparent à parfumer l'air par leur odeur. Cette comparaison me donne de la joie, parce que, lorsque je commençai à servir Dieu, ainsi qu'on le verra dans la suite de ma vie, s'il est vrai qu'il m'ait fait la grâce de commencer véritablement, il m'est souvent arrivé de considérer avec un extrême plaisir que mon âme était comme un jardin dans lequel il se promenait. Je le priais alors de vouloir augmenter la bonne odeur de ces vertus, qui, semblables à de petites fleurs, paraissaient vouloir s'ouvrir; de les faire fleurir pour sa gloire que je recherchais seule, et non la mienne; de les nourrir après les avoir fait croître, et de couper et tailler ces plantes comme il le jugerait à propos, afin de les faire pousser avec plus de force. J'use de ce terme, parce qu'il arrive des temps auxquels l'âme ne reconnaît plus ce jardin, tant il lui paraît sec et aride, sans qu'elle ait aucun moyen de l'arroser pour le faire reverdir, se trouvant elle-même si sèche et si stérile, qu'elle ne se souvient point d'avoir jamais eu aucune vertu. Le pauvre jardinier souffre beaucoup en cet état, parce que Notre-Seigneur veut qu'il lui semble qu'il a perdu toute la peine qu'il a prise à arroser et cultiver ce jardin; mais c'est alors le temps le plus propre pour arracher jusqu'aux moindres racines de ce peu de mauvaises herbes qui y restent, et qui ne peuvent être arrachées que par l'humilité que nous donne la connaissance que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, et que tous nos travaux sont inutiles si Dieu ne nous favorise de l'eau de sa grâce; mais il ne recommence pas plus tôt à nous la donner, que l'on voit ces plantes pousser et croître de nouveau.

Il faut maintenant parler de la troisième manière d'arroser ce jardin spirituel, par le moyen d'une eau courante, tirée d'une fontaine ou d'un ruisseau; ce qui ne donne pas grande peine, parce qu'il n'y a qu'à la conduire; car Dieu soulage tellement le jardinier, que l'on peut dire, en quelque sorte, que lui-même est le jardinier, puisque c'est lui qui fait presque tout.

Cette troisième sorte d'oraison est comme un sommeil de ces trois puissances, l'entendement, la mémoire et la volonté, dans lequel, encore qu'elles ne soient pas entièrement assoupies, elles ne savent comment elles opèrent. Le plaisir que l'on y reçoit est incomparablement plus grand que celui que l'on goûtait dans l'oraison de quiétude; et l'âme est alors tellement inondée et comme assiégée de l'eau de la grâce, qu'elle ne saurait passer outre, ni ne voudrait pas, quand elle le pourrait, retourner en arrière, tant elle se trouve

heureuse de jouir d'une grande gloire; c'est comme une personne agonisante, qui, avec le cierge bénit qu'elle tient en sa main, est prête à rendre l'esprit pour mourir de la mort qu'elle souhaite; car dans une oraison si sublime, l'âme ressent une joie qui va au delà de toute expression; et cette joie me paraît n'être autre chose que de mourir presque entièrement à tout ce qui est dans le monde, pour ne posséder que Dieu seul; ce qui est la seule manière dont je puisse m'expliquer. L'âme ne sait alors ce qu'elle fait; elle ignore même si elle parle ou si elle se tait; si elle rit ou si elle pleure; c'est une heureuse extravagance, c'est une céleste folie, dans laquelle elle s'instruit de la véritable sagesse, d'une manière qui la remplit d'une consolation inconcevable.

Depuis cinq ou six ans, Dieu m'a souvent donné avec abondance cette sorte d'oraison, sans que je comprisse ce que c'était, ni que je pusse le faire comprendre aux autres. Ainsi, quand je me suis trouvée dans cet endroit de ma relation, j'avais résolu de n'en point parler, ou de n'en dire que très-peu de chose; je voyais bien que ce n'était pas une entière union de toutes les puissances avec Dieu et je connaissais encore plus clairement que c'était plus que ce qui se rencontre dans l'oraison de quiétude; mais je ne pouvais discerner quelle est la différence qui se trouve entre elles. Maintenant je crois, mon père, que l'humilité que vous avez témoignée en voulant vous servir, pour écrire sur un sujet si relevé, d'une personne aussi incapable que je le suis, a fait qu'il a plu à Dieu de me donner aujourd'hui cette troisième sorte d'oraison, lorsque je venais de communier, sans que j'aie pu m'occuper d'autre chose, de me mettre dans l'esprit ces comparaisons, de m'enseigner cette manière de les exprimer et de m'apprendre ce que l'âme doit faire alors, sans que je puisse me lasser d'admirer de quelle manière il m'avait fait, dans un moment, connaître toutes ces choses. Je m'étais souvent vue transportée de cette sainte folie, et comme enivrée de cet amour, sans néanmoins pouvoir connaître comment cela se faisait. Je voyais bien que c'était Dieu, mais je ne pouvais comprendre de quelle manière il agissait alors en moi, parce qu'en effet ma volonté, mon entendement et ma mémoire étaient presque entièrement unis à lui, mais non pas tellement absorbés, qu'ils n'agissent encore. J'ai une joie extrême de ce qu'il a plu à Dieu d'ouvrir ainsi les yeux de mon père et je le remercie de tout mon cœur de cette grâce.

Dans le temps dont je viens de parler, les puissances sont incapables de s'appliquer à autre chose qu'à Dieu; il semble que nulle d'elles n'osant se mouvoir, nous ne saurions, sans leur faire une grande violence, les distraire d'un tel objet; et encore je ne sais pas

avec tous nos efforts, nous le pourrions. En cet état, on n'a dans bouche que des paroles d'actions de grâces, sans ordre et sans ite, si ce n'est que Dieu lui-même les arrange, car l'entendement y a point de part; et dans cet heureux état où l'âme se trouve, elle udrait ne faire autre chose que de louer et de bénir Dieu. C'est ors que les fleurs commencent déjà à s'épanouir et à parfumer l'air leur odeur; c'est alors que l'âme désirerait, pour l'intérêt de la oire de son maître, que chacun pût voir quel est le bonheur dont lui plaît qu'elle jouisse, afin de l'aider à l'en remercier, et prendre rt à sa joie, dont l'excès est tel, qu'elle en est presque suffoquée. me semblait que j'étais comme cette femme dont il est parlé dans e parabole de l'Évangile, qui appelait ses voisines pour se réjouir ec elles de ce qu'elle avait retrouvé la dragme qu'elle avait perdue, que c'étaient les sentiments où devait être David, cet admirable ophète, quand il touchait sa harpe avec tant de ferveur et de zèle, ur chanter les louanges de Dieu. J'ai une grande dévotion à ce glo- eux saint, et je désirerais que tout le monde y en eût, particulière- nt les pécheurs.

Mon Dieu, en quel état se trouve l'âme dans un si haut degré d'o- son ! elle voudrait être toute convertie en langues, pour avoir plus moyen de vous louer, et elle dit mille saintes extravagances, qui procèdent toutes que du désir de vous plaire. Je connais une per- nne qui, bien qu'elle ne sache point faire de vers, en faisait alors -le-champ, pleins de sentiments très-vifs et très-passionnés, pour plaindre à Dieu de l'heureuse peine qu'un tel excès de bonheur faisait souffrir; son entendement n'avait point de part à ces vers, tait une production de son amour, et non pas de son esprit; et e n'aurait-elle point voulu faire pour donner des marques de la e dont cette peine était mêlée? il n'y a point de tourments qui ne eussent paru doux si l'occasion se fût offerte de les endurer pour noigner à Dieu sa reconnaissance de ses faveurs, et elle voyait irement que l'on ne devait presque rien attribuer aux martyrs de constance avec laquelle ils souffraient tant d'effroyables supplices, ce que toute leur force venait de lui.

Mais quelle peine n'est-ce point à une âme de se voir contrainte sortir de cet état de bonheur et de gloire pour se rengager dans soins et les occupations du monde, puisque je crois n'avoir rien des joies que l'on ressent alors qui ne soit au-dessous de la vé- é? « Que vous soyez béni à jamais, Seigneur, et que toutes les atures ne cessent point de vous louer ! Je vous supplie, ô mon roi ! e, comme en écrivant ceci, je me trouve encore dans cette céleste sainte folie de votre amour, dont votre miséricorde me favorise,

vous y fassiez entrer tous ceux à qui je m'efforcerai de la communi-
quer. Ou permettez, Seigneur, que je ne converse plus avec per-
sonne, et délivrez-moi de tous les embarras du siècle, ou faites fini
mon exil sur la terre pour me retirer à vous. Votre servante, mo
Dieu, ne peut plus souffrir une aussi grande peine que celle d'êtr
éloignée de votre présence, et, si elle a plus longtemps à vivre, ell
ne saurait goûter d'autres consolations que celles que vous lui don
nerez; elle brûle du désir d'être affranchie des liens du corps; l
manger lui est insupportable, le dormir l'afflige; elle voit qu'en cett
vie tout le temps se passe à satisfaire le corps; et rien ne peut la con
tenter que vous seul, parce que, ne voulant vivre qu'en vous, c'es
renverser l'ordre que de vivre en elle-même. O mon véritable maîtr
et toute ma gloire! que la croix que vous faites porter à ceux qui ar
rivent jusqu'à cette manière d'oraison est légère et pesante tout en
semble! légère par sa douceur; pesante parce qu'en de certain
temps on la trouve insupportable, sans que néanmoins l'âme voulû
s'en décharger, si ce n'était pour se voir unie à vous dans une autr
vie. Mais, d'autre part, quand elle se représente qu'elle ne vous a ja
mais rendu de service, et qu'en demeurant dans le monde elle pour
rait vous en rendre, elle voudrait que cette croix fût encore plus pe
sante, et la porter jusqu'au jour du jugement, parce qu'elle n
compte pour rien tous ces travaux lorsqu'il s'agit de vous rendre l
moindre service; ainsi, elle ne sait que désirer, mais elle sait bie
qu'elle ne désire que de vous plaire. »

Mon fils, puisque votre humilité m'oblige, pour vous obéir, à vou
nommer ainsi, si, lorsque j'écris ceci par votre ordre, vous trouve
que j'excède en quelque chose, je vous prie qu'il ne soit vu que d
vous, et de considérer que l'on ne doit pas prétendre que je puiss
rendre raison de ce que je dis, lorsque Notre-Seigneur me tire ho
de moi-même; car je ne saurais croire que ce soit moi qui parle
depuis cette communion dont je viens de parler, tout ce qui s
présente à mon esprit me paraît un songe, et je voudrais ne vo
autre chose que des personnes malades de cette heureuse malad
dans laquelle je me trouve. Que nous soyons tous frappés de cet
sainte folie, pour l'amour de celui qui a bien voulu, pour l'amo
de nous, passer pour un insensé! Puisque vous me témoignez ta
d'affection, mon père, car, étant mon confesseur, je dois bien vo
nommer ainsi, quoique, pour vous obéir, je vous aie appelé mon fil
faites-la-moi paraître, s'il vous plaît, en demandant à Dieu qu'il m'a
corde cette grâce, qui est si rare, que je ne vois presque person
qui n'ait des soins excessifs pour ce qui le touche en particulie
et détrompez-moi, je vous prie, si je suis, comme il se peut fai

plus que nulle autre dans cette erreur, en me le disant tout franchement, avec la liberté dont l'on use si peu en semblables choses.

Je souhaiterais, mon père, que, de même que l'on voit en ce temps les méchants s'unir pour conspirer contre Dieu et répandre dans le monde des hérésies, ces cinq personnes que nous sommes, qui nous aimons en lui, nous nous unissions pour nous désabuser les uns les autres, en nous reprenant de nos défauts, afin de nous rendre plus capables de plaire à Dieu, nul ne se connaissant si bien soi-même qu'il connaît ceux qu'il considère avec charité, par le désir de leur profiter. Mais cela doit se pratiquer en particulier, parce que c'est un langage dont on use si peu dans le monde, que même les prédicateurs prennent garde dans leurs sermons de ne mécontenter personne : je veux croire qu'ils ont bonne intention ; ce n'est pas néanmoins le moyen de faire un grand fruit; et j'attribue ce que leurs prédications convertissent si peu de personnes, à ce qu'ils ont trop de prudence et trop peu de ce feu de l'amour de Dieu dont brûlaient les apôtres ; de ce feu qui leur faisait tellement mépriser l'honneur et la vie, qu'ils étaient toujours prêts à les perdre pour gagner tout lorsqu'il s'agissait d'annoncer et de soutenir les vérités qui regardent la gloire de Dieu. Je ne me vante pas d'être en cet état; mais je m'estimerais heureuse d'y être. Oh ! que c'est bien connaître la liberté, que de considérer comme une véritable servitude la manière dont on vit et on converse dans le monde ; et que ne doit point faire un esclave pour obtenir de la miséricorde de Dieu l'affranchissement de cette captivité, afin de pouvoir retourner dans sa patrie ! Ainsi, puisque ce que je viens de dire en est le chemin, et que nous ne saurions arriver à un si grand bonheur qu'à la fin de notre vie, nous devons sans cesse y marcher sans nous arrêter. Je prie Dieu de tout mon cœur de nous en faire la grâce, et vous, mon père, si vous le jugez à propos, de déchirer ce papier qui n'est que pour vous, et de me pardonner ma trop grande hardiesse.

Dieu veuille, s'il lui plaît, mettre sa parole en ma bouche, pour pouvoir dire quelque chose de la quatrième manière dont l'âme obtient de l'eau pour arroser ce jardin spirituel ! J'ai en ceci encore beaucoup plus besoin de son assistance que je n'en avais pour parler de cette troisième eau que l'on reçoit dans l'oraison d'union ; car alors l'âme sentait bien qu'elle n'était pas entièrement morte au monde, mais qu'elle y vivait encore, quoique dans une grande solitude, et était capable de faire entendre, au moins par des signes, l'heureux état où Dieu la mettait.

Dans toutes les précédentes manières d'oraison, il faut que le jardinier travaille, bien qu'il soit vrai que dans celle d'union son

travail est accompagné de tant de consolations et de tant de gloire que l'âme voudrait qu'il durât toujours, et le considère plutôt comme une félicité que comme un travail. Mais, en cette quatrième manière d'oraison, on est dans une joie parfaite et toute pure ; on connaît que l'on en jouit, quoique sans savoir comment on en jouit, et l'on sait que ce bonheur comprend tous les biens imaginables, sans pouvoir néanmoins concevoir quel il est ; tous les sens sont tellement remplis et occupés de cette joie, qu'ils ne sauraient s'appliquer à quoi que ce soit d'intérieur ou d'extérieur. Ils pouvaient, comme je l'ai dit dans les autres manières d'oraison, donner quelques marques de leur joie ; mais en celle-ci, bien qu'elle soit incomparablement plus grande, l'âme et le corps sont incapables de la témoigner, parce que, quand ils le voudraient, ils ne le pourraient sans troubler, par cette distraction, le merveilleux bonheur dont ils jouissent, et que, s'ils le pouvaient, cette union de toutes les puissances cesserait d'être.

Je ne saurais bien faire entendre ce que c'est que ce que l'on appelle en cela union, ni comment elle se fait, et je le laisse à expliquer à ceux qui sont savants dans la théologie mystique, dont j'ignore tous les termes. Je ne sais pas bien ce que c'est qu'esprit, ni quelle différence il y a entre l'esprit et l'âme ; il me paraît que ce n'est que la même chose, quoiqu'il me semble quelquefois que l'âme sorte d'elle-même ainsi que la flamme sort du feu, et s'élève au-dessus de lui avec impétuosité, sans néanmoins que l'on puisse dire que ce soit deux corps différents, puisque ce n'est qu'un même feu. Je laisse donc aux savants, tels que vous êtes, mon père, à comprendre sur ce sujet ce que je ne puis bien démêler.

Je prétends seulement faire voir ce que l'âme sent dans cette divine union, qui fait que deux choses, qui auparavant étaient distinctes et séparées, n'en font plus qu'une. « Que vous êtes bon, mon Dieu, que vous soyez béni à jamais et que toutes les créatures vous louent de ce que votre amour pour nous fait que nous pouvons parler avec certitude de cette communication que vous avez avec quelques âmes, même durant cette vie ! car, encore qu'elles soient justes, cette faveur est un effet si extraordinaire de votre grandeur et de votre magnificence, qu'elle surpasse tout ce que l'on en peut dire. O libéralité sans bornes, d'accorder des faveurs si excessives à des personnes qui vous ont tant offensé ! Peut-on n'en être point épouvanté, à moins que d'avoir l'esprit si occupé des choses de la terre, que l'on soit entièrement incapable d'envisager les merveilles de vos œuvres ? J'avoue qu'un tel excès de bonté surpasse tellement tout ce que j'en saurais comprendre, que je me perds dans cette considération, sans pouvoir passer outre ; car où pourrais-je aller sans re-

culer au lieu d'avancer, puisque nulles paroles ne sont capables d'exprimer les remercîments que je vous dois de tant de grâces? Quelquefois, pour me soulager, je vous dis des extravagances, non pas durant cette sublime union, étant alors incapable d'agir, mais au commencement ou à la fin de mon oraison, et je vous parle en cette sorte : Prenez garde, Seigneur, à ce que vous faites; et bien qu'en me pardonnant tant de péchés, vous ayez voulu les oublier, souvenez-vous-en, je vous prie, afin de modérer les faveurs dont vous me comblez : ne mettez pas, ô mon Créateur! une liqueur si précieuse dans un vase à demi cassé, puisque vous avez vu si souvent qu'elle ne peut demeurer sans se répandre; n'enfermez pas un tel trésor dans une âme qui est incapable de le conserver, parce qu'elle n'a pas encore entièrement renoncé aux consolations de la vie présente : ne confiez pas une place à une personne si lâche, qu'elle en ouvrirait les portes aux premiers efforts des ennemis; que l'excès de votre amour ne vous fasse pas, ô mon roi! en hasardant des pierreries de si grand prix, donner sujet de croire que vous n'en tenez pas grand compte, puisque vous les laisseriez en garde à une créature si faible et si misérable, que, quelque soin qu'elle prît pour tâcher, avec votre assistance, d'en bien user, elle ne pourrait en profiter pour personne; et enfin, pour dire tout en un mot, entre les mains d'une femme aussi méchante que je suis, et qui, au lieu de faire valoir ces talents, ne se contente pas de les laisser inutiles, mais les enterre. Vous ne faites d'ordinaire, mon Dieu, de si grandes grâces qu'afin que l'on ait plus le moyen de servir les autres; et vous savez que c'est de tout mon cœur que je vous ai dit autrefois que je m'estimerais heureuse si vous me priviez du plus grand bien que l'on puisse posséder sur la terre, afin de l'accorder à un autre qui en ferait un meilleur usage pour votre gloire. »

Il m'est, comme je l'ai dit souvent, arrivé de tenir de semblables discours à Dieu, et je m'apercevais ensuite de mon ignorance, puisque je ne connaissais pas qu'il savait mieux que moi ce qui m'était propre, et de mon peu d'humilité de ne pas voir que j'étais incapable de travailler à mon salut s'il ne m'en eût donné la force par d'aussi grandes faveurs que celles qu'il me faisait.

J'ai maintenant à parler des grâces et des effets que produit cette oraison, et à dire si l'âme peut, ou ne peut pas, contribuer à quelque chose pour s'élever à un état si sublime. Il arrive souvent, dans l'union dont j'ai parlé, que cette élévation et cette union d'esprit viennent avec l'amour céleste; mais, selon ce que je puis comprendre, il y a de la différence dans cette union entre l'élévation de l'esprit et l'union. Ceux qui ne l'ont pas éprouvé seront persuadés du con-

traire; mais, pour moi, il me semble qu'encore que cette union et cette élévation ou transport d'esprit soient la même chose, Dieu opère l'une et l'autre en diverses manières, et que plus l'âme se détache des créatures, plus l'esprit prend son vol vers le ciel. Ainsi, je connus clairement que ce sont des grâces différentes, quoique, comme je l'ai dit, elles ne paraissent être que la même chose; de même qu'un petit feu est un feu aussi bien qu'un grand, encore qu'il y ait de la différence entre l'un et l'autre; car il faut beaucoup de temps pour faire qu'un petit morceau de fer devienne tout rouge dans un petit feu; au lieu qu'il n'en faut guère pour faire qu'un gros morceau de fer devienne si ardent dans un grand feu, qu'il ne lui reste plus aucune apparence de ce qu'il était auparavant; et ainsi j'ai sujet de croire que ce sont deux grâces différentes que Dieu accorde dans cette sorte d'oraison. Je suis assurée que ceux qui auront eu des ravissements n'auront pas de peine à le comprendre; mais ceux qui n'en ont point eu le considéreront comme une folie; et ce pourrait bien en être une, qu'une personne comme moi ose se mêler de parler d'une chose qu'il paraît impossible d'expliquer, et de trouver seulement des termes qui puissent la faire comprendre grossièrement.

Néanmoins, comme Notre-Seigneur sait que je n'ai d'autre intention en ceci que d'obéir et de faciliter quelques moyens aux âmes pour acquérir un si grand bien, j'espère qu'il m'aidera dans cette entreprise, et je ne dirai rien qu'une longue expérience ne m'ait fait connaître. J'ai d'autant plus de sujet de me promettre de son infinie bonté qu'il m'assistera, que lorsque je commençai à vouloir écrire cette quatrième manière d'oraison, que je compare à la quatrième sorte d'eau dont ce jardin spirituel se trouve arrosé, cela me parut aussi impossible que de parler grec; ainsi je quittai la plume et m'en allai communier. Béni soyez-vous à jamais, Seigneur, qui instruisez les ignorants! O vertu de l'obéissance, que vous avez de pouvoir! Dieu éclaira mon esprit en me disant et en me représentant ce que je devais dire, et il veut maintenant, ce me semble, faire la même chose en me mettant dans la bouche ce que je suis incapable par moi-même de comprendre et d'écrire. Comme ce que je viens de rapporter est très-véritable, il est évident que ce que je dirai de bon viendra de Dieu, et que ce que je dirai de mauvais tirera sa source de cet océan de misère qui est en moi.

Que s'il y a quelques personnes, comme il y en a sans doute plusieurs, qui soient arrivées à ces degrés d'oraison dont il a plu à Notre-Seigneur de me favoriser, tout indigne que je suis, et que, dans la crainte qu'elles auront de s'égarer, elles désirent de me communiquer leurs sentiments, j'espère que son adorable bonté fera la grâce à sa

ie cette union et
ème chose, Dieu
plus l'âme se dé-
le ciel. Ainsi, je
entes, quoique,
même chose; de
grand, encore
il faut beaucoup
enne tout rouge
faire qu'un gros
feu, qu'il ne lui
vant; et ainsi j'ai
ue Dieu accorde
qui auront eu
ndre; mais ceux
olie; et ce pour-
ose se mêler de
er, et de trouver
e grossièrement.
ai d'autre inten-
ns aux âmes pour
ans cette entre-
e m'ait fait con-
e de son infinie
à vouloir écrire
à la quatrième
, cela me parut
a plume et m'en
r, qui instruisez
vez de pouvoir!
entant ce que je
la même chose
e par moi-même
le rapporter est
bon viendra de
rce de cet océan

sans doute plu-
il a plu à Notre-
et que, dans la
e communiquer
era la grâce à sa

servante de les aider à passer plus avant sans crainte de se tromper.

Il me reste donc à parler de cette eau qui tombe du ciel en si grande abondance, qu'elle arrose entièrement le jardin; et il est facile de juger de quel repos et de quel plaisir jouirait toujours le jardinier si Notre-Seigneur ne manquait jamais de la donner lorsqu'il en sera besoin, et si l'air était toujours si tempéré que, n'y ayant point d'hiver, les plantes fussent sans cesse couvertes de fleurs et chargées de fruits; mais, parce que c'est un bonheur que l'on ne peut espérer en cette vie, il faut que ce jardinier soit dans un soin continuel de ne pas demeurer sans eau, afin que quand l'une manque on puisse y suppléer par une autre. Celle qui vient du ciel tombe quelquefois lorsque le jardinier y pense le moins; et il arrive presque toujours que c'est ensuite d'un long exercice d'oraison mentale, que notre âme, étant comme un petit oiseau que Notre-Seigneur, après l'avoir vu voltiger longtemps pour s'élever vers lui avec son entendement et sa volonté, qui sont ses ailes, le prend de sa divine main pour le remettre dans son nid, afin d'y être en repos, et le récompenser ainsi dès cette vie. « Que cette récompense est grande, ô mon Dieu! puisqu'un moment de joie qu'elle donne suffit pour payer tous les travaux que nous saurions souffrir ici-bas pour votre service! »

Lorsque dans cette quatrième manière d'oraison une personne cherche ainsi son Dieu, peu s'en faut qu'elle ne se sente entièrement défaillir; elle est comme évanouie; à peine peut-elle respirer; toutes ses forces corporelles sont si affaiblies, qu'il lui faudrait faire un grand effort pour pouvoir seulement remuer les mains; les yeux se ferment d'eux-mêmes; et s'ils demeurent ouverts, ils ne voient presque rien, ni ne sauraient lire quand ils le voudraient; ils connaissent bien que ce sont des lettres, mais ils ne peuvent les distinguer ni les assembler, parce que l'esprit n'agit point alors; et si l'on parlait à cette personne, elle n'entendrait rien de ce qu'on lui dirait. Ainsi, ses sens non-seulement lui sont inutiles, mais ne servent qu'à troubler son contentement; elle tâcherait en vain de parler, parce qu'elle ne saurait ni former ni prononcer une seule parole; toutes ses forces extérieures l'abandonnent, et celles de son âme s'augmentent pour pouvoir mieux posséder la gloire dont elle jouit; mais elle ne laisse pas d'éprouver au dehors un fort grand plaisir.

Quelque longtemps que dure cette sorte d'oraison, on ne s'en trouve jamais mal; et je ne me souviens pas que Dieu m'en ait favorisée lorsque j'étais malade sans que je ne me sois ensuite portée beaucoup mieux; car comment un si grand bien pourrait-il causer du mal? Les effets de cette sublime oraison sont si manifestes, que l'on ne saurait douter qu'elle n'augmente la vigueur de l'âme, et qu'a-

près avoir ainsi fait perdre au corps avec plaisir toute la sienne, elle ne lui en redonne une nouvelle beaucoup plus grande.

Il est vrai, selon ce que j'en puis juger par ma propre expérience, que, dans le commencement, cette sorte d'oraison finit si promptement, qu'elle ne se fait pas connaître par des marques extérieures; mais l'on voit, par les avantages que l'on en reçoit, qu'il faut que les rayons du soleil aient été bien vifs et bien ardents pour avoir pu pénétrer l'âme de telle sorte, qu'elle l'ait comme fait fondre; et il est fort remarquable que cette suspension de toutes les puissances ne dure, à mon avis, jamais longtemps; c'est beaucoup quand elle va jusqu'à une demi-heure; et je ne crois pas qu'elle m'ait jamais tant duré. Il est vrai qu'il est difficile d'en juger, puisque l'on a perdu tout sentiment; et j'ajoute que, même alors, il ne se passe guère de temps sans que quelqu'une des puissances se réveille. La volonté est celle qui se maintient davantage; mais l'entendement et la mémoire recommencent bientôt à l'importuner; néanmoins, comme elle demeure dans le calme, elle les ramène et les oblige à se recueillir; ainsi ils demeurent tranquilles durant quelques moments, et se laissent emporter ensuite à de nouvelles distractions. On peut, en cette manière, passer quelques heures en oraison, et on les y passe, en effet, parce que l'entendement et la mémoire, après avoir goûté de ce vin céleste, le trouvent si délicieux, qu'ils s'en enivrent et se perdent heureusement pour se réunir avec la volonté dans la jouissance d'un si grand bonheur; mais le temps qu'ils demeurent en cet état, incapables, ce me semble, de s'imaginer quoi que ce soit, est fort court; et lorsqu'ils commencent à revenir à eux, ce n'est pas de telle sorte qu'ils ne paraissent, durant quelques heures, comme stupides, parce que Dieu les ramène peu à peu à lui.

J'aurais maintenant à dire ce que l'âme sent intérieurement lorsqu'elle est en cet état; mais je laisse à en parler ceux qui en sont capables, car comment pourrais-je écrire une chose que je ne saurais comprendre? Lorsqu'au sortir de cette oraison, et après avoir communié, je pensais de quelle manière je pourrais exprimer ce que l'âme fait quand elle jouit d'un si grand bonheur, Notre-Seigneur me dit : « Ma fille, elle s'oublie entièrement elle-même pour se donner tout entière à moi; ce n'est plus elle qui vit, mais c'est moi qui vis en elle; et cela est si incompréhensible, que tout ce qu'elle peut comprendre est qu'elle n'y comprend rien. »

Ceux qui l'auront éprouvé entendront quelque chose à ceci; et il est si obscur, que je ne saurais l'expliquer plus clairement; tout ce que je puis ajouter, c'est qu'il est impossible de douter alors que l'on ne soit proche de Dieu, et que toutes les puissances sont telle-

ment suspendues et comme hors d'elles-mêmes, qu'elles ne savent ce qu'elles font. Si l'on pense méditer sur quelques mystères, la mémoire n'en représente non plus le souvenir que si elle n'en avait jamais entendu parler; si on lit, on ne comprend rien à ce qu'on lit, et il en arrive de même des oraisons vocales. Ainsi, les ailes de ce petit papillon, auxquelles on peut comparer les distractions que donne la mémoire, se trouvant brûlées, il tombe par terre, sans pouvoir se remuer; la volonté est tout occupée à aimer, sans comprendre en quelle manière elle aime; et quant à l'entendement, s'il entend, il ne comprend rien à ce qu'il entend; mais je crois qu'il n'entend rien, puisque, comme je l'ai dit, il ne s'entend pas lui-même; et je n'entends rien non plus à tout cela.

J'étais au commencement dans une si grande ignorance, que je ne savais pas que Dieu est dans toutes les créatures; et il me paraissait néanmoins si clairement qu'il était présent, qu'il m'était impossible d'en douter; ceux qui n'étaient point savants me disaient que ce n'était que par sa grâce; mais, comme j'étais persuadée du contraire, je ne pouvais les croire, et cela me donnait de la peine. Un savant religieux, de l'ordre de Saint-Dominique, m'en tira, et me consola beaucoup en m'assurant que Dieu était alors présent, et qu'il se communique ainsi aux hommes.

Je finirai ce chapitre en disant qu'il faut remarquer que Dieu ne fait jamais, que par une grâce très-particulière, tomber du ciel cette eau dont j'ai parlé, et que l'âme en reçoit toujours de très-grands avantages, ainsi qu'on le verra dans la suite.

Je remarquerai ici une chose qui me paraît importante, et qui pourra, mon père, si vous l'approuvez, servir d'un avis utile à quelques personnes : c'est que l'on voit dans certains livres qui traitent de l'oraison, qu'encore qu'une âme ne puisse par elle-même arriver à l'état dont j'ai parlé, à cause que c'est une chose surnaturelle, et que Dieu seul opère en elle, elle pourra y contribuer en élevant avec humilité son esprit au-dessus de toutes les choses créées, après avoir passé plusieurs années dans la vie purgative, et s'être avancée dans l'illuminative, qui est un mot que je n'entends pas bien, si ce n'est qu'il signifie que l'âme ait fait du progrès dans la vertu. Ces livres recommandent expressément de ne rien imaginer de corporel, et de contempler seulement la divinité, parce que, disent-ils, l'humanité même de Jésus-Christ embarrasse ceux qui sont déjà si avancés dans l'oraison, et les empêche d'arriver à une contemplation plus parfaite. Ils allèguent sur cela les paroles de Jésus-Christ à ses apôtres, lors de son ascension dans le ciel avant la venue du Saint-Esprit; mais il me semble que si les apôtres eussent cru dès lors aussi fer-

mement qu'ils le crurent après la venue du Saint-Esprit, que Jésus Christ était Dieu et homme tout ensemble, la vue de son humanit n'aurait pu servir d'obstacle à leur plus sublime contemplation puisqu'il n'a rien dit de cela à sa sainte mère, quoiqu'elle l'aimâ plus qu'eux tous. Ce qui fait entrer ces contemplatifs dans ce senti ment, c'est qu'il leur semble que, comme la contemplation est un chose toute spirituelle, la représentation des corporelles ne saurai qu'y nuire, et tout ce qu'on doit tâcher de faire est de se considére comme environné de toutes parts et tout abîmé en lui. Cette dernièr pensée se peut, à mon avis, pratiquer quelquefois utilement; ma quant à se séparer de Jésus-Christ, en se séparant de la vue de s sacrée humanité, et la mettre ainsi au rang de nos misérables corp et du reste des choses créées, c'est ce que je ne saurais du tout sou frir, et je le prie de me faire la grâce de bien m'expliquer sur ce suje Je ne prétends pas disputer contre les auteurs de ces livres; je sa qu'ils sont savants et spirituels, qu'ils ne parlent pas sans savoir su quoi ils se fondent, et que Dieu se sert de divers moyens pour attir des âmes à lui, comme il lui a plu d'attirer la mienne. Sans m'eng ger donc à parler de tout le reste, je veux seulement rapporter ici péril où je me trouvai pour avoir voulu pratiquer sur ce sujet ce qu je trouvais dans ces livres. Je n'ai pas de peine à croire que celui q sera arrivé à l'oraison d'union sans passer aux ravissements, au visions et aux autres grâces extraordinaires que Dieu fait à quelqu âmes, estimera ne pouvoir rien faire de mieux que de suivre l'av porté dans ces livres, ainsi que j'en étais persuadée. Mais si j'en fus demeurée là et n'eusse point changé de sentiment, je ne serais jama arrivée à l'état où il a plu à Dieu de me mettre, parce qu'à mon av il y a en cela de la tromperie. Peut-être me trompé-je moi-même, l'on en pourra juger par ce que je vais dire.

N'ayant point alors de directeur, je croyais que la lecture de c livres pourrait peu à peu m'instruire; mais je connus dans la suit que si Dieu ne m'eût lui-même donné de l'intelligence, ils ne m'au raient guère servi, parce que ce qu'ils m'apprenaient n'était presqu rien, jusqu'à ce qu'il me l'eût fait comprendre par ma propre exp rience. Ainsi je ne savais ce que je faisais; et quand je commençai entrer un peu dans l'oraison de quiétude, je tâchais d'éloigner de m pensée toutes les choses corporelles, et n'osais élever mon âme Dieu, parce qu'étant toujours si imparfaite, je croyais qu'il y aura en cela trop de hardiesse. Je sentais néanmoins, ce me semblait, présence de Dieu; en quoi je ne me trompais pas, et faisais tout que je pouvais pour ne pas m'éloigner de lui. Comme la satisfactio et l'avantage que l'on croit trouver dans cette manière d'oraison

rendent très-agréable, rien n'aurait été capable de me faire arrêter mes pensées à l'humanité de Notre-Seigneur, à cause qu'il me paraissait que ce m'aurait été un obstacle au contentement dont je jouissais. « O Dieu de mon âme, Jésus-Christ crucifié, qui êtes mon souverain bien, je ne me souviens jamais sans douleur de cette folle imagination que j'avais alors, parce que je ne puis la considérer que comme une grande trahison que je vous faisais, quoique ce ne fût que par ignorance. »

Lorsque ceci m'arriva, Dieu ne m'avait point encore donné de ravissements ni de visions, et j'avais toujours eu auparavant une grande dévotion à cette humanité sacrée de Notre-Seigneur. Je ne demeurai guère dans cette erreur, et n'ai jamais cessé depuis de ressentir une grande joie d'être en la présence de Jésus-Christ, principalement quand je communie, et je voudrais alors toujours avoir quelqu'une de ses images devant mes yeux, afin de l'imprimer encore plus fortement dans mon âme. « Est-il possible, ô mon Sauveur! qu'il me soit entré dans l'esprit, durant seulement une seule heure, que vous m'auriez été un obstacle pour m'avancer dans la piété! et quel bien ai-je reçu, si ce n'est par vous, qui êtes la source éternelle de tous les biens? Je ne veux pas croire que j'aie péché en cela, ce ne serait une trop grande douleur. Je suis persuadée de n'avoir failli que par ignorance, et qu'ainsi vous voulûtes y remédier par votre bonté, en faisant que l'on me tirât de cette erreur, et en vous montrant depuis tant de fois à moi, comme je le dirai dans la suite, afin de me faire encore mieux connaître la grandeur de mon aveuglement, et qu'après l'avoir dit, comme j'ai fait à tant de personnes, je le déclarasse encore ici. J'attribue à cette cause ce que la plupart de ceux qui arrivent jusqu'à l'oraison d'union ne passent pas plus avant, et ne jouissent pas d'une grande liberté d'esprit. »

Deux raisons me le font croire, quoique peut-être je me trompe; mais je ne dirai rien dont je n'aie l'expérience, m'étant très-mal trouvée de détourner ainsi ma vue de l'humanité de Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il m'ait fait connaître ma faute; car les contentements et les consolations que je recevais n'étaient que par intervalles, à cause que je ne me trouvais pas, au sortir de l'oraison, dans la compagnie de Jésus-Christ, comme j'ai fait depuis, et qu'ainsi je n'avais pas la force qu'il me donne maintenant pour supporter les travaux et les tentations.

La première de ces deux raisons est qu'il y avait en cela un défaut d'humilité, quoiqu'il fût si caché que je ne m'en apercevais point. Car qui est celui qui, encore qu'il ait passé toute sa vie en travaux, en pénitences, en prières, et souffert toutes les persécutions imagi-

nables, sera, comme je l'étais, si superbe et si misérable, que de pas se trouver trop dignement récompensé lorsque Notre-Seigne lui permet d'être avec saint Jean au pied de sa croix ? Quel autre q moi aurait été capable de ne pas se contenter d'une si grande f veur, ainsi que je n'en étais pas alors satisfaite parce que j'étais malheureuse que de tourner à ma perte ce qui aurait dû me profite

Que si notre complexion et notre infirmité ne nous permettent p de considérer ce divin Sauveur dans les tourments de sa passio accablé de travaux et de douleurs, persécuté de ceux à qui il av fait tant de bien, déchiré de coups, nageant dans son sang et aba donné de ses apôtres, parce que ce nous serait une peine insuppo table, qui nous empêche de demeurer en sa compagnie depuis qu est ressuscité, l'ayant maintenant si près de nous dans l'euchariste plein de gloire, et tel qu'il était lorsque, avant de monter dans le ciel animait et encourageait les siens à se rendre dignes de régner un jo éternellement avec lui ? S'il semble, ô mon Sauveur ! par la faveur q vous nous faites d'être toujours proche de nous dans ce très-saint auguste sacrement, que vous ne puissiez durant un seul moment no quitter, comment ai-je pu m'éloigner de vous sous prétexte de vo mieux servir ? Lorsque je vous offensais, je ne vous connaissais p bien encore ; mais, qu'après vous avoir connu, je me sois éloign de vous dans la créance de prendre un meilleur chemin, c'est ce q je ne puis maintenant comprendre. N'était-ce pas, au contraire, m garer entièrement ; et cet égarement n'aurait-il pas toujours duré, vous ne m'eussiez remise par votre bonté dans la bonne voie, et don sujet de ne rien craindre en me trouvant si proche de vous, par qu'on ne peut rien appréhender en la compagnie d'un protecte tout-puissant, et qui est la source de tous les biens ?

Il ne m'est point depuis arrivé de peines que je n'aie souffert avec joie, me voyant en la compagnie d'un ami si généreux, qu ne manque jamais de nous assister, et d'un capitaine si vaillan qu'il s'expose le premier au péril pour nous en garantir et po nous sauver. J'ai connu clairement que, pour plaire à Dieu et o tenir de lui de grandes faveurs, il veut que nous les lui demandio et les recevions par Jésus-Christ, son Fils, Dieu et homme, en q il a dit qu'il prenait son bon plaisir. Je l'ai éprouvé diverses fo Notre-Seigneur me l'a dit lui-même ; et je vois clairement que c'é le chemin que nous devons tenir, et la porte par laquelle nous d vons entrer, si nous désirons que sa suprême majesté nous révèle grands secrets.

Aussi, mon père, quoique vous soyez arrivé au comble de la co templation, ne prenez point, s'il vous plaît, un autre chemin.

e s'égare jamais en le suivant; c'est par ce divin Sauveur que nous evons pratiquer toutes les vertus; il nous en apprend les moyens, nous en donne l'exemple dans sa vie, il en est le parfait modèle; que pouvons-nous désirer davantage que d'avoir toujours à nos otés un tel ami, qui ne nous abandonne jamais dans les travaux et ns les souffrances, comme font les amis de ce monde? Heureux onc celui qui l'aime véritablement et se tient toujours auprès de ui! Ne voyons-nous pas que le glorieux saint Paul avait continuellement son nom dans la bouche, parce qu'il l'avait profondément rave dans le cœur? et depuis que j'ai connu cette vérité, et considéré avec soin la vie de quelques saints grands contemplatifs, j'ai emarqué qu'ils n'ont point tenu d'autre chemin. On le voit dans aint François, par l'amour qu'il avait pour les plaies de ce divin auveur; dans saint Antoine de Padoue, par son affection pour sa acrée et divine enfance; dans saint Bernard, par le plaisir qu'il enait à considérer sa très-sainte humanité; dans sainte Cathe-ne de Sienne, par la dévotion qu'elle y avait, et dans plusieurs aints, dont vous êtes, mon père, beaucoup mieux instruit que oi.

Je ne doute point qu'il soit bon de détacher sa pensée des choses orporelles, puisque tant de personnes spirituelles le disent; mais e ne doit être que lorsque l'on est fort avancé dans l'exercice de oraison; car il est évident que, jusque-là, il faut chercher le Créa-ur par les créatures, selon la grâce que Notre-Seigneur fait à cha-un, dont je n'entreprends point de parler. Ce que je prétends seule-ent dire, et que je voudrais pouvoir bien expliquer, parce que l'on e saurait trop le remarquer, c'est que l'on ne doit point mettre en e rang la très-sacrée humanité de Jésus-Christ.

Lorsque Dieu suspend toutes les puissances de l'âme, de la sorte ue nous avons vu dans les diverses manières d'oraison dont j'ai aité, il est évident que, quand même nous ne le voudrions pas, ous perdrons alors cette présence de l'humanité de Jésus-Christ; ais nous aurions tort de nous plaindre d'une si heureuse perte, uisque nous acquérons par elle un bonheur encore plus grand que elui qu'il nous paraît avoir perdu. Car l'âme s'occupe alors tout ntière à aimer celui que son entendement avait travaillé à lui faire onnaître; elle aime ce qu'elle ne comprenait point auparavant, et ossède un bien dont elle ne pouvait jouir qu'en se perdant elle-ème, comme je l'ai dit, pour gagner beaucoup plus qu'elle ne perd. Mais que nous employions tous nos efforts pour éloigner de notre ue cette très-sainte humanité de Jésus-Christ, c'est ce que je répète ncore ne pouvoir du tout approuver, parce qu'il me semble que

c'est marcher en l'air, comme l'on dit d'ordinaire, et sans appui quoique l'on s'imagine être plein de Dieu.

Puisque nous sommes hommes, il nous importe extrêmement, durant que nous sommes en cette vie, de nous représenter Jésus-Christ comme homme aussi bien que comme Dieu, qui est l'autre point dont j'ai à parler. Quant au premier, j'avais déjà commencé à dire que l'âme ne peut, sans quelque petit défaut d'humilité, vouloir s'élever plus haut que Notre-Seigneur ne l'élève, en ne se contentant pas de prendre pour sujet de sa méditation une chose aussi précieuse qu'est l'humanité de Jésus-Christ, et prétendre de ressembler à Madeleine avant que d'avoir travaillé avec Marthe. Que s'il veut, dès le premier jour, lui accorder cette grâce, il n'y a point alors sujet de craindre ; mais, quant à nous, humilions-nous, comme je crois l'avoir déjà dit ; car, encore que ce petit défaut d'humilité paraisse n'être presque rien, il peut nous être un grand obstacle pour nous avancer dans la contemplation.

Il faut revenir maintenant à mon second point. Comme nous ne sommes pas des anges, mais des hommes revêtus d'un corps mortel, nous ne pourrions, sans folie, vouloir passer pour des anges tandis que nous sommes encore sur la terre et aussi enfoncés que je l'étais dans les misères de cette vie. Ainsi, bien que quelquefois notre âme soit pleine de l'esprit de Dieu, que, s'élevant au-dessus d'elle-même, elle n'a pas besoin pour se recueillir de considérer aucune des choses créées, elle en a d'ordinaire besoin pour arrêter ses pensées, et particulièrement dans les peines, les travaux, les persécutions et les sécheresses qui troublent sa tranquillité et son repos. Car, nous représentant alors que Jésus-Christ a souffert en qualité d'homme les mêmes peines, nous éprouvons combien son assistance nous est nécessaire ; et il nous sera facile de nous trouver ainsi proche de lui, si nous nous y accoutumons. Il arrivera néanmoins, peut-être, que l'on ne pourra faire ni l'un ni l'autre de ce que je viens de dire, et alors on éprouvera quel est l'avantage de ne point rechercher des consolations spirituelles, et qu'au contraire il y en a un très-grand d'être toujours résolu, quoi qu'il arrive, d'embrasser de bon cœur la croix. Notre divin Sauveur ne s'est-il pas vu privé de toute consolation? et si ses disciples l'ont abandonné dans ses travaux, devons-nous les imiter? Il s'éloigne et s'approche de nous, et élève notre âme au-dessus d'elle-même, selon qu'il juge nous être le plus utile. Tous nos efforts sont vains sans son assistance, et nous n'avons qu'à le laisser faire.

Dieu se plaît à voir une âme prendre avec tant d'humilité son Fils pour médiateur auprès de lui, que, lorsqu'il veut l'élever à un haut

degré de contemplation, elle s'en reconnaisse si indigne, qu'elle dise avec saint Pierre : *Retirez-vous de moi, Seigneur, car je suis un homme pécheur.* Je l'ai éprouvé, et ce fut la conduite que Dieu a tenue envers moi. D'autres prendront un autre chemin ; tout ce que je puis comprendre de celui-ci, est que cet édifice de l'oraison étant fondé sur l'humilité, plus l'âme s'abaisse, plus Dieu l'élève. Je ne me souviens point qu'il m'ait jamais fait aucune de ces grâces signalées, dont je parlerai dans la suite, que quand j'étais dans une telle confusion de me voir si imparfaite et si misérable, que je ne savais que devenir ; et c'était alors que, pour m'aider à me connaître moi-même, il me faisait entendre des choses que je n'eusse jamais pu m'imaginer.

Je suis persuadée que si dans cette oraison d'union l'âme veut s'efforcer d'y contribuer, quoiqu'il lui paraisse sur l'heure que cela lui sert, elle tombera bientôt, et apprendra par sa chute qu'elle avait bâti sur un mauvais fondement. J'appréhende même beaucoup pour elle qu'elle n'arrive jamais à la véritable pauvreté d'esprit, qui consiste à ne chercher aucune consolation non-seulement dans les choses de la terre auxquelles elle doit déjà avoir renoncé, mais dans l'oraison ; à ne mettre sa satisfaction qu'à souffrir pour celui qui a passé pour l'amour de nous toute sa vie dans la souffrance, et à demeurer tranquille dans ses travaux et ses sécheresses, sans s'en inquiéter, quoiqu'elle les sente, ni s'en tourmenter, ainsi que font certaines personnes qui s'imaginent que tout est perdu si leur entendement n'agit sans cesse et si elles n'ont une dévotion sensible ; comme si elles pouvaient, par leur travail, mériter un si grand bien. Je ne prétends pas néanmoins que l'on manque de faire tout ce que l'on peut pour se tenir en la présence de Dieu ; je dis seulement que quand même on n'aurait pas une seule bonne pensée, il ne faut pas pour cela se désespérer ; car étant, comme nous sommes, des serviteurs inutiles, ne serait-ce pas nous flatter que de nous croire propres à quelque chose ? Dieu veut, pour nous faire connaître notre impuissance, nous rendre semblables à de petits ânons, qui, encore qu'ils aient les yeux bandés, et ne sachant ce qu'ils font, lorsqu'ils tournent la roue de la machine avec laquelle on tire de l'eau, en fournissent plus que le jardinier avec toute sa peine et tout son travail.

On doit marcher sans contrainte dans ce chemin, en s'abandonnant entre les mains de Dieu. S'il veut nous élever aux principales charges de sa maison et nous honorer de sa confiance, recevons de si grandes faveurs avec joie ; sinon, servons-le avec plaisir dans les emplois les plus bas et les plus vils, sans être si hardis que de nous asseoir aux premières places, ainsi que je l'ai dit ailleurs. Il sait

mieux que nous à quoi nous sommes propres; et, après lui avoir donné notre volonté, devons-nous prétendre qu'il nous soit permis de nous conduire selon notre fantaisie? Cela nous serait moins pardonnable que dans le premier degré d'oraison, et nous nuirait bien davantage, parce que les biens dont il s'agit sont naturels. Un homme qui a mauvaise voix peut-il, par les efforts qu'il fait pour chanter, la rendre bonne? Et s'il l'a bonne naturellement, quel besoin a-t-il de se tourmenter? Nous pouvons bien prier Dieu de nous favoriser de ses grâces, mais avec soumission et confiance en sa bonté. Puisqu'il nous permet d'être aux pieds de Jésus-Christ, tâchons de n'en point partir; demeurons-y en quelque manière que ce soit, à l'imitation de la Madeleine; et quand notre âme sera plus forte, il la conduira dans le désert.

C'est, mon père, ce que je vous conseille de faire jusqu'à ce que vous ayez trouvé quelqu'un qui en soit plus instruit que moi et qui en ait plus d'expérience; mais, si ce sont des personnes qui ne fassent que de commencer à goûter les douceurs qui se rencontrent dans l'oraison, ne les croyez pas, parce qu'elles se persuadent qu'il leur est avantageux de contribuer quelque chose pour se les procurer. Oh! que Dieu, quand il lui plaît, fait, sans ces petits secours, voir manifestement sa puissance! quoi que nous puissions faire et quelque résistance que nous y apportions, il enlève notre âme comme un géant enlèverait une paille. Que s'il voulait qu'un crapaud volât, peut-on croire qu'il attendrait que cet animal prît par lui-même l'essor pour s'élever vers le ciel? et n'est-il pas encore plus difficile à notre esprit de réussir sans l'assistance de Dieu dans une chose si surnaturelle, étant comme il est tout chargé de terre et arrêté par mille et mille autres obstacles? car, bien qu'il soit par sa nature plus capable de voler que le crapaud, le péché l'a tellement enfoncé dans la fange, qu'il lui a fait perdre cet avantage.

Je finirai ceci en disant que toutes les fois que nous pensons à Jésus-Christ, nous devons nous représenter quel est l'amour qui l'a porté à nous faire tant de grâces, et combien grand est celui que son Père éternel nous a témoigné, en nous en donnant un tel gage qu'est celui de nous avoir donné son propre Fils; car l'amour attire l'amour. Ainsi, quoique nous ne fassions que de commencer et soyons de grands pécheurs, nous devons nous efforcer d'avoir toujours devant les yeux ce que je viens de dire, afin de nous exciter à aimer Dieu, puisque, s'il nous fait une fois la grâce de nous imprimer cela dans le cœur, nous nous verrons bientôt en état de ne rien trouver de difficile pour son service. Je le prie de vouloir, par l'amour qu'il a pour nous et par celui que son glorieux Fils nous a té-

moigné aux dépens de sa propre vie, nous remplir de cette sainte ardeur qu'il sait nous être si nécessaire.

Je voudrais bien, mon père, vous demander d'où vient qu'après que Dieu a fait une si grande faveur à une âme, que de la mettre dans une parfaite contemplation, il ne lui donne pas aussitôt toutes les vertus, comme apparemment elle aurait sujet de l'espérer, puisqu'il semble qu'une grâce si extraordinaire qu'est celle des ravissements doit la détacher de tous les sentiments de la terre et peut la sanctifier en un moment ? J'avoue que j'en ignore la raison ; mais je sais bien qu'il y a de la différence entre la force que donnent au commencement ces ravissements, lorsqu'ils ne durent qu'un clin d'œil et ne se sentent que par les effets, et entre la force que l'âme en reçoit lorsqu'ils durent beaucoup plus. J'ai souvent pensé que cette différence peut procéder de ce que l'âme ne s'abandonne entièrement à Dieu qu'à mesure qu'il l'y pousse, ainsi qu'il opéra si promptement cet effet dans la Madeleine ; qu'il agit dans les personnes conformément à la manière dont elles le laissent disposer d'elles, et que nous devons croire que, même dès cette vie, il nous récompense au centuple de ce que nous faisons par le désir de lui plaire.

Cette comparaison m'est ainsi venue dans l'esprit : que ces grâces si extraordinaires sont comme une excellente viande que Dieu donne à ceux qui s'avancent le plus dans son service ; que celles qui n'en mangent qu'un peu ne conservent que durant un peu de temps le goût d'un mets si agréable ; que ceux qui en mangent davantage s'en nourrissent ; que ceux qui en mangent beaucoup en tirent de la vigueur et de la force ; et que l'on peut tant manger de cette divine viande qui donne la vie, qu'elle fait, par l'avantage que l'on en reçoit, mépriser toutes les autres ; le plaisir que l'on y trouve étant si grand, que l'on ne voudrait pour rien au monde perdre, par le mélange d'une autre nourriture, le goût d'une viande si délicieuse à l'âme. Ne voit-on pas que l'on ne profite pas tant en un jour qu'en plusieurs dans la compagnie d'un saint ; mais qu'en y demeurant longtemps, on peut, avec l'assistance de Dieu, se rendre semblable à lui ? Enfin tout dépend de ce souverain maître de nos cœurs ; il favorise de ses grâces qui il lui plaît et quand il lui plaît ; mais il importe extrêmement à ceux qui commencent à en recevoir d'en faire l'estime qu'elles méritent et de prendre une ferme résolution de se détacher entièrement de toutes choses.

Il me paraît aussi que Dieu, pour augmenter l'amour de ceux qui l'aiment, en se faisant voir à eux dans sa majesté et dans sa gloire, et ranimer leur espérance des faveurs qu'il leur veut faire,

laquelle était comme morte, les fait jouir de cet inconcevable plaisir, et semble leur dire : Ouvrez les yeux et regardez ; ce que vous voyez n'est qu'une goutte de cet océan des biens infinis dont je suis la source. Ce qui montre qu'il n'y a rien qu'il ne veuille faire pour ceux qui l'aiment ; et, lorsqu'ils reçoivent ses grâces comme ils doivent, il ne les honore pas seulement, mais il se donne lui-même à eux ; car il aime ceux qui l'aiment ; eh ! qui mérite tant que lui d'être infiniment aimé ? quel ami lui est comparable ?

« Dieu de mon âme, qui me donnera des paroles pour faire entendre quelles sont vos libéralités envers ceux qui mettent toute leur confiance en vous, et ce que perdent, au contraire, ceux qui, étant arrivés à un état aussi heureux que celui dont j'ai parlé, demeurent encore attachés à eux-mêmes ? Ne permettez pas, mon Sauveur, qu'un si grand malheur m'arrive après la grâce que vous m'avez faite de me vouloir honorer de votre présence, et comme prendre quelque repos dans une âme aussi indigne qu'est la mienne de vous recevoir. »

Je vous supplie encore, mon père, que si vous conférez de ce que je vous ai écrit touchant l'oraison avec des personnes aussi spirituelles, de prendre garde qu'elles le soient véritablement, parce que, si elles ne connaissent en cela qu'une seule voie et qu'elles soient demeurées à moitié chemin, elles ne pourront en bien juger. Il y en a que Dieu élève bientôt à un état fort sublime, et il leur paraît alors que les autres pourront aussi facilement qu'eux y arriver, sans se servir de l'entendement et de la considération des choses corporelles. Ainsi ils font que ces âmes demeurent sèches et arides ; et d'autres, se trouvant avoir un peu d'oraison de quiétude, s'imaginent de pouvoir aussitôt passer aux manières d'oraison plus sublimes ; ce qui les fait reculer au lieu d'avancer, et montre que l'on a besoin en toutes choses de discrétion et d'expérience. Dieu veuille, s'il lui plaît, nous les donner !

Voilà comme sainte Thérèse, après sainte Catherine de Gênes, nous parle de ces communications intimes de l'âme pieuse avec Dieu et de Dieu avec l'âme ; communications dont les génies les plus élevés du paganisme, Socrate, Platon et leurs disciples avaient quelque idée obscure, mais qui ne les empêchait pas de s'égarer dans des erreurs grossières. Pour en parler avec la grâce, la lumière, la simplicité et l'élévation des Thérèse et des Catherine, il faut, comme elles, avoir pour maître l'esprit des apôtres, des patriarches et des prophètes, l'Esprit de Dieu.

Et ainsi, depuis le commencement du monde jusqu'au commencement du seizième siècle de l'ère chrétienne ; depuis Abel jusqu'à

sainte Catherine de Gênes et sainte Thérèse du Carmel, toujours nous voyons des saints dans l'Église. Car, nous dit saint Paul, vous ne vous êtes point associés à la montagne matérielle et fumante du Sinaï, mais à la montagne de Sion, à la cité du Dieu vivant, à la Jérusalem céleste, aux myriades d'anges, à l'église des premiers-nés qui sont inscrits dans le ciel, à Dieu qui juge l'univers, aux esprits des justes parfaits, à Jésus le médiateur de la nouvelle alliance, à l'aspersion d'un sang qui parle mieux que celui d'Abel [1].

Puissent tous les Chrétiens bien comprendre cette éternelle unité de l'Église de Dieu, et s'y édifier les uns les autres par la foi, l'espérance et la charité !

[1] Hebr., 12, 18-24.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE QU

DE 1447, MO
QUIÈME C

Fin de ce qu'
mence

RÉSULTATS IN
CROISADES.
— DÉCOUVE
CARDINAL N
GNE. — DÉC
L'INDE.

Nécrologi
pendant soi
Développe
dence.....
Vie et scie
nal Nicolas
Vie et sci
véque Régio
Vie et sci
noine Coper
Invention
emberg, Fu
A qui cet
autres du m
Les Espagn
Mahométans
l'Isabelle. P
Commenc
omb.....
Sa découv

Son retou
voyages, sa
Américi Ve
État intell
ors de sa
religieuses..

TABLE ET SOMMAIRES

DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE QUATRE-VINGT-TROISIÈME.

DE 1447, MORT D'EUGÈNE IV, A 1517, CINQUIÈME CONCILE GÉNÉRAL DE LATRAN.

Fin de ce qu'on appelle le moyen âge. Commencement de l'âge moderne.

§ I.

RÉSULTATS INATTENDUS ET PRODIGIEUX DES CROISADES. — INVENTION DE L'IMPRIMERIE. — DÉCOUVERTE DU NOUVEAU-MONDE. — LE CARDINAL XIMENÈS. — INQUISITION D'ESPAGNE. — DÉCOUVERTES DES PORTUGAIS DANS L'INDE.

Nécrologie des Papes et des princes pendant soixante-dix ans..... 1 et 2

Développement des vues de la Providence..... 2 et 3

Vie et science astronomique du cardinal Nicolas de Cusa..... 3 et 4

Vie et science astronomique de l'évêque Régiomontanus. 4-6

Vie et science astronomique du chanoine Copernic..... 6-9

Invention de l'imprimerie par Gutemberg, Fust et Schœffer..... 9

A qui cette découverte et plusieurs autres du même genre sont dues. 12

Les Espagnols achèvent d'expulser les Mahométans. Exploits de Ferdinand et d'Isabelle. Prise de Grenade... 12-16

Commencement de Christophe Colomb..... 16-18

Sa découverte du Nouveau-Monde. 18-24

Son retour en Espagne, ses autres voyages, sa mort..... 24-27

Améric Vespuce..... 27

État intellectuel du Nouveau-Monde lors de sa découverte. Ses traditions religieuses..... 27-31

Proclamation des conquérants espagnols dans le Nouveau-Monde. Politique différente des Anglais dans l'Inde. 31-33

Histoire du moine et cardinal Ximenès. Ses grandes œuvres. Il convertit les Mahométans de Grenade..... 34-45

Inquisition royale établie en Espagne par Ferdinand et Isabelle. L'inquisition se trouve dans toute société, dans la loi de Moïse, dans le gouvernement divin de l'univers, dans l'Église catholique. 45-49

Pourquoi des inquisiteurs à titre spécial..... 49

Raisons et caractère de l'inquisition royale d'Espagne, d'après un auteur protestant..... 49-51

Ne pas confondre le cardinal Jean de Torquemada avec l'inquisiteur Thomas de Torquemada. Vie et écrits du premier. 51-52

Vie et administration du second. 52-54

Les Juifs font assassiner un des inquisiteurs, et sont obligés de quitter l'Espagne, à moins de se convertir au christianisme..... 54 et 55

Règlements constitutifs de l'inquisition royale d'Espagne..... 55-57

Des protestants modernes observent que l'inquisition était une institution politique et royale, et justifient complétement l'Église romaine à cet égard. 57-63

Autant en est-il de l'inquisition du Portugal..... 63-65

Inquisitions nationales de France, d'Allemagne, de Hollande, de Suède, de Norwége, d'Angleterre. Il en faut bien distinguer l'inquisition générale de l'Église catholique..... 65 et 66

Autodafés de l'inquisition royale d'Espagne comparés à ceux de l'inquisition protestante d'Allemagne..... 66-68
Inquisition d'Angleterre et inquisition d'Espagne : laquelle a plus favorisé l'absolutisme des rois..... 68 et 69
Quelle était la nature de l'inquisition d'Espagne ; sa ressemblance avec les tribunaux..... 69 et 70
Résultat général de l'inquisition d'Espagne. Son apologie par Voltaire. 70-72
Expédition et conquêtes du cardinal Ximenès en Afrique..... 72-77
A la mort du roi Ferdinand, Ximenès est nommé régent de Castille. Sagesse avec laquelle il règle l'état des Indiens dans le Nouveau-Monde, desquels le Dominicain Las-Casas s'était fait l'avocat. 77-82
Réflexion sur cette affaire.. 82 et 83
Humanité industrieuse de Ximenès pour guérir la reine Jeanne, dite la Folle. 83 et 84
Mort du cardinal Ximenès. 84 et 85
Premières découvertes des Portugais en Afrique. Bulle du pape Eugène IV au prince Henri de Portugal sur ce sujet. Découvertes ultérieures des Portugais en Afrique et dans l'Inde..... 85-88

§ II.

RECHUTE ET OBSTINATION DES GRECS DANS LE SCHISME. — RUINE DE LEUR EMPIRE ET PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS.

Les Grecs ressemblent beaucoup au peuple juif..... 89
Partis de Florence, où ils avaient tous signé l'acte de réunion, excepté Marc d'Éphèse, ils retournent tous au schisme, à l'exception d'un très-petit nombre. 89-91
Fidélité de Métrophanes de Cyzique, patriarche de Constantinople..... 91
Fidélité de Grégoire, protosyncelle. Ses excellents écrits contre Marc d'Éphèse pour la cause de l'union. 91-96
Autre écrit remarquable, probablement du même. Supercherie honteuse de Marc d'Éphèse pour falsifier un texte de saint Basile..... 96-98
Mort funeste de Marc d'Éphèse 98 et 99
Grégoire, protosyncelle, devenu patriarche de Constantinople, se retire à Rome..... 99
État déplorable de l'empire grec et de sa dernière dynastie impériale, qui prend pour arbitre le sultan Amurath. 99
Commencement et caractère de Mahomet II..... 99 et 100
Constantin Dragasès, dernier empereur de Constantinople, demande des secours au pape Nicolas V, qui lui adresse, par le cardinal Isidore de Russie, une lettre prophétique, comme autrefois Jérémie au roi Sédécias..... 100-102
Suites de cette négociation, d'après Michel Ducas. Le peuple se laisse séduire par un faux prophète. Ceux mêmes qui consentent à l'union avec l'Église romaine ne le font pas sincèrement. 102-105
Siége de Constantinople par Mahomet II. Les Grecs s'aveuglent et s'opiniâtrent dans le schisme, comme les Juifs au siége de Jérusalem par Vespasien. Prise de Constantinople par les Turcs. Mort du dernier empereur grec. 105 à 109
Particularité remarquable et peu remarquée : Mahomet II s'assied sur l'autel de la grande église de Constantinople. 109 et 110
Comment Mahomet II traite le grand-duc Notaras, qui avait dit : J'aimerais mieux voir régner à Constantinople le turban de Mahomet que la tiare du Pape. 110 et 111
Aventures du cardinal grec Isidore de Russie..... 111
Les Grecs acceptent un patriarche de la main de Mahomet II... 111 et 112
Endurcissement des Grecs, semblable à celui des Juifs..... 112-114
Histoire des patriarches de Constantinople depuis la prise de cette ville par Mahomet II jusqu'à la fin du seizième siècle..... 114-118

§ III.

ÉTAT DE L'ALLEMAGNE, DE LA FRANCE, DE L'ANGLETERRE ET DU RESTE DE L'EUROPE, GOUVERNÉE D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE MODERNE RÉSUMÉE PAR MACHIAVEL.

L'Allemagne, la France et l'Angleterre, au lieu de sauver la Grèce et l'Orient, au lieu de marcher, avec les Espa-

gnols et les Portugais, à la conquête d'un nouveau monde, s'occupent à se faire la guerre l'une à l'autre..... 119
Règne et caractère de l'empereur Frédéric III ou IV..... 119 et 120
Règne et caractère de l'empereur Maximilien Ier..... 120-122
Dégénération des rois de France, comparés à leurs ancêtres, notamment à saint Louis..... 122 et 123
Caractère du roi Charle. VII... 123
Son fils, Louis XI, praticien accompli de la politique moderne, qui est déjà vieille. Conséquences naturelles de cette politique en France et ailleurs. 123-126
Commencements de Louis XI. 126 et 127
Tableau de la littérature française à cette époque, par le protestant Sismondi. Réflexion à ce sujet. 127-134
Conduite de Philippe le Bon, duc de Bourgogne..... 134 et 155
Mort de Charles VII, avénement de Louis XI. Parallèle entre l'un et l'autre. 135-137
Sacre du nouveau roi à Reims. Ses premiers actes..... 137-139
Ligue des princes français contre le roi Louis XI. Conduite honorable de Louis XI en ces conjonctures. 139-143
Louis XI profite de ses fautes. Ses vues pour l'unité de la France, que les princes français cherchent toujours à démembrer..... 143-145
Projets ambitieux du nouveau duc de Bourgogne, Charles le Téméraire Au mépris de son serment, il arrête Louis XI dans l'entrevue de Péronne. Ses projets pour se faire roi de la Gaule-Belgique. Récriminations entre les deux princes. Charles le Téméraire promet au roi d'Angleterre, Édouard IV, de lui livrer la France..... 145-154
Charles le Téméraire est obligé de lever le siége de Nuits... 154 et 155
Il se rend maître de Nancy. Il fait égorger la garnison suisse de Granson, malgré la parole qu'on avait donnée. 155
Charles le Téméraire est défait par les Suisses à Granson..... 155-158
Aventures et belles qualités du jeune duc de Lorraine, René II. 158 et 159
Charles le Téméraire est battu à Morat par les Suisses et le duc de Lorraine. 159 et 160
Les Bourguignons forcés de rendre Nancy au duc de Lorraine..... 160
Nancy assiégé par Charles le Téméraire. Bataille de Nancy. Mort du dernier duc de Bourgogne. Monument actuel de cette bataille. Sort divers de la postérité des ducs de Bourgogne et de Lorraine..... 160-165
Louis XI profite de l'occasion pour punir certains princes français qui trahissaient la France et son roi... 165-168
Louis XI réunit la Provence à la France. Si la politique moderne a des reproches à lui faire sur les moyens qu'il emploie..... 168-170
Dernières années et mort de Louis XI. 170-174
Règne et caractère de son fils, Charles VIII..... 174 et 175
Avénement de Louis XII. Il fait déclarer nul son mariage avec sa femme, sainte Jeanne de Valois, qui fonde les Annonciades..... 175 et 176
Précis du règne de Louis XII, qui a pour successeur François Ier. 176-178
Depuis le supplice de Jeanne d'Arc, les Plantagenets d'Anjou, rois d'Angleterre, divisés en deux branches, se font l'une à l'autre une guerre d'extermination..... 178-185
Avénement des Tudors, Henri VII et Henri VIII..... 185-188
Révolutions presque continuelles dans la Scandinavie..... 188
État de la Russie..... 188 et 189
Politique de Mahomet II et des autres gouvernements..... 189
L'Italien Machiavel ne fait que résumer cette politique dans son livre *Des Principautés*. Substance de cet ouvrage. 189-194
Si les gouvernements et les diplomates modernes font autrement que Machiavel ne dit..... 194-196

§ IV.

SOINS DES PONTIFES ROMAINS POUR SAUVER L'EUROPE AU DEDANS ET AU DEHORS. — GRAND NOMBRE DE SAVANTS, D'ARTISTES ET DE SAINTS EN ITALIE.

Périls pour l'humanité de la part des politiques modernes. Après Dieu, ce sont les Papes qui la sauvent..... 197
Le cardinal Thomas de Sarzane devient Pape sous le nom de Nicolas V. Les restes du conciliabule de Bâle se

soumettent. Mort de Louis d'Alleman, cardinal d'Arles..... 197-200
Le pape Nicolas V confirme le concordat germanique..... 200 et 201
Sa déclaration en faveur des Juifs convertis d'Espagne..... 201
Jubilé de 1450..... 202
Saint Laurent Justinien, premier patriarche de Venise. Ses œuvres et sa mort..... 202-204
Frédéric III ou IV, couronné empereur à Rome..... 204 et 205
Dégénération des chevaliers Teutoniques. Péril, de la part des Turcs, pour l'Europe divisée contre elle-même, et que les Papes devront sauver presque sans elle..... 205 et 206
Jean Huniade, vayvode de Transylvanie..... 206 et 207
Georges Castriot, autrement Scanderbeg, prince d'Épire..... 207-210
Trêve imprudente et nulle de Ladislas de Hongrie avec les Turcs. Bataille de Varna, mort de Ladislas, Huniade élu gouverneur de la Hongrie.... 210-212
Suites des exploits de Scanderbeg contre les Turcs. Ce qui serait advenu si les Grecs avaient été plus sincères dans leur union avec l'Église romaine. 212-214
Le pape Nicolas V sauve et multiplie les trésors littéraires des Grecs et des Latins..... 214 et 215
Jannoce Manetto..... 215 et 216
Sainte mort du pape Nicolas V. 216 et 217
Léonard d'Arezzo..... 217 et 218
Le Pogge..... 218 et 219
Philelphe..... 219 et 220
Georges de Trébisonde. 220 et 221
Théodore Gaza..... 221
Laurent Valla..... 221 et 222
Erreur de croire que la restauration des sciences, lettres et arts n'a commencé en Italie qu'après la prise de Constantinople..... 222
Erreur plus grande encore de croire que cette restauration est due à la révolution religieuse de Luther. 222 et 223
Science et piété de Pic de la Mirandole..... 223 et 224
Famille des Médicis, amie et patronne des sciences, lettres et arts. Cosme de Médicis..... 224-226
Jean Argyropule..... 226
Georges Gémiste, surnommé Pléthon. 226
Le chanoine Marsile Ficin, traducteur de Platon..... 226-229
Le chanoine Ange Politien, littérateur..... 229-231
Laurent de Médicis..... 231-233
Ce qu'il faudrait pour bien juger les platoniciens de cette époque..... 233
Peintres : Pérugin, Léonard de Vinci, Bramante..... 233 et 234
Commencements de Michel-Ange. 234 et 235
Raphaël, d'Urbin..... 235
Suite et fin de Michel-Ange. 235-237
Commencements, œuvres et autorité du Dominicain Savonarole à Florence. 237-246
Mort chrétienne de Nicolas Machiavel. 246 et 247
François Guichardin..... 247
Vertus, bonnes œuvres et écrits de saint Antonin, archevêque de Florence. 247-249
Le bienheureux Matthieu Carrieri, de l'ordre de Saint-Dominique. 249-252
Le Dominicain Antoine Nayrot, martyrisé en Afrique..... 252 et 253
Le bienheureux Constant de Fabiano, Dominicain. 253 et 254
— André Grégo, *item*. 254 et 255
— Bernard de Scammaca, *item*. 255 et 256
— Jean Liccis, *item*. 256 et 257
— Sébastien Maggi, *item*. 257 et 258
— Antoine Roddi, *item*..... 258
La bienheureuse Madeleine Panatiéri, du tiers-ordre de Saint-Dominique. 258-260
Saint André, jeune enfant, martyrisé par les Juifs en Tyrol..... 160
Saint Simon, autre enfant, martyrisé par les Juifs à Trente. Actes de son martyre..... 260-269
Miracle sur une sainte hostie, vendue par un voleur à un Juif, dans le Brandebourg..... 269 et 270
Le nouveau Pape, Calixte III, excite puissamment les Chrétiens à se défendre contre les Turcs..... 270
Huniade et saint Jean de Capistran remportent une victoire complète sur Mahomet II et meurent tous deux quelque temps après..... 271 et 272
Un roi de Perse et un roi des Tartares, à la sollicitation du Pape, prennent les armes contre les Turcs et les battent en Asie. Facilité qu'il y aurait eu pour

les princes chrétiens d'en finir avec les Turcs 272
Un seul prince, Scanderbeg, défend l'Europe chrétienne. Il n'est soutenu que par un seul homme, le Pape. Une jeune fille sauve Mitylène contre les Turcs. 272 et 273
Les Allemands, au lieu de faire une guerre d'épées aux Turcs, font une guerre de chicanes au Pape. Réponses d'Ænéas Sylvius..... 273 et 274
Les abus en cette matière ne venaient pas du Pape..... 274 et 275
Calixte III ordonne la révision du procès de Jeanne d'Arc, qui est déclarée innocente..... 275
Il institue la fête de la Transfiguration, donne un archevêque à des peuples de la Perse et de la Géorgie. 275 et 276
Vie du Franciscain saint Jacques de la Marche..... 276 et 277
Mort de Calixte III, qui eût été un excellent Pape s'il n'avait été plus oncle que Pape..... 277
Désordres secrets de son neveu, Rodrigue Lenzuoli, qui deviennent plus tard un scandale public et perpétuel. 277 et 278
Règlements des cardinaux en conclave..... 278 et 279
Ænéas Sylvius est élu Pape sous le nom de Pie II..... 279
Premiers actes de son pontificat. Congrès de Mantoue pour la défense de la chrétienté contre les Turcs.. 279-282
Pie II condamne les appellations du Pape au futur concile..... 282-284
Il rétracte ce qu'il avait écrit comme particulier en faveur du concile de Bâle. 284-286
Louis XI fait serment d'abolir la pragmatique sanction de Bourges, et l'exécute par une lettre au Pape. 286 et 287
Pie II reçoit les députés des patriarches d'Orient..... 287
Pie II reçoit une ambassade des Spartiates, qui demandent à être vassaux de l'Église romaine..... 288
Pie II reçoit une ambassade de l'empereur de Trébisonde, du roi de Perse et de plusieurs princes d'Orient, qui se montrent prêts à combattre les Turcs. 288 et 289
Il écrit à Mahomet II... 289 et 290
Il prend la résolution de se mettre lui-même à la tête de la croisade, et meurt..... 290 et 291
Sainte Catherine de Bologne, du tiers-ordre de Saint-François... 291 et 292
Saint Didace ou Diégo, de l'ordre de Saint-François..... 292-294
Autres saints du même ordre :
Le bienheureux Antoine de Stronico. 294 et 295
La bienheureuse Séraphine... 295
Le bienheureux Pacifique de Cérédano..... 295
— Jean de Dukla 295 et 296
La bienheureuse Eustochie.... 296
Saint Jacques d'Esclavonie.... 296 et 297
Le bienheureux Pierre de Moliano. 297 et 298
— Ange de Clavasio..... 298
— Vincent d'Aquila. 298 et 299
— Ladislas de Gielniow.... 299
Somnolence de l'ordre de Saint-Benoît. 300
Élection et premiers actes de Paul II. 300 et 301
Derniers exploits et mort de Scanderbeg..... 301-303
Soins du Pape pour le royaume de Bohême..... 303-305
Affaire de la pragmatique sanction en France..... 305 et 306
Pèlerinage de l'empereur Frédéric IV à Rome..... 306 et 307
Troubles en Castille, apaisés par le Pape..... 307
Derniers actes et mort de Paul II. 307 et 308
Élection de Sixte IV. Il envoie des légats pour procurer la défense de la chrétienté contre les Turcs. 308 et 309
Légation du cardinal Bessarion en France. Sa mort..... 309 et 310
Mauvais succès de ces légations. 310 et 311
Les Turcs battus par le cardinal Caraffe et par le roi de Perse. Si les Chrétiens avaient été unis, c'était fait des Turcs..... 311
Prise d'Otrante par les Turcs. Huit cents Chrétiens y souffrent le martyre. 311-314
Tandis que les plus grands princes mettent leur gloire à se tromper et à se trahir, les moines-soldats connus sous le nom de frères ou chevaliers de Rhodes aident le Pape à sauver l'Europe 314-316
Fin sanglante de l'empire de Trébi-

sonde..... 316
Prise de Lesbos et de Négrepont par Mahomet II. Martyre d'un jeune vierge, Anne Erizzo..... 316 et 317
Les chevaliers ou moines-soldats de Rhodes, commandés par frère d'Aubusson, défendent leur ville contre toutes les forces de Mahomet II..... 317-321
Mahomet II rassemble de nouveau une armée de trois cent mille hommes, et meurt..... 321 et 322
Divers actes de Sixte IV. La reine de Bosnie donne son royaume au Saint-Siége. Pèlerinage à Rome du roi de Danemark pendant le jubilé 1475. 322-324
Le duc de la Russie-Blanche demande au Pape le titre de roi, avec un légat pour corriger ce qui aurait besoin de correction chez les Russes. Le Pape reçoit également une ambassade de l'empereur d'Éthiopie..... 324
Malheur de Sixte IV d'aimer trop ses proches. Un de ses neveux participe à l'assassinat de Julien de Médicis. 324 et 325
Condamnation de neuf propositions de Pierre d'Osma, qui se soumet. 325 et 326
Condamnation de seize propositions du docteur Ruchrad, qui se soumet également..... 326 et 327
Vie de saint François de Paule, fondateur des Minimes..... 327-333
Mort de Sixte IV..... 333
Élection d'Innocent VIII. Diversité des historiens sur sa jeunesse. 333 et 334
Efforts du nouveau pontife pour pacifier les princes chrétiens et les réunir contre les Turcs, qui menacent l'Europe de plus en plus..... 334-336
Guerres peu honorables pour le royaume de Naples..... 336 et 337
Sollicitude pastorale d'Innocent VIII pour tous les pays du monde. Sa mort. 337 et 338
Élection d'Alexandre VI. Sa mauvaise renommée pour n'avoir pas mieux vécu que la plupart des princes temporels. Qui est-ce qui a droit de le condamner? Leçon terrible pour les Papes et les cardinaux..... 338 et 341
Histoire de Lucrèce Lenzuoli, dite Borgia, d'après les auteurs contemporains et le protestant Roscoë. 341-343
Observation d'Audin à ce sujet. 343 et 344
Histoire de César Lenzuoli, dit Borgia, d'après Audin..... 344-347
Premiers actes d'Alexandre VI. Il prévient par une bulle les collisions entre l'Espagne et le Portugal, touchant leurs découvertes ou conquêtes dans le Nouveau-Monde et ailleurs..... 347 et 348
Révolutions dans le royaume de Naples, fief de l'Église romaine. 348-350
Fin du Dominicain Savonarole. 350 et 351
Derniers actes et mort d'Alexandre VI. Faux bruits sur les causes de sa mort. 352-354
Élection et mort de Pie III..... 354
Élection de Jules II. Il rétablit la liberté et l'indépendance de l'Église romaine contre les petits princes d'Italie, à commencer par César Borgia. Fin de celui-ci..... 354-356
Le bienheureux Bernard, margrave de Bade..... 356-358
La bienheureuse Marguerite de Savoie..... 358 et 359
Le bienheureux Amédée, duc de Savoie..... 359-362
Saint Casimir, prince de Pologne. 362-364
Saint Jean de Kenti, prêtre polonais. 364-366
Le bienheureux Nicolas de Flue est le sauveur de la Suisse. Sa sainte mort. 366-370
Jules II commence à rétablir la liberté de l'Italie, et contre les princes du dedans et contre les princes du dehors. Son légat, Jean de Médicis, triomphe dans sa captivité..... 370-375
Politique mesquine de Louis XII, qui, battu par le Pape, s'en venge par des conventicules schismatiques et par d'ignobles calomnies contre le vieux Pontife..... 375-378
Les autres princes n'avaient pas plus de sens ni de conscience que Louis XII. 378
Jules II et Michel-Ange. 378 et 379
Jules II accorde à Henri VIII la dispense pour se marier avec la veuve de son frère, et proscrit les duels. 379 et 380

§ V.

CINQUIÈME CONCILE GÉNÉRAL DE LATRAN. — AUTRES SAVANTS ET SAINTS PERSONNAGES DE CETTE ÉPOQUE.

Ouverture du cinquième concile général de Latran. Discours de l'Augustin Égidius de Viterbe..... 381-384

Première session. Discours de Bernard, archevêque de Spalatro. Manque de sens de Louis XII et de l'empereur Maximilien, se servant de cinq cardinaux schismatiques pour échafauder un conciliabule contre le chef de l'Église universelle, présidant le concile œcuménique. Bulle de Jules II contre cet attentat..... 384-390

Seconde session. Discours de Cajétan, général des Dominicains. Alliance du Pape avec Henri VIII..... 390-393

Troisième session. Discours d'Alexis, évêque de Melphi. Ambassadeurs de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne. Bel exemple des rois de Danemark, de Norwége et d'Écosse. A cet accord de l'humanité chrétienne, Louis XII préfère insensément quatre cardinaux schismatiques, que le Pape et le concile condamnent unanimement. 393-396

Arrivée à Rome du prince Henri, fils du roi de Congo en Afrique..... 396

Quatrième et cinquième sessions. Bulle de Jules II touchant l'élection du Pape. 396-399

Dernière maladie et mort édifiante de Jules II..... 399-401

Élection de Léon X. Ses commencements..... 401 et 402

Sixième session du concile. Discours de Simon, évêque de Modrusse en Croatie..... 402-404

Les Français battus en Italie par les Suisses. Belle conduite de Léon X dans ces conjonctures..... 404-407

Septième session du concile. Discours de Baltasar del Rio. Progrès de Sélim Ier. Soumission de deux cardinaux schismatiques..... 407-412

Promotion de cardinaux..... 412

Huitième session. Discours d'un chevalier de Rhodes. Les idées les plus élevées de nos jours étaient les idées communes au concile de Latran. Louis XII, devenu plus sensé à force de revers, envoie une ambassade au Pape, renonce au conciliabule de Pise, et reconnaît le concile de Latran..... 412-416

Décret du Pape, approuvé par le concile, et condamnant certaines erreurs philosophiques..... 416-418

Pierre Pomponace ne mérite nullement le nom d'impie ou d'athée. 418

Bulles de Léon X pour la pacification des princes et pour la réformation des officiers de la cour romaine. Mort de plusieurs cardinaux..... 418-420

Neuvième session. Discours d'Antoine Pucci, clerc de la chambre apostolique. Ambassadeurs du Portugal et d'autres pays. Excuses des prélats français en retard. Réconciliation de plusieurs avec le Pape..... 420-423

Règlements pour la réformation de la cour romaine..... 423-426

Progrès des Portugais dans l'Inde. Grand caractère et vertus chrétiennes d'Albuquerque, surnommé le Grand et le Mars portugais..... 426-428

Lettre de Léon X à David, roi des Abyssins..... 428

Efforts de Léon X pour réunir les princes chrétiens à la défense de l'Europe contre les Turcs..... 428 et 429

Mort de Louis XII. Avénement de François Ier. Politique étroite de l'un et de l'autre..... 429 et 430

Dixième session. Décret sur les monts-de-piété, fondés par les Franciscains Barnabé et le bienheureux Bernardin de Feltre, et critiqués par le Dominicain Cajétan..... 430-434

Décret sur les exemptions ecclésiastiques..... 434 et 435

Décret sur l'impression des livres. 435-437

Décret concernant les affaires de France..... 437 et 438

Les Papes, notamment Nicolas V et Léon X, favorisent généreusement et les livres, et les bibliothèques, et les savants..... 438-441

Universités italiennes. Collége romain..... 441-444

Matthieu Schinner, évêque de Sion en Valais, et cardinal..... 444-446

Bataille de Marignan entre François Ier et les Suisses..... 446 et 447

Entrevue de François Ier et de Léon X à Bologne. Dévotion du roi et des Français pendant la messe du Pape. 447-452

Léon X calomnié pour sa conduite

entre François Ier et les Suisses. 452-455
Onzième session du cinquième concile général de Latran. Députés du patriarche des Maronites. Règles pour les prédicateurs. 455-457
Concordat entre François Ier et Léon X, approuvé par le concile. 457-461
Abus dans les élections. 461 et 462
Bulle, approuvée par le concile, condamnant et abolissant la pragmatique sanction de Bourges. Ignorance et mauvaise foi du continuateur de Fleury. 462-466
Bulle, approuvée par le concile, touchant les priviléges des religieux. 466 et 467
Douzième et dernière session. 467-469
Suites du concordat en France. 469-472
Conspiration de quelques cardinaux pour empoisonner le Pape, qui en nomme d'autres plus dignes. 472 et 473
Sadolet et Bembe. 473-475
Jean Trithème. 475-477
Albert Krantz. 477 et 478
Denys le Chartreux. 478-480
Autres Chartreux distingués par leur doctrine. 480
Auteurs contemporains parmi les Carmes. 481 et 482
La bienheureuse Jeanne Scopello, carmélite. 482 et 483
Nicaise de Voerd et Charles Fernand, quoique privés de la vue dès leur bas âge, deviennent des prodiges de science. 484
Thomas à Kempis. 485-487
Commencements de Gérard, autrement Érasme. 487 et 488
Hommes savants parmi les ermites de Saint-Augustin. 488 et 489
Le bienheureux Antoine de Mondola, du même ordre. 489
Le bienheureux Gonsalve, *item*. 489 et 490
La bienheureuse Catherine de Palanza. 490-492
Le bienheureux André de Montréal. 492 et 493
Saint Jean de Sahagun, également des ermites de Saint-Augustin. 493-496
Sainte Véronique de Milan, augustine. 496-498
Vie et écrits de sainte Catherine de Gênes. 498-515
Commencements de la vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même. Avant-propos. 515
Son histoire depuis sa naissance jusqu'à son entrée en religion. 515-525
Ses premières années dans l'ordre des Carmélites. 525-568
Ce qu'elle dit des quatre sortes d'oraison. 568-594
Sainte Thérèse et sainte Catherine de Gênes l'emportent incomparablement sur Platon et Socrate. 594
Éternelle unité de l'Église. 594 et 595

FIN DE LA TABLE DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

ERRATUM.

Page 185, ligne 4, au lieu de : Tudois, lisez : Tudor,

Corbeil, imprimerie de CRÉT.

vue dès leur bas
odiges de science.
484
..... 485-487
e Gérard, autre-
.... 487 et 488
armi les ermites
.... 488 et 489
toine de Mondola,
..... 489
nsalve, *item*. 489
et 490
Catherine de Pa-
..... 490-492
dré de Montréal.
492 et 493
un, également des
istin... 493-496
Milan, augustine.
496-498
inte Catherine de
..... 498-515
e la vie de sainte
e-même. Avant-
..... 515
sa naissance jus-
gion... 515-525
ées dans l'ordre
..... 525-568
quatre sortes d'o-
..... 568-594
sainte Catherine
ncomparablement
..... 594
Église. 594 et 595

UME.

dor,